

Université de Franche-Comté  
UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société  
Ecole Doctorale "Langages, Espaces, Temps"  
UMR 6249 Chrono-Environnement

Thèse

Présentée pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Franche-Comté  
Spécialité : archéologie

Soutenue publiquement  
par

Sidonie Bündgen

**Peuplement, cultures et gestion de l'espace dans  
le Forez,  
de la Préhistoire à l'Antiquité**

Volume 1 : texte

Membres du jury :

- Philippe BARRAL, Ingénieur de recherches, Université de Franche-Comté (examineur)
- Jean-Claude BÉAL, Maître de conférences HDR, Université Lyon 2 (rapporteur)
- Alain DAUBIGNEY, Professeur, Université de Franche-Comté (directeur)
- Mathieu POUX, Professeur, Université Lyon 2 (examineur)
- Georges TATE, Professeur, Université de Versailles-Saint-Quentin (rapporteur)

## REMERCIEMENTS

Certains prétendent que les pages de remerciements sont parmi les plus difficiles à écrire. Je ne le pense pas et c'est avec un réel plaisir que j'évoque ici le nom des nombreuses personnes sans qui ce travail n'aurait jamais abouti.

Ma gratitude va en premier lieu à Alain Daubigny qui m'a accueillie à l'Université de Besançon et a encadré mon travail. J'ai particulièrement apprécié sa patience, sa disponibilité, sa gentillesse, sa compréhension et la confiance qu'il m'a accordée. C'est grâce à ses conseils et à ses relectures vigilantes que cette thèse a été menée à son terme.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à Hervé Richard pour m'avoir accueillie au laboratoire de Chrono-Environnement.

C'est pour moi un très grand honneur que Messieurs Jean-Claude Béal, Georges Tate, Philippe Barral et Matthieu Poux aient accepté de composer mon jury. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Enfin, nombreuses sont les personnes qui m'ont aidée, soit par leur participation aux prospections, soit par leurs conseils, soit par leur disponibilité, soit par les discussions constructives qu'elles ont eu avec moi, soit par leurs relectures :

### Mesdames

Jehanne Afffolter, Jacqueline Argant, Blanche Bündgen, Monique Bündgen, Marie-France Chartre, Fiorella Cocco, Séverine Cros, Monique Favre, Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, Colette Laroche, Marie-Odile Lavenndhomme, Antoinette Lorandon, Chantal Martin-Pruvot, Marie-France Meylan-Krause, Anne Montavon, Gladys Monteil, Laure Nuninger, Madeleine Pegon, Michèle Reignier, Nicole Reynaud, Marie-Pierre Rothé, Sophie Thorimbert, Christelle Toulot, Sonia Wüthrich et Helen Zapf.

### Messieurs

Thierry Argant, Louis Blanchard, Michel Bündgen, Paulin Bündgen, Alain Cadotte, Pierre-Alain Capt, Yan Carrara, Edouard Crozier, Jean-Pierre Daugas, Pierre Dellenbach, Armand Desbat, François Dumoulin, Michel Egglof, Philippe Essertel, Laurent Francey, Jean Gagnaire, Jean Grenier, Vincent Guichard, Thomas Junier, Philippe Lafond, Thierry Lunginbühl, Christophe Mathevot, Patrick Mellony, Jacques Monnier, Richard Otth, Robert Périchon, Philippe Pouzols-Napoléon, Christophe Pradervand, Stéphane Riochet, Jean-Alexandre Schmitt, Frédéric Trément et Eric Thirault.

**A toutes et tous, un très grand merci.**

# Sommaire

## Volume 1 : Texte

<b>Remerciements</b> .....	1
<b>Sommaire</b> .....	2
<b>Introduction</b> .....	9
 <b>1. CADRE NATUREL ET PALÉOENVIRONNEMENT : LE MONTBRISONNAIS, LES MONTS DU FOREZ ET LA LOIRE</b>	
<b>1.1 : Le relief forézien</b> .....	13
1.1.1 : les grandes lignes géologiques du département de la Loire.....	13
1.1.2 : Formation des monts et de la plaine du Forez.....	13
1.1.2.1 : Historique de la formation.....	13
1.1.2.2 : Le volcanisme forézien.....	14
1.1.2.3 : Le glaciaire quaternaire du Forez.....	15
1.1.3 : Le substrat rocheux.....	16
1.1.3.1 : Les roches primaires.....	16
1.1.3.2 : Les roches volcaniques.....	18
1.1.3.3 : Les roches sédimentaires.....	18
1.1.4 : Conclusion.....	20
<b>1.2 : Le climat forézien</b> .....	20
1.2.1 : Les grandes étapes de l'évolution climatique.....	20
1.2.2 : Le climat actuel des Monts du Forez .....	22
1.2.3 : Conclusion.....	23
<b>1.3 : L'eau dans le Forez</b> .....	23
1.3.1 : Hydrographie.....	23
1.3.2 : Hydrologie.....	24
1.3.3 : Conclusion.....	24
<b>1.4 : Les sols foréziens</b> .....	24
1.4.1 : Altération des roches et des minéraux.....	24
1.4.2 : Les sols du Forez.....	26
1.4.3 : Conclusion.....	27
<b>1.5 : Le couvert végétal forézien</b> .....	28
1.5.1 : Les grandes étapes de la végétation dans le Massif Central.....	28
1.5.2 : Les tourbières du Forez.....	29
1.5.3 : Quelques résultats polliniques inscrits dans le Forez .....	30
1.5.3.1 : La tourbière de la Pigne, Chalmazel.....	30
1.5.3.2 : Le Gourd des Aillères, Sauvain.....	31
1.5.3.3 : Le Pic de la Violette, Périgneux.....	32
1.5.3.4 : Pont-de-Rhins, Perreux.....	33
1.5.3.5 : La Morte, Sauvain.....	34

1.3.5.6 : Le Verdier et la Plagnette, Les Salles.....	34
1.3.5.7 : L'étang Bachat, Craintilleux.....	35
1.3.5.8 : Conclusion.....	36
<b>1.6 : Les étages altitudinaux du Montbrisonnais.....</b>	<b>37</b>
1.6.1 : Définition de l'échantillon territorial.....	37
1.6.2 : La plaine (300 / 400 mètres d'altitude).....	37
1.6.3 : Le piémont (400 / 700 mètres d'altitude).....	39
1.6.4 : l'étage collinéen (700 / 900 mètres d'altitude).....	40
1.6.5 : l'étage forestier (900 / 1300 mètres d'altitude).....	41
1.6.6 : les hautes chaumes (1300 / 1600 mètres d'altitude).....	42
<b>1.7 : Conclusion : le milieu et les hommes.....</b>	<b>43</b>
 <b>2 . LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES</b>	
<b>2.1 : Historique de la recherche.....</b>	<b>45</b>
2.1.1 : Les premiers travaux (XVIème - XVIIIème siècles).....	45
2.1.2 : L'émergence de l'archéologie scientifique (XIXème siècle).....	47
2.1.3 : Apogée et déclin des sociétés scientifiques.....	52
2.1.4 : Le règne du bénévolat.....	53
2.1.5 : La recherche archéologique aujourd'hui.....	54
2.1.6 : Bilan.....	57
<b>2.2 : La carte archéologique de la Loire.....</b>	<b>57</b>
<b>2.3 : Les prospections pédestres systématiques.....</b>	<b>58</b>
2.3.1 : Calendrier des prospections.....	58
2.3.2 : Traitement des données.....	59
2.3.3 : Le transect Saint-Paul-d'Uzore / Saint-Bonnet-le-Courreau.....	60
2.3.3.1 : Saint-Paul-d'Uzore.....	61
2.3.3.2 : Chalain d'Uzore.....	63
2.3.3.3 : Pralong.....	64
2.3.3.4 : Saint-Bonnet-le-Courreau.....	68
2.3.4 : La section Ailleux / Cezay / Saint Sixte.....	72
2.3.4.1 : Microtoponymie de la commune d'Ailleux.....	73
2.3.4.2 : Ailleux.....	76
2.3.4.3 : Cezay.....	81
2.3.4.4 : Saint-Sixte.....	83
2.3.4 : les prospections sur le reste du territoire.....	86
<b>2.4 : Carte archéologique des communes du Montbrisonnais.....</b>	<b>87</b>
2.4.1 : Boën.....	87
2.4.2 : Chalmazel.....	88
2.4.3 : la Chamba.....	89
2.4.4 : la Chambonie.....	89
2.4.5 : Champdieu.....	89
2.4.6 : Champoly.....	90

2.4.7 : Châtelneuf.....	90
2.4.8 : la Côte-en-Couzan.....	90
2.4.9 : Débats-Rivière-d'Orpra.....	91
2.4.10 : Grézolles.....	91
2.4.11 : l'Hopital-sous-Rochefort.....	91
2.4.12 : Jeansagnière.....	92
2.4.13 : Leigneux.....	93
2.4.14 : Marcilly-le-Châtel.....	93
2.4.15 : Marcoux.....	95
2.4.16 : Noirétable.....	96
2.4.17 : Palogneux.....	97
2.4.18 : Sail-sous-Couzan.....	97
2.4.19 : Saint-Didier-Sous-Rochefort.....	97
2.4.20 : Saint-Georges-en-Couzan.....	97
2.4.21 : Saint-Jean-la-Vêtre.....	98
2.4.22 : Saint-Julien-la-Vêtre.....	99
2.4.23 : Saint-Just-en-Bas.....	99
2.4.24 : Saint-Laurent-Rochefort.....	100
2.4.25 : Saint-Martin-la-Sauveté.....	100
2.4.26 : Saint-Priest-la-Vêtre.....	104
2.4.27 : Saint-Thurin.....	104
2.4.28 : les Salles.....	105
2.4.29 : Sauvain.....	105
2.4.30 : Trelins.....	105
2.4.31 : la Valla.....	107
<b>2.5 : Synthèse et premiers résultats.....</b>	<b>107</b>

### **3 : ÉTUDES DES MOBILIERS LITHIQUE ET CÉRAMIQUE DANS LE MONTBRISONNAIS**

<b>3.1 : le matériel lithique.....</b>	<b>109</b>
3.1.1 : Détermination géologique.....	109
3.1.2 : Les matériaux identifiés dans le Montbrisonnais.....	112
3.1.3 : Bilan.....	119
3.1.4 : Approche technologique .....	120
3.1.4.1 : Ailleux, provenance inconnue.....	120
3.1.4.2 : Ailleux, la <i>Croix d'Ailleux</i> .....	127
3.1.4.3 : Ailleux, <i>Fontavin-la Govine</i> .....	133
3.1.4.4 : Les autres sites de la collection Vincent Durand.....	138
3.1.4.5 : Le matériel recueilli au cours de prospections récentes.....	143
3.1.5 : Conclusion générale pour le catalogue du matériel lithique.....	149
<b>3.2 : le matériel céramique.....</b>	<b>151</b>
3.2.1 : Cadre général.....	151
3.2.2 : Les catégories de céramique.....	153
3.2.3 : Répertoire des formes fréquemment rencontrées dans le Montbrisonnais et leurs parallèles roannais.....	157
3.2.3.1 : le groupe 1.....	157

3.2.3.2 : le groupe 2.....	159
3.2.3.3 : le groupe 3.....	161
3.2.3.4 : le groupe 4.....	162
3.2.3.5 : le groupe 5.....	164
3.2.3.6 : le groupe 6.....	165
3.2.3.7 : le groupe 7.....	166
3.2.3.8 : le groupe 8.....	166
3.2.4 : Etude du mobilier recueilli lors des prospections sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais.....	167
3.2.4.1 : Ailleux : la Croix d'Ailleux.....	168
3.2.4.2 : Ailleux - Cezay : la Croix Lugnier.....	169
3.2.4.3 : Cezay : Belachaux.....	177
3.2.4.4 : Cezay : Rory.....	179
3.2.4.5 : Chalain d'Uzore : Les Tissots 1.....	180
3.2.4.6 : Marcilly-le-Châtel : la Garde.....	181
3.2.4.7 : Marcilly-le-Châtel : la Morandin.....	193
3.2.4.8 : Marcilly-le-Châtel : le Poyet.....	195
3.2.4.9 : Pralong : la Corée.....	196
3.2.4.10 : Pralong : la Sarra.....	196
3.2.4.11 : Saint-Georges-en-Couzan : Chiche 1.....	201
3.2.4.12 : Saint-Martin-la-Sauveté : Millantin.....	201
3.2.4.13 : Saint-Martin-la-Sauveté : les Pins.....	204
3.2.4.14 : Saint-Martin-la-Sauveté : Saint-Pulgent.....	205
3.2.4.15 : Saint-Paul-d'Uzore : Bellevue.....	206
3.2.4.16 : Saint-Paul-d'Uzore : la Cave.....	208
3.2.4.17 : Saint-Paul-d'Uzore : Sous l'Eglise.....	215
3.2.4.18 : Saint-Sixte : le Haut du Notin.....	216
3.2.4.19 : Saint-Sixte : Limes - Rambaud.....	221
3.2.4.20 : Saint-Sixte : Les Rollands.....	221
3.2.4.21 : Trelins : Le Clos.....	222
3.2.4.22 : Trelins : Joux / les Pierres.....	223
3.2.5 : Conclusion concernant le matériel céramique.....	225

#### **4. LA PRÉHISTOIRE ANCIENNE : IMPLANTATION ET CIRCULATION HUMAINE**

<b>4.1 : Distribution des gisements.....</b>	<b>229</b>
4.1.1 : Essai de classification des sites.....	229
4.1.2 : Répartition géographique.....	229
<b>4.2 : Le Paléolithique ancien.....</b>	<b>231</b>
4.2.1 : Les contextes environnementaux.....	231
4.2.2 : Le Paléolithique ancien des régions limitrophes.....	231
4.2.3 : Sites et cultures du Paléolithique ancien dans la Loire.....	232
4.2.4 : La question du peuplement de la Loire au Paléolithique ancien.....	233
<b>4.3 : Le Paléolithique moyen.....</b>	<b>233</b>
4.3.1 : Les contextes environnementaux.....	233
4.3.2 : Le Paléolithique moyen des régions limitrophes.....	234

4.3.3 : Sites et cultures du Paléolithique moyen dans la Loire.....	235
4.3.4 : La question du peuplement de la Loire au Paléolithique moyen.....	239
<b>4.4 : Le Paléolithique supérieur.....</b>	<b>240</b>
4.4.1 : Contextes environnementaux et cultures de Paléolithique supérieur.....	240
4.4.2 : Le Paléolithique supérieur en Auvergne.....	241
4.4.3 : Le Paléolithique supérieur dans la Loire .....	244
4.4.3.1 : L’Aurignacien.....	244
4.4.3.2 : Le Gravettien.....	244
4.4.3.3 : Le Solutréen.....	246
4.4.3.4 : Le Magdalénien.....	246
<b>4.5 : Epipaléolithique et Mésolithique.....</b>	<b>250</b>
4.5.1 : Les contextes environnementaux.....	250
4.5.2 : Epipaléolithique et Mésolithique dans les régions limitrophes.....	250
4.5.3 : Epipaléolithique et Mésolithique dans la Loire.....	251
<b>4.6 : Circulation des matériaux et influences.....</b>	<b>252</b>
<b>4.7 : Conclusion.....</b>	<b>253</b>
 <b>5. LE NÉOLITHIQUE : STRUCTURATION DE L’ESPACE ET FACIÈS CULTUREL</b>	
<b>5.1. Néolithisation et Néolithique ancien.....</b>	<b>255</b>
5.1.1. Contextes d’apparition.....	255
5.1.2 : Néolithisation du Massif central et de ses marges.....	255
5.1.3 : Le Néolithique ancien forézien.....	256
5.1.4 : Le Néolithique ancien dans les régions limitrophes.....	256
5.1.4.1 : En Auvergne.....	256
5.1.4.2 : Dans la région lyonnaise.....	258
5.1.5 : Conclusion.....	259
<b>5.2 : Le Néolithique moyen.....</b>	<b>259</b>
5.2.1 : Contextes d’apparition.....	259
5.2.2 : Le Néolithique moyen I en Forez.....	259
5.2.3 : Le Néolithique moyen I dans les régions limitrophes.....	260
5.2.3.1 : En Auvergne.....	260
5.2.3.2 : Dans le haut bassin rhodanien.....	261
5.2.4 : Conclusion.....	262
5.2.5 : Le Néolithique moyen II dans le Forez .....	263
5.2.5.1 : Les sites de hauteur.....	263
5.2.5.2 : Les habitats ouverts.....	264
5.2.5.3 : Culture matérielle chasséenne en Forez.....	265
5.2.5.3.1 : Le mobilier lithique .....	265
5.2.5.3.2 : Le mobilier céramique .....	267
5.2.5.3.4 : Le Chasséen en Forez, quelques éléments de réflexion	268
5.2.6 : Le Néolithique moyen II dans les régions limitrophes.....	269
5.2.6.1 : En Auvergne.....	269
5.2.6.2 : Dans le haut bassin rhodanien.....	270

5.2.7 : conclusion .....	271
<b>5.3 : Le Néolithique final.....</b>	<b>272</b>
5.3.1 : Contextes d'apparition.....	272
5.3.2 : Le Néolithique final dans le Forez.....	272
5.3.2.1 : Répartition géographique des gisements foréziens.....	273
5.3.2.2 : Les monuments funéraires.....	274
5.3.2.3 : Le mobilier lithique.....	274
5.3.2.4 : La provenance des matières premières.....	275
5.3.2.5 : Les influences culturelles.....	275
5.3.3 : Le Néolithique final dans les régions limitrophes.....	276
5.3.3.1 : En Auvergne.....	276
5.3.3.2 : Dans le haut Bassin rhodanien.....	278
5.3.4 : Conclusion.....	279
<b>6. L'OCCUPATION DU SOL DANS LA PROTOHISTOIRE</b>	
<b>6.1 : Un lien privilégié entre le fleuve et les hommes à l'âge du Bronze.....</b>	<b>281</b>
6.1.1 : Etat de la recherche.....	281
6.1.2 : Evolution climatique et peuplement à l'âge du Bronze.....	281
6.1.3 : Les ensembles non attribuables.....	282
6.1.4 : Le Bronze ancien.....	283
6.1.5 : Le Bronze moyen.....	284
6.1.5.1 : L'habitat.....	284
6.1.5.2 : les dépôts d'objets métalliques.....	285
6.1.5.3 : Les trouvailles isolées.....	286
6.1.6 : le Bronze final .....	286
6.1.6.1 : l'habitat.....	286
6.1.6.2 : Les structures funéraires.....	288
6.1.6.3 : les dépôts métalliques.....	288
6.1.6.4 : les trouvailles isolées.....	289
6.1.7 : Conclusions concernant l'âge du Bronze dans la Loire.....	289
<b>6.2 : Le dynamisme territorial des Ségusiaves à l'âge du Fer.....</b>	<b>293</b>
6.2.1 : Le cadre chronologique.....	293
6.2.2 : Le premier âge du Fer.....	293
6.2.3 : Le deuxième âge du Fer et l'émergence du peuple ségusiave.....	294
6.2.3.1 : Le territoire ségusiave et ses voisins.....	294
6.2.3.2 : L'émergence des Ségusiaves.....	297
6.2.3.3 : Le faciès ségusiave.....	298
6.2.4 : L'économie ségusiave.....	299
6.2.4.1 : le monnayage.....	299
6.2.4.2 : Les importations.....	300
6.2.4.3 : Les productions ségusiaves.....	301
6.2.5 : L'habitat à la Tène finale.....	302
6.2.5.1 : Les oppida foréziens, forteresses stratégiques.....	303
6.2.5.2 : Quelques petits sites fortifiés : <i>castella</i> et châtelards.....	304
6.2.5.3 : les grandes agglomérations de plaine.....	305

6.2.5.4 : Les fermes dispersées.....	306
6.2.5.5 : Où sont passés les morts ?.....	308
6.2.6 : Habitat et structuration territoriale chez les Ségusiaves.....	308
<b>7. UN ESPACE TOTALEMENT MAÎTRISÉ À LA PÉRIODE ROMAINE</b>	
<b>7.1 : Le réseau viaire et fluvial.....</b>	<b>312</b>
<b>7.2 : Les sites de la première moitié du Ier siècle, témoins d'une nouvelle politique</b>	<b>315</b>
7.2.1 : Caractérisation du mobilier.....	315
7.2.2 : Description et localisation des sites du Montbrisonnais.....	316
7.2.3 : Une image des Monts du Forez peu après la Conquête.....	317
7.2.4 : Les débuts de la période romaine dans le reste du département.....	318
<b>7.3 : Le Haut-Empire de la plaine aux hautes chaumes.....</b>	<b>320</b>
7.3.1 : Caractérisation du mobilier.....	320
7.3.2 : Description et localisation des sites dans le Montbrisonnais .....	322
7.3.2.1 : Les agglomérations.....	322
7.3.2.2 : Les domaines fonciers.....	323
7.3.2.3 : Les habitats isolés.....	324
7.3.2.4 : Les lieux de culte.....	324
7.3.2.5 : Le monde des morts.....	325
7.3.3 : Une image des Monts du Forez des Flaviens à Septime-Sévère.....	325
7.3.4 : Le Haut-Empire dans le reste du département .....	326
7.3.4.1 : Le devenir des agglomérations augustéennes.....	326
7.3.4.2 : Les fondations attribuées au Haut-Empire.....	328
7.3.4.3 : Les domaines fonciers.....	329
7.3.4.4 : Les habitats ruraux dispersés.....	330
7.3.4.5 : Le monde des morts.....	331
7.3.4.6 : Conclusion sur le Haut-Empire dans la Loire.....	332
<b>7.4 : Où sont passés les Ségusiaves au Bas-Empire ?.....</b>	<b>333</b>
7.4.1 : Le déclin des agglomérations du Haut-Empire.....	333
7.4.2 : Le devenir des <i>villae</i> et des habitats ruraux modestes.....	334
7.4.3 : Les trésors.....	335
7.4.4 : Une occupation du territoire pauvre et disséminée.....	336
<b>Conclusion.....</b>	<b>337</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>343</b>

## **Volume 2 : FIGURES (la liste des figures est insérée en tête de volume)**

### **Volume 3 : ANNEXES**

Annexe 1 : La carte archéologique de la Loire

Annexe 2 : Répertoire des micro-toponymes d'Ailleux

## INTRODUCTION

Ce travail de thèse est l'aboutissement des recherches que nous avons menées depuis 1996 sur les monts du Forez. Il a été précédé par deux mémoires universitaires à l'Université de Lyon 2, soutenus sous la direction de J.-C. Béal. Le premier (mémoire de maîtrise) portait sur l'occupation du flanc oriental des monts du Forez à l'époque antique (Bündgen 1996). Le second (mémoire de DEA) se voulait une étude diachronique du flanc oriental des monts du Forez (Bündgen 1997). C'est suite à ces recherches, qui ont nécessité un important travail sur le terrain et qui ont permis une première approche du Forez, que le sujet de cette thèse a été déterminé avec ses principaux axes de recherche.

Les trois principales questions auxquelles nous nous proposons de répondre concernent le peuplement, les cultures et la gestion du territoire dans le Forez depuis la Préhistoire jusqu'au Bas-Empire. Dans notre problématique, le terme peuplement peut se traduire par la question "combien et quand ?". Il renvoie à la notion de quantification de l'occupation humaine sur un territoire donné, ici le Forez, dans une vision chronologique qui couvre plus de 400 siècles. En abordant le sujet des cultures nous espérons répondre à la question "qui ?". L'origine des habitants du Forez, leurs relations avec leurs voisins, les contacts et les influences qu'ils recevaient seront étudiés pour chaque période envisagée. Avec le sujet de la gestion de l'espace nous entendons aborder les questions "où et comment ?". Il s'agit là de comprendre la teneur de l'occupation humaine mais aussi sa répartition et ses rapports avec le territoire.

Nous nous proposons initialement d'étudier le seul flanc oriental du Forez avec l'idée de comprendre l'implantation humaine, et l'exploitation des terroirs qu'elle engendre, dans un secteur semi-montagnard. Mais, très vite, il est devenu évident qu'il ne pouvait être question de mener à bien notre réflexion sans infléchir notre problématique. En effet, nous sommes rapidement arrivés au constat qu'un flanc de montagne n'est pas nécessairement une entité en soi mais peut-être un simple lieu de passage ou un terme entre plusieurs domaines géographiques. Dans ces conditions, vouloir l'étudier indépendamment de tout contexte n'avait plus guère de sens. Pour cette raison, nous avons d'abord élargi notre champ de vision à la plaine du Forez qui nous a paru former avec les monts une entité indissociable. Ensuite, pour mieux enserrer cet échantillon territorial et chronologique, les limites de notre zone d'étude ont été encore repoussées, jusqu'à englober intégralement le département de la Loire, en bénéficiant des acquis d'une première synthèse (Lavendhomme 1997). Du reste, nous pensons qu'élargir notre champ de recherches au-delà des limites départementales aurait été souhaitable pour mettre en perspective certaines périodes comme, par exemple, le deuxième âge du Fer, mais cela n'a malheureusement pas été possible dans le cadre de ce travail pour d'évidentes contraintes de temps.

Créé en 1790 au sortir de la Révolution française, le département de Rhône-et-Loire est rapidement divisé en 1793 en deux départements, celui du Rhône à l'est et celui de la Loire à l'ouest. Administrativement rattaché à la région Rhône-Alpes, le département de la Loire occupe le flanc oriental du Massif central auquel elle se rattache géographiquement et géologiquement. Il tire son nom de celui du fleuve autour duquel il s'articule et qui traverse le département de part en part dans sa longueur nord-sud. Sa superficie est de 479 931 ha, ce qui en fait un petit département puisque la moyenne nationale est de 5666 km<sup>2</sup>. Il est

découpé en trois arrondissements avec Saint-Etienne pour préfecture, Roanne et Montbrison pour sous-préfecture. Il regroupe 327 communes rassemblées en 40 cantons. Il est encerclé, depuis le sud-est et en suivant l'axe horaire, par l'Isère, l'Ardèche, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Saône-et-Loire et le Rhône. Ses frontières sont presque toutes naturelles. Il est fermé au sud par le Mont Pilat, à l'ouest par les monts du Forez puis par ceux des Bois Noirs et de la Madeleine, à l'est par les monts du Lyonnais. Il n'y a qu'au nord que la frontière semble être plus arbitraire, bien qu'elle s'appuie sur une région vallonnée qui clôt la plaine du Roannais.

Le Forez, qui occupe une large part du département de la Loire, est une entité historique et géographique formée d'une plaine d'effondrement parcourue par le fleuve et par une barrière de moyenne montagne. L'altitude y varie de 350 à 1636 m. Ce territoire possède des spécificités qui rendent son étude intéressante et ont déterminé les axes de recherche de notre travail. Il comprend plusieurs secteurs géographiques distincts et complémentaires qui doivent être comparés afin de comprendre le rôle qu'ils ont pu jouer dans l'implantation humaine. Parmi ces entités géographiques, il sera particulièrement intéressant de s'interroger sur l'articulation plaine/moyenne montagne ainsi que sur les problèmes qu'ont pu poser les secteurs élevés en altitude et les réponses qui ont été trouvées afin d'en faciliter l'exploitation. Une analyse du réseau hydrique, à commencer par le fleuve lui-même et ses riches terres alluviales, mais aussi ses affluents majeurs et les vallées qu'ils ont creusées, devra impérativement être faite afin de déterminer l'attrait qu'il a pu représenter pour les hommes.

La première partie de notre travail est dévolue à l'analyse du cadre naturel et au paléoenvironnement du territoire sélectionné, afin d'en déterminer les particularités. Elle porte essentiellement sur l'aspect physique du Forez. Leur formation géologique, la nature de leurs sols, leur climat, leur réseau hydrique et la végétation qui s'y développe sont rapidement abordés pour les cinq étages altitudinaux que sont la plaine, le piémont, l'étage collinéen, l'étage forestier et les hautes-chaumes.

Un second chapitre fait l'historique de la recherche et rassemble toutes les données archéologiques. On y dresse une carte archéologique de la Loire qui intègre les périodes anciennes et qui est complétée, dans le Montbrisonnais, par nos prospections pédestres, les prospections aériennes n'ayant jusqu'à présent présenté que peu d'intérêt et de résultats dans le département et les images aériennes de l'IGN ont dû être laissées de côté faute de temps.

Le troisième chapitre comprend les études de mobiliers, lithique et céramique, recueillis dans le Montbrisonnais. Une importante part est réservée à l'analyse pétrographique du matériel lithique préhistorique, qui nous permet de définir des axes de circulation de la matière première et les contacts entre les cultures. L'étude fine du matériel céramique trouvé au cours de nos prospections permet pour sa part de dater plusieurs sites dont l'attribution chronologique au sein de la période romaine n'était jusqu'alors que très vague ou inexistante.

En ce qui concerne notre approche spatiale régionale, nous avons tenté de faire varier les échelles d'observation en procédant de façon multiscalaire. Nous avons en premier lieu complété la carte archéologique du département (Lavendhomme 1997) en recensant les sites découverts entre 1997, date de parution de la carte, et 2005 ainsi que ceux des périodes qui ne sont pas prises en compte par les travaux de M.-O. Lavendhomme, la Préhistoire et les débuts de la Protohistoire. Nous avons ensuite sélectionné une fenêtre d'enquête plus réduite, le Montbrisonnais, sur laquelle nous avons concentré notre activité de terrain et qui forme un échantillon territorial. Nous y avons prospecté systématiquement tous les sites signalés dans la littérature, afin d'en affiner la datation par l'étude du mobilier collecté et d'en préciser la

nature et la fonction. Enfin, à un niveau encore plus fin, une fenêtre plus petite a été ouverte afin tracer un transect entre de la plaine et le sommet des monts du Forez à partir de quatre exemples précis, les communes de Saint-Paul-d'Uzore, Chalain d'Uzore, Pralong et Saint-Bonnet-le-Courreau. Une seconde fenêtre de petite taille concerne trois communes de l'étage collinéen, Ailleux, Cezay et Saint-Sixte, qui ont été sélectionnées pour la richesse des découvertes archéologiques faites anciennement sur leur territoire. Leur situation, relativement élevée, sur l'étage collinéen, justifiait aussi ce choix afin de comparer l'occupation de ce secteur avec les étages inférieurs, a priori plus favorables à l'implantation humaine. Cette démarche, jouant sur les échelles, permet d'obtenir une vision assez complète d'une vaste région ; les zones étudiées de façon plus intensive servent de points de départ à la réflexion et servent de modèles pour les autres secteurs.

D'un point de vue historique, on considère que le comté du Forez est créé au début du X<sup>ème</sup> siècle. Il est alors rattaché à celui du Lyonnais. C'est Guillaume Ier d'Aquitaine qui est mis en sa possession en 877 par Charles le Chauve. Les Comtes du Forez entrent rapidement en conflit avec les archevêques de Lyon pour la souveraineté sur la totalité du territoire. Ce n'est qu'en 1173 que Louis VII réglera le conflit, le seigneur forézien s'engageant à renoncer à tout droit sur le Lyonnais et sur la ville de Lyon, tandis que de son côté l'Eglise renonce à l'annexion du territoire forézien. Durant ces deux siècles de conflits, les Comtes se succèdent, d'abord avec la dynastie d'Aquitaine puis la famille d'Albon. Lors de cette passation de pouvoir, le sire de Beaujeu, avec le soutien de quelques seigneurs foréziens jaloux de la puissance comtale, envahit le nord du pays et conquiert tout le Roannais à l'est de la Loire. C'est Arnaud IV d'Aquitaine qui fait construire le château de Montbrison, en 1080, faisant de cette bourgade le centre de ses possessions. C'est lors du règne de Guy II d'Albon que le conflit avec les archevêques est réglé non sans qu'au préalable le Comte se soit emparé de la ville de Lyon à la faveur du conflit qui oppose Frédéric Barberousse et le Pape Alexandre III. Guy II proclame Montbrison capitale du comté et y fonde en 1160 la commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ainsi, à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, le Forez est officiellement constitué, indépendamment du comté de Lyon. Son centre est Montbrison, qui s'élève sur la bordure ouest de la plaine du Forez au pied des monts. Il y a donc un déplacement de la capitale entre la période romaine, durant laquelle le coeur de la Cité se trouve en plein centre de la plaine, à Feurs, à mi-chemin entre les monts du Forez et ceux du Lyonnais et le Moyen Age qui privilégie le secteur occidental. C'est probablement en raison de la mésentente avec les archevêques lyonnais que les Comtes choisissent de s'éloigner des bordures orientales de leur territoire, alors incertaines car enjeu du conflit.

Le Forez connaît son heure de plus grande prospérité au XIII<sup>ème</sup> siècle. Le Comte Guy IV fonde la collégiale de Notre-Dame-d'Espérance à Montbrison en 1226 et Guy VI la commanderie de Saint-Antoine en 1278. Quant à Jean Ier, c'est à l'occasion de son mariage avec Alix de Viennois, en 1295, qu'il fait somptueusement décorer la salle héraldique de la Diana près du cloître de Notre-Dame à Montbrison. Il acquiert aussi des droits sur Roanne, Thiers, Saint-Bonnet-le-Château et le Forez viennois au-delà du Pilat, donnant ainsi au Forez la physionomie qu'il conservera jusqu'à la fin de son autonomie. La cour des Comtes est alors brillante et grande est leur puissance. Elle est due à l'emplacement alors privilégié du comté, sur l'axe marchand principal entre les ports méditerranéens et les grandes foires de Champagne.

Le XIV<sup>ème</sup> siècle est une période sombre dans le Moyen Age. Il est marqué, dans l'ensemble du royaume de France, par des famines, une violente épidémie de peste noire et les ravages des compagnies de routiers. Le Forez n'échappe pas à ces fléaux. A la mort de la Comtesse Anne-Dauphine, en 1372, la dynastie des d'Albon s'éteint et le comté échoit à la maison de

Bourbon mais reste indépendant. Jean Ier de Bourbon, qui occupe un rang très élevé à la cour de Philippe le Bel, fait édifier à Montbrison une nouvelle demeure, somptueuse, où il entretient une cour fastueuse. Ses successeurs n'auront de cesse d'agrandir et d'embellir cette propriété.

Charles III de Bourbon est le dernier Comte du Forez. Nommé connétable par François Ier, il meurt en 1527 sous les murs de Rome alors qu'il sert l'empereur Charles Quint. Suite à son décès, la majeure partie de ses possessions est donnée à Louise de Savoie puis rattachée à la couronne après la mort de cette dernière, qui survient en 1531. Cette date correspond à la fin de l'indépendance forézienne dont l'histoire se confond dès lors avec celle du royaume. La disparition politique du Forez en tant qu'état est entérinée avec de la création du département de la Loire.

Tout au long de l'histoire médiévale du Forez, entre le IX<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> siècle, on constate que le Forez est plus largement ouvert vers l'est et vers le nord que tourné vers l'Auvergne avec qui les contacts sont assez pauvres. Nous nous proposons, en étudiant les périodes antérieures au Moyen Age, de chercher à comprendre s'il s'agit là d'un héritage historique ou d'une réorientation culturelle de la région. En d'autres termes, le Forez a-t-il toujours été tourné vers l'est, zone facile à atteindre en suivant le cours du Gier, et vers le nord, en suivant le cours de la Loire, ou a-t-il à certaines périodes été inclus dans l'aire auvergnate, malgré les barrières que forment entre ces deux régions les Monts du Forez, les Monts de la Madeleine, les Bois Noirs et le Pilat ?

Nous nous étions fixé comme limites chronologiques la Préhistoire ancienne et le Haut Moyen-Age. Le point de départ était facile à fixer, puisqu'il correspondait aux premières traces d'anthropisation relevées dans notre zone d'étude. Le point d'arrivée fut difficile à fixer. Finalement, c'est l'Antiquité tardive qui a été retenue car elle nous semblait représenter un véritable moment de rupture, une période de changements profonds dans l'occupation du territoire. Ainsi, c'est très symboliquement avec le V<sup>ème</sup> siècle, avec la déposition de *Romulus Augustule*, qui sonne la fin de l'Empire romain d'Occident, que nous avons choisi de clore notre discours. Au total, la durée sur laquelle s'étire notre réflexion s'étend sur près de 400 siècles, sans que toutes les périodes soient représentées de façon totalement égale. Les phases anciennes et récentes (romain) sont mieux connues ; néanmoins l'aperçu que l'on a de la Protohistoire permettra une approche diachronique.

Nos derniers chapitres sont des synthèses qui tentent, en suivant la chronologie impliquée, de répondre à notre problématique de départ concernant le peuplement, les cultures et la gestion de l'espace. Selon un schéma régulier, nous essayons de répondre à cette problématique en suivant un découpage chronologique large mais cohérent. Notre première synthèse est centrée sur la Préhistoire ancienne, depuis le Paléolithique ancien jusqu'au Mésolithique. Une rapide comparaison avec les régions avoisinantes (Auvergne et Lyonnais) est proposée pour chaque sous-période. La seconde synthèse s'intéresse au Néolithique, de la Néolithisation au Néolithique final, avec comme zones de comparaison l'Auvergne et le haut Bassin rhodanien. La troisième synthèse regroupe toute la Protohistoire avec une première partie consacrée à l'âge du Bronze et la suivante à l'âge du Fer. Comme pour les périodes précédentes, des comparaisons avec les régions voisines sont proposées. La dernière synthèse est celle qui s'occupe de la période romaine. Elle se subdivise en quatre grands thèmes qui sont les axes de circulation, la période julio-claudienne, le Haut-Empire puis le Bas-Empire. Les comparaisons avec d'autres régions seront ici plus limitées pour cette phase chronologique qui se caractérise par une forte homogénéité des données.

## **1. CADRE NATUREL ET PALÉOENVIRONNEMENT : LE MONTBRISONNAIS, LES MONTS DU FOREZ ET LA LOIRE**

### **1.1 : Le relief forézien**

#### 1.1.1 : les grandes lignes géologiques du département de la Loire

Le Forez se trouve à l'extrémité est du Massif Central (fig.1). Il correspond à peu près au département de la Loire, amputé au nord du Roannais, au sud du Jarez, et à l'est des Monts du Lyonnais. Géologiquement, le département se divise en six ensembles (Bellon 1973) (fig. 2). Le socle ancien, ou zone lémovico-arverne, s'étend sur la majorité du Massif Central. Il est constitué de granites et de roches métamorphiques. Plissée et fracturée, son architecture est très complexe. Le complexe dinantien est constitué de roches sédimentaires marines, plus rarement continentales, mêlées à des roches volcaniques. Il correspond au seuil de Neulise (zone de jonction entre les plaines du Forez et de Roanne) et s'étend partiellement dans les Bois Noirs et dans le Beaujolais. Les plissements et fractures qui l'affectent sont la preuve qu'il a subi des mouvements orogéniques après sa formation. Un troisième ensemble correspond au bassin houiller stéphanois. Il se présente comme une épaisse série de roches sédimentaires lacustres datant du Carbonifère supérieur (Stéphanien) et du début du Permien (Autunien). Il s'est plissé et fracturé lors des mouvements fini-hercyniens. Le Jurassique marin ne se rencontre que dans le nord du département, autour de la ville de Charlieu. Géographiquement, cette zone sert de jonction entre la plaine du Roannais et les croupes granitiques du Morvan. Il repose sur le complexe dinantien ou sur le socle ancien, et s'est formé au Jurassique inférieur (Lias) et au début du Jurassique moyen (Dogger). Le cinquième ensemble est le Tertiaire lacustre qui correspond aux plaines du Roannais et du Forez. Il se compose d'épaisses couches de grès, argiles et marnes qui reposent généralement sur le socle ancien, plus rarement sur le Dinantien ou le Stéphanien. Il s'agit de vastes bassins d'effondrement dus à des jeux de failles. Leurs sédiments datent de l'Oligocène et du début du Pliocène. Sont aussi de l'ère Tertiaire les nombreux petits volcans basaltiques qui jalonnent la plaine du Forez et qui se sont créés à la faveur des diaclases qui sectionnent ce bassin. Le dernier ensemble se compose de formations Quaternaires, très variées, peu épaisses et discontinues. Leur origine est essentiellement fluviale. Elles contiennent parfois des restes d'industries humaines, de tourbe, du loess et même des coulées de blocs.

#### 1.1.2 : Formation des monts et de la plaine du Forez

##### 1.1.2.1 : Historique de la formation (fig. 3)

Le Forez est composé d'une plaine d'effondrement (plaine du Forez) et d'une barrière de moyenne montagne (Monts du Forez). Il s'est constitué entre la fin du Précambrien (vers 670-650 millions d'années) et le début du Trias (360-245 millions d'années) par des mouvements successifs de surrection verticale, de plissements, de morcellements et de chevauchements qui ont abouti à la formation d'un horst - compartiment de l'écorce terrestre soulevé lors des mouvements tectoniques et limité par des failles de même direction - et de deux graben - compartiments affaissés. Entre l'Oligocène et le Pliocène (38 - 3.5 millions d'années), l'activité volcanique dans la plaine du Forez et en bordure des monts est très importante. Elle entraîne la remontée de laves le long des failles formées entre le Précambrien et le Trias et la création de cônes basaltiques entre le horst cristallin des monts et le graben de la plaine. Au Quaternaire, principalement durant la dernière glaciation du Würm, une petite calotte glaciaire de type ice cap va s'installer sur le sommet des Monts du Forez. Elle laissera quelques traces, surtout au dessus de 1200 mètres d'altitude. Dans le

même temps, les alluvions fluviales charriées par le fleuve Loire, qui coule au centre de la plaine, se déposent le long de son cours (B.R.G.M. 1974)

#### 1.1.2.2 : Le volcanisme forézien

Selon R Brousse et P. Duclos (Brousse 1973 ; Duclos 1967), le Massif Central a connu quatre grandes phases volcaniques (fig. 4).

- la première, qui correspond aux marques initiales du volcanisme français, commence à la fin de l'Oligocène. Elle concerne les grands fossés d'effondrement qui se mettent alors en place, notamment la Grande Limagne, le Cantal et le bassin forézien. Cette fracturation et ces mouvements basaltiques sont vraisemblablement liés au dernier épisode alpin.

- la seconde, pontienne, marque le début de l'activité du Velay, puis du Mont Dore. Elle favorise d'autre part la continuation des éruptions dans les régions déjà volcanisées. Elle semble liée aux premières tensions de l'aire méditerranéenne.

- la troisième est villafranchienne. Se déclenche alors le volcanisme de l'Aubrac, des Causses et du Devès, tandis que persiste celui du Mont Dore. Elle n'a cependant pas réussi à réactiver les vieux volcans oligocènes. Cette phase, liée elle aussi aux événements méditerranéens, se poursuit, avec des pics d'activité, jusqu'au début de la glaciation de Mindel.

- la quatrième se situe à la limite du Pléistocène supérieur. Comme la précédente, elle est liée aux mouvements méditerranéens. Elle est à l'origine de la Chaîne des Puys et du Vivarais. Elle provoque de surcroît la réactivation du Mont Dore et du Cézallier.

Dans les grabens, les premiers mouvements volcaniques sont donc attribués à l'Oligocène (Etlicher 1990). C'est un volcanisme généralement ponctuel, disséminé, qui n'a pas produit d'édifices importants. Les pointements ne sont pas forcément localisés dans la zone effondrée mais peuvent se grouper en une aire allongée qui suit les fractures qui limitent le fossé, et se répartir aussi bien sur le socle que sur la zone affaissée. Les laves y sont généralement des basaltes alcalins sous-saturés, mais l'on trouve également dans ces grabens les laves basaltiques les plus déficitaires en silice de tout le Massif Central. Ces fossés se caractérisent aussi par des hyaloclasties, qui sont le résultat d'éruptions survenues simultanément à l'une de leurs phases de sédimentation. Elles entraînent la création de deux sortes de roches qui sont les pépérites (ciment sédimentaire) et les brèches à palagonites (ciment volcanique). Dans le bassin du Forez, R. Brousse énonce que "des données paléomagnétiques et des déductions à partir des surfaces d'érosion permettraient de situer le volcanisme du fossé de Montbrison et de ses marges, sur le horst du Forez, dans l'époque Oligo-pliocène" (Brousse 1971). Plus précisément, l'inclinaison paléomagnétique permet de séparer, dans le Forez, trois groupes principaux : le groupe Oligocène Supérieur, le groupe Miocène et le groupe Ponto-Miocène. (Etlicher 1990).

Ainsi, le bassin du Forez offre un type élémentaire dont les éruptions, toutes basaltiques, se situent à l'ouest du fleuve Loire. En dehors de la coulée de Sauvain, fortement inversée, et du Mont Semiol, fragment d'un appareil strombolien, les pointements sont petits. Il s'agit de dykes ou de necks qui correspondent au remplissage des fissures par le magma basaltique, puis au dégagement par l'érosion de la cheminée, les roches enveloppant le basalte étant moins résistantes (Bellon 1973). Ces pointements basaltiques affleurent de plusieurs manières selon le support sur lequel ils se sont élevés. Ainsi, ceux qui se situent sur le socle cristallin forment des cônes assez parfaits, où l'on trouve quelquefois des lambeaux de coulées, des prismes ou des orgues. La plupart sont de taille réduite bien que le plus étendu dépasse 1500 m. de longueur. Ceux qui se sont élevés dans la zone de contact entre le socle cristallin et les roches sédimentaires de la zone d'effondrement forment aussi des coulées dont les témoins sont assez restreints. Les plus typiques sont les volcans de Curtieux et de Marcilly-le-Châtel. Les pointements situés dans la plaine tertiaire ont diverses formes. Ils

peuvent ainsi former des cônes ou des buttes qui dominent la plaine, et dans lesquels le basalte est massif, sans présence de pépérites. Un des meilleurs exemples en est le volcan de Montbrison. Ils peuvent aussi former des cônes où le basalte s'anastomose en necks et filonnets dans des pépérites. C'est le cas du volcan de Saint-Romain-le-Puy, qui domine la plaine d'une trentaine de mètres, du volcan de Hauteroche où les pépérites englobent de gros blocs de granite ramenés du socle, ou encore du volcan de la Corée, à Pralong, où les pépérites forment des couches sub-horizontales englobant des bancs de blocs de quartz et de granite. Enfin, le basalte peut affleurer sous forme de dykes pouvant être importants. Là aussi, il existe des distinctions selon que les pépérites sont inexistantes ou prépondérantes. Une mention spéciale doit être faite pour le Mont d'Uzore qui s'élève dans la plaine sur les communes de Saint-Paul-d'Uzore et de Chalain-d'Uzore. Il s'agit en effet de trois dykes de direction nord/sud, nord/est et sud/est qui convergent vers un gros neck central. Les deux dykes initiaux, nord/est et sud/est, riches en pépérites, ont été bouleversés par l'édifice nord/sud qui les recoupe sans formation de pépérite. Il s'agit d'une exception dans la plaine du Forez, au même titre que le pointement de Montecey à Pralong, qui est constitué uniquement de pépérites mal consolidées associées à des éboulis de basalte (Brousse 1973 ; Bellon 1973).

#### 1.1.2.3 : Le glaciaire quaternaire du Forez

Le glaciaire forézien est marginal par rapport au Massif Central, puisqu'il est peu étendu et qu'il n'a que faiblement marqué le paysage (fig. 5). C'est par sa position à l'est des Monts Dore et du Cézallier, qui le protègent des flux d'ouest porteurs de précipitations, et par la faible altitude de ses sommets qui ne dépassent que de peu la ligne des neiges permanentes würmiennes fixée entre 1300 et 1350 m, que le massif du Forez a été relativement protégé lors des dernières glaciations (Etlicher 1990). Pourtant, deux types de formations glaciaires peuvent y être reconnues : un glaciaire de plateau sur les hautes chaumes et un glaciaire de vallée sur les versants (Etlicher 1990). Le premier, qui appartient à la famille des ice-caps de faible extension et de moindre épaisseur (30 km<sup>2</sup> d'extension pour une épaisseur maximale de 30 mètres), n'a pas laissé beaucoup de traces dans le paysage, à part quelques placages morainiques et quelques moraines, soit latérales soit transversales, en bordure de plateau, ce qui indique en outre que la glace était peu mobile. Cette calotte culminait vers 1500 m d'altitude au maximum, les sommets les plus élevés étant donc libres des glaces. Ils présentent actuellement un modelé très différent des hautes chaumes, caractérisé par de nombreux tabliers à blocs qui résultent d'une intense gélifraction. Le second est mieux marqué dans les vallées où il s'est répandu sous la forme de longues langues glaciaires, particulièrement abondantes sur le versant oriental du massif. Ces langues résultent de l'écoulement de la calotte glaciaire par gravité dans les vallées voisines. Ainsi, les vallées du Lachet, du Lignon, de Chalmazel et de Jeansagnières ont toutes été occupées. Les deux systèmes les plus complets sont ceux de Chorsin (Saint-Bonnet-le-Courreau) et de La Morte (Sauvain). Le premier, à caractère vosgien, se traduit aujourd'hui par un paysage abrupt unique dans la région. Ses parois sont de véritables auges, avec des vallées suspendues qui tombent en cascades et des cirques, ceux des Planches et de Chorsin étant les plus importants de l'ensemble du socle granitique du Massif Central (Etlicher 1990). De nombreuses moraines encombrant la vallée, latérales comme celle du ruisseau de Cravassa, ou transversales. Le second, moins complet, montre une évolution poussée de ses cirques (Chioloup...), et deux moraines aux Champas. Bien alimenté depuis le plateau du Gros Fumé, ce système a édifié des accumulations pouvant atteindre une centaine de mètres et qui sont les plus imposantes de tout le massif. L'extension de ces vallées glaciaires, qui peuvent s'étendre jusqu'à 940 m d'altitude, suppose des conditions paléoclimatiques très rigoureuses,

la limite des neiges permanentes s'étant vraisemblablement abaissée jusqu'à 1280 m. lors du maximum glaciaire würmien. Ainsi, même s'il est moins marqué que dans les autres massifs du Massif Central, le glaciaire forézien a façonné durablement le paysage créant sur les sommets un ensemble de phénomènes granitiques dus à l'action du gel (Pierre Basane...) et sur les hautes chaumes des cuvettes, qui, lorsque les glaces se sont retirées, ont généré la formation des tourbières. Sur les versants, le creusement profond de vallées peut entraîner pour l'Homme soit des facilités de déplacement lorsqu'elles sont praticables, soit des difficultés car ces systèmes forment de véritables barrages lorsqu'il s'agit de longer les flancs du massif. L'âge de la déglaciation n'est pas connu avec certitude. Pour B. Etlicher (1990), elle a lieu avant le tardiglaciaire, peut-être vers 18 ou 20000 BP. De même, dans une étude récente sur le Cantal, Fr. Surmely et ses collègues estiment que le désenglacement du Massif Central a été précoce et a eu lieu avant le pléni-Würm, antérieurement à 15 000 BP (Surmely 2003).

### 1.1.3 : Le substrat rocheux

#### 1.1.3.1 : Les roches primaires

Le socle ancien des Monts du Forez est essentiellement formé de granite. Roche plutonique, elle dérive de magmas s'étant solidifiés très lentement à une grande profondeur sous l'écorce terrestre, sous une forte pression et à une température de 600 à 1000°C. C'est une roche entièrement cristallisée. Elle est constituée de cristaux de différents minéraux, souvent visibles à l'oeil nu (quartz, orthose, biotite), et qui ont en moyenne 2 à 5 mm. Le quartz s'y présente sous la forme de plages grisâtres irrégulières qui entourent les autres cristaux. Son aspect, proche de celui du sel, a un éclat gras et une cassure arrondie conchoïdale. L'orthose peut être blanche, rose ou rouge. Elle forme des cristaux irréguliers alternativement brillants ou mats. La biotite est formée de lamelles hexagonales noires à l'éclat mordoré (Foucault, Raoult 1984).

Le granite est une roche dont la résistance à l'écrasement est de 1500 kg par cm<sup>2</sup>. Comme tous les agrégats, sa résistance à la traction est faible (30 kg/cm<sup>2</sup>). Elle offre une bonne résistance aux agents atmosphériques mais une faible résistance aux brusques variations de température (Pomerol, Fouet 1952, 55). Les minéraux qui composent le granite se décomposent différemment face à une attaque chimique, le quartz étant le seul à résister et se retrouvant intact dans les formations détritiques et les roches sédimentaires. Le granite ne peut donc s'altérer que partiellement sous l'action chimique selon qu'il est plus ou moins constitué de quartz ou de minéraux fragiles. Outre ces attaques chimiques qui modifient leur minéralogie, les roches magmatiques subissent des désagrégations dues aux agents physiques naturels qui se résument à deux types d'actions : la disjonction structurale et la désagrégation granulaire. De la première résulte un réseau de failles (diaclasses) qui divisent la masse rocheuse en grands polyèdres généralement réguliers. Ces derniers ne se révèlent vraiment qu'après un début d'altération chimique. Celle-ci s'exerce d'abord le long des fissures qui guident l'infiltration des eaux et sépare peu à peu les masses intactes les unes des autres par des zones profondément désagrégées. Une fois dégagées par l'érosion, ces masses apparaissent avec des formes arrondies appelées boules. Ces dernières, dont le volume peut atteindre plusieurs dizaines de mètres cubes, s'amoncellent en coulées et en chaos où les roches perchées (dites Pierres aux Fées) sont nombreuses. De la seconde résultent les arènes qui se constituent lors de la dissolution des liens qui unissent les cristaux de la roche entre eux. Cette désintégration granulaire est souvent le résultat d'une altération chimique qui ne s'attaque qu'aux minéraux faibles du conglomérat minéral qu'est le granite. Enfin, les roches plutoniques sont soumises à l'action mécanique des agents naturels. Elle se fait généralement sentir au niveau des diaclasses, notamment à cause des racines des végétaux qui s'allongent

dans les fissures en les agrandissant, d'une part par une action mécanique, d'autre part par une action chimique en raison des acides qu'elles sécrètent (Pomerol, Fouet 1952).

Parmi les autres actions liées à des agents naturels, se trouvent aussi les mouvements de gélifraction, les roches plutoniques étant souvent parcourues de fissures remplies d'eau, ainsi que la cristallisation des sels variés se trouvant à la surface de la roche et qui entraîne la formation de cupules appelées tafonis. Le relief qui résulte des différentes altérations de cette roche massive qui n'admet qu'une tectonique cassante, est heurté et présente de larges plateaux séparés par de profondes diaclases. Le granite étant à peu près imperméable, le réseau hydrologique qu'il entraîne est très fourni en surface, les petites rivières ne parvenant pas à s'encaisser en raison de la forte cohérence de la roche. Les gorges des rivières plus importantes sont étroites et s'installent généralement dans une diaclase du socle cristallin (Guillemot 1986).

On trouve dans le Forez deux principaux types de granite, le granite d'anatéxie dit du Forez/Velay et les granites intrusifs (Bellon 1973 ; Etlicher 1990).

Le premier consiste en un énorme massif de granite de fond à cordiérite, monzonitique et granodiorite, très hétérogène et avec de nombreuses enclaves parfois de taille kilométrique. Il est traversé par de nombreux filons de quartz, clairs et riches en mica blanc. Son flanc oriental est recouvert par des panneaux de migmatites, roches incomplètement digérées lors de l'anatéxie. Cet ensemble résulte probablement de la refonte, au cours de l'orogénèse hercynienne, des parties les plus profondément affaissées du vieux socle anté-hercynien. Sa cristallisation a eu lieu à la fin du Carbonifère (Westphalien voire Stéphanien).

Les seconds se rencontrent à l'ouest et au nord des monts du Forez, car, s'ils recouvrent les Bois Noirs et les monts de la Madeleine, ils se prolongent aussi jusqu'à la faille de l'Hermitage, accident majeur qui fragmente la région de Boën à Thiers en passant par Noirétable. De nombreux plutons granitiques ont été identifiés dans ce secteur complexe, dont les trois principaux sont :

- la granodiorite porphyroïde qui affleure sur les points culminants tels que Pierre-sur-Haute. Grise, elle est riche en plagioclases et mica noir, et contient toujours du quartz.
- le granite de l'Hermitage, leucogranite à muscovite intrusif qui recoupe la granodiorite porphyroïde de Chalmazel.
- le granite de Chalmazel, à deux micas, très orienté, riche en enclaves de diorites. Grossier et clair, il s'étend surtout de part et d'autre de la commune éponyme et sur le versant occidental des monts. Il s'intercale par là même entre le granite du Forez/Velay et la granodiorite.

D'autres granites intrusifs se rencontrent, souvent en faibles lentilles, dans ce secteur perturbé des monts du Forez ; notamment celui de la Chambonie, près du village du même nom, plus sombre et plus calcique que celui du Forez/Velay, le granite de Saint-Julien-la-Vêtre, porphyroïde à biotite, ou encore le granite de Palogneux, petite lentille syntectonique. Au-delà de Noirétable se trouve le granite du Mayet-de-Montagne, porphyroïde et à biotite.

Ces roches intrusives sont des émanations d'un magma plus profond qui s'est élevé plus ou moins haut dans l'épaisseur des roches sus-jacentes, via de grandes failles, mais aussi en dissolvant les matériaux traversés. Ce magma intrusif peut, d'une part, modifier sur son pourtour les roches qu'il perfore et créer ainsi une étroite bordure métamorphisée de roches cornéennes (exomorphisme), d'autre part digérer les ensembles encaissants mais dont des parties non dissoutes mais modifiées persistent çà et là sous forme d'enclaves (endomorphisme). Ces deux actions du magma sur son entourage entraînent donc un métamorphisme de contact très marqué et, par là même, la présence locale de roches métamorphiques.

### 1.1.3.2 : Les roches volcaniques

Dans le Forez, la principale roche éruptive que l'on rencontre est le basalte. C'est une roche éruptive ignée, volcanique, de couleur foncée, de densité voisine de 3 et essentiellement composée de plagioclase, pyroxène et olivine. Elle appartient à la famille du gabbro. Cette roche volcanique a cristallisé en surface et, de ce fait, ne montre pas de cristaux, ou quelques cristaux noyés dans une matrice vitreuse, mais qui ne sont pas visibles à l'oeil nu. Roche basique qui contient moins de 50% de silice, le basalte est donc très fluide et a formé de vastes coulées à la suite des éruptions tertiaires et quaternaires. Les bombes basaltiques sont fusiformes en raison du mouvement de rotation qui leur est imprimé au moment de l'éruption, alors qu'elles sont encore fluides, et contiennent souvent un noyau granitique arraché au substratum. Il peut aussi se solidifier en filaments appelés "cheveux de Pélée". La résistance de cette roche à l'écrasement, bien que variable suivant son état, peut atteindre 5000 kg/cm<sup>2</sup>. Elle est donc essentiellement utilisée pour l'empierrement et la construction, d'autant plus que sa division en prismes facilite son extraction (Pomerol, Fouet 1952). Dans les basaltes anciens, les phénocristaux sont totalement altérés, et parfois même ont disparu. Leurs vacuoles sont alors remplies par divers minéraux tels que la silice, la calcite et les silicates d'aluminium. Comme les autres roches magmatiques (ignées), le basalte est essentiellement sensible à une désagrégation appelée hydrolyse, qui est le processus d'altération chimique des minéraux par l'eau météorologique, et qui entraîne une destruction partielle ou totale, une dissolution des composants chimiques et leur évacuation par l'eau. Cependant, le basalte étant basique (donc pauvre en silice), est plus sensible que les autres roches ignées acides à cette forme de désagrégation (Pomerol, Fouet 1952).

### 1.1.3.3 : Les roches sédimentaires

Dans le Forez, trois principales roches sédimentaires se rencontrent essentiellement dans la plaine et dans les zones de contact avec le horst. Ce sont le grès, les argiles et les marnes, des roches de surface qui, si elles ne représentent que 5% du volume de la lithosphère, couvrent 75% de la surface de la Terre. Elles sont le produit de l'accumulation de roches préexistantes, altérées mécaniquement ou chimiquement. Elles sont ensuite transportées puis déposées en lits ou bancs. Ces sédiments subissent alors généralement des transformations post-dépôt qui ont pour résultat de les indurer. Les processus, mécaniques ou chimiques, de désintégration des roches sont à l'origine de deux grandes familles de roches sédimentaires : les roches détritiques et non détritiques. Les premières sont classées selon la taille des grains qui les constituent : ainsi, lorsque ces derniers ont en majorité un diamètre supérieur à 2 mm, on les classe dans la famille des rudites dont les roches sont appelées brèches ou conglomérats. Les arénites, meubles ou consolidées, ont des éléments compris entre 0,16 et 2 mm. Lorsqu'elles sont consolidées, on les appelle grès. On les trouve dans les strates inférieures du remplissage du bassin d'effondrement du Forez. Enfin, lorsque le diamètre des grains est inférieur à 0,16 mm, on les classe dans la famille des lutites qui, si elles sont consolidées, sont appelées argilites, et qui, non consolidées, forment les argiles. Elles se trouvent aussi en abondance dans la plaine du Forez. Parmi les roches sédimentaires non détritiques, on distingue les calcaires, les dolomites, les évaporites, les dépôts ferrifères, les silices, les phosphates, les charbons et les pétroles. Elles ne sont pas ou peu représentées dans le Forez, à l'exception de quelques bancs de calcaire et quelques poches de silice dans la plaine (Ferdrière 1999a).

Les argiles sont des roches souvent meubles, sans feuilletage apparent. Elles sont constituées de minéraux argileux mais aussi d'impuretés minérales ou organiques qui leur donnent des couleurs variées (blanches, grises, bleues ou noires, jaunes, rouges, brunes ou verdâtres). Grasses au toucher, souvent brillantes à la cassure, de très faible dureté, elles sont avides

d'eau. Cependant, bien que leur porosité soit importante, elles sont imperméables en raison de la taille de leurs pores qui ne permet pas la circulation de l'eau. Elles acquièrent une certaine dureté lorsqu'elles se dessèchent et perdent leur eau de constitution. La majeure partie des argiles découlent de la décomposition par altération des minéraux silico-alumineux qui entrent dans la composition des roches cristallophylliennes, mais elles peuvent aussi provenir de la reprise d'anciens sédiments argileux ou de la dégradation d'autres argiles. Ces particules détritiques sont généralement transportées par les cours d'eau et déposées dans les zones de sédimentation. Selon la force de l'agent de transport, elles peuvent se déposer dans les lits des rivières (alluvions), les lacs, les zones côtières, les mers ou même être entraînées jusque dans les grandes fosses océaniques. Sous l'action de fortes pressions, notamment tectoniques, elles se transforment en schistes. Elles sont rarement pures et sont souvent mélangées à des grains de quartz (argiles sableuses) ou à du carbonate de calcium (argiles calcaires, marnes) (Ferdrière 1999a).

Les marnes sont des roches sédimentaires à grain fin, très tendres, dont les composants essentiels sont le carbonate de calcium (de 25 à 80%) et l'argile. Moins compactes que le calcaire, faisant toutefois effervescence aux acides dilués, elles se présentent sous forme souvent terreuse, parfois plus indurée. Leur cassure est conchoïdale, elles se débitent en boules ou en plaquettes. Souvent fossilifères, elles sont abondantes dans les formations mésozoïques, en association avec des calcaires. Elles présentent toutes les couleurs possibles et peuvent être mélangées à d'autres roches détritiques (marnes sableuses, dolomitiques, glauconieuses...) (Ferdrière 1999a).

Le grès est une roche sédimentaire siliceuse qui résulte de la sédimentation naturelle d'un sable où les grains de quartz sont dominants. C'est une roche très courante dans les séries sédimentaires où elle se trouve en bancs plus ou moins réguliers, ou en lentilles. Sa couleur est généralement claire, blanc jaunâtre à grisâtre, mais son ciment peut être coloré par des oxydes de fer en jaune, rouge ou vert. On classe les grès selon la taille de leurs grains (grès grossiers, moyens, fins, très fins), la nature de leur ciment (à ciment calcairifère, à ciment dolomitique, à ciment siliceux - grès quartzeux, à ciment ferrugineux, à ciment pélitique), la présence d'éléments particuliers tels que des fossiles (grès coquillier, grès lamachellique), des micas (grès micacés), des feldspaths (grès feldspathiques ou arkosiques), des débris de roches (grès lithiques) et glauconie (grès glauconieux). Lorsque leurs grains sont intimement soudés et se distinguent mal à la fois les uns des autres et du ciment, on les appelle quartzite. La porosité des grès est assez importante et varie en fonction de leur cimentation. Leur désagrégation donne des sédiments arénacés (Ferdrière 1999a).

A la suite de Gruner (1857), Duclos, dans sa thèse (1967), définit quatre étages sédimentaires dans la plaine du Forez (fig. 6).

Le premier, qu'il appelle "étage feldspathique de base", se concentre autour de la plaine au nord, à l'ouest et au sud, au contact avec le horst du Forez. Il est d'ailleurs à rapprocher au début du mouvement de surrection de ce dernier. Il est constitué d'argiles rouges, sableuses et à galets, qui proviennent de l'érosion simultanée du socle et de la carapace latéritique. Ces argiles sont recouvertes par une épaisse série de sables et de sables argileux auxquels succèdent des argiles puis des marnes et des calcaires. L'étude des éléments détritiques permet de définir deux principaux apports, le premier périphérique par ruissellement, le second torrentiel, avec toutefois dans les deux cas des matériaux transportés sur de courtes distances. Le second, dit "étage des grès de Veauche", décrit approximativement une auréole à l'intérieur de celle du premier étage. Elle se divise en deux parties, l'une poursuivant la sédimentation calme de l'étage précédent, avec une série de petits épisodes carbonatés de plus en plus rapprochés et l'apparition de lits sableux dans les zones argileuses non carbonatées, l'autre émergeant brusquement par un dépôt de sédiments détritiques grossiers

liés à un double apport torrentiel et fluvial, avec un transport court. Cette seconde phase est caractérisée par d'épaisses couches de sables argileux, de grès, d'argiles sableuses puis d'argiles plastiques.

Le troisième étage "des sables quartzeux", s'étale au nord de la plaine pour disparaître rapidement au sud. Il est formé d'une succession de séquences sédimentaires assez régulières débutant toutes par des sables pour s'achever par des argiles plus ou moins sableuses. Ces parties sableuses sont nettement plus quartzeuses que celles des étages précédents. Une double alimentation semble en être la cause, avec deux origines de matériaux, l'une provenant sans doute du socle, l'autre d'une reprise des sédiments déposés précédemment.

Le dernier étage, ou "étage des marnes vertes", qui se répartit sur la majorité du versant est de la plaine, est séparé du précédent par une surface d'érosion nette. Il est marqué par la reprise de la sédimentation détritique très irrégulière. Il se poursuit par de puissantes couches d'argiles vertes qui deviennent ensuite calcaires et dolomitiques puis se transforment enfin en de véritables marnes dolomitiques. Elles contiennent alors souvent de la pyrite, du gypse et de l'analcime.

Enfin, c'est sous l'appellation "formations fluviales anciennes" que sont groupées toutes les terrasses fluviales à galets qui affleurent assez largement dans la plaine, à proximité des lits actuels de la Loire et de ses affluents. Une partie semble être contemporaine des argiles vertes du quatrième étage.

#### 1.1.4 : Conclusion

Actuellement, les exploitations minérales du Forez se limitent à des carrières de granite à Montbrison et à Cezay et des carrières de basalte sur les cônes volcaniques les plus importants (Saint-Georges-Haute-Ville, Mont d'Uzore). Les minéraux métalliques sont relativement abondants. Les principaux que l'on peut rencontrer dans le département de la Loire sont "le minerai de fer oxydé, les pyrites ferrugineuses et arsenicales, l'or natif, le plomb sulfuré, la blende, le cuivre pyriteux et l'antimoine sulfuré" (Grüner 1857), mais tous ne sont pas présents dans la région forézienne. Le plomb sulfuré (galène) y est le plus répandu et beaucoup de terrains renferment de la pyrite dont les filons peuvent parfois affleurer. Les Monts du Forez contiennent un plomb argentifère particulièrement exploité dans la région de Saint-Martin-la-Sauvété, où des traces d'exploitations anciennes ont été repérées (Dumoulin 2004).

Enfin, Le Forez appartient au grand ensemble géologique qu'est le Massif Central. Il développe des particularités dans sa formation qui sont semblables à celles de diverses régions voisines, telles que la plaine roannaise et celle d'Ambert pour les zones basses, la Margeride, la Madeleine et le Livradois pour la zone de moyenne montagne. Cette ressemblance permettra de rechercher d'éventuelles similitudes dans les conditions de peuplement de ces régions proches géographiquement et géologiquement.

## 1.2 : Le climat forézien

### 1.2.1 : Les grandes étapes de l'évolution climatique

Le Quaternaire est l'ère géologique la plus récente de l'histoire de la Terre. Elle se divise en deux périodes, l'Holocène et le Pléistocène, cette dernière se subdivisant elle-même en un Pléistocène inférieur, moyen et supérieur. Elle se caractérise par l'épanouissement de l'être humain et par les importantes fluctuations climatiques qui s'y succèdent (de Lumley 1976 ; Magny 1995 ; Leroy-Gourhan 1997).

Le Pléistocène inférieur, qui se situe approximativement entre 1 800 000 et 1 200 000 ans BP, débute par la phase interglaciaire Donau-Gunz. Il s'agit d'un réchauffement climatique durable, période pendant laquelle les inlandsis sont très réduits -ou ont disparus- et où le

climat, aux latitudes moyennes, est aussi chaud voire plus chaud que l'actuel. Evolue alors le plus ancien représentant du genre *homo*, l'*Homo Habilis*, qui développe la première civilisation du Paléolithique ancien. Entre 1 200 000 ans et 700 000 ans BP, la Terre connaît une nouvelle glaciation, de Gunz, qui se subdivise en deux stades froids.

Le Pléistocène moyen débute vers 700 000 ans BP par le stade interglaciaire Gunz-Mindel qui perdure jusqu'à 650 000 ans BP. Lui succède la phase glaciaire du Mindel jusqu'à 350 000 ans BP, puis une seconde période interglaciaire, de Mindel-Riss, qui, comme la précédente, s'étend sur une période de 50 000 ans, et une seconde glaciation, dite de Riss, qui s'étend de 300 000 à 130 000 ans BP. C'est vers 1 500 000 BP que l'*Homo Erectus*, qui dérive sans doute de l'*Habilis*, fait son apparition. Il perdure jusque vers 300 000 et c'est à lui que revient la domestication progressive du feu. Au cours de la glaciation rissienne, il évolue en *Homo Sapiens Néanderthalis*, principale civilisation du Paléolithique moyen européen.

Le Pléistocène supérieur commence, vers 130 000 ans BP, par la phase interglaciaire de Riss-Würm qui s'étend jusqu'à 110 000 ans BP. Vient ensuite la dernière glaciation du Quaternaire, celle de Würm, qui se poursuit jusqu'à 10 000 ans BP. Durant ce dernier stade se situe le maximum glaciaire, au cours du deuxième Pléniglaciaire soit vers 18 000 ans BP. C'est vers 40 000 / 30 000 ans BP que l'on situe le passage au Paléolithique supérieur. Il marque un important changement dans l'évolution humaine avec, en Europe, l'apparition de l'*Homo Sapiens Sapiens*. Entre 40 000 BP et le maximum glaciaire vont se succéder trois faciès culturels qui sont le Chatelperronien, l'Aurignacien et le Gravettien, tandis que ce sont les hommes du Solutréen qui ont affronté le deuxième Pléniglaciaire.

La période d'oscillations climatiques postérieure à ce maximum glaciaire, le Tardiglaciaire, située entre 16 000 et 10 000 ans BP, se subdivise en quatre sous périodes durant lesquelles se succèdent des moments froids et des moments tempérés. Le premier est le Dryas ancien, 16 000 à 12 700 ans BP (soit entre 15 967 et 13 003 avant notre ère), au cours duquel se développe la culture magdalénienne. S'ensuivent les phases tempérées et instables du Bølling et de l'Allerød (12 700 - 11 000 ans BP soit entre 13 003 et 10 968 en datation calibrée), puis de la dernière phase froide du Dryas récent (11 000 - 10 000 ans BP, ou 10 968 - 9230 ans avant notre ère). Le Paléolithique supérieur s'achève entre 13 000 et 12 000 ans BP pour laisser la place à l'Épipaléolithique.

C'est à la fin du Tardiglaciaire que la Terre entre dans l'Holocène et dans le Postglaciaire. Cette phase climatique, qui débute vers 10 000 BP, se divise en six sous périodes. La première est le Préboréal qui se caractérise par un changement climatique très important, marqué en Europe par l'extension des forêts de résineux. L'Europe moyenne est envahie par le pin qui, suivant les régions et l'altitude, peut être accompagné de bouleau, noisetier, aulne, chêne et autres arbres des climats tempérés. Une partie de la faune glaciaire disparaît. Le renne remonte vers le grand Nord et les derniers mammoths s'éteignent en Sibérie. Si le cheval, le bison et le boeuf survivent, ils sont privés des grandes steppes et leur nombre baisse fortement au profit d'espèces adaptées à la forêt comme le sanglier et les cervidés. Cette phase s'étend de 10 000 à 9000 ans BP, soit de 9230 à 8030 avant notre ère. Le Boréal le remplace. En Europe moyenne, il est caractérisé botaniquement par une forte extension du noisetier au détriment des pinèdes. Un certain temps sera nécessaire par la suite aux arbres à grand développement pour regagner le terrain sur les espèces pionnières. Cette phase chaude s'étend de 9000 à 8000 ans BP, soit de 8030 à 6835 avant notre ère. C'est durant cette période, au Moyen Orient, qu'apparaissent les premières atteintes à la couverture végétale dues aux premiers pasteurs et agriculteurs tandis que l'Europe est occupée par les derniers chasseurs du Mésolithique.

L'Atlantique ancien (de 8000 à 6000 BP ou de 6835 à 4872 avant notre ère) et l'Atlantique récent (de 6000 à 4700 BP ou de 4872 à 3416 avant notre ère) sont une succession d'alternances humides et sèches pouvant connaître des températures vraisemblablement supérieures à celles d'aujourd'hui. Botaniquement, ces phases sont marquées, en Europe occidentale, par la prédominance de chênaie mixte. C'est vers 6000 / 5500 avant notre ère que le Néolithique ancien se développe en Europe, remplacé vers 4800 par le Néolithique moyen.

La période suivante, le Subboréal, se caractérise par un refroidissement général accompagné d'un accroissement du taux d'humidité qui engendre une grande diversification de la végétation et l'augmentation de l'aulne, du sapin et du hêtre. Si elle est encore peu marquée en Europe occidentale, l'influence humaine sur le couvert végétal est bien présente sur tout le pourtour méditerranéen. Cette phase s'étend de 4700 à 2700 ans BP, soit de 3416 à 827 avant notre ère. Plusieurs faciès culturels se succèdent, le Néolithique final, le Chalcolithique puis les Ages du Bronze ancien, moyen et final.

La dernière période de la chronologie pollinique de l'Holocène est le Subatlantique, dans lequel la Terre se situe encore. Il débute vers 830 avant notre ère et est d'abord marqué par une augmentation du froid et de l'humidité qui vont s'atténuer par la suite, avec cependant de légères variations dont la plus importante s'est située entre 1200 et 1500 ans de notre ère et qui porte le nom de "petit âge glaciaire".

#### 1.2.2 : Le climat actuel des Monts du Forez (fig. 7)

##### *Un climat continental*

Le Forez connaît au point de vue climatique une dualité très nette liée à l'organisation géographique de ses reliefs. Ainsi, un grand fer à cheval ouvert vers le nord et limité par une ligne de crête enferme un vaste bloc central. Ce dernier joue le rôle de piège à froid et connaît des températures très basses l'hiver, tandis que l'été, il enferme la chaleur et les températures y sont très élevées. A contrario, les versants externes du fer à cheval connaissent des conditions climatiques plus tempérées et reçoivent d'abondantes précipitations qui ne parviennent pas au bloc central. Ainsi, contrairement aux chaînes méridionales et occidentales du Massif Central, soumises à un climat de type océanique marqué par une forte pluviosité, des températures tempérées et des saisons peu marquées, les monts du Forez, par leur position méridienne et leur éloignement des deux principales sources de douceur et d'humidité que sont l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, ont un climat à caractère continental (Suchel 1991). Une forte amplitude thermique, des hivers secs et rigoureux, des étés lourds et orageux et de fréquentes inversions thermiques sont les principales caractéristiques du climat forézien (Suchel 1984). En effet, les Monts d'Auvergne et le Massif des Cévennes, qui s'élèvent à l'ouest et au sud, forment de véritables barrières qui arrêtent les précipitations. Ce sont essentiellement des pluies peu abondantes venues du nord/ouest qui parviennent aux monts du Forez. Elles sont généralement accompagnées de vent glacial et de températures peu élevées. C'est pourquoi le principal apport en eau de pluie que reçoivent les monts du Forez se fait sous forme d'orages d'été généralement violents. Les températures sont globalement marquées par une très grande amplitude thermique, ce qui se traduit par des hivers très froids, entretenus par des vents de secteur nord/ouest, et par des étés chauds et orageux (Staron 1993).

##### *Une opposition est-ouest*

Par sa position méridienne, le massif du Forez s'élève comme un rempart aux vents porteurs de pluies, ce qui se traduit par une opposition très marquée entre son flanc occidental et son flanc oriental. En effet, les précipitations sont beaucoup plus abondantes sur le côté ouest

perpendiculaire à la circulation atmosphérique majeure. C'est essentiellement au bas des versants que cette différence est la plus sensible car, en raison d'un effet de foehn, le piémont du flanc oriental est privé de précipitations. L'air doux chargé d'humidité et venant de l'ouest, en franchissant la barrière montagneuse, se refroidit. Il y a alors surplus d'humidité, ce qui entraîne des précipitations. Une fois les sommets passés, l'air se réchauffe, redevient humide, et les précipitations s'arrêtent, épargnant le piémont oriental. Sur les sommets, durant la saison froide, les chutes de neige sont plus abondantes sur la face au vent. La durée de l'enneigement au sol est en revanche beaucoup plus longue à l'est où la neige s'entasse, poussée par les vents. La puissance de ces vents froids provoque une baisse des températures d'un versant à l'autre : le piémont occidental joue le rôle de piège à froid, emprisonnant et retenant les vents, alors que, grâce à l'effet de foehn, le côté oriental est mieux protégé. Ce même effet de foehn provoque des étés beaucoup plus chauds, lourds et étouffants, dans le bassin montbrisonnais que dans celui de Marsac sur le versant opposé. Ainsi, les monts et la plaine du Forez ont un climat continental, aux précipitations peu abondantes et essentiellement estivales en raison d'un effet de foehn créé par la position méridienne des monts (Suchel 1991).

### 1.2.3 : Conclusion

D'un point de vue climatique, les Monts du Forez se caractérisent, de nos jours, d'une part par un climat continental à forte amplitude thermique, hivers rigoureux, été chauds et orageux dans la plaine et sur le piémont oriental tandis que les précipitations deviennent de plus en plus abondantes avec l'altitude, et d'autre part par une forte opposition entre le flanc occidental et le flanc oriental, celui-ci bénéficiant, ou plutôt subissant, un effet de foehn handicapant puisqu'il éloigne les précipitations. C'est pourquoi les principales ressources en eau, du moins sur le versant oriental et dans le bassin de Montbrison, surviennent l'été sous forme d'orages violents, parfois dévastateurs lorsqu'ils engendrent de la grêle. Ces particularismes climatiques sont importants puisque c'est d'eux que découle le système hydrographique et hydrologique des Monts et de la Plaine du Forez. D'origine naturelle, ils ont vraisemblablement peu varié depuis le début du Subatlantique et ont sans doute fortement conditionné l'installation des diverses sociétés humaines qui se sont succédées dans la région.

## 1.3 : L'eau dans le Forez

### 1.3.1 : Hydrographie

La plaine du Forez se caractérise par la présence en son centre du fleuve Loire, lequel s'écoule du sud vers le nord. Il constitue le principal cours d'eau de la région, auquel il faut ajouter ses nombreux affluents. Les principaux se trouvent sur la rive gauche du fleuve et sont, du sud au nord, la Mare, le Lignon, l'Anzon, l'Aix, le Renaison et la Teyssonne. Ceux de la rive droite sont l'Ondaine, le Furan, la Coise, la Toranche, la Loise, le Rhins, le Gand et le Sornin (fig.8). Leur présence s'explique par l'importance relative de la pluviosité montagnarde, l'imperméabilité de la plupart des sols et le relief escarpé des monts du Forez. Sur le sommet de ces derniers se crée un réseau en étoile de petites sources à l'eau acide. Lorsqu'un léger accident dans le relief entraîne la stagnation de leur eau, il se forme une tourbière, phénomène typique des hautes chaumes foréziennes. En l'absence d'obstacle naturel, ces sources, saisonnièrement bien nourries par un régime pluviométrique relativement élevé, s'unissent en de nombreux torrents qui viennent eux même alimenter de plus gros cours d'eau comme l'Aix ou le Lignon, ou encore leurs affluents l'Onzon et le Vizézy. On rencontre enfin dans la plaine de nombreux étangs. Si les premiers, comme les étangs du Roi en Uzore, sont aménagés dès le XII<sup>ème</sup> siècle par les Comtes du Forez, ou au

XVème siècle comme ceux de Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Sainte-Agathe-la-Bouteresse ou Boën-sur-Lignon, ce n'est qu'au XVIIIème siècle qu'ils se multiplient, passant d'une cinquantaine à plus de 450. Parallèlement, le canal du Forez est créé. Il sillonne la région de Montbrison et sert encore aujourd'hui à alimenter en eau les champs cultivés. C'est en 1854 que le comte de Percigny engage un plan d'assèchement de la plaine qui entraîne la suppression de la plupart des étangs. Seuls 30 à 45 % d'entre eux sont encore en eau aujourd'hui. Pourtant, la pisciculture forézienne en eau close reste actuellement une des plus importantes de France (Lapeyre-Uzu 2003).

### 1.3.2 : Hydrologie

Avec une moyenne de 36.8 m<sup>3</sup> par seconde, le débit médiocre et capricieux de la Loire se traduit par de fortes crues imprévisibles. Ces dernières ne se font pas à la fin de l'hiver, lors de la fusion nivale, car le couvert neigeux des monts du Forez et de ceux du Lyonnais est trop faible et n'entraîne qu'une action très modeste sur le cours d'eau et ses affluents. Aussi, ces derniers ne réagissent violemment que lors de précipitations à la durée et à l'intensité exceptionnelles, essentiellement lors d'orages d'été ou de longues pluies d'automne. Les nombreuses rivières qui viennent rejoindre le fleuve tout au long de son cours ont pour particularité d'être de faible longueur, d'alimentation réduite et d'écoulement rapide. On observe en outre un phénomène hydrologique intéressant : il s'agit des sources d'eaux minérales qui jaillissent en bordure des monts du Forez, du Beaujolais, du Lyonnais et de la Madeleine. Leur formation est souvent liée à celle des volcans, surtout au pied des monts du Forez. On en dénombre douze sur l'ensemble du département de la Loire (Duclos, 1967).

### 1.3.3 : Conclusion

Le système hydrique du Forez est directement lié aux conditions géologiques et climatiques. Les précipitations sont relativement abondantes sur les sommets qui bénéficient notamment d'un enneigement moyen, mais prolongé par la présence de congères formées par les vents d'ouest dominants, et surtout de puissants orages estivaux. Ainsi, si l'effet de foehn entraîne une forte diminution des précipitations sur le piémont oriental et dans la plaine de Montbrison, les affluents de la rive gauche de la Loire sont relativement bien alimentés puisque la plupart d'entre eux prennent naissance sur les hauteurs. Sur les pentes, se trouvent essentiellement des rivières en méandres, aux chenaux profonds et étroits liés à la présence d'un épais couvert forestier sur les flancs de leur bassin-versant. Elles ont un dynamisme assez faible et connaissent peu de crues débordantes destructrices. Elles déposent sur leurs abords un limon fertile, mais de peu d'étendue. Elles sont favorables à la pisciculture (brochets, perches...). Les gués y sont rares, mais elles sont aisément franchissables par des ponts. Elles sont donc, lorsqu'elles ne sont pas trop encaissées, favorables à l'implantation humaine. Sur le piémont et en bordure de la plaine, où le sous-sol est souvent imperméable (pseudo-gley), ces cours d'eau peuvent parfois se transformer en petites rivières en tresse avec une bande de tressage réduite constituée de galets et des chenaux sinueux peu profonds. Elles sont aisément guéables et favorables à la pêche (Ferdrière 1999a). Quant à la plaine, qui ne fait que très faiblement partie de l'échantillon territorial, elle bénéficie pour sa part du fleuve Loire aux terrasses fertiles et de ses affluents.

## 1.4 : Les sols foréziens

### 1.4.1 : Altération des roches et des minéraux

La pédologie a pour but l'étude des phases de l'évolution d'un sol (Duchaufour, 1991). En effet, il ne s'agit pas d'un milieu inerte et stable mais qui se forme, se développe et évolue sous diverses influences telles que le climat, la végétation ou l'action humaine. Ses propriétés

physiques, chimiques et biologiques sont donc évolutives et un sol, d'autant plus s'il est cultivé, est un milieu en équilibre souvent fragile qui résulte de plusieurs milliers d'années d'évolution. L'apport de son étude à l'archéologie permet, en prémisses à une prospection, de déterminer des secteurs favorables à l'implantation humaine et d'orienter les recherches dans ces régions, les secteurs a priori moins favorables pouvant être abordés plus rapidement. De plus, l'étude pédologique d'un milieu permet d'établir un rapport entre la carte de répartition des sols agricoles actuels et celle des vestiges archéologiques, afin de déterminer s'il y a eu ou non continuité d'occupation de ces terrains. Enfin, replacer les sociétés successives dans leur cadre naturel permet d'évaluer les possibilités d'un milieu en terme de ressources et de conditions d'implantation, ainsi que les conséquences de l'action humaine sur celui-ci.

Pour cela, la pédologie s'intéresse aux processus fondamentaux de l'altération des minéraux, qui peuvent être de deux types : soit physiques (micro-division de particules grossières ayant pour résultat la transformation d'une roche en une autre), soit chimiques (qui mettent en jeu un ou plusieurs agents tels que l'eau, les acides minéraux ou organiques, l'oxygène). Les sols qui découlent de ces altérations peuvent être identifiés selon leur granulométrie. Elle correspond à la répartition par diamètre de leurs particules qui sont classées d'après une convention internationale. La taille de ces particules minérales entraîne plusieurs types de textures : sableuses, limoneuses, argileuses ou équilibrées.

Les minéraux, quant à eux, se répartissent en plusieurs familles. La première regroupe les minéraux primaires (ou silicatés) qui caractérisent les roches éruptives. Le plus abondant est le quartz, qui est plus ou moins inaltérable. Après lui viennent les silicates, qui sont composés d'un mélange de silice et d'alumine, ce qui donne lieu à des structures de différents types : structures en îlots isolés (olivine ou péridot), structures en chaînes ou en bandes (pyroxènes et amphiboles), structures en feuillets (phyllosilicates et micas) structures en trois dimensions (tectosilicates et feldspaths). Les deux premiers, dits minéraux ferromagnésiens, s'altèrent facilement et rapidement en libérant beaucoup de fer et de magnésium, ainsi que souvent du calcium. Le troisième s'altère sans transformation, par perte de potassium. Le quatrième offre une résistance variable à l'altération suivant sa teneur en silice.

La seconde famille de minéraux rassemble ceux qui sont dits "accessoires" et qui figurent souvent aux côtés des primaires dans les roches ignées. Certains jouent un rôle important dans la fertilisation des sols, d'autres leur fournissent des oligo-éléments. Une troisième famille rassemble les minéraux des roches sédimentaires. En effet, si celles-ci possèdent la plupart des minéraux primaires, elles contiennent aussi d'importantes quantités d'argiles qui résultent d'une altération antérieure. Carbonates de calcium et dolomites sont donc particuliers aux roches sédimentaires.

Les roches connaissent une altération étroitement liée à leur structure minérale, leur granulométrie, et leur dureté. Les magmatiques les plus riches en silice sont appelées "acides" (granite, granodiorite, rhyolithe, dacite), les plus pauvres "basiques" (gabbro, péridérite, andésite, basalte). Leur principal processus d'altération est l'hydrolyse, c'est-à-dire la décomposition par l'eau, très souvent activée chimiquement par la présence d'éléments actifs dissous. Les roches acides sont plus résistantes à l'altération que les basiques. Les premières donnent naissance - sous climat tempéré - à des composés solubles ou amorphes, et à une faible quantité d'argiles de transformation. Les secondes sont plus favorables à la formation d'argiles. Enfin, les roches d'épanchement (microlithiques ou vitreuses) s'altèrent souvent très rapidement par hydratation de leurs minéraux et engendrent un silicate paracristallin (l'Allophane). Les roches sédimentaires se distinguent en trois grandes catégories : les clastiques (riches en silices et en silicates, mais pauvres en carbonates), les calcaires (où le carbonate de calcium est dominant) et les mixtes (qui contiennent une part équivalente de silicates et de carbonates). Ces catégories s'altèrent très

différemment : les roches clastiques (argiles, marnes, loess, limons et sables pour les meubles, argilite, ardoise, pétite et grès pour les consolidées, quartzites et meulières pour les durcies) sont essentiellement touchées par le processus d'héritage d'où il résulte que la granulométrie du sol est très proche de celle du matériau d'origine. Pour les roches riches en calcaire (craie, calcaire fin, tuf, calcaire oolithique et corallien, marbres cristallins), le processus mis en jeu et le résultat de l'altération diffèrent considérablement en fonction de la nature et de la dureté de la roche. Il en va de même pour les roches mixtes (calcaire marneux et gréseux, molasse, marbre argilo-calcaire, meulière calcaire).

#### 1.4.2 : Les sols du Forez

Sur les hauteurs du horst, que l'on appelle les hautes chaumes, la désagrégation du granite a entraîné la formation de diverses arènes. La plus répandue est l'arène à blocs. Elle est constituée d'une matrice sablo-limoneuse où le sable est toujours nettement dominant, tandis que le limon ne représente qu'une vingtaine de pour cent. La teneur en argile y est toujours très faible. La taille des blocs est variable car elle dépend de l'espacement des diaclases dans le socle granitique. La compaction de cette matrice est en général très forte sur les Monts du Forez, pouvant atteindre 30 à 60 cm d'épaisseur, ce qui altère la perméabilité de ces arènes et s'oppose aussi à la pénétration des racines végétales qui en sont réduites à n'utiliser que les horizons supérieurs du sol. Les arènes de ruissellement sont quant à elles des formations avec ou sans blocs mais dont la matrice est exclusivement sableuse. Elles sont très abondantes au-dessus de 1350 m. d'altitude où elles sont le témoignage de l'intense activité de la circulation des eaux de surface. Ces formations sont souvent épaisses de 50 cm ou plus dans les secteurs proches des névés. Enfin, les arènes à blocs saillants sont caractérisées par leur abondance de gros blocs concentrés en surface. En effet, l'alimentation en blocs ne se fait ici non pas par la base mais par des tors sommitaux qui sont des noyaux rocheux enracinés, de taille décamétrique ou hectométrique. Dans la mesure où les zones à tors sont en général des secteurs où l'espacement des diaclases est important, les blocs en surface sont toujours de grande taille. Le massif de granite porphyroïde ou de Chalmazel favorisent leur développement. Parmi les autres formations que l'on rencontre sur les hautes chaumes, on trouve les guirlandes de blocs qui se développent autour des principaux sommets. Leur progression résulte de la combinaison de la gélifraction et de la neige au pied des tors. Les blocs y sont toujours métriques ou plurimétriques, revêtant souvent la morphologie de grandes dalles. Ces milieux, où se développe une végétation spécialisée, sont surtout situés au-delà de 1450 m. d'altitude (Etlicher 1993).

Les sols qui se développent sur ces arènes sont en général peu évolués, faibles en calcium et imperméables. On rencontre parfois, très localement, des sols hydromorphes organiques, les tourbières, qui se créent dans des dépressions mal drainées, et où la végétation est essentiellement composée d'une mousse (*sphagnum*) qui donne naissance à une tourbe très acide. Là où le socle granitique affleure se développe un ranker, c'est à dire une couche de matière organique partiellement humifiée et mêlée à des débris de granite. Il repose sans transition sur la roche mère non altérée. Il est généralement recouvert par de la lande ou de la prairie. A plus basse altitude, sous couvert forestier, se rencontre un ranker d'érosion qui ne se maintient que sur de fortes pentes soumises à une érosion intense. Il a partout ailleurs tendance à évoluer vers des sols bruns acides. Ces derniers sont composés d'un premier horizon, superficiel, qui correspond à un mull peu épais à structure grumeleuse et dont la limite inférieure est peu distincte. Le second horizon est un niveau d'altération coloré en brun par des oxydes de fer, dont la structure est polyédrique et dont l'épaisseur varie entre 25 et 150 cm. La matière organique ne s'accumule guère dans ces sols dont l'acidité est moyenne, avec un pH variant entre 5 et 6. Ce sont souvent des sols caillouteux défavorables à la

croissance végétale. Ils contiennent peu d'argile et leurs réserves en eau sont souvent très faibles. Ils sont généralement voués aux forêts et aux prairies, mais en bas de pente, ces sols bruns sont moins acides et plus profonds, et en règle générale plus favorables à l'agriculture (Boulaine 1970).

Dans la plaine, les sols sont essentiellement des varennnes, qui présentent de multiples variantes, mais qui sont dans tous les cas des sols acides dont le pH est le plus souvent inférieur à 6, généralement sans potasse, ni calcaire, ni acide phosphorique, et pauvres en matières organiques. Elles se répartissent en plusieurs types : les varennnes légères apparaissent souvent comme des sols lessivés de la classe des sols lessivés à mull. Ils sont constitués par un premier horizon humifère à mull mésotrope semblable à celui des sols bruns. L'horizon suivant se subdivise en un horizon appauvri en argile et en fer, de couleur plus claire, et en un horizon enrichi de ces deux éléments de couleur plus vive. Ces sols lessivés se rencontrent surtout sur des roches sédimentaires meubles riches en limons. Ils sont peu favorables à la végétation qui n'y trouve aucune ressource. Les varennnes moyennes sont pour la plupart des sols à pseudogley, hydromorphes, caractérisées par des phénomènes de réduction ou de ségrégation locale du fer, liés à une saturation temporaire par l'eau, provoquant un déficit en oxygène. Leurs caractères résultent ainsi d'un fragile équilibre entre la profondeur de l'horizon imperméable et la position topographique. Généralement moins acides et plus riches en azote que les varennnes légères, ce sont cependant des sols peu favorables à la vie végétale. Enfin, les varennnes lourdes sont des stagnogley. Sols hydromorphes souvent gorgés d'eau, où la nappe perchée, plus acide et plus réductrice que celle des pseudogley, dure pratiquement toute l'année. Ils sont eux aussi peu favorables à la végétation car ils restent inondés à la moindre précipitation, même en pleine saison végétative (mai-juin). On rencontre pourtant aussi dans la plaine des sols alluviaux et alluviaux à gley. Ce sont des sols jeunes qui se développent sur les alluvions récentes de la Loire et de ses affluents. Ils offrent une grande importance économique et agricole car ils sont très favorables à la végétation. Il s'agit en effet le plus souvent de terre fine à forte dose de sable, généralement argilo-sableuse sur les alluvions de rivière, plus grossière sur celles de la Loire. Il existe enfin dans la plaine des sols très localisés qui se développent sur les édifices volcaniques en basalte. Ce dernier, en se désagrégant, produit un terreau noir, léger, à grains très fins, riche en calcium et en fer. Après oxydation, ce terreau forme un excellent humus noir, léger et riche en chaux. Il est malheureusement peu épais car les volcans du Forez sont anciens et de petite taille. Leur pente, généralement raide, reste aride et nue car les eaux de ruissellement entraînent l'humus qui se dépose non pas au pied des cônes, souvent encombré d'éboulis, mais au-delà, aussi loin que peuvent l'emporter les eaux de pluie (Tomas 1971).

#### 1.4.3 : Conclusion

L'étude pédologique du versant oriental du horst et de la plaine du Forez a permis de déterminer l'existence de huit grands groupes de sols. Ceux qui se trouvent sur les sommets des monts sont de trois types : sols sur arènes granitiques pauvres en calcium et imperméables, très peu propices à la végétation et couverts par de la lande ; rankers mêlant des débris de granite à une fine couche de matière organique partiellement humifiée, eux aussi peu favorables à la végétation et recouverts par de la lande ou de la prairie, pouvant cependant sur les pentes posséder un couvert forestier ; enfin des sols hydromorphes organiques très acides où seule une végétation spécialisée se déploie, et totalement incultivables. Sur les pentes se trouvent des sols bruns acides, caillouteux et peu argileux, sans réserve d'eau. Ils sont surtout propices à un couvert forestier, éventuellement à la prairie. Sur les bas de pente, ces sols bruns ont les mêmes propriétés mais sont moins acides,

et par là même plus favorables aux cultures. Dans la plaine se développent trois types de sols. Les varenes peuvent être plus ou moins lessivées et plus ou moins hydromorphes, acides, sans potasse, ni calcaire, ni acide phosphorique. Elles sont peu valables pour l'agriculture et doivent être chaulées et enrichies, sinon la prairie les recouvre. Les sols alluviaux sont au contraire excellents. Ils se présentent sous l'aspect d'une terre fine fortement sableuse. Malheureusement, ils ne se rencontrent que sur les terrasses alluviales de la Loire et de ses affluents, et ne s'étendent que peu à l'intérieur des terres avoisinantes. Enfin, très rares et très limités, les sols volcaniques constitués d'un terreau basaltique noir très fertile sont les très favorables à l'agriculture.

Ainsi, les monts, les bas de pente et l'essentiel de la plaine du Forez sont a priori peu favorables à une agriculture de type céréalière. Cependant, moyennant un apport de chaux et de phosphates, ainsi qu'un sérieux drainage, certaines sociétés humaines ont pu y développer des cultures céréalières et maraîchères, comme nous le démontrent certains indices archéologiques. De plus, les prairies et les forêts sont naturellement bien développées, permettant une économie d'exploitation du bois et de l'élevage. Enfin, les terrains caillouteux de bas de pente peuvent être utilisés pour la viticulture.

## **1.5 : Le couvert végétal forézien**

### 1.5.1 : Les grandes étapes de la végétation dans le Massif Central

La végétation a connu une évolution plus ou moins semblable, dans ses grandes lignes, sur l'ensemble du Massif Central (de Beaulieu *et al.* 1988 ; de Lumley 1976 ; Surmely *et al.* 2003). Les plus anciennes séquences polliniques connues dans la région, sur le site lacustre du Bouchet dans le Velay, remontent au deuxième Pléniglaciaire ; les spectres donnent l'image d'un désert périglaciaire aride et froid, pauvrement peuplé d'espèces steppiques. Le Dryas ancien est marqué par l'augmentation du taux pollinique des espèces steppiques locales telles que l'armoise (*Artemisia*), tandis que les lacs, aux eaux très pures fournies par la fonte des névés, sont largement colonisés par des renoncules aquatiques (*Ranunculus*). Durant les interstades tardiglaciaires du Bølling et de l'Allerød, plusieurs phases de développement de la végétation se succèdent. La première, que l'on peut appeler la phase du genévrier (*Juniperus*), est marquée par le développement de ce ligneux qui est le premier à coloniser le Massif Central. Il correspond plus ou moins à la disparition des renoncules aquatiques laquelle résulte de la turbidité des eaux liées à un ruissellement accru par des conditions climatiques plus douces mais aussi plus humides que précédemment. La seconde phase, dite à bouleau (*Betula*) et genévrier, correspond à une période de végétation mixte durant laquelle le bouleau se développe progressivement au dépens du genévrier. C'est pendant cette période que s'installent des mégaphorbiaies (vastes prairies) essentiellement constituées d'apiacées (mélisse, ache), de cypéracées (laiche, souchet, linaigrette), de petite oseille (*Rumex*) et d'une petite fougère (*Filipendula*). Dans une topographie peu marquée, de nombreuses zones humides se créent dans les légères dépressions du terrain. La troisième phase intervient à la fin du Tardiglaciaire. La végétation du Massif Central est alors surtout caractérisée par la médiocrité du boisement en pin (*Pinus*), lequel permet le maintien des mégaphorbiaies. On rencontre aussi, de façon isolée, le chêne (*Quercus*) - qui apparaît après l'optimum du genévrier - ce qui correspond à la première diffusion de cette essence à basse altitude. Au cours du Dryas récent, le bouleau et le pin sont les essences les plus affectées par le retour des grands froids. La steppe supplante les prairies et, dans les lacs, les renoncules aquatiques se réinstallent alors qu'elles avaient progressivement laissé la place à des végétaux aquatiques mésophiles. Au cours de la première partie du Postglaciaire, durant le Préboréal, deux phases de développement végétal se succèdent. La première, correspondante au réchauffement climatique, est marquée par le recul des plantes steppiques au profit de

prairies ainsi que par le redéploiement du bouleau et, quoique de façon plus dispersée, du pin. Le chêne est alors présent à la périphérie des montagnes. La seconde est caractérisée par l'apparition et le déploiement du noisetier (*Corylus*). Ce dernier ralentit mais n'entrave pas la lente progression du chêne ainsi que la discrète diffusion de l'orme (*Ulmus*). Au cours du Boréal, période climatique chaude, le noisetier connaît un développement optimal qui va se maintenir plus ou moins durant tout un millénaire. Le chêne et l'orme lui sont subordonnés tandis que le bouleau et le pin ont pratiquement disparu de la région. Durant cette période, les tourbières ont tendance à s'assécher. Pendant l'Atlantique ancien, le noisetier est en recul au profit du chêne. Le tilleul (*Tilia*) se développe lentement du nord vers le sud. En revanche, au cours de l'Atlantique récent, c'est le frêne (*Fraxinus*) qui connaît une période de développement au sein de la chênaie, tandis que l'aune (*Alnus*) se manifeste régulièrement et que l'if (*Taxus*) apparaît sporadiquement. Cette diversification des essences formant la forêt caducifoliée qui occupe le Massif Central à cette époque évoque un accroissement du taux d'humidité alors que les conditions thermiques sont encore douces. Dans la seconde partie du Postglaciaire, la forêt subit de profonds changements puisque le sapin et le hêtre (*Fagus*), quoique déjà présents lors de la période précédente, mais de façon sporadique, se multiplient et occupent la majeure partie du Massif Central. Parallèlement à leur expansion, le chêne connaît un léger recul tandis que l'orme, le tilleul et le frêne restent bien représentés. Au début du Subboréal, ces quatre dernières essences se raréfient en raison d'une très forte expansion du hêtre, discrètement secondé par le sapin. C'est durant cette phase que les diagrammes polliniques trahissent pour la première fois la présence de cultivateurs-éleveurs. Au début du Subatlantique, donc avec l'Age du Fer, l'importance de l'action anthropique sur le milieu végétal entraîne régionalement un net appauvrissement du couvert forestier. La période gallo-romaine est quant à elle responsable d'un déboisement très avancé et de l'introduction du noyer (*Juglans*), du châtaignier (*Castanea*) et peut-être du charme (*Carpinus*). Passé le Vème siècle de notre ère, on assiste à une période de déprise humaine qui se traduit par le développement de la lande ou de pinèdes. En revanche, dès le début du Moyen Age, le domaine agropastoral est à son extension maximale et la forêt connaît son dernier recul. L'essence la plus touchée est le sapin qui est amplement exploité par l'Homme. En revanche, le noyer, le châtaignier et le charme connaissent une large diffusion. Au cours de la période dite "moderne", les diagrammes polliniques démontrent l'omniprésence de la céréaliculture qui correspond au recul maximal de la forêt. Cependant, lorsque certaines terres sont abandonnées par l'Homme, elles sont rapidement colonisées par le pin et le genévrier. Le châtaignier et le noyer sont à leur apogée. Après le XIXème siècle, la céréaliculture décline au profit des herbages, ce qui favorise la propagation de la lande, tandis que des pinèdes de pin sylvestre sont implantées par l'Homme. Enfin, depuis les années 1950 environ, on assiste à l'extension de l'Epicéa (*Picea*) qui est cultivé pour le reboisement en raison de sa croissance très rapide.

### 1.5.2 : Les tourbières du Forez

Nombreuses sont les tourbières répertoriées dans le département de la Loire, et plus particulièrement sur les sommets des monts du Forez. Lorsqu'en 1949 la Direction des Mines publie les résultats de ses prospections sur les tourbières françaises (Direction des Mines, 1949), elle en dénombre une cinquantaine dans le département dont une majorité est localisée sur les monts du Forez. Parmi ces dernières, une vingtaine se situe dans le Montbrisonnais, sur les communes de Saint-Bonnet-le-Courreau, Jeansagnières, Chalmazel, Sauvain, Noirétable, Saint-Jean-la-Vêtre, Les Salles et Saint-Just-en-Bas. Depuis la fin du XXème siècle, elles ont été l'objet de nombreuses recherches de la part de différents chercheurs et notamment de H. Cubizolle et de son équipe (Cubizolle *et al.* 2004, 2004a et 2006), ce qui

nous permet aujourd'hui d'avoir une vision assez complète de leur turfigénèse et de leur relation avec une éventuelle anthropisation.

Dans le Montbrisonnais plusieurs sites archéologiques ont un rapport de proximité avec une tourbière. Ainsi à Jeansagnières / *Sagne Bourrue*, à Sauvain / *Jasserie de Colleigne*, à Noirétable / *le Chanet* et *Puy-de-Vérine*, à Saint-Just-en-Bas / *Volzay* et *Buffery* et enfin à Chalmazel / *Puy de la Garde*, *Abri de l'Olme* et les *Genettes*, des sites archéologiques et des tourbières se juxtaposent ou se côtoient dans un rayon de moins de 2 km. Parmi eux, on dénombre deux fossés de date indéterminée (*Sagne Bourrue* et *Ché de la Garde*) pour lesquels une analyse palynologique et des datations au radiocarbone pourraient éventuellement amener des éléments sur l'environnement et la chronologie. De même, les sites gallo-romains qui se trouvent à la *Jasserie de Colleigne* (1430 m.), au *Chanet* (870 m.) et à *Volzay* (850 m.) pourraient s'éclairer quant à leur rôle grâce à l'étude des pollens des tourbières adjacentes : lieux de vie permanents, estives, lieux de passage ? La présence de pollens de céréales, par exemple, donnerait une dimension agricole à ces ensembles d'altitude ou de mi-pente dont le rôle n'est pas toujours compris. Enfin, à *Volzay*, de la céramique protohistorique a été trouvée non loin du site romain. Une étude palynologique pourrait fournir une vision du paysage à cette époque, de même qu'à *l'Abri de l'Olme*, attribué au Néolithique, et situé à une altitude de 1232 m. Les alentours de ces sites étaient-ils boisés ou au contraire cultivés ? S'agissait-il de sites occasionnels ou d'habitats permanents ? Depuis quand ce secteur est-il colonisé par l'Homme ? Autant de questions auxquelles l'étude des pollens pourrait apporter des réponses concernant l'interaction entre ces sites et leur environnement.

### 1.5.3 : Quelques résultats polliniques inscrits dans le Forez (fig. 9)

#### 1.5.3.1 : La tourbière de la Pigne, Chalmazel

Située à 1350 m. d'altitude, dans le massif de Pierre-sur-Haute, au coeur des monts du Forez, cette tourbière est connue depuis 1902. Un sondage a livré 195 cm. d'une tourbe noire passablement décomposée. L'analyse pollinique de cette carotte a été réalisée par M. Reille (1988).

Les taxons les plus anciens remontent à la fin de l'Atlantique (fig. 10). Ils indiquent, pour les espèces arborées, la fin de la courbe du tilleul (*Tilia*) au profit du hêtre (*Fagus*) et du sapin (*Abies*). Sont aussi faiblement présents deux catégories de pins (*Pinus* et *Pinaster*), l'aulne (*Alnus*), l'orme (*Ulmus*), le bouleau (*Betula*) et, en plus faible quantité encore, le frêne (*Fraxinus*), l'érable (*Acer*) et deux plantes associées, le lierre (*Hereda*) et le gui (*Viscum*). En revanche, le chêne (*Quercus*) est relativement rare pour cette période. Parmi les arbustes, le noisetier (*Corylus*) est bien développé. En ce qui concerne les herbacées, en plus de la faible représentation de la bruyère (*Calluna*), on remarque l'abondance exceptionnelle pour cette période des Poacées, et la présence de céréales. Ces indices, associés à la rareté du chêne, indiquent que cette zone était cultivée par l'Homme aux alentours de 3500 avant notre ère, soit au début du Néolithique final.

Durant le Subboréal, on remarque, pour les espèces arborées, l'essor du hêtre et du sapin. Cette progression n'est pas typique de la tourbière des Pignes puisqu'elle se rencontre sur l'ensemble du Massif Central. Parallèlement, les autres espèces d'arbres présentes à l'Atlantique final sont toujours représentées en faible quantité mais de façon plus ou moins constante (pin, bouleau, orme, frêne). On note cependant la régression du lierre tandis que le gui progresse sensiblement. Le chêne est quant à lui toujours faiblement représenté tandis que le saule (*Salix*) fait une courte apparition au milieu de cette période. Parmi les arbustes, le noisetier est en légère régression mais semble se stabiliser à la fin de cette période plus froide et humide. Les herbacées sont marquées par la présence permanente du plantain lancéolé

(*Plantago Lanceolata*) et par l'occurrence de céréales, tandis que les Poacées sont en recul. D'ailleurs, au début de cette période, la bruyère connaît un regain pour disparaître presque totalement au milieu du Subboréal et enfin réapparaître à la fin de cette phase climatique. La présence, quoique faible, de céréales, la persistance du plantain et la maigre représentation du chêne permettent d'envisager la permanence de l'occupation humaine dans le secteur entre 3500 et 800 avant notre ère.

Le début du Subatlantique est marqué par l'apparition du noyer (*Juglans*) et du charme (*Carpinus*), laquelle correspond à une baisse momentanée du hêtre et du sapin. Parmi les autres arbres, le pin, l'aulne et le bouleau sont relativement abondants, tandis que le saule, le frêne, le tilleul et le chêne vert sont en voie de disparition. Le chêne reste quant à lui stable par rapport aux périodes précédentes, de même que le noisetier. En revanche, parmi les herbacées, les céréales sont en légère progression. De plus, le plantain lancéolé est toujours bien implanté, de même que la bruyère. Ces diverses manifestations sont attribuables aux premiers siècles de notre ère. La seconde séquence du Subatlantique est marquée par l'absence totale des céréales et du noyer, tandis que le hêtre et le sapin connaissent un nouvel essor. Ces éléments illustrent une certaine déprise humaine, laquelle peut correspondre au Bas-Empire ou au Haut Moyen Age. La période suivante est marquée par le retour en force des céréales et par l'augmentation des taxons de plantain. En ce qui concerne les espèces arborées, on note essentiellement l'amorce du déclin de la hêtraie-sapinière tandis que le pin, l'aulne, le bouleau et le chêne se maintiennent au même niveau que lors des périodes précédentes. Il en est de même pour le noisetier. Cette période est enfin marquée par le retour du noyer et du charme. Tous ces éléments indiquent une relativement forte présence humaine dans ce secteur, qui correspond sans doute à la période médiévale. Les deux dernières phases du Subatlantique sont marquées par un délabrement maximum du couvert forestier, avec la raréfaction, voire la disparition de la plupart des espèces arborées, à l'exception du noyer, du charme et du châtaignier. Les céréales sont à leur apogée. Enfin, le pin connaît un véritable développement durant la dernière phase du Subatlantique, parallèlement à l'apparition de l'épicéa (*Picea*). Ces deux phases correspondent à la période moderne durant laquelle le paysage se partage entre lande à bruyère, champs cultivés et rares résidus forestiers généralement dominés par le pin.

#### 1.5.3.2 : Le Gourd des Aillères, Sauvain

Non loin de la tourbière de la Pigne, C.R. Janssen a pratiqué dans les années 1980 un carottage dans la vaste tourbière du Gourd des Aillères, à 1360 m d'altitude (Janssen 1990). Les taxons trouvés à la base des sédiments (fig.11) datent de 12 000 BP (Bølling) et montrent un paysage très ouvert de steppe (armoïse, chénopodiacées, hélianthèmes) avec peut-être quelques pins, autour d'un lac peu profond formé derrière un petit cordon morainique lors du retrait des glaces würmiennes. Des essences arborées se développent ensuite progressivement, d'abord le saule et le genévrier, puis, au détriment des précédentes, le bouleau et le pin. Le paysage de l'Allerød ressemble donc à une steppe arborée. L'expansion des arbres est ensuite arrêtée, probablement avec l'arrivée du Dryas récent, entre 11 000 et 10 000 BP, qui marque le retour d'une phase froide, avec nouveau développement de la steppe à armoïse. Durant le Préboréal, on note l'arrivée de la forêt thermophile. Si le pin et le genévrier sont, au début de cette période, largement représentés, des essences thermophiles font aussi leur apparition (noisetier, chêne et orme). Cet épisode est suivi par une forte chute du pin et l'accroissement de la forêt caducifoliée. Les pollens non arborés ont de plus quasiment disparu d'un paysage totalement forestier. A la fin du Préboréal, le bouleau se répand et colonise progressivement tout le centre du bassin du Gourd des Aillères. Jusqu'au début du Subboréal, vers 4500 BP, un état d'équilibre s'instaure pour une longue période

durant laquelle les traits de la végétation restent inchangés : le noisetier domine, mêlé au chêne, au tilleul et à l'orme, tandis que le pin est très faible et le bouleau reste localisé au centre du bassin. Vers 4500 BP, un changement important a lieu, avec l'apparition de deux nouveaux taxons forestiers : le hêtre et le sapin. Le premier s'étend d'abord à la place des taillis de noisetier sur l'étage forestier supérieur, puis sur l'ensemble de l'étage jusque là occupé par de la chênaie mixte. Les pourcentages de ces espèces décroissent alors singulièrement à l'exception du chêne, mais dont les pollens proviennent probablement de l'étage collinéen. Vers 3500 BP, le sapin se développe essentiellement au bas de l'étage forestier. A partir de ce moment, un nouvel équilibre est atteint et les étages de la végétation sont semblables à ceux que connaît actuellement le flanc oriental des Monts du Forez, avec un étage collinéen voué au chêne, un étage forestier que se partagent le sapin et le hêtre puis un étage de lande sur les sommets, sans doute plus restreint au Subboréal qu'il ne l'est actuellement. C'est vers 2500 BP, au début du Subatlantique et donc durant l'Age du Fer, que se rencontrent les premiers pollens de plantes associées à l'activité humaine. Ce sont le plantain, espèce de la prairie pâturée, et le *Pteridium Aquilinum*, fougère qui se développe sur les prairies abandonnées. Parallèlement, on note l'extension du noisetier à basse altitude et un léger retrait du hêtre et du sapin sur l'étage forestier. L'impact humain culmine au Gourd des Aillères durant l'époque romaine pour se réduire fortement durant le Haut Moyen Age où l'on constate le retour de la forêt mixte chêne/hêtre associée au pin et au charme. L'anthropisation s'est donc faite en trois phases : la première concerne la fin de l'Age du Fer et la période romaine, la seconde, plus courte, la fin de l'empire romain, vers 500 de notre ère, et la troisième, plus importante, tout le Moyen Age. Le trait saillant de cette occupation médiévale est l'augmentation des pollens de céréales cultivées (seigle) et d'espèces arborées telles que le noyer, le châtaignier et, à basse altitude, l'olivier. Ces espèces sont représentées dans la tourbière jusqu'à leur dernier niveau, duquel elles disparaissent totalement, marquant l'arrêt de toute culture sur les hautes chaumes et l'abandon, à la fin du XIXème siècle, du système des jasseries.

#### 1.5.3.3 : Le Pic de la Violette, Périgoneux

Le prélèvement concerne un site archéologique attribué au Néolithique moyen (Chasséen) et au premier Age du Fer. Sur cet habitat de hauteur, les structures mises au jour sont de petites aires implantées dans des cuvettes naturelles, ainsi qu'un foyer. Un abondant matériel lithique, de nombreux tessons de céramique, dont des fragments de plats à pain, et des fragments de meule constituent le mobilier archéologique qui prouve une activité agricole sur place. Des échantillons en vue d'analyse pollinique ont été prélevés en juin 1987 par J. Argant (Argant 1990). Parmi ceux-ci, cinq ont fait l'objet d'une analyse, dont trois proviennent d'une coupe archéologique. Le quatrième a été prélevé sous un fragment de meule conservé en place et le dernier dans le sol actuel du site afin de comparer les résultats obtenus dans la couche néolithique avec ceux de la végétation actuelle (fig 12).

Les quatre premiers donnent des résultats presque similaires, avec de légères variations concernant les pourcentages respectifs de certains taxons. Tous les spectres sont marqués par une faible représentation des essences arborées. En effet, les arbres sont surtout représentés par le pin (*Pinus*), mais aussi, en très faible quantité, par le chêne (*Quercus*), le hêtre (*Fagus*), le bouleau (*Betula*), le genévrier (*Juniperus*), l'épicéa (*Picea*), le noyer (*Juglans*), le charme (*Carpinus*), le chêne vert (*Ilex*) et le gui (*Viscum*) en plante associée. Les taxons non arborés représentent quant à eux plus de 50 % du total. Parmi ceux-ci, la bruyère (*Calluna*) est la plus abondante, accompagnée de céréales, de caryophyllacées, de poacées, de centaurées et de quelques plantes rudérales (plantain, artémise...). Le dernier échantillon, pris dans un niveau

supérieur stérile archéologiquement diffère surtout des précédents par un taux de bruyère moins élevé au profit des poacées. Tous ces spectres montrent un paysage ouvert formé par une lande à bruyère sur laquelle semblent empiéter des cultures de céréales. Les arbres, quoique d'essences variées, sont rares et probablement éloignés du site, à l'exception du pin un peu mieux représenté. L'échantillon pris dans les couches supérieures montre que la bruyère est peu à peu remplacée par une étendue herbeuse. L'ensemble de ces spectres semble plutôt se rapporter à une période Subatlantique (présence de noyer et de charme) alors que le matériel archéologique et une date 14C obtenue sur charbon de bois recueilli dans l'habitat placent ce dernier dans une zonation pollinique Atlantique final. Cette différence entre les résultats archéologiques et palynologiques peut vraisemblablement s'expliquer d'une part par une déformation des spectres due à l'érosion et à un déboisement intense mais surtout par les conditions mêmes du prélèvement. En effet, cette méthode est aujourd'hui abandonnée puisque l'on sait que l'échantillon ainsi recueilli a enregistré ce qui a pu être rapporté sur le site mais pas la réalité de l'environnement. Il est cependant probable que les pentes du Pic de la Violette étaient déjà défrichées au Néolithique moyen, comme le prouve la présence de plats à pain, de meules et de broyeurs dans le mobilier, bien que les spectres étudiés ici se rapportent sans doute à une période plus récente, postérieure à l'Age du Fer (présence d'essences n'apparaissant que durant la période historique telle que le noyer). Enfin, les taux plus élevés de pin trouvés dans la terre végétale peuvent exprimer l'abandon progressif des lieux et le retour d'une étendue boisée encore présente de nos jours.

#### 1.5.3.4 : Pont-de-Rhins, Perreux

Localisé dans la plaine de Roanne, sur le bord de la terrasse du Rhins, à 275 m. d'altitude et à 1200 m. du cours actuel de la Loire, ce site archéologique a été découvert en 1982 à la faveur des travaux du contournement est de la ville de Roanne. Il s'agit d'habitats protohistoriques et romains. Un sol en galet qui entoure deux foyers installés dans une cuvette remplie de terre brune, s'étend sur une vingtaine de mètres carré. Des trous de poteaux, un fossé de section en U et deux fosses (dont l'une a pu être un silo) sont les autres structures qui ont été dégagées. Le mobilier (lithique, céramique, terre crue et métal) permet de dater cette occupation du Hallstatt final. Du mobilier épars de La Tène finale (amphores Dressel 1, céramique gauloise) ne s'accompagne d'aucune structure. L'occupation du site à cette période a dû être très superficielle. En revanche, un habitat romain vient ensuite s'installer. Des fondations de murs en pierres sèches forment un vaste rectangle. L'angle sud-ouest est conservé sur 1 m. de haut, avec des murs en pierres liées au mortier. La présence d'enduits peints et de tubulures suggère une habitation relativement luxueuse. Quatre fosses ont livré du matériel du milieu du Ier siècle de notre ère, et c'est à cette période qu'il faut rattacher les fondations en pierres sèches. Par contre, l'élévation plus soignée de l'angle sud-ouest est postérieure, le matériel découvert dans la couche de démolition étant de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle. La présence, dans l'une des tranchées, d'éléments végétaux bien conservés (tronc de chêne, souches, macrorestes végétaux tels que branches, noisettes, glands, graines diverses), dans des niveaux nettement antérieurs à l'Age du Fer, ont entraîné une analyse palynologique des sédiments de la part de J. Argant (Argant 1984). Des échantillons ont été prélevés en trois emplacements, mais un seul a donné des résultats satisfaisants en matière de quantité de grains de pollen. Les échantillons situés au bas de la coupe positive, entre 2 et 3 m. de profondeur, livrent des spectres caractérisés par un taux de pollens d'arbres et arbustes élevé, avec une forte proportion de noisetier (*Corylus*), de chêne (*Quercus*), de tilleul (*Tilia*), tandis que l'orme (*Ulmus*) et le pin (*Pinus*) sont plus rares (fig. 13). On note aussi l'apparition du gui (*Viscum*) dans l'un des échantillons. Les herbacées sont quant à elles peu représentées et consistent essentiellement en des graminées. L'image du couvert végétal que donne l'étude

des parties basses de cette coupe est celle d'un espace boisé par une chênaie mixte. Cette phase, par comparaison avec des diagrammes polliniques obtenus sur des sites relativement proches tels que les Echets dans l'Ain et Joze dans l'Allier, et compte tenu des datations  $14C$  obtenues sur le tronc de chêne en position stratigraphique équivalente à l'un des échantillons polliniques du bas de la colonne (8430 +/- 130 BP, Ly 3026), peut être affiliée au Boréal, donc au Mésolithique. L'échantillon pris au sommet de la colonne montre quant à lui un taux moins élevé de pollens d'arbres. Les espèces en sont d'ailleurs différentes puisqu'elles consistent surtout en du pin, du bouleau (*Betula*) et de l'aulne (*Alnus*). *A contrario*, le noisetier, le chêne et le tilleul régressent tandis que les graminées se développent. Ces éléments permettent d'envisager un paysage plus ouvert, peut-être lié à une activité anthropique, bien qu'aucun indice d'activité pastorale ou agricole n'apparaisse dans ces résultats polliniques. Cette seconde phase semble annoncer l'arrivée de l'Atlantique. En résumé, les analyses polliniques faites sur le site de Perreux - Pont de Rhins montrent un paysage d'abord peuplé par une forêt de noisetiers, tilleuls, chênes, ormes et pins attribué au Boréal, ensuite celle d'un site moins boisé où l'on rencontre des noisetiers, des pins, des tilleuls, des chênes mais aussi des bouleaux et des aulnes. Ce déboisement peut éventuellement s'être produit sous l'action de l'homme, mais aucune preuve ne peut en être donnée par la palynologie.

#### 1.5.3.5 : La Morte, Sauvain

La Morte, qui se trouve à 1292 m d'altitude sur la commune de Sauvain, fait partie de 64 tourbières du Massif Central oriental qui ont été récemment étudiées par H. Cubizolle et J. Argant (2006 et Cubizolle, Georges, Argant 2004). La carotte analysée se composait de près de 4 m de tourbe fibrique à sphaignes à la base de laquelle se trouvait une trentaine de centimètres de tourbe mésique, une faible couche de bois puis de tourbe humique, le tout reposant sur de la moraine (fig.14). Sa turfigénèse semble avoir débuté au cours du Subboréal, vers  $3885 \pm 100$  BP, dans un environnement boisé. Durant toute son histoire, le taux de pollens d'arbres a oscillé entre 45 et 80 %, mais plusieurs signes d'ouverture du paysage sont toutefois visibles dans le diagramme pollinique. Parmi les principaux, le premier a été repéré lors de la création de la tourbière : si le noisetier est alors quasiment absent, le bouleau connaît alors une brève poussée qui est interprétée comme un épisode de déforestation (Cubizolle, Georges, Argant 2004). Ce léger recul de la hêtraie a profité aux plantes herbacées telles que le plantain, l'artémise, les *poaceae*, les *asteroideae* etc. Un second épisode de recul de la forêt semble s'être fait au cours de la première partie du Subatlantique, illustré par une nette régression des pollens d'arbres au profit de ceux des espèces héliophiles. Un troisième épisode, qui correspond à l'apparition de l'activité agricole, n'a lieu que tardivement, sans doute pas avant le Moyen-Age. Il se traduit par l'arrivée du noyer, du châtaignier, des céréales et de la bruyère, reflet des grands défrichements.

Ainsi, le diagramme de La Morte est classique et conforme au schéma général connu dans le Massif Central oriental (Cubizolle, Georges, Argant 2004), où aucune tourbière - parmi celles étudiées récemment par H. Cubizolle et ses collègues - ne semble s'être créée avant le Préboréal. A la suite de leur étude, ces derniers proposent plusieurs hypothèses quant au peuplement de la moyenne montagne auvergnate. Pour eux, c'est à la charnière de l'Atlantique ancien et de l'Atlantique récent qu'une emprise humaine notable sur les milieux naturels de la région est visible. L'impact des sociétés humaines s'affirme très nettement à partir du Subboréal (Age du Bronze). Quant à l'agriculture, elle n'a pas laissé d'empreinte dans les diagrammes polliniques avant le Moyen-Age (Cubizolle, Argant 2006)

#### 1.5.3.6 : Le Verdier et la Plagnette, Les Salles

Ces deux vastes tourbières, respectivement 3300 et 4000 m<sup>2</sup>, se trouvent à l'extrémité sud du versant oriental des Bois Noirs. Elles s'étendent, à quelques 500 m de distance l'une de l'autre, sur le petit plateau qui domine faiblement les plaines alluviales du Royon, et se trouvent à la tête du réseau hydrographique local (Cubizolle *et al.* 2004a). L'épaisseur de la tourbe atteint 3.5 m au Verdier, environ 2 m à la Plagnette, où la turfigénèse débute après 3300 ± 50 BP, c'est à dire au cours de l'Age du Bronze moyen. Le diagramme pollinique obtenu au Verdier se divise en trois zones (fig. 15). La zone A, qui se trouve à la base de la séquence, a été datée par radiocarbone de 2560 ± 40 BP, ce qui correspond au premier Age du Fer. La végétation arborée est dominante, composée essentiellement de sapin et de hêtre ainsi que d'aulne, qui, contrairement aux deux autres, évoque un paysage ouvert et humide. Le début de l'anthropisation est marquée par l'apparition timide des céréales ainsi que par la progression de poacées. Cet épisode a été daté par radiocarbone de 2005 ± 40 BP, soit le premier siècle avant notre ère. La zone B n'a pas encore été datée. Elle montre une brusque modification du couvert végétal qui porte les stigmates d'une incontestable activité agricole. Elle se traduit par une nette augmentation des céréales, des poacées, des adventices et des rudérales. La forêt de hêtre et de sapin est en régression tandis que l'aulne progresse, preuve de l'ouverture du paysage. La zone C se divise en deux parties. La première a été datée de 1840 ± 40 BP, soit de la fin du premier ou du deuxième siècle de notre ère. Elle est marquée par la disparition des céréales et une légère augmentation des pollens d'arbres (hêtre, pin et sapin). La seconde, vers 1780 ± 40 BP, soit à la fin du deuxième ou au début du troisième siècle de notre ère, montre un brusque effondrement de la courbe des arbres puis le retour des céréales.

Pour H. Cubizolle et ses collègues (Cubizolle *et al.* 2004a), la formation de ces tourbières est directement liée à l'intervention de l'Homme sur l'hydrologie puisqu'elles résultent de deux barrages créés artificiellement entre l'Age du Bronze et le premier Age du Fer. La céréaliculture prend de l'importance au début de l'Antiquité, période pour laquelle un indice d'occupation a été repéré à moins de 800 m des tourbières (Verrier 2002). Lorsque l'activité agricole décline, entre la fin du Ier et la fin du IIIème siècle de notre ère, le niveau d'eau dans les levées artificielles du Verdier et de la Plagnette connaît une baisse brutale, sans doute liée au manque d'entretien de ces ouvrages hydrauliques. Cependant, cette absence d'indices agricoles ne correspond vraisemblablement pas à une déprise humaine sur le paysage. En effet, parallèlement, on note un recul important des pollens d'arbres, qui prouve qu'une forte pression s'exerçait alors sur la forêt. De plus, un habitat du IIème siècle de notre ère a été repéré à proximité des tourbières. Il faut donc envisager, entre la fin du Ier et la fin du IIIème siècle de notre ère, un changement dans les habitudes agricoles plutôt qu'un abandon du secteur (Cubizolle *et al.* 2004a).

#### 1.5.3.7 : L'étang Bachat, Craintilleux

Cette analyse pollinique a été faite par J. Argant dans le cadre du programme « Géoarchéologie de la Loire » (H. Cubizolle). L'Étang Bachat se trouve en bordure occidentale du sud de la plaine du Forez, à très basse altitude (environ 350 m.), à proximité du site campaniforme et du Bronze ancien du *Champ de Bœuf* (Georges *et al.* 2004). Cinq zones polliniques ont été déterminées (fig.16).

La zone A se situe au bas du prélèvement, entre -127 et -135 cm, dans une tourbe fibreuse et argileuse. Elle se singularise par la prédominance des pollens de pin, souvent déposés en amas, qui totalisent entre 74 et 77 % de la somme pollinique totale. Deux autres arbres marquent une présence discrète : le bouleau et le noisetier. Les herbacées sont des poacées, des *Cyperaceae* et des fougères. De nombreux microfossiles d'algues indiquent la présence

d'une eau peu profonde et au moins printanière. La zone B, entre -120 et -127, est marquée par le développement des *Cyperaceae* et de la massette. Ces espèces suggèrent la réduction de la zone en eau au profit d'une frange de terrain humide. Les algues se raréfient ou disparaissent tandis que les herbacées de terrain plus sec se diversifient. En revanche, le taux de pin reste élevé. La zone C se trouve à la jonction entre la tourbe argileuse et la tourbe fibreuse, entre -112 et -120 cm. Elle correspond à une ouverture du milieu, avec baisse des taux d'arbres et diversification des herbacées (prairie). La présence d'épilobe, de rudérales et d'un pollen de céréale semble liée à une activité anthropique. Elle suggère aussi une phase de déforestation par le feu. La zone pollinique D est à la transition entre une argile organique et la tourbe argileuse (-92, -112 cm). Le léger recul des poacées et la progression des fougères illustrent une réduction des zones de pâturage. La zone E se développe au sommet du prélèvement. Elle témoigne de la mise en place sur des sols gorgés d'eau d'une aulnaie à fougères. Même si elles se développent, les céréales restent particulièrement modestes (entre 0.19 et 1 % du total). D'autres arbres sont présents de façon plus ou moins permanente : le chêne, le noisetier, le saule, le tilleul et l'orme. On note aussi l'apparition du sapin qui précède le hêtre. Pour J. Argant (Georges et al. 2004, 77), cette analyse pollinique décrit le comblement très progressif d'un méandre de la Loire. Elle donne une image très locale de la végétation au cœur de la plaine alluviale. Vers la fin du Boréal, d'après les datations au radiocarbone, les versants et même la vallée du fleuve semblent être colonisés par une forêt de pins tandis que le méandre est encore en eau (zone pollinique A). Son lit se comble progressivement et une végétation hygrophile s'installe (zone B). Les zones C à E, montrent que la vallée est ensuite colonisée par l'homme, qui y pratique la culture des céréales mais surtout l'élevage. La zone E pourrait débiter vers 4500 B.P. (Néolithique ancien et moyen). L'aulnaie qui se développe alors est, si l'on en croit les datations  $^{14}C$ , encore en place vers 3610 +/- 35 BP soit 2109-1834 BC (LY-9926) et c'est dans cet environnement qu'ont dû évoluer les habitants du site campaniforme et du Bronze ancien de *Champ de Boeuf*.

#### 1.5.3.8 : Conclusion

Grâce à ces quelques analyses polliniques étagées au long du flanc oriental des monts du Forez, l'histoire de la végétation de ces derniers nous est assez bien connue. Elle est très proche de celle de l'ensemble du Massif Central. La steppe où l'armoise est majoritaire domine durant le Bølling (période à laquelle apparaissent les premiers taxons dans les tourbières étudiées sur les hautes chaumes foréziennes). Elle est remplacée à l'Allerød par une steppe arborée avec des saules et des noisetiers puis des pins et des bouleaux. Au Dryas récent, la steppe à armoise se réimplante à l'occasion du refroidissement climatique. Durant le Préboréal, la forêt caducifoliée thermophile se développe et un certain équilibre s'installe jusqu'au Subboréal. Intervient alors un réel changement avec l'apparition du hêtre et du sapin. Vers 3500 BP, un nouvel équilibre est atteint et les étages de la végétation sont semblables à ceux que connaît actuellement le flanc oriental des monts du Forez : un étage collinéen voué au chêne, un étage forestier que se partagent le sapin et le hêtre puis un étage de lande sur les sommets.

Pour H. Cubizolle et ses collègues, aucune tourbière forézienne ne se forme au cours du Tardiglaciaire. Ils attribuent ce fait aux conditions climatiques sèches qui règnent sur la région jusqu'au début du Boréal (Cubizolle et al. 2006). Pourtant, parmi les quelques échantillons présentés ici, il en est un, le Gourd des Aillères, qui semble s'être créé durant le Bølling (Jansenn 1990). Les autres sont plus récents : de la fin de l'Atlantique pour la Pigne à Chalmazel, du Subboréal pour la Morte à Sauvain et les Plagnettes à Les Salles, du Subatlantique pour le Verdier à Les Salles.

En ce qui concerne l'occupation humaine, il est intéressant de croiser les données palynologiques et archéologiques. A la Pigne, les premiers indices polliniques trahissant une activité agricole sont datés du Néolithique final. Or, dans un rayon de 2.5 km, on a repéré des traces d'occupation néolithique. A la Morte, la palynologie ne met en évidence l'anthropisation qu'à partir du Moyen-Age. Pourtant, un site occupé à la fin de l'Age du Fer et au cours de la période romaine est connu à moins de 1 km de la tourbière. Ce même site est à peu près à égale distance du Gourd des Aillères où les premières influences humaines sont datées du premier Age du Fer. Au Verdier et à la Plagnette, l'activité agricole semble se déclencher respectivement durant la période de Hallstatt et celle du Bronze ancien. Les indices archéologiques les plus proches (entre quelques mètres et 800 m) sont du Néolithique final ou gallo-romains. Enfin, au Pont de Rhins, où une occupation protohistorique et romaine est connue, les échantillons polliniques n'ont pas livré de traces d'activité humaine, tandis que sur le site chasséen du Pic de la Violette, les diagrammes ne montrent pas d'occupation avant la période romaine.

Ainsi, il n'y a que rarement similitude entre l'apparition de l'activité humaine dans les schémas polliniques et les données archéologiques. La plupart du temps, la palynologie recèle des traces anthropiques qui sont plus anciennes que les sites repérés à proximité des lieux de carottage (la Plagnette, le Verdier, le Gourd des Aillères). Il faut enfin noter que sur les deux sites archéologiques qui ont fait l'objet d'études polliniques, il y a une véritable divergence entre les résultats, qui s'explique certainement par les conditions mêmes de prélèvement.

## **1.6 : Les étages altitudinaux du Montbrisonnais**

### **1.6.1 : Définition de l'échantillon territorial**

L'échantillon territorial a été délimité de façon arbitraire dans un large périmètre autour de Montbrison, en s'aidant de limites géographiques (fig.17). Ainsi, il s'appuie au sud sur le cours du Vizézy, à l'ouest sur la ligne de crête des monts du Forez, à l'est sur la jonction entre ces derniers et la plaine du Forez. Au nord, la limite correspond à la vallée de l'Aix. Au total, la superficie de ce territoire est d'environ 500 km<sup>2</sup> soit 50 000 ha. Il regroupe 38 communes classées en 4 catégories en fonction de l'altitude (fig.18) :

- les communes de plaine dont l'altitude moyenne oscille entre 300 et 400 mètres d'altitude (Saint-Paul-d'Uzore et Chalain d'Uzore) ;

- les communes de piémont dont l'altitude moyenne se situe entre 400 et 700 mètres (Boën-sur-Lignon, Champdieu, Grézolles, l'Hopital-sous-Rochefort, Leigneux, Marcilly-le-Châtel, Pralong, Trelins) ;

- les communes de mi-hauteur entre 700 et 900 mètres

(Ailleux, Cezay, Champolly, Débats-Rivière-d'Orpra, les Salles, Marcoux, Palogneux, Sail-sous-Couzan, Saint-Didier-sous-Rochefort, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just-en-Bas,

Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint Sixte, Saint Thurin) ;

- les communes de hauteur entre 900 et 1600 mètres

(Chalmazel, Châtelneuf, Jeansagnière, la Chamba, la Chambonnie, la Côte-en-Cousan, la Valla, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Cousan, Sauvain).

Cet échantillon correspond à un véritable transect qui s'élève des zones les plus basses de l'entité géographique jusqu'aux sommets de ce dernier. Si seules deux communes de plaine ont été prises en compte, c'est parce que le thème principal de notre étude porte essentiellement sur le flanc oriental des monts du Forez.

### **1.6.2 : La plaine (300 / 400 mètres d'altitude)**

Cette plaine d'effondrement a piégé, entre le milieu de l'Eocène et l'Oligocène supérieur, une énorme quantité de sédiments. Environ 300 km<sup>2</sup> de matériaux détritiques se sont accumulés

dans cette zone en perpétuel affaissement. Son sous-sol est essentiellement constitué de conglomérats sur les bordures, d'argiles sableuses, de sables, d'argiles et de marnes et de quelques bancs de calcaire dans le centre du bassin (fig.19). L'étude de la série stratigraphique, menée d'abord par Grüner (1857), puis reprise par P. Duclos (1967), a permis de déterminer quatre étages de sédimentation qui se répartissent dans divers secteurs du fossé : l'étage feldspathique de base, qui se concentre autour de la plaine au nord, à l'ouest et au sud ; l'étage des grès de Veauche, qui décrit approximativement une auréole à l'intérieur de celle du premier, l'étage des sables quartzeux, qui s'étale au nord de la plaine pour disparaître rapidement au sud et l'étage des marnes vertes qui se répartit sur la majorité du versant est de la plaine.

Les sols qui se développent sur ces différents faciès sont variés mais appartiennent tous à trois grandes catégories : les sols lessivés, les pseudogley de surface et les sols alluviaux (fig.20). Les premiers, appelés varennes moyennes et légères, sont les plus répandus puisqu'ils occupent près de 45 000 hectares. Ils sont acides, ne contiennent ni acide phosphorique ni calcaire, et sont pauvres en matières organiques. Les seconds, dits "varennes lourdes", sont des pseudogleys de surface. Ils se trouvent en larges poches situées principalement au centre est et ouest de la plaine. Ils sont hydromorphes, souvent gorgés d'eau, et il est nécessaire de les drainer pour pouvoir les cultiver (Tomas 1971). Les troisièmes, bien plus favorables, sont des sols alluviaux, ou "chambons ou lutons", qui se rencontrent le long de la Loire et de ses principaux affluents (Coise, Mare, Curaize, Vizézy, Lignon, Aix). Leur pH est presque neutre, l'acide phosphorique y est bien présent mais le calcaire leur fait défaut. Ils restent pourtant les sols les plus fertiles de la plaine (Tomas 1971).

A ces trois types principaux s'ajoutent d'autres sols qui ne se trouvent que très localement : ce sont d'une part les sols basaltiques, peu étendus sur les pointements basaltiques et leurs abords car le ruissellement entretient un lithosol qui s'étale en auréole autour des dycks et des necks et d'autre part les sols bruns calcaires, très rares, qui ne se trouvent que dans l'extrémité sud/ouest de la plaine. Ces deux types sont favorables à l'agriculture, mais ils sont de trop peu d'étendue pour influencer d'une quelconque façon la fertilité générale de la plaine du Forez. En effet, d'un point de vue agricole, la majorité de ces terrains est médiocre : pauvres en agents fertilisants, caillouteux et arides ou au contraire gorgés d'eau en pleine saison végétative, ils ne sont a priori pas favorables à la culture céréalière, mais conviennent mieux aux pâturages.

D'un point de vue climatique, l'originalité de la plaine du Forez résulte de sa position fortement enclavée à l'orient du Massif Central. Dépression cernée de toute part, à l'est par les monts du Lyonnais (1000 m), à l'ouest par ceux du Forez (1600 m), au sud par le massif du Pilat (1400 m) et au nord par le seuil de Neulise (600 m), elle est totalement coupée des influences directes des flux océaniques et méditerranéens par cette masse de hautes terres qui la cloisonnent, ne lui laissant une ouverture que vers le nord par la vallée de la Loire. Cette particularité géographique définit un climat continental abrité des vents pluvieux par effet de foehn. Les contrastes saisonniers sont bien marqués, avec des printemps capricieux à l'atmosphère agitée et changeante, des étés lourds et orageux, des automnes plus cléments, souvent doux et bien ensoleillés et des hivers rigoureux, alimentés par les flux boréaux qui s'engouffrent par la vallée de la Loire (Suchel 1984).

Le système hydrique de ce bassin souffre de cette pauvreté pluviométrique. Bien qu'étant le réceptacle des eaux de ruissellement et des ruisseaux qui dévalent les pentes des monts avoisinants, c'est un secteur marqué par la sécheresse. Un effet, ces petits cours d'eau ont généralement tendance à rejoindre les principaux affluents de la Loire dans la plaine qui, en dehors des secteurs proches de ces cours d'eau, reste, parfois dramatiquement, pauvrement

alimentée. Pour pallier ce manque, de nombreux étangs ont été créés dans la plaine au XVIème siècle afin, d'une part, d'assainir les terrains à pseudogley hydromorphes engorgés au printemps, d'autre part de créer de nombreuses réserves d'eau pour les saisons les plus sèches. Accusés de rendre la plaine insalubre, beaucoup seront rebouchés au XIXème siècle. Ils seront remplacés par le Canal du Forez, cours d'eau artificiel qui s'alimente directement dans la Loire et se jette dans le Lignon. Il est encore utilisé aujourd'hui et contribue au caractère verdoyant de la plaine du Forez (fig.21).

En effet, cette dernière est largement vouée à l'agriculture, et plus spécialement à l'élevage bovin de race charolaise. Ainsi, si la culture des céréales est encore largement diffusée (blé et maïs essentiellement), souvent associée à des oléagineux comme le colza ou à des plantes sarclées telles que la betterave, elle est de plus en plus supplantée par une prairie artificielle dite "ray-grass" qui sert au pâturage du bétail, dans le meilleur des cas, à l'ensilage le plus souvent. La végétation spontanée a largement disparu de la plaine, même si elle subsiste en bosquets notamment autour des étangs, où elle est semblable à celle du piémont ( frêne, chêne, peuplier, saule, aubépine, noisetier, benoîte, ortie brûlante, ronce ...). Elle tend à regagner du terrain actuellement car, même si le phénomène est moins marqué que sur les monts, de plus en plus de terres ne sont plus exploitées et une flore adventice les colonise rapidement (épilobe, laiteron, vergerette, vipérine, chiendent...) (Ravignan, Lizet s.d.).

### 1.6.3 : Le piémont (400 / 700 mètres d'altitude)

Le piémont occidental de la plaine du Forez est une zone à la géologie variable où, grâce à la pente générale des couches sédimentaires ouest/est, les niveaux tertiaires ne sont pas masqués par des formations superficielles (fig.22). Du nord au sud de notre échantillon territorial, plusieurs ensembles géologiques et pétrographiques se succèdent (le Griel 1984). Depuis Saint-Germain-Laval jusqu'à Boën, le plateau microgranitique du pays d'Urfé s'enfonce rapidement sous des argiles sableuses par une série très rapprochée de gradins. L'érosion différentielle entraîne la décomposition du granite en surface et la formation de filons en saillie de granite sain et de microgranite. Ce sont ces filons qui alimentent en petits blocs anguleux et en arènes les éboulis de bas de pente. Entre Boën et Marcilly-le-Châtel, le secteur est varié, on y rencontre des granites, des microgranites et des mylonites. Les failles y sont nombreuses et les premières buttes volcaniques apparaissent. Un brutal escarpement conduit de la plaine à un vaste replat entre 600 et 700 mètres d'altitude. Si cette ligne de faille est très visible à Trelins, où le Lignon a déblayé le pied du talus cristallin, elle ne l'est plus au sud de Marcoux, où les granites décomposés et les mylonites ont nourri un épais tapis de colluvions sans doute périglaciaires, constituées de petits cailloux anguleux emballés dans une matrice limoneuse peu évoluée. Au sud de Marcilly-le-Châtel, le piémont est jalonné par une dizaine de buttes basaltiques. Le substrat y est essentiellement composé de sables argileux et d'argile graveleuses rouges (Peterlongo 1974). En bordure de plaine, où le relief est assez prononcé, cette formation prend un aspect de "badland". Elle est creusée de profonds ravins appelés localement "crases". En outre, des niveaux d'argile rouge peu graveleux et homogènes s'y intercalent. Ces filons d'argile pure sont utilisés pour la confection de tuiles et de briques, notamment à Marcilly-le-Châtel et à Saint-Agathe-la-Bouteresse. Enfin, entre Montbrison et Marcoux, les formations tertiaires reposent directement sur le socle ancien et forment des conglomérats de bordure hétérométriques dont les éléments, plus ou moins roulés, atteignent souvent 50 cm. Ces formations sont essentiellement constituées de granites variés et de quartz. Leur matrice est sablo-graveleuse, rubéfiée, plus ou moins argileuse et leur épaisseur atteint une cinquantaine de mètres. Ces conglomérats disparaissent au nord de Pralong au profit des argiles rouges graveleuses (Le Griel 1984).

Les sols qui se développent sur ces ensembles sont très variés car ils dépendent non seulement des facteurs géologiques mais aussi de la topographie, de l'hydrologie et du climat qui peuvent faire varier la nature d'un sol d'un kilomètre à l'autre. En règle générale, les territoires situés au contact de la plaine et des monts du Forez ont un sol lessivé de type varennés (lourdes, moyennes ou légères selon les cas), sauf sur les franges alluviales fertiles aux abords des cours d'eau et sur la base des formations volcaniques où s'accumule un limon basaltique propice à la végétation (Tomas 1971). C'est donc un secteur naturellement peu fertile, où les sols médiocres dominent, mais qui peut facilement être cultivé moyennant quelques apports notamment de chaux. C'est un étage favorable aux vergers et surtout à la vigne (Etlicher 1984).

D'un point de vue climatique, le piémont de la façade sous le vent est pratiquement privé de précipitation en raison de l'effet de foehn qui sévit dans le Forez. La région de Montbrison est la moins bien pourvue en précipitations. La majorité de ces apports se fait de surcroît l'été par de violents orages qui apportent beaucoup de pluies en quelques heures, mais qui sont essentiellement emportées par ruissellement. La neige est rare et peu abondante. Le vent dominant est d'orientation nord/ouest car il s'engouffre par la vallée de la Loire. Les températures sont marquées par une très forte amplitude thermique (Suchel 1984 et 1991).

Etant donné sa position de bas de pente, le piémont sert de réceptacle aux ruisseaux qui dévalent les Monts du Forez. Ces derniers ne lui parviennent cependant que sous forme intermittente car ils perdent de la vigueur au long de leur parcours. Leurs hautes eaux se font au printemps. Lors de la fonte des neiges sur les hauteurs où ils prennent leur source, et en été, alimentés par les violents orages. Enfin, des sources minérales se rencontrent notamment sur le piémont, les principales étant celles de Sail-sous-Couzan (2 sources). Elles ont un débit moyen, sont froides et leurs éléments dominants sont le bicarbonate de soude, le calcium, le magnésium et le potassium. Elles se sont créées à la faveur d'une fracture orientée nord/ouest et de petits volcans basaltiques (Canard 1972).

La végétation spontanée du piémont est essentiellement composée de chênes mêlés à quelques frênes, ormes, pins, et, dans les endroits les plus humides, de peupliers et de saules. Les arbustes représentés sont le noisetier, le groseillier, la ronce et le genévrier, et les plantes herbacées sont la benoite, l'ortie brûlante, la canche fluctueuse, la véronique officinale... Longtemps cette végétation spontanée a été repoussée par les cultures et ne se rencontrait plus que par lambeaux le long des cours d'eau et sur les terrains les plus accidentés. Mais depuis une trentaine d'années, elle réapparaît et se réinstalle sur des territoires progressivement abandonnés par l'agriculture (Ravignan, Lizet s.d.). Les espèces cultivées restent très nombreuses ; tous les arbres de la forêt naturelle sont exploités, soit comme bois d'œuvre (chêne, peuplier), soit comme combustible (pin), soit comme fourrage d'hiver pour le bétail. D'autres espèces ont été particulièrement développées par l'Homme : les arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pêchers...). La vigne est l'arbuste de prédilection car elle est bien adaptée aux terrains pauvres qui se développent sur les conglomérats de bordure et sur les arènes granitiques, ainsi qu'au relief des bas de pente (Etlicher 1984). Enfin, toutes sortes de céréales et de plantes sarclées sont exploitées sur le piémont, remplacées progressivement par des prairies artificielles car l'élevage (essentiellement bovin) est de plus en plus développé. Pendant très longtemps, chaque parcelle du piémont a été exploitée et de nombreuses terrasses ont été mises en place. Mais les changements d'orientation de l'agriculture entraînent l'abandon progressif de nombreuses parcelles.

#### 1.6.4 : l'étage collinéen (700 / 900 mètres d'altitude)

A partir de 700 mètres d'altitude débute un nouvel étage géographique des monts du Forez : l'étage collinéen. La roche mère y est exclusivement cristalline, avec plusieurs types de

granites qui n'entraînent cependant pas de véritables différences dans la nature des sols et dans la végétation. Cet étage se caractérise par un adoucissement de son paysage, marqué par des alvéoles et des petits bassins qui se succèdent, séparés par des collines, et reliés entre eux par les gorges des rivières ou par les cols créés par les grands accidents structuraux qui charpentent le massif granitique. Les replats sont d'étroits gradins qui s'organisent autour des alvéoles. Au sommet des collines se trouvent de nombreux tors et chaos dont les blocs et les boules ont glissé et dévalé le versant des cuvettes qui se couvrent alors d'arènes à blocs peu fertiles. Localement, les sols sont cependant assez épais car ils bénéficient des éléments drainés par les eaux de ruissellement. Ces sols plus favorables se trouvent soit dans le fond des alvéoles où les éléments s'accumulent, soit sur les replats (Etlicher 1993).

Du point de vue climatique, les précipitations vont s'accroissant de 113 mm. par 100 mètres d'altitude sur le versant oriental des monts du Forez. La moyenne pluviométrique de l'étage collinéen se situe, vers 800 mètres, entre 800 et 850 mm/an. Cette augmentation du régime des pluies s'explique par le refroidissement de l'air au fur et à mesure qu'il gravit les pentes. Ce phénomène entraîne aussi une mutation dans les saisons à fortes pluies. En effet, si, sur le piémont et dans la plaine, les précipitations sont plus importantes en été, avec l'altitude, elles deviennent prépondérantes au printemps. L'enneigement varie en fonction de l'altitude sur cet étage collinéen, avec environ 20 jours de neige par an vers 650 mètres et 40 jours vers 900 mètres. Enfin, les températures baissent d'environ 0.56 °c pour 100 mètres entre le piémont et les sommets. Pourtant, c'est sur le piémont, qui enferme le froid, que les températures minimales d'hiver sont enregistrées car les pentes, qui sont au-dessus des brouillards givrants, connaissent des températures moins basses. De même, les températures les plus fortes sont enregistrées dans la cuvette alors que les flancs des monts bénéficient de plus de fraîcheur amenée par les flux d'ouest (Suchel 1991).

Le réseau hydrique de cet étage est formé de ruisseaux qui résultent de la réunion de plusieurs torrents nés sur les hauteurs. Le régime pluviométrique, bien qu'il permette à ces cours d'eau de ne pas s'assécher, n'est cependant pas assez important pour empêcher certains d'entre eux de disparaître ou de devenir souterrains. Le paysage de cuvettes qui caractérise cet étage permet la création de nombreux points d'eau au fond des bassins où s'emmagasinent les eaux de ruissellement.

Enfin, la végétation arborée spontanée qui occupe ce secteur se compose des mêmes essences que celles du piémont, avec cependant deux différences notables : l'augmentation du pourcentage de pins et l'apparition du hêtre. Les mêmes essences arbustives l'accompagnent. Les espèces herbacées sont typiques des sols maigres, secs et acides : flouve odorante, achillée millefeuille, millepertuis, oeillet, petite oseille... Les cultures ont longtemps contribué à repousser cette flore spontanée sur les pointements rocheux et les secteurs trop pauvres pour être exploités. La flore cultivée est sensiblement la même que sur le piémont avec une différence essentielle due au climat et qui se traduit par la disparition des pêchers dans les vergers. C'est pour les mêmes raisons que la vigne disparaît elle aussi. En revanche, les céréales sont abondantes (seigle, orge, avoine et blé), généralement en assolement avec les plantes sarclées (betteraves, maïs, choux) ou les oléagineuses telles que le colza. Pourtant, comme pour le piémont, ces cultures sont victimes de la modernisation de l'agriculture qui se concentre de plus en plus sur l'élevage bovin et ce sont les prairies, naturelles ou artificielles (trèfle, ray grass) qui dominent (Ravignan, Lizet s.d.).

#### 1.6.5 : l'étage forestier (900 / 1300 mètres d'altitude)

Cet étage au sous-sol uniquement granitique se présente sous la forme de pentes raides entaillées par de profondes vallées d'origine glaciaire. Les langues de glace, parfois longues de plus d'un kilomètre, ont arasé le socle ancien et formé d'imposantes accumulations de

moraine à la matrice argileuse abondante contenant des éléments à forte granulométrie. Leur recul est visible grâce aux moraines transversales qui coupent les vallées. De plus, les versants ont été marqués par une action périglaciaire de gélifraction qui a entraîné la formation de blocs et de boules granitiques qui affleurent abondamment. A l'approche des plateaux, des creux formés par la fonte des névés ont permis la création des premières tourbières (Etlicher 1993).

Sur ces versants montagneux, le sol est maigre en raison du substrat entièrement granitique qui se décompose en arènes pauvres. D'autre part ces arènes sont entraînées par le ruissellement vers le bas des fortes pentes. Cependant, le couvert forestier, par ses racines, retient une partie du sol et, par ses déchets organiques, forme un important humus. Celui-ci, mêlé aux arènes granitiques, permet la formation d'un sol siliceux, pauvre, brun acide, composé d'argile, d'humus doux de forêt de feuillus, et d'hydroxydes de fer (Etlicher 1993). D'un point de vue pluviométrique, la barre des 1000 millimètres d'eau est dépassée dès 950 mètres d'altitude. Les précipitations sont hivernales et cette saison empiète largement sur le printemps, février étant le mois le plus froid. L'enneigement augmente logiquement avec l'altitude. Les températures sont froides en hiver et les maximales d'été restent faibles en raison d'un vent d'ouest qui rafraîchit l'atmosphère et apporte des précipitations (Suchel 1991).

Le réseau hydraulique de ce secteur à fortes pentes n'est pas très différent de celui de l'étage collinéen ; il est donc formé de ruisseaux et de petites rivières qui proviennent du rassemblement des nombreux torrents qui prennent naissance sur les hautes chaumes.

La flore de cet étage est essentiellement arborée. La forêt y est différente de celle de l'étage collinéen car on y rencontre des essences typiques des climats atlantique et sub-montagnard, notamment le hêtre, le frêne, quelques chênes, et surtout des sapins. La flore arbustive qui les accompagne est constituée de noisetiers, de chèvrefeuilles, de ronces, de myrtilles et de framboisiers. Lorsque la forêt ne règne pas, elle est remplacée par une prairie humide formée de trèfle des prés, d'avoine dorée, de carotte sauvage ou encore de géranium sylvatique. A cet étage, la flore est presque essentiellement spontanée. Les arbres fruitiers ont presque totalement disparu à l'exception de quelques pommiers et merisiers. Enfin, il n'y a plus d'espèces arbustives cultivées à cet étage. Par contre, les céréales se rencontrent encore sur des surfaces très réduites : orge, seigle, avoine cultivés en assolement avec des plantes sarclées, ou encore des légumineuses (Ravignan, Lizet s.d.).

#### 1.6.6 : les hautes chaumes (1300 / 1600 mètres d'altitude)

Le paysage change brusquement au-dessus de 1300 mètres d'altitude (fig. 23). Succédant aux fortes pentes de l'étage forestier, les hautes chaumes sont marquées par une succession de cuvettes et d'accumulations de moraines qui trahissent la présence antérieure d'un glacier. Ce dernier, durant le Würm, était de type ice-cap, de faible extension (60 km<sup>2</sup> autour de Pierre-sur-Haute) et de faible profondeur (moins de 30 mètres) sauf dans les cuvettes. Les hautes crêtes cristallines, qui sont restées déneigées et libres des glaces grâce à l'action des vents violents, ont été très sensibles aux altérations périglaciaires, ce qui explique leur morphologie en dent-de-scie et la forme géométrique des grands blocs débités par le gel au pied des plus hauts sommets. Ces actions glaciaires ont engendré plusieurs types d'arènes. Celles de ruissellement se caractérisent par une matrice exclusivement sableuse qui peut comporter des blocs. Elle est le témoin de l'intense circulation des eaux, notamment lors de la fonte des glaces et des neiges (Etlicher 1993).

Les arènes à blocs sont les plus courantes. Leur teneur en argile est très faible tandis que celle des sables grossiers se situe entre 60 et 80 %. La taille des blocs de granite pris dans cette

matrice varie selon l'espacement des diaclases dans le socle plutonique. Enfin, si les mouvements de gélifraction ont été très forts sur cette matrice, elle tend à devenir imperméable et peut même empêcher la pénétration des racines des végétaux. Une dernière formation pédologique caractérise cet étage des hautes chaumes. Il s'agit des guirlandes de blocs qui se créent à la faveur de la désagrégation du granite. Elles se développent autour des sommets sous la forme de grandes dalles métriques, aplaties et s'enfonçant en biais dans le sol. Leur progression résulte des variations entre le gel et le dégel, ainsi que de la neige. L'absence de végétation importante, qui pourrait retenir les sols par ses racines, et l'importance du réseau hydrique font des hautes chaumes un secteur pauvre où seule une végétation de lande parvient à survivre. Ce réseau hydrique abondant, aux eaux légèrement acides, favorise la formation de nombreuses tourbières. On rencontre enfin de rares sols anthropisés sur deux ou trois hectares autour des jasseries. Ils ont bénéficié de la technique de la fumade qui consiste à faire dériver et à drainer un petit cours d'eau dans les étables afin qu'il en nettoie le sol, entraînant par là même les éléments organiques en aval de la jasserie où ils fertilisent les sols (Etlicher 1993).

En ce qui concerne le climat, il n'y a pas de différence notable entre l'étage forestier et celui des hautes chaumes. Depuis 950 mètres d'altitude, l'augmentation des précipitations se fait régulièrement jusqu'aux sommets où elle atteint les 1200 mm/an. L'enneigement, qui augmente avec l'altitude, peut être dérangé par le vent qui, pouvant souffler à 16 m/s à Pierre-sur-Haute, engendre une répartition très irrégulière de la neige avec des surfaces entièrement dégagées et d'autres prises sous d'épaisses congères. La violence de ces vents s'explique par le relief de cet étage où aucune barrière ne s'élève pour freiner les flux. Comme sur l'étage forestier, les températures sont très froides en hiver, mais il n'est pas rare qu'il y ait inversion thermique et qu'elles soient plus basses dans les cuvettes que sur les sommets. L'été connaît quant à lui des températures peu élevées en raison du vent d'ouest qui souffle en quasi permanence sur ces sommets (Suchel 1991).

Le réseau hydrique en étoile de cet étage est très abondant puisqu'il est le point de départ de presque tous les cours d'eau qui dévalent les pentes des Monts du Forez jusqu'à leur piémont. Dans ce paysage vallonné de légères variations du relief empêchent parfois l'eau de s'écouler et créent de petites retenues d'eau acide où se développent des tourbières, qui, si elles apparaissent déjà au sommet de l'étage forestier, restent une particularité des hautes chaumes où elles sont particulièrement abondantes (Degorce 1991).

La flore des hautes chaumes se caractérise par la quasi disparition des espèces arborées et arbustives : les premières ne sont plus représentées que par quelques pins et alisiers chétifs et solitaires, les secondes étant totalement absentes. La lande domine sur quelques 80 % des hautes chaumes, composée de myrtille et de callune. La végétation des tourbières est très spécifique à ce milieu acide et humide : jonc, linaigrette, trèfle d'eau, droséra et sphagnum y prospèrent. Enfin, la flore qui se développe sur les fumades est une prairie de flouve odorante, de cresson, de crételle, de pissenlit ou de gentiane jaune. C'est par le seul biais de la transhumance, qui a aujourd'hui totalement disparu des habitudes agricoles modernes, que l'Homme a occupé, jusqu'au milieu du siècle passé, les sommets des monts du Forez (Ravignan, Lizet s.d.).

### **1.7 : Conclusion : le milieu et les hommes**

Le territoire appréhendé présente des aspects favorables, mais aussi défavorables, à l'implantation humaine. En effet, le manque de calcaire dans le sous-sol entraîne des problèmes pour l'agriculture car les terrains sont en général assez pauvres (fig.24). D'autre part, le silex est rare, ce qui peut compliquer l'approvisionnement en matière première des économies préhistoriques, les roches dures étant plus difficiles à travailler. En revanche, la

présence massive de roches ignées telles que le granite et le basalte peut présenter un vif intérêt pour des sociétés qui bâtissent en pierre comme celles des périodes romaines ou médiévales : de nombreuses carrières ont du être exploitées, et certaines le sont encore. De même, l'abondance de certains minerais, et surtout du plomb argentifère, a pu influencer l'installation de communautés. Cependant, la rareté des gisements de cuivre (qui entre majoritairement dans la fabrication du bronze) a sans doute posé problème aux sociétés protohistoriques. D'un point de vue pédologique, la majorité des sols qui se rencontrent sur notre échantillon territorial sont de mauvaise qualité. Arènes granitiques pauvres, sols bruns acides peu épais, sols hydromorphes formant en altitude des tourbières incultivables et dans la plaine des zones gorgées d'eau au moment de la germination, varennes sans potasse, ni calcaire ni acide phosphorique, humus basaltique et sols alluviaux riches mais très rares, autant de critères qui sont largement contraires à une agriculture de type céréalière. En revanche, les nombreuses prairies naturelles et la forêt caducifoliée qui recouvrent ces sols médiocres se prêtent particulièrement à l'économie du bois et à l'élevage (fig.25). Le climat est quant à lui changeant si l'on s'élève du bas au sommet de la montagne. Ainsi, contrairement à de nombreuses régions, les secteurs climatiquement les plus favorables aux sociétés humaines ne sont pas, du moins aujourd'hui, la plaine et le piémont, qui subissent un manque d'eau météorologique flagrant, mais les étages collinéens et forestiers bien mieux arrosés et plus tempérés (fig.26). Ce manque d'eau dans les parties basses n'est pas vraiment pallié par le réseau hydrologique, lequel prend son origine sur les sommets et dont les grandes eaux correspondent non pas aux moments de sécheresse intensive dans la plaine, mais aux saisons où celle-ci reçoit le plus de précipitations. De plus, les rivières qui s'écoulent dans ces massifs granitiques sont très encaissées, et forment de profondes gorges souvent infranchissables (fig.27). Ce type de cours d'eau et le paysage qu'il génère a sans doute créé quelques problèmes de circulation sur les pentes de la montagne, surtout pour les sociétés préhistoriques, mais il a aussi pu faciliter l'installation d'habitats fortifiés ayant un territoire facile à défendre, que ce soit durant les périodes protohistoriques ou médiévales. Enfin, la végétation spontanée qui se développe dans ce secteur, aussi bien les prairies qui se trouvent dans la plaine, le piémont ou sur l'étage collinéen, ainsi que la forêt caducifoliée de l'étage forestier, a pu être largement valorisée par les diverses sociétés humaines qui se sont succédées sur place grâce à l'élevage, la chasse, la cueillette ou l'industrie du bois. En revanche, la céréaliculture, suppose un certain degré de compétences pour l'exploitation de ces terres qui ne deviennent rentables qu'après l'apport régulier de chaux, ou la mise en place de systèmes de drainage et d'irrigation.

Il s'agit donc d'un territoire globalement difficile, peu favorable à l'implantation humaine, auquel chaque société a dû se confronter, selon son mode de vie et ses intérêts. Les études palynologiques montrent que les premières occupations humaines en altitude dans le Forez remontent au Néolithique final, perdurent jusqu'à la fin de la période romaine, déclinent durant le Bas-Empire et le haut Moyen Age puis connaissent un véritable regain dès la période médiévale pour ne disparaître qu'avec le XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est grâce à l'étude archéologique que la plupart des renseignements et des questions concernant les possibilités d'exploitation de ce territoire devraient être approfondis.

## 2. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

### 2.1 : Historique de la recherche

#### 2.1.1 : Les premiers travaux (XVI<sup>ème</sup> - XVIII<sup>ème</sup> siècles)

C'est à partir de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle que les premiers travaux connus sur l'histoire du Forez voient le jour. En effet, c'est Jean Papire Masson qui, le premier, s'intéresse aux Antiquités foréziennes. Ce fils de drapier est originaire de Saint-Germain-Laval où il naît en 1544. Jésuite défroqué, juriste, archiviste, il est un personnage important de la cour de Charles IX et de Catherine de Médicis. S'intéressant aussi bien à Calvin qu'aux premiers évêques romains, à l'histoire de la France ou à sa géographie, il rédige un grand nombre d'ouvrages de qualité très appréciés à son époque. Son "*Annalium Francorum libri quatuor*" de 1577 figurait dans la riche bibliothèque de Montaigne, et l'exemplaire, portant l'ex-libris de ce dernier, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Il fait aussi partie des "*Hommes illustres qui ont paru en France durant le XVII<sup>ème</sup> siècle*" publiés par Charles Perrault entre 1697 et 1701. Son visage nous est connu par une gravure sur papier réalisée quelques temps après sa mort par Jacques Lubin (1637 - c. 1695). Dans un livre posthume (il décède en 1611), "*Descriptio Galliae per flumina*", il se penche rapidement sur les Ségusiaves et leur territoire.

Mais, le premier véritable historien du Forez est Jean-Marie de la Mure de Bienavant, docteur en théologie, conseiller et aumônier du Roi, qui publie en 1674 une "*Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pais de Forez*" (fig.28). Le premier des sept livres qui constituent cet ouvrage concerne les origines du pays. L'auteur s'attache tout d'abord à en analyser le nom antique et à en donner une interprétation étymologique, puis expose, en 14 chapitres, ce qu'il considère comme les preuves de la supériorité des Segusiaves "sur l'ensemble de la Gaule Lyonnaise", notamment en leur attribuant la ville piémontaise de Suze comme colonie, ou encore en insistant sur le fait que Lugdunum, capitale des Gaules, est fondée sur leur territoire. Le second livre s'intéresse aux origines de Montbrison. Après en avoir décrit la primauté sur les autres villes foréziennes de son époque, l'auteur disserte ensuite sur son étymologie, consacre un chapitre à un recensement des antiquités encore visibles, exclusivement des éléments architecturaux à Moingt, puis insiste sur la puissance de cette ville dans l'antiquité. Ses deux derniers chapitres s'attachent à prouver que Montbrison est le Médiolanum de la Table de Peutinger. Le troisième livre est entièrement dédié à la ville de Feurs, à sa puissance et à son nom qui est à l'origine de celui du Forez. L'auteur s'y étend en deux chapitres sur les vestiges archéologiques découverts dans la ville et dans ses environs, et se plonge ensuite dans l'interprétation de plusieurs inscriptions latines (CIL XIII n°1641, 8861, 8862, 8863 et 8864). Il clôt son livre par une intéressante digression sur les limites du territoire ségusiave. Le quatrième livre est dédié à Roanne. Il démontre d'abord que cette ville est bien la Rodumna de Ptolémée (*Géographie* II, chap.27) puis en décrit la splendeur, avant de s'intéresser à son étymologie. Il recense ensuite les éléments archéologiques découverts sur le territoire de la ville puis se penche sur la localisation de cette dernière sur la Table de Peutinger. Le cinquième livre rassemble tous les éléments archéologiques connus par l'auteur en pays ségusiave. Il y présente d'abord une colonne épigraphique trouvée à Usson-en-Forez (CIL XIII n°8867), puis sa réflexion dérive sur l'étymologie de plusieurs noms de lieux. Il décrit ensuite une "pyramide solaire" qu'il dit se trouver au sommet de la tour de la Tour-en-Jarez, puis s'étend sur l'origine du nom du Mont d'Uzore, qu'il attribue à une contraction d'Isis et d'Osiris, et où il signale la découverte d'un trésor. Il s'efforce ensuite de prouver que l'*Aquae Segestae* de Peutinger est la ville actuelle de Saint Galmier et termine son livre en tentant d'expliquer que les monts du Pilat correspondent au monts Cémènes cités par Ptolémée (*Géographie* II, chap.28 : "*finitis*

*arvernus sunt illi qui Cemenes montes incolunt segusiani et civitates ipsorum Rodumna et forum segusiavorum*”). Ainsi s’achève la partie consacrée aux Antiquités dans son histoire du Forez, les deux derniers livres étant réservés à l’histoire ecclésiastique de la région. Outre cet ouvrage, de la Mure rassemble aussi dans un manuscrit intitulé “*Antiquités de Roanne*”, non daté et non publié, conservé aujourd’hui à la bibliothèque de la Diana de Montbrison, diverses observations sur des monuments antiques roannais.

Les recherches historiques sur le Forez se singularisent au début du XVIIIème siècle par les travaux de l’abbé Jean-François Duguet (1660 - 1724), docteur en théologie, curé de Feurs, chanoine de l’église royale et collégiale de Montbrison. Son étude très complète sur la ville de Feurs, qu’il rédige entre 1707 et 1714, ne sera publiée qu’en 1880 par Vincent Durand dans la collection *Recueil de mémoires et de documents sur le Forez*, tome 6, la Diana. Son ouvrage a le mérite de présenter des vestiges antiques aujourd’hui disparus, même si leur interprétation s’avère généralement fautive. Il fait d’abord une description de la ville telle qu’elle se présente à son époque, avant d’en répertorier les curiosités parmi lesquelles ce qu’il intitule “les diverses antiquités romaines” (p.21). C’est en premier lieu la dédicace au dieu Sylvain par la communauté des charpentiers de Feurs (CIL XIII n°1640) à partir de laquelle il déduit la présence, à la place de l’église paroissiale, d’un “temple dédié au dieu des forêts et aussi à Diane, déesse des forêts. Pour conserver la mémoire de celle-ci, on a laissé un croissant sur la girouette du clocher” (p.22). Il conseille ensuite la visite de l’église paroissiale de Randans dont il pense que la coupole est un ouvrage romain. De même, il estime que les restes de l’ancien château de Feurs sont construits sur des ruines romaines et que la muraille du château du Palais s’élève sur les restes d’un aqueduc. Il explique d’ailleurs que des canaux souterrains s’étendent dans le voisinage dudit château, le long du chemin qui mène à Pouilly. Duguet revient ensuite sur les travaux de la Mure de Bienavant, et commente les éléments archéologiques présentés par ce dernier : le grand chemin pavé de Feurs à Lyon, qu’il décrit quant à lui comme “une espèce de chaussée entre des étangs, pavée de petites pierres” (p.23) ; le poids romain qu’il signale comme perdu et qu’il n’a jamais vu lui-même ; les quatre colonnes épigraphiques, qu’il interprète à juste titre comme des bornes miliaires et dont il signale qu’elles ont été récupérées en 1691 par le seigneur du Rosier qui les fit mettre “aux quatre coins d’une espèce de pavillon commencé et non fini au coin de sa maison” (p.23). Il en profite aussi pour corriger quelques erreurs faites par son prédécesseur et se moquer de lui : “Ici je ne puis m’empêcher de me moquer de la sottise de M. de la Mure-Bienavant, historiographe du Forez qui, sur le nom de *Palais*, conjecture que c’était là que les Romains rendaient la justice, comme s’il pouvait ignorer qu’ils la rendaient dans la place, *in foro*” (p.23). Il signale ensuite que de nombreuses monnaies ont été trouvées à la Motasse et dans les fossés du château, et qu’il s’en trouve dans tous les environs de Feurs. Il en possède lui-même une riche collection, en or, en argent, en bronze et en cornaline - il s’agit donc plutôt d’intailles - qui s’étendent d’Auguste à Sévère-Alexandre. Il rapporte aussi qu’il a pu voir chez Jacques de Martinières des urnes hermétiquement fermées, trouvées une vingtaine d’années auparavant, à proximité du Pont Vacher, et dont certaines, une fois brisées ont livré des cheveux humains. Quittant la ville de Feurs et ses proches environs, il termine l’énumération de ces curiosités en préconisant la visite, à Salt-en-Donzy, de restes de bâtiments romains destinés aux bains, celle du bassin en pierre (pour lui cuve baptismale) qui se trouve dans le cimetière de Saint-Laurent-la-Conche et enfin, à Balbigny, du “tombeau de Balbinus”. Il décrit ce monument comme “une espèce de tombeau militaire composé de neuf rochers roulés là avec un travail immense, trois de chaque côté en long et trois dessus” (p.25). Il s’agit de toute évidence du dolmen de la Chal, aujourd’hui détruit, mais connu par des gravures anciennes.

Ces ouvrages des XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles présentent intérêt de nous décrire de monuments souvent disparus ou des trouvailles depuis longtemps oubliées.

### 2.1.2 : L'émergence de l'archéologie scientifique (XIX<sup>ème</sup> siècle)

Il faut attendre le début du XIX<sup>ème</sup> siècle pour que de nouvelles recherches soient faites sur la région, d'abord par deux essais statistiques et historiques. Le premier est l'oeuvre de Henri du Lac de la Tour d'Aurec, "*Précis historique et statistique du département de la Loire (Forest)*", publié au Puy en 1807. Le second est celui de Marie-Joseph Duplessy : "*Essai statistique sur le département de la Loire*", publié à Montbrison en 1818, dans lequel l'auteur consacre un chapitre à l'archéologie. Quelques années plus tard, Jean-Marie Lapierre s'intéresse à la ville antique de *Rodumna*. Naturaliste roannais, il enseigne à l'Ecole Centrale et y crée un jardin botanique. Son but initial est de recenser la faune, la flore et la géologie du département, mais il s'intéresse aussi à l'archéologie de sa ville. Il suit assidûment les travaux sur le terrain, tels que le creusement du canal de Bonvers, celui du bief du Clos Dallery ou encore le réaménagement de la place du château, et commente les vestiges mis au jour. Mais ses interprétations sont souvent farfelues et ses descriptions aléatoires. Il fait notamment une interprétation des incisions non figuratives d'un sarcophage du haut Moyen Age qui entraîna, quelques années plus tard, lors de sa présentation, un fou-rire général au Comité des arts et Monuments (Poncet 1998, 2). Il laisse trois principaux écrits concernant les vestiges roannais. Le premier, rédigé en 1824, intitulé "*Quelques observations sur la butte polytrophe de Roanne*", commente les observations qu'il a pu faire lors de travaux publics en 1823. Ainsi, il décrit la découverte, à l'ouest de la place du Château, de murs cimentés épais reposant sur des blocs non maçonnés de granit, et entre lesquels étaient alignés plusieurs sarcophages en pierre. Il signale que des éléments semblables ont été mis au jour un peu plus à l'est, lors du nivellement pour l'installation des nouvelles halles. A partir de ces découvertes, que Lapierre interprète comme un "*ustrinum* et une *maceria*", l'auteur passe en revue les diverses habitudes funéraires lors des différentes périodes chronologiques, en commençant par ce qu'il appelle la première époque, ou époque gauloise. Pour lui, aucun tombeau attribuable à cette période n'a été trouvé dans la région, même si certains érudits croient voir dans des amoncellements de roches des monuments funéraires. A la seconde époque, que l'auteur fait correspondre à la période romaine, il attribue ce qu'il nomme un "*Columbarium*" qu'il dit avoir trouvé "dans un fossé ouvert dans un pré à peu de distance du nouveau canal creusé pour faire mouvoir les pièces mécaniques de la filature de coton de M. Devillaine" (p.10) et duquel il a retiré une douzaine d'urnes. Il signale qu'il a repéré deux autres "*columbaria*" attendant à "des maisons de plaisance de Gaulois de distinction", près du château de Bonvers.

De la troisième période qu'il fait débiter au III<sup>ème</sup> siècle de notre ère, il dit ne pas connaître dans la région de monuments funéraires qu'il décrit comme des caveaux maçonnés où hommes et chevaux étaient immolés avec le défunt. Lapierre s'étend ensuite sur la distinction entre tombeau et sarcophage, dont il signale deux types : les tombeaux romains "construits à la romaine, avec des formes romaines, et (qui) portent des inscriptions latines en caractères romains" et les tombeaux nationaux "des Gaulois et des peuples barbares"(p.13). Enfin, à partir de ces considérations, il conclue en attribuant les sarcophages de Roanne au V<sup>ème</sup> siècle de notre ère, ce en quoi il est assez juste puisqu'il s'agit d'éléments du haut Moyen Age. La suite de son ouvrage s'étend sur la période médiévale et sur les églises roannaises.

Quelques années après la publication de cet article, Lapierre rédige en 1831 quelques notes manuscrites conservées à la bibliothèque municipale de Roanne et, après 1832 mais sans date précise, des "*Notes et observations sur l'arrondissement de Roanne : antiquités, monuments anciens*", manuscrit conservé lui aussi à la bibliothèque municipale de Roanne et dans lequel

l'auteur nous transmet des renseignements sur la destruction d'un monument romain encore en élévation à Roanne et qu'il interprète comme des thermes. Hélas, le dessin qu'il en laisse est très sommaire et ne permet aucune interprétation (Poncet 1998, 8).

A la même époque, un autre érudit forézien s'intéresse aux Ségusiaves : il s'agit du montbrisonais Auguste Bernard (1811 - 1868) qui publie en 1835 une très érudite *Histoire du Forez*, puis, en 1858, une *Description du pays ségusiave* très approfondie. Le premier de ces ouvrages, rédigé en deux volumes, débute par une présentation du peuple Ségusiave et une description de monuments anciens. Vient ensuite la période romaine, avec description des villes de Feurs et de Moingt, puis enfin celle des invasions barbares. A partir du quatrième chapitre, et jusqu'au douzième, Bernard s'intéresse aux Contes du Forez, puis, aux chapitres 13 et 14, il évoque la domination des Ducs de Bourbon, la guerre contre les Anglais et l'union avec la Couronne de France. L'ouvrage se termine avec les guerres de religion et une conclusion sur l'histoire du Forez en un dix-huitième et dernier chapitre.

Le second ouvrage, rédigé 23 ans plus tard, est tout entier consacré à l'Antiquité et aux Ségusiaves. Après un état des lieux du pays avant l'arrivée des Romains, il explique que les habitants de la région ne s'appelaient pas les "Ségusiens" (Segusiani), comme l'avaient prétendu les auteurs avant lui, mais les Ségusiaves (Segusiavi). Pour cela, il s'appuie sur une table en marbre (CIL XIII - n° 1645) découverte en 1857 sur la ligne du chemin de fer, entre le chemin de Feurs à Valeilles et la route nationale 89. Il s'agit d'une épitaphe de la cité des Ségusiaves à C. Julius Jullus, un membre de l'élite municipale : "*C(aio) Iul(io) Iullo / funus et monim(entum) / civit(as) Segusiavor(um) / publ(ice) principi suo*". Il s'intéresse ensuite à l'étendue et aux limites de leur territoire puis énumère les principales villes de ce peuple en commençant par les cités d'origine celtique : Feurs, Roanne, Condate, qu'il considère comme un *vicus*, Turvéon (un autre *vicus*, qui se trouve aujourd'hui en Beaujolais), Moingt et enfin Ludna, qui se situait entre Villefranche-sur-Saône et Saint-George-de-Reneins, en Beaujolais. Il regroupe ensuite les villes d'origine romaine : Lunna (peut-être aujourd'hui Belleville), Anse, Trévoux, toutes trois comprises dans la province de Beaujeu, Miribel, Sainte-Foy-l'Argentière, Chessy et Givors en Lyonnais, Salt-en-Donzy, Sail-sous-Cousan en Forez, Saint-Lez-Châteaumorand, Montouse, Saint Galmier, Saint Rambert, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Ampuis près de Vienne et enfin Usson-en-Forez. Dans une troisième partie concernant les villes ségusiaves, il s'étend sur la colonie romaine de Lyon puis se penche, en un cinquième chapitre, sur les voies de communication durant l'époque romaine. Pour ce faire, il consacre une première section aux documents anciens : la Géographie de Strabon, la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin, la Géographie de l'Anonyme de Ravenne et le mémoire sur la généralité de Lyon écrit par l'Intendant d'Herbigny en 1698. Dans la deuxième section, il suit le parcours de ces anciens chemins à travers le territoire ségusiave. Ainsi s'achève son ouvrage particulièrement complet et bien documenté. Il en publie cependant un supplément dès 1859, qui regroupe d'une part une série de lettres adressées à M. Guillien, ancien magistrat de Roanne et directeur de la *Revue du lyonnais*, dans lesquelles il fait part des dernières découvertes archéologiques faites en Forez, notamment plusieurs inscriptions, dont une colonne milliaire à Moingt (CIL XIII n°8866) et une autre d'Usson-en-Forez (CIL XIII n° 8867), et qui sert d'autre part de réponse aux commentaires peu amènes sur sa *Description du pays des Ségusiaves* qu'un autre érudit forézien, l'abbé Roux, a fait paraître entre mars et mai 1859 dans ladite revue.

L'Abbé Roux a essentiellement publié, en 1851, un ouvrage précurseur sur la ville de Feurs : *Recherches sur le Forum Segusiavorum et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs*. Il y propose un premier essai de reconstitution de la topographie antique des lieux, et s'avoue convaincu de l'origine gauloise de celle-ci en raison de la découverte de quelques céramiques

à “l’aspect plus frustré” qu’il attribue à une période antérieure à la conquête romaine. Si le premier chapitre de son livre s’intéresse au nom des Ségusiaves, le second porte sur leur territoire, deux sujets déjà largement débattus par ses prédécesseurs et par son contemporain Auguste Bernard. Il s’interroge par la suite sur de nouvelles problématiques telles que la constitution civile de ce peuple ainsi que son administration, ce par quoi il en vient à leur capitale, le *forum segusiavorum*. Dans son cinquième chapitre, il en décrit les principaux édifices, publics ou privés, qu’il tente de localiser dans la ville moderne : la place publique, la basilique qui lui est obligatoirement associée, les thermes, le Palais, le théâtre, les aqueducs et enfin la voirie et les maisons particulières. Il s’étend ensuite sur quelques considérations concernant la vie privée et les cultes, puis achève son ouvrage par un chapitre sur les voies de communications entre Feurs et le reste de l’empire romain en général, du territoire ségusiave en particulier. Il publie enfin une intéressante proposition de reconstitution du plan de la ville antique. Son travail, minutieux et très complet, en fait le premier véritable historien de Feurs. C’est dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qu’apparaissent les premières sociétés savantes qui contribuent à la mise en place d’une véritable archéologie à prétentions scientifiques. Elles regorgent néanmoins de collectionneurs en quête du “bel objet” qui fondent quantité de cabinets de curiosités où les artefacts sont présentés pour leur valeur intrinsèque uniquement sans que ne soient pris en compte leur origine et le contexte dans lequel ils ont été trouvés. Dans la Loire, une société fondée en 1862 sous l’impulsion de Victor Fialin, Duc de Persigny, notable forézien et ministre de l’intérieur de Napoléon III, catalyse l’ensemble des recherches faites sur le département. Il s’agit de la société de la Diana, basée à Montbrison dans l’ancienne salle des Estats de Forez appelée communément “Salle héraldique de la Diana”. Datée des XIII<sup>ème</sup> - XIV<sup>ème</sup> siècles, elle se caractérise par la beauté de sa voûte en ogive dont les caissons en bois, plus de 1970, sont peints de différentes armoiries. Cette société est toujours active aujourd’hui sur la scène archéologique régionale et compte plus de 1100 adhérents. Son fondateur lui donne pour mission de rechercher les antiquités, de sauvegarder le patrimoine et de réunir les documents concernant la région forézienne. Elle se constitue une superbe bibliothèque, qui compte aujourd’hui plus de 20 000 ouvrages, la plupart ayant pour sujet l’histoire du Forez et des provinces limitrophes. Elle est aussi riche en manuscrits et en actes notariés qui font le bonheur des généalogistes. En 1885, un musée archéologique est créé pour rassembler les collections particulières et le matériel provenant des fouilles effectuées dans le département. Dès sa fondation, la société regroupe d’éminents chercheurs, dont certains ont, il est vrai, une imagination débordante alors que d’autres font preuve d’une véritable approche scientifique dans leurs études et dans leurs publications, soit sous forme d’ouvrage à part entière, soit sous forme d’articles parus dans les *Mémoires de la Diana* puis dans les *Bulletins de la Diana* publiés annuellement et toujours édités de nos jours. Parmi ces érudits, nombreux sont ceux qui méritent d’être cités pour la qualité de leurs recherches.

Ainsi, Eleuthère Brassart (1850-1920), imprimeur typographe à Montbrison, chargé de la publication des *Bulletins de la Diana*, participe à leur rédaction en apportant des contributions sur des trouvailles isolées et des sites archéologiques de la Plaine du Forez. Il s’intéresse aussi bien aux découvertes gallo-romaines, médiévales que préhistoriques. Il relate par exemple la découverte de puits antiques à Chalain d’Uzore et à Bussy-Albieu, d’un cachet d’oculiste romain de Saint -Etienne-le-Molard, d’objets antiques en bronze à Bard, d’un cippe funéraire à Montbrison, d’une station gallo-romaine à Souternon, d’un couteau en silex dans le lit de l’Onzon, d’une hache en pierre polie à Précieu, d’une sépulture gauloise à Marcilly-le-Chatel... Autant d’articles publiés dans les *Bulletins de la Diana* entre 1883 et 1906. Il intervient à la séance générale du Congrès archéologique de France qui a lieu à Montbrison en 1886 et sa contribution porte sur “*les découvertes préhistoriques dans le*

Forez”. Enfin, il participe en 1889 au superbe ouvrage de Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental*, dont il rédige les notices pour les cantons de Bourg-Argental et de Noirétable.

Autre érudit dianiste de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, Auguste Broutin (1811-1888) s’intéresse essentiellement à la ville antique de Feurs et plus généralement à la période médiévale. Il publie en 1867 une *Histoire de la ville de Feurs et de ses environs* en deux tomes, le premier dédié aux périodes gallo-romaines et médiévales, le second à la période moderne.

A la même époque, Alphonse Coste, négociant à Roanne, se spécialise dans l’étude de cette ville et publie, en 1871, la première véritable synthèse sur le sujet, dans son *Essai sur l’histoire de la ville de Roanne et de ses environs*. Son travail pêche cependant par un manque d’analyse objective des faits archéologiques, à laquelle il préfère les digressions et interprétations, souvent mal fondées, divulguées par ses prédécesseurs. Il travaille aussi en janvier 1890 à l’inventaire en 253 notices du Musée de Roanne, créé en 1844 par Fleury Mulsant. Enfin, il écrit de nombreux articles pour *L’Ancien Forez*, revue mensuelle, historique et archéologique, publiée à Montbrison entre 1882 et 1894.

L’architecte Jean-Baptiste Dulac mérite quant à lui d’être cité pour sa contribution à l’étude du site de Moingt. Il s’intéresse notamment aux thermes, encore partiellement en élévation et réutilisés dans le bâti de la chapelle Sainte Eugénie, et pratique, vers 1875, des fouilles qui lui permettent, grâce à la découverte d’une piscine, de comprendre la véritable fonction de ces bâtiments. Il en publie un plan assez complet en 1876, dans un article intitulé *Les ruines de Sainte-Eugénie à Moingt*, paru dans les *Annales de la société d’agriculture de la Loire*.

Si le docteur Frédéric Noël n’a pas publié dans les *Bulletins de la Diana*, il a en revanche été très actif dans la région de Roanne et de Saint-Haon-le-Châtel. Il écrit plusieurs articles pour la *Revue Forézienne* et pour les *Annales de la société d’Agriculture du département de la Loire*. Ses principales recherches aboutissent à un dictionnaire géographique ancien et moderne de Saint-Haon-le-Châtel. Il participe aussi à l’oeuvre collective dirigée par Félix Thiollier en rédigeant en compagnie d’Edouard Jeannet les notices des cantons de la Pacaudière et de Saint-Haon-le-Châtel. Malheureusement, son imagination est galopante et la plupart des “découvertes” archéologiques qu’il prétend avoir faites sont souvent des informations qui, lorsqu’elles sont vérifiables, s’avèrent de l’affabulation. Il est l’exemple même de l’érudit inventif dont les travaux sont presque totalement inutilisables de nos jours.

Clément Edmond Révérend du Mesnil crée de son côté, en 1882, une revue mensuelle historique et archéologique *L’Ancien Forez*, qui perdurera jusqu’en 1894, et à laquelle la plupart des dianistes offriront quelques contributions. Son directeur y publie personnellement le résultat de ses recherches sur les fouilles de Moingt, sur les anciens habitants du Forez, sur l’oppidum d’Essalois, ou enfin sur des objets gallo-romains découverts au Mont d’Uzore. Avant la création de sa propre revue, il a brièvement participé aux premiers *Bulletins de la Diana*, avec une étude sur la lieue gauloise, et une autre portant sur les origines et l’étymologie des Ségusiaves.

Thomas Rochigneux (1849-1930), bibliothécaire de la Diana, s’intéresse lui aussi au site de Moingt. Il consigne dans plusieurs carnets, entre 1881 et 1892, ses observations concernant de profonds minages faits en vue de remplacer les pieds de vigne victimes du phylloxéra et relève chaque découverte de murs antiques dont il fait description et croquis. Il co-dirige en outre des fouilles commanditées par la Diana en 1882 dans les ruines du théâtre romain dont il dresse un plan précis. En plus de ses travaux sur Moingt, il dirige vers 1881 des fouilles sur le site de Chézieu à Saint-Romain-le-Puy. La plupart de ses résultats sont publiés dans les *Bulletins de la Diana* qu’il alimente en nombreux articles entre 1881 et 1905. Il participe aussi à l’ouvrage de Félix Thiollier en lui rédigeant une notice sur le canton de Montbrison.

Alphonse de Saint-Pulgent (1852-1935) s'intéresse particulièrement aux sites gallo-romains de Saint-Paul-d'Uzore et au prieuré médiéval de Montverdun (*Ruines antiques découvertes à Saint-Paul-d'Uzore*, Bulletins de la Diana tomes 6 et 7, 1881 - 1884). Il travaille aussi sur les établissements religieux de Montbrison et de Leigneux, ainsi que sur la Bâtie d'Urfé et le prieuré de Saint-Romain-le-Puy.

Le numismate de la Diana est Claude Philippe Testenoire-Lafayette. Cet administrateur fut aussi le second président de la société de 1873 à 1879. Il publie plusieurs études dans les *Bulletins* ou *les Mémoires de la Diana*, mais aussi dans le recueil de Thiollier où il s'occupe d'une part de la notice du canton de Saint-Etienne, d'autre part de la numismatique forézienne.

C'est enfin au photographe montbrisonnais Félix Thiollier (1842-1914) que revient l'initiative d'un superbe ouvrage intitulé *Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, publié en 1889, et auquel ont participé la plupart des chercheurs précédemment cités. Il en rédige lui-même les notices des cantons de Saint-Héand, Feurs, Saint-Bonnet-le-Château et de Saint-Galmier, et réalise la majorité des 980 superbes photographies, eaux fortes et gravures qui accompagnent ces textes érudits et qui sont aujourd'hui une mine de renseignements sur la campagne forézienne à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et son histoire.

Parmi les nombreux chercheurs dianistes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il en est un qui tient une place à part tant furent grandes la qualité et la quantité de son travail, son acuité et son ouverture d'esprit, sa culture, sa rigueur et sa science. Vincent Durand (1831-1902) fut durant 30 ans secrétaire de la Diana. Surnommé "le druide d'Ailleux", il a été le coeur de la société de 1872 à 1902. Fils du notaire de Saint-Martin-la-Sauveté, propriétaire terrien d'un petit domaine à Domois qu'il a hérité de sa mère, et pour lequel il abandonne ses études après avoir passé deux années à Lyon et reçu le titre de bachelier, célibataire s'étant toujours refusé à solliciter un emploi rémunéré, il est le "bon monsieur d'Ailleux", le maire écouté et apprécié d'une commune de 400 habitants auxquels il se dévoue. Homme du terroir, ayant ses entrées chez tous, paysan ou châtelain, c'est un travailleur infatigable, un chercheur à la curiosité toujours en éveil, d'une grande culture, attentif aux progrès de la science, ayant un esprit rompu à l'étymologie, l'épigraphie, la toponymie, la numismatique mais aussi la musique et la peinture. Il dépouille des archives, identifie sur le cadastre des lieux cités dans des terriers, mène des enquêtes auprès des habitants, suit les chantiers privés : aucune découverte ne lui échappe. Sans relâche, il publie des articles, d'abord dans le *Bulletin Monumental*, puis dans la *Revue Forézienne* et dans les *Bulletins de la Diana* qu'il alimente en tout de 118 communications. Ses études sont solides, s'appuyant sur des dossiers très complets qui comprennent descriptions, dessins, plans, dépouillement des témoignages oraux, des archives, du cadastre et de la toponymie. Il est le premier à localiser dans les environs de la Pacaudière l'*Ariolica* de la Table de Peutinger. Il mène des fouilles à Ailleux et à Montverdun, et c'est lui qui identifie le Crêt Chatelard, à Saint-Marcel-de-Féline, comme un *oppidum*. Il y réalise, entre 1872 et 1887, six "campagnes de fouilles" à l'aide de son ami Chaverondier. Bien qu'ils n'en aient pas achevé la publication, qu'ils se soient essentiellement intéressés aux nombreux puits, ne comprenant pas toujours les structures d'habitat qu'il leur arrivait de détruire sans s'en rendre compte, ne saisissant pas vraiment la chronologie, l'évolution ni même l'utilisation du site, ils menaient une fouille extrêmement sérieuse, notaient leurs observations, prélevaient des échantillons de terrain en vue d'analyses, relevaient des stratigraphies, emballaient et annotaient soigneusement le mobilier, de telle sorte que leurs travaux sont encore exploitables aujourd'hui, ce qui n'est souvent pas le cas de la plupart des recherches effectuées en cette deuxième moitié de XIX<sup>ème</sup> siècle.

### 2.1.3 : Apogée et déclin des sociétés scientifiques

La première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, pénalisée par deux guerres, est peu propice au développement des recherches entreprises au cours du siècle précédent. Une personnalité domine pourtant ces premières décennies, mais qui ne survivra pas au conflit ouvert en 1914 : il s'agit de Joseph Déchelette (1862-1914), qui compte parmi les fondateurs de l'archéologie scientifique contemporaine. Issu d'une riche famille industrielle roannaise, neveu de Gabriel Bulliot, l'inventeur de Bibracte, représentant en tissus pour la maison familiale pendant des années, ce qui d'ailleurs lui permet de beaucoup voyager et de visiter de nombreux savants français ou étrangers, c'est un chercheur passionné et infatigable. Emule de Bulliot, de Chaverondier et de Durand, il est très tôt admis à la Diana où il se fait apprécier par sa gentillesse et ses connaissances. Il se consacre peu au terrain, ses principales fouilles se résumant à quelques tranchées dans la nécropole de Roanne (1893-1894), quelques sondages au Crêt-Chatelard (1895), des sondages dans le tertre de Luré (1893) puis, de 1897 à 1901, la reprise des fouilles au Mont Beuvray à la suite de son oncle Bulliot. En revanche, il excelle dans la publication de matériel et plus encore dans les grandes synthèses. Après avoir visité les principaux sites et Musées d'Europe, il est le premier à avoir une vision globale de la civilisation laténienne et tente une première reconstitution de la civilisation celtique. C'est lors d'une visite en Tchéquie en 1899 qu'il découvre au musée de Prague des céramiques éduennes provenant de l'oppidum de Stradonitz. Ces éléments lui permettront de définir des courants commerciaux au sein de la civilisation celtique. A partir de 1895, il multiplie les publications et les articles dans les différentes revues d'archéologie. Mais c'est au tournant de 1900 qu'il se lance dans sa plus grande entreprise : le *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, dont le premier tome, portant sur l'archéologie préhistorique, Paléolithique et Néolithique, n'est achevé et publié qu'en 1908. Ces périodes n'étant pas les plus connues de l'auteur, il se limite à fournir des classifications et des typologies, sans prendre position sur les grandes questions de l'évolution et de l'origine de l'Homme. Il se contente de s'en tenir aux faits et aux découvertes, et interroge consciencieusement les grands chercheurs en Préhistoire tels que l'Abbé Breuil, Piette, Mortillet ou Capitan. Il livre un ouvrage très complet de 743 pages, richement illustrées par 249 figures. En 1910, il achève le second tome qui porte sur l'archéologie celtique ou protohistorique et plus particulièrement sur l'Age du Bronze. Par ses recherches très approfondies et son ouvrage très complet (512 pages et 212 figures), il parvient à convaincre beaucoup de sceptiques qui doutent de l'existence d'un âge du Bronze jusqu'alors souvent perçu comme une simple et brève période de transition entre le Néolithique et l'Age du Fer. 1912 est pour lui une année très importante car il devient correspondant à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, à la suite de quoi il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1913, il termine la seconde partie du tome II du *Manuel* où il traite, en 900 pages et 384 figures, du premier Age du Fer, ou époque de Hallstatt. Enfin, en 1914, il publie la troisième partie de son tome II, où il disserte (en 1962 pages et de très nombreuses illustrations) sur la période qui lui est la plus chère, et la mieux connue, le second Age du Fer ou époque de la Tène. Bien que de très nombreux éléments soient déjà réunis pour son troisième tome, dont le sujet est la période gallo-romaine, et qu'il ait déjà visité beaucoup de sites en vue de cette publication, il n'achèvera pas ce dernier livre (ce tome ne sera publié qu'en 1931, terminé et complété à partir des documents de Déchelette par A. Grenier) puisqu'il décède le 3 octobre 1914 sur un champ de bataille de la première guerre mondiale (Binétruy 1994).

Après sa disparition, la recherche archéologique dans le département décline, bien que plusieurs chercheurs publient d'intéressantes études, notamment Jean-Etienne Dufour. Médiéviste, celui-ci participe à la publication, sous la direction de Georges Guichard et entre

1933 et 1952, des Chartes du Forez antérieures au XIV<sup>ème</sup> siècle. Mais il s'intéresse aussi à l'onomastique ("*Notes d'onomastique forézienne*" dans *Bulletin de la Diana*, tome XXIV, 1932) et à la topographie. Il rédige à ce sujet en 1946 son oeuvre majeure, en collaboration avec Marguerite Gonon, le *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*. Les découvertes archéologiques et les anciens toponymes y sont mentionnés, mais hélas les sources utilisées par l'auteur y font souvent défaut. Enfin, parallèlement à ces études, des fouilles sont faites sur le terrain, essentiellement dans la région roannaise, et principalement sous l'impulsion de deux préhistoriens : Marc Larue et Alexandre Popier, qui mènent des investigations dans les gorges de la Loire.

#### 2.1.4 : Le règne du bénévolat

A partir des années 1950, de nombreux groupes archéologiques, composés de bénévoles, se mettent en place : le Groupe d'histoire et d'archéologie de Balbigny, le Groupe archéologique de Charlieu, le Groupe Archéologique du Forez-Jarez (GAFJ), qui édite un bulletin et existe encore aujourd'hui, et, un des principaux, le Groupe de Recherches archéologiques et Historiques du Roannais (GRAHR). Fondé en 1958 par Robert Périchon, il se donne pour but de relancer l'archéologie roannaise en perte de vitesse depuis la mort de Joseph Déchelette. Sous l'impulsion de Jean Poncet, il entreprend des fouilles à Roanne, sur les sites de la nouvelle poste et de l'Institution Saint Joseph (années 60), à l'école de musique (1959/1963), et Rue Gilbertès (1966/1971). En roannais, il travaille sur l'oppidum de Joeuvre. Son bulletin paraît une fois l'an, sous la direction de Jean Caboste. Il organise plusieurs grands colloques tels que les journées préparatoires au congrès de Sarrebruck, les journées de la Revue Archéologique du Centre (RAC), ou les journées d'étude de la céramique antique. A partir de 1975, le groupe se tourne vers l'histoire locale mais continue à participer à des fouilles de sauvetage. Parallèlement, les préhistoriens du roannais, sous l'impulsion de A. Popier et de P. Perrève, se regroupent au sein de la Société Préhistorique de la Loire. Dans la plaine du Forez, la société de la Diana, qui rassemble de grands chercheurs tels que Robert Périchon et Henri Delporte, continue à émettre ses *Bulletins*, à intervenir ponctuellement sur le terrain, à organiser expositions et colloques et à sauvegarder et entretenir de nombreux fleurons de l'architecture et de l'histoire forézienne tels que la Bâtie d'Urfé, la forteresse de Couzan, le prieuré de Saint-Romain-le-Puy, la commanderie de Saint-Jean-des-Prés, la porte franchise de Saint Rambert ou encore la chapelle de Notre-Dame de Laval. Pourtant, les limites de ces sociétés apparaissent vite : composées essentiellement de bénévoles, très différents les uns des autres de par leur âge, leur formation et leur profession, mais qui ont tous en commun une même passion pour l'archéologie, ils sont souvent peu au fait des techniques de fouille, qu'ils découvrent généralement sur place, et manquent souvent de rigueur scientifique et de connaissances concernant les sites et les périodes fouillées. De plus, après l'enthousiasme des premiers temps, les bénévoles se font plus rares et sont moins disponibles, surtout lorsque les interventions se font à la mauvaise saison. Enfin, la fouille de la fin de semaine, la seule à portée des bénévoles, devient vite incompatible avec deux exigences nouvelles de la recherche archéologique. Cette dernière réclame en effet très vite, suite aux progrès que connaissent technique et méthode archéologiques, des compétences plus approfondies et des moyens plus étendus. Elle nécessite aussi de la rapidité, la plupart des chantiers étant des fouilles de sauvetages impliquant un travail à plein temps. L'archéologie se transforme et, de passe-temps, devient un véritable métier réclamant des professionnels aux nombreuses connaissances scientifiques.

### 2.1.5 : La recherche archéologique aujourd'hui

Depuis le début des années 1980, la recherche archéologique s'est professionnalisée, remplaçant peu à peu les diverses sociétés de bénévoles. Le Centre d'Etudes Foréziennes (CEF) de l'Université de Saint-Etienne permet la publication de nombreuses recherches faites dans le Forez, et les premières cartes archéologiques sont réalisées, concernant les périodes de la Tène finale et gallo-romaine, dans le cadre de deux maîtrises à l'Université de Lyon, l'une portant sur l'arrondissement de Roanne (Michel Vaginay, 1978), l'autre sur celui de Montbrison (Christian Aulas, 1978). A partir des années 1980, les recherches se poursuivent sous l'égide de la Direction Régionale des Antiquités Historiques (DRAH), devenue aujourd'hui le Service Régional de l'Archéologie (SRA). A Roanne apparaît le Centre Archéologique Départemental qui dépend du précédent et qui est créé sous l'impulsion de Michel Vaginay et de Jean Poncet. De leur côté, les différentes associations et sociétés se regroupent au sein de la Fédération de Recherches Archéologiques de la Loire (FRAL), qui, pendant des années, édite les Cahiers archéologiques de la Loire (CAL), lesquels permettent la publication de nombreuses études sur le Forez. Les différents aménagements du territoire sont de mieux en mieux surveillés et les fouilles de sauvetage se multiplient.

Depuis les années 1990, de nombreuses publications sur l'archéologie forézienne ont vu le jour dont les principales sont : en 1990, "*Feurs antique, un bilan de dix années d'archéologie*" par Vincent Guichard et Paul Valette ; en 1995, "*Les Marais, Cleppé*" par Myriam Philibert ; en 1997, "*Rodumna (Roanne, Loire), le village Gaulois*" par Marie-Odile Lavendhomme et Vincent Guichard ; "*Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain*" par Martine Génin et Marie-Odile Lavendhomme ; "*Carte archéologique de la Gaule : la Loire (42)*" par Marie-Odile Lavendhomme ; en 1998, "*Le Roannais archéologique*" par Jean Poncet ; "*La Bolène, voie romaine et chemin romieu en Forez*" par Jacques Verrier ; en 1999, "*Forum segusiavorum, le cadre urbain d'une ville antique (Ier - IIIème siècles)*" par Paul Valette ; en 2002, "*Les aqueducs romains de Lyon*" par Jean Burdy.

Se mettent aussi en place de grands programmes de recherche, le premier étant celui qui porte sur le peuplement protohistorique des Ségusiaves, sous la direction de Michel Vaginay et Vincent Guichard, et qui aboutit en 1988 à la publication de "L'habitat gaulois de Feurs (Loire)", DAF n°14.

Dès 1991, Marie-Odile Lavendhomme s'engage dans un vaste programme portant sur le peuplement de la plaine du Forez, et qui se poursuivra jusqu'en 1999. Entre 1991 et 1996, des prospections pédestres sont faites sur neuf communes de la plaine qui servent de zone test autour de Feurs (Lavendhomme 1997 ; DRACR-A 1997 à 1999 ; Lavendhomme 1997a). Parallèlement, l'étude du cadastre napoléonien est engagée. Le programme se poursuit en 1996 par une prospection thématique qui privilégie l'analyse du parcellaire antique et le dépouillement, par Chantal Delomier, des terriers pour les communes de Cleppé et de Chambéon. Enfin, deux campagnes de sondages ont lieu à Chambéon / la Grande Pinée, où un habitat de l'âge du Bronze final est mis au jour, accompagné d'un fossé de la Tène finale, et à Saint-Laurent-la-Conche, d'abord au Moriaud, où apparaissent un fossé de la Tène finale et quelques structures gallo-romaines, ensuite à Bel Air où se dévoile un habitat du Bronze final IIB et une occupation de la Tène finale. Ce programme de recherche se poursuit et s'achève, en 1998 et 1999, par des fouilles sur ce dernier site qui permettent d'en affiner la chronologie (Age du Bronze final IIB/IIIa, la Tène finale, période médiévale des Xème-XIIème siècles).

En 1995, Olivier Blin lance un programme sur les cités et monuments antiques qui s'achève en 1997. Il donne lieu à une publication (Blin 1996). Si la première année a surtout servi à l'élaboration d'une bibliographie claire des différents sites abordés, très tôt, une série de prospections thématiques est mise en place. Elles aboutissent à des sondages sur la commune

d'Ailleux / la Croix Lugnier. Leurs résultats permettent d'identifier cet ensemble comme un modeste *vicus* routier se situant de part et d'autre d'une voie du réseau d'Agrippa reliant Lyon et l'Aquitaine. Ce programme se veut aussi une contribution à la connaissance des agglomérations secondaires à l'échelle d'une *civitas*, et sur la durée, compte tenu de la continuité stratigraphique très souvent observée sur les sites. Enfin, des études naturalistes sont envisagées afin de replacer ces sites dans une histoire de l'environnement à grande échelle, et de mettre en valeur les interactions entre l'Homme et le milieu naturel dans lequel il évolue.

Une opération, liée à la carte archéologique de Rhône-Alpes, est menée dans la vallée du Gier entre 1996 et 1998 sous la direction de Michel Prestreau (DRACR-A 1996-1998). Ce secteur a été choisi en raison de son importance comme axe de pénétration, et aussi pour sa position de zone frontière entre les territoires des Ségusiaves au nord et des Allobroges au sud. Son choix répond enfin à un souci d'unité géographique, géologique et géomorphologique. En 1996, Chantal Delomier réalise un bilan pour les périodes historiques dont il ressort que les sites gallo-romains s'échelonnent principalement le long de l'aqueduc qui amène les eaux du Gier à Lyon. Les recherches se poursuivent en 1997 par une étude géologique et géomorphologique de Valérie Pelc, ainsi que par des prospections intensives dirigées par Nathalie Corompt. C'est cette dernière qui clôt le programme en 1998 par des sondages sur la commune de Saint-Joseph / Champfourmier-les-Granges, qui ont permis la découverte de deux occupations gallo-romaines dont la particularité est d'avoir livré du mobilier du faciès allobroge et non pas ségusiave. Il ressort de cette étude d'une part que le degré de conservation des sites est très faible dans la vallée du Gier, d'autre part que soixante nouveaux ensembles gallo-romains ont été découverts, aucun pour la période protohistorique et un seul pour la préhistoire.

François Dumoulin entame en 1997 une recherche sur les mines métallifères de la Loire. Il s'agit d'un programme de prospections centré sur le potentiel archéologique minier du département. La première année sert à la création d'un fichier des filons exploités riche d'une cinquantaine de sites. En 1998, les prospections débutent sur le district de Saint-Martin-la-Sauveté, où dix des vingt-neuf indices connus par la bibliographie sont prospectés. L'année suivante, seize indices sont inventoriés et deux nouveaux sites découverts. Le programme, qui s'achève en 2000, et qui se réduit à l'étude seule du district de Saint-Martin-la-Sauveté, permet de définir 4 types de structures minières. Au total, trente trois sites miniers, correspondant à vingt-cinq sites archéologiques, sont répertoriés, dont 13 sont certains et bien localisés. Une phase d'exploitation ancienne est mise en évidence, vraisemblablement médiévale (Dumoulin 2004).

Dans le cadre du plan d'action conjoint du département des Sciences de l'Homme et de la Société et du PIR Environnement, Vie et Sociétés, un programme sur l'interaction hommes/milieus dans le bassin versant de la Loire (fin du Tardiglaciaire, époque industrielle) est mis en place en 1997 sous la coordination de l'UMR 6575 de Tours et dont les résultats seront publiés en 2004 (Burnouf, Leveau 2004). Responsable de la fenêtre "Forez-Loire supérieure", Hervé Cubizolle, aidé de Marie-Odile Lavendhomme, entreprend des sondages géoarchéologiques à Moingt / Avenue de la Gare, Chambéon / la Grande Pinée et Saint-Etienne / Avenue Jean-Jaurès.

En 1998, Hervé Cubizolle poursuit ces travaux dans le cadre de prospections géoarchéologiques sur le fleuve Loire et de ses affluents. Sur le site de Boisset-les-Montrond / Boisset, suite à des prospections pédestres faites par le Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire (GRAL), un site de l'Age du Bronze moyen/final I est repéré. Ces résultats sont confirmés en 1999 par de nouveaux travaux géoarchéologiques à Boisset-les-Montrond / les Combes, les Vorzillons et à Rivas / la Roche. Enfin, en 2000, les

recherches portent sur quatre sites de plaines alluviales de la Loire et du Lignon (Saint-Etienne-le-Molard / Gourchaud, Boisset-les-Montrond / les Combes, Rivas / les Enfers et Craitilleux / Camp de Boeuf) et prouvent que lorsque les populations humaines s'y sont installées, les paléochenaux étaient déconnectés de l'axe fluvial (DRACR-A 1998-2000, Cubizolle *et al.* 2004a).

Ce programme est complété par celui que Vincent Georges met en place dès 1999 sur l'occupation de la plaine du Forez et ses contreforts du Néolithique à l'âge du Bronze. Il s'agit de prospections thématiques pédestres auxquelles s'ajoutent la vérification d'un certain nombre de coupes de terrain. Plusieurs sites archéologiques sont découverts : des fossés du Bronze moyen et final à Précieux et à Saint-Laurent-la-Conche, une fosse du Bronze moyen à Nervieux et des vestiges archéologiques du Bronze final à Craitilleux. D'autres sites, connus par des collectes de surface, se rapportent à cette période, à Balbigny, Boisset-les-Montrond, Précieux, Rivas et Saint-André-le-Puy. Pour la période néolithique finale, des artefacts sont recueillis à Balbigny, Saint-Etienne-le-Molard et Saint-Priest-la-Roche. Le Néolithique moyen n'est présent qu'à Balbigny. Les recherches se poursuivent en 2000 par le suivi archéologique des sondages de Saint-Etienne-le-Molard et Rivas, et par une étude plus approfondie d'une carrière à Craitilleux où se succèdent deux occupations, la première de la période épi-campaniforme / Bronze ancien et la seconde de la période charnière entre les deux âges du Fer (DRACR-A 1999-2000, Georges *et al.* 2004, Georges 2005).

Une étude pluriannuelle est mise en place par Nathalie Corompt en 1999 sur le Massif du Pilat nord. Elle a pour objectif de synthétiser les découvertes et d'approfondir les connaissances de la Préhistoire et de l'histoire du Pilat. Seize communes sont concernées, et, la première année, quatre d'entre elles bénéficient de prospections pédestres et du dépouillement de leurs archives. La surveillance des travaux liés à la construction d'un lotissement à Saint-Michel-sur-Rhône et à Chavanay est englobée dans cette étude. Au total, douze gisements gallo-romains sont repérés. La seconde phase se déroule en 2000 et se concentre sur six autres communes. Dix nouveaux gisements gallo-romains sont découverts, additionnés de trois sites d'époque indéterminée. Enfin, les cinq dernières communes sont étudiées en 2001. Un article de synthèse regroupant ces résultats à ceux obtenus sur le secteur voisin de la vallée du Gier verra ensuite le jour (DRACR-A. 1999-2001).

Le programme de William Van Andringa sur les sanctuaires de la cité des Ségusiaves et de la colonie de Lyon se met en place en 1999 (DRACR-A 1999). L'objectif de cette étude, établie dans le cadre d'une prospection thématique, est d'envisager les implications religieuses de l'implantation d'une cité romaine (Lugdunum) sur le territoire d'un peuple gaulois. Elle s'occupe d'abord du recensement des lieux de culte connus aux confins du territoire ségusiave. Si les données archéologiques restent faibles, certaines n'en sont pas moins intéressantes, comme le "temple de Mercruy" à Lentilly (Rhône) ou le monument des Suovetauriles à Beaujeu (Rhône). Pour le centre du territoire, les données sont plus nombreuses, avec la prédominance des sanctuaires de sources monumentalisés à l'époque romaine. L'épigraphie est aussi abordée.

En 2000, c'est à Eric Clavier de lancer un programme de recherche sur les souterrains annulaires et leurs relations avec le contexte de surface sur les communes de Saint-Julien-la-Vêtre, Les Salles et Champoly. Cette étude a pour but de définir la fonction et la chronologie des structures, ainsi que leur éventuelle relation avec un habitat de surface. Les méthodes utilisées sont les prospections pédestres, l'analyse fine des cadastres, l'étude des archives (terriers), le relevé des souterrains et des sondages sur les sites. Ce sont au total dix-huit ensembles qui sont repérés sur cette petite zone de contact entre le Forez et l'Auvergne. D'après les premiers sondages, ils semblent être attribuables à la période

médiévale et sont sans doute associés à un habitat léger aujourd'hui disparu (DRACR-A 2000).

Enfin, de nombreuses prospections pédestres sont réalisées depuis les années 1990 par le GRAL sous la direction de Jacques Verrier. Elles ont abouti à la découverte de nombreux sites qui viennent étoffer et compléter la carte archéologique, et qui servent souvent de point de départ de campagnes de sondages et d'études plus approfondies.

#### 2.1.6 : Bilan

Depuis quelques cinq siècles, les érudits ligériens ont eu le souci de préserver le patrimoine de leur département. Ils ont créé associations et sociétés, musées et bibliothèques, et ont multiplié les publications. Certains, comme Joseph Déchelette, Henri Delporte et Robert Périchon pour ne citer qu'eux, font partie des grands noms de l'archéologie française et ont largement contribué à son émergence, à son développement et à son rayonnement. Avec la professionnalisation de cette discipline, des moyens techniques conséquents se développent : fouilles programmées ou de sauvetage, sondages, évaluations archéologiques, études géoarchéologiques, prospections pédestres ou aériennes, dépouillement des archives (fig.29). Les programmes de recherche se succèdent sur l'ensemble du département depuis le début des années 1990, qui donnent rapidement lieu à des monographies ou à des articles.

C'est dans ce mouvement d'expansion de la recherche archéologique dans la Loire que s'inscrivent les six campagnes de prospection sur le flanc oriental des monts du Forez que nous même avons menées de 1995 à 2000, et qui servent de point de départ au présent travail de thèse. Elles ont au préalable donné lieu au dépouillements de la littérature archéologique ancienne, mais aussi à l'étude de la toponymie pour la commune d'Ailleux.

A la lumière de ces nombreuses recherches, un corpus des sites archéologiques ligériens, depuis la Préhistoire ancienne jusqu'au haut Moyen-Age, peut à présent être dressé.

### **2.2 : La carte archéologique de la Loire (fig.30)**

Elle concerne les 301 communes qui ne font pas partie de l'échantillon territorial du Montbrisonnais. Face à l'indigence du corpus archéologique pour certaines périodes, peu ou pas représentées dans ce secteur, il nous a paru nécessaire d'élargir notre champ d'investigation afin de les ajouter à notre réflexion. Le corpus présenté ici est essentiellement tiré de la Carte archéologique de la Loire pour les périodes laténienne et gallo-romaine (Lavendhomme 1997). Cet ouvrage de référence a été mis à jour complété, pour la Préhistoire et la Protohistoire, grâce au dépouillement des Bilans scientifiques de Rhône-Alpes (DRACR-A) jusqu'en 2005, de la Revue archéologique du Centre (RAC), de la Revue archéologique de l'Est (RAE), des Cahiers archéologiques de la Loire (CAL), des publications du Centre d'Etudes Foréziennes (CEF), des Bulletins de la Diana et de quelques monographies (Philibert 1995, Deloge 2003, Colin 1998 par exemple). La bibliographie proposée ne se veut pas exhaustive mais indicative.

Sur les 339 communes du département, 88 sont sans attestations archéologiques pour les périodes concernées. Onze d'entre elles se trouvent sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais. La répartition de ces communes montre que le sud du département est le plus touché par cette déficience, ainsi que le nord des Monts du Forez, ceux de la Madeleine et ceux du Lyonnais. Dans les plaines du Forez et du Roannais, les sites sont très abondants et rares sont les territoires archéologiquement vierges. Il en va de même pour les zones de piémont et les étages collinéens où, cependant, la densité de site par commune se fait moins importante. Il apparaît clairement que l'installation des diverses communautés ayant peuplé le département se sont réparties le long des cours d'eau majeurs, la Loire faisant office de véritable aimant. Contre toute attente, les zones de haute altitude ne sont pas forcément vides,

et cela se vérifie particulièrement sur le plateau de Saint-Bonnet-le-Château et, plus encore, sur les hautes chaumes foréziennes incluses dans notre échantillon territorial.

Les occurrences archéologiques, toutes périodes confondues, depuis la Préhistoire ancienne jusqu'au haut Moyen Age, sont près de 1100 à être répertoriées à ce jour dans le département de la Loire, en-dehors de l'échantillon territorial du Montbrisonnais. Ce total est cependant à relativiser car il ne désigne pas le nombre de sites mais plutôt le nombre de sites non datés et de sites datés, ces derniers pouvant parfois être comptabilisés dans plusieurs sections chronologiques. Ainsi, un ensemble tel que celui de Saint-Romain-le-Puy - *Chézieux* apparaît en tout cinq fois dans ces calculs en raison de la longévité de son occupation. Plutôt qu'un nombre total de sites archéologiques, nous avons opté pour un nombre total d'occurrences chronologiques qui nous paraissait plus pertinent. Afin de faciliter notre réflexion, toutes ces attestations ont été classées dans divers tableaux prenant en compte d'une part la chronologie du site, d'autre part les conditions de sa découverte. Pour la période gallo-romaine, de loin la plus riche, d'autres critères ont été sélectionnés, à savoir le type de matériaux recueillis sur le gisement et le mode de vie que l'on peut restituer à ce dernier. Le critère de l'activité n'a été retenu que dans le cas d'ensembles funéraires, qui, sans cette distinction, se seraient perdus parmi des sites de moindre importance présentant le même type de matériaux, et pour les agglomérations.

### **2.3 : Les prospections pédestres systématiques**

Cet échantillon, appelé "du Montbrisonnais" par commodité, bien qu'il n'englobe pas cette ville et qu'il s'étende au nord et à l'ouest de celle-ci, a une superficie totale d'environ 500 km<sup>2</sup>, soit 50 000 ha. Parmi ceux-ci, une grande partie s'est avérée inexploitable en raison de l'occupation actuelle du sol. En effet, si on cumule les 16 800 ha de forêts et landes avec les 3800 ha de zones inondées et urbanisées, on atteint une surface de 20 000 ha non prospectables. De plus, les prairies et jachères, ainsi que les terres laissées à l'abandon sont très difficiles à appréhender dans un tel décompte du fait de leur mobilité et de leur irrégularité. Elles n'ont généralement pas pu être prises en compte.

Deux techniques de prospection ont été mises en place pour l'étude d'une partie des 30 000 ha restants. La première concerne le transect Saint-Paul-d'Uzore / Saint-Bonnet-le-Courreau d'une part et le secteur de Cezay, Ailleux et Saint-Sixte d'autre part, pour lesquels les prospections se sont faites grâce à un maillage fin. La seconde a consisté à vérifier les sites archéologiques déjà répertoriés dans la littérature archéologique sur le territoire restant.

#### **2.3.1 : Calendrier des prospections**

Elles débutent en 1995 par la commune de Pralong. L'opération s'étend sur une trentaine de jours entre octobre et novembre et reçoit l'aide de deux à quatre personnes. Elle permet l'exploration de 256 ha, avec une moyenne de 4 ha par personne et par jour. En 1996, les prospections se déroulent sur le territoire de Saint-Bonnet-le-Courreau avec la participation de deux ou trois personnes. D'une durée de 30 jours environ, entre octobre et novembre, elles permettent l'étude de 443 ha, soit une moyenne de 6 ha par personne et par jour. C'est sur cette même commune et sur celle de L'Hôpital-sous-Rochefort qu'elles se poursuivent en 1997, pour une durée de neuf jours et sur une superficie de 416 ha. Compte tenu du fait que trois à six personnes y ont participé, la moyenne est d'environ 8 ha par personne et par jour. A partir de 1998, ces prospections vont s'intensifier et permettre la reconnaissance de 6100 ha et 27 jours, grâce à la participation de huit à dix prospecteurs. Elles ont lieu sur le territoire des communes d'Ailleux, Boën, Cezay, Champdieu, Leigneux, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Saint-Sixte, Saint-Martin-la-Sauveté et Trelins. Chaque personne a parcouru environ 25 hectares par jour au cours de ces opérations qui ont eu lieu au printemps et en automne. En

1999, ce sont 1500 ha qui sont étudiés en 12 jours par cinq à sept volontaires qui ont exploré une vingtaine d'hectares par jour chacun. Entre le printemps et l'automne, les communes d'Ailleux, Cezay, Chalain d'Uzore, Saint-Just-en-Bas, Débats-Rivière-d'Orpra, Saint-George-en-Couzan, Chalmazel, Saint-Martin-la-Sauveté et Saint-Paul-d'Uzore ont été parcourues. Enfin, en 2000, la surface étudiée a été très importante en raison de l'utilisation du GPS, ce qui fait que 3400 ha des communes de Chalmazel, Saint Sixte, Trelins, Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Paul-d'Uzore, Cezay, Champoly, Débats-Rivière-d'Orpra, Jeansagnière, Marcoux, Marcilly-le-Châtel, Noirétable, Sail-sous-Couzan, Saint-Thurin, Saint-George-en-Couzan, Saint-Just-en-Bas, Saint-Laurent-Rochefort et Sauvain ont été étudiés. Les prospecteurs, par groupes de deux et quatre, ont parcouru en neuf jours une moyenne de 20 ha par personne et par jour.

Ainsi, la superficie totale exploitée est de 11 090 ha., étudiés en 108 jours, soit une moyenne d'environ 8 ha. par personne et par jour. Certains sites ont bénéficié de plusieurs visites mais le principe retenu est celui d'une visite par site. Les nombreux sites considérés comme inexploitable à la suite d'un simple coup d'œil à l'endroit donné par les coordonnées Lambert et dans un secteur de 10 ha alentour expliquent l'énorme surface qui a été étudiée par personne et par jour lors des trois dernières campagnes.

### 2.3.2 : Traitement des données

Les artefacts recueillis en prospection constituent un premier indicateur des activités humaines et du peuplement. Nous prendrons en compte le nombre total de fragments de céramique recueillis que nous tenterons d'identifier typologiquement et de dater. De même, tous les éléments lithiques, les fragments de verre et de métaux seront étudiés, ce qui nous permettra de classer ces artefacts par périodes chronologiques, et par là même de nous donner une première vision du peuplement sur le territoire envisagé.

Afin d'affiner cette vision, il est intéressant tenir compte de la répartition de ces artefacts sur les sites. Ainsi, une occurrence est un point ayant livré un ou des indices se rapportant à une période donnée. Par exemple, un site sur lequel se trouve du matériel de la Tène finale, augustéen et du Haut-Empire correspond à 3 occurrences. De même, une découverte isolée, comme par exemple une hache polie, est une occurrence. Celles-ci sont donc plus nombreuses que les sites puisqu'elles englobent les découvertes isolées. Chaque point de découverte est en outre comptabilisé autant de fois qu'il couvre de phases culturelles différentes, ce qui permet d'appréhender sa durée d'occupation ou de fréquentation.

Le nombre de sites occupés durant chaque période est le critère le plus fréquemment utilisé dans les études sur le peuplement. Comme pour les occurrences, chaque site sera comptabilisé autant de fois qu'il couvre de phases culturelles différentes. L'image que nous renvoient les prospections de la surface occupée par un site est généralement exagérée par rapport à la taille réelle de ce dernier pour deux raisons. La première dépend des activités agricoles (étalement du mobilier par le soc des charrues, épandages de terre venue d'ailleurs.) ; la seconde est due au fait que la superficie d'un site peut varier au cours de son utilisation sans qu'il soit possible d'estimer l'ampleur de cette variation par les techniques de prospection. Il faut donc nous contenter de prendre en compte l'extension maximale des artefacts, toutes périodes confondues. La somme des superficies habitées par période donne une image toutefois intéressante de l'occupation du territoire au cours du temps.

Enfin, il est toujours extrêmement délicat de proposer un découpage chronologique acceptable pour les différentes périodes étudiées lors de travaux diachroniques. Les périodes prises en compte ici s'étendent du Paléolithique moyen au Bas-Empire, soit une durée approximative de plus de 350 000 ans. Il est dans ces conditions quasiment impossible de proposer une chronologie qui satisfasse les chercheurs spécialisés dans les diverses périodes

étudiées, et nous nous garderons bien de présenter ici un tableau général de datation. C'est pourquoi nous proposerons pour chaque période un découpage chronologique le plus généralement accepté et qui s'inspirera des ouvrages les plus récents portant sur des secteurs géographiques les plus proches possibles des Monts du Forez.

### 2.3.3 : Le transect Saint-Paul-d'Uzore / Saint-Bonnet-le-Courreau

L'étude de ce transect a pour but de donner une image précise de l'occupation du flanc de la montagne forézienne, par la recherche des sites et la formulation d'hypothèses sur leur positionnement (rôle de l'altitude, du réseau hydrographique...), leur densité et leur chronologie. Pour répondre aux grandes questions générales posées par cette problématique nous avons donc parié sur l'effet de zoom produit par le transect choisi. Quatre communes sont concernées par ce transect.

Saint-Paul-d'Uzore (fig.31 n°264) a une superficie d'environ 951 ha pour une altitude moyenne de 370 m. Elle se situe géologiquement sur des argiles sableuses oligocènes qui sont plus ou moins contemporaines de la vaste remontée volcanique d'axe nord-sud que constitue le Mont d'Uzore et qui s'élève sur toute la partie ouest du territoire de la commune. Les sols sont constitués de sables grossiers plus ou moins basaltiques au pied du volcan, de sables fins argileux et de pseudogleys de surface sur la bordure est. C'est un secteur bien arrosé puisque quatre ruisseaux le traversent suivant un axe allant du sud-ouest au nord-est et qui sont, du nord au sud, le Félines, le Peynot, le Pralong et le Ruillat. La commune bénéficie aussi du passage du canal du Forez qui longe le Mont d'Uzore sur toute sa longueur ainsi que de nombreux étangs artificiels qui sont les Petit et Grand Marais, Loibe, l'Etang de Vizelles, de Perrin et de Grange Neuve. Le climat est, comme pour l'ensemble de la plaine montbrisonnaise, à tendance continentale. La flore spontanée est repoussée sur le Mont d'Uzore où croît la seule forêt de la commune tandis que le reste du territoire est voué à l'agriculture céréalière et plus encore à l'élevage bovin et équin. D'un point de vue historique, Dufour nous apprend que l'église de Saint Paul est citée dans les textes dès le XI<sup>ème</sup> siècle et qu'en 1225 elle a pour collateur le prieuré de Montverdun. En 1789, la commune est dite village et paroisse de Forez sous la juridiction de Montbrison. Pourtant, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle cesse d'être le siège d'une paroisse et dépend dorénavant de celle de Chalain-d'Uzore. Ce même auteur signale que son sol recèle des "antiquités romaines, spécialement au voisinage de l'ancienne église, au domaine de la Brûlée" (Dufour 1946, c. 902).

Chalain-d'Uzore (fig.32 n°37) a une superficie de 803 ha et une altitude moyenne de 390 m. Sa géologie est la même que celle de sa voisine Saint-Paul mais les sols en diffèrent. En effet, si l'on trouve les mêmes sables grossiers basaltiques au contact du Mont d'Uzore, le reste de la commune est constitué de sols lessivés, parfois à pseudogleys, et d'argiles rouges. Son territoire est traversé par plusieurs ruisseaux, le Félines, le Rézinet et le Pralong. Il bénéficie lui aussi du tracé du canal du Forez et de deux petits étangs à la Garenne et à Merlieux. Son climat et son couvert végétal sont les mêmes qu'à Saint-Paul. Son église, sous le vocable de Saint Didier, est attestée dans les textes depuis le XI<sup>ème</sup> siècle et, en 1225, sa cure avait l'Archevêque de Lyon pour collateur. En 1789, la commune est signalée comme village, paroisse et seigneurie du Forez, sous la juridiction de Montbrison. S'il ne reste du château primitif que quelques substructions, le château actuel, daté des XIV, XV et XVI<sup>ème</sup> siècles, est parfaitement conservé. Enfin, le sous-sol de la commune a livré de nombreux éléments archéologiques (Dufour 1946, c.140).

Un peu plus haute, Pralong (fig.33 n°179) a une altitude moyenne de 537 mètres et une superficie de 803 ha. Elle se situe à la charnière entre les sédiments oligocènes de la plaine et le plutonisme primaire à microgranites des monts du Forez, sur des conglomérats de bordure.

Installée le long d'une diaclase, elle est marquée par de petites intrusions basaltiques. Les sols y sont soit lessivés et parfois à pseudogley, soit ce sont des argiles, sableuses ou rouges. Son réseau hydrologique se compose de trois ruisseaux, le Rézinet au nord, le Pralong au centre et le Ruillat au sud. Le climat y est continental et particulièrement sec. C'est une commune très boisée (forêt caducifoliée) de par sa topographie. En effet, si à l'est et au nord, les terres sont plates ou légèrement vallonnées suivant un axe ouest/est, ce paysage change rapidement en raison du tracé des ruisseaux le Pralong et le Ruillat, qui sont très profondément encaissés, avec des coteaux abrupts et boisés. Ainsi, le nord-ouest de la commune est couvert par la forêt de la Côte Chevalier et celle de la Fouillouse, de part et d'autre du Pralong, l'ouest est couvert par les Bois de Lard et le sud-est par les Bois de Rouille, où s'écoule le Ruillat. Le reste du territoire est voué - de moins en moins en raison d'un lotissement intensif - à la culture céréalière, à l'élevage bovin et à la viticulture (à la Corée, au Pont, à Montoisel et à Menacey). Pralong est connue dans les textes depuis 970 mais son église n'est citée qu'à partir de 1225. En 1789, c'est un village et une paroisse sous la juridiction de Marcilly-le-Châtel et sous l'archiprêtré de Montbrison. L'église actuelle se remarque par son portail ogival daté de 1535. Enfin, les vestiges gallo-romains d'une villa ont été trouvés à proximité du village (Dufour 1946, c.761).

Saint-Bonnet-le-Courreau est une vaste commune de 5018 ha dont l'altitude varie entre 600 et 1470 mètres (fig.34 n°205). Son sous-sol est presque uniquement granitique puisque son territoire s'étend sur toute la longueur du flanc est des monts cristallins du Forez. C'est pourquoi on trouve juste quelques conglomérats de bordure à son extrémité est, au contact avec la commune de Pralong. Les sols sont essentiellement des arènes de plus ou moins bonne qualité, pouvant être épaisses dans l'est de la commune, sur l'étage collinéen. Le réseau hydrologique est bien développé. Sur l'étage de Hautes Chaumes, il se caractérise par de nombreux ruisseaux, ou gouttes, dont le plus important est celui de Chorsin. L'étage forestier est lui aussi largement arrosé, au nord par le Lignon et son barrage de Pontabouland, au centre par la Goutte d'Essende et le Ruisseau de Pierre Brune qui ont la particularité de s'écouler du sud au nord puisque ce sont des affluents du Lignon, et au sud par le Vizézy. Enfin, l'étage collinéen est traversé par le Pralong et le Ruillat. Les Hautes Chaumes sont couvertes par de la lande, l'étage forestier, comme son nom l'indique, par une épaisse forêt essentiellement caducifoliée tandis que l'étage collinéen est le seul à voir se développer une agriculture mixte, alliant céréaliculture, élevage bovin et caprin essentiellement pour le lait, élevage de volailles ou encore culture de plantes sarclées. D'un point de vue historique, l'église est citée dès le XI<sup>ème</sup> siècle dans les textes. En 1225, la cure était à la collation de l'archevêque de Lyon. En 1614, elle regroupe 800 communicants sous le vocable de Saint Bonnet et de Saint Barthélémy. En 1789, la commune est un gros bourg et une grande paroisse sous la juridiction de Montbrison et dépendante de la châtellenie royale de Marcilly-le-Châtel. L'église actuelle a été construite en 1501 (Dufour 1946, c.853).

#### 2.3.3.1 : Saint-Paul-d'Uzore (n°insee 269 - fig.31)

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des fouilles ont été menées sous l'église, construite au XI<sup>e</sup> siècle, et dans son cimetière, à quelques dizaines de mètres au sud du village actuel, au pied du flanc est du Mont d'Uzore. De très importantes structures romaines sont apparues. Il s'agit d'un mur de terrasse, doté d'exèdres rectangulaires et circulaires, parallèle à la montagne. Au nord, sans que la relation entre les deux ensembles ne soit certaine, lui fait suite un grand quadrilatère divisé en plusieurs pièces. Ses murs, conservés sur une hauteur de 1 m, sont appareillés en basalte avec chaînages d'angle en granit. Certains sols, en mortier de tuileau, sont en *opus signinum*, et des tesselles de mosaïque ont été recueillies. En 1888, lors du creusement du canal du Forez, à l'ouest de ce premier ensemble et sur une assez grande

étendue, de nombreux vestiges ont été détruits : portions de murs appareillés, foyers, tesselles, *tegulae* et quelques fragments de statuaire en marbre. A l'est, de l'autre côté et en contrebas du chemin communal, de nombreux débris de construction, dont des tesselles, ont été repérés dans les années 1980. Le mobilier recueilli et le type des structures laissent supposer que ces éléments sont les restes d'une luxueuse villa romaine. Postérieures aux structures antiques, neuf inhumations ont été fouillées, sous et à côté de l'église. Cette nécropole, qui semble se poursuivre à l'est, peut s'être installée dès le haut Moyen-Age. Pourtant, la continuité de l'occupation du site de l'Antiquité jusqu'à nos jours n'est pas prouvée ; un des murs de l'église reprenant le tracé du mur d'une des exèdres en constitue un indice (Saint Pulgent 1891-1892 et 1893-1894 / Lavendhomme 1997, 216-217). C'est dans les terres de l'est, en contrebas du chemin vicinal, que des prospections ont été faites en avril 2000. Un abondant mobilier céramique y a été recueilli, ainsi que des tesselles en pierre blanche et en pierre grise. L'agriculteur qui exploite cette parcelle nous a appris qu'il y a trouvé des plaques de marbre et un crâne humain. Dans la parcelle immédiatement attenante à l'édifice religieux, au nord de celui-ci, le propriétaire nous a signalé la présence d'éléments antiques repérés lors du creusement d'une mare. Sur les tas de déblais, de gros fragments de mortier, composé de chaux, de basalte, de tuiles et de briques, ont été recueillis, laissant supposer la présence d'un mur. [x : 735.900 y : 2076.700 z : 370]

A 1 km nord du village, le Mont d'Uzore fait une avancée dans la plaine, en direction de l'est. C'est au bas du flanc sud de ce décrochement que se situe le gisement de la *Cave*, aussi appelé la *Brûlée*. L'altitude de ce site varie entre 390 et 400 m. Le sol y est constitué d'un mélange de terreau basaltique et d'argiles sableuses. Le lieu-dit est séparé en deux par un chemin mais celui-ci est actuellement englobé dans la parcelle cultivée. Il est cependant encore matérialisé par un fossé profond d'une trentaine de centimètres. Dans l'angle sud du secteur passe le canal du Forez au bord duquel s'élèvent une ancienne cave vigneronne et ses dépendances, le tout étant aujourd'hui à l'abandon. A l'ouest la forêt caducifoliée qui recouvre le Mont d'Uzore limite cet ensemble. C'est lors de travaux agricoles, en 1873, que des vestiges antiques ont été découverts. Il s'agissait de murs, de tuiles, de *tegulae* et de céramiques, dont de la sigillée (Dufour 1946, c.112 / Lavendhomme 1997, 217). Nos prospections ont eu lieu en avril 1999, dans le résidu d'une culture de maïs d'une part et dans un labour récent d'autre part. Le mobilier recueilli dans le champ au nord du fossé, qui sera appelé *Côte d'Or*, a été soigneusement différencié de celui du sud, appelé *Grand Champ*. Le matériel se concentrait au bas de la parcelle de *Cote d'Or*, dans la partie la plus plate et la plus au sud. Il était extrêmement abondant à l'ouest, en bordure de la forêt, et se raréfiait plus on se rapprochait des bâtiments modernes. La céramique fine y était très abondante. Dans le *Grand Champ*, le matériel se concentrait aussi essentiellement à l'ouest, mais s'étalait tout de même assez en avant vers l'est. Il se composait d'une abondance de fragments de céramique, commune et fine, ainsi que de nombreux éléments de matériaux de construction (*tegulae* presque entières, preuves que le site a été longtemps préservé, fragments de tubulure, fragments de sols en mortier de tuileau, fragments de placage en marbre). Il faut enfin signaler la présence de quelques éléments lithiques siliceux. [x : 736.000 y : 2077.750 z : 390]

De l'autre côté de cette avancée basaltique, à environ 1 km au nord du site précédent, près de *Bellevue*, au lieu-dit les *Bachets*, un autre gisement a été découvert lors de prospections en 1980. De très nombreux éléments de constructions antiques étaient dispersés sur une superficie de près de 6 ha. Des moellons de petit appareil, en granit, étaient entassés en bordure du champ par l'agriculteur exploitant les lieux, semblant prouver la présence d'un

important édifice. Des fragments de béton de tuileau, de céramiques et de *tegulae* s'y trouvaient en abondance (Lavendhomme 1997, 217). De plus, un petit vase en bronze orné de quatre visages humains, faisant partie d'une collection particulière à laquelle le propriétaire a eu la gentillesse de nous donner accès, a été découvert dans les années 1990. Lors de nos prospections en 1998, un abondant mobilier céramique a été récolté en plusieurs concentrations distinctes, de même que quelques éléments lithiques siliceux. [x : 735.950 y : 2078.550 z : 390]

Sur le Mont d'Uzore, au lieu-dit le *Bourchain*, 8 à 10 inhumations ont été fouillées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les sarcophages en granite étaient disposés côte à côte, la tête au nord. Le mobilier recueilli alentour était pauvre : quelques fragments de céramique, dont de la sigillée, un morceau d'amphore, quelques *tegulae* et une épingle à cheveux. Pour son inventeur, et malgré le matériel romain, cette nécropole ne serait pas antique, mais plutôt du haut Moyen Age (Turge 1875 / Lavendhomme 1997, 217). Cet ensemble, totalement boisé aujourd'hui et recouvert par des taillis, n'a pu être prospecté. [x : 735.750 y : 2078.750 z : 480]

#### 2.3.3.2 : Chalain d'Uzore (n° insee 037 – fig.32)

Sur le flanc est du Mont d'Uzore, à la *Pierre Murée*, en 1887, lors du minage de sa vigne, J. Charles a découvert des structures romaines qu'il a rapidement détruites. Il s'agissait de soubassements de structures carrées, l'une ayant 12 m de côté, l'autre, à l'intérieur de la première, de 6 m de long. Sur l'extérieur de la première, des ressauts servaient de base à des colonnes ou à des pilastres. Les fondations étaient en blocs de basalte. Les murs avaient un parement en petit appareil, peut-être réticulé par endroit. Des blocs en mortier de tuileau ont aussi été découverts. D'après la description de ces structures et le plan qui en a été immédiatement relevé, il s'agissait d'un *fanum*. Le mobilier recueilli comprend, entre autres, une statuette en terre blanche, des monnaies en bronze et en argent, l'une d'elle à l'effigie de Julia Mamaea (vers 225), d'un fragment de fibule, de céramiques (sigillée, commune, amphore, lampe à médaillon), de verre et de clous (Thévenet 1887-1888 / Rochigneux 1889, 269-270 / Lavendhomme 1997, 76). Aujourd'hui, la vigne a disparu, remplacée par une prairie permanente. Des moellons de petit appareil, en granite, sont toujours visibles dans la cour de la famille Charles, en face du site. [x : 735.475 y : 2077.300 z : 430]

Deux années après cette découverte, J. Charles, en détruisant, à 300 m à l'ouest du complexe religieux, des substructions qui le gênaient dans ses cultures, découvrit, à l'angle de celles-ci, une cachette creusée dans le terrain et recouverte par une *tegula*. Il en retira un trésor de bijoux en or et en argent, de vaisselle, de divers ustensiles en argent et en bronze et de monnaies en argent, billon et bronze. Parmi les bijoux se trouvaient deux colliers en or, 21 bagues dont 3 en or et 18 en argent, 9 bracelets, dont 8 en argent, 1 en argent doré et une boucle d'oreille en or. Les ustensiles et pièces de vaisselles se composaient de 12 cuillères en argent, 2 passoires en bronze argenté, 10 casseroles, patères et récipients en bronze et bronze argenté, 4 plats, 1 aiguière et un vase en bronze. C'est dans ce dernier que se trouvaient les 395 deniers et *antoniniani* en argent ou en billon. Les frappes s'étendent de Septime-Sévère (193-211) à Gallien (259/260-268). La dernière monnaie contenue dans ce vase était un potin éduen du type dit d'Essalois, à l'animal cornu. Mais toutes les pièces ne se trouvaient pas dans ce contenant, et 1080 autres se trouvaient au fond de la cachette, à même le sol. Presque toutes sont des sesterces, à l'exception d'une douzaine d'as ou de *dupondii*. Les frappes succèdent de Domitien (81-96) à Dèce (249-251). Les monnaies les plus abondantes sont celles de Gordien III (238-244), Sévère-Alexandre (222-235) et Gallien (259/260-268), ce qui donne un *terminus post quem* de 259-260, date avant laquelle le trésor n'a pu être enterré

(Testenoire-Lafayette 1889 / Thévenet, Brassart 1889-1890 / Feugère 1984-1985 / Lavendhomme 1997, 76-77). [x : 735.175 y : 2077.300 z : 420]

Sur le *Mont d'Uzore*, ou à proximité de ce dernier ou encore à la *Pierre Murée*, de nombreuses statues ont été découvertes avant 1885. On compte parmi elles une tête couronnée de laurier, en marbre blanc et d'une hauteur de 9.2 cm, peut être de Galba (68-69), un Harpocrate en bronze de 12 cm de haut, 2 Mercure en bronze, tous deux de 15 cm et un dadophore en bronze de 8 cm. Une statuette d'Isis, qui a aujourd'hui disparu, passe pour avoir été trouvée au même endroit. La figurine d'Harpocrate est datée, d'après son style, du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. La petitesse de ces statuettes fait penser qu'il s'agit d'éléments de lairair (Périchon 1965 / Lavendhomme 1997, 77).

Au centre de la commune, dans les vastes terres de la plaine, au lieu-dit la *Tuilière*, un puits romain a été découvert en 1899 lors de travaux agricoles. Sa profondeur totale était d'environ 5 m et son remplissage se composait de *tegulae*, de carreaux d'hypocauste et de 7 ou 8 cruches entières (Brassart 1906-1907 / Lavendhomme 1997, 77). Lors de nos prospections en avril 1999, le secteur était totalement occupé par des pâturages. [x : 733.900 y : 2075.250 z : 390]

Non loin, au sud-est de la *Tuilière*, près du hameau des *Tissots*, un site à *tegulae* était signalé (fiche DRACAR, S.R.A.). Lors de notre passage en avril 1999, et bien que les cultures soient assez avancées, de nombreux artefacts, tels que des *tegulae* et de la céramique commune mais aussi fine (sigillée) ont été recueillis sur la bordure ouest d'un vaste champ. Lors de son creusement, le canal du Forez a traversé le site, et des fragments de *tegulae* sont encore visibles dans ses berges, ainsi que la trace de deux murs présentant une orientation différente de celle du cours d'eau artificiel qui les a perforés. [x : 734.700 y : 2075.300 z : 380]

A quelques centaines de mètres de ce gisement, en longeant le canal du Forez en direction du sud-est, de nouvelles terres étaient prospectables. Dans l'une d'elles, deux fragments de céramique à pâte grise, dont un bord de cruche (?) et trois éléments lithiques ont été recueillis, malgré la très mauvaise visibilité au sol. Il s'agit de deux éclats extrêmement petits, et d'un fragment distal de grattoir en silex noir. [x : 734.400 y : 2074.800 z : 380]

Dans le bourg de Chalain, en réemploi dans les murs du colombier, un bas relief antique en marbre blanc est mentionné en 1870. Pour V. Durand, il s'agirait d'une amazone représentée dans l'action du combat, et la facture de l'ouvrage lui permet de le dater de la haute époque. Pour J. Poncet et V. Guichard, il s'agit plutôt d'un élément datant de la Renaissance (Durand 1869 / Lavendhomme 1997, 77). Si le colombier en question est bien celui qui s'élève dans le parc du château de Chalain, sa propriétaire nous a affirmé ne pas connaître ce bas-relief (renseignement oral Madame Cholat), mais ne nous a pas permis d'aller vérifier par nous même. [x : 735.300 y : 2076.000 z : 400]

#### 2.3.3.3 : Pralong (n° insee 179 – fig.33)

Des prospections systématiques ont eu lieu sur cette commune en 1996. Leurs résultats seront présentés section cadastrale par section cadastrale.

- La section A1

Dans la partie nord-est du territoire, cette première section s'étend entre 400 et 500 m d'altitude. C'est une région en pente douce où les vignes prédominent. Elle est traversée par deux cours d'eau, le Pralong en son centre, dont un bras remonte vers le nord, et le Rézinet

qui sert de limite septentrionale à la commune. L'habitat actuel s'est concentré le long de la route départementale 110, avec le bourg et le hameau des Daguets, ainsi que le long de la route secondaire en direction de Say, où se sont récemment bâties de nombreuses villas. Au sud du cours du Pralong se trouve un autre lotissement, au lieu-dit Montoisel, puis, au sud de ce dernier, on retrouve des habitations à la Corée. À l'ouest de cet ensemble s'étend un plateau planté de vignes ou utilisé comme terrain agricole, jusqu'au hameau de la Croix Blanche. Une grande partie de cette section a pu être explorée et deux sites ont été découverts.

A *Menacey*, à la frontière avec la section A2 du cadastre, sur les parcelles A1 662-663, des *tegulae* et un peu de céramique (dont un seul fragment de sigillée) ont été recueillis. Ce mobilier se concentrait dans l'angle nord du champ, ce qui permet de supposer que le site se prolonge sous la jachère qui surplombe le champ prospecté (parcelles 751 et 752). [x : 731.350 y : 2076.000 z : 475 superficie : entre 1 et 2 ha]

À la *Corée*, sur les parcelles cadastrales A1 318, 312, 314, 1157, 1158 et 1210, un abondant mobilier gallo-romain a été découvert. Les parcelles 312, 1157 et 1158, situées sur le sommet d'un petit plateau abondamment cultivé, ont livré un matériel peu dense et mêlé à beaucoup de céramiques modernes. Il s'agit sans doute de la bordure du site qui s'étend sur les pentes au sud du plateau, parmi les vignes. La différence de dénivellation, qui peut varier de plus de 10 m entre les deux groupes de parcelles, permet de se demander s'il n'existait pas sur ce site, comme à présent, un système de terrasses. Outre de nombreux fragments de *tegulae* très bien conservés, le mobilier est sensiblement le même en haut comme en bas de la pente, si ce n'est que les tessons sont de taille supérieure et en meilleur état dans la vigne la plus basse. Plus de 1000 tessons ont été récoltés auxquels il faut ajouter un fragment de verre violet veiné de blanc ainsi que quelques silex taillés. À proximité de cet ensemble, lors de la construction d'une des maisons mitoyennes au site, un drain fait d'amphores emboîtées les unes dans les autres a été détruit (information orale Madame Lorandon). Bien que son emplacement exact soit à présent oublié, il faut sans doute le rattacher à l'établissement romain qu'il côtoie. [x : 732.300 y : 2074.600 z : 445 superficie : entre 1 et 2 ha]

Quelques éléments romains ont aussi été recueillis, dispersés ou en petites concentrations, dans divers endroits de la section.

A *Menacey*, sur les parcelles A1 594, 595, 652, 651, 646, 656, 1257 et 1291, un total de 11 *tegulae* a été récolté, accompagnées de quelques tessons de céramique. Il s'agit probablement d'un épandage. [x : 731.600 y : 2076.100 z : 460 superficie : ensemble dispersé]

Aux *Daguets*, plusieurs parcelles (A1 33, 35 et 1024), non contiguës, ont livré quelques *tegulae* et quelques fragments de céramique. [x : 732.400 / 732.300 / 732.600 y : 2076.100 / 2076.200 / 2076.150 z : 430 / 420 superficie : moins d'un ha]

À la *Croix des Places*, quelques artefacts (*tegulae* et quelques céramiques) ont été repérés, sur les parcelles A1 558, 557, 559, 563, 564 et 565. [x : 731.800 y : 2075.600 z : 460 superficie : ensemble dispersé]

À la *Croix Blanche*, sur les parcelles A1 355, 357 et 359, beaucoup de tuiles et une unique *tegula* ont été trouvées, accompagnées de 26 fragments de céramique. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un épandage ou d'une bordure de site, les autres parcelles n'étant pas prospectables. [x : 732.000 y : 2074.900 z : 450 superficie : moins d'un hectare]

A *Montoisel*, dans les vignes au sud du lotissement du *Pont*, sur les parcelles A1 230a et b, quelques *tegulae*, fragments d'amphore et de céramique ont été trouvés. C'est sur la petite colline de *Montoisel* que des inhumations fermées par des dalles ont été découvertes en 1850. Pour V. Durand, elles sont médiévales et P. Valette précise qu'elles datent du haut Moyen Age (Durand 1889, 322 / Valette 1983, 76). [x : 732.500 y : 2075.350 z : 450 superficie : moins d'un hectare]

- La section A2

C'est la partie nord-ouest de la commune. Elle est limitée au sud par la D110 au bord de laquelle s'est installé le hameau des Romains, puis par le ruisseau de Pralong au dessus duquel elle s'élève rapidement (Côte Chevalier) pour former un plateau. Ce dernier descend en pente douce au nord en direction du Rézinet. Son altitude varie entre 500 et 600 m. Le versant sud, trop pentu, n'est pas exploitable. En revanche, le plateau est largement cultivé. Deux sites y sont repérés.

A *Say*, sur les parcelles cadastrales A2 716 et 721, des *tegulae* et une petite quantité de céramiques ont été trouvées, auxquelles il faut ajouter un petit fragment d'enduit peint écru, très abîmé, mais dont le mortier caractéristique laisse supposer qu'il est gallo-romain. Cependant, il faut souligner une forte proportion de mobilier vernissé, ce qui permet de penser qu'il ne s'agit pas d'un véritable site mais plutôt d'un épandage moderne ou de la bordure d'un site se trouvant sur la commune toute proche de Marcilly-le-Châtel. [x : 730.340 y : 2075.720 z : 580 superficie : moins d'un hectare]

A la *Sarra*, sur les parcelles A2 824, 826, 792, 793 et 1120, se trouve le site le plus important de la commune. Déjà connu au XIX<sup>ème</sup> siècle, il a fait l'objet vers 1840 de travaux agricoles qui ont mis au jour une aire pavée de briques carrées de 62 cm de côté sur 6 d'épaisseur et de nombreux fragments de tubulures (Durand 1877, 258-261). Ces éléments indiquent la présence d'un chauffage par hypocauste. Des prospections, qui ont été menées en 1876, ont entraîné la découverte de nombreux tessons de céramique (dont de la sigillée), de *tegulae* et de fragments de meule (Lavendhomme 1997, 158). Au cours des prospections de 1996, plus d'un millier de tessons ont été recueillis (amphore, céramique à cuisson oxydante, céramique à cuisson réductrice, sigillée, céramique fine). L'*instrumentum* en bronze est quant à lui représenté par deux fibules, un élément de ceinture, une tête de clef, un rivet, une patte de scellement, une poignée ronde, un élément de ferrure et un anneau. Plusieurs silex ont aussi été recueillis, dont un nucleus. Le matériel est très abondant dans la parcelle 793, particulièrement au centre et à l'ouest où une zone de terre charbonneuse est bien visible. Dans la parcelle 824, c'est en bordure du chemin, au nord, que l'on trouve le plus de matériel. Il est plus fin que celui de la parcelle précédente. Dans la parcelle 840, deux secteurs rendent de la céramique plutôt grossière et des éléments de construction. D'après le type de matériel, il s'agit vraisemblablement d'une habitation luxueuse avec bains chauffés. Des restes de murs ont par ailleurs été vus par l'exploitant de la parcelle il y a quelques années de cela, murs qu'il situe juste au dessus de la zone de terre noire cendreuse. C'est dans cette zone brûlée qu'ont été trouvés la majorité des objets en bronze. [x : 731.100 y : 2075.400 z : 550 superficie : entre 1 et 2 hectares]

- La section B1

C'est la plus vaste de la commune. Elle s'étage entre 450 et 670 m d'altitude. Sa limite nord est le ruisseau de Pralong, non loin duquel est construit le hameau de la Fouillouse. Au sud

s'étendent de vastes terres cultivées autour du hameau de Ceyrieux. A l'ouest commence la partie boisée autour du Pic de Griot. L'exploitation agricole des terres est assez dense sur cette section qui a pu être largement prospectée. Quatre sites y ont été repérés.

Au lieu-dit la *Fouillouse*, sur la parcelle B1 127, de nombreuses *tegulae*, bien conservées, ont été trouvées, essentiellement au sud du champ, en bordure de la route menant de *Lard* au bourg de Pralong. Un matériel céramique maigre et médiocre les accompagnait, parmi lequel se trouve aucun fragment de céramique fine. Peut-être s'agit-il de la bordure d'un établissement qui serait situé de l'autre côté de la route, sur les parcelles B1 118, 128, 129 ou 130, et dont le matériel aurait glissé le long de la pente. Malheureusement, ce secteur est aujourd'hui voué à des pâturages. [x : 730.740 y : 2074.390 z : 530 superficie : moins d'un hectare]

A *Ceyrieux*, plusieurs sites ont été repérés. Celui qui recouvre les parcelles B1 288, 882, 377, 933, 872 et 287 sera appelé *Ceyrieux 1* pour plus de facilité. Les *tegulae* s'y rencontrent à foison, accompagnées d'un matériel céramique fragmenté mais assez abondant, essentiellement culinaire, seuls trois éléments de céramique fine ayant été récoltés. [x : 731.700 y : 2073.850 z : 520 superficie : entre 1 et 2 hectares]

Sur *Ceyrieux 2*, à plusieurs centaines de mètres au nord-ouest, un second site a été localisé, sur les parcelles B1 167, 168, 169, 170 et 171. Plus de 900 tessons ont été recueillis, ainsi que de nombreuses *tegulae*. L'ensemble du matériel est très fragmenté et la céramique fine est peu abondante. C'est essentiellement à l'est, sur les parcelles 169, 170 et 171 que se trouvait le mobilier le plus fin et le plus fragmenté, tandis qu'à l'ouest, sur les parcelles 167 et 168, seuls quelques gros artefacts (céramiques de grand format, *tegulae*) ont été recueillis. D'après M. Bonnefois, le propriétaire des parcelles contiguës à l'est (n°172 et 173), couvertes de prairies en 1996, de très nombreuses *tegulae* apparaissaient lors du labour de ces terres. [x : 731.125 y : 2074.130 z : 510 superficie : entre 1 et 2 hectares]

Non loin au nord-est du premier site, à *Ceyrieux 3*, s'étend un dernier gisement, sur les parcelles 883, 352 et 362. Les *tegulae* sont nombreuses mais la céramique est relativement faible, et la céramique fine en est absente. C'est uniquement au nord de la parcelle B1 883 que l'on a trouvé des fragments d'amphore, tandis que la céramique se trouvait éparpillée dans les deux autres parcelles. [x : 731.800 y : 2074.200 z : 470 superficie : entre 1 et 2 hectares]

D'autres indices archéologiques diffus ont été trouvés sur cette section cadastrale.

Aux *Planes*, en 1888, V. Durand a découvert des fragments de *tegulae* et autres artefacts romains (Durand 1889, 322 / Lavendhomme 1997, 158). La prospection réalisée en 1996 sur les parcelles B1 371, 374 et 376 n'a amené la découverte que de quelques fragments de brique. M. Poyet, propriétaire de ces champs, affirme n'y avoir rien remarqué, ni lors des labours, ni lors de la pose, récente, de drains d'assainissement. En revanche, il nous a immédiatement signalé le site, proche, de Ceyrieux 1, ce qui renforce l'impression que les découvertes faites au XIXème l'ont été en cet endroit et non pas aux *Planes* même, leur inventeur ayant choisi ce dernier nom pour localiser un gisement à mi-chemin entre deux lieux-dits. [x : 731.600 y : 2073.575 z : 560]

Sur le flanc est du *Pic du Griot*, parcelles B1 62a et b, 63, 64, 65 et 417, M. Poyet signale que des dalles de granite, alignées, ont été trouvées lors du défrichement de ces terres en 1968.

Selon lui, un “spécialiste” serait venu les étudier et en aurait conclu qu’il s’agissait soit d’une voie, soit d’un “habitat gaulois”. Les prospections n’ont rien donné sur ces parcelles, le site ne peut être retenu. [x : 730.800 y : 2074.150 z : 580]

Sur le flanc ouest de ce même poitement basaltique, dans la parcelle B1 34, une *tegula* et quelques fragments de céramique ont été ramassés. Ils proviennent sans aucun doute d’un épandage dont l’origine n’a pas été déterminée malgré la prospection intensive des terres alentour. [x : 730.400 y : 2073.850 z : 620]

- La section B2

C’est le secteur le plus élevé et le plus boisé de la commune puisqu’il se situe entre 650 et 710 m d’altitude. Il est bordé de tous côtés par la forêt et n’est actuellement occupé que par deux hameaux, Lard et Rangon. Au sud du premier, sur le plateau, on trouve encore de nombreux champs cultivés tandis que le nord est voué aux pâturages. Le second est installé dans le fond de la vallée du Pralong et aucune terre n’y est prospectable.

Immédiatement aux abords du hameau de *Lard*, dans la parcelle B2 733, on a trouvé une soixantaine de tessons de céramique et une dizaine de fragments de *tegulae*. [x : 729.910 y : 2074.300 z : 590 superficie : moins d’un hectare]

A quelques centaines de mètres au sud de *Lard*, au lieu-dit la *Prérarde*, sur la parcelle cadastrale B2 576 depuis longtemps vouée à la prairie, le propriétaire, Monsieur Dupuy, affirme avoir vu, du temps où il la labourait, cette terre rouge de briques concassées. La vue au sol étant à présent nulle, il n’a pas été permis de vérifier ses dires, mais la présence d’un site romain en cet endroit ne doit pas être définitivement écartée. [x : 730.250 y : 2074.180 z : 600]

#### 2.3.3.4 : Saint-Bonnet-le-Courreau (n° insee 205 – fig.34)

Cette très grande commune de 5080 ha a été découpée en 23 secteurs cadastraux

- Les sections les plus à l’ouest, F3, F4, F5 et G4, sont les plus élevées et leur altitude oscille entre 1200 et 1470 m. Ce sont les Hautes Chaumes où les seules habitations sont des bergeries d’alpage appelées jasseries. La lande et les pâturages d’altitude y dominent. Au nord des sections G4 et F4, moins élevées, s’étend le Bois de Chorsin.

Une trace de fortifications “militaires” datée de la période gallo-romaine est signalée aux environs de la *jasserie de Garnier*, ainsi que des traces d’habitat datées du XIII<sup>ème</sup> siècle (Bündgen 1996, 60). Malgré l’étude en 1997 de 30 hectares de territoire autour du secteur signalé, aucune trace de fortification, ni même de fossé, n’a été repérée. En revanche, 4 ensembles de structures en creux vraisemblablement d’origine anthropique ont été aperçus. Peut-être s’agit-il des structures médiévales déjà signalées.

Le premier ensemble est constitué de cinq creusements de forme ovale implantés sur la parcelle F3 205, à 500 m à l’est de la *jasserie de Garnier*. Alignés d’ouest en est et ayant chacun une surface d’environ 20 m<sup>2</sup> pour une profondeur de 1 m à 1.5 m, ils se situent à quelque 100 m au sud d’une source, sur le sommet de son vallon [x : 719.850 y : 2071.050 z : 1300].

Le second groupe se trouve à 300 m à l’est du premier et était bien visible en 1997 car la lande qui le recouvrait avait brûlé. Il s’agit, sur la parcelle F3 208a, d’un ensemble de six structures. Si leur profondeur est identique à celle de leurs voisines, elles sont plus grandes

que ces dernières puisque leur surface au sol se situe entre 40 et 60 m<sup>2</sup>. Elles sont de forme ovale avec, sur le côté oriental, à l'opposé des vents dominants, la trace d'un passage pouvant correspondre à une entrée. De chaque côté de ce passage se trouvent, sous la bruyère, des pierres pouvant faire office de pierre d'angle. Cinq de ces six structures sont allongées dans le sens nord-sud, tandis que la dernière, qui est plus petite, est orientée est-ouest. Les deux plus grandes semblent posséder un second passage sur leur flanc sud-est. [x : 720.000 y : 2070.900 z : 1300]

Au nord-est du second ensemble, dans le fond du vallon creusé par la source au bord de laquelle elles se sont implantées, six nouvelles structures sont visibles. Elles sont en tous points semblables aux précédentes. [x : 720.050 y : 2071.000 z : 1285]

Le dernier ensemble est le plus important. Toujours sur la parcelle F3 208a, à 250 m à l'est du second groupe, sur le flanc du vallon de la source, sept structures sont visibles. De même forme que les précédentes, elles sont plus grandes puisque leur surface varie entre 60 et 75 m<sup>2</sup>. Leur flanc est laissé voir la présence de deux voire trois entrées. Elles sont toutes orientées ouest-est, à l'exception de l'une d'elle, plus petite, orientée nord-sud. [x : 7020.150 y : 2070.900 z : 1290]

Ces ensembles sont difficiles à interpréter et à comprendre. Il faut peut-être les rapprocher des structures médiévales fouillées par M. Bertrand à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à Jeansagnière (Bertrand 1885-1886). Ce sont vraisemblablement des structures anthropiques semi-enterrées, peut-être de l'habitat non permanent, à l'image des jasseries actuelles. Les plus anciennes traces de transhumance sur les hautes chaumes sont connues dans les textes dès le XIII<sup>ème</sup> siècle (Chartes du Forez).

- L'étage forestier : sections F1, F2, G2, G3, G5 et G6

En allant vers l'ouest, les territoires boisés de l'étage forestier succèdent aux hautes chaumes. L'habitat moderne apparaît avec la section G5 où se trouve le Crozet, la section G3, du hameau de Bourchanin et la section G6 où sont le Pont de la Pierre et le hameau du Genetey. Ces trois zones sont traversées par un bras du ruisseau de Pierre Brune, lui-même affluent du Lignon. De nombreuses scieries se sont installées le long de son cours. A l'ouest de cet ensemble, la section F1 est couverte par le Bois de la Regardière, tandis qu'à l'est, la section G2 est occupée par le Bois du Champ de la Clé. Enfin, au sud, le bourg de Courreau est construit sur la section F2. Les terres prospectables étaient très rares dans ces secteurs, et les quelques parcelles encore cultivées n'ont pas livré d'indices archéologiques.

- Les terres du milieu : sections A1, A2, A3, B1, D1, E1, E2 et G1

Viennent ensuite les secteurs les moins élevés et les plus peuplés de la commune, surtout la vaste section G1, où sont les hameaux du Roure et de la Croix du Treyve. Dans cette zone, les prospections de 1996 ont porté sur un grand nombre de parcelles. Si la toponymie laissait supposer le passage d'une voie, aucun élément antique n'a pourtant été trouvé dans les environs. Sur la section voisine A2, sur laquelle s'étendent des terres rattachées au lieu-dit la Croix du Treyve, ainsi que celles de la Tinésie, un site archéologique a été repéré.

Aux lieux-dits les Gardettes, les Passots et le Mont, la tradition localise l'ancien bourg de Saint-Bonnet, qui, ayant "brûlé à une époque très reculée" (renseignement oral Mme Marcoux) fut abandonné au profit du village actuel. Lors de notre passage, de très nombreuses arases de murs, notamment dans le bois des Passots, beaucoup de céramique vernissée et des parcelles cadastrales aux formes très rectangulaires ont été remarqués. Un habitat, vraisemblablement médiéval, a donc bien existé dans ce secteur. En revanche, aucun élément antique n'a été trouvé dans les parages. [x : 724.200 y : 2075.000 z : 990]

A l'extrémité nord, la section A1 est essentiellement occupée par le hameau de Grandris. Autour de ce dernier, 50 ha ont été prospectés en 1997.

Au Garet, au sud de la section, en direction du Roure, la parcelle A1 380 venait d'être labourée. Elle présente une assez forte déclivité depuis son sommet, le long du chemin menant du Roure à la Farge, jusqu'à son pied, le long du ruisseau d'Essende. Un éclat de silex gris et translucide y a été trouvé. Il n'est pas travaillé mais sa présence dans une zone où le substrat est uniquement granitique et où les sols sont des arènes grossières, est étonnante. [x : 724.000 y : 2075.600 z : 880]

A la Farge, immédiatement à l'est au-delà de la dernière ferme du hameau, sur les parcelles A1 390, 412, 419, 420, 421 et 1328, couvertes en semis de blé et qui s'étendent sur un flanc de colline, 3 tegulae ont été découvertes. Le champ regorge cependant de céramique vernissée, mais aussi de céramique commune pouvant être gallo-romaine. Le propriétaire d'une des bâtisses du hameau, dont le jardin est situé sur la parcelle 392, attenante aux précédentes, affirme y avoir vu des tegulae "à au moins 20 cm de profondeur". Cela semble confirmer l'existence d'un site gallo-romain dans le secteur, peut-être sous la ferme actuelle. [x : 724.300 y : 2076.000 z : 860]

Au Centre de la commune se trouvent les sections B1 et A3, qui sont largement cultivées et ont pu être bien explorées, surtout à proximité des hameaux de la Chaize et de Bucherolles. C'est le nom du hameau qui a entraîné une série de prospections à la Chaize, à cheval sur les deux sections cadastrales. Bien que de nombreuses parcelles soient aujourd'hui couvertes de pâturages, un certain nombre de champs encore cultivés ont pu être explorés. Les parcelles A3 1302 et 1303 ont livré, dans leur partie basse, quelques tegulae et une cinquantaine de fragments de céramique gallo-romaine. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un site à part entière, d'une bordure de site ou d'un épandage, bien que cette dernière solution soit moins probable en raison de la concentration du matériel dans un seul angle du champ. [x : 726.400 y : 2076.000 z : 930]

Près du gros hameau de Bucherolles, au sud du bourg de Saint-Bonnet, 25 ha ont pu être prospectés en 1997. Dans les parcelles B1 428 et 440, formant une seule terre cultivée en céréales, sur une forte pente en direction du ruisseau le Pralong, une tuile à rebords et deux fragments d'amphore ont été trouvés. Ils étaient accompagnés d'une quinzaine de fragments de céramiques pouvant être gallo-romaines, mais auxquels des éléments modernes étaient mêlés. Ce matériel est sans doute le résultat d'un épandage. Le site, s'il est bien dans le secteur, peut se situer sous la prairie qui occupe les parcelles 436, 335, 438, 442 et 443. Elles forment un replat faiblement incliné plus favorable à l'implantation d'un habitat. [x : 726.600 y : 2074.100 z : 900]

Non loin de Bucherolles, au sud de la section D1, 36 ha du territoire du hameau de Pramol ont été parcourus, dont 7 étaient prospectables. Aucun élément archéologique n'y a été trouvé. Si le secteur E1 n'a guère été étudié, c'est qu'il est essentiellement occupé par le massif du Bois de Chavanne. Près du hameau du même nom, qui se trouve à l'est, à la limite avec la section D1, aucune terre n'était prospectable, ce qui est regrettable car la toponymie laissait supposer une occupation ancienne des lieux. Enfin, à l'ouest de ce dernier secteur, la section E2 a été largement explorée à proximité du hameau des Mûres dont le nom paraissait être lui aussi significatif. Mais les parcelles y étaient peu cultivées et tout le flanc sud, en dessous du hameau, était laissé à l'abandon, bien que l'on y décelait encore l'emplacement des murs de soutènement de terrasses exploitées il y a une cinquantaine d'années. Les

quelques terres encore prospectables au nord du hameau n'ont pas rendu d'éléments archéologiques.

Les terres de l'est : sections B2, B3, C1, C2 et C3

C'est le quartier le moins élevé de la commune, et, paradoxalement, il est moins cultivé que le précédent. Il est constitué de 5 sections : au nord, la B2 où s'élève le Pic de Purambard et Aubigneux, la B3 avec Trémolin, la petite C2 où se trouvent Loibe et Germagneux, la C3 de Faverge et enfin, au sud, la section C1 avec le hameau de Planchat. Près de ce dernier, quelques terres étaient cultivées, sur le plateau au nord-est du village. Au sud, la pente abrupte, qui rejoint le cours du Ruillat, était occupée essentiellement par la prairie. Aucun élément archéologique n'a été recueilli sur les quelques terres exploitées. Sur la section C2, les terres autour de Germagneux n'ont pu être explorées. Au sud, se trouve le village de Loibe. Comme la plupart des habitats de montagne, il est en voie d'abandon. Formé d'une dizaine de vastes fermes où deux ou trois familles pouvaient se loger, il a connu, de mémoire d'homme, une population proche des quatre vingt habitants. Aujourd'hui, ils sont six et les terres anciennement cultivées sont progressivement laissées à l'abandon. C'est pourquoi une seule parcelle, au nord des maisons, a pu être prospectée. Elle a rendu beaucoup de céramique vernissée et de tuiles, mais aussi une tegula et quelques fragments de céramiques pouvant être antiques. [x : 728.250 y : 2074.600 z : 730]

A l'extrémité sud-est de la commune s'étend la section C3, autour du hameau de Faverge. Sur les 21 ha explorés, seuls 5 étaient prospectables. Sur les parcelles 868, fraîchement labourée, et 869, récemment ensemencée, une concentration de 13 tegulae et d'une quarantaine de tessons a été repérée, essentiellement dans la parcelle 869 qui surplombe la seconde. [x : 728.850 y : 2076.400 z : 750]

Au nord-est de la commune, sur les sections B2 et B3, autour des hameaux de Trémolin et d'Aubigneux, de nombreuses terres étaient cultivées.

A Trémolin, 45 ha ont été explorés dont 21 étaient prospectables. Les seuls éléments recueillis sont 7 tegulae très abîmées dans les parcelles 561 et 562. Elles se trouvaient à proximité d'un site gallo-romain (Pic de purambard) et résultaient vraisemblablement d'un glissement depuis ce dernier. [x : 726.500 y : 2077.850 z : 800]

A Aubignieux, en 1824, lors de la construction d'un chemin joignant les deux parties du village, deux sépultures à inhumation ont été découvertes. Les fosses étaient encadrées de dalles de pierre brute. Elles mesuraient à l'intérieur 1.80 m de long pour 0.60 m de large. L'une contenait quatre inhumations successives, l'autre une seule. La tête des défunts était orientée à l'ouest (Thevenet 1894). Dans le terrain environnant, des tegulae très fragmentées ont été ramassées ainsi que des fragments de vase et des cendres. Cet ensemble est généralement considéré comme romain bien que ce type d'ensevelissement soit plus courant au haut Moyen-Age (Lavendhomme 1997, 187). [x : 726.550 y : 2076.780 z : 840]

A moins d'un kilomètre d'Aubignieux s'élève le Pic de Purambard, aussi appelé Puy de la Bourelle, mais qui portait au Moyen-Age le nom de Châtre. Sur son flanc nord, sur les parcelles cadastrales 612 à 619 et 598, de nombreuses tegulae ont été découvertes lors des prospections de 1996, ainsi que plus de 300 tessons de céramique commune ou fine et du matériel amphorique. [x : 727.350 y : 2077.500 z : 790]

Sur le flanc sud de ce même Pic de Purambard, un second site a été repéré sur les parcelles 777, 779, 780, 781, 790, 791 et 1416. De nombreuses tegulae et plus de 300 tessons de céramique (commune, fine et matériel amphorique) ont été découverts. [x : 727.500 y : 2076.850 z : 810]

#### 2.3.4 : La section Ailleux / Cezay / Saint Sixte

Ce secteur de plateaux comprend des communes (Lapeyre-Uzu 2003, 3-5) qui ont livré une quantité de sites attribuables à la plupart des périodes étudiées ici. Les prospections ne se sont pas faites de manière systématique sur ce secteur. Pourtant, 45 sites étant aujourd'hui connus sur ce secteur, le maillage des prospections sur ces communes peut donc être considéré comme "fin". La plupart était déjà répertoriée dans la littérature archéologique et les autres connus des habitants de la région. L'étude du matériel recueilli en prospection permettra d'affiner leur chronologie et leur interprétation, d'autant plus qu'une autre partie de leur matériel, ramassé au XIXe siècle, est encore conservée par le Musée de la Diana à Montbrison.

Ailleux (fig.35 n°002) est une commune de 931 ha dont l'altitude moyenne varie entre 500 et 700 mètres. Elle a un sous-sol exclusivement cristallin. Les sols y sont moyens (arènes granitiques à bloc ou de ruissellement), de meilleure qualité lorsqu'ils se transforment en sols bruns peu acides. L'eau y est abondante. Au nord, on trouve un important affluent de la Goutte de Saint Pulgent. Tout le côté ouest du territoire est extrêmement abrupt car il a été façonné par le cours de deux rivières profondément encaissées, l'Anzon et son affluent l'Aubègue. De nombreux ruisseaux viennent les rejoindre et sectionnent les coteaux escarpés de petites gorges perpendiculaires au cours principaux. Le même schéma se reproduit jusqu'au sud de la commune où la Goutte Creuse et le ruisseau de Panissières dévalent le flanc nord du cours de l'Anzon pour rejoindre ce dernier. A l'est, le plateau est arrosé par la Goutte Baray et ses multiples petits affluents. Le climat y est à tendance océanique. Toute la partie ouest de la commune est couverte par la forêt caducifoliée qui porte les noms de Bois de Fontavin, des Egaux ou du Chauffour. Le reste de la commune est voué à l'agriculture (élevage et céréales) malgré la présence de nombreux et souvent vastes bosquets (des Pins, de Pransemange, de la Croix Blanche...). En 1225, date de sa première apparition dans les textes, l'église d'Ailleux, sous le vocable de Saint Pierre, avait pour collateur le chapitre de Lyon. En 1614, on y dénombrait 250 communicants et en 1789 c'était un village et une paroisse sous la juridiction du Comté de Bussy et de l'archiprêtre de Lyon. Quelques vestiges préhistoriques ont été trouvés dans le sous-sol de cette commune, de même que de nombreux éléments gallo-romains (Dufour 1946, c.5).

Cezay (fig.36 n°35), qui a une superficie de 1052 ha, connaît les mêmes conditions géologiques, pédologiques et climatiques que sa voisine Ailleux. Topographiquement, son territoire est nettement moins accidenté et est surtout marqué par les nombreuses cuvettes qui caractérisent cet étage collinéen. Le réseau de ruisseaux y est bien développé, avec de nombreuses gouttes dont les plus importantes sont celles de la Chavanne, de Baray et du Moulin. Celle-ci longe la limite communale depuis le sud pour retrouver, au niveau du Pizay, le ruisseau du Bost. Le couvert forestier est assez développé, on le rencontre surtout au nord, sur les flancs pentus du tracé de la Goutte de Chavanne et de l'Aix. Dans le centre du territoire, il se développe sous la forme de nombreux bosquets et d'un petit bois dit de Montjoie. Le reste du territoire est dédié à l'agriculture et plus particulièrement aux pâturages. C'est en 984 que les textes signalent pour la première fois une église à Cezay. En 1225, elle a pour collateur le chapitre de Lyon mais, au XVème siècle, elle n'est plus qu'une annexe d'Ailleux, sous le vocable de la Sainte Vierge. En 1614 on y trouve 240 communicants

et en 1789, la commune est dite village et annexe d'Ailleux. De nombreux vestiges antiques y ont été recueillis (Dufour 1946, c.134).

Saint Sixte (fig.37 n°288), qui s'étend sur 1535 ha, est géologiquement, pédologiquement et climatologiquement semblable à ses deux voisines. Si toute la partie nord de son territoire est marqué par les vallonnements et les cuvettes propres à cet étage géographique, il n'en est pas de même de son secteur sud qui est semblable à celui d'Ailleux, escarpé en raison du cours de l'Anzon qui coule à son pied et entrecoupé par les gorges, perpendiculaires à l'axe principal, de nombreux ruisseaux (Goutte des Varennes, Goutte de Zélivaux, Goutte Noyeuse). Le nord du territoire est arrosé par la Goutte du Moulin, le Ruisseau du Pont d'Argent et son affluent. La forêt est très abondante, on la trouve à l'est (Livatte et les Communaux), au sud (Zélivaux, Bois de la Goutte Noyeuse) et à l'extrémité nord (Balandras). Comme pour les communes voisines, le reste du territoire est parsemé de bosquets et voué à l'agriculture. C'est en 984 que l'on trouve la première attestation de l'église de Saint Sixte dans les textes. Elle est signalée comme possession de l'église de Lyon dont le chapitre en est le collateur. En 1614, 300 communicants y sont recensés. En 1789, c'est un village et une paroisse sous la juridiction du Comté de Bussy. De nos jours, la commune n'abrite plus de paroisse. Son église semble dater du milieu du XV<sup>ème</sup> siècle. De nombreux vestiges ont été trouvés dans le sol de cette commune, en particulier à Ciergue, Limes et Varennes (Dufour 1946, c.918).

#### 2.3.4.1 : Microtoponymie de la commune d'Ailleux

Une étude microtoponymique, et les heures de recherche et de dépouillement de documents anciens qu'elle représente, ne pouvait être menée sur l'ensemble de l'échantillon territorial étudié ici et qui regroupe 36 communes sur une surface de 50 000 ha environ. C'est pourquoi seul le territoire de la commune d'Ailleux en a bénéficié, car, comme nous l'apprennent les recherches antérieures, il est riche en sites archéologiques. Pour mener à bien cette étude, il a d'abord fallu dresser un inventaire. Plusieurs sources ont été utilisées : carte IGN moderne, cadastre de 1826 dit "napoléonien", report sur ce cadastre des noms de parcelles cités par Vincent Durand dans ses travaux et effectué par Edouard Crozier et enfin liste des lieux-dits de la commune en 1791 dressée par Vincent Durand. Une fois cet inventaire réalisé, le Dictionnaire topographique de la Loire d'Etienne Dufour et Marguerite Gonon a été consulté afin de relever, pour chaque toponyme, sa fréquence et ses autres occurrences dans le département de la Loire, mais aussi et surtout les premières attestations de ces noms et l'évolution de leur orthographe. Enfin, une étude étymologique des ces toponymes a ensuite été envisagée en s'appuyant essentiellement sur les ouvrages d'A. Dauzat (1939), A. Vincent (1937), A.-M. Vurpas et C. Michel (1997) et surtout A. Pégorier (1963). Malheureusement, le temps nous a ensuite manqué pour cartographier nos résultats et en analyser la répartition. Nous nous proposons de terminer ce travail postérieurement et les résultats obtenus donneront lieu à une publication indépendante.

Au total, toutes sources confondues, ce sont 175 toponymes qui sont connus pour la commune d'Ailleux. Le glossaire, situé en annexes, se présente sous forme alphabétique, chaque toponyme et famille de toponymes étant répertoriés. Ce sont en premier lieu, pour chaque vocable, toutes les attestations connues dans le département de la Loire qui ont été relevées dans le dictionnaire topographique de Dufour, puis leur anciennes orthographes et enfin une tentative de traduction pour laquelle les ouvrages de Vurpas, Vincent et Onofrio ont été largement consultés, de même que le Dictionnaire du monde rural (Lavicher 1997). Bien sûr, un grand nombre de toponymes peuvent avoir plusieurs explications qui sont toutes

proposées ici mais dont les plus incertaines sont suivies d'un point d'interrogation. Enfin, les références bibliographiques sont données pour chaque élément du glossaire.

Rechercher l'origine linguistique des toponymes afin de déterminer le degré de peuplement de la région à telle ou telle période est extrêmement périlleux. Il n'est en effet pas possible de déterminer quel temps s'est écoulé entre l'apparition d'un nom commun et sa transformation en toponyme. De plus, des noms anciens sont probablement toujours usités après un changement linguistique majeur : la perdurance de toponymes celtiques après la conquête romaine est plus que probable. En effet, romanisation ne signifie pas abandon brutal et définitif de la langue gauloise, tout comme le latin est toujours utilisé durant le Moyen-Âge et même au-delà (Daubigney 1983). Pour ces raisons, nous nous contenterons ici de quelques constats d'ordre très général quant aux microtoponymes de la commune d'Ailleux.

Les oronymes sont très courants. On trouve des dérivés du terme **cal/calm-** (hauteur) dans *les Calmiers* et *la Charmette* dont la forme ancienne est *Chalmeta* (Dufour 1946). La racine **cara-** (la pierre) a donné *la Chira* et *le Chiez gros*, ainsi que *la Garretière* et peut-être *les Jarretières*. Du latin *podium* (sommets) sont issus *Pieuverne* "le sommet couvert d'aulnes" ou encore *Beaupey* et *Péchabau* "le beau sommet". *Job* désigne aussi un sommet mais il vient du latin *jugum*. Le nom de *la Périère* vient du latin *petra*, la pierre, la *Roche* désigne un terrain pierreux inculte et le *Rocher de la Caille* est un pléonasme. Les *Inversins* désignent un ubac. *Serre-Croise* est le nom d'une montagne de forme allongée de sa vallée. Se rencontrent aussi des toponymes au sens évident tels que le *Mont Morant* s'est éventuellement formé à partir du latin *mons* et *rotundus*, comme dans le nom de la commune forézienne *Mornand* dont les anciennes attestations donnent, en 1351, *Monte Rotundo*. Le même sens est sans doute à voir dans le *Puron* (*podium* et *rotundus*). Les *Colles* et *Collines* indiquent un lieu vallonné. *Ruillié* désigne peut-être une éminence, un tertre. Les *Combes* et les *Croises* font référence à des vallées tandis que les *Côtes* sont synonymes de flancs de colline. Les *Coutilles* peuvent avoir plusieurs traductions notamment celle de "terrain de bas de pente". Les *Plans* indiquent des terres plates. Le *Plan du Bos* est un terrain plat où pousse un petit bois et le *Plan du Cora* une terre plate où pousse un chêne ou une terre plate humide. C'est enfin peut-être une déformation de ce nom qui se trouve derrière le vocable le *Blan*.

Les hydronymes sont nombreux dans la toponymie française et l'on en trouve un certain nombre à Ailleux. Les plus simples et les plus courants sont la *Rivière* et la *Font* (la fontaine) dont dérive peut être *Fontavin*. Les *Gouttes* signalent des lieux humides ou des petits ruisseaux. Ce nom peut être suivi d'un adjectif qualificatif comme dans *Goutte Creuse*, la terre humide du vallon. Les *Sagnes* et autres *Saignes* évoquent des lieux marécageux humides comme la *Remure / Remua* peut désigner une frondière toujours humide et la *Mariouse* un lieu marécageux. Le *Lac* désigne peut-être une retenue d'eau artificielle ou naturelle voire un réservoir. Moins certains quant à leur signification sont les toponymes suivants : *l'Augègue* désigne un pâturage près d'une rivière. C'est une signification similaire qui peut être trouvée à *Le Cora* ou les *Corans*. *Places de Marey* peuvent désigner une zone marécageuse, *Ruillié* nommerait un lieu où coule un ruisseau, *la Glace* ou *la Glacy* semblent caractériser des lieux humides souvent gelés, le *Rebré* ou *Rebrai* peut indiquer un endroit boueux et la *Gage*, la *Gaye* ou la *Gaie* sont peut-être des déformations du gué.

Parmi les phytonymes, les arbres sont largement représentés : le bouleau (*Besson*), le pin (*sous les Pinataux*), l'aulne (*les Vergnes*), le sureau (*Sureau*), le saule (*le Sauze*), l'Alisier blanc (*l'Allier*), le Chêne (*Plan du Cora*), le *Châtaignier* (*la Chassy*, *la Cassonne*) et

peut-être le Chêne rouvre (*Rory, Rebré*). Les arbustes sont assez nombreux : le genévrier (*Saint Pulgent*), le houx (*l'Agrioule*), la ronce (la *Ronsière*), la vigne (la *Planta*, la *Vignarde*, la *Sepery*) et peut-être le buis (*Croix des Rapaux*). Les buissons, les broussailles ou les bosquet peuvent être désignés par le toponyme *Barthaud* ou *Berthaud*. Enfin, les herbacées sont moins nombreuses : on rencontre, pour les espèces sauvages, la fougère (*Fougeroux*) et peut-être la pervenche (*Provende*). Pour les espèces cultivées, les seules céréales mentionnées sont le millet et peut-être le maïs (*Panissière* et sans doute *Millantin*).

L'agriculture est à l'origine de nombreux noms de lieux. Certains désignent les champs comme la *Bourdonne* qui est une bande de terre non cultivée se trouvant entre deux parcelles de labour, les *Sétérees* ou *Cétéray* qui désignent une surface pouvant être ensemencée avec un setier de semence, les *Couteures* qui sont de grandes parcelles mises en culture, *Grand Essart* "grande terre défrichée", *Grands champs* dont le sens est évident et *Sous la Neulle* à savoir sous la terre nouvellement défrichée. D'autres vocables désignent le jardin ou le verger. Il s'agit du *Clos*, ou des *Clous*, "enclos ou tout espace fermé", *Consizan* qui désigne peut être un verger clos entouré de haies, la *Coutille* qu'il faut peut-être rapprocher de courtille "jardin clos", le *Jardin* dont le sens est évident et enfin les *Verchères* qui sont des parcelles closes proches des maisons et dont la terre est de bonne qualité. D'autres termes désignent les cultures ou l'élevage. La *Pra*, le *Pragnis*, la *Praline* mais aussi les *Paquiers* sont des noms de prés tandis que les *Rases* sont des prés irrigués par des rigoles. Enfin, la *Gouine* peut désigner, en vieux français, une terre lourde.

L'habitat et l'artisanat sont parfois utilisés pour former des toponymes. On trouve à Ailleux un nom simple comme la *Maison*, dont le sens est clair, mais aussi *Domois* que les premières attestations appellent del Meys (1312) et qui vient sans doute du latin *mansus* "grande exploitation rurale". Les *Chavannes* indiquent la présence de cabanes ou de constructions sommaires et les *Loges* qui sont des abris temporaires souvent situés dans les vignes du piémont des monts du Forez. On peut voir en le *Magny* une évolution du terme bas-latin *mansionile* "habitation et sa petite portion de terre associée" et en la *Remure* ou la *Remua*, un abri rudimentaire des hauts pâturages. *Glace* et *Glacy* peuvent rappeler la présence de murs en pierre sèche. Le *Chauffour* indique qu'un four à chaux s'élevait dans les environs, le *Poisat* prouve la présence d'un puits et le *Pré Colombier* rappelle celle d'un pigeonnier et *Pré Chapelon* celle d'une chapelle, d'un petit édifice religieux.

Les chemins sont essentiellement illustrés par les carrefours où de nombreuses croix sont dressées. On en trouve un grand nombre à Ailleux qui ont donné les toponymes les *Croix*, *Croix d'Ailleux*, *Croix Lavalla* "la croix, le carrefour de la vallée", *Croix de Létra* "la croix, le carrefour de la voie pavée", *Croix Lugnier*, *Croix d'Urfé*, *Pin courbé des Croix*. Le carrefour peut aussi se trouver dans les *Etrevens* qui signale un croisement de trois chemins. Le chemin sinueux se rencontre peut-être dans les toponymes le *Lac* et la *Vire*.

Les dérivés administratifs ou religieux sont rares. On trouve tout d'abord le nom de la commune qui dérive d'un terme juridique désignant un bien héréditaire libre de redevances seigneuriales et qui nous apprend qu'en 1209, date de la première attestation de ce nom, cette commune était un bien propre indépendant d'une seigneurie. D'autres termes administratifs ou juridiques sont connus, comme les *Egaux* qui désignent des parts égales d'un héritage lorsque les héritiers sont multiples ou encore les *Marques*, qui signalent une frontière, une limite territoriale. Enfin, le terme *Prébende*, qui désigne une part de bien prélevée sur les

revenus de l'église et destinée à un clerc, lorsqu'il est utilisé comme nom de parcelle, désigne sans doute une terre appartenant à l'Eglise.

Les autres toponymes d'Ailleux peuvent être des zoonymes (*L'Eperviou*, la *Tissonnière*) ou des anthroponymes (*Chez Duclos*). Pour plusieurs, le sens n'a pas été compris (*Pransemange*, la *Purery*, *Mialley*...).

#### 2.3.4.2 : Ailleux (n° insee 002 – fig.35)

C'est la première des trois communes de la zone dite "de mi-hauteur". Son territoire s'inscrit sommairement dans un carré de 9 km<sup>2</sup> et peut se diviser en trois secteurs distincts. Au sud et à l'ouest, on trouve les pentes boisées de la vallée de l'Aubègue. Au centre s'étend un plateau vallonné, tandis qu'à l'est, un vallon moins abrupt descend en pente douce vers la commune de Cezay.

- Le secteur ouest et la limite de la forêt

A Consisant, à l'extrémité sud de la commune, sur la frontière avec le territoire de Saint-Sixte, à l'orée de la forêt, une concentration de tegulae et de quelques fragments de céramique a été repérée sur les parcelles B2 365 et 372. V. Durand le signalait déjà en 1894 et suggérait que ce lieu-dit était situé le long d'une petite voie antique menant de Solore (commune de Saint-Laurent-Rochefort) à Bussy (Durand 1894). Lors de nos prospections en octobre 1998, cette pente douce orientée au sud-est n'était pas prospectable car recouverte par de la prairie naturelle. [x : 724.500 y : 2088.300 z : 620]

A quelques mètres de ce site, à la frontière avec Cezay, au lieu-dit Job (B2 365 et 372), une autre concentration de tegulae et de céramiques romaines est recensée (fiche DRACRA-SRA). Il n'était pas prospectable en 1998. [x : 724.700 y : 2088.425 z : 620]

Non loin du précédent, toujours à Consisant, V. Durand a découvert, au sommet d'un versant, du mobilier lithique attribué au Néolithique (Durand 1894, 347). Ce dernier, conservé en principe au Musée de la Diana, n'y a pas été retrouvé. Lors de notre passage, tout le versant sud-est de ce lieu-dit était couvert par de la prairie naturelle. [x : 724.500 y : 2088.300 z : 620]

Au sud-ouest de la commune, en bordure de la forêt, au sommet de la vallée de l'Aubègue, au lieu-dit les Egaux, deux sites proches sont signalés. Au Plan du Cora, sur les parcelles cadastrales C1 37-38, V. Durand a fouillé en 1866 une petite construction romaine dont les murs étaient en pierres sèches (Lavendhomme 1997, 63). Le mobilier se composait de tegulae, de céramiques et d'une clef en fer. [x : 723.400 y : 2089.350 z : 610] Immédiatement au sud de cette construction, sur la parcelle C1 41, ce même chercheur a repéré dans le champ des Sétéérées, une autre concentration de tegulae mais qu'il n'a pas explorée. [x : 723.260 y : 2089.260 z : 600]

Au nord de *Domois*, à la limite du plateau, un important ensemble, de 500 m de diamètre environ, a été repéré et partiellement fouillé par V. Durand. Sur la parcelle C1 137, un puits antique circulaire a été curé en 1896 (Durand 1896-1897). Profond de 8.60 m et parementé de pierres sèches, son remplissage contenait beaucoup de matériel antique. On y a en effet découvert de la sigillée lisse et à décor (dont un fragment estampillé ALBAN / ...IXTA), une aiguière complète en terre noire lustrée et à reflets métalliques, deux urnes intactes et des fragments de gobelets en céramique à parois fines. Un grand vase en bronze de 20 cm de hauteur pour un diamètre d'ouverture de 20.40 cm, fort détérioré, a aussi été découvert.

D'autres objets métalliques ont été mis au jour, notamment deux bagues en bronze dont l'une porte des traces de dorure et de pâte de verre et l'autre un chaton gravé du mot FELIX, une épingle en bronze ornée d'une tête à 14 facettes, une clochette en bronze ou encore un couteau à la lame courbe et au manche en os ou en bois. Deux peignes à double rangée de dents et un fuseau, tous en buis, étaient conservés dans la vase, de même que deux fragments de silex. L'ensemble de ces découvertes est daté des II<sup>ème</sup>-III<sup>ème</sup> siècles de notre ère.

A 20 m de ce puits, une construction en pierres a aussi été fouillée. Elle se composait de deux murs parallèles, larges de 60 cm et reconnus sur 14.50 m de long. En avant de ces derniers, trois ou quatre trous de poteaux sont signalés par le fouilleur, lequel suppose la présence d'un appentis. Enfin, sur les parcelles avoisinant cet ensemble (C1 125, 126, 127, 128 et 136), les fondations d'un autre édifice semblent avoir été détruites à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Une aire pavée de briques polygonales y a été repérée, ainsi qu'une couche de terre noire contenant du matériel attribuable au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (meules à bras, céramique, fibule en bronze doré, fragment de bracelet en "bois noir", et deux monnaies en bronze de Domitien). Pour son inventeur, ce site pourrait correspondre à une nécropole à incinérations (Lavendhomme 1997, 63). Récemment, M. Crozier a trouvé non loin du puits antique un demi as de Nîmes aux bustes d'Octave et d'Agrippa et portant sur le revers un crocodile et un palmier. Cette monnaie a été frappée avant 44 avant notre ère, date à laquelle Octave devient Auguste. Peut-être est-elle la preuve d'une occupation précoce du site. [x : 723.750 y : 2090.200 z : 640]

A la *Goutte Beton*, à 600 m au nord-ouest du hameau de *Domois*, sur la parcelle cadastrale C2 554, V. Durand a sondé en 1867 une autre construction romaine composée de plusieurs pièces (Durand 1896-1897). Les principaux murs, d'une longueur respective de 14.8 m et de 9.2 m, sont perpendiculaires. Sur l'un d'eux, deux murs de refend espacés de 5.7 m viennent s'accoler. Le mobilier recueilli, qui se compose de céramiques communes et engobées ainsi que de fragments de chaîne en fer, est daté des II<sup>ème</sup>-III<sup>ème</sup> siècles de notre ère. Cet ensemble de constructions de *Domois* semble correspondre soit à un vaste habitat, soit à un petit vicus gallo-romain. [x : 723.550 y : 2090.350 z : 670]

Près du puits romain, au lieu-dit *Tissonnière*, V. Durand a recueilli 17 éléments lithiques dont une hache polie (Durand 1896-1897). Ce matériel, attribué au Néolithique, est conservé au Musée de la Diana, sous les numéros d'inventaire 896-03-35 à 896-03-59. [x : 723.750 y : 2090.200 z : 640]

Non loin de la *Tissonnière*, à la *Croix d'Urfé*, un petit ensemble gallo-romain a été découvert lors des prospections de 1998. Sur une toute petite surface d'environ 20 m<sup>2</sup>, une forte concentration de *tegulae* et de céramiques est bien circonscrite sur les parcelles C 512- 510. C'est dans le même secteur que V. Durand a ramassé 17 silex (n° 59-01-177 à 192), la plupart brûlés après la taille, parmi lesquels on trouve un grattoir en bout de lame, une lame denticulée, un fragment mésial de lame et un éclat à retouches écailleuses (Durand 1894). [x : 723.700 y : 2090.500 z : 680]

Au nord de la commune, en bordure du plateau, entre *Fontavin* et les *Côtes*, sur les parcelles C2 362a, 364, 402, 403, 641 et 642, une concentration de *tegulae* et de céramiques romaines est mentionnée (Durand 1893-1894). Lors de nos prospections d'octobre 1998, ces parcelles venaient d'être fumées et n'ont pu être prospectées. [x : 723.650 y : 2091.235 z : 680]

Toujours à *Fontavin*, en bordure du plateau, V. Durand a récolté un grand nombre d'éléments lithiques (Durand 1898). Il signale cinq éclats de silex (n° 59-01-09 à 13) "dans la terre en-dessous de la maison Chaptut", 16 silex dont 2 nuclei (n° 59-01-16 à 32) "dans une terre Chaptut, sur le chemin de Saint-Martin à Ailleux, des silex et une hache polie "entre la maison Chaptut et celle de Chaland, un peu plus près de la première" et enfin, "dans les terres sous la maison Chaptut", trois artefacts dont un fragment de nucleus et un fragment d'obsidienne (n° 59-01-326 à 328). Mais le plus gros ensemble a été trouvé dans la terre de la *Gouine*, où 120 éléments (n° 59-01-33 à 153) ont été recueillis. Parmi eux, des lames et des lamelles retouchées ou denticulées, des grattoirs sur éclats, un rabot, un burin et une armature de flèche à tranchant transversal. Cet ensemble est attribué au Néolithique, peut-être moyen (Grand *et al.* 1983, 15). Lors de nos prospections d'octobre 1998, à *l'Inversin* et à la *Croix de Paulet*, sur les parcelles C2 381-520 et 528, à proximité des terres mentionnées par V. Durand, lesquelles n'étaient pas prospectables, 4 silex taillés ont été trouvés. [x : 724.000 y : 2090.800 z : 700]

Quant à la *Gouine*, sur les parcelles C2 467- 468, on a recueilli 1 nucleus, 2 fragments de lames et 4 éclats. [x : 724.500 y : 2091.000 z : 710]

- Le secteur central autour du village

Ce territoire, situé sur le plateau où s'étend aujourd'hui le village, a donné lieu à peu de découvertes antiques. Quatre sites y sont cependant répertoriés.

Au bourg, dans le jardin du presbytère, V. Durand a découvert une trentaine de silex qui sont conservés au musée de la Diana (n° 59-01-157 à 173). Actuellement, cet emplacement est occupé par la mairie et est définitivement improspectable (Durand 1898). [x : 724.850 y : 2090.500 z : 680]

Entre *Panissière Haute* et *Barthaud*, une concentration de mobilier gallo-romain (*tegulae* et fragments de céramique) a été repérée au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1893-1894). Lors de notre passage en 1998, aucune terre de ce fort versant orienté au nord n'était cultivée. [x : 724.725 y : 2089.375 z : 640]

Au sud-est du site précédent, à la *Croix Blanche*, une autre concentration de *tegulae* et de céramiques gallo-romaines est mentionnée (Durand 1893-1894). En octobre 1998, le champ le plus au nord du secteur étudié a livré quelques *tegulae*. Les deux autres ont en revanche livré du matériel lithique. On a tiré 3 éclats et 1 nucleus à lamelles du champ le plus proche de la route et un fragment de céramique non tournée ainsi qu'un petit nucleus de celui se trouvant proche du ruisseau, à l'ouest de *Rory*. [x : 725.025 y : 2089.250 z : 674]

Immédiatement à l'est du bourg, aux *Gouttes*, sur la parcelle cadastrale A3 563, une concentration de matériel gallo-romain a été repérée au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1893-1894). En 1998, l'emplacement exact du site n'était pas prospectable car recouvert par une prairie permanente. Mais dans une terre labourée immédiatement au nord, quelques *tegulae* et un peu de céramique ont été trouvées sur sa bordure. Dans deux autres champs, encore plus au nord, deux silex retouchés ont été recueillis. [x : 724.925 y : 2089.750 z : 655]

Sur le sommet du *Mont Crozet* et sur ses pentes, V. Durand a découvert en 1880, "sur le sentier d'Ailleux à Morand à environ 40 m au nord-est de la maison nouvellement construite, sur Ailleux, à la limite avec Cezay", un petit ensemble lithique se composant de 3 gros nuclei. (Durand 1898). En 1998, parmi les parcelles cadastrales formant le sommet du Mont Crozet (B 124-125-128a-134-610) une seule était prospectable mais elle n'a pas livré

d'indices archéologiques. En revanche, sur les flancs de cette petite colline, où se trouvent les parcelles B1 336-348-355-356-587, dans une terre appelée le *Beaupey* et qui sert de limite avec la commune de Cezay, au sud d'un petit bois, un gros éclat de silex, un petit nucleus et une hache non polie ont été trouvés. Les autres champs de ce lieu-dit, situés sur la commune d'Ailleux, étaient stériles. [x : 724.925 y : 2089.750 z : 655]

- Le secteur nord-est et la frontière avec la commune de Saint-Martin-la-Sauveté  
C'est à la limite entre les deux communes que se trouvent les sites les plus importants d'Ailleux.

Au nord-est du village moderne, près du hameau de *Ruiller*, deux fosses à incinérations ont été fouillées sur les parcelles cadastrales A2 191 et 209. La découverte a eu lieu en 1890, lors de l'ouverture d'un chemin d'intérêt communal entre les bourgs de Cezay et d'Ailleux (Durand 1889-1890). De la première, remplie de cendres, V. Durand retira un bol peint de Roanne à décor géométrique (triangles curvilignes et bâtonnets contrariés) qui servait d'urne funéraire. La seconde renfermait une bouteille cylindrique en verre bleu, très fragmentée, des ossements humains, des fragments de *dolia* et de céramique sigillée ornée d'un décor de feuilles d'eau. Cet ensemble est daté des Ier-IIème siècles de notre ère. L'emplacement de ces découvertes se trouvait en 1998 recouvert par une prairie artificielle, ce qui rendait ce site improspectable. [x : 725.330 y : 2091.010 z : 650]

A 200 m au nord de ces sépultures, les parcelles A2 210 et 212 ont livré des tuiles à rebords, des céramiques et des fragments d'amphore (Lavendhomme 1997, 63). Ce site n'était pas plus prospectable que le précédent en 1998. [x : 725.375 y : 2091.162 z : 670]

Au nord de la commune, près du chemin qui mène de la Croix d'Ailleux à Saint-Martin-la-Sauveté, au lieu-dit *Grand Essart*, V. Durand a découvert un lot de huit silex taillés conservés au Musée de la Diana sous les numéros d'inventaire 59-01-329 à 336 (Durand 1898). En 1998, les deux champs situés juste au-dessus de la prairie où est signalé le site ont été prospectés. Ils ont livré très peu de matériel à l'exception d'une *tegula* et d'un peu de céramique qui pourrait être romaine, mais pas d'éléments lithiques. [x : 724.125 y : 2091.300 z : 680]

A l'extrémité nord de la commune, au lieu-dit la *Croix d'Ailleux*, sur les parcelles cadastrales A2 75 et 78, V. Durand a découvert en 1878 une nécropole à incinération composée de plusieurs fosses peu profondes et bouleversées par les travaux de labour (Durand 1893). Certaines contenaient un abondant mobilier conservé au Musée de la Diana et se composant de céramiques communes et sigillées (parfois complètes), de deux têtes féminines, d'une statuette de cheval en terre cuite, d'une éventuelle palette à fard en ardoise et d'une monnaie en bronze probablement de Domitien. Cet ensemble est daté du milieu du IIème et du début du IIIème siècle de notre ère. Ce site a bénéficié de deux visites de notre part. La première, en novembre 1998, a permis la récolte d'un abondant matériel, souvent brûlé, concentré en taches qui correspondent sans doute aux diverses incinérations. Lors de la seconde, en avril 1999, le labour avait été très profond et le matériel se trouvait totalement étalé sur toute la surface du site. En cinq endroits, la terre est noire et cendreuse sur un rayon d'une trentaine de cm. D'abondants fragments de matériel se trouvaient mêlés, en fort piteux état, à cette couche de cendre. Il s'agit des incinérations qui ont été définitivement détruites. Le matériel et la terre noire qui ont été vues lors du premier passage devaient constituer le sommet de ces fosses. Le dernier labour aura eu raison d'elles et elles sont définitivement perdues. Une monnaie a été trouvée dans le secteur, mais pas dans un cercle de cendres ; elle très abîmée

mais on peut encore voir qu'elle était fourrée et une tête de femme est lisible sur un des côtés. Etant donné la rareté du matériel et son très mauvais état de conservation, il est vraisemblable que ces fosses ont été décalottées depuis longtemps et que la partie supérieure du matériel a été étalée et a disparu ; les éléments découverts en 1999 proviennent du fond des sépultures. [x : 724.630 y : 2091.730 z : 720]

Dans le même secteur de la *Croix d'Ailleux*, sur les mêmes parcelles que la nécropole romaine, V. Durand a découvert deux concentrations de mobilier lithique, qui se confondent peut-être avec celle qui a été découverte lors des prospections de 1998 sur le territoire de la commune de Saint-Martin-la-Sauveté (Brassart 1886). Au total, ce sont 83 pièces qui ont été récoltées, qui sont conservées au Musée de la Diana sous les numéros d'inventaire 59-01-246 à 311 et 59-01-370 à 391 (lames et lamelles retouchées, certaines denticulées, grattoirs, racloirs et une pièce à retouches couvrantes). Cet ensemble est attribué au Néolithique, peut-être moyen (Grand *et al.* 1983, 15). Lors de nos prospections de 1998 et de 1999, sur les parcelles occupées par la nécropole, 15 silex ont été trouvés, mêlés au matériel céramique des tombes, parmi lesquels 3 nuclei, 5 éclats, 3 fragments de lames, 1 fragment de lame avec front de grattoir. Toutes ces pièces se trouvaient au nord-ouest du champ, plutôt vers le bas de la pente. [x : 724.630 y : 2091.730 z : 720]

C'est à la *Croix Lugnier*, à la limite entre les trois communes d'Ailleux, de Cezay et de Saint-Martin-la-Sauveté, que se trouve un important site gallo-romain interprété comme un vicus routier (Blin 1996). Ce site est installé sur un replat, entre deux collines qui sont, au nord-ouest, celle des Pins (730 m) et au sud-est celle de Pransemange (717 m). Le plateau s'étend au sud-ouest en direction de la *Croix d'Ailleux* tandis que le nord-est est marqué par une légère pente en direction d'un ruisseau. Cet ensemble a souvent été exploré depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec, entre 1874 et 1893, les investigations de V. Durand (Durand 1889), en 1970 celles de J. Gorce (Gorce 1975), en 1992 celles du G.R.A.L. (DRACRA 1992, 95) et, entre 1996 et 1998, les sondages d'O. Blin (DRACRA 1996, 124). Il se situe le long d'une voie romaine qui est une branche du réseau d'Agrippa reliant Lyon à l'Aquitaine. Cette chaussée a été sondée en 1893 en six tranchées qui ont permis d'en étudier la structure. Large de 6.5 à 7 m, elle est faite d'un blocage de pierres délimité par des alignements de moellons parementés, tandis que son centre présente un net bombement. De nombreuses constructions ont été repérées en bordure, notamment un bâtiment rectangulaire de trois pièces qui a été dégagé par V. Durand puis par le G.R.A.L. qui fouillera aussi une fosse datée du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Dans le même secteur, sur la parcelle A2 82 de la commune d'Ailleux, J. Gorce a curé deux puits. Construits en pierres sèches parementées, ils ont livré un abondant mobilier qui a permis de les dater du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. A partir de 1996, O. Blin effectue une série de sondages afin de compléter le plan de ces structures et de les interpréter. Le mobilier recueilli au cours de près d'un siècle et demi d'investigations est abondant. Il se compose essentiellement de céramiques (sigillée, peinte, à parois fines, commune, lampes à huile), de verre millefiori, de quelques objets en fer et de quelques monnaies dont un aureus de Titus et un bronze d'Hadrien. Un tronçon de colonne constitue le seul élément architectural recueilli dans cette modeste agglomération. Lors des prospections de 1998 et 1999, il n'y avait pas de terres prospectables sur la commune d'Ailleux. En revanche, sur celle de Cezay, les parcelles A1 204 et 205 qui se trouvent dans la fourche de deux chemins et à la jonction desquels s'élève la croix en fer forgé qui donne son nom au lieu-dit, un abondant matériel a été recueilli, composé de céramique fine et commune, de fragments d'amphore et de scories. Enfin, par l'intermédiaire de M. Crozier, de Domois, nous avons pu rencontrer le maire de Cezay, M. Louison, qui nous a montré le matériel retiré des puits par J. Gorce et qui est

partiellement conservé à la mairie. Il se compose, entre autre, d'un gobelet en céramique à parois fines, d'un gobelet guilloché en terre sigillée, de plusieurs cruches dont une à col ovoïde. [x : 724.860 y : 2091.700 z : 700]

Parmi le mobilier récolté lors de nos prospections à la *Croix Lugnier*, sur la commune de Cezay, deux éléments lithiques ont été recueillis, un nucleus à lamelles et un double grattoir complet. [x : 724.950 y : 2091.750 z : 700]

En de nombreux lieux-dits, souvent disparus de la carte IGN et du plan cadastral, V. Durand a récolté du mobilier lithique : aux *Saignes de Royet*, à la *Vit*, la *Combe Margaronne*, chez *Latrude*, *Lestrat* et la *Croix de Salon*. Ces éléments sont pour la plupart conservés au Musée de la Diana (Grand *et al.* 1983).

#### 2.3.4.3 : Cezay (n° insee 035 - fig. 36)

Son territoire, qui s'inscrit dans un rectangle de 12 km<sup>2</sup>, est séparé en deux par le ruisseau de la Goutte Baray, au sud du village actuel. Il n'y a pas de véritable différence géographique entre les secteurs nord et sud. Tous deux sont vallonnés, alternant cultures et bosquets, et leur altitude oscille entre 550 et 650 m.

- La section nord

Elle est plus vaste que celle du sud et six gisements archéologiques y ont été repérés.

C'est sur les parcelles cadastrales A1 204 et 205 que s'étend la majorité du site de la *Croix Lugnier*. Le nom même du lieu-dit est moderne et le cadastre napoléonien l'appelle le *Treyve* tandis que le nom de *l'Etra* est donné à la parcelle A1 204 où passe la voie. Ce petit *vicus* routier, agglomération secondaire ségusiave, est décrit dans le paragraphe concernant la commune d'Ailleux. [x : 724.950 y : 2091.750 z : 700]

A l'extrémité nord de la commune, à la *Chavanne*, un souterrain non daté et des vestiges gallo-romains (céramiques et *tegulae*) sont mentionnés (Dufour 1946, c.197). Il n'est pas prouvé que cette structure souterraine soit contemporaine du mobilier romain trouvé alentour. Lors de notre passage en 1998, ce site n'était pas prospectable. [x : 726.675 y : 2092.750 z : 530]

A 1.5 km au nord du bourg de Cezay, à la *Commanderie* ou à *l'Etang*, V. Durand signale la découverte d'une ancienne carrière ainsi que des *tegulae* éparses, mais la contemporanéité de ces deux éléments n'est pas attestée (Durand 1889). Ce site n'a pas pu être prospecté en octobre 1998 car il était recouvert par une jachère. En revanche, nous avons conversé avec un propriétaire de terres à *Pransemange*, M. Gomond, qui, dans sa jeunesse, a été placé à la ferme de *Prandière* et a beaucoup travaillé les terres de la *Commanderie*. Il a alors repéré en plusieurs endroits la voie qui passe à la *Croix Lugnier* : d'après lui, elle suit plus ou moins le tracé du chemin actuel sur toute la ligne de crête. [x : 726.190 y : 2091.580 z : 650]

Au sud-est de *Pransemange*, des *tegulae* sont signalées en de nombreux points (Lavendhomme 1997, 74). La seule terre prospectable en 1998 a bénéficié d'une seconde visite - négative car le couvert végétal était trop abondant - en 2000. Elle est située sur un petit replat au nord du hameau. Le matériel récolté lors de la première campagne ne contient pas de *tegulae* mais exclusivement de la céramique à pâte sombre cuite en atmosphère réductrice, ce qui laisse supposer qu'il s'agit plutôt d'un ensemble protohistorique. L'étude de ce matériel permettra une meilleure datation du gisement. Au sud du hameau, près de

Churan, une seconde terre a été prospectée mais elle n'a rendu aucun artefact. [x : 726.000 y : 2091.200 z : 640]

A une centaine de mètres au nord-ouest du bourg actuel de Cezay, le long de la route départementale RD21, un site a été fouillé à *Belachaux*. Il se trouve au pied d'une petite colline dont le flanc est rendu abrupt par la tranchée faite lors de la construction de la route. Le sol naturel est formé d'arènes grossières qui se sont développées sur un substrat granitique. Le couvert végétal est une prairie plus ou moins naturelle. L'essentiel du site s'étend sous la route et ses bas-côtés, en bordure de la parcelle B 681. C'est lors de l'élargissement de la RD21 que le site a été mis au jour et fouillé par le G.R.A.L (Clavier *et al.* 1994). La stratigraphie étudiée se compose d'un épais remblai dont l'épaisseur varie de 1.55 à 1.90 m, en-dessous duquel se trouve la couche archéologique, compacte et constituée d'un lit de *tegulae* mêlées à du bois carbonisé et riche en matériel céramique. Elle s'étend sur 14 m le long de la chaussée et se poursuit sous cette dernière, d'après deux petits sondages pratiqué sous celle-ci. A une quinzaine de mètres à l'est de cet ensemble, le décaissement du talus a permis aux fouilleurs de repérer un empiérement de 60 cm d'épaisseur et de 3.30 m de large. Il pourrait s'agir de la chaussée d'un ancien chemin. Cet ensemble est interprété par ses fouilleurs comme un habitat de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère détruit par un incendie. Le site n'est évidemment plus prospectable puisqu'il est aujourd'hui recouvert par la chaussée moderne. Nous l'avons cependant visité en 1998 ce qui nous a permis de faire la connaissance d'un agriculteur résidant au bourg de Cezay qui a, lors des opérations de 1993, recueilli du matériel sur le site après le passage des fouilleurs, et nous l'a gentiment mis à disposition pour étude. [x : 726.350 y : 2090.450 z : 650]

A l'est de la commune, au lieu-dit les *Agnolles*, une concentration de *tegulae* a été repérée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1889). En octobre 1998, l'ensemble n'était pas prospectable car recouvert par une prairie permanente. [x : 727.875 y : 2089.950 z : 555]

- La section sud

Elle est plus petite que sa voisine mais sept sites archéologiques y sont recensés.

A l'ouest, à la limite avec la commune de Saint-Sixte, au lieu-dit la *Croix Blanche* ou *Croix Joannon*, un tronçon de voie romaine, bordé de fragments de tuiles à rebord, a été repéré par V. Durand (fiche DRACAR SRA). Ce secteur a été prospecté en octobre 1998. Du site gallo-romain, seule une *tegula* a été trouvée dans le champ à l'ouest de la route. [x : 725300 y : 2089.200 z : 650]

Au même endroit, V. Durand a trouvé des éléments lithiques vraisemblablement néolithiques (fiche DRACAR SRA). En 1998, 5 silex ont été trouvés dans le champ directement au sud du précédent, à côté du bois, parmi lesquels se trouvent un fragment distal de lamelle. Ce gisement est très proche de celui qui a été repéré sur la commune d'Ailleux, toujours à la *Croix Blanche*, et qui a rendu trois éclats et deux nuclei, dont un à lamelles. [x : 725.300 y : 2089.200 z : 650]

Au sud-ouest de cet ensemble, près du hameau de *Rory*, une concentration de *tegulae* a été localisée sur les parcelles cadastrales B2 346 et 347 (Durand 1893-1894). A cet emplacement, en 1998, seuls quelques tessons pouvant être gallo-romains ont été recueillis. En revanche, dans un champ au nord, de l'autre côté de la route qui mène à *Rory*, un important ensemble a été découvert au sommet d'une petite colline. Il s'agit d'une

concentration de *tegulae*, de tubulures et de fragments de céramique en bon état de conservation. [x : 725.500 y : 2088.850 z : 660]

A *Consisant*, à la limite sud-ouest de la commune et non loin du gisement mentionné par V. Durand en ce même lieu-dit mais sur le territoire d'Ailleux, des céramiques et des *tegulae* ont été trouvées, ainsi qu'une monnaie en or (Durand 1889 ; Dufour 1946, c.240 ; Rémy 1981). Ce gisement, pas plus que ses voisins d'Ailleux n'a pu être prospecté en 1998 en raison de son important couvert végétal. [x : 724.925 y : 2088.575 z : 625]

A l'extrémité sud-est de la commune, près du hameau de Marcy, au lieu-dit les *Chirées*, des substructions romaines, des cendres, des fragments de *tegulae* et de céramiques ainsi que des monnaies (dont un aureus de Néron) ont été repérés au XIXe siècle (Dubois 1902 ; Rémy 1981 ; Callu, Lorient 1990). Ce site, qui se situe sur le vallon sud d'un petit ruisseau, est recouvert actuellement par une prairie naturelle. Il n'a donc pas pu être prospecté. [x : 726.375 y : 2087.900 z : 640]

En limite sud-est de la commune, près de la chapelle ruinée du *Crozet*, un aqueduc romain en béton moulé et de section quadrangulaire est signalé. Il aurait été reconnu sur plus d'un kilomètre, parallèlement à la Goutte du Moulin qui sert de frontière avec la commune de Saint-Sixte (Durand 1889). [x : 726.940 y : 2088.929 z : 580]

Non loin du site précédent, dans la chapelle ruinée de *l'Hermitage*, qui l'était déjà à la fin du XIXe siècle, une inscription gravée sur un pilastre cannelé en marbre blanc est utilisée en réemploi. Peut-être provient-il d'un monument antique, bien que l'inscription soit médiévale (Durand, Brassart 1899-1900). Cet élément n'a pas été retrouvé lors des prospections menées en 1998. [x : 726.800 y : 2089.100 z : 570]

Au nord du *Crozet*, au *Mont Joie* ou *Mont Joué*, sur la parcelle B1 293, des statuettes en terre cuite, de la céramique, une hachette en pierre polie et deux moyens bronzes d'Antonin-le-Pieux (138-161) ont été trouvés au XIXe siècle. Cet ensemble fut alors interprété comme « un cimetière à ustion le long de la voie de Solaure à Bussy » (Durand 1889, 30 et 1894, 347 ; Testenoire 1894, 315). Installé sur une pente orientée à l'ouest, ce site a bénéficié de deux visites, l'une en 1998, l'autre en 2000. Lors de la première, le couvert végétal ne permettait pas une bonne vision du sol. Cependant, quelques artefacts (fragments de *tegulae*, tessons de céramique) ont été recueillis. Lors du second passage, le blé était déjà trop haut pour permettre une prospection. Il est à noter que la concentration repérée lors de ces campagnes ne correspond pas à l'emplacement exact donné par le S.R.A. (d'ailleurs improspectable), mais se situe légèrement plus au nord-ouest, de l'autre côté du chemin. [x : 726.970 y : 2089.340 z : 600]

#### 2.3.4.4 : Saint-Sixte (n° insee 288 - fig. 37)

C'est la plus vaste des trois communes de cette zone. Son territoire occupe une surface de 19.5 km<sup>2</sup>. On y distingue trois secteurs géographiques : au sud, la pente boisée du vallon de l'Anzon, au centre, le plateau où s'élèvent de petites collines et au nord, le secteur recouvert par le bois de Balandras.

- La section sud

Trois sites archéologiques y ont été repérés, qui se situent soit au fond du vallon, près de l'Anzon, soit à la limite du plateau, à l'orée de la forêt.

Des antiquités romaines, sans autre précision, sont mentionnées aux *Varennes*, au bord de l'Anzon (Dufour 1946, c.916). Nous avons visité ce lieu-dit en juin 2000. Le site se localise actuellement sous un ancien verger, à quelques mètres d'une maison. La pente, très forte vers le sud-ouest, a été fortement décaissée lors de la construction de cet habitat. Cela nous a permis de vérifier que le substrat y est uniquement granitique et la terre végétale pratiquement inexistante. En l'absence de champs cultivés, la prospection n'a pu être menée. [x : 725.090 y : 2086.625 z : 420]

A *Ciergue*, en bordure du bois de la Goutte Noyeuse, des antiquités romaines sont signalées (Durand 1889, 302). Lors de notre passage en mars 2000, le site gallo-romain n'a pas été localisé car très peu de terres étaient prospectables. Pourtant, au sud de l'une d'elles, un silex taillé a été recueilli. Un des habitants du hameau nous a appris que, enfant, il a visité un souterrain en pierre qui se trouvait "sous le chemin qui mène de l'Hôpital-sous-Rochefort à *Ciergue*", non loin de ce hameau. L'entrée, qu'il nous a indiquée, est aujourd'hui obstruée. [x : 726.310 y : 2086.675 z : 600]

Au lieu-dit les *Rollands*, une concentration de *tegulae* est signalée au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1889, 302). Prospecté en mars 1998, ce site a été repéré, mais les trouvailles y sont peu abondantes. Elles se situent surtout sur la bordure d'une terre non prospectable sous laquelle doit se trouver l'épicentre du gisement. [x : 727.750 y : 2086.450 z : 600]

- La section centrale

Deux sites y ont été repérés, l'un à proximité immédiate du village de Saint-Sixte, l'autre sur la bordure ouest de la commune.

Immédiatement au sud du hameau de *Limes*, près de *Rambaud*, un site a été repéré au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est essentiellement constitué de *tegulae*, mais on relate que vers 1870, un fer de lance - ou *pilum* - d'une longueur de 29 cm. y a été recueilli (Durand 1881-1884, 408). Ce secteur a été prospecté deux fois, la première en 1998, la seconde en 2000. Une seule terre était abordable lors du premier passage, au sud-est des coordonnées fournies par le S.R.A. Elle a rendu quelques *tegulae* et céramiques communes qui pourraient être romaines. En 2000, une grande terre qui n'était pas cultivée deux ans auparavant a pu être prospectée. De nombreuses *tegulae* accompagnées d'un important matériel céramique ont été recueillis. Ces artefacts se groupent en deux concentrations distinctes dans la moitié nord du champ qui s'étend en pente douce vers l'ouest. [x : 727.100 y : 2087.600 z : 617]

Au *Thay*, un site préhistorique est signalé (fiche DRACAR, SRA). Lors de nos prospections en avril et en octobre 1998, les trois terres étudiées ont toutes livré du mobilier à caractère pré- ou protohistorique. Dans la première ont été recueillis un silex et un fragment de céramique grise non tournée, dans la seconde un important ensemble de céramique grise non tournée et dans la troisième, plus vaste, un gros ensemble de céramique grise dont une partie est tournée, accompagnée de trois silex taillés, qui se trouvaient sur la bordure est du champ. [x : 724.800 y : 2087.450 z : 570]

- La section nord

Elle ne comprend que deux sites mais l'un d'eux est le plus important de la commune.

Sur près d'un kilomètre de long, parallèlement au ruisseau Goutte du Moulin, V. Durand prétend avoir repéré le tracé de "l'aqueduc" qui prend sa source près du *Crozet*, sur la commune de Cezay (Durand 1889). Cet indice d'occupation gallo-romaine n'a pas pu être vérifié sur le terrain au cours de nos prospections.

C'est en 1884 que les premières découvertes archéologiques sont mentionnées au *Haut du Notin*, au nord du hameau de *Limes* (Durand 1881-1884). Sur la parcelle A 660 du cadastre napoléonien, un trésor de vaisselle en bronze argenté fut trouvé lors d'un labour. Ce trésor, conservé au Musée de la Diana, se compose d'un grand chaudron en tôle de cuivre battu, riveté à la jonction entre le fond et la panse. Tous les autres vases s'y trouvaient empilés : une petite amphorette dont les anses à décor figuratif sont ornées de dauphins, la partie supérieure d'une oenochoé, un grand plat ovale dont les oreilles sont gravées de calices et dont le fond porte le graffito IULI BASILI, un grand plat lui aussi signé SIISTI IULI BASILI, quatre plats ronds, deux terrines à bords évasés, cinq patères ; un dernier vase a disparu immédiatement après la découverte. Cet ensemble est daté du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère (Feugère 1984-1985, 68). La parcelle où reposait ce trésor présente aujourd'hui encore à sa surface des tessons de céramique, et une monnaie de Faustine la Jeune y a été recueillie au XIX<sup>ème</sup> siècle. Jusqu'en 1991, aucune découverte archéologique majeure ne semble s'être faite au Haut du Notin. Mais au cours d'un labour, cette même année, sur la bordure de la parcelle A3 1108, où la charrue était descendue plus profondément qu'ailleurs, une large tâche ovale, noire et à la surface de laquelle se trouvaient des fragments de poterie est apparue environ 30 cm en-dessous du niveau du sol actuel (Bündgen 2006). Cette fosse funéraire a été vidée par son inventeur et l'ensemble du matériel qu'elle contenait soigneusement conservé. Cette fosse, large tâche noire en surface, avait des parois obliques et un fond arrondi, ce qui lui donnait un aspect conique. Sa profondeur totale, depuis le sommet de la terre végétale, était de 70 cm environ et son diamètre variait entre un mètre en surface et 80 cm au fond. Aucune trace de rubéfaction n'a été remarquée lors de la fouille, ni sur les parois et sur le fond de la fosse elle-même, ni sur le sédiment alentour. Ce sédiment était de couleur grise, sa texture très cendreuse mais aussi sableuse. Il contenait d'abondants fragments de charbon de petite taille, beaucoup de cendre et quelques esquilles d'os calcinés dont la taille n'atteignait pas en moyenne le centimètre. Deux personnes se sont chargées de récolter le matériel, la première s'étant contentée des dix premiers centimètres, de telle sorte que la position stratigraphique des tessons est inconnue car aucun relevé n'a été fait. L'ensemble des vases était fracturé et les fouilleurs n'y ont pas reconnu d'urne funéraire. Suite à cette découverte, deux petits sondages ont été faits dans le bois occupant la parcelle voisine A3 1119. Dans le premier, une coupe stratigraphique a mis en évidence la présence, environ 30 cm en-dessous du sol actuel, d'une couche archéologique brune dans laquelle sont éparpillés de nombreux tessons de céramique et de *tegulae*. Cette couche d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, vraisemblablement romaine, repose directement sur le terrain naturel constitué d'arène granitique en décomposition. Dans le second, plus petit, la même couche brune se retrouve mais elle est moins épaisse et est coupée par un ensemble de blocs de pierre de moyen module qui correspondent peut-être à des substructions. Environ 80 cm en-dessous du niveau du sol, le terrain naturel est visible. [x : 727.000 y : 2088.175 z : 660]

L'ensemble du mobilier de la fosse à incinération, conservé par M. Grenier, de Limes, nous a été gentiment confié pour étude. Une fois faite, nous l'avons remis à M. Essertel, maire de la commune, qui nous a permis de l'installer à la mairie dans deux vitrines d'exposition acquises à cet effet, et a organisé pour leur inauguration une réception à l'intention de l'ensemble de ses administrés. L'enthousiasme et la générosité de ces deux personnes doivent être soulignés ici, et nous tenons à nouveau à les remercier pour leur aide, leur intérêt et leur confiance.

Sur la parcelle A3 1108 du *Haut du Notin*, qui a livré la fosse à incinération gallo-romaine, M. Grenier a récolté, en plus de tessons de céramique romain épars, un percuteur en galet, un

éclat de silex, une hache polie et une pendeloque en pierre grise. [x : 727.000 y : 2088.175 z : 660]

#### 2.3.4 : les prospections sur le reste du territoire

Afin d'affiner la connaissance des sites déjà répertoriés, une visite sur le terrain a été organisée sur chacun d'eux. Leurs coordonnées étaient fournies par les fiches DRACAR du SRA, mais l'utilisation d'un GPS (Global Positioning System- système de positionnement par satellite), nous a permis de gagner considérablement du temps pour localiser ces sites souvent inaccessibles, enfouis sous la lande ou la forêt dans de nombreux cas. Le GPS est un système de navigation qui a été développé par l'armée américaine depuis le milieu des années 70 et qui est accessible au public depuis le milieu des années 80. Depuis les années 90, le prix des récepteurs GPS a fortement baissé et est devenu abordable pour un public de plus en plus grand. Les applications de la navigation GPS sont de plus en plus nombreuses. Les géomètres l'utilisent pour des relevés de terrain, les géologues pour mesurer le déplacement des plaques tectoniques, les vulcanologues pour la surveillance des volcans. Tout système de navigation est basé sur les mécanismes de propagation des ondes. Pour la navigation en trois dimensions, quatre émetteurs sont nécessaires. Ces émetteurs sont des satellites placés à haute altitude. Le système GPS en utilise 24 qui sont placés en orbite à environ 20 000 km d'altitude. Au moins quatre satellites doivent être visibles pour pouvoir calculer immédiatement la position de n'importe quel point du globe, à une distance de seulement 15 mètres près.

Lors des vérifications de sites sur le terrain, cet instrument nous a été particulièrement utile. En effet, nous possédions déjà, grâce aux fiches DRACAR du SRA, les coordonnées Lambert des sites. Malheureusement, il est parfois, notamment dans les sous-bois ou dans la lande, très difficile de les retrouver en l'absence de repères. En entrant les coordonnées Lambert dans le GPS, celui-ci nous a indiqué très précisément à quelle distance nous nous trouvions du site, dans quelle direction et sur quelle distance nous devons marcher afin d'atteindre ce dernier. Grâce à cet appareil, ces sites ont pu être vérifiés en moins d'une demi-heure, alors qu'il nous aurait fallu plusieurs heures pour les atteindre sans système de positionnement, avec toujours le risque de se tromper dans leur localisation.

Autour de chaque site, un secteur d'1 km<sup>2</sup> a été étudié, les terres prospectables étant explorées. Quarante et une gisements ont ainsi été vérifiés sur 9100 hectares. Ces vérifications ont permis d'éliminer un certain nombre de sites suspects et qui ne se sont pas révélés prospectables (par exemple, des « fortifications militaires » signalées sur les Hautes Chaumes).

Les champs labourés, griffés, récemment semés ou sur lesquels les cultures étaient encore jeunes, ainsi que les vignes, les vergers et les friches, à condition qu'elles soient assez clairsemées, ont été considérées comme des terres prospectables. En revanche, les forêts, les fourrés, les friches hautes, les landes, les prairies épaisses et les terrains bâtis n'ont pu faire l'objet d'un ratissage puisque leur visibilité au sol était nulle. Dans certains cas, susceptibles de s'avérer rentables, une recherche d'anomalies topographiques ou de structures susceptibles de révéler la présence d'un site a été effectuée, notamment dans les sous-bois. Cependant, l'interprétation de ces anomalies reste difficile.

Les secteurs prospectables ont été ratissés par de petites équipes allant de 2 à 10 personnes, espacées chacune de 2 à 3 mètres. Dans les vignes, une rangée sur deux a été exploitée, avec resserrement du maillage en cas de découverte d'artefacts. Le choix d'un écartement faible entre les prospecteurs a été dicté par les conditions de visibilité et la nature du terrain (lesquelles, en vue d'un passage ultérieur, ont été notées sur les fiches de prospection) et pour

limiter tout risque de confusion. En effet, les sols à dominante volcanique doivent, par exemple, être étudiés avec beaucoup de vigilance de la part des prospecteurs car les fragments plats de basalte qu'ils recèlent ressemblent fortement à des fragments de céramique grise. Il en va de même pour les terrains composés d'argiles rouges dont la couleur permet difficilement de repérer certains types de céramiques. Enfin, les fragments de quartz et d'agate, abondants dans les Monts du Forez, ressemblent souvent à des fragments lithiques taillés de la main de l'homme.

Sur chaque site, le ramassage du matériel a été exhaustif, à l'exception des matériaux de construction (*tegulae*, moellons, tubulures...) qui ont seulement été évalués. Ce ramassage exhaustif a été réalisé dans la perspective de l'établissement d'un répertoire du matériel céramique gallo-romain pour améliorer la datation des sites et pour éviter de rejeter des éléments à priori inintéressants mais qui pourraient par la suite s'avérer déterminants. Enfin, en ce qui concerne les périodes pré- et protohistoriques, le ramassage systématique semble obligatoire tant sont rares les artefacts. Chaque élément se rapportant à l'une ou l'autre de ces périodes est donc déterminant.

## **2.4 : Carte archéologique des communes du Montbrisonnais**

### 2.4.1 : Boën (n° insee 019 - fig.39)

Située à la limite de la plaine du Forez, à 400 m d'altitude moyenne, Boën est une modeste commune de 558 ha de superficie. Son sous sol est composé de sédiments oligocènes (argiles sableuses) et de substrat granitique primaire. Les sols sont des varennés et des sols alluviaux le long du Lignon. C'est à l'extrémité sud-ouest de la commune, le long de la rivière, qu'est installée, au flanc d'un léger coteau variant de 400 à 456 m d'altitude, la ville actuelle de Boën. Au-delà de celle-ci, à l'est et au nord, s'étend un vaste plateau, tandis qu'à l'ouest la rivière a creusé une profonde vallée aux pentes abruptes, passant rapidement de 400 m à 528 m d'altitude. Plusieurs sites archéologiques y sont connus, qui ont tous fait l'objet d'une enquête de terrain.

Au *Domaine Giraud*, le long du Lignon, on a anciennement découvert des éléments lithiques préhistoriques (fiche DRACAR SRA). Cette zone inondable, en pâture, n'a pas pu être prospectée. Le mobilier a aujourd'hui disparu et il n'est plus possible de vérifier s'il a été drainé par la rivière ou s'il est l'indice d'un site en place. La présence d'un gisement préhistorique au *Domaine Giraud* reste donc incertaine. [ x : 730,450 y : 2083,100 z : 370] Immédiatement au nord-ouest de la ville de Boën, au *Groseillier*, en bordure du plateau, sur une forte pente vers l'est, une concentration de *tegulae* est signalée par la carte archéologique (Durand 1889, 291). Plus aucune terre du secteur, hormis une petite vigne qui s'est avérée être vierge d'artefacts, n'était prospectable. [ x : 729,800 y : 2083,725 z : 500]

Dans le bourg, lors de la démolition de l'église, on a découvert au XIX<sup>ème</sup> siècle un sarcophage en pierre et un denier de Pépin II d'Aquitaine daté du début du IX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1889, 291). Ces trouvailles prouvent une occupation des lieux au haut Moyen Age au coeur de la ville moderne. Aucune prospection n'est possible dans les environs. [ x : 729,800 y : 2084,100 z : 400]

Au sud-est de la commune, à *Mollian*, on signalait une concentration de *tegulae* (Durand 1889, 291). Lors de prospections, des tuiles à rebord, éparpillées dans les différentes vignes du secteur, on été trouvées. Elles étaient mêlées à beaucoup de matériel moderne et elles proviennent sans doute d'un site qui doit se trouver aujourd'hui sous l'habitat actuel. [ x : 730,775 y : 2083,725 z : 400]

A l'extrémité nord de la commune, au lieu-dit la *Garde*, à la frontière avec la commune d'Arthun, on a découvert en 1882 une bague en or composée d'un cercle plat orné de trois rangs de grènetis séparés par des fils d'or torsadés (Coiffet 1885-1886). Son chaton est carré

et formé d'un édicule percé sur chaque face de deux arcades surmontées d'un toit à quatre pentes. Cet élément est daté de la période mérovingienne (Valette 1983, 74). Les prospections ont permis la découverte de *tegulae* et de céramiques communes dans le champ et dans la vigne se trouvant les plus au nord-ouest du site et non pas dans celui où, d'après les coordonnées Lambert, a été trouvé le bijou. Les éléments recueillis n'ont pas permis de dater cet ensemble en l'absence de formes typo-chronologiques. [ x : 730,700 y : 2085,700 z : 400]

#### 2.4.2 : Chalmazel (n° insee 039 - fig.39)

Installée entre le sommet de l'étage collinéen et celui des hautes chaumes, avec une altitude moyenne de 860 m, sur un substrat granitique et des sols bruns lessivés ou des arènes d'altitude, cette commune est riche d'un territoire de 3938 ha. Elle est traversée par le cours du Lignon qui prend sa source sur les hautes chaumes sous la forme de deux bras formant une vaste boucle et se rejoignant un peu au sud-est de l'agglomération actuelle et de son château médiéval. Sur les sommets se forment de nombreuses sources dont les ruisseaux servent d'affluents à cette rivière (la Font Noire, le Lochet, le ruisseau de la Pigne ...). Le paysage est marqué par une pente générale vers l'est, assez abrupte sur l'étage forestier, plus douce et agrémentée de petits sommets dans sa partie basse, à la limite de l'étage collinéen (le Petit Rochat, Puy de Grossat, Pic de Juel, Rocher Faradia...). Au sud-est, le secteur est marqué par la vallée profonde et escarpée d'un des bras du Lignon. Enfin, c'est la seule commune de l'échantillon territorial ayant un domaine skiable, preuve du fort enneigement hivernal de ses sommets. Les attestations archéologiques y sont rares.

Au *May*, dans la partie nord-est de la commune, le long d'un des bras du Lignon, à la limite d'une zone inondable, sur la pente est de la petite vallée de la rivière, on signale la découverte ancienne d'une "hache en serpentine" peut-être néolithique (Collectif 1895, 274). Conservée au Musée de la Diana, elle a été étudiée par A. Masson qui en décrit la matière comme étant du "diopside jadéitique très vert, peu pléochroïque, contenant très peu de grenats et du leucoxène en aiguilles enchevêtrées" (Masson 1977). Il s'agit pour l'auteur de jadéite à grenats provenant du Massif Central. Des prospections en septembre 1999 n'ont rien donné car le site est aujourd'hui occupé par des taillis. [ x : 718,200 y : 2080,725 z : 880]

A l'*Abri de l'Olme*, sur un versant boisé orienté au sud-est, on a récemment découvert, sous un abri, des fragments de céramique non tournée datée du Néolithique. Ce matériel est conservé au musée du groupe archéologique Forez-Jarez (fiche DRACAR SRA). En septembre 1999, le secteur a été prospecté à l'aide d'un GPS afin de localiser exactement le lieu des découvertes. Plusieurs anfractuosités ont été visitées mais aucune n'a livré de matériel. Seules deux cavités ont pu éventuellement servir d'abri, bien que la première soit très petite et que le surplomb formé par le rocher de la seconde ne soit, de nos jours, pas très proéminent. [ x : 715,780 y : 2079,175 z : 1232]

Non loin de là, au *Ché de la Garde*, en direction du nord-ouest et au sommet de la pente d'orientation sud-est déjà mentionnée, à l'extrémité d'un plateau, on signalait au XIXème siècle la présence d'un fossé non daté (Lavendhomme 1997, 78). Les prospections de septembre 1999 ont permis de découvrir un alignement de grosses pierres (d'un diamètre moyen de 1m50) dont le tracé n'a pu être suivi en raison d'un couvert végétal extrêmement dense composé de forêt et de lande. [ x : 715,250 y : 2079,350 z : 1250]

Près du hameau de Nermond, au lieu-dit le *Chiré*, un "camp fortifié" de l'âge du Bronze est signalé par des traces de murailles en pierres sèches. Des débris de céramique à cordon digité ainsi que deux haches à talon en bronze ont été récoltés sur les lieux (Combiér 1962, 245). Lors de nos prospections, le secteur n'était pas accessible. [ x : 717,750 y : 2080,500 z : 994]

Sur les pentes du plus haut sommet de la commune, le *Col du Béal*, on a cru reconnaître au début du XX<sup>ème</sup> siècle “des fortifications antiques ou même des monuments mégalithiques dans certains amas de rochers vaguement alignées ou d’empilements bizarres”(Alverny 1907, 160). Lors des prospections, en 2000, la vérification sur le terrain a dû être abandonnée car les coordonnées fournies n’étaient malheureusement pas valables puisqu’elles se contentaient de pointer le sommet où s’est installé un centre de tirs militaires, interdisant aujourd’hui l’accès au col. Il est cependant vraisemblable que ces “fortifications” ne correspondent qu’à des accidents géologiques naturels mal interprétés. [ x : 712,600 y : 2077,100 z : 1390]

#### 2.4.3 : la Chamba (n° insee 040 - fig.39)

Cette commune de 520 ha qui s’élève à 1090 m d’altitude sur l’étage forestier des Monts du Forez n’a, jusqu’à ce jour, pas livré d’éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.4 : la Chambonie (n° insee 045 - fig.39)

Cette commune de 442 ha qui s’élève à 1020 m d’altitude sur l’étage forestier des Monts du Forez n’a, jusqu’à ce jour, pas livré d’éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.5 : Champdieu (n° insee 046 - fig.39)

C’est une commune de la plaine du Forez dont l’altitude se situe en moyenne aux alentours de 398 m et dont la superficie atteint 1820 ha. Elle repose sur un substrat composé de sédiments oligocènes (argiles rouges et sables grossiers) de conglomérats de bordure et partiellement sur le socle granitique primaire des monts. On y trouve plusieurs pointements basaltiques (le Purchon, le Pic de Curtieux). Les sols sont des varennés lessivés, parfois à pseudogley. Son territoire se sépare en deux parties bien distinctes : celle de l’est présentant de vastes étendues planes. Celle de l’ouest, vallonnée, est percée par le tracé de plusieurs ruisseaux (le Ruillat, le Champeau, le ruisseau de Crozat, le Pinasse, le ruisseau du Lac et le ruisseau de Curtieux) s’écoulant tous d’ouest en est. Le village actuel, qui reste enclos dans son enceinte médiévale, s’est installé sur la charnière entre ces deux terroirs.

A l’ouest du village, près du hameau de *Champeau*, on a découvert au début du XX<sup>ème</sup> siècle une “belle hache en serpentine”, peut-être néolithique (Dubois 1902). Bien que conservée au Musée de la Diana, elle n’a pas été étudiée par A. Masson. Lors des prospections de février 1998, aucune terre n’était prospectable dans tout le secteur. [ x : 731,050 y : 2072,575 z : 540]

A l’est de l’avenue menant au château de Vaugirard, dans la partie plane de la commune, au lieu-dit le *Bourru*, un site à *tegulae* était répertorié (Rochigneux 1889, 259). Lors des prospections qui ont été menées dans ce secteur en février 1998, le site se trouvait sous une prairie. Au nord du ruisseau le Ruillat, quelques terres étaient prospectables dans un rayon de 500 m mais aucun matériel n’y a été trouvé. [ x : 735,380 y : 2072,600 z : 365]

Au sud du village, au lieu-dit le *Lac*, sur une légère pente orientée au nord-est, entre le ruisseau de Pinasse et celui du Lac, une voie antique est signalée, accompagnée de “substructions”, de *tegulae*, de céramiques et de fragments de meules à bras trouvés au XIX<sup>ème</sup> siècle (Rochigneux 1889, 259). Lors des prospections de février 1998 le site était recouvert par de la prairie. Quelques terres étaient exploitables à l’est, dont une a rendu une tuile à rebords mêlée à de nombreux artefacts modernes. [ x : 733,175 y : 2071,575 z : 440]

A *Chantagret*, au centre de la commune, entre le bourg et le hameau de la Vallon, des travaux de rectification de la voirie ont fait apparaître en 2000 une structure en creux dans la coupe stratigraphique du talus (DRACR-A 2000, 123). Creusée dans le terrain naturel (argile rouge), son fond est plat et ses parois légèrement incurvées. Son remplissage montre, sous une mince couche de terre arable, un niveau de comblement puis une couche de démolition

surmontant une couche cendreuse vierge d'artefacts. Le rare mobilier recueilli lors du relevé de cette structure se compose de céramique commune et d'un fragment de Vénus anadyomène en terre blanche de l'Allier. Grâce à celle-ci, cette fosse peut-être datée du Ier au IIIème siècle de notre ère. Lors de notre passage quelques mois après sa découverte, cet ensemble était encore visible mais le champ en bordure duquel il est apparu n'était pas prospectable. [ x : 734,900 y : 2073,450 z : 370]

#### 2.4.6 : Champoly (n° insee 047 - fig.39)

C'est une commune de l'étage collinéen dont l'altitude moyenne est de 730 m et qui a 1489 ha de superficie. Elle repose sur le granite primaire des monts du Forez et ses sols se composent d'arènes grossières. C'est un territoire tourmenté traversé par plusieurs vallées encaissées de ruisseaux tels que ceux des Salles et de l'Anzon au sud et celui du Machabré au nord. Les rares petits plateaux sont occupés par les principaux habitats de la commune, dont le village de Champoly lui-même. La partie nor-est du territoire est très accidentée en raison du vaste sommet des Cornes d'Urfé dont les pentes abruptes vont en s'adoucissant vers l'ouest. Deux découvertes archéologiques y sont mentionnées.

Au sommet des *Cornes d'Urfé*, sur le plateau où a été bâti le château médiéval de la famille d'Urfé et dont les ruines ont donné son nom au secteur, des éléments lithiques préhistoriques datés du Néolithique ont été découverts (fiche DRACAR SRA). Ils sont conservés au musée de la Diana. En juin 2000, lors de prospections au GPS, nous avons atteint le point exact de la découverte, lequel s'avère être dans l'enceinte du château. [ x : 718,150 y : 2097,300 z : 910]

Sur le flanc est de la vallée de l'Anzon, au sud de la commune, sur une forte pente orientée à l'ouest, au lieu-dit *Mas Mollet*, on a découvert au XIXème siècle, à proximité d'une "Pierre de Saint Martin" aujourd'hui détruite, des fragments de céramique non tournée et tournée, notamment de la sigillée ornée représentant Diane et une biche (Durand 1876-1881, 57). Plus récemment, probablement au même endroit, on a repéré deux gros blocs de pierres reliés entre eux par un alignement de pierres de petite taille (Vaginay 1978). Ce secteur a été prospecté en juin 2000. Le site se trouve en contre-bas de la route. A une vingtaine de mètres de celle-ci, un ensemble de gros blocs est en effet visible, de forme plus ou moins circulaire. Aucun ne semble être taillé. Il est difficile de déterminer s'ils sont là naturellement, ou liés à la construction de la route moderne, ou à une action humaine plus ancienne. Sous les racines de deux pins arrachés en hiver par un ouragan, et qui s'étaient couchés à quelques mètres de cet empièchement, aucun artefact n'a été découvert. En revanche, ils nous ont permis de vérifier que le substrat granitique est très proche de la surface, sous une très mince couche de terre végétale (5 cm environ). Une vingtaine de mètres en contrebas, un second empièchement, rectiligne, avec des blocs de moyen module, semble témoigner dans le paysage du tracé d'un ancien chemin, aujourd'hui abandonné. [ x : 717,700 y : 2095,625 z : 750]

#### 2.4.7 : Châtelneuf (n° insee 054 - fig.39)

Cette commune de 848 ha qui s'élève à 830 m d'altitude sur l'étage collinéen des Monts du Forez n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.8 : la Côte-en-Couzan (n° insee 072 - fig.39)

Cette commune de 911 ha qui s'élève à 800 m d'altitude sur l'étage collinéen des Monts du Forez n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.9 : Débats-Rivière-d'Orpra (n° insee 084 - fig.39)

C'est une petite commune du piémont des monts du Forez dont la superficie n'est que de 341 ha et l'altitude moyenne de 425 m. Son substrat est granitique et les sols y sont en général des arènes grossières. Ce territoire très tourmenté est marqué à l'est par la gorge de la rivière Anzon. Au sud-ouest il est installé sur et au bas de la petite éminence de Palogneux. Au nord, il est marqué par plusieurs petits sommets (le Périer, le Châtelard de Lijay). C'est le cours de la Goutte de la Sagne qui lui sert de frontière au sud. L'habitat moderne s'est installé dans les zones les plus basses, le long du ruisseau de Dardannet, au coeur de la commune.

Le *Châtelard de Lijay* est un petit éperon barré dont l'occupation principale date de la Tène ancienne (C1). Il s'étend sur 1.4 ha et domine la vallée du Dardannet de plus de 70 m. Il est naturellement protégé sur trois côtés par des pentes abruptes, le quatrième étant un col étroit fermé par un fossé qui semble remonter au Néolithique. Du mobilier de cette période est généralement présent dans les couches archéologiques. Ce site est bien connu depuis le XIXème siècle (Durand 1889, 304) et a été fouillé par J.-C. Belfort dans les années 1980 (Béfort *et al.* 1986). Ces travaux ont permis de mettre en évidence des terrasses aménagées en plusieurs phases, des murets de soutènement, une habitation à charpente en bois construite sur une de ces terrasses et détruite par un incendie. Le mobilier est très abondant (silex, céramique principalement indigène, objets métalliques et divers...). Son étude permet de dater l'occupation principale de cet ensemble défensif vraisemblablement vers la fin du Vème siècle avant notre ère. Lors de notre passage en septembre 1999, l'emplacement des sondages a été facilement localisé malgré la végétation arbustive luxuriante. A l'opposé de ces derniers, sur l'extrémité sud-ouest de l'éperon, l'érosion naturelle a mis au jour, sur une petite surface, la couche archéologique dans laquelle ont été prélevés quelques fragments de céramique et un éclat de silex extrêmement brûlé. [ x : 723,875 y : 2085,570 z : 550]

Sur une autre éminence de la commune, au *Périer*, au nord-est de celle-ci et surplombant la vallée de l'Anzon de plus de 100 m, on signale un "cimetière de pestiférés" au XIXème siècle (Durand 1889, 289-331) interprété comme "cimetière gallo-romain" en 1978 (Aulas 1978). Lors de prospections en juin 2000, le point exact donné par la carte archéologique n'était pas atteignable puisqu'il se trouvait au centre d'un épais taillis de pins. Une vigne ancienne et non désherbée a été étudiée à quelques mètres de là, mais sans aucun résultat. Le sous sol, granitique, affleure par endroits. [ x : 725,130 y : 2085,850 z : 510]

#### 2.4.10 : Grézolles (n° insee 106 - fig.39)

Cette modeste commune de 560 ha qui s'élève à 570 m d'altitude sur le piémont des Monts du Forez n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.11 : l'Hopital-sous-Rochefort (n° insee 109 - fig.39)

C'est la plus petite commune de l'échantillon puisqu'elle n'a que 115 ha de territoire. Son altitude est en moyenne de 427 m. Son sous sol est granitique et les sols sont alluviaux ou d'arènes grossières. Installée au bord de l'Anzon, toute la partie est de son territoire, qui n'est qu'un versant de la gorge de la rivière, est extrêmement pentue et s'étage de 430 à 560 m. Le sud-ouest est lui aussi escarpé et s'élève de 430 à 520 m. L'habitat actuel s'est installé au nord-ouest, sur la partie la plus plane du territoire bien que légèrement marquée par une faible pente en direction de la rivière.

Dans le bourg, à la Maison Jonnard, un puits a été fouillé au début du XIXème siècle (Thiollier 1889, 289-331). On y a trouvé de nombreux fragments de vases ainsi qu'une "prodigieuse quantité de semelles de souliers très étroites au milieu". Ce mobilier a disparu et cet ensemble peut difficilement être daté. La description des semelles peut éventuellement évoquer la période médiévale. [ x : 724,300 y : 2087,200 z : 437]

Dans le bourg, près de l'église Notre Dame, une nécropole à incinération datée du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère est signalée (Aulas 1978). [ x : 724,260 y : 2087,150 z : 435]

Dans les murs de l'église Notre Dame, de nombreux socles de cippes romains, creusés d'une cupule circulaire pour recevoir les cendres des défunts, sont aujourd'hui encore visibles. On y trouve aussi des blocs de grand appareil portant des trous de scellement. En 1992, des fouilles dans cette église ont permis de découvrir des blocs de granit en réemploi dans les structures de la première église, antérieure au XI<sup>ème</sup> siècle (Lavendhomme 1997, 126). [ x : 724,260 y : 2087,220 z : 437]

Dans le bourg, *place de la Croix du Trève*, un site à *tegulae* a été découvert au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1889, 308). Sur cette même place, un cippe funéraire marqué d'une *ascia* sert aujourd'hui de socle à une croix en fer. [ x : 724,150 y : 2087,225 z : 435]

#### 2.4.12 : Jeansagnière (n° insee 114 - fig.39)

Perchée à 1100 m d'altitude sur l'étage forestier des monts du Forez, cette commune de 1401 ha repose sur un sous-sol granitique et des sols bruns lessivés. La frontière sud de son territoire est délimitée par le cours du Lignon qui n'est en cet endroit que faiblement encaissé. Il est rejoint depuis le nord par un petit affluent et par quelques sources de moindre importance. La pente générale de la majorité du finage est orientée au sud, à l'exception de la partie sud-ouest tournée vers l'est. La topographie se caractérise par la présence de nombreux sommets (Croix de Sabouillat, Croix du Cheix Blanc, les Garnasses, le Haut du Colombier, le Col de la Loge, la Montagnette). L'habitat actuel est très dispersé, formé d'une succession de hameaux installés sur les replats, essentiellement au centre et au sud de la commune où le couvert végétal forestier est très dense.

A l'ouest du hameau principal de la commune, à la *Chaize*, dans une légère pente vers le sud-ouest, des fouilles ont permis de mettre au jour au XIX<sup>e</sup> siècle une série de structures que leur inventeur attribuait à la protohistoire (Bertrand 1886, 299-308). Il s'agit d'un ensemble de 14 « cases » de petites dimensions (entre 20 et 30 m<sup>5</sup>). Deux puits « funéraires » ont été repérés dans l'angle de deux d'entre elles et ont livré des fragments de céramique à cuisson réductrice. A l'est de cet ensemble, une source a été aménagée dans une enceinte semi-circulaire en gros blocs de granite et bordée d'une banquette. Une monnaie romaine en bronze y a été recueillie. A 200 m de là, on signale une seconde source, elle aussi entourée d'une enceinte, en blocs de rocher, qui forme un quadrilatère de près d'un demi-hectare. Le fouilleur l'interprète comme un enclos à bétail. Aujourd'hui, le site se localise à la limite de deux champs et en bordure d'un ancien chemin occupé par des ronciers. Tout le secteur est laissé en prairie naturelle et aucune structure n'est plus visible. [ x : 716,500 y : 2082,500 z : 1050]

Au nord-ouest de la commune, sur une pente orientée au sud-est, à la *Combe*, on a découvert et fouillé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, un site qui ressemble aux structures dites protohistoriques de *La Chaize* (Bertrand 1886, 347-356). Il a livré du matériel médiéval dont l'élément le plus important est une plaque-boucle émaillée au décor d'animal fantastique datée du XIV<sup>ème</sup> siècle (Steyer 1887-1888). Cet ensemble est aujourd'hui dans un espace découvert entouré, par la forêt et occupé par une prairie grasse en raison des nombreuses sources qui ruissellent dans le secteur. Aucune structure n'y est visible. [ x : 714,200 y : 2083,250 z : 1110]

A l'extrémité sud-ouest de la commune, près de la jasserie de *Sagne Bourrue*, une structure d'origine anthropique est signalée (Bertrand 1886, 299-308). Il s'agit d'un fossé d'une longueur de 500 m environ, pour une largeur de 4 à 5 m, une profondeur de 3 à 4 m et une ouverture de 9 à 10 m. Ce site est à présent recouvert par une forêt d'épicéas, et aucune structure correspondant à la description donnée ci-dessus n'a été repérée dans ce secteur où

les rus abondent et où le Lignon prend sa source sur une pente assez forte orientée au nord-est. [ x : 712,680 y : 2080,800 z : 1290]

Près de la Combe, à la *Roche*, entre deux ruisseaux et sur une légère pente sud-est, un troisième ensemble de structures a été repéré au XIX<sup>ème</sup> siècle (Bertrand 1886, 299-308).. Il était constitué de 10 « cases » dont deux seules ont été fouillées. Comme pour les ensembles précédents, son inventeur considère ce site comme protohistorique, bien qu'une occupation du Moyen Age soit plus vraisemblable en raison de la présence de tuiles et de céramiques à décor digité parmi le matériel. Lors des prospections de juin 2000, dans le lit d'un drain qui semble récent, des tessons modernes ont été trouvés. Dans les taupinières au cœur du site, deux fragments de tuile et un fragment de fond de pot ont été recueillis. [ x : 714,300 y : 2083,200 z : 1200]

#### 2.4.13 : Leigneux (n° insee 119 - fig.39)

Leigneux est une modeste commune de 453 ha qui s'est implantée à 440 m d'altitude sur le piémont des monts du Forez. Son sous sol est granitique et les sols sont essentiellement des arènes grossières mêlées à des varennes alluviales. En effet, c'est à l'extrémité de son territoire que le Lignon, qui lui sert de frontière au nord et à l'ouest, est rejoint par l'Anzon. Dans ce secteur relativement plat l'habitat moderne s'est installé. Toute la partie est des terres est occupée par les deux petits sommets du Crozet et du Bois de Tavorche, tandis qu'au sud-ouest s'élève celui des Grands Pins. Le relief, au centre et au sud de la commune, s'adoucit et la dénivellation y est nettement moins marquée.

C'est près de l'habitat moderne, à la *Viola*, que se situe le seul site archéologique répertorié. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, on y a repéré des *tegulae* et des substructions gallo-romaines (Durand 1889, 306). Lors de notre passage en 1998, la zone, très proche de l'habitat, n'était pas prospectable. [ x : 727,600 y : 2084,500 z : 450]

#### 2.4.14 : Marcilly-le-Châtel (n° insee 134 - fig.39)

Cette commune est installée à la charnière entre la plaine et le piémont forézien, à une altitude moyenne de 420 m. Son territoire, vaste de 1632 ha, repose à la fois sur le socle granitique primaire et sur les argiles rouges de la plaine. Les sols y sont des arènes de bas de pente et des varennes ou des sols lessivés parfois à pseudogley. La commune se divise en trois ensembles géographiques distincts. A l'est de la route départementale 8 (Montbrison / Boën), les terres sont planes et parsemées de petits points d'eau ainsi qu'à l'extrémité nord de l'Étang de César. A l'ouest et au sud s'étendent les premiers vallonnements sur lesquels se sont installés un vignoble et l'habitat moderne. L'extrémité nord-ouest est légèrement plus élevée et principalement boisée. Plusieurs cours d'eau traversent ce territoire d'est en ouest : le Rézinet et l'un de ses affluents au sud, le Félines puis le Drugent au centre et enfin un bras du Lignon au nord.

Au nord-est, dans le secteur de la plaine, à la *Tuilierie*, où s'élève une briqueterie moderne, on a découvert au XIX<sup>ème</sup> siècle lors de prospections une urne cinéraire gallo-romaine (Aulas 1978). Lors de notre passage en 1998, le site se trouvait sous une prairie artificielle haute et improspectable. Pourtant, un ensemble de taches plus foncées, circulaires, étaient visibles car l'herbe y était plus haute, plus forte et plus foncée. Comme le site est signalé en tant que nécropole à incinérations, peut-être ces taches rendent-elles compte de l'emplacement des fosses qui seraient alors très nombreuses. Un second passage après un labour récent a permis de recueillir quelques *tegulae* et quelques fragments de céramique commune. [ x : 731,175 y : 2080,280 z : 410]

Toujours sur les terres de la plaine, dans un secteur légèrement incliné vers le nord en raison du passage du Drugent, des *tegulae*, des tuyaux et des carreaux de terre cuite ont été repérés

au XIX<sup>ème</sup> siècle (Aulas 1978). Le site a facilement été localisé dans les jeunes vignes de M. Dellenbach à la *Morandin* lors de nos prospections de 1998. Il se divise en deux gisements distincts et très denses en matériel (*tegulae* et céramiques culinaires bien conservées). Ces deux ensembles, qui sont marqués au sol par une coloration plus foncée des sédiments, ont une longueur de 24 m pour l'un et 46 m pour l'autre. Dans 5 rangées du plus petit, la totalité des artefacts a été comptabilisée. La moyenne est d'environ 700 tessons pour 24 m de longueur. [ x : 732,325 y : 2078,200 z : 440]

Très proche du précédent, à l'ouest, dans le secteur, fortement urbanisé aujourd'hui de la *Brandisse*, on a découvert au XIX<sup>ème</sup> siècle un "cimetière antique avec des cercueils en pierre" (Durand 1889, 310). Cette nécropole à inhumation se trouve à présent sous la maison de Mme et M. Lorandon, lesquels affirment que lors de travaux dans leur propriété, ils ont découvert des ossements humains. Ils se souviennent de surcroît avoir vu de nombreuses *tegulae* le long de la route qui borde leur jardin en direction du *Ravat* et qui passe pour être le tracé d'une voie romaine. [ x : 731,950 y : 2078,225 z : 420]

Toujours dans le même secteur, un peu au sud-ouest du précédent, dans le vignoble en marge de l'habitat à la *Garde*, ces mêmes personnes ont découvert en 1974 lors de la plantation d'une vigne un ensemble de structures (murs et dallages). Le mobilier qui accompagnait ces éléments était abondant, constitué de céramiques (sigillée, grise fine, micacée, commune...) et d'objets métalliques (perle en bronze, monnaie). Il a permis aux inventeurs de dater le site du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (Lorandon 1974-1975). Cet ensemble a bénéficié de trois prospections (1998, 1999 et 2000). La dernière a eu lieu en compagnie des propriétaires de la parcelle où les structures ont été repérées. Ils nous ont montré l'emplacement exact de leurs découvertes. Dans leur parcelle, ils ont vu au moins trois structures qui se dessinaient en plan et dont les bordures étaient faites de mortier de tuileau. Leur taille était d'environ 4 m<sup>5</sup> chacune. A l'opposé de cet ensemble, à l'ouest de la parcelle, ils ont rencontré un dallage en larges pierres blanches bien ajustées. Un peu au nord de ce dernier, ils ont aussi aperçu un mur en grosses pierres. Un bol Drag.37 orné de feuilles de vigne et presque complet, ainsi qu'une monnaie d'empereur à la tête radiée ont été recueillis près des 3 « bassins ». C'est en revanche dans l'angle sud de la parcelle attenante à l'est qu'un potin à la grosse tête a été trouvé (Lorandon 1999). Pour notre part, nous avons recueilli beaucoup de matériel céramique non seulement sur ces deux parcelles, mais aussi sur celle qui se trouve immédiatement au nord. Des tubulures, des scories et une aire de briques pilées mêlées à des cendres ont de surcroît été vus dans le terrain au sud de cet ensemble et le site semble aussi s'étendre en direction de l'ouest, mais aucune terre n'y était prospectable. [ x : 731,960 y : 2078,110 z : 450]

Dans le même secteur mais un peu plus au sud, au *Pavé*, on suppose, par la toponymie la présence d'une voie romaine, mais elle n'a jamais été vue. En revanche, on signale sur ce lieu-dit la découverte au début du XX<sup>ème</sup> siècle de vases antiques qui ont été offerts au Musée de la Diana (Saint-Pulgent 1902). Leur trace est à présent perdue, de même que les coordonnées exactes de leur découverte. [x : inconnu y : inconnu z : 440]

Au sud-ouest de ces ensembles, au *Poyet*, dans un champ incliné vers l'est, une concentration de *tegulae* et de céramiques romaines est signalée depuis les années 1970 (Aulas 1978). Lors des prospections de 1998, le site était recouvert par une prairie artificielle. Dans la vigne et le verger attendant, des *tegulae* très érodées et de la céramique culinaire ont toutefois été trouvées. [x : 731.400 y : 2076.950 z : 497]

Au sud-ouest de la *Garde*, à la limite du Bois de la Dame, au *Puy Granet*, une petite butte a été le lieu d'une découverte archéologique importante en 1900 (Brassart 1899-1900). Il s'agit d'une sépulture gauloise à incinération. Le mobilier funéraire comprenait une épée pliée en fer, dans son fourreau et plusieurs vases en céramique dont deux sont bien conservés. Le

premier est un vase ovoïde, en pâte grise, à baguette, le second est une coupe à marli (Lamb. 3b) dont le fond porte un décor estampé. Cet ensemble est daté de la Tène D1 (Périchon, Grand 1971). Lors de notre passage en octobre 1998, une maison en cours de construction s'élevait à l'emplacement de cette découverte. Dans les vignes avoisinantes et dans les tas de terre du chantier de construction, aucun élément archéologique n'a été trouvé. [x : 731.325 y : 2077.625 z : 540]

A Say, au sud-ouest de la commune, à la limite de la commune de Pralong, dans un secteur boisé en légère pente vers l'est, une source d'eau minérale est dite d'origine gallo-romaine en raison de la présence de *tegulae* à proximité (Durand 1889, 289). Aujourd'hui, ce site se trouve dans le parc du château de Quirielle, sous la prairie. Il n'est plus prospectable. [x : 730.225 y : 2076.050 z : 600]

A environ 1 km du village de Say, à l'extrémité sud-ouest de la commune, un tronçon de voie romaine est signalée au lieu-dit *l'Estra* (Durand 1889, 289). Elle ne semble pas avoir été réellement vue et c'est sans doute en raison du toponyme que sa présence est suspectée. Lors des prospections d'octobre 1998, une terre était prospectable dans le secteur mais on y a rien trouvé. [x : 729.225 y : 2076.050 z : 690]

Dans les murs de l'Eglise de Marcilly, dans le vieux bourg, on signale la présence, en réemploi, de tambours de colonnes. De même, à côté de l'église, dans les fondations d'un hangar du château moderne des de Marcilly, un pilastre cannelé est encastré dans la maçonnerie (Durand 1889, 310). Ces éléments étaient toujours visibles en mars 1998. Le pilastre cannelé semble dater du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. [x : 731.700 y : 2078.750 z : 480]

Dans le parc de ce même château des de Marcilly, une nécropole à inhumations (tombes dallées) accompagnée de *tegulae* et de céramiques romaines et médiévales, a été signalée au XIX<sup>ème</sup> siècle (Valette 1983, 76). De nos jours, cet endroit n'est plus prospectable. Cet ensemble reste incertain, les sources le concernant étant peu sûres. [x : 731.660 y : 2078.800 z : 480]

Immédiatement au nord-ouest du vieux bourg, sur le sommet et sur les pentes de la butte volcanique où s'est installé le château médiéval dit Sainte-Anne, des *tegulae* et des fragments de céramiques ont été recueillis au XIX<sup>ème</sup> siècle. On y mentionne aussi la découverte au XVIII<sup>ème</sup> siècle de monnaies d'or et d'argent, aujourd'hui disparues (Durand 1889, 310 et Bernard 1940, 10). Plus récemment, dans les années 1960, des traces de réservoirs en mortier de tuileau ont été vues par Madame Lorandon, de la Brandisse. [x : 731.475 y : 2079.025 z : 570]

#### 2.4.15 : Marcoux (n° insee 136 - fig.39)

Située sur le piémont des monts du Forez, à 500 m d'altitude moyenne, cette commune est vaste de 1530 ha. Son substrat est principalement granitique même si les terrains de l'est, les plus plats, reposent sur des sables. Les sols sont lessivés, parfois à pseudogley. La commune s'articule autour d'un axe sud-ouest / nord-est. Une large partie de ses bordures sud et est est occupée par le Bois de la Dame au pied duquel coule le ruisseau le Drugent. Le centre de cette section sud-ouest est occupé par un plateau qui culmine à 777 m tandis qu'au nord, le relief est accentué par une forte pente passant rapidement de 750 à 500 m jusqu'au cours du Lignon. La section nord-est du territoire est moins accidentée puisqu'elle est essentiellement constituée de terrains en très légère pente au contact de la plaine. C'est à la limite de ces deux sections que s'est installé le village moderne. Le secteur nord de ce territoire est marqué par la colline de Montaubourg, largement plantée de vignes. Cette commune est enfin cernée au sud-est par le Drugent et à l'ouest par le Lignon, tandis que le village est entouré par

plusieurs sources ou ruisseaux, un bras du Drugent au sud, la Goutte de Reigneux immédiatement au nord et la Goutte des Bruyères à l'ouest.

Au sud-ouest de la commune, dans la forte pente qui surplombe le passage du Lignon, au lieu-dit le *Châtelard*, des *tegulae* et des céramiques romaines auraient été trouvées en 1946 (Dufour 1946, c.177). Plus récemment, certains pensaient y avoir reconnu un "village protohistorique" (Aulas 1978). Lors de nos prospections en juin 2000, nous avons en effet pu localiser, dans cette forte pente à 45°, à 280 m au nord du chemin, des amas de cailloux. Il y a cependant fort à parier qu'il ne s'agit que d'éboulis provenant du chemin. Il est difficile d'imaginer une quelconque occupation de ces lieux tant la pente est raide. [x : 727.350 y : 2079.650 z : 600]

Près de l'habitat moderne, au nord du village, au lieu-dit la *Croix de la Garde*, des squelettes humains ont été découverts au XIX<sup>ème</sup> siècle lors du défonçage d'un champ (Durand 1889, 314). Pour certains, il s'agit d'une nécropole médiévale, puisqu'une ancienne chapelle est signalée dans les environs, pour d'autres elle est romaine (Aulas 1978). Les prospections qui y ont été faites en février 1998 ont permis de découvrir, dans trois terres en friches, des tessons de céramique commune et de sigillée et des fragments de *tegulae*. Une vigne qui surplombe la route au nord a quant à elle livré, en plus de céramiques gallo-romaines (commune claire, commune sombre, sigillée...) deux silex, un éclat et un grattoir sur lame complète. [x : 730.740 y : 2080.735 z : 480]

Au sud-est du précédent, à la limite de la plaine, un site à *tegulae* était signalé "près de l'Estra-fançais", à la *Bruyèrette* (Dubois 1902). Le secteur a été prospecté en février 1998. Aucun matériel n'a été trouvé. Un habitant du hameau, M. Massacrier, nous a affirmé que les anciens du village avaient trouvé des vestiges romains dans le secteur. Lui-même, en creusant pour faire une mare derrière chez lui, a vu des structures et beaucoup de *tegulae*. Enfin, d'après lui, lors de la construction de la villa voisine de la sienne, un "four" a été détruit (beaucoup de cendres, des structures, des *tegulae*). [x : 731.750 y : 2080.150 z : 427]

#### 2.4.16 : Noirétable (n° insee 159 - fig.39)

Vaste commune de 4034 ha, Noirétable a une altitude moyenne de 727 m. Son sous-sol est granitique. Les sols sont essentiellement bruns et lessivés. Le relief est accidenté et parsemé de plusieurs sommets. A l'extrémité sud se trouvent le Pic Pelé et le Chaumeiller qui culminent à 1348 et à 1264 m. Leurs flancs sont entièrement boisés. La limite sud-ouest est bordée par le Pic de la Rochette (1296 m) et les Grandes Sagnes de l'Hermitage (1248 m), eux aussi entièrement boisés. Légèrement au nord de cet ensemble, sur la frontière ouest, s'élève à 1013 m d'altitude le Grand Puy de Vérines. Dans tout ce secteur sud, l'habitat moderne est quasiment inexistant. Il est installé au centre du territoire, dans le secteur le moins élevé et le plus vallonné, bien qu'il soit lui aussi parsemé de plusieurs petits sommets : le Puy du Poux (800 m), le Puy des Portes (866 m), le Puy du Rôt (900 m), le Puy du Coin (851 m), le Puy des Os (894 m) et le Puy de la Chèvre (913 m). Le nord-ouest de la commune est occupé par la montagne de Pierre Beille (1018 m), totalement boisée, tandis que le nord-est est plus vallonné, adouci par le cours de la Durolle qui s'écoule du sud au nord. Elle est rejointe au centre du territoire par la Goutte Noire. Au sud de la petite ville actuelle de Noirétable, le cours du Lignon est rejoint par plusieurs ruisseaux qui prennent leur source au sud de la commune (l'Anzon, le Rajasset et le ruisseau de la Font Dulac). Enfin, à l'extrémité sud du territoire, c'est le ruisseau de Couzon qui prend sa source.

Sur le *Puy des Os*, à l'est de la ville de Noirétable, un site à *tegulae* a été repéré. On y a aussi trouvé en 1885 un *tremissis* de Valentinien II (375-392), ce qui permet de supposer une occupation des lieux au IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère (Testenoire-Lafayette 1889, 420 et Callu, Lorient 1990, 257). En juin 2000, le site était particulièrement inaccessible d'une part à cause

de l'absence de chemin permettant de l'atteindre, d'autre part à cause d'un ouragan qui avait couché une bonne partie de la forêt. [x : 709.075 y : 2092.750 z : 875]

Au *Chanet*, qui se trouve au centre du territoire, à l'ouest du lieu-dit la *Poste*, un second site à *tegulae* est signalé (Aulas 1978). En juin 2000, tout le secteur était dévolu aux pâturages et aucune terre n'y était prospectable. [x : 708.790 y : 2090.700 z : 870]

#### 2.4.17 : Palogneux (n° insee 164 - fig.39)

Cette modeste commune de xx ha qui s'élève à xx m d'altitude sur le piémont des Monts du Forez n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.18 : Sail-sous-Couzan (n° insee 195 - fig.39)

Ce territoire de piémont mesure 743 ha et son altitude moyenne est de 430 m. Le sous-sol est granitique. Les sols sont essentiellement des arènes grossières, mais aussi des alluvions sur la bordure est de la commune. Le relief est accidenté, formé de nombreux petits sommets et creusé par les vallées de plusieurs ruisseaux ou rivières. La principale est le Lignon qui sert de frontière au nord-est et le long duquel s'est installé le village moderne et, légèrement en retrait, sur une hauteur, le château médiéval. C'est dans la vallée de cette rivière que les terres sont les plus plates, notamment au nord où elle rejoint l'Anzon. Tout l'ouest et le sud du territoire est vallonné, le principal sommet étant le Grand Miolin qui culmine à 691 m. C'est une commune bien arrosée où coulent plusieurs ruisseaux : Goutte de la Sagne, Goutte Crémère, Ruisseau de Chagnon et bien sûr le Lignon qui est retenu, à l'extrémité sud de la commune, par le barrage de la Baume.

Dans la ville de Sail, à la *Fontfort*, des monnaies romaines ont été trouvées dans les bassins des sources d'eau minérales. Des vestiges antiques auraient été vus dans le secteur (Dufour 1946, c.846), ce qui laisse supposer une occupation antique liée aux sources (thermes ?). Ce secteur n'est pas prospectable, se trouvant dans la ville moderne. [x : 727.030 y : 2082.800 z : 440]

Au sud de la ville moderne, en face du château médiéval, au bas du versant est de la vallée du Lignon, à 500 m d'altitude, se trouve l'abri sous roche de la *Grotte aux Fées*. Il s'agit d'un abri naturel granitique qui s'ouvre sur le nord-ouest. Il est large à l'entrée (7.80 m pour 5.30 m de hauteur) et va en se rétrécissant (0.30 m pour 0.50 m de hauteur au fond). Devant l'entrée, une terrasse non abritée a sans doute été aussi utilisée. Des fouilles y ont été menées en 1881 par E. Brassart et V. Durand (Brassart 1881). Un abondant matériel lithique y a été recueilli (107 éléments), accompagné de quelques ossements et d'un peu de céramique. Cet ensemble est daté du Magdalénien mais la présence de céramique laisse supposer une occupation une plus récente et sans doute néolithique (Deloge 1981). Lors de notre passage en juin 2000, la grotte, qui se situe à une dizaine de mètres au dessus du chemin actuel, dans une forte pente, était difficile d'accès en raison d'épais fourrés et d'arbres déracinés. Plusieurs autres petites grottes sont visibles dans les environs. [x : 727.500 y : 2082.000 z : 500]

#### 2.4.19 : Saint-Didier-Sous-Rochefort (n° insee 217 - fig.39)

Cette grande commune de 2201 ha qui s'élève à 705 m d'altitude sur l'étage collinéen des monts du Forez n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.20 : Saint-Georges-en-Couzan (n° insee 227 - fig.39)

Avec une altitude moyenne de 700 m, cette commune de l'étage collinéen est vaste de 2364 ha. Le centre de son territoire est formé d'un plateau vallonné orienté au sud-est. Il est séparé

en deux, au sud, par le cours encaissé du Lignon dont les gorges sont escarpées, l'altitude passant rapidement de 530 m près de l'eau à 730 m sur le rebord du plateau. Il en est de même au nord-est avec la Goutte de Vial, elle aussi encaissée (l'altitude varie de 500 à 640 m). La ville actuelle s'est installée au centre du territoire, en bordure des gorges du Lignon. Cette topographie se retrouve au sud où le Lignon sert de frontière. L'ouest est essentiellement boisé, constitué de plusieurs sommets comme la Morière (1140 m), Ladoue (1001 m) et Servanges (977 m). Au nord, le rebord du plateau, boisé, escarpé, surplombe le cours du ruisseau de Chagnon. Il est largement entaillé par le cours des petits affluents de ce dernier. C'est une commune bien arrosée dont les principaux cours d'eau sont, au nord, le ruisseau de Chagnon, au centre, le ruisseau du Poyet et la Goutte de Vial, et au sud, le Lignon. Tous possèdent de nombreux petits affluents.

Au pied du *Servanges*, à l'ouest du plateau central, à *Chiches*, deux ensembles étaient mentionnés (Lavendhomme 1997, 193). Il s'agit d'un site à *tegulae* d'une part et d'un «fossé» romain d'autre part. De ce dernier, aucune trace n'était visible lors de notre visite en 1999. Il est vraisemblable qu'une série de murets désaffectés qui se trouvent légèrement au nord des coordonnées indiquées soit à l'origine de cette interprétation qui semble hasardeuse. En revanche, sur un espace prospectable très restreint, un ensemble de *tegulae* et de céramique attribuable à la période romaine a en effet été trouvé. [x : 723.150 y : 2079.600 z : 905]

Non loin de là, au nord-ouest de Chiche, au lieu-dit les *Genettes*, un autre site à *tegulae* est mentionné (Aulas 1978). Lors de nos prospections en octobre 1999, ce site, entouré par de la forêt, n'était pas prospectable, recouvert par une prairie permanente. [x : 722.800 y : 2079.600 z : 970]

A l'extrémité sud-est de la commune, dans le hameau de *Cruzolles*, M. Dérory nous dit avoir trouvé dans la cour de sa ferme une structure souterraine circulaire de 5 à 9 m<sup>2</sup>. Taillée dans le granite, elle était soutenue au centre par un pilier du même matériau. A hauteur d'homme se trouvaient des niches. Du matériel céramique, des cendres et des ossements (en partie prélevé par M. Valezy et par le GRAL) ont été recueillis. [x : 725.700 y : 2077.800 z : 780]

A la frontière est de la commune, dans la vallée du Lignon, dans une zone inondable, à *Gerbe*, du matériel lithique attribué au Néolithique a été découvert lors de prospections (fiche DRACAR SRA). Aujourd'hui, ce site est recouvert par la prairie et se trouve sur le bord opposé de la rivière par rapport au promontoire de *Chavanette*. Cependant, le cours de la rivière a dû varier car deux barrages, l'un en amont et l'autre en aval, sectionnent ce secteur. Aucune prospection n'était réalisable lors de notre visite en juin 2000. [x : 727.275 y : 2080.375 z : 440]

De l'autre côté du Lignon, à *Chavanette*, au sommet d'un petit promontoire surplombant la rivière, un autre site est localisé. Ce lieu, appelé aussi « Manteau de Saint Martin », a été sommairement fouillé au XIXe siècle (Durand 1876-1881). Il a livré de la céramique (écuelle en calotte, vase à bords droits et fond rond, vase à carène adoucie, « plat à pain », fragments de faisselle, mamelons à perforations verticales ou horizontales, perforations sous-cutanées et tétons non perforés allongés) et du matériel lithique (grattoir sur éclat, lamelle retouchée, hache polie). Ces éléments permettent de l'attribuer au Néolithique moyen, plus précisément au Chasséen (Philibert 1979, Grand *et al.* 1983). Ce site se localise sur un promontoire qui surplombe le Lignon, ce qui a fait dire à certains auteurs qu'il s'agissait d'un habitat sur éperon barré (Delporte 1961). Un peu avant le sommet, en-dessous d'une statue moderne, un gros rocher appuyé à la colline et orienté vers le sud peut être identifié comme le « Manteau Saint Martin ». A quelques mètres de ce dernier, le sentier actuel semble entailler la couche archéologique puisque des silex taillés et de la céramique non tournée ont été trouvés sur son tracé lors des prospections de juin 2000. [x : 727.024 y : 2080.250 z : 595]

#### 2.4.21 : Saint-Jean-la-Vêtre (n° insee 238 - fig.39)

C'est une commune de 1622 ha qui a une altitude moyenne de 670 m. Elle se trouve sur l'étage collinéen des monts du Forez, sur le socle granitique primaire. Les sols sont des arènes grossières. Jusqu'à ce jour, ce territoire n'a pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.22 : Saint-Julien-la-Vêtre (n° insee 245 - fig.39)

Riche de 1290 ha, ce territoire de l'étage collinéen a 600 m d'altitude moyenne. Il repose sur le socle granitique primaire du Forez. Les sols sont essentiellement des arènes grossières, mais aussi des sols alluviaux dans la vallée de l'Anzon et des lithosols basaltiques sur les deux cheminées de volcans qui s'élèvent dans la commune (Puy du Faux et Puy de la Roue). Les frontières est sont marquées par le cours des ruisseau des Salles et de la Vêtre. Entre ces deux petites vallées encaissées s'élève un plateau presque totalement boisé. Le nord de la commune est très vallonné et les petits sommets y sont nombreux mais peu marqués. Ces terrains sont dévolus à l'agriculture. L'ouest est nettement plus escarpé et boisé. On y trouve toute une série de petites éminences : Vilechaize (759 m), Jarioux (776 m), le Rocher de la Boule (814) et le Grand Bois (823). Le sud le territoire est limité, à l'ouest, par le ruisseau de l'Anzon qui n'a pas creusé de profonde vallée dans ce secteur adouci, à l'est par deux sommets boisés (Puy du Faux - 745 m et Mont Jean - 612). Le village actuel s'est installé au sud, au confluent de l'Anzon, du ruisseau de la Vêtre et de la Goutte du Renard.

Dans un souterrain, en dessous de l'église, dans le bourg de Saint-Julien, un vase a été découvert au XIXème siècle (Brassard 1887). De "fabrication grossière", sa partie inférieure porte des taches et des bavures d'émail vert plombifère qui a coulé de bas en haut. Il s'agit vraisemblablement d'un objet médiéval. [x : 715.600 y : 2091.550 z : 600]

#### 2.4.23 : Saint-Just-en-Bas (n° insee 247 - fig.39)

Au sommet de l'étage collinéen, à 830 m d'altitude moyenne, Saint-Just-en-Bas possède 2095 ha de terres. Son substrat est granitique et ses sols se composent d'arènes grossières. L'extrémité nord de son territoire est une zone relativement plate où coule le ruisseau de Dardannet qui n'est pas encaissé à cet endroit. Ce secteur est fermé au sud par une série de sommets et de cols : la Croix des quatre Jambes (1001 m), Lournoux (1023), l'Essart (1009), le col de la Grande Roue (943), le Haut du Sein (1074) et le col de Courbaret (1055). Le flanc ouest de la commune est escarpé et boisé, se composant des pentes de plusieurs sommets s'élevant sur la commune voisine de Jeansagnière. Le centre est moins accidenté et moins élevé. Il forme une vaste cuvette où s'est installé l'habitat moderne. Il est arrosé par le ruisseau de Chagnon qui prend sa source dans ce vallon. Le sud est bordé de sommets dont les ubacs servent de limite à la commune. Tous culminent entre 1050 et 1100 m. Ils forment un épais massif ciselé ça et là par le cours des divers ruisseaux qui alimentent le Chagnon. C'est cette rivière qui sert partiellement de frontière est à la commune, ainsi l'un de ses affluents s'écoulant du nord au sud. Au-delà, en remontant vers le nord, le paysage se compose uniquement de petits sommets boisés.

Dans la cuvette centrale de la commune, non loin du village actuel, s'élève le hameau du *Mont*. Il est installé sur une faible pente orienté au sud-ouest. C'est à proximité qu'un site à *tegulae* est répertorié (Lavendhomme 1997, 202). En juin 2000, il se trouvait sous un pré.

Aucune terre n'étant cultivée dans le secteur, la prospection n'a pu être menée. [x : 721.050 y : 2081.450 z : 810]

Au hameau de *Bas*, en bordure du Chagnon, dans la cuvette centrale de la commune, un autre site à *tegulae* est mentionné (Gardes 1985, 404). Lors de notre passage, aucune terre n'était prospectable. [x : 721.100 y : 2081.400 z : 750]

A la limite sud-ouest de la cuvette, au lieu dit le *Volzay*, un autre site à *tegulae* était indiqué (Aulas 1978). Ce secteur était partiellement prospectable en 1999. L'emplacement exact du site romain était inaccessible, recouvert par une prairie permanente. En revanche, deux terres à l'ouest de ce dernier venaient d'être travaillées. Dans l'angle sud-est de l'une d'elles, quelques tessons de céramique à cuisson réductrice non tournée ont été trouvés. Malheureusement, il n'y a pas de formes typologiquement identifiables. Il s'agit cependant vraisemblablement d'un ensemble protohistorique. [x : 720.025 y : 2081.450 z : 850]

#### 2.4.24 : Saint-Laurent-Rochefort (n° insee 252 - fig.39)

Cette commune du piémont a une altitude moyenne de 450 m. Son territoire s'étend sur 1560 ha. Le substrat est granitique et les sols sont des arènes grossières ou des sols alluviaux. Deux cheminées volcaniques s'y élèvent. Le nord du territoire est séparé en deux par la vallée de l'Anzon. L'extrémité nord est constituée par le plateau de Serre encerclé, à l'ouest, par l'Anzon, et à l'est par l'Aubègue. Ses bords sont abrupts, passant rapidement de 450 à 620 m d'altitude. L'autre moitié de la section nord est formée de plusieurs petits sommets boisés (Bellechaud - 599 m, Maladière - 624 m). A l'ouest se trouve un second plateau, celui de Chazelles Haute et Bas. Il est encadré au nord par le Ciboulet et au sud par le Tavel. Au sud, le paysage est celui d'une petite cuvette au fond de laquelle coule le Dardannet. A l'est réapparaissent les petits sommets boisés (Pécuzy - 725 m, Croix de la Valette - 886 m). Le petit village de Saint Laurent est installé au confluent du Tavel et du Ciboulet, non loin de l'Anzon, sur des terrains relativement plats, tandis que le gros hameau de Rochefort est installé au nord, en surplomb du Ciboulet, sur un petit plateau.

A 200 m du hameau de la *Durieuse*, sur le bord d'un ancien chemin menant de *l'Estrat Haut* à la *Valla*, des *tegulae* et des céramiques antiques ont été vues au XIXe siècle. De plus, à la *Durieuse* même, lors du creusement d'une pièce d'eau, à la même époque, des cendres, des céramiques et des monnaies « bombées comme des boutons » selon leur inventeur, ont été observées. D'après la description de ces dernières, il pourrait s'agir d'un ensemble médiéval (Lavendhomme 1997, 205). Les lieux-dits *La Valla* et la *Durieuse* ont disparu des cartes, mais les coordonnées Lambert nous ont permis de vérifier que le site se trouve actuellement sous une prairie, à l'angle nord de laquelle s'élève une habitation postérieure à 1990. Le champ au nord-ouest de cette parcelle était prospectable mais il a livré des tessons non identifiables. [x : 721.300 y : 2085.300 z : 800]

Sur un petit plateau dominant à l'est le village de Saint-Laurent, à *Solore*, du mortier mêlé à des briques pilées, des *tegulae* et des fragments de céramiques ont été observés au début du XXe siècle (Dufour 1940, c.890). Cet ensemble est considéré par ses inventeurs comme un habitat du Bas-Empire ou de la période mérovingienne. En effet, des sarcophages en pierre ont été trouvés sur un des versants de la butte et incitent à une datation basse (Lavendhomme 1997, 205). Enfin, le toponyme de « Solore » correspond à un chef-lieu d'*ager* durant le haut Moyen-Age. La butte sur laquelle se trouve ce site ressemble à un éperon avec deux replats sur son sommet. Celui qui semble avoir été occupé est le plus à l'ouest. Ce pointement granitique est entouré par deux ruisseaux, le Tavel et le Ciboulet. Les éléments localisés en 2000 s'étendent à quelques 500 m de l'exploitation agricole moderne. Des murets en pierre sèche, sans trace de liant, sont en effet encore visibles sur le sommet ouest de l'éperon, mais la végétation n'a pas permis de trouver le moindre artefact susceptible de dater cet ensemble. [x : 722.737 y : 2087.100 z : 500]

Au sud-ouest de la commune, sur la petite butte basaltique du *Chirat Gros*, près de l'Estrat Haut et Bas, un amas de moellons et de blocs de basalte portant des traces de fusion a été interprété comme les restes d'une enceinte (Bouttet 1912, 442). Des *tegulae* et des "débris antiques" ont été trouvés au nord et à l'ouest de la butte, ce qui laisse supposer une occupation gallo-romaine. Lors de nos prospections, le secteur était totalement improspectable. Aucun mur d'enceinte n'a été repéré parmi les taillis qui occupent les pentes du *Chirat Gros*. [x : 721.650 y : 2085.450 z : 800]

#### 2.4.25 : Saint-Martin-la-Sauveté (n° insee 260 - fig.39)

Sur l'étage collinéen des monts du Forez, à une altitude moyenne de 643 m, s'étendent les 2974 ha de la commune de Saint-Martin-la-Sauveté. Son substrat est granitique et ses sols sont globalement des arènes grossières. C'est un paysage de plateau typique de l'étage collinéen, caractérisé par une succession de cuvettes et de petits sommets. Au nord, la limite de la commune est marquée par le cours de l'Aix qui ne possède en cet endroit qu'une petite vallée aux pentes assez douces. Les surfaces plates inondables sont assez vastes aux abords de ce cours d'eau. Plusieurs petits sommets s'élèvent faiblement dans ce secteur (640 m / 584 m / 576 m). L'ouest du territoire présente les mêmes particularités, mais, situé sur le sommet du plateau, il est moins vallonné. Le secteur sud-ouest est plus abrupt, installé en bordure du plateau. Il est traversé par les petites vallées de la Goutte de la Chaize, de la Goutte de Saint Pulgent et du Ruisseau de l'Aubègue. Il est essentiellement boisé. Le sud-est est quant à lui plus vallonné, avec plusieurs petits sommets comme Millantin (752 m), les Pins (730 m) et les Placettes (614 m). Enfin, l'est est plus boisé et plus torturé en raison de la vallée de la Goutte Servaux et de celle de l'Aix qui est mieux marquée dans ce secteur. Globalement, c'est une commune bien arrosée où les principaux cours d'eau sont l'Aix, la Goutte de Revarange, la Goutte Servaux, la Goutte de Saint Pulgent, le Ruisseau d'Aubègue et la Goutte de la Chaize. Le village est installé au coeur de son territoire, sur une surface faiblement vallonnée.

Au nord de la commune, trois sites sont connus. A proximité de la Goutte de Revarange, dans sur légère pente vers le nord, aux *Châtres*, une concentration de *tegulae* est mentionnée (Vaginay 1978). Lors de notre passage en avril 1999, l'emplacement exact du site n'était pas prospectable. En revanche, les terres voisines ont rendu un peu de matériel (sigillée), mais ce dernier est tellement roulé qu'il est difficile de penser que le site est tout proche. Dans un grand champ au sud, labouré de très frais, une *tegula* et des fragments de céramique ont été recueillis. [x : 723.850 y : 2095.550 z : 600]

Dans une faible pente orientée à l'est, aux *Forests*, une autre concentration de *tegulae* est signalée (fiche DRACAR SRA). En 1999, le site, localisé près d'une maison, n'était pas prospectable. En revanche, de l'autre côté de la route, de grandes terres venaient juste d'être labourées, mais elle n'ont pas rendu de mobilier. [x : 724.350 y : 2095.175 z : 600]

A proximité de deux sources, dans une faible pente orientée à l'est, quelques mètres au sud du village de *l'Argentière*, on a repéré une mine de plomb argentifère dont l'exploitation semble remonter à la période romaine. En effet, un rouleau de monnaies romaines, que l'oxydation partielle avait collées entre elles, a été découvert dans une galerie. L'une d'entre elles était un bronze de Marc-Aurèle (Loriot *et al.* 1987, 81). Malheureusement, l'emplacement exact de cette galerie est maintenant improspectable, de même que les terres qui l'entourent. [x : 724.350 y : 2095.500 z : 560]

A l'est du territoire, il n'y a qu'un site recensé : c'est une concentration de *tegulae*. Elle se trouve au voisinage immédiat du hameau des *Chazelles*, dans une très faible pente vers l'est

(Vaginay 1978). Compte tenu de sa proximité avec l'habitat, ce site n'a pas été prospecté. [x : 726.175 y : 2093.750 z : 540]

A l'ouest, ce sont quatre sites qui sont mentionnés.

A *Châtre*, à l'extrémité méridionale du hameau de *Vassauge*, un bloc en appareil réticulé et des *tegulae* étaient utilisés en réemploi dans le mur d'une grange (Vaginay 1978). Il a été récupéré et est aujourd'hui installé à la Sauveté. L'appareil réticulé permet de proposer une datation de haute époque. S'agissant d'un réemploi, son lieu d'origine n'est pas connu et n'a pu être prospecté. [x : 720.900 y : 2094.300 z : 710]

Au sommet du *Montmaraud*, à la *Croix de Prénat*, un tronçon de voie, composée en alternance de lits de sable, de graviers et de gôres, a été fouillé au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1876- 1881a). Deux sépultures à incinération ont été trouvées à côté et des céramiques et des monnaies romaines récoltées dans le secteur prouvent la présence d'autres incinérations de part et d'autre de la voie. Dans ce secteur totalement boisé, aucune prospection n'a pu être menée. [x : 719.650 y : 2095.200 z : 820]

Sur une petite éminence proche du hameau de *Soleil*, des *tegulae* et des céramiques gallo-romaines ont été repérées (Durand 1893-1894a, 371). Ce site n'a pas fait l'objet de prospections. [x : 721.475 y : 2093.025 z : 680]

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, un fragment de borne milliaire anépigraphie a été découvert dans le hameau de *Vassauge* (Durand 1881). Il est aujourd'hui conservé à la Sauveté. Lors de notre visite en 1999, aucun champ n'était prospectable à proximité du hameau. En revanche, en face de ce secteur, sur le versant est du vallon d'un ruisseau, un grand champ fortement en pente a livré cinq artefacts lithiques dont deux outils complets. [x : 720.775 y : 2094.500 z : 750]

Quatre sites sont localisés au centre de la commune : dans le bourg de Saint-Martin, lors de la démolition de l'église en 1880, une borne milliaire anépigraphie utilisée en réemploi a été découverte (Durand 1881). Elle était formée d'une partie basse carrée surmontée d'une partie cylindrique. Elle a été convertie en moellons. [x : 723.025 y : 2093.850 z : 660]

En 1877, M. Couaroux, aubergiste à Saint-Martin, a découvert, en curant la mare sise au fond de son jardin, un fond de bol en terre sigillée dont la panse est ornée de médaillons et de sirènes. Sur une estampille incomplète on peut lire "...OCCI". Cet élément est attribué au haut-empire (Durand 1877a, 262). [x : 723.100 y : 2093.700 z : 660]

Au nord-est du village de Saint-Martin, au lieu-dit *Mouchaud*, une concentration de *tegulae* est signalée. On a aussi découvert deux monnaies dans ce secteur. La première est un denier consulaire en argent de Plautius (avers : masque aux cheveux épars, en-dessous, L. PLAUTIUS ; revers : l'aurore volant dans les airs et conduisant les quatre chevaux du soleil, légende PLANCUS). Cette pièce a été frappée en 44 avant notre ère pour le censeur Lucius Plautius Plancus. La seconde est un moyen bronze de Magnence (353-358) (avers : DN MAGNENTIUS PF AUG, son buste à droite avec le paludamentum, derrière A ; revers : VICT DD NN AUG ET CAES, deux victoires debout tenant une couronne dans laquelle on lit : VOT V MULT X) (Testenoire-Lafayette 1881, 335). Le couvert végétal, une friche, n'a pas permis de prospecter ce secteur en juillet 1999. [x : 723.700 y : 2093.950 z : 620]

A l'extrémité septentrionale de la *Sauveté*, aux *Rapeaux*, une concentration de mobilier romain est signalée (Lavendhomme 1997, 215). Très proche de l'habitat moderne, ce secteur n'a pas été prospecté en 1999. [x : 723.875 y : 2093.400 z : 730]

Le sud de la commune est le secteur le plus riche en sites archéologiques, particulièrement à l'est, à la frontière de la commune d'Ailleux. Sur le flanc nord-est de la colline des *Pins*, à

*Cléolas*, on signale un site à *tegulae* (fiche DRACAR SRA). Ce site n'a pas été vérifié lors des prospections de juillet 1999. [x : 724.900 y : 2092.575 z : 680]

A *Fontailles*, sur une légère pente orientée à l'est, à la source d'une petite goutte, une aire pavée de 4 m de côté a été découverte au centre d'une enceinte carrée. De nombreuses *tegulae* jonchaient les environs. Des fragments de céramique, dont de la terre sigillée, ont aussi été recueillis (Vaginay 1978). Lors des prospections de 1999, la totalité du secteur était couvert par une prairie permanente et n'a pu être prospecté. [x : 724.650 y : 2092.775 z : 650]

A quelques centaines de mètres au nord du site précédent, au hameau de *Lavalle*, dans la cour d'une ferme, un denier d'Hadrien a été découvert. Dans le même secteur, des fondations, des céramiques et un sol en béton, qui font vraisemblablement partie d'un habitat romain, ont été repérés (Vaginay 1978). En avril 1999, les quelques terres encore cultivées dans ce secteur n'ont rien rendu. [x : 725.175 y : 2093.150 z : 620]

Au pied sud d'une petite éminence, à *Millantin*, une nécropole à incinérations a été fouillée au XIX<sup>ème</sup> siècle (fiche DRACAR SRA). La sigillée, conservée au Musée archéologique de la Diana, à Montbrison, nous a permis de dater cet ensemble entre le début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et le début du III<sup>ème</sup>. Lors des prospections qui ont eu lieu en 1998, la totalité de la colline était recouverte par une prairie permanente. Par contre, une terre située immédiatement au nord de cet ensemble a livré quelques *tegulae*, quelques fragments de céramique romaine et un *nucleus* à lamelles. Ce matériel provient sans doute du même ensemble que celui qui a été trouvé juste en face, à Saint-Pulgent. [x : 724.750 y : 2092.175 z : 710]

Immédiatement au sud-ouest du site précédent, au sommet du petit vallon où la Goutte de Saint Pulgent prend sa source, au lieu-dit *Saint-Pulgent*, un tronçon de la voie antique dite d'Aquitaine, qui reliait Lyon à Saintes via Feurs et Clermont-Ferrand, a été fouillé au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1898, 253). Sept sondages ont permis d'en vérifier la structure et le tracé. Elle se compose d'une succession de lits de sable, graviers et blocage de cailloux sur 0.5 m. d'épaisseur. Sa chaussée, bombée, est large de 6.5 à 7 mètres. Repérée sur une longueur de 122 m, son tracé n'est pas rectiligne et sa chaussée est limitée par des pierres mais par aucun fossé. Elle est bordée de structures qui sont interprétées comme des habitats. Le site a bénéficié de deux visites. La première, en 1998, a permis de repérer, sur le tracé de la voie, des concentrations de pierres, tuiles et fragments de céramique contenus dans un sédiment plus foncé qu'alentour. A l'ouest de cet ensemble romain, en bas de la pente, un ensemble lithique a été ramassé, accompagné de céramique non tournée. Parmi les artefacts, on dénombre 7 éclats, 1 fragment de *nucleus*, 1 fragment de denticulé ayant servi de briquet, 4 fragments de lames et un fragment de lame à retouches couvrantes bifaciales. Il s'agit sans doute d'un racloir foliacé du Néolithique final. La seconde visite a eu lieu en 2000 afin de recueillir du matériel supplémentaire. De la céramique romaine et quelques silex ont ainsi été récoltés, de même qu'un large fragment de dormant de meule en basalte. [x : 723.450 y : 2092.150 z : 700]

A une centaine de mètres au sud de cet ensemble, sur la frontière avec la commune d'Ailleux, au lieu-dit *Croix d'Ailleux*, un petit ensemble de matériel lithique (7 éléments) a été recueilli en 1998. Un second passage en 1999 a permis de récolter 10 nouveaux artefacts lithiques dont trois *nuclei* et deux fragments d'outils. Deux tessons de céramique non tournée grise et grossière ont aussi été trouvés. Ce mobilier semble indiquer la présence d'un site néolithique, peut-être moyen. [x : 724.500 y : 2091.900 z : 710]

A quelques dizaines de là, aux *Pins*, deux sites sont signalés (Lavendhomme 1997, 215). Le premier, aux *Pins* même, se compose de céramique romaine et de *tegulae*, tandis que le second, à l'*Ormet*, est signalé comme restes d'habitats romains avec des *tegulae* et des

céramiques dont un « gobelet en terre rouge décoré ». Une seule terre était prospectable dans ce secteur encadré par plusieurs sites (*Saint Pulgent*, *Millantin*, la *Croix Lugnier* et la *Croix d'Ailleux*) et dont les limites sont difficiles à percevoir. Cette parcelle, qui a reçu deux visites, en 1998 et en 2000, a rendu un abondant matériel romain. Cet ensemble se situe sur une légère pente vers l'ouest et bordait, dans l'Antiquité, la voie d'Aquitaine qui a été sommairement fouillée à quelques mètres de là, à Saint Pulgent. [x : 724.700 y : 2091.800 z : 710]

Immédiatement au sud-est des *Pins*, à la frontière avec les communes d'Ailleux et de Cezay, à la *Croix Lugnier*, un petit *vicus* routier romain a récemment été fouillé (Blin 1996). Il sera décrit dans le chapitre concernant la commune d'Ailleux. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, des fouilles avaient déjà été menées dans les environs. Elles avaient découvert un tronçon de voie romaine ainsi qu'une enceinte et des éléments architecturaux non datés (Durand 1893-1894). Lors de nos prospections, il ne nous est pas paru nécessaire d'étudier les terres situées sur la commune de Saint-Martin-la-Sauveté qui venaient d'être sondées. [x : 724.950 y : 2091.750 z : 710]

#### 2.4.26 : Saint-Priest-la-Vêtre (n° insee 278 - fig.39)

C'est une modeste commune du piémont granitique des monts du Forez. Son territoire ne s'étend que sur 517 ha à une altitude moyenne de 672 m. Elle n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

#### 2.4.27 : Saint-Thurin (n° insee 291 - fig.39)

Avec 735 ha de territoire dont l'altitude moyenne est de 489 m, cette commune est installée sur le piémont granitique du nord des monts du Forez. Les sols sont alluviaux ou sont des arènes grossières. Un pointement basaltique s'élève au nord de la commune (Pic de Mayen - 718 m). C'est un territoire tout en longueur, orienté globalement nord-sud. Il est formé d'un long plateau surmontant, à l'ouest, la vallée de l'Anzon dont les pentes sont abruptes et boisées, l'altitude passant rapidement de 650 m sur le plateau à 480 au bord de l'eau. A l'est, ce plateau s'achève par la vallée du ruisseau de la Chaize dont les pentes sont toutefois moins abruptes que celles de l'Anzon, leur altitude passant de 650 à 550 m. L'extrémité sud de la commune, qui correspond plus ou moins à l'extrémité du plateau, culmine à 630 m avec le sommet du Cros. A l'extrémité nord, où le plateau va en s'élargissant, s'est installé le gros hameau de Mayen, non loin de la cheminée volcanique du même nom. C'est dans la zone inondable, plate et fertile, de la vallée de l'Anzon, que s'est installé le petit village de Saint-Thurin.

Dans le bourg, à l'emplacement de l'ancienne église et lors de la démolition de cette dernière à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, un sarcophage "antique", creusé d'un *loculus* pour recevoir les cendres du défunt et vraisemblablement surmonté d'un cippe a été découvert (Lavandhomme 1997, 226). Lors des prospections en juin 2000, dans la nouvelle église, qui s'élève à une cinquantaine de mètres de l'ancien édifice religieux démoli, sur le pas de porte du bas côté sud, à l'extérieur et en guise de dalle, une plaque en granit de 1 m de long par 50 cm de large était visible. En son centre, un creux carré a été bétonné, et dans son angle sud-est, un trou rectangulaire de 5 par 6 cm a lui aussi été bouché. Sur le flanc visible, une série de gouttes est sculptée, avec peut-être au-dessus 5 triangles gravés. La pierre est usée et couverte de mousse. De plus, sa partie sculptée s'enfonce dans le bitume, ce qui la rend difficile à lire. Il peut s'agir d'un fragment de sarcophage déjà réutilisé dans l'ancienne église. [x : 719.380 y : 2091.780 z : 500]

#### 2.4.28 : les Salles (n° insee 295 - fig.39)

Au bas de l'étage collinéen des monts du Forez, à 690 m d'altitude, sur un substrat granitique et des arènes grossières, les Salles ont un vaste territoire de 2522 ha. Le nord est très accidenté en raison de la présence de nombreux sommets, totalement boisés : le Bois Muron (798 m), la Pra (789), la Pierre branlante (850), Fauchmagne (907), la Pierre du Bachasson (944) et le Bois Mouchard (935). L'extrémité nord-ouest, qui est à la limite entre les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, s'étend jusqu'à la vallée de la Durolle. L'ouest et le sud de la commune sont tout aussi accidentés et boisés, avec les ubacs du Grand Bois (823 m), du Rocher de la Boule (814) et de Farioux (776). L'est est moins tortueux, les sommets y sont moins élevés et leurs pentes sont moins abruptes. Le centre de la commune est une vaste cuvette où les terres sont assez plates et où coulent le ruisseau de Royon et ses nombreux affluents. C'est là que s'est installé le petit village.

A l'extrémité nord du territoire, à la source d'un des bras du Royon, à la *Pierre Plate*, une lame retouchée du Néolithique final a été découverte isolément (Grand 1983, 18). [x : 712.399 y : 2098.000 z : 755]

Au centre de la commune, dans la cuvette, au voisinage direct de l'autoroute, à la *Cure*, deux pointes en silex, datées du Néolithique final, ont été trouvées lors de prospections (Grand 1983, 18). [x : 713.350 y : 2095.850 z : 700]

A l'est de la cuvette, à les *Meaudres*, des prospections récentes ont repéré deux habitats dans ce secteur. L'un d'eux est daté du Ier siècle avant notre ère, l'autre début du IIème siècle de notre ère (DRACR-A 2002). Un burin du Néolithique final a aussi été découvert au cours de prospections antérieures (Grand 1983, 18). [x : 714.900 y : 2095.050 z : 670]

A quelques centaines de mètres de là, à la *Plagnette*, c'est un grattoir de la même époque qui a été recueilli. [x : 715.200 y : 2094.700 z : 650]

#### 2.4.29 : Sauvain (n° insee 298 - fig.39)

Ce vaste territoire de 3023 ha s'étend sur l'étage forestier et sur les Hautes Chaumes foréziennes, à une altitude moyenne de 890 m. Son sous-sol est totalement granitique et ses sols sont des arènes d'altitude et des sols bruns lessivés. A l'ouest et au sud-ouest de la commune se trouve le secteur des Hautes Chaumes. Il s'agit d'un vaste plateau fermé au sud-est par la vallée abrupte du ruisseau de Pierre Brune (300 m de dénivelé) et au nord-ouest par une vaste pente totalement boisée. L'extrémité ouest de la commune culmine, à 1634 m, avec le plus haut sommet des monts du Forez, Pierre-sur-Haute. Au nord-ouest, le secteur est moins accidenté et se présente comme une pente régulière et peu marquée en direction du nord. Le nord-est est plus accidenté en raison du cours du Lignon dont la vallée est très profonde. Il en est de même pour l'extrémité est qui voit la jonction du Lignon et du Ruisseau de Pierre Brune. C'est à l'est, en surplomb de ce ruisseau, à 885 m d'altitude, que s'est installé le village de Sauvain. La commune est largement arrosée, avec d'importants cours d'eau comme le Lignon, le ruisseau de la Morte et le ruisseau de Pierre Brune, lesquels comptent beaucoup de petits affluents. Sur les Hautes Chaumes, les tourbières sont nombreuses.

A *Pierre-sur-Haute*, au XIXème siècle, on signale des "terrassements considérables et insolites qui éveillent en nous des souvenirs de guerre. Faut-il voir en ces travaux un dernier refuge de nos pères contre les Romains ?" (Dubois 1902, 297). Les coordonnées fournies par le S.R.A. désignent la station de ski moderne et nous n'avons pu admirer ces ouvrages d'un autre temps, tout droit sortis d'une histoire que seuls les chercheurs du XIXème siècle savaient faire revivre. Faute de renseignements plus précis quant à la localisation de ces merveilles, nous fûmes dans l'obligation d'abandonner tout espoir d'en vérifier l'existence sur le terrain. [x : 714.700 y : 2073.650 z : 1630]

A la *Jasserie de Colleigne*, sur les Hautes Chaumes au sud du territoire, des urnes et des substructions romaines sont signalées au XIX<sup>ème</sup> siècle (Alverny d', 1907). En 1908, huit amphores vinaires, de type Dressel 1, ont été découvertes, disposées en deux rangées et emboîtées les unes dans les autres (Lavendhomme 1997, 229). [x : 716.650 y : 2073.020 z : 1430]

#### 2.4.30 : Trelins (n° insee 313 - fig.39)

C'est une commune du piémont dont l'altitude moyenne est de 415 m et dont la superficie atteint 809 ha. Elle repose sur des sables et sur un faciès de bordure plus ou moins congloméré. Les sols sont lessivés, parfois à pseudogley. C'est un territoire tout en longueur, orienté ouest-est. Les terres du nord-est sont relativement plates et se trouvent en bordure du Lignon. C'est dans ce secteur que s'est installé le village, sur un petit éperon orienté au nord et qui domine la rivière d'une centaine de mètres (418 - 330 m). Le nord-ouest devient progressivement plus accidenté. Il est d'abord formé d'une pente douce inclinée vers l'est puis d'une pente raide vers l'ouest, au-dessus de la vallée du Lignon, de l'autre côté de la boucle que forme la rivière en cet endroit, enserrant les communes de Trelins et de Leigneux. L'ouest du territoire, limité par cette rivière, est de même configuration, tout comme l'extrémité sud où le plateau de Chorigneux constitue le seul replat. A l'est et au sud-est s'étendent les vastes terres de la plaine.

Au bourg de Trelins, à 50 m au nord-ouest de l'église, sur la pente nord de l'éperon, le nouveau cimetière a été défoncé en 1878. Ces travaux ont entraîné la découverte d'un abondant mobilier gallo-romain : *tegulae*, céramiques sigillées et communes, deux anses de coffret en bronze et 14 monnaies de Néron à Hadrien (Testenoire-Lafayette 1881, 338-342). Aujourd'hui, ce secteur n'est plus prospectable. [x : 730.040 y : 2082.750 z : 420]

A 60 m au sud du clocher, dans un hangar, un puits cylindrique en pierres sèches a été découvert en 1876 (Durand 1877b). Son diamètre était de 0.70 m et sa profondeur de 16.30 m. Son remplissage comportait des *tegulae*, de la céramique (sigillée, commune, engobée), un crochet de fer, des ossements, des fragments de bois. Cet ensemble est daté du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Ce secteur n'est bien sûr plus prospectable. [x : 730.175 y : 2082.580 z : 420]

Au bourg, sous la mairie, des *tegulae* et des éléments de construction ont été vus au XIX<sup>ème</sup> siècle, mais ce secteur n'est plus prospectable aujourd'hui. [x : 730.000 y : 2082.700 z : 420] Dans les murs de la sacristie, des blocs en béton de tuileau sont signalés en réemplois (Durand 1877, 236). Lors de notre passage en 1998, nous n'avons pu les repérer. [x : 730.200 y : 2082.650 z : 420]

Au *Mortier*, lieu-dit au nord-est de la commune, dans les basses terres à proximité du Lignon, des vestiges romains sont signalés (Dufour 1946, c.619). Le site a été visité deux fois. En 1998, deux petites parcelles ont été survolées car la vision du sol était rendue très mauvaise par la végétation. Elles n'ont rien donné. En 2000, une très grande parcelle au nord des précédentes a été prospectée, mais elle est vierge d'artefacts. Les coordonnées Lambert localisent ce site dans un bosquet, ce qui le rend actuellement inaccessible. [x : 730.675 y : 2082.700 z : 380]

A *Assieux*, au sud-est de la commune, dans la plaine, un site à *tegulae* est mentionné (Durand 1893-1894a, 359). En mars 1998, le site se trouvait sous une stabulation. Une *tegula* a été trouvée le long du ruisseau. Si le site existait (et s'il ne s'agit pas d'un seul et même site avec celui de *Joux* à 400 m de là), il n'est absolument pas visible. [x : 731.250 y : 2081.930 z : 390]

A *Joux*, au lieu-dit les *Pierres*, un site à *tegulae* est signalé (Durand 1893-1894a, 359). Il a été prospecté en 1998 et en 2000. Il situe le long de la voie de chemin de fer. Des

concentrations de *tegulae* et *d'imbrex* sont visibles. Le matériel fin est rare mais il y a en revanche beaucoup de fragments d'amphore, de mortier et de céramique culinaire. [x : 731.500 y : 2082.200 z : 370]

En bordure nord-ouest de la commune, au lieu-dit le *Clos*, des *tegulae* et des céramiques sont signalées, ainsi que la découverte isolée d'un as de Nîmes en bronze, au type d'Auguste et d'Agrippa et du crocodile (Durand 1889, 331 et 1893, 359). Le site a été repéré lors des prospections de février 1998. Des *tegulae*, très abondantes sur le site même, se retrouvent dans la vigne au sud-est sur 50 m et dans les vignes au nord-est. Le matériel est très fragmenté et très abîmé par une longue période passée à l'air libre. La vigne ne doit plus être labourée depuis longtemps et le lichen qui s'est déposé sur les tessons prouve que seuls des désherbants sont aujourd'hui utilisés. Un grattoir en silex blanc a été trouvé près de *Cromorel*, dans la vigne au sud-est du site. [x : 729.100 y : 2082.800 z : 470]

A *Lespinasse*, près de *Chorigneux*, au sud-ouest de la commune, des *tegulae* et des céramiques ont été vues au XIX<sup>ème</sup> siècle (Durand 1889, 331). Lors de nos prospections en mars 1998, seul un petit champ a pu être prospecté, où il n'y avait rien, le reste étant couvert par de la prairie. [x : 728.125 y : 2081.175 z : 680]

A *Matorge*, lieu-dit disparu aujourd'hui, de nombreuses *tegulae* ont été découvertes au XIX<sup>ème</sup> siècle (Dubois 1902). La légende veut voir en ce site un édifice médiéval, à présent détruit. Il aurait été construit sur les ruines d'une structure antique. Il ne nous a pas été possible de localiser cet endroit lors de nos recherches de 1998. [x, y, z : ?]

2.4.31 : la Valla (n° insee 321 - fig.39)

C'est une commune de 890 ha qui est installée sur l'étage collinéen du socle granitique du Forez, à 830 m d'altitude moyenne. Elle n'a, jusqu'à ce jour, pas livré d'éléments archéologiques concernant nos périodes.

## 2.5 : Synthèse et premiers résultats

Après vérification sur le terrain et élimination des plus incertains, les sites connus sur le territoire de la micro-région sont au nombre de 172 et les occurrences archéologiques sont 192. Si l'on considère que la superficie de ce territoire est de 50 000 ha, cela donne une moyenne de 1 site pour 260 ha. Ce résultat reste peu représentatif puisqu'il ne prend pas en compte les différences géographiques qui sont la caractéristique de ce territoire. Il est donc plus intéressant d'étudier le nombre de sites par hectare sur les divers paliers altitudinaux de la micro-région (fig.38).

Le premier de ces paliers correspond à la plaine. La superficie étudiée y est faible puisqu'elle ne correspond qu'aux deux communes de Chalain d'Uzore et Saint-Paul-d'Uzore. Au total, elles comprennent 1700 hectares environ, sur lesquels sont connus 11 sites (soit 5.7% du total des sites de la micro-région). Cela correspond à 1 site pour 155 ha. Parmi ces 11 sites, 6 ont eu une prospection positive, 4 n'étaient pas prospectables et un n'a pas été vérifié.

Le second palier, correspond au piémont des Monts du Forez. Sa superficie est d'environ 7000 ha, et les sites y sont 53 (soit 27.6 % du total), ce qui donne une moyenne de 1 site pour 132 ha, bien éloignée de la moyenne micro-régionale. Vingt-quatre sites ont connu une prospection positive, 4 une prospection négative, 24 n'étaient pas prospectables et un seul n'a pas été vérifié.

Le troisième palier est appelé étage collinéen. Il est le plus riche en sites puisqu'ils sont 80, soit 41.6 % du total. Cependant, comme sa superficie est de près de 20 000 ha, cela ne donne une moyenne que de 1 site pour 250 ha. Trente et un se sont avérés positifs lors de la prospection, 4 négatifs, 37 n'étaient pas prospectables et 8 n'ont pas été vérifiés.

Enfin, le dernier palier est le plus vaste puisqu'il correspond à environ 23 000 ha. Il s'agit de l'étage des hauteurs, qui comprend la forêt entre 900 et 1200 mètres et les hautes chaumes entre 1200 et 1600 m. Les sites y sont beaucoup plus rares puisqu'ils ne sont que 28 (soit 14.6 % du total), soit 1 site pour 821 ha. Parmi ceux-ci, 11 étaient positifs lors de la prospection, 1 négatif, 15 non prospectables et un seul n'a pas été prospecté.

Ces résultats nous donnent une première image de l'occupation des monts du Forez, toutes périodes confondues, qui n'a rien de surprenant (fig.39). La plaine et le piémont sont assez densément peuplés. L'étage collinéen un peu moins peuplé, avec cependant des secteurs à forte concentration humaine (transect Ailleux-Cezay-Saint Sixte auquel il faut ajouter la commune de Saint-Martin-la-Sauveté). A partir de 900 m d'altitude la campagne devient presque déserte. Cependant, plusieurs facteurs de pondération doivent être pris en compte concernant ce dernier palier. En effet, l'étude poussée du territoire de la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau, qui fait partie de notre premier transect, nous a permis de découvrir 11 sites dont la plupart n'était pas répertoriés. C'est pourquoi il est vraisemblable que l'étude fine des autres communes de hauteur permettrait d'équilibrer les données. De plus, il s'agit d'un secteur qui est de nos jours peu peuplé, essentiellement recouvert par la forêt ou la lande, ce qui réduit les chances de découverte de sites, soit de façon fortuite, soit lors de prospections. C'est en se souvenant de ces particularités et de ces restrictions que l'étude diachronique de l'occupation des Monts du Forez sera menée.

Sur 192 occurrences, 43 se rapportent à la Préhistoire, 6 à la Protohistoire, 136 à la période gallo-romaine et 7 au haut Moyen-Age. Sur les 43 attestations préhistoriques, 16 sont datées avec certitude dont 1 du Magdalénien et les 15 autres du Néolithique. En revanche, pour la Protohistoire, seules 1 occurrence de l'âge du Bronze et 3 de la fin de la période celtique ont pu être datées avec certitude. Les 136 gisements de la période gallo-romaine se déclinent comme suit : on dénombre 28 concentrations de tegulae seules, 43 gisements où se côtoient tuiles à rebords et céramiques ainsi que 10 où du petit mobilier a de surcroît été recueilli. Les sites n'ayant rendu que des *tegulae* et du mortier sont au nombre de 4 de même que ceux où se trouve en plus de la céramique, tandis que pour 2 autres on a aussi découvert du petit mobilier. Cinq sites ont livré des éléments architectoniques, des tubulures ou encore des enduits peints, en association avec de la céramique. Sept présentent cette même configuration avec en plus du petit mobilier. Les concentrations de mobilier céramique seul ne sont que 4 tandis que 8 ont aussi livré du petit mobilier. Enfin, il y a 7 sites où l'on a découvert soit un trésor monétaire, soit de la statuaire, soit une inscription. En ce qui concerne les attestations à caractère funéraire, on en dénombre 4 qui n'ont pas livré de matériel, une en association avec des éléments architectoniques, six ayant de la céramique et 3 du petit mobilier. Deux attestations correspondent à une même petite agglomération. Le haut Moyen-Age est représenté par 7 gisements dont 2 sont datés avec précision.

Vingt-six sites sont connus par des fouilles ou des sondages. Soixante-deux ont livré du mobilier lors de nos prospections. Quatre sont des trouvailles isolées (se rapportant toutes à la Préhistoire) et 45 sont des découvertes anciennes que nous n'avons pu vérifier.

Le mobilier recueilli au cours de nos campagnes de prospection, qui est très abondant, a permis, par son étude, de dater certaines des concentrations. En ce qui concerne les gisements préhistoriques, le matériel lithique a fait l'objet d'une étude pétrographique spécialisée de la part de J. Affolter.

### 3 . ÉTUDES DES MOBILIERS LITHIQUE ET CERAMIQUE DANS LE MONTBRISONNAIS

#### 3.1 : le matériel lithique

Le corpus lithique étudié provient de l'ensemble de l'échantillon territorial du Montbrisonnais. Il a été constitué en deux phases. La première s'est faite au XIX<sup>ème</sup> siècle par les ramassages de surface de Durand sur les communes d'Ailleux, Cezay, Saint Sixte et Saint-Martin-la-Sauveté (collection conservée au Musée de la Diana à Montbrison). La seconde a été récoltée entre 1998 et 2000 lors de nos prospections (à remettre au S.R.A. Rhône-Alpes). L'étude comprend deux parties, la première étant l'analyse des provenances des matériaux (J. Affolter), la seconde se voulant une approche typo-technologique faite à partir de l'observation et de la description de tous les éléments lithiques (avec la collaboration de Bl. Bündgen).

##### 3.1.1 : Détermination géologique

###### Buts et méthodes

La détermination des origines des variétés de silex (et roches assimilées) fournit des indications sur les territoires parcourus et les contacts que les populations locales pouvaient entretenir entre elles. Le degré de résolution de ce type d'analyse est tributaire des caractéristiques de chaque industrie. Sur un affleurement de silex d'excellente qualité - cas, par exemple, de la région de Mont-les-Etrelles au Néolithique (Cupillard 1991) - on peut s'attendre à trouver tous les stades de débitage du matériau local ; en revanche, les matériaux exogènes y seront rares et peu variés. A l'opposé, un corpus récolté sur une station éloignée de tout gîte de matière première affichera une grande variété de silex, mais un déficit dans certains éléments, témoignant d'un morcellement dans l'espace de la chaîne opératoire ; c'est le cas le long de la haute vallée de la Loire (Masson 1981). Il est clair qu'entre ces deux pôles extrêmes, tous les cas de figure intermédiaires sont possibles.

La méthode d'analyse pétrographique utilisée a déjà été publiée succinctement (Affolter 1991) et est en passe de l'être de façon détaillée (Affolter 2002). Elle est à peu près la même que celle déjà décrite par A. Masson, mais elle met l'accent sur l'analyse et l'interprétation des microfaciès sédimentaires.

La majorité des silicifications dérive de roches carbonatées, et il est possible de les étudier de la même façon, par analyse de leur contenu et interprétation de leur microfaciès sédimentaire. Pour les silex, il n'est pas nécessaire d'effectuer des lames minces destructrices, l'examen sous la loupe binoculaire (grossissements 20 à 250 suivant les cas) de la surface immergée dans l'eau donne la meilleure vision. Chaque matériau reçoit un numéro de code, puisqu'au départ il est impossible de lui donner le nom de son origine, et est décrit de façon systématique (couleur selon le code Munsell ; forme des éléments figurés selon les classes de Pilkey *et al.*). Les pièces non reconnaissables, trop patinées ou trop altérées par le feu et dont le matériau n'est plus identifiable, sont distinguées par le code "0". Une provenance n'est affirmée ou infirmée que si un échantillon géologique de silex provenant du lieu considéré est présent dans la lithothèque de référence.

L'attribution d'une matière à un gîte consiste à indiquer l'affleurement le plus proche du site considéré qui contient des silex du même microfaciès sédimentaire. Il est cependant possible dans certaines circonstances que des gîtes plus éloignés aient aussi été exploités. C'est notamment probablement le cas pour les variétés qui existent en position secondaire dans les alluvions et les argiles à silex.

Concernant la distinction entre les matériaux locaux et les matériaux exogènes, nous retiendrons ici la distinction proposée par J. Affolter dans son travail sur le Jura et les régions

limitrophes (Affolter 2002). Est considéré comme local un silex qui affleure à l'emplacement même du site archéologique ou dans ses environs immédiats. L'effort à effectuer pour se procurer la matière est donc minime et peut être fourni par n'importe quel membre de la communauté. La collecte peut s'effectuer au hasard de déplacements ayant d'autres buts et ne nécessite pas de planification particulière. On y associera ici les silex de proximité qui correspondent à des affleurements accessibles en moins de deux heures de marche. Il est possible de s'y approvisionner en une journée. La recherche de tels matériaux peut éventuellement être associée à d'autres activités, mais il faut prévoir un surcroît de charge au retour. Une matière est exogène lorsque le trajet du site au gîte, puis l'exploitation du gîte et le trajet de retour ne peuvent que difficilement se faire en une seule journée ; il est nécessaire d'établir un site secondaire ou des échanges avec un groupe voisin pour obtenir cette matière. Parmi les matières allochtones, il a été opportun de distinguer les matières *régionales* des matières de *provenance lointaine*. Les premières affleurent dans l'entité géographique étudiée (ici le Forez, le Roannais et le Puy-de-Dôme) ; elles peuvent éventuellement être acquises lors d'expéditions particulières. Les secondes proviennent d'autres régions géographiques. Il paraît très peu probable qu'elles aient été extraites du sol par le groupe qui les a utilisées dans le Forez.

### Les prospections

Le Forez a jusqu'à présent peu intéressé les préhistoriens. Il se trouve à la limite de plusieurs régions géographiques, et donc à la périphérie des zones administratives. De ce fait, les recherches sur le Massif Central se sont le plus souvent limitées aux vallées de la Loire et de l'Allier à l'ouest et au sud, sur celles de la Saône et du Rhône à l'est.

Le Forez se trouve à la limite de la plaine de la Saône et du Massif Central. Ces deux entités géographiques diffèrent tant par leur relief que par leur sous-sol. Elles offrent donc des ressources diverses, en particulier en ce qui concerne les matières premières siliceuses. Dans le Massif Central, les travaux de A. Masson (Masson 1981), et dans une moindre mesure ceux de A. Popier (Popier 1976), M. Philibert (Philibert 1982), Ch. Torti (Torti 1980) et Ph. Alix (Alix 1995), ont permis de répertorier un certain nombre d'affleurements de silex et/ou de roches siliceuses diverses, regroupés par Fr. Surmely (Surmely *et al.* 1998). Cependant, dans tous ces travaux, plusieurs matériaux identifiés dans les sites archéologiques restent d'origine inconnue. Les ressources de la plaine de la Saône sont encore peu connues. Les recherches ponctuelles de J. Combier (communication personnelle) et J.-P. Thévenot (Thévenot 1973) sont actuellement complétées par celles de M. Rué (en préparation).

Le collationnement de ces indications, associé aux informations livrées par les cartes géologiques et quelques études spécifiques (Gonnard 1876 et Rey 1967), laissait présager que le potentiel siliceux de cette zone était assez bien défini. Une campagne de prospection a donc été organisée, afin de prélever sur le terrain les échantillons de comparaison nécessaires à une bonne connaissance des gîtes régionaux.

Au cours de cette campagne, 56 affleurements naturels ont été contrôlés et ont fait l'objet de prélèvements. Il est clair qu'aucune prospection ne peut prétendre à l'exhaustivité. En effet, certains gîtes autrefois accessibles peuvent être masqués par des éboulis récents, ou avoir complètement disparu à la suite de terrassements dus à l'homme. Cependant, elle peut être considérée comme représentative des ressources régionales. En outre, neuf échantillons issus de la collection Masson, un transmis par J. Combier et trois récoltés avec M. Rué complètent ce référentiel régional. Enfin, les prospections antérieures effectuées dans d'autres régions (Jura, Midi de la France, Bassin Parisien et trois échantillons d'Aquitaine) permettent d'identifier d'éventuelles importations.

Tous les affleurements contrôlés sur le terrain étaient censés contenir du silex, que ce soit d'après les préhistoriens précités ou les commentaires des cartes géologiques. Ce travail a permis de préciser les ressources réelles de la région. Tout d'abord, il faut préciser qu'il semble y avoir dans la région une confusion de termes. Le mot «silex» est en effet employé pour désigner des filons de quartz peu limpide cristallisés en masses, le terme de quartz est apparemment réservé au cristal de roche en prismes. Ainsi, la «carrière de silex» de Augerolles sur Couzon (signalée par les auteurs préhistoriens et ainsi nommée par les autochtones) est en réalité un beau filon de quartz. En fait, ainsi que l'on pouvait s'y attendre d'après sa composition géologique, l'ensemble du Massif Central contient assez peu d'affleurements de silex. Il s'agit soit de gîtes primaires dans les calcaires lacustres du Tertiaire, soit de silex de l'ère secondaire, lessivés et remaniés dans les argiles à silex du pourtour du massif et dans les alluvions des vallées du Rhône et de l'Allier. La majorité des «silices hydrothermales» signalées au XVIII<sup>ème</sup> siècle (voir par ex. Gonnard 1876) sont des concrétions mamelonnées épaisses d'à peine 1 mm, non utilisables, de même que la «randannite» (Lacroix 1901). En revanche, le quartz est abondant, que ce soit en filons dans les granites ou sous forme de galets dans les alluvions des rivières ; certains sont assez gros pour avoir pu être débités.

#### Etat de conservation du corpus

Diverses altérations siliceuses sont susceptibles d'affecter la surface des artefacts siliceux. Elles peuvent se diviser en trois catégories : les altérations thermiques (feu ou gel), les altérations de la surface (patine) et les altérations des arêtes (usure). La présence de cortex, quelle que soit sa surface, a aussi été relevée. Dans le cadre de cette étude, qui regroupe de façon artificielle de nombreux petits corpus d'effectifs inférieurs au seuil de signification statistique, tous ces caractères ont été notés de façon systématique, mais l'interprétation de leur occurrence nécessite la connaissance des conditions de gisement, et sera donc laissée à l'archéologue.

Les altérations thermiques sur les silex sont connues (Inizan *et al.* 1975 et Masson 1981). Elles varient de la présence d'une microfissuration en réseau polyédrique, visible uniquement sous la loupe binoculaire, à un changement de couleur accompagné de cupules thermiques, aisément reconnaissables à l'œil nu. Dans les quartzs, cette altération se marque par une fissuration plus ou moins intense et discontinue. Un degré faible d'altération thermique est noté « O ». Le degré fort, noté « OO », correspond aux pièces trop abîmées pour être encore utilisées après leur passage au feu, et exclut toute hypothèse de chauffe volontaire. En région agricole, la culture sur brûlis a pu altérer sérieusement les pièces de surface. Une quantité de silex brûlés allant jusqu'à 10% ne pourrait donc pas être considérée comme l'indice de la proximité d'un foyer ancien.

La patine est une altération de la surface des pièces siliceuses, probablement liée à des modifications de leur teneur en eau et en autres éléments (Masson 1981b). Différents types de patines peuvent être identifiés. Leur codification correspond à celle employée ailleurs (Affolter 2002).

-«0»: pas de patine

-«1»: «patine blanche» : cette patine se développe sur les pièces longtemps exposées à l'air libre. Elle a pour résultat d'opacifier et de blanchir la surface des pièces.

-«2» : «patine noire». Elle se développe dans les milieux aqueux riches en matières organiques, comme les bords de lacs et les zones calmes des rivières et des fleuves. Elle correspond au dépôt sur la surface des objets d'un voile noir plus ou moins complet et opaque.

-« 3 »: « patine brune ». Elle apparaît dans les sédiments argileux riches en fer, et confère aux pièces un aspect cireux et brunâtre plus ou moins prononcé. Suivant que l'on peut préciser si elle est faible ou forte, elle est notée respectivement 3a ou 3b.

-«4» : «desert varnish». Ce type d'altération peut se développer de deux façons: les pièces exposées à des vents chargés de sable acquièrent cet aspect lustré particulier (Masson 1982). A un degré moindre, ce lustré se développe aussi dans certains sols argilo-sableux. Dans ce dernier cas, la surface des pièces est un peu plus lisse.

-«5» : C'est une patine rouge opaque qui n'a été rencontrée jusqu'à présent dans aucune autre région, et qui est probablement liée à la proximité de granites altérés, roches dont les feldspaths s'altèrent en libérant de la kaolinite et de la goethite (Blanchet 1985).

L'usure des arêtes peut aider à discriminer les pièces en place de celles qui ont subi des remaniements dans le terrain. Elle a été subdivisée en trois degrés:

-«0» : arêtes vives, pas d'usure.

-«1» : arêtes un peu roulées, usure moyenne. Ce type d'usure peut se produire par exemple au sein d'un sédiment colluvial.

-«2» : arêtes très émoussées, usure forte. Ce degré implique un remaniement par un agent aqueux (torrent, rivière ou bord de lac).

Il est clair que ces différents types d'altération sont susceptibles de se combiner entre eux. Certaines pièces peuvent montrer deux stades de patine ou d'usure, témoignant de remaniements sédimentaires, de réutilisations ou de récupérations.

La présence de cortex sur les objets en silex renseigne sur l'état dans lequel la matière première est parvenue sur un site et sur le (les) lieu(x) où les phases successives du débitage se sont déroulées. Il est donc très important d'en observer la présence. Dans le cadre de l'analyse des matières premières, la présence de cortex sur chaque pièce est donc notée, quelle qu'en soit l'étendue. En effet, la distinction entre des pièces portant juste une trace de cortex, 1/3 d'une face à cortex, ou plus des 2/3 de cortex, est très importante du point de vue de la technologie car elle permet d'identifier les phases de décortilage, de débitage et de façonnage. Du point de vue des matières premières, il importe seulement de préciser, pour chaque matériau, si ce sont des rognons entiers, des galets ou seulement des outils finis qui ont été introduits sur le site. Enfin, l'état de surface du cortex renseigne sur le lieu où les préhistoriques ont récolté leur matière première : en position primaire, en position secondaire ou dans les alluvions.

### 3.1.2 : Les matériaux identifiés dans le Montbrisonnais (fig.40)

Du fait que la région a été abordée de façon plus ou moins complète par différents auteurs, plusieurs codifications des matériaux ont été utilisées pour désigner les mêmes matériaux. Un tableau de correspondance résume ces dénominations. Dans la mesure du possible, la numérotation de A. Masson a été reprise. Cependant, afin d'homogénéiser celle-ci avec celle à trois chiffres utilisée en général (Affolter 1991 et 2000), les codes Masson (à deux chiffres) sont précédés d'un «7». Ainsi, le type A. Masson «01» est appelé ici «701». Dans quelques cas, les matériaux ont été identifiés avant ce travail et ont reçu un autre numéro de code. Dans ces cas, le numéro à trois chiffres a été conservé, car il a déjà été publié ailleurs sous cette forme (Affolter 2000 par exemple). Les matériaux non décrits par A. Masson sont directement codés selon la numérotation Affolter.

Type 129

Aspect macroscopique :

couleur 5Y5/2 à 2,5Y5/3 (gris olive à brun jaunâtre) ; aspect homogène, semi-translucide à translucide, brillant calcaire siliceux, à limite nette avec le silex mais non parallèle à la

surface ; cortex calcaire à siliceux, mince, à limite nette vers l'extérieur, irrégulière vers l'intérieur. Forme: calcaire siliceux, à limite nette avec le silex mais non parallèle à la surface. Taille maximale: 40 cm.

Aspect microscopique :

texture: Mudstone. Éléments figurés: quantité 1 à 5%, forme classe 3, taille 25 $\mu$  à 200 $\mu$ , nature : foraminifères (cf. *Sabaudia* sp., *Marssonella* sp., formes en peloton indéterminées), dinokystes (*Palaeohystrichophora infusorioïdes*), particules de boue, rares oxydes de fer, éléments non identifiés, structures absentes. Conclusion: milieu marin, faciès peu profond calme ouvert

Attribution géologique :

Mont-Ventoux (Combe de Launier) département du Vaucluse (84) ; échantillon récolté par A.Masson. Type de gisement: atelier ? Etage géologique Barrémien. Bibliographie: Courtin 1972.

Remarque : ce silex est une des variétés des "silex blonds méridionaux" (cf. Courtin 1972, Beeching 1991)

#### Type 132

Aspect macroscopique :

couleur N7/0 à 5Y7/1 (blanc grisâtre à gris clair) ; aspect: hétérogène, semi-translucide, gras.

Aspect microscopique :

texture: Mudstone. Éléments figurés: quantité 2%, forme classe 2, taille jusqu'à 1 cm, nature: bryozoaires branchus, structures absentes. Conclusion: milieu marin infratidal assez profond et calme

Attribution géologique :

«silex à Bryozoaires du Mâconnais» département de Saône-et-Loire (71) ; échantillon récolté par J. Combier. Etage géologique du Crétacé supérieur. Bibliographie: Combier et Thévenot, Com. pers.

#### Type 139

Aspect macroscopique :

couleur 5Y4/1 à 10YR7/8 (gris à jaune orangé) ; aspect homogène, semi-translucide, brillant ; cortex calcaire, jaunâtre, limite nette mais non rectiligne avec le silex. Forme: nodules. Taille maximale: 20 cm.

Aspect microscopique :

Texture: Mudstone. Éléments figurés: quantité 1%, forme classe 1, taille 40 à 100 $\mu$  (2 mm), nature: organisme *incertae sedis* (tube blanc), rares foraminifères (Hedbergellidés), gros bioclastes (mollusques, bryozoaires, vertèbres et arêtes de poissons), cristaux de pyrite, structures absentes. Conclusion: milieu marin, faciès littoral peu agité ouvert.

Attribution géologique :

Meusnes département du Loir-et-Cher (41) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf. Type de gisement : champs cultivés et vignes. Etage géologique du Sénonien. Abondance ++++. Bibliographie : Dolomieu 1796, Slotta 1980.

Remarques : Il s'agit probablement d'une variété du type 07 de A. Masson (Masson 1981).

#### Type 252

Aspect macroscopique :

couleur 5YR4/6 ; 7,5YR3/3 (brun-rouge à brun sombre) ; aspect hétérogène, semi-translucide, brillant à mat ; cortex mince et de contours irréguliers, passage franc vers le silex et vers l'encaissant. Forme: nodules. Taille maximale inconnue.

Aspect microscopique :

texture: Mudstone à Wackestone. Éléments figurés : quantité 2%, forme classe 1, taille jusqu'à 1 cm, nature: traces de racines, gastéropodes (cf. Lymnées), structures bioturbations.

Conclusion : milieu lacustre littoral.

Attribution géologique :

Sanilhac / La Louzas département du Gard (30) ; échantillon récolté par A. Masson.

Bibliographie : Affolter 1997.

Remarque : La qualité de ce matériau paraît bonne. Son origine n'est pas connue précisément à l'heure actuelle. Il correspond à un échantillon de la collection A. Masson portant la mention «La Laouza» (F-30), mais sans coordonnées précises, et ce nom correspond aussi à un site archéologique. Il provient cependant vraisemblablement des environs de ce site, car des silicifications lacustres sont signalées sur le plateau juste au dessus (carte géologique BRGM 1:80000). Ce matériau a été identifié sur d'autres sites archéologiques septentrionaux, par exemple à Chalain 3.

Type 261

Aspect macroscopique :

couleur très variable ; 2,5Y8/4 (jaune pâle) ; 10YR 6/1-2 (gris-brun à brun-jaune grisâtre) ; 10YR 4/6 (brun) ; 10YR7/3 (orange jaune pâle) ; passées sous-corticales 7,5R3/6 (rouge sombre) possibles ; aspect homogène à hétérogène, opaque à translucide, mat à brillant ; quatre variétés de cortex (mince et non roulé, épais et partiellement désilicifié, imprégné d'oxydes de fer, et alluvionnaire). Forme : rognons et galets. Taille maximale : 15 x 10 x 10 cm.

Aspect microscopique :

texture variable, Mudstone à Packstone, Wackestone dominant. Éléments figurés : quantité 10 à 30%, forme classe 1 (foraminifères) et classe 4 (autres éléments), taille 30 à 600 $\mu$ , nature : foraminifères rares ou abondants (Hedbergellidés etc.), spicules grêles de spongiaires, fragments de colonies de coelentérés, rares fragments de bryozoaires, fragments de radioles d'échinodermes et de poissons occasionnels ; pyrite en chapelets possible. Structures : sédiment hétérogène et mélangé, figures de courants et de décharge. Conclusion: milieu marin, faciès infratidal profond (zone de décharge de sédiments d'origines variées).

Attribution géologique :

Mellecey/Forêt de Marloux département de Saône et Loire (71), ce faciès étant présent en différents points de la côte châlonnaise ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf. Coordonnées 2° 25' 8'' / 46° 48' 55'' / 220 m. Type de gisement : champs cultivés. Etage géologique du Crétacé supérieur résiduel (argiles à silex). Abondance ++. Bibliographie : Thévenot 1973

Type 355

Aspect macroscopique :

couleur 5PB5/1 (gris bleu) ; aspect homogène, opaque à semi-translucide, brillant ; la limite du cortex vers l'intérieur floue, 10YR6/8 ; forme : galet.

Aspect microscopique :

texture Packstone à Wackestone. Éléments figurés : quantité 20 à 30%, forme classe 3, taille 120 à 800 $\mu$ , nature : fragments de radioles et de tests d'échinodermes, rares fragments de spicules grêles de spongiaires. Structures: orientations occasionnelles des fragments allongés. Conclusion: milieu marin agité («brèche à échinodermes»).

Attribution géologique : non localisée

### Type 516

Aspect macroscopique :

couleur 10YR8/3 (jaune orangé clair), 10YR7/1 (gris clair), 10YR6/4-2 (jaune orange pâle), 10YR4/2 (brun jaune grisâtre) ; aspect homogène, opaque à semi-translucide, mat à brillant ; cortex granuleux, épaisseur 1 mm, à limites nettes ; forme: galets et rognons.

Aspect microscopique :

texture Grainstone. Éléments figurés : quantité 60 à 70%, forme classe 3, taille 160 à 400 $\mu$ , nature: oncoïdes légèrement allongés. Structures absentes. Conclusion : milieu probablement marin, zone d'accumulation d'éléments triés et vannés.

Attribution géologique : non localisée (Aquitaine ?)

Remarque : ce matériau est très proche d'un échantillon récolté à Chantrezac (16 Charente), vers la source de la Charente (Séronie-Vivien 1987, 16-25).

### Type 701

Aspect macroscopique :

couleur 7,5YR8/2 à 7,5YR6/1 (gris clair à gris brunâtre), 10YR6/6 (brun jaune vif), 10YR3/1 (noir brunâtre) ; aspect homogène à hétérogène, opaque, brillant ; cortex calcaire à l'épaisseur irrégulière ; forme : plaquettes et nodules aplatis. Taille maximale 40 cm x 12 cm

Aspect microscopique :

texture Wackestone. Éléments figurés : quantité 7 à 10%, forme classe 2, taille 200 $\mu$  à 1,2 mm, nature : tiges de characées, gastéropodes. Structures: litage occasionnel. Conclusion : milieu lacustre, Tertiaire.

Attribution géologique :

Muidres département de l'Essonne (91) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf ; type de gisement : champs. Etage géologique du Bartonien. Abondance: +++. Bibliographie : carte géologique

### Type 703

Aspect macroscopique :

couleur 2,5Y6/3-4 à 10 YR7/4 (jaune pâle à jaune orange pâle), 5B6/1 (gris bleu) ; aspect homogène, opaque, mat ; cortex de 1 à 2 mm d'épaisseur ; Forme : galet.

Aspect microscopique :

texture Wackestone. Éléments figurés : quantité 15 à 20%, forme classes 1 et 2, taille 80 à 400 $\mu$ , nature : spicules grêles de spongiaires partiellement en connexion, grains de sable calcaire plus ou moins micritisés, rares foraminifères globuleux altérés non identifiables. Structures absentes. Conclusion : milieu marin infratidal peu agité

Attribution géologique :

Charroire département de la Saône-et-Loire (71) ; échantillon récolté par A. Masson. Etage géologique probablement Dogger. Bibliographie : Masson 1981

### Type 706

Aspect macroscopique :

couleur 7,5YR5/3-4 (brun pâle) ; aspect homogène à hétérogène, translucide ; cortex calcaire siliceux 7,5YR8/2 (gris clair), à limite nette mais irrégulière vers l'intérieur ; forme : gros nodules.

Aspect microscopique :

texture Wackestone. Éléments figurés : quantité 1 à 10%, forme classe 4, taille 200 à 400 $\mu$ , nature: grains de craie, spicules de spongiaires, fragments de prismes d'inocérames, rares

oxydes de fer et foraminifères exceptionnels. Structures absentes. Conclusion : milieu marin infratidal peu profond et agité.

Attribution géologique :

Charentes (16) ; échantillon récolté par M. Zurbuchen

Remarque : ce faciès est assez proche du silex turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (Mallet 1992 ; Affolter 2000) ; il s'en distingue par l'absence de gravelles vraies et de grains de quartz, par la moins grande abondance des oxydes de fer et l'extrême rareté des foraminifères.

#### Type 711

Aspect macroscopique :

couleur 10YR2/1 à 10YR4/2 (noir à brun jaune grisâtre) ; aspect hétérogène, opaque, brillant ; cortex calcaire, épaisseur jusqu'à 3 mm, limite nette vers l'intérieur ; forme : lentilles. Taille maximale 20 cm.

Aspect microscopique :

Texture Wackestone. Éléments figurés : quantité 10%, forme classe 1, taille 150 $\mu$ , nature : oogones de characées bien conservées (cf. *Nystia* sp.), gastéropodes (*Hydrobia* sp.), boue organique. Structures absentes. Conclusion : milieu lacustre, grève, Tertiaire.

Attribution géologique :

Montaigut le Blanc (?) Département du Puy-de-Dôme (63) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf. Type de gisement : champs. Abondance: +

Remarque : l'échantillon récolté en prospection sur ce gîte est une pièce archéologique, mais il est probable qu'elle est issue des niveaux lacustres signalés sur place.

#### Type 713

Aspect macroscopique :

couleur 10YR7/6 (brun jaune vif) ; aspect hétérogène, opaque, brillant ; pas de vrai cortex ; forme : galet.

Aspect microscopique :

texture (pédologique). Éléments figurés : forme classe 3 à 4, taille 200 $\mu$ , nature : intraclastes, quartz arrondis, argiles siliceuses ferrifères. Structures : microbrèche. Conclusion : silex pédologique (silicification d'un fragment de paléosol).

Attribution géologique :

Saint-Germain-Lembron département du Puy-de-Dôme (63) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf. Bibliographie: carte géologique.

#### Type 715

Aspect macroscopique :

couleur 2,5Y8/2 (gris clair), 10YR6/6 (brun jaune vif) ; aspect hétérogène (lité), opaque à localement translucide, brillant ; cortex à limite floue vers l'intérieur ; Forme : galet. Taille maximale : 10 cm.

Aspect microscopique :

texture Grainstone. Éléments figurés : quantité 60%, forme classes 1 et 3, taille 40 $\mu$  et 800 $\mu$ , nature : pelloïdes ferrugineux, fragments de bivalves. Structures : figures de courants. Conclusion : marin, infratidal supérieur (bas de plage).

Attribution géologique :

Gannay sur Loire département de l'Allier (03) / nord-est Roannais ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf ; A. Masson ; type de gisement : alluvions ; étage géologique du Dogger ? Abondance: ++. Bibliographie : Masson 1981

### Type 716

Aspect macroscopique :

couleur 10YR8-6/6 (jaune orange), taches 10YR8/2 (gris clair) ; aspect hétérogène, opaque, mat ; cortex épais de 1 à 5 mm, limite floue vers l'intérieur ; forme : galet ; taille maximale de 10 cm.

Aspect microscopique :

texture Grainstone. Éléments figurés : quantité 70%, forme classe 4, taille 40 à 120 $\mu$ , nature : pelloïdes, ooïdes chemisés, grains encroûtés, fragments de bivalves, rares fragments de spicules de spongiaires, oxydes de fer fixés sur les éléments. Structures : éléments en accumulations spécifiques ; zone d'opale ferrugineuse. Conclusion : milieu marin infratidal supérieur agité.

Attribution géologique :

Gannay sur Loire département de l'Allier (03), Mably département de la Loire (42) ; Nord-Est Roannais ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf ; A. Masson. Type de gisement : alluvions. Etage géologique du Dogger ? Abondance: ++. Bibliographie : Masson1981

Remarque : ce type est très proche du 715 ; il s'en distingue surtout par la présence d'ooïdes et le fait qu'il est mieux trié, donc un peu plus distal.

### Type 718

Aspect macroscopique :

couleur 10YR2/1 à 10YR4/2 (noir à brun jaune grisâtre) ; aspect hétérogène, opaque, brillant ;  
cortex calcaire, jusqu'à 3 mm d'épaisseur, à limite interne nette ; forme : galet ; taille maximale de 15 cm.

Aspect microscopique :

texture (pédologique). Éléments figurés : quantité 2 à 20% (60%), forme classe 1 (classe 4), taille jusqu'à 1 cm, nature : nombreux intraclastes ; localement pelloïdes, fragments de bivalves, oxydes de fer. Structures : fentes de dessiccation remplies de pelloïdes, fragments de bivalves, oxydes de fer. Conclusion : brèche pédologique.

Attribution géologique :

Mably département de la Loire (42) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf. Type de gisement : alluvions. Abondance: +

### Type 720

Aspect macroscopique :

couleur 10YR6-5/8 (brun jaunâtre à brun jaune vif) ; aspect hétérogène, semi-opaque, brillant ; cortex à limite progressive vers l'intérieur ; forme : rognons irréguliers.

Aspect microscopique :

texture Mudstone à Packstone. Éléments figurés : quantité 1 à 15%, forme classe 4, taille 80 $\mu$  à 5 mm, nature : pelloïdes ovales, gros éléments calcaires micritisés non déterminables. Structures absentes. Conclusion : milieu marin infratidal calme

Attribution géologique :

Mailly-Iguerande département de la Saône-et-Loire (71) ; échantillon récolté par A. Masson. Bibliographie : Alix 1995

### Type 733

Aspect macroscopique :

couleur 2,5YR4/4 (brun rouge pâle), 7,5YR7/8 (jaune orange), 7,5YR2/1 (noir) ; aspect hétérogène, semi-translucide, brillant ; pas de vrai cortex ; forme : nodule ; taille maximale de 20 cm.

Aspect microscopique :

zones rubanées et zones rayonnantes : calcédoine, oxydes de fer et agathe en choux-fleurs

Conclusion : concrétion siliceuse amorphe.

Attribution géologique :

Montaigut le Blanc département du Puy-de-Dôme (63) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf ; type de gisement : champs ; abondance: +

#### Type 734

Aspect macroscopique :

couleur 7,5 YR2/2 (noir brunâtre) ; aspect homogène, semi-translucide, brillant ; cortex calcaire, inférieur à 1 mm d'épaisseur, à limite interne irrégulière ; forme : nodule.

Aspect microscopique :

texture Packstone à Grainstone. Éléments figurés : quantité 20 à 30%, forme classe 4, taille 80 $\mu$ , nature : pelloïdes, matières organiques. Structures : absentes. Conclusion : milieu marin infratidal distal (sédiment bien trié).

Attribution géologique :

non localisée (Aquitaine ?)

Remarque : type proche du 516 ; même remarque.

#### Type 743

Aspect macroscopique :

couleur 10YR8/1 (gris clair) ; aspect homogène à hétérogène, translucide, brillant ; pas de vrai cortex ; forme : galet ; taille maximale de 12 cm.

Aspect microscopique :

très limpide, à rares zones semi-opaques à contours flous. Structures : plans de cristallisation

Conclusion : cristaux de quartz non fibreux

Attribution géologique :

Montbrison département de la Loire (42) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf ; type de gisement : champs ; abondance : ++. Bibliographie : carte géologique ; com. pers. Bündgen

#### Type 744

Aspect macroscopique :

couleur 10YR6/8 (brun jaune vif) ; aspect homogène, opaque, brillant ; cortex calcaire fin, inférieur à 1 mm.

Aspect microscopique :

texture Wackestone. Éléments figurés : quantité 2 à 10%, forme classe 3, taille 40 à 300 $\mu$ , nature: spicules de spongiaires rectilignes, oxydes de fer dans la matrice. Conclusion : marin infratidal calme

Attribution géologique :

non localisée (Aquitaine, région de Chantrezac ?)

#### Type 798

Aspect macroscopique :

couleur 10YR5/8 (brun jaune) ; aspect homogène, semi-translucide, mat, rêche, pas de vrai cortex ; forme : fragments de bancs.

Aspect microscopique :

quartz massif jaunâtre à aspect résineux. Conclusion : quartz cristallisé

Attribution géologique :

Ambert/Route de la Chaux département du Puy-de-Dôme (63) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf

Type 799

Aspect macroscopique :

couleur 10YR6/6 (brun jaune vif) à passées 5G3/1 (gris vert sombre) ; aspect hétérogène, semi-translucide, brillant ; pas de vrai cortex ; forme : galet ; taille maximale de 10 cm.

Aspect microscopique :

zones plus ou moins litées et zones à imprégnation de manganèse. Conclusion : quartz cristallisé.

Attribution géologique :

Montbrison département de la Loire (42) ; échantillon récolté par J. Affolter et H. Zapf ; type de gisement: champs ; abondance: ++

Type Cristal de Roche (CR)

Aspect macroscopique :

Incolore ; aspect: homogène, translucide, brillant ; pas de cortex ; forme : prisme.

Aspect microscopique :

limpide et homogène. Conclusion : cristal de roche

Attribution géologique :

Morvan ? Département de Saône-et-Loire (71). Bibliographie : Gourault

Remarque : les cristaux de roche du Massif central contiennent le plus souvent des impuretés visibles au stéréomicroscope, ce qui n'est pas le cas de ceux du Morvan.

### 3.1.3 : Bilan

Si l'on compare le nombre d'occurrence de chaque matériau dans les deux ensembles de sites (anciennes collections de la Diana et prospections récentes de S. Bündgen), on constate des différences entre les deux séries. Mais elles varient globalement dans le même sens, ce qui montre que l'échantillon n'est pas biaisé par les différences de ramassage ou de collecteur. Puisque ces variations ne sont pas dues à un artifice de l'échantillonnage, il est possible que le facteur chronologique permette d'expliquer au moins une partie de ces variations.

Le regroupement des variétés siliceuses en fonction de la direction d'où elles proviennent donne un autre éclairage. Si l'essentiel des ressources exploitées est local ou régional, une orientation préférentielle vers le nord est détectable, que ce soit pour les variétés régionales ou importées. En effet, dans les sites d'effectif suffisant (> 10 pièces), les variétés locales sont toujours associées à des matériaux régionaux et d'importations septentrionales. Les observations de Masson (1981) et de Bracco (1991), qui envisagent un peuplement de l'ensemble du Massif Central à partir de la marge sud du Bassin Parisien par remontée des vallées, en tout cas jusqu'à l'Azilien, paraissent donc confirmées. Les matériaux originaires du Midi de la France sont très rares et en faible nombre, de même que ceux du sud-ouest, tandis qu'aucun matériau du massif jurassien n'a été repéré dans cette série (fig.44). Leur occurrence pourrait être envisagée comme un marqueur de périodes plus récentes. En effet, le silex du Mont-Ventoux, par exemple, a été exploité et diffusé au moins jusqu'à la Saône

durant le Néolithique. Cependant, la matière première ne permet pas à elle seule de dater les sites et ne constitue qu'un argument parmi les autres.

Dans cette hypothèse, les sites de *Ailleux/Croix de Paulet*, *Goincet*, *Marcoux/Merlains*, *Pralong/La Sarra*, *Saint-Martin/Millant*, *Saint-Martin/Croix Lugnier*, ainsi que ceux de *Ailleux*, *Ailleux/Croix d'Ailleux /Fontavin /Saignes de Royet /Crozet le Mout* et *Daumois* contiendraient des éléments néolithiques ou postérieurs.

Il est clair que les effectifs de la plupart des sites analysés ici sont trop faibles pour autoriser un véritable traitement statistique. Cependant, la présence des variétés employées dans les diverses stations n'est pas homogène. On aurait pu s'attendre à ce que les petits effectifs peu caractéristiques au niveau typologique soient constitués de matériaux locaux, ce qui répondrait à des tests sporadiques de matières rencontrées par divers groupes de passage à la recherche d'autre chose. Mais ce n'est pas le cas, et certaines variétés de silex pourraient bien coïncider avec des phases d'exploration volontaire de la région, depuis la plaine de la Saône notamment.

Les matériaux utilisés dans les sites archéologiques du Forez sont donc très variés, et montrent que les occupants de cette région savaient où trouver la matière première dont ils avaient besoin. Beaucoup sont d'origine locale ou régionale, mais d'autres n'affleurent pas dans le massif. Leur qualité est très variable, et témoigne des grandes facultés d'adaptations des tailleurs préhistoriques.

### 3.1.4 : Approche technologique

#### 3.1.4.1 : Ailleux, provenance inconnue

##### Le débitage

On dénombre 17 nucléus au sein de ce mobilier, soit 10.9% du total des artefacts. Les matières premières sont pour 53% locales et régionales, le gîte le mieux représenté étant celui de Montbrison (Matière Première 799) suivi par les deux affleurements du nord-est roannais (MP 715 et 716). Parmi les nucléus restants, 35.3% sont d'origine allochtone : trois proviennent de Charroire (MP 703), un du Mâconnais (MP 132), un d'Ambert (MP 798) et le dernier probablement d'Aquitaine (MP 516). L'origine des deux autres éléments est indéterminée, l'un étant particulièrement altéré par le feu, l'autre n'étant pas du silex mais du quartz.

Sept des nucléus sont totalement épuisés tandis que sept autres pouvaient encore être utilisés. C'est vraisemblablement en raison de leur taille, très réduite, que ces derniers ont été abandonnés un peu avant leur épuisement complet. Les trois derniers artefacts ne sont pas complets et ne sont que des fragments de nucléus. Deux semblent correspondre à des essais faits sur des blocs peu exploités et aménagés ; ces tests ont été réalisés sur deux matières premières allochtones (Aquitaine-516- et Ambert-798). Il est vraisemblable qu'il s'agit de réserves de matière première plutôt que de blocs seulement essayés et rejetés. En effet, compte tenu de leur provenance lointaine, ils ont sans doute été testés sur leur gîte d'origine et n'auraient pas été transportés sur de telles distances s'ils avaient été jugés inutilisables.

Le débitage est très majoritairement lamellaire (70.5%), avec neuf pièces sûres et trois probables. Seuls trois nucléus sont laminaires (17.6%), un a servi à dégager des éclats (5.9%) et le dernier est de débitage indéterminé car il a été entièrement utilisé et n'est plus lisible. Cette écrasante majorité du débitage lamellaire peut éventuellement s'expliquer par l'état épuisé ou presque épuisé des nucléus. D'ailleurs, cinq des pièces épuisées sur sept ont servi en dernier lieu à débiter des lamelles. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer si c'est uniquement ce débitage lamellaire qui a été utilisé sur ces derniers ou s'il n'a été adopté que lorsque les pièces étaient trop petites pour en tirer des lames. Le seul nucléus dont on ait tiré des éclats vient d'un des deux blocs peu exploités. Il provient de la région d'Ambert, et le

fait que l'on en ait tiré que des éclats accentue l'impression de bloc seulement testé puis rejeté, le résultat n'étant vraisemblablement pas satisfaisant. Dans l'autre bloc peu exploité, qui vient sans doute d'Aquitaine, quelques lames ont été débitées.

L'ensemble de ces nucléus est de petite taille. En moyenne, la longueur est de 31.6 mm pour une largeur de 27 mm et une épaisseur de 24.6 mm. Les fragments de nucléus n'ont bien sûr pas été pris en compte dans ces calculs. Il est évident que la petitesse de ces pièces est liée au fait que la plupart d'entre elles sont soit épuisées, soit en passe de l'être. Si l'on considère la taille moyenne de ces pièces épuisées (30.1 x 24.7 x 25.2), on constate qu'à l'exception des épaisseurs légèrement plus importantes, leurs dimensions sont inférieures, bien que de très peu, à celles des autres artefacts, ce qui renforce l'idée que ces derniers sont eux aussi à la limite de l'épuisement.

Les nucléus à plan de frappe unique sont largement les plus répandus puisqu'ils représentent 76.4% du total. En effet, un seul élément possède assurément deux plans de frappe opposés, mais ils sont opportunistes et n'ont pas été préparés. Il s'agit en outre du nucléus tiré d'un bloc provenant de la région d'Ambert et qui n'a peut-être été que testé. Un autre exemplaire, qui porte une crête inférieure à deux pans, de très peu d'étendue, semble avoir connu une tentative d'ouverture d'une deuxième table perpendiculaire. Parmi les nucléus à plans de frappe uniques six sont lisses et plats, quatre seulement plats, un lisse et oblique et un convexe. Pour les quatre derniers éléments, le type de plan de frappe n'a pas pu être déterminé. La majorité des tables de débitage porte de très nombreuses traces de réfléchissement des enlèvements. Elles sont généralement plates ou rectilignes, une seule présente la particularité d'être convexe. Sur les dix sept artefacts étudiés ici, neuf ont un dos tout ou partiellement cortical.

Les éléments dont la face supérieure porte 50% ou plus de cortex sont considérées comme des entames ou des pièces de décortilage. Ils sont plutôt nombreux dans cet ensemble puisqu'on en dénombre 28, soit 18% du total des artefacts. Parmi eux, les entames sont au nombre de 4. Elles se présentent sous la forme de grands éclats - plus ou moins complets - entièrement corticaux sur leur face supérieure. Les matières premières sont toutes locales ou régionales, la moitié provenant de Montbrison, l'autre moitié du nord-est roannais. Les éclats de décortilage sont plus nombreux et, parmi les 24 individus identifiés, 7 sont des outils puisqu'ils ont été retouchés. Il s'agit de 5 éclats plus ou moins retouchés (retouche abrupte, scalariforme, écailleuse ou inverse), d'un racloir latéral sur éclat complet et d'un bec sur grand éclat. Parmi les autres individus, on distingue une lamelle à la face supérieure presque entièrement corticale, un fragment court de lame corticale et une lame cassée dans sa partie distale à la face supérieure en grande partie corticale. Enfin, un dernier élément semble plutôt se rapporter aux phases d'entretien du nucléus puisqu'il s'agit d'un fragment distal d'éclat plat - portant des négatifs axiaux de lames sur sa face supérieure - qui a la morphologie d'un éclat de réaménagement. Les matières premières sont majoritairement locales puisque la plupart proviennent de Montbrison ou du nord-est roannais, mais on rencontre aussi 5 éléments qui viennent de Charroire et un autre de Mellecey (71). Ces pièces se rapportent à la phase de mise en forme des blocs et prouvent par leur présence que ces derniers ont été décortiqués sur place et donc introduits sur le site sous forme de nodules entiers.

Parmi les déchets de débitage certains ont été classés parmi les débris lorsque leurs dimensions n'excédaient pas le centimètre carré. Comme les cassons, ils n'ont pas été pris en compte dans cette étude. On dénombre 58 éclats dont 65.5% sont fragmentaires (fig.41). Certains ont été identifiés comme entames ou pièces de décortilage. Il n'en restent pas moins des éclats et c'est pourquoi ils sont aussi comptabilisés ici, bien qu'ils n'appartiennent pas à

la même phase de la chaîne opératoire que les autres éclats. Les matières premières sont assez diverses puisque huit types sont représentés. La provenance de onze éléments n'a toutefois pas pu être déterminée. Parmi les types repérés les mieux représentés sont incontestablement les ensembles locaux et régionaux, avec 19 éléments provenant du gisement montbrisonnais (MP 799) et 20 éléments du nord-est roannais (MP 715 et 716). La région de Charroire est relativement bien présente (6 éléments). Les gîtes restants sont le 516 (Aquitaine ? - 2 éléments), le 139 (Meusnes - 1 élément) et le 261 (Mellecey - 1 élément). Notons enfin la présence d'un éclat qui n'est pas en silex mais en quartz. Cependant, son origine anthropique est incertaine et il s'agit très vraisemblablement d'un enlèvement naturel.

Les dimensions des éclats entiers (20 individus) sont assez grandes puisque leur moyenne est de 31x21x8 mm. Leurs talons sont essentiellement lisses, mais on trouve aussi 4 pièces à talon dièdre et 2 pièces à talon cortical ou en surface naturelle. Le type de percussion est essentiellement direct puisque 75% des pièces ont été débitées au percuteur dur, contrairement aux lames et lamelles du même ensemble. Peut-être faut-il voir en cela une spécificité technique, mais cette hypothèse doit être vérifiée puisque le nombre de lames et lamelles possédant leur talon est restreint et donc peu représentatif. Cependant, le fait que seuls deux éclats aient été chauffés, et que tous deux soient directement liés à la phase de décorticage, est particulièrement intéressant puisqu'il nous met lui aussi en présence d'une technique de taille particulière.

Sont considérées comme lamelles brutes les individus dont la longueur est supérieure ou égale au double de la largeur, celle-ci devant être inférieure à 12 mm. Leur épaisseur doit être inférieure ou égale à 5 mm et leur longueur à 50 mm. Ces critères, définis dans le cadre de notre corpus, sont bien entendu très subjectifs et peuvent varier d'un ensemble (géographique, technologique ou chronologique) à l'autre.

Elles sont au nombre de 9, dont une seule est complète (fig.42). Leurs longueurs sont mal connues du fait de la fragmentation de la plupart des pièces, mais elles se situent généralement au-delà de 25 mm. Leur largeur moyenne est de 11.8 mm pour une épaisseur moyenne de 3.3 mm.

Les matières premières utilisées sont essentiellement les mêmes que pour les nucléus et les pièces techniques, à savoir des matériaux locaux ou régionaux provenant soit de Montbrison, soit de la région roannaise. Trois exemples viennent aussi de Charroire (03), et un de Montaigut-le-Blanc (63). Contrairement à ce que pensait A. Masson dans son travail de thèse, à savoir "que le silex gris en provenance des argiles à chailles du nord-est du roannais (Loire) (type 15) a peu servi pour la fabrication des lamelles car ce silex est assez difficile à tailler en raison de son homogénéité variable" (Masson 1981, 64), c'est essentiellement ce matériau que l'on trouve utilisé ici.

Le style des lamelles est assez irrégulier, leurs bords ne sont que très rarement parallèles. Les nervures uniques sont les plus courantes puisqu'elles se rencontrent sur 5 exemplaires, tandis que deux ont 2 nervures et une en comporte 3. Un élément, à la surface supérieure entièrement corticale, n'est pas nervuré. Seuls deux exemplaires sont en possession de leur talon qui est dans les deux cas punctiforme et de très petite taille. Si l'une est assurément débitée au percuteur tendre, l'autre semble plutôt avoir connu un débitage à la pierre dure. Cinq éléments sur 9 ont été chauffés par le feu.

On entend par lame des pièces dont la largeur est supérieure à 12 mm. Si leur longueur est inférieure à 50 mm, elles sont considérées comme des lames courtes. De même, lorsque leur épaisseur est inférieure à 4 mm, on les appelle des lames minces.

Elles sont huit dans ce groupe, dont une seule est complète (fig.42). Comme pour les lamelles, leurs longueurs sont généralement inconnues puisqu'il s'agit d'éléments fragmentaires. La pièce complète est quant à elle longue de 59 mm. La largeur moyenne de ces lames est de 16.1 mm, et leur épaisseur de 5.75 mm. Les matériaux utilisés sont essentiellement locaux et régionaux puisqu'ils proviennent dans six des cas de la région roannaise et dans l'autre cas de Montbrison. Une seule provenance n'a pas pu être identifiée.

La majorité de ces lames sont à 2 nervures irrégulières. Leurs bords ne semblent pas être parallèles. Trois d'entre elles possèdent leur talon. Si l'un d'eux est facetté et porte trace de plusieurs négatifs d'enlèvements antérieurs de préparation, les deux autres sont lisses, avec une seule surface de taille visible. Dans les trois cas, un perceur tendre a été utilisé pour détacher la lame du nucleus. Cinq des lames ont subi un passage au feu.

Comme pour les lamelles, le débitage laminaire est simple, irrégulier et essentiellement réalisé au perceur tendre. Les bords parallèles étant généralement recherchés pour les lames de plein débitage, il peut plutôt s'agir, dans notre cas, de lames destinées à la retouche et au support d'outils. Cependant, si les bords de nos échantillons ne sont pas parallèles, ce peut aussi être simplement lié à la qualité des matériaux utilisés.

### L'outillage

Toute pièce retouchée intentionnellement, que ce soit sur support débité ou non débité, entre dans cette catégorie. Parmi les pièces retouchées, certaines ont pu être utilisées comme outils, d'autres comme armes. Le terme "outil" sert cependant ici, comme il en est l'usage, à désigner l'ensemble des armes et des outils "d'abord par souci de simplification, ensuite à cause de l'impossibilité où nous sommes, dans la plupart des cas, de prouver s'il s'agit d'une arme ou d'un outil" (Inizan *et al.* 1995, 154). Notre ensemble en comprend 23.4 % (29 individus). Cet outillage est composé de lames retouchées, d'éclats retouchés, de tronçatures, de denticulés, d'un bec, d'encoches, de grattoirs et d'un racloir. A ceux-ci s'ajoute une chute de burin, qui n'est pas un outil mais un déchet de fabrication, mais qui indique cependant la présence d'un burin, façonné ou ravivé sur le site.

Il y a treize éclats retouchés, dont six sont complets (fig.43). Les matières premières rencontrées sont, comme pour la grande majorité du corpus, locales et régionales puisqu'elles proviennent soit du montbrisonnais (6 éléments), soit du nord-est roannais (3 éléments), soit de la région de Charroire (3 éléments). L'origine d'une seule pièce n'a pu être déterminée. Les dimensions moyennes des éclats complets sont assez réduites puisqu'elles sont de 30.8 x 21.6 x 8.6. Les talons (présents sur 8 échantillons) sont tous lisses à l'exception d'un seul qui est cortical. La taille s'est faite majoritairement au perceur dur (5 cas), et peu d'éléments ont été portés au feu. La retouche est généralement directe, dans quelques cas inverse. Sa répartition est soit partielle soit totale, son étendue courte, ses limites irrégulières. Sa morphologie la plus courante est écailleuse. Il s'agit donc en général d'une retouche simple qui ne permet pas d'attribution chronologique des pièces.

	position	répartition	étendue	localisation	délinéation	inclinaison	morpho.
80 049 21	directe/ inverse		courte	sur les 2 bords	en coche	abrupte	
80 068 4	directe	partielle	courte	proximale G et D		abrupte	écailleuse
80 068 6	directe	partielle	courte	distale G		abrupte	
80 068 7	directe	totale	envahissante	sur tous les bords	irrégulière	rasante	sub-paral.
80 068 1	directe	partielle	courte	sur 1 bord		rasante	écailleuse
80 069 3	directe	totale sur	courte /	sur 3 bords	irrégulière,	abrupte	

		3 bords	longue		encoche		
80 070 12	inverse	partielle	longue	bord D.	irrégulière	plate	couvrante
80 070 21	directe	totale	courte	proximale	régulière		
80 070 22	inverse / bifaciale	partielle	courte / longue	sur 2 bords	irrégulière		écailleuse
80 070 27	directe	partielle	courte	distale D.	encoches		
80 070 34	inverse	totale	longue	sur tout un bord	irrégulière	rasante	écailleuse
80 070 36	directe	totale	courte	bord G.	régulière	abrupte	
80 086 1	directe	partielle	courte	proximale G.	régulière		

**Tableau récapitulatif des retouches sur les éclats du groupe 2**

On trouve cinq lames retouchées, mais toutes sont fragmentaires (fig.44). Les matières premières sont locales et régionales, avec deux éléments provenant du nord-est roannais, deux autres de la région de Charroire et le dernier du montbrisonnais. Dans trois des cas, les nervures sont au nombre de trois, souvent très irrégulières. Les deux autres éléments possèdent une ou deux nervures. Les deux fragments proximaux nous montrent des talons lisses débités au percuteur dur. Deux pièces ont subi l'action du feu, mais l'une à un fort degré, sans doute involontaire. La retouche est généralement en position directe, seule une pièce possède une encoche retouchée inverse. Cette retouche est généralement de courte étendue et elle se situe la plupart du temps sur un seul bord de la pièce. Elle est souvent de délinéation régulière. Abrupte dans deux des cas, elle n'a pas de morphologie particulière, sauf dans le cas de la pièce 80 069 11 où elle est écailleuse. Cette pièce est importante car elle possède des caractéristiques attribuables à l'Aurignacien. Les autres individus ne sont pas attribuables chronologiquement.

	80 068 2	80 069 6	80 069 10	80 069 11	80 101 5
position	directe / inverse	directe	directe	directe	directe
répartition		partielle			
étendue	courte	courte	courte	longue	courte
localisation	sur les deux bords	à gauche	à droite	sur les deux bords	à droite
délinéation	en coche		régulière	régulière	régulière
inclinaison	abrupte		abrupte	abrupte	
morphologie				écailleuse	

**Tableau récapitulatif des retouches sur les lames du groupe 2**

Parmi les outils, on trouve un fragment distal de chute de burin (fig.44, 80 049 5) dont on devine qu'il s'agit d'une chute première puisqu'elle porte une retouche préparatoire sur son arête supérieure et qu'elle est de section triangulaire. Les autres bords ont été retouchés après débitage. Sur celui de droite, la retouche est longue, irrégulière et bifaciale. L'extrémité distale porte une retouche inverse longue tandis que le bord gauche porte une courte retouche directe, abrupte et continue. La retouche préparatoire est quant à elle directe et courte. Bien qu'il ne s'agisse que de la partie distale de l'enlèvement, les dimensions de la pièce (29 x 9 x 7 mm) laissent supposer que cette dernière était de grande taille, du moins pour sa longueur. La matière première dans laquelle cette chute a été taillée est régionale (nord-est roannais) et elle n'a pas été chauffée.

Le terme troncature désigne une "ligne de retouches continues et régulières, presque toujours abruptes, formant deux angles avec les bords de l'éclat, de la lame ou de la lamelle qu'elle recoupe."(Inizan *et al.* 1995, 163). Il ne s'agit malheureusement pas d'un marqueur chronologique. Il y en a deux dans notre corpus, dont la matière première provient, pour l'une d'elles, de Charroire, et pour l'autre de Saône-et-Loire, dans la région de Mailly Iguerande.

Cette dernière origine est assez rare au sein de ce matériel. La première (fig.44, 80 069 8), est une lame épaisse à deux nervures, au talon punctiforme, débitée au percuteur tendre. Elle porte une troncature oblique à fine retouche dans sa partie distale. Elle est de faible taille puisque ses mensurations sont de 35x18x7 mm. Elle n'a pas été soumise à l'action du feu, mais porte une patine de type 5, typiquement régionale, liée probablement à la proximité de granites altérés. La seconde pièce (fig.44, 80 070 28) est un fragment distal de lamelle torse, tronquée et très irrégulière, à deux nervures. Elle n'a pas subi l'action du feu, mais porte en revanche une usure moyenne, sans doute due au sédiment dans lequel elle a séjourné, et une patine de type 3, typique des argiles riches en fer.

Les encoches sont au nombre de deux. La matière première utilisée est dans les deux montbrisonnaise. Le premier élément (fig.44, 80 070.29) est une large encoche retouchée inverse qui a été créée sur le bord distal d'un éclat. Ce dernier, complet, possède un talon cortical débité au percuteur dur. Un négatif axial d'éclat se lit sur sa face supérieure tandis que la partie distale de sa face inférieure est corticale. Le second (fig.44, 80 070.32) est une petite encoche en bout de fragment de lame à une nervure. Cette pièce a été chauffée et porte une patine de type 3 liée à un sédiment argileux riche en fer. Il ne s'agit en aucun cas de pièces chronologiquement identifiables.

On rencontre les denticulés principalement sur des éclats et c'est d'ailleurs sur ce type de support que sont les deux éléments de ce corpus. Les matières premières sont soit roannaises, soit montbrisonnaises. Le premier élément (fig.44, 80 070 14) est un petit fragment d'éclat qui porte deux encoches juxtaposées sur son bout droit. Il n'a pas subi le feu et est peu usé. Le second élément (fig.44, 80 070 20) est un fragment d'éclat épais qui porte sur son bord gauche une série de coches juxtaposées. Bien qu'ils soient incomplets, on remarque qu'il s'agit d'éclats de petite taille.

Le bec est un outil dont la forme rappelle celle du perçoir, en moins pointu. Il sert, comme ce dernier, à perforer. Le seul exemplaire de ce corpus (fig.44, 80 070 18) a été tiré d'un bloc provenant de Charroire et de ses environs. Le fragment sur lequel il a été créé semble complet, il est de grande taille (34x29x10 mm) et partiellement cortical sur sa face supérieure. Sa forme est triangulaire. La pointe dégagée sur son bord droit est rendue tranchante par une retouche mi-écailleuse, mi-abrupte. Il s'agit d'un élément atypique dont la forme et la retouche énoncent cependant clairement l'appartenance à cette catégorie d'outils.

Les matières premières des deux grattoirs sont d'origine régionale puisqu'elles proviennent de deux gisements du nord-est roannais. L'une des pièces (fig.44, 80 070.23) est un fragment d'éclat épais qui porte un front de grattoir distal à retouche rasante et partiellement parallèle. Des négatifs de lames sont visibles sur sa face supérieure, il s'agit donc d'un éclat de réaménagement du nucleus, et par là même d'un déchet de taille façonné en outil. La seconde (fig.44, 80 086.4) est un front de grattoir sur la partie distale d'une lame à une nervure, retouchée sur les deux bords. La retouche de la lame est fine, directe et abrupte tandis que celle du grattoir est rasante et partiellement couvrante. Cette pièce a connu une faible action du feu et porte une patine de type 3. Ce type d'outil fait partie du fond commun et n'est pas identifiable chronologiquement.

Il n'y a qu'un seul racloir (fig.44, 80 070.38). Il s'agit d'un éclat complet à talon lisse, débité au percuteur dur. Il est en grande partie cortical sur sa face supérieure et présente un racloir latéral sur son côté non cortical, formé par une retouche continue et écailleuse. Il est de

grande taille (44x34x13 mm) et sa matière première est régionale (nord-est roannais). Bien que surtout fréquents au Moustérien, les racloirs font partie du fond commun des outils lithiques préhistoriques.

#### Conclusions (fig.45)

On distingue quinze lieux de provenance des matériaux siliceux. Trois grandes zones d'approvisionnement se profilent. La première est de proximité et se concentre sur deux gisements de la plaine montbrisonnaise, bien que le seul gisement 799 rassemble à lui seul 97.4 % des 39 éléments concernés. Ces gisements sont à moins d'un jour de marche de la commune d'Ailleux mais en sont distants de plus d'une vingtaine de kilomètres. Il s'agit donc d'affleurements de proximité qui ne nécessitent pas de véritable organisation dans l'approvisionnement.

La seconde se concentre au nord du Forez, avec un pôle dans la région roannaise et dans le sud du département de la Saône-et-Loire, et un autre pôle plus éloigné situé dans la région de Meusnes (Loir et Cher). Ce groupe rassemble huit affleurements parmi lesquels les plus importants sont ceux de Charroire (703 - 21 éléments) et du nord-est roannais (715 et 716, respectivement 46 et 6 éléments). Les cinq autres ne concernent en tout que six pièces et restent anecdotiques.

La troisième zone est mineure et se tourne vers l'ouest. Elle regroupe deux gisements régionaux (733 et 798, un élément chacun) et un autre lointain, situé en Aquitaine (516, quatre éléments). Ces deux lieux d'approvisionnement, parfois éloignés de plusieurs centaines de kilomètres, suggèrent que toute une organisation devait présider au ravitaillement ce qui entraîne plusieurs questions fondamentales sur les échanges, les axes de circulation et les moyens de transport. Enfin, plusieurs provenances n'ont pu être déterminées. Quelques éléments ne sont pas siliceux puisque l'on rencontre parmi ce matériel des roches métamorphiques et du quartz.

Les pièces endommagées par le feu sont nombreuses puisqu'elles représentent 26.4 % du total des artefacts. Parmi elles, 11.3 % n'ont subi qu'une légère chauffe tandis que 15.1 % ont été fortement brûlées. Si, en situation stratigraphique, leur concentration peut indiquer la présence à proximité d'une structure de combustion, les brûlures sont moins significatives dans le cas de matériel de prospection car elles peuvent simplement dépendre de facteurs agricoles plus ou moins récents. Une légère chauffe peut quant à elle résulter d'une technique de travail car certaines matières siliceuses se taillent mieux une fois chauffées. On rencontre parmi les pièces légèrement brûlées des fragments d'éclats, de nombreuses lames ou lamelles brutes et des outils tels que lames et éclats retouchés, encoches sur lame et grattoirs. Toutes les matières premières ne semblent pas concernées, les mieux représentées étant celles du nord-est roannais tandis que le silex de proximité n'a été que très rarement chauffé.

Cinq patines ont été reconnues dans les monts du Forez, dont quatre se rencontrent sur 90 éléments de ce corpus. La patine 1 concerne douze individus. Elle se présente comme un blanchiment de la surface du silex lorsque ce dernier reste longuement exposé à l'air libre. Il est donc logique de la rencontrer sur du matériel ramassé en surface. La patine 3 apparaît dans des sédiments argileux riches en fer, ce qui correspond au type de sol qui se rencontre dans les cuvettes de l'étage collinéen. Elle concerne 32 pièces. La quatrième patine, appelée "desert vanish", et qui ne touche que 4 éléments, se développe sur des pièces exposées à des vents chargés de sable, mais peut aussi advenir sur des plages ou dans un milieu loessique, et enfin, dans une moindre mesure, dans des sols argilo-sableux. Compte tenu de la pédologie de la région, c'est vraisemblablement dans ces dernières conditions que quelques artefacts

ont été altérés par cette patine. La cinquième est liée à des granites altérés, ce qui correspond au socle cristallin qui forme les monts du Forez. Seules 20 pièces portent des traces d'usure qui, dans 95 % des cas sont légères et se traduisent par des arêtes peu émoussées.

En considérant le genre d'artefacts qui composent ce corpus, on note la présence de nombreux nuclei débités à différents stades, d'une grande quantité de pièces de décortilage et de quelques entames, de produits bruts de débitage et d'outils finis. Il est donc possible que la matière première ait été acheminée au campement sous la forme de nuclei seulement mis en forme afin d'être travaillés sur place (catégorie B de Inizan *et al.* 1995, 27-28), c'est pourquoi on trouverait sur le site des traces de toutes les phases de la chaîne opératoire de la taille, mais pas de blocs de matière brute. Pourtant, la présence d'entames et de pièces de décortilage laisse supposer que certains nucléus ont été introduits sous leur forme brute. La matière première est locale ou régionale mais a aussi pu être acheminée sur plusieurs centaines de kilomètres. Il apparaît que la zone d'approvisionnement la plus importante est celle qui descend le cours de la Loire et suit l'orientation des monts et de la plaine du Forez. La zone ouest est peu exploitée, peu être parce que pour l'atteindre il faut traverser le Massif Central, tandis que les zones sud et est sont totalement délaissées.

#### 3.1.4.2 : Ailleux, la *Croix d'Ailleux*

Le débitage (fig.46)

Un seul bloc complet se trouve dans cet ensemble, qui porte de nombreux négatifs d'éclats petits et plats, orientés dans tous les sens. Sa matière première vient de Charroire (MP 703). Un fragment de bloc plus ou moins informe, portant des traces d'enlèvements et de concassage, provient quant à lui de la région de Meusnes (Loire-et-Cher - MP 139). Un second fragment de bloc partiellement cortical vient du nord-est roannais (MP 715). Ces trois pièces ont toutes plus ou moins subi l'action du feu. Deux portent des traces certaines d'utilisation et la raison de leur abandon demeure inconnue.

On dénombre deux galets dont un, en roche filonienne que l'on trouve dans le basalte, ne porte pas de traces de travail. Le second, en mafite (roche verte) est un galet circulaire allongé, aplati à l'une de ses extrémités, dont la surface semble être totalement bouchardée. Peut-être s'agit-il d'une préforme de hache destinée à être polie ?

Il y a sept nucléus qui représentent 7 % du total des artefacts. Leurs matières premières sont pour plus de la moitié locales et régionales, avec 57 % des individus provenant soit de Montbrison (MP 799) soit du nord-est roannais (MP 715). Les autres ont une origine plus lointaine, Charroire (MP 703) pour l'un d'eux, probablement l'Aquitaine (MP 516) pour un autre et la région de Meusnes (MP 139) pour le dernier. Celui-ci est particulièrement intéressant puisqu'il provient de la même région qu'un des fragments de bloc. Il n'est pourtant pas possible que ce nucléus en ait été tiré, puisque les seules traces de travail que porte le rognon sont des enlèvements anarchiques d'éclats.

Quatre nucléus sont arrivés à épuisement et sont de petites dimensions, avec en moyenne une longueur de 27 mm, une largeur de 27 mm et une épaisseur maximale de 15 mm. Les trois autres sont plus grands et moins réguliers. En effet, leur taille moyenne est de 62 mm de longueur, 42 mm de largeur et 48 mm d'épaisseur. Ils ont tous été peu exploités. L'un d'eux a même été volontairement tronqué d'un côté par un gros enlèvement.

Le débitage est en majorité lamellaire (quatre pièces sur sept), mais aussi laminaire (deux pièces sur sept) et à éclats dans un des cas. Il est intéressant de remarquer que les quatre nuclei épuisés ont tous servi à débiter des lamelles. Comme pour les nucléus du groupe 2, il

est possible que ce type de débitage ait été utilisé en fin d'exploitation de ces pièces, lorsqu'elles étaient trop petites pour en tirer de plus grands éléments, bien qu'il semble, d'après les tentatives actuelles de taille du silex, qu'il soit plus logique d'utiliser des nucléi presque épuisés pour tirer des éclats plutôt que des lamelles qui nécessitent des plans de frappe réguliers et bien aménagés (Renseignement P. Mellony). D'après Bl. Bündgen, les nucléus avec des enlèvements anarchiques de petits éclats sont souvent des nucléus à lames épuisés.

Les plans de frappe sont presque tous uniques et la plupart sont plats - certains portant la trace de reprises partielles - bien que deux soient lisses et un peu inclinés, et que le dernier, très érodé, ne soit plus lisible. Un seul nucléus se distingue par deux plans de frappe opposés l'un plat et lisse, l'autre oblique et lisse. Plusieurs portent de nombreuses traces d'enlèvements réfléchis. Les tables de débitage sont plates ou rectilignes et étroites. Un des nucléus se distingue par la préparation d'une crête inférieure à deux pans, peu développée, avec juste un enlèvement de chaque côté. Un autre porte quelques retouches sur un bord, mais qui restent très marginales. Enfin, si les quatre nucléus épuisés ne sont plus du tout corticaux, les trois autres portent encore de larges plages de cortex latérales, supérieures ou inférieures.

Les entames ne sont pas représentées au sein de ce groupe. Les éclats de décorticage sont au nombre de quatre. Il s'agit de fragments d'éclats à la face supérieure corticale à plus de 50%. Aucun ne porte trace de retouche. En revanche, deux des trois éclats de réaménagement de nucléus qui se trouvent dans cet ensemble ont été utilisés en tant qu'outils puisque le premier, qui porte une table axiale laminaire sur sa face supérieure, est aménagé en racloir sur ses deux bords ainsi que sur sa cassure distale, et que le second, qui porte des négatifs de lames axiaux sur sa face supérieure, semble être une raclette portant retouche directe et inverse latérale sur un bord. Le troisième élément est un simple éclat cassé latéralement, mais qui porte des négatifs de lames sur sa face supérieure. Les matières premières rencontrées ne sont proches que dans un seul cas, les autres étant majoritairement régionales, avec une forte prédominance de la région de Charroire, mais aussi du nord-est roannais. Un seul élément est issu d'une importation, il vient du sud-ouest de la France.

Il y a 34 éclats dont 70.5 % de fragmentaires. Leurs matières premières sont diverses puisque dix affleurements ont été reconnus. Les silex de proximité ne sont pas les plus nombreux, avec seulement neuf éléments. Les silex régionaux, en provenance du nord, sont mieux représentés avec 16 pièces. Enfin, les silex d'importation proviennent de trois grandes régions : le nord-ouest, avec un élément de Meusne et un autre de Muidres, le sud-est, avec un élément du Mont Ventoux et enfin le sud-ouest avec 4 éléments semblant venir d'Aquitaine. Les dimensions moyennes des éclats complets (10 individus) sont de 37.5x26x10. Ils sont donc plutôt courts, trapus et épais. Les talons sont lisses à une écrasante majorité (15 éléments sur 18). Les autres types sont uniques dans leur catégorie qu'ils soient linéaires ou dièdres. Un seul n'a pu être déchiffré. Le débitage direct est le plus employé, un percuteur tendre n'ayant été utilisé que dans six cas. Aucune action du feu n'a été décelée.

On compte sept lames brutes dont aucune n'est complète (fig.47). Leur longueur moyenne est impossible à définir, mais leur largeur est en général de 15 mm. pour une épaisseur de 4 mm. Les matériaux utilisés sont pour la plupart montbrisonnais, un seul élément étant régional. Les deux autres provenances sont inconnues. Une des pièces se distingue par son absence de nervure alors que la majorité de ces lames porte deux nervures irrégulières. Deux possèdent encore leur talon dont l'un est linéaire et débité au percuteur tendre (la matière n'ayant pas été chauffée) et l'autre est dièdre et débité au percuteur dur (la matière ayant subi une

violente action du feu, vraisemblablement après le débitage). Un seul élément porte des négatifs axiaux de lames ou de lamelles sur sa face supérieure. Ainsi s'agit-il d'un débitage laminaire simple et irrégulier réalisé essentiellement sur du matériel local.

#### L'outillage

Il n'y a que deux lamelles (fig.47). Il ne subsiste de l'une qu'un fragment mésial, l'autre est une pièce complète outrepassée. Les matières premières sont régionales, soit du nord-est roannais, soit de la région de Mably. La lamelle complète n'a qu'une seule nervure, contrairement au fragment qui en comporte deux, et un talon punctiforme débité au percuteur tendre. Elle n'a pas connu l'action du feu, à l'inverse de l'autre. La retouche qu'elle porte est marginale, mais elle se trouve sur les deux bords. La seconde pièce est retouchée sur un bord et porte sur le bord opposé une encoche retouchée. Ce type d'outillage est trop rare sur ce site pour nous apporter beaucoup de renseignements. Cependant sa faible proportion - en dehors de ces deux outils, aucune lamelle brute n'a été trouvée - est étonnante compte tenu du fait que trois nucléus lamellaires, épuisés, appartiennent à ce corpus. De plus, une seule matière première est commune et à un nucléus et à une lamelle. Il s'agit donc d'un site où l'on trouve des nucléus lamellaires mais pas de lamelles fabriquées dans le même silex, et à l'opposé une lamelle dont il n'y a pas de nucléus correspondant pour ce qui est du matériau.

Les quatre lames retouchées sont fragmentaires (fig.48). Elles diffèrent toutes les unes des autres par leur matière première. Une est locale, la seconde régionale, la troisième provient du Mont Ventoux, et la dernière n'a pu être déterminée. Comme pour les lamelles, l'origine de la matière première de ces lames diffère de celle des deux nucléi laminaires. Les nervures sont pour moitié au nombre de deux, unique pour l'autre moitié. Les talons, connus dans trois cas, sont tous débités au percuteur tendre. Ils sont soit linéaires, soit punctiformes, soit facettés. Aucun élément n'a subi l'action du feu.

	80 062. 4	AxCxa 99 09	80 053. 3	80 062. 5	80 082.14	AxCxa 99 13
type	lamelle	lamelle	lame	lame	lame	lame
position	directe	directe / inv.	directe	directe / inv.	directe	directe
répartition	totale dr.	discontinue	continue dr.	discontinue	discontinue	discontinue
étendue	courte	courte	courte	couvrante	courte	courte
localisation	2 bords	2 bords	1 bord	2 bords	2 bords	1 bord
délinéation	en coche				en coche	
inclinaison	semi abru.			abrupte	abrupte	
morphologie	sub //		sub //			

### Tableau récapitulatif des retouches sur les lamelles et les lames du groupe 3

Seuls deux éclats retouchés sur dix sont complets (fig.48). Si un élément est peut-être attribuable à une autre catégorie technologique (percuteur ou fragment d'enclume), il a cependant, dans l'incertitude, été comptabilisé parmi les éclats retouchés. Les matières premières sont surtout d'origine septentrionale, avec trois éléments de Charroire, deux de Roanne, un de Mellecey, un du Macônnais et un de Meusnes. Un autre élément est d'origine proche et le dernier est d'origine inconnue. La taille moyenne des pièces complètes est de 29x24x7, ce sont donc des éclats courts, trapus et épais. Les talons, présents sur quatre exemplaires, sont presque tous lisses, exception faite d'un élément cortical. La technique de taille utilisée est directe, avec un seul élément débité au percuteur tendre. Trois pièces ont subi l'action du feu, mais deux d'entre elles ont connu une chauffe très élevée qui n'est sans

doute pas intentionnelle. La retouche est le plus souvent directe, partielle et courte. Elle peut se situer aussi bien sur un que sur deux bords. Sa morphologie est particulière dans quatre cas : pour l'un, elle est écailleuse, scalariforme pour les deux autres, et le dernier exemplaire s'apparente à un racloir atypique.

	position	répartition	étendue	localisation	délinéation	inclinaison	morpho.
80 054.7	directe	totale	couvrante	2 bords			écailleuse.
80 054. 8	dir./inv.		courte	1 bord	partielle		
80 054. 19	directe		courte	1 bord		abrupte	
80 054. 29	dir./inv.	totale	courte	2 bords		abrupte	
80 054. 30	directe		courte	1 bord	partielle		
80 061. 5	inverse	partielle	longue	1 bord		rasante	scala.
80 061.7	directe		courte	1 bord			
80 082.3	directe		courte	2 bords	En coche	abrupte	
80 082.4.	dir./inv	partielle	longue	2 bords.			scala.
80 082.9	directe	partielle	courte	1 bord	En coche		

**Tableau récapitulatif des retouches sur les éclats du groupe 3**

On trouve deux burins d'angle sur cassure (fig.48). Une des matières premières est inconnue, l'autre est d'origine régionale nord. Un de ces burins se trouve sur un fragment d'éclat, tandis que l'autre support, sur la face supérieure duquel se lisent des traces d'enlèvements laminaires bipolaires, peut être un fragment distal d'éclat de réaménagement ou bien de nucléus.

Parmi les troncatures, la première est sur fragment de lame à deux nervures (fig.48, 80 061 4). Sa matière première est allochtone, importée de la région de Meusnes. La retouche, directe, irrégulière et longue, se rencontre sur le bord droit, mais aussi sur l'extrémité distale de la pièce. L'autre bord ne semble pas retouché, de même que la cassure proximale. Elle est de petite taille (26x20x7), comme la majorité des éléments de ce corpus. Elle a été légèrement chauffée au feu, peut-être pour en faciliter la taille, ou lors de l'extraction de la lame de son nucleus, mais cette chauffe a aussi pu être accidentelle.

La seconde (fig.48, 80 082 16) a pour support le fragment mésial d'une lame plate à deux nervures, retouchée sur ses deux bords, dont la matière première est régionale. La retouche est profonde, directe et abrupte sur un bord, inverse sur l'autre. Sur la cassure distale, elle est abrupte et partielle et définit un axe oblique. Il s'agit donc d'une troncature oblique partielle. Comme la pièce précédente, elle a connu une légère action du feu qui, si elle a été intentionnelle, a pu s'appliquer à la taille de la lame ou à l'aménagement de la troncature.

La troisième est sur un fragment distal de lame outrepassée à deux nervures (fig.48, Ax CxA 99 14). La matière première provient du même gisement régional que celle de la troncature précédente. La retouche a été faite sur les deux bords, directe, abrupte et partielle, ainsi que sur l'extrémité distale, en oblique. Elle été légèrement chauffée et elle est altérée par une double patine : celle de type 5, qui est probablement liée à la proximité de granites altérés, et celle de type 1 qui se développe sur des pièces longtemps restées à l'air libre.

Les denticulés ne sont représentés que par un seul exemplaire. Il s'agit d'un éclat complet, à talon facetté débité au percuteur dur, taillé dans une matière première de proximité. Il porte sur un bord une retouche écailleuse qui forme une sorte de denticulé peu marqué. Ses dimensions sont moyennes, avec cependant une forte épaisseur (31x22x11). Il porte une patine de type 3b qui apparaît dans les sédiments argileux riches en fer. Il s'agit d'un élément atypique.

Les grattoirs sont assez nombreux puisqu'on en dénombre neuf (fig.49). La moitié des matières premières est d'origine lointaine, essentiellement de la région de Meusnes, mais aussi du sud-ouest. L'autre moitié est locale, voire régionale. Plusieurs types de grattoirs sont représentés : en bout de fragment de lame (3 éléments), en bout de lame complète (1 élément), sur fragment d'éclat (2 éléments), sur éclat complet (1 élément), double sur lame (1 élément) et enfin caréné nucléiforme sur éclat (1 élément). Parmi ceux qui ont été façonnés en bout de lame, l'un est à la limite de la troncature (front rectiligne oblique, retouche courte, 80 061 2). Un autre présente un front irrégulier plus ou moins concave et un troisième est en bout de grosse lame qui porte des négatifs laminaires antérieurs sur sa face supérieure et qui évoque un élément de réaménagement de nucléus. Parmi les trois grattoirs sur éclat, deux sont plutôt atypiques. L'un d'eux porte une sorte de "museau" latéral dégagé par des encoches, tandis que le second présente un front épais plus ou moins rectiligne. L'ensemble de ces outils est de taille petite à moyenne, leur longueur se situant entre 16 et 42 mm, leur largeur entre 19 et 32 mm et leur épaisseur entre 4 et 12 mm. Les deux dernières pièces sont plus particulières. La première est un grattoir double sur lame à une nervure (fig.49, 80 060). Sa taille (58x17x9 mm) est plus importante que celle des autres puisque la lame est complète. Sa particularité réside en une retouche qui s'étend sur ses deux bords et qui est typique de la période aurignacienne. La seconde est un grattoir caréné nucléiforme sur éclat qui présente un résidu sous-cortical résiduel sur sa face supérieure (fig.49, 80 057). Sa taille est moyenne puisqu'elle est de 33x19x19 mm. Ce type de grattoir est lui aussi attribuable à l'Aurignacien. Cet ensemble est donc intéressant d'une part par la variété des types de grattoirs rencontrés, d'autre part par la présence de deux éléments attribuables chronologiquement.

Trois racloirs et une raclette font partie de cet ensemble. Leurs matières premières sont pour moitié régionales, pour moitié importées soit d'Aquitaine, soit de Charente. Deux des pièces se distinguent par leurs supports qui sont des éclats de réaménagement de nucléus portant des négatifs de lames axiaux sur leur face supérieure (80 054 3 et 80 054 21). Dans les deux cas, le talon est lisse et elles ont été débitées au percuteur dur. Une patine de type 1 leur confère un aspect laiteux. Le premier outil a été aménagé en racloir sur ses deux bords ainsi que sur sa cassure distale, tandis que le second ressemble plutôt à une raclette, avec une retouche distale directe et inverse sur un seul bord. Parmi les deux autres pièces se trouve un racloir double, sur fragment distal de gros éclat, qui porte une retouche scalariforme irrégulière sur deux de ses bords (80 082 12). Le dernier outil est un éclat à talon lisse débité au percuteur tendre, appointé latéralement, et portant une retouche scalariforme distale, latérale et proximale. Il peut être considéré comme un racloir, ou alors comme une pointe en cours de fabrication (fig.49, 80 079).

Deux éléments sont classés parmi l'outillage divers. Le premier est un tout petit fragment indéchiffrable mais qui semble néanmoins porter un peu de retouche sur un bord. Sa matière première est exogène, elle provient de la région de Meusnes. Le second, d'origine locale, est un fragment proximal d'éclat qui porte un début de retouche couvrante bifaciale sur ses deux bords. Peut-être s'agit-il d'une préforme d'objet bifacial (fig.49).

#### Conclusions (fig.50)

Si l'on prend en compte les 99 individus de ce corpus, on constate la présence de cinq grands groupes d'origine des matières premières. Parmi les provenances locales ou de proximité, on distingue deux gisements de la région de Montbrison. Le premier (799) est le mieux représenté avec 19 occurrences, tandis que le second (743) est beaucoup plus rare puisqu'il n'en possède que deux. La prédilection pour ce premier gisement, alors que tous deux sont

très proches géographiquement et que la matière première y est abondante et se présente sous la forme de galets, reste pour l'instant inexplicé.

Parmi les origines géographiques considérées comme régionales, on distingue le régional nord du régional ouest, lequel n'est pas représenté dans ce corpus. Parmi le régional nord, qui rassemble huit gisements, six sont représentés. Le plus abondant est celui de la région de Charroire (703) qui comptabilise 15 éléments. Viennent ensuite les gisements du nord-est roannais (715 et 716) avec respectivement 11 et 2 occurrences. Ils se situent entre 50 et 100 km de la Croix d'Ailleux. Les trois derniers gisements sont très faiblement représentés puisqu'ils comptabilisent, pour celui de Mably (718) deux occurrences, et pour ceux de Mellecey (261) et du Mâconnais (132) une seule occurrence chacun.

Les importations lointaines de matières premières peuvent se faire depuis le nord, depuis le sud-ouest et depuis le sud-est. Celles du nord proviennent presque toutes du seul gisement de Meusnes (139) (9 éléments), qui se situe à quelques 350 km d'Ailleux. Une autre occurrence se rattache au site de Muidres (701). Les importations depuis le sud-ouest sont représentées par le gisement 516 qui se situe sans doute en Aquitaine et qui totalise 7 occurrences. Enfin, les importations depuis le sud-est sont au nombre de deux et proviennent du Mont Ventoux (129). Il s'agit d'un des types de "silex blonds méridionaux" dont le gisement se trouve à plus de 300 km du Forez.

Au total, 71 matières premières sur 99 ont pu être identifiées. Les 28 restantes étaient soit inconnues, soit inidentifiables, les fragments étant soit trop petits, soit trop brûlés ou patinés. Les provenances de proximité représentent 29.5% des matières reconnues, les provenances régionales 45 % et les matériaux exogènes 25.5 %. Il est très intéressant de remarquer que l'emploi de silex allochtones est presque aussi courant que celui de matériaux locaux. Il se dessine à travers ces résultats une zone d'approvisionnement essentiellement septentrionale.

Les traces de feu représentent 21.2 % du total du mobilier, soit 12.12 % de pièces légèrement chauffées et 9.1 % de pièces fortement brûlées. Sept pièces sur les douze ayant été légèrement chauffées sont des outils. Deux autres éléments sont une lame brute et un nucléus à lamelle. Il est fort probable qu'ils aient tous été volontairement portés au feu car ce sont des pièces qui nécessitent une taille minutieuse. Il n'en est pas de même pour les trois autres éléments. L'un, un fragment de bloc, peut avoir été chauffé volontairement, car les matières premières peuvent être portées au feu soit brutes, soit déjà taillées (Inizan *et al.* 1995, 24-25), mais le caractère plutôt informe de la pièce ne permet aucune interprétation valable. La seconde est un nucléus à éclats, or, rares sont les éclats ayant été chauffés puisqu'ils sont très majoritairement taillés au percuteur dur. Ce nucleus semble donc avoir brûlé accidentellement. La dernière pièce est un débris.

Les grandes distances qui ont été parcourues pour ramener certaines matières premières rencontrées sur le site amènent à se questionner quant au type d'approvisionnement de ce dernier. La présence de blocs et d'éclats de blocs d'origine régionale ou lointaine, d'éléments corticaux abondants (16% du total), d'éclats de décorticage et de réaménagement de nucléus, de nucléus débités à différents stades, de produits bruts de débitages et enfin d'outils finis permet de classer ce site parmi la catégorie A définie par Inizan *et alii* (Inizan *et al.* 1995, 27-28). Cela signifie que la matière première a été apportée au campement sous sa forme brute ou très peu modifiée (simplement testée, comme deux des blocs). Elle a ensuite été travaillée sur le site même puisque tous les éléments de la chaîne opératoire de la taille s'y rencontrent. Cette stratégie est relativement étonnante lorsque l'on considère les grandes distances devant être parcourues pour l'importation des matières régionales ou lointaines. Elle impose une réflexion sur le type d'acheminement (exceptionnel ou régulier, individuel

ou de masse...), sur les possibilités de transport et sur les facilités de déplacement des groupes humains... L'axe d'approvisionnement nord-sud qui se dessine s'explique en partie par la géographie puisqu'il suit le cours de la Loire et le tracé de la plaine du Forez. Il est beaucoup plus praticable que l'axe ouest-est qui implique la traversée du Massif Central. En revanche, l'axe sud-nord, qui peut se suivre aisément en remontant le cours du Rhône, n'est que peu emprunté.

#### 3.1.4.3 : Ailleux, *Fontavin-la Govine*

Le débitage

Les nucléus sont assez nombreux puisqu'ils représentent 12.7 % du corpus, avec neuf pièces (fig.51). Les matières premières sont surtout Montbrisonnaises. Les autres éléments sont régionaux, avec, pour le nord, une pièce venant de Charroire et une autre de Mailly-Iguerande, et pour l'ouest, un élément de Montaigut-le-Blanc (MP 711) et un autre de Saint-Germain-Lembron (MP 713). L'origine du neuvième artefact est inconnue.

Deux nucléus sont épuisés, les deux ayant servi à débiter des lamelles. Leurs dimensions sont très réduites puisqu'elles sont en moyenne de 24 x 24 x 22 mm. Quatre autres éléments ne sont que des fragments de nucléus dont la moyenne des dimensions est de 30.8 x 24.5 x 18.5 mm. Les trois dernières pièces sont des nucléus complets de petite taille mais pas épuisés. Les raisons de leur abandon sont inconnues puisqu'aucun ne présente de défaut qui aurait pu empêcher la poursuite de leur exploitation. Leur petite taille (en moyenne 35 x 22 x 23) indique cependant qu'ils ne sont pas loin de l'épuisement.

Le débitage est essentiellement lamellaire avec 4 nucléus ayant été utilisés pour tirer des lamelles. Deux autres ont servi au débitage de lames, un seul pour des éclats. Les deux derniers sont indéchiffrables, il ne s'agit que de petits fragments.

Les plans de frappe sont variés, ils peuvent être simples, doubles, triples ou multiples. Lorsqu'ils sont uniques, ils sont lisses et plats dans un cas, obliques dans le second. Ce dernier porte des reprises totales. Les doubles plans de frappe se rencontrent sur trois exemplaires : ils sont soit lisses et plats et inclinés inverses, soit plats et perpendiculaires. La plupart porte des reprises, souvent longues ou totales. Les triples plans ne se rencontrent que sur un élément, encore ne s'agit-il que d'un fragment de nucléus et le nombre total de plans qu'il possédait de son entier est inconnu. Ils sont plats et perpendiculaires les uns aux autres et portent de longues reprises. Enfin, le dernier élément identifié porte de multiples plans de frappe centripètes.

Les tables de débitage sont nombreuses, essentiellement plates, mais aussi semi-tournantes (un exemplaire) ou encore larges ou étroites avec des rebroussés. Trois éléments ont des dos tout ou partiellement corticaux. Enfin, une pièce se distingue par sa crête dorsale à un pan associée à une crête inférieure à deux pans.

Aucune entame n'a été repérée. Par contre, un éclat de réaménagement de nucléus a été identifié (80 048 2). Il s'agit d'un éclat allongé, cassé dans sa partie disto-latérale, à talon linéaire, débité au percuteur dur. Il porte des négatifs de lamelles sur sa face supérieure, qui ont été débitées dans le sens opposé ou perpendiculairement à son axe. Ses dimensions sont de 36 x 18 x 4 mm. Sa matière première est régionale et il a subi une forte altération par le feu.

Il y a 18 éclats bruts, dont 61% de fragmentaires (fig.52). Les matières premières sont très homogènes, avec 8 éléments issus d'affleurements proches du site (MP 799), 8 autres

rattachés au gisement du nord-est roannais (MP 715), un seul provenant de Charroire (MP 703) et le dernier étant de provenance indéterminée. Les dimensions moyennes des éclats complets (7 individus) sont de 23.4 x 19.2 x 4.7 mm. Ce sont donc de petites pièces allongées et peu épaisses. Les talons sont tous lisses à l'exception d'un élément linéaire. Le débitage a presque exclusivement été fait au percuteur dur (six cas sur huit). Enfin, 5 éclats sur 18 ont connu une très forte action du feu vraisemblablement accidentelle car sa violence ne peut correspondre à une technique de travail ayant pour but de faciliter le débitage du nucléus.

Il n'y a qu'une seule lamelle brute. Il s'agit d'un fragment mésial à deux nervures, très court (10 x 12 x 3). Sa matière première vient du nord-est roannais. Elle n'a pas subi l'action du feu mais porte en revanche une légère patine de type 3.

On compte cinq lames brutes dont aucune n'est complète (fig.52). La matière première de deux d'entre elles n'est pas connue. En ce qui concerne les autres, deux sont d'origine régionale nord (nord-est roannais, Mailly-Iguerande) et la dernière vient d'Ambert (MP 798). Leur longueur moyenne ne peut pas être déterminée puisqu'il ne s'agit que de fragments. En revanche, leur largeur se situe aux environs de 16 mm et leur épaisseur, assez importante, a près de 6 mm. Les talons ne sont présents que dans deux cas. Ils sont lisses et ont été taillés au percuteur dur. Les nervures sont généralement irrégulières et au nombre de deux. Trois pièces sont partiellement corticales sur un bord, tandis que deux autres portent des traces de concassage ou de la retouche marginale. Deux d'entre elles ont subi une violente action du feu, trois ont reçu une patine de type 3 et une autre une patine de type 1. Enfin, un seul élément porte des traces d'usure légère.

#### L'outillage

Il y a 12 éclats retouchés, soit 17 % du total des artefacts (fig.52 et 53). Parmi eux seuls 4 sont complets. Les matières premières sont essentiellement locales et régionales, avec 4 éléments provenant de Montbrison et 7 du nord-est roannais. En revanche, la dernière pièce est importée depuis la région de Meusnes, c'est la première importation lointaine de matériau que l'on rencontre au sein du mobilier de ce site. La taille moyenne des pièces complètes est assez réduite puisqu'elle est de 28 x 22.5 x 5 mm. Il s'agit d'éclats majoritairement petits et courts, peu épais. Les talons - 5 sont présents - peuvent être lisses, linéaires, dièdres ou facettés. La percussion est directe dans trois des cas, indirecte dans les deux autres. Trois éléments portent de traces de feu, mais trop violentes pour être le résultat d'un chauffage volontaire du bloc. Beaucoup d'éclats portent une patine légère de type 3, quelques uns une patine de type 1. Une légère trace d'usure peut apparaître sur de rares pièces. La retouche est essentiellement directe, partielle, courte et sur un seul bord. Deux pièces portent des encoches retouchées, une autre un front de grattoir incomplet.

	position	répartition	étendue	localisation	délinéat.	incliné.	morpho.
80 048. 4	directe	partielle	courte	1 bord			
80 048. 14	directe	partielle	courte	1 bord			
80 072. 1	directe	partielle	courte	2 bords		abrupte	
80 072. 12	directe	partielle	courte	1 bord		abrupte	
80 072. 13	inverse	partielle	courte	2 bords			
80 072.15	directe	totale	courte	2 bords		abrupte	
80 072. 18	dir./inv.	discontinue	courte/long.	1 bord		rasante	sub parallèle
80 073. 1	inverse	discontinue	courte	2 bords	encoche		
80 073. 2	dir./inv.	partielle	courte	1 bord			
80 073. 3	directe		courte	1 bord	encoche		
80 073. 11	dir./inv.	discontinue	courte/long.	2 bords	front ?	abrupte	écailleuse

80 073. 12	directe	totale	courte	2 bords		abrupte	
------------	---------	--------	--------	---------	--	---------	--

**Tableau récapitulatif des retouches sur les éclats du groupe 4**

On trouve sept lames retouchées, soit 9.8 % des artefacts (fig.53). Aucune n'est complète. Contrairement à ce qui est apparu jusqu'à présent au sein de ce groupe, ce sont les éléments importés depuis le nord qui sont les plus abondants parmi les lames retouchées, avec trois pièces provenant de Meusnes. Les importations locales sont au nombre de deux et il en est de même pour les importations régionales septentrionales. La longueur moyenne de ces outils ne peut être définie puisqu'il ne s'agit que de fragments. Leur largeur est d'environ 15 mm pour une épaisseur de 5.7 mm. Il s'agit de pièces épaisses et d'assez grande taille. Les nervures sont essentiellement au nombre de deux, une seule lame n'en porte qu'une tandis qu'une autre se singularise par une crête à un pan. Les talons connus sont lisses, punctiformes ou linéaires. Elles ont toutes été taillées au percuteur tendre. Trois pièces ont connu l'action du feu, dont deux modérément. Les patines sont peu abondantes, soit de type 1, soit de type 5. Aucune trace d'usure n'a été décelée. Les retouches sont essentiellement directes, souvent courtes, et presque uniquement sur les deux bords.

	position	répartition	étendue	localisat.	délinéat.	incliné.	morpho.
80 072. 7	dir./inv.	totale	courte/long.	2 bords		rasante	Sub parallèle
80 072. 9	directe	discontinue	longue	2 bords			
80 072. 10	directe	totale	courte	2 bords		abrupte	
80 073. 4	dir./inv.	totale	longue	2 bords		couvrante	
80 073. 6	directe	discontinue	courte	1 bord		rasante	écailleuse
Ax FG 98 05	inverse	partielle	courte	1 bord	concave	abrupte	parallèle
Ax FG 98 06	directe	partielle	courte	2 bords		abrupte	

**Tableau récapitulatif des retouches sur les lames du groupe 4**

Il n'y a qu'un burin (fig.53, 80 072 3), encore est-il incertain. Il s'agit d'une lame cassée dans sa partie distale, à deux nervures et dentelée sur un bord. Elle semble porter sur son bord gauche le négatif d'une chute de burin latérale. Ses dimensions sont moyennes, mais son épaisseur est importante puisqu'elle est de 8 mm. La matière première employée provient de Montbrison.

Les troncatures sont au nombre de trois dont une n'est qu'une lame tronquée puisqu'elle ne porte pas de retouche (fig.53, 80 072 17). La matière première de cette dernière est locale et elle porte une patine de type 5. Il s'agit d'une lame à deux nervures, à talon linéaire, débitée au percuteur tendre. Elle porte un peu de retouche directe sur la partie proximale de son bord droit, mais la cassure distale et le bord gauche ne sont pas retouchés. La seconde pièce est un fragment distal de lame à deux nervures (fig.53, 80 072 8). Elle est retouchée sur les deux bords, retouche directe et inverse, plate et abrupte. La troncature est formée par une très fine retouche marginale à une de ses extrémités. La matière première est locale. Ses dimensions sont assez importantes (40 x 18 x 4 mm). La troisième est une double troncature bien marquée et bien retouchée (fig.53, 80 072 19). Elle est sur fragment mésial de lame à une nervure. Elle porte une retouche plate inverse sur les bords ainsi qu'une retouche directe, totale et abrupte sur la cassure et sur le bord gauche. Elle a été taillée dans un matériau d'importation qui vient de la région de Meusnes. Ses dimensions sont de 27 x 18 x 6 mm.

On dénombre trois encoches qui sont toutes portées par des fragments de lames (fig.54). Les matières premières sont montbrisonnaises ou roannaises. Les lames sont toutes à deux nervures. Les encoches sont retouchées, une seule n'est pas accompagnée de retouches

supplémentaires sur les bords de l'outil. Une pièce porte une patine de type 3 tandis qu'une autre a été abîmée par le feu.

Il y a quatre grattoirs, soit 5.6 % du total des artefacts. Une des matières premières est locale tandis que les autres viennent du nord-est roannais. Si l'un d'entre eux a été aménagé sur un fragment de lame, les autres sont tous sur des éclats complets. Deux pièces ont subi une très forte action du feu. Si un élément porte une patine classique de type 3, le grattoir en bout de lame est plus étonnant puisqu'il est altéré par une combinaison de patines 1 (pièces longtemps restées à l'air libre) et de type 2 (milieux aqueux riches en matières organiques). Cette dernière est rare sur les flancs des monts du Forez et peut éventuellement indiquer un objet déplacé. La lame sur laquelle il se développe porte deux nervures et de la retouche (directe ou inverse) sur les deux bords (fig.54, 80 072 14). Les éclats sur lesquels ont été taillés deux autres des grattoirs sont courts, leurs dimensions se situant entre 20 et 23 mm pour la longueur, 19 et 23 mm pour la largeur et 8 mm pour l'épaisseur. L'un d'eux a un talon lisse débité au percuteur dur, l'autre un talon linéaire, peut-être obtenu par taille indirecte. Il porte aussi une encoche retouchée (fig.54, 80 073 10).

La dernière pièce est plus particulière puisqu'il s'agit d'un éclat complet épais (35 x 27 x 18 mm), à talon cortical débité au percuteur dur et où le front de grattoir est très épais, ce qui le fait ressembler à un nucléus à lamelles. Elle n'est pas sans rappeler les grattoirs carénés aurignaciens (80 073 8).

Il n'y a qu'un seul racloir (fig.54). Il s'agit d'un racloir double sur grand éclat complet, au talon lisse débité au percuteur tendre. La retouche est écailleuse, directe et continue sur un bord, directe et inverse sur le bord opposé, déterminant ainsi un second front de racloir. La matière première est régionale (Charroire), la pièce a connu une légère usure et elle porte une patine de type 3. Ses dimensions sont importantes, avec une longueur de 60 mm, une largeur de 27 mm. et une épaisseur de 12 mm.

La pointe qui se trouve dans ce corpus a été façonnée dans une matière première qui provient de la région au nord des monts du Forez (Charroire). Sa morphologie est particulière puisqu'il s'agit d'un éclat complet qui ne porte pas de retouche et qui ressemble à un outil typique issu de la technique Levallois (fig.54). Cette méthode consiste à préparer le nucléus de manière à créer la pointe avant de la détacher, ce qui évite ensuite d'avoir à la retravailler par retouches. Du fait de cette préparation, ces pointes sont débitées suivant la direction d'une nervure rectiligne et sont de forme triangulaire (Inizan *et al.* 1995, 63-70). Bien que notre exemplaire, dont le talon est cortical, se rapproche beaucoup de ces pointes Levallois, il peut aussi être un simple éclat de réaménagement.

#### Conclusions (fig.50)

On distingue 4 grands courants dans l'approvisionnement en matières premières de ce site. Le premier est proche et exclusivement représenté par les galets de quartz cristallisés de la région de Montbrison (gisement 799) qui comptabilise 23 occurrences. Le second est régional nord et comprend 5 gisements qui se situent dans la région roannaise et au nord du Forez. Le mieux représenté est un de ceux du nord-est roannais (715), avec 18 éléments. Viennent ensuite la région de Charroire (703) et ses 7 éléments, le second gîte du nord-est roannais (716) qui est généralement moins bien représenté que le premier et qui ne comptabilise que 4 occurrences, celui de Mailly-Iguerande (720), généralement rare, avec 2 pièces, et enfin celui de la région de Mellecey (261) avec un seul élément.

Le troisième courant est aussi régional, mais en direction de l'ouest. Cette destination n'était pas ou peu représentée parmi les matières premières du mobilier d'Ailleux, provenance

indéterminée et d'Ailleux, la Croix d'Ailleux 3. Elle ne concerne cependant que 3 éléments venant de 3 gîtes différents. Le premier est celui de Montaignut-le-Blanc (711), le second de Saint-Germain-Lembron (713) et le troisième d'Ambert (798). Ces matériaux ont été retrouvés soit sous la forme de nucléus épuisés à lamelles ou à éclats, soit sous celle d'une lame brute.

Les importations lointaines se font uniquement depuis le nord et seul le gisement de Meusnes (139) est représenté. Si elles ne sont qu'au nombre de 4, elles possèdent la particularité d'avoir toutes été trouvées sous la forme de lames retouchées. Peut-être s'agit-il de pièces tirées d'un même nucléus dont le résidu n'a pas refait surface.

Les matières premières restantes n'ont pour la plupart pas été identifiées (7 éléments). Au total, ce mobilier est très homogène quant aux matières premières employées. Les provenances locales représentent 32.4 % des matériaux reconnus, les provenances régionales depuis le nord 45 %, depuis l'ouest 4.2 % et les importations du nord 5.6 %.

Les pièces brûlées représentent 35.2% du total des artefacts. Elles se divisent en deux groupes selon le degré d'altération qu'elles ont subi. Si le premier peut correspondre à une chauffe volontaire destinée à faciliter la taille de la matière première, le second semble trop violent pour être voulu et résulterait plutôt d'un accident, qu'il soit préhistorique ou plus récent. Les pièces se rapportant à ce second type sont au nombre de 19. Elles renvoient à toutes les étapes de la chaîne opératoire, depuis les nucléus jusqu'aux outils. En revanche, parmi les 6 pièces n'ayant connu qu'une légère chauffe, on trouve deux nucléus, un éclat retouché, une troncature, une lame retouchée et une lame à encoche. Il s'agit donc essentiellement d'outils à la taille délicate, ou de nucléus, mais jamais de pièces brutes ou d'éclats simples moins délicats à obtenir.

Parmi les cinq types de patines reconnus dans les monts du Forez, quatre se rencontrent sur un grand nombre de pièces de ce corpus puisque 56.3 % des artefacts en portent une.

La patine 1 regroupe à elle seule 11 éléments qui sont aussi bien des fragments d'éclats que des débris ou des outils. La patine 2 est très rare dans les monts du Forez. Un seul élément de ce groupe est concerné, il s'agit d'un grattoir qui porte aussi une patine de type 1. Peut-être s'agit-il d'une pièce déplacée.

La patine 3 est la mieux représentée, avec 19 pièces. Elle correspond à des sédiments argileux riches en fer que l'on peut rencontrer sur l'étage collinéen des monts du Forez et qui se caractérise par des cuvettes où s'accumule le sédiment drainé par les eaux de ruissellement. Toutes les matières premières ne semblent pas être concernées, la plus sensible étant celle d'un des gîtes du nord-est roannais (715). On la rencontre aussi sur des silex locaux (799), sur ceux de la région de Charroire (703) ou sur un élément du second affleurement roannais (716).

La patine 5 concerne 9 individus et quatre types de matières premières, approximativement les mêmes que pour la patine 3 avec en plus un élément d'importation (139). Il est difficile de comprendre pourquoi tous les éléments de ce site ne sont pas marqués par les patines de type 3 et 5 qui devraient logiquement concerner toutes les pièces, du moins celles dont la matière première semble particulièrement sensible à telle ou telle patine.

Parmi les deux types définis par J. Affolter, le premier est peu représenté puisqu'il ne concerne que 7 éléments. Il est chaque fois associé à une patine et touche toutes les catégories de matières premières et de types d'artefacts. Il nous indique par sa rareté que près de 90 % des éléments n'ont subi que peu de remaniement de terrain, ce qui va à l'encontre de ce qui semblait transparaître avec l'étude des patines de type 1, à savoir un gisement peu profond mais abondamment remanié. Quant à la pièce concernée par une usure de type 2, qui

implique une intervention aqueuse, elle ne doit être considérée que comme une exception, au même titre que celle qui porte une patine de type 2.

La stratégie d'approvisionnement de ce site semble s'inscrire dans la catégorie C définie par Inizan *et alii* (1995, 27-28). En effet, les blocs bruts, les préformes, les nucléus épannelés ou mis en forme et les éclats d'épannelage et de mise en forme sont inexistantes. De plus, aucune entame et aucune pièce de décorticage n'ont été repérées, et un seul éclat de réaménagement a été identifié. Les pièces corticales portant moins de 50 % de cortex ne sont de surcroît que 15.5 %. Géographiquement, la provenance des matières premières est assez homogène, avec 4 grands centres d'approvisionnement : le premier, proche du site, comprend un affleurement montbrisonnais. Le second et le troisième remontent le cours de la Loire et s'inscrivent dans un axe nord-sud avec des gîtes régionaux mais aussi un gisement éloigné de plus de 350 km. Le dernier est plus exceptionnel puisqu'il suit un axe ouest-est qui implique la traversée des monts du Forez voire du Massif Central.

#### 3.1.4.4 : Les autres sites de la collection Vincent Durand

##### Les sites non localisés

Un certain nombre de sites, n'ayant souvent livré que très peu de matériel, sont représentés dans la collection Durand. Malheureusement, certains d'entre eux ne sont localisés que par le nom du lieu-dit où ils ont été découverts, et ce dernier a parfois disparu non seulement du cadastre actuel, mais aussi de la mémoire des hommes. L'étude du cadastre napoléonien, ainsi que les archives de Vincent Durand conservées au Musée de la Diana, ont cependant permis de localiser certains noms, mais d'autres restent oubliés. Parmi ceux-ci on compte le la *Croix de Salon*, 1 élément (fig.55), la *Vit*, 1 élément (fig.56), la *combe Margaronne*, 2 éléments et *Chez Latrude*, 5 éléments. Ces découvertes sont toutefois intéressantes si on les replace dans le contexte de l'étude générale de la commune d'Ailleux. Ainsi, on remarque que les matières premières de ces neuf éléments proviennent essentiellement de la région de Roanne ou de Charroire, comme la quasi majorité du mobilier des sites d'Ailleux, la *Croix d'Ailleux* et la *Govine*. Du point de vue chronologique, ces éléments sont peu parlant même si on y trouve une éventuelle préforme de biface et une non moins incertaine préforme de lame de hache en silex. En revanche, un galet de pierre verte façonnée en lame de hache polie, large, plate, très fine et bien polie, provenant de *Chez Latrude*, semble plutôt appartenir au Néolithique (fig.56). Les quelques éléments se trouvant par ailleurs dans cet ensemble (grattoir sur éclat, éclats retouchés, lames brutes ou retouchées, denticulé) ne sont pas - en dehors de tout contexte stratigraphique - des marqueurs chronologiques fiables.

##### Les sites localisés

*Fontavin*, qui a livré 9 éléments, figure toujours sur la carte IGN actuelle. Ce vaste lieu-dit regroupe plusieurs lieux de découverte, notamment celui de la *Govine* (dont le matériel a été présenté précédemment), mais aussi ceux de *l'Inversin* et d'un troisième qui ne porte pas de nom. C'est le mobilier de des deux derniers gisements qui sera présenté ici.

Ce petit ensemble ne possède qu'un seul nucléus dont la matière première a été extraite du gisement de Charroire. Il est discoïde et on en a tiré des éclats. Il est entièrement décortiqué.

Il est plutôt étonnant de trouver dans un si faible échantillon une pièce technique, catégorie rare dans les ensembles étudiés jusqu'ici pour la commune d'Ailleux. Pourtant, un fragment de tablette d'avivage en matériau allochtone (Aquitaine ?) se rattache à cet ensemble.

Les déchets de taille sont représentés par un fragment d'éclat en silex local, au talon linéaire et débité au percuteur tendre, ainsi que par un éclat complet en silex du nord-est roannais, au talon partiellement cortical, et qui porte sur un côté trois encoches récentes.

L'outillage est illustré par deux éclats retouchés provenant soit de Charroire soit du nord-est roannais. Le seul talon présent est lisse. L'un porte une retouche abrupte sur sa partie distale, l'autre est extrêmement détérioré par le feu mais semble avoir lui aussi porté une retouche distale. Tous deux sont de petite taille.

Une lame retouchée, dont la matière première a été tirée du gisement de Meusnes, entre dans cette catégorie. Il s'agit d'un fragment mésial qui porte une fine retouche indirecte sur ses deux bords (fig.57).

Le dernier outil est un denticulé sur gros éclat. Son talon est cortical, il semble avoir été débité au percuteur tendre. Il porte sur un bord deux encoches juxtaposées bien marquées et une troisième moins visible. Sa matière première vient de Mellecey.

Enfin, un débris complètement brûlé et indéchiffrable complète ce petit ensemble.

La provenance des matières premières rencontrées ici n'apporte aucun renseignement nouveau quant aux importations de silex dans le Forez durant la préhistoire. De même, les altérations sont classiques ou inexistantes, aucune usure n'ayant été reconnue, et les patines, apparaissant sur trois artefacts, sont de types connus pour la région (3 et 5). Il est impossible de parler de stratégie d'acquisition de la matière première pour un ensemble aussi réduit. Géographiquement, le gisement de *l'Inversin* est séparé de celui de la *Govine* par une bonne centaine de mètres. Peut-être faut-il voir en ces deux sites différentes phases d'occupation du secteur. A moins qu'il ne s'agisse que d'un seul et même site dont une partie du matériel aurait été déplacée soit par le ruissellement, soit par une action humaine plus ou moins récente.

Les *Saignes de Royet*, où ont été trouvés 17 éléments (fig.57), reste de localisation incertaine. En effet, Vincent Durand signale bien des "*Saignes*" sur sa carte qui illustre "la partie de l'Estra de Solore à Bussy", mais il ne précise pas s'il s'agit des "*Saignes de Royet*" où sont signalées les découvertes lithiques. Si c'est le cas, ce site est à placer entre Panissière et le *Crozet*.

Les nucléus sont absents de cet ensemble mais on y trouve six déchets de taille, parmi lesquels un seul est complet. Les matières premières sont presque exclusivement locales avec, notamment, deux éléments se rattachant au gîte secondaire montbrisonnais. Les talons ne subsistent que sur deux exemplaires débités au percuteur dur. Ils sont lisses ou dièdres.

Les productions lamellaires et laminaires se résument à un petit fragment distal de lamelle à deux nervures et à un fragment mésial de lame à deux nervures. La matière de l'une provient du gisement principal de Montbrison tandis que celle de la seconde a été importée depuis Meusnes.

On trouve trois éclats retouchés venant de Montbrison ou d'Aquitaine. La seule pièce complète présente un talon lisse et a été débitée au percuteur dur. La retouche qui se trouve sur ces éclats peut être abrupte ou écailleuse, directe ou inverse. La pièce complète est partiellement corticale et porte sur sa face supérieure des négatifs d'éclats antérieurs. Les autres outils sont un denticulé sur éclat au talon dièdre et débité au percuteur dur dans un matériau régional, une troncature sur éclat provenant de Montbrison et portant des négatifs d'éclats axiaux sur sa face supérieure, un grattoir à museau sur éclat d'origine régionale, un racloir sur éclat à retouche écailleuse et un petit éclat triangulaire portant une retouche abrupte sur tous ses bords et qui ressemble à une pointe triangulaire. Enfin, on signale dans ce groupe une très petite lame de hache en pierre verte (Masson 1977), mais qui n'a pas été retrouvée dans les réserves du Musée.

Un dernier élément appartient à ce mobilier. Il s'agit d'un petit fragment de cristal de roche, provenant peut-être du Morvan. Il se présente comme un petit gravier poli, transparent, triangulaire, avec la face inférieure plane.

L'origine des matières premières que l'on rencontre aux *Saignes de Royet* est à 59% locale. Les importations régionales depuis le nord sont plus rares que dans les autres ensembles étudiés précédemment, puisqu'elles ne représentent que 17.6%. Enfin, les matériaux exogènes au site sont rares (11.7%), qu'ils viennent du nord ou de l'ouest.

En ce qui concerne les altérations du matériau, une seule pièce présente une légère usure tandis que trois types de patines sont visibles : le type 1, le type 3 et le type 5. Peu de pièces ont subi l'action du feu, qu'elle soit légère ou forte, et elle semble être toujours accidentelle.

Technologiquement, cet ensemble se distingue par un outillage uniquement sur éclat.

Il est délicat de parler de stratégie d'acquisition de la matière première compte tenu du faible nombre d'éléments rassemblés ici. Pourtant, l'absence de blocs bruts et plus encore de nucléus et de pièces techniques est exceptionnelle et étonnante, surtout si l'on considère que la majorité des matières premières est d'origine locale. La présence seule de déchets de taille, de produits bruts de débitage et d'outils finis permet de classer cet ensemble parmi la catégorie C définie par Inizan *et alii* où "seuls les produits de débitage bruts et/ou les préformes de pièces bifaciales sont apportés au campement" (Inizan *et al.* 1995, 27-28). Ce type d'approvisionnement diffère considérablement de ceux déterminés jusqu'à présent sur les sites d'Ailleux. Faut-il y voir une différence chronologique ou une différence quant au type d'occupation humaine ? Compte tenu de la proximité entre tous ces gisements et de la densité d'occupation préhistorique du plateau d'Ailleux, c'est vraisemblablement une explication d'ordre chronologique qu'il faut chercher dans ces variations. Deux artefacts permettent de dater cet ensemble du Néolithique (pointe et lame de hache). C'est d'ailleurs à cette période que le rattachent J.-P. Grand et ses collègues, proposant plus précisément une affiliation au Néolithique moyen (Grand *et al.* 1983, 15-25).

Au *Crozet*, lieu-dit parfaitement connu et mentionné sur la carte IGN, 7 éléments sont répertoriés (fig.57 et 58). Il n'y a qu'un nucléus, de très petite taille, qui porte de petits enlèvements anarchiques. Sa particularité réside dans le fait que sa matière première n'est pas siliceuse mais quartzique. Il s'agit d'un quartz filonien qui ressemble à ce qu'A. Masson a appelé silice hydrothermale (Masson 1981, 84). Il s'agit de son type 12 qui vient de Saint-Pierre-Eynac (63). Les déchets de taille se résument à un éclat complet dont la matière première vient du gîte de Charroire. Les productions laminaires se résument à deux fragments de lames dont l'une porte la trace d'une crête partielle à un pan. Les matériaux sont locaux ou importés depuis l'ouest. Les racloirs sont au nombre de deux. Leur matériau est soit d'origine régionale nord, soit importé depuis l'ouest. Tous deux sont de grande taille et sur éclat. Ils ont été débités au percuteur dur et leur talon peut être facetté ou lisse. Ils portent de la retouche écailleuse qui forme un racloir distal ou latéral. Enfin, une lame de hache non polie en pierre verte complète cet inventaire. Elle porte des enlèvements sur son tranchant qui semblent liés à l'utilisation de l'objet.

Il serait peut-être judicieux de rapprocher ces éléments de ceux qui ont été trouvés à *Beaupey* (3 éléments dont un fragment de lame, un éclat et un éclat retouché) car les deux lieux-dits sont attenants (fig.55).

Le *Grand Essart* (14 éléments) ne se trouve pas sur la commune d'Ailleux. En revanche, Durand signale un lieu-dit portant ce nom sur le territoire de Cezay dans sa carte manuscrite réalisée d'après le cadastre napoléonien et qui illustre la "zone traversée par la voie d'Aquitaine sur le territoire de la commune de Cezay" (conservée dans les archives du Musée de la Diana). Ce lieu-dit est à mi-chemin entre *l'Etang* et *Morand* qui figurent tous deux sur la carte IGN n°2831 ouest. Cet ensemble compte trois nucléus dont la matière première est originaire de Montbrison. Deux sont à lamelles et le dernier, qui est complètement épuisé, ne

porte plus que les traces d'enlèvements opportunistes de petits éclats survenus alors qu'il était en fin d'utilisation. Parmi les lamellaires, l'un est épuisé mais l'autre n'a été que très peu utilisé car sa matière première est faillée et son plan de frappe fracturé. La seule pièce technique est une tablette d'avivage de nucléus à lamelles qui est dans le même matériau montbrisonnais que le trois nucléi. Aucun remontage n'a pu être fait.

Parmi les déchets de taille, trois fragments d'éclats ont été plus ou moins détériorés par le feu. Si l'une des matières reste inconnue, les autres trouvent leur origine soit à Charroire, soit dans le nord-est roannais. Entrent aussi dans cette catégorie trois éclats complets ; la matière de l'un provient de Charroire tandis que celle des deux autres est montbrisonnaise. Ils ont un talon lisse ou facetté et tous ont été débités au percuteur dur. Deux d'entre eux portent des négatifs d'éclats sur leur face supérieure.

L'outillage est peu abondant puisque représenté seulement par un éclat retouché à talon lisse et à retouche continue latérale (il peut d'ailleurs s'agir d'un racloir) et par un petit grattoir sur bout de lame à une nervure (fig.58). Si l'origine de l'éclat se trouve dans la région de Charroire, celle du grattoir se situe à Montbrison.

Enfin, il y a deux débris, entièrement brûlés, et dont la provenance est soit inconnue, soit de la région nord-est de Roanne.

Les matières premières sont très homogènes puisque 50% proviennent du gisement principal de Montbrison tandis que 35,7 % sont soit de Roanne soit de Charroire. Les 14,7% restants n'ont pas été identifiés. Aucune trace d'usure n'a été remarquée sur ces pièces dont seules deux portent une patine de type 1 ou de type 3. En ce qui concerne l'approvisionnement du site en matériaux, le nombre trop peu élevé d'artefacts ne permet pas de tirer de conclusions. Il est juste intéressant de noter l'abondance relative des nucléus, pièces techniques et autres déchets de débitage par rapport à la quasi absence d'outils finis. Enfin, l'absence de matériaux de provenance lointaine et la large proportion d'éléments du Montbrisonnais n'est pas sans rappeler les particularités du mobilier provenant des *Saignes de Royet*.

*Domois*, avec ses 21 éléments, n'a présenté aucun problème de localisation puisqu'il se trouve sur le cadastre actuel (fig.58). La majorité des matières premières des six nucléus viennent de Charroire, les autres origines se partageant entre le Montbrisonnais, le Roannais et l'Aquitaine. Deux de ces nucléus sont lamellaires, deux autres laminaires, le cinquième a servi à débiter des éclats et le rôle du dernier n'a pu être déterminé. Ils ont souvent été repris de façon opportuniste en arrivant en bout de course, pourtant, seuls deux sont épuisés. Les plans de frappe sont généralement plats, lisses et uniques, même si un plan opposé se développe sur certaines pièces. De légères traces d'usure ont été repérées sur un des éléments, tandis qu'une patine de type 3 se développe sur la moitié de ce corpus et une autre de type 1 sur une pièce isolée. Aucun n'a connu l'action du feu.

On dénombre quatre éclats dont deux sont fragmentaires. Les matières premières proviennent du nord de la région. Les talons sont lisses, les deux pièces complètes ont été débitées au percuteur dur. Deux éléments ont subi une action du feu plus ou moins violente. Enfin, un des éclats complets porte des négatifs d'enlèvements axiaux sur sa face supérieure et reste cortical dans sa partie distale. Peut-être s'agit-il d'un éclat de réaménagement.

Les éclats retouchés sont au nombre de cinq et leurs matières premières sont à 50% montbrisonnaises, les autres éléments venant d'Aquitaine ou d'un gîte non identifié. Une seule pièce est patinée (type 1) tandis que deux portent les traces d'un passage au feu. Les talons, lorsqu'ils sont présents, sont lisses ; le débitage est généralement direct. La retouche est principalement directe et écailleuse et s'étend pour certaines pièces sur tout le pourtour. La présence de deux encoches sur l'une d'elles peut faire penser à un denticulé tandis que de la retouche abrupte continue sur un autre éclat tend à l'assimiler à une raclette.

	position	répartition	étendue	localisation	délinéat.	inclinés.	morpho.
80 098 41	directe	partielle	courte	I bord + dist.		abrupte	
80 098 42	dir./inv.	totale	longue	partout		rasante	écailleuse
80 098 43	inverse	partielle	longue	2 bords		couvrante	écailleuse
80 098 46	dir./inv.	partielle	courte	2 bords	encoches	rasante	écailleuse
80 103 59	directe	totale	courte	partout		abrupte	

**Tableau récapitulatif des retouches sur les éclats du groupe 18**

Dans ce groupe, il n'y a qu'une seule lame retouchée, dont le matériau a été importé depuis Meusnes. Il s'agit d'un fragment distal de lame irrégulière à trois nervures et qui porte une retouche abrupte continue sur ses deux bords. De même, une seule pièce a été identifiée comme racloir. C'est un fragment distal d'éclat qui porte une retouche écailleuse sur son bord proximal. Il est altéré par une patine de type 3 et son matériau vient de Charroire. Une troncature a été identifiée parmi les outils. C'est un fragment de lame à deux nervures portant une retouche écailleuse irrégulière et directe sur un bord, inverse de l'autre. Une autre retouche plus ou moins écailleuse crée une troncature oblique sur le bout de la lame. Sa matière est roannaise. Le dernier outil est un grattoir sur lame. Celle-ci est large, plate et de grande taille (73x25x6). Son talon est aminci et elle a deux nervures. Ses deux bords et sa partie proximale portent une retouche écailleuse couvrante tandis que le grattoir se développe par un front irrégulier de retouche abrupte sur sa partie distale. La matière première vient de Charroire.

Ce corpus est complété par deux éléments originaires de Charroire. Il s'agit d'un très petit fragment d'outil portant deux encoches et d'un débris.

L'approvisionnement de ce site est très nettement tourné vers le nord qui représente 66.6% des origines identifiées, réparties entre Charroire, le nord-est roannais et Meusnes. Les deux sites montbrisonnais sont, pour leur part, représentés par 22.2% des artefacts, et les importations depuis l'ouest par 11.1%. Très peu de pièces sont concernées par les altérations que peuvent connaître les roches siliceuses. Une seule porte des traces de légère usure, sept portent une patine de type 3 et quatre une patine 1. Les traces de feu ne concernent que quatre éléments. En ce qui concerne l'approvisionnement du site en matière première, il semble correspondre à une stratégie de type C définie par Inizan *et alii* (1995, 28), dans laquelle seuls les produits de débitage bruts sont apportés au campement pour y être travaillés. Il faut toutefois souligner l'absence de pièces techniques directement liées au débitage et de produits bruts de débitage.

Le nom de *la Croix Blanche* figure encore sur les cartes et cadastres actuels, mais ce lieu-dit s'étend sur les deux communes d'Ailleux et de Cezay, et c'est sur le territoire de cette dernière que s'est faite la découverte des 6 éléments lithiques de la collection Durand (fig.59).

Les déchets de taille sont représentés par un éclat complet au talon lisse bien que portant des traces de préparation de la corniche. Débité au percuteur dur, sa matière première est inconnue. L'outillage se compose d'une lamelle retouchée par une fine retouche inverse sur un bord et dont la matière n'est pas connue, d'un racloir sur éclat formé par de la retouche écailleuse et dont le silex provient de Charroire, et d'un grattoir sur fragment d'éclat où la retouche large ressemble plus ou moins à une série d'encoches peu marquées. Son origine est montbrisonnaise. Les trois éléments portent une patine (type 3 ou 5) et deux d'entre eux une légère usure.

Afin de compléter ce corpus il faut signaler la présence de deux petites pièces indéchiffrables, corticales, usées et patinées, mais venant toutes deux du nord-est roannais.

Les quatre matières premières identifiées dans ce petit ensemble sont soit régionales, soit locales. L'ensemble des pièces porte soit une patine soit des traces d'usure ou encore de feu, ce qui nous indique que le terrain dans lequel elles se trouvaient a du être intensément cultivé. Il n'est pas possible de définir une quelconque stratégie d'acquisition de la matière première à partir d'un tel échantillon.

Quatre sites ont livré moins de cinq artefacts. Ils ne seront pas étudiés individuellement, d'autant plus que leur matériel n'est généralement pas parlant, à l'exception de la découverte faite à la *Tissonnière*, mais qu'on peut rattacher au mobilier de *Domois*. Il s'agit d'un fragment de lame de hache en pierre verte, sans doute néolithique (fig.55).

Les matières premières de ces artefacts sont essentiellement proches et régionales, suivant un axe nord-sud renforcé par la présence d'un élément étranger provenant de Meusnes. Technologiquement, ces découvertes isolées se rattachent soit à la catégorie des lames brutes (trois éléments), soit à celle des éclats (trois éléments).

#### 3.1.4.5 : Le matériel recueilli au cours de prospections récentes

On présentera ici le matériel lithique ramassé lors des prospections menées par nous même en 1998, 1999 et 2000 sur la totalité de l'échantillon territorial montbrisonnais. Il s'agit généralement de petits ensembles ou de découvertes isolées qui seront présentés communes par communes dans l'ordre alphabétique. On rappellera que le matériel récolté sur les sites déjà prospectés au XIXème siècle a été intégré à l'étude des ensembles de la collection Durand.

##### Ailleux

###### *Fontavin, la Croix de Paulet* (fig.59)

Cet ensemble comprend une tablette d'avivage de nucléus, un éclat brut complet, un fragment distal de lamelle brute et un petit éclat portant une retouche abrupte très fine sur un bord. Les matières premières peuvent être locales (1 élément), roannaises (2 éléments) ou importées depuis l'ouest (1 élément). Elles peuvent porter une patine de type 3 ou 5, et parfois des traces dues au feu. Ce petit groupe est à rapprocher du matériel qui a été découvert en différents endroits de *Fontavin* (*L'Inversin, la Govine*).

###### *la Croix Blanche* (fig.59)

On y trouve un nucléus à très fines lames ou lamelles, deux fragments d'éclats bruts et un fragment de lamelle brute. Les matières premières sont toutes régionales mais on remarque que si les déchets de taille et les produits de débitage sont tous roannais, le nucléus, duquel on pouvait s'attendre à ce que certains de ces éléments aient été tirés, n'est pas de même origine puisqu'il vient de Charroire. Ces quelques artefacts doivent sans doute être associés à ceux qui ont été recueillis par Durand à la *Croix Blanche* sur le territoire limitrophe de Cezay.

###### *les Gouttes* (fig.59)

Il s'agit de deux éléments : un fragment d'éclat et un grattoir sur éclat. Dans les deux cas la matière première a été extraite du gîte de Charroire et la seule altération que porte une de ces pièces est due au feu. Cet ensemble est à rapprocher de ceux du *Crozet* et du *Beaupey* qui sont très proches géographiquement.

### *Rory* (fig.59)

C'est la découverte isolée d'un petit nucléus lamellaire épuisé. Sa matière première est originale puisqu'elle vient de l'affleurement peu représenté de Mailly-Iguerande qui se trouve sur la frontière septentrionale du département de la Loire. Le territoire de *Rory*, qui s'étend essentiellement sur la commune de Cezay, est proche de celui de la *Croix Blanche*. Peut-être faut-il associer cette trouvaille solitaire à celles qui ont été faites en ce dernier lieu-dit.

### Cezay

#### *La Croix Lugnier* (fig.59)

Parmi le mobilier romain du vicus de la Croix Lugnier, à la frontière entre les communes de Cezay, Saint-Martin-la-Sauveté et Ailleux, deux éléments lithiques ont été trouvés. Il s'agit d'un nucléus qui a servi à débiter des lames courtes. Il a deux plans opposés plus ou moins plats et des tables plates. Il porte les traces anarchiques d'enlèvements antérieurs qui sont peut-être le souvenir d'une première utilisation ou d'une phase de test. Sa matière première est locale. Le second élément est un grattoir double sur lame courte à deux nervures. Il s'agit d'une petite pièce puisque ses dimensions n'excèdent pas 25x16x8 mm. Les deux fronts de grattoir sont irréguliers, l'un étant mieux marqué que l'autre. La matière première est originale puisqu'elle a été importée depuis le Mont Ventoux (MP 129).

### Chalain d'Uzore

#### *Les Tissots 2* (fig.60)

Il s'agit là d'une trouvaille isolée. C'est un fragment de grattoir sur lame à deux nervures. Sa matière première est exceptionnelle par sa rareté puisqu'elle a été importée du gisement de Montaigut-le-Blanc dans le Puy-de-Dôme.

### Débats Rivière d'Orpra

#### *Lijay*

Un éclat complet totalement détérioré par le feu et dont la matière n'est plus identifiable a été ramassé sur le site de l'oppidum attribué à la Tène C1, où une occupation néolithique est signalée par les chercheurs ayant travaillé sur le site (Béfort *et al.* 1986).

### Marcoux

#### *les Merlains* (fig.60)

Il s'agit de deux éléments récoltés parmi du matériel céramique gallo-romain. Le premier est un fragment d'éclat et le second un grattoir double sur lame portant une retouche irrégulière sur ses deux bords en sus des deux fronts de grattoirs distaux et proximaux. Cet ensemble se singularise par la provenance de ses matériaux puisque l'éclat est originaire des Charentes (MP 706) et le grattoir du Mont Ventoux (MP 129). Ce sont deux lieux d'approvisionnement très peu exploités par les occupants préhistoriques du plateau d'Ailleux. Comme ce matériel est mêlé à celui d'un habitat gallo-romain, il faut peut-être dater ces deux objets d'un horizon chronologique plus récent que la Préhistoire.

### Pralong

#### *La Corée*

Découverte isolée d'un grand éclat complet qui porte des traces d'enlèvements anarchiques sur sa face supérieure (préforme de biface ?). Cet élément ramassé non loin d'un site gallo-romain, est façonné dans une matière première rare qui provient du Mâconnais (MP 132) et qui a peu été utilisée par les habitants préhistoriques du plateau d'Ailleux.

*Les Sarrées* (fig.60)

Il s'agit aussi d'une découverte lithique isolée faite sur un site gallo-romain. C'est un nucléus à lames qui est épuisé et dont le matériau est d'origine lointaine puisqu'il est attribué à un affleurement qui se trouve en Charentes (PM 706).

Saint-Bonnet-le-Courreau

*Le Garet*

Découverte isolée, en-dehors de tout site archéologique, d'un éclat de silex complet mais brut. Sa matière première est originale puisqu'elle vient du Velay (MP 730), donc d'une région au sud des monts du Forez.

Saint-Georges-en-Couzan

*Chavanette* (fig.60)

Cet ensemble comprend dix éléments parmi lesquels on trouve un possible éclat de réaménagement de nucléus, deux fragments d'éclats, deux éclats complets à talon lisse, deux fragments de lamelles brutes à 1 ou 2 nervures, un fragment mésial de lame à 2 nervures et portant une retouche abrupte sur ses deux bords, un fragment qui ressemble à une pointe de flèche à retouche couvrante bifaciale et un débris. Les matières premières reconnues sont toutes originaires du Roannais, de Charroire ou de Mellecey. Ces points d'approvisionnement coïncident tout à fait avec ceux que l'on peut rencontrer sur le plateau d'Ailleux. Toutes les pièces siliceuses portent les stigmates d'une action souvent violente du feu. Le seul élément qui en est exempt n'est pas en silex mais en quartz. Aucune trace d'usure n'a été relevée mais quelques rares patines de types 1 ou 3 sont reconnaissables. Ce site est connu dans la littérature depuis qu'il a été sommairement fouillé par Durand à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. J.-P. Grand, J.C. Béfort et M. Mély y font référence dans leur article (Grand *et al.* 1983, 19). Ils y signalent la présence de grattoir sur éclat, lamelle retouchée et hache polie, ainsi que de céramique (écuelle en calotte, vase à bords droits et fond rond, vase en carène adoucie, "plat à pain", faisselle...) portant des décors de mamelons à perforations verticales ou horizontales, perforations sous-cutanées et tétons non perforés allongés. Lors des prospections récentes, un peu de matériel céramique a été trouvé mais il ne s'agit pas de pièces typologiques. Cet ensemble est attribué au Néolithique moyen (Chasséen).

Saint-Martin-la-Sauveté

*Millantin* (fig.60)

Il s'agit d'un nucléus à lames découvert isolément. Il a été abandonné parce que son plan de frappe est plat et que sa table n'a plus de courbure. Sa matière première est importée des Charentes (MP 706) et elle porte des traces de profonde usure, de même qu'une patine de type 2. Ces deux altérations indiquent que la pièce a dû séjourner dans un milieu aqueux riche en matière organique. L'endroit où il a été recueilli est un pied de petite colline argileux et sec, mais trois ruisseaux prennent leur source dans un rayon d'une centaine de mètre autour du petit promontoire de *Millantin*. Cet artefact a donc sans doute été déplacé mais il peut provenir d'un des sites signalés alentour (*Saint Pulgent, Croix d'Ailleux, Croix Lugnier...*).

La *Croix d'Ailleux* (fig. 61)

Il s'agit d'un ensemble relativement important de 21 silex qui ont été ramassés à proximité d'un site gallo-romain connu sur le territoire d'Ailleux. On y trouve un rognon presque complet, sur lequel on n'a ôté que deux grands enlèvements plats. Sa matière première vient du principal gîte montbrisonnais. Il y a quatre nucléus mais l'un d'eux n'est qu'un fragment.

Parmi les autres, deux sont épuisés. Trois éléments ont servi à débiter des lamelles tandis que le dernier individu, bipolaire, à permis de tailler des éclats. Les matériaux sont à 50% locaux et à 50% régionaux nord (Mably, Charroire). Leurs seules altérations sont des patines de types 1 et 3 que l'on remarque sur deux exemplaires.

On peut signaler la présence dans ce groupe d'une tablette d'avivage aux deux extrémités partiellement corticales et qui porte des négatifs axiaux d'enlèvements sur sa face supérieure. Elle est tirée d'un silex local.

Les déchets de débitage comprennent deux fragments d'éclats dont l'un porte sur sa face supérieure des négatifs de lamelles (éclat de réaménagement ?). Une seule matière a été identifiée, elle vient de Charroire. Un élément a été fortement endommagé par le feu tandis que l'autre est marqué par une patine de type 1. Les éclats complets sont au nombre de cinq, dont trois obtenus en taille directe et deux à l'aide d'un percuteur tendre. Les talons sont lisses ou facettés. Leur taille moyenne est restreinte puisqu'elle est d'environ 25x18x5 mm. Les matières premières sont variées bien que locales ou régionales, à part un élément qui vient de Saint-Germain-Lembron, dans le Puy-de-Dôme (MP 713). Deux éléments sont fortement altérés par le feu et un autre porte une patine de type 3.

La production laminaire est représentée par trois fragments de lames à 1 ou 2 nervures. Les talons présents sont lisses ou facettés mais la percussion est indirecte dans presque tous les cas. Deux éléments sont partiellement corticaux. Les matériaux viennent de Montbrison, de Charroire ou de Mably. Les patines, quand il y en a, sont de type 3.

L'outillage se résume à un fragment proximal de lame épaisse et à 1 nervure, débitée au percuteur dur. Elle porte une très fine retouche directe et marginale sur un bord. Son matériau, très rare, est un silex à bryozoaires du Mâconnais (MP 712).

Enfin, on dénombre quatre débris, dont trois ont été tirés d'un silex roannais tandis que le dernier vient du gîte de Meusnes. Ils sont tous patinés et l'un est très abîmé par le feu.

L'origine des matières premières utilisées sur ce site correspond ce qui a déjà été vu sur les gisements du plateau d'Ailleux. Le gîte montbrisonnais représente 31.5% des éléments, ceux de la région au nord du Forez 57.9%, avec deux affleurements rarement représentés (Mably et le Mâconnais), les importations depuis Meusnes ne concernent qu'un élément, de même que celles venant d'Auvergne. Les patines (de types 1, 3 ou 5) concernent 47.6% des individus mais aucune usure n'a été signalée et les altérations dues à un feu souvent violent ne touchent que 23.8% des artefacts. La stratégie d'acquisition de la matière première correspond au type A d'Inizan *et alii* (1995, 28) puisque l'on trouve dans ce groupe un bloc brut, un nucléus mis en forme ou partiellement exploité, des nucléus débités, une pièce technique, des produits bruts de débitage et un outil fini. On peut donc conclure que la matière était - au moins partiellement - apportée sur ce site sous sa forme brute pour y être travaillée. Il est évident que ces résultats sont à mettre en parallèle avec ceux obtenus à partir de l'analyse des silex du gisement de la *Croix d'Ailleux*.

#### *Saint-Pulgent* (fig.61)

Il s'agit d'un ensemble de vingt éléments recueillis parmi le matériel d'un site gallo-romain riche en matériel et qui longe la voie d'Aquitaine. Cet endroit se trouve à quelques dizaines de mètres des sites de la *Croix d'Ailleux*, des *Pins* et de *Millantin*.

Il y a deux pièces techniques, des tablettes, plus ou moins complètes, d'avivage. Leur matière est montbrisonnaise ou vient de Charroire. Aucun de ces éléments ne porte une quelconque altération.

On dénombre 8 éclats dont 5 sont incomplets. Les talons sont corticaux ou lisses et la taille a été directe dans la plupart des cas. L'origine des matériaux se divise en deux gisements également représentés, celui de Charroire et un de ceux du nord-est roannais. Seul un fragment est fabriqué dans une matière première rare (MP355) dont l'affleurement n'a pas été localisé. Un fragment distal de lame brute à une nervure est issu du même gîte. La production lamellaire est complétée par un fragment proximal de lame brute à deux nervures et talon dièdre, débitée en percussion directe dans un matériau roannais.

L'outillage est abondant puisqu'il compte six éléments. Parmi ceux-ci on trouve un éclat complet au talon lisse et qui a été débité au percuteur dur. Il porte une retouche abrupte et partielle sur son bord gauche. Sa particularité réside dans le fait que sa face supérieure est presque entièrement corticale, ce qui permet de supposer qu'il s'agit d'un éclat de décortilage. Sa matière première est locale. Les fragments de lames sont au nombre de trois. L'une d'entre elles a sa face supérieure à moitié corticale, mais les autres portent deux nervures. La retouche est directe, continue, abrupte et fine sur un bord de la première, fine, marginale et directe sur celui de la seconde, directe et abrupte sur l'extrémité distale de la dernière qui se singularise par une encoche inverse sur son bord droit. Les matières premières viennent du nord, avec deux éléments de Charroire et un autre de Meusnes. Deux sont patinées. Vient ensuite une pièce qui peut être soit un racloir, soit un denticulé. En effet, ce fragment distal d'éclat porte une retouche directe, abrupte et profonde sur son extrémité distale, ce qui dégage une série de petites coches peu marquées. Cette pièce est abîmée par une patine 5 et une légère chauffe peut-être volontaire. Son matériau est roannais. Un autre élément est un fragment distal de lame qui porte une retouche couvrante plate et bifaciale. Il ressemble fortement à un grattoir foliacé typique du Néolithique final. Sa matière première est roannaise et elle est altérée par une patine 5 et une légère chauffe éventuellement volontaire.

Enfin, cet ensemble se complète par deux débris de provenance indéterminée pour l'un, qui est très abîmé par le feu et une patine de type 1, de Mably pour l'autre.

La provenance des matériaux utilisés sur ce site est assez homogène. Le gîte montbrisonnais à fourni 18.75 % des artefacts, celui de Roanne 31.25 % et celui de Charroire 37.5 %. Seuls trois éléments sont allochtones, venant de Meusnes ou d'un gîte non localisé. Les altérations de la roche sont peu nombreuses, on ne rencontre aucune trace d'usure mais 50 % des éléments sont patinés (types 1, 3 et 5). Les traces de feu restent anecdotiques et, dans deux cas, sur des outils à retouche abondante, elles peuvent éventuellement découler d'une chauffe volontaire. La stratégie d'acquisition de la matière première s'apparente à un type B d'Inizan *et alii* (1995, 28), avec la présence sur le site de pièces techniques, d'éclat de décortilage, de déchets de taille et d'outils. La matière première devait donc parvenir sous la forme de nucléus seulement mis en forme afin d'être travaillés sur place. On peut exceptionnellement proposer une attribution chronologique à cet ensemble grâce à la présence d'un grattoir foliacé du Néolithique final.

### *Les Pins*

Découverte isolée, au sein d'un matériel céramique gallo-romain abondant, d'un nucléus épuisé portant des traces d'enlèvements anarchiques, peut-être de lamelles. Sa matière première a été tirée de l'affleurement de Charroire. Le champ où il a été recueilli est voisin de ceux de la *Croix d'Ailleux* (communes d'Ailleux et de Saint-Martin-la-Sauveté) où d'importants ensembles lithiques ont été récoltés.

### *Vassauge* (fig.61)

Petit ensemble de cinq silex qui ont tous été retouchés. Il s'agit tout d'abord d'un minuscule fragment plat d'outil indéterminé qui porte une retouche abrupte sur un bord, d'une troncature concave sur fragment très court de lame à une nervure, d'une encoche retouchée sur fragment d'éclat, d'un pseudo-denticulé portant une encoche sur un bord et trois petites encoches juxtaposées inverses sur le bord opposé, et d'un grattoir circulaire sur éclat à talon lisse et débité au percuteur dur. La présence de deux négatifs d'éclats débités à partir de sa face inférieure laisse penser qu'il y a eu tentative de recyclage de ce grattoir en nucléus. Les matières premières sont d'origine proche (deux éléments proviennent du site secondaire de Montbrison), roannaises ou importées du Mâconnais.

### Saint-Paul-d'Uzore

#### *La Cave* (fig.62)

Deux objets lithiques ont été découverts parmi le matériel gallo-romain du site. Il s'agit d'une part d'un éclat complet usé et patiné, originaire de Charroire, d'autre part d'un fragment distal de lame large et épaisse à deux nervures et qui porte en bout un racloir oblique sur troncature. Son matériau est extrêmement original pour le Forez. Il vient du gisement de La Laouzas à Sanilhac (département du Gard - 30).

### *Bellevue*

Sur un autre site romain deux éléments lithiques ont été découverts. Ce sont un petit nucléus bipolaire à lamelles originaire de Charroire et un éclat complet épais sur lequel a été dégagé un bec grâce une encoche retouchée d'un côté et de la retouche abrupte de l'autre. Sa matière est montbrisonnaise.

### Saint-Sixte

#### *Ciergues* (fig.62)

Découverte isolée d'un outil correspondant soit à un grattoir soit à une troncature sur fragment mésial de lame. La retouche, faite de gros enlèvements, est directe d'un côté, inverse de l'autre. La matière première est inconnue car elle est très endommagée par le feu et par une patine de type 1.

#### *Thay 1* (fig.62)

Découverte isolée d'une lamelle complète brute fortement abimée par le feu et dont la matière première est inconnue. Cet élément est sans doute à mettre en rapport avec ceux qui ont été trouvés quelques mètres plus loin sur le site de *Thay 2*.

#### *Thay 2* (fig.62)

Mobilier composé de trois silex comprenant un fragment proximal d'éclat, un fragment mésial de lame portant une encoche sur un bord et de la retouche inverse sur l'autre, et un fragment mésial de lame à retouche inverse sur ses deux bords. Cet ensemble était accompagné d'un abondant matériel en céramique grise. De plus, la littérature signale à Thay, sans autre précision, la découverte en 1880 d'un "souterrain" partiellement visité par son inventeur qui y a recueilli "deux haches en silex et une foule d'objets de cette époque primitive" (Chambost 1899). Ce site peut être attribué au Néolithique ou à une période plus récente de la Protohistoire.

Trelins

*Le Clos* (fig.62)

Découverte isolée d'un racloir double pseudo-circulaire à retouches bifaciales sur un bord et alternes sur l'autre. La matière première n'a pas pu être identifiée en raison d'une très forte altération par le feu rehaussée d'une patine de type 1.

### 3.1.5 : Conclusion générale pour le catalogue du matériel lithique

De l'étude au cas par cas de tous les éléments de ces collections se dégagent plusieurs grandes lignes concernant la Préhistoire des monts du Forez. L'essentiel des ressources exploitées sont locales ou régionales (fig.63 et 64). Il faut cependant rappeler que le terme de "local" correspond à du silex qui affleure à l'emplacement même du site archéologique ou dans ses environs immédiats mais aussi à des affleurements de proximité accessibles en moins de deux heures de marche (Affolter 2002). Les gîtes régionaux se répartissent dans l'entité régionale étudiée et ses plus proches voisines (Roannais et Puy-de-Dôme). Les importations lointaines viennent des autres entités géographiques. Reste à savoir de quelle manière les éléments issus d'affleurements éloignés de plus de 300 kilomètres du Forez (Charentes, Aquitaine, Meusnes) arrivent dans la région comment ils ont été véhiculés (rôle des groupes foréziens, groupes étrangers, rôle des contacts, échanges...). Si plusieurs zones d'importation se dessinent, celle qui remonte le cours de la Loire dans le sens nord-sud en venant du Bassin Parisien est largement le mieux représenté. L'axe ouest-est, qui traverse le Massif Central, est peu utilisé et essentiellement pour des gîtes lointains. L'axe sud-nord qui remonte la vallée du Rhône est rarement emprunté tandis que l'axe ouest-est en direction du Jura est totalement inusité (fig.65).

Les stratégies d'approvisionnement sur les affleurements varient selon les sites d'occupation. Elles correspondent à trois des types décrits par Inizan *et alii* (1995, 28), le type A où "la matière est apportée au campement sous forme brute ou très peu modifiée (testée par un ou peu d'enlèvements)", le type B où "la matière première est apportée au campement sous forme de nucléus seulement mis en forme (non débités) et/ou de pièces bifaciales préformées inachevées" et le type C où "seuls les produits de débitage bruts et/ou les préformes de pièces bifaciales sont apportées au campement". Le type D où "seuls les outils, retouchés ou non, et les pièces bifaciales achevées sont apportées au campement" ne se rencontre pas sur les sites foréziens où la taille semble se faire sur les habitats, quelque soit le matériau siliceux et son origine, et quelque soit la période chronologique.

Sur un total de 505 pièces étudiées, on compte 0.8 % de blocs bruts, 10.9 % de nucléus, 9.1 % de pièces techniques, 24.9 % de déchets de taille, 9.1 % de produits laminaires ou lamellaires bruts, 31.1 % d'outils retouchés, 12.3 % de débris, 0.6 % de préformes d'objets bifaciaux, 1 % de lames de hache en pierre verte et 0.4 % d'éléments divers entrant dans aucune de ces catégories (fig.66).

L'abondance des nucléus, des pièces techniques (tablettes d'avivage, éclats de décorticage, entames, éclats de réaménagement) et des éclats prouve que la taille s'est généralement faite au campement. Il semble que le type d'approvisionnement favori dans le Forez était l'apport, sur les sites d'habitat, de nucléus à peine ébauchés pour être travaillés sur place.

Si l'on considère l'aspect technique de ces pièces, on remarque que les nucléus sont à 50.9 % lamellaires, 25.5 % laminaires, 14.5 % à éclats et 9.1 % indéterminés. De plus, 38.2 % sont épuisés, dont la moitié était lamellaire. La supériorité des nucléus à lamelles est flagrante, tout comme l'est la rareté des nucléus à éclats. En revanche, si l'on considère les productions brutes, on note d'abord leur relativement faible quantité (seulement 9.1 %) et la prédominance des lames (65.2 %).

Quant à l'outillage, il est varié puisqu'on y trouve 16.9 % de lames retouchées, 2 % de lamelles retouchées, 31.2 % d'éclats retouchés, 2.6 % de burins, 7.1 % de tronçatures, 3.9 % de denticulés, 4.5 % d'encoches, 1.3 % de becs, 16.2 % de grattoirs, 9.7 % de racloirs, 2 % de pointes et 2.6 % de pièces inclassables. La rareté des lamelles, retouchées ou non, qui contraste avec l'abondance des nucléus lamellaires peut s'expliquer par l'utilisation de ces outils souvent utilisés comme pointe de flèches ou de sagaies. Ces petits éléments fragiles se perdaient ou se cassaient facilement.

La technique de taille s'est généralement faite au percuteur dur pour les éclats, tendre pour les produits laminaires et lamellaires. De nombreux outils portent les traces d'une légère chauffe sans doute volontaire. Ce traitement par la chaleur est utilisé dès le Paléolithique supérieur puis par toutes les cultures qui lui succèdent (Inizan *et al.* 1997, 24).

Enfin, pour ce qui est de l'attribution chronologique des sites, le type de matériel, issu de ramassages de surface, et la faiblesse générale des informations sur les sites (aucune fouille) incitent à la plus grande prudence. C'est pourquoi aucune datation formelle ne peut être proposée, d'autant plus que ces gisements peuvent avoir été occupés au cours de différentes périodes sans pour autant avoir rendu de marqueurs typologiques pour chacune d'entre elles. Toutes les datations fournies ici sont donc des propositions, la plupart ne découlant souvent que d'un seul artefact identifié chronologiquement. Ainsi, des éléments du Paléolithique ont été trouvés sur différents sites d'Ailleux, dont un nucléus en carapace de tortue de type Levallois (Ax FG 98 08) et un éclat à la morphologie de pointe Levallois (Ax FG 98 07) à la *Govine*, une lame à retouche aurignacienne sans provenance (80 069 11), un grattoir caréné nucleiforme aurignacien (80 057) et un grattoir double sur lame à retouche aurignacienne (80 060) sur le site de la *Croix d'Ailleux*, et un grattoir caréné aurignacien à la *Govine* (80 073 8). Les autres éléments sont attribuables au Néolithique. Il s'agit d'abord d'une série de lames de haches soit en silex, soit en pierre verte, polies ou non, qui ont parfois été le fait de découvertes isolées comme à Ailleux, la *Croix de Salon* (80 046) et *Tissonnière* (80 095), mais qui peuvent aussi faire partie d'ensembles plus conséquents comme à Ailleux, *Chez Latrude* (80 078), le *Crozet* (Ax CB 98 03) ou la *Croix d'Ailleux* (80 055). Ce dernier site est daté du Néolithique, peut-être moyen, par J.-P. Grand et ses collaborateurs (Grand *et al.* 1983, 15). Les autres artefacts attribués au Néolithique sont une pointe de flèche (SCG C 03) trouvée sur le site de Saint-Georges-en-Couzan, *Chavanette* (le matériel lithique était accompagné de fragments de céramique, cet ensemble étant attribué au Chasséen par J.-P. Grand *et al.* 1983, 20), une autre pointe (80 100 13) venant d'Ailleux, les *Saignes de Royet*, site daté du Néolithique peut-être moyen (Grand *et al.* 1983, 15), et un racloir foliacé semblable à ceux du Néolithique final (StM CxL 98 10) et qui provient de Saint-Martin-la-Sauveté, la *Croix Lugnier*. Plusieurs sites, qui n'ont pas livré d'éléments datables dans notre corpus, ont déjà été étudiés par J.-P. Grand, J.-C. BÉfort et M. Mély qui leur ont souvent donné des datations précises. Ainsi, ils considèrent que la *Govine* peut dater du Néolithique moyen et que la *Vit* serait du Néolithique final.

Enfin, on constate que trois sites sur les quatre qui ont livré des silex du Mont Ventoux possèdent des éléments typologiques attribuables au Néolithique (*Ailleux*, la *Croix d'Ailleux*, les *Saignes de Royet*, la *Croix Lugnier*), ce qui laisserait penser que les matériaux originaires du sud de la France seraient des marqueurs des périodes préhistoriques les plus récentes.

## 3.2 : le matériel céramique

### 3.2.1 : Cadre général

Les quelques rares tessons de céramique protohistorique récoltés au cours de nos prospections ne permettent pas la mise en place d'un répertoire propre aux Monts du Forez. Quand bien même ils seraient abondants, ce travail ne saurait remplacer deux ouvrages de références pour la céramique de l'Age du Fer dans le Forez (Vaginay, Guichard 1981 et Lavendhomme, Guichard 1997). La période gallo-romaine a en revanche livré une grande quantité de céramique. Afin d'en faciliter l'étude et de tenter de mettre en évidence des particularismes régionaux, il nous a semblé pertinent de mettre en place un répertoire de la céramique culinaire. En effet, si un ouvrage livre une série importante de planches de matériel recueilli dans des fosses dépotoirs roannaises (Genin, Lavendhomme 1997), il ne propose pas de véritable typologie et présente le mobilier par horizons chronologiques. Quoique très riches en renseignements et en éléments de comparaison, ces planches sont difficiles à utiliser pour identifier les éléments trouvés en prospection. Le répertoire présenté ici n'aura d'autre ambition que d'être un outil de travail facilitant l'étude de l'immense quantité de matériel recueilli. Il est forcément incomplet puisqu'il ne prend en compte que les formes les plus souvent rencontrées. Il n'a aucune prétention à l'exhaustivité et ne pourra servir qu'à l'étude de la céramique de prospection pour laquelle il a été créé. Avant de le présenter, nous ferons une courte description de la référence incontournable que constitue la site de Roanne ainsi qu'un rapide rappel des différents types de pâtes, modes de cuisson et catégories de céramique qui se rencontrent dans la région.

#### Le site de référence

Le choix de Roanne comme référence pour la céramique gallo-romaine régionale repose principalement sur le fait que c'est le site ligérien qui a été le plus récemment étudié et qu'il propose une chrono-typologie très complète des céramiques culinaires. Ceci n'est cependant pas sans poser quelque problème puisqu'il s'agit d'un site urbain alors que les ensembles repérés lors de nos prospections sont vraisemblablement tous ruraux. De plus, les structures roannaises qui ont été sélectionnées sont toutes des ensembles clos tandis que le mobilier dont nous disposons pour les sites foréziens provient de ramassages de surface et est par là même hors de toute structure et stratigraphie. Malgré tout, Roanne fournit le meilleur référentiel typologique de céramique culinaire pour l'ensemble du département de la Loire.

Afin de comprendre l'évolution de la céramique domestique gallo-romaine sur le site, M. Génin et M.-O. Lavendhomme ont sélectionné un certain nombre de structures archéologiques ayant livré un mobilier abondant et bien conservé. Ce sont ainsi vingt-deux ensembles clos qui ont été choisis. Il s'agit, dans tous les cas, de fosses qui ont livré au total quelques 60 000 tessons, parmi lesquels ont été reconnus près de 600 individus. Chronologiquement, ces fosses s'échelonnent de la fin du Ier siècle avant notre ère au IIIème siècle de notre ère, et se répartissent sur l'ensemble de l'agglomération gallo-romaine.

Les auteurs ont pu mettre en évidence douze horizons chronologiques dont les six derniers correspondent à la période gallo-romaine (horizons 6 à 12). Les plus récentes des structures sont datées du premier tiers du IIIème siècle de notre ère tandis que les plus anciennes remontent à la fin du premier siècle avant notre ère. Une chronologie relative a été mise en place entre les diverses structures et les datations proposées pour chaque fosse reposent essentiellement sur les productions de céramique sigillée qu'elles recèlent. Les six horizons déterminés pour la période gallo-romaine à Roanne sont les suivants :

- horizon 6 : 10 av. notre ère / 15 de notre ère.
- horizon 7 : 15 - 30 de notre ère.
- horizon 8 : 30-70 de notre ère.

- horizon 9 : 70-110 de notre ère.
- horizon 10 : 110-150 de notre ère.
- horizon 11 : 150-180 de notre ère.
- horizon 12 : 180 - IIIème siècle de notre ère.

### Les modes de cuisson

Pour la céramique gallo-romaine, les différentes cuissons se déclinent traditionnellement en quatre modes. Le premier, appelé “cuisson primitive”, se fait en aire ouverte par empilement de pots crus autour desquels on dépose le combustible. La température monte très rapidement, ce qui oblige le potier à utiliser, lors du façonnage des vases, une argile à grande résistance thermique, contenant donc beaucoup de dégraissant. Ce type de cuisson convient surtout aux céramiques culinaires. Il se fait essentiellement selon le mode réducteur / réducteur (B) et la céramique qui en résulte est généralement sombre et de couleur non uniforme. Le second, qui a lieu dans un véritable four, est appelé mode A. L’atmosphère ambiante est oxydante mais le petit et le grand feu se font en atmosphère de plus en plus réductrice car, le four étant fermé, l’oxygène n’est pas renouvelée et s’appauvrit. C’est pourquoi à la fin du grand feu la céramique est de couleur sombre. Le refroidissement se fait quant à lui en atmosphère de plus en plus oxydante par ouverture progressive du four, et la céramique s’éclaircit pour devenir, selon l’argile employée, rouge à beige clair. En revanche, si elle est très épaisse, son coeur peut rester gris tandis que ses parois internes et externes se réoxydent. Le troisième, le mode B, connaît lui aussi une atmosphère ambiante oxydante, tandis que le petit et le grand feu se font en atmosphère de plus en plus réductrice. Le four est ensuite bouché et enfumé durant la post-cuisson afin que la réoxydation ne puisse pas avoir lieu. Les céramiques qui en résultent sont toutes sombres, grises à noires. Enfin, le quatrième mode, dit “mode C”, est celui qui est employé pour la cuisson des céramiques en terre sigillée. L’atmosphère ambiante est oxydante tout comme les petit et grand feux. Pour ce faire, il faut isoler les vases de l’atmosphère du foyer et donc utiliser un four particulier dit “à moufle”. Des tubulures sont en effet fixées sur les trous de la sole afin d’évacuer la fumée sans qu’elle ne soit en contact avec la céramique dont le chauffage se fait par rayonnement depuis les tubulures chauffées à blanc. Ce système, très évolué, réclame des températures très élevées (1000 °C) et homogènes.

### Les pâtes

Le type de pâte d’une céramique dépend de l’argile qui est utilisée lors de sa fabrication. On en recense trois principales catégories. La première est composée d’argiles calcaires. Le calcaire est naturellement présent dans les argiles et son abondance peut en faire varier les propriétés. Une argile est considérée comme calcaire quand sa composition comprend entre 7 et 35 % de Cao. Lors de la cuisson, ces argiles durcissent et leur structure, initialement feuilletée, devient vitreuse (amorphe). Le calcaire, en tant que fondant, accélère le passage d’une phase à l’autre. Les vases obtenus ont un aspect très cuit à la pâte dure et sonnante. Le coefficient de dilatation est élevé et le choc thermique important. Ces pâtes doivent donc être cuites le moins possible et un abondant dégraissant doit y être ajouté, afin de servir de joint thermique. La cuisson des vases à pâte calcaire, lorsqu’elle se fait en mode A, donne des céramiques claires dont la couleur va s’éclaircissant proportionnellement à la montée de la température et au pourcentage de chaux contenue dans la pâte.

La seconde regroupe les argiles siliceuses. On y trouve très peu de Cao, moins de 7 %. Ces argiles sont réfractaires et passent difficilement à la phase vitreuse. Lors d’une cuisson oxydante, plus la température augmente, plus la pâte s’assombrit. A basse température, elle

est rouge brique, à moyenne température elle devient brune foncée pour virer au violet puis au noir à haute température.

La troisième est celle des pâtes kaolinitiques. Elles ont peu de Cao et sont minoritaires dans la plupart des régions. On peut les confondre avec des pâtes calcaires car elles sont blanches. Elles sont très réfractaires et vitrifient entre 1300 et 1500 °C, ce qui est une température trop élevée pour les fours antiques. Elles résistent très bien au choc thermique. Très sableuses, elles donnent une céramique à l'aspect rugueux. Cuites en mode A, elles sont blanches ou rosées et en mode B, elles sont grises très claires.

Lorsque les vases portent un revêtement, comme c'est souvent le cas sur les céramiques fines, les couleurs peuvent varier. Ces revêtements peuvent être argileux et sont alors appelés "barbotine" ou à glaçure plombifère. Ils peuvent être vitrifiés (ou grésés).

### 3.2.2 : Les catégories de céramique

#### La terre sigillée (TS) et ses dérivés

C'est, au sein de la céramique fine gallo-romaine, le marqueur chronologique le plus fiable et généralement le plus répandu. Elle apparaît vers le milieu du premier siècle avant notre ère et se caractérise par un revêtement rouge grésé. Avec elle apparaissent aussi de nouveaux répertoires de formes ainsi que les marques épigraphiques que sont les estampilles nominales. Les premiers ateliers sont localisés dans la région d'Arrezzo, entre 50 avant notre ère et 50 de celle-ci. On connaît une succursale de ces ateliers italiens à Lyon, où ont été utilisés les mêmes moules portant les mêmes noms de potiers, ce qui laisse supposer un transfert de technologie, de main d'oeuvre et d'outillage entre l'Italie et la Lyonnaise (Picon, Lasfargues 1974). Ces ateliers rhônalpins, dont les productions se caractérisent par des pâtes saumon et des revêtements peu brillants aux coloris clairs, semblent avoir fonctionné entre 20 et 10 avant notre ère. Dès le début du premier siècle de notre ère, une nébuleuse d'ateliers se développe dans le sud de la Gaule, parmi lesquels il convient de citer ceux de Montens, de Banassac, d'Espalion, du Rozier et, surtout, de la Graufesenque. Ce lieu de production majeur connaît ses premiers tâtonnements dès Auguste, avec un répertoire de formes italiennes. Dès Claude, les produits y sont de très bonne qualité et la production devient industrielle. Elle se caractérise par une pâte très fine et très rouge alliée à un vernis rouge très brillant. La fin du premier siècle de notre ère est une période de transition et l'exploitation de cet atelier ne se prolongera pas au-delà du deuxième siècle de notre ère et déclinera progressivement au profit des productions Lézoviennes (Hermet 1934). En effet, dès la période augustéenne, un centre de potiers s'installe à Lezoux, près de la voie reliant *Burdigala* à *Lugdunum*. Ce sont en tout plus de 500 sites de production qui ont été repérés sur le territoire de cette commune, et près de 1200 noms de potiers qui y ont été répertoriés. Jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère, les productions ne sont exportées que dans une zone restreinte autour de Lezoux, mais dès la fin de ce siècle, l'exportation se fait dans le nord de l'empire romain (Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse...), puis, au deuxième siècle, dans tout le monde romain. En revanche, le siècle suivant voit une nette baisse de l'exportation, puis la diffusion devient très restreinte au IV<sup>ème</sup> siècle. Différentes phases de production ont pu être déterminées, qui s'étalent depuis la période augustéenne jusqu'au début du V<sup>ème</sup> siècle (Bet *et al.* 1989).

- phase 1 : période augustéenne (peu représentée) - non grésée
- phase 2 : fin de la période augustéenne, début de la période claudienne - pâte jaune, engobe non grésé jaune à rouge mat.
- phase 3 : milieu du I<sup>er</sup> de notre ère - engobe non grésé orange luisant
- phase 4 : fin du I<sup>er</sup> de notre ère - engobe non grésé orangé très brillant
- phase 5 : début du II<sup>ème</sup> de notre ère - vernis grésé orangé

- phase 6 : milieu du II<sup>ème</sup> - pâte très rouge, vernis grésé rouge très brillant (ressemble beaucoup aux productions de la Graufesenque)
- phase 7 : deuxième moitié du II<sup>ème</sup>, début III<sup>ème</sup> - pâte saumon, vernis grésé rouge/brun
- phase 8 : milieu III<sup>ème</sup> - pâte saumon à jaune, vernis grésé orangé (baisse de la qualité, ressemble à de la sigillée claire B)
- phase 9 : pas encore définie (en 1996)
- phase 10 : deuxième moitié du IV<sup>ème</sup>, début V<sup>ème</sup> - vernis grésé rougeâtre de vilaine facture

A la fin du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère, de nouveaux centres de production émergent dans le nord de la Gaule, le long du Rhin. Progressivement, ils vont supplanter les productions lézoviennes et exporter l'essentiel de la terre sigillée de l'empire romain des III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles. Parallèlement à ces officines gauloises, des ateliers se développent en Afrique du nord, qui produisent ce qui est communément appelé de la sigillée claire. Plusieurs groupes sont recensés, qui se succèdent chronologiquement (Tortorella 1987). La sigillée claire A, à la pâte rouge vif et granuleuse qui transparait sous un épais vernis grésé orange vif peu luisant, est produite entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. La sigillée claire C est plus fine, avec un vernis très fin et des formes très simples. Ses ateliers ne sont pas les mêmes que ceux de la sigillée claire A. Ils connaissent une grande phase d'exportation au cours du III<sup>ème</sup> siècle. La sigillée claire D succède dans l'espace et le temps à la sigillée claire A. Avec elle apparaissent de nouveaux types de décors, qui sont estampés, parfois à connotation chrétienne.

A Roanne, trois principaux centres de production sont représentés : les officines d'Arrezzo ou leur succursale lyonnaise ; celles de la Gaule du Sud ; celles de la Gaule du Centre (Genin, Lavendhomme 1997, 73-81 et 128-130). M. Genin a pu déterminer que la terre sigillée de l'horizon 6 roannais (10 avant notre ère/15 de celle-ci) se caractérise par la présence exclusive de productions issues des ateliers italiques et lyonnais, avec un répertoire de formes peu diversifié et limité aux deux séries majoritaires sous Auguste, le service I et le service II de Loeschke. L'horizon 7 (15-30 de notre ère) est une période charnière au cours de laquelle apparaissent les premières productions de Gaule du Sud et de Gaule du Centre (à vernis non grésé). L'échantillon reste cependant très largement dominé par les productions italiques et lyonnaises. Ce schéma se renverse totalement durant l'horizon 8 (30-70 de notre ère) où se produit l'émergence rapide et massive des sigillées sud-gauloises. Des éléments non grésés sont toujours présents, mais en faibles quantités. Le répertoire des formes de la Gaule du Sud se caractérise à Roanne par une très forte normalisation puisque quatre types rassemblent à eux seuls 60 % des vases sigillés de l'horizon (Drag.24/25, Drag. 27, Drag. 15/17 et Drag.18). Ces productions sud-gauloises occupent toujours une place prépondérante durant l'horizon 9 (70-110 de notre ère). On note toutefois quelques changements tels que l'apparition de formes flaviennes de Gaule du Sud, celle d'un nouveau type moulé, le bol Drag. 37 et enfin celle de sigillées grésées du Centre, qui ne représentent encore toutefois que 4% des vases. Durant l'horizon 10 (110-150 de notre ère), les productions de la Gaule du Centre deviennent de plus en plus importantes et représentent 35 % du corpus. Les formes prédominantes sont celles qui ont été créées sous les Flaviens à la Graufesenque et reprises au II<sup>ème</sup> siècle par les potiers du Centre (Bet 42 à 45). Le mobilier de l'horizon 11 (150-180 de notre ère) est quant à lui dominé par ces productions centre-gauloises. Les formes Drag.42 et Bet 42 sont encore bien représentées, mais le fait le plus marquant est la fréquence accrue des bols Drag.37, dont la date d'apparition est généralement située vers 60 de notre ère, et qui ne deviennent prédominants à Roanne que durant le II<sup>ème</sup> siècle. Le mobilier de cet horizon se singularise enfin par l'apparition de types totalement absents des horizons précédents (Drag. 38, Dech. 72 et Walt. 79/80). La sigillée de l'horizon 12 (190/III<sup>ème</sup> siècle de notre

ère) est plus ou moins identique à celle de l'horizon auquel elle succède. Les productions grésées de Gaule du Centre restent largement majoritaires. Les bols Drag.37 voient leur fréquence augmenter encore, et deux nouvelles formes se rencontrent pour la première fois : les mortiers Curle 21 et les assiettes Bet 29.

#### La céramique à parois fines (PF)

C'est une catégorie qui se singularise par son manque d'unité. Il est donc impossible d'en proposer une définition totalement cohérente. Il s'agit effectivement d'un groupe très large qui rassemble des vases à boire représentant diverses productions et diverses techniques de fabrication et de décoration. Le terme a été créé pour désigner des bols, gobelets ou vases à parois relativement minces, lisses ou décorées, recouvertes ou non d'un revêtement métallisé. A Roanne, les céramiques à parois fines représentent en général entre 5.6 et 6 % du total des vases de chaque horizon, mais leur répertoire évolue tout au long de ces derniers (Genin, Lavendhomme 1997, 81-86 et 130-131). Durant l'horizon 6, deux types de productions sont représentés : les gobelets dits "d'Aco", d'origine lyonnaise ou italienne, et les vases décorés de type Beuvray, mais sans doute de fabrication roannaise. C'est ce même groupe qui se retrouve exclusivement dans l'horizon 7. Au cours du huitième, cette production est à son maximum de diffusion et représente 32 % du répertoire roannais. L'autre groupe largement illustré dans cet horizon est constitué de vases décorés d'un type lyonnais qui était absent des périodes précédentes, et qui représente directement 41 % de l'échantillon. L'horizon 9 est marqué par une baisse sensible des vases de type Beuvray tandis que le type lyonnais reste très abondant. On note aussi l'apparition de produits émanant d'ateliers du Centre de la Gaule. C'est durant l'horizon suivant que le type Beuvray disparaît quasi totalement et que le type lyonnais amorce son déclin. En revanche, les vases du Centre occupent désormais une place prépondérante. Le onzième horizon est marqué par la totale domination de cette dernière catégorie et par une diversification des productions, sans doute liée à une multiplication des ateliers. Enfin, l'horizon 12 voit l'essentiel de son répertoire formé de vases du Centre, lisses ou décorés, mais sur lesquels apparaissent des reflets métallescents.

#### La céramique peinte (PEINT)

Cette catégorie de céramique constitue le prolongement d'un artisanat largement répandu dans le monde laténien aux II<sup>ème</sup> et I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Le nord-est du Massif Central est en effet l'une des régions où elle est particulièrement bien représentée à cette époque, avec un répertoire de formes et de décors exceptionnellement varié. Elle se perpétue à l'époque romaine dans la même région, tout particulièrement à Roanne qui est un grand centre de fabrication de vases peints au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Sa technique de fabrication ne diffère pas de celles des productions gauloises : il s'agit de céramique à pâte non calcaire cuite en mode A ; des bandes unies et alternées de couleur blanche ou rouge, qui peuvent constituer le seul procédé d'ornement du vase, sont appliquées avant cuisson ; le plus souvent, un décor est ensuite tracé après la cuisson avec un pigment brun d'origine végétale. Ce type de céramique se rencontre dans tous les horizons romains de Roanne, où elle représente entre 8 et 17 % des vases entre les horizons 6 et 9, puis 3 % dans les horizons suivants (Genin, Lavendhomme 1997). La forme la mieux représentée du corpus est le « bol de Roanne » (n°16 de la typologie de R. Périchon) qui est fabriquée selon des modules variant du simple au triple et qui connaît une légère évolution typologique au cours de la période gallo-romaine.

#### La céramique claire fine (PCF)

Cette catégorie n'existe pas à Roanne. Elle est créée ici afin de classer des éléments en céramique commune claire plus fins que généralement et qui se rapprochent plus de la céramique de table que de la céramique culinaire.

#### La céramique engobée (ENG)

C'est une catégorie peu répandue dans le mobilier roannais et qui ne se rencontre que dans les horizons 6 à 8 (Genin, Lavendhomme 1997). Sa pâte est fine et micacée, son engobe généralement sombre, mat et uniforme. Les formes identifiables sont presque exclusivement des cruches à anse unique dont la pâte micacée laisse supposer une origine de Gaule du Centre. On connaît par ailleurs à Lezoux une production d'amphorettes et de pots à provision à la pâte siliceuse et micacée, à l'engobe rouge mat recouvrant uniquement les parties externes du vase, et qui est produite entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle de notre ère (information orale Gw. Monteil, base archéologique de Lezoux).

#### La céramique à vernis rouge pompéien (VRP)

Cette céramique se caractérise d'une part par son répertoire qui se limite à des plats et des assiettes, d'autre part par l'engobe rouge épais qui revêt l'intérieur de ces vases et qui a pour rôle d'empêcher les aliments - qu'on y fait cuire à petit feu - d'adhérer aux parois. Cette catégorie est extrêmement rare dans le mobilier roannais et ne se rencontre qu'en très faible quantité dans les horizons 8, 9, 11 et 12 (Genin, Lavendhomme 1997). Pour M. Genin, cette rareté pourrait s'expliquer par l'utilisation à Roanne de plats et d'assiettes à fond lustré, notamment en céramique grise fine, pour la cuisson à petit feu à laquelle les vases à vernis rouge sont généralement destinés.

Cette céramique est essentiellement produite en Campanie durant la période augustéenne, mais elle n'apparaît à Roanne qu'après 30 de notre ère et est absente des horizons précoces de la cité.

#### La terra nigra (TN)

Nous suivons ici la définition qu'en donne M. Genin pour le site de Roanne (Genin, Lavendhomme 1997). Il s'agit de céramique non décorée à pâte kaolinique cuite en mode B et qui se caractérise par des surfaces grises à noires, de teinte uniforme, et soigneusement lustrées. Quatre types se rencontrent parmi le mobilier roannais. Le premier est constitué de plats à la lèvre éversée, le second de plats et d'assiettes dérivés du service I de Haltern, le troisième par des bols dérivant du même service et le quatrième par des jattes à bords droits et fond ombiliqué. Ces productions sont influencées d'une part par la tradition indigène, notamment dans le choix de surfaces enfumées, et d'autre part par le répertoire des sigillées italiennes précoces. On trouve ainsi essentiellement des dérivés du service I, portant parfois des anneaux guillochés et des timbres de potiers sur le fond des vases. Tous les noms rencontrés sont à consonance gauloise, ce qui prouve que cette production est indigène. Il est d'ailleurs vraisemblable que les ateliers ayant approvisionné Roanne se situaient dans la vallée de l'Allier.

#### La céramique grise fine (GF)

Cette catégorie de céramique se développe à Roanne avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (horizon 4) et est systématiquement représentée dans le mobilier gallo-romain, particulièrement durant les horizons 6, 7, 8 et 12 (Lavendhomme, Guichard 1997 et Genin, Lavendhomme 1997). Les pâtes sont claires, blanchâtres à grises, avec des surfaces plus foncées, grises à noires, lissées au brunissoir. Huit groupes morphologiques ont été

déterminés pour la période romaine. Le premier regroupe les cruches, le second les pichets à col tronconique, le troisième les vases à panse ovoïde, le quatrième les jattes, le cinquième les bols et les coupes, le sixième les écuelles, le septième les assiettes et les plats et le dernier les couvercles. Il existe bien sûr de nombreuses variantes pour chacune de ces catégories. Certains types sont ornés de décors à la molette, au peigne ou lissés.

#### La céramique commune

A Roanne, la céramique commune, qui représente au total 61 % du mobilier, est scindée en deux groupes principaux : la céramique fine cuite en mode A, ou *céramique commune claire* ; la céramique demi-fine ou grossière, cuite en mode A ou B, ou *céramique commune sombre*. Dans le cas de ce matériel roannais, le critère de classement qui repose habituellement sur la différence de pâte entre ces deux catégories ne fonctionne pas. En effet, la céramique claire est en général à pâte calcaire, contrairement à la céramique sombre, mais cela n'est pas le cas à Roanne puisque toutes les céramiques de production locale sont façonnées à partir d'argiles non calcaires à forte base siliceuse. La partition entre ces deux catégories se fait alors par le biais de la finesse des pâtes, du mode de cuisson et de la forme des récipients. Le terme "céramique claire" est ainsi employé pour désigner des pâtes fines cuites en mode A et un répertoire de formes n'étant pas destinées à aller au feu, tandis que la céramique commune sombre englobe des pâtes mi-fines à grossières, cuites en mode A ou B, avec un répertoire composé de formes à cuire et de vases de stockage. Toutefois, comme l'explique M. Genin, ce schéma ne fonctionne pas à toutes les époques : "Au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, en effet, la distinction entre la céramique commune claire et la céramique commune sombre devient de plus en plus difficile ; on ne peut plus déterminer aussi rapidement, d'après un simple examen des pâtes, le type de production, et certaines formes paraissent fabriquées dans les deux catégories selon des procédés assez proches" (Genin, Lavendhomme 1997, 108).

Le problème concernant la répartition de ces deux groupes est identique dans les monts du Forez et les mêmes critères de distinction que ceux utilisés à Roanne seront retenus dans notre étude. Ainsi, il nous a semblé cohérent de baser notre classement d'une part sur la finesse des pâtes utilisées, d'autre part sur le mode de cuisson, enfin sur le répertoire des formes typologiques. Celles-ci ont été réparties en sept groupes basés sur le rôle des vases :

groupe 1 : cruches

groupe 2 : mortiers, écuelles et jattes

groupe 3 : assiettes, plats, bols et coupes

groupe 4 : pots

groupe 5 : marmites

groupe 6 : couvercles

groupe 7 : grands conteneurs

Les groupes se déclinent eux même en types qui sont uniquement basés sur la forme - surtout des lèvres - des récipients.

Il va sans dire que ce classement, qui se fonde essentiellement sur la morphologie des vases, possède bien des faiblesses et n'a pour but que de permettre une rapide identification et classification des formes les plus souvent représentées parmi le matériel recueilli lors de nos prospections.

### 3.2.3 : Répertoire des formes fréquemment rencontrées dans le Montbrisonnais et leurs parallèles roannais

#### 3.2.3.1 : le groupe 1 (fig.67)

Il concerne des formes hautes fermées destinées au service des boissons (cruches).

- groupe 1 type 1 : à la lèvre striée

Ce type apparaît pour la première fois à Roanne au sein du matériel gaulois de l'horizon 6 (vers 20 - 10), en tant que céramique commune claire à pâte calcaire d'importation. Si on ne le retrouve pas dans l'horizon 6 romain, c'est que les cruches sont très rares dans le matériel peu abondant de cet horizon. Il est en revanche bien connu dans l'horizon 7 et dans l'horizon 8 où il représente plus de 50 % des effectifs à col étroit. Ces lèvres striées occupent encore presque un tiers des cruches de l'horizon 9 mais elles tendent à se raréfier dans le courant du Ier siècle puisqu'elles ne sont plus que 5 (10% des effectifs) dans l'horizon 10 et disparaissent de l'horizon 11. Si on en retrouve dans le mobilier disparate de l'horizon 12, c'est sans doute qu'elles font partie du matériel résiduel.

- groupe 1 type 2 : à la lèvre moulurée

Attesté, mais en faible nombre, sous Auguste (type Haltern 46), l'effectif des cruches à lèvre moulurée augmente très sensiblement dans les premières décennies du Ier siècle de notre ère. Elles s'inscrivent dans un processus d'évolution des lèvres striées groupe 1 type 1. Elles montrent une assez grande homogénéité typologique, à l'exception de quelques rebords isolés qui représentent autant de variantes. Elles apparaissent à Roanne dans l'horizon 8 avec 29 individus. Elles sont encore bien présentes dans l'horizon 9 mais quelques variantes typologiques apparaissent d'ors et déjà dans cet horizon, notamment sur les cols qui prennent de plus en plus souvent un profil bombé. En revanche, elles sont moins nombreuses dans l'horizon 10 où l'on en retrouve que 7 individus. Elles sont absentes de l'horizon 11 et réapparaissent furtivement sous forme résiduelle dans l'horizon 12.

- groupe 1 type 3 : à bord haut, évasé et mouluré

Ce type de bord est prédominant dans l'horizon 11 de Roanne où il rassemble 37 individus, soit 37 % des cruches de l'horizon. Il se caractérise globalement par un bord haut, évasé et mouluré, et par une anse rubanée courte à cannelure centrale. Les 12 exemplaires illustrés dans l'ouvrage sur Roanne donnent une idée du nombre des variantes se rattachant à ce type. Les moulures sont plus ou moins espacées, plus ou moins larges, et forment parfois des arêtes vives. Ce type semble avoir été annoncé par une cruche isolée de l'horizon 10 puis disparaît dès le douzième.

- groupe 1 type 4 : à la lèvre en bandeau incurvé

Ce type est absent des premiers horizons romains de Roanne et n'apparaît qu'au cours du huitième avec un ensemble relativement peu homogène de 6 cruches à col étroit. Un individu de l'horizon 9 semble dériver de ces exemplaires mais le type disparaît ensuite des horizons 10, 11 et 12.

- groupe 1 type 5 : à profil oblique

C'est uniquement dans l'horizon 10 que l'on trouve deux exemplaires de ce type à rebord court et profil oblique. Bien que classés parmi les cruches à pâte claire, ils sont considérés comme étant de petits flacons piriformes.

- groupe 1 type 6 : à bord en double bandeau

Ce type apparaît dans l'horizon 10 avec un seul exemplaire. Dans l'horizon 11, ce sont trois cruches de grande taille qui se distinguent par un bord en bandeau soit incurvé et légèrement rentrant, soit lisse, à peine arrondi et rentrant. Un rebord de l'horizon 12 qui possède ce profil en bandeau incurvé et légèrement rentrant est peut-être une survivance de ce type éphémère et mal cerné.

- groupe 1 type 7 : non attribué

- groupe 1 type 8 : à large col et lèvre évasée

Les cruches à large col sont présentes à Roanne dès l'horizon 7 mais sous les formes Haltern 50 et 53. Ce sont des dérivés de ces deux formes que l'on rencontre ensuite dans les horizons 8 et 9. Elles sont absentes de l'horizon 10, mais réapparaissent dans l'horizon 11. Les exemplaires en sont nombreux dans l'horizon 12.

- groupe 1 type 9 : à la lèvre oblique et au col évasé

Ce type est rare parmi le matériel roannais. On en trouve cependant quelques exemplaires dans l'horizon 8, mais ce sont des profils isolés au sein des cruches à col étroit. Un autre exemplaire, unique dans le mobilier de son horizon, se trouve dans le onzième et présente l'intérêt d'être une forme archéologiquement complète. Il s'agit d'une cruche non micacée à la lèvre courte, à peine arrondie, au col très évasé et à la panse globulaire.

- groupe 1 type 10 : non attribué

- groupe 1 type 11 : à la lèvre en corolle

Il s'agit de cruches à col étroit et au rebord droit mouluré. Les exemplaires roannais les plus proches se rencontrent dans le mobilier de l'horizon 10 avec deux individus, puis dans le répertoire caractéristique des cruches de l'horizon 11. On retrouve des éléments proches dans l'horizon 12, qui sont des dérivés tardifs de la forme.

- groupe 1 type 12 : à la lèvre trilobée

Les cruches à lèvre trèflée sont connues à Roanne dans divers types de céramique. On les rencontre d'abord en céramique grise fine dans les horizons 7, 8 et 9. Dans les horizons 11 et 12, leurs pâtes sont fines, beiges à orangées, et leurs surfaces sont micacées et soigneusement lissées. Enfin, on trouve deux cruches à bec trèflé dans le mobilier de la céramique commune sombre de l'horizon 12 qui sont similaires à leur homologues en pâte claire et qui sont, comme elles, micacées.

- groupe 1 type 13 : au large col et bord oblique évasé

Ces cruches apparaissent dans l'horizon 10 de Roanne. Il s'agit de grands exemplaires qui s'apparentent à des amphorettes. Elles possèdent à Roanne une pâte ocre, peu fine, très proche de celle que l'on observe sur les marmites à lèvre moulurée, les vases de stockage et les amphores fabriqués localement. On ne connaît pas la morphologie exacte de ces vases, même si les diamètres d'ouverture (tous compris entre 10 et 15 cm.) et l'épaisseur des parois indiquent des vases de grande taille, vraisemblablement munis de deux anses. Elles sont plus abondantes dans l'horizon 11 et se retrouvent encore dans l'horizon 12 où elles présentent les mêmes caractéristiques.

3.2.3.2. : le groupe 2 (fig.68)

Ecuelles, jattes et mortiers sont rassemblés ici, formes basses ouvertes destinées à la préparation des aliments.

- groupe 2 type 1 : à bord en bandeau type Haltern 59

Ce type apparaît en céramique commune claire dès l'horizon 6 (- 10 / + 15) de Roanne. Il est extrêmement abondant en Gaule à l'époque augustéenne. On le trouve en particulier à Lyon

et à Roanne dans des contextes datés de -40 et + 10 / +15, mais également dans la première moitié du Ier siècle de notre ère où il continue à être le seul type de mortier couramment utilisé. D'ailleurs, on le rencontre à Roanne dans le mobilier de l'horizon 7 où il présente de nombreuses variantes qui affectent principalement le profil des lèvres ; puis dans celui de l'horizon 8 où il coexiste avec les mortiers à lèvre pendante (groupe 2 type 2). S'il est absent du faible répertoire de l'horizon 9, on le retrouve, très minoritaire, dans l'horizon 10, puis dans l'horizon 12 où il réapparaît avec deux exemplaires sans doute résiduels.

- groupe 2 type 2 : à lèvre pendante

Les mortiers à lèvre pendante apparaissent au cours de l'horizon 8 de Roanne où ils coexistent avec les mortiers à lèvre en bandeau type Haltern 59 (type 1). Ils vont définitivement supplanter ces derniers au cours du Ier siècle. Ils sont très abondants dans l'horizon 9. Leur effectif baisse légèrement dans l'horizon 10 mais remonte dans l'horizon 11 où ils représentent la totalité des mortiers. Enfin, ils sont toujours abondants parmi le mobilier - qui possède souvent un caractère résiduel - de l'horizon 12. Ils ne connaissent pas d'évolution typologique à proprement parler et ne présentent que de légères variantes qui touchent surtout la largeur des lèvres.

- groupe 2 type 3 : à bord oblique

Les écuelles à bord oblique ne se rencontrent, en céramique commune claire micacée, que dans l'horizon 12 avec 2 individus. Les écuelles sont en général très rares dans le mobilier de la céramique commune claire, et ne connaissent aucune homogénéité morphologique.

En céramique commune sombre, les écuelles à bord oblique apparaissent dès l'horizon 8 avec six individus, mais elles ne se trouvent pas dans le mobilier des horizons 9 et 10. En revanche, un individu possède de nouveau un bord oblique dans l'horizon 11, ainsi que deux, de grand diamètre, dans l'horizon 12. Comme en céramique commune claire, le groupe des écuelles est peu facile à cerner sur la plan typologique.

- groupe 2 type 4 : non attribué.

- groupe 2 type 5 : à bord épais arrondi

Le groupe des écuelles est difficile à cerner sur le plan typologique. Elles sont presque absentes des horizons 6 et 7, plus nombreuses entre les horizons 8 et 10, où la plupart possèdent un bord fin arrondi et plus ou moins rentrant sans qu'il n'y ait de véritable cohésion morphologique entre elles. Un changement se produit dans le répertoire de l'horizon 11 qui comprend plusieurs exemplaires d'un type attesté parmi les productions roannaises et caractérisé par un bord épais, de section arrondie, rainuré ou non à son sommet. Ce type était semble-t-il annoncé par deux exemplaires de grande taille de l'horizon 9. Il connaît une forte progression dans l'horizon 12 où il représente plus de 50 % des effectifs.

- groupe 2 type 6 : à lèvre en bandeau haut

Les écuelles à bord en bandeau sont directement inspirées d'un type laténien à bord rentrant très abondant au cours du Ier siècle avant notre ère (type 5113 de la Roanne gauloise). Elles sont essentiellement produites en céramique grise fine et les nombreuses variantes qu'elles présentent témoignent de la diversification du répertoire ancien. Plus ou moins écartées sous Auguste par les plats à bord oblique imitant les Lamboglia 5/7, elles réapparaissent en masse dans l'horizon 8 et marquent nettement par là un retour au répertoire traditionnel. La variante 1, qui correspond à notre groupe 2 type 6, a connu un vif succès, et a même été fabriquée selon des techniques différentes dans le mobilier des horizons 8 à 12.

- groupe 2 type 7 : non attribué

- groupe 2 type 8 : à bord strié

Ces jattes au bord éversé et rainuré, apparaissent en céramique commune sombre dans le huitième horizon de Roanne. Leur cuisson y est mixte, soit oxydante, soit réductrice. Ces formes rainurées sont propres à l'horizon 8, même si on en retrouve ponctuellement quatre exemplaires dans l'horizon 9, quatre autres dans l'horizon 10, un seul dans l'horizon 11 et à nouveau six dans l'horizon 12.

- groupe 2 type 9 : à bord strié carré

A Roanne, il n'est pas fait de différence entre ce type à bord strié carré, qui y est appelé « à bord dentelé », et le type 8 à bord strié, qui y est appelé « à bord rainuré ». Cependant, les profils ne sont pas tout à fait semblables et c'est pourquoi deux types ont été créés ici pour les classer. On rencontre ce genre de jatte depuis l'horizon 8 et jusqu'à l'horizon 10, en céramique commune sombre.

- groupe 2 type 10 : à bord oblique très détaché de la paroi

Ce type d'écuelle au bord oblique très caractéristique trouve un parallèle parfait en céramique commune sombre parmi le mobilier de l'horizon 10 de Roanne. Ce dernier est en effet présenté comme possédant un bord de section oblique à face externe moulurée nettement détachée de la paroi. Cette forme est aussi connue sur un site de la région roannaise dans un contexte daté de la fin du II<sup>ème</sup> siècle et du début du III<sup>ème</sup>, mais reste beaucoup plus rare que les autres formes d'écuelles.

### 3.2.3.3 : le groupe 3 (fig.68)

Il regroupe les formes basses ouvertes que sont les assiettes, les plats, les coupes et les bols, et qui servent essentiellement au service et à la consommation des aliments ou des boissons.

- groupe 3 type 1 : à lèvre en bandeau

A Roanne, ces coupes dites « à marli » apparaissent dans le répertoire de la céramique commune claire micacée de l'horizon 10. Ce type était totalement absent du mobilier des horizons précédents. Il se retrouve en assez grande quantité durant l'horizon 11 et encore plus abondamment dans l'horizon 12. On connaît de nombreuses variantes de cette forme, notamment dans l'ouest de la Gaule, où elle est fabriquée le plus souvent en mode B. A Lyon, elle apparaît comme à Roanne en céramique claire micacée dès la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, mais aussi et surtout au cours du II<sup>ème</sup> siècle. Elle est aussi produite à Lezoux et on en a retrouvé des exemplaires jusqu'à Soleure (CH). Elle n'est fabriquée à Roanne qu'en céramique commune claire, ce qui ne semble pas être le cas dans les monts du Forez où des exemplaires à pâte sombre ont été recueillis.

- groupe 3 type 2 : à bord arrondi

Cette forme est presque exclusivement fabriquée à Roanne en céramique commune sombre. Elle comprend aussi bien des assiettes que des plats, la différence entre ces deux genres de récipients ne tenant qu'au diamètre de leur ouverture. Ce type apparaît dans l'horizon 10 avec trois individus classés parmi les plats. Dans l'horizon 11, ce groupe est très homogène et représente 10% de la céramique commune sombre. Les exemplaires présentent un bord arrondi soit lisse, soit rainuré. Ces assiettes et ces plats ont, pour la plupart, été cuits en mode A ; la paroi interne a dans tous les cas subi un finissage soigné et présente un aspect lissé

micacé sans doute destiné à empêcher que les aliments qu'on y faisait cuire ne s'y attachent. Dans l'horizon 12, ce groupe est à nouveau abondant et homogène. Les bords rainurés y sont cependant beaucoup moins nombreux et le bord lisse prédomine. Il existe aussi une variante tripode, qui reste marginale. Elle apparaît au cours de l'horizon 11 avec un seul exemplaire attesté. Elle perdure durant l'horizon 12 où elle est représentée par trois individus. Cette forme est connue parmi les productions en céramique sombre des fours de potier roannais.

- groupe 3 type 3 : non attribué

- groupe 3 type 4 : à bord en amande

En céramique commune sombre, à Roanne, les assiettes sont totalement absentes des horizons 6 à 8. Elles apparaissent dans le neuvième avec, notamment, un exemplaire à bord en amande et panse légèrement arrondie reposant sur un fond à peine concave. Ce type ne perdure pas dans les horizons suivants et ne connaît pas d'équivalent en céramique commune claire.

- groupe 3 type 5 : à lèvre arrondie légèrement oblique

Cette assiette à la panse courte et arrondie, au fond plat, trouve un parallèle assez proche parmi le matériel roannais de l'horizon 10. En effet, trois petits plats à bord oblique se trouvent parmi le mobilier de la céramique commune claire de cet horizon. Cette forme reste marginale à Roanne où les assiettes sont de toute façon rares et dominées par le groupe 3 type 2. Cette forme ne connaît pas d'équivalent en céramique commune sombre.

- groupe 3 type 6 : non attribué

#### 3.2.3.4 : le groupe 4 (fig.69)

Sont classées ici les formes hautes ouvertes (pots) qui servent à stocker ou cuire des aliments.

- groupe 4 type 1 : à lèvre large et plate

Ce type n'est pas pris en compte à Roanne où il n'est considéré que comme une variante des lèvres moulurées. Il est vrai qu'il se rencontre dans presque tous les horizons romains en assez grande quantité mais uniquement en céramique commune sombre. Il peut être aussi bien associé à des pots ovoïdes qu'à des marmites.

- groupe 4 type 2 : à lèvre large et ressaut sommital

Le fort ressaut sommital que l'on peut lire sur les lèvres de ce type ne semble se rencontrer à Roanne que sur des exemplaires en céramique commune sombre des horizons 8 et 11. Nulle mention n'est cependant faite de cette variante dans le texte de l'ouvrage sur Roanne, où l'auteur se contente de classer les individus ayant cette particularité parmi les « pots ovoïdes à lèvre moulurée ».

- groupe 4 type 3 : à embouchure resserrée

Fabriqués en céramique commune sombre, les pots globulaires à bord fin et embouchure resserrée apparaissent à Roanne avec deux exemplaires dans l'horizon 7. Ils perdurent durant l'horizon 8 où ils sont au nombre de 27, tous de cuisson oxydante, et forment plus de 8% du groupe des pots ovoïdes de l'horizon. En revanche, ils disparaissent brutalement et totalement dès l'horizon 9. Ces vases se rattachent donc à un type homogène mais très éphémère dont la production est attestée dans les fours de Roanne.

- groupe 4 type 4 : à col haut, tronconique et côtelé

Ce type de col haut, tronconique et côtelé, ne semble pas être reconnu comme tel à Roanne. En effet, bien que présent depuis l'horizon 7 et jusqu'au douzième parmi le matériel de la céramique commune claire micacée, il est tantôt appelé « à col tronconique côtelé », tantôt « à lèvre éversée et col mouluré » et tantôt « à lèvre éversée et col strié ». Pourtant, si l'on se fie aux illustrations, il s'agit dans tous les cas d'un même type morphologique, qui plus est bien homogène, quoique relativement peu abondant.

- groupe 4 type 5 : à lèvre moulurée

Les pots à lèvre moulurée correspondent au type de vase ovoïde fabriqué en céramique commune sombre le plus fréquent à Roanne durant la période romaine. Ces profils sont propres au faciès roannais, totalement inconnus dans d'autres régions, notamment dans la lyonnaise. Les exemplaires illustrés dans l'ouvrage sur Roanne rendent compte de la grande diversité des profils de lèvre, qui peuvent être dotés de moulures simples, doubles ou triples, plus ou moins fines, rapprochées du col ou nettement éversées. Dès l'horizon 6, ce type prédomine parmi les vases ovoïdes, et cette prédominance va se poursuivre jusqu'à la fin de l'occupation romaine du site. Il faut signaler un léger fléchissement de son effectif dans l'horizon 12 au profit d'autres types. Ces lèvres moulurées peuvent aussi appartenir à des marmites, mais, en l'absence de panse ou de diamètre significatif, les individus possédant cette morphologie sont classés dans les monts du Forez parmi la catégorie plus générique et plus abondante des pots

- groupe 4 type 6 : à lèvre éversée arrondie

Ce type de pot ovoïde se rencontre à Roanne aussi bien dans le mobilier de la céramique commune claire, micacée ou non, que parmi celui de la céramique commune sombre. Il est présent, entre ces deux catégories, dans tous les horizons romains et ne possède que de faibles variantes au niveau de la lèvre, qui peut être plus ou moins en bourrelet et plus ou moins éversée. Les cols sont généralement lisses mais parfois aussi moulurés.

- groupe 4 type 7 : à lèvre en bourrelet arrondi

Ce type de lèvre, courte et épaisse, associée à un vase de grand diamètre, se rencontre à Roanne en céramique commune sombre dans l'horizon 9, mais avec deux exemplaires seulement. Les lèvres en bourrelet simple et arrondi que l'on peut rencontrer dans les horizons suivants sont associées à des vases de plus petit diamètre, et les horizons plus anciens ne semblent pas connaître de faciès semblable. Bien que signalé dans la description du mobilier roannais de l'horizon 9, ce type n'est pas particulièrement pris en compte par l'auteur de l'ouvrage qui n'y voit qu'une variante du type à lèvre éversée arrondie (groupe 4 type 6).

- groupe 4 type 8 : à double moulure

La double moulure sur les lèvres moulurées est très répandue à Roanne. Elle apparaît dans l'horizon 8 et perdure jusqu'au douzième. Cette particularité n'est pas prise en compte à part entière et est classée parmi les lèvres moulurées (groupe 4 type 5). Sa rareté parmi le matériel recueilli dans les Monts du Forez et, surtout, la facilité que l'on a à l'identifier grâce à une morphologie caractéristique ont permis de créer un type autour de ces lèvres à double moulure.

- groupe 4 type 9 : à lèvre allongée éversée plus ou moins rentrante

C'est dans le mobilier de la céramique commune sombre que l'on peut trouver à Roanne des vases à la lèvre allongée et très éversée, mais uniquement dans le douzième horizon. C'est pourquoi une origine plus récente (Bas-Empire, époque médiévale ?) doit peut-être être cherchée pour ce type.

- groupe 4 type 10 : à lèvre éversée interne

Il s'agit à nouveau d'une variante des lèvres moulurées groupe 4 type 5, qui présente la particularité d'être largement éversée vers l'intérieur du vase. Elle n'est pas prise en compte dans l'ouvrage qui traite du matériel romain de Roanne où elle est simplement classées parmi les lèvres moulurées. Elle semble apparaître dans l'horizon 8 et se rencontre jusqu'à l'horizon 11, l'horizon 12 semblant préférer les marlis plats.

- groupe 4 type 11 : à épaule marquée et haut col mouluré

Cette forme est, à Roanne, considérée comme un vase de stockage de l'horizon 8. Cette catégorie de céramique possède, sur ce site, une pâte particulière, presque grossière, de teinte ocre à brune.

- groupe 4 type 12 : à lèvre en gouttière

Ce type se rencontre à Roanne en très faible quantité entre les horizons 6 (-10 / 15) et 8-10, en céramique grise fine. Il y en a 4 exemplaires dans l'horizon 8, et un seul dans chacun des horizons suivants. Ils disparaissent totalement des deux derniers horizons. Les éléments trouvés dans les monts du Forez, cuits en mode A et de pâte mi-fine, sont peut-être une imitation de cette forme propre à la céramique grise fine.

- groupe 4 type 13 : à lèvre en bourrelet et col caréné mouluré

Ce type apparaît à Roanne dans le mobilier de l'horizon 8 en céramique commune claire. Il se rapporte à une forme attestée à Roanne dans un four daté du milieu du Ier siècle de notre ère. Il ne figure déjà plus qu'en trois exemplaires dans l'horizon 9 et disparaît ensuite. Des éléments en céramique commune claire micacée que l'on rencontre dans les horizons suivants en sont sans doute des dérivés.

#### 3.2.3.5 : le groupe 5 (fig.70)

Il regroupe les formes basses ouvertes que sont les marmites, récipients servant à la cuisson des aliments.

- groupe 5 type 1 : à lèvre en poulie

Ce type de marmite est présent, uniquement en céramique commune sombre, dès l'horizon 6 (-10 / 15) de Roanne. Si l'on excepte le mobilier très pauvre de l'horizon 7 où il ne figure pas, on peut suivre la progression constante de sa présence au cours des horizons 8 à 10. Quelques changements interviennent dans l'horizon 11 où son profil subit des modifications donnant lieu à de nouvelles variantes. Ces modifications, qui n'interviennent qu'après deux siècles d'usage, témoignent d'une stabilité remarquable.

- groupe 5 type 2 : à lèvre moulurée

Ce type est présent à Roanne en céramique commune sombre dès l'horizon 6 (-10 / + 15), mais c'est surtout entre l'horizon 8 et le dixième qu'il se rencontre en majorité. Durant les deux derniers horizons, cette forme disparaît peu à peu au profit des lèvres en poulie (groupe 5 type 1), mais reste toujours minoritairement présent. Ces marmites comprennent des

exemplaires à fond plat, bombé ou tripode. Ce type de lèvre moulurée, quand il n'est pas accompagné d'un fragment de col ou de panse, est difficile à classer car il peut tout aussi bien appartenir à des pots ovoïdes du groupe 4 type 5. Des traces de feu sur le marli, combinées au plus ou moins grand diamètre du vase, sont une façon - assez aléatoire - de les classer ou non parmi les marmites.

- groupe 5 type 3 : à lèvre oblique pendante

Cette forme apparaît en céramique commune sombre dans l'horizon 11 alors qu'elle était totalement absente des horizons précédents. Il s'agit de petites marmites tripodes à la lèvre oblique, légèrement pendante, dont les surfaces, brunes à noires, sont toujours soigneusement lissées et finement micacées. Ces teintes sombres et plus ou moins uniformes attestent de leur fonction culinaire. Ce type est connu à Roanne dans les fours de la place de Lattres de Tassigny. Elles continuent à progresser au cours de l'horizon 12, jusqu'à rassembler 36 % des marmites de cet horizon.

- groupe 5 type 4 : de grand format et à lèvre éversée

Ces marmites de grand module apparaissent dans l'horizon 8. Leur diamètre se situe en majorité entre 30 et 48 cm. Leur lèvre possède un méplat lisse ou moulurée et leur pâte est ocre à cœur gris. Ce sont des caractéristiques proches de celles des vases de stockage. Dans l'horizon 9, elles sont encore 9 exemplaires, 2 dans l'horizon 10. Elles disparaissent de l'horizon 11 mais resurgissent dans le douzième avec treize individus qui sont sans doute des éléments résiduels.

- groupe 5 type 5 : à lèvre montante rectangulaire et concave

En céramique commune sombre, deux exemplaires du mobilier roannais se rapprochent de ce type. Ils sont considérés comme des marmites de forme dérivée du type mouluré (groupe 5 type 2). On les trouve dans les horizons 11 et 12.

### 3.2.3.6 : le groupe 6 (fig.70)

Il s'agit des couvercles, forme plates ouvertes, qui servent à couvrir des récipients de cuisson ou de conservation.

- groupe 6 type 1 : à bord simple

Les couvercles ne présentent pas de signes d'évolution numérique ou typologique nette au sein du mobilier roannais. En céramique commune sombre, ce type de mobilier est très rare dans les horizons 6 et 7, mais il représente 17 % des vases de l'horizon 8. Dans l'horizon 9, il reste toujours relativement important avec 30 exemplaires, mais ils ne sont plus que 11 dans l'horizon 10. En revanche, leur nombre augmente à nouveau dans l'horizon 11 avec 71 exemplaires, et ils sont encore 61 dans le douzième. Leurs déclinaisons typologiques sont simples et similaires, à quelques exceptions près, d'un horizon à l'autre : à bord simple, à bord arrondi, à bord arrondi retroussé... Ils sont indifféremment cuits en mode A ou B, et un grand nombre d'entre eux possède une lèvre au bord noirci par l'action du feu.

Les couvercles à bord simple se rencontrent en céramique commune claire, dans l'horizon 8, et en céramique commune sombre dans les horizons 8, 9, 11 et 12.

- groupe 6 type 2 : à bord arrondi

Ils ne se rencontrent à Roanne que parmi le mobilier de la céramique commune sombre. On les trouve dans les horizons 8, 11 et 12.

- groupe 6 type 3 : à bord en poulie

La forme la plus proche connue à Roanne est en pâte non identifiée, et il n'en est fait aucun commentaire. On en connaît pourtant plusieurs exemplaires dans les monts du Forez.

- groupe 6 type 4 : à bord retroussé

Ils sont parmi les plus abondants. On les trouve en grande quantité dans le matériel de l'horizon 8, en céramique commune claire comme en céramique commune sombre. Ils sont aussi présents dans les horizons 9 à 11 mais semblent inconnus du douzième.

- groupe 6 type 5 : à bord plat en bandeau

Cette forme ne se rencontre à Roanne qu'en céramique commune sombre, essentiellement dans le mobilier de l'horizon 8, bien qu'une variante semble aussi exister dans le douzième.

- groupe 6 type 6 : à bord droit et moulure interne

Ce n'est qu'en céramique commune claire que cette forme est connue à Roanne. De plus, on ne la trouve que durant l'horizon 6.

### 3.2.3.7 : le groupe 7 (fig.71)

Ils servent à la conservation des aliments et seront appelés ici "grands conteneurs". Il s'agit de formes hautes fermées de grand diamètre.

- groupe 7 type 1 : à lèvre large et plate, débordante

Ce type de vase de stockage est systématiquement représenté dans les fosses de Roanne. Sa présence est néanmoins faible dans chaque horizon et il disparaît presque totalement des deux derniers. Ces vases, assimilables, par leurs dimensions supposées et certains traits morphologiques, au matériel amphorique, ont des pâtes ocres à brunes au zonage gris, proches de celles des productions locales.

- groupe 7 type 2 : à lèvre large et moulurée, débordante

Ces vases se caractérisent par une lèvre ornée de deux moulures plus ou moins espacées et éloignées de l'ouverture du vase. Ce type de vase de stockage est faiblement représenté dans le matériel roannais. On le rencontre cependant depuis les horizons 6 à 10, puis il disparaît des deux derniers. Comme le type 1, ces vases sont sans doute de production roannaise.

- groupe 7 type 3 : à lèvre arrondie en large bourrelet strié

Cette forme ne connaît pas de parallèle à Roanne.

### 3.2.3.8 : le groupe 8 (fig.71)

Est classé ici le matériel amphorique le plus souvent rencontré dans les monts du Forez.

- groupe 8 type 1 : à lèvre en bourrelet oblique - Gauloise 4

Cette forme se rencontre à Roanne dans l'horizon 11. Il s'agit d'une variante du type dominant de lèvre que l'on trouve sur les Gauloises 4. Ce type d'amphore est produit du Ier au IIIème siècle de notre ère en Gaule. Il s'agit d'amphores vinaïres qui apparaissent dans les horizons 8/9, sont faiblement présentes dans les horizons 10/11 et disparaissent dans l'horizon 12.

- groupe 8 type 2 : à lèvre oblique évasée à ressaut interne

Il peut aussi bien s'agir de cruches de grand module que d'amphorettes. Ce type apparaît à Roanne dans l'horizon 10 et perdure jusqu'à l'horizon 12. Les profils sont semblables à ceux de quelques cruches attestées dans les productions roannaises. Toutes ces formes étaient probablement munies de deux anses, à l'image des amphores. Par ailleurs, on ne connaît pas la morphologie exacte de ces récipients, même si les diamètres d'ouverture (tous compris entre 10 et 15 cm.) et l'épaisseur des parois indiquent des vases de très grande taille.

- groupe 8 type 3 : à lèvre arrondie formant un petit bandeau - Dressel 2/4

Cette amphore vinicole orientale est assez rare sur les sites gaulois. Le vin qu'elle contenait pouvait provenir, notamment, de Chios ou de Rhodes. Cette forme, présente sporadiquement à Roanne dans les horizons 8 et 9, mais pratiquement inexistante dans les deux suivants, connaît une résurgence dans le douzième.

- groupe 8 type 4 : à lèvre tronconique haute - Dressel 1

Il s'agit d'une amphore vinicole italienne. Cette forme a été la plus utilisée entre le deuxième siècle avant notre ère et la Conquête. Elle a été massivement importée à Roanne et fait systématiquement partie du matériel romain jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

- groupe 8 type 5 : à fond annulaire - Gauloise 1

Ces amphores viennent de la basse vallée du Rhône et on en connaît une production à Lugdunum dans le Gard, en pâte kaolinique. Leurs anses sont plates et moulurées. Leur production débute entre 30 et 0 de notre ère, s'amplifie durant le I<sup>er</sup> siècle, et s'achève au tout début du III<sup>e</sup> siècle. Elles n'apparaissent pas sur le site romain de Roanne.

- groupe 8 type 6 : à lèvre en bourrelet ovale peu profilé - Dressel 20

Il s'agit d'une amphore à huile espagnole. L'évolution que connaissent ces amphores sphériques sur plus de deux siècles montre que les lèvres peu profilées en bourrelet ovale caractérisent les productions précoces : elles se retrouvent en abondance sur de nombreux sites augustéens, mais elles continuent également d'apparaître sous cette forme au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, du moins jusqu'à l'époque flavienne. Ainsi, dès les horizons 8/9 à Roanne, un seul exemplaire de Dressel 20 s'apparente encore aux productions précoces de ce type. Les autres profils révèlent déjà l'évolution vers les lèvres en bourrelet aplati, plus courtes et plus épaisses. Le type ancien est toutefois encore représenté dans les horizons 10 et 11, mais par un seul individu.

- groupe 8 type 7 : à bord évasé et souvent mouluré - Dressel 7/11

C'est une amphore à garum souvent produite en Bétique entre -25 et 100. Son bord est évasé et souvent mouluré, sa lèvre peut être débordante, sa panse ovoïde, ses anses courtes à section ovale ou bifide et son pied plat et creux. Sa pâte est jaunâtre, parfois rose ou beige verdâtre. A Roanne, les amphores à saumure, ou à conserve de poisson, sont représentées uniquement par ce type entre les horizons 6 et 9. Dès l'horizon 10, il est accompagné d'éléments du type Beltran-Lloris IIa et de Dressel 9 similis. Les amphores à saumure en général sont absentes de l'horizon 12.

### 3.2.4 : Etude du mobilier recueilli lors des prospections sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais

Chaque site ayant livré, au cours de nos prospections, un mobilier archéologique relativement important va à présent faire l'objet d'une étude rapide, en vue d'en proposer une datation et

une interprétation. Un maximum de formes ont été dessinées et sont présentées dans les figures.

#### 3.2.4.1 : Ailleux : la Croix d'Ailleux

Nos prospections sur la nécropole, partiellement fouillée en 1878, nous ont permis de récolter 184 tessons, la plupart de petite taille. Nous avons pu dénombrer 36 individus. Les matériaux autres que la céramique sont quelques éléments lithiques, une petite monnaie fourrée très abîmée et une coupelle en verre (28 fig.73).

##### La terre sigillée (1-5 fig.72)

Parmi les 18 tessons recueillis, on compte 5 individus en terre sigillée dont les fragments de deux coupelles Drag. 35, d'une coupe Drag.36, d'un gobelet Knorr 78 et d'une panse ornée pouvant provenir d'un Drag.37. L'étude à l'œil nu des pâtes et des revêtements n'a pas été très concluante en raison de l'état très endommagé des tessons. L'étude du poinçon utilisé sur le fragment de céramique ornée montre un personnage assez proche de celui répertorié dans Oswald (n°407 - Eros marchant). Ce poinçon était utilisé à Lezoux au II<sup>ème</sup> siècle, notamment par le potier Attanius II (120-147), mais aussi par Geminus (120-140) et par Drusus I (100-120). En recoupant les renseignements techniques, typologiques et décoratifs, on parvient à proposer une datation pour chacun de ces individus. C'est un ensemble assez homogène qui se situe globalement entre 60 et 150.

##### Les céramiques à parois fines (6-7 fig.72)

Deux individus entrent dans cette catégorie. Le premier est un bord de gobelet type Beuvray (typologie de Mayet) mais dont la pâte ne ressemble pas à celle généralement employée pour tourner ce genre de céramique. Il s'agit peut-être d'une imitation. Ces formes sont présentes à Roanne entre l'horizon 6 et le 10, mais c'est durant le huitième qu'elles sont les plus abondantes. Le second est un fragment de panse ornée portant un décor de guillochis. Ce type de décor est présent sur les gobelets roannais en parois fines dans tous les horizons. En l'absence de critères typologiques (lèvre/fond), il est impossible de lui proposer une datation.

##### La céramique peinte (8 fig.72)

Deux bols de forme Périchon 16 ont été recueillis, mais aucune trace de peinture n'est visible sur ces fragments. Une étude typologique des vases peints romains trouvés à Roanne montre la prédominance écrasante de la forme Périchon 16 (bol dit de Roanne), surtout durant les phases 8 et 9.

##### La céramique grise fine (9 fig.72)

Le seul fragment est une panse de bol dérivé du Service I (Haltern 7). Sa pâte kaolinique, cuite en mode B, et ses surfaces noires soigneusement lissées et fumigées permettent de classer ce tesson dans la catégorie de la terra nigra. Les bols dérivés du service I sont classés dans le type 3 de Roanne. Ils représentent 12% des vases en terra nigra dans l'horizon 8.

##### La céramique commune

Elle est classée par groupes, et au sein de ceux-ci, par types. Pour chacun de ces derniers, une comparaison avec le matériel roannais a été faite afin de proposer une interprétation et une fourchette chronologique pour chaque forme. Le mode de cuisson n'a pas été pris en compte dans le classement car la plupart des formes ont été indifféremment cuites en mode A ou B. Un seul élément n'a pas été reconnu (27 fig.73).

Deux individus sont classés parmi les formes hautes fermées (10-11 fig.72). Il s'agit d'une cruche du type 1 (à la lèvre striée) et d'une autre du type 5 (à la lèvre en bourrelet pendant). La première forme a été abondamment utilisée durant les périodes augustéenne et flavienne. La seconde forme est atypique. Les éléments les plus proches dans le corpus roannais sont deux petits flacons piriformes de l'horizon 10 (n°13 pl. 93 dans Genin, Lavendhomme 1997). Six individus entrent dans la catégorie des formes basses ouvertes (12-15 fig.72). Ils se répartissent en trois types. On trouve d'abord des assiettes ou plats à bord arrondi du type 2. C'est une création gallo-romaine qui se rencontre anecdotiquement à Roanne dans l'horizon 8 mais qui se développe dans l'horizon 10 pour perdurer jusqu'au douzième. Un des fragments est une variante à la lèvre moulurée. Le dernier individu de ce groupe est une jatte au bord carré et strié (type 7). Ce type est utilisé à Roanne entre les horizons 8 et 10.

On dénombre cinq pots (16-20 fig.72) dont un est cuit en mode B. Le premier, avec sa large lèvre et son ressaut sommital, est du type 2. Aucune forme roannaise ne lui ressemble. Les trois suivants sont du type 5 et possèdent une large lèvre moulurée. Cette forme est commune à tous les horizons roannais. Enfin, un dernier individu se rattache au type 6, avec une lèvre arrondie et éversée. Cette forme est connue dans tous les horizons de Roanne, mais c'est dans le douzième qu'elle est la plus fréquente.

Il y a trois marmites (21-23 fig.73). Deux sont du type 2 (à la lèvre moulurée) et une du type 4 (à la lèvre éversée et moulurée). Le premier type est connu dès l'horizon 6, mais sa plus forte présence se situe entre le 8 et le 10. Durant les deux derniers horizons, cette forme disparaît peu à peu. Le second est fréquent dans l'horizon 8 (30 - 70), même s'il perdure jusqu'à l'horizon 10, puis se trouve de façon résiduelle dans le douzième.

Les couvercles sont représentés par 4 individus, tous cuits en mode A mais portant des traces de feu sur leur lèvre (24-25 fig.73). Certains exemplaires sont du type 2, à bord arrondi, connu dans les horizons 8, 11 et 12 de Roanne. Les autres sont du type 4, à bord retroussé. La forme la plus proche de ces exemplaires est dans l'horizon 8.

Un seul individu entre dans la catégorie des grands conteneurs (26 fig.73). Il s'agit d'une lèvre de type 1, large et plate, qui appartient à un vase de stockage dont la forme est systématiquement représentée dans les fosses de Roanne. Sa présence est néanmoins très faible dans chaque horizon et disparaît presque totalement des deux derniers.

## Bilan

Relativement abondante sur ce site, la céramique fine représente 27.7 % du nombre total des individus. Son étude permet d'apporter une première fourchette de datation à l'ensemble, qui, quoique assez large, nous permet de placer l'occupation de ce site entre le deuxième quart de premier siècle et la première moitié du second siècle de notre ère (30 - 150).

Si la céramique commune représente 72 % du matériel récolté, la fourchette chronologique qu'elle offre est très large et peu cohérente. Cependant, trois horizons sont plus abondamment représentés, les huitième, neuvième et dixième. Cette tranche chronologique correspond à celle fournie par la céramique fine.

L'étude de ce mobilier recueilli sur une petite nécropole, partiellement connue par des fouilles anciennes, nous permet de constater qu'elle a fonctionné entre le milieu du premier siècle de notre ère et la première moitié du second. Elle a peut-être perduré jusqu'au troisième siècle, mais les éléments ramassés en prospection et attribuables à cette période sont rares.

### 3.2.4.2 : Ailleux - Cezay : la Croix Lugnier

Bien qu'une seule parcelle de ce vaste site ait été prospectée, elle a livré un intéressant lot de mobilier céramique formé de 835 fragments parmi lesquels sont dénombrés 153 individus.

### La terre sigillée

Elle est bien représentée sur le site puisqu'elle compte 46 fragments dont 9 individus. Elle se décline en cinq catégories qui sont les suivantes :

#### - Catégorie 1 (phases 2 à 4 de Lezoux)

Les premières productions lévoziennes ne sont pas de la sigillée à proprement parler mais des céramiques à pâte siliceuse et portant un engobe. Elles sont, d'une part, relativement peu représentées, et d'autre part de caractéristiques assez proches, donc aisément confondues. Elles sont rassemblées ici en une seule catégorie qui couvre le Ier siècle de notre ère. A la Croix Lugnier, six tessons appartiennent à ce groupe. Le premier est un fragment de panse très détérioré dont ce qui reste de décor peut être interprété comme un torse masculin. Le second est aussi un fragment de panse ornée dont le décor ne se résume plus aujourd'hui qu'à deux portions de cercles concentriques ; les quatre autres sont des fragments typologiquement indéterminés tous très détériorés. L'étude de l'ensemble du mobilier du site nous permettra de déterminer si leur présence est résiduelle ou s'ils sont les témoins d'une occupation des lieux au Ier siècle de notre ère.

#### - Catégorie 2 (phase 5 de Lezoux)

Au début du IIème siècle, des bouleversements techniques marquent la production de Lezoux : les pâtes sont désormais calcaires et recouvertes de véritables vernis grésés. La phase 5 de Lezoux est la première à bénéficier de cette nouvelle technologie. Au début du IIème siècle, les pâtes se parent d'un revêtement orangé qui marque la transition entre les engobes et les vernis. A la Croix Lugnier, un seul exemplaire a pu être techniquement assimilé à cette phase. Il s'agit d'une coupe bilobée de type Drag. 27 ou Lezoux 28. Cette forme est fabriquée à Lezoux depuis le milieu du Ier siècle jusqu'à la seconde moitié du IIème. L'appartenance de notre exemplaire au type de production de la phase 5 est donc tout à fait plausible, comme semblent le prouver sa pâte et son revêtement.

#### - Catégorie 3 (phase 6 de Lezoux ou productions de la Gaule du sud)

Elle correspond aux productions de la phase 6 de Lezoux (milieu IIème) ou à celles de la Gaule du sud. En effet, les caractéristiques techniques de ces deux groupes sont très proches et il est difficile de les identifier par une simple analyse visuelle. Dans les deux cas, la pâte est très rouge, avec ou sans points de chaux et le revêtement est rouge très brillant. Cette catégorie est abondamment représentée à la Croix Lugnier puisqu'elle totalise 22 fragments, dont 13 sont des panses de formes typologiquement non identifiées. Parmi les autres tessons, on trouve 6 individus dont un Drag. 24/25 (1 fig.74). Cette coupe se termine par un bandeau bien marqué et une lèvre arrondie faiblement soulignée. Compte tenu le bandeau lisse de notre individu et le fait qu'il ne porte pas de guillochis, il est probable qu'il s'agisse d'une production de la Gaule du sud puisque les exemplaires de Lezoux sont toujours guillochés. Cette forme est produite à la Graufesenque entre 15 et 60 de notre ère. Elle est donc à mettre en relation avec les productions lévoziennes classées ici dans la catégorie 1. Parmi les autres individus, on trouve un Curle 23 ou Lezoux 43 à la lèvre tombante et à la panse carénée. Cette forme est produite à Lezoux essentiellement durant le IIème siècle, ce qui correspond bien au type de pâte de notre exemplaire (2 fig.74). Vient ensuite un Drag. 18 dont le rebord évasé se termine par une lèvre à faible bourrelet. Cette forme est produite à Lezoux entre la phase 2 et la phase 6, mais aussi à la Graufesenque entre 40 et 140 de notre ère. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer par une simple analyse visuelle la provenance exacte de ce tesson (3 fig.74). Un Curle 15 ou Lezoux 45 à la lèvre montante et à la carène arrondie encadrée par deux gorges peut aussi être classé dans cette catégorie. Cette forme est

produite à Lezoux de la phase 5 à la fin de la phase 7 (4 fig.74). Une autre forme n'est pas identifiée avec certitude. Il s'agit d'une lèvre faiblement éversée. Son diamètre est faible puisqu'il n'atteint que les 9 cm et ses parois sont fines, de l'ordre de 2 ou 3 mm. Ces caractéristiques rappellent celles de la forme 9 de Lezoux, hémisphérique, assez rare, qui se referme légèrement dans sa partie supérieure pour ensuite offrir une lèvre éversée. Comme pour notre exemplaire, les parois en sont très fines. Ce type de vase est produit probablement au milieu du II<sup>ème</sup> siècle, ce qui correspond parfaitement à la pâte et au revêtement de notre individu (5 fig.74). Reste un dernier individu qui n'a pas été typologiquement interprété puisqu'il s'agit d'un pied en couronne provenant d'un vase de grande taille. Trois autres fragments sont ornés. Le premier provient d'un bol Drag. 37 (6 fig.74). En effet, après une plage lisse - typique de ce genre de vases - une ligne d'oves orientées à droite est soulignée par une ligne ondulée inclinée vers la gauche. En dessous se développe le décor figuratif dont nous possédons le haut d'un panneau. Il représente un corps masculin dont il ne reste que la tête, les deux épaules et le bras gauche. De chaque côté un motif végétal est figuré, qui ressemble à une grosse pomme de pin. Enfin, en guise de séparation entre les tableaux, des lignes ondulées verticales se terminant par un cercle creux sont dessinées. Une partie du motif de droite est visible, mais il ne peut pas être interprété. A Roanne, le bol moulé Drag. 37 apparaît au cours de l'horizon 9 mais c'est durant le onzième qu'il connaît un véritable essor. Il est encore plus abondant dans le douzième où il représente 30% de l'ensemble de la terre sigillée. L'apparition de cette forme est traditionnellement située vers 60 de notre ère. Mais les constatations faites à Roanne, ainsi que dans quelques camps romains de Germanie et sur le site de Saint-Romain-en-Gal, permettent de reconsidérer la chronologie de diffusion du type qui ne semble connaître une large diffusion qu'au milieu du II<sup>ème</sup> siècle (Genin, Lavendhomme 1997, 128). Les deux autres fragments proviennent de formes typologiquement indéterminées. Sur l'un d'eux, un cordon de perles peut être reconnu à côté d'un motif trop abîmé pour être compris. Sur l'autre, un cordon vertical de perles peut aussi être lu, qui servait de séparation entre divers tableaux. A son côté, un médaillon présente un motif qui devait être un petit personnage humain dont seuls une jambe et un pied sont encore visibles.

Cette troisième catégorie est particulièrement bien représentée à la Croix Lugnier. Certains indices typologiques (formes peu ou pas produites dans le sud de la Gaule) permettent d'attribuer la plupart de ces pièces aux ateliers lézoviens.

#### - Catégorie 4 (phases 7 et 8 de Lezoux)

Elle englobe les phases 7 et 8 de Lezoux qui toutes deux possèdent des pâtes saumon. Le vernis est rouge à brun dans le cas de la phase 7 (fin II<sup>ème</sup> siècle, début III<sup>ème</sup>), orangé pour la phase 8 (milieu III<sup>ème</sup> siècle). A Cezay, cette catégorie est encore bien représentée, avec 13 tessons. Parmi ceux-ci, la moitié est de forme typologiquement indéterminée. Parmi les autres individus, on dénombre deux fonds non identifiés, provenant de vases de grande taille. Une troisième forme n'est pas non plus identifiée avec certitude. C'est un haut de panse cylindrique s'achevant par une lèvre légèrement biseauté (8 fig.74). Son diamètre est faible (8 cm). La forme lézovienne la plus proche est le numéro 4 de la typologie des sigillées lisses. Il s'agit d'une évolution du Drag. 40, plus haute que cette dernière, ayant le bas de la panse hémisphérique et le haut cylindrique, voire tronconique. Elle est produite à Lezoux durant la phase 7. Une lèvre droite finement moulurée mais non guillochée appartient peut-être à un vase orné de type Drag. 29 (7 fig.74). Il s'agit d'un vase caréné portant un décor sur deux registres. Ces bols sont généralement ornés et guillochés sur leur lèvre, mais on rencontre des exemplaires à la lèvre lisse, notamment à Roanne. Ils sont produits en Gaule du sud entre 10 et 80 et dans les officines du Centre durant tout le I<sup>er</sup> siècle et le début du

IIème. Enfin trois autres fragments proviennent de vases ornés dont le décor est plus ou moins lisible aujourd'hui. Parmi ceux-ci, on trouve d'abord un bord de Drag. 37 qui a été cassé juste en dessous de la partie lisse de son col, à l'emplacement de la traditionnelle ligne d'oves. Son décor nous est donc totalement inconnu. Le suivant est un fragment de panse séparé en deux par une large rainure horizontale. De part et d'autre de cette dernière se développent deux séries de guillochis. Le dernier possède un décor particulièrement abîmé, mais on peut encore y reconnaître plusieurs éléments dont une tige végétale horizontale ornée régulièrement de deux feuilles retombantes, ainsi qu'un motif géométrique formé de deux losanges imbriqués l'un dans l'autre (9 fig.74).

- Catégorie 5 (provenances indéterminées)

Elle représente l'ensemble des tessons dont les pâtes et les revêtements ne sont pas identifiés et qui ne peuvent être classés dans les autres catégories. La plupart de ces fragments sont de forme typologiquement indéterminée. Ils sont au nombre de 7 et sont souvent particulièrement détériorés (le revêtement en est absent dans la plupart des cas). Trois autres fragments proviennent de vases ornés parmi lesquels une forme a pu être identifiée. Il s'agit d'un Drag. 37 dont seule la ligne d'oves, orientées à droite, est encore visible. Les deux autres fragments ornés sont très abîmés, de telle sorte que le décor de l'un d'eux ne peut être identifié et qu'il ne subsiste de l'autre que la bordure de deux cercles concentriques.

- Synthèse, tableau récapitulatif des catégories

catégorie	datation	nombre de frag.	formes	%
1	Ier	6	indéterminées	11.76
2	Début IIème	1	Drag 27	1.96
3	Milieu IIème	22	Curle 23 Drag. 18 ? Curle 15 Lezoux 9 Drag 37 ? Drag. 29 ?	43.13
4	Fin IIème/IIIème	12	Lezoux 4 Drag 37	23.52
5	indéterminé	7	Drag 37	13.72
Gaule du Sud	15 / 60 40/140 60/150	1 1 1	Drag 24/25 Drag 18 ? Drag 37 ?	5.91

Plusieurs informations ressortent de ce tableau. Premièrement, la terre sigillée indique que le site a été occupé de façon continue entre le Ier et le début du IIIème siècle de notre ère. Les productions précoces sont suffisamment abondantes pour ne pas être considérées comme des éléments résiduels mais bien plutôt comme une preuve d'occupation. La seconde information est liée à la catégorie 3 dans laquelle la provenance des tessons est difficile à déterminer. Une seule forme peut-être attribuée sans hésitation aux centres de production du sud de la Gaule pour des raisons typologiques. De même, trois autres formes sont selon toute vraisemblance uniquement lévoziennes. Les autres tessons peuvent indifféremment être attribués à l'une ou l'autre officine. Pourtant, cette catégorie 3 recouvre une courte période entre 125 et 175, soit le milieu du IIème siècle. Cette même période étant marquée à Roanne par l'émergence puis

la suprématie des sigillées du Centre, ce schéma peut vraisemblablement être adapté à notre ensemble. Une dernière information concerne les bol moulés Drag. 37. On remarque en effet que ceux qui sont reconnus avec certitude sont classés dans les catégories 3 et 4 (milieu II<sup>ème</sup>, début III<sup>ème</sup>). Cela correspond à ce qui a été remarqué à Roanne : cette forme n'émerge dans notre région qu'à partir du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Enfin, on constate qu'avec 5.5 % du total des tessons recueillis sur la site de la Croix Lugnier, la terre sigillée est une catégorie relativement bien représentée.

#### La céramique à parois fines

A la Croix Lugnier, les tessons de céramique à parois fines sont au nombre de 26, parmi lesquels on dénombre 3 individus. Plusieurs groupes ont pu être définis au sein de ce mobilier.

##### - groupe 1

Les pâtes y sont siliceuses, fines, légèrement micacées et de couleur saumon orangé soutenu. Les revêtements y ont des reflets micacés, bruns à noirs à l'intérieur comme à l'extérieur des vases. Neuf fragments entrent dans ce groupe dont 1 individu. On trouve deux fonds qui sont de la même morphologie, plats et annulaires car soulignés à l'extérieur par un bourrelet. L'un d'eux est prolongé par une panse lisse (10 fig.74). Des panses ornées, très fragmentaires, portent un décor de guillochis verticaux séparés en deux registres superposés (11 fig.74) ou un décor de picots (12 fig.74). Une panse carénée, par sa forme et son diamètre (13 cm), devait appartenir à une forme basse de type coupe. Enfin, un bord de gobelet présente une lèvre légèrement éversée resserrant la panse sans nécessiter de col. Sa pâte est assez épaisse puisqu'elle atteint les 5 mm. Son diamètre est de 11 cm (13 fig.74).

D'après les formes représentées (gobelet à lèvre éversée, gobelet à fond annulaire plat), le type de décors (gros picots, guillochis) et le type de pâte et de revêtement, ce groupe doit être attribué au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, peut-être même au III<sup>ème</sup> où prédominent les vases guillochés.

##### - groupe 2

Les pâtes sont siliceuses, fines et sonores, beige rosé clair. Les revêtements à tendance métallescente sont bruns à noirs sur les deux surfaces. Quatre fragments sont compris dans ce groupe, mais un seul individu est dénombré.

Les revêtements légèrement métallisés bruns à noirs se rencontrent relativement tardivement parmi le mobilier roannais puisqu'il faut attendre le neuvième horizon pour les voir apparaître. Ils perdurent jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle.

##### - groupe 3

Les pâtes sont siliceuses et très fines, très dures, de couleur orange foncé à rouge brique. Les revêtements sont noirs luisants à l'extérieur, rouges ou noirs à l'intérieur. Trois fragments sont recensés dont 2 panses et un bord très lacunaire mais vraisemblablement éversé. La provenance et la datation de ce groupe sont indéterminées.

##### - groupe 4

Les pâtes sont siliceuses et très fines, dures, de couleur saumon orangé et elles portent un revêtement noir et luisant à l'extérieur, rouge à brun à l'intérieur. Trois fragments entrent dans cette catégorie parmi lesquels on dénombre 1 individu. Il s'agit d'un bord de gobelet très fin (1 à 2 mm), à la panse très bombée et à la lèvre en amande nettement éversée. La partie conservée de sa panse est lisse. Son diamètre est de 5 cm. (14 fig.74). On trouve aussi

un fond de gobelet, annulaire et plat, de 5.5 cm de diamètre. Il est semblable à ceux décrits dans le groupe 1. Aucune datation ne peut être proposée pour ce groupe.

- groupe 5

Les pâtes sont peut-être calcaires car elles sont assez savonneuses, mais elles contiennent quelques paillettes de mica. Leur couleur est beige saumoné et leur engobe, interne comme externe, est brun clair à noir. Trois fragments sont classés ici, pour un seul individu. Il s'agit d'un bord en amande nettement éversé. Son diamètre est de 10 cm et il provient d'un gobelet. Aucun élément ne nous permet de dater ce groupe.

- groupe 6

Les pâtes sont calcaires, savonneuses et fines, sans dégraissant visible. Leur couleur est beige saumon et des traces d'engobe rouge sont visibles sur un fragment. Cet ensemble est constitué d'un fond en couronne de 7.5 cm de diamètre, d'une panse carénée et d'une panse ornée très détériorée (couronne végétale ?).

- groupe 7

La pâte est siliceuse, très dure et sonore, avec ponctuellement de grosses inclusions de dégraissant quartzique (parfois supérieures à 2 mm). Sa couleur est orange ; elle ne porte pas de revêtement mais sa surface externe a été soigneusement lissée. Le seul fragment de ce groupe est un fond plat associé à une panse haute évasée et lisse. Le diamètre du fond n'est que de 2.5 cm et il s'agit d'un gobelet. Ces vases lisses, sans engobe sont présents à Roanne dans l'horizon 8 sur des vases de type Beuvray, mais leur pâte est plus claire que celle de notre exemplaire.

La terra nigra (15 fig.74)

Sur le site de la Croix Lugnier, après prospections, cette catégorie de céramique n'est représentée que par un seul individu, mais celui-ci est aisément identifiable puisqu'il s'agit d'un bord de plat à lèvre éversée type 1 de Roanne, produit entre les horizons 6 et 8. Notre exemplaire possède une pâte kaolinique cuite en mode B, grise claire au coeur et grise foncée sur ses surfaces qu'un soigneux lustrage a rendues presque brillantes.

La céramique grise fine

Les trois éléments qui ont été trouvés en prospection à la Croix Lugnier sont trois fragments de panse. Deux d'entre eux ont une pâte grise claire et leur surface est grise claire pour l'un et grise foncée pour l'autre. Le troisième possède une pâte rougeâtre zonée de gris bleuté avec des surfaces grises foncées et violacées.

La céramique rouge engobée

Il s'agit d'une production lévozienne de céramique commune revêtue d'un engobe rouge à l'extérieur des récipients. Il s'agit essentiellement de vases de stockage et d'amphorettes qui sont fabriquées entre le Ier et le IIIème siècle de notre ère.

Trois tessons de la Croix Lugnier semblent se rattacher à ce groupe. Le premier est un fragment de panse à la pâte mi-fine, cuite en mode A, siliceuse et beige orangé. La partie externe est recouverte d'un engobe rouge mat peu épais. Le second est un col d'amphorette avec un départ d'anse. La pâte est identique et les deux surfaces sont enduites d'un engobe rouge mat. Le troisième est une lèvre en gouttière incurvée d'un diamètre de 9 cm. Sa pâte est semblable aux deux précédentes et un engobe mat assez épais, rouge lie de vin, est passé

sur toutes ses surfaces. Morphologiquement, cette forme est indéterminée mais elle se rapporte plutôt à un vase de grand volume (17 fig.74).

En ce qui concerne ces deux derniers individus, le fait que leurs deux surfaces soient engobées est étonnant puisque la céramique rouge engobée de Lezoux ne présente de revêtement que sur l'extérieur de ses vases. Le fait que nous soyons en présence de la partie haute des récipients (col et lèvre) peut apporter une explication car parfois l'engobe externe est prolongé jusqu'au sommet de l'intérieur des vases.

#### Céramique peinte

A la Croix Lugnier, 17 fragments ont été recueillis, parmi lesquels se trouvent 16 bords et une panse. La presque totalité des individus est attribuable à la catégorie "bol de Roanne" (Périchon 16). Les pâtes se séparent en plusieurs groupes :

- calcaires, cuites en mode A, savonneuses, de couleur claire allant du beige jaune au beige rosé. Mi-fines, elle contiennent parfois de la chamotte en guise de dégraissant. Cinq individus entrent dans cette catégorie (18 fig.74). Leur lèvre est peu marquée, arrondie, peu à moyennement épaisse. Les diamètres s'étagent entre 17 et 23 cm et aucune trace de peinture n'est visible sur ces exemplaires. Le fait que les pâtes soient calcaires laisse supposer que ces éléments ne proviennent pas de la région roannaise, mais plutôt d'ateliers rhodaniens.

- siliceuses, claires, cuites en mode A. Elles sont mi-fines, dures, et contiennent un dégraissant quartzique. Leur couleur est saumon clair et certains fragments portent encore des traces de peinture blanche. Ce groupe est constitué de 8 fragments dont 7 individus (19 fig.74). Les lèvres sont arrondies ou en amande, dans la plupart des cas peu marquées et fines. Les diamètres vont de 16 à 18 cm.

- siliceuses, foncées, cuites en mode A. Elles sont mi-fines, dures, et contiennent un dégraissant quartzique. Leur couleur est saumon foncé à rouge brique et des traces de peinture blanche ou brune sont visibles sur certains tessons. Trois individus sont classés ici, dont les lèvres sont en bourrelet peu épais. Leur diamètre oscille entre 21 et 23 cm. (20 fig.74). Dans ce groupe, un dernier fragment se singularise par une lèvre en bourrelet collée à la paroi et formant une embouchure resserrée, prolongée par une panse globulaire (21 fig.74). Cette forme est très rare à Roanne et n'apparaît qu'au cours de l'horizon 8. Il s'agit d'une forme intermédiaire entre les vases hauts et les bols.

#### La céramique commune

Elle est très abondante puisqu'elle regroupe 700 fragments dont 114 individus. Pour l'ensemble de cette catégorie, les pâtes sont, sauf mention contraire, mi-fines, dures, tournées, avec un abondant dégraissant quartzique et micacé, indifféremment cuites en mode A ou B.

Parmi les formes basses ouvertes du groupe 2 on trouve une lèvre d'écuelle à bord oblique et petit ressaut sommital (22 fig.75), appartenant au type 3, et connue à Roanne durant les horizons 8, 11 et 12 ainsi que deux lèvres de jattes à bord strié carré (type 9 - 23 fig.75) connues à Roanne durant les horizons 8 à 10.

Le groupe 3 rassemble neuf lèvres de coupes à bandeau du type 1(24 fig.75), connues dans les horizons 10 à 12, ainsi que dix bords d'écuelles, arrondis ou en amande. Un de ces individus est une forme archéologique complète et présente une variante tripode (25 fig.75). Ce type est fréquent dans les horizons 10 à 12, 11 et 12 en ce qui concerne la variante.

Plusieurs types de pots sont représentés. Le premier comptabilise huit larges lèvres plates et éversées qui appartiennent à des pots connus dans les horizons 8 à 12 (26 fig.75). Le type 3

est représenté par deux lèvres arrondies associées à des embouchures resserrées et des panses globulaires (27 fig.75). Il s'agit de pots représentés à Roanne seulement dans les horizons 7 et 8. Le type 4, dont on possède un individu (28 fig.75), concerne des pots au col haut et tronconique des horizons 7 à 12. Le type 5 est le mieux représenté, avec seize lèvres moulurées (29 fig.75). Ces pots sont connus dans tous les horizons romains roannais. Aussi répandu que le type précédent, le sixième se caractérise par de petites lèvres arrondies dont trois exemplaires font partie de notre *corpus* (30 fig.75). Enfin, on possède aussi un individu du type 13 (31 fig.75), à la fine lèvre en poulie et col rectiligne, qui n'est présent à Roanne que dans les horizons 8 et 9.

De nombreux types de marmites sont attestés sur ce site. Le premier concerne quatre marmites à la lèvre en poulie, dont un individu présente une variante tardive à la lèvre adoucie (32 fig.75). Ces éléments trouvent des parallèles dans les horizons 6, 8 à 11 et 10 à 12 pour la variante. Le type 2 rassemble trois lèvres moulurées (horizons 6, 8 à 12 - 33 fig.75) tandis que le troisième, plus rare puisque connu seulement dans les horizons 11 et 12, est illustré par trois lèvres obliques et pendantes (34 fig.76). C'est à cette même période que sont associées les deux lèvres éversées de grand format et au col mouluré qui constituent le type 4 (35 fig.76), de même qu'une lèvre montante rectangulaire et concave du type 5 (36 fig.76).

Les couvercles sont au nombre de quatorze, répartis en quatre types. Cinq ont des bords simples (type 1 - 37 fig.76), deux des bords arrondis (type 2 - 38 fig.76), six des bords retroussés (type 4 - 39 fig.76) et le dernier est en bandeau plat (type 5 - 40 fig.76). Tous ces éléments sont présents dans les horizons 8 à 12 de Roanne.

Seul le type 1 est représenté parmi les grands conteneurs, par huit larges lèvres plates associées à des cols hauts et moulurés qui se trouvent dans tous les horizons romains roannais (41 fig.76).

Plusieurs amphores ont été identifiées. On trouve un bord en bandeau de type Dressel 1b, dont la pâte laisse supposer qu'il s'agit d'une production de la basse vallée du Rhône (42 fig.76). La production de ces contenants se situe dans cette région entre 20 avant notre ère et 20 après celle-ci. Un col évasé et mouluré associé à une lèvre en petit bandeau pendant appartient à une amphore Dressel 7/11, essentiellement produites en Bétique entre le Ier et le début du IIème siècle (43 fig.76). Les deux derniers éléments appartiennent à des amphorettes. La première, avec son bord oblique évasé et sa lèvre en bourrelet et ressaut sommital, est du type 2 qui n'est représenté à Roanne que dans l'horizon 11 (44 fig.76). La seconde est une forme orpheline dont la lèvre large et débordante et le col largement évasé et mouluré ne trouvent pas de comparaison parmi le *corpus* roannais (45 fig.76).

## Synthèse

Il ressort de l'étude de la céramique fine que le site semble avoir été occupé dès le début du Ier siècle de notre ère et vraisemblablement sans interruption jusqu'au début du IIIème siècle. La majorité des éléments ne sont pas autochtones et illustrent des échanges qui ont eut lieu entre le Forez, la Limagne, peut-être l'Allier et sans doute la région Lyonnaise.

Quant à la céramique commune, elle nous permet de déterminer plusieurs phases d'occupation. La mieux représentée se situe au cours du IIème siècle mais de nombreux éléments indiquent une présence dès le Ier siècle (groupe 4 type 3, groupe 4 type 13, groupe 8 type 4 et groupe 8 type 7) et d'autres sont typiquement de la fin du IIème et du IIIème siècle (groupe 5 type 5, groupe 8 type 2).

## Conclusion

Ce mobilier, recueilli sur une faible surface du petit *vicus* routier de la Croix Lugnier, nous permet de déterminer une longue phase d'occupation, avec, aussi bien parmi la céramique fine que parmi la céramique commune et le matériel amphorique, des éléments typiques du début du Ier siècle de notre ère ainsi que des individus tardifs du IIIème siècle (mais pas au-delà). La période la mieux représentée s'étend du début du IIème siècle au début du IIIème. Cette datation correspond à celles fournies par les différentes campagnes de fouilles qui ont été menées sur ce site et qui proposent une occupation principale au IIème siècle de notre ère (Lavendhomme 1997, 61-62).

### 3.2.4.3 : Cezay, Belachaux

Le mobilier trouvé sur ce site va être présenté selon deux séries : premièrement le matériel recueilli lors de nos prospections et prêté par un habitant de Belachaux, en tout 41 fragments dont 18 individus ; deuxièmement le matériel récolté et conservé par le G.R.A.L., suite à sa campagne de fouilles de 1993, que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de voir personnellement, et qui compte 25 fragments répertoriés car significatifs (Clavier *et al.* 1994) dont 23 individus. Nous présentons ce lot tel qu'il nous est connu par les descriptions et les dessins publiés par le G.R.A.L. Il faut cependant préciser que les dessins qui se trouvent en annexe de ce texte ne sont pas les originaux mais ceux que nous avons retravaillé afin de les rendre plus conformes avec les normes employées dans l'ensemble de notre étude. L'orientation des fragments, quoique notoirement fautive dans le cas de certains dessins, n'a pas été corrigée puisque nous n'en possédons pas le modèle. C'est pourquoi certaines formes peuvent paraître étranges et peu conventionnelles.

#### Série 1 : la céramique fine

Elle n'est représentée dans ce lot que par deux individus. Le premier est un fragment de panse ornée en terre sigillée. Le décor n'est presque plus lisible, à l'exception d'un bord de médaillon et de deux cordons de séparation perpendiculaires l'un à l'autre. Son principal intérêt réside dans sa pâte, qui est d'une couleur extrêmement claire beige-jaune, et dans ce qui reste de son revêtement rouge foncé mais non luisant et vraisemblablement non grésé. Il s'agit sans doute d'une production lézovienne précoce, peut-être une phase 2 qui correspond à la période augustéenne - début claudienne.

Le second est un bord de bol peint type Périchon 16 dont la lèvre et le haut de la panse portent encore des traces de peinture brune (1 fig.77). Cette forme est très abondamment représentée à Roanne dans tous les horizons, essentiellement les huit et neuvième.

#### Série 1 : La céramique commune

Elle représente 90% de ce lot. Le mode de cuisson n'a pas été pris en compte tant il est vrai que la plupart des formes de céramique commune sont indifféremment cuites en mode A ou en mode B, et généralement dans les deux. Une comparaison avec le matériel roannais permet de proposer une interprétation et une fourchette chronologique pour chaque forme.

Un individu du type 1 est le seul élément à classer dans le groupe des cruches (2 fig.77). Il s'agit d'une lèvre à strie unique qui semble s'inscrire dans un processus d'évolution des lèvres striées à plusieurs rainures, abondamment utilisées entre les époques augustéenne et flavienne. Dans le groupe 2, on trouve un fragment de jatte à la lèvre en bandeau (type 6 - 3 fig.77). Le seul individu du groupe 3 est un plat à la lèvre rentrante du type 2 (4 fig.77). Le groupe 4 est plus abondant. Trois éléments appartiennent au type 5, la forme la plus représentée sur la majorité des sites romains des monts du Forez (5-7 fig.77). Un quatrième individu est un pot à la lèvre en bourrelet du type 6 (8 fig.77). On dénombre trois exemplaires

de marmites à la lèvre moulurée (9-11 fig.78). Le quatrième individu de ce groupe possède une lèvre éversée moulurée ce qui l'associe à un type 4 (12 fig.78). Les couvercles sont représentés par 4 individus, tous cuits en mode A mais portant des traces de feu sur leur lèvre. Ils appartiennent au type 2, avec un bord arrondi et plat (13 fig.78). Un seul individu entre dans la catégorie des vases de stockage (14 fig.78). Il appartient au groupe 1 et possède une lèvre large et plate. Enfin, parmi les deux fragments de mobilier amphorique, un fond de Gauloise 1 a pu être reconnu grâce à sa pâte et à sa forme (15 fig.78).

#### Série 1 : Synthèse

Même si elle est très rare, la céramique fine de ce lot n'est pas inintéressante puisqu'elle contient un individu de sigillée dont la pâte et le revêtement particuliers indiquent une occupation précoce du site. La fourchette chronologique qu'offre l'étude de la céramique commune, qui par chance est composée de plusieurs éléments assez caractéristiques tels que la cruche à la lèvre striée, est un peu plus vaste puisqu'elle le situe entre les horizons 8 et 9 (30 - 110) avec cependant quelques éléments pouvant être plus anciens ou plus récents.

#### Série 2 : la céramique fine

Elle est beaucoup plus nombreuse que dans le lot précédent puisqu'elle représente 61% du matériel.

#### Série 2 : la terre sigillée

A l'exception d'un fragment de panse ornée et d'un fond de coupelle, tous les individus ont pu être identifiés typologiquement. On recense deux Drag. 37 dont l'un porte un décor végétal (oves, ronds, rosettes et feuilles de vigne) que les fouilleurs du G.R.A.L. attribuent au potier lézovien Paternus (18 fig.79). Le second est plus détérioré et seules une ligne d'oves et une ligne de perles y sont encore visibles (17 fig.79). Le troisième fragment, portant un décor figuré, n'a pas été identifié. Il est orné de deux personnages dont un est de petite taille et vu de profil, tandis que l'autre, qui est nu, est plus ou moins de face et tient dans sa main gauche ce qui a été interprété comme étant un serpent mais qui peut tout aussi bien être un arc. Ces poinçons, toujours d'après le G.R.A.L., auraient été utilisés à Lezoux par différents potiers du deuxième siècle (Cricoro et Doecius I). Il y a ensuite une coupe ou une coupelle Drag. 35 ou 36 dont le rebord est orné de feuilles d'eau ; une assiette qui avait été considérée comme une forme Walt.79/80 mais qui semble plutôt être un Drag. 18, et enfin deux coupes Ritterling 9. Aucune description de pâte et de revêtement n'est donnée pour ces individus, à l'exception de la mention d'un « engobe fortement orangé » pour l'un d'eux, et c'est uniquement sur les critères typologiques que l'on peut se baser pour proposer une datation.

#### Série 2 : la céramique à parois fines

Deux individus sont classés dans cette catégorie, bien que l'un d'entre eux ait été considéré par le G.R.A.L. comme de la terre sigillée et l'autre comme de la céramique commune (27 et 28 fig.79). Le premier est un fond de gobelet orné de fines rainures sur sa paroi extérieure tandis que l'intérieur est en gradins. Le revêtement est décrit comme étant rouge orangé. Le second est un bord mouluré éversé. Bien que son diamètre soit inconnu, la finesse de sa pâte et sa forme nous laissent supposer qu'il s'agit plutôt d'un gobelet à col haut.

#### Série 2 : la céramique peinte

Elle est bien représentée puisqu'elle constitue 17 % de ce lot (19 et 30 fig.79). A côté de deux bords de bol Périchon 16 à la lèvre et au haut de la panse, ornés de rouge-brun, se

trouvent deux fragments de panse, l'un portant un décor de bandes verticales noires et blanches, l'autre une barre horizontale brune sur fond blanc.

#### Série 2 : la céramique commune

Le seul fragment de cruche se rattache au type 1 (31 fig.80). Cet exemplaire est plus canonique que celui du lot précédent puisqu'il possède trois stries. Son anse plate à plusieurs moulures est aussi très caractéristique. Un mortier de type 2, à la lèvre pendante, est presque complet (32 fig.80). Cette forme apparaît dans le huitième horizon de Roanne. On la rencontre dans tous les horizons suivants, chaque fois en majorité par rapport aux autres types de mortiers. Bien qu'elle ne connaisse que peu d'évolution, il semblerait que notre individu à la lèvre très ouverte et très décollée de la panse soit plus proche des exemplaires des huitième et neuvième horizons que des suivants. Un bord carré de jatte, attribuable au type 9, complète ce groupe. Contrairement à la majorité du matériel recueilli dans les Monts du Forez, les pots sont quasi inexistantes : le seul individu, qui a une lèvre plate, est attribuable au type 1 (33 fig.80). On trouve trois marmites correspondant à trois types différents. Le premier est à la lèvre en poulie (34 fig.80). Les panses rondes et les lèvres très courtes et arrondies comme celle que possède notre exemplaire semblent plutôt caractéristiques des éléments précoces de l'horizon 8. Le second, avec sa lèvre moulurée (35 fig.80), appartient au type 2 tandis que le dernier est du type 4, à la lèvre éversée moulurée (36 fig.80). L'unique couvercle, qui a été cuit en mode A, se rattache au groupe 4, avec son bord arrondi et retroussé (38 fig.80). S'ajoute à ce lot un bord plat de grand conteneur du type 1 (37 fig.80). Seul un élément n'a pu être interprété. Pour les fouilleurs du G.R.A.L., il s'agit d'un « bord avec moulure sous le col », mais cette forme est totalement inconnue du répertoire roannais tant pré-romain que romain. Il s'agit beaucoup plus vraisemblablement d'une anse qui a été mal orientée (39 fig.80).

#### Série 2 : synthèse

L'ensemble de la céramique fine ne semble pas du tout homogène. Cependant, il est important de remarquer que, pour la terre sigillée, toutes les datations tardives ont été attribuées selon la méthode - aléatoire lorsqu'elle est employée seule - de l'étude des poinçons. Si l'on s'en tient aux seules datations typologiques, on constate que la fourchette chronologique se restreint entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>ème</sup> siècle.

En ce qui concerne la céramique commune, elle comporte des éléments intéressants pour la datation car assez bien cernés dans le temps. La fourchette qu'elle propose est sensiblement la même que celle de la céramique fine, à cela près qu'elle est plus cohérente puisqu'elle ne comprend pas d'éléments attribuables aux horizons les plus tardifs.

#### Conclusion

Si le matériel provenant de ce site est somme toute peu abondant, le fait qu'il ait été ramassé en stratigraphie le rend particulièrement intéressant et riche en renseignements. L'interprétation de ce site en tant que lieu d'habitat est renforcée par l'importance de la céramique proprement culinaire telle que les marmites qui représentent 28 % de la céramique commune. Les plats de présentation comme les coupes et assiettes en terre sigillée, ou encore les bols en céramique peinte, sont bien représentés, de même que les services liés à la boisson avec les cruches et les gobelets. En revanche, les formes dévolues au stockage et à la réserve (pots ovoïdes de grande taille, conteneurs, matériel amphorique) sont beaucoup moins abondants.

En résumé, il s'agit d'un site où un mobilier peu luxueux côtoie un ensemble de céramiques à vocation culinaire. La datation proposée est le Ier siècle de notre ère et, peut-être, le début du suivant.

#### 3.2.4.4 : Cezay : Rory

Cet ensemble, signalé comme "site à *tegulae*" dans la bibliographie, a livré lors de nos prospections un certain nombre de fragments de céramique et de terre cuite. Ce mobilier sera rapidement présenté ici, mais ne sera pas illustré, en raison de sa moindre importance quantitative. En effet, 206 tessons constituent le lot ramassé dont sept seulement peuvent se classer parmi la céramique fine, soit 3.41 %. On y compte cinq fragments de terre sigillée dont trois panses ne possédant plus de revêtement et totalement inidentifiables. Une autre panse se singularise par la présence de trois stries obliques. Sa pâte saumon est associée à un revêtement rouge brun attribuable à la phase 7 de Lezoux. Le dernier fragment est un fond de vase de grand diamètre dont le pied annulaire a été arraché. La pâte est saumon, avec un dégraissant micacé et le revêtement est terne, rouge orangé par zones. Il peut entrer dans la phase 8 de Lezoux. Deux autres éléments sont classés parmi la céramique fine : il s'agit d'un fragment de panse en céramique grise et d'un bord de plat à la lèvre éversée du type 1 de Roanne (horizons 6 à 8), en terra nigra.

La céramique commune est bien mieux représentée puis qu'elle totalise 199 fragments dont 7.5 % sont en pâte claire et 92.5 % en pâte sombre indifféremment cuite en mode A ou B. Aucune forme typologique n'a pu être reconnue parmi les pâtes claires où l'on ne trouve pas de fragments de lèvre. Elles sont 27 en céramique commune sombre, dont 4 n'ont pu être identifiées. Parmi les formes reconnues, on trouve une lèvre de cruche du groupe 1 type 2, à la lèvre moulurée, deux fragments de coupes à la lèvre en bandeau (groupe 3 type 1), une lèvre arrondie d'écuelle du groupe 3 type 2 et un bord en amande d'assiette du groupe 3 type 4. Parmi les pots, les types 1 (lèvre large et plate), 5 (lèvre moulurée) et 10 (lèvre éversée interne) sont présents, avec huit exemplaires dans le cas du type 5, un seul pour les deux autres. Les lèvres de marmites sont au nombre de deux, l'une à lèvre moulurée (groupe 5 type 2) et l'autre à la lèvre oblique pendante (groupe 5 type 3). Le groupe 6, qui rassemble les couvercles, est riche de deux éléments au bord simple du type 1 et d'un autre au bord en bandeau du type 5. Il n'y a que deux individus parmi les grands conteneurs, et encore tous deux appartiennent-ils au type 1 à la lèvre large, plate et débordante. Enfin, le matériel amphorique est pauvre puisqu'il se résume à un fragment d'amphorette du groupe 8 type 2.

Il ressort de cette étude du mobilier céramique que ce site a connu une longue occupation allant, au maximum, du milieu du Ier siècle au milieu du IIIème siècle de notre ère, vraisemblablement sans interruption. La présence de terra nigra parmi le mobilier fin peut paraître résiduelle, mais ce type de vase est connu à Roanne jusque dans l'horizon 8 qui correspond au milieu du Ier siècle de notre ère. De même, la présence de sigillées de production relativement tardive (début et milieu du IIIème siècle de notre ère) trouve son pendant en céramique commune avec des formes abondamment produites durant cette période (groupe 3 types 1 et 2 par exemple). Ainsi, nos prospections ont-elles permis pour un "site à *tegulae*" d'obtenir une fourchette chronologique relativement précise au sein de la période gallo-romaine.

#### 3.2.4.5 : Chalain d'Uzore : Les Tissots 1

Il s'agit d'un petit ensemble de seulement 72 artefacts céramique dont 12 individus. Il est cependant étudié ici car il représente une petite partie d'un vaste site qui n'a pas pu être prospecté correctement en raison d'une très mauvaise visibilité au sol et de l'état très dégradé des tessons.

La céramique fine n'est illustrée que par deux individus en terre sigillée. Le premier est un fragment de panse ornée dont le décor est aujourd'hui illisible mais dont la pâte, saumon, et le revêtement rouge brun permettent de le rattacher à une phase 7 de production lézovienne. Le second est un bord à collerette, ornée de feuilles d'eau à la barbotine, qui provient d'un vase de type Curle 11 ou Lezoux 95 (1 fig.81). Sa pâte est saumon foncé et son revêtement rouge très brillant. Il s'agit plutôt d'une production de la Gaule du sud où cette forme est fabriquée entre 70 et 150 de notre ère. En effet, ce type de pâte et de revêtement correspond aux phases 6 et 7 de Lezoux alors que cette forme est produite dans les officines du Centre durant les phases 4 et 5. C'est pourquoi il est vraisemblable qu'il s'agit d'une importation du sud.

La céramique commune est plus abondante mais peu d'individus ont été recueillis. La céramique claire à pâte calcaire et cuite en mode A rassemble quatre fragments dont un bord largement éversé et débordant, mouluré, associé à un col étroit. Cette forme est indéterminée (2 fig.81). La céramique sombre compte 7 individus cuits en mode A - dont deux sont indéterminés - et un seul en mode B. On y trouve deux assiettes du groupe 3 type 2, au bord arrondi légèrement rentrant (3 fig.81), un pot à la lèvre éversée arrondie et au col haut tronconique et côtelé (groupe 4 type 4 - 4 fig.81), deux pots à la lèvre éversée arrondie (groupe 4 type 6 - 5 fig.81) et un couvercle du type 2 au bord arrondi. Enfin, le matériel amphorique est représenté par un large bord en bandeau à la base horizontale, appartenant à une amphore Dressel 1c (6 fig.81). Si ces conteneurs sont massivement importés en Gaule entre 125 et 25 avant notre ère, ils sont largement présents dans le matériel résiduel de Roanne jusqu'au début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un tout petit ensemble, il offre une certaine unité chronologique qui place l'occupation de ce site entre le début du II<sup>ème</sup> siècle et le milieu du III<sup>ème</sup> de notre ère.

#### 3.2.4.6 : Marcilly-le-Châtel : la Garde

Le site de la Garde, est connu dans la littérature depuis les années 1970, date à laquelle une des parcelles sur lesquelles il s'étend a été plantée en vigne. Une quantité d'artefacts a alors été recueillie par les propriétaires du terrain, Madame et Monsieur Lorandon. Ces derniers nous ont prêté ce matériel, qui, ajouté à celui que nous avons nous même collecté lors des campagnes de prospection sur le site, constitue un important corpus tant du quantitatif que du qualitatif. En effet se sont 1250 tessons qui ont été recueillis, dont 466 individus.

Le site s'étend sur plusieurs parcelles appartenant à trois propriétaires différents. Celle qui est la plus à l'est, en bordure du chemin qui mène à la Brandisse, appartient à Monsieur Chazal qui la cultive sous forme de vigne. C'est la plus grande des trois et elle porte le numéro cadastral A2 781. Sa voisine immédiatement au nord appartient à Monsieur Maillard qui la cultive en céréales (parcelles A2 784 et 785), et la troisième, de taille plus réduite, appartient à Monsieur Lorandon (parcelle A2 786) qui y a installé une vigne en 1974. Le site s'étend vraisemblablement sous les parcelles voisines, particulièrement celles du sud et de l'ouest, mais celles-ci ne sont pas accessibles actuellement.

#### La terre sigillée

##### *Terrain Chazal*

Parmi les 43 fragments qui ont été recueillis, 14 individus ont pu être dénombrés et trois provenances ont été déterminées : la Gaule du sud, la Gaule du Centre et l'Afrique.

- productions de la Gaule du sud

Trois individus semblent provenir des officines de la Graufesenque et de sa région. Le premier est une coupe de forme Drag. 24/25 dont nous ne possédons que le sommet de la lèvre guillochée. Sa pâte est très rouge et elle ne contient que très peu de points de chaux. Son revêtement est très rouge et très luisant. Cette forme est produite entre 15 et 60 de notre ère. Le second est une coupe de la forme Ritterling 8, dont nous possédons un fragment de la lèvre en bourrelet simple (1 fig.82). La pâte est saumon avec beaucoup de chaux. Son revêtement est bien rouge et bien brillant. Cette forme a été produite à la Graufesenque entre 30 et 60 de notre ère. Le troisième est un fond d'assiette Drag. 17 (2 fig.82) qui porte une estampille circulaire guillochée. Sa pâte est rouge foncée parsemée de points de chaux, son revêtement très rouge, lisse et brillant. Cette forme est produite dans les officines du sud entre 10 et 50 de notre ère.

- Productions de la Gaule du Centre

Les individus auvergnats sont plus nombreux que ceux du sud puisqu'on en dénombre 7. Le premier est un fond de Lezoux 42 estampillé par une rosette (3 fig.82). Sa pâte, rouge vif, tout comme son revêtement, correspondent à une phase 6 de Lezoux. Il ne peut s'agir d'une production du sud car ce type de coupelle, qui correspond au Drag. 46, n'est jamais estampillée par une rosette dans cette officine. En revanche, cette forme est produite à Lezoux durant le II<sup>ème</sup> siècle, avec quelques exemplaires connus pour le début du III<sup>ème</sup>, ce qui correspond à la période proposée par l'analyse de la pâte. Le second est un fragment de lèvre de Lezoux 17 (4 fig.82). La pâte, saumon foncé, et le revêtement brillant et rouge foncé font penser à une phase 7 de Lezoux. Cette forme a d'ailleurs été produite dans les ateliers lézoviens entre le premier quart du I<sup>er</sup> siècle et la majeure partie du II<sup>ème</sup>. Le troisième, une lèvre de coupelle probablement de la forme Lezoux 27 (5 fig.82), a une pâte très claire et un engobe orange à rouge luisant. Cette forme de coupelle hémisphérique n'a été produite à Lezoux que durant la phase 3, ce qui correspond bien à la pâte claire et à l'engobe de notre individu. Le quatrième est un fragment de panse ornée d'un décor végétal et géométrique (6 fig.82). Des fleurettes à cinq pétales sont inscrites dans des doubles cercles encadrés par une ligne de chevrons et une guirlande végétale. La pâte est orange foncé et le revêtement rouge et luisant, ce qui correspond plutôt à une phase 6 (milieu du II<sup>ème</sup> siècle). L'identification typologique n'est pas possible. Le cinquième est un fragment de lèvre en large bourrelet éversé mais qui est trop fragmentaire pour permettre une identification typologique de l'individu. Sa pâte est siliceuse et contient du mica. Elle est de couleur saumon clair. Elle est recouverte par un engobe orange luisant. Elle correspond elle aussi à une production de la phase 3 (milieu du I<sup>er</sup> siècle). Le sixième est une lèvre de mortier Lezoux 97 (7 fig.82). Sa pâte rouge est parsemée de points de blancs. Son revêtement est brun et peu brillant. Cette forme est produite uniquement durant la phase 7 (deuxième moitié du II<sup>ème</sup> - début III<sup>ème</sup>), ce qui correspond assez bien au type de pâte de notre individu. Il est plus difficile d'attribuer le septième individu à une officine puisqu'il a fortement brûlé (8 fig.82). Il n'est classé parmi les productions du Centre qu'à cause de la proximité de ces ateliers avec la région que nous étudions et la forte présence de leurs produits sur nos sites. Il s'agit d'un pied, peut-être de Drag. 37. On voit encore dans la pâte quelques points de chaux et des fragments de quartz. La pâte est violacée et le revêtement bordeaux.

- Productions Africaines

Quatre individus ont été produits dans les officines d'Afrique du nord. Le premier est une coupe Hayes 3 dont la lèvre au marli légèrement pendant semble avoir porté un décor de feuilles d'eau (9 fig.82). La pâte est rouge vif et granuleuse. Elle transparaît sous l'épais

vernis grésé de couleur orange vif peu luisant. Elle est typique des productions dites de « sigillée claire A » et a été produite en Afrique entre 60 et 140 de notre ère. Le second semble être un bord de couvercle de forme Hayes 21 (10 fig.82). Sa pâte est rouge et assez granuleuse tandis que son revêtement est orange vif peu luisant. Il s'agit aussi de « sigillée claire A » et cette forme a été produite entre 105 et 145 de notre ère. Le troisième est la lèvre d'une assiette de type Hayes 61 A (11 fig.82). Sa pâte est très rouge, granuleuse, et son engobe, présent sur les deux surfaces du vase, est rouge mat. On devine en-dessous les grains de la pâte. Il s'agit de « sigillée claire D » qui a été produite dans les mêmes officines que la claire A à laquelle elle succède. Cette forme a été fabriquée entre 325 et 400 de notre ère. Le dernier est un large bord d'assiette de la forme Hayes 67 (12 fig.82). Le sommet de la lèvre est orné de ponctuations régulières. La pâte est rouge, granuleuse. L'engobe est présent sur les deux faces, rouge mat, épais. On lit la granulosité de la pâte à travers ce dernier. Il s'agit aussi de « sigillée claire D », et cette forme a été produite entre 360 et 470 de notre ère.

#### *Terrain Lorandon*

Parmi les cinq individus récoltés, seules deux officines sont représentées. Un individu provient de la Gaule du sud. Il s'agit d'un Drag. 17a dont le rebord n'est pas guilloché (85 fig.88). Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une production du sud puisque cette forme n'est connue à Lezoux que durant la phase 2 et que la pâte de notre exemplaire ne correspond pas du tout aux productions lézoviennes de cette période. En revanche, elle est typique des produits de la Graufesenque où elle a été fabriquée entre 5 et 40 de notre ère.

Les ateliers du Centre sont mieux représentés, avec quatre individus. Un mortier, enregistré sous le numéro Lezoux 96, est connu par sa lèvre au marli largement débordant et un peu pendant, ainsi que par sa panse sphérique et non cannelée, sans revêtement interne (86 fig.88). Ce type de mortier est une production de la phase 7 de Lezoux. Une coupe de type Lezoux 45 provient aussi de ces officines (87 fig.88). Cette forme est un dérivé du Drag.46 dont il diffère par une carène arrondie soulignée par deux gorges. Cette forme est produite entre les phases 5 et 7, mais la pâte et le revêtement orangés permettent d'attribuer notre individu au début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère (phase 5). Deux autres individus sont des fragments de panses ornées. Sur l'un d'eux, on peut voir un personnage tourné vers la droite et vu de profil (88 fig.88). La pâte est de couleur claire, saumon, et le revêtement est épais, très luisant, brun-rouge. Il s'agit plutôt d'une production de la phase 7. Sur le second, le décor consiste en un autre personnage, masculin et vu de face, dénudé à l'exception d'une draperie qui flotte sur ses épaules (89 fig.88). La pâte, saumon, le revêtement, peu luisant, mais orange foncé, presque brun clair, permettent aussi d'attribuer ce tesson à la phase 7 de Lezoux. Enfin, bien que nous n'ayons pu l'étudier puisqu'il a été offert à un musée, il nous faut signaler ici un vase Drag. 37 qui a été partiellement reconstitué et dont le décor est essentiellement composé de feuillages, peut-être de vigne. Dans le champ, la signature rétrograde PATERNII est lisible, ce qui nous permet d'attribuer ce vase au potier lézovien Paternus qui a travaillé entre 150 et 190 de notre ère. La pâte, sombre, et le revêtement, presque brun, correspondent d'ailleurs assez bien à cette période (Lorandon 1974-1975).

#### *Terrain Maillard*

Bien que 19 fragments aient été récoltés, un seul individu a été dénombré. Il s'agit d'un petit morceau de fond non identifié et mal conservé dont l'étude de la pâte n'est plus possible. Il en va de même pour les 18 fragments de panse qui sont très petits et très détériorés.

La céramique à parois fines

#### *Terrain Chazal*

Sur les sept fragments qui ont été ramassés se trouvent deux individus. Le premier est un pied annulaire en pâte calcaire blanche à jaune clair portant un revêtement noir et luisant. Aucune identification typologique et aucune datation ne peuvent être proposées pour cet individu (13 fig.82). Le second est une lèvre ovale et éversée dont la pâte, dure et mi-fine, ne porte plus de trace de revêtement. Ce type de lèvre est associé aux vases du type « Beuvray » qui sont abondants dans le matériel roannais du huitième horizon (14 fig.82). En dehors de ces deux individus, cinq fragments de panse non identifiés ont été récoltés. Trois d'entre eux portent un décor, soit de sablage appelé « peau de crapaud », soit de stries, soit d'épingles barbotinées.

#### *Terrain Lorandon*

La céramique à parois fines y est très rare puisqu'elle se résume à deux minuscules fragments de panse. Le premier est orné par une rangée de guillochis (90 fig.88). Sa couleur est orange vif à brun clair. Les vases guillochés apparaissent à Roanne durant l'horizon 9, occupent une place prépondérante parmi le matériel fin des horizons 10 et 11, puis disparaissent plus ou moins de l'horizon 12. Sur le second, encore plus petit que le précédent, le décor est créé par une projection de sable sur la pâte, sur laquelle on applique ensuite le vernis (effet « peau de crapaud »). Ce vernis est de couleur orange marron. Cette technique ornementale des vases à revêtement argileux se développe à Roanne durant l'horizon 8 pour décliner voire disparaître dans le dixième.

#### *Terrain Maillard*

Cette céramique n'est représentée que par un fragment qui est un fond de gobelet au pied en couronne. La pâte est fine et de couleur claire, mais le revêtement argileux a presque entièrement disparu. Quelques traces en subsistent cependant qui nous indiquent qu'il devait être brun clair (n°119 fig.91).

#### La Terra Nigra

##### *Terrain Chazal*

Parmi les 22 fragments qui ont été trouvés sur le terrain Chazal, trois individus ont pu être dénombrés. Deux d'entre eux appartiennent au type 1 de Roanne tandis que le dernier est plutôt du type 4. Il s'agit d'une lèvre de jatte au bord droit et orné de stries (15 fig.83). Ce type est connu à Roanne dans les horizons 7 et 8. Le second individu est une lèvre plate éversée d'assiette dont la panse est striée (16 fig.83). Le troisième est aussi une lèvre éversée dont le diamètre indique qu'elle appartenait à un plat (17 fig.83). Ces deux formes appartiennent au type 1 de Roanne qui apparaît sur ce site entre les horizons 6 et 8. Les éléments présents dans des contextes plus tardifs sont résiduels.

##### *Terrain Maillard*

Le seul fragment qui ait été ramassé est un bord oblique de plat dont la pâte est grise très claire, presque blanche et sans doute kaolinique. Ses surfaces sont soigneusement lissées et de couleur gris foncé (120 fig.91). Typologiquement, cette forme est un dérivé de Lamboglia 5/7, donc une imitation de céramique campanienne. Or, cette forme n'appartient pas au répertoire roannais de la terra nigra, mais à celui de la céramique grise fine et de la grise ardoisée. Cela illustre le problème de la définition de ces différents types et de leur classement. A Roanne, cette imitation de céramique italique à vernis noir apparaît dès l'horizon 6 où elle fait la jonction entre les écuelles indigènes à bord rentrant et les plats d'inspiration italienne. Cette forme est ensuite très abondante parmi le mobilier de l'horizon 8 où elle représente 18% des vases fabriqués en grise fine. Elle décline dans l'horizon 9 où

l'on ne trouve déjà plus que deux de ces dérivés de Lamboglia 5/7 et, si trois individus de ce type se rencontrent encore dans l'horizon 12, ils y sont totalement résiduels.

La céramique peinte

*Terrain Chazal*

Sur sept fragments, deux individus ont été dénombrés. Il s'agit de bols Périchon 16, forme la plus répandue en céramique peinte pour la période romaine. Sur nos deux exemplaires, des traces de peinture sont encore visibles : panse blanche jusqu'à la lèvre pour le premier (18 fig.83), traces de peinture blanche sur la panse du second avec un bandeau brun en-dessous de la lèvre. Aucune datation précise ne peut être donnée pour ces individus qui sont attribuables à tous les horizons de la période romaine de Roanne.

*Terrain Lorandon*

La céramique peinte n'est représentée que par trois fragments dont deux sont des panses. Le troisième est un bord de bol Périchon 16 en-dessous de la lèvre duquel on peut encore voir une bande de peinture brune claire (91 fig.88).

*Terrain Maillard*

Nous en possédons 15 fragments de céramique peinte parmi lesquels se trouvent un fond indéterminé et deux bords de bol Périchon 16. Sur les deux individus, des traces de peinture sont encore visibles, essentiellement du blanc sur les panses et un bandeau brun sur les lèvres (121 fig.91).

La céramique engobée

*Terrain Chazal*

C'est une catégorie peu répandue dans le mobilier roannais et qui ne se rencontre que durant les horizons 6 et 8. Sa pâte est fine et micacée, son engobe généralement sombre, mat et uniforme. Notre premier exemplaire est le sommet d'un vase à la lèvre carrée et au col droit (19 fig.83). Sa pâte est micacée et un engobe brun recouvre toute la surface externe connue du vase ainsi qu'une bande d'un centimètre environ à l'intérieur de la lèvre. Cette forme ne trouve aucun parallèle parmi le matériel roannais. Peut-être faut-il envisager une phase plus tardive que la période romaine pour ce tesson. Le second et le troisième exemplaire sont respectivement un fragment d'anse plate avec rebord et un fragment de panse. Leur pâte est siliceuse, micacée, et un engobe rouge mat recouvre uniquement les parties externes du vase. Ce type de céramique, dont les formes les plus courantes sont des amphorettes et des pots à provision, est une production lézovienne connue entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

La céramique à vernis rouge « pompéien »

*Terrain Chazal*

Cette céramique se caractérise d'une part par son répertoire qui se cantonne à des plats et à des assiettes, et d'autre part par l'engobe rouge épais qui revêt l'intérieur des vases afin d'empêcher les aliments qu'on y fait cuire à petit feu d'adhérer aux parois. Cette catégorie est extrêmement rare dans le mobilier roannais et ne se rencontre qu'en très faible quantité dans les horizons 8, 9, 11 et 12. Notre unique exemplaire est un fragment de panse plate ornée de cinq stries peu marquées sur sa surface vernie. La pâte est très granuleuse et contient une multitude de points noirs non identifiés. Son vernis est épais, lisse et rouge mat. Essentiellement produits en Campanie durant la période augustéenne, ces plats sont cependant absents des horizons précoces 6 et 7 de Roanne.

## La céramique grise fine

### *Terrain Lorandon*

Cette catégorie de céramique se développe à Roanne avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (horizon 4) et est systématiquement représentée dans le mobilier gallo-romain. Trois individus ont été recueillis sur la parcelle Lorandon. Il s'agit tout d'abord d'un bol à la lèvre droite dont la forme rappelle le type III de la terra nigra roannaise (92 fig.88). Cette forme est un dérivé du service I de Haltern qui est connu sur le site de Roanne durant l'horizon 8. Mais notre exemplaire, à la pâte granuleuse, ne peut être considéré comme de la terra nigra, mais plutôt comme une imitation d'une forme du répertoire de cette dernière en céramique grise fine. Le second est un bord arrondi rentrant d'écuelle (93 fig.88). Ce type de vase plat correspond au type 5111 de la Roanne gauloise qui est assez peu représenté entre les horizons 4 et 6. Un dérivé direct de cette forme se rencontre en céramique commune sombre dans l'horizon 8 de la période romaine. Le dernier est une lèvre de jatte du type 4112 de la période gauloise qui est elle aussi connue à Roanne entre les horizons 4 et 6 (94 fig.88).

### *Terrain Maillard*

Cette catégorie est bien représentée parmi le mobilier Maillard. En effet, 11 fragments ont été recueillis, parmi lesquels 5 individus ont été dénombrés. Le premier est un fragment de panse ou d'épaule orné d'un décor de lignes lissées onduées inscrites entre deux larges moulures (122 fig.91). Ce type de décor est connu sur les éléments roannais entre les horizons 4 et 8. Le second est un pichet dont nous possédons la lèvre et le col, mais aussi une grande partie de la panse (123 fig.91). Un décor s'y développe, constitué d'ondulations soulignées par une bande lissée sur le col et de bandes verticales sur la partie connue de la panse. Ce type de décor et de morphologie se rencontrent entre les horizons 4 et 8 de Roanne. Le troisième est plus difficile à identifier puisqu'il s'agit d'un haut de coupe dont la forme, qui rappelle des éléments en terre sigillée, ne se rencontre pas dans le répertoire roannais, que ce soit en céramique fine ou en terra nigra (124 fig.91). Les deux derniers, qui sont typologiquement très proches, sont de simples lèvres en petit bourrelet de pots ovoïdes au col droit peu évasé. Les pots ovoïdes sont présents dans le matériel roannais en céramique grise fine dès l'horizon 6 et possèdent une très grande variété de profils. Cependant, les cols droits et lèvres simples en bourrelet se rencontrent surtout sur les exemplaires de grande taille à col lisse et panse ondulée divisée en plusieurs registres décorés à la molette. Peut-être faut-il associer nos exemplaires à ce type tardif qui apparaît dans l'horizon 10 et perdure jusqu'au douzième (125 et 126 fig.91).

## La céramique micacée

### *Terrain Maillard*

Contrairement à l'étude du site de Roanne, où l'auteur n'a pas considéré que ce type de céramique appartenait à la catégorie « fine », la céramique micacée est classée ici, au vu de sa rareté et de sa finesse, parmi les productions à caractère luxueux. Notre individu est un fragment de panse ornée d'un décor estampé qui rappelle des épis de blé schématisés (127 fig.91). Ce type de décor ne se rencontre pas parmi le matériel orné roannais. Il est associé ici à un vase à couverte micacée dorée qui correspond peut-être à un gobelet, bien que sa pâte soit épaisse.

## La céramique à pâte claire fine

### *Terrain Maillard*

Cette catégorie n'existe pas non plus à Roanne. Elle a été créée ici afin d'y classer la céramique commune qui se détache par un répertoire particulier et une pâte fine inhabituelle

pour ce type de céramique. Notre premier individu est un fragment de panse ornée par diverses moulures et de fines incisions géométriques. La finition de la surface externe est très soignée (128 fig.91). Ce type de décor géométrique excisé est fréquent et n'apporte pas de renseignement chronologique. Le second individu est un bol à la lèvre allongée et à la panse moulurée dont aucun parallèle ne se rencontre en céramique claire parmi le mobilier roannais (129 fig.91).

### Synthèse

L'étude de la céramique fine nous apporte un certain nombre de renseignements. La terre sigillée nous permet d'aborder l'occupation chronologique du site. Elle apparaît dès la fin de la période augustéenne, essentiellement sous la forme de produits venant de la Gaule du sud. Cependant des éléments lézoviens précoces attestent que les monts du Forez faisaient alors aussi partie de l'aire de diffusion des premières productions de la Gaule du Centre. D'ailleurs, le site de Roanne possède lui aussi du matériel issu des phases précoces de Lezoux. A partir de 60 de notre ère s'amorce la disparition des importations du sud de la Gaule et c'est presque exclusivement des ateliers du Centre que viennent les individus datés du II<sup>ème</sup> siècle. Les phases 6 et 7 de Lezoux sont ainsi bien attestées sur le site, ce qui nous mène jusqu'au début du III<sup>ème</sup> siècle. La relève est ensuite assurée non pas, comme on aurait pu s'y attendre, par des productions venant de la Gaule du Centre ou d'ateliers plus éloignés comme ceux du Rhin, mais par des productions africaines du V<sup>ème</sup> siècle. La présence de cette sigillée africaine tardive - inconnue à Roanne - et celle de la sigillée claire A qui la précède sur les mêmes sites de production, est exceptionnelle. Elle nous permet de nous demander si les occupants de la Garde n'avaient pas quelques relations particulières avec l'Afrique du nord (famille originaire d'Afrique, vétéran d'un bataillon africain ?). Mais la présence de cette céramique importée rarissime peut aussi n'être que le reflet d'un niveau de vie luxueux.

La céramique à parois fines est malheureusement moins riche en renseignements. Elle nous apprend pourtant que des échanges se faisaient entre le Forez et le pays éduen au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, puisqu'un vase à boire du type Beuvray a été trouvé sur le site. Cela est peu étonnant si l'on considère que les Ségusiaves étaient les clients des Eduens.

Plus édifiante est l'étude de la terra nigra trouvée à la Garde. Elle correspond tout à fait à ce que l'on rencontre parmi le mobilier roannais, comprenant les mêmes formes typologiques. Cette catégorie de céramique est intéressante car elle est attribuable aux seuls horizons 6 à 8 (entre -15 et 70), ce qui renforce la présomption d'une occupation relativement ancienne du site. Céramique d'imitation des formes précoces de la sigillée italique, la terra nigra roannaise semble provenir d'ateliers implantés dans l'Allier. Les individus de Marcilly ont sans doute la même origine.

La céramique peinte en revanche est de production locale. Elle ne nous apporte malheureusement pas de renseignements chronologiques puisqu'elle est produite tout au long de la période romaine. La céramique engobée rouge (CRG) ne nous apporte guère plus de renseignements typologiques mais elle est extrêmement intéressante car elle représente une importation de céramique culinaire provenant elle aussi de Lezoux. Cette céramique engobée n'est pas la seule importation de céramique culinaire puisque le site a aussi donné de la céramique à vernis rouge « pompéien », très rare parmi le mobilier roannais, et qui est sans doute importée de Campanie.

La céramique grise fine est une catégorie très bien représentée sur le site de Roanne depuis le milieu du premier siècle avant notre ère jusqu'au troisième siècle de notre ère. On la trouve d'ailleurs presque systématiquement sur les sites des monts du Forez. Sa présence à la Garde est d'autant plus intéressante qu'elle présente des formes typologiques précoces,

protohistoriques ou issues des premiers horizons romains de Roanne. Le plat d'imitation de Lamboglia 5/7, qu'il soit en terra nigra ou en céramique grise fine, illustre l'infiltration de formes italiques parmi le matériel indigène. Ainsi, la céramique campanienne relativement bien diffusée dans le Forez et le Roannais (Lavendhomme, Guichard 1997) y est aussi imitée (Vaginay, Guichard 1988 ; Valette 1999). Ceci dénote un engouement certain de la part de la population indigène pour les formes étrangères à caractère luxueux. De même, il est probable que la coupe en céramique grise fine soit un autre exemple d'imitation en céramique locale du répertoire plutôt luxueux de la terre sigillée. En effet, cette coupe n'est pas typologiquement sans nous rappeler la forme Drag. 18 qui est produite à Lezoux comme à la Graufesenque entre le milieu du premier et le milieu du second siècle de notre ère. En revanche, le pichet orné est typiquement gaulois, ce qui nous prouve que le répertoire de la grise fine comprend aussi bien des formes de tradition indigène que des imitations de céramique importée.

Ainsi, la seule étude de la céramique fine nous permet de proposer une première datation de l'ensemble qui s'étendrait du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère jusqu'au V<sup>ème</sup> de notre ère, et cela vraisemblablement sans rupture dans l'occupation du site. Elle nous permet aussi de constater qu'une partie de ce mobilier est luxueuse et souvent importée, de régions parfois lointaines.

#### B - La céramique commune

Contrairement à l'étude de la céramique fine, il ne sera pas fait de différence entre les trois parcelles cadastrales sur lesquelles s'étend le site pour la céramique commune.

B-1 : Groupe 1, formes hautes fermée ou cruches  
(fig.83 n°20 à 25 - fig.89 n°95 - fig.92 n°130 et 131)

On y trouve 9 individus se répartissant en plusieurs types: à la lèvre moulurée (type 2), au col haut, évasé et mouluré (type 3), à la lèvre en bandeau incurvé (type 4), à la lèvre en corolle (type 11), à la lèvre en amande et double bandeau (type 6) et au large col et bord oblique évasé (type 13). Deux exemplaires sont indéterminés : l'un possède une lèvre arrondie, plate et débordante, et un col large, l'autre une lèvre faiblement éversée et arrondie et un col large de grand diamètre.

B-2 : Groupe 2, formes basses ouvertes ou mortiers, jattes et écuelles  
(fig.83 n°26 et 27 - fig.84 n°28 à 36 - fig.89 n°96 - fig.92 n°132)

Ce groupe concerne 13 individus dont les types sont les suivants : mortier à la lèvre pendante (type 2), écuelle à bord oblique (type 3), écuelle carénée à la lèvre arrondie (non classée), écuelle à bord épais (type 5), écuelle à bord rentrant formant un bandeau (type 6), jatte à bord strié (type 8). Deux individus sont indéterminés : il s'agit d'une lèvre pendante en bandeau incurvé et à moulure sommitale et d'une lèvre retombante en collerette. Tous deux ne trouvent pas de parallèle dans le mobilier roannais.

B-3 : Groupe 3, formes basses ouvertes : coupes, plats et assiettes  
(fig.84 n°37 à 42 - fig.89 n°97 et 98 - fig.92 n°133 à 136)

Ce groupe rassemble 30 individus qui se répartissent en 5 types : coupe à bandeau (type 1), assiette ou plat à la lèvre rentrante (type 2), assiette ou plat à la lèvre arrondie légèrement oblique (type 5) et coupe ou bol à la lèvre arrondie non classé.

B-4 : Groupe 4, formes hautes ouvertes : pots  
(fig.85 n°43 à 58 - fig.89 n°99 à 105 - fig.92 n°137 à 141 - fig.93 n°142 et 143)

Les pots sont extrêmement abondants puisqu'ils comprennent 110 individus répartis en 12 types : à large lèvre plate (type 1), à la lèvre large et ressaut sommital (type 2), à embouchure resserrée (type 3), à haut col mouluré (type 4), à la lèvre moulurée (type 5), à la lèvre éversée arrondie (type 6), à la lèvre en bourrelet arrondi (type 7), à la lèvre à double moulure (type 8), à la lèvre allongée éversée plus ou moins rentrante (type 9), à la lèvre éversée interne (type 10), à la lèvre en gouttière (type 12) et enfin à la lèvre en bourrelet simple ou rainuré et au col caréné mouluré (type 13).

**B-5 : Groupe 5, formes basses ouvertes ou marmites**

(fig.85 n° 59 et 60 - fig.86 n°61 à 67 - fig.89 n° 106 à 108 - fig.90 n°109 et 110 - fig.93 n°144 à 147)

Il s'agit d'une catégorie de vases largement représentée puisqu'elle compte 52 individus. Les types sont les suivants : à la lèvre en poulie (type 1), à la lèvre moulurée (type 2), à la lèvre oblique pendante (type 3), à la lèvre éversée plus ou moins moulurée et de grand diamètre (type 4), à la lèvre montante de section rectangulaire et à face interne concave (type 5).

**B-6 : Groupe 6, couvercles**

(fig.86 n°68 à 70 - fig.90 n°111 et 112 - fig.93 n°148 à 150)

Les couvercles comptabilisent 28 individus classés en 5 types : à bord simple (type 1), à bord arrondi plat (type 2), à bord en poulie (type 3), à bord arrondi retroussé (type 4), à bord plat en bandeau (type 5).

**B-7 : Groupe 7, grands conteneurs**

(fig.86 n° 71 et 72 - fig.90 n°113 et 114 - fig.93 n°151 et 152)

Nos neuf individus se répartissent en deux types : le premier comprend des lèvres larges et plates et le second des lèvres larges et moulurées.

**B-8 : Matériel amphorique**

(fig.87 n° 73 et 74)

Deux individus sont classés dans cette catégorie, bien que l'un deux, d'après sa pâte à caractéristiques plutôt régionales, puisse aussi appartenir au groupe 7 des grands conteneurs. Il s'agit d'une anse rubanée bordée par deux épais bourrelets. Le second a été identifié comme une lèvre de Dressel 20.

**B-9 : Céramique non tournée**

(fig.87 n°75 - fig.90 n°115 - fig.93 n°153)

Trois individus n'ont pas été montés au tour. Il s'agit d'un fragment de panse qui porte un décor d'incisions ponctuelles qui ont été faites à l'angle et dont la pâte, grossière, est cuite en mode A. C'est vraisemblablement d'un élément protohistorique. Ce type de pâte grossière modelée et cuite en mode A est peu répandue à Roanne. Elle apparaît dans l'horizon 4 (vers 80, 70 / 40, 30) et perdure jusqu'au début de la période gallo-romaine. Le second élément est cuit en mode B. C'est une lèvre évasée, allongée et incurvée. Cette forme correspond à des productions gauloises. Elle peut être attribuée à plusieurs types définis parmi le matériel gaulois de Roanne, de telle sorte qu'en l'absence de panse et de fond il n'est pas possible de classer cet exemplaire. Le dernier est un pot ovoïde à la lèvre en marli éversé, au col droit et très court et à la panse très évasée, qui correspond au type 1111 de Feurs. Sa cuisson a été réductrice. Ce type de céramique modelée grossière cuite en mode B est présente dans les horizons gaulois anciens du site de Roanne. Elle décroît ensuite progressivement pour

devenir minoritaire voire résiduelle dès l'h.5. Cependant, elle est encore présente dans les horizons romains 6 et 7 puis disparaît durant l'h.8.

#### B-10 : Autre

(fig.87 n°76)

Il s'agit d'un jeton circulaire en céramique d'un diamètre d'environ 3,5 cm. Il a été taillé dans une panse de vase tourné à la pâte mi-fine et dure, contenant de grosses inclusions de dégraissant, et de couleur beige rose au cœur zoné de gris. Cette partie du vase à sans doute été choisie pour la fabrication du jeton car elle est ornée par une ligne ondulée incisée encadrée par plusieurs rainures. Ce type de décor sur céramique tournée se rencontre dans les derniers horizons protohistorique et dans les premiers horizons romains de Roanne. Cependant, ces jetons, dont le rôle pouvait être multiple (compter, jouer...) étaient généralement taillés dans des vases hors d'usage ce qui ne permet aucune interprétation chronologique de ces objets.

#### B-11 : Céramique indéterminée

(fig.87 n°77 à 81 - fig.90 n°116 à 118 - fig.93 n°154 et 155)

Plusieurs tessons n'ont pu être identifiés et classés typologiquement. Ils sont brièvement présentés ici.

Le premier est un bord à la lèvre moulurée. Sur la partie inférieure de cette dernière, de petites incisions verticales et régulières tiennent lieu de décor. La pâte est fine, très dure et lisse, et de couleur orange à rouge clair.

Le second est une large lèvre arrondie et faiblement éversée. Sa pâte est typique des productions régionales. Ce fragment pourrait tout aussi bien provenir d'une cruche à large col que d'une amphorette ou encore d'un pot ovoïde.

Le troisième est lui aussi une lèvre arrondie et légèrement éversée, mais aplatie. Il peut là aussi tout aussi bien s'agir d'une cruche de grand diamètre que d'un pot ovoïde, bien que la cuisson en mode B fasse plutôt pencher pour cette seconde interprétation.

Le quatrième est une courte lèvre droite au sommet arrondi. La panse semble être haute et fermée.

Le cinquième est une lèvre en amande qui appartenait à un vase de grand diamètre (30 cm.). Sa pâte, particulière, contient de petits nodules jaunes indéterminés. Sa couleur est brune foncée, ses surfaces portent un revêtement épais non luisant et de couleur grise teintée de brun. Ce type de céramique n'est certainement pas romain et encore moins gaulois.

Les six et septième, qui ont la même morphologie, ont un rebord vertical qui se termine par une lèvre arrondie légèrement éversée. L'un d'eux possède une pâte grossière, au dégraissant abondant, cuite en mode B. La seconde est en revanche mi-fine, très cuite et très dure, aux surfaces craquelées. Elle aussi est cuite en mode B.

Le huitième est un fragment de panse cuite en mode oxydant et qui porte un décor constitué de quatre lignes d'incisions plus ou moins carrées et disposées régulièrement.

Le neuvième est un bord de bol ou d'écuelle à la lèvre oblique et au col marqué par un bandeau. .

Le dixième est peut-être une cruche à la lèvre plate éversée et au col très évasé et concave. La pâte, plutôt fine et cuite en mode A, est ocre clair.

Le onzième et dernier, cuit en mode B, se caractérise par une lèvre plate rentrante. Malgré la finesse de sa pâte, cet individu n'a pas été classé en céramique grise fine car ses surfaces ne semblent pas avoir été lissées et sa structure est trop granuleuse.

## B-12 : Synthèse

L'étude de la céramique commune peut sembler laborieuse si l'on considère le nombre de tessons étudiés et les résultats obtenus. C'est pourtant grâce à cette grande quantité d'éléments et au côté systématique de leur étude que l'on doit quelques renseignements intéressants pour la connaissance du site et surtout sa chronologie. Ainsi, elle nous permet de confirmer une occupation précoce du site, dès la fin de l'ère précédente la nôtre, grâce à la présence de céramique non tournée protohistorique. L'occupation est ensuite forte et continue jusqu'au troisième siècle, et si la céramique commune du Bas-Empire est mal connue dans notre région, certaines formes et textures inhabituelles peuvent peut-être correspondre à cette période attestée sur le site par la céramique fine.

## C - Autres matériaux

### C-1 : Le verre

(fig.87 n°82 et 83)

Six fragments ont été recueillis parmi lesquels deux panses n'ont pu être identifiées. Les autres sont deux bords de bouteille carrée ou cylindrique Isings 50/51. Leur pâte est striée et remplie de bulles, de couleur verdâtre. Cette forme est produite depuis le Ier et jusqu'au IIIème siècle de notre ère. Le troisième est une lèvre droite de bol cylindrique Isings 85 b. Sa pâte est striée, incolore, et contient de nombreuses bulles d'air. La production de ces bols s'est étendue de la fin du Ier au milieu du IIème siècle de notre ère. Le dernier élément est un fragment de cote verticale provenant d'une panse, mais la forme typologique en reste inconnue.

### C-2 : La terre cuite

Elle est abondamment représentée par des fragments - parfois de grande taille - de *tegulae* et d'*imbreces*, mais aussi par des morceaux de dalles plates et carrées et des tubulures. Ces deux derniers éléments laissent supposer un système de chauffage par le sol (*hypocauste*) qui renforce le caractère luxueux de l'établissement.

### C-3 : La pierre

Les terrains étant cultivés depuis de nombreuses années, aucune pierre de construction ne se rencontre plus à la surface du sol, en supposant que ce fut le cas un jour, ce qui n'est pas certain. En revanche, dans ce terrain granitique, il est facile de repérer des fragments de basalte volcanique qui proviennent de meules et dont la forme, soit du dormant, soit de la partie tournante, est généralement bien visible.

### C-4 : Le métal

(fig.87 n°84 et 84 bis)

Il consiste en une monnaie qui a été découverte en 1999 dans l'angle Sud du champ Chazal. Sur son droit, une grosse tête à gauche occupe tout le flanc, son profil est altéré mais vraisemblablement grossièrement esquissé, le bandeau qu'elle porte est double, aucun appendice n'est visible sous son menton. Au revers, un taureau cornupète simplifié à gauche, dont la queue est relevée au-dessus du dos et dont la patte postérieure est reliée au trait d'exergue. Ce type de monnaie, en bronze coulé, est très répandu, notamment à Roanne et à Essalois. Il est généralement dénommé sous la forme « potin du Centre Est à grosse tête », et est traditionnellement attribué aux Eduens et aux Sequanes. Ces monnaies apparaissent à Roanne dans le deuxième horizon (vers 130 - 110) et dominent la circulation jusqu'à l'horizon 6 (vers 20 - 10) où elles commencent à être concurrencées par les monnaies

romaines. Une seconde monnaie, de petite taille et dont une des faces porte un profil d'empereur radié, nous a été signalée sans que nous puissions la voir.

Une tessère circulaire en plomb a aussi été recueillie, dont le diamètre est de 25 mm. environ pour une épaisseur de 4 mm. Elle est percée au centre par un trou d'un diamètre de 10 mm et dont les bords ne portent pas de traces d'usure. En revanche, les deux faces portent de profondes encoches irrégulières qui ne semblent pas être des chiffres ou des lettres gravés, mais les surfaces de cet objet sont très altérées et il est peut-être simplement impossible de déchiffrer aujourd'hui ce qui était inscrit dessus. Une tessère semblable se trouve parmi le mobilier de l'horizon 12 de Roanne. Elle est de diamètre et d'épaisseur légèrement inférieurs, mais elle est aussi en plomb et est percée non pas d'un mais de deux trous. Sur une de ses surfaces, les signes XVIII=O sont lisibles, qui correspondent peut-être à une somme d'argent.

Enfin, Le métal est représenté par de nombreux fragments de mâchefer qui sont peut-être l'indice d'une activité artisanale dans le secteur.

#### D - Conclusion

D'après les quelques structures qui ont été aperçues sur le site et l'abondant matériel qui y a été collecté, nous sommes en présence d'un habitat luxueux de type *villa*.

Tout d'abord, les tubulures, qui sont abondantes, évoquent un chauffage par le sol, ou *hypocauste*, que l'on rencontre dans certaines pièces, surtout celles dévolues au bain, des habitations gallo-romaines. Cette notion de *villa* est renforcée par la découverte de fragments d'enduit peint de couleur rouge. De plus, les traces de structures rectangulaires aux murs revêtus de mortier de tuileau évoquent des bassins ou des fontaines qu'il faut sans doute associer au dallage blanc qui a été aperçu à quelques mètres de là. Plusieurs interprétations peuvent leur être données, soit un système de fontaines extérieures (jardin), soit un système de bassins thermaux (piscines) qui expliquerait l'abondance des tubulures dans le secteur. Enfin, le caractère luxueux de cet ensemble est renforcé par la quantité et la qualité du matériel céramique, ainsi que par les éléments en verre qui reflètent eux aussi la richesse des lieux.

En revanche, certains indices nous indiquent qu'une activité artisanale a vraisemblablement été mise en place à côté de ces bâtiments de luxe puisque, immédiatement au S de cet ensemble, dans un secteur malheureusement improspectable aujourd'hui, une aire de briques pillées mêlées à des cendres a été repérée, accompagnée de nombreuses scories. Peut-être s'agit-il des restes d'un foyer utilisé pour faire de la métallurgie.

Ainsi, on peut reconnaître sur ce site deux secteurs attenants mais très distincts : l'un est luxueux, avec des bassins, un dallage, un *hypocauste* et de la vaisselle raffinée abondante, tandis que l'autre semble voué à l'artisanat avec une aire de brique et des scories. Cette juxtaposition se rencontre dans d'autres *villae* comme dans celle d'Orbe (Suisse) où la zone artisanale est attenante à la zone thermale. Elle peut aussi correspondre à deux périodes d'occupation distinctes ou encore à un réaménagement tardif des lieux. Comme la répartition du matériel ne nous apporte aucune information supplémentaire, il nous faut, en l'absence de fouilles, nous en tenir à ces hypothèses.

En ce qui concerne la chronologie, l'étude des deux monnaies trouvées sur le site nous indique une occupation gauloise, avec un potin à grosse tête, et une occupation tardive, avec une monnaie à tête d'empereur radiée non identifiée. L'étude de la céramique nous a permis de confirmer ces deux *termini*. En effet, une occupation laténienne est certaine car il y a trop d'éléments attribuables à cette période pour qu'ils soient résiduels. La période augustéenne est elle aussi attestée par des marqueurs bien datés (terre nigra, vernis rouge pompéien...). Les trois siècles suivants (Ier, IIème et IIIème) sont tous très bien représentés, notamment

dans la céramique commune, et l'occupation du site s'est sans doute prolongée au-delà du III<sup>ème</sup> siècle, comme l'indiquent des marqueurs en céramique fine qui ont été produits jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle. De plus, des formes et des matières que l'on trouve dans la céramique commune ne sont ni gauloises ni romaines et appartiennent sans doute à une période postérieure. En revanche, aucune occupation médiévale n'est signalée sur le site qui est depuis resté vierge d'occupation jusqu'à aujourd'hui.

Cette étude nous a enfin apporté des renseignements sur la vie des habitants de cette *villa*. Le système des échanges et du commerce est bien illustré à travers la céramique fine dont les officines de production sont souvent lointaines. Encore plus intéressantes sont les informations que nous apportent les céramiques d'imitation de formes étrangères en céramique locale, car elle effleurent les questions de modes, d'influences et d'engouement de la population indigène pour ce qui est étranger et qu'elle adapte - peut-être pour des raisons de prix, peut-être par goût - à des techniques locales. Enfin, la tessère en plomb évoque le niveau culturel des occupants du lieu puisqu'elle nous apprend que certaines personnes de la maisonnée savaient lire, écrire et compter.

#### 3.2.4.7 : Marcilly-le-Châtel : la Morandin

Connu dans la littérature depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, ce site était plus ou moins sorti des mémoires depuis une dizaine d'années durant lesquelles son couvert végétal s'était limité à de la prairie permanente. Il a réapparu en 1998 lors de la plantation d'une jeune vigne. Devant l'importance et la taille des artefacts qui furent alors mis au jour, son propriétaire, Monsieur Dellenbach, a jugé bon de prévenir les archéologues par le biais du groupe Forez-Jarez et de sa présidente Madame Lorandon. Celle-ci nous a gentiment fait part de la réapparition du site, et son propriétaire nous a autorisé à le prospecter.

Au total, se sont 379 tessons qui ont été recueillis, parmi lesquels on a pu dénombrer 90 individus.

#### A : La céramique fine

Elle est peu abondante puisqu'elle ne représente que 3.4 % de l'ensemble. Elle est essentiellement composée de terre sigillée, de céramique peinte, de céramique grise fine et de céramique à parois fines.

#### A-1 : la terre sigillée

Elle est très rare puisque seuls 5 fragments ont été trouvés. Parmi ceux-ci, on dénombre 3 panses indéterminées et sur le plan typologique et sur le plan de l'identification de la pâte. Une autre panse dont la pâte, de structure très fine et très homogène, ne contenant ni mica ni points de chaux, et dont la couleur, comme celle de son revêtement peu luisant, est rouge clair, pourrait correspondre à une production de la phase 7 de Lezoux. Enfin, un fond typologiquement indéterminé (fig.94 n°1), possède une pâte à la structure fine, sans points de chaux mais avec un peu de mica, de couleur orange soutenu. Son revêtement, quoique très endommagé, semble avoir été peu brillant, rouge foncé à brun clair. Il pourrait s'agir d'une phase 8 de Lezoux.

#### A-2 : Les céramiques à parois fines

Deux éléments entrent dans cette catégorie. Le premier est un fragment de forme haute fermée, sans doute un gobelet. Sa pâte est très dure et très fine, légèrement micacée, et d'une couleur homogène orange clair. La particularité de ce tesson réside dans le décor dont il est orné (fig.94 n°2). Il s'agit d'une série de 4 rouelles d'un diamètre de 1 centimètre et composées de 9 branches. Elles ont été poinçonnées depuis la face extérieure du vase.

Aucune comparaison typologique n'a pu être faite. Le second est un fond de gobelet annulaire et légèrement ombilical (fig.94 n°3). La pâte en est très fine, tant d'épaisseur que de structure. Son cœur est saumon, ses surfaces, sous le revêtement, gris clair, et le revêtement lui-même est uniformément noir assez luisant.

#### A-3 : La céramique peinte

On compte trois individus qui appartiennent tous à la série des « bols peints de Roanne » type Périchon 16. Dans deux des cas, la pâte est plutôt savonneuse, beige clair ou orangé, et aucune trace de peinture n'y est plus visible (fig.94 n°4). Le troisième fragment est plus particulier puisque, d'une part, il est encore orné d'une bande de peinture blanchâtre environ 1.5 centimètre en-dessous de la lèvre, d'autre part parce que sa forme et sa pâte semblent indiquer qu'il a subi une très forte action du feu (fig.94 n°5). En effet, le bord de sa lèvre est partiellement déformé et la couleur de sa pâte est gris bleuté zoné de rouge prune ce qui prouve qu'il est surcuit. Il ne peut cependant pas s'agir d'un raté de cuisson puisque la peinture, qui s'applique après celle-ci, y a tout de même été déposée. Ce vase a donc dû connaître une très forte chaleur au cours de son utilisation, et non pas lors de sa fabrication.

#### A-4 : La céramique micacée

Un seul fragment entre dans cette catégorie. Il s'agit d'un fond, vraisemblablement de pot ovoïde, légèrement bombé en son centre. La pâte elle-même contient énormément de mica doré, mais les surfaces en sont aussi couvertes. Sa couleur est marron clair aux reflets dorés.

#### A-5 : La céramique grise fine

Le seul individu est un fond plat bordé par un léger bourrelet (fig.94 n°6). La panse qui lui succède est évasée. La pâte est fine malgré quelques inclusions quartziques, dure, tournée. Elle est typique des céramiques grises fines avec sa couleur homogène gris clair, et sans doute kaolinique.

#### A-6 : Synthèse

Les renseignements que nous apportent la céramique fine sur ce site sont à l'image de son corpus : pauvres. En effet, les datations faites sur la terre sigillée ne reposent que sur une étude des pâtes insuffisante car faite à l'œil nu et ne pouvant être recoupée par une étude typologique puisqu'aucune forme n'a été ramassée. La céramique à parois fines est intéressante par sa présence, mais ne nous apporte aucun renseignement chronologique, tout comme la céramique micacée, la céramique grise fine qui connaît une très longue période de production, et la céramique peinte dont les bols Périchon 16 sont la forme la plus répandue durant toute la période romaine dans la région. C'est donc sur l'étude de la céramique commune que devra reposer la datation de cet ensemble.

#### B - La céramique commune

Elle représente 96.6% des tessons qui ont été prélevés sur ce site.

Trois individus entrent dans la catégorie des cruches (fig.94 n°7 et 8) . Ils se déclinent en deux types : le type 8 avec des lèvres évasées et carrées et le type 11 avec des lèvres en corolle et bords obliques évasés. Les onze individus du groupe 2 se partagent entre le type 2 à la lèvre pendante, le type 6 à la lèvre en bandeau, le type 8 à la lèvre striée, le type 9 à la lèvre striée carrée et le type 10 à bord oblique très détaché de la paroi (fig.94 n°9 et 10, fig.95 n°14 à 18 et 20). Avec ses 12 individus, le groupe 3 est bien représenté (fig.95 n°11 à 13 et 19). On y trouve des coupes à bandeau du type 1, des assiettes ou des plats à lèvre rentrante du type 2, et des assiettes à bord en amande du type 4. Le groupe le plus abondant est celui

des pots puisqu'il rassemble 27 individus (fig.96 n°21 à 30). Ces derniers se répartissent dans les types suivants : à large lèvre plate (type 1), à haut col droit (type 4), à lèvre moulurée (type 5), à lèvre arrondie (type 6), à double moulure (type 8), à lèvre en marli éversé (type 12) et à épaule marquée et haut col mouluré (type 13). On trouve 15 individus parmi les marmites (fig.96 n°31 à 35 - fig.97 n°36): à lèvre en poulie (type 1), à lèvre moulurée (type 2), à lèvre éversée de grand module (type 4). Les couvercles sont rares puisqu'on n'en trouve que deux dans notre corpus. L'un est du type 1, au bord arrondi, l'autre du type 4, au bord arrondi et retroussé (fig.97 n° 37 et 38). On trouve 8 grands conteneurs qui correspondent à trois types (fig.97 n°39 à 42). Le premier a une lèvre large et plate (type 1), le second une lèvre large et moulurée (type 2), le troisième une lèvre arrondie striée (type 3). Une lèvre oblique incurvée (non classée) appartient à une forme orpheline. Pour clore cet ensemble, il y a deux individus du matériel amphorique. Il s'agit de lèvres en amande du type Gauloise 4 (fig.97 n° 43 et 44). Cette forme est produite du Ier au IIIème siècle en Gaule.

#### B-9 : Synthèse

Grâce à l'étude de la céramique commune, et la présence en son sein d'éléments rares dont l'attribution à une période précise est assez fiable, on peut proposer une occupation continue du site entre les horizons 8 et 11. Il est en outre probable que cet ensemble ait été encore occupé au début du troisième siècle car quelques éléments proches de ceux du douzième horizon roannais ont été identifiés. Il est intéressant de noter que les horizons 9 et 11, peu représentés à Roanne, sont bien illustrés par notre matériel, avec des éléments typologiques assez fiables.

#### C - Conclusion

Ce site a livré un abondant matériel dont le principal intérêt est son excellent état de conservation. Après étude, il ressort que nous sommes sans doute sur un lieu d'habitat possédant deux espaces bien différenciés. Le premier, sur une surface proche de 2000 m, présente un matériel à vocation proprement culinaire. L'importance des marmites (12.6 % des individus), des pots ovoïdes (24.3 %), des écuelles et des coupes (16.2 %) et du matériel de stockage (8.1 %) est significative et cette interprétation est encore renforcée par la présence de fragments de meule en basalte. Le second, qui s'étend sur un espace de 950 m environ, semble être plus dévolu à une occupation luxueuse, comme l'indique la présence de céramique plus fine, de tubulures et de briquettes indiquant sans doute un chauffage par le sol. L'espace compris entre ces deux ensembles est d'une vingtaine de mètres. Il est tentant de voir en ces deux concentrations une sorte de petite *pars urbana* et une *pars rustica* dévolue au stockage et à la préparation des aliments, les deux séparées par un espace non construit pouvant correspondre à une cour. Cette interprétation, bien que fondée sur des renseignements relativement ténus (par exemple, l'absence de céramique fine dans le premier ensemble est peut-être uniquement due au fait que le travail agricole ne semble toucher que la partie supérieure de la couche archéologique - d'où l'abondance de *tegulae*), nous mettrait en présence d'un habitat d'une longueur de 90 m. et d'une largeur de 40 m. environ.

Son occupation ne débute pas avant le milieu du Ier siècle et semble continuer jusqu'à la fin du siècle suivant, voire jusqu'au début du troisième siècle.

#### 3.2.4.8 : Marcilly-le-Châtel : le Poyet

Il s'agit d'un petit ensemble qui n'a livré qu'un peu de céramique culinaire. Elle va être rapidement décrite ici, mais elle ne sera pas illustrée. En effet, seuls 56 fragments de céramique ont été recueillis parmi les nombreux éléments de terre cuite, et on y a reconnu 27 individus. La céramique fine n'est représentée que par trois fragments de panse de céramique

sigillée, qui, en raison de leur lamentable état de conservation, ne sont pas identifiables, ainsi que de deux éléments de céramique peinte dont un bord qui peut provenir d'un bol Périchon 16. La céramique à pâte claire cuite en mode A ne comptabilise qu'un seul fragment de panse de mortier. C'est parmi la céramique sombre, indifféremment cuite en mode A ou B, que se trouvent les individus identifiés. Plusieurs groupes typologiques sont présents. Dans le groupe 2, qui rassemble les mortiers, les jattes et les écuelles, se trouvent un élément du type 8 (jatte à bord strié) et trois éléments du type 9 (jatte à bord strié carré). Le groupe 4 rassemble trois pots du type 1 (à large lèvre plate), trois pots du type 5 (à lèvre moulurée) et un pot du type 6 (à lèvre éversée arrondie). Le groupe 5, des marmites, n'est représenté que par un individu du type 2, à lèvre moulurée, de même que le groupe 6, des couvercles, ne possède qu'un individu du type 1, à bord simple. Enfin, les grands conteneurs du groupe 7 sont relativement abondants puisqu'il rassemblent 5 individus appartenant soit au type 1 (à lèvre large plate et débordante) soit au type 2 (à lèvre large moulurée et débordante). Enfin, 6 individus n'ont pu être identifiés.

Il ressort de cette étude que nous sommes en présence d'un petit site gallo-romain, peut-être un bâtiment agricole, mais la médiocrité du mobilier récolté, son état extrêmement dégradé et les mauvaises conditions de prospection ne permettent aucune affirmation quant à sa nature et sa datation. L'étude de la céramique culinaire nous permet toutefois de proposer une occupation principale entre le milieu du Ier siècle de notre ère et le milieu du IIème.

#### 3.2.4.9 : Pralong : la Corée

C'est un des sites les plus importants de la commune de Pralong. Il a été découvert lors de nos prospections de 1996 et était alors inconnu de la littérature archéologique. Sa richesse en fragments de terre cuite et de céramique, ainsi que le bon état de conservation de cette dernière a déjà été décrite et partiellement analysée dans un travail de maîtrise datant de 1996, son mobilier ne sera pas illustré, mais rapidement présenté. Ce sont en tout 855 tessons qui ont été pris en compte, dont 28 de terre sigillée, 77 de matériel amphorique, 730 de céramique commune et une vingtaine de céramique fine (peinte et à parois fines). Parmi les tessons de terre sigillée, seuls deux individus ont été identifiés, à savoir un bord de Drag.30, dont la pâte n'a pas été reconnue, et dont la production recouvre, en Gaule du Sud, tout le Ier siècle et en Gaule du centre, la deuxième moitié du Ier et tout le IIème siècle. Le second individu est un bord de Drag. 37 avec sa guirlande de perles et sa ligne d'oves, forme qui a connu un réel essor dans les régions roannaise et lyonnaise dans le courant du IIème siècle de notre ère (Lavendhomme, Genin 1997). La céramique peinte est très faiblement représentée, bien que quelques bols de types Périchon 16 soient identifiables. De même, seuls trois fragments de céramique à parois fines ont été reconnus, dont un fond annulaire de gobelet. Parmi la céramique commune, tous les groupes sont représentés et leur principaux types sont très abondants. On trouve notamment un bord de cruche à bord en bandeau incurvé (groupe 1 type 4), des bords de mortier à la lèvre pendante (groupe 2 type 2), des bords striés et carrés de jatte (groupe 2 type 9), des bords rentrants d'assiettes ou de plats (groupe 3 type 2), un pot à la lèvre en gouttière (groupe 4 type 12), de nombreux bords de pots du type 5 et 6 ainsi que de marmites du type 5, quelques couvercles simples (type 1) ou à bord retroussé (type 4), de larges lèvres plates et débordantes de vases de stockage (groupe 7 type 1) et, parmi le matériel amphorique, un col d'amphorette à lèvre oblique (groupe 8 type 2).

L'ensemble de ces éléments est attribuable à la fin du Ier siècle de notre ère et à la totalité du IIème. Il s'agit vraisemblablement d'un petit habitat, sans doute installé en terrasse si l'on en croit la répartition du mobilier tout au long de la pente naturelle et le fort dénivelé que présente aujourd'hui cette dernière.

#### 3.2.4.10 : Pralong : la Sarra

C'est le site le plus riche et le plus vaste de la commune. Il a fait l'objet de fouilles en 1840, mais le mobilier recueilli a aujourd'hui disparu. Nos prospections s'y sont portées en 1996 - et leurs résultats ont été présentés dans notre travail de maîtrise (Bündgen 1996) - ainsi qu'en 2000, en guise de complément. Au total, notre premier passage a permis de ramasser plus de 1000 fragments de céramique, dont il sera fait un rapide tour d'horizon dans les lignes qui vont suivre, tandis que notre second passage a entraîné la récolte de 188 fragments.

##### A- la céramique fine

###### A-1 : la Terre Sigillée

Trente deux fragments de céramique sigillée seront pris en compte, provenant aussi bien des prospections de 1996 que de celles de 2000. On y dénombre 21 individus. Lors de notre étude de 1996, aucune description de pâte n'a été faite et les 11 fragments concernés vont être brièvement présentés, puis viendront ceux de 2000, classés par types de pâtes et de revêtement.

- Le mobilier de 1996

On y trouve un bord de coupelle Drag.35 ou Lezoux 14, qui ne porte pas de décor de feuilles d'eau (n°1 fig.98), la lèvre et le lobe supérieur d'une coupelle Drag.27 ou Lezoux 28 (n°2 fig.98), le pied d'un Ritterling 5 ou Lezoux 40, mais dont l'identification reste sujette à caution (n°3 fig.98), un bord de coupe Drag.18 ou Lezoux 58 (n°4 fig.98), une portion de bandeau d'un mortier Drag.45 ou Lezoux 100, sans le mufler de lion (n°5 fig.98), la collerette d'un Drag.38 ou Lezoux 88 (n°6 fig.98), le bord d'un Drag.37 orné de lignes d'oves et de perles (n°7 fig.98) et enfin quatre fragments de panses ornées ne comptant que pour un seul individu et présentant soit des oves et des perles (n°8), soit un décor végétal (n°9), soit des perles et des cercles de médaillon (n°10), soit, enfin, un médaillon incomplet où l'on peut encore lire une queue de poisson (n°11).

- Le mobilier de 2000

Il rassemble 21 fragments qui ont été classés selon les phases de production lézoviennes.

La phase 2 est illustrée par un fragment de panse ornée d'une guirlande de feuilles (n°12 fig.99) à la pâte jaune et au revêtement non grésé rouge clair, mais aussi par un bord de plat Lezoux 66 ou Drag.15/17, à la pâte beige foncé et au revêtement rouge mat non grésé (n°13 fig.99).

Nous n'avons pas reconnu d'éléments des phases 3 et 4. En revanche, la phase 5 est représentée par un bord de coupe Lezoux 44 ou Drag.46 à la pâte orange saumonée et au revêtement orangé et peu brillant (n°14 fig.99).

Les éléments attribuables à la phase 6 ou aux officines de la Gaule du S sont nombreux puisqu'on en dénombre 9 dont 3 sont des panses indéterminées. Les individus identifiés sont un bord de Lezoux 31 ou Walters 79 (n°19 fig.99), forme qui n'est pas produite à la Graufesenque mais que l'on trouve à Lezoux entre les phases 5 et 7, un bord droit de Lezoux 83 ou Drag.22 (n°20 fig.99) et un bord guilloché de Lezoux 26 ou Drag.24 (n°21 fig.99) qui sont pour leur part vraisemblablement des produits de la Gaule du S puisque ces formes sont fabriquées à Lezoux entre les phases 2 et 5 et que la pâte et le revêtement de nos exemplaires correspond à des productions de la phase 6. En revanche, le pied annulaire de coupe indéterminée (n°22 fig.99), le bord de Lezoux 55 ou Drag 31 (n°23 fig.99), celui de Lezoux 55 ou Drag.31 (n°23 fig.99) et celui de Lezoux 58 ou Drag.18 (n°23 bis fig.99) et le fragment de panse ornée dont il ne subsiste du décor que des éléments de cercles concentriques (n°24 fig.99), ne sont pas attribuables à l'une ou l'autre des officines.

Enfin, les phases 7 et 8 sont illustrées par un fragment de panse ornée d'un médaillon représentant un lapin (n°17 fig.99), par un autre fragment de panse ornée d'une large feuille dans un médaillon, ainsi que par le bord et un fragment de la panse estampée de godrons d'une petite coupelle carénée de type Lezoux 52 (n°16 fig.99). Pour compléter cet ensemble se trouve un large bord identifié comme celui d'un Lezoux 89 ou Drag.44 (n°15 fig.99).

Cet ensemble de céramique sigillée nous donne une première vision de l'occupation chronologique de ce vaste site. Elle apparaît comme relativement précoce puisqu'il y a quatre éléments datés du début du Ier siècle de notre ère. De plus, si l'essentiel des autres individus est produit, à la Graufesenque comme à Lezoux, entre le début du IIème et le début du IIIème siècle de notre ère, on trouve parmi eux des éléments pouvant être plus tardifs comme le Lezoux 52 et le Lezoux 89 dont les pâtes et les revêtements sont plus proches des productions de la fin de la phase 8 de Lezoux (milieu du IIIème siècle). Ainsi, l'occupation de ce site s'étend du début du Ier au milieu du IIIème siècle de notre ère, avec une phase principale entre le début du IIème et le début du IIIème.

Réf.	Réf. Lez.	Gaule du Sud	Gaule du Centre
Ritt.5	Lez.40	Début Ier	Début Ier
Drag.15	Lez.66	Début Ier - milieu Ier	Début Ier - milieu Ier
Drag.24	Lez.26	Début Ier - milieu Ier	Début Ier - début IIème
Drag.22	Lez.83	Milieu Ier - fin Ier	Début Ier - fin Ier
Drag.27	Lez.28	Début Ier - début IIème	Début Ier - fin IIème
Drag.18	Lez.58	Début Ier - milieu IIème	Début Ier - milieu IIème
Drag.37	Lez.8	Milieu Ier - milieu IIème	Fin Ier - milieu IIème
Drag.35	Lez.14	Milieu Ier - milieu IIème	Fin Ier - fin IIème
Drag.31	Lez.55	Milieu Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème
Drag.46	Lez.44	Milieu Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème
Drag.38	Lez. 88	Début IIème, milieu IIème	Fin Ier - début IIIème
Walt.79	Lez.31	/	Début IIème - début IIIème
Drag.45	Lez.100	/	Fin IIème - début IIIème
/	Lez.52	/	Fin IIème - milieu IIIème
Drag.44b	Lez.89	Début IIème - milieu IIème	Fin IIème - fin IVème

#### A-2 : la céramique à parois fines

Elle est rare puisqu'elle ne rassemble que 5 fragments dont une de panse ornée de guillochis à la pâte beige, un fragment de panse lisse à la pâte rose, un fragment de panse portant un décor de palmettes et de feuilles, à la pâte rouge (n°25 fig.100), d'un fragment de pied annulaire appartenant à un gobelet à la pâte rouge (n°26 fig.100) et d'un bord à la lèvre en bourrelet rentrant et à la panse concave dont la pâte est beige (n°27 fig.100). Dans tous les cas, le revêtement est noir et brillant.

#### A-3 : la céramique peinte

On en trouve treize fragments dont un fond, cinq panses et sept bord de bols Périchon 16. Certains fragments portent des traces de peinture blanche sur les flancs, rouge ou brune sur le haut de la panse et sur le bord (n°28 à 30 fig.100).

#### A-4 : la céramique grise fine

Ce sont sept fragments qui ont été répertoriés ici, à savoir trois bords, quatre panses et un fond. Le premier bord provient d'un pot ovoïde à petite lèvre droite légèrement éversée et

sans col. Sur le haut de la portion de panse en notre possession, une bande guillochée sert de décor (n°31 fig.100). Cet élément trouve un proche parallèle à Roanne sous le n°4 de la planche 49. Le second bord est arrondi et éversé, il n'a pas de col mais le sommet de la panse, ovoïde, est orné de deux moulures (n°32 fig.100). Une forme assez proche se trouve à Roanne sous le n°11 de la planche 30. Le dernier bord est celui, arrondi et retroussé, d'un couvercle de petit diamètre (n°33 fig.100). Parmi les panses, trois sont ornées, l'une d'un décor rectangulaire à la molette, l'autre d'un décor de picots à la molette et de godrons inclinés vers la gauche (n°34 et 35 fig.100). La dernière est ornée d'un décor de fleurs et de palmettes (n°36 fig.100). Il s'agit vraisemblablement d'un vase de type Déchelette 69, dont le seul atelier répertorié se trouve à Aoste (Isère) et a produit entre le Ier siècle avant notre ère et le Ier de notre ère (Laroche 1987).

#### A-5 : la terra nigra (n°37 fig.100)

Le seul élément est une forme archéologique complète de plat à la lèvre éversée (type 1 de Roanne). Le diamètre de notre exemplaire n'atteignant pas les 14 cm, il s'agit plutôt d'une assiette. C'est la forme la plus répandue parmi les formes de terra nigra roannaise. Cette céramique, production des ateliers de la vallée de l'Allier, est très abondante à Roanne entre la fin du règne d'Auguste et le milieu du Ier siècle de notre ère.

#### A-6 : Synthèse

D'après l'étude de la céramique fine, l'occupation de ce site débute avec le Ier siècle de notre ère, comme l'indiquent les éléments en sigillée de production lézovienne précoce ainsi que la présence de terra nigra et d'éléments en céramique grise fine se rapprochant plutôt des productions du Ier siècle qui se trouvent à Roanne. Cependant, la plus forte occupation se situe, d'après la terre sigillée, entre le début du IIème siècle et le début du IIIème siècle de notre ère, pour s'achever au milieu de ce dernier.

#### B- la céramique commune

Elle rassemble 171 fragments dont 101 individus.

Deux bords de cruche ont été recueillis dont un élément du type 11, à la lèvre en corolle (n°38 fig.101), et un autre du type 12, à la lèvre trilobée. Onze éléments (n°39 à 46 fig.101) se répartissent entre les mortiers à la lèvre pendante (type 2), les écuelles à bord oblique (type 3), les écuelles à bord en bandeau (type 6), les jattes à bord strié (type 8) et à bord strié carré (type 9). Le groupe 3, bien que rassemblant onze éléments, est peu varié puisque seuls les types 1, coupes en bandeau, et 2, assiettes ou plats à bord arrondi, sont représentés, et ce de façon équilibrée (n°47 à 49 fig.101 et 102). Comme souvent sur les sites romains du Forez, le groupe des pots est le mieux représenté, avec 32 individus (n°50 à 62 fig.102). On y trouve un pot à la large lèvre plate (type 1), des pots à l'embouchure resserrée dont l'un porte un graffito incomplet où l'on peut lire "RI" (type 3), des pots au col haut, tronconique et côtelé (type 4), des pots à la lèvre moulurée (type 5), des pots à la lèvre éversée et arrondie (type 6), des pots à la lèvre en bourrelet arrondi (type 7), des pots à la lèvre éversée interne (type 10) et des pots à la lèvre en bourrelet et au col caréné et mouluré (type 13). Les marmites sont un peu moins nombreuses puisqu'elles ne sont que 16 (n°63 à 70 fig.102 et 103). Pourtant, plusieurs types sont représentés, à savoir le type 1, à la lèvre en poulie, le type 2, à la lèvre moulurée, le type 3, plus rare, à la lèvre oblique pendante, le type 4, de grand format et à la lèvre éversée et le type 5, rare, à la lèvre montante, rectangulaire et concave. Les couvercles sont relativement nombreux puisqu'on en dénombre 16 dont plus de la moitié dans le type 1, à bord simple. Le reste se disperse entre les types 4, à bord arrondi retroussé, 5, à bord plat en bandeau et 6, à bord droit mouluré (n° 71 et 72 fig.103). Un seul individu provient d'un grand

conteneur du type 1, à la lèvre plate, large et débordante (n°73 fig.103). Doivent aussi être présentés un fragment de panse ornée de deux lunules et un fragment de panse portant un graffiti complet où l'on peut lire "AMR" (n°74 et 75 fig.103). Enfin, plusieurs individus n'ont pas été identifiés, ou, plus exactement, ne rentrent pas dans les grands types utilisés ici (n°76 à 80 fig.103). Il s'agit d'abord d'une lèvre de cruche à petit bandeau oblique et mouluré et d'une panse rectangulaire à haut col dont le sommet est rehaussé par une petite moulure mais dont la lèvre est manquante, et qui appartient peut être à un petit flacon à usage non culinaire (flacon à parfum ?). Viennent ensuite une lèvre en bourrelet oblique qui provient peut-être d'une amphore gauloise 4, puis une jatte ou marmite à la lèvre en gouttière très rentrante et enfin un couvercle au bord retroussé et mouluré sur son sommet.

#### B-10 : synthèse

Les éléments typiques du début du Ier siècle de notre ère sont très rares et mal attestés, et certains marqueurs de cette période fait cruellement défaut à cet ensemble, comme, par exemple, les cruches à la lèvre striée du type 1 ou celles à la lèvre en bandeau incurvé du type 4. En revanche, de nombreuses formes de notre corpus voient leur apparition à Roanne dès l'horizon 8, à savoir le milieu du Ier siècle, notamment des formes rares comme les pots à embouchure resserrée du type 3, les pots à la lèvre en bourrelet et au col caréné mouluré du type 13 ou encore les couvercles à bord arrondi retroussé (type 4) ou à bord plat en bandeau (type 5). Les éléments se rapportant à l'horizon 12 de Roanne, soit la fin du IIème et le IIIème siècle, sont assez nombreux et bien identifiés. On y trouve des cruches à la lèvre en corolle du type 11, des jattes à la lèvre oblique du type 3, des coupes à bandeau du type 1, des assiettes ou des plats du type 2 et des marmites à la lèvre oblique et pendante du type 3. D'après la céramique commune, l'occupation principale de ce site s'étendrait donc du milieu du Ier siècle de notre ère à la fin du IIIème.

#### C- le métal

C'est l'*instrumentum* en bronze qui va être brièvement décrit ici. Il se compose de deux fibules. La première est géométrique, avec un pied en tête de tortue et un arc rectangulaire (n°81 fig.104). Le ressort est absent. L'arc possède un décor de carrés émaillés en alternance vert clair et vert foncé. Cette forme est répertoriée par M. Feugère (1985) sous le numéro 26 b3. Il s'agit d'une forme des IIème-IIIème siècles, dont la carte de répartition s'étend de la Gaule du Nord à la Bourgogne et à la Suisse.

La seconde est losangique (n°82 fig.104). Son pied et son ressort sont absents. Elle porte un décor de cinq cercles émaillés en bleu, l'un au centre de l'arc, les autres dans chaque angle. Cette forme n'est pas répertoriée par M. Feugère mais apparaît dans l'étude des fibules d'Augst de E. Riha (1979) sous le numéro 5.17 de la planche 79. Elle est présente dans cette ville entre 50 et 150 de notre ère.

Les autres éléments n'ont pas tous été identifiés avec certitude. On a cependant pu reconnaître une tête de clef ouvragée (n°83 fig.104), une poignée d'applique ronde (n°84 fig.104), un élément de ferrure ou de ceinture fig.104), une poignée ou une patte de scellement faite d'une tige de section ronde et recourbée sur elle même à ses extrémités (n°86 fig.104), un rivet à large tête et un élément émaillé de rouge qui semble provenir soit d'une ceinture, soit d'un harnachement.

#### D- Conclusion

L'étude de ce riche mobilier nous permet de proposer une datation à cette petite *villa* à hypocauste, aire dallée et *opus signinum*. En effet, la céramique fine nous laisse supposer une occupation dès le début du Ier siècle de notre ère, bien que la céramique commune ne

possède pas de formes typiques de cette période. En revanche, elle présente des éléments remontant au milieu de ce Ier siècle, et ce n'est pas la première fois, dans les monts du Forez, qu'un léger décalage apparaît entre les datations fournies par ces deux types de céramique. L'occupation principale de la Sarra se situe dans tous les cas entre le début du IIème et le début du IIIème siècle, bien que des éléments pouvant être légèrement plus tardifs laissent supposer que la *villa* n'est pas abandonnée avant le milieu du IIIème siècle. Enfin, la présence d'un assez abondant *instrumentum* en bronze, découvert lors de prospections, permet d'évaluer le niveau de vie relativement élevé des occupants des lieux, ainsi que leur ouverture sur le reste du monde romain, comme l'indiquent les deux fibules qui trouvent des parallèles jusqu'en Suisse. Dans ce même ordre d'idées, la céramique illustre pour sa part des courants d'importation depuis la Gaule du Sud (terre sigillée), sans doute l'Allier (terra nigra) et peut-être l'Isère (Déchelette 69).

#### 3.2.4.11 : Saint-Georges-en-Couzan : Chiche 1

C'est un tout petit ensemble, sans doute dû à l'étroitesse de l'espace prospectable, qui sera rapidement présenté ici, mais ne sera pas dessiné. En effet, le nombre de tessons n'est que de 63, dont 17 individus, mêlés à de nombreux fragments de *tegulae*.

La céramique fine est très rare et se résume à trois fragments de panses indéterminées en terre sigillée, un fragment de panse en céramique à parois fines, à la pâte saumon clair et au revêtement noir et brillant et enfin un fragment de panse ornée en céramique grise fine, au décor excisé et géométrique en chevrons.

La céramique commune comprend quelques éléments en pâte claire, soit un bord de pot à col resserré du type 3, un fond indéterminé et un fragment de panse. Les 53 autres éléments sont tous en pâte sombre, indifféremment cuits en mode A ou B. On y compte neuf individus. Les cruches sont illustrées par une lèvre moulurée du type 2 et une lèvre trilobée du type 12. Mortiers, jattes, assiettes, coupes, pots et marmites sont absents mais les couvercles sont représentés par un exemplaire à bord simple (type 1) et un autre à bord arrondi (type 2). Enfin, il n'y a qu'un seul grand conteneur, à la lèvre large, débordante et moulurée, du type 2. Quant au matériel amphorique, il n'est représenté que par un fragment de panse. Quatre individus restent indéterminés, dont l'un, à la petite lèvre arrondie, a une panse en large bandeau convexe fortement resserré vers le bas du fragment. C'est peut-être une imitation de coupe bilobée Drag. 27.

Ces quelques éléments permettent toutefois de proposer une occupation assez précoce du site, entre le milieu du Ier siècle et le début du IIème, notamment grâce à la présence de la cruche à la lèvre moulurée et du pot à encolure resserrée.

#### 3.2.4.12 : Saint-Martin-la-Sauveté : Millantin

Lors de nos prospections, l'emplacement exact de la nécropole fouillée au XIXème siècle en ce lieu-dit n'était pas accessible, à l'exception d'une petite terre au Nord, qui a livré quelques *tegulae* et quelques fragments de céramique qui seront présentés ici, quoiqu'il soit difficile de déterminer s'ils appartiennent au mobilier de la nécropole ou à celui du petit habitat découvert en contrebas, au lieu-dit Saint Pulgent.

Dans un premier temps, la céramique sigillée qui a été trouvée lors des fouilles du XIXème siècle, et qui est conservée, ainsi que le reste du mobilier, au Musée de la Diana, sera rapidement passée en revue, les pièces maîtresses étant seules illustrées.

#### A- la terre sigillée découverte au XIX<sup>ème</sup> siècle

- n°1 fig.105 : fragment d'assiette Hermet 2-12c, aux parois convexes et petite lèvre arrondie. Le fond de notre exemplaire est absent. Cette forme n'est pas produite à Lezoux mais est connue à la Graufesenque entre le début de notre ère et le début du II<sup>ème</sup> siècle.
- n°2 fig.105 : forme archéologiquement complète d'assiette Walters 79 ou Lezoux 32 A. Le pied est oblique, la panse faiblement carénée, la lèvre en petit bourrelet. Ces formes, inconnues sur les sites de production de la Gaule du S, sont toujours estampillées épigraphiquement, généralement au-dessus d'une marque curviligne. Notre exemplaire ne possède ni l'un ni l'autre. Cette forme est produite à Lezoux entre le début du II<sup>ème</sup> et le début du III<sup>ème</sup> siècle.
- n°3 fig.105 : forme archéologiquement complète Drag.22 ou Lezoux 83. C'est un petit récipient apode et cylindrique. Un bourrelet marque chacune de ses extrémités. Parfois, il y a un sillon dans la partie médiane de la paroi. Cette forme est produite dans la Gaule du Sud entre 40 et 100 de notre ère, depuis la fin du règne d'Auguste à la fin du I<sup>er</sup> siècle à Lezoux.
- n°4 fig.105 : forme archéologiquement complète Drag.18 ou Lezoux 58. Assiette à paroi convexe terminée par une lèvre en faible bourrelet. Il s'agit vraisemblablement d'une production de la Graufesenque car elle n'est pas estampillée alors que cette forme l'est toujours à Lezoux. En Gaule du S comme en Gaule du Centre, c'est une production qui débute à la fin du règne d'Auguste pour s'achever au milieu du II<sup>ème</sup> siècle.
- n°5 fig.105 : il s'agit d'un fragment de Drag.33 ou Lezoux 36. C'est un bol à paroi cylindrique, dont le bas de la panse peut être plus ou moins caréné. Un sillon médian partage souvent la panse à l'extérieur. Notre exemplaire est proche d'un type 33b de la Graufesenque qui est produite entre 60 et 120 de notre ère, tandis que les ateliers lézoviens fabriquent des Drag 33 entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et la fin du III<sup>ème</sup>.
- n°6 fig.105 : c'est une forme archéologiquement complète de type Drag.24/25 ou Lezoux 26. Il s'agit d'une coupelle à vasque hémisphérique terminée par un bord vertical pouvant ou non être guilloché à la Graufesenque, portant toujours ce genre de décor à Lezoux. Dans les ateliers de la Gaule du S, cette forme est produite entre 15 et 70 tandis que dans ceux de la Gaule du Centre on la trouve entre la fin du règne d'Auguste et le début du siècle suivant.
- n°7 fig.105 : c'est une forme archéologiquement complète de Drag.18 ou Lezoux 58 (confère n°4 ci-dessus)
- n°8 fig.105 : c'est un fragment de coupelle Drag.46 ou Lezoux 44. Sa lèvre est montante et sa carène arrondie est encadrée par deux gorges. Une marque curviligne est tracée sur le fond, et de petites anses peuvent parfois lui être appliquées. Dans le S, c'est une forme connue entre 60 et 150, entre 100 et 225 en Auvergne.
- n°9 et 10 fig.105 : ce sont deux coupelles Drag. 35 ou Lezoux 14. Leur paroi est convexe, leur rebord ourlé généralement décoré de feuilles d'eau à la barbotine, mais pouvant, à Lezoux, être vierges. Une rainure marque généralement la jonction intérieure entre la panse et le rebord. A Lezoux, cette forme n'est jamais estampillée et ne porte jamais aucune autre marque. Elle est produite à la Graufesenque entre 60 et 160, entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du III<sup>ème</sup> siècle à Lezoux.
- n°11 fig.105 : fragment de plat Drag.15 ou Lezoux 66. Le bord est redressé et se joint au fond par un quart-de-rond. La face externe du bord est agrémentée de deux sillons tandis que la face interne en porte un sous le bord. Notre exemplaire se rapproche morphologiquement du type 15 a2 de la Graufesenque, qui est produit entre le début et le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. C'est à cette même courte période qu'on le rencontre à Lezoux.

- n°12 fig.105 : il peut s'agir d'un fragment de Hermet 25 ou peut-être de Lezoux 56. Notre exemplaire correspond à un grand bol hémisphérique au bord arrondi et évasé. A la Graufesenque, le Herm. 25 est produit entre 80 et 140 tandis que la forme 56 de Lezoux est connue entre le début du IIème et le début du IIIème siècle.
- n°13 fig.105 : c'est un bord de Ritterling 5 ou de Lezoux 40. Il s'agit d'une coupelle tronconique à carène haute et à lèvre concave. Celle-ci peut être guillochée mais aussi laissée lisse. Une gorge souligne l'intérieur de la panse et le fond est, à Lezoux, toujours estampillé d'une marque épigraphique ou d'une rosette. C'est une forme précoce produite dans le S entre 5 avant notre ère et 40 de celle-ci, entre la fin du règne d'Auguste et le début de celui de Claude à Lezoux.
- n°14 fig.105 : il s'agit d'un bord de Drag. 24/25 ou Lezoux 26 (confère n°6 pl.1). L'absence de guillochis de notre exemplaire permet de l'attribuer aux officines de la Gaule du S.
- n°15 fig.105 : c'est un fond annulaire peu marqué, provenant d'une forme évasée, peut-être un Lezoux 43 a. En effet, cet exemplaire est marqué en son centre intérieur par une rosette, or, ce type d'estampille est systématiquement posée sur les fonds de Lezoux 43 a, qui sont typologiquement assez proches de notre fragment. Cette forme a essentiellement été fabriquée durant le IIème siècle, bien que quelques éléments soient aussi connus au IIIème.
- n°16 fig.105 : petit fond annulaire portant, sur sa face intérieure, une estampille épigraphique "FVCCES" encadrée par un sillon légèrement supérieur à la longueur du cartouche. Il s'agit peut-être d'un fragment de Drag.24/25, ou Lezoux 26, forme toujours estampillée épigraphiquement à Lezoux.
- n°17 fig.105 : ce bord de coupe à la lèvre tombante provient peut-être d'un Lezoux 42, qui est une variante du Drag.46. Cette forme est produite dans les ateliers du Centre durant tout le IIème siècle et au début du IIIème.
- n°18 fig.105 : petit fragment de fond portant une estampille épigraphique "ATEI" insérée dans un cartouche rectangulaire.
- n°19 fig.105 : ce fragment de bord n'a pas été identifié. Il se compose d'une lèvre éversée soulignée par un sillon et d'une paroi concave dont le haut, resserré en guise de col, est lui aussi sillonné.

L'étude de ce mobilier nous montre la richesse de ce site et nous permet de proposer une période d'occupation longue, allant du tout début de notre ère au début du IIIème siècle. Cette nécropole semble donc avoir fonctionné au minimum deux cent ans, soit l'équivalent de 8 générations humaines.

<b>Forme</b>	<b>Ateliers du Sud</b>	<b>Ateliers du Centre</b>
<i>Ritterling 5 - Lezoux 40</i>	Fin Ier av.n.è. / début Ier de n.è.	Début Ier de n.è.
<i>Drag.15 - Lezoux 66</i>	Début - milieu Ier	Début - milieu Ier
<i>Drag.18 - Lezoux 58</i>	Début Ier - milieu IIème	Début Ier - milieu IIème
<i>Drag.22 - Lezoux 83</i>	Milieu - fin Ier	Milieu - fin Ier
<i>Drag.24/25 - Lezoux 26</i>	Début - milieu Ier	Début Ier - début IIème
<i>Herm.2-12c</i>	Début Ier - milieu IIème	/
<i>Drag.24/25b</i>	Milieu Ier	/
<i>Drag.35 - Lezoux 14</i>	Milieu Ier - milieu IIème	Fin Ier - début IIIème
<i>Drag.46 - Lezoux 44</i>	Milieu Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème
<i>Drag.33 - Lezoux 36</i>	Milieu Ier - milieu IIème	Milieu Ier - fin IIIème
<i>Herm.25 - Lezoux 56 ?</i>	Fin Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème
<i>Walt.79 - Lezoux 32 A</i>	/	Début IIème - début IIIème

<i>Lezoux 42</i>	/	IIème - début IIIème
<i>Lezoux 43 a ?</i>	/	IIème - peut-être IIIème

#### B - Le matériel recueilli en 1998

C'est un petit ensemble formé seulement de 37 fragments dont 9 individus. La céramique fine n'est représentée que par cinq éléments de terre sigillée dont trois sont des panses non identifiables car extrêmement détériorées, tandis que les deux fragments restants, une panse ornée dont le décor est illisible et un bord de coupelle à la lèvre arrondie faiblement éversée, peut-être de la forme Drag.27, possèdent des pâtes et des revêtements ayant les caractéristiques des productions de la phase 7 de Lezoux. La céramique commune à pâte claire n'est quant à elle représentée que par trois fragments de panses. Le matériel amphorique serait inexistant s'il n'y avait un fragment de panse indéterminée dans ce lot. Enfin, la céramique commune à pâte sombre est riche de 28 fragments dont 4 individus qui sont un bord oblique d'écuelle (groupe 2 type 3), un bord arrondi d'assiette ou de plat (groupe 3 type 2) et deux lèvres moulurées de pot (groupe 4 type 5). Les informations fournies par ce maigre mobilier ne nous apportent que peu de renseignements. Pourtant, une certaine unité chronologique s'en dégage, qui nous permet de proposer une datation relativement tardive à cet ensemble, entre la fin du IIème et le début du IIIème siècle de notre ère.

#### C- Conclusion

Il n'est pas certain que ces deux lots de mobilier proviennent du même site. En effet, l'emplacement exact de la nécropole, d'après les renseignements fournis par les fouilleurs du XIXème siècle, n'était pas prospectable en 1998, et c'est en contrebas de celui-ci, dans une petite parcelle, qu'on a été trouvés les autres éléments. Ils peuvent par conséquent aussi bien provenir de ce cimetière que du site d'habitat qui est connu à quelques mètres de là et qui sera présenté ultérieurement sous l'appellation "Saint-Martin-la-Sauveté : Saint-Pulgent".

#### 3.2.4.13 : Saint-Martin-la-Sauveté : les Pins

Ce site fait partie d'un vaste ensemble gallo-romain auquel se rattachent les sites de *Millantin*, *Saint-Pulgent*, la *Croix d'Ailleux* et la *Croix Lugnier*. Il s'agit d'une petite parcelle qui se trouve au centre de cet ensemble et qui a, au cours de nos prospections de 1998 et de 2000, livré un mobilier assez abondant, mais qui ne sera pas illustré. Ce dernier se compose de 295 fragments dont 23 de céramique fine. Le nombre total d'individus est de 50.

#### A- La céramique fine

On y trouve de la terre sigillée, de la céramique à parois fines et de la céramique peinte. La terre sigillée, quoique riche de 13 fragments, ne compte que 3 individus. Il s'agit premièrement d'un bord de Drag.37 à la pâte rouge contenant quelques nodules blancs, et au vernis brillant, rouge et foncé. Il s'agit soit d'une production de la Gaule du S, soit d'un élément de la phase 6 lézovienne. La présence de nodules blancs dans la pâte de ce fragment permet de favoriser une provenance du S où cette forme est produite entre le milieu du Ier siècle et le milieu du IIème. On trouve ensuite un bord de Drag.35 ou Lezoux 14, dont la collerette est ornée de feuilles d'eau, et dont la pâte est saumon clair et le vernis orange foncé. Il s'agit sans doute d'une production lézovienne de la phase 5 datant du début du IIème siècle. Enfin, le dernier élément est un bord de mortier Drag.45 ou Lezoux 100. Sa pâte est rouge et ne contient pas de points de chaux. Un semis de gros dégraissant est jeté sur le bas du bandeau interne. Le vernis est noir et luisant. Ce n'est donc pas de la terre sigillée à proprement parler, mais un dérivé. Il s'agit peut-être d'un élément en céramique dite

“lucente”, qui est produite notamment dans les ateliers de Portout entre la fin du IV<sup>ème</sup> et le début du V<sup>ème</sup> siècle. Il s’agit de pâtes siliceuses couvertes d’un vernis brun à noir plus ou moins luisant. Son répertoire et sa production sont très stéréotypés car elle remplace la terre sigillée disparue. On y trouve un dérivé du Drag.45, classé à Portout sous le n°40 (Pernon 1980).

Les autres catégories de céramique fine ne nous apportent guère de renseignements utiles puisque le seul élément à parois fines est un fond de gobelet indéterminé et que seule la forme Périchon 16 est représentée en céramique peinte, par neuf fragments de bords.

#### B- la céramique commune

La céramique commune à pâte claire totalise 20 fragments dont un seul a pu être identifié. Il s’agit d’un bord de pot à la lèvre éversée et arrondie (groupe 4 type 6), qui est une des formes les plus fréquemment rencontrées dans la céramique gallo-romaine forézienne.

La céramique commune à pâte sombre, cuite en mode A ou B, regroupe 27 individus répartis dans plusieurs catégories. Les cruches sont rares puisque le seul exemplaire est un bord oblique évasé associé à un large col (groupe 1 type 13). Viennent ensuite une écuelle à bord oblique (groupe 2 type 3) et deux jattes à bord strié carré (groupe 2 type 9). Les coupes sont représentées par un exemplaire à bandeau (groupe 3 type 1) tandis qu’il y a trois assiettes à bord arrondi (groupe 3 type 2) dont deux sont tripodes. Les pots sont nombreux, neuf individus, partagés entre les types 2 (à large lèvre portant un ressaut sommital), 3 (à embouchure resserrée), 5 (à lèvre moulurée) et 6 (à lèvre arrondie). Il y a six marmites qui sont soit à la lèvre en poulie (type 1), soit à la lèvre moulurée (type 2), soit de grand format et à la lèvre éversée (type 4). On trouve le même nombre de couvercles, à bord simple (type 1), à bord arrondi (type 2), à bord retroussé (type 4) et à bord en bandeau (type 5). Enfin, il y a cinq lèvres larges plates et débordantes de grand conteneur du type 1. En ce qui concerne le matériel amphorique, on trouve 6 tessons dont aucun n’est identifiable.

#### C- conclusion

De nombreux éléments nous permettent d’attribuer cet ensemble aux II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles, tant parmi la céramique fine (Drag.35 et Drag.37) que parmi la céramique commune (écuelle à bord oblique du type 3, assiettes tripodes du type 1, marmite de grand format à la lèvre éversée du type 4). Certains éléments laissent cependant supposer une occupation légèrement antérieure, remontant au milieu du I<sup>er</sup> siècle, comme le pot à encolure resserrée (qui peut cependant être confondu avec un bol en céramique peinte) ou le couvercle à bord en bandeau, mais ces éléments restent très rares. Enfin, une occupation postérieure au III<sup>ème</sup> siècle est peut-être esquissée par la présence d’un mortier propre au répertoire de la sigillée mais à couverture luisante et noire, qui semble correspondre plutôt à une production du bas-empire.

#### 3.2.4.14 : Saint-Martin-la-Sauveté : Saint-Pulgent

La parcelle qui a été partiellement fouillée au XIX<sup>ème</sup> siècle et où un fragment de la voie d’Aquitaine bordée de structures interprétées comme de l’habitat ont été explorées, était prospectable en 1998 et en 2000. Un ensemble de 85 tessons a ainsi été récolté, où 38 individus ont été déterminés. Il était accompagné par un abondant ensemble lithique, présenté précédemment, et par un fragment de meule en basalte d’un diamètre de 50 cm. Aucune pièce ne sera illustrée.

#### A- la céramique fine

La terre sigillée se compose de 4 panses, dont deux sont ornées, et d’un fond dont la pâte est orange clair et siliceuse et le revêtement est peu brillant orangé Il s’agit peut-être d’une

production lézovienne de la phase 8, soit du milieu du III<sup>ème</sup> siècle. La première des panses lisses est quant à elle à la pâte rouge soutenu riche en nodules blancs. Son revêtement est rouge et brillant. Il s'agit soit d'une production de Gaule du S, soit d'une phase 6 de Lezoux. Le second fragment lisse a une pâte saumon foncée très homogène. Son vernis est orange foncé, peu brillant qui correspond peut-être à une phase 7 de Lezoux, soit une production du début du III<sup>ème</sup> siècle. En ce qui concerne les fragments ornés, le premier, dont le décor est illisible à l'exception de quatre cercles concentriques, possède une pâte saumon homogène et un revêtement rouge clair et peu brillant, qui rappelle les productions de la phase 8 de Lezoux. Le second fragment est totalement illisible, sa pâte est rouge clair, son revêtement brun-rouge, semblable à une phase 8.

La céramique à parois fines ne possède qu'un seul fragment. Il s'agit d'un fond annulaire indéterminé au revêtement rouge-marron clair.

La céramique peinte est représentée par un ensemble de six bords de bols de Roanne dont la plupart ne portent plus de traces de peinture.

La céramique grise fine est peu abondante puisqu'elle se résume à deux panses indéterminées dont l'une est ornée d'un guillochis.

Le rapide survol de ces quelques éléments en céramique fine nous permettent de proposer une datation provisoire du site entre le milieu du II<sup>ème</sup> et le milieu du III<sup>ème</sup> siècle.

#### B- la céramique commune

Cinq fragments sont en céramique commune à pâte claire, parmi lesquels se trouvent 3 individus. Les deux premiers sont des fragments de cruches, l'une à lèvre striée (type 1) et l'autre à large col et lèvre éversée (type 8). Le troisième est un bord de pot à la lèvre en bourrelet et au col mouluré caréné (type 13).

La céramique commune sombre regroupe un fragment de jatte à bord strié carré (groupe 2 type 9), un bord arrondi d'assiette ou de plat (groupe 3 type 2), deux lèvres moulurées de pots du type 5, un bord arrondi de pot du type 6, deux marmites à lèvre en poulie (groupe 5 type 1), deux marmites à la lèvre moulurée (type 2), un couvercle à bord plat en bandeau (type 5), six larges lèvres plates et débordantes de grands conteneurs du premier type et une lèvre large débordante et moulurée du deuxième type. Enfin, un bord d'amphore, interprété comme une variante tardive de Gauloise 4, constitue l'ensemble du matériel amphorique.

#### C- conclusion

Si l'on en croit la céramique fine, ce petit ensemble appartient à une période tardive du haut empire romain, à savoir entre le milieu du II<sup>ème</sup> et le milieu du III<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, d'après la céramique commune, cette datation doit être légèrement modifiée en raison de la présence de certains éléments attribuables à une période plus ancienne pouvant remonter jusqu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (pot du type 13, couvercle du type 5, cruche du type 1).

#### 3.2.4.15 : Saint-Paul-d'Uzore : Bellevue

Ce site, repéré lors de prospections en 1980, a livré de nombreux artefacts lors de notre passage en 1999. Associé à de nombreux éléments de construction tels que des moellons de petit appareil, des *tegulae* et des fragments de mortier de tuileau, un lot de 292 fragments de céramique a été recueilli.

#### A- la céramique fine

Elle rassemble 67 éléments dont 18 individus se partageant entre la céramique en terre sigillée, la céramique à parois fines, la céramique peinte et la céramique grise fine.

La terre sigillée compte 40 fragments, mais beaucoup sont particulièrement détériorés et n'ont pu être reconnus ni typologiquement, ni au point de vue de leurs caractéristiques techniques, le revêtement ayant généralement disparu. Les vingt-et-un fragments les moins abîmés ont été classés selon leur chronologie supposée de production. Un seul élément semble appartenir aux phases précoces de production lézovienne (phases 2 et 3). Il s'agit d'un fragment de panse ornée dont le décor est aujourd'hui illisible. La phase 4 n'est pas plus riche puisque seul un bord de Ritt.8 ou Lezoux 1 (n°4 fig.106) semble s'y rattacher. Cette forme est produite dans les officines du Centre de la Gaule entre les phases 2 et 4. Cinq éléments se rattachent à la phase 5. On y compte un fond et un bord indéterminés ainsi que trois bords de la forme Drag.37 (n°2 fig.106). La phase 6, ou les productions du S de la Gaule, est tout aussi riche, avec deux fonds indéterminés (n°1 fig.106), une panse ornée sur laquelle on peut lire un personnage debout (n°9 fig.106), un bord de Drag.27 ou Lezoux 28 (n°3 fig.106), cette forme étant produite à la Graufesenque entre 10 et 120, 20 et 150 à Lezoux, et enfin un bord indéterminé (n°5 fig.106). Trois voire cinq fragments se rattachent à la phase 7, mais pour deux d'entre eux l'interprétation reste sujette à caution. On y trouve un fond indéterminé, deux fragments de panses ornées illisibles, un fragments de panse portant un décor constitué d'une ligne d'ove, de lignes de perles et d'un demi-médailon figuré qui n'a pas été compris (n°8 fig.106) et un bord de mortier Drag.45 ou Lezoux 100 présentant de profondes incisions figurant la crinière stylisée du mufle de lion qui figure sur ces vases. Cette forme est produite à Lezoux depuis la phase 7 jusqu'à la fin de la phase 10. La phase 8 est bien moins représentée, avec un fragment de panse ornée de motifs végétaux (n°7 fig.106) attribué sans grande certitude, une autre panse ornée illisible et un bord droit non identifié. Enfin, les phases 9 et 10 sont quasiment absentes, le seul élément pouvant correspondre à ces productions étant un fond indéterminé. Un dernier élément n'a pas été classé en raison de son très mauvais état de conservation. Il s'agit d'un bord évasé de bol caréné, typologiquement indéterminé, et dont l'attribution à de la céramique sigillée reste incertaine (n°6 fig.106).

La céramique à parois fines compte 19 éléments pour deux individus. Le premier (n°10 fig.106) est un bord de coupe à la lèvre droite et à la panse évasée, à la pâte claire et au revêtement noir et brillant, qui trouve un parallèle illustré à Roanne sous le numéro 2 de la planche 33. C'est un individu de l'horizon 8. Le second est un pot ovoïde au col droit et à la lèvre en bourrelet arrondi (n°11 fig.106). Il se rapproche typologiquement des vases de type Beuvray de l'horizon 8 de Roanne, comme par exemple le n°7 de la planche 46. Sa pâte est rouge clair et son revêtement, de la même couleur, est brillant. Les autres fragments ont un revêtement brillant soit noir, soit rouge orangé.

La céramique peinte est pauvrement représentée par un fragment de panse avec traces de peinture blanche et un bord de bol à embouchure resserrée qui rappelle les formes de transition entre les vases hauts et les bols dont on trouve quelques rares exemplaires dans le mobilier de l'horizon 8 roannais (n°13 fig.106).

La céramique grise fine compte cinq panses et un seul bord qui appartient à une assiette à bord oblique et lèvre éversée en bourrelet arrondi (n°12 fig.106). Cette forme se rapproche de certains éléments du groupe 7 de Roanne. Il s'agit de plats et d'assiettes qui sont des créations gallo-romaines et qui apparaissent dans l'horizon 8 pour disparaître dès le dixième

B- la céramique commune

Elle compte 225 fragments parmi lesquels 83 individus ont été dénombrés, mais dont 17 n'ont pas été identifiés. La céramique à pâte claire, n'étant riche que de 8 fragments, sera présentée simultanément à la céramique à pâte sombre.

Les cruches ne sont représentées que par une lèvre oblique associée à un col évasé qui correspond à notre type 9 du groupe 1 (n°15 fig.107). Les mortiers à la lèvre pendante

(groupe 2 type 2 - n°16 fig.107) comptent 4 individus dont 3 sont en céramique claire. Les écuelles à bord oblique du type 3 sont au nombre de 2 (n°17 fig.107) tout comme les jattes au bord strié et carré (type 9 - n°18 fig.107). Le groupe 3 n'est représenté que par deux types, à savoir le premier et le second. Les coupes en bandeau sont au nombre de 5 tandis que les assiettes ou les plats comptent 7 individus dont l'un est tripode (n°19 fig.107). Le groupe des pots est le plus abondant. Il comprend des éléments à la large lèvre plate (type 1), des éléments à col haut, tronconique et côtelé (type 4), de nombreux éléments à la lèvre moulurée (type 5 - n°20 fig.107) ou à la lèvre arrondie (type 6 - n°23 fig.107), un élément à la lèvre en bourrelet arrondi (type 7), trois fragments de lèvre à double moulure (type 8), une lèvre allongée et éversée (type 9), plusieurs éléments à la lèvre éversée vers l'intérieur (type 10), une lèvre en gouttière (type 12 - n°21 fig.107) et enfin, deux petits pots à la lèvre en bourrelet et au col caréné et mouluré (type 13 - n°22 fig.107). Peu nombreuses, les marmites se divisent entre des éléments à la lèvre en poulie (type 1), à la lèvre moulurée (type 2 - n°25 et 26 fig.107), à la lèvre oblique pendante (type 3 - n°24 fig.107), à la lèvre éversée et de grand format (type 4) et enfin à la lèvre montante rectangulaire (type 5). On ne trouve que quelques couvercles à bord simple (type 1), à bord arrondi (type 2) ou à bord retroussé (type 4 - fig.107). Six grands conteneurs se partagent entre le type 1, à la lèvre large, plate et débordante, et le type 2 à la lèvre large, moulurée et débordante (n°28 et 29 fig.107).

#### C- autre

Quelques fragments de verre ont été recueillis. L'un d'eux, plat et aux bords arrondis, de couleur verte et contenant de très nombreuses bulles d'air et autres stries, provient peut-être d'un carreau de fenêtre. Les autres fragments proviennent de petits récipients indéterminés, soit bleu clair, soit translucide, à l'exception d'un bord en poulie transparent qui peut appartenir à une bouteille (n°14 fig.106)

Enfin, le seul élément en métal recueilli est un petit fragment de bronze indéterminé. Rappelons toutefois que c'est sur ce site qu'a été découvert un petit vase en bronze orné de quatre visages humains et qui est conservé dans une collection particulière (fig.108).

#### D-conclusion

L'étude de la céramique fine permet de proposer une fourchette chronologique vaste, avec de nombreux éléments du Ier siècle de notre ère, notamment les productions précoces de sigillée, les productions de parois fines et le pot à encolure resserrée en céramique peinte. Mais c'est le deuxième siècle qui est le plus riche, essentiellement grâce aux nombreux éléments des phases de production lézoviennes 5, 6 et 7. Les horizons plus tardifs sont moins présents, bien que certains éléments semblent y être associés.

La céramique commune propose elle aussi une datation très large qui débiterait au milieu du Ier siècle pour se prolonger sans interruption jusqu'au IIIème. En effet, les éléments typologiques typiques du premier siècle sont assez nombreux puisqu'on peut citer la cruche à lèvre oblique, les écuelles à bord oblique, les pots à lèvre en bourrelet arrondi et ceux à la lèvre en gouttière ou enfin les pots à col caréné et mouluré. De même, plusieurs formes sont exclusivement attribuées aux phases les plus tardives, comme les coupes à bandeau, les assiettes à bord arrondi, les pots à lèvre éversée allongée, les marmites à la lèvre oblique et pendante et enfin celles à la lèvre montante et rectangulaire.

#### 3.2.4.16 : Saint-Paul-d'Uzore : la Cave

Le site se trouve à 1 km au N du village actuel de Saint Paul d'Uzore, sur le piémont du flanc E du volcan appelé le Mont d'Uzore. Ce site n'est pas mentionné dans la carte archéologique de la Loire. En revanche, l'auteur en signale un à quelques 300 m. au sud-est de là, au lieu-dit

*La Brûlée*. Peut-être s'agit-il du même site répertorié sous deux noms différents. Cependant, la distance entre les deux lieux-dits est assez importante pour que l'on puisse douter de cette hypothèse. Le mieux serait de vérifier sur le terrain la présence d'un site à *La Brûlée*, mais cela est malheureusement impossible aujourd'hui car aucune terre n'est cultivée en cet endroit.

Les prospections ont eut lieu en 1999. Actuellement, le site est séparé en deux par un chemin qui a été englobé dans sa parcelle par l'agriculteur exploitant le terrain, mais qui est encore matérialisé par un fossé profond d'une trentaine de cm. Le matériel recueilli dans le champ au N de ce fossé, appelé la *Cote d'Or*, a été soigneusement différencié de celui qui a été recueilli au S dudit fossé, dans la parcelle appelée *Grand Champ*.

#### A- Etude du matériel de Grand Champ

Le matériel se situait essentiellement dans la partie la plus à l'O en bordure de la forêt, mais s'étalait tout de même assez en avant vers l'est dans la partie basse du champ. Très abondant, il était constitué d'une grande quantité de tessons de céramique, mais il faut toutefois remarquer que cette dernière avait tendance à être moins fine que celle de la *Cote d'Or*. Par contre, dans le dernier quart ouest, une très forte concentration de matériaux de construction (*tegulae* presque entières, fragments de tubulure, fragments de sols en mortier de tuileau, fragments de placages en marbre...) était visible dans une terre plus noire qu'ailleurs, comme si elle était mêlée à des cendres et à du charbon.

##### A-1 : La céramique fine

Le nombre de tessons dispersés à la surface du sol était assez impressionnant puisque ce sont 682 fragments qui ont été récoltés. Parmi eux, on dénombre 18 morceaux de terre sigillée, 9 de céramique à parois fines, 5 de céramique peinte, 6 de céramique grise fine et 2 de céramique à pâte claire fine.

##### A-1-1 : La terre sigillée (TS)

On dénombre 6 individus, qu'il s'agisse de fonds, de bords ou de panses ornées provenant de 6 vases différents. Trois d'entre eux n'ont pu être identifiés typologiquement. Parmi les autres, on trouve un Drag.37 (n°3 fig.109) un Lezoux 42 (n°4 fig.109) et un Drag.45. Deux des autres fragments portent un décor moulé : lignes d'oves et de perles pour l'un (n°1 fig.109), trois petites fleurs à trois pétales pour l'autre (n°2 fig.109).

C'est essentiellement l'étude à l'œil nu des pâtes et des revêtements qui a amené des informations intéressantes pour l'identification de ces fragments : toutes les pâtes varient du saumon clair au saumon orangé et l'on peut voir dans la plupart d'entre elles quelques points de chaux. Leur revêtement est toujours grésé et varie de l'orange foncé au brun. Ce type de pâte associé à ce type de revêtement n'est pas sans rappeler les phases 7 et 8 de Lezoux. C'est un ensemble très homogène qui se situe globalement entre 150 et 250 si l'on en croit l'étude des pâtes et des revêtements. Cela correspond assez bien aux datations fournies par la typologie puisque le Drag.37 est produit à Lezoux durant tout les IIème et IIIème siècles, la forme Lezoux 42 est connue entre le IIème et le début du IIIème siècle, et le Darg.45 entre le début du IIIème et le début du Vème siècle.

##### A-1-2 : Les céramiques à parois fines

Sur les 9 fragments, un seul individu a pu être dénombré. Il s'agit d'un bord de gobelet très détérioré au niveau de son revêtement (n°5 fig.109). La forme est typologiquement bien connue puisqu'il s'agit d'un vase de type Beuvray. Ceux-ci sont abondamment représentés à

Roanne depuis l'horizon 6 jusqu'à l'horizon 10, avec une très forte présence durant l'horizon 8. Un parallèle peut lui être trouvé dans le n°4 de la planche 46 de l'horizon 8 de Roanne.

#### A-1-3 : La céramique peinte.

Cinq fragments ont été recueillis parmi lesquels on dénombre 1 seul individu (n°6 fig.109). C'est un bord de bol sur lequel on peut encore voir des traces de peinture ocre, marron et blanche. Typologiquement, il s'agit d'une forme Périchon 16 ou Paunier 9/11. Notre exemplaire, avec son petit diamètre de 15 cm. est peut-être à rapprocher des éléments tardifs de Roanne (horizon 11).

#### A-1-4 : La céramique grise fine

Parmi les 6 tessons qui ont été classés dans cette catégorie, 3 individus ont été dénombrés. Le premier (n°7 fig.109), un plat à lèvre oblique, est une forme qui se rencontre à Roanne essentiellement dans l'horizon 8. Le second, un plat à la lèvre en amande (n°8 fig.109) trouve des parallèles essentiellement dans l'horizon 7 à la suite duquel elle disparaît définitivement. Le troisième individu, une coupe à la lèvre en bandeau (n°9 fig.109), est typologiquement assez proche d'une écuelle roannaise de l'horizon 8.

#### A-1-5 : La céramique claire fine

Cette catégorie n'existe pas à Roanne. Elle a été créée ici afin de classer des éléments en céramique commune plus fine que généralement. On y trouve deux individus. Le premier est un fragment de panse orné d'un décor de barrettes verticales faites à la molette (n°10 fig.109). Aucune interprétation typologique et chronologique n'a pu en être faite. Le second est un bord en pâte siliceuse très fine (3 mm) et dont les surfaces semblent avoir été lissées. Son diamètre est de 6 cm (n°11 fig.109). Il s'agit d'un bord de pot ovoïde de très faible ouverture. Peut-être faut-il le rapprocher du n°1 de la planche 90 de l'ouvrage sur Roanne qui possède ce même faciès et dont le diamètre n'excède pas, lui non plus, les 6 cm. Il se trouve dans l'horizon 10.

#### A-1-6 : synthèse

Après l'étude de la céramique fine, on peut déceler deux tendances quant à la datation de l'ensemble. La première, qui est donnée par la sigillée, correspond à une période assez tardive puisqu'elle se situe entre 150 et 250. La seconde, donnée par la céramique à parois fines et la céramique grise fine, propose une fourchette beaucoup plus haute puisqu'elle se situe entre 15 et 70 de notre ère.

#### A-2 : La céramique commune

Six fragments de cruche, qui correspondent à six individus, ont été trouvés (n°12 à 16 fig.109). Ils se répartissent entre les types 2 à lèvre moulurée, 9 à lèvre oblique en amande et ressaut sur le col, 11 à lèvre en corolle et bord oblique évasé, 12 à bec trèflé et 13 à lèvre arrondie et fort ressaut sommital. Le seul individu du groupe 2 est une écuelle carénée à la lèvre plate rentrante (n°17 fig.110). Cette forme est de tradition laténienne. Elle est très proche du n°5115 de Feurs. Le seul exemplaire roannais de cette forme (horizon 2 : 130-120, n° 2 pl. 25 de la Roanne gauloise) est en céramique grossière modelée lissée et cuite en mode B, tandis que notre individu est très nettement tourné et cuit en mode A. De plus, il est orné par un décor strié régulier qui ne se trouve pas sur la forme de Roanne. Ce type ne semble pas perdurer dans les horizons romains. Quinze individus entrent dans le groupe 3 (n°18 à 20 fig.110). Ils se répartissent en trois types. Le premier est celui des coupes à bandeau (type 1) qui regroupe 4 individus, le second comprend 8 plats ou assiettes à lèvre arrondie plus ou

moins rentrante (type 2) et le troisième est celui de trois écuelles à bord rentrant formant un bandeau (type 10). Le groupe des pots est vaste (n°21 à 25 fig.110). Il comprend un individu du type 1, à large lèvre plate, 14 lèvres moulurées du type 5, et une lèvre éversée arrondie du type 6. Les marmites (n°26 et 27 fig.110), car elles possèdent des lèvres souvent semblables à celles des pots ovoïdes, sont assez difficiles à identifier quand les fragments sont petits. Le mode de cuisson des vases peut être un moyen de les différencier, tout comme les traces de feu liées à l'utilisation de l'objet. Cinq exemplaires sont comptabilisés ici, dont 3 ont une lèvre en poulie (type 1) et 2 une lèvre moulurée (type 2). Les sept couvercles se répartissent entre le type 1 à bord simple, le type 5 à bord en bandeau plat et le type 6 à bord droit et moulure interne (n°29 à 31 fig.110). Nous possédons 7 grands conteneurs du type 1, à lèvre large et plate et un individu à bord oblique évasé du type 7 (n°32 et 33 fig.110). Quant au matériel amphorique, deux individus ont pu être identifiés (n°34 et 35 fig.110). Le premier est un bord de Dressel 2/4, amphore vinaire orientale assez rare sur les sites gaulois. Cette forme, présente sporadiquement dans les horizons 8 et 9, mais pratiquement inexistante dans les deux suivants, connaît une résurgence dans l'horizon 12. La forme typologique la plus proche de notre exemplaire semble se trouver dans cet horizon tardif. Le second est le bas de la lèvre d'une Dressel 1c (diamètre inférieur à 15 cm.). Il s'agit d'une amphore vinaire italienne. Cette forme a été la plus utilisée entre le II<sup>ème</sup> siècle avant notre ère et la conquête. Elle a été massivement importée à Roanne et fait systématiquement partie du matériel dans les niveaux romains jusqu'au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### A-3 : céramique laténienne (n°36 à 38 fig.110)

Cinq fragments de céramique grossière modelée ont été ramassés. Parmi eux se trouvent deux individus. Le premier, cuit en mode B, a été interprété comme une lèvre sinueuse de forme haute fermée type cruche. Aucun parallèle ne peut être fait ni dans le matériel gallo-romain de Roanne, ni dans le protohistorique. Le second est un fond plat de large diamètre (13 cm.), lui aussi cuit en mode B. Parmi les autres fragments, 2 ont été faits en mode A. La céramique modelée grossière cuite en mode B se rencontre dans les niveaux anciens du site de Roanne (1, 2 et 3 - 160/100) puis décroît régulièrement pour devenir minoritaire voire résiduelle à partir de l'horizon 5 (40-30). La céramique grossière modelée cuite en mode A est plus rare. Elle se caractérise par une surface de couleur rouge-brun et un cœur souvent zoné. On la trouve dans les horizons 4 à 6 (80/10).

Nous possédons enfin un fragment de panse ornée de vase tourné, à classer dans la catégorie « céramique tournée grossière (mode A) » de la Roanne gauloise. La forme à laquelle il peut appartenir est le n°1112 de Feurs. Ce genre de céramique se trouve à Roanne à partir de l'horizon 2 (130 - 120), avec un pic durant l'horizon 3 (110 - 100) et une présence jusqu'à l'horizon 6 (20 - 10).

#### A-4 : Synthèse

Beaucoup moins précise que le datation du matériel fin, l'étude chronologique de la céramique commune doit cependant être prise en compte dans son ensemble. Même si certaines interprétations typologiques sont incertaines, il est possible, en recoupant tous les renseignements, de déceler plusieurs phases d'occupation sur ce site. La première, dont les indices sont ténus et peu nombreux, peut être attribuée à la période protohistorique. Il se peut bien évidemment que ce matériel soit résiduel et qu'il n'y ait pas de véritable occupation laténienne sur le site, cependant, il indique sans doute la présence, que l'on peut imaginer assez proche, d'un ensemble de cette période dans le secteur. La seconde semble se situer vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, avec plusieurs éléments de cette période identifiés

typologiquement. La troisième, et plus importante quantitativement, se situe à la fin du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère et au début du siècle suivant.

#### B- Etude du matériel de *Cote d'Or*

Le matériel se situait dans le bas du champ, dans la partie la plus plate et la plus au S. Il était extrêmement abondant à l'O, en bordure de la forêt, et se raréfiait plus on se rapprochait des bâtiments modernes à l'E. De plus, ces derniers avaient pollué leurs alentours et faussaient le ramassage quantitatif. Il est vraisemblable, pour ne pas dire sûr, que le site s'étendait encore à l'ouest sous la forêt. La céramique fine était très abondante dans ce secteur.

##### *B- 1 : La céramique fine*

Dans cette partie du site, le nombre de tessons récoltés était moins important puisqu'il ne s'élevait qu'à 356 fragments. En revanche, on a pu dénombrer parmi eux 73 individus, alors qu'il n'y en avait que 83 dans les 682 tessons de *Grand Champ*. De plus, le matériel recueilli ici est plus fin et plus luxueux. En effet, on y trouve 24 fragments de sigillée, dont 15 individus, 7 fragments de parois fines, dont 4 individus, 3 fragments de céramique peinte, dont un individu, un individu de céramique engobée, et 4 fragments de céramique grise fine, dont 3 individus.

##### B-1-1 : La terre sigillée (TS)

Sur les 15 individus, on dénombre 7 fragments de panses ornées, 5 fonds, 1 bord et 2 panses. C'est en comparant leur forme, leur pâte et leur revêtement que l'on est arrivé à la certitude que nous étions en présence de 17 vases différents.

Deux fragments sont en sigillée de l'Argonne. Il s'agit d'un vase caréné Lamboglia 1/3 et d'un bol à marli Chenet. Tous deux ont un décor guilloché, une pâte orangée savonneuse et un revêtement rouge-orangé irrégulier et assez terne. Ces productions datent des IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècles. Le seul bord identifié est celui d'un mortier Drag.45 ou Lezoux 100, dont les critères techniques indiquent qu'il correspond à une production de la phase 8 de Lezoux. L'étude des décors des panses ornées a été particulièrement intéressante. Ainsi, les poinçons du n°39 de la figure 111 ont apporté de précieux renseignements. Il s'agit d'une ligne d'oves de grande taille tournées à gauche en dessous desquelles est figurée une ligne de perles inclinées vers la droite. Les motifs figurés apparaissent ensuite : à droite se trouve un oiseau de type colombe dont le corps, vu de profil, est tourné vers la droite, tandis que la tête regarde en direction de la gauche. A l'opposé, un ensemble de feuillage est figuré. Quatre larges feuilles plates fortement nervurées s'y déploient en éventail. Plusieurs poinçons de colombes la tête tournée vers la gauche ont été répertoriés par Oswald. Le plus proche de notre exemplaire est classé sous le n° 2251. Il a été utilisé à Lezoux sur des vases Drag.37 notamment par les potiers Paternus et Cinnanus. Le feuillage, quant à lui, ressemble au n°H35 de Rogers mais en plus empâté. Ce poinçon aussi a été utilisé par un potier du nom de Paternus II qui a travaillé exclusivement à Lezoux entre 160 et 180. On connaît aussi de lui des oves orientées à gauche de grande taille et une ligne de perles inclinées à droite. Tous ces éléments permettent de penser que ce fragment provient peut-être de l'officine de ce potier.

Le n°40 fig.111) a lui aussi livré des éléments intéressants : une ove de grande taille et orientée à gauche surplombe un personnage qui s'insère dans un espace fermé en haut par un double cercle et sur le côté par un pilier floral. A l'extrémité droite du fragment, une ligne verticale de perles annonce une autre séquence décorative. Le personnage présente une étrange posture : il est vu de profil, le corps et la tête tournés vers la droite, la jambe visible sur le tesson avancée par rapport au reste du corps comme pour indiquer le mouvement. Le bras gauche passe devant le corps et vient s'appuyer sur cette jambe. Le reste du personnage

à disparu. Entre ce dernier et le pilier floral, une signature verticale est lisible. Un A, deux T, une lettre invisible qui pouvait être un I, un N rétrograde et un I permettent de déchiffrer de bas en haut le mot ATT(I)NI. Deux potiers portent un nom proche à Lezoux, à savoir Attianus, mais l'étude de leur style comparé aux quelques éléments que nous avons ne permet pas d'attribuer avec certitude ce fragment à l'une de leurs productions. Attianus I a travaillé vers 100-120 tandis qu'Attianus II a officié entre 120 et 147.

L'étude des autres décors n'a malheureusement pas été aussi riche en renseignements, et c'est selon les critères techniques de l'étude de la pâte et du revêtement que les autres individus ont pu être datés. L'un d'eux (n°41 fig.111), dont la pâte et le revêtement rappellent les productions de la phase 6 de Lezoux ou celles de la Graufesenque, porte plusieurs lignes de perles, deux astragales et une grande fleur de lys. Les trois autres ont des critères techniques qui nous permettent de les attribuer à la phase 8 de Lezoux. Le premier (n°42 fig.111) porte une ligne de perle et un chevreuil sautant, le second (n°43 fig.111) porte une ligne d'oves à l'envers, ce qui est fréquent sur les Drag.37 lézoviens du IV<sup>ème</sup> siècle (Bet, Wittman 1994) tandis que le dernier est orné de trois lignes profondément incisées qui rappellent les crinières des têtes de lion que l'on trouve sur les Drag.45.

Parmi les fonds, on trouve un pied oblique de Lezoux 24 (n°46 fig.111) et un autre pied indéterminé dont les pâtes et les vernis se rapprochent des productions de la phase 6, un pied indéterminé à la pâte jaune et au revêtement rouge mat non grésé de la phase 2, un pied annulaire de la phase 7 (n°45 fig.111) et un fond indéterminé à la pâte saumon clair et au vernis orange clair peu brillant rappelant une production de la phase 8.

Enfin, les fragments de panses indéterminés sont attribués soit à des productions des phases 5, 6 ou 8.

Cet ensemble est moins cohérent que celui de la sigillée de *Grand Champ*. On peut cependant déterminer quatre phases chronologiques. La première, représentée par un seul tesson, se situe au tout début de notre ère, entre 15 avant Jésus Christ et 30 après. Il faut ensuite attendre le début du deuxième siècle pour retrouver de la sigillée sur ce site, mais cette datation est incertaine puisque le type de pâte que l'on trouve à Lezoux durant cette période est très proche de celui du sud de la Gaule, et la provenance de nos tessons est de ce fait incertaine, ce qui peut fausser la chronologie. Le troisième ensemble est daté entre 175 et 300 et c'est le groupe le plus abondant. Enfin, deux tessons de sigillée d'Argonne attestent que le site est toujours fréquenté au Bas-Empire.

#### B-1-2 : la céramique à parois fines

Quatre individus ont été répertoriés. Les deux premiers sont des fragments de panse portant respectivement un décor soit de guillochis (n°47 fig.111), soit en épingle (n°48 pl.114). A Roanne, le décor dit "en épingle" n'apparaît qu'au cours de l'h.9. Comme pour notre exemplaire, la pâte est de teinte claire et le revêtement brun à noir parfois avec reflets métalliques. Ces vases perdurent jusqu'à l'h.11. En revanche, le décor guilloché est beaucoup plus courant : il se rencontre dans tous les horizons, mais généralement sur des vases à pâte claire et à revêtement orange à brun. Les deux seconds sont des fonds avec pied annulaires. Ce type peut être associé à des pots ovoïdes ou à des gobelets que l'on trouve dans tous les horizons roannais.

#### B-1-3 : La céramique peinte

Un bord de bol peint type Périchon 16 a été recueilli, mais il est très détérioré et ne porte plus trace de peinture (n°50 fig.111). Un second individu peut être classé dans cette catégorie (n°51 fig.111). Il s'agit d'un fond de forme haute qui n'est pas sans rappeler ceux des bouteilles peintes répertoriées à Roanne sous le n°1511. Les pâtes très cuites et très dures, de

tonalité orange, cuites en mode A sont connues dès l'horizon 1 de Roanne. Les bouteilles de type 1511 se trouvent dans les horizons 1 à 3 (160 - 100) et tendent à disparaître ensuite au profit des bols type Périchon 16.

#### B-1-4 : La céramique grise fine

Un des deux individus est une panse ornée de guillochis (n°52 fig.111). Sans doute faut-il rapprocher ce fragment des grands vases ovoïdes à panse ondulée et décor à la molette qui apparaissent en céramique grise fine à Roanne entre l'h.10 et l'h.12, avec prépondérance dans l'h.12. Le second est un fragment de jatte carénée (n°53 fig.111). Un seul exemplaire est proche de celui-ci dans le matériel roannais. Il se trouve dans l'h.12, alors que depuis l'h. 9, ce type de vaisselle n'est plus fabriqué en grise fine.

#### B-1-5 : Synthèse

Plusieurs périodes sont représentées par la céramique fine. La protohistoire est peut-être présente sous la forme d'une bouteille engobée. Le début de notre ère est marqué par un tesson de sigillée de la phase 2 lézovienne. Si la TS semble indiquer une occupation du site durant la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle, cela n'est pas confirmé par les autres types de céramique fine qui se situent plutôt dans la troisième période, la plus tardive, aux environs du III<sup>ème</sup> siècle.

#### B-2 : La céramique commune

Les quatre cruches se répartissent entre les types 2, à lèvre moulurée et 11, à lèvre en corolle (n°54 à 56 fig.111). On trouve aussi deux individus au profil sinueux cuits en mode A. Leur diamètre varie entre 6.5 et 9 cm. Roanne ne fournit pas de parallèle pour ce type de cruche. En revanche, *Grand Champ* en a déjà livré un exemplaire cuit en mode B et vraisemblablement non tourné (n°36 fig.110). De part leur diamètre, ces trois individus ont été considérés comme des cruches, mais cette interprétation reste incertaine. Deux individus sont répertoriés dans le groupe 2 (n°57 et 58 fig.111). Le premier est une écuelle à bord oblique, du type 3 ; le second est une écuelle au bord épais et arrondi qui se rapproche des éléments du type 5, sans toutefois y trouver de véritable parallèle. On a classé dans le groupe 3 une coupe à bandeau du type 1, cinq plats à lèvre arrondie plus ou moins rentrante, dont le diamètre varie entre 24 et 34 cm, du type 2 et une assiette à bord arrondi du type 6 (n°59 à 62 fig.112). Il y a 8 individus dans la catégorie des pots, et tous appartiennent au même type 5, à lèvre moulurée (n°63 et 64 fig.112). Les couvercles sont assez nombreux puisqu'on en dénombre 3 cuits en mode A et 2 cuits en mode B (n°65 à 67 fig.112). Deux types sont représentés, à savoir le type 1 au bord simple et le type 4 au bord retroussé. Parmi les vases de stockage de grand format, on trouve deux individus qui appartiennent au même type 2. Ils ont une lèvre large, moulurée et débordante (n°68 fig.112). Un seul individu n'est pas déterminé (n°69 fig.112). Il s'agit d'une anse ou d'un bord orné. L'originalité de ce tesson réside en un décor estampé constitué de deux éléments plusieurs fois répétés : le premier est un ensemble de trois petits cercles concentriques que l'on retrouve 4 fois, dont une fois sur le bord en bourrelet arrondi du fragment, le second est une série de 6 palmettes qui sont alignées obliquement autour des trois cercles. Cet ensemble n'occupe que la moitié du tesson, l'autre étant vierge. Aucun parallèle n'a pu être trouvé, ni dans le matériel gaulois, ni dans les phases romaines de Roanne. Peut-être est-il plus récent.

#### Synthèse

Aucun élément protohistorique n'a été trouvé à la *Cote d'Or*. De même, les rares individus qui ont été datés du début de notre ère sont des couvercles dont on sait qu'il est difficile de

les classer chronologiquement. Par contre, plusieurs éléments laissent supposer qu'il y a eu une occupation du site dans les environs du II<sup>ème</sup> siècle, puis une occupation, plus tardive, au III<sup>ème</sup> siècle.

C : Le verre  
(n°70 fig.112)

Sur les trois fragments recueillis, un seul semble être romain : très fin et très détérioré, il s'agit d'un bord avec col droit et lèvre arrondie légèrement éversée. Translucide et incolore avec des reflets jaunes, il est rempli de bulles d'air, de stries et de craquelures. Le petit diamètre et la finesse du fragment laisse supposer qu'il provient d'une forme haute fermée type fiole. Typologiquement, beaucoup de formes possèdent ce genre de lèvre et il est difficile de l'interpréter.

D - Conclusion

De par sa taille et de part la quantité d'artefacts qu'il a livré, ce site est très important. En s'inspirant des critères utilisés par Messieurs Fiches et Favory dans leur étude des campagnes de la France méditerranéenne, on peut le classer parmi les *villae*. En effet, l'abondance des matériaux de construction et leur caractère luxueux (tubulures, fragments de marbre), ainsi que la quantité de tessons récoltés (1038 fragments dont 166 individus) laissent supposer que nous sommes dans une habitation luxueuse avec chauffage central (tubulures) et sans doute bains (mortier de tuileau, placages de marbre).

Après étude du matériel, il est évident que nous sommes en présence d'un seul site ayant livré deux fortes concentrations d'artefacts, qui correspondent sans doute à deux parties distinctes de l'habitat. En effet, les datations données par la céramique sont semblables pour les deux ensembles. Les périodes d'occupation de ce site sont multiples. Une présence protohistorique peut éventuellement être décelée, bien que les indices datant de cette période soient ténus. Par contre, il ne fait aucun doute que le site était occupé au début de notre ère car des éléments datés avec certitude de cette période ont été retrouvés en assez grande quantité. Il n'en est pas de même pour le début de II<sup>ème</sup> siècle de notre ère auquel quelques artefacts sont rattachés, mais dont l'interprétation est incertaine et dont l'abondance est restreinte. Enfin, l'occupation la plus forte se situe à la fin du II<sup>ème</sup> siècle et durant le III<sup>ème</sup> siècle car la majorité des tessons qui ont pu être datés avec certitude datent de cette période.

En résumé, nous sommes en présence d'une luxueuse villa qui peut avoir remplacé, au début de notre ère, un habitat gaulois, puis qui semble avoir été abandonnée pour être à nouveau utilisée, peut-être au début du II<sup>ème</sup> siècle de façon anecdotique, assurément à la fin de ce siècle et durant tout le siècle suivant, de façon très dense au début, et ce jusqu'au Bas-Empire.

3.2.4.17 : Saint-Paul-d'Uzore : Sous l'Eglise

Ce vaste ensemble, partiellement recouvert par l'église de Saint-Paul-d'Uzore et partiellement détruit au XIX<sup>ème</sup> siècle lors du creusement du canal du Forez, est encore prospectable dans les terres immédiatement à l'E et en contrebas de l'édifice religieux. Des tubulures, des *tegulae*, des fragments de mortier de tuileau et une centaine de tesselles grises, probablement en grès, ont été ramassés, auxquels se mêlaient 285 tessons de céramique et 8 de verre.

La céramique fine est représentée par de la terre sigillée, de la céramique à parois fines et de la céramique grise fine. Parmi les quatre individus de sigillée, seul un bord de coupelle Drag.35 ou Lezoux 14 a pu être identifié (n°1 fig.113). Sa pâte est rouge avec quelques nodules blancs, son revêtement rouge très brillant et son rebord est orné de feuilles d'eau. Il

peut s'agir soit d'une production de Gaule du Sud où cette forme est fabriquée entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du II<sup>ème</sup>, soit d'un produit de la phase 6 de Lezoux, datant du milieu du II<sup>ème</sup> siècle. Parmi les autres tessons de sigillée, on note la présence d'un fragment de panse dont la pâte jaune foncé et le revêtement brun-rouge grésé permet de l'attribuer à une phase tardive des productions lézoviennes, peut-être 8 ou 9 (milieu et fin du III<sup>ème</sup> siècle). On trouve aussi un fragment de panse orné d'une ligne d'oves surmontant un décor végétal (n°2 fig.113). Sa pâte saumon et son revêtement brillant rouge clair permettent de le situer dans une phase 6 ou 7 de Lezoux.

La céramique à parois fines, représentée par 2 individus indéterminés, présente soit des pâtes rouges claires soit brunes et des vernis allant du rouge soutenu au noir brillant.

La céramique grise fine compte deux individus à la lèvre en bourrelet mais non identifiés. Un fragment de panse ornée d'un décor fait à la molette - qui consiste en deux lignes superposées de petits rectangles striés - entre aussi dans cette catégorie (n°3 fig.113).

La céramique commune à pâte claire est très pauvre et ne compte que deux fragments de panse de cruche et un fragment d'amphore non identifiée.

La céramique commune sombre regroupe pour sa part 42 individus, dont 29 ont été cuits en mode A et 13 en mode B. Tous n'ont pu être identifiés, et 15 d'entre eux sont encore indéterminés. Parmi les formes reconnues se trouvent un bord de cruche trilobée du groupe 1 type 12, un bord oblique d'écuelle (groupe 2 type 3), un bord de coupe à bandeau (groupe 3 type 1), deux fragments d'assiettes à bord arrondi, dont l'un est strié (n°4 et 5 fig.113), un pot à la large lèvre plate (groupe 4 type 1), deux pots à la lèvre moulurée (n°6 fig.113), deux pots à la lèvre arrondie (groupe 4 type 6), deux pots du type 8 dont la lèvre présente une double moulure (n°7 fig.113), deux marmites à la lèvre en poulie (groupe 5 type 1, n°8 et 9 fig.113), deux marmites à la lèvre moulurée (groupe 5 type 2), trois couvercles au bord simple (groupe 6 type 1), un autre au bord arrondi (type 2) et cinq au bord retroussé (type 4), un grand conteneur présentant une large lèvre moulurée et débordante (groupe 7 type 2) et enfin une amphorette à la lèvre oblique (groupe 8 type 2, n°10 fig.113).

Les fragments de verre sont relativement abondants : cinq sont transparents, un rose et deux vert clair. On y trouve deux bords dont l'un provient d'une coupelle au bord droit et l'autre d'un flacon à la lèvre en bourrelet creux (n°11 et 12 fig.113). Enfin, une scorie de verre a aussi été recueillie.

L'ensemble de ce mobilier est datable des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles. En effet, tant en céramique fine que commune, il n'y a aucun élément précoce ou typique des productions du I<sup>er</sup> siècle. En revanche, plusieurs éléments sont caractéristiques du début du III<sup>ème</sup> siècle, comme le bord d'amphorette, la coupe à bandeau, les assiettes à bord arrondi ou encore l'écuelle à bord oblique. Enfin, les critères techniques d'un des fragments de sigillée pourrait éventuellement correspondre à une phase de production du milieu du III<sup>ème</sup> siècle.

#### 3.2.4.18 : Saint-Sixte : le Haut du Notin

C'est en 1884 qu'eurent lieu les premières découvertes archéologiques mentionnées dans la littérature au Haut du Notin. Le trésor de vaisselle en bronze argenté qui a alors été mis au jour est daté du III<sup>ème</sup> siècle. En 1991, en bordure de la parcelle voisine, une large tâche ovale, charbonneuse et riche en mobilier archéologique, a été mise en évidence lors du labour. C'est ce matériel, soigneusement recueilli par ses inventeurs, qui sera présenté ici, puis celui qui a été recueilli lors de nos prospections dans le secteur en 1998 et en 2000.

#### A - Description de la fosse

Cette structure, large tâche noire en surface, avait des parois obliques et un fond arrondi, ce qui lui donnait un aspect conique. Sa profondeur totale, depuis le sommet de la terre végétale,

était de 70 cm environ et son diamètre variait entre un mètre en surface et 80 cm au fond. Aucune trace de rubéfaction n'a été remarquée lors de la fouille, ni sur les parois, ni sur le fond. Le sédiment était de couleur grise, sa texture cendreuse et sableuse. Il contenait de nombreux fragments de charbon et des esquilles d'os calcinés dont la taille n'atteignait pas en moyenne le centimètre. Deux personnes se sont chargées de recueillir le matériel, sans faire de relevé, mais il apparaît évident que l'ensemble des vases était fracturé et leur tessons mêlés les uns aux autres pêle-mêle. Il n'a pas semblé aux fouilleurs qu'un des vases ait pu servir d'urne funéraire car tous étaient fragmentés et au moins partiellement brûlés.

## B - La céramique

La fosse contenait le nombre impressionnant de 1150 tessons. Une fois les recollages réalisés, 55 individus ont été dénombrés, dont 18 vases en terre sigillée, 1 en céramique peinte, 3 en pâte claire micacée, 5 en céramique à parois fines, 1 en céramique grise fine, 14 en céramique commune cuite en mode A, 6 en céramique à pâte claire, 7 en céramique commune cuite en mode B. Il faut signaler que le classement dans ces différentes catégories reste assez aléatoire en ce qui concerne la pâte claire et la pâte grise du fait que la grande majorité des fragments sont brûlés et ont subi une forte altération, notamment de leur couleur. De ce fait, il ressort que les 55 individus sont des offrandes primaires. L'abondance des tessons et le nombre d'individus qui, après collage, sont des formes archéologiquement complètes, indiquent que ce matériel a été soigneusement récolté sur le bûcher après la crémation.

### B-1- La terre sigillée

En raison des fortes transformations que les vases ont connu suite à leur crémation, aucune recherche de provenance des pâtes n'a pu être menée. Les fourchettes chronologiques proposées ici seront donc assez larges. On dénombre 4 coupelles Drag.35 ou Lezoux 14 (n°1 à 4 fig.114), dont une seule porte un décor de feuilles d'eau sur sa lèvre pendante, et auxquelles sont associées deux coupes Drag.36 ou Lezoux 15 (n°5 et 6 fig.114), elles aussi vierges de décor. Les coupes Drag 27 ou Lezoux 28 sont au nombre de trois (n°7 à 9 fig.114) et l'une d'elles porte en guise d'estampille un simple cercle tracé à main levée. On trouve enfin deux coupes Drag.46 ou Lezoux 44, dont aucune n'est complète (n°10 à 11 fig.114). Les assiettes et les plats sont représentés par 4 assiettes Curle 23 ou Lezoux 43 (n°12 à 15) dont deux ne portent aucune marque, un est estampé par une rosette sur l'intérieur et le dernier par une rosette interne et un sillon externe. Ces assiettes sont associées dans un service aux coupelles Drag.46 ou Lezoux 42. Enfin, on trouve un exemplaire unique de Curle 15 ou Lezoux 45, qui porte sur l'intérieur de son fond un double cercle estampillé (n°16 fig.114), ainsi qu'une assiette Drag.31 ou Lezoux 55 portant un sillon sur chaque face de son fond (n°17 fig.114). Une seule forme n'a pas été identifiée (n°18 fig.114), il s'agit d'une coupe ou d'une assiette à lèvre en bourrelet et panse arrondie. Le fond est inconnu. Une bande d'incisions verticales orne le milieu de la panse. Chronologiquement, c'est un ensemble assez homogène dont les phases de production s'étalent du début du Ier siècle au début du IIIème, mais qui se situent en moyenne entre le milieu du Ier siècle et la fin du IIème.

<b>Réf.</b>	<b>Réf. Lez.</b>	<b>Gaule du Sud</b>	<b>Gaule du Centre</b>
Drag.27	Lez.28	Début Ier - début IIème	Début Ier - fin IIème
Drag.35	Lez.14	Milieu Ier - milieu IIème	Fin Ier - fin IIème
Drag.36	Lez.15	Milieu Ier - milieu IIème	Fin Ier - fin IIème

Drag.31	Lez.55	Milieu Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème
Drag.46	Lez.44	Milieu Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème
Curle 23	Lez.43	Fin Ier - milieu IIème	Tout le IIème siècle
Curle 15	Lez.45	Fin Ier - milieu IIème	Début IIème - début IIIème

## B-2 : autres céramiques fines

La céramique à parois fines regroupe 5 individus. Le premier est un gobelet globulaire à la lèvre éversée plate et au haut col droit (n°19 fig.115). La pâte varie du gris au beige rosé et aucune trace de revêtement n'est visible. Il s'agit peut-être d'une forme Mayet XXI n°196, qui est datée de la période tibéro-claudienne. Le second individu est un gobelet ovoïde à a lèvre arrondie et éversée, col droit, épaule et jonction panse / pied soulignées par une cannelure et panse ornée d'un décor incisé vertical et légèrement incliné (n°20 fig.115). Cette forme n'est pas sans rappeler les gobelets en terre sigillée de type Déchelette 72, mais la pâte de notre individu, beige à grise pâle, et son engobe mat, brun foncé et mal adhérent indiquent clairement qu'il ne peut s'agir que d'une imitation de cette forme. Le troisième individu, dont nous ne possédons qu'une lèvre en amande et une épaule marquée, reste indéterminé (n°21 fig.115). Il n'en est pas de même du quatrième qui, avec sa lèvre plate, sa panse ovoïde refermée au niveau du col et son petit fond ombiliqué correspond nettement à un gobelet de type Lezoux A4, dont la production est connue entre 75 et 125 de notre ère. Notre individu a une pâte grise claire et un revêtement gris foncé (n°22 fig.115). Le dernier élément est un fragment de panse ornée d'un décor poinçonné (n°23 fig.115). Il se compose d'une série de fleurettes et de deux séries de "fers à cheval" orientés à gauche et ciselés. A Roanne, la forme typologiquement la plus proche est illustrée sous le n°2 de la planche 49 et se trouve dans l'horizon 8.

La céramique peinte n'est riche que d'un bol de type Périchon 16, à la lèvre en amande légèrement éversée, et qui porte encore quelques traces de peinture brune et blanche (n°24 fig.115).

La céramique grise fine n'est pas plus abondante que la précédente, puisqu'elle ne possède qu'un individu (n°25 fig.115). Il s'agit d'un vase à la panse ondulée et guillochée. Compte tenu de sa petite taille, cet élément s'apparente d'avantage à un gobelet. La lèvre en amande légèrement éversée rejoint l'épaule par le biais d'un petit bourrelet. L'épaule est à trois pans coupés et ondulés. La panse est guillochés, le fond est annulaire. Ces vases ondulés et à guillochis correspondent à une production bien attestée à Roanne entre les horizons 10 et 12. Ils sont majoritaires parmi la céramique grise fine de ces deux derniers horizons.

Chronologiquement, cette céramique fine offre un ensemble peu homogène, allant, avec le gobelet Mayet XXI, du début du premier siècle de notre ère, jusqu'au IIème voire IIIème siècle avec le vase ondulé en céramique grise fine.

## C - la céramique micacée

Elle regroupe 3 individus. Le premier est un pot ovoïde à pans coupés, à une ou deux anses (n°26 fig.115). Le col est court, droit et terminé par une petite lèvre arrondie. Une anse simple et à forte courbure s'y rattache. La panse est à cinq pans et sa partie basse est ornée de deux larges gorges. Le fond est inconnu. La pâte est fine, siliceuse, beige rosée à grise. Sur le bas de la panse, un engobe micacé doré est encore présent. Le second est un pot globulaire à deux anses (n°27 fig.115). Sa lèvre est déversée à l'horizontale, le col est haut, la panse et le fond sont inconnus. Deux anses simples à forte courbure joignent le sommet du col à celui de la panse. La pâte est fine, surcuite, siliceuse, de couleur globalement beige-rose. Un engobe micacé doré est encore visible par endroits. Le troisième est un pot caréné à haut col (n°28 fig.115). La lèvre est arrondie et le col convexe. L'épaule est bien marquée et forme une

carène. La panse et le fond sont inconnus. La pâte est mi-fine, savonneuse et aérée, beige rosé à grise. Le revêtement est micacé sur l'extérieur. Cette forme ne trouve pas d'équivalent parmi le mobilier roannais, mais semble plutôt de tradition celtique.

#### D - la céramique commune

On y trouve 23 individus composés de cruches, de coupes, d'assiettes ou de plats, de pots et de marmites.

Parmi les cruches, deux exemplaires sont du type 8, à large col et lèvre évasée (n°29 et 30 fig.115), un autre du type 3, à bord haut, évasé et mouluré (n°31 fig.115). et le dernier du type 6, à bord en double bandeau (n°32 fig.115). Il y a six coupes (n°33 à 37 fig.116) et toutes sont du type 1, à bandeau, avec cependant une variante à lèvre moulurée et dont le bas du bandeau est recourbé et fortement mouluré (n°38 fig.116). Les assiettes du groupe 3 type 2 sont fortes de 6 individus dont le diamètre se situe en moyenne aux alentours de 11 cm (n°39 à 45 fig.116), tandis que deux plats du même type ont un diamètre d'environ 15 cm. L'un d'eux a la lèvre moulurée et trois petits pieds coniques (n°46 fig.116). On ne compte que trois pots dont deux ne sont connus que par leur panse refermée et dissymétrique ornée d'une large bande de guillochis plus ou moins réguliers (n°47 et 48 fig.116). L'un d'eux possède un fond plat annulaire. Le troisième individu (n°49 fig.116) est un pot caréné à la lèvre en amande et à l'épaule bien marquée. La panse et le fond sont inconnus. On ne connaît pas d'équivalent dans le mobilier roannais pour les deux premiers vases, tandis que le troisième est une forme assez courante de pot ovoïde, présente dans la plupart des horizons romains et dans plusieurs types de pâtes. Enfin, il y a deux marmites du type 1, à la lèvre en poulie, de petite taille (diamètre compris entre 12 et 14 cm) et toutes deux cuites en mode A (n°50 et 51 fig.116).

Chronologiquement, l'ensemble de ces éléments est attribuable à l'horizon 11 de Roanne, à savoir à la période 150 - 180 de notre ère.

#### E - Autres matériaux

##### E-1 : le verre (n°52 et 53 fig.117)

La fosse en contenait 46 fragments, mais seuls deux individus ont été identifiés. En effet, le rôle d'offrandes primaires de ces récipients en verre ne fait aucun doute du fait de la déformation due au feu de la totalité des fragments. Ils ont tous partiellement fondu rendant leur identification impossible. Les formes reconnaissables sont deux bords légèrement brûlés de pots ovoïdes de la forme Isings 67. On sait que cette forme a été largement produite depuis l'époque tibérienne jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle.

##### E-2 : le métal (n°54 fig.117)

On a prélevé 123 fragments de clous dont 67 individus. La grande majorité de ces éléments est extrêmement détériorée car la corrosion du métal a été très forte. Cependant, quelques individus ont étonnamment bien résisté à la décomposition et conservent, parfois entièrement, une peau très lisse, grise foncée et en excellent état. Il est possible que l'action du feu sur le métal soit à l'origine de ce très bon état de conservation de quelques exemplaires. J.P. Delor ( 1973) déclare avoir rencontré un phénomène semblable parmi les clous de la nécropole de Villiers-sur-Tholon : "...certains d'entre eux, ayant subi l'action d'un feu violent (...), leur surface a été transformée en oxyde magnétique. Ils ont donc été protégés de la rouille ce qui nous a permis de les retrouver presque intacts avec une couleur gris noirâtre qui ferait croire qu'ils sortent de la forge.". Une étude systématique des 37 individus les mieux conservés, faite au binoculaire, a permis de constater que dans l'amalgame de terre et de métal aggloméré autour du corps des clous, des fragments de charbon, d'os calcinés et

de fibre de bois ont été conservés. Ces clous proviennent sans doute de l'aménagement du lit funéraire et du bûcher. Malheureusement, leur fragmentation ne nous permet pas de déceler une éventuelle standardisation des planches utilisées pour construire le cercueil. Néanmoins, leur abondance au fond de la fosse met à nouveau en évidence le soin avec lequel les restes d'offrandes primaires ont été prélevés sur l'*ustrinum* après la crémation. Un dernier objet en fer fait partie de ce lot de mobilier. Il s'agit d'un rivet formé d'une rondelle ajourée sur laquelle ont été greffées deux pointes. Comme pour certains clous, cet objet a bien résisté à la corrosion puisque sa couleur est d'un gris très foncé. Les faibles traces d'utilisation que l'on peut déceler au microscope sur les pointes, indiquent soit que ce rivet a été très peu utilisé, soit qu'il a été enfoncé dans un matériau à faible résistance, comme le bois tendre ou le cuir.

#### E-3 : la terre cuite (n°55 fig.117)

Une dizaine de fragments de terre cuite très blanche faisaient partie du matériel de la fosse. Après remontage, il s'est avéré qu'il s'agissait de deux statuettes creuses représentant un buste féminin et un oiseau. C'est une production dont on connaît des ateliers dans l'Allier, autour de Moulins, mais aussi à Lezoux et à Autun (Bémont et *al.* 1993). Ces statuettes étaient moulées en deux parties : une pour la face avant et une pour l'arrière. Leur production se divise en trois grandes catégories : les divinités, les personnages et les animaux. Le premier de nos exemplaires représente une femme dont les épaules sont drapées de trois larges bandes de tissu aux plis bien marqués. Le visage, rond, et dont les détails sont bien visibles, est encadré par une coiffure dont seul l'avant nous est connu. Sur le front, les cheveux sont séparés en deux bandeaux ondulés qui couvrent les oreilles et semblent se rejoindre à l'arrière en un chignon. Le socle sur lequel la statue était posée a disparu. Il n'en est pas de même pour notre seconde statuette qui est essentiellement connue par son socle et des fragments d'aile et de queue. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un oiseau, colombe ou pigeon.

Ces statuettes, de production uniquement gallo-romaine, ont connu un très large succès et une vaste diffusion, puisqu'on en retrouve jusqu'en Grande-Bretagne et en Autriche (Rouvier-Jeanlin 1973). Elles restent encore difficilement datables. Elles étaient utilisées dans les laraires, les temples, les thermes et les tombes où elles accompagnaient le défunt.

#### F- conclusion

Nous sommes en présence d'une tombe à incinération où l'ensemble des offrandes sont primaires. Elle peut être datée, aussi bien par la céramique commune que par la céramique fine, entre le milieu et la fin du II<sup>e</sup> siècle. L'abondance du matériel qu'elle renfermait, ainsi que le caractère luxueux de la plupart des pièces, laisse supposer un riche défunt.

#### G- le matériel de 1998 et 2000

Lors de nos visites des lieux en 1998 et 2000, nous avons recueilli un petit lot de matériel formé de 93 tessons. La céramique fine se répartit entre trois individus dont un bord de bol orné, peut-être de type Drag.37, dont la lèvre est en bourrelet et la panse arrondie. Le registre orné se développe quelques 5 cm en dessous du col. Il se compose d'éléments floraux mais ne possède pas de ligne d'oves. La pâte est orange, elle contient un dégraissant micacé. Le revêtement est mat, rouge clair. Il s'agit peut être d'un élément de la phase 5 de Lezoux. Un fragment de panse ornée d'un décor illisible à l'exception de séparations verticales couronnées de fleurettes, à la pâte orange et au dégraissant brun-rouge peu brillant, ainsi qu'un fond annulaire saumon vernis de rouge-brun brillant composent les autres individus du groupe. Tous deux se rapprochent des productions de la phase 7 lézovienne. La céramique

fine est aussi illustrée par un bord de bol Périchon 16 en céramique peinte, et trois fragments indéterminés de céramique grise fine.

La céramique commune regroupe 26 individus qui se répartissent entre les jattes obliques du type 3, les pots à lèvre moulurée du type 5, ceux à lèvre arrondie du type 6, ceux à lèvre en bourrelet du type 7, ceux à lèvre en double moulure du type 8, et ceux à lèvre éversée du type 10. Les marmites sont illustrées par un individu à la lèvre en poulie (type 1) et un à la lèvre moulurée (type 2). On trouve des couvercles à bord simple ou à bord arrondi (types 1 et 2), ainsi que de grands conteneurs à la lèvre large et débordante, plate ou moulurée (types 1 et 2). Quatre fragments sont restés indéterminés. Signalons enfin la présence d'un grand jeton en céramique sombre cuite en mode A, dont le diamètre est de 4.5 cm pour une épaisseur de 1 cm.

Cet ensemble propose une fourchette chronologique assez vaste qui couvre tout le deuxième siècle et vraisemblablement une partie du troisième.

#### 3.2.4.19 : Saint-Sixte : Limes - Rambaud

Signalé comme un “*site à tegulae*”, ce secteur a livré lors de nos prospections une importante concentration de *tegulae* et de fragments de céramique (186 fragments dont 38 individus - non dessinés).

La terre sigillée n'est riche que de quatre tessons. On y trouve une panse ornée dont le décor se compose d'une scène de chasse (chien poursuivant un chevreuil). La pâte est homogène, sans nodules blancs ni dégraissant, de couleur saumon, le revêtement est rouge foncé assez brillant. Il s'agit vraisemblablement d'une production lézovienne de la phase 7. Un bord de Drag.27 ou Lezoux 28 dont la pâte est saumon mais le revêtement est noir et brillant est difficile à interpréter tandis qu'un fond indéterminé, à la pâte orange soutenue et au revêtement rouge-brun brillant semble appartenir à la phase 7. Enfin, un fragment de panse indéterminée, saumon avec des nodules blancs et au revêtement orange foncé luisant semble se rapporter à une phase 8. La céramique à parois fines ne possède qu'une panse au revêtement noir et luisant. Quant à la céramique grise fine, elle n'est représentée que par un fond en couronne.

La céramique commune est riche de 29 individus. Ils se répartissent entre une cruche à la lèvre en bandeau incurvé (type 4), une jatte à bord strié carré (type 9), une coupe en bandeau (type 1), 4 assiettes ou plats à la lèvre arrondie (type 2), un pot à la lèvre plate (type 1), un pot à col haut, tronconique et mouluré (type 4), 6 pots à la lèvre moulurée (type 5), un pot à la lèvre arrondie (type 6), une marmite à la lèvre en poulie (type 1) une marmite à lèvre moulurée (type 2), une marmite de grand format et à lèvre éversée (type 4), un grand conteneur à la lèvre large, plate et débordante (type 1) et un grand conteneur à la lèvre large, moulurée et débordante (type 2).

Chronologiquement, cet ensemble est difficile à dater puisque la fourchette chronologique livrée par l'étude de la céramique indique une occupation allant de la fin du Ier siècle de notre ère au milieu du IIIème.

#### 3.2.4.20 : Saint-Sixte : Les Rollands

C'est un ensemble peu abondant, connu comme “*site à tegulae*” depuis le XIXème siècle. Nous y avons recueilli, mêlés à de nombreuses *tegulae*, 99 tessons parmi lesquels 30 individus ont été reconnus, mais qui ne seront pas illustrés. La céramique fine est rarissime puisqu'elle se résume à un fragment de fond en terre sigillée - dont la pâte beige rosé et le revêtement rouge sombre violacé peu brillant semble indiquer une production très tardive des officines lézoviennes - et à un fond plat annulaire en céramique grise fine.

La céramique commune est riche de 28 individus dont trois n'ont pas été reconnus. Parmi les autres, on trouve une écuelle à la lèvre en bandeau (type 6), une jatte à bord strié (type 8), deux coupes à bandeau (type 1), deux assiettes à bord arrondi (type 2), un pot à la lèvre large et plate (type 1), quatre pots à la lèvre moulurée (type 5), deux pots à la lèvre arrondie (type 6), une marmite à la lèvre en poulie (type 1), quatre couvercles à bord simple (type 1), un autre à bord arrondi (type 2), un autre à bord en poulie (type 3), un dernier à bord en bandeau (type 4) et enfin trois grands conteneurs à la large lèvre plate et débordante (type 1). Signalons enfin la présence d'un peson de 5.5 cm de diamètre, taillé dans un fragment de panse d'amphore.

D'après ces quelques éléments, il se dessine une occupation du site, faible dans la deuxième moitié du Ier siècle, forte entre la fin du IIème et le IIIème siècle, sans de véritable preuve de continuité entre les deux périodes.

#### 3.2.4.21 : Trelins : Le Clos

*Tegulae*, céramiques et une monnaie en bronze étaient signalées en ce lieu-dit. Il a été prospecté en 1998 et a livré de nombreux artefacts s'étant sur trois parcelles plantées de vignes. Ce mobilier, riche de 348 fragments, est particulièrement détérioré et n'a pas été dessiné.

##### A- la céramique fine

On compte 32 fragments de céramique sigillée, très abîmés, dont le revêtement a généralement disparu, et difficilement identifiables. On y a pourtant reconnu sept individus qui sont : un haut de panse ornée d'une ligne d'oves puis de perles et une panse ornée d'une ligne de perles verticales et d'un motif figuré dans un médaillon (visage humain ou masque) ces deux pièces provenant soit des ateliers de la Gaule du S, soit de la phase 6 des officines de Lezoux ; un pied de vase de grand module, un fragment de bandeau du mortier Drag.45 ou Lezoux 100, et une panse ornée de plusieurs tableaux aujourd'hui illisibles, tous trois attribués d'après les caractéristiques techniques à la phase 7 lézovienne ; un fond annulaire de vase indéterminé avec le bas de la panse orné de cercles de médaillon et un fragment de panse ornée de deux stries obliques qui sont peut-être la crinière stylisée d'une tête de lion comme on en trouve sur les mortiers précédents cités, et qui datent peut-être de la phase 8 de Lezoux.

La céramique à parois fines est très rare puisqu'elle se résume à un seul et unique bord fin à la lèvre moulurée, petit col droit et départ de panse qui semble ovoïde. La pâte est beige et très fine mais elle ne porte plus trace de revêtement.

La céramique peinte n'est pas très abondante et se limite à trois bords de bol du type largement répandu Périchon 16.

Enfin, la céramique grise fine est représentée par trois fragments dont 2 panses ornées de guillochis et un bord de vase ovoïde à la lèvre en bourrelet. Ce type apparaît à Roanne durant l'horizon 8 pour disparaître au cours du dixième.

##### B- la céramique commune

La céramique à pâte claire est très rare et ne rassemble que sept fragments de cruche (mais pas de bord).

La céramique à pâte sombre cuite en mode A ou B réunit 84 individus dont 10 n'ont pas pu être déterminés. Les cruches en sont absentes mais les écuelles regroupent trois exemplaires au bord oblique (type 3). Les coupes à bandeau (type 1) sont six, les assiettes et plats à bord arrondi comptent 14 individus (type 2). Les pots sont répartis entre un exemplaire à la lèvre large et ressaut sommital (type 2), 23 éléments à la lèvre moulurée (type 5), 2 à la lèvre

arrondie (type 6), 2 à la lèvre éversée (type 10), un en gouttière (type 12) et un à la lèvre en bourrelet mouluré et col caréné mouluré (type 13). Les marmites sont 9 à lèvre moulurée (type 2) et 6 de grand format et à lèvre éversée (type 4). Les couvercles sont en bord simple (type 1) ou à bord retroussé (type 4). Il n'y a que deux grands conteneurs qui se partagent entre le type 1, à lèvre large, plate et débordante et le type 2, à lèvre large moulurée et débordante. Enfin, on ne trouve parmi le matériel amphorique qu'un bord d'amphore Dressel 7/11, forme que l'on trouve à Roanne dans tous les horizons gallo-romains à l'exception du douzième.

### C- Conclusion

D'après la terre sigillée, l'occupation de cet habitat se situe entre le milieu du II<sup>ème</sup> et le milieu du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Pourtant, l'étude de la céramique commune laisse entrevoir une occupation plus précoce puisque des éléments typiques des horizons 8 et 9 sont abondants (pot à lèvre en gouttière, pot à lèvre en bourrelet mouluré et épaule cannelée, marmites de grand format et lèvre éversée, couvercle à bord retroussé). Les éléments de la fin du II<sup>ème</sup> et du III<sup>ème</sup> siècle les plus caractéristiques sont les écuelles à bord oblique, les coupes à bandeau et les assiettes à bord arrondi rentrant. Ainsi, il se dessine deux phases d'occupation pour ce site, la première entre le milieu du premier siècle et le début du suivant, la seconde entre la fin de celui-ci et le troisième, sans que l'on puisse déterminer s'il y a ou non eu continuité.

#### 3.2.4.22 : Trelins : Joux / les Pierres

Un site à *tegulae* était signalé en ce lieu-dit. Il a été prospecté en 1998 et en 2000 et 296 tessons ont été recueillis. Les matériaux de construction sont abondants et de grande taille (*tegulae*, tubulures, brique).

#### A- la céramique fine

Parmi les dix fragments de terre sigillée qui ont été trouvés, six individus ont été déterminés. Il se composent d'un pied en couronne non estampillé, à la pâte rouge claire riche en nodules blancs et au revêtement orange foncé très luisant (n°1 fig.118), d'un pied annulaire bas à la pâte semblable à celle de l'élément précédent (n°2 fig.118), d'un bord évasé et mouluré de Drag.16 ou Lezoux 64, à la pâte saumon et au revêtement orange foncé et luisant (n°3 fig.118), de deux bords de Drag.18 ou Lezoux 58, à la pâte rouge remplie de points blancs et au revêtement rouge brillant (n°4 et 5 fig.118) et enfin d'une panse ornée dont le décor n'est plus lisible à l'exception de deux cercles de médaillon et dont les caractéristiques techniques sont les mêmes que celles des précédents. Chronologiquement, ces éléments se répartissent entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Drag.16), le début du II<sup>ème</sup> (fonds indéterminés), et le milieu de ce même siècle (Drag.18 et panse ornée).

Huit fragments de céramique à parois fine figurent dans cet ensemble. Trois individus sont inventoriés, à savoir deux fonds annulaires de gobelets (n°6 et 7 fig.118), à la pâte beige saumoné ou beige grisâtre mais dont le revêtement a totalement disparu ainsi qu'un bord à la lèvre arrondie et panse convexe provenant d'un bol lisse qui rappelle le type XXV défini par C. Grataloup (1988) pour la céramique à parois fines lyonnaise. Cette forme se trouve à Roanne dans les horizons 8 et 9.

La céramique peinte est très pauvre, ou n'a pas été reconnue en raison de l'état très détérioré de ce mobilier. Un bord de bol Périchon 16 semble constituer la totalité de cette catégorie, encore ne présente-t-il plus trace de peinture (n°9 fig.118).

La céramique grise fine n'est pas très abondante et ne compte que deux individus pour 4 fragments. Le premier est une assiette à lèvre oblique et panse légèrement arrondie. Sa pâte

est mi-fine, riche d'un gros dégraissant quartzique et sa couleur est uniformément grise. Elle trouve un parallèle à Roanne dans le mobilier de l'horizon 6 sous le n°4 de la planche 13. Le second est une écuelle au bord haut et lisse, légèrement rentrant. Sa pâte est beige marron au coeur, grise claire en surface. Ce type se rencontre essentiellement dans les horizons 8 et 9 de Roanne.

D'un point de vue chronologique, ce groupe de céramique fine est homogène et propose une fourchette allant du milieu du Ier siècle jusqu'au milieu du IIème.

#### B- La céramique commune

Elle est abondante et regroupe 118 individus, en céramique en pâte claire (1 individu) ou en pâte sombre indifféremment cuite en mode A ou B.

Les cruches sont représentées par quatre individus du type 2 à la lèvre moulurée (n°12 et 13 fig.118). Les mortiers comptent 3 individus à la lèvre pendante du type 2 (n°14 fig.118) tandis que les écuelles sont trois exemplaires à bord oblique du type 3 (n°15 fig.118) et un élément se rapprochant des bords à bandeau du type 6 (n°16 fig.118). On trouve ensuite deux jattes à bord strié du type 8 (n°17 fig.119) et trois autres à bord strié carré du type 9 (n°18 fig.119). Les coupes à bandeau du type 1 sont au nombre de six (n°19 fig.119) et les assiettes ou plats à bord arrondi plus ou moins rentrant comptabilisent 22 individus (type 2 - n°20 à 22 fig.119). Les pots sont, comme à leur habitude, très nombreux. Ils se répartissent entre les types 3 à embouchure resserrée (2 exemplaires - n°23 fig.119), 5 à lèvre moulurée (17 exemplaires - n°24 fig.119), 6 à bord arrondi (5 exemplaires - n°25 fig.119), 7 à lèvre en bourrelet arrondi (1 exemplaire - n°26 fig.119), 8 à double moulure (1 exemplaire - n°27 fig.119), 12 à lèvre en gouttière (1 exemplaire - n°28 fig.119) et 13 à lèvre moulurée et col caréné mouluré (1 exemplaire - n°29 fig.119). Les marmites sont des types 1 à 4 : à lèvre en poulie (2 exemplaires - n°30 fig.119), à lèvre moulurée (11 exemplaires - n°31 fig.119), à lèvre pendante (2 exemplaires - n°32 fig.119), de grand format et à lèvre éversée (3 exemplaires - n°33 fig.120). Les couvercles sont des types 1 à bord simple (7 exemplaires - n°34 fig.120) 4 à bord retroussé (6 exemplaires - n°35 fig.120) et 5 à bord en bandeau (3 exemplaires - n°36 fig.120). Il y a 9 grands conteneurs soit du type 1 à la large lèvre plate et débordante (7 exemplaires - n°37 fig.120) soit du type 2 à la large lèvre débordante et moulurée (2 exemplaires - n°38 fig.120). Enfin, le matériel amphorique est riche d'un bord oblique évasé du groupe 8 type 2 (n°39 fig.120) et d'un bord en bandeau à base concave de Dressel 1b (n°40 fig.120), produite durant le Ier siècle avant notre ère mais connu comme mobilier résiduel dans tous les horizons romains roannais, particulièrement les 6 à 9. Pour finir, il y a deux bords indéterminés, l'un en bandeau mouluré (n°41 fig.120) et l'autre à la lèvre pendante, oblique et rentrante (n°42 fig.120).

Chronologiquement, cet ensemble propose une occupation principale du site allant du milieu du Ier siècle (cruches à lèvre moulurée, jattes à bord strié, pots à embouchure resserrée, pot à lèvre en gouttière, pot à col caréné et mouluré, couvercle en bandeau ou retroussé) au milieu du IIème (mortiers à lèvre pendante, jattes à bord strié carré, pot à bourrelet arrondi, marmite de grand format à lèvre éversée). Pourtant, certains éléments indiquent une datation plus tardive, comme les écuelles à bord oblique, les coupes à bandeau, les assiettes et les plats à bord arrondi et les marmites à lèvre pendante, qui correspondent à une phase d'occupation du site, peut-être secondaire, au IIIème siècle.

#### C- Conclusion

Ce site à *tegulae* peut à présent être interprété comme un habitat rural gallo-romain, possédant peut-être une pièce chauffée par hypocauste (présence de quelques tubulures) et dont l'occupation principale, d'après l'étude de la céramique fine et commune, se situe entre

le milieu du I<sup>er</sup> au milieu du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, la céramique commune semblant dessiner une occupation - considérée comme secondaire en raison de l'absence de céramique fine parmi les éléments de datation - durant le troisième siècle.

### 3.2.5 : Conclusion concernant le matériel céramique

Le mobilier céramique des 25 principaux sites gallo-romains repérés sur l'échantillon territorial du Montbrisonais - et ayant livré un abondant matériel lors de nos prospections - a pu être étudié grâce à la mise en place préalable d'un répertoire chrono-typologique des formes culinaires les plus souvent rencontrées sur les sites, le matériel provenant des diverses fosses étudiées à Roanne par Martine Génin servant de référence.

La plupart de ces gisements étaient déjà connus, à l'exception des ceux de Cezay : Rory, Pralong : la Corée, Saint-Sixte : le Haut du Notin et Saint-Bonnet-le-Courreau : Pic de Purambard. Parmi les autres, onze étaient répertoriés comme "sites à *tegulae*" - Chalain d'Uzore : les Tissots ; Marcilly-le-Châtel : le Poyet et la Morandin ; Saint-Georges-en-Couzan : Chiches ; Saint-Martin-la-Sauveté : les Pins ; Saint-Paul-d'Uzore : Bellevue et la Cave ; Saint-Sixte : Limes et les Rollands ; Trelins : le Clos et Joux - trois étaient le résultat de découvertes fortuites - Marcilly-le-Châtel : la Garde ; Saint-Sixte : le Champ de la Combe ; Marcoux : la Croix de la Garde - tandis que les six autres avaient bénéficié de fouilles plus ou moins récentes et plus ou moins approfondies - Ailleux : la Croix d'Ailleux et la Croix Lugnier ; Pralong : la Sarra ; Saint-Martin-la-Sauveté : Millantin et Saint-Pulgent ; Saint-Paul-d'Uzore : Sous l'Eglise. Treize d'entre eux n'étaient pas daté ou simplement attribués à la période gallo-romaine. Une fourchette chronologique restreinte est à présent proposée pour chacun d'eux. Celle des autres sites a été affinée. Cette étude nous a aussi permis d'interpréter la plupart de ces ensembles en les classant selon les critères d'activité définis par Fiches et Favory (1994) - ACT 1 : stockage ; ACT 2 : habitat dispersé - ACT 3 : villa - ACT 4 : nécropole - ACT 5 : petite agglomération.

Ainsi, la nécropole fouillée au XIX<sup>ème</sup> siècle à Ailleux : Croix d'Ailleux, et alors datée du milieu du II<sup>ème</sup> et du début du III<sup>ème</sup> siècle, est à présent attribuée, à travers le mobilier recueilli lors de nos prospections, au milieu du premier siècle et au début du second.

Les sondages faits à Cezay : Belachaux laissaient supposer la présence d'un habitat du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, interprétation et datation confirmée par l'étude du mobilier céramique, une occupation se prolongeant jusqu'au début du II<sup>ème</sup> siècle étant toutefois envisageable.

Les fouilles, anciennes et récentes, sur le site de la Croix Lugnier à Cezay et Ailleux proposaient une datation du *vicus* entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>ème</sup> siècle. Notre mobilier de prospection correspond à cette période et fait apparaître une continuation de l'occupation au III<sup>ème</sup> siècle. Ces résultats sont intéressants dans la mesure où ils semblent valider le répertoire typo-chronologique mis en place sur la base des résultats obtenus à Roanne.

A Cezay : Rory, le site n'était pas connu avant notre passage. Pourtant, un site à *tegulae* était signalé dans les environs, mais à l'emplacement de ses coordonnées exactes, seuls quelques fragments pouvant être gallo-romains ont été repérés. Les deux sites ne font pourtant certainement qu'un. D'après son mobilier, cet ensemble est une petite *villa* datant du milieu du I<sup>er</sup> siècle au milieu du III<sup>ème</sup>.

A Chalain d'Uzore, un site à *tegulae* était signalé aux Tissots, près de la Tuilerie, par la carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie. Après l'étude du mobilier recueilli sur le site lors de nos prospections, cet ensemble peut-être interprété comme un habitat occupé du début du II<sup>ème</sup> siècle jusqu'au milieu du III<sup>ème</sup>.

A Marcilly-le-Châtel, c'est une découverte fortuite qui est à l'origine de notre connaissance du site de la Garde. Datée du III<sup>ème</sup> siècle par ses inventeurs, cette *villa*, vraisemblablement

flanquée d'aires à vocation artisanale, semble à présent avoir été occupée du premier siècle de notre ère au V<sup>e</sup> et avoir succédé à un habitat protohistorique de la Tène finale.

Sur cette même commune, au lieu-dit le Poyet, un site à *tegulae* était signalé. Il correspond sans doute à un bâtiment agricole exploité entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du suivant. Enfin, toujours à Marcilly-le-Châtel, au lieu-dit la Morandin, un site à *tegulae* est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle mais son emplacement en avait été oublié. Il a récemment été redécouvert et nos prospections nous ont permis d'y récolter un abondant mobilier. Après étude, il s'avère que nous sommes en présence d'une petite villa qui a été occupée entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et la fin du II<sup>e</sup> siècle.

C'est lors du défonçage d'un champ à la Croix de la Garde, commune de Marcoux, que des squelettes humains ont été découverts. Lorsque nous avons prospecté le secteur, nous y avons recueilli un important lot de céramiques gallo-romaines qui indiquent la présence d'un habitat de la fin du II<sup>e</sup> siècle et du III<sup>e</sup> siècle.

A Pralong : la Corée, lors de la construction d'une villa, un drain fait d'amphores emboîtées les unes dans les autres avait été détruit dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. Lors de nos prospections, un site a été repéré à côté de cette habitation moderne, où un abondant mobilier céramique a été recueilli. Son étude nous a permis d'interpréter cet ensemble comme un habitat qui a été utilisé entre la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et tout au long du suivant.

Le site le plus important de la commune a été partiellement fouillé au XIX<sup>e</sup> siècle au lieu-dit la Sarra. Il s'agit d'une vaste villa qui a été occupée entre le début du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle, interprétation et datation corroborées par l'étude du mobilier de prospection.

Le site qui a été découvert lors de nos prospections à Saint-Bonnet-le-Courreau : Pic de Purambard n'était pas connu de la littérature archéologique. L'étude de son mobilier nous permet de l'interpréter comme un habitat ayant été occupé entre le I<sup>er</sup> et la fin du II<sup>e</sup> siècle.

A Saint-Georges-en-Couzan, un fossé romain et un site à *tegulae* étaient signalés à Chiches.

Si le premier n'a pas été repéré lors de nos prospections, quelques *tegulae* et quelques fragments de céramique confirment la présence du second. Il peut être interprété comme un modeste habitat pouvant dater du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère au début du second.

Plusieurs sites étaient connus sur le territoire de Saint-Martin-la-Sauveté. L'un d'eux est une nécropole qui a été fouillée au XIX<sup>e</sup> siècle à Millantin. Lors de notre passage, le site n'était pas prospectable à l'exception d'une petite terre en bordure où un maigre matériel a été récolté, mais qui appartient plutôt à un site voisin. Le mobilier trouvé lors de fouilles étant conservé au Musée de la Diana, nous en avons rapidement étudié la terre sigillée, ce qui nous permet de dater le site du début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle. Pour Marie-Odile Lavendhomme, il s'agit de la même nécropole que celle qui s'étend non loin de là sur la commune d'Ailleux à la Croix d'Ailleux. Ce n'est pas ce que semble croire la carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie, qui considère qu'il s'agit de deux sites différents. C'est aussi notre opinion puisque que le mobilier que nous avons étudié au Musée est clairement annoté - à la main par ses découvreurs - "Millantin" et non pas "Croix d'Ailleux". De plus, sur le terrain, la présence d'une nécropole en ce dernier lieu-dit peut difficilement être mise en doute.

Dans les environs immédiats, un site à *tegulae* était signalé aux Pins. Il a été aisément repéré lors des prospection et a rendu beaucoup de mobilier. Cet ensemble est à présent considéré comme un habitat, sans doute à mettre en liaison avec la petite agglomération qui a été repérée à quelques centaines de mètres à la Croix Lugnier, dont la fourchette chronologique s'étend sur les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

En face du précédent, à quelques dizaines de mètres des Pins, au lieu-dit Saint-Pulgent, des fouilles ont eut lieu au XIXème siècle, qui ont permis d'étudier un tronçon de la voie d'Aquitaine et de petites structures la bordant. Le mobilier que nous avons récolté indique la présence d'un habitat qui semble avoir été occupé entre le premier et le milieu du troisième siècle de notre ère. Il s'agit sans doute là aussi du même ensemble que le *vicus* de la Croix Lugnier.

A Saint-Paul-d'Uzore, un site a été repéré lors de prospections à la fin du XXème siècle, à Bellevue. Lors de notre passage, de très nombreux éléments de construction antiques s'étendaient sur une surface proche de 6 hectares. Des fragments de céramique y étaient abondamment mêlés. Après étude, cet ensemble peut être interprété comme une vaste *villa* datée du milieu du Ier siècle et des deux siècles suivants.

Sur la même commune, un site à *tegulae* était signalé à la Brûlée. Aucune terre n'est prospectable dans le secteur actuellement. En revanche, lors de notre passage, un vaste ensemble a été repéré à une centaine de mètres de ce lieu-dit, à la Cave. Il a rendu beaucoup de mobilier qui date aussi bien de la fin du Ier siècle avant notre ère, que du Ier siècle de notre ère, ainsi que de la fin du IIème et de tout le IIIème. Plusieurs habitats ont donc pu succéder en ces lieux, dont l'un d'eux est une vaste *villa* romaine.

C'est ce même type d'habitat qui a été partiellement fouillé et détruit lors du creusement du canal du Forez à proximité de l'église de Saint-Paul-d'Uzore. Il s'agit des substructions d'une grande villa gallo-romaine, accompagnées d'un abondant mobilier, ainsi que neuf sépultures, postérieures à l'habitat et datant peut-être du haut Moyen-Age. Lors de notre passage, une terre en contrebas de l'église était prospectable. On y a trouvé assez de mobilier pour pouvoir dater cet ensemble entre le deuxième siècle et le milieu du IIIème.

A Saint-Sixte, au Haut du Notin, un trésor de vaisselle en bronze argenté daté de la seconde moitié du IIIème siècle a été découvert au XIXème siècle. Nous avons prospecté le champ - dit "de la Combe" - où a eu lieu la découverte et y avons récolté quelques éléments. Cet ensemble correspond sans doute soit à un habitat soit à une *villa* que le mobilier de prospection date du deuxième siècle et du début du troisième.

Sur le même lieu-dit, en 1991, de profonds labours effectués dans une parcelle mitoyenne à celle où a été trouvé le trésor, ont entraîné la découverte d'une fosse à incinération dont le riche mobilier est daté du IIème siècle de notre ère.

Sur la même commune, à Limes - Rambaud, on signalait un site à *tegulae*. Nous y avons en effet recueilli un petit ensemble de céramiques mais la fourchette chronologique qui ressort de leur étude est très vaste et s'étend de la fin du Ier siècle au milieu du IIIème.

Toujours à Saint-Sixte, aux Rollands, un autre site à *tegulae* était connu. Lors de nos prospections, nous n'y avons trouvé qu'un petit ensemble de céramiques qui indique la présence d'un petit habitat à l'occupation faible dans la deuxième moitié du Ier siècle, forte entre la fin du IIème et le IIIème.

A Trelins, au Clos, des *tegulae*, des fragments de céramique et une monnaie ont été recueillis au XIXème siècle. Ce secteur nous livra de nombreux artefacts lors de nos prospections, mais dans un très mauvais état de conservation. Il s'agit d'un habitat qui a été occupé entre le milieu du Ier siècle de notre ère et le IIIème. La monnaie propose une datation plus précoce puisqu'il s'agit d'un as de Nîmes de la fin du Ier siècle avant notre ère.

Enfin, toujours à Trelins mais au lieu-dit Joux - les Pierres, on signalait un site à *tegulae*. Il a été aisément repéré lors de notre passage tant les matériaux de construction et les fragments de céramique y étaient nombreux. Cet ensemble est à présent considéré comme un habitat dont l'occupation principale se situe entre le milieu du premier et le milieu du deuxième siècle de notre ère.

Au total, se sont donc près de 10 000 tessons qui ont été récoltés sur ces 25 principaux sites. Les catégories de céramique y sont variées et leur provenance parfois lointaine. On trouve ainsi de la terre sigillée venant des officines de la Gaule du S, de la Gaule du Centre - dont des productions précoces ou tardives dont l'aire de diffusion semble très restreinte - d'Afrique du N, avec notamment des éléments du bas-empire ou encore des ateliers de Jauges, mais il s'agit dans ce cas de dérivés tardifs de terre sigillée à couverte noire. La céramique à parois fines, lorsque son lieu de fabrication peut être découvert, semble provenir soit de la Lyonnaise, soit de Lezoux soit des ateliers Eduens. Mais la majorité des fragments que l'on trouve, souvent extrêmement détériorés, sur les sites foréziens sont d'origine inconnue. La céramique peinte provient essentiellement d'ateliers régionaux (officines de Roanne) et peut-être même locaux, mais certains éléments à la pâte calcaire laissent supposer une origine plus lointaine, peut-être lyonnaise. L'origine de la terra nigra des sites foréziens n'est pas attribuée avec certitude mais il semble probable qu'elle est la même que pour les éléments découverts à Roanne et qui semblent être importés d'ateliers implantés dans l'Allier. La céramique grise fine est pour sa part de production régionale. Enfin, quelques éléments de céramique commune rouge engobée, dont la production est connue à Lezoux et de rares fragments de céramique à vernis rouge pompéien, peut-être originaires de Campanie complètent ce panel de céramique considérée, ici, comme fine.

En ce qui concerne les amphores, dont les fragments sont rares sur nos sites foréziens, les principales formes représentées sont soit d'origine régionale, soit gauloise (gauloise 4, gauloise 1 de la vallée du Rhône), soit italique (Dressel 1), soit espagnole (Dressel 20 et 7/11) soit enfin de méditerranée orientale (Dressel 2/4 de Cos ou de Rhodes).

Enfin, la céramique commune, dont les caractéristiques techniques et typologiques sont très proches de celles des éléments découverts à Roanne, est de production locale ou régionale.

A travers cet échantillon de 25 sites, on remarque que des éléments se rapportent à toute la période romaine, parfois même à la fin de la période laténienne, depuis le Ier siècle avant notre ère jusqu'au Vème de celle-ci. Il y a parfois continuation d'occupation sur les sites entre la Tène finale, la période augustéenne et le haut empire, ou encore entre le haut et le bas empire, les fourchettes chronologiques étant généralement assez larges, ce qui est en partie dû au fait que nous ne possédons pas d'éléments stratifiés mais uniquement du mobilier provenant de ramassage de surface.

## 4. LA PRÉHISTOIRE ANCIENNE : IMPLANTATION ET CIRCULATION HUMAINE

### 4.1 : Distribution des gisements

#### 4.1.1 : Essai de classification des sites

Le département de la Loire n'est pas très riche en gisements de la préhistoire ancienne, dont on ne compte à ce jour que 58 attestations. Le niveau de connaissance que nous avons de chaque site est inégal et se hiérarchise selon quatre classes. La première - dite classe A - regroupe les stations dont l'importance nous a été révélée par des fouilles ou des sondages de grande envergure. On y trouve les sites de Notre-Dame-de-Boisset, *Carrière Chaumette* ; Sail-sous-Couzan, *la Grotte aux fées* ; Saint-Jean-Saint-Maurice, *le Rocher de la Caille* et *Grand Champ* ; Villerest, *la Vigne Brun* et *la Goutte Roffat* ; Vougy, *les Gardes*. La quasi totalité de ces sites se trouve soit dans la plaine roannaise, soit dans les gorges de la Loire. Le seul gisement se trouvant plus au sud, sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais, est celui de Sail-sous-Couzan.

La classe B comprend des sites sur lesquels ont été effectués d'importants ramassages de surface, mais dont la stratigraphie demeure inconnue. Ce sont les gisements de Bully, *Moulin Robert* ; Charlieu, *Rives du Sornin* ; le Coteau, *les Plaines* ; Mably et Roanne, *la Demi-Lieue* ; Saint-Jean-Saint-Maurice, *Moreau* ; Saint-Nizer-sous-Charlieu, *Grange Jobin* ; Villerest, *Pré Brun* et *Dos d'Ane*. Ces gisements sont tous situés dans la plaine de Roanne, les plus méridionaux se trouvant sur le seuil de Neulise.

Dans la classe C sont répertoriés les sites ayant livré de petits lots de mobilier comme à Ambierle, *Roulière*, *Hauteville*, *Fravo* et *les Aiguets* ; à Cleppé, *l'Olme* ; à Mably, *Cancalon* ; à Noailly, *la Motte* et *Bonnefond* ; à Perreux, *la Thuillière* ; à Roanne, *Fontval* ; à Saint-Paul-en-Vézelin, *Terre Farge* ; à Saint-Romain-la-Motte, *la Michaude* ; à Sainte-Foy-Saint-Sulpice, *Villedieu* et à Vougy, *Grange Ressins* et *les Hauts de Vougy*. Leur répartition s'étend plus au sud que celle des sites des classes A et B. On en localise quelques uns dans la moitié supérieure de la plaine du Forez.

Enfin, sont regroupés sous la classe D les gisements mal connus, les découvertes isolées ou anciennes, dont le mobilier a disparu, ou encore les attestations vagues et non vérifiées. Ils sont environ une trentaine et sont répertoriés dans notre carte de répartition (fig. 121) mais notre réflexion pourra difficilement se baser sur ces données partielles. Un certain nombre de ces gisements se localise dans la partie sud de la plaine du Forez tandis que les autres se répartissent au nord et dans la plaine roannaise.

Le niveau de connaissance de ces sites semble illustrer l'hétérogénéité des recherches archéologiques dans le département. Les très riches gisements du Saut-du-Perron ne seraient pas aussi bien connus ou seraient toujours ignorés de nous, pour certains d'entre eux, s'ils n'avaient été découverts, fouillés puis détruits lors de la construction du barrage de Villerest. Si de tels travaux avaient lieu en d'autres endroits le long du cours de la Loire, peut-être que d'autres gisements de cette importance seraient mis au jour. Cependant, la situation topographique très favorable de ces secteurs les plus peuplés ne peut être ignorée. Elle est sans doute entrée en ligne de compte lors de l'installation des groupes préhistoriques. C'est pourtant en gardant en mémoire l'inégalité des recherches archéologiques ligériennes qu'il faut appréhender la distribution géographique des sites, laquelle ne peut donner qu'une vision partielle de la réalité.

#### 4.1.2 : Répartition géographique (fig. 121)

La grande majorité des sites est localisée dans la plaine du Roannais et les gorges de la Loire au niveau du Seuil de Neulise. Le Massif du Pilat, les Monts du Lyonnais et le plateau de

Saint-Bonnet-le-Château sont vierges d'occupation paléolithiques et mésolithiques tandis que la plaine et les monts du Forez possèdent quelques indices mais très disséminés et souvent incertains.

Les groupes de chasseurs qui ont peuplé la Loire jusqu'au Mésolithique semblent avoir porté un grand intérêt au critère de l'altitude lors de l'installation de leurs campements. En effet, on constate que la hauteur moyenne d'implantation des gisements n'est pas supérieure à 340 m. C'est donc dans les zones géographiques les plus basses, dans les plaines et les vallées, que se sont installés les hommes de toutes les cultures de la Préhistoire ancienne. Il n'y a pas de différence dans les choix d'implantation pour les divers faciès culturels. Par exemple, durant le Paléolithique moyen, des occupations moustériennes de tradition acheuléenne côtoient, sur les mêmes paliers altitudinaux, des sites du Moustérien typique ou de tradition charentienne. Quelques gisements sont pourtant localisés à une altitude supérieure à 500 m. Il s'agit de la découverte isolée d'un élément moustérien de tradition acheuléenne au *Bois de Mey*, commune de Souternon, sur le piémont du massif des Bois Noirs, à la sortie des gorges de la Loire ; ou de quelques éléments lithiques récoltés sur l'étage collinéen des Monts du Forez, à 700 m d'altitude, sur la commune d'Ailleux. Malheureusement, ce ne sont là que des découvertes isolées ou quelques éléments, mêlés sans doute à du mobilier plus récent, recueillis lors de prospections, mais pas de sites probants. Ces indices ne sont toutefois pas négligeables, qui indiquent des vellétés d'occupation ou du moins de pénétration de secteurs plus élevés que la plaine du Roannais où se concentrent la majorité des gisements.

Le fleuve et ses affluents se présentent comme un facteur déterminant dans la colonisation. Il traverse le département de part en part sur sa longueur, et l'on pourrait s'attendre à ce que le peuplement humain soit continu tout au long de son cours. Sur les 58 gisements répertoriés dans le département, 35% sont placés à moins de 50 m du bord de l'eau, 15% entre 50 et 200 m, 27.5 % entre 200 et 500 m, 12.5% entre 500 et 1 km et seulement 10% à plus d'un kilomètre d'un élément du réseau hydrographique actuel. Cette recherche de la proximité de l'eau s'applique à toutes les périodes du Paléolithique, quels que soient les groupes et les cultures concernés. Ainsi, c'est surtout le long de la Loire et de ses principaux affluents du nord du département (Rhins, Teyssonne, Sornin) que les chasseurs ont élu domicile.

L'emplacement des sites est tout aussi intéressant à dégager car il apparaît que les hommes de la Préhistoire ont privilégié - dans le département de la Loire - le haut des vallées des cours d'eau ou les rebords des plateaux et autres terrasses alluviales. Ils se trouvent ainsi près de l'eau mais immédiatement au-dessus de la zone inondable, adossés à la vallée ou au sommet de celle-ci. Les quelques sites éloignés de plus d'un kilomètre d'un cours d'eau principal présentent tous le même faciès. Ils sont installés sur des terrains plats faits de dépôts fluviaux, à la limite des zones inondables. Il y a de fortes présomptions pour qu'il s'agisse de campements saisonniers ponctuels occupés lors de la saison sèche. Il apparaît donc que les chasseurs du Paléolithique ont privilégié les rebords de terrasses alluviales et, peut-être en fonction des saisons, les limites des zones inondables. Ces terrasses et vallées fluviales sont particulièrement propices à l'installation des campements. Ce sont des zones de passage abritées qui jouent un rôle important dans le mouvement du gibier et des hommes. Pour ces derniers, les cours d'eau présentent aussi l'intérêt de charrier de la matière première lithique susceptible d'être utilisée pour la fabrication de l'outillage.

Quelques zones posent problème. Bien que correspondant a priori aux critères d'implantation les plus favorables, elles semblent avoir été délaissées durant le Paléolithique. On remarque ainsi que, si la plaine de Roanne est largement occupée, il n'en est pas de même pour celle du Forez. En effet, si les indices n'en sont pas absents, aucun véritable site n'y a été repéré, malgré des prospections récentes et intensives. De même, les zones basses du Pilat semblent être restées totalement vierges. Pour M. Philibert, cette absence peut s'expliquer par une

“intense érosion [qui] a balayé les témoins du Würm sur les terrasses fluviales du cours supérieur de la Loire” (Philibert 1982, 248). Mais, comme elle le rappelle quelques lignes plus bas, “l’absence de vestiges ne signifie pas l’absence d’occupation”. C’est aussi l’opinion que partage, par exemple, P.-Y. Demars lorsqu’il écrit, concernant l’occupation du nord de l’Aquitaine durant le Paléolithique supérieur : “Il faut donc considérer que l’absence d’habitats ne traduit pas obligatoirement l’absence de fréquentation d’une région ; elle montre plutôt deux modes différents de l’occupation de l’espace” (Demars 1998).

Les caractéristiques des quelques sites ligériens qui ont été étudiés - situés près de l’eau et implantés à très basse altitude - correspondent à celles qui prévalent habituellement durant ces périodes (de Lumley et Boone, 1976). L’absence de grottes ou d’abris sous roche naturels oblige l’installation exclusive des campements en plein air. Cette rareté en lieux naturellement protégés et propices à l’implantation humaine est peut-être, au moins partiellement, responsable de la faible occupation d’une large partie du département.

On est enfin en droit de se demander si la topographique, l’hydrologique, la pédologique ou les microclimats n’ont pas également joué un rôle important pour l’implantation des gisements. De même, les modalités des courants migratoires pourraient être évoquées pour expliquer les inégalités dans la répartition géographique des sites.

## **4.2 : Le Paléolithique ancien**

### 4.2.1 : Les contextes environnementaux

Faune et flore dépendent directement des variations climatiques et ont fondamentalement conditionné l’occupation humaine. Les grandes étapes climatiques et culturelles seront brièvement rappelées ici, mais les datations proposées, données en années BP, ne peuvent être qu’approximatives et ne doivent être considérées que comme telles.

Les plus anciennes traces d’occupation humaine dans la Loire (à Notre-Dame-de-Boisset) remontent au Pléistocène moyen (approximativement de 0.3 Million d’Années à 0.12 MA), au cours de l’avant dernière glaciation quaternaire que l’on s’accorde généralement à subdiviser en 3 stades froids et 2 interstades tempérés (de Lumley 1976). C’est une période très froide et sèche durant laquelle les glaciers alpins connaissent une vaste extension et débordent largement sur les piémonts. Les plaines sont couvertes par une steppe boisée, strate herbacée à graminées mais colonisée par quelques pins (Firmin 1989), par de la forêt durant les interstades (Jouve dans Leroi-Gourhan *et al.* 1988). Dans le Massif Central, la faune qui a été identifiée sur les gisements paléontologiques se compose d’espèces que l’on trouve traditionnellement au Pléistocène moyen (Bout 1976 ; Bonifay 1996), telles que l’Eléphant (*Elephas primigenius*), le rhinocéros laineux (*Rhinoceros tichorhinus*), le cheval (*Equus germanicus* et *gallicus*), le cerf rouge (*Cervus elaphus*), le bison (*Bos priscus*) et l’aurochs (*Bos primigenius*). Ces espèces peuvent se côtoyer ou se succéder au cours des divers réchauffements et refroidissements du Riss. La présence d’éléphants, d’aurochs et de cerfs indiquent un climat tempéré et un environnement boisé ou forestier. Celle du rhinocéros laineux, du cheval et du bison suppose un climat plus rigoureux et la présence de vastes steppes (Bonifay *et al.* 1976).

### 4.2.2 : Le Paléolithique ancien des régions limitrophes

C’est en Auvergne que l’on trouve les plus anciennes industries humaines de la France, sur les gisements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire qui sont Périer-Etouaires (2.4 MA), Saint-Eble (2.5-2.2 MA), Sénèze-Rochegrande (2-1.8 MA), Chillac (1.8 MA), Blassac (2-1.4 MA), Nolhac (1.8-1.2 MA), Sainzelles (1.3 MA), Ceysseguet (1.2 MA) et Soleilhac (0.9 MA) (Delporte 1976a ; Bonifay *et al.* 1976 ; Bonifay 1989).

Les vestiges pouvant être attribués avec certitude au Paléolithique inférieur sont rares en Auvergne. Ils se résument à une série de bifaces acheuléens trouvés dans le bassin d'Aurillac (15) et de quelques bifaces contemporains issus de Meillers (03), Randan et Mirefleurs (63), le Pié-du-Roy et la Rochalambert (43) (Delporte 1976b ; Bonifay 1989 ; Surmely, Delpuech 1994). Le seul gisement clos est celui de Sainte-Anne 1 (43) qui présente, dans ses niveaux inférieurs, une industrie lithique riche en produits bruts de débitage non Levallois et sans bifaces, tandis que son niveau le plus récent, daté de l'Acheuléen supérieur, est riche d'une industrie à bifaces où le débitage Levallois est largement utilisé. Les matières premières sont pour 70 % le basalte, 10 % le quartz et 20 % un silex local (Raynal 1989).

Les régions alentours ne semblent guère plus occupées. Quelques découvertes de bifaces ont été faites dans le sud de la Bourgogne à Rigny-sur-Arroux et Oudry en Charollais (71) et à Nolay, Cercy-la-Tour et Ternant (58), mais ce ne sont là que des indices incertains (Philibert 1982). Si la haute vallée du Rhône n'a pas encore livré d'artefacts de cette époque, la basse Isère, au confluent du fleuve et de la rivière, a été occupée au début du Riss 3 dans la région de Vinay. Des éléments acheuléens sont aussi signalés sur la terrasse mindelienne de Fouillouse et un site de l'Acheuléen moyen est connu à Curson (26) (Brochier 1976).

Dans le Centre et les pays de la Loire (Gruet 1976a), on ne connaît pas d'industrie en place qui soit antérieure au Riss, bien que quelques outils sur galets et de rares objets de facture abbevillienne se trouvent en position secondaire dans les terrasses inférieures. En revanche, l'Acheuléen est fréquent dans la basse terrasse rissienne.

#### 4.2.3 : Sites et cultures du Paléolithique ancien dans la Loire (fig. 122)

Pour ce qui est de l'occupation humaine dans la Loire, seuls quatre gisements indiquent que cette région était peuplée durant cette glaciation (Notre-Dame-de-Boisset, Vougy, Boyer et Mars), dont aucun n'a livré de mobilier osseux, les conditions taphonomiques n'étant particulièrement pas propices à la conservation des matériaux périssables. La localisation de ces sites, au bord du réseau hydrographique secondaire de la rive droite de la Loire, le long de ses affluents est-ouest et à une altitude moyenne de 375 m, indique pourtant que les hommes de l'Acheuléen ont méticuleusement choisi l'emplacement de leurs haltes ou campements, en fonction des conditions climatiques et donc dans les vallées où ces dernières étaient les moins rigoureuses.

Un seul site (classe A) présente un faciès clactonien. Il s'agit de la *Carrière Chaumette* à Notre-Dame-de-Boisset, dans le sud de la plaine de Roanne. Cette station de plein air est installée dans la vallée du Rhins, à proximité immédiate de la rivière, à une altitude de 300 m. Elle repose sur une terrasse rissienne composée de sables fluviaux entrecroisés avec des lits de galets, le tout sur une hauteur de 6 à 7 m. Trois niveaux d'occupation humaine y ont été repérés sous la forme de sols noirs organiques. Au dessus du niveau clactonien, une occupation moustérienne a été reconnue (Yvorra 1998). Aucune structure n'a pu être observée bien que le site, totalement détruit par la carrière, ait fait l'objet de plusieurs campagnes de sauvetage. L'industrie du Paléolithique ancien s'y caractérise par de volumineux éclats à plans de frappe lisses ainsi qu'un outillage grossier fait de racloirs, de pièces carénées et de choppers. On y trouve aucun bifaces. Ce site est le seul gisement clairement clactonien du bassin supérieur de la Loire (Philibert 1982). Bien qu'isolé dans son contexte, il semble pourtant se rapprocher d'une certaine tradition industrielle - sur éclats et non pas à bifaces - dont on trouve les prémices sur le gisement de *Soleilhac* à Blanzac, en Haute-Loire (Bonifay *et al* 1976 ; Raynal 1989).

L'Acheuléen est également particulièrement mal connu dans le département. Pour M. Philibert, aucun site n'est à rattacher à cette culture, mais P. Perrève lui en attribue trois (Poncet *et al.* 1998). Tous se situent dans le nord de la plaine du Roannais, sur la rive droite

de la Loire. Le premier a été repéré à la *Grange Ressins*, sur la commune de Vougy, à une altitude de 300 m et près du ruisseau le Colombier, à moins de 2.5 km du cours actuel de la Loire. Il n'a livré qu'une petite industrie lithique comprenant des fragments de bifaces ainsi que quelques éclats (classe C). Les deux autres sont des découvertes isolées de bifaces. L'un d'eux provient de la *Renarde*, sur la commune de Boyer, à une altitude approximative de 400 m et au bord d'un petit affluent du ruisseau le Tesche, l'autre a été trouvé aux *Carrières à Mars*, sur les rives du ruisseau le Chandonnet, à moins de 330 m d'altitude. Il n'y a aucune attestation d'un peuplement aussi ancien dans l'échantillon territorial du Montbrisonnais.

#### 4.2.4 : La question du peuplement de la Loire au Paléolithique ancien (fig. 123)

Pour M. Philibert (1982), deux vagues de peuplement ont affecté le bassin supérieur de la Loire durant le Paléolithique ancien. Le courant clactonien, proviendrait du sud de l'Auvergne tandis que le courant acheuléen, originaire de l'ouest et du nord de la France, aurait pu pénétrer la région en remontant le cours de la Loire depuis le Bassin Parisien. Chronologiquement, cette culture serait légèrement postérieure au Clactonien. Selon M. Philibert, ce sont les sites de *la Varne* et des *Beaux*, à Rigny-sur-Arroux (71), qui représentent l'implantation acheuléenne stationnée la plus au sud. Si l'on prend en compte les indices attribués à cette culture par P. Perrève, il faut considérer qu'elle est descendue encore plus au sud, jusque dans la plaine de Roanne, faisant par là même de cette région une zone de contact entre les mouvements acheuléens et clactoniens.

Pour J.-P. Raynal et J.-P. Daugas, le peuplement du Massif Central entre le Pléistocène ancien et l'interstade würmien est essentiellement conditionné à la fois par les conditions climatiques et l'activité volcanique. Ils insistent d'ailleurs sur la rareté des sites acheuléens qu'ils expliquent par le contexte glaciaire du Riss et le volcanisme qui affecte cette période en Auvergne (Raynal, Daugas 1984 ; Daugas, Raynal 1989). Pour eux, l'axe de pénétration le plus favorable est alors la vallée de la Loire, ce en quoi ils rejoignent l'opinion de M. Philibert. Nous pouvons, à la suite de ces chercheurs, supposer que les populations qui ont faiblement occupé les rives de la Loire au Paléolithique inférieur venaient soit du nord, et véhiculaient avec elles une industrie acheuléenne, soit du sud, du cœur de l'Auvergne, et pratiquaient une industrie clactonienne. Compte tenu de la faiblesse apparente du nombre des gisements, il semblerait que le peuplement du département à cette époque corresponde à des implantations ponctuelles de migrants saisonniers plutôt qu'à des installations durables.

### 4.3 : Le Paléolithique moyen

#### 4.3.1 : Les contextes environnementaux

Le Paléolithique moyen se met en place au milieu de la glaciation rissienne, mais il se développe essentiellement au cours du Pléistocène supérieur (120 000 - 35 000 ans) qui correspond à l'interglaciaire Riss/Würm (120 000 - 70 000 ans) et au Würm ancien (70 000 - 35 000 ans). Les conditions climatiques de l'interglaciaire sont clémentes, les inlandsis sont très réduits ou ont disparu (de Lumley 1976). C'est un moment de biostasie, avec reconstruction de la forêt et formation de sols. Plusieurs phases climatiques se succèdent, faisant s'alterner périodes douces et périodes rigoureuses (Firmin 1989 / Monnier 1988). Entre 120 000 et 110 000 se développe la phase tempérée optimale. Le paysage est caractérisé par une chênaie mixte composée de chênes, ormes, frênes, noisetiers, saules, hêtres, aulnes, pins, sapins, houx, lierres et fougères. Le premier refroidissement intervient entre 110 000 et 98 000, dans une ambiance humide. Le paysage forestier se transforme alors en une steppe herbacée. Cette phase froide est suivie, entre 98 000 et 89 000, par un adoucissement au climat plus tempéré et plus sec marqué par le retour de la forêt, d'abord sous la forme d'une taïga (pin, épicéa et bouleau) puis d'une chênaie mixte, puis à nouveau

d'une taïga au fur et à mesure que les températures s'abaissent. Un second refroidissement a lieu entre 89 000 et 82 000, toujours dans une ambiance humide. Un paysage à dominance steppique se met en place. Il sera remplacé par la succession taïga, chênaie, taïga au cours de l'amélioration suivante (82 000 - 70 000). Cet interstade Riss-Würm est progressivement remplacé par la dernière glaciation du Quaternaire. C'est entre 70 000 et 62 000 que se situe le début du Würm. Il se caractérise par un très fort refroidissement dans une atmosphère plus sèche. Le paysage se transforme en vastes zones ouvertes, landes à bruyère ou steppe de graminées selon les régions, la topographie et l'exposition. Les endroits bien ensoleillés et protégés portent encore une toundra à graminées et quelques bosquets de pins et de bouleau, les zones les plus exposées au froid ne connaissant plus que des lichens. Ce refroidissement s'interrompt entre 62 000 et 43 000 puis entre 38 000 et 34 500 pour laisser place à deux épisodes tempérés durant lesquelles une forêt clairsemée de bouleaux, pins, quelques saules, chênes et noisetiers remplace les steppes glaciaires.

Dans le Massif Central, les moyennes montagnes sont largement englacées au-dessus de 1000 m d'altitude. Une barrière de neige et de glace relie le Cantal, l'aubrac, la Margeride, le mont Lozère, le Tanargue, le Mézenc et le Forez (Raynal, Daugas 1984). L'activité volcanique de la basse-Auvergne, dans la Grande Limagne et la chaîne des Puys, est faible entre 110 000 et 70 000 BP tandis que les éruptions sont très fréquentes entre 70 000 et 30 000. Le bas Vivarais connaît pour sa part deux épisodes de volcanisme, le premier vers 80 000 et le second entre 45 000 et 30 000 (Raynal 1989).

La faune reconnue sur les gisements paléontologiques du Massif Central se compose, pour les périodes les plus froides, de rhinocéros laineux, d'éléphants, de chevaux et de rennes, ces deux dernières espèces pouvant aussi subsister pendant les périodes tempérées, aux côtés du cerf rouge et de l'aurochs (Bout 1976).

#### 4.3.2 : Le Paléolithique moyen des régions limitrophes

Pour Marie-Hélène Moncel, et à la suite de W. Roebroeks et A. Tuffreau (1999), les contextes froids, à larges steppes et paysage très ouvert, ont pu favoriser le déplacement des groupes de Néandertaliens, alors qu'au contraire, dans les périodes plus douces, les paysages forestiers fortement cloisonnés auraient isolé les différents groupes humains (Moncel 2003). Pourtant, dans le Massif Central, exception faite des massifs montagneux pris par les glaces (Surmely, Delpuech 1994), les conditions idéales de peuplement devaient correspondre aux améliorations climatiques synchrones du calme volcanique (Raynal 1989). L'interglaciaire Riss-Würm ainsi que le Würm ancien semblent être des périodes favorables à la colonisation, le climat ne se dégradant que progressivement et l'activité volcanique restant faible (Raynal, Daugas 1984). Plusieurs faciès culturels ont été reconnus sur les gisements moustériens auvergnats (Philibert 1982 ; Raynal 1989). Le Moustérien de tradition acheuléenne, riche en bifaces et en éléments de la technique Levallois se rencontre surtout sur des gisements de plein air, cantonnés sur la frange occidentale du massif (Limousin, bassin d'Aurillac) et dans les plaines du nord (Bourbonnais, sud de la Grande Limagne). Des rapprochements sont possibles entre ces industries auvergnates et celles du Bassin Parisien (Delporte 1976c).

Le Moustérien charentien avait largement pénétré le massif au début du Würm comme le prouvent les gisements alti-ligériens de Beaume-la-Vallée, du Rond-du-Barry et de Rivaux. Les sites se trouvent essentiellement dans les nombreux abris basaltiques (Delporte 1976c) qui se sont créés au cours des périodes froides du Riss et qui possèdent la particularité d'emmagasiner la chaleur au cours des heures ensoleillées pour la restituer une fois l'ombre venue (Bracco 1996). Ils sont donc particulièrement prisés par les populations de chasseurs

du Paléolithique moyen. Cette culture charentienne se concentre aussi dans les plaines et près des lacs (Mirefleurs, Prompsat et Saint-Hippolyte en basse Auvergne).

Le Moustérien typique à débitage Levallois n'a été identifié que dans le sud du Cantal, dans le bassin de Maurs, dans le bassin du Cher, dans le bassin de Langeac et sur les terrasses de l'Allier près de Moulins (Raynal 1989). On connaît des exemples éloignés de cette culture dans le sud de la France, dans l'Yonne et dans la moyenne vallée de la Loire (Philibert 1982). Enfin, un Moustérien riche en encoches et en denticulés a été identifié dans la région de Lembron (63) sur les sites de Madriat et d'Augnat (Raynal 1989).

Si l'on considère les autres voisins de la Loire, on constate que le Moustérien est assez bien représenté en Basse Bourgogne et plus particulièrement dans l'Yonne (89). Il se présente, sur les plateaux du Sénonais, sous la forme de gisements de plein air où se côtoient des industries de tradition acheuléenne et du Moustérien typique. En revanche, dans les grottes de la vallée de la Cure, se trouve un Moustérien typique qui évolue lentement vers un Moustérien à denticulés qualifié de post-moustérien (Girard 1976). Enfin, dans le Centre ouest et les pays de la Loire, on rencontre tous les faciès du Moustérien mais plus particulièrement celui de tradition acheuléenne, dans divers types de gisements (Gruet 1976b).

#### 4.3.3 : Sites et cultures du Paléolithique moyen dans la Loire

Le Paléolithique moyen est représenté dans le département par 28 gisements (fig. 124). Ils seront présentés par cultures, en premier lieu le Moustérien de tradition acheuléenne, puis le Moustérien charentien, le Moustérien Levallois, le Moustérien typique et enfin le Moustérien indéterminé.

Géographiquement, on constate une forte concentration dans la plaine roannaise, essentiellement sur la rive droite du fleuve et le long de ses principaux affluents. Les gorges de la Loire sont aussi colonisées et des indices d'occupation sont disséminés tout le long du fleuve jusqu'au sud de la plaine du Forez. Ces trouvailles isolées sont autant d'indices sur la réalité de l'occupation de ce secteur par les chasseurs néandertaliens. Lors de la publication de sa thèse en 1982, M. Philibert faisait état de la plupart de ces découvertes et spécifiait que des prospections systématiques dans la région devraient entraîner la reconnaissance de nombreux gisements (Philibert 1982). Or, depuis, en dépit de prospections dans ce secteur sous l'égide du G.R.A.L., les gisements font toujours défaut. Peut-être est-ce lié au caractère inondable de cet espace où d'épais dépôts fluviatiles ont pu se déposer sur les sites voisins du fleuve, les enfouissant trop profondément pour permettre la remontée en surface du mobilier. Enfin, les monts du Forez peuvent eux aussi avoir été - sans doute très ponctuellement - explorés par les Néandertaliens, du moins si l'on en croit les quelques indices trouvés sur la commune d'Ailleux.

#### Le Moustérien de tradition acheuléenne

Parmi les neuf gisements ayant livré des indices d'occupation moustérienne de tradition acheuléenne, un seul est bien connu (classe A). Il s'agit des *Gardes* à Vougy. Cette station en plein air se situe au nord-est de la commune, sur le flanc est d'une colline granitique, à une altitude de 310 m et à 800 m du ruisseau le Colombier. Elle a été étudiée par J. Della Libera et P. Perrève qui y ont récolté une abondante industrie lithique (Della Libera, Perrève 1981). Ils dénombrent 338 outils dont plus de la moitié sont des racloirs auxquels il faut associer quelques bifaces, encoches et denticulés. Caractérisée par son faible pourcentage de bifaces, ainsi que par l'absence de couteaux à dos et d'objets façonnés selon la technique Levallois, cette industrie est considérée comme étant de tradition acheuléenne (Philibert 1982). Le gisement comprenait aussi un certain nombre d'éléments aurignaciens.

Il n'y a aucun site de la classe B mais trois gisements ont livrés de petits ensembles lithiques (classe C). Deux se localisent sur la rive droite de la Loire, dans la plaine roannaise. Il s'agit de Vougy : les *Hauts de Vougy* et de Perreux : la *Thuillière*. Le troisième se trouve à l'extrémité nord de la plaine du Forez, à la *Terre Farge*, commune de Saint-Paul-en-Vézelin. Le gisement des *Hauts de Vougy* est installé en bordure d'un léger plateau dominant le ruisseau le Jumeau et repose sur des lambeaux d'anciennes alluvions fluviales. L'industrie lithique peu abondante qui a été recueillie au cours de prospections est considérée comme de tradition acheuléenne bien que la retouche Quina soit relativement bien représentée (Della Libera, Perrève 1981). A Perreux, au sud du gisement précédent, on a trouvé, au lieu-dit la *Thuillière*, un biface de faciès acheuléen et quelques éclats moustériens (Combiér 1965). Ce site se trouve au sud de la commune, en bordure immédiate d'un ruisseau (Goutte Beaucrenne), au pied d'une petite colline et à une altitude de 320 m. Quant à celui de la *Terre Farge*, à Saint-Paul-en-Vézelin, à l'entrée des gorges de la Loire, sur des alluvions fluviales, a livré des bifaces faits sur galets basaltiques et de nombreux racloirs. Pour son inventeur, J. Combiér, cette industrie est de tradition acheuléenne, malgré l'utilisation du débitage Levallois (Combiér 1962).

Les cinq dernières attestations sont soit des découvertes isolées, soit des sites dont le mobilier a aujourd'hui disparu. C'est le cas des éléments récoltés par F. Noël à Briennon, sur les lieux-dits *Graveron* et la *Teissonne*, et dont on ne conserve que la description d'un biface cordiforme (Philibert 1982). Les autres éléments correspondent à des découvertes isolées de bifaces faites à Montagny, les *Champs*, dans la partie nord de la commune, à 800 m au sud du ruisseau le Trambouzan, et sur une petite pente orientée nord-ouest (Philibert 1982), à la *Madone*, sur la commune de Mars (Perrève 1974-1975) et à Souternon, au *Bois de Mey*, sur la rive gauche de la Loire, dans la plaine du Forez et dans un secteur riche en ruisseaux. C'est la seule trouvaille localisée à plus de 500 m d'altitude concernant ce groupe culturel (Philibert 1982 ; Deloge 1981) et aussi l'indice le plus au sud trouvé dans le département.

#### le Moustérien charentien

Parmi les quatre gisements entrant dans cette catégorie, trois présentent une industrie de type Quina, le quatrième est influencé par le type de la Ferrasie. La *Carrière Chaumette*, à Notre-Dame-de-Boisset, est celui qui se trouve le plus au nord du département, dans la plaine du roannais. Il a aussi livré une industrie clactonienne. Les éléments moustériens ont été repérés dans une formation de sables jaunes qui s'est installée sur les niveaux du Paléolithique ancien, et qui se prolonge au-delà de la terrasse, sur le substratum rocheux. La collection lithique a été étudiée par M. Philibert (1982), puis, plus récemment par P. Yvorra (Yvorra 1998 et 2000). Si, pour la première, cette industrie semble plutôt de type la Ferrasie et rappelle des éléments issus du gisement de *Chanceaux-Rochelima* à Polignac (43), il s'agit, pour la seconde, d'un faciès Quina semblable à celui qui a été reconnu dans la *grotte du Figuier* et la *Baume Néron* en Ardèche (07) ainsi qu'à *Grand Champ* (42).

Deux autres gisements (classe A) se trouvent sur la rive gauche de la Loire, dans les gorges du fleuve, au Saut-du-Perron. Celui de *Grand Champ*, à Saint-Jean-Saint-Maurice, est situé sur un replat rocheux, orienté à l'est, à 30 m au-dessus du niveau de l'eau. Le gisement est naturellement limité par des escarpements granitiques qui le protègent des vents. Il surplombe d'une vingtaine de mètres le site magdalénien du *Rocher de la Caille*. Installé sur des dépôts de pente relativement perturbés, il a été repéré sur environ 3500 m<sup>2</sup>, et fouillé sur 100 m<sup>2</sup> environ. En raison de nombreux remaniements, il y a peu de structures en place. On remarque surtout des cercles de petits blocs, des niveaux de cailloutis ainsi qu'une vaste cuvette creusée dans les arènes granitiques (Poncet *et al.* 1998). La faune est représentée par des ossements de cheval et de bovidé qui sont sans doute le reflet d'une activité cynégétique

(Popier 1980-1981). L'industrie lithique est extrêmement abondante. Les racloirs sont très nombreux, qu'ils soient simples convexes, transversaux, déjetés ou encore, plus atypiques, foliacés bifaces (Slimak 1999). Parmi les 47600 éléments siliceux recueillis, A. Popier estime à 85 % le taux des matériaux provenant de la bordure est du bassin de Roanne. Parmi les 15 % restants, il reconnaît la calcédoine de Saint Ménéard, gîte localisé sur la même commune que le site archéologique, à 2.5 km à vol d'oiseau en direction du sud-ouest ; du quartz qu'il décrit comme "plus ou moins hyalin" et auquel il donne pour origine les massifs cristallins régionaux ainsi qu'un silex blond et du jaspe qu'il attribue au crétacé du bassin parisien. Ses analyses sont uniquement visuelles, et aucune lame mince n'a été réalisée sur ces matériaux. L. Slimak estime quant à lui à plus de 70 000 les artefacts lithiques recueillis au *Grand Champ*, y compris les débris, les fragments et les micro-éclats. Il n'a pas étudié ce mobilier de façon exhaustive mais s'est concentré sur l'analyse de 2500 pièces. Parmi celles-ci, il remarque que l'essentiel des matières premières se divise en deux groupes : la calcédoine de provenance locale (que A. Popier appelle "calcédoine de Saint-Ménéard") et la chaille de Perreux (équivalente, chez A. Popier, aux matériaux provenant de la bordure est de la plaine du Roannais, où se trouve la commune de Perreux). Il signale, comme son prédécesseur, la présence, en très faible quantité, de quartz ainsi que celle de quelques silex allochtones dont l'origine est indéterminée et qui pourrait à ses yeux provenir des alluvions de la Loire (Slimak 1999). Enfin, 860 galets travaillés, trouvés sur le site, proviennent, des alluvions de la Loire (Philibert 1982).

Les résultats, similaires, de ces deux chercheurs permettent de conclure que les moustériens du *Grand Champ* ont eu, dans leur stratégie d'approvisionnement en matière première, une attitude tout à fait opportuniste consistant en des choix peu diversifiés, les gîtes locaux ou régionaux les plus proches du campement étant préférés malgré la mauvaise qualité de leurs matériaux. Ce gisement est classé parmi le Moustérien charentien de type Quina rhodanien dont il marquerait, avec la *Carrière Chaumette*, la limite septentrionale de l'aire de diffusion (Philibert 1982 ; Slimak 1999 ; Yvorra 1998). Des liens de parenté avec cette industrie peuvent se trouver sur les sites du Ranc Pointu, de l'Abri du Maras et de la grotte du Figuier (Moncel 1996 et 2001 ; Slimak 2002 ; Yvorra 2000 a et b).

Le site de la *Vigne Brun*, à Villerest, a lui aussi livré des éléments moustériens que B. Gély et J.-L. Porte attribuent au Charentien, peut-être de type Quina (Poncet *et al.* 1998). Installé au fond des gorges de la Loire, sur la partie basse d'une plateforme limitée par un escarpement qui domine le Saut du Perron, c'est le site le plus au nord des gisements du Seuil de Neulise. Les éléments moustériens se trouvaient à la base du remplissage, immédiatement au-dessus du substratum (microgranite fortement diacrasé), dans une couche de galets fluviatiles qui pourrait correspondre à une terrasse sédimentaire à 30 m environ au-dessus de la Loire. D'après la stratigraphie, cette installation aurait eu lieu pendant une phase d'érosion, froide (Dupré 1964 et Philibert 1982). Les niveaux moustériens ont été très rapidement étudiés et leur fouille s'est réduite à une série de coupes stratigraphiques limitées en longueur mais menées jusqu'au substratum. L'outillage, pour une part taillé dans de la calcédoine du Ménéard, n'a pas été étudié par M. Philibert.

Le dernier gisement, non fouillé (classe B), est celui des *Plaines* sur la commune du Coteau. Il est installé sur la basse terrasse alluviale récente de la Loire, entamée par le lit du Rhins, à l'extrémité sud d'une commune qui est presque totalement urbanisée et à une altitude inférieure à 300 m. Stratigraphiquement, une couche argilo-sableuse de 50 cm recouvre des lits de graviers entrecroisés. Le matériel n'a pas été récolté en place mais dans les déblais des engins mécaniques (Boulio, Della Libera 1971). Selon leur patine, deux lots ont été distingués par M. Philibert (1982). Le premier regroupe un matériel assez varié se distinguant par la présence d'un denticulé, d'un grattoir et d'éclats débités selon la technique Levallois.

Le second comprend des racloirs de divers types, dont quelques doubles. Il s'agit pour M. Philibert d'une industrie moustérienne charentienne dont le type n'a pas pu être défini.

#### le Moustérien de type Levallois

Seuls deux sites entrent dans cette catégorie, créée par M. Philibert afin de classer des industries où la technique Levallois est largement utilisée mais où le mobilier est trop peu abondant pour permettre une attribution à un faciès particulier (Philibert 1982). Celui de la *Goutte Roffat* à Villerest (classe A) est installé de part et d'autre d'un talweg, sur une terrasse fluviatile de la Loire, légèrement en surplomb de celle-ci et à une faible distance de son cours actuel. Les éléments moustériens prennent place dans des dépôts fluviatiles et à la base des apports de solifluxion. Son industrie est qualifiée de moustéro-levalloisienne par ses découvreurs (Larue *et al.* 1956 et Popier 1970). Elle est accompagnée par quelques ossements animaux correspondant à une faune plus froide que celle des niveaux postérieurs datés du Paléolithique supérieur (Philibert 1982). Cette attribution au Moustérien du niveau inférieur du gisement de la *Goutte Roffat* n'est pas accréditée par les chercheurs ayant étudié ce gisement après la publication de M. Philibert. Pour eux, ce premier niveau d'occupation du site est clairement badegoulien (Poncet *et al.* 1998 ; Deloge *et al.* 2003). Le site de *Canalon*, à Mably, n'a livré qu'une petite série lithique (classe C). Situé sur la rive gauche de la Loire, en aval de Roanne, il a été découvert à l'occasion de l'exploitation d'une carrière d'argile. Son outillage est qualifié de levalloisien par son découvreur, J. Combier (Philibert 1982).

#### Le Moustérien typique

Pour M. Philibert, le Moustérien typique se caractérise par l'abondance des pointes et des racloirs moustériens associés à une faible utilisation de la technique Levallois (Philibert 1982). C'est à ce faciès qu'elle attribue le site localisé sur les *Rives du Sornin*, à Charlieu. Couvrant les deux rives du Sornin, ce gisement repose sur les terrasses récentes de la rivière où demeurent des lambeaux d'alluvions plus anciennes. Il a livré une riche industrie lithique, récoltée en prospections par H.-P. Montet, qui comprend 435 éclats dont 136 levallois, 43 nucléus, 171 outils. Les racloirs, surtout simples, sont bien représentés, les couteaux à dos et les denticulés rares, les encoches assez abondantes. Deux bifaces complètent cet ensemble. Pour J. Della Libera et P. Perrève (Della Libera, Perrève 1981), ce site se situerait juste à la jonction entre l'Acheuléen et le Moustérien, tout comme celui, très proche, d'Iguerande (71).

#### Le Moustérien indéterminé

Un certain nombre de sites ont livré des indices du Paléolithique moyen, mais leur faciès ne peut pas être déterminé par manque d'éléments. Tous sont de la classe D à l'exception de *Villedieu* à Sainte-Foy-Saint-Sulpice (classe C). En effet, parmi les 600 silex recueillis en prospection par Beauverie, M. Philibert a repéré un biface ovalaire assez fruste, un éclat Levallois, un racloir à retouches Quina et un nucléus discoïde, qu'elle attribue au Moustérien (Philibert 1982). Ce site se trouve sur la bordure nord de la plaine du Forez, à l'extrémité sud de la commune, là où le ruisseau le Gond prend sa source, dans un secteur plat dont l'altitude moyenne est de 380 m. Sur la même commune, plusieurs découvertes moustériennes isolées ont été localisées à la *Terre Surieux* (couteau à dos et pièce à encoche), à la *Terre Berthelier* (racloir convergent) et à l'*Acacia* (racloir simple). D'autres découvertes ont été faites dans la plaine du Forez, notamment à Balbigny, *Tardivon*, qui se trouve sur la rive droite de la Loire à une altitude de 320 m, dans une boucle du fleuve, à moins de 500 m de ce dernier. On y a recueilli un nucléus Levallois en jaspe jaune, ainsi que quelques éclats de débitage (Deloge 1981). Au *Marais*, à Cleppé, entre les deux rivières du Lignon et de l'Alliot, sur des argiles

vertes tertiaires, une première terrasse quaternaire de la Loire est venue se déposer. Un site néolithique de première importance y a été découvert, mais quelques éléments (racloir moustérien, roulé, trouvé hors stratigraphie, lame retouchée, encoche, nucléus prismatique à deux plans) permettent de supposer une occupation plus ancienne des lieux, que M. Philibert (1995) attribue au Paléolithique moyen. Sur la même commune et à proximité du précédent, à *l'Olme*, un petit ensemble lithique a été recueilli lors de prospections. Il est formé de 60 silex parmi lesquels se trouvent 28 éclats, 1 lamelle, 1 chute de burin, 8 encoches, 5 tronçatures, 2 lames retouchées, 5 grattoirs, 3 racloirs et un éclat levallois. Cet ensemble peut être attribué, du moins pour certaines de ses pièces, au Moustérien (Philibert 1995). Enfin, quelques découvertes anciennes de "haches aux arrêtes saillantes" pouvant, selon Deloge (1981) correspondre à des bifaces moustériens, ont été faites sur les communes de Cuzieu, Rivas, Craintilleux, Veauche et Saint-Just-Saint-Rambert.

Quatre autres gisements se trouvent dans la plaine de Roanne. A Neaux *Terre des Maures*, à l'extrémité nord-ouest de la commune, au pied d'une colline boisée culminant à 433 m, un site est installé à moins de 300 m du Rhins, dans la zone inondable. Des éléments lithiques ont été recueillis mais sont aujourd'hui disparus. L'un d'eux était une pointe en quartzite qui, d'après le dessin, pouvait être une pointe Levallois (Philibert 1982). A Régnay, au bord de la route de l'Hôpital-sur-Rhins qui longe la rivière, un petit ensemble a été trouvé, se composé d'une dizaine d'éléments est présumé appartenir au Moustérien (Philibert 1982). Au Coteau, c'est aux *Fontaines*, lieu-dit installé sur la basse terrasse alluviale de la Loire, entamée par le lit du Rhins, qu'ont été ramassés certains éléments lithiques que M. Philibert attribue au Moustérien (Philibert 1982). Enfin, à Parigny, à la *Croix des Remparts*, sur le plateau se trouvant au sud-ouest du village, bordé par deux talwegs de ruisseaux, un biface ogivo-triangulaire a été recueilli (Perrève 1974-1975).

Une seule attestation a été repérée sur l'échantillon territorial du Montbrissonnais. Parmi le mobilier, apparemment néolithique, recueilli lors de nos prospections à *la Govine*, sur la commune d'Ailleux, deux éléments présentent des caractères moustériens. Il s'agit d'un éclat à la morphologie de pointe Levallois (Ax-FG-98-07) ainsi qu'un petit nucléus en carapace de tortue qui rappelle lui aussi cette même technique (Ax-FG-98-08). Ces deux éléments sont importants car ils représentent l'attestation moustérienne la plus haute du département, le site se trouvant sur le sommet d'une petite éminence, de 710 m d'altitude, et dans la pente de laquelle un petit affluent du ruisseau d'Aubègue prend sa source. Elles sont aussi les seules découvertes faites pour le Paléolithique moyen dans les monts du Forez.

#### 4.3.4 : La question du peuplement de la Loire au Paléolithique moyen (fig. 125)

Trois principales cultures moustériennes ont été repérées dans le département de la Loire (Philibert 1982). La première, originaire du Bassin Parisien, est un Moustérien de tradition acheuléenne qui découle directement des faciès acheuléens. Sa présence le long de la Loire est attesté jusqu'à l'extrémité nord de la plaine du Forez et les sites sont implantés à des altitudes inférieures à 500 m. Cette culture est vraisemblablement parvenue dans le département à la faveur de déplacements de groupes humains ayant remonté le cours de la Loire.

La seconde, apparentée au Moustérien charentien, appartient au vaste ensemble du sud-est de la France. Les deux faciès Quina et la Ferrassie semblent coexister sur les gisements ligériens. Une branche principale de cette culture ayant remonté le cours du Rhône et celui de la Saône, il est possible qu'elle ait ensuite pénétré le département de la Loire via les vallées adjacentes. L'altitude ne semble pas avoir constitué un obstacle puisqu'on trouve des gisements de plein air jusqu'à 800 m.

La troisième culture moustérienne connue dans la Loire est à faciès Levallois. Elle est relativement marginale dans le bassin supérieur de la Loire. On en connaît des exemples éloignés dans le sud de la France, dans l'Yonne et peut-être dans la moyenne vallée de la Loire.

#### **4.4 : Le Paléolithique supérieur**

##### 4.4.1 : Contextes environnementaux et cultures de Paléolithique supérieur

###### Le Châtelperronien et l'Aurignacien

Le Paléolithique supérieur débute vers 40 000 / 35 000, au cours de l'interstade würmien 2/3. Le faciès culturel qui marque la jonction entre le Paléolithique moyen et supérieur est appelé Châtelperronien. Il dérive du Moustérien de tradition acheuléenne (Schmider dans Leroi-Gourhan *et al.* 1988). Il se poursuit pendant la période d'instabilité climatique qui succède, et perdure dans certaines régions pendant le premier épisode de froid sec du Würm 3, soit jusqu'à environ 30 000. Il est vraisemblable que son industrie soit encore, au moins partiellement, l'oeuvre des Néandertaliens (Pèlerin 1988). Il est partiellement contemporain de la culture aurignacienne qui perdurera jusqu'à 25 000. Les hommes de cette période ont connu aussi bien les froids steppiques que les courtes phases tempérées, faisant preuve d'une très grande capacité d'adaptation. Généralement, ils se sont installés au fond de petites vallées ou en plein air le long de cours d'eau, et ils ont souvent réoccupé les anciens campements moustériens. Les origines de l'Aurignacien occidental seraient d'ailleurs à rechercher auprès du Moustérien charentien de type Quina (Taborin, Thiébaud dans Leroi-Gourhan *et al.* 1988).

Comme dans toute l'Europe occidentale, le Massif Central connaît entre 35 000 et 20 000 des périodes de froid rigoureux. On sait en effet qu'à cette époque évoluaient en basse Auvergne des éléphants, des rhinocéros laineux, des chevaux, des cerfs élaphe, des rennes, des aurochs et des bisons (Bout 1976 ; Raynal 1989). Cette faune correspond aussi bien à la forêt tempérée (cerf) qu'à un paysage ouvert de steppe froide (cheval, éléphant, renne). Enfin, entre l'interstade würmien et le Würm récent, les éruptions volcaniques de la chaîne des Puys produisent des coulées de basaltes très fluides lesquelles, empruntant les vallées, s'étendent jusque dans les Limagnes (Raynal, Daugas 1984).

###### Le Gravettien

Entre 29 000 et 19 700 se développe la culture gravettienne, principalement au début du second pléniglaciaire würmien, le plus froid et le plus sec (Surmely *et al.* 2003). Les sites gravettiens se sont surtout implantés dans des paysages ouverts tels que les fonds de vallées, les replats de versants ou les bords de plateaux, sans doute pour jouir d'une vaste vue sur le paysage environnant afin de surveiller les mouvements du gibier (Otte dans Leroi-Gourhan *et al.* 1988). Les séquences palynologiques du Massif central montrent que vers 20 000 ce paysage se résumait à un désert aride et froid, pauvrement peuplé d'espèces steppique, et vraisemblablement parcouru par les troupeaux de chevaux et de rennes (de Beaulieu *et al.* 1988). Si la forêt couvrait alors sporadiquement les espaces les mieux exposés, il faut imaginer que les plateaux environnants étaient recouverts par une steppe glaciaire. D'ailleurs, durant ce pléniglaciaire, les sommets des Monts du Forez étaient recouverts par un petit glacier du type ice cap dont quelques langues descendaient assez bas sur les étages inférieurs (Etlicher 1993).

###### Le Solutrén

A cette culture gravettienne succède celle du Solutrén, dont le domaine paraît étroitement limité à la France et à la péninsule ibérique. Elle fut de courte durée, de 19 700 à 16 000, et

connut la fin du maximum glaciaire würmien puis l'interstade tempéré lui succédant (Schmider dans Leroi-Gourhan *et al.* 1988). Dans le Massif central, on note une recrudescence de l'activité volcanique (Raynal, Daugas 1984) et les études palynologiques montrent qu'à la fin de cette période, la steppe herbacée est toujours dominante (de Beaulieu *et al.* 1988). Il n'y a pas d'indication précise quant à la faune qui parcourait ce paysage, mais elle se composait sans doute des mêmes espèces steppiques que lors des stades précédents.

#### Le Magdalénien

Toute l'Europe occidentale voit se développer, à partir de 16000, la culture magdalénienne. Elle fait son apparition au cours du Würm, dans le climat rigoureux du Dryas ancien. Selon les auteurs, elle est appelée Protomagdalénien, Magdalénien 0, Magdalénien I ou, et c'est la terminologie que nous retiendrons, Badegoulien. Lui succèdent, au cours de la même phase climatique, le Magdalénien ancien puis le Magdalénien moyen (Bündgen 2002).

Dans le Massif Central, les séquences climatiques qui se rapportent au Magdalénien sont bien identifiées (Bracco 1996). On sait ainsi que durant le Würm récent tous les sommets sont occupés par des glaciers permanents selon une ligne d'équilibre comprise entre 1000 et 1200m d'altitude. Il arrive en outre que des langues de glace descendent profondément dans les vallées. Les plateaux les moins élevés, tels que celui du Devès qui sépare, en Velay, les vallées de l'Allier et de la Loire, sont libres des glaces mais portent une épaisse couche neigeuse rendant leur traversée difficile. Les divers interstades du Würm récent semblent être, dans ces conditions rigoureuses, sans véritable impact sur le paysage et sur la végétation des zones hautes du Massif. Elles ont été bien plus sensibles dans les vallées où se sont succédées, au fil des stades et interstades, des végétations steppiques ou boisées. Il faut attendre la fin du Dryas ancien et le désenglacement total du massif auvergnat en-dessous de 1300 m d'altitude (Surmely 2003) pour qu'une amélioration thermique susceptible d'entraîner un dégel estival prolongé des sols se mette en place. Une végétation steppique se développe sur les terrains libérés des glaces, associée à une faible flore arborée (bouleaux, genévriers). Durant cette phase, la basse Auvergne ne semble plus connaître d'activité volcanique (Raynal, Daugas 1984).

Le Magdalénien supérieur et le Magdalénien final connaîtront le Bölling, l'Alleröd et le Dryas 3 (Bündgen 2002). L'interstade Bölling-Alleröd est marqué par une rapide croissance du couvert forestier. La flore auvergnate présente alors plusieurs variantes : la première à genévriers, la seconde à bouleaux et mégaphorbiaies et la dernière, à la fin de l'Alleröd, à mégaphorbiaies et bosquets de pins. C'est pendant cet interstade que se produit la dernière phase de construction de la chaîne des Puys (Miallier *et al.* 1994). L'oscillation du Dryas 2 n'est pas sensible dans les diagrammes polliniques régionaux. (Surmely 2003). Au cours du Dryas récent, dernier stade froid du Tardiglaciaire, le bouleau et le pin sont les espèces les plus affectées par le retour de conditions rigoureuses. Ils sont remplacés par de la steppe (de Beaulieu *et al.* 1988).

#### 4.4.2 : Le Paléolithique supérieur en Auvergne

Les premières cultures du Paléolithique supérieur sont peu représentées en Auvergne pour des raisons essentiellement climatiques, alliées à un relief défavorable. Aussi, M. Philibert (1982), J.-P. Raynal et J.-P. Daugas (Raynal, Daugas 1984) et H. Delporte (Delporte 1976d) s'accordent-ils pour considérer que le site éponyme de la *Grotte des Fées* à Châtelperron représente l'unique occupation du début du Paléolithique supérieur dans la région. Ils lui attribuent de lointaines relations avec l'Yonne (89) ou la Saône-et-Loire (71). On peut lui

ajouter le petit gisement de Theillat, daté de 34 000, ainsi que quelques découvertes de surface qui ont été faites dans la région de Vilhain (03) (Raynal 1989).

L'Aurignacien se présente pour sa part, sur les marges nord de l'Auvergne, sous la forme de deux groupes définis par M. Philibert : le premier est localisé sur la rive gauche de la Loire, en Bourbonnais, tandis que le second se situe sur la rive droite en Charollais (Philibert 1982). Elle les met en relation avec l'Aurignacien de la vallée de la Saône (groupes de Chalon-sur-Saône et de Mâcon). J.-P. Raynal, J.-P. Daugas et H. Delporte signalent quant à eux qu'à l'exception de quelques découvertes mineures d'attribution douteuse, l'Auvergne ne semble pas avoir été occupée à cette période (Raynal, Daugas 1984 et 1989 ; Delporte 1976d).

Le Gravettien est connu dans la région essentiellement grâce au site majeur du Sire à Mirefleurs (63), dans la moyenne vallée de l'Allier, secteur qui a été densément fréquenté au cours du Paléolithique supérieur et de l'Épipaléolithique (Surmely *et al.* 2003). En Haute-Loire, les niveaux inférieurs du gisement du Blot à Cerzat présentent aussi une industrie gravettienne (Chollet 1989). Quelques découvertes en Charollais complètent l'occupation humaine du bassin supérieur de la Loire pour cette période. Pour M. Philibert, ces gisements présentent une certaine affinité avec ceux du midi méditerranéen et elle envisage une zone d'influence culturelle venant de Haute-Loire ou du sillon rhodanien (Philibert 1982). J.-P. Raynal et J.-P. Daugas considèrent de leur côté qu'à la faveur de l'interstade de Tursac, qu'ils situent vers 24 000, et d'une pause dans l'activité volcanique, les limagnes de l'Allier et la vallée de la Loire ont pu être remontées par des groupes de chasseurs du Gravettien (Raynal, Daugas 1984).

Enfin, le Solutréen est très rare et se cantonne uniquement dans la région de Rigny-sur-Arroux. Cette culture aurait pu, d'après Philibert, contourner le Massif Central et ne s'installer que sur ses bordures ou dans les régions facilement accessibles. Son origine peut se trouver dans le Midi méditerranéen, et elle serait alors remontée le long du sillon rhodanien, ou dans le nord-ouest du bassin parisien (Philibert 1982). Aucune attestation de cette période n'est connue en Auvergne où elle semble être remplacée par un "Proto-magdalénien" proche de celui de la Dordogne et qui a été repéré sur le site du *Blot* à Cerzat (43) (Delporte 1976d). Pour A. Chollet, il s'agit de niveaux badegouliens (Chollet 1989).

Ainsi, le début du Paléolithique supérieur est assez mal représenté dans tout le Massif Central. Les sites sont peu nombreux et laissent supposer que la présence humaine a été épisodique et s'est développée à la faveur des interstades du Würm récent, en remontant le long des vallées principales, essentiellement depuis les marges septentrionales du Massif (Bracco 1994 et 1996). En ce qui concerne la culture du Périgordien final (Périgordien VII), elle semble avoir traversé le Massif Central non pas, d'après Bracco, à travers le massif cantalien pris par les glaces, mais par l'actuelle chaîne des Puys dont le maximum d'activité n'a lieu qu'à la fin du Würm (Bracco 1996 ; Surmely 2003).

Le Magdalénien a connu en Auvergne deux phases d'occupation (Violet 1989 ; Deloge *et al.* 2003). La première rassemble le Badegoulien et le Magdalénien moyen. Les seuls sites auvergnats du Badegoulien sont répertoriés dans le Velay (*Grotte Cottier, Rond du Barry, Blassac 2, le Blot* de Cerzat, *la Roche* à Tavernat) (Bracco 1994 et 1996). Ces ensembles s'apparentent peut-être aux civilisations badegouliennes du sud-ouest mais surtout à celles du Bassin Parisien (Philibert 1982 ; Violet 1989). Lors de leurs récents travaux, H. Deloge et ses collègues et - surtout - J.-P. Bracco confirment la pauvreté de l'occupation badegoulienne en basse-Auvergne (Deloge *et al.* 2003 ; Bracco 1994 et 1996). Ils considèrent qu'elle y est ponctuelle et lacunaire, les gisements peu nombreux et liés aux interstades climatiques du

Würm récent. Leur industrie est proche de celle des régions périphériques du nord du Massif Central et leurs gîtes d'approvisionnement en matière première siliceuse se répartissent en deux zones, l'une dans les limagnes de l'Allier, l'autre dans le sud-est du Bassin Parisien. Ils présument de surcroît que l'acquisition du matériel siliceux se faisait de façon directe. Les sites badegouliens du Velay présentent donc une grande affinité typo-chronologique avec les gisements du centre de la France et on considère que cette civilisation a pénétré en basse-Auvergne durant les interstades en remontant les cours d'eau (Raynal, Daugas 1984 et 1989).

Le Magdalénien moyen est mal connu. Il est inexistant dans le cœur du Massif Central où le climat du Dryas ancien était particulièrement hostile à toute implantation humaine (Deloge *et al.* 2003). Les quelques sites de basse-Auvergne se trouvent dans le Velay (*Grotte Cottier, abri de Blavozy*) ou, exceptionnellement, dans le Puy-de-Dôme (*abri Durif*) (Delporte 1976d) et répondent à la même logique d'implantation que leurs prédécesseurs badegouliens (Bracco 1996). Pour P. Vialet, leur attribution à cette période reste sujette à caution (Vialet 1989), mais J.-P. Bracco considère que les gisements du Magdalénien moyen de la basse-Auvergne sont le résultat d'une migration des populations installées sur les marges septentrionales du Massif Central, et plus particulièrement du Bassin Parisien *via* les vallées de l'Allier et de la Loire (Bracco 1994 et 1996).

Le Magdalénien supérieur et le Magdalénien final, sont mieux représentés en Auvergne. Les sites sont beaucoup plus nombreux et ils se répartissent le long du cours supérieur du fleuve (Bracco 1994 et 1996). Pour les chercheurs auvergnats, cette évolution est à mettre sur le compte de l'amélioration climatique du Bölling et de l'Alleröd. Ils remarquent par ailleurs que cette avancée dans la colonisation intensive de la basse-Auvergne ne semble pas avoir été freinée par la dernière phase de construction de la chaîne des Puys (Raynal, Daugas 1984 ; Miallier *et al.* 1994 ; Surmely, Delpuech 1994). Le Bourbonnais, le Charollais, le Roannais, le Forez et le Velay livrent de nombreux gisements qui permettent discerner une zone d'influence remontant les axes fluviaux (Philibert 1982 ; Delporte 1976d). Si, pour J.-P. Raynal et J.-P. Daugas, la distribution de ces sites semble jalonner des itinéraires de migration du grand gibier dans les plaines alluviales steppiques (Raynal, Daugas 1984), J.-P. Bracco considère pour sa part que, dans le Velay, le Magdalénien supérieur se caractérise par une certaine limitation des déplacements (Bracco 1996). Pourtant, tous ces chercheurs s'accordent à reconnaître une homogénéité dans le choix des matières premières siliceuses et dans l'industrie lithique à l'intérieur de l'ensemble auvergnat, depuis le Bourbonnais jusqu'au Velay. Ils reconnaissent enfin une origine nord-auvergnate à cette vague de peuplement, mais devinent aussi des contacts économiques, en Velay, avec le Midi méditerranéen.

Le Magdalénien final se caractérise par une nouvelle distribution des campements. Ils gagnent les vallées secondaires depuis peu libérées des glaces et qui sont autant d'axes de circulation (Surmely, Delpuech 1994). Cette occupation purement magdalénienne se limiterait peu à peu au Velay et au Cantal où la présence de montagnes et de conditions géographiques difficiles auraient a priori attiré pour un temps le grand gibier chassé des plaines par le réchauffement post-glaciaire, et permis par là même la subsistance des derniers groupes magdaléniens de basse-Auvergne (Surmely *et al.* 2002). Le Velay deviendrait alors un "espace-refuge" (Bracco 1996) qui se singulariserait par une utilisation de plus en plus abondante des matières premières autochtones et la persistance, dans le mobilier lithique, de caractères typo-technologiques purement magdaléniens. Dans leur récente étude sur le peuplement de la moyenne montagne cantalienne, F. Surmely et ses collègues (Surmely 2003) remettent totalement en cause cette notion d'espace-refuge et de conquête des hauteurs qui "aurait marqué à la fois un mouvement de fuite en avant et le "chant du cygne" de

populations soucieuses de retrouver en altitude un milieu naturel périglaciaire que le radoucissement du climat faisait disparaître dans les plaines” (Surmely 2003). Ils s'appuient essentiellement sur de récentes études paléoenvironnementales qui indiquent que le désenglacement auvergnat a été presque total avant le Dryas ancien mais que l'environnement des massifs est resté jusqu'au Bölling trop rigoureux pour que les hommes s'y aventurent. C'est pourquoi ils peuvent émettre l'hypothèse que les zones montagnardes auvergnates ont été peuplées par les Magdaléniens à la faveur de la reconquête végétale accélérée du Bölling et non pas en vue de retrouver un environnement périglaciaire. Enfin, des indices d'évolution vers les industries de l'Épipaléolithique apparaissent dans certains ensembles lithiques tels que celui de *Blassac 2* (43) où un faciès magdalénien terminal à fort pourcentage de microlithes - peut-être propre au Massif Central - a été reconnu (Alaux 1972).

#### 4.4.3 : Le Paléolithique supérieur dans la Loire (fig.125 et 126)

##### 4.4.3.1 : L'Aurignacien

Le Chatelperronien n'a pas été repéré dans le département de la Loire, aucun gisement n'ayant livré d'industrie typique de cette période. En revanche, plusieurs indices sont imputables à un faciès aurignaco-périgordien. Bien que M. Philibert ne reconnaisse pas de véritables attestations de ce courant dans la zone sud du bassin supérieur de la Loire (Philibert 1982) certains indices parmi les productions lithiques laissent supposer une présence aurignacienne, faible mais réelle, dans le nord du département de la Loire. Aux *Gardes*, à Vougy (classe A), de rares éléments aurignaciens ont été recueillis, mêlés au mobilier de la principale période d'occupation (Paléolithique moyen). Installée sur le flanc est d'une colline granitique, sur la rive droite de la Loire, au nord-est du village, cette station de plein air a livré quelques éléments se rattachant au Paléolithique supérieur dont 6 perçoirs, 5 burins, 42 grattoirs dont des pièces carénées ou à museau aurignaciennes, ainsi que 2 tranchoirs, l'un sur galet, l'autre sur quartzite (Della Libera, Perrève 1981). Le site du *Dos d'Ane* (classe A), à Villerest, a pour sa part livré, parmi le mobilier magdalénien qui représente l'occupation principale, trois lames aurignaciennes à retouche écaillée (Philibert 1982). Les deux autres occurrences sont celles de *Fravo* à Ambierle et de la *Motte* à Noailly (Popier 1975). Il s'agit dans les deux cas de sites de la classe C. A Ambierle, parmi le petit ensemble lithique trouvé au cours de prospections, on note surtout la présence d'un grattoir sur lame à retouches continues sur les deux bords et de type aurignacien (Philibert 1982). A Noailly, parmi les 109 silex qui composent la série, on retiendra la présence d'une lame aurignacienne et d'une lame rétrécie à ses deux extrémités (Philibert 1982). Enfin, les monts du Forez ont eux aussi livré quelques éléments lithiques qui évoquent l'Aurignacien : sur la commune d'Ailleux, au lieu-dit la *Croix d'Ailleux*, on a trouvé un grattoir aurignacien sur éclat, caréné et nucléiforme (80 057), ainsi qu'un grattoir double sur lame à une nervure, portant une retouche aurignacienne sur les deux bords (80 060). De plus, parmi le mobilier conservé à la Diana provenant de la même commune, une lame retouchée aurignacienne a été repérée (80 069\*11).

Ces quelques éléments ne permettent en aucun cas de définir un courant de peuplement dans le département, mais il laissent entrevoir une faible influence aurignacienne, illustrant vraisemblablement le déplacement ponctuel de quelques individus depuis le Bourbonnais et le Charollais vers notre région.

##### 4.4.3.2 : Le Gravettien

Une seule occurrence se rapporte à cette période, mais d'importance puisqu'il s'agit du site largement fouillé de la *Vigne Brun* à Villerest, l'un des quatre sites du Saut-du-Perron. Ce vaste gisement de 5000 m<sup>2</sup> se localise en amont de Roanne, dans un méandre de la Loire, sur

un replat rocheux allongé suivant un axe nord-sud et séparé en deux zones occupées au nord par la *vigne Brun* et au sud par le *pré Brun*. Les sols semblent s'être formés pendant une période d'adoucissement climatique et de dégel (Philibert 1982). La couche archéologique est épaisse de 40 à 50 cm, en liaison avec un niveau de petits blocs. L'occupation principale du site est gravettienne, bien que des éléments moustériens charentais et magdaléniens anciens soient aussi connus (Deloge 2003). Les vestiges se composent de 5 à 10 huttes circulaires de 4 à 5 m de diamètre avec un foyer ou un poteau central et des piquets périphériques pour retenir la toiture (sans doute en peau). Les sols pouvaient être creusés sur une cinquantaine de centimètres, et certains étaient maculés d'ocre rouge. Des foyers et des fosses dépotoirs ont été repérés à l'extérieur, de même que de grandes surfaces ocrées et une aire de rejet de carcasses de chevaux (Poncet *et al.* 1998 ; Combiér 1989). Le mobilier lithique est très abondant, bien qu'il n'existe pas de décompte précis du matériel, on estime à quelque 80 000 le nombre de pièces lithiques recueillies sur l'ensemble du site, y compris les débris et autres micro-éclats (Digan 2001 et Digan 2003). Il se compose essentiellement de gravettes et micro-gravettes, de burins, de lames et de lamelles, de grattoirs, de tronçatures, de perçoirs d'outils composites et de percuteurs en galets. M. Digan, dans sa thèse soutenue en 2001, s'est attachée à reconstituer la chaîne opératoire mise en place pour le travail de la matière première siliceuse sur le site. Il en ressort que l'objectif du débitage est l'obtention de lames et de lamelles puis d'armatures, lesquelles présentent un type très standardisé (Digan 2001). La provenance des matériaux, locale pour le Moustérien, peut aller jusqu'à 200 km de distance pour le Gravettien (Poncet *et al.* 1998). L'origine des matières premières a été étudiée par A. Masson (1981 et 1982) puis par M. Digan (2001). Le premier de ces chercheurs a déterminé la présence de trois types locaux. Les types 15 et 16 sont issus du nord-est roannais, à 15 km environ du site, des terrasses alluviales de la rive droite de la Loire. Une formation tertiaire argileuse y contient en effet une quantité de galets de silex jurassiques de médiocre qualité mais largement exploités par les gravettiens de la *Vigne Brun*. En revanche, le riche filon de calcédoine hydrothermale de Saint Ménéard (type 14), au sud de Saint-Jean-Saint-Maurice, n'a pas été utilisé par ces derniers bien que leur prédécesseurs moustériens s'y soient amplement approvisionnés. Un seul type régional a été identifié : il s'agit du gîte de silex jurassique qui affleure dans le sud de la Saône et Loire, aux environs de Mailly-Iguerande et de Marcigny, c'est à dire à une quarantaine de kilomètres de Villerest (type 04). Les autres roches siliceuses sont allochtones. Les principaux types sont un silex de la craie venant des environs de Valençay (37 - type 07), à 230 km à vol d'oiseau de la *Vigne Brun*, un silex d'âge sénonien provenant des argiles à silex du sud du Bassin Parisien (type 06), un silex blond homogène très proche de celui que l'on trouve dans les environs de Girolles (45) ou du sud de Sens (89 - type 03) et un beau silex noir (type 05) venant du Bassin Parisien. Des types secondaires sont aussi à signaler, comme un silex oolithique jurassique (type 22) qui vient du Poitou, deux silex proches (type 01 et 02) qui viennent peut-être des meulière d'Etampes (91), un silex tertiaire très riche en fossiles dont l'origine exacte reste inconnue (région d'Orléans ? - 45), de rarissimes éclats venant peut-être du crétacé du Val de Loire, de non moins rares fragments de quartz hyalin (type 99) dont l'origine peut tout aussi bien être locale que lointaine, et enfin un fragment de tige de crinoïde silicifié issu des calcaires coralliens bourguignons, tout à fait identique à un exemplaire châtelperonnien de la *Grotte du Renne* à Arcy-sur-Cure. M. Digan a pour sa part reconnu onze types de matières premières dont trois sont dits "régionaux" (les gîtes se trouvant entre 10 et 30 km du campement), cinq "allochtones" (entre 30 et 230 km) et les trois derniers indéterminés (Digan 2001). Ces observations sont identiques à celles d'A. Masson et les deux chercheurs s'accordent pour reconnaître aux Gravettiens de la *Vigne Brun* un territoire d'approvisionnement qui s'étend en direction du nord, nord-ouest en suivant le

cours de la Loire et de ses affluents, parfois sur des distances de plus de 200 km. Pour A. Masson, le nombre des éclats, esquilles et pièces corticales contenus dans le mobilier lithique de la *Vigne Brun* laisse supposer que les matériaux allochtones sont liés au déplacement de populations - qui auraient véhiculé leurs matières premières sous leur forme brute depuis le Bassin Parisien et la Bourgogne jusqu'à la Loire - plutôt qu'à un système d'échanges. Enfin, M. Digan considère pour sa part que la matière première d'origine lointaine est parvenue sur le site essentiellement sous la forme de lames et de quelques éclats destinés à la production lamellaire. Elle remarque aussi que les nucléus allochtones sont abandonnés, pour la plupart, à des stades d'épuisement total, ce qui lui permet de mettre en évidence une nette différence de traitement entre les silex locaux, plus facilement abandonnés, et les étrangers, utilisés au maximum car de meilleure qualité, ceci dans un réel souci d'économie de la matière première (Digan 2001 et 2003).

Enfin, on note la présence de plaquettes en schiste gravées, les motifs étant généralement incompréhensibles à l'exception d'un animal "au long cou" sans doute à rattacher à l'occupation magdalénienne du site (Deloge 2003). La faune est assez bien représentée, constituée essentiellement de cheval, d'un peu de renne, exceptionnellement d'aurochs, de bison et de bouquetin (Combiere *et al.* 1982). Ce site est interprété comme un campement plus ou moins permanent de chasseurs de chevaux (Poncet *et al.* 1998) bien que des travaux récents sur le mobilier lithique montrent clairement que le site a connu un fonctionnement complexe avec plusieurs phases d'occupation (Bracco 2007). M. Digan propose de le rattacher - par le jeu des comparaisons typologiques avec d'autres sites - au Gravettien ancien (Digan 2001 et 2003). Il est le seul indice de peuplement gravettien dans le département et il faut aller, soit jusqu'au Charollais pour trouver d'autres traces d'occupations périgordiennes, légèrement plus récentes que le site de Villerest (Philibert 1982), soit jusque dans le Puy-de-Dôme à Mirefleurs le *Sire*, récemment étudié (Surmely *et al.* 2003). Pour les chercheurs, et notamment à la lumière de plusieurs datations radiocarbone, ce gisement a été occupé entre 2900 et 2700 BP, soit durant un Gravettien légèrement plus ancien que celui de la *Vigne Brun*. Pourtant, les convergences entre ces deux sites sont nombreuses : grande extension spatiale, faune dominée par le cheval, prépondérance des micro-gravettes et absence presque totale des burins de Noailles et de la Font-Robert en sont les principaux (Surmely *et al.* 2003).

#### 4.4.3.3 : Le Solutrénien

Cette période est extrêmement mal représentée dans le bassin supérieur de la Loire. M. Philibert l'a localisé en Saône-et-Loire, dans la région de Rigny-sur-Arroux (Philibert 1982). Dans la Loire, le seul élément pouvant se rapporter à cette période provient du site de *Bonnefond* à Noailly (classe C). En effet, parmi la petite série lithique recueillie au cours de prospections, on signale une lame à retouches unilatérales plates et envahissantes qui évoquent la technique solutréenne, un burin dièdre multiple ainsi qu'une lame à retouches d'utilisation bilatérales (Popier 1975 ; M. Philibert 1982). Pour H. Delporte cette lame serait plutôt néolithique (Delporte 1976d).

#### 4.4.3.4 : Le Magdalénien

Certaines découvertes faites dans la Loire sont datées du Magdalénien, mais elles n'ont pas livré d'éléments assez caractéristiques pour qu'en soit déterminée la chronologie précise. On les trouve dans la plaine de Roanne ou dans les gorges de la Loire. La plus au nord a été repérée sur les *rives du Sornin* à Charlieu, où, parmi le mobilier du Paléolithique moyen, M. Philibert a repéré des éléments magdaléniens (Philibert 1982). La seconde se trouve en amont du Saut-du-Perron, sur la commune de Bully. Cette station a été découverte lors de la

construction du *Moulin Robert* et a livré du mobilier lithique aujourd'hui disparu. Il n'en reste que le dessin d'un schiste gravé, que M. Philibert attribue, hypothétiquement, au Magdalénien (Combié 1962 et Philibert 1982).

On localise plusieurs gisements du Magdalénien ancien, ou Badegoulien, dans la plaine du Roannais. En effet, on trouve à la *Vigne Brun*, à Villerest, mêlés au mobilier moustérien et gravettien, des éléments lithiques pouvant se rapporter à un Magdalénien ancien, tels que des raclettes, des petits perçoirs multiples et un galet gravé (Poncet *et al.* 1998 ; Deloge 2003). A la *Goutte Roffat*, sur la commune de Saint-Jean-Saint-Maurice, à quelques centaines de mètres au nord du précédent, une occupation badegoulienne est marquée par un aménagement de cailloutis associé à un outillage sur éclats typique du Magdalénien ancien : burins transversaux sur encoche, raclettes, perçoirs multiples, racloirs moustéiformes (Poncet *et al.* 1998 ; Deloge 2003). La dernière occurrence est incertaine ; il s'agit de la *Grange Jobin*, à Saint-Nizier-sous-Charlieu. Le site a été découvert lors de travaux des Ponts et Chaussées, dans le talus de la voie ferrée et sous la route D4. Un sondage de 2 m<sup>2</sup> et une tranchée de 4 m dans le talus ont été faits, puis, en 1990-91, B. Gély et J.-L. Porte y ont réalisé quelques sondages. Si le matériel du talus a été trouvé *in situ* (remontage de nucléus) il n'en est pas de même pour celui du reste du secteur qui était bouleversé par les travaux liés à l'installation de la voie ferrée et de la route. Il s'agit d'une industrie lithique assez pauvre attribuée au Magdalénien, sans doute ancien (Poncet *et al.* 1998). Grâce à ces découvertes relativement récentes, il est permis de supposer que le Magdalénien ancien s'étendait plus au nord que ne le laissaient croire les sites connus dans le Velay, jusque dans la plaine de Roanne, tout en laissant une large zone apparemment inoccupée dans le sud de la Loire et dans la plaine du Forez.

La frontière entre le Magdalénien moyen et le Magdalénien supérieur est souvent assez floue et la datation de certains sites reste délicate. C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas différencier ces deux occupations lors de la présentation des gisements se rapportant à l'une ou l'autre de ces phases, voire même aux deux. Ainsi, au *Rocher de la Caille*, sur la commune de Saint-Jean-Saint-Maurice, un campement de chasseurs des Magdaléniens moyen et supérieur a été largement fouillé et étudié (Deloge 2003). Il est localisé au fond des gorges de la Loire, à 8.4 m au-dessus du fleuve. Le nord et l'ouest sont limités par des versants de tufs rhyolitiques, tandis que le sud est fermé par un éperon microgranitique qui longe le ruisseau de la Caille. A l'est se trouve le fleuve. Il semblerait que les crues de la Loire aient recouvert les habitats. Une seule couche archéologique a été reconnue, composée d'une matrice argilo-sableuse brun beige, avec des zones de granite décomposé, et un niveau de blocaille microgranitique. Les rares vestiges qui ont été identifiés sont trois foyers, un aménagement de petits blocs et des nappes d'ocre. Le mobilier lithique, étudié par Ph. Alix, avec la collaboration de B. Gély (Alix, Gély 2003), y est extrêmement abondant puisque ce sont 18 400 pièces qui ont été recueillies. L'outillage se compose, dans l'ordre de fréquence décroissant, d'armatures, de burins, de pièces esquillées, de perçoirs et micro-perçoirs, de lames appointées, d'outils mixtes, de grattoirs, de pièces tronquées, de pièces encochées, de denticulés et d'outils divers, auxquels peuvent s'ajouter des lames et des éclats retouchés. On constate que le débitage des supports lamellaires a été réalisé sur le site même, notamment selon une méthode particulière dite du type "Rocher de la Caille" qui consiste à extraire des lamelles sur la face supérieure de lames ou plus rarement des éclats laminaires à partir d'un plan de frappe ou de pression s'apparentant à une troncature inverse. L'origine géologique des matières premières utilisées a été déterminée par Ph. Alix, S. A. de Beaune, H. Deloge et D. Santallier (Alix *et al.* 2003). Si la majorité des déterminations ont été faites à l'oeil nu, une petite série de lames minces ont été réalisées sur une partie du mobilier. Les auteurs définissent trois types d'origines : le premier local ou régional, c'est à dire provenant au

maximum d'une cinquantaine de kilomètres par rapport au site, le second allochtone, regroupant des origines plus lointaines. Le troisième n'a été créé que pour classer les matériaux dont l'origine n'a pas pu être déterminée. Dans la plupart des cas, les auteurs font référence à la classification mise en place par A. Masson dans son travail de thèse (Masson 1981).

Parmi les provenances locales et régionales, la plus souvent rencontrée (19.5%) correspond aux types 15 et 16 de Masson. Ce sont des silex jurassiques, probablement bathoniens, de couleur gris clair et à patine jaune, qui se trouvent dans les argiles à silex du nord-est roannais. Ph. Alix et ses collègues proposent comme gîtes les alluvions de l'interfluve Loire-Rhins, les alluvions de la Loire ou la vallée du Sornin. Un silex jaspoïde, du type 04 de Masson, a été utilisé pour 7.6 % du total de l'industrie du site. Sa coloration est jaune d'or et il provient sans doute, d'après Masson, du sud de la Saône-et-Loire. Ph. Alix et ses collègues considèrent qu'il peut provenir d'Iguerande (71) - lieux-dits les Gannates, la Rivolière, les Têtes - ou encore de Saint-Pierre-la-Noaille (42). Un troisième type local (Masson n°14), la silice hydrothermale, vient d'un gîte peu utilisé car de très mauvaise qualité mais qui a pour avantage de se trouver à proximité du site, à Saint-Ménard.

Les provenances allochtones sont plus nombreuses mais proportionnellement moins bien représentées. Parmi ces origines lointaines, 75 % viennent du crétacé. On rencontre ainsi le type Masson 03 qui, pour Ph. Alix et ses collègues, peut être issu de Saint Fargeau dans le Sud de l'Auxerrois, le type 05, silex noir homogène et limpide venant du Sénonais, les types 06 et 10, aux cortex siliceux de colluvions, et le type 07 que Masson localise dans la région de Valencay, Selles-sur-Cher ou Meusnes (45). D'autres silex sont répertoriés, l'un, marron clair pailleté pouvant venir du Grand Pressigny sous une forme déjà débitée, un autre peut-être de Tilly (03) et un autre d'Aurillac. Les types 01 et 02 de Masson sont aussi présents, meulières venant d'Etampes (91), de même que le type 35, silex oolithique des sables à chailles du Velay ou du haut Allier, et le type 22, silex lui aussi oolithique mais provenant du Poitou. De nombreuses roches cristallines ont par ailleurs été utilisées : des roches volcaniques cornéennes venant de Quincé sur la commune voisine de Bully, des roches volcaniques récentes provenant sans doute du Velay et drainées par le fleuve, des granites locaux. Enfin, les plaquettes de schistes où ont été gravées des silhouettes animales viennent de Bully et la stéatite où a été taillée un godet est peut-être originaire du haut Allier. Ainsi, si l'on considère l'ensemble des matériaux lithiques, et pas seulement les silex, qui ont été utilisés par les Magdaléniens du *Rocher de la Caille*, on constate qu'une grande partie est d'origine locale et provient de gîtes se trouvant dans un rayon de 10 km autour du site. Si l'on ne prend en compte que les roches siliceuses, on remarque que leur origine est principalement régionale (nord-est roannais, sud de la Saône-et-Loire) mais aussi allochtone, suivant l'axe du cours de la Loire en direction du crétacé du Bassin Parisien. Le fleuve se pose donc comme un axe de circulation et de communication privilégié. Enfin, pour Ph. Alix et ses collègues, la présence de silex crétacés sur le site serait plutôt le résultat d'un échange entre les habitants du *Rocher de la Caille* et les populations du Bassin Parisien que celui d'un déplacement des dites populations dans la Loire (Alix *et al.* 2003). La rareté et la médiocrité de la matière première siliceuse locale a entraîné, de la part des Magdaléniens, une gestion rigoureuse du silex, tant lors du débitage que dans la réalisation des outils, souvent multiples et mixtes.

Il faut enfin signaler la présence de récipients en stéatite (dont 3 lampes identifiées comme telles), ainsi qu'une quarantaine de plaquettes de schiste gravées qui portent surtout des décors de chevaux mais aussi un cervidé et peut-être un bison. En revanche, les restes de faune sont rares en raison d'un terrain particulièrement acide, c'est pourquoi seules les dents

ont pu être conservées. On y trouve presque exclusivement du cheval (*equus Caballus*) à l'exception d'un fragment de chamois (*Rupicapra*) (Eisenmann, Faure dans Deloge 2003).

Le site voisin de la *Goutte Roffat* a livré des indices attribués au Magdalénien moyen ou supérieur selon M. Philibert (1982), ou plus récent pour B. Gely, J.-L. Porte (Poncet *et al.* 1998) et Ph. Alix (Alix, Gély 2003), notamment en raison de datations au radiocarbone qui ont obtenu le résultat de 12 000 BP, ce qui correspond au Magdalénien supérieur et final (Delibrias *et al.* 1987). Le site, qui s'étend de part et d'autre d'un ruisseau encaissé (la Goutte Roffat à proprement parler), a livré des aménagements d'habitat tels qu'un fond de hutte dont le creusement est recouvert par un film d'ocre rouge, des foyers et deux fours atypiques. L'analyse d'une des séries lithiques a été faite par M. Philibert (1982) puis reprise par Ph. Alix (Alix, Gély 2003). Elle se compose essentiellement de burins, d'armatures et de perçoirs dont les pourcentages sont très proches de ceux de la série lithique du *Rocher de la Caille*. En revanche, les grattoirs sont un peu plus nombreux à la *Goutte Roffat* et - surtout - on y rencontre des "triangles" de types variés, qui étaient absents du site voisin. Il faut aussi noter la présence de nombreuses plaquettes de schiste gravées de décors animaliers (bovidés, rennes, chevaux), ainsi qu'une figure humaine. Les restes osseux se composent exclusivement de cheval.

Un autre gisement datant de cette période se trouve sur la même commune. Il s'agit de celui de *Dos d'Ane*, localisé à 1 km en aval du Saut-du-Perron, sur le rebord du plateau (Philibert 1982). Cette station de plein air a livré une industrie lithique se composant d'éléments typiques du Magdalénien moyen, tels que des burins, des grattoirs, des tronçatures, des pièces esquillées, des denticulés, des encoches mais aussi de deux raclettes, qui attesteraient une occupation plus ancienne du site (Magdalénien ancien).

A proximité des gisements précédents, le site de la *Vigne Brun*, commune de Villerest, a livré une série lithique qui se compose de 6.1% de grattoirs, 22.9% de burins, 5% de perçoirs et 23.4% de lamelles à bords abattus. En revanche, il n'y a ni pièce esquillée ni triangles, mais un certain nombre d'encoches et de denticulés. Pour M. Philibert (1982), il s'agit d'un ensemble du Magdalénien évolué, sans doute supérieur.

Une autre occurrence, a été repérée dans la plaine du Forez, sur la commune de Poncins, en bordure du Lignon (Deloge 1981). On y a découvert, lors de prospections, deux lamelles à dos qui rappellent les productions du Magdalénien supérieur. C'est l'attestation la plus au sud connue dans le département pour cette période.

Un important gisement du Magdalénien supérieur a été fouillé dans le Montbrisonnais. Il s'agit de la *Grotte aux Fées* à Sail-sous-Couzan. C'est un véritable abri sous roche, le seul du département, long de 12 m pour une largeur variant de 7.8 à 0.3 m. Il s'ouvre sur la rive droite du Lignon qu'il domine légèrement, son altitude étant de 490 m. En milieu granitique, sa formation semble d'origine séismique (Deloge 1981). Son remplissage était sableux au sommet, plus caillouteux et argileux vers le bas. Deux niveaux archéologiques ont été reconnus : la couche supérieure (0.3 m) était sableuse et riche en silex, la couche inférieure (0.7 m) était sablo-argileuse, les silex se concentrant dans sa partie médiane. Les chercheurs du XIX<sup>ème</sup> siècle ont entièrement vidé cet abri mais n'ont repéré aucune trace d'aménagement ou de foyer (Brassart 1881-1884). Ils ont par contre recueilli un petit ensemble lithique qui comporte 107 silex (80 dans la couche supérieure), dont 43 outils, 7 nucléus, 53 éclats, ainsi qu'un fragment de pointe à cran. Deux fragments d'ocre ont aussi été trouvés ainsi que cinq fragments de céramique qui prouvent une occupation des lieux postérieure au Paléolithique (Philibert 1982).

Un dernier gisement du Saut-du-Perron peut dater du Magdalénien final. Il s'agit de *Moreau*, lieu-dit situé en bordure du plateau qui surplombe le site de la *Goutte Roffat*. Sur une cinquantaine de mètres-carré, et adossé à un pointement granitique, un sédiment sableux

renfermait une industrie lithique peu abondante. Ce mobilier, du fait de sa rareté, n'a pas été étudié en détail par M. Philibert qui s'est contentée de l'attribuer au Magdalénien (Philibert 1982, 293). Plus précisément, H. Deloge rapproche cet ensemble du Magdalénien supérieur ou final de la *Goutte Roffat* (Deloge 2003).

## **4.5 : Epipaléolithique et Mésolithique**

### 4.5.1 : Les contextes environnementaux

#### L'Epipaléolithique

La plupart des auteurs considèrent qu'au cours du Dryas récent l'Epipaléolithique succède au Magdalénien final. Dans la zone qui nous intéresse, il est représenté par l'Azilien. Issu de la dernière culture magdalénienne, dont il conserve les caractéristiques technologiques et économiques (Thévenin 1998), il se développe au cours du Dryas 3. Cette période du Tardiglaciaire finissant est notamment marquée par la migration vers le nord de la faune froide. Les grands troupeaux de rennes reculent progressivement pour laisser la place aux cervidés et au suidés. Vers 15 000 que se produisent les débuts de l'amélioration climatique qui amorce l'Holocène.

#### Le Mésolithique

A partir de l'Holocène, qui débute avec le Préboréal, l'Europe occidentale est marquée par un réchauffement climatique important. Les moyennes latitudes sont envahies par le pin, qui s'accompagne, selon les régions et l'altitude, de bouleaux, de noisetiers, d'aulnes et de chênes. Une partie de la faune glaciaire a déjà disparu et si le cheval, le bison et l'aurochs perdurent, leur nombre décroît rapidement. Ils sont remplacés par des espèces propres aux climats tempérés et aux espaces boisés telles que le cerf et le sanglier (Leroi-Gourhan 1988). La pêche se développe considérablement ainsi que, dans les régions côtières, la collecte des coquillages.

Le Boréal connaît un climat encore plus clément favorisant une forte extension des noisetiers et de la chênaie mixte au détriment des pinèdes.

L'Atlantique se caractérise par des températures tout aussi élevées et des alternances humides et sèches durant lesquelles se succèdent chênaie mixte (chêne, orme, tilleul) et couvert de noisetiers (Firmin 1989).

### 4.5.2 : Epipaléolithique et Mésolithique dans les régions limitrophes

L'épisode, court mais très intense, du Dryas 3 affecte les populations de l'Epipaléolithique dont l'industrie est connue dans la région sous la forme d'un Azilien mal caractérisé (Alaux 1972 ; Daugas, Raynal 1987). Il se répartit entre quelques sites du haut Allier (*Grotte Béraud* – 43 et *Grotte du Cheix* – 63) et quelques autres dans la vallée de la Loire (*Grotte rouge* et *St Brancher* – 71). Si cette civilisation est attestée dans le Cantal jusqu'à 1200 m d'altitude (Surmely, Delpuech 1994), où elle subit des influences occidentales, le Bourbonnais et la basse-Auvergne, en raison de leur position géographique, restent subordonnés aux groupes septentrionaux du Bassin Parisien. Bien que des caractéristiques magdaléniennes perdurent tardivement dans l'outillage lithique de l'Epipaléolithique, les premières industries micro-géométriques – déjà évoluées – du Mésolithique apparaissent brusquement et de manière intrusive dans la région (Bracco 1996 ; Philibert 1982).

Le Mésolithique se met en place durant le Pré-Boréal. Plusieurs faciès culturels se caractérisent dont les principaux sont, dans le sud-ouest de la France, le Sauveterrien, en Provence le Vallorgien et dans le Bassin Parisien le Tardenoisien (Fagnart 1997). Dans le centre de la France, A. Thévenin (1998) définit deux périodes distinctes dans le peuplement mésolithique. La première regroupe le Mésolithique ancien du Préboréal et le Mésolithique

moyen du Boréal tandis que la seconde comprend le Mésolithique récent et final de l'Atlantique ancien.

C'est par ses zones périphériques qu'il progresse dans le Massif Central. Deux groupes se distinguent (Thévenin 1998). Celui du sud (Causses, Cévènes, Vivarais, Velay) est à caractère Sauveterrien et c'est dans le Midi que l'on peut lui trouver des parallèles. Un Mésolithique "tardénoïde" se développe de son côté dans le Cantal (*Cuze de Neussargues*), la Haute-Loire (*Longetraye, abri de la Baume d'Arlempdes*) et au nord du bassin supérieur de la Loire (*Thiel-sur-Acolin* – 03). Il est probable que cette vague d'influence tardenoisienne a, comme la plupart des civilisations précédentes, remonté le cours du fleuve depuis le Bassin Parisien. Comme le rappelle A. Thévenin, les fleuves jouent le rôle de vecteurs par excellence du peuplement en favorisant la mobilité des groupes humains tout au long de la Préhistoire ancienne, jusqu'au début de l'Atlantique ancien qui marque la fin des économies de chasse et l'apparition des civilisations sédentaires (Thévenin 1998 ; Bintz *et al.* 1991). Lors de leur récente publication du site des *Baraquettes* à Velzic (15), Fr. Surmely et ses collègues font l'état de la question du Mésolithique auvergnat (Surmely 2003). Ils rappellent que le Mésolithique ancien est encore presque inconnu dans le Massif Central, les principaux gisements étant ceux de *Champ-Chaltras* (63) et les niveaux anciens des *Baraquettes*. Le Mésolithique moyen est mieux représenté, notamment grâce aux gisements des *Pâturaux* (63), de la couche 2 de l'*Abri de Longetraye* (43), du *Roc des Clauzades*, de l'*Abri du Bois de Gimel* et des *Baraquettes* (15). Le Mésolithique final est connu dans le Cantal sur les gisements de *Peyre* et de *Cuze de Neussargues*. Quand aux faciès culturels régionaux auxquels associer les diverses occupations du site des *Baraquettes*, Fr. Surmely reste extrêmement prudent. Il propose pour le niveau ancien du site une parenté avec les cultures belloisiennes, sauveterriennes et laboriennes, et de rattacher "les occupations du Mésolithique moyen des *Baraquettes* à la vaste nébuleuse du sauveterrien, dont les contours ont le mérite d'être très flous !" (Surmely 2003).

#### 4.5.3 : Epipaléolithique et Mésolithique dans la Loire (fig.127)

Si l'Azilien semble absent du département, il n'en va pas de même pour le Mésolithique qui a laissé quelques traces d'occupation dans la plaine du roannais, au bord du fleuve, à de très basses altitudes (270 et 290 m). La première se situe sur la commune de Perreux, au *Pont-de-Rhins*. P. Perrève et J. Poncet y voient une occupation de faible extension par un groupe de chasseurs forestiers ou de pêcheurs (Poncet *et al.* 1998). En effet, lors de travaux en 1982 et de sondages en 1988 (M. Vaginay), de nombreux restes végétaux ont été mis au jour. Dans une couche de graviers bleus, à 2.50 m environ en-dessous du niveau de circulation actuel, des gros morceaux de troncs, des branches, des végétaux et d'autres éléments ligneux ont été trouvés, en excellent état de conservation. Quelques silex taillés les accompagnaient, certains brûlés. Sur un tronc de chêne la trace d'un outil humain a été remarquée. Daté par radiocarbone, ce site a été occupé dans les environs de 8430 +/- 30 BP (Lavendhomme 1996). Les végétaux témoignent d'une zone boisée du Boréal avec des noisetiers, chênes, tilleuls et quelques ormes et pins. Le passage de l'homme est suggérée par des urticacées et des armoises. Cette végétation nous permet d'imaginer que la plaine roannaise, aux abords du fleuve, présentait au Mésolithique moyen un couvert fortement boisé.

Le second gisement est relativement proche puisqu'elle se situe plus ou moins en face de Perreux, aux confins des communes de Mably et de Roanne, sur la rive gauche de la Loire, au lieu-dit *la Demi-Lieue*. Découvert lors de travaux en 1996, ce gisement n'a pas livré de structures mais une industrie lithique typiquement mésolithique riche de 409 pièces dont 239 éclats, 22 lames, 7 lamelles, 54 nucléus, 5 fragments de nucléus, 24 débris et 58 outils (Grand

1996). Ces deux sites sont les seuls connus à ce jour dans le département. Ils sont pourtant fondamentaux puisqu'ils sont la preuve d'une réelle occupation du secteur au début de l'Holocène.

Un troisième gisement a été découvert récemment à La Pacaudière : Domaine Brisson. Il s'agit d'une concentration de matériel lithique sur au moins 100m<sup>2</sup>. L'analyse du mobilier montre que les activités de taille, pratiquées sur le site, se spécialisaient essentiellement dans les premières phases de la chaîne opératoire : acquisition des blocs, mise en forme des nucléus et production de quelques supports laminaires courts. La présence d'une masse silicifiée très altérée, associée à ce matériel spécialisé, permet d'interpréter le site comme les restes d'un atelier de taille. Il est daté de l'Épipaléolithique au sens large (Alix 2003).

#### **4.6 : Circulation des matériaux et influences**

Les études sur la provenance des matériaux lithiques ne sont malheureusement pas légion dans la Loire où elles seraient pourtant les bienvenues en raison du substrat pauvre en gîtes siliceux. Pourtant, certains sites majeurs du Paléolithique ligérien ont bénéficié de telles études, celui de *Grand Champ* à Saint-Jean-Saint-Maurice (Popier 1979 et Slimak 1999) celui de la *Vigne Brun* à Villerest (Masson 1981 et 1982 et Digan 2001) et celui du *Rocher de la Caille* (Alix *et al.* 2003) sur la commune de Saint-Jean-Saint-Maurice. L'occupation principale du premier de ces gisements est moustérienne, celle du second gravettienne et celle du dernier madgalénienne. Signalons enfin que quelques éléments au faciès moustérien et quelques pièces de facture aurignacienne, venant d'Ailleux la *Govine* et la *Croix d'Ailleux*, ont été analysées par J. Affolter. A partir de ces quatre ensembles inégaux ayant fait l'objet d'une étude pétrographique - et bien qu'ils ne soient pas comparables, tous n'ayant pas bénéficié d'analyses microscopiques - on peut déjà entrevoir une tendance générale dans l'approvisionnement en matières premières des sites préhistoriques de la Loire.

Durant de Paléolithique moyen, les habitants du Saut-du-Perron récoltent leurs silex de façon opportuniste et leur territoire d'approvisionnement s'étend au maximum sur une quarantaine de kilomètres autour du campement (fig. 128). En revanche, dès le début du Paléolithique supérieur, les silex locaux sont moins utilisés et les chasseurs ont recours à des matières premières de meilleure qualité qui viennent essentiellement du sud du Bassin Parisien (fig. 129). C'est en descendant le cours de la Loire que les hommes du Paléolithique supérieur se sont non seulement approvisionnés dans les argiles à silex du nord-est roannais, mais aussi dans le sud de la Saône-et-Loire puis dans tout le Bassin Parisien jusqu'aux meulières d'Etampes. Quelques éléments, beaucoup plus rares, montrent par ailleurs que des roches poitevines et auvergnates sont aussi parvenues dans le département, mais aucune matière première ne vient du sud ou de l'est de la France (fig. 130). On peut envisager que des chasseurs ont sporadiquement et exceptionnellement traversé les monts du Forez au cours d'une saison de chasse. Pourtant, la présence d'un petit glacier würmien sur le sommet des monts du Forez pouvait rendre très difficile cette traversée.

Ce schéma général d'approvisionnement semble correspondre à ceux qui ont été reconnus dans certaines régions voisines du Forez. En effet, les premières communautés du Paléolithique semblent préférer se pourvoir localement en silex, du moins est-ce le cas pour les industries post-villafranchiennes de *Soleihac* (43 - Bonifay *et al.* 1976) ou pour les gisements moustériens de la moyenne vallée du Rhône (Moncel 2003). En revanche, comme dans le Forez, les populations du Paléolithique supérieur en Auvergne ont multiplié leurs gîtes d'approvisionnement, à la recherche de roches siliceuses de qualité, et privilégié un axe de circulation en direction du nord. Ainsi, les occupants du flanc oriental du massif cantalien ont utilisé, pendant tout le Paléolithique supérieur, des silex provenant du sud du Bassin parisien *via* le Val d'Allier (Pasty *et al.* 1999 ; Surmely, Delpuech 1994 ; Surmely 2003). De

même, sur le site du Gravettien ancien du *Sire*, à Mirefleurs, Fr. Surmely et ses collègues ont mit en évidence l'utilisation, parallèlement à un silex tertiaire local, de silex du Turonien issu du gîte de Saint-Aignan (41) ainsi que quelques éléments venant du Grand-Pressigny (37) et d'autres encore du Cher (18), entre Saint-Aignan et Mirefleurs (Surmely *et al.* 2003). Dans ses travaux sur l'exploitation du silex dans le bassin de la Creuse pendant le Solutréen et le Badegoulien, T. Aubry remarque pour sa part de constantes relations entre les contreforts nord du Massif Central et le sud du Bassin Parisien (Aubry 1991). Ce schéma circulatoire durant le Badegoulien est aussi reconnu par J.-P. Bracco dans son étude du site de la *Roche* à Tavernat (43), où il constate qu'à côté d'un quartz local médiocre, les Magdaléniens ont utilisé des silex issus de la région Centre, plus précisément des bassins de la Creuse et de l'Indre (Bracco 1994). Pour cet auteur, deux schémas de circulation se succèdent dans le Velay au cours du Paléolithique supérieur. Le premier, qui concerne les cultures périgordiennes, badegouliennes et du Magdalénien moyen, montre que près de 70% des silex utilisés sur les sites sont d'origine lointaine (Bourbonnais, région Centre) tandis que le second, qui s'applique à la phase "récente" (Magdalénien final et terminal) correspond à une utilisation plus importante des silex locaux (Bracco 1994). Ce changement semble être une particularité du Velay puisque dans le Magdalénien final du *Pont-de-Longue* (63), Fr. Surmely et ses collègues déterminent pour une bonne partie des silex une origine lointaine, le Bassin Parisien, et plus précisément le gîte de Saint-Aignan, mais aussi, dans une moindre mesure, celui du Grand-Pressigny (Surmely *et al.* 2002). D'après A. Masson, c'est aussi dans le Bassin Parisien que se sont essentiellement pourvus en matière première les occupants des sites du Magdalénien final de *Diou* et de *Thionne* (03) (Masson, 1981). Ainsi, le Forez s'inscrit parfaitement dans les grands axes de circulation de la matière première durant la préhistoire ancienne et s'intègre totalement aux schémas connus pour les régions voisines. Pour conclure, il nous faut reconnaître avec A. Masson que "(...) le Val de Loire a servi de réservoir de matériaux à tous les groupes culturels du Massif Central, depuis le Périgordien jusqu'au Magdalénien" (Masson 1982).

Quant à la façon dont ces éléments étrangers sont parvenus dans la Loire, les avis diffèrent. Pour H. Deloge et ses collègues, il s'agit plutôt du résultat d'un troc entre les habitants du *Rocher de la Caille* et ceux du Bassin Parisien (Alix *et al.* 2003). A. Masson penche quant à elle pour le déplacement d'une population du Bassin Parisien venue s'installer à la *Vigne Brun* en apportant avec elle ses matières premières, sans doute consciente qu'elle n'en trouverait que peu de valables dans la région car ayant déjà effectué ce trajet auparavant (Masson 1981). Cette notion d'acquisition directe de la matière première par les groupes de chasseurs est partagée par J.-P. Bracco dans son étude du peuplement Paléolithique supérieur en Velay (Bracco 1996). Au contraire, Fr. Surmely considère, pour le Cantal, que les "circulations de silex ne peuvent être considérées comme des preuves de grandes migrations humaines (...) Ces silex ont pu être transportés à l'occasion d'échanges entre groupes humains voisins, par des personnes isolées, voire par de colporteurs spécialisés" (Surmely 2003).

#### **4.7 : Conclusion**

A la lueur de nos renseignements concernant la Préhistoire ancienne, il apparaît clairement que le département de la Loire est totalement intégré au vaste courant d'influences qui touche tout le cours supérieur du fleuve et une grande partie de l'Auvergne. On pressentait depuis longtemps, grâce à l'analyse typo-chronologique des mobiliers lithiques recueillis dans la région, que le Bassin Parisien et les marges septentrionales du Massif Central étaient à l'origine des divers faciès culturels connus dans ce secteur. Cette impression est renforcée par les études récentes qui portent sur la provenance des matières premières des industries

lithiques ligériennes et de Basse-Auvergne. Elles montrent que la grande majorité des gîtes d'approvisionnement allochtones sur lesquels se sont servis les habitants de ces régions se localise dans le sud du Bassin Parisien.

Pour la plupart des cultures préhistoriques, des sites sont connus aussi bien dans le nord du bassin supérieur de la Loire (Bourbonnais, Charollais, Roannais) que dans le sud (Velay), tandis qu'entre les deux un vaste espace reste vierge : le Forez et le Pilat. Pourtant, le fleuve, qui traverse ces deux micro-régions, est le principal - voire le seul selon les périodes climatiques - axe de circulation depuis le Crétacé.

Dans ce principal courant d'échanges, le département de la Loire se positionne comme une zone intermédiaire ouverte aussi bien aux influences du nord qu'à celles du sud (Velay, vallée du Rhône). Il se caractérise pourtant par sa pauvreté en gisements archéologiques, principalement en son centre et sa partie sud. Pourquoi les hommes préhistoriques semblent-ils avoir délaissé l'attrayante plaine alluviale, de faible altitude, propice au développement de vastes troupeaux et riche de plusieurs gîtes de matière première lithique (quoique de médiocre qualité), que devait alors constituer la plaine du Forez ? D'autant plus que des indices d'occupation et un site ont été repérés sur le piémont ou sur l'étage collinéen des Monts du Forez. Il n'existe pas de véritable réponse à cette question.

Si l'on accepte que des populations préhistoriques issues du Bassin Parisien ont bien migré jusque dans le Velay, on peut considérer qu'elles ont probablement traversé la plaine du Forez qui est l'axe le plus direct entre ces deux *termini*. Il est possible qu'elles se soient, au moins sporadiquement, installées tout au long du fleuve. La logique d'implantation généralement répandue pendant la préhistoire ancienne montre que les sites devaient se trouver à proximité plus ou moins immédiate du fleuve ou de ses affluents. Pourtant les gisements n'ont pas été retrouvés dans la plaine du Forez, seuls quelques indices isolés prouvent que la région était occupée au moins ponctuellement. Il est possible soit qu'ils ont été détruits par les variations des cours d'eau et l'installation de terrasses alluviales postérieures à leur occupation, soit que les dépôts fluviatiles les ont recouverts de sorte que leur matériel ne parvient pas à remonter à la surface du sol actuel. L'étude géologique de profondes stratigraphies en bordure de la Loire et de son réseau secondaire pourrait seule nous apporter des explications concernant cette question.

Enfin, on peut aussi se demander si la plaine du Forez ne faisait pas partie d'un territoire annexe sur lequel évoluaient les groupes installés dans les gorges de la Loire. Ceci expliquerait l'absence de sites majeurs dans la plaine forézienne où seules des haltes de chasse de très courte durée - difficiles à repérer de nos jours - auraient été installées. Considérant cette dernière hypothèse, on est en droit de se demander pourquoi, dans ce cas, les populations de chasseurs des gorges de la Loire n'auraient pas exploité les gîtes de silex du Montbrisonnais. Ce désintérêt pourrait s'expliquer par la médiocre qualité de ces derniers et la volonté caractérisée des hommes du Paléolithique supérieur à se fournir en matières premières de premier choix (Digan 2001). Quand aux cultures précédentes, elles semblent avoir eu une gestion opportuniste de leur approvisionnement en silex, choisissant les gîtes les plus proches de leurs campements.

## 5. LE NÉOLITHIQUE : STRUCTURATION DE L'ESPACE ET FACIÈS CULTUREL

### 5.1. Néolithisation et Néolithique ancien

#### 5.1.1. Contextes d'apparition

Bien qu'il ne soit pas question d'aborder ici le délicat problème de la néolithisation, de ses origines, de son déroulement et de ses conséquences, il convient toutefois d'en rappeler rapidement les traits principaux sur lesquels s'accordent la plupart des spécialistes.

La vision traditionnelle divisait la France en deux zones d'influences : cardiale dans une large bande sud, danubienne dans une grande partie nord. L'espace central était vu comme un carrefour, tantôt influencé par l'une ou l'autre de ces civilisations. Les travaux des chercheurs de ces vingt dernières années ont largement démontré que ce schéma avait partiellement vécu. En effet, de nombreux contacts, emprunts et échanges ont eu lieu entre ces cultures en-dehors la région centrale laquelle tend à s'amenuiser (Roussot-Larroque 1993, Gally 1995). On pressent aujourd'hui que de fortes influences méridionales se sont exercées sur le fond mésolithique septentrional, avant même l'arrivée des groupes rubanés dans le Bassin Parisien. De même, des influences danubiennes sont perceptibles, bien que plus discrètes, en France du sud (Roussot-Larroque, Thévenin 1984 ; Augereau 2004). Mélange de traditions mésolithiques et d'innovations allochtones, la néolithisation n'intervient pas linéairement, chaque région connaissant un temps plus ou moins long d'adaptation aux nouvelles idées, aux technologies innovantes et aux modes de vie qui en découlent.

Il semble aujourd'hui évident que le Néolithique n'a pas brutalement colonisé un territoire français alors plus ou moins vierge ou partiellement occupé par des groupes mésolithiques "arriérés". Au contraire, ces derniers étaient bien adaptés à leur environnement et en perpétuelle évolution. La découverte en abondance de lentilles, de pois, de gesses et de vesces dans les niveaux mésolithiques de la grotte de l'Abeurador (34) laisse supposer un rapport nouveau aux plantes dès le 7ème millénaire (Vernet 1991). Cette vision d'une néolithisation progressive et précoce est partagée par D. Philibert pour qui c'est une " période de progrès marquée par une diversification de l'exploitation des ressources naturelles (...)" (Philibert 1991, 121). C'est donc au 6ème millénaire avant notre ère que le Néolithique s'installe progressivement sur le territoire français, tant sur la cote méditerranéenne que sur la cote atlantique et dans le nord-est du pays. C'est à partir de ces trois fronts que s'opérera la néolithisation plus interne. Elle ne s'achèvera qu'avec le Néolithique moyen durant lequel se met en place un nouvel ordre social et territorial, un système agro-sylvo-pastoral élaboré et une certaine stabilité économique (Vernet 1991).

#### 5.1.2 : Néolithisation du Massif central et de ses marges

La bande centrale de la France nous intéresse plus particulièrement puisque s'y trouve le Forez. Elle se présente comme une zone intermédiaire entre les deux grandes civilisations du Néolithique ancien et leurs multiples ramifications. Elle en reçoit et diffuse les influences malgré son enclavement potentiel ; *a priori*, les axes de circulation les plus accessibles, le long des cours d'eau, ont du être préférés aux reliefs. Pourtant, de nombreux indices montrent que des secteurs paraissant peu favorables ont été très tôt colonisés. Dans le Massif central, on distingue plusieurs courants de néolithisation. A l'ouest, le massif limousin, peu fréquenté durant l'Épipaléolithique, est progressivement conquis par les groupes Mésolithiques en cours de néolithisation (Mazière, Raynal 1984). Dans le centre, la basse Auvergne et le Velay sont occupées par des groupes Mésolithiques, la première dès le 6ème millénaire avant notre ère, la seconde au cours du millénaire suivant (Philibert 1982a, Daugas 1986). La zone sud-orientale, sur la rive droite du Rhône, voit pour sa part le développement d'un complexe important, d'obédience cardiale, bien attesté dès le milieu du 5ème millénaire (Beeching

1984). Les bordures méridionales du Massif Central connaissent durant la première moitié du 6ème millénaire un peuplement conséquent marqué par la persistance de certains caractères hérités du substrat local et associés à des éléments nouveaux (Roussot-Larroque, Thévenin 1984). Malheureusement, malgré les découvertes récentes d'éléments mésolithiques et néolithiques anciens sur la bordure nord-orientale du Massif central, et jusque dans la région lyonnaise, notre connaissance du processus de néolithisation de ce secteur reste lacunaire (Roussot-Larroque 1993). D'après la palynologie, les premières traces d'anthropisation du paysage auvergnat sont attestées à la Narse d'Amboise, dans la chaîne des Puys, vers 4550 avant notre ère, et à la tourbière proche du site archéologique de Lavernière à Velzic (15), où la date de 5550 avant notre ère est avancée. Pourtant, l'essentiel de l'impact humain sur la végétation se situe globalement dans le courant du 4ème millénaire, à la charnière entre l'Atlantique récent et le Subboréal. C'est le cas dans le Limousin (fin de l'Atlantique), dans les Massifs du Mont Dore (Subboréal), du Cézallier (Atlantique et Subboréal), du Cantal (Subboréal), dans l'Aubrac (Atlantique et Subboréal), en Margeride (début du Subboréal) et dans le Velay (Subboréal). A travers les diagrammes polliniques il apparaît que le Néolithique semble avoir connu en Auvergne deux phases principales : la première entre 4750 et 4550, la seconde entre 2750 et 2550 avant notre ère (Miras *et al.* 2004). Le croisement des données archéologiques et biogéographiques nous renvoie donc une image de la néolithisation du Massif central complexe et progressive, ayant lieu par vagues successives. Les principales informations à retenir sont que les pratiques agricoles apparaissent très tôt au début du Néolithique, vraisemblablement dans un milieu déjà ouvert par des défrichements antérieurs et que l'altitude n'a pas constitué un frein absolu à l'expansion humaine et à la conquête du territoire.

#### 5.1.3 : Le Néolithique ancien forézien (fig.131)

A notre connaissance, il n'y a pas d'occupation du Néolithique ancien répertoriée sur le territoire forézien (Masson 1977, Philibert 1995). Cependant, d'après M. Prestreau (inédit), trois gisements de surface ont livré des tessons dont la forme et le décor fait de pastilles et de cordons orthogonaux semblent s'apparenter aux productions épicaudales. Bien entendu, comme le souligne ce chercheur, seules des fouilles sur ces sites pourraient confirmer la précocité de leur implantation. Pour J. Comber (2004), le site des *Balaques* à Mars, qui a livré lors de prospections plus d'un millier de silex, se rapporte peut-être à la phase ancienne du Néolithique. La série lithique se compose essentiellement d'éclats de débitage et de nucléus de petite taille. Les outils sont des grattoirs généralement sur éclat, des racloirs à fine retouche couvrante, des burins, des perçoirs, des tronçatures, des lamelles retouchées ou à dos abattu et des microburins. Les armatures se répartissent entre des trapèzes à la base tronquée et des flèches tranchantes. Malgré l'absence de céramique et d'éléments polis, il est possible que ce site appartienne à un Néolithique ancien de tradition Tardenoisienne. Sur l'échantillon montbrisonnais, les sites du Néolithique sont relativement nombreux mais extrêmement mal connus car tous issus de prospections. Aucun ne peut être attribué à cette phase ancienne, en raison, notamment, de l'absence de mobilier céramique.

#### 5.1.4 : Le Néolithique ancien dans les régions limitrophes

##### 5.1.4.1 : En Auvergne

Dans le Massif Central en général, et plus particulièrement en Auvergne, les phases anciennes du Néolithique sont mal connues. Les gisements antérieurs au Chasséen sont très rares et se résument souvent à des vestiges mobiliers épars trouvés dans des sites dont l'occupation s'étend en-deçà ou au-delà du Néolithique ancien (Daugas, Raynal 1991b ; Surmely *et al.* 2003).

Quelques indices indiquent que le courant cardial a rapidement atteint le Velay. Ils ont été trouvés sur le site des *Brûlades* aux Estables et à la *Grotte Rouge du Brunelet* près de Brives-Charensac. Il s'agit dans les deux cas de découvertes isolées qui n'ont pas donné lieu à des relevés stratigraphiques. Aux Estables, quelques tessons ornés de cordons et de pastilles se rattachent au répertoire stylistique du Cardial moyen ou tardif (Daugas, Raynal 1982). Au *Brunelet*, un fragment de vase ovoïde ou sphérique portant un décor de cannelures verticales est caractéristique du Cardial final (Houdré, Vital 1984). Ces éléments sont généralement interprétés comme les indices d'incursions de groupes méridionaux vers le nord dans le courant du 5<sup>ème</sup> millénaire (Daugas 1976 ; Daugas, Raynal 1991b ; Roussot-Larroque 1993). D'autres gisements, essentiellement vellaves, ont livré des indices d'occupation ancienne. C'est à partir de ces éléments rares et mal stratigraphiés qu'une culture du Néolithique ancien auvergnat a été pressentie (Daugas 1986). Cependant, devant la faiblesse des informations disponibles, ce concept doit toujours être manié avec précautions (Houdré, Vital 1984). Ce Néolithique ancien continental semble être attesté au milieu du 5<sup>ème</sup> millénaire dans la *grotte de Longetraye 2* à Freycenet-la-Cuche (Philibert 1982a). Des fragments de céramique lisse ont aussi été recueillis, souvent hors stratigraphie, dans la *Grotte-du-Barry* à Polignac, à *l'abri du Suc* à Arlempdes (Daugas, Raynal 1982) et aux *Rivaux* à Espaly-Saint-Marcel (Daugas *et al.* 1982). Il se pourrait que ces associations de céramique grossière lisse ou ornée de simples lignes horizontales incisées et d'outillage microlithique soient le reflet d'influences roucadouriennes sur le substrat local et donc d'influences provenant du sud-ouest. (Roussot-Larroque, Thévenin 1984 ; Roussot-Larroque 1993 ; Arnal 1995).

En Basse-Auvergne, les attestations anciennes se résument jusque récemment aux sépultures de la Madeleine à Pont-du-Château et du Creux-Rouge à Clermont-Ferrand. La première est datée par le radiocarbone de 5795-5245 (datations calibrées), la seconde de 5265-4560 (Daugas 1986). Elles sont aujourd'hui largement complétées par les découvertes de la rue des Quatre Passeports à Clermont-Ferrand et de Poncharaud 2- *le Brézet Est*. Si le premier site n'a livré qu'un tesson à cordons lisses orthogonaux daté de l'Epicardial ancien, le second, qui correspond à un épandage s'étendant sur plus d'un hectare, a livré un imposant corpus de céramiques dont les caractéristiques sont attribuées à l'Epicardial ancien tel qu'il est connu dans le Sud de la France et dans la vallée du Rhône. Parmi ces vestiges d'obédience méridionale se trouvaient deux tessons apparentés au Rubané récent du Bassin parisien (RRBP) final (Vernet 2004). Ainsi, si le site de Poncharaud 2 est une des manifestations les plus septentrionales de l'Epicardial, il apporte aussi une nouvelle preuve des contacts simultanés entre les régions méditerranéenne et septentrionale dans la seconde moitié du 6<sup>ème</sup> millénaire (Georjon *et al.* 2004).

D'autres preuves d'influences septentrionales du début du Néolithique ont été trouvées ailleurs dans le Massif Central. Quelques tessons issus des berges de l'Allier à Toulon-sur-Allier, près de Moulins, peuvent être rapprochés de la céramique du Rubané récent. Il faut notamment signaler une herminette en forme de bottier stylistiquement attribuée à l'extrême fin du RRBP et un vase au profil en "S" portant un décor incisé de lignes orthogonales qui rappelle les productions finales du RRBP ou du Villeneuve-Saint-Germain (VSG) voire du Cerny (Georjon *et al.* 2004). Ces éléments peuvent suggérer une pénétration danubienne précoce dans le nord de l'Auvergne (Daugas 1976 / Roussot-Larroque, Thévenin 1984).

Une étude pluridisciplinaire a été menée très récemment sur la tourbière de Peyre à Lacapelle-Barrès (Cantal). Au point de vue archéologique, le gisement, situé en bordure nord de la tourbière, à 1100 m d'altitude, n'a pour l'instant livré que des pièces lithiques. Le débitage, laminaire et lamellaire, a été effectué dans un matériau local. L'outillage se compose de lames encochées de type Montbani et d'armatures microlithiques soit à base

retouchée, soit de type Montclus. La coexistence de ces catégories est assez fréquente dans les niveaux de transition Mésolithique final / Néolithique ancien, notamment dans le sud du Massif Central. Provisoirement, dans l'attente des résultats de datation radiocarbone, c'est cette fourchette chronologique qui est retenue par les auteurs. Du point de vue palynologique, bien que le calage chronologique soit toujours en cours, les chercheurs ont identifié des pollens de céréales dans la zone où le tilleul fait son apparition. On estime que dans le massif cantalien ce dernier se développe à la transition Boréal / Atlantique, vers 6637 - 6080 en datation calibrée. Ces prémisses de culture céréalière seraient en accord avec les datations fournies par l'industrie lithique et correspondraient à la plus ancienne preuve d'activité agro-pastorale de la région (Miras *et al* 2006 ; Miras 2006).

Malgré ces découvertes récentes la phase ancienne du Néolithique reste floue dans le Massif Central. Il n'est pas possible de déterminer quelle est la part des apports externes et celle de l'acculturation des groupes mésolithiques locaux dans la mise en place des sociétés néolithiques anciennes. Reste cependant qu'entre le 6ème et le 5ème millénaire de nombreux changements, dont les modalités restent à définir, aboutissent à l'émergence d'un Néolithique moyen affirmé qui scelle le processus de néolithisation de la région.

#### 5.1.4.2 : Dans la région lyonnaise

Plus d'une centaine de sites de culture cardiale sont aujourd'hui répertoriés dans la moyenne vallée du Rhône, de part et d'autre du fleuve, jusqu'à l'Ardèche et la Drôme. C'est à Soyons, dans ce dernier département, que l'occurrence la plus septentrionale de cette civilisation du Néolithique ancien était jusqu'à peu reconnue (Roussot-Larroque 1993 ; Beeching 1995). Pourtant, les découvertes récentes faites à Lyon et à Saint-Priest viennent de renouveler l'image que l'on avait de la pénétration cardiale dans la vallée du Rhône.

C'est au pied du plateau de la Duchère, rue Mouillard (9ème arrondissement), qu'a été repéré le premier ensemble cardial lyonnais. Les vestiges se résument à trois trous de poteau et le mobilier est constitué de fragments de céramique caractéristique et d'outillage lithique (Chastel *et al.* 2003). Concernant ce dernier, on constate qu'une partie de la matière première a été importée (silex urgonien et cristal de roche), témoignant vraisemblablement d'un réseau d'échanges entre la vallée du Rhône et les régions alpines (Saintot 2003).

A Saint-Priest, à la périphérie de l'agglomération lyonnaise, les premiers indices d'occupation cardiale ont été découverts à la ZAC des Perches. Ce site a livré des vestiges correspondant essentiellement à des occupations de l'âge du Bronze. Cependant, on y a aussi recueilli la partie supérieure d'un grand vase tronconique caractéristique du Néolithique ancien méridional, portant des cordons lisses verticaux et horizontaux et des pastilles (Hénon 2001). Ce type de décor a aussi été reconnu à la grotte du Seuil-des-Chèvres à la Balme (73) et rappelle celui des tessons de Brûlades (43). Ces éléments constituent une preuve supplémentaire de l'avancée septentrionale des groupes cardiaux, ou de leur influence, dans la vallée du Rhône.

D'autres indices, plus remarquables, de cette occupation cardiale ont été découverts à Saint-Priest, lors de l'aménagement de la ZAC des Feuilly, qui est une extension de la ZAC des Perches. Les fouilles, qui ont eu lieu entre 2000 et 2001, ont permis de repérer une occupation des lieux allant du Paléolithique au Moyen-Age, la période la mieux représentée étant l'âge du Bronze. Les indices se rapportant au Néolithique ancien sont deux structures en creux qui contenaient du mobilier lithique et céramique au décor caractéristique de la période (Hénon, Ramponi 2000). Il faut souligner la présence d'une marmite ovoïde à décor pastillé, anse médiane et cordons qui est typologiquement proche du vase de la ZAC des Perches mais aussi d'un exemplaire recueilli dans les niveaux antérieurs à 4700-4600 (datation calibrée) de la Grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (01). Pour les chercheurs travaillant sur ce site

(Voruz *et al.* 2004), ces trois vases de la région lyonnaise peuvent être interprétés comme des indices de circulation sud-nord dans le couloir rhodanien médian durant le 5<sup>ème</sup> millénaire.

#### 5.1.5 : Conclusion (fig.132)

D'après les quelques éléments en notre possession, il est probable que la Loire ait connu une civilisation néolithique dès le 6<sup>ème</sup> ou le début du 5<sup>ème</sup> millénaire. Ces communautés devaient être d'obédience cardiale, comme celles du Velay et de la moyenne vallée du Rhône. Il n'est cependant pas improbable qu'à l'avenir des éléments danubiens puissent être découverts, particulièrement au nord du département, puisque de telles influences sont connues en Haute-Auvergne. En effet, comme on l'a vu plus haut, l'axe de circulation privilégié pour les matières premières siliceuses durant la préhistoire ancienne était le cours de la Loire dans le sens nord-sud. Des contacts avec les populations installées dans le Bassin parisien sont donc toujours à envisager. Ainsi, que ce soit en Auvergne, dans la région lyonnaise ou dans le Forez, de nouveaux jalons permettent de mieux appréhender les relations entre les populations septentrionales et méridionales au début du Néolithique. Les chercheurs, depuis plusieurs décennies, pressentaient que la zone de "no man's land" entre l'aire méditerranéenne et l'aire danubienne devait être bien moindre qu'on ne l'avait cru au premier abord, voire inexistante (Roussot-Larroque 1993 ; Gallay 1995). La découverte d'éléments cardiaux en Forez et chez ses voisins lyonnais et auvergnat est une preuve venant étayer cette hypothèse qui jusqu'à présent restait assez théorique. Ces éléments, pour rares qu'ils soient, sont d'importance capitale pour la compréhension de la diffusion du courant cardial au début du Néolithique.

## 5.2 : Le Néolithique moyen

### 5.2.1 : Contextes d'apparition

Selon les auteurs et les régions, l'aboutissement de la néolithisation se fait au début du 5<sup>ème</sup> millénaire, entre 5000 et 4800 en datation calibrée, avec l'implantation des cultures du Néolithique moyen. Ce dernier est généralement subdivisé en deux grandes phases : le Néolithique moyen I (NMI) et le Néolithique moyen II (NMII) (Voruz 1995, Thirault 2004). Durant la première phase, qui couvre la majeure partie du 5<sup>ème</sup> millénaire, divers complexes se développent : *Vasi a bocca quadrata* en Italie du Nord, Villeneuve-Saint-Germain puis Cerny et Chambon dans le Bassin Parisien, Rössen dans l'Est, Chasséen ancien dans le Midi et en Bourgogne, Cortaillod ancien sur le plateau suisse, Saint-Uze dans la moyenne et haute vallée du Rhône...

La seconde phase voit l'apogée de la culture chasséenne classique qui se développe dans une large moitié sud de la France, en-dessous de la ligne Bordeaux - Besançon. Au nord, différentes cultures subsistent dans un premier temps, notamment celles du Cerny et du Chambon. Dès la fin du 5<sup>ème</sup> millénaire, le Chasséen est dans son expansion maximale et s'étend jusqu'au nord du Bassin parisien et jusqu'à l'Atlantique. Le début du 4<sup>ème</sup> millénaire est marqué par l'émergence de groupes culturels bien individualisés sur les marges nord-orientales de l'aire chasséenne. Il s'agit principalement des cultures de Noyen en Bourgogne nord-orientale et dans la haute vallée de la Seine, le Néolithique moyen bourguignon (NMB) en Bourgogne orientale et en Franche-Comté, le Noyen en Bourgogne septentrionale, le Lagozza en Italie du Nord et le Cortaillod classique en Savoie, dans le Jura et sur le plateau suisse.

### 5.2.2 : Le Néolithique moyen I en Forez (Fig.131)

C'est sur le piémont des Monts du Forez, dans l'échantillon territorial du Montbrisonnais, que de rares indices du Néolithique moyen I ont été récemment identifiés par V. Georges et

J.-C. BÉFORT (2003). Le site, dont l'occupation principale date de la Tène ancienne, se trouve sur la commune de Débats-Rivière-d'Orpra, à *Lijay*. Il s'élève au débouché de la plaine du Forez, dans la vallée de l'Anzon qui est une voie de communication entre la vallée de la Loire et celle de l'Allier. L'implantation humaine occupe l'extrémité d'une étroite ligne de crête et domine de 70 m les ruisseaux qui l'encadrent. Le seul accès aisé suit cette crête qui a été fortifiée par un fossé (25 x 14 x 1.5 m). Il est probable que cette structure date du Néolithique (Béfort *et al.* 1986). Parmi le matériel recueilli à l'occasion de sondages sur le site laténien, du mobilier se rapportant à une période antérieure a été trouvé. C'est dans cet ensemble que V. Georges et J.-C. Béfort ont repéré une série de tessons appartenant à un vase à embouchure quadrangulaire, à carène à décor impressionné et à fond bombé. Bien qu'atypique, ce vase trouve des parallèles dans la céramique du Cerny et du Chambon. On trouve en effet dans la céramique de ces cultures des vases à embouchure quadrangulaire inspirés des productions nord-italiennes mais produits localement (Irribarria 1996). C'est au milieu du 5<sup>ème</sup> millénaire que ces vases caractéristiques connaissent leur plus vaste zone de répartition (Voruz 1991). Dans les Pré-Alpes en moyenne vallée du Rhône, on en trouve en contexte Saint-Uze et Chasséen ancien, mais ils ne portent pas de décor (Thirault 2004). On envisage actuellement que leur diffusion s'est faite dans le sens sud-est/nord-ouest, peut-être depuis la Ligurie (Bocquet 1997). Les vases atypiques, mais clairement d'inspiration nord-orientale de *Lijay* et de la rue de l'Ouradou à Clermont-Ferrand, peuvent éventuellement être compris comme des jalons dans la propagation de ces productions d'Italie du Nord vers le Bassin parisien. Cette référence orientale est renforcée à *Lijay* par la présence du fossé de fortification et par le choix de l'implantation sur un éperon. Ces caractéristiques ne sont pas sans rappeler les sites de hauteur fortifiés que l'on trouve dès le NMI en Bourgogne, en Franche-Comté (Pétrequin, Passard 1984), dans toute l'aire d'expansion du groupe de Cerny (Augereau 2004), dans celle du Rössen final, du Michelsberg et du Chasséen, soit chronologiquement entre le milieu du 5<sup>ème</sup> et le milieu du 4<sup>ème</sup> millénaire (Dubouloz *et al.* 1991). Cette nouvelle forme d'installation semble être le reflet d'une appropriation élargie du territoire par les groupes humains et d'une diversification dans l'exploitation des ressources du milieu. Elle est à ce titre un des marqueurs du nouveau mode de vie qui se met en place avec l'affirmation du Néolithique. Il n'y a pas, à notre connaissance, d'autre attestation antéchasséenne dans la Loire. Cependant, la révision par des spécialistes des séries issues des fouilles anciennes faites dans le département permettrait peut-être de recueillir d'autres indices de cette période et de mieux appréhender les influences auxquelles était soumise la région avant l'arrivée du Chasséen qui dominera ensuite le Forez.

### 5.2.3 : Le Néolithique moyen I dans les régions limitrophes

#### 5.2.3.1 : En Auvergne

Au début du Néolithique moyen, le territoire auvergnat semble être soumis à diverses influences qui se traduisent par l'installation précoce en Velay de la culture chasséenne et par l'apparition en Basse-Auvergne d'un proto-chasséen d'inspiration multiple, notamment septentrionales (Rialland, Liabeuf 2004). C'est sur la nécropole de Poncharaud - le Brézet, commune de Clermont-Ferrand, que cette culture particulière a été la mieux appréhendée. Il s'agit d'une des plus importantes nécropoles non mégalithiques de France. La fouille d'une centaine de tombes a permis de recueillir un abondant mobilier céramique qui se caractérise par son aspect composite. On y trouve en effet des éléments danubiens tels que les vases ovoïdes à col éversé, les vases hémisphériques mono-ansés et les anses en boudin surmontées de deux boutons, mais aussi des formes nord-orientales telles que les coupes aux parois évasées et les vases carénés à embouchure carrée. Des éléments résiduels du Néolithique

ancien tant méridional que septentrional peuvent se voir dans les vases ovoïdes, les tasses tronconiques et les anses en ruban. Enfin, des individus évoquent le chasséen précoce vellave ou rhodanien, notamment les vases globuleux à col court ou à la lèvre éversée, les coupes carénées et les languettes tri-perforées. Ce polymorphisme est du à la position géographiquement centrale de la Basse-Auvergne. Il est le reflet des nombreuses mouvances qui se sont accomplies durant le Néolithique moyen I et qui sont caractéristiques des périodes de mutation (Loison *et al.* 1991).

Des influences nord-orientales ou danubiennes ont été perçues sur d'autres gisements de Basse-Auvergne. On signale la découverte ancienne de tessons proches de la culture de Cerny sur l'oppidum des Côtes dans la région de Clermont-Ferrand (Thévenin, Roussot-Larroque 1984). Plus controversées sont les découvertes de la Rue de l'Oradou à Clermont-Ferrand. La fouille d'une fosse contenant des restes de faunes et des tessons a permis de reconstituer diverses formes de céramiques. On y trouve des écuelles à fond rond, des jarres carénées et des coupes en calotte sphérique, certaines de très grande taille. Les éléments de préhension sont des mamelons perforés ou non. Les décors, gravés après cuisson, sont envahissants. Ils se composent de chevrons, de triangles, de motifs en dent-de-loup, d'échelles mais aussi d'éléments plastiques, notamment des cordons rayonnants autour d'un mamelon conique sur une grande coupe qui est parfois interprétée comme un dérivé de vase à embouchure carré (Daugas 1986). Cependant, cette interprétation reste douteuse (Georjon *et al.* 2004) ; en effet, cette forme est connue dans le Chasséen méridional et son ornementation, bien qu'exubérante, trouve des parallèles chasséens dans les niveaux primitifs d'Aulnat ainsi qu'à Cormail et à Rivaux (Loison *et al.* 1991).

L'existence de communautés chasséennes est attestée dès le début du 5ème millénaire avant notre ère (Daugas, Raynal 1987). La phase ancienne est essentiellement représentée par les sites du Pirou à Polignac et peut-être dans l'ensemble 6 des Rivaux à Espaly-Saint-Marcel. Ce faciès vellave se définit par ses assiettes au marli non décoré, ses vases-supports à décor rayé ou quadrillé, ses jarres à bord renforcé et ses vases carénés à parois hautes (Georjon *et al.* 2004). Il se singularise par la présence d'éléments typologiques considérés comme tardifs dans le Chasséen méridional classique ou encore absents de ce dernier (Daugas, Raynal 1982).

La première partie du Néolithique moyen se caractérise donc en Auvergne par de fortes influences méridionales, provenant de l'Italie du nord (VBQ) ou du domaine méridional français (Chasséen ancien). Des influences septentrionales se font sentir mais sont difficiles à rattacher à un groupe culturel précis. Enfin, quelques décors spécifiques se rapportent à la sphère atlantique (Georjon *et al.* 2004).

#### 5.2.3.2 : Dans le haut bassin rhodanien

Le 5ème millénaire dans le haut bassin rhodanien est influencé par plusieurs courants culturels, à commencer par l'Epicardial qui marque le passage entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen. Certains sites, notamment celui de la Grande Rivoire à Sassenage dans le Vercors (38) attestent de l'expansion septentrionale de ce faciès entre 4900 et 4700 av.n.è. Dans cet abri sous roche, où l'occupation humaine est attestée du Mésolithique au Moyen Age, plusieurs niveaux stratigraphiques sont datés du Néolithique moyen I (Bintz *et al.* 1995). L'ensemble stratigraphique B2a appartient à un Néolithique ancien a-céramique daté par le 14C de 5250 - 5000 av.n.è. A sa suite, la couche B1inf./B1b se rapporte à un Néolithique d'affinités méridionales (Cardial, Epicardial). Elle est datée par le radiocarbone vers 4950-4780 et 4840-4510 av.n.è. Quant à la couche B1sup., qui a donné une date 14C vers 4690-4400 av.n.è., elle est attribuée au Néolithique moyen et certains de ses éléments

stylistiques peuvent renvoyer au style Saint-Uze. Globalement, son mobilier est pourtant de type Chasséen ancien (Picavet 1999).

Le Saint-Uze est une culture qui apparaît dans la vallée du Rhône entre 4700 et 4500 av.n.è. Il appartient au même phylum que l'Epicardial et est à ce titre considéré par certains chercheurs comme étant l'ultime étape de l'intégration des derniers groupes de chasseurs-cueilleurs au mode de vie néolithique (Perrin 2002). Ce faciès culturel, qui se démarque clairement du Chasséen ancien, est identifié par sa céramique non ornée et ses productions lithiques (Beeching *et al.* 1995). Dans la haute vallée du Rhône, cette culture est bien illustrée dans la Grotte du Gardon (01). Dans la très riche séquence stratigraphique de ce site, la couche 52 marque la transition entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen. Bien que relativement mal documentée, malgré la présence de foyers, de zones de débitage du silex et de découpe de la faune, elle a livré des céramiques lisses et une industrie lithique qui rappellent la phase ancienne du Saint-Uze (Voruz *et al.* 2004). C'est à la phase récente de cette culture que se rapportent les couches 50 et 49, datées de 4400 à 4100 av.n.è. L'industrie lithique s'y démarque des productions chasséennes par l'absence de chauffe du silex blond. La céramique, montée au colombin, possède des parois épaisses et grossières. Le répertoire est varié mais compte notamment des marmites segmentées à carène douce dont quelques exemplaires rappellent les profils de certains VBQ (Voruz *et al.* 2004).

Ce sont aussi des influences venues du Nord de l'Italie qui semblent avoir dominé sur le site de Simandres les Estournelles (69). Dans une fosse datée par le radiocarbone de 4234 av.n.è., une vingtaine d'individus en céramique sont identifiables, dont plusieurs marmites à embouchure carrée. Dans ce corpus, les décors, rares, se résument à des cordons sinueux et à des boutons appliqués sous l'ouverture. Par ses caractéristiques cet ensemble présente des affinités avec le mobilier de la Grotte du Gardon (Nicod 1995). L'industrie lithique, où prédominent les outils à retouche abrupte, les pièces esquillées et les perçoirs, reflète des activités liées au travail du bois et des peaux. Cette série ne trouve pas de véritable comparaison dans le Néolithique moyen de la vallée du Rhône mais rappelle certains éléments ligures (Arene Candide). Elle semble donc se placer dans la tradition du Néolithique ancien cardial, lui même issu de la phase ancienne des VBQ (Thieriot *et al.* 1997/1998 ; Saintot 2002).

Les quelques attestations du Néolithique moyen I recueillies dans l'agglomération lyonnaise, bien que moindres, semblent toutes appartenir à la sphère chasséenne. Elles se concentrent essentiellement dans la plaine de Vaise (rue du Docteur Horand, Gorge-de-Loup, rue Mouillard) et sont le reflet d'une occupation au moins temporaire (Chastel *et al.* 2003). L'analyse de la provenance des matériaux utilisés dans l'industrie lithique indique que certaines matières premières ont été importées essentiellement du sud de la France, de la vallée du Rhône et des Alpes (Saintot 2003).

#### 5.2.4 : Conclusion (fig.133)

Ce qui caractérise le Néolithique moyen I dans le Forez, c'est sa pauvreté et le manque presque total d'informations à son sujet. Dans les départements voisins, les connaissances sont inégales mais généralement plus développées. Il apparaît clairement que le Chasséen ancien se développe rapidement dans toutes les régions environnantes, ce qui laisse supposer, mais cela reste une hypothèse, que c'est aussi le cas dans la Loire. Parallèlement, d'autres cultures apparaissent. Celle du Saint-Uze est connue en Isère, en Ardèche, dans la Drôme dans l'Ain et, plus marginalement, dans le Rhône. Elle s'étend donc de part et d'autre du Rhône et il n'est pas impossible qu'à l'avenir des éléments de cette culture soient découverts dans le sud-est du département de la Loire. A l'ouest de ce dernier, le Chasséen est très tôt implanté dans le Velay et en Basse-Auvergne où il se mêle à des éléments septentrionaux.

Cela est encore plus marqué dans le sud de la Bourgogne où se côtoient le Chasséen ancien et les cultures du Cerny et de l'Augy. De telles influences septentrionales sont attestées, bien que très ponctuellement, dans le Forez.

### 5.2.5 : Le Néolithique moyen II dans le Forez (Fig.131)

#### 5.2.5.1 : Les sites de hauteur

Dans l'ensemble du Forez on dénombre cinq sites de hauteur occupés au cours du Néolithique moyen, même si leur attribution chronologique reste dans la plupart des cas sujette à caution faute de dates radiocarbones. Les trois gisements principaux sont *le Mont d'Uzore* à Montverdun, *Chavanette* à Saint-Georges-en-Cousan et *le Pic de la Violette* à Périgneux. Ils ont été découverts puis partiellement, voire totalement, détruits par des travaux de carrières. Ils ont livré du mobilier céramique et lithique assez abondant mais seul celui de Périgneux a bénéficié de fouilles ; les autres ne sont connus que par des ramassages de surface. A ces trois ensembles peuvent être ajoutés les sites de *Fils* à Luriecq et de *Lijay* à Débats-Rivière-d'Orpra, qui sont moins bien connus.

Parmi ces sites de hauteur, celui du *Mont d'Uzore* se distingue par sa morphologie et sa géologie. C'est une formation basaltique (neck) datée du Pliocène. Elle forme une éminence allongée suivant l'axe nord-sud de la diaclase qui est à son origine. Elle n'abrite aucun cours d'eau mais les plus proches, le Félines et dans une moindre mesure le Drugent, coulent à ses pieds au sud et à l'ouest. L'accès au site néolithique, qui se trouvait sur le sommet et sur la pente ouest du neck, pouvait se faire par le sud-ouest, en suivant la ligne de crête, les autres faces étant nettement plus escarpées. Il est le seul à se trouver au cœur de la plaine du Forez qu'il domine de plus de 130 m, son sommet culminant à 534 m.

Les quatre autres sites se trouvent tous en milieux granitique, sur le piémont des Monts du Forez. Ils se situent au sommet de promontoires élevés dont les pentes sont escarpées. Ils surplombent, parfois à pic (*Lijay*, *Chavanette*), les vallées de un (*Pic de la Violette*, *Fils*) ou plusieurs cours d'eau (*Chavanette*, *Lijay*). Leur altitude culmine entre 550 à 700 m. Leur accès est difficile, ne pouvant souvent se faire que par la ligne de crête. Ce sont des éperons très bien protégés naturellement qui dominent les environs et verrouillent les principales voies de communications que sont les cours d'eau. Ils sont idéaux pour l'installation d'habitats fortifiés faciles à défendre et stratégiquement installés pour dominer, protéger et surveiller leur territoire.

La plupart de ces gisements sont connus par des ramassages de surface ou dans les fronts de taille des carrières qui les ont détruits (*Mont d'Uzore*, *Chavanette*). Deux d'entre eux ont été fouillés sur de petites surfaces (*Pic de la Violette*, *Lijay*) ou ponctuellement (*Fils*). Pourtant, il n'y a qu'à Périgneux que de véritables structures néolithiques ont été mises au jour. Depuis les années 1960, une centaine de m<sup>2</sup> ont été fouillés au *Pic de la Violette*. Quelques structures y ont été mises au jour mais la surface exploitée reste insuffisante pour comprendre leurs relations et l'agencement de l'habitat. Une première série a été identifiée comme les restes d'habitations de petites dimensions installées au creux de dépressions naturelles. Ces éléments s'adossaient à des bancs rocheux ou à un mur de gros blocs irréguliers qui semble limiter l'habitat. Un foyer circulaire, bien construit à l'aide de blocs de moyen module, complète cet inventaire (Combiér 1977). Lors des campagnes de fouille suivantes deux types de structures ont été repérés : des calages de poteaux et des fosses ayant vraisemblablement servi à la vidange de foyers. Ces fosses, au nombre de trois, sont sensiblement alignées selon un axe nord-sud, à environ 2.5 m de distance les unes des autres. Ce sont des cuvettes peu profondes et de petite taille (0.40 à 0.80 m de longueur). Elles sont comblées par un épais niveau de cendres, lui-même recouvert par des pierres de divers modules. L'absence de rubéfaction des parois et du fond de ces structures interdit leur identification en tant que

foyer. Enfin, un alignement irrégulier de gros blocs a été repéré en bordure de la terrasse naturelle et semble limiter l'habitat à l'ouest du site (Grand *et al.* 1986).

Il n'y a qu'au *Pic de la Violette* que des datations radiocarbone ont été obtenues. Deux échantillons de charbons de bois ont été analysés. Le premier a été récolté dans le foyer circulaire fouillé en 1965 tandis que le second est issu de la partie inférieure d'une fosse de vidange de foyer mise au jour dans les années 1980. Les deux dates fournies par le laboratoire de Lyon sont très proches : dans le premier cas 5140 +/- 180 BP soit 4319-3647 en datation calibrée et dans le second 5115 +/- 140 BP soit 4322-3535 en datation calibrée (Combiér 2004). Sur ce même site, huit échantillons ont été prélevés en vue d'analyses polliniques. Ils ont été récoltés dans deux coupes témoins ainsi que dans la couche archéologique néolithique. Les spectres obtenus montrent un paysage ouvert de lande à bruyère où les arbres sont rares, essentiellement représentés par le pin. La culture de céréales est faiblement attestée. Compte tenu de la présence d'un niveau de l'Age du Fer sur le site, il est délicat d'insérer l'habitat néolithique dans cet environnement ouvert. Au demeurant, d'un point de vue méthodologique, on s'interdit aujourd'hui, pour reconstruire la réalité des environnements botaniques, d'utiliser des prélèvements opérés directement sur les sites archéologiques, lesquels, automatiquement, biaisent les résultats. D'ailleurs, les analyses polliniques faites dans la région montrent que ce paysage de lande est généralement associé à la Protohistoire tandis qu'au Néolithique domine une chênaie mixte alors à son apogée (Grand 2006).

Ainsi, ces quelques sites foréziens possèdent de nombreux points communs tels que la difficulté de leur accès, la présence de cours d'eau à leurs pieds, une implantation stratégique sur des hauteurs dominant les alentours ou verrouillant des voies de communications naturelles. Toutes ces caractéristiques sont communes aux habitats de hauteur qui se développent au cours du Néolithique dans les régions périphériques du Chasséen méridional, en Bourgogne et en Franche-Comté (Beeching 1984).

#### 5.2.5.2 : Les habitats ouverts

C'est essentiellement dans la plaine et sur l'étage collinéen des Monts du Forez que sont localisés les habitats ouverts du Néolithique moyen. Les principaux sont ceux de Rivas et de Cleppé. Dans le premier cas, le site a été entrevu lors de sondages ponctuels mais récents, tandis que celui des *Marais* à Cleppé a été fouillé en 1983. A ces ensembles connus, au moins partiellement par leur stratigraphie, s'ajoute du mobilier lithique récolté lors de prospections de surface, souvent anciennes, à Balbigny, l'Hopital-le-Grand, Chalain-le-Comtal : la *Bardoire*, Poncins : la *Roche*, Ailleux : la *Govine*, la *Croix d'Ailleux* et les *Saignes de Royet*. Ces trois derniers lots sont peu abondants mais ils sont les seuls dont les matières premières ont fait l'objet d'une analyse pétrographique (Bündgen 2007). Enfin, un autre indice d'occupation du Néolithique moyen a été repéré dans la plaine Roannaise à Mably, la *Demie Lieue*.

Les sites de plaine sont tous installés le long du cours de la Loire, à proximité plus ou moins immédiate de son tracé actuel. Une analyse géologique et sédimentologique a permis de comprendre que celui des *Marais* s'étendait sur l'ancienne zone de confluence du fleuve et du Lignon et qu'il reposait sur une terrasse du Würm ancien, elle-même superposée aux argiles vertes oligo-miocènes caractéristiques de la plaine (Combiér 2004). De même, le gisement de la *Roche* à Rivas était installé sur un étroit interfluve d'une zone alluviale haute de la Loire. L'analyse de la stratigraphie indique que les paléochenaux qui l'encadrent étaient en phase de comblement très avancé dès la Préhistoire récente. Des limons de débordement ont ensuite largement recouvert les vestiges archéologiques (Georges *et al.* 2005). Sur l'étage collinéen, le mobilier lithique a été recueilli au sommet des petites vallées creusées par les

ruisseaux qui jalonnent ce secteur et qui sont à l'origine des collines qui caractérisent le paysage.

Faute de fouilles, on connaît très mal l'agencement des habitats ouverts en Forez, et presque aussi mal les structures qui les caractérisent. A Rivas, les sondages n'ont mis au jour que deux aménagements de galets associés à un niveau dense mais très localisé d'artefacts (DRACR-A 1999). L'interprétation de ces structures n'est pas envisageable en l'état actuel de nos connaissances. On retrouve des cercles de galets sur le site des *Marais* qui est le seul à fournir des informations relativement complètes. Le secteur fouillé s'étend sur une centaine de m<sup>2</sup> mais la surface est évaluée à 750 m<sup>2</sup> (Guichard 1983). Il est interprété comme une zone d'activités domestiques et artisanales en marge du centre de l'habitat, sans doute détruit au début des travaux routiers à l'origine de l'intervention (Combiér 2004). La couche néolithique, d'une puissance moyenne de 30 cm, est conservée en place mais partiellement perturbée par une fosse et un aménagement du Bronze final. Elle est particulièrement riche en mobilier céramique puisque quelques 5600 tessons y ont été recueillis parmi lesquels 800 formes ont pu être reconstituées. Les structures sont de diverses catégories. On trouve en premier lieu des cercles de galets de faible diamètre (entre 0.40 et 1 m), dont la fonction n'a pas été déterminée. Les pierres n'étant ni rubéfiées ni éclatées au feu, l'hypothèse du foyer semble écartée. Dans l'un d'eux se trouvait une très grande quantité de graines carbonisées, mais elles n'ont pas été analysées ou datées. Il semblerait toutefois qu'il s'agisse de céréales (Philibert 1995). Les autres structures sont soit des fosses de petite taille, dont la profondeur varie entre 0.3 et 0.6 m, soit des calages de poteaux visibles en limite de la zone fouillée. Aucun foyer n'a été repéré. En revanche, les débris informes de terre cuite découverts en plusieurs endroits peuvent être les restes de clayonnages brûlés. A Mably, la seule structure mise au jour est un foyer à pierres chauffantes, ovulaire (2.4 x 1 m) et recouvert de galets. Il est accompagné d'un riche mobilier lithique qui se rapporte au Mésolithique. Pourtant, les analyses faites sur les charbons prélevés dans le foyer donnent des dates calibrées de 4504-4469 avant notre ère, ce qui nous place clairement dans le Néolithique moyen (DRACR-A 1996). Malheureusement, les structures de combustion faisant défaut sur les autres sites fouillés, ce sont les seules datation radiocarbone actuellement disponibles dans le département de la Loire concernant l'habitat ouvert de cette période.

Avec ce rapide aperçu, force est donc de reconnaître que notre connaissance de l'occupation du Forez durant le NMII est à ce jour tristement lacunaire. Pourtant, l'étude du mobilier recueilli sur différents gisements, et particulièrement celle de la céramique, fournit quelques informations non négligeables qui vont être exposées à présent.

### 5.2.5.3 : Culture matérielle chasséenne en Forez

#### 5.2.5.3.1 : Le mobilier lithique (fig.134)

D'une manière générale l'industrie lithique du Chasséen est peu significative dans le Forez. Lorsqu'elle n'est pas accompagnée de mobilier céramique, comme c'est le cas dans les gisements de plein air repérés anciennement et lors de prospections, elle ne fournit que rarement des éléments de datation. De surcroît, même lorsqu'elle est issue des quelques fouilles stratigraphiques qui ont eu lieu dans la région, elle demeure peu caractéristique. Un rapide tour d'horizon des principaux ensembles permet pourtant de mettre en évidence quelques points intéressants.

L'industrie est largement axée vers la production de lamelles. Les rares *nuclei* analysés, ceux d'Ailleux *la Govine* et la *Croix d'Ailleux*, sont dans leur grande majorité lamellaires. Ce type de débitage est majoritaire sur tous les sites sauf aux *Marais* où il laisse place à une industrie laminaire et, plus rarement, sur éclats. Ce dernier mode de support se rencontre aussi

relativement souvent sur les trois sites d'Ailleux et dans une moindre mesure à *Chavanette* et à la *Bardoire*.

L'outillage est dominé par les lamelles et les lames retouchées ainsi que par les grattoirs qui sont en général en bout de lame ou circulaires. La plupart des ensembles possèdent des éclats retouchés, des tronçatures, des pièces à encoche et des denticulés. En revanche, certains outils sont peu représentés ; les racloirs sont absents des sites de hauteur et les burins ne sont connus qu'en faible quantité. D'autres sont quasi inexistants : les perçoirs ne sont attestés qu'à Périgneux et à Chalain-le-Comtal ; les faucilles n'ont été identifiées qu'en un unique exemplaire, au *Mont d'Uzore* ; les raclettes ne sont connues qu'à *Croix d'Ailleux* et aux *Marais*. Seul ce dernier site possède des couteaux ou des pièces à dos.

Les armatures sont peu nombreuses dans les corpus foréziens. Elles peuvent être perçantes à retouche uni- ou bifaciale (*Chavanette*, Périgneux, la *Bardoire*), perçantes foliacées (Périgneux, Cleppé) ou perçantes à pédoncule et ailerons (Montverdun, Périgneux, Cleppé). On trouve aussi des armatures tranchantes qui sont généralement triangulaires. Elles peuvent être à retouche couvrante (Périgneux), sans retouche couvrante (Montverdun, Cleppé), à retouche écailleuse ou abrupte (Périgneux, Cleppé, les *Saignes de Royet*) ou encore à tranchant transversal (Montverdun, la *Govine* et la *Bardoire*). Un seul trapèze a été identifié, au *Pic de la Violette*.

Il n'y a qu'à Périgneux que les haches polies ont été trouvées en relative abondance puisqu'on en dénombre là une vingtaine d'exemplaires. Elles sont accompagnées d'un tranchet poli et d'une herminette en basalte. En revanche, aucun élément poli n'a été recueilli à la *Govine*, à la *Croix d'Ailleux* et à la *Bardoire*.

Enfin, on note des meules ou des fragments de meule à Montverdun, à Cleppé et à Périgneux où l'on trouve aussi des broyeurs. Ces éléments font référence à des activités domestiques tandis que les galets encochés, qui sont nombreux aux *Marais* et dont on connaît quelques exemplaires à Amions - *Rives* (Philibert 1993), reflètent soit des activités domestiques (filage de la laine) soit des activités halieutiques (poids de filet).

L'industrie lithique du Chasséen en Forez se caractérise donc par un débitage largement lamellaire, un épuisement total et quasi constant des nuclei, des pièces débitées de petite taille et un outillage essentiellement constitué de lamelles, lames et grattoirs. Les armatures sont assez rares, souvent perçantes, et ne portent pas systématiquement de retouche couvrante. A quelques exceptions près, il n'y a ni macrolithisme, ni microlithisme (Masson 1977). Il s'agit d'une industrie économe en matière première laquelle nécessite une véritable organisation pour son acquisition.

Identifier la provenance de la matière première siliceuse pour tout le Forez serait riche d'enseignements. Ce n'est pourtant qu'à propos des sites d'Ailleux que nous avons mis en oeuvre une telle recherche. Malgré l'étroitesse des échantillons concernés, celle-ci apporte un certain éclairage sur l'approvisionnement des populations chasséennes locales. Sur les trois sites pris en considération l'origine des matières premières est largement locale : 29.2% à la *Croix d'Ailleux*, 32,4% à la *Govine* et 59% aux *Saignes de Royet*. Les gîtes du nord du Forez, servant un approvisionnement régional, sont extrêmement fréquentés puisqu'ils ont fourni respectivement 44.4%, 45% et 17.6% de la matière première. Il n'y a qu'à la *Govine* que des éléments issus de la région ouest ont été identifiés à hauteur de 4.2%. Enfin, les silex lointains proviennent essentiellement du nord, et plus particulièrement de la région de Meusnes : 13.9%, 5.6% et 11.7%. Les gîtes éloignés à l'ouest du Forez n'ont été que rarement sollicités tandis que ceux du sud (Mont Ventoux) n'ont fourni que 2.7% des silex de la *Croix d'Ailleux*. Les modalités du cheminement de ces silex allochtones restent inconnues mais la présence de blocs à la *Croix d'Ailleux* démontre qu'au moins sur ce site la matière siliceuse arrivait brute pour être exploitée sur place.

Nous avons conscience que ces constats sont par trop succincts pour permettre de tirer de véritables conclusions quant à l'origine des silex trouvés sur les sites chasséens du Forez et qu'aucune généralisation n'est possible compte tenu du faible nombre de pièces étudiées. Pourtant, nous soulignons la prépondérance des provenances septentrionales, l'origine parfois lointaine des matériaux et la quasi absence des silex du sud de la France (Bündgen 2007).

#### 5.2.5.3.2 : Le mobilier céramique (fig.135)

La céramique recueillie sur les quatre principaux sites foréziens apporte quelques éléments de réflexion. Le nombre de formes identifiées par site varie de 13 aux *Marais*, à 10 au *Pic de la Violette*, 6 à *Chavannette* et 1 au *Mont d'Uzore*. Seuls les disques en terre cuite ou "plat à pain" ont été trouvés sur chaque gisement. Ces éléments, qui sont généralement associés aux cultures du Nord telles que le groupe de Cerny, celui de Chambon, le Michelsberg, le NMB et le Chasséen septentrional (Thevenot, Pétrequin 1984 ; Grand 2006), se rencontrent aussi abondamment dans le Chasséen vellave (Daugas *et al.* 1982) et sur le site éponyme de Chassey (Thevenot 1969 ; 2005). Au *Mont d'Uzore*, des empreintes de vannerie sont visibles sur les trois exemplaires connus. L'une reflète un panier monté en escargot, les deux autres des corbeilles tressées, soit avec des brins plats, soit avec des brins ronds, peut-être d'osier (Philibert 1978). Les disques en terre cuite sont abondants sur le site de Périgneux où ils ont été recueillis en bordure des foyers et de leurs fosses de vidange. Certains ne portent pas de décor ; d'autres ont des impressions digitales ou des points périphériques imprimés à l'aide d'une baguette creuse. L'un d'eux montre le négatif d'une vannerie tressée à brins plats (Combiér 2004). Enfin, en comparaison de la quantité de vases attestée *Aux Marais*, les disques en terre cuite y sont rares (4 exemplaires). Un seul porte des traces de vannerie tressée, les autres sont lisses (Philibert 1995).

Dans le fond commun de ces sites foréziens se trouvent aussi des coupes hémisphériques sans sillon, des vases à fond bombé et parois droites ou rentrantes, des vases cylindriques ou tulipiformes et des vases globuleux. Si les quatre premières formes sont communes aux divers faciès du Chasséen et se rencontrent dans toutes les régions touchées par cette culture, il n'en est pas de même pour la dernière. Les vases cylindriques ou tulipiformes sont en effet connus dans les corpus issus d'une vaste moitié sud, sud-est de la France, et particulièrement dans la moyenne vallée du Rhône, mais semblent absents des zones septentrionales (Beeching 1995).

D'autres formes recueillies à Périgneux et à Cleppé complètent ce répertoire. Il s'agit en premier lieu des assiettes à marli lisse qui sont assez rares dans le monde chasséen puisqu'elles sont attestées essentiellement en Bourgogne, Velay et Languedoc (Thevenot 1969). Les coupes à socle cubique portant un décor gravé sont tout aussi rares puisqu'en dehors du Forez elles sont surtout attestées en Bourgogne du sud-est, avec une forte représentation à Chassey, en Velay et dans la moyenne vallée du Rhône (Beeching 1995). En revanche, les vases à col cylindrique et épaulement sont plus répandus car ils se trouvent aussi bien dans le Bassin parisien que dans le Languedoc, le Bugey, le Massif central et la Bourgogne. Ainsi, l'urne à pseudo col et fond aplati du *Pic de la Violette*, classée dans cette catégorie, se rapproche d'exemplaires issus du NMB (Grand 2006). Enfin, les faisselles tulipiformes, peu connues des répertoires chasséens mais attestées à Chassey et en Bourgogne du sud sont présentes dans le Forez en plusieurs exemplaires.

Enfin, un certain nombre de formes ne sont attestées que sur un seul des sites ligériens. Il s'agit des assiettes à marli décoré, connues exclusivement à Périgneux. Ces pièces, nombreuses à Chassey, sont relativement peu répandues dans le monde chasséen mais sont présentes dans le répertoire vellave et languedocien. Les cuillères, particulièrement nombreuses à Cleppé (43 individus) sont attestées dans une large bande centrale allant de la

Franche-Comté au Languedoc, sans inclure le Bassin parisien ni la Provence. Quant aux couvercles, dont un exemplaire assez douteux a été trouvé à Cleppé, ce sont des pièces rarement attestées et se rattachant plutôt au Chasséen méridional (Thevenot 2005).

Les éléments de préhension sont abondants dans la céramique forézienne. Les boutons, généralement perforés, sont répertoriés sur tous les principaux sites mais il n'y a qu'au *Mont d'Uzore* que l'on trouve des éléments multiformes. Une particularité de ces productions semble être les boutons jumeaux ou bilobés. Si les oreillettes sont une constante, les anses ne sont en revanche que rarement signalées. Elles peuvent être en ruban (Cleppé, Périgneux) ou tubulées et multitubulées (Périgneux). On rencontre enfin des baguettes multiformes à Périgneux et à Montverdun. En revanche, les décors sont assez rares. Si les sillons internes sur les coupes en calotte ne sont répertoriés qu'aux *Marais*, les décors gravés ne sont pour leur part attestés qu'à Périgneux où ils ornent des assiettes à marli et des coupes à socle. Ils se composent d'un important registre de bandes, chevrons et triangles hachurés et de damiers. Enfin, le seul décor plastique connu à la forme d'une rangée de boutons collée sous le bord d'un vase.

#### 5.2.5.3.4 : Le Chasséen en Forez, quelques éléments de réflexion

La plupart des sites foréziens n'étant pas datés avec précision, ce n'est que par la comparaison des répertoires de céramique que l'on peut essayer de saisir l'évolution du Chasséen dans le Forez. Le *Pic de la Violette* possède un des répertoires les plus variés. Il se singularise notamment par la présence de décors gravés typiquement chasséens. C'est le seul ensemble qui soit daté par radiocarbone entre la fin du 5<sup>ème</sup> millénaire et le milieu du 4<sup>ème</sup>. Au *Mont d'Uzore*, le répertoire semble être assez proche de celui de Périgneux bien que les formes soient rares et les décors absents. C'est essentiellement au niveau des moyens de préhension que se trouvent des similitudes. On remarque ainsi, sur les deux sites, des boutons jumeaux et surtout des baguettes multiformes. A *Chavanette*, le corpus tend à la simplification : les formes carénées sont rares, supplantées par les vases globuleux ou tulipiformes et les coupes en calotte. En revanche, la faisselle, inconnue sur les autres sites, fait son apparition. Elle est également présente dans le répertoire des *Marais*. Celui-ci est le plus riche et le plus diversifié, en partie parce qu'il a été recueilli lors de fouilles d'assez grande envergure, ce qui n'est pas le cas pour les deux sites précédents. Les formes globulaires dominent. La céramique est généralement épaisse mais assez bien lissée ; les décors gravés géométriques sont totalement absents des formes traditionnellement ornées (coupe à socle, assiette à marli). Quant aux moyens de préhension, ils tendent à la simplification extrême et se limitent à des boutons, des anses et des oreillettes simples.

Pour Myriam Philibert (1984), cet appauvrissement des formes, cet abandon de la vaisselle fine et cette disparition des décors sont caractéristiques du Chasséen tel qu'il se présente sur les marges septentrionales de son aire de diffusion. Ces caractéristiques peuvent aussi être considérées comme des indices chronologiques. Périgneux et Montverdun appartiendraient à une phase plus ancienne du Chasséen que celle de Saint-Georges-en-Couzan et surtout de Cleppé. D'ailleurs, la datation de ce dernier site reste toujours sujette à caution puisqu'il est considéré comme relevant tantôt du Néolithique final de tradition chasséenne (Philibert 1995), tantôt du Néolithique moyen de tradition plus ou moins chasséenne et proche du NMB (Combiér 2004).

En effet, certains auteurs considèrent que le Forez a été atteint par les courants chasséens méridionaux lors de l'extension de cette culture au cours de sa phase classique. Beaucoup admettent que c'est la vallée du Rhône qui a servi de principal axe de diffusion (par exemple Thévenot, Pétrequin 1984) mais certains reconnaissent le rôle secondaire des vallées de la Loire et de l'Allier (Philibert 1984). C'est en les remontant que le Chasséen méridional aurait gagné le Centre de la France puis le Bassin parisien, colonisant sur son passage le Velay puis

l'Auvergne et le Forez (Beeching 1984). Pourtant, bien que des influences méridionales soient visibles dans le Forez et particulièrement au *Pic de la Violette* dont la céramique rappelle les productions vellaves (Delporte 1973), il est de plus en plus admis que la région se trouvait plutôt dans la zone d'attraction du Chasséen bourguignon et de son site éponyme. En effet, les similitudes sont assez nombreuses dans le mobilier céramique. Au *Pic de la Violette*, ce sont les formes ornées qui trouvent des correspondances exactes avec les productions de Chassey alors que de tels éléments sont peu répandus dans les grands sites vellaves (Combiér 2004, Grand 2006). Aux *Marais*, malgré un appauvrissement de la technique et du répertoire, le corpus fait nettement référence aux productions bourguignonnes, notamment par son important lot de cuillères (Philibert 1995, Combiér 2004). Il en va de même pour la céramique de *Chavanette*, proche de celle des *Marais* ; elle se caractérise par l'absence de décors et la pauvreté des formes parmi lesquelles les vases simples dominent et les préhensions multiforées font défaut. Cet ensemble rappelle les productions du Bassin parisien, de la Bourgogne et de la Franche-Comté (Masson 1977). Enfin, le principal axe de circulation des matières premières siliceuses semble bien déterminé. En l'état de nos connaissances, il apparaît en effet que presque tous les éléments extérieurs viennent du nord. Ils sont acheminés dans le Forez en remontant le cours de la Loire. Si l'on considère, à la suite de J. Combiér (2004), que le Chasséen du Forez est inclus dans l'aire de diffusion du chasséen bourguignon puis du NMB, l'orientation de cet axe d'approvisionnement semble conforme à cette logique, en accord avec les influences septentrionales qui dominent dans le répertoire des céramiques.

## 5.2.6 : Le Néolithique moyen II dans les régions limitrophes

### 5.2.6.1 : En Auvergne

Au cours du Néolithique moyen le territoire auvergnat connaît une exploitation intensive. Les données polliniques recueillies tant à Prompsat en Basse-Auvergne que dans le Velay sur les sites des Rivaux, du Pirou ou de Cormail montrent que les premiers défrichements de moyenne altitude ont lieu entre la seconde moitié du 5ème millénaire et la première moitié du 4ème (Vivent 1991). Les mêmes remarques peuvent être faites pour la Haute-Auvergne où des ramassages de surface ont permis de récolter une industrie lithique caractéristique du Néolithique moyen II. Elle semble être le reflet d'une occupation assez dense des sommets, entre 1250 et 1400 m d'altitude, par un habitat permanent ou semi-permanent (Philibert 1986b). Au milieu du 4ème millénaire, la grande majorité du territoire auvergnat semble être occupé, aussi bien les petits bassins tectoniques et les vallées alluviales que les hauts plateaux jusqu'alors plus ou moins délaissés (Daugas, Raynal 1991a).

La répartition des sites attribués à cette période est inégale entre les quatre grandes régions auvergnates que sont la Basse et la Haute Auvergne, le Velay et le Bourbonnais (Rialland, Liabeuf 2004). Les principaux gisements connus se trouvent soit dans le Velay (Rivaux, Cormail, le Pirou), soit en Basse-Auvergne, dans la région clermontoise (la Poudrière, les Patureaux, le Colombier, Champ Chalatras, les Chambons, Champ Madame, Opme...). Dans le Cantal, les attestations sont issues de fouilles anciennes (Châteauneuf, Las Tours, Saint-Victor-de-Massiac) tandis qu'en Bourbonnais on pressent, sur la base de découvertes hors contexte et de fouilles préventives récentes, une forte implantation humaine dans les vallées de la Loire et de l'Allier (Chez Duret, Bois-Buffer, les Fendeux). L'attribution culturelle de ce dernier secteur, mal connu, est délicate. Les fouilles récentes sur le site de Lapalisse (Allier) ont permis la découverte d'un abondant mobilier céramique. Son répertoire correspond au corpus classique du NMB dont quelques éléments caractéristiques seraient toutefois absents. Ces découvertes posent le problème des limites des influences culturelles

puisque le site de Lapalisse se trouve à plus d'une centaine de kilomètres à l'ouest de l'aire de répartition généralement admise pour le NMB (Liégard *et al.* 2000).

L'étude du mobilier recueilli sur les différents sites auvergnats et la mise en place d'une matrice comparative, a permis à C. Georjon et ses collègues (Georjon *et al.* 2004) de faire ressortir un certain nombre d'éléments récurrents. C'est sur cette base que ces chercheurs ont pu caractériser un style auvergnat dont les prémices se font sentir dès le début du Néolithique moyen et qui devient effectif au cours du Néolithique moyen II.

Cette régionalisation se traduit, dans toute l'Auvergne, par des formes, des décors et des moyens de préhension similaires. On rencontre principalement des écuelles carénées à paroi développée et fond aplati, des bouteilles à col éversé, des coupes à sillons, des écuelles à fond concave ("plats-à-barbe") et des disques en terre cuite ("plats-à-pain"). Les décors les plus courants sont soleiformes, en dent-de-loup ou en triangles hachurés et sont souvent disposés à l'intérieur du bord. Les éléments de préhension significatifs sont des tubulures verticales sous-cutanées.

Cet ensemble de caractéristiques propres au style auvergnat est l'expression d'une forte perméabilité aux influences venues de l'extérieur. En effet, si c'est essentiellement sur la base d'emprunts au pôle méridional que se constitue cette identité régionale auvergnate, bien que l'on ne retrouve pas dans la région toute la diversité du Chasséen méridional, il existe cependant un fort bruit de fond septentrional. Bien que plus difficile à appréhender nettement, il se traduit par l'adoption de formes originaires du Chasséen septentrional, du Michelsberg ou encore du Néolithique moyen bourguignon. On citera comme exemple le cas des disques en terre cuite, issus des cultures septentrionales, qui sont absents du NMI auvergnat et que l'on retrouve sur presque tous les sites du NMII. Enfin, des éléments de décor semblent être empruntés à la sphère atlantique. Cependant, des contacts directs avec les cultures de l'Ouest restent peu probables : ces éléments semblent transiter par le Bassin Parisien ou par le sud-ouest et c'est via ces régions qu'ils atteignent le Massif Central.

#### 5.2.6.2 : Dans le haut bassin rhodanien

La situation est complexe dans le haut bassin rhodanien entre la fin du 5<sup>ème</sup> millénaire et la moitié du 4<sup>ème</sup>. Dans la moyenne vallée du Rhône, et particulièrement dans le département de la Drôme, A. Beeching a démontré la présence d'un Chasséen récent en filiation directe avec le Chasséen ancien. Il est partiellement synchrone du Néolithique moyen bourguignon, avec qui il développe des caractères communs qui puisent sans doute leur origine dans le Chasséen ancien méridional (Beeching 1995). L'aire culturelle du NMB s'étend, entre 4000 et 3500, sur la Bourgogne du nord-est et du sud-est, la Franche-Comté, une partie du Jura et le bassin de la Saône, jusqu'à l'agglomération lyonnaise. Cette culture se singularise notamment par une céramique lisse dont les formes sont le reflet de diverses influences : des vases tulipiformes issus du Michelsberg y côtoient des plats-à-pain originaires du Bassin parisien et des écuelles carénées chasséennes. Parallèlement, dans une partie du Jura et sur le Plateau suisse se développe la civilisation de Cortaillod (Voruz *et al.* 1995).

Dans l'agglomération lyonnaise et sa périphérie les découvertes du Néolithique moyen II se sont succédées au cours de ces dernières années. Elles viennent combler le déficit de connaissances qui caractérisait jusqu'à présent la région. Celle-ci a d'abord été soumise à l'influence du Chasséen avant d'entrer dans la sphère bourguignonne durant la seconde moitié du Néolithique. Les trois principaux pôles de découvertes se situent à Anse, au nord-ouest de Lyon, à Saint-Priest, au sud-est et dans l'agglomération même. Ils sont les points les plus méridionaux connus jusqu'à présent pour la culture du Néolithique moyen bourguignon (Voruz *et al.* 2004).

A Anse, ce sont les travaux sur la ZAC de la citadelle qui ont permis la découverte d'un épandage de mobilier lithique caractéristique du NMB (Hénon 2005). Un niveau d'occupation attribué à la même culture a été vu lors de l'aménagement de la ZAC de la Fontaine (Rémy 2003). A Saint-Priest, c'est à la ZAC des Feuilly, qui est installée sur un secteur archéologiquement très riche, que les découvertes ont eu lieu. Elles se résument à 5 fosses-silos qui ont livré un abondant mobilier céramique. Sur cette même commune, une autre attestation du NMB est signalée sur le boulevard urbain est - *Les Luèpes* (Hénon, Ramponi 2000). A Lyon, les découvertes du plateau de Trion, dans le 5ème arrondissement, reflètent une petite installation sans doute temporaire. Dans le secteur de Vaise (9ème arr.) les attestations sont plus importantes. Elles témoignent d'une petite communauté agricole stratégiquement installée au pied de l'éperon de Loyasse, non loin de la Saône. L'étude du mobilier (céramiques dont certaines presque complètes, hache polie, matériel de mouture, industrie lithique) a livré d'intéressantes informations concernant les réseaux d'échanges entre ce village et des groupes culturels méridionaux et orientaux. A Vaise toujours, deux fosses contenant un vase brisé en place et les restes incinérés de plusieurs individus ont été mises au jour sur un autre site. Elles témoignent de pratiques funéraires complexes et inédites pour la période (Chastel *et al.* 2003).

C'est aussi au NMB que J.-L. Voruz rattache les niveaux 46 à 40 de la Grotte du Gardon dans l'Ain (Voruz *et al.* 2004). Deux phases peuvent y être individualisées. La première, qui inclut les couches 46 à 43, est datée du NMB moyen, entre 4000 et 3800 av. n.-è. Du point de vue de l'industrie lithique, elle se singularise par une production d'éclats sur matériaux locaux qui se développe au détriment d'une production laminaire de plus en plus discrète. Burins, becs et perçoirs sont absents de ce corpus, en accord avec les industries du NMB dans lesquelles ces pièces sont rarement attestées. Les armatures sont dominées par les pointes foliacées à retouches bifaciales. Tous ces éléments indiquent une nette différence typologique et technologique avec les productions du Chasséen méridional. Cela est moins évident dans le mobilier céramique, beaucoup plus composite, et qui comporte des traits aussi bien méridionaux (coupes à sillon, formes basses, carènes) que septentrionaux (cols éversés, plats-à-pain, jarres à épaulement, barrettes verticales).

La seconde phase est représentée par les couches 42 à 40. Elle correspond à un NMB récent daté de 3800 à 3600 av. n.è. La production laminaire est de plus en plus minoritaire et l'on remarque l'apparition de quelques pièces bifaciales à la fin de la séquence. Ce recul est caractéristique du NMB récent et semble être le reflet d'une modification dans les réseaux d'échange : plutôt que d'importer de la matière brute, on acquiert directement les supports déjà façonnés. On note dans la céramique l'apparition de caractères typiques du Néolithique moyen bourguignon (jarres à épaulement bien marqué, carènes rehaussées d'un mamelon, fonds plats, épaulements soulignés par une barrette verticale) au détriment des éléments chasséens encore bien présents dans la phase précédente.

#### 5.2.7 : conclusion (fig.136)

Au cours du Néolithique moyen II, le Forez se rattache clairement à la sphère bourguignonne. Il présente de fortes affinités avec les productions de Chassey et appartient à l'aire de diffusion du Néolithique moyen bourguignon. Cette double influence septentrionale est aussi connue en Saône-et-Loire, dans l'Ain, le Rhône et, peut-être, l'Allier. Pour ce dernier département, les choses sont moins claires puisque, si la présence du NMB y est bien attestée, le Chasséen l'est moins et n'a pas encore pu être rattaché à l'un ou l'autre faciès de cette culture complexe. Ainsi, durant la seconde phase du Néolithique moyen, il se dessine entre Rhône et Loire une vaste zone d'influence bourguignonne dans laquelle le Forez s'intègre parfaitement. Cela semble concorder avec la direction prise par la circulation des matières

premières siliceuses, mais l'analyse pétrographique du mobilier des principaux sites foréziens devra impérativement être faite pour entériner cette proposition. Enfin, des influences méridionale et auvergnates ne sont pas à exclure d'un chasséen forézien longtemps considéré comme appartenant à la sphère méditerranéenne. C'est pourquoi il semble plus juste aujourd'hui de considérer que le Forez connaît, dans la deuxième partie du Néolithique moyen, un Chasséen complexe, riche d'influences diverses plus ou moins marquées, méridionales, auvergnates et, surtout, bourguignonnes.

### **5.3 : Le Néolithique final**

#### **5.3.1 : Contextes d'apparition**

Faute de documentation permettant de sérier avec certitude les découvertes relatives à la fin de la période néolithique dans les régions qui nous occupent, nous avons pris le parti de rassembler sous le terme de Néolithique final les appellations de Néolithique récent, Néolithique final proprement dit et Chalcolithique. En cela nous suivons la tendance générale (Thirault 2004) et le propos de Nicod, Voruz et de Ceuninck qui désignent sous le vocable de Néolithique final "l'ensemble des cultures comprises entre la fin du Chasséen ou des groupes régionaux apparentés et le début de l'âge du Bronze ancien, Campaniforme compris (...)" (Voruz *et al.* 1995, 388).

La fin du Néolithique moyen est caractérisée par l'effritement de la domination chasséenne et l'émergence de cultures fortement régionalisées de plus en plus nombreuses. Dès le milieu du 4ème millénaire se succèdent ou se côtoient des faciès régionaux tels que le Ferrières, le Couronnien et le Vérazien ancien pour les régions méridionales, le Horgen, le Lüscherz et le Clairvaux sur le plateau suisse et en Franche-Comté, le Seine-Oise-Marne (S.O.M) dans le Bassin parisien, l'Artenac dans le Centre-Ouest de la France, l'Eneolitico en Italie du Nord. Vers le milieu du 3ème millénaire ces grandes cultures sont progressivement remplacées par une multitude de petits groupes régionaux qui expriment sans doute une concurrence territoriale accrue par la forte progression démographique (Voruz 1995). Apparaissent, selon les régions, le Fontbouisse et ses différents faciès, le Vérazien classique, le Foissac, le Treilles, le Rodézien, le Gourgasiens dans le Midi ; le Chalain, le Clairvaux récent, la civilisation de la céramique cordée dans le Jura et sur le plateau Suisse, etc. En France méridionale, c'est aussi vers le milieu du 3ème millénaire qu'apparaît le Campaniforme, en synchronie avec les groupes "chalcolithiques" précédemment cités. Lui succède un Epicampaniforme, contesté par certains auteurs (Voruz *et al.* 1995), marquant la transition avec l'âge du Bronze ancien. Sur le Plateau suisse, seule la civilisation campaniforme est attestée dans la seconde moitié du 3ème millénaire (Schiffederdecker, Suter 1986). La transition entre ces divers faciès et le début de l'âge du Bronze reste généralement mal connue bien que la majorité des chercheurs considèrent que c'est par la culture campaniforme que se clôt le Néolithique final (Voruz *et al.* 1995).

#### **5.3.2 : Le Néolithique final dans le Forez (Fig.137)**

Comme dans l'ensemble du Massif Central et dans beaucoup de régions françaises, le Néolithique final est mal connu dans le département de la Loire malgré une multiplication des attestations. Aucun site de la période n'a été fouillé et très rares sont ceux qui ont bénéficié de sondages ou de prospections systématiques d'envergure. Dans le premier cas, on retiendra les gisements du *Plateau-de-la-Danse* à Saint-Victor-sur-Loire (Combier 1962), du *Poyet* à Chérier (Combier 1965) et de *Goincet* à Poncins (Delporte 1973). Cependant, aucune structure n'a été repérée lors de ces interventions et seul le mobilier lithique permet une datation, d'ailleurs souvent sujette à caution. Du mobilier relatif à la période étudiée a parfois été recueilli lors de fouilles portant sur des occupations diverses. C'est le cas à Feurs, place

de la Boaterie lors de l'étude des niveaux du second âge du Fer (Vaginay, Guichard 1988) et à Pommiers : *la Maniriat* lors d'une fouille de sauvetage sur un site du Bronze final 2b (Hettinger 1986). A Craintilleux : *Champ de Boeuf*, un épandage de mobilier mêlant céramiques campaniformes et éléments du Bronze ancien est associé à une fosse datée par le radiocarbone de 2617-2349 en datation calibrée (Georges *et al.* 2005 ; Georges *et al.* 2004). Les prospections ont en revanche livré un certain nombre de riches ensembles. A Cleppé : *Bois-de-Croël*, plusieurs kilogrammes de céramique, malheureusement mêlée à du mobilier très semblable de l'âge du Bronze, et un certain nombre de pièces lithiques ont été ramassés (Philibert 1995). A Poncins : *l'Olme* et la *Bruliole*, des collectes anciennes comptent plus d'une centaine de silex (Beauverie 1908-1909). A Sainte-Foy-Saint-Sulpice : *Villedieu* se trouvaient une septantaine de pièces lithiques du Néolithique final mêlées à du mobilier du Paléolithique moyen (Philibert 1982). Enfin, à Saint-Martin-la-Sauveté : *Saint-Pulgent*, lors de nos prospections, une vingtaine de pièces ont été rassemblées, notamment un grattoir foliacé qui rappelle les productions de la fin du Néolithique (Bündgen 2001). Enfin, les travaux de B. Marchand lui ont permis de récolter plus de 1200 silex sur la rive droite de la Loire, au sud de Roanne, sur le territoire de Cordelle, Commelle-Vernay, Saint-Priest-la-Roche et Saint-Cyr-de-Favières. Ce même chercheur a repéré un habitat à Luré (Combiér 2004). Les autres sites sont connus par de petits ramassages de surface. On compte une quinzaine de pièces notamment à Chalain-le-Comtal, à Poncins, à Ambierle, à Montverdun et à Pommiers. Enfin, les découvertes isolées et fortuites sont nombreuses puisqu'on en connaît une quarantaine réparties dans tout le département. Sur la base de ces informations très lacunaires, il est difficile, voire impossible, de comprendre l'importance et le développement de l'emprise humaine à la fin de la Préhistoire. Quelques grandes lignes directrices peuvent toutefois être tirées et une première synthèse de J. Combiér (2004) peut servir de base à notre réflexion.

#### 5.3.2.1 : Répartition géographique des gisements foréziens

Dans le Roannais, les gisements se situent presque tous dans la plaine. Seuls font exception les découvertes de Chérier (à 800 m d'altitude dans les Monts de la Madeleine), de Saint-Martin-d'Estreau, de Luré et de Belmont qui se trouvent respectivement sur le piémont des Monts de la Madeleine et des Monts du Beaujolais. Leur altitude moyenne est de 500 m tandis que celle des autres sites varie entre 300 et 400 m. Parmi ceux-ci, beaucoup se trouvent en bordure immédiate de cours d'eau, y compris dans la zone inondable (Perreux, Ambierle, Vougy), sur les pentes (Vougy, Cuinzier) ou au sommet de leur vallée (Villerest, Commelle-Vernay). Au sud de la plaine, sur les roches volcaniques du Seuil de Neulise, une série de sites a été repérée le long du cours du fleuve (Commelle-Vernay, Cordelle, Saint-Cyr-de-Favières, Saint-Priest-la-Roche).

Dans le Forez, c'est aussi essentiellement dans la plaine, le long du cours de la Loire que se trouvent les sites. Leur altitude moyenne est de 360 m et ils sont tous installés à proximité des cours d'eau. Seules se démarquent les découvertes fortuites faites sur le piémont des Monts du Beaujolais à Cottance et à Chevière, mais ce sont des trouvailles isolées. D'autre part, l'étage collinéen de notre échantillon territorial du Montbrisonnais atteste de sites placés à plus de 700 m d'altitude à Saint-Martin-la-Sauveté : *Saint Pulgent*, à Ailleux : *la Vit* et aux Salles : *la Plagnette*, la *Cure*, *Meaudres* et *Pierre-Plate*. Dans ces cas là, la proximité de l'eau est moins immédiate et les terrains sont à priori moins favorables à l'agriculture, bien qu'il s'agisse chaque fois d'une implantation en bordure de cuvette dans lesquelles la terre végétale est généralement plus riche et plus épaisse.

Enfin, au sud du département, il n'y a pas de sites connus à ce jour en dehors des trouvailles du *Plateau-de-la-Danse* qui dominent les gorges de la Loire à Saint-Victor-sur-Loire et du mégalithe de Saint-Régis-du-Coin, malheureusement détruit et mal daté.

D'après nos informations, il ne semble donc faire aucun doute que l'eau et les terrains les plus fertiles sont des éléments déterminants pour l'installation des populations du Néolithique final dans la région.

#### 5.3.2.2 : Les monuments funéraires

Une quinzaine de "dolmens" ont été recensés dans le Forez au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. La plupart de ces "monuments" sont en réalité des formations chaotiques naturelles issues de la dernière glaciation (Bouiller 1974). Aujourd'hui, seuls trois dolmens sont attestés dans le département, deux d'entre eux ayant été détruits, celui de Saint-Régis-du-Coin en 1940 et celui de Balbigny en 1811. Le seul mégalithe encore debout dans le Forez est la petite chambre funéraire de Luriecq : *Charmasse* dont la superficie et le mode de construction rappelle les monuments dolmeniques à chambre simple de la Haute Ardèche et de l'Auvergne (Combiér 2004). Cet ensemble a été partiellement fouillé mais seul un silex et de menus fragments de poterie grisâtre très grossière ont été recueillis, ne permettant aucune datation de l'ensemble (Bataille 1922). D'après les descriptions laissées au XIX<sup>ème</sup> siècle, le monument de Saint-Régis-du-Coin devait s'apparenter à celui de Luriecq par sa simplicité et sa petite taille. Il a été fouillé en 1840 et de nombreux ossements (humains et animaux) ont été recueillis à l'intérieur du monument, ainsi que des petits fragments de céramique, le tout inclus dans un sédiment fortement carbonneux (Salomon 1920). Le troisième mégalithe attesté est celui de Balbigny : *la Chal*, qui s'apparentait à une allée couverte, formée de 11 dalles, dont seule subsiste aujourd'hui une lithographie (Poncet 1998). Quant à l'amas granitique du *Poyet* à Chérier, il n'est plus considéré comme d'origine anthropique. Il a cependant peut-être servi d'abri durant le Néolithique final, comme semble en témoigner la découverte d'un poignard du Grand Pressigny enfoui à une faible profondeur à son entrée (Périchon 1956). Concernant les pierres dressées, seules deux sont considérées comme d'authentiques menhirs par les études récentes : celui d'Ambierle : *Pierrefite* et celui de Saint-Bonnet-les-Quarts : *Bief* (Poncet 1998). Ainsi, il s'avère que le Forez, pourtant riche en blocs granitiques, est très pauvre en monuments mégalithiques. Peut-être faut-il considérer que le mégalithisme n'était pas la règle dans la région.

#### 5.3.2.3 : Le mobilier lithique

Parmi le mobilier lithique recueilli dans le département les armatures ne sont pas légion. Les types sont assez variés, mais ce sont les pointes à pédoncule et ailerons qui sont les plus courantes (Vougy, Poncins, Feurs, Pommiers, Montverdun, Chevrières...). Sur plusieurs sites, ce type se singularise par sa morphologie très allongée (Ambierle, Poncins, Saint-Martin-d'Estreau, Villerest). Les pointes losangiques (Cleppé, Poncins, Chalain-le-Comtal) et les pointes ovalaires à retouche bifaciale (Perreux, Poncins, Chalain-le-Comtal) sont également assez répandues. Plus rares sont les flèches triangulaires, qu'elles soient à base concave et/ou à retouche bifaciale (Perreux, Pommiers, Chalain-le-Comtal). Enfin, on rencontre, exceptionnellement, des armatures amygdoldales (Poncins) ou à retouche marginale unifaciale (Poncins, Chalain-le-Comtal).

Les poignards sont peu nombreux. Trois beaux exemplaires pressigniens ont été découverts dans le Roannais à Chérier, à la Bénisson-Dieu et à Pouilly-sous-Charlieu. Il s'agit malheureusement de pièces isolées de tout contexte. Quelques fragments de poignards sont aussi connus à Ambierle / les *Georges* et la *Collonge*. Sur cette même commune, à *Vernelus*, un racloir à encoches sur lame, très caractéristique, a été recueilli lors de prospections

(Philibert 1980). Des fragments d'objets semblables sont connus à Poncins et à Chalain-le-Comtal. Il faut enfin signaler le mobilier rare et original pour la région que constituent la hache bipenne de Précieux : *la Baluse* et les fragments d'anneaux-disques de Chalain-le-Comtal (Combiér 2004) et de Montrond-les-Bains (Périchon 1996).

#### 5.3.2.4 : La provenance des matières premières

La grande majorité des gisements n'a pas bénéficié d'analyses pétrographiques, ne serait-ce que visuelle. Seuls les gisements d'Ailleux et de Saint-Martin-la-Sauveté ont été étudiés, mais il s'agit de très petits ensembles, celui de *la Vit* étant même une découverte isolée qui ne peut être prise en considération. A *Saint-Pulgent*, les vingt pièces lithiques proviennent surtout des gîtes du nord-est roannais et de Charroire. La matière première locale est peu représentée et le seul matériau exogène est un fragment de lame retouchée qui vient de Meusnes. Malgré sa pauvreté, ce petit ensemble est intéressant parce qu'il est notamment constitué de deux tablettes d'avivage et d'un éclat de décorticage, ce qui indique une activité de taille sur les lieux.

Une partie des haches polies, dont le nombre s'élève à plus d'une centaine dans le Forez et près de 200 dans le Roannais, a été étudiée par A. Masson (1977). Plusieurs petits ateliers sont connus dans le département. Celui de Saint-Paul-en-Vézelin a livré une quarantaine de haches plus ou moins dégrossies, parfois à l'état d'ébauche et parfois fragmentées. Ces haches sont tirées d'une roche assez friable, une méta-andésite d'origine probablement locale mais dont on a pas encore découvert le gisement. Ce matériau, le plus utilisé dans la Loire, se trouve en abondance sur le plateau d'Urfé et dans tout le quart nord-ouest du département (Combiér 2004). Les ateliers de Dancé et de Saint-Priest-la-Roche sont de moindre importance (respectivement 13 et 12 haches récoltées). Un autre atelier existait peut-être à Montverduin : *Bourchanin*, mais ce petit lot de haches résulte d'une découverte ancienne et son rôle ne peut pas être déterminé avec certitude (Périchon 1990). En-dehors des méta-andésites, les roches utilisées dans le Forez sont de nature très diverse. On trouve des jadéites qui peuvent venir des régions alpines ou, lorsqu'elles sont à grenats, des Alpes Cottiennes, des Alpes Péniniennes ou des Pré-Alpes piémontaises. Les amphibolites de la région lyonnaise sont aussi nombreuses. Enfin, certaines haches foréziennes sont en fibrolite et en phonolite (Masson 1977).

#### 5.3.2.5 : Les influences culturelles

Les informations que nous possédons sont bien trop lacunaires pour nous permettre de décider à quelles influences la région forézienne était soumise à la fin du Néolithique et à quelle culture elle s'apparentait. Cela est d'autant plus vrai que les rares tessons dont nous disposons ne sont généralement pas identifiables. Il faut pourtant signaler deux petits fragments campaniformes trouvés à Cleppé : *les Marais* parmi le mobilier chasséen (Philibert 1995) ; du mobilier campaniforme mélangé à celui de l'âge du Bronze ancien à Craitilleux (Georges *et al.* 2005), des tessons épars appartenant à cette même culture dans la ville de Feurs (Vaginay, Guichard 1988) et des fragments de jarre ornée issue du domaine provençal à Cleppé : *Bois de Croël* (Grand *et al.* 1983). Pourtant, certains éléments lithiques importés indiquent que des contacts devaient avoir lieu entre le Forez et les régions voisines septentrionales. L'origine des poignards du Grand Pressigny est en Indre-et-Loire, mais il serait très édifiant d'analyser le matériau dans lequel les exemplaires foréziens ont été façonnés. Cela permettrait de déterminer s'ils sont issus d'ateliers-mère puis colportés, ou s'ils proviennent d'une des stations-fille dont l'existence est connue en plusieurs points entre le sud du Bassin parisien le Plateau suisse (Chauvin 1991). Les scies à encoches semblables à celle qui a été trouvée à Ambierle : *Vernélus* se rencontrent couramment dans les ensembles

s'échelonnant entre le Forez et le sud de la Bourgogne (Philibert 1980). Cela permet de supposer que des liens réels existaient entre ces deux régions, et que le Forez faisait peut-être partie de la zone d'attraction culturelle bourguignonne. Le matériau dans lequel l'exemplaire forézien a été taillé semble être local. Cette pièce est sans doute le reflet d'une circulation des idées plutôt que des matériaux, mais pour en être certain l'analyse microscopique de sa matière première s'avère nécessaire. Les pointes perçantes à ailerons développés, connues à Ambierle, Villerest, Saint-Martin-d'Estreau et Poncins trouvent, elles aussi, des correspondances dans le Néolithique final bourguignon (Masson 1977). Enfin, la hache bipenne naviforme de Précieux évoque les répertoires de l'ouest de la France. Sa morphologie est très proche de celles de Quimper et de la Loire-Atlantique et sa matière première semble elle aussi exogène (Comber 2004). Ainsi, même s'il est prématuré d'envisager des contacts culturels entre le Forez et d'autres régions à la fin du Néolithique, force est de constater que les rares éléments caractéristiques montrent des affinités avec le sud du Bassin parisien et plus encore avec le sud de la Bourgogne.

### 5.3.3 : Le Néolithique final dans les régions limitrophes

#### 5.3.3.1 : En Auvergne

Bien que représenté par quelques 90 sites, dont 70 sont attribués au Néolithique récent et une vingtaine au Néolithique final, le Néolithique final *lato sensu* est mal connu en Auvergne. L'habitat est mal appréhendé faute de fouilles d'envergure et les pratiques funéraires ne sont comprises que de façon lacunaire (Rialland, Liabeuf 2004). Certaines régions offrent pourtant une meilleure vision de la période telles que le Velay et le Cantal, mais aussi la Basse-Auvergne et ses Limagnes grâce aux recherches récentes.

C'est en effet en Haute-Loire que la diversification des faciès, commune à la plupart des régions à la fin du Néolithique, est repérée et étudiée depuis plusieurs décennies. Une forte concentration d'abris sous-roche basaltique est localisée dans la haute vallée de la Loire. Tous ces gisements semblent appartenir à des pasteurs, d'où l'appellation de "groupe des pasteurs des plateaux" utilisée pour les désigner. La fouille de certains de ces habitats a prouvé que l'élevage se concentrait sur les ovins et les bovins et que l'agriculture n'était pas ou peu pratiquée, aucune trace de céréales n'ayant été décelée dans les cavités explorées. La chasse (cerf, sanglier, bouquetin, chamois) et la pêche sont en revanche attestées dans un paysage marqué, dans les vallées, par les bouleaux et les noisetiers et, sur les plateaux, par l'association hêtre-sapin ou chêne-pin, selon l'altitude (Daugas 1976). L'appartenance culturelle de ce groupe est imprécise. Il semble être l'héritier d'une évolution locale du Chasséen teintée par des influences qui sont à chercher du côté du groupe de Ferrières dont l'aire d'émergence semble bien inclure le cours supérieur de la Loire (Daugas 1986). Cela illustre le renouvellement des contacts entre les régions méridionales et le Velay à la fin du Néolithique (Gorjeon *et al.* 2004).

Au sud-ouest du Massif Central, dans le Cantal, la densité d'occupation est forte jusqu'à 1000 m d'altitude et des sites ont même été repérés jusqu'à 1500 m. Le Néolithique final est la période la mieux représentée. Les gisements installés en-dessous de 1200 m semblent être liés à la mise en culture des contreforts montagneux tandis que ceux qui ont été repérés au-dessus de cette limite altimétrique peuvent être interprétés comme des haltes de chasse, des installations sur des parcours de collecte de ressources spécifiques comme la matière première siliceuse, ou sur le passage d'un col. Les pratiques funéraires sont illustrées par de nombreux mégalithes qui se concentrent sur les plateaux et les planèzes (Miras *et al.* 2004).

En basse Auvergne, Limagne centrale et Bourbonnais du nord, de nombreux gisements ont été découverts au cours de la dernière décennie. C'est au Néolithique final que la majorité des monuments mégalithiques ont été érigés. L'occupation des grands plateaux, à l'exemple de

celui de Corent, est alors maximale, témoignant de l'augmentation de la densité humaine et surtout de la colonisation de tous les types de terroirs. Cette anthropisation du paysage peut se lire dans les analyses polliniques et l'étude des micro-fossiles non polliniques (spores de champignons, d'algues, de mousses...) (Miras *et al.* 2004). Dans le bassin de Sarliève, en bordure ouest de la Limagne des Marais (63), la corylaie se réduit au profit de pâturages au cours du Subboréal, soit entre la fin du Néolithique et le début de l'âge du Fer (Argant, López-Sáez 2004).

Dans les secteurs où le mégalithisme est peu, voire pas répandu, un autre type de pratique funéraire semble être mis en oeuvre : les sépultures dites plurielles. Elles se répartissent en Auvergne entre la Haute-Loire (4 sites à crémation), le Puy-de-Dôme (1 site à crémation et 2 à inhumations) et l'Allier (1 site à inhumations). En Haute-Loire, c'est à Salette, le Rond du Lévrier que ce type de sépulture a été le mieux étudié. Il concerne 127 individus et présente deux phases d'occupation. La première et la plus importante s'est déroulée au début du Néolithique final alors que le mobilier funéraire se rapporte à la culture de Ferrières. La seconde est datée de la transition au Bronze ancien. Sur le site de Saint-Haon, la Coste 2, on remarque qu'il y a plusieurs phases d'occupation qui se placent globalement entre le milieu du 4ème et le début du 3ème millénaire et une alternance entre les crémations et les inhumations. Le mobilier céramique est de type Ferrières ou Fontbouisse. Les autres sépultures plurielles de Haute-Loire sont moins bien connues, faute de fouille ou en raison d'investigations lacunaires. Dans le Puy-de-Dôme, le site de Beaumont, la Mourette a été récemment sondé et une date radiocarbone a été obtenue sur un échantillon osseux (2920-2703 en datation calibrée). Les autres sépultures plurielles de basse Auvergne sont des inhumations. Elles sont datées par 14C du début du Néolithique final. Un dernier exemple est répertorié à Besson, la Roche, dans l'Allier. Il est daté du Néolithique final et son mobilier semble se rapporter à la civilisation SOM. Le type de sépultures à crémation plurielles est connu dans d'autres régions (Savoie, Drôme et Bugey) où il semble être une alternative au dolmenisme (Daugas *et al.* 2004).

Longtemps sous-représentée par quelques découvertes isolées et sans stratigraphie (Rialland, Liabeuf 2004), la culture campaniforme est aujourd'hui un peu mieux connue dans le nord de l'Auvergne grâce à la découverte récente de plusieurs ensembles dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme. En Bourbonnais, les principaux lieux de découverte sont les Prés-de-la-Grande-Route et Chez Moulin à Lapalisse et les Fendeux à Coulanges. Sur le premier, une fosse a livré une centaine de tessons parmi lesquels plusieurs portent un décor caractéristique du Campaniforme. Chez Moulin, parmi le mobilier de la nécropole mérovingienne, plusieurs tessons décorés semblent appartenir à la culture campaniforme et il en va de même pour tout un lot de céramiques recueillies sur le site des Fendeux qui présente par ailleurs des occupations du Néolithique, de l'âge du Bronze et de la Tène. Dans le Puy-de-Dôme, des découvertes récentes d'éléments campaniformes sont signalées au Brezet (Clermont-Ferrand) et à la Raze-de-Pérignat à Aigueperte (Liégard, Fourvel 2004). On signale enfin des découvertes plus anciennes de tessons campaniformes sur certains sites vellaves (Daugas 1986).

Ainsi, si d'une manière générale, le Néolithique final auvergnat semble être largement ouvert aux influx méridionaux du Ferrières et du Fontbouisse (Voruz 1991, Daugas 1986), des contacts avec l'ouest ne sont pas à négliger. En effet, des éléments de la civilisation d'Artenac sont attestés dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. Cela démontre la forte extension territoriale de cette culture qui traverse l'Auvergne pour atteindre le Centre-Est. Elle laisse de nombreux témoins tels que les lames du Grand Pressigny ou les haches du bergeracois (Roussot-Larroque 1986). Enfin, certains éléments du corpus auvergnat reflètent des influences septentrionales, certes discrètes, mais qui attestent

néanmoins d'une persistance des rapports entre la basse vallée de l'Allier et le Bassin parisien à la fin de la Préhistoire (Daugas 1986).

#### 5.3.3.2 : Dans le haut Bassin rhodanien

Dans la partie haute du Bassin rhodanien, la connaissance du Néolithique final est très variable selon les régions. En ce qui concerne le cours moyen du Rhône, l'évolution du Néolithique final peut être discernée dans le nord des départements de l'Ardèche, de la Drôme et dans le sud du Jura. En revanche, pour le Lyonnais, le Bugey et l'Ain, les connaissances sur cette période sont plus lacunaires.

Les deux rives du cours moyen du Rhône n'ont pas connu semblable évolution durant la phase finale du Néolithique (Beeching 1986). Du côté occidental, les repères sont nombreux et la succession des cultures bien attestée. Après une dégradation progressive du complexe stylistique chasséen, entre 2800 et 2600 av.n.è., se met en place le Ferrières ancien puis le Ferrières classique. Il sera remplacé, selon les secteurs, soit par le Tardi-Ferrières, soit par le Fontbouisse ou le Bruyères (2200-2000 av.n.è). Sur la rive est, la situation est moins claire, faute d'informations. Il ne semble toutefois pas y avoir de dégradation rapide du Chasséen dont les critères typologiques perdurent plus longtemps qu'à l'ouest. Ces éléments sont sans doute à l'origine de faciès tels que le groupe d'Allan ou, plus au sud, le Couronnien. Enfin, le Campaniforme est bien attesté sur les deux rives. En règle générale, la céramique est de "style international", dans la Drôme comme en Ardèche.

Dans la région lyonnaise, le Néolithique final est mal attesté. Les faciès culturels sont difficiles à appréhender en raison des nombreuses influences, tant méridionales que nord-orientales, qui sont véhiculées par les vallées du Rhône et de la Saône (Chastel *et al.* 2003). C'est dans l'agglomération lyonnaise qu'une partie des sites a été repérée. Celui de Vaise : *rue Gorge de Loup* a livré une structure excavée protégée par une couverture légère sur piquets. Dans son comblement se trouvaient les restes de grandes jarres, de silex et de quelques animaux, boeuf, chat sauvage et lapin (Motte 2002). Sur une parcelle voisine, d'autres vestiges ont été découverts, parmi lesquels un sol constitué de galets thermofractés provenant d'un foyer, des fosses, des trous de poteau et du mobilier lithique et céramique. Le gisement s'étendait sur au minimum 1200 m<sup>2</sup> (Ramponi 2006). D'autres parcelles de la rue Gorge-de-Loup ont livré des structures isolées qui viennent confirmer l'occupation de ce secteur durant le Néolithique final, sans doute par un habitat pérenne. C'est en revanche dans la plaine du Rhône, rue du Père Chevrier (Lyon 7<sup>ème</sup>), que l'unique site campaniforme est connue. Elle se résume à une fosse, associée à un épandage de mobilier, installée dans un secteur inondable, probable reflet d'une installation temporaire et saisonnière (Cecillon 2002). D'autres sites du Néolithique final sont connus à proximité de Lyon, notamment à Genas par un petit bâtiment sur poteaux et un foyer à pierres chauffées (Jacquet 2002) ainsi qu'à Vénissieux par un foyer, un niveau de sol et du mobilier datant de la transition entre les phases moyenne et finale du Néolithique (Vicard 2002). Ces découvertes récentes ne sont pas assez nombreuses pour déterminer à quel groupe culturel se rattachait la région lyonnaise durant la dernière phase du Néolithique. Elles permettent pourtant de combler partiellement le vide qui caractérisait jusqu'à présent ce secteur pourtant crucial d'un point de vue géographique.

Pour l'Ain et le Bugey, nos connaissances sont assez lacunaires mais la découverte récente de plusieurs sites majeurs permet de combler progressivement ce déficit. Dans la Grotte du Gardon (Ambérieu-en-Bugey), qui a livré de riches niveaux d'occupation pour les phases néolithiques précédentes, de mauvaises conditions sédimentaires ont engendré la destruction partielle des niveaux du Néolithique final (couches 37 à 35). La couche 35 a toutefois livré une sépulture collective exceptionnelle contenant les restes d'une centaine de défunts déposés

successivement au cours de plusieurs siècles. Ces restes humains sont fortement carbonisés, tout comme le fond de la structure rectangulaire, son sédiment encaissant et le mobilier funéraire (Gatto 2003). D'un point de vue chronologique et culturel, les trois niveaux du Néolithique final s'échelonnent de 3500 à 2200. Le premier, soit la couche 35, est apparenté au SOM bien que sa céramique soit du type Clairvaux ancien du Jura. Il est remplacé par une occupation livrant un mobilier de style Chalain, datée entre 2700 et 2500. Enfin, la couche 36a (2400-2200), formée par un foyer isolé, a livré quelques éléments de céramique campaniforme de type rhodano-provençal (Voruz *et al.* 2004 ; Tchérémissinoff 2006).

D'autres recherches, menées sur le haut Bugey, éclairent partiellement notre vision du Néolithique final dans cette région. Une série de prospections, faites sur 6 ha du plateau de la Michaille, près de Bellegarde-en-Valserine (Ain), permet la découverte de plusieurs milliers d'éléments lithiques et de quelques céramiques. Le gisement est implanté entre le bassin du Rhône et le Jura et il s'ouvre sur le Plateau suisse. Il se trouve à proximité d'un gîte de galets siliceux du Burdigalien qui ont été largement employés par les néolithiques (Fillion *et al.* 2000). Bien que n'ayant pas été fouillés, cet ensemble se rattache en majeure partie au Néolithique final. Des influences méridionales sont décelables dans certains types d'armatures présents dans ce mobilier : pointes losangiques et pédoncules ou encore losangiques à ergots naissants (Fillion 2002). Ce gisement présente des affinités avec le site proche d'une trentaine de kilomètres de Géovreissiat : *Derrière-le-Château*. Cet habitat qui a livré un riche ensemble de céramiques et de pièces en silex est clairement attribué au Campaniforme (Bailly *et al.* 1998). Depuis quelques années, la découverte et l'étude de sites campaniformes se multiplient dans le département (habitats du Thoys à Arbigneux, du Le-Pré-de-la-Cour à Montalieu, de Bagé-la-Ville ; sépultures du Thoys et du Recourbe à Château-Gaillard) et ses voisins, notamment l'Isère où l'on peut mentionner les sites de Choranche : *la Balme-Rousse*, Fontaine : *Barne-Bigou* et Sassenage : *Grande Rivoire*. Ces dernières découvertes suggèrent la présence de plusieurs groupes campaniformes qui s'individualisent et non plus un unique complexe autonome, appelé complexe Rhodano-Rhénan, qui aurait inclut toute la vallée du Rhône puis le Plateau suisse jusqu'au Rhin (Bailly, Besse 2004).

Le Jura et le Plateau suisse connaissent au Néolithique final une évolution en quatre phases semblable à celle de la France méridionale. Les grandes civilisations du Néolithique moyen (Cortailod, Port-Conty, Saint Léonard, NMB récent) perdent progressivement leur identité entre le 37ème et le 33ème siècle. Elles sont remplacées par des faciès régionaux (Horgen, Lüscherz, Ferrières, Clairvaux) dynamiques par leur caractère expansif et novateur. Ce régionalisme est encore exacerbé entre le 28ème et le 25ème siècle avec l'Auvernier-Cordé, le Clairvaux récent, le Chalain et plusieurs groupes locaux anciennement rassemblés sous l'appellation, dépassée, de Civilisation Saône-Rhône (CSR). Enfin, c'est entre le 25ème et le 23ème siècle que le Campaniforme s'établit en tant que culture à part entière (Voruz *et al.* 1995).

#### 5.3.4 : Conclusion (fig.138)

Comme de nombreuses régions françaises, le Forez se caractérise à la fin du Néolithique par la réception de multiples influences, mais qui peuvent être inégales. En effet, les particularités méridionales y sont moins bien représentées que les septentrionales ou que les bourguignonnes. Les affinités sont certaines avec le Bassin parisien et plus encore avec le sud de la Bourgogne à laquelle le Forez semble être inféodé. L'analyse de la provenance des matières premières siliceuses corrobore parfaitement ces données typologiques puisque c'est dans le sud de la Saône-et-Loire et sur sa frontière avec l'Allier que se trouvent les principaux gîtes d'approvisionnement fréquentés par les Foréziens (Mellecey, Charroire, Mailly-Iguerande et le nord-est roannais). Dans les départements avoisinants, les cultures du

Néolithique final sont diverses et souvent mêlées. Toute l'Auvergne, y compris le Bourbonnais, est soumise aux cultures du sud qui sont aussi bien attestées en Ardèche. Compte tenu de cet environnement, il est étonnant de ne pas trouver plus d'attestations méridionales dans le Forez. Cette lacune n'est peut être que le reflet d'un manque de sites fouillés. La situation est différente dans les départements du sud-est. Le Couronnien succède à un Chasséen tardif dans la Drôme tandis que l'Isère voit se développer plusieurs petits faciès anciennement regroupés sous l'appellation "civilisation Saône-Rhône". Aucune de ses cultures, souvent très locales, n'atteignent le Forez. Au nord-est, le sud de la Bourgogne et le département de l'Ain connaissent la civilisation de Seine-Oise-Marne et les faciès du Chalain et du Clairvaux. Quant au Rhône, sa situation est semblable à celle de la Loire, les indices y sont trop pauvres pour être rattachés à tel ou tel faciès. Une culture est présente dans la plupart de ces départements du centre-est, celle de l'Artenac. Elle rayonne dans une grande partie de la France et des éléments en ont été trouvés dans toute l'Auvergne, en Isère et certains éléments foréziens semblent s'y rapporter. Enfin, à l'extrême fin du Néolithique, l'ensemble de ces régions est occupé par un Campaniforme dont le faciès n'est généralement pas encore déterminé.

## 6. L'OCCUPATION DU SOL DANS LA PROTOHISTOIRE

### 6.1 : Un lien privilégié entre le fleuve et les hommes à l'âge du Bronze

#### 6.1.1 : Etat de la recherche

Lorsqu'il rédige son article, en 1976, sur les civilisations du Chalcolithique et de l'âge du Bronze dans le Massif Central, J.-P. Daugas souligne la pauvreté des découvertes faites dans le département de la Loire (Daugas 1976). En effet, le Chalcolithique et le Bronze ancien en sont absents. Le Bronze moyen n'est représenté que par des trouvailles fortuites et plus ou moins isolées, l'habitat demeurant inconnu. Les débuts du Bronze final font quasiment défaut et aucune découverte d'importance n'a été faite pour cette période. Quant au Bronze final 3, alors que les références se multiplient pour cette période dans le reste de l'Auvergne, il est presque inconnu du Forez. Depuis ces travaux, trente années se sont écoulées durant lesquelles les découvertes relatives à l'âge du Bronze se sont multipliées dans le département. Plusieurs études sont en cours sur la Préhistoire récente et la Protohistoire dans la plaine du Forez, principalement celles de H. Cubizolle, J. Argant, V. Georges et J. Verrier ; mais la plupart des découvertes récentes n'ont pas été publiées à ce jour. Nous nous bornerons à présenter ici brièvement les sites répertoriés jusqu'en 2005 et à faire un point général sur l'âge du Bronze dans le département de la Loire, toute comparaison avec les régions avoisinantes étant prématurée eu égard à l'état actuel de la recherche. La chronologie utilisée est celle qui est communément admise pour cette période dans un grand quart Sud-Est de la France, soit celle de J.-J Hatt.

#### 6.1.2 : Evolution climatique et peuplement à l'âge du Bronze

En recoupant les données paléo-environnementales disponibles dans la moyenne vallée du Rhône (Berger *et al.* à paraître), dans l'Aine (Chiquet *et al.* 2005) et dans le Forez (Georges, Cubizolle 2007), une succession de variations climatiques, hydrosédimentaires et pédologique peut être proposée. Les données archéologiques permettent de constater que l'implantation humaine est, durant l'âge du Bronze, induite par ces fluctuations environnementales. La charnière entre le Néolithique final et le début de l'âge du Bronze ancien (entre 2300 et 2100 av.n.è.) prend place dans une phase de péjoration climatique importante qui entraîne une crise hydropédologique et une régénération de la forêt caducifoliée. On constate une forte déprise agro-pastorale en même temps qu'un vide culturel généralisé. Le début du Subboréal est ensuite caractérisé par une amélioration climatique, entre 2100 et 1900, qui se concrétise, dans le Forez, par le développement de sols bruns, mais aussi, d'une façon plus générale, par la fragilisation des écosystèmes et un accroissement de l'érosion. Des facteurs anthropiques sont peut-être en cause puisque c'est à cette période que de fortes traces d'anthropisation du paysage sont visibles. On note la multiplication des incendies liés à une agriculture sur brûlis et l'apparition des premières agglomérations. Dans le Sud-Est de la France, comme en Basse-Auvergne, on constate que ce sont les ressources du sous-sol qui conditionnent de façon préférentielle l'installation des premiers groupes humains de l'âge du Bronze qui occupent les bassins sédimentaires le long des axes fluviaux (Vital 2005). Au début du Bronze moyen, entre 1900 et 1600, des conditions climatiques de type subméditerranéen se mettent en place. Le paysage connaît alors une grande stabilité malgré la progression de la forêt caducifoliée. L'emprise humaine se fait sentir aussi bien dans les plaines que sur les hauteurs. Toutefois, les habitats semblent être le plus souvent installés dans les basses plaines alluviales, au plus près des cours d'eau. La seconde partie du Bronze moyen (1600-1450) est marquée par un refroidissement qui s'accompagne de la fermeture des paysages. Cela semble entraîner un net retrait culturel et l'absence quasi généralisée de l'habitat. Une embellie climatique survient avec le Bronze final (1450-1250).

Elle permet une stabilisation générale du paysage, depuis les versants jusqu'aux lits fluviaux et une nouvelle pédogénèse. L'empreinte humaine est forte sur le milieu et la dissémination de l'habitat est alors à son maximum. Il y a une réappropriation des terrains alluviaux de la très basse plaine et l'ouverture de la chênaie. Les communautés ont une activité vivrière diversifiée fondée sur une céréaliculture complétée par un élevage en plein essor. Entre 1250 et 1100/1050, épisode de courte durée mais intense, est marqué par un rafraîchissement et une très forte pluviosité. La déprise humaine est alors bien marquée, particulièrement en moyenne vallée du Rhône au début du Bronze final 2a. Le climat s'assèche entre 1100/1050 et 800 jusqu'à l'optimum climatique du Subboréal. La fin du Bronze final se caractérise par une grande stabilité géomorphologique marquée par l'encaissement des cours d'eau et une nouvelle pédogénèse. Les incendies se multiplient. L'essor démographique se traduit par le développement de grandes communautés agricoles qui exploitent au maximum les grandes étendues fertiles libérées dans les basses plaines fluviales. La rupture climatique du Subatlantique, qui se place entre 850 et 550 se traduit quant à elle par une crise généralisée et une modification des hydrosystèmes. De nouvelles stratégies d'occupation et d'exploitation du territoire doivent alors être trouvées par les populations du premier âge du Fer. Généralement, les lits fluviaux sont abandonnés au profit des plateaux et des rebords de terrasses. Le deuxième âge du Fer verra le retour à des conditions climatiques plus stables.

#### 6.1.3 : Les ensembles non attribuables (fig.139)

Plusieurs ensembles ne sont pas datés avec précision au sein de l'âge du Bronze, soit qu'ils aient livré trop peu d'informations, soit que leur étude, en cours, n'ait pas fait l'objet d'une publication. C'est à cette seconde catégorie que se rattachent les habitats de Rive-de-Gier : *Combeplaine* et de Saint-Romain-la-Motte : *La Fultière*.

Le premier a été repéré lors des fouilles de sauvetage sur un site gallo-romain. Il est installé sur les derniers horizons alluviaux de la rive gauche du Gier. Une étude environnementale a révélé le caractère turbulent de la rivière à cet endroit et ses incidences sur les habitats alentours puisque même le haut de la terrasse n'a pas été épargné par les débordements (DRACR-A 2000). C'est pourquoi les vestiges observés sont très érodés. Il s'agit de quelques trous de poteau, d'un fond de fosse accompagné d'un lambeau de niveau et de deux larges fosses. Le peu de structures conservées contraste avec les nombreux tessons recueillis. Ils témoignent de la proximité d'un habitat de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer (DRACR-A 1999).

A la *Fultière*, des fouilles de sauvetage ont permis la mise au jour de quelques trous de poteau et d'un fond de fossé. Ces structures sont conservées au fond d'une cuvette qui était alors soumise aux débordements de la rivière Oudan et servait de réceptacle aux eaux de ruissellement, alternant ainsi les phases d'érosion et celles de dépôt. Ces maigres indices piégés au creux du vallon semblent être les seuls témoins d'un vaste site, fortement érodé, comme nous l'indiquent les nombreux fragments de céramique récoltés hors structures (DRACR-A 1999).

D'autres indices d'occupation sont plus fugaces. Parfois, il s'agit de structures isolées ayant livré de la céramique de l'âge du Bronze mêlée à des éléments plus récents (Balbigny : *Chanlat*), parfois de petits lots de mobilier issus de prospections (Rivas : *la Côte* – Bronze final ? ; Saint-Georges-de-Baroille : *Chazy* ; Boisset-lès-Montrond : *l'Avergnat*) ou de fouilles sur des sites dont l'occupation principale est attribuée à une autre période (Périgneux : *Pic de la Violette*). Enfin, les prospections récentes ont permis de localiser des occupations indéfinies, de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer, à Poncins : *la Roche* et *les Dimanches* et à Cleppé : *l'Olme* (Lavendhomme 1997a).

Un seul véritable dépôt d'objets métalliques est à signaler. C'est celui de la *Sciaulée*, à Poncins, qui regroupait 12 haches en bronze. Découvertes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Thiollier 1891), elles ont été vendues à un ferblantier, de telle sorte qu'on en ignore aujourd'hui la morphologie. Elles doivent éventuellement être mise en rapport avec les fosses découvertes récemment dans le secteur (Lavendhomme 1997a ; 1997). D'autres haches ont fait l'objet de découvertes fortuites : on en signale trois provenant de Saint-Bonnet-de-Quarts (disparues) et deux, à talon, au *Chirée* à Chalmazel (Combiér 1962).

#### 6.1.4 : le Bronze ancien (fig.139)

Le Bronze ancien est peu connu dans le département de la Loire puisqu'il se résume à quelques découvertes récentes. Il n'est pas encore possible de déterminer les influences culturelles auxquelles les sites foréziens étaient soumis, mais des études de mobilier en cours (V. Georges) devraient permettre de définir de grandes tendances. Rares sont les sites où des structures ont pu être fouillées et, lorsque cela a été le cas, il s'agit généralement de fosses de vocation incertaine, mais parfois comblées par un riche mobilier. C'est le cas à Feurs : *Parc du Rozier*, où une fosse a livré de la céramique (Vaginay, Guichard 1988) et à Saint-Laurent-la-Conche : *Bel-Air* où des travaux de carrière ont entraîné la découverte de trois fosses contiguës comblées par du mobilier archéologique (DRACR-A 1999). Ces structures se rapportent sans doute à des habitats mais les architectures de ceux-ci n'ont pas été repérés. Un site est bien attesté à la frontière des communes de Chambéon et de Magneux-Haute-Rive. Au cours d'une série de sondages, de grandes fosses de combustion et un foyer à pierres chauffées ont été fouillés. Ces structures étaient associées à un lambeau de sol contenant un épandage de mobilier lithique et céramique (DRACR-A 2005). Une hache de type Neyruz a été découverte dans les couches de colluvion. Ces divers éléments pourraient désigner une zone à vocation artisanale au sein d'un habitat. Au total, les trois sites ayant livré des structures se trouvent tous dans la plaine du Forez, à moins de 350 m d'altitude. Ils sont implantés sur la basse terrasse alluviale de la Loire, à la limite de la zone inondable. Celui de Chambéon / Magneux-Haute-Rive se trouvait au bord d'un chenal qui n'était pas encore comblé au début du II<sup>ème</sup> millénaire. A Feurs, le site s'étendait dans la zone inondable de la Loire, près de sa confluence avec le fleuve.

C'est parfois par des épandages de mobilier que les sites sont repérés. Celui d'Andrézieu-Bouthéon : *Chaminat* a livré une centaine de tessons dont une quinzaine est caractéristique de la phase initiale du Bronze ancien. Positionnés dans l'axe d'un ancien chenal sur une quarantaine de mètres, ces vestiges matérialisent l'aire de rejet d'un habitat qui doit se trouver au sommet du versant oriental d'un ancien vallon de la Loire (DRACR-A 2003). Des datations faites par le radiocarbone donnent une fourchette chronologique comprise entre le milieu du 25<sup>ème</sup> siècle et le milieu du 22<sup>ème</sup> (Georges, Cubizolle 2007). A Craintilleux : *Champ de bœuf*, le site, entamé par une carrière, se trouve en bordure d'un haut fond de chenal et déborde sur un bras en cours de comblement (DRACR-R 2000). Il se caractérise par un épandage dense de mobilier du Bronze ancien et campaniforme, associés à une fosse datée par le radiocarbone (Georges *et al.* 2004). Enfin, sur le site de Cleppé : *les Marais*, des éléments protohistoriques ont été recueillis dans les niveaux qui surmontent l'horizon néolithique, sans sédimentation intermédiaire. Ici, au Bronze ancien, correspond, selon toute vraisemblance, une installation de courte durée dont on n'a pas retrouvé les structures. Elle est uniquement représentée par une quinzaine de fragments de céramique parmi lesquels deux relèvent de la culture campaniforme (Philibert 1995). Le site se trouve sur une terrasse de la Loire, entre le Lignon et la rive gauche de l'Alliot, dans une zone d'alluvions sablo-argileuses à plus ou moins forte proportion de galets. Ainsi, ces sites à

épandage de mobilier se trouvent, eux aussi, exclusivement dans la plaine du Forez, entre 330 et 360 m d'altitude.

Des concentrations de mobilier, plus ou moins abondantes, ont également été repérées lors de prospections. Elles se trouvent dans la plaine, entre 330 et 370 m d'altitude, généralement à proximité du fleuve ou à la jonction entre la zone basse et la première terrasse alluviale. On signalera le site de Cleppé : *Bois de Croël* occupé tout au long de l'âge du Bronze (Vaginay *et al.* 1982 ; Grand *et al.* 1983) ; celui de Mornant : *Pommet* daté du Chalcolithique ou du Bronze ancien (DRACR-A 2004 ; Georges *et al.* 2005) ; les quelques céramiques pouvant dater du Bronze ancien recueillies à Saint-André-le-Puy (DRACR-A 1999) et les indices du Bronze ancien recueillis à Marclopt : *Chantagret* (DRACR-A 2005).

Cette concentration de sites, qui se distribuent exclusivement dans la plaine du Forez, pourrait refléter, non pas la réalité du peuplement, mais bien l'état actuel de la recherche dans ce secteur. On constate en effet que la plupart de ces sites se trouvent dans la zone où les prospections-inventaire ont été très denses ces dernières années. Pourtant, ce n'est pas à cette unique raison que tient cette répartition. En effet, dans le Pilat et les Monts du Forez, où les prospections ont aussi été importantes, aucun indice du Bronze ancien n'a été localisé, ce qui montre l'originalité de la plaine. Du reste, l'étude géomorphologique de la plaine laisse comprendre que cette concentration n'est pas factice, mais résulte de choix précis dans l'occupation de ce territoire durant la Protohistoire.

#### 6.1.5 : Le Bronze moyen

##### 6.1.5.1 : L'habitat (fig.139)

Deux habitats ont été fouillés. Celui des *Combes* à Boisset-lès-Montrond, date de la fin du Bronze moyen et du Bronze final. Les structures les plus anciennes sont des fosses dont une seule a été vidangée. Elle a livré deux grands vases de stockage d'une contenance de 40 litres (Georges, Cubizolle 2007). Ce gisement se trouve dans le lit majeur de la Loire, sur sa rive gauche, à proximité immédiate de son cours et de celui de la rivière la Mare. Actuellement, la plaine est quasi plane en cet endroit (altitude moyenne 345 m) mais il faut y représenter, à l'âge du Bronze, de légers vallonnements qui suivent les anciens méandres du fleuve, aujourd'hui partiellement comblés (Georges *et al.* 2004). Les structures en creux se situaient au sommet d'une zone haute mieux drainée, les parties basses étant peut-être réservées à des activités spécifiques liées à l'eau et à l'argile ou encore à la circulation (DRACR-A 1998).

Un second habitat a été repéré à Mornand, sur le site de *Pommet* qui a aussi livré du mobilier du Bronze ancien et du Bronze final (Grand 1974). Les prospections et les sondages réalisés sur quelque 10 ha ont permis de recueillir plusieurs kilogrammes de céramique mais aucune structure du Bronze moyen. Les pâtes grossières sont prédominantes. Certains vases présentent des particularités propres au Bronze moyen, comme les cordons digités fréquents sur les panses ou un poucier d'anse *ad ascia* qui dénote, à la fin du Bronze moyen, une relation entre le Forez et le sud de la France (Vaginay *et al.* 1982).

Le mobilier qui a été découvert au sommet du *Mont d'Uzore*, à Montverduin, provient peut-être lui aussi d'un d'habitat mais dont les structures resteront à jamais inconnues puisqu'il a été totalement détruit par une carrière. Le matériel a été recueilli dans les déblais de l'exploitation locale du basalte. Topographiquement, ce site diffère des deux précédents : il est installé sur la pente ouest et sur le sommet d'un neck volcanique (altitude actuelle de 535 m), à une douzaine de kilomètres à l'est de la Loire et, au sud, à six km d'un de ses affluents majeurs, le Lignon. Le mobilier de l'âge du Bronze se compose exclusivement de céramique ; certaines de ses particularités permettent de la rattacher au Bronze moyen, essentiellement les cordons digités placés horizontalement sur les panses et, peut-être, le peignage grossier (Béfort, Grand 1973). Au *Bois de Croël*, à Cleppé, parmi le mobilier

céramique trouvé en prospection, le Bronze moyen se singularise par des anses en ruban, un décor de cordons digité, une coupe à anse en X et des jattes à décor cannelé (Vaginay *et al.* 1982).

Enfin, quelques structures en creux, éparses, témoignent peut-être de zones d'habitat, comme à Nervieux où petite fosse a été récemment fouillée (DRACR-A 1999). Une destination funéraire n'est toutefois pas à exclure pour ce type de structures.

#### 6.1.5.2 : les dépôts d'objets métalliques (fig.139)

Dans le Forez, ils sont au nombre de quatre. Celui du *Puy de Vinols*, qui culmine vers 600 m sur le piémont des monts du Forez, à Bard regroupe dans une urne en céramique une cinquantaine de bracelets en bronze. Ovalaires et ouverts, ces joncs ont leurs extrémités amincies et ils portent un décor géométrique gravé. (Daugas 1976 / Vaginay *et al.* 1982). Cet ensemble, par son homogénéité, par le caractère luxueux des objets qui le composent et par l'utilisation d'un vase en céramique comme contenant, ressemble plutôt à un trésor qu'à un lot de matériel destiné à la refonte. Il entre dans la catégorie des dépôts qui se caractérisent par un regroupement plus ou moins important d'objets métalliques ayant une certaine valeur marchande (Piningre 2001). *Le Puy de Vinols*.

Celui de Grammond : *les Pins*, dans les Monts du Lyonnais, n'est pas situé précisément mais l'altitude moyenne de la commune est de 800 m. Il rassemble des objets les plus hétéroclites et correspond plus à un dépôt de fondeur. On y trouve une pointe de lance à oeillet originaire des îles britanniques, une hache à talon au large tranchant en arc de cercle, deux lames de poignard dont l'une porte une rainure centrale et l'autre deux rivets, d'un type Suisse, Alsacien et Allemand de la fin du Bronze moyen, et un fragment de bracelet plein fermé orné de chevrons gravés daté de la même période (Millotte 1959 ; Vaginay *et al.* 1982).

Ces deux dépôts viennent de secteurs assez élevés en altitude, piémont ou étage collinéen, et sont les seules attestations répertoriées sur ces communes pour cette période. Il est difficile de deviner les raisons de leur enfouissement dans des zones apparemment non peuplées. En général, les dépôts rassemblent des objets qui ont été volontairement écartés du circuit de consommation pour des raisons économiques (thésaurisation, équilibrage des stocks,...), sociales (marquage du territoire, glorification de personnages haut placés dans la hiérarchie sociale,...) ou religieuses (Gauthier 2004). Leur répartition peut aussi témoigner des voies de circulation protohistoriques en direction de l'Auvergne et de la vallée du Rhône.

Les trouvailles de *Ruffieu* à Précieux, dans la plaine du Forez, sont plus problématiques. Elles ont été recueillies progressivement lors de travaux agricoles (Coiffet, Brassart 1889) sur une petite colline de 12 à 15 m de hauteur, dont altitude maximale est de 402 m. On ne sait s'il s'agit d'un dépôt démantelé ou d'objets épars. Ce lot comprend une épingle à tête cannelée d'un type fréquent au Bronze moyen mais encore présent dans les cachettes légèrement postérieures de la phase préliminaire des champs d'urnes (Combiér 1962), une hache à talon de type Haguenau et cinq faucilles à languette et encoches dont les arcs conservent les traces de battage et d'aiguillage. Une bande de plomb de 850 g s'ajoute à cet ensemble, mais elle semble plus récente, peut-être gallo-romaine.

Enfin, on ne sait si les objets de la collection Lhéritier du Musée J. Déchelette de Roanne, trouvés sur la commune de Saint-Romain-la-Motte, dans la plaine du Roannais, aux lieux-dits *le Vaux* et *le Bois de Combray*, sont issus d'une ou de plusieurs découvertes. Ce sont sept bracelets ouverts, de coupe losangique, carrée ou plate. Un seul n'est pas orné. Les autres portent un décor d'incisions géométriques. Leur sont associés une pointe de lance à douille, six fragments d'épée à double tranchant et six haches. L'une est à bords droits, une autre à talon du type Haguenau, deux ont une douille cylindrique et deux autres une douille rectangulaire. Cet ensemble est complété par trois fragments de hache (Périchon 1961).

Ces deux derniers ensembles, trouvés sur des communes où d'autres occupations de l'âge du Bronze sont attestées, peuvent aussi bien être de véritables dépôts que des objets issus, par exemple, de structures funéraires démantelées par des siècles d'activité agricole. Cette incertitude est renforcée par leurs conditions de découverte qui ont eut lieu au XIX<sup>ème</sup> siècle sur plusieurs années successives.

#### 6.1.5.3 : Les trouvailles isolées (fig.139)

Il s'agit d'objets métalliques découverts hors stratigraphie, fortuitement ou lors de prospections, et souvent au XIX<sup>ème</sup> siècle. Généralement, ces objets sont solitaires, mais il arrive parfois qu'ils soient groupés par deux. C'est le cas des haches à talon de type Hagenau qui ont été trouvées à Briennon (Delporte 1959-1960). Elles sont semblables à celles qui ont été récoltées à Saint-Romain-la-Motte (Vaginay *et al.* 1982). Celle qui a été découverte à Montverdu, au nord du *Mont d'Uzore*, est d'un type différent. C'est un exemplaire à talon de 16 cm de long et dont le tranchant a une largeur de 4.2 cm. Une nervure médiane visible sur les deux tiers supérieurs de la face de la lame et un relief triangulaire sur les côtés au niveau de la butée tiennent lieu de décor. Par sa morphologie et son ornementation, cet outil se rattache au type breton. La diffusion de cette catégorie de haches s'est faite essentiellement à la fin du Bronze moyen. Ce type, bien connu dans le Massif Central, n'était jusqu'alors pas représenté en Forez (Vaginay *et al.* 1982). D'autres types d'objets ont pu être recueilli. Une lame de poignard à rivet provient des gravières de la Loire à Pouilly-sous-Charlieu (Vaginay *et al.* 1982), une autre, à soie et d'une longueur de 108 mm est issue de l'oppidum laténien d'*Essalois*, à Chambles. Elle était accompagnée de fragments d'un bracelet en bronze décoré, semblable aux exemplaires de Bard (Lavendhomme 1997 ; Delporte 1959-1960). C'est aussi sur un habitat du second âge du Fer, le Châtelard de *Lijay* à Débats-Rivière-d'Orpra, qu'une moitié de bracelet en bronze, à tige mince de section polygonale, poli mais non décoré, a été récoltée (Delporte 1959-1960). Enfin, à Montverdu, un bracelet porte un décor gravé de losanges et d'arcs de cercles. Il se termine par deux ébauches de boutons. Ce type est différent et sans doute plus évolué que celui des bracelets de Vinol ; c'est pourquoi il est daté de la fin du Bronze moyen (Vaginay *et al.* 1982). Il a peut-être été trouvé au sommet de la butte sur laquelle s'est installé le prieuré médiéval (Delporte 1959-1960).

Ces trouvailles ne sont pas forcément isolées, dans la mesure où elles ont parfois été découvertes dans des communes où d'autres occupations de l'âge du Bronze ont été répertoriées (Saint-Romain-la-Motte, Montverdu). Dans certains cas elles proviennent de sites occupés postérieurement au Bronze moyen (Chambles : *Essalois*) ou antérieurement et postérieurement à celui-ci (Débats-Rivière-d'Orpra : *Lijay*), illustrant une pérennité possible l'occupation des lieux stratégiques. En effet, *Essalois* et *Lijay* sont deux éperons naturels installés dans un méandre de cours d'eau (L'Anzon et la Loire), à des emplacements-clefs le long des axes de circulation, sur un point de passage obligé en direction de l'Auvergne pour l'un et à l'entrée des gorges de la Loire pour l'autre.

#### 6.1.6 : le Bronze final

##### 6.1.6.1 : l'habitat (fig.140)

Les habitats du Bronze final connus dans la plaine du Forez sont datés, soit de la charnière entre le Bronze moyen et le Bronze final, soit de la phase moyenne de ce dernier. En revanche, il n'y a pas de sites attestés pour le Bronze final III. Mais, cette absence peut s'expliquer par des divagations fluviales postérieures, en effet, de nombreux fossiles directeurs de cette période collectés en surface prouvent que la plaine du Forez devait être occupée dans cette phase (Georges, Cubizolle 2007).

Sur une ancienne terrasse alluviale de la rive gauche de la Loire, le site de Chambéon : *La Grande Pinée*, a été partiellement exploré. Daté du Bronze final I, il s'étend d'est en ouest sur environ 80 m de long. Les sondages n'ont pas permis de déterminer son extension du nord au sud. Il se compose d'un habitat (4 fosses dont un silo et des niveaux de sol) et d'un enclos fossoyé (DRACR-A 1997). Parmi le mobilier se trouvait un grand vase de stockage écrasé au fond d'une fosse. Sa contenance est estimée à plus de 90 litres (Georges, Cubizolle 2007).

Sur la commune de Mornand, c'est à *Pommet* que l'on a repéré les restes d'un habitat du Bronze final. Les fouilles ont permis de repérer deux fosses très arasées par les labours (Grand 1974). La première a livré du mobilier, céramique et lithique, dans lequel se trouvait un grand vase de stockage à quatre anses orné d'un cordon digité à la base de l'épaule. Sa hauteur est évaluée à 50 ou 60 cm et sa contenance devait être de près de 75 litres (Georges, Cubizolle 2007). Cet élément ressemble à celui de la Grande Pinée et semble dater du début du Bronze final. C'est à cette même période que V. Georges attribue le fossé qu'il a observé à Précieux à l'occasion de sondages (DRACR-A 1999). Les informations font défaut pour nous permettre de préciser la nature de cette dernière occupation qui se rapporte peut-être à de l'habitat.

L'habitat des *Roches*, à Rivas, est notamment connu par la fouille d'un silo. Le fond de cette fosse tronconique de grande dimension contenait de la céramique datée du Bronze final II (Georges *et al.* 2005). La présence de ce type de structure, rarement associé à un habitat purement saisonnier, dans une zone alluviale plaide en faveur d'une relative stabilité du secteur depuis l'âge du Bronze final (Georges *et al.* 2005).

A 400 m au nord-est du *vicus* gallo-romain de Saint-Romain-le-Puy : *Chézieux*, un site du Bronze final II a récemment fait l'objet de fouilles de sauvetage, au lieu-dit les *Franches Cuillères*. Il est installé à 400 m d'altitude, à la charnière du piémont et de la plaine du Forez, sur des terrains assez pauvres. Plusieurs fosses et un niveau d'occupation ont été explorés ainsi que deux petits fossés. Le mobilier recueilli est abondant (DRACR-A 2000). Un grand vase de stockage, écrasé *in situ* dans une fosse multilobée indiquerait la pratique du stockage des céréales en batterie de "vases-silos". Un autre vase de très grandes dimensions a été trouvé hors structure (Georges, Cubizolle 2007). Plusieurs datations par le radiocarbone ont été faites sur des charbons de bois issus de diverses structures. Elles fournissent une fourchette très homogène se situant entre la deuxième moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle et la deuxième moitié du XI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère (Bet *et al.* 2002).

Après une installation épisodique au Bronze ancien qui n'a pas laissé de structures, le site des *Marais* à Cleppé est abandonné jusqu'au Bronze final IIa. Une fosse circulaire et un pavage de galets, qui servait peut-être d'isolant contre un sous-sol humide, se rattachent à cette période. La céramique est abondante ; on y trouve des formes biconiques à col éversé, des vases à col, à épaule, carénés et des récipients à col ouvert court. Les décors sont essentiellement des cannelures et des impressions digitées (Philibert 1995 ; Guichard 1983).

A Boisset-lès-Montrond, le site des *Combes-Cerizet* a livré, outre des fosses du Bronze moyen, des éléments datés du Bronze final IIb. Les indices les plus récents se localisent à l'est et à l'ouest d'un interfluve étroit, où deux lambeaux de niveau d'occupation ont été repérés. Le chenal oriental a livré une aire de rejet caractérisée par une accumulation de tessons, de pierres de chauffe, de meules et de percuteurs fragmentés (DRACR-A 2000). Les études environnementales menées sur le site (Georges *et al.* 2004 et 2005) ont démontré qu'à partir du Bronze final le secteur est occupé par de vastes étendues de sols fertiles non hydromorphes. Des traces d'incendies ont été identifiées à proximité de l'habitat, indices d'une probable culture sur brûlis (Georges, Cubizolle 2007).

A Saint-Laurent-la-Conche : *Bel-Air*, les vestiges, mal conservés, se répartissent sur au minimum 2.5 hectares (DRACR-A 2003). L'habitat est représenté par des fonds de fosse, un

silos, une unité domestique, un long fossé, deux incinérations et des trous de poteau. L'unité d'habitation, éloignée de plus de 200 m des autres vestiges, présente un plan carré. C'est une architecture composite qui allie des soubassements en pierre porteurs de poteaux à des poteaux simplement fichés en terre. De petites dimensions (6m<sup>2</sup> de surface interne), elle possède dans un angle un foyer rectangulaire. Le fossé, suivi sur 130 m de long, a une largeur de 2 m et une profondeur de 0.8 m. La stratigraphie de son remplissage montre qu'il a subi au moins deux curages. Il semble avoir servi de dépotoir car le mobilier céramique y est abondant. Un talus est visible sur sa bordure interne (Georges, Cubizolle 2007). Le mobilier recueilli permet de dater ces diverses structures du Bronze final IIb. La céramique présente de fortes analogies avec celle de la *Maniriat* à Pommiers-en-Forez (DRACR-A 1998).

Ce dernier site, repéré sur la rupture de pente d'une terrasse alluviale de la Loire, est un important habitat du Bronze final IIb. La fouille de 300 m<sup>2</sup> environ a mis au jour une couche d'occupation composée de deux ensembles distincts : un dépôt de pente, avec accumulation locale de déchets à proximité de l'habitat et des zones d'occupation successives avec lambeaux de sols (Vaginay 1983b). Les structures en creux sont des fosses, ayant probablement servi à l'extraction de l'argile puis qui ont été comblées progressivement par des déchets domestiques, ainsi que 14 trous de poteau qui ne définissent aucune forme cohérente (Hettiger 1986). Le mobilier céramique rassemble près de 13 000 tessons issus de trois campagnes de fouille. Ils représentent plusieurs centaines d'individus (urnes à col cylindrique, jattes carénées à col éversé, coupe conique ansée, urnes biconiques à fond plat, coupes à parois incurvées, vase à panse globulaire et vases à carène aiguë). Les décors sont des cannelures torsadées ou horizontales, des chevrons, des impressions digitées ou des incisions. Les éléments lithiques sont peu abondants (Vaginay *et al.* 1982).

#### 6.1.6.2 : Les structures funéraires (fig.140)

Les seules structures funéraires du Bronze final sont associées à l'habitat de Saint-Laurent-la-Conche, *Bel-Air*. Il s'agit de deux fosses à incinération. La première était faite d'un coffrage de galets, les ossements calcinés étant déposés à même cet espace ainsi délimité. La tombe était fermée en surface par des blocs. Dans la seconde, les os brûlés avaient été enfouis dans un contenant organique. La fosse était elle fermée par des pierres de surface. Ces tombes semblent être synchrones de l'habitat et dater du Bronze final IIb (DRACR-A 1999).

#### 6.1.6.3 : les dépôts métalliques (fig.140)

En Europe, les dépôts métalliques ont généralement tendance à se multiplier durant la phase finale de l'âge du Bronze (Audouze, Buchsenschutz 1989). Ils sont pourtant assez rares dans la Loire.

Celui du *Bout-du-Monde*, à Feurs, a été découvert à l'occasion de travaux agricoles entre le cours de la Loire et celui du ruisseau le Béal. Il se composait de 10 fragments d'épées dont huit de lames et deux poignées identifiables. Le type "en langue de carpe" est représenté par les deux poignées, dont une n'est qu'une ébauche, et trois fragments de lame. Trois autres fragments pourraient appartenir à des épées pistiliformes tandis qu'un autre rappelle un peu les lames de rapières du début du Bronze final. L'origine des épées est sûrement occidentale : le groupe des épées en langue de carpe est apparenté à la zone atlantique (Briard 1997). L'enfouissement de cet ensemble assez hétérogène est daté, à partir de ses éléments les plus tardifs, du Bronze final III (Vaginay *et al.* 1982).

A Saint-Pierre-de-Bœuf, le dépôt de *Chezenas* a été découvert fortuitement. C'est un ensemble très hétéroclite contenu dans un vase en céramique. Il comprend une faucille à bouton, un couteau à soie, un couteau à douille, une hache à douille, une tête de lance, un

ciseau à douille, un peigne anthropomorphe, deux moitiés de bracelets ouverts, trois boutons unis, trois boutons à cercles concentriques, deux pendeloques à anneau de suspension, une douille à anneau, une agrafe de ceinture, une vingtaine de plaques à agrafes, des anneaux ronds torsadés, une pendeloque plate, une pendeloque en forme de hache, du fil de bronze plat enroulé, de nombreuses petites appliques à agrafes, de nombreuses rondelles minces et perforées, de trois ciselets et de six anneaux ronds unis. Il est daté du Bronze final III (Vaginay *et al.* 1982). Pour H. Delporte et J.-P. Daugas, cet ensemble doit être rattaché au groupe de vallée du Rhône (Delporte 1959-1960 ; Daugas 1976). Ce dernier auteur propose des affinités suisses et jurassiennes pour ce mobilier. Il peut également être rapproché du dépôt des Châtelliers à Amboise (37) pour lequel les influences alpines sont largement dominantes vis-à-vis des influences atlantiques quasi inexistantes (Cordier 2002).

Nous classerons dans la catégorie des dépôts métalliques les découvertes fortuites faites au XIX<sup>ème</sup> siècle sur la commune d'Arcon au lieu-dit le *Four*. Pourtant, il n'est pas certain qu'il s'agisse bien d'un dépôt dans le sens généralement admis du terme, et sa composition rappelle plutôt celle du mobilier d'une tombe masculine. On y trouve en effet une hache à talon, une lame de poignard et deux fragments d'épée (Vaginay *et al.* 1982). Malheureusement, les circonstances de la découverte de ces divers objets restent obscures, et il n'est même pas certain qu'ils aient été trouvés groupés (Delporte 1959-1960), ce qui complique encore toute interprétation.

#### 6.1.6.4 : les trouvailles isolées (fig.140)

Les découvertes isolées du Bronze final se résument à quelques petits lots de céramique (Roanne ; Saint-Jean-Saint-Maurice : *Châteaubillon* ; Pélussin : *Château Bélize*) ou d'objets métalliques (collier, bracelet et faucille de Roanne, hache à douille et hache plate au *Châtelard* d'Ambierle). Il s'agit souvent de mobilier résiduels sur des sites dont la période d'occupation principale n'est pas l'âge du Bronze (Delporte 1959-1960 ; Poncet 1980-1981 ; Lavendhomme 1997).

#### 6.1.7 : Conclusions concernant l'âge du Bronze dans la Loire

Nos connaissances sur l'âge du Bronze dans la Loire se sont dernièrement enrichies de plusieurs sites d'habitats de première importance. En attendant que les caractéristiques du mobilier recueilli sur ces gisements soient définies, nous pouvons déjà faire quelques remarques, notamment en ce qui concerne l'implantation et la répartition des sites. On soulignera cependant que la plupart de ces gisements sont très érodés ou au contraire profondément enfouis sous des dépôts alluviaux épais (Georges *et al.* 2005). Cela est particulièrement vrai dans la basse plaine alluviale de la Loire où le champ d'inondation atteint, dans le bassin forézien, 2 à 3 km de largeur. L'insertion des vestiges dans la plaine alluviale est très différente du sud au nord et elle connaît une évolution différentielle (Georges, Cubizolle 2007). Dans la partie amont, de nombreux sites de surface sont répertoriés, particulièrement à la césure entre la basse plaine et la très basse plaine. Dans la zone médiane, l'enfouissement des gisements est partiel et se fait essentiellement au contact de la basse plaine. Enfin, en aval, cet écran de surface s'intensifie jusqu'à recouvrir totalement les sites. Cette sédimentation, accrue au nord de la ville de Feurs, est due au ralentissement du courant à l'approche du seuil de Neulise (Georges *et al.* 2004). Ces phénomènes géomorphologiques expliquent bien notre aperçu de la répartition des habitats dans la plaine du Forez. Rien n'explique en revanche l'absence quasi totale de gisements dans le reste du département et particulièrement dans la plaine du Roannais qui pourtant correspond bien aux critères d'installation a priori cherchés par les populations de l'âge du

Bronze. En effet, il faudra attendre le premier âge du Fer pour que des traces d'habitat soient localisées dans la plaine de Roanne.

Quelle que soit la sous-période envisagée au cours de l'âge du Bronze, les vestiges d'habitat sont relativement nombreux mais presque tous localisés dans la plaine du Forez, soit sur une terrasse de la Loire (Pommiers-en-Forez, Mornand, Saint-Romain-le-Puy...), soit dans la plaine alluviale (Rivas, Cleppé, Boisset-les-Montrond, Craintilleux...). A l'exception du site du Mont d'Uzore, qui occupe un espace stratégique au coeur de la plaine sur un pointement basaltique important et visible de très loin, tous sont installés en bordure d'un cours d'eau important. Plusieurs d'entre eux se singularisent par leur grande étendue pouvant atteindre une dizaine d'hectares (Boisset-lès-Montrond, Mornand, Chambéon, Saint-Laurent-la-Conche). Les études environnementales ont montré que cet habitat se plaçait au sommet des anciens reliefs créés par les divagations successives du fleuve (Boisset-lès-Montrond, Rivas, Andrézieu-Bouthéon, Craintilleux, Rive-de-Gier) mais que les zones basses marécageuses étaient également concernées (Cleppé, Pommiers-en-Forez, Saint-Romain-la-Motte), soit comme lieux de circulation, soit par toutes les activités nécessitant de l'eau ou de l'argile (DRACR-A 1998). Ce même schéma d'implantation de l'habitat en limite des dépressions humides a été repéré à l'ouest des monts du Forez dans la Grande Limagne dès le Bronze final (Trément *et al.* 2004), mais ce n'est qu'à partir du Hallstatt C que les sites s'installent massivement dans la basse plaine (Mennessier - Jouannet 2005) alors que dans le Forez les basses terres sont colonisées durant tout l'âge du Bronze et qu'au contraire, les sites du Hallstatt ont tendance à préférer les premières terrasses alluviales.

Les crues n'ont donc pas empêché l'installation d'un habitat relativement permanent sur les zones hautes de la plaine alluviale. En effet, plusieurs indices plaident en la faveur d'installations pérennes plutôt que passagères. Par exemple, la présence de silos (Rivas, Chambéon) indique une occupation assez longue des lieux pour nécessité ce type de stockage. Les nombreuses pierres de chauffe fragmentées recueillies à Boisset-lès-Montrond et le comblement progressif des fosses d'extraction de l'argile observées à Pommiers-en-Forez peuvent aussi être interprétés comme des indices d'occupations durables. Sur l'habitat lui-même, nous ne connaissons rien ou presque de l'organisation interne ou de son architecture. Une seule unité d'habitation a été fouillée (Saint-Laurent-la-Conche). Elle se caractérise par son plan carré, ses petites dimensions et sa technique de construction mixte alliant un soubassement porteur en pierre et des poteaux de bois. Parmi les autres structures envisageables il y a des trous de poteau dont la distribution n'évoque pas de forme cohérente (Pommiers-en-Forez, Rive-de-Gier, Saint-Romain-la-Motte), quelques silos et un grand nombre de fosses dont le rôle reste généralement obscur. Parfois, c'est par des aires de rejet localisées sur les pentes d'anciens reliefs que des habitats sont signalés (Andrézieu-Bouthéon, Boisset-lès-Montrond, Craintilleux). Les indices d'activité sont essentiellement liés à l'agriculture, et plus particulièrement au stockage de ses produits. On connaît plusieurs silos (Rivas, Boisset-les-Montrond) mais aussi plusieurs vases de grande taille qui servent à conserver des céréales, soit pour un usage culinaire, soit comme semences (Saint-Romain-le-Puy, Chambéon, Mornand, Boisset-lès-Montrond). Appelés "vases-silos", ils sont enterrés en batterie dans des fosses. Leur capacité varie de 40 à 90 litres, peut-être en raison de la qualité des terrains environnants ou du nombre de personnes abritées par la communauté (Georges, Cubizolle 2007). Les activités halieutiques sont aussi représentées sur plusieurs sites (poids de filet des *Marais* et de *la Maniriat*). Enfin les fosses d'extraction d'argile repérées à Pommiers-en-Forez évoquent soit la fabrication de poteries, soit la construction de bâtiments.

Une des particularités de l'âge du Bronze ligérien tient à la quasi absence de structures funéraires reconnues. Concernant le Bronze ancien et moyen, aucun *tumulus* n'a jusqu'à présent été repéré avec certitude. Ce sont pourtant des structures souvent bien visibles dans le paysage et de ce fait largement explorées au XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans la Loire, il n'en est rien et cette absence est extrêmement étonnante. A titre d'unique comparaison, rappelons qu'en Auvergne, principalement dans la périphérie sud de la Grande Limagne, une quarantaine de tombes et un cimetière riche de sept enclos et soixante-douze inhumations sont dénombrés rien que pour le Bronze ancien (Loison 2003). Cette concentration - exceptionnelle - démontre que ce secteur géographique était privilégié par une importante concentration de population. Les structures se répartissent principalement au sud de la Grande Limagne qui est un secteur géomorphologiquement proche du notre. En effet, c'est une vaste plaine d'effondrement traversée du sud au nord par l'Allier, et qui fait pendant à la plaine du Forez. Ce sont les deux graben qui se sont formés à la faveur des mouvements de plissement et de surrection qui ont engendré le horst du Forez. Dans ces conditions, on aurait pu s'attendre à une occupation plus ou moins similaire de ces deux entités géographiques sœurs, ce qui ne semble pas être le cas, du moins à la lumière de nos connaissances actuelles. Notons cependant que cette remarque doit être largement contrebalancée par l'état de la documentation archéologique dans la Loire. En effet, dans l'Auvergne du Bronze ancien, les dépôts funéraires, inhumations individuelles ou multiples, sont associés à l'habitat sans véritable délimitation entre l'espace funéraire et l'espace domestique (Loison 2003 ; Loison *et al.* 2005). Si ce schéma est valable dans la Loire, la connaissance souvent fragmentaire que nous avons des sites ligérien peut sans doute expliquer en partie cette carence. L'absence de *tumuli* pourrait aussi être liée à l'exploitation agricole intensive qui anime depuis des siècles la plaine du Forez. Ces buttes, comme dans beaucoup de régions, ont peut-être disparu sous le soc des charrues (Mordant 1989). Les découvertes anciennes de petits lots de mobilier métallique (Ambierle, Arcon, Briennon, Chambles, Chalmazel, Précieux, Saint-Romain-la-Motte) sont peut-être le résultat de ces destructions. Quoi qu'il en soit, les seules structures funéraires attestées sont les incinérations de *Bel-Air*, qui sont datées du Bronze final IIb.

Les dépôts métalliques avérés sont peu nombreux. On peut considérer comme certains ceux de Bard et de Grammond pour le Bronze moyen, ceux de Feurs et de Saint-Pierre-de-Bœuf pour le Bronze final III et celui de Poncins de datation indéterminée. Leur composition est variée : bracelets, épées, haches ou ensembles hétéroclites. Si ces derniers font penser à de véritables dépôts d'éléments destinés pour une raison ou une autre à la refonte, ce n'est certainement pas le cas des trois qui sont spécialisés dans un type d'objet. Il semble plus juste de les appréhender comme des dépôts culturels ou comme des réserves de marchands. Les dépôts d'épées sont très courants au Bronze final dans le complexe culturel atlantique auquel se rattachent les épées "en langue de carpe" de Feurs. Ils se distribuent le long des côtes et les cours d'eau et se raréfient jusqu'à disparaître lorsque l'on s'éloigne de ces axes de circulation et d'échange. Leur signification est difficile à appréhender et les hypothèses sont nombreuses ; délimitations territoriales, repères sur des lieux de passage, peut-être séparateurs entre le monde des morts et celui des vivants, marqueurs religieux... Quelle que soit la fonction de ces concentrations d'épées elles ont en commun leur rapport privilégié avec les cours d'eau (Quilliec 2001). A priori la répartition géographique des dépôts métalliques foréziens ne coïncide pas avec les zones habitées et certains ont été trouvés dans des secteurs où nulle autre occupation n'est connue jusqu'à présent, parfois à plus de 700 m d'altitude (Bard, Grammond).

Les influences et les contacts qu'ont connus les populations de la Loire depuis le début de la Protohistoire sont, à ce jour, difficiles à déterminer. La céramique cordée est absente des sites ligériens mais des éléments campaniformes ou épicanpaniformes ont parfois été identifiés (Craintilleux, Cleppé, Feurs). Dans la Limagne voisine, G. Loison (2003) a pu remarquer que les pratiques funéraires présentent de fortes similitudes avec la sphère orientale du Bronze ancien européen. De telles constatations ne sont pas encore possibles dans la Loire, faute de sites et d'analyse de mobilier.

En revanche, les indices plus abondants du Bronze moyen, montrent que les populations ligériennes sont sous l'influence des civilisations de l'Est (haches de Haguenau de Briennon, Saint-Romain-la-Motte, Précieux ; bracelets rhodaniens influencés par la civilisation de Haguenau de Bard, Saint-Roamin-la-Motte, Montverdun).

L'étude du mobilier céramique trouvé à Pommiers-en-Forez, particulièrement homogène et datée du Bronze final IIb, établi un lien fort entre le Forez et le groupe Rhin-Suisse-France orientale de la civilisation des Champs d'Urnes (Vaginay *et al.* 1982 et Hettiger 1986). Pourtant, des relations avec l'Europe de l'Ouest, sans doute plus anecdotiques, sont visibles dans le mobilier métallique de cette période (Roman 1975) : épées de Feurs, pointe de lance à ailerons ajourés de Grammond, hache à talon au décor de trident de Chalmazel, hache à douille carrée de Saint-Romain-la-Motte.

## 6.2 : Le dynamisme territorial des Ségusiaves à l'âge du Fer

### 6.2.1 : Le cadre chronologique

Pour les datations générales et les grandes lignes de l'âge du Fer en Forez, nous avons pris le parti d'utiliser la chronologie "allemande" définie par Miron (1986) et Arcelin, Brunaux (2003). C'est celle qui est la plus souvent suivie par les auteurs auxquels nous ferons référence. Son découpage est le suivant (entre parenthèses la terminologie simplifiée française) :

Hallstatt B2/B3 : vers 930 - 800	(Bronze final IIIb)
Hallstatt C : vers 800 - 650	(Hallstatt ancien)
Hallstatt D1 : vers 650 - 540	(Hallstatt moyen)
Hallstatt D2 : vers 540 - 510	(Hallstatt final)
Hallstatt D3 : vers 510 - 450	
La Tène A : vers 450 - 400	(la Tène ancienne)
La Tène B1 : vers 400 - 320	
La Tène B2 : vers 320 - 260	
La Tène C1 : vers 260 - 190	(la Tène moyenne)
La Tène C2 : vers 190 - 160	
La Tène D1a : vers 160 - 120	(la Tène finale)
La Tène D1b : vers 120 - 80	
La Tène D2a : vers 80-60/50	
La Tène D2b : vers 60/50 - 30/20	

Par contre, lorsque nous parlerons des répertoires mobiliers et des durées d'occupation des sites, nous utiliserons la chronologie mise en place par M.-O. Lavendhomme et V. Guichard pour le site de Roanne (1997), plus proche de notre zone d'étude :

Horizon 1 : vers 160/140 (?) - 130/120 (?)
Horizon 2 : vers 130/120 (?) - 110/100
Horizon 3 : vers 110/100 - 80/70
Horizon 4 : vers 80/70 - 40/30
Horizon 5 : vers 40/30 - 20/10
Horizon 6 : vers 20/10 - +15

### 6.2.2 : Le premier âge du Fer (fig.141)

Le premier âge du Fer est particulièrement mal représenté dans le département. Ses attestations sont rares, souvent mal documentées et rarement publiées. Le mobilier, peu abondant et peu représentatif, est difficile à sérier et se confond volontiers avec celui du Bronze final. Pour un certain nombre de sites, il n'a pas été possible de déterminer s'ils appartenaient au Bronze final 3b ou au Hallstatt C. C'est le cas des habitats présumés du *Mont d'Uzore* à Montverdun, de *Châteaubillon* à Saint-Jean-Saint-Maurice. Les habitats de hauteur, incertains, de *Château Bélise* à Pélussin et du *Pic de la Violette* à Périgneux entrent aussi dans cette catégorie. Il en va de même des habitats de *Pommet* à Mornand (Vaginay *et al.* 1980-1981) et de la *Combeplaine* à Rive-de-Gier (DRACR-A 1999).

D'autres gisements, repérés en prospections, sont difficilement identifiables car ils n'ont livré que de la céramique, datée du Hallstatt, sans autre précision (Chambéon, *Bel-Air / Poncins, la Sciaulée*). Celui des *Etangs*, à Riorges, se signale par un abondant mobilier céramique mais sans structures signalées. Le matériel, découvert dans un ancien lit du Combray, atteste de la proximité d'un habitat hallstattien (Lavendhomme 1997). A Notre-Dame-de-Boisset, *Jailly*, c'est un silo cylindrique contenant du mobilier céramique qui a été fouillé. Cette structure,

implantée sur le rebord d'une haute terrasse alluviale du Rhins, est datée du Hallstatt C (Lavendhomme, Guichard 1997). Sur la basse terrasse de la même rivière, au nord du site précédent, plusieurs emplacements ont livré des vestiges du Hallstatt D. Il s'agit des lieux-dits *Chez Charles, le Potager* et, principalement, *Chez Ruelle* à Saint-Vincent-de-Boisset. Le mobilier, dispersé, colluvioné et très fragmenté, trahit la présence d'un habitat qui devait, selon toute vraisemblance, se trouver dans la même situation géographique que celui de *Jailly*, sur le bord de la haute terrasse alluviale (Guichard 1996). Toujours dans le même secteur, mais sur l'autre rive du Rhins, des travaux dans la carrière de *Pont Mordon* à Parigny ont permis la mise au jour des vestiges très érodés d'une construction circulaire datée du Hallstatt C (Lavendhomme 1997). Cette structure peut correspondre aux restes d'un habitat à moins que ce ne soient ceux d'un tertre funéraire. Malheureusement, le mobilier n'a pas permis de trancher.

Il est difficile de se représenter la dispersion de l'habitat et ses relations avec le paysage à partir de ces quelques attestations. On constate pourtant que ce n'est qu'à partir du premier âge du Fer que la plaine du Roannais serait occupée car les sites de l'âge du Bronze en sont a priori absents. En règle générale, les habitats sont toujours proches des cours d'eau mais les basses plaines alluviales ont été abandonnées au profit des rebords de premières terrasses (Notre-Dame-de-Boisset, Saint-Vincent-de-Boisset, Parigny). Certains sites hallstattiens sont des habitats de hauteur parfois implantés aux mêmes emplacements que ceux du Chasséen (Périgneux, Montverdun). L'image que nous renvoient ces quelques attestations est celle d'un habitat dispersé et peu abondant, installé aux endroits les plus stratégiques. La principale différence avec l'âge du Bronze, outre un recul apparent du peuplement, consiste en l'éloignement relatif des cours d'eau et l'abandon des basses plaines.

### 6.2.3 : Le deuxième âge du Fer et l'émergence du peuple ségusiave

#### 6.2.3.1 : Le territoire ségusiave et ses voisins (fig.142 et 143)

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, nombreux sont les chercheurs qui se sont intéressés aux limites territoriales des Ségusiaves. Les frontières proposées par A. Bernard (1858) et V. Durand (1891-1892) ont longtemps été admises et le dossier n'a guère évolué jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. La compilation des travaux les plus récents (Corompt 1994, Lavendhomme 1997, Valette 1999, Celli *et al.* 2000 et Béal 2007) nous permet de proposer un territoire qui englobe grosso modo les départements de la Loire, du Rhône et sans doute de l'Ain. C'est à partir de l'étude des textes antiques, des limites de diocèses et de la toponymie que cet espace a été restitué. Plusieurs noms de lieux dérivant du suffixe **-randa**, qui en langue gauloise exprime l'idée de frontière (Chastagnol 1995), jalonnent une surface qui correspond grossièrement au diocèse de Lyon.

A l'ouest, les frontières sont liées à la topographie. La ligne de crête de la chaîne des monts du Forez, des Bois Noirs et de la Madeleine, qui varie de 1100 à 1600 m d'altitude sépare les pays ségusiaves et Arvernes, comme le précise Ptolémée dans sa *Géographie* (II,8,14). Trois toponymes caractéristiques, placés dans cette ligne montagneuse, confirment cette hypothèse. *Egarande* est localisé au sud du département de la Loire, entre Usson-en-Forez et Estivareilles. *Guirandes* se situe entre Les Salles et Noirétable au nord des Monts du Forez, dans le Montbrisonnais. *Guirande* (anciennement *Aiguerande*) se trouve à l'extrémité nord, dans la chaîne de la Madeleine sur la commune d'Arfeuilles, dans l'Allier.

Au nord, les limites sont moins claires, malgré la présence de plusieurs toponymes caractéristiques. Ils sont disposés sur deux lignes qui enserrant une large part de la plaine de Roanne entre la vallée du Rhins au sud et la petite ligne de crête de la région de Dun, en Saône-et-Loire. Cette disposition peut être le reflet d'un déplacement de la frontière entre Ségusiaves et Eduens mais l'évaluation des fluctuations des limites territoriales préromaines

reste très aléatoire faute d'informations sur l'organisation politique des cités et leur évolution (Lavendhomme, Guichard 1997). A la suite de P. Valette (1999) il est raisonnable de considérer que les confins septentrionaux de la cité, au moins pour la période romaine, correspondent à la limite méridionale de l'Evêché d'Autun jusqu'à la hauteur de Beaujeu. Cela est en accord avec la ligne tracée par les toponymes en **-randa** de Belleville, Arcinges, Lugny-en-Brionnais, Iguerande et Arfeuilles.

A l'est, la situation est compliquée par la présence, dès 43 avant notre ère, de la colonie lyonnaise. Les textes antiques affirment que Lugdunum a été déduite du territoire ségusiave (Pline, *Histoire Naturelle*, III, V, 4) à la tête duquel elle a peut être été placée avant de devenir la puissante capitale de province qui abrite le sanctuaire confédéral des Trois Gaules (Strabon, *Géographie*, IV, 3, 2). En terme de territoire, cela signifie que celui des Ségusiaves s'étendait, jusqu'en 43 avant notre ère au moins, jusqu'à la Saône au nord-est et jusqu'au Rhône au sud-est. Certains auteurs (Audin 1981, Celli *et al.* 2000), pensent cependant, à partir de l'idée que les deux rives d'un fleuve sont généralement contrôlées par un seul peuple, que la Saône appartenait aux Ambarres et non pas aux Ségusiaves, lesquels se contentaient peut être d'en contrôler quelques gués (Buisson 1990). Cependant, rien ne vient confirmer cette hypothèse, l'un comme l'autre peuple pouvant régner sur cette rivière. Ainsi, pour J.-C. Béal (2007), cette limite nord-est peut être prolongée, au-delà de la Saône jusqu'à Chavériat où le toponyme est attesté. Cela serait en accord avec le texte de Strabon (*Géographie* IV, 3, 2) qui place les Ségusiaves entre le Rhône et le Doubs. Cette nouvelle limite engloberait une large part du territoire traditionnellement attribué aux Ambarres qui seraient alors localisés au nord et à l'est des Ségusiaves, entre Rhône et Saône.

La situation est tout aussi confuse au sud-est et pour les mêmes raisons. Il est avéré que la zone du confluent où s'installent les colons viennois chassés par les Allobroges à la mort de César, et où sera fondée la colonie lyonnaise, est bien en territoire ségusiave (Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLVI, 50). Le Rhône joue ici le rôle de frontière naturelle et la question est à nouveau posée de savoir qui des Ségusiaves ou des Allobroges dominaient cette partie du fleuve. Le fait que la zone basse et marécageuse du confluent soit attribuée par les auteurs antiques aux Ségusiaves incite à penser que c'était eux qui administraient cette portion du Rhône.

En revanche, au sud-est, quelques arguments penchent pour attribuer la vallée du Gier aux Allobroges (Corompt 1994, Lavendhomme 1997, Valette 1999). En premier lieu, la présence d'un *Egarande* à Rive-de-Gier place cette ville sur une frontière. De plus, la découverte ancienne, sur le site de Rive-de-Gier / Combeplaine, d'un fragment d'inscription mentionnant un *quattuovir*, a longtemps été considérée comme la preuve de la main-mise des Allobroges sur la vallée du Gier. En effet, cette magistrature, très rare en Gaule, ne se trouve pas chez les Ségusiaves. Elle est par contre attestée dans la colonie viennoise (Pelletier 1982). Enfin, des sondages effectués récemment sur le site de Champfourmier-les-Granges à Saint-Joseph ont fourni un mobilier céramique de la fin du Ier siècle avant notre ère et du siècle suivant qui est clairement à rapprocher du faciès allobroge et non pas ségusiave (Corompt 1998). Si l'on accepte le postulat selon lequel les peuples gaulois s'assurent la maîtrise des deux rives des cours d'eau, pour des raisons stratégiques et économiques, il devient, grâce à ce faisceau d'arguments, vraisemblable d'attribuer la vallée du Gier au territoire allobroge, du moins à partir de la fondation lyonnaise. Au reste, en se basant essentiellement sur des éléments toponymiques et topographiques, P. Celli (*et al.* 2000) a tenté de prouver que le territoire ségusiave d'avant -43 incluait le cours de cette rivière.

Au sud, les confins du pays ségusiave se trouvent dans le Massif du Pilat dont la ligne de crête le sépare naturellement des vellaves et les Helviens qui sont le peuple le plus septentrional de la *Provincia* (Vaginay, Guichard 1988).

Les limites du territoire pris au peuple ségusiave lors de la fondation de Lyon restent incertaines. Dans leur extension maximale, elles atteignent au nord le cours de l'Ardières, près de Belleville-sur-Saône et au sud la vallée du Gier. A l'ouest, une relecture de la table de Peutinger, la découverte récente d'un *fanum* et une étude toponymique permettent de les placer entre l'Arbresle et Rive-de-Gier (Celli *et al.* 2000). Pour J.-C. Béal (2007), qui se base sur une relecture des textes antiques et l'étude des documents épigraphiques, ce territoire colonial s'appuie au sud sur le Rhône et s'étend à l'est de la ville sur une trentaine de kilomètres, ce qui tendrait à prouver que cette partie de l'Ain appartenait bien aux Ségusiaves avant la conquête. En revanche, aucun argument ne lui paraît suffisamment solide pour délimiter la colonie lyonnaise au nord et à l'ouest.

Ainsi défini, le territoire ségusiave est vaste de plus de 7400 km<sup>2</sup>. Ses faciès sont variés, alliant zones de montagne, piémonts ensoleillés et riche plaine alluviale. Les Ségusiaves contrôlent la Loire dans la plaine du Forez, probablement une portion du Rhône entre sa confluence avec la Saône et le territoire allobroge et une partie de la Saône. Leurs voisins sont parmi les peuples les plus puissants de la Gaule : Arvernes à l'ouest, Séquanes à l'est, Allobroges au sud-est et Eduens au nord.

Face à ces grands peuples aux vastes territoires, les Ségusiaves passent pour un peuple de moindre importance (Valette 1999). Pourtant, leur territoire tel qu'on l'a défini précédemment leur permet de contrôler au moins deux axes fluviaux dont le rôle prépondérant n'est plus à démontrer (Fichtl 2004). Leur puissance économique devait être de première importance et c'est sans doute la raison pour laquelle les Eduens se les ont attachés. En effet, César (*de Bello Gallico* VII, 64 et 75) nous apprend qu'au début de la conquête ils comptent parmi leurs nombreux clients, avec toutefois un statut privilégié puisque ce sont les seuls à garder un territoire indépendant de celui des Eduens (Fichtl 2004). Politiquement et militairement, ils suivent la position de leurs protecteurs tout au long de la guerre. C'est à ce titre qu'ils participent à la levée, en 52 avant notre ère, des 10 000 fantassins qui attaqueront les Allobroges, leurs voisins du sud-est et premier peuple de la Narbonnaise. C'est également dans le sillage des Eduens qu'ils se joignent à l'armée de secours en partance pour Alésia. De leur position durant le conflit, nous ne savons rien de plus. En revanche, Pline l'ancien (*Historia Naturalis* IV, 18, 107) affirme que vers 20 avant notre ère, lors de la réorganisation de la Gaule par Auguste, ils bénéficient d'un statut privilégié. Ils sont une *civitas libera*, titre que seule une dizaine de peuples obtiennent, peut-être pour des motifs économiques et notamment leur position par rapport aux grands axes routiers (Valette 1999). Pour les Ségusiaves, il s'agit peut être d'une compensation à l'amputation d'une partie de leur territoire pour la création de la colonie lyonnaise. Quelle que soient les limites de cette déduction, vraisemblablement modeste lors de sa création (Desbat 2005), elle prive les Ségusiaves du contrôle de la navigation fluviale sur la Saône et représente un fort manque à gagner compensé, peut-être, par le bénéfice d'un statut privilégié.

Bien qu'ils soient rares, certains auteurs antiques mentionnent l'aménagement du territoire ségusiave. Par César (*de Bello Gallico* I, 10), nous savons que c'est le premier peuple qui se trouve hors de la Province, au-delà du Rhône. Ptolémée (*Géographie* II, 8, 11) nous apprend que leurs principales villes sont Roanne (*Rodoumna*) et Feurs (*foro Segousiaumon*). Enfin Strabon, dans deux passages de sa *Géographie* (IV, 1, 11 et IV, 3, 2), prétend que Lugdunum est la capitale des Ségusiaves. Cela est sujet à forte controverse puisqu'une colonie romaine ne peut être capitale de *civitas*. Pourtant, le chef-lieu des Ségusiaves, Feurs, ne sera fondé qu'en 20 ou 15 avant notre ère (Valette 1999) et nous ignorons où se trouvait la capitale administrative avant cette date. Se peut-il qu'entre 43 et 20 Lyon ait joué ce rôle (Bedon 1999) ? Les récentes découvertes de la Vaise et de la colline de Fourvière prouvent que le site de Lyon était occupé par des populations celtiques avant la création plancéenne. La nature de

cette occupation est encore incertaine (Le Mer, Chomer 2007) mais les vastes enclos délimités par des “fossés à banquet” trouvés sur le plateau de *La Sarra* rappellent fortement des structures analogues connues dans le reste de la Gaule et qui étaient destinées au rassemblement d’une population nombreuse lors d’événements politiques, religieux ou économiques (Desbat 2005). C’est peut-être la présence de ce grand centre de la vie publique antérieur à la fondation de la ville de Plancus, qui semble lui succéder sans hiatus et au même emplacement, qui fait dire à Strabon qu’il s’agit là de la capitale des Ségusiaves. Avec la déduction de la colonie romaine, le centre de gravité de ce peuple basculerait vers l’ouest et se concentrerait autour de sa nouvelle capitale, Feurs, au coeur de la plaine du Forez (Béal 2007).

#### 6.2.3.2 : L’émergence des Ségusiaves

De l’émergence des Ségusiaves nous ne savons rien. Les sites hallstattiens sont trop rares et trop mal connus pour que l’on comprenne de quelle réalité de peuplement ils sont le faible reflet. Les premières phases de la Tène sont tout aussi mal documentées (fig.144) ; une petite dizaine de sites sont les seuls à nous être parvenus, de telle sorte qu’il n’est pas possible de déceler une continuité ou une rupture entre les populations hallstattiennes et laténiennes.

C’est à la charnière entre la fin du Hallstatt et le début de la Tène que sont occupés deux des principaux habitats connus. Celui de Perreux : *Pont de Rhins* se trouve à la confluence du Rhins et de la Loire, au sommet d’un paléochenal comblé au cours du Boréal (Argant 1984). Quelques structures en creux et deux foyers s’articulent autour d’un sol en galets. Le mobilier, abondant, permet de dater le site de l’extrême fin du Hallstatt (Vaginay 1983a). Il est donc légèrement antérieur à l’habitat de hauteur de Débats-Rivière-d’Orpra : *Lijay*. Ce petit éperon barré occupe l’extrémité d’une mince ligne de crête qui domine deux étroites vallées. Il n’est pas fortifié et son occupation est attestée dès le Néolithique. Au début du second âge du Fer, les 1.4 ha du plateau sont aménagées en terrasses. Sur l’une d’elle, des structures ont été fouillées (murs en pierres sèches, poutres calcinées). Le mobilier est abondant et date du 5ème siècle, à la jonction du Hallstatt final et du début de la Tène (Béfort *et al.* 1986, Lavendhomme 1997). Ces sites sont les seuls témoins de cette période de transition. Par leur situation topographique ils semblent préfigurer deux des principaux types d’habitat connus dans le Forez à la fin de la Tène puisque celui de Perreux rappelle les grandes agglomérations ouvertes de plaine tandis que *Lijay* semble être un prototype des grands oppida.

En règle générale, les sites du début du second âge du Fer sont réoccupés à la Tène finale. Ceci est particulièrement vrai pour les agglomérations de plaine. A Roanne, une couche datée de la Tène ancienne a été bien individualisée sous les niveaux de la Tène D. Les structures et le mobilier sont datés des 5ème-4ème siècles (Lavendhomme, Guichard 1997). A Feurs, c’est une fosse et un amas de céramiques qui illustrent la plus ancienne occupation protohistorique, cet ensemble étant daté de la Tène C (Vaginay, Guichard 1988). A Poncins : *Goincet*, une fosse riche en mobilier et, peut-être, un four de potier sont attribués au troisième quart du 2ème siècle, soit à la transition entre la Tène moyenne et la Tène finale (Vaginay, Guichard 1984). Enfin, à Saint-Romain-le-Puy : *Chézieux* un réseau de fossés de palissade, dont le comblement est daté de la Tène C, a été récemment fouillé (Bet *et al.* 2002). A ces sites de plaine on peut ajouter celui d’Ambierle : *Les Georges* où de la céramique de la Tène C2 a été trouvée sur un site occupé à la Tène finale et durant la période gallo-romaine (Lavendhomme, Guichard 1997), ainsi que les 2 sépultures à incinération de la Tène B, fouillées à Précieux : *La Baluse*, auxquelles a succédé un site gallo-romain (Périchon, Perrot 1969). Sur les sites de hauteur, la continuité de la Tène moyenne à la Tène finale n’est pas attestée à *Joivre* et à *Essalois* mais les fouilles et les publications sur ces deux oppida ont

été sommaires (Colin 1998) et il n'est pas impensable qu'une étude approfondie de ces gisements n'apporte la preuve d'une occupation antérieure à la Tène D. En revanche, au *Crêt-Chatelard*, quelques céramiques des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècles ont été recueillies, prouvant une occupation du site dès la Tène moyenne (Vaginay 1986). Enfin, dans le talweg du petit éperon de Saint-Priest-la-Roche / *Salois*, site qui n'est connu que par des ramassages de surface, on a recueilli des céramiques de la Tène C, de la Tène D et gallo-romaines (Lavendhomme 1997).

Ainsi, on note une grande stabilité dans l'implantation des habitats durant toute la période laténienne. En revanche, on constate une nette différence entre le premier et le deuxième âge du Fer. Au Hallstatt, les premières terrasses alluviales sont privilégiées tandis qu'à la Tène ce sont les hauteurs et la basse plaine. C'est entre de 5<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> siècle que semble se situer cette césure. Une semblable rupture est, par exemple, attestée sur le plateau de Vaise, à l'emplacement de la future Lugdunum. Un site-relais lié au commerce du vin entre le littoral méditerranéen et les sites princiers de la culture du Jura y est attesté aux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> siècles (Le Mer, Chomer 2007). Il est abandonné vers 400 avant notre ère, soit au moment des migrations des populations transalpines vers l'Italie du Nord. Sachant que ce territoire sera inclus dans la future civitas ségusiave préromaine, il est tentant de rapprocher cet abandon de ceux des sites hallstattiens du Forez.

#### 6.2.3.3 : Le faciès ségusiave

A partir de l'étude du mobilier découvert à Roanne et comparé aux autres répertoires ségusiaves, V. Guichard et M.-O. Lavendhomme (1997) ont essayé de définir un faciès culturel propre à ce peuple. L'étude des monnaies démontre qu'une émission locale de potins "à la grosse tête" est la seule que l'on puisse attribuer avec plus ou moins de certitude aux Ségusiaves. Aucun particularisme régional ne peut donc être tiré de ce type de mobilier. Les parures vestimentaires se singularisent essentiellement par la rareté des parures en verre. Les fibules sont relativement peu nombreuses et elles ne peuvent être comparées que pour les horizons 1 à 3 car elles font souvent défaut des horizons suivants. Deux phases se dégagent. La première montre la présence exclusive de petites fibules très normalisées du schéma la Tène II. Elles sont très rarement décorées. Elles perdurent pendant la seconde phase mais sont progressivement concurrencées par les fibules de Nauheim, les fibules filiformes à corde interne et les fibules à tête couvrante. Ces informations sont insuffisantes pour définir un faciès culturel. On remarque pourtant que les fibules à tête couvrante sont absentes des sites auvergnats alors qu'elles existent chez les Ségusiaves, en Languedoc et au sud du Massif central. Il s'agit peut-être de productions liées à un savoir faire local qui pourrait partiellement caractériser le faciès ségusiave (Orengo 2003).

C'est donc seulement à travers la céramique que des spécificités locales et régionales peuvent être décelées. Les affinités sont très grandes entre les différents répertoires foréziens. A Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997), Feurs (Vaginay, Guichard 1988), Goincet (Vaginay, Guichard 1984), Chézieux (Bet *et al.* 2002), Lyon (Goudineau *et al.* 1989), la Celle-Saint-Martin (Sanial *et al.* 1979) ou encore Amplepuis (Périchon, Jacquet 1985), on note des convergences non seulement dans la typologie et les décors des vases mais aussi dans leur technique de façonnage. La céramique peinte et ses décors animaliers est un des traits marquants de ces répertoires au moins jusqu'au milieu du 2<sup>ème</sup> siècle. Il en va de même pour les dérivés de céramique campanienne dont les décors estampés de cercles et d'arcatures sont particuliers aux sites foréziens (Jacquet 1989). Des particularismes se font aussi sentir dans la céramique commune (pots à cuire à lèvre moulurée, écuelle à bord rentrant...), qui sont encore plus flagrants que dans la céramique fine.

L'analyse du faciès ségusiave par le biais du mobilier débouche sur deux remarques importantes. La première est que ces particularismes régionaux s'expriment bien dans les limites traditionnellement accordées au territoire ségusiave préromain. L'extension de ce territoire vers l'est, telle que le propose J.-C. Béal (2007) et qu'on trouve énoncée dans les textes antiques, pourrait être accréditée par une étude des répertoires issus de l'Ain entre Saône et Rhône. S'il est avéré qu'ils se rattachent clairement au faciès ségusiave, l'extension du territoire ségusiave en direction de l'est serait alors indiscutable.

En second lieu, ce faciès propre aux Ségusiaves apporte une preuve archéologique de leur situation politique à l'orée de la Guerre des Gaules. Le corpus monétaire montre clairement leur rattachement à la mouvance éduo-séquane. Il nous apprend de plus que cette situation politique n'est pas nouvelle puisqu'elle remonte au moins à la mise en circulation des bronze coulés, soit au milieu du 2<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. On ignore en revanche à quel moment se met en place et les termes de cette clientèle. Il est clair que les Ségusiaves restent maîtres de leur destin, puisqu'ils développent un faciès culturel qui leur est propre et un mode spécifique de gestion du territoire qui leur permet d'exploiter au maximum les ressources disponibles ainsi que la circulation des marchandises. C'est donc uniquement au plan politique, clairement posé par les textes antiques, et dans une moindre mesure au plan économique (circulation monétaire, importation des vases type Beuvray, répertoire animalier commun de la céramique peinte, même engouement pour les dérivés de céramique campanienne..) que les Ségusiaves se rattachent au puissant "empire éduen".

#### 6.2.4 : L'économie ségusiave

##### 6.2.4.1 : le monnayage

Puisque situé en territoire ségusiave jusqu'à la Tène D2, il semble pertinent de se pencher rapidement sur les séries monétaires de *Lugdunum*. Le monnayage gaulois y est relativement rare (quelques soixante-dix exemplaires). Les monnaies issues des contextes les plus anciens, antérieurs à la fondation plancéenne sont des quinaires ou des oboles marseillaises - mais moins précoces que celles de Feurs et de Roanne - ou des bronzes coulés arvernes ou séquanes (Poux, Savay-Guerraz 2003). La majorité des autres pièces gauloises sont issues des niveaux du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère et 63 % proviennent de la Gaule chevelue. Les monnaies romaines apparaissent relativement tôt, préalablement à la réforme d'Auguste en 28 avant notre ère, et sont plus nombreuses que sur les autres sites ségusiaves. Malgré cela et une plus grande diversité des émissions, le corpus monétaire lyonnais de la Tène finale est assez proche de celui des autres agglomérations ségusiaves.

Les Ségusiaves ne semblent pas avoir frappé de monnaies qui leur soient propres mais ils ont certainement participé à l'émission du potin "à la grosse tête". Une émission locale de ces monnaies connues chez les Eduens pourrait confirmer César lorsqu'il affirme, au début de la Guerre des Gaules, que les Ségusiaves sont les clients des Eduens. Des indices de fabrication de monnaies sont peut-être perceptibles à Roanne avec la présence de moules à alvéoles qui ont pu servir, entre autre, à couler des flans monétaires (Lavendhomme, Guichard 1997). A Essalois, un potin "à la grosse tête" dont le type n'a pas du tout circulé, plaide aussi en la faveur d'une émission locale, peut-être sur l'oppidum même (Colin 1998). En revanche, des quatre types monétaires longtemps considérés comme des émissions originales Ségusiaves, trois ont été réattribués. Le doute persiste cependant pour une espèce rare portant la légende SEGUSIA-US. Bien que son aire de diffusion montre qu'elle est originaire du centre-est de la Gaule, il est délicat de l'attribuer aux Ségusiaves puisque, jusqu'à présent, aucune pièce de ce type n'a été trouvée sur leur territoire (Preynat 1983, Lavendhomme, Guichard 1997).

A l'exception du millier de statères du trésor de Cordelle : *Chevenay*, issus du dernier monnayage en or arverne avant l'émission des statères de Vercingétorix en 52 avant notre

ère, les monnaies auvergnates sont très rares dans les séries foréziennes (Lavendhomme 1997). En effet, que ce soit à Feurs (une soixantaine de monnaies), à Essalois (près de 80 monnaies) ou à Roanne (plus de 250), le faciès monétaire ségusiave de la Tène D2 et de la période augustéenne est très proche de celui du Mont-Beuvray. Au cours de la Tène D1, les monnaies en bronze coulé dominant largement les corpus foréziens. Les émissions du centre-est dominant massivement les séries entre 130 et 20 avant notre ère. Il s'agit, pour une écrasante majorité, de potins "à la grosse tête". Leur fréquence fléchit au tournant de l'ère sous la concurrence du monnayage romain et des bronzes frappés gaulois, venant de Marseille (2 exemplaires à Essalois) ou des Arvernes chez qui ces monnaies sont très courantes, contrairement aux Eduens. Avant la circulation massive, et la probable émission ségusiave, de ces monnaies coulées, les séries de Feurs et de Roanne possèdent une caractéristique originale que l'on ne connaît jusqu'à présent ni en Auvergne, ni plus au nord de la Gaule (Guichard *et al.* 1993). Dans les niveaux les plus anciens de ces deux sites (160-120), un nombre important d'oboles massaliètes, ou d'imitations divisionnaires à bas titre, ont été découvertes. Il est difficile d'évaluer le territoire concerné par ce monnayage précoce, ainsi que de déterminer s'il s'agit de frappes régionales ou de pièces ayant circulé depuis la vallée du Rhône.

#### 6.2.4.2 : Les importations

Les importations méditerranéennes sont nombreuses sur les sites ségusiaves du Forez. Les amphores vinaires de type Dressel 1 sont les mieux représentées. Les ensembles de mobilier issus des principaux sites ligériens, *oppida*, agglomérations ouvertes ou fermes, ont été très inégalement étudiés. Ainsi, ces amphores sont attestées en grand nombre à *Goinctet*, au *Crêt Châtelard* et à *Joivre*, mais sans plus de renseignements à leur sujet. Sur la ferme de Chézieux, les *Franches Cuillères*, il est intéressant de noter qu'elles sont proportionnellement plus abondantes que dans les répertoires bien étudiés de Feurs et de Roanne (Bet *et al.* 2002). A la *Celle-Saint-Martin*, l'abondant mobilier amphorique trouvé dans les fossés a été étudié mais pas encore publié. Enfin, les Dressel 1 attestées sur une trentaine de sites gallo-romains de la Loire permettent à M.-O. Lavendhomme de proposer que ces gisements, généralement connus uniquement par des ramassages de surface, soient d'origine laténienne (Lavendhomme 1997a). C'est grâce aux études approfondies des répertoires de Feurs et de Roanne que quelques observations peuvent être faites sur la chronologie de ces importations vinaires. Elles sont quasiment absentes de l'horizon 1 de Roanne et font une timide apparition au cours de l'horizon suivant. Pourtant aucune amphore gréco-italique du milieu du II<sup>ème</sup> siècle avant notre ère n'a été retrouvée dans le département alors que des exemplaires sont connus sur des sites ségusiaves du Rhône, notamment à Amplepuis et à Lyon (Lavendhomme 1997). Il faut attendre le début du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère pour assister à l'importation massive des amphores, presque exclusivement des Dressel 1. Il est difficile de déterminer quand s'achève cette circulation en raison de leur présence résiduelle dans les niveaux augustéens.

D'autres types de céramiques sont importés en petites quantités depuis les régions méditerranéennes. Au 2<sup>ème</sup> siècle, il s'agit essentiellement de la céramique campanienne A et, dans une moindre mesure, des céramiques ampuritaines et de la Gaule méridionale. A partir du 1<sup>er</sup> siècle, il y a une diversification de ces importations qui pourtant, quantitativement, restent rares. La catégorie la mieux représentée est la campanienne B que l'on trouve sur tous les *oppida* et les grands villages de plaine. Les autres productions sont moins courantes, gobelets à parois fines italiques et bols à décor moulé venant de la Méditerranée orientale. A partir de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle ces importations seront concurrencées par des productions gauloises de tradition méditerranéenne. L'époque

augustéenne témoigne d'un changement radical des circuits commerciaux avec une large ouverture du marché aux nouveaux centres de productions italiques et gaulois (Lavendhomme 1997). On note alors une très grande disparité entre l'approvisionnement de Feurs, bien desservi en produits venant d'Italie ou de la moyenne vallée du Rhône, et Roanne, moins bien achalandée.

Les importations régionales sont attestées dès le 2<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. Deux catégories de produits sont essentiellement représentées : les vases de type Beuvray et les meules à grain en basalte. De nouveau, la situation est différente pour Roanne et Feurs. Les vases morvandiaux représentent 5% du répertoire roannais mais ils sont inconnus dans les villages de la plaine du Forez. Pour les meules, deux provenances sont attestées, soit du Morvan, soit du sud de l'Auvergne. A Roanne, ces deux types sont utilisés tandis que Feurs ne reçoit que les éléments auvergnats.

Face à ces importations, massives dans le cas des amphores à vin, reste posée la question de l'autre terme de l'échange. Quelles marchandises proposaient les Ségusiaves en contrepartie de ces nombreuses, et coûteuses, denrées méditerranéennes ? Un aperçu de leurs productions apportera peut-être quelques pistes même si là encore le manque de fouille et d'étude exhaustive du mobilier constitue certainement un frein à notre réflexion.

#### 6.2.4.3 : Les productions ségusiaves

Faute de fouilles de grande envergure sur la plupart des sites foréziens, les activités artisanales ségusiaves sont assez mal connues. Le tissage est attesté à Roanne par de très nombreux pesons dont la concentration dans plusieurs fosses suppose une activité artisanale plutôt que domestique. Quelques pesons ont aussi été trouvés à Feurs et à *Chézieux*, mais en plus faible quantité et sans regroupement de ces objets, ce qui indiquerait plutôt une activité familiale. Cette fabrication textile n'est pas, à Roanne, accompagnée du travail de la laine. Les fusaiïoles sont rares et ne sont pas associées aux pesons. Cela peut indiquer soit que la laine arrivait déjà filée dans l'agglomération, fournie par les fermes dispersées sur son territoire, soit que le filage ne se faisait pas, dans le village, à proximité du tissage. Notons qu'à Roanne le cheptel se compose majoritairement de bovidés ce qui permet de penser que l'élevage caprin, la tonte et le filage ne se faisaient effectivement pas dans l'agglomération mais dans les fermes avoisinantes. L'exportation éventuelle du tissu ségusiave vers d'autres régions est envisageable mais ne peut et ne pourra jamais être confirmée en raison de la nature périssable de ce matériau. En outre les textes antiques ne nous éclairent pas sur ce point.

Le travail de la matière animale est difficile à repérer lors des fouilles en raison de la petitesse des ateliers, de l'inexistence d'un outillage et d'aménagements particuliers. Il n'est attesté qu'à Roanne par des rebuts de fabrication en bois de cerf et à Feurs par quelques fragments d'os travaillé. Là encore, comme partout ailleurs, une circulation régionale ou extra-régionale des objets de tabletterie ne peut pas être mise en évidence.

Le travail des métaux est mieux attesté. La production de fer par les Ségusiaves est actuellement impossible à mettre en évidence, mais les ressources minières étant faibles sur leur territoire (Dumoulin 2004), ils devaient probablement importer, au moins partiellement, leur matière première. En revanche, les activités de transformation métallurgique sont assurées sur les principaux sites. A la *Celle-Saint-Martin*, un dépotoir d'atelier de forge daté de la fin du 2<sup>ème</sup> ou du début du 1<sup>er</sup> siècle a pu être fouillé (Lavendhomme 1997). A Feurs, se sont deux ateliers augustéens qui sont connus. Les nombreux déchets, dont des fragments de tôle et une ébauche de pied de fibule, prouvent qu'il s'agissait du travail du bronze (Vaginay, Guichard 1988). A Roanne, il n'a pas été possible de mettre en évidence une zone spécialisée dans l'activité métallurgique, ce qui n'est guère étonnant puisque les zones

fouillées étaient clairement dédiées à l'habitat. Cependant, des indices discrets du travail des métaux sont avérés dans ce quartier résidentiel. Des indices du travail des alliages cuivreux et des métaux nobles, souvent concrétisés par la présence de moules à alvéoles et de creusets, sont par ailleurs connus sur les trois *oppida*, à Feurs et à Roanne. La nature de ces productions n'est pas connue, ni leur destination, locale, régionale ou extra régionale. Pour L. Orenge (2003), l'essentiel de la production des forges dans les établissements agricoles ou dans les agglomérations, quelles soient fermées ou non, était destinée à alimenter une demande locale. Il n'est toutefois pas impossible qu'une fraction de cette production ait pu faire l'objet d'une circulation secondaire. Il accorde par contre une circulation bien plus développée aux demis-produits (par exemple les lingots).

Les fours de potiers sont rares en terres ségusiaves puisque seul celui de *Goincet*, daté de la Tène C2, a été partiellement fouillé. Il servait à la cuisson de céramiques communes. Des indices de fabrication de céramique peinte sont peut-être perceptibles sur l'oppidum du *Crêt Châtelard*, mais cela reste à vérifier. La production de céramique est portant probable en de nombreux endroits puisque les productions indigènes locales constituent la majorité des répertoires ségusiaves sur les sites de consommation. Une mention particulière doit être faite aux vases peints qui sont des productions caractéristiques du nord-est du Massif central. Au cours du 2<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, ces productions régionales sont attestées et peuvent être mises en parallèle avec l'émergence des entités politiques arvernes, éduennes et ségusiaves (Guichard *et al.* 2003). Elles portent un riche répertoire décoratif fait de motifs animaliers et végétaux. La charnière entre le 2<sup>ème</sup> et le 1<sup>er</sup> siècle voit la disparition de ces décors élaborés et la raréfaction de la céramique peinte, deux phénomènes qui illustrent le renouvellement du vaisselier régional. Ce changement correspond à une évolution dans la société laténienne où de nouveaux paramètres économiques normalisés et homogènes se mettent en place en vue d'une plus grande rentabilité économique. Cette tendance peut être mise en relation avec l'émergence des *oppida*. Les décors du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère sont faits de registres multiples et de compositions géométriques simples qui perdureront avec toute la production des vases peints de l'époque romaine. Plusieurs centres de production sur le territoire ségusiave sont attestés aussi bien pour le deuxième âge du Fer que pour la période romaine, non seulement par l'analyse pétrochimique des pâtes mais aussi par quelques particularismes locaux dans les répertoires décoratifs (Guichard 1987 et 1994). Durant leurs diverses phases de production, ces vases n'ont sans doute pas été écoulés en dehors d'un marché représenté par les limites du territoire ségusiave (Grand 1995).

Ainsi, la nature et l'ampleur des échanges auxquels se livraient les Ségusiaves s'évalue mal au regard des activités de transformation. On ne peut deviner ce qu'ils fournissaient en contre-partie des produits étrangers dont les importations sont connues, parfois en masse, sur leur territoire. Les denrées alimentaires et les dérivés de la production agricole devaient constituer la plus grande contribution à leurs transactions commerciales, comme pour l'ensemble des peuples gaulois. En effet, Le formidable développement des établissements agricoles au cours du 2<sup>ème</sup> siècle semble découler de la volonté gauloise de créer des excédants afin de répondre à la demande du monde Méditerranéen, et plus particulièrement de l'Italie. On sait qu'une grave crise agricole touche ce pays durant le 2<sup>ème</sup> siècle et atteint son paroxysme au siècle suivant (Orenge 2003).

#### 6.2.5 : L'habitat à la Tène finale

Afin d'obtenir une vision complète et réaliste de la cité ségusiave préromaine, il faudrait s'intéresser simultanément aux différentes zones de son territoire. Une comparaison des données connues dans la plaine du Forez et le long de l'axe Saône-Rhône semble aujourd'hui indispensable. Malheureusement, cela dépasse largement notre sujet et nous devons nous

contenter d'examiner l'aménagement du territoire dans le département de la Loire, tout en gardant constamment à l'esprit le caractère incomplet de notre analyse.

#### 6.2.5.1 : Les oppida foréziens, forteresses stratégiques (fig. 145)

Dans le département de la Loire, trois oppida s'échelonnent le long du fleuve, à l'entrée et au débouché des gorges qui ferment, au nord et au sud, la plaine du Forez. Bien que connus depuis plusieurs siècles, aucun n'a bénéficié de fouilles de grande envergure et l'état de la documentation est assez inégal de l'un à l'autre. Le site de Saint-Jean-Saint-Maurice : *Joeuvre* se trouve à la limite sud de la plaine du Roannais sur la rive droite de la Loire. C'est un plateau d'une cinquantaine d'hectares aux pentes abruptes sur ses faces nord, ouest et sud. A Saint-Marcel-de-Félines : *Crêt-Chatelard*, la situation topographique est la même, bien que le plateau ne s'étende que sur 22 ha. Ses pentes sont particulièrement escarpées à l'ouest, où il surplombe le fleuve, au nord et au sud. L'oppidum de Chambles : *Essalois* est établi sur la rive gauche de la Loire, à l'extrémité sud du territoire ségusiave. C'est un plateau de 21 ha qui surplombe le fleuve de près de 100 m à l'est. Un gué permet de franchir le fleuve en aval de l'éperon (Lavendhomme 1997).

Tous ces sites sont fortifiés par un rempart à poutrage interne, vraisemblablement horizontal. Au *Crêt-Châtelard* il est conservé sur presque tout le pourtour de l'éperon. Il est installé à l'endroit où la pente devient la plus abrupte comme c'est souvent le cas pour les remparts de la Tène finale (Fichtl 2005). Large de 2.5 m pour une hauteur restituée à 4 m, son poutrage n'est pas conservé mais est attesté par la présence de fiches en fer caractéristiques d'un *murus gallicus* (Vaginay 1986). A *Essalois*, c'est un système à double enceinte qu'on a cru déceler. La largeur d'une de ces constructions est de 4 m. La présence d'empreintes de poutres et de fiches en fer témoignent d'un ouvrage à poutrage interne (Preynat 1982). A *Joeuvre*, le rempart n'est attesté que sur le flanc nord de l'éperon tandis qu'un fossé et une levée de terre barre l'accès est (Besset, Périchon 1964). La découverte récente de fiches en fer atteste ici aussi d'une construction à poutrage interne (Périchon 1993). Faute de fouilles, l'emplacement et le type des portes reste inconnu. Pour cette même raison, l'organisation interne de ces habitats fortifiés a jamais été appréhendée et les structures reconnues y sont très rares : fosses, murs en pierres sèches, puits au *Crêt-Châtelard* dont une bonne partie est gallo-romaine ; un drain fait d'amphores dont le type n'est pas précisé à *Joeuvre*. Il n'y a qu'à *Essalois* qu'une petite surface a été explorée, livrant une ruelle pavée parallèle au rempart et plusieurs phases d'occupation se traduisant par de petites pièces de 15 à 25 m<sup>2</sup> alternant avec des cours. Des fosses, des foyers et des drains complètent ce maigre inventaire qui ne permet pas de se faire une idée générale de l'occupation du plateau. Pourtant, grâce à la découverte de nombreuses scories, fragments de tuyères, résidus de métallurgie, déchets de fabrication de fibules une activité de forge a été mise en évidence sur le *Crêt-Châtelard* (Orengo 2003). Sur ce même oppidum, la présence d'un atelier de potier est pressentie en raison de blocs d'argile non cuite et de blocs d'ocre rouge associés à des fragments de céramique peinte (Lavendhomme 1997). A *Essalois*, un atelier de frappe de monnaie est envisagé sur la base de la présence dans le corpus monétaire d'un potin dont le type n'a pas du tout circulé (Colin 1998).

Le mobilier est abondant sur chaque site mais il a été très inégalement étudié et une partie de celui qui a été trouvé au XIX<sup>ème</sup> siècle a été perdue. Il est assez homogène : fibules, monnaies (le plus souvent des potins), bracelets et perles en verre sont présents en quantité variable sur les trois habitats. Les amphores Dressel 1 sont très abondantes tandis que les céramiques campaniennes A et surtout B, de même que leur imitations locales, se rencontrent en très faible quantité. Parmi la céramique commune, les formes les plus courantes sont caractéristiques du répertoire forézien de la Tène finale : écuelles à bord rentrant pouvant être

lissé ou digité, bols hémisphériques parfois peints et préfigurant les bols de Roanne, vases-balustre, marmites, certaines tripodes, formes hautes à la panse ornée de décor ondé, ocelé ou de baguettes, pots à cuire... (Orengo 1994 ; Lavendhomme, Guichard 1997 ; Colin 1998). Certaines pièces sont plus exceptionnelles, notamment parmi les monnaies : une drachme fourrée massaliote et un quinaire à la légende KALETEDU se démarquent des potins de la vallée du Rhône ou de la zone séquano-éduenne qui composent l'essentiel du monnayage d'*Essalois*. Des objets en fer (forces, marteau, outils divers, fourchette à chaudron, éléments de crémaillère, quincaillerie) ont été trouvés au *Crêt-Châtelard* et à *Essalois* ainsi que, sur ce dernier site, deux pendeloques en bronze figurant un cheval et un sanglier. Enfin, la statue en bois d'un personnage assis, portant entre ses jambes repliées un chaudron ou un van, extraite d'un des puits du *Crêt-Châtelard* au XIX<sup>ème</sup> siècle en compagnie de massacres de cerf, suggèrent un culte à Cernunos (Guillaumet 2003 ; Charbonnier *et al.* 2006).

D'un point de vue chronologique, ces oppida sont plus ou moins contemporains (Lavendhomme 1997, Colin 1998). Ceux du *Crêt-Châtelard* et d'*Essalois* sont occupés au moins depuis le début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (soit vers -100/-80, la phase 3 de Colin et la fin de l'horizon 3 de Roanne). Si le site de Chambles est abandonné à la période augustéenne, celui de Saint-Marcel-de-Félines perdure jusqu'à la période romaine, au moins durant tout le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il est plus difficile de dater l'oppidum de *Joivre* car il a été moins exploré que les précédents. Il est cependant certain qu'il est en activité à la Tène D2, soit vers 50 avant notre ère (phase 4 de Colin et horizon 5 de Roanne), bien que quelques rares indices indiquent une occupation antérieure dans le courant du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Un habitat gallo-romain s'y développe ensuite et perdure jusqu'au Bas-Empire, mais la continuité entre ces deux occupations n'est pas encore établie.

#### 6.2.5.2. Quelques petits sites fortifiés : *castella* et châtelards (fig.146)

En raison de leur taille modeste, plusieurs petits sites fortifiés foréziens peuvent être considérés comme des *castella*. Nous retiendrons pour ce type d'habitat la définition qu'en donne St. Fichtl (2005). Il s'agit de petits sites fortifiés dont la superficie est inférieure à 10 ha, les surfaces de 1 à 2 ha n'étant pas rares. Ils peuvent ou non posséder un rempart, selon le degré d'inaccessibilité que leur confère leur topographie. Lorsque leurs pentes sont assez abruptes, ce sont de simples éperons barrés. Le rôle de ces habitats de hauteur est mal défini et peut varier d'un site à un autre. En général, ils semblent liés à une aristocratie contrôlant les ressources locales ou les activités d'échange (Orengo 2003). Dans le Forez, le *Châtelard de Chazy*, à Saint-Georges-de-Baroille peut correspondre à ce type d'habitat. C'est un éperon de 7 ou 8 ha qui se trouve au confluent de l'Aix et de la Loire, sur sa rive gauche. Il est protégé naturellement sur ses flancs sud, nord et est. Une levée de terre, dans laquelle des fiches en fer ont été recueillies, ferme son accès ouest. Dans son angle nord-ouest, un rempart longe la crête du ravin sur moins de 100 m et une seconde ligne défensive est implantée perpendiculairement à la première. Connue sur 17 m, elle est faite de deux murs parallèles, espacés de 2 m, entre lesquels des fiches en fer ont été trouvées. Aucune étude n'a été menée sur le site lui-même, de sorte qu'il n'a livré aucun mobilier (Besset, Périchon 1964). C'est donc uniquement sur sa topographie et ses aménagements que repose l'hypothèse d'un petit habitat fortifié laténien. Un autre site entre peut-être dans cette catégorie. C'est celui de *Salois* à Saint-Priest-la-Roche. Cet éperon étroit se trouve à 11 km en amont de *Joivre* dans les gorges de la Loire. Le petit plateau est bordé à l'est comme à l'ouest par deux ruisseaux et au sud par le fleuve. Le nord s'ouvre sur un plateau exigu, facile à fermer, mais aucune étude de terrain n'a encore été faite pour vérifier la présence d'une levée de terre ou d'un fossé. En revanche, dans son talweg, des indices d'occupation préhistorique, de la Tène C, de la Tène

D1 et gallo-romains a été découverts à la faveur de travaux fonciers (Lavendhomme, Guichard 1997). Un troisième site peut éventuellement correspondre à la définition d'un *castellum*. Aux *Heures* à Perreux s'élève un petit éperon que l'on croit barré. Sa forme est celle d'une pointe orientée au nord délimitée à l'ouest par la basse plaine alluviale et à l'est par le cours d'un ruisseau. Le plateau mesure de moins de 7.5 ha et son accès peut se faire par le sud. Des *tegulae* et des céramiques non datées sont mentionnées dans le hameau voisin du *Châtelard* (Lavendhomme 1997). Malheureusement, les informations concernant ce site sont lacunaires. Un relevé topographique et une prospection de surface pourraient apporter de précieux renseignements à son sujet.

#### 6.2.5.3. les grandes agglomérations de plaine (fig.147)

Quatre grands villages ouverts sont connus dans la plaine du Forez, à Feurs, Roanne, Poncins : *Goincet* et Saint-Romain-le-Puy : *Chézieux*. A l'exception de ce dernier, tous sont installés dans des secteurs privilégiés, sur la première terrasse non inondable de la rive gauche de la Loire pour Roanne et *Goincet* et sur celle de droite pour Feurs. Ils bénéficient d'un sous-sol sableux ou graveleux bien drainant bien que la situation soit un peu différente pour *Chézieux* plus éloigné du fleuve mais qui se trouve sur un des ses affluents, au pied des Monts du Forez. Ils sont tous implantés sur le réseau routier mis en place par Agrippa qui reprend vraisemblablement, la plupart du temps, des itinéraires protohistoriques (Lavendhomme, Guichard 1997 ; Bedon 1999). Nos connaissances de ces grands villages sont très variables et la documentation est très inégale. Si Roanne et Feurs ont bénéficié de fouilles de grande ampleur, *Goincet* et *Chézieux* ne sont connus que par des fouilles anciennes, des sondages ponctuels et des prospections. La superficie de ces agglomérations est de 5 ha pour Feurs, 4 pour Roanne et d'une dizaine pour les deux autres, mais dans ce cas, il ne s'agit que d'une estimation à partir des prospections. Les structures mises au jour sont caractéristiques de la fin de l'âge du Fer : réseaux de fossés, fosses diverses, silos, puits, enclos, trous de poteaux, parfois sols aménagés.

L'organisation interne de l'habitat n'est connue qu'à Roanne puisqu'à Feurs les aménagements postérieurs ont fortement arasé les niveaux laténiens (Vaginay, Guichard 1988) et que les deux autres sites n'ont pas vraiment été fouillés. A Roanne, deux phases ont été différenciées. La première montre une organisation spatiale cohérente faite de petites unités d'habitations de dimensions modestes (environ 20 m<sup>2</sup>) juxtaposées le long d'une ruelle et incluses dans des enclos délimitant des espaces communs consacrés aux activités domestiques. Le mode de construction est très homogène : les habitats, à pièce unique, sont rectangulaires. Les parois porteuses sont renforcées par des poteaux disposés irrégulièrement, les assises sont installées dans une rigole de fondation peu profonde et qui supporte un clayonnage. La couverture de ces petites unités se faisait sans doute par une charpente légère débordante. Les enclos extérieurs, où se trouvent de nombreuses annexes (puits, fosses, greniers) sont délimités par des palissades. Cet habitat est à mi-chemin entre les deux modes d'organisation spatiale connus au 2<sup>ème</sup> siècle de notre ère dans les agglomérations de la Gaule méridionale et sur les sites d'Europe tempérée (Lavendhomme, Guichard 1997).

A Roanne, après une nette césure concrétisée par un épais remblai stérile, un nouvel aménagement de quartier se met en place au cours du I<sup>er</sup> siècle. Il prend une nouvelle orientation qui perdurera à la période romaine. La taille des unités d'habitation se diversifie et on note l'intégration progressive des techniques de construction méditerranéennes.

Des activités artisanales ont été mises en évidence : métallurgie à Feurs et à Roanne, four de potier à *Goincet*, éventuel atelier monétaire ou de fabrication de petits objets en métal fondu à Roanne, filage et surtout tissage à Feurs et Roanne, travail des matières animale sur ce dernier site. A *Chézieux*, sans doute en raison de l'absence de fouilles, seules des activités

domestiques sont attestées. Le mobilier est extrêmement abondant pour chaque site, dominé par la céramique locale et d'importation. Les monnaies, les fibules, les bijoux en fer ou en verre, l'outillage domestique (et agricole à Feurs), l'armement (Feurs et Roanne) et la quincaillerie complètent ces assortiments. L'étude approfondie des corpus issus de Feurs (Vaginay, Guichard 1988) et de Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997) a donné lieu à une sériation chronologique très fine de ces ensembles. Quatre phases ont été reconnues à Feurs et 6 horizons protohistoriques à Roanne. À l'exception de Chézieux, qui ne semble être occupé qu'à partir de la Tène D1, tous ces villages sont attestés au 2<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. Une occupation plus ancienne, dont la teneur reste incertaine, est prouvée à Roanne comme à Feurs. Le destin de ces agglomérations sera très différent pour chacune. Goincet périlitera dès l'époque augustéenne (Vaginay, Guichard 1984) ; Chézieux deviendra une agglomération secondaire ou un relais routier au Haut-Empire et sera occupé jusqu'au 4<sup>ème</sup> siècle de notre ère ; Feurs deviendra la capitale de la cité des Ségusiaves sous Auguste (Valette 1999) et Roanne une agglomération secondaire sans discontinuité ni rupture dans son occupation (Lavendhomme, Guichard 1997).

#### 6.2.5.4 : Les fermes dispersées (fig.148)

L'habitat dispersé laténien est plutôt mal connu. Les sites fouillés sont très rares et leur connaissance superficielle faute de travaux de grande étendue. Il est généralement impossible de déterminer à quelle réalité se rapportent les vestiges mis au jour. Celui de Saint-Romain-le-Puy : *Franches Cuillères* a été fouillé au début des années 2000 (Bet *et al.* 2002). Implanté à moins de 500 m du village laténien de Chézieux, ce site a livré un réseau de fossés qui délimitent deux espaces quadrangulaires imbriqués l'un dans l'autre. Un petit nombre de trous de poteaux, dans le plus grand des deux enclos, laisse discerner une habitation. Le second enclos pouvait être voué à toutes sortes d'activités agricoles. Le mobilier recueilli est à connotation domestique et date de la Tène D2. Cet établissement à vocation agricole est, à ce jour, le mieux connu du Forez. Le site est occupé depuis l'âge du Bronze mais la mise en place de la ferme laténienne se fait au cours de la Tène C. Il perdure jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère sous forme de bâtiments de ferme.

Un autre habitat isolé est attesté à Cleppé : *Celle-Saint-Martin* (Lavendhomme 1997a). Deux doubles fossés perpendiculaires ont été explorés sur une assez grande distance ; ils ont été creusés au début de la Tène finale mais ils ont fonctionné jusqu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le mobilier est défini comme domestique, comprenant de nombreuses amphores Dressel 1 et de la céramique indigène. L'hypothèse d'un enclos culturel, émise lors de la découverte du site (Vaginay, Guichard 1988), semble en effet devoir être abandonnée malgré la présence parmi le matériel métallique de deux umbos de bouclier. Cet établissement correspond plutôt à un habitat, peut-être de nature aristocratique. Une occupation gallo-romaine n'est pas attestée sur le site même mais dans ses environs immédiats, de même qu'une chapelle du X<sup>ème</sup> siècle (Lavendhomme 1997).

En revanche, les structures découvertes à Saint-Alban-les-Eaux : *Les Verchères* sont issues de fouilles de sauvetage sur une villa gallo-romaine en 1996. Les conditions de l'intervention étant relativement difficiles, seule une petite partie du site a pu être explorée (DRACR-A 1996). Les structures laténiennes se résument à trois fossés formant un ensemble assez cohérent pouvant correspondre à un enclos quadrangulaire. Sur un des bords de l'espace ainsi délimité se trouvent les restes d'un grenier sur poteau. Cet ensemble est orienté selon un axe légèrement différent que les constructions romaines qui lui succèdent. Un quatrième fossé découvert plus au sud lors de sondages complémentaires permet de proposer une extension d'au moins un hectare pour cet établissement probablement à vocation agricole que le

mobilier permet de dater des 2<sup>ème</sup>, 1<sup>er</sup> siècles avant notre ère (Dressel 1A, imitations de campanienne, céramique indigène décorée...).

Enfin, à Saint-Laurent-la-Conche : *Bel Air*, des travaux récents (DRACR-A 1997 à 2003) ont permis la découverte, à proximité de l'habitat du Bronze final 2b, d'une excavation attribuée à la Tène D1. Elle est associée à un enclos fossoyé, qui a été partiellement fouillé, et à une tombe aristocratique (cf. infra). Ce site peut-être interprété comme la ferme isolée d'un riche propriétaire terrien que nous assimilons aux *aedificia* cités par César dans le *Bellum Gallicum*.

D'autres gisements ont livré quelques structures éparses de la fin de l'âge du Fer : Cuzieux : *Les Enfers* (deux fossés parallèles) ; Mably : *la Demi-Lieue* (fossés de parcellaire) ; Pommiers : *La Maniriat* (fosse à vocation indéterminée) et Rivas : *Tempiers* (fossés de drainage). La compréhension de ces sites, qui n'ont été que partiellement fouillés, est généralement compliquée par des occupations postérieures (Mably, Pommiers) ou antérieures (Mably, Rivas, Pommiers). Faute de mieux, on peut les considérer comme des établissements gaulois dont la nature nous échappe encore. Enfin, une cinquantaine de sites, généralement révélés par des prospections, a livré des lots plus ou moins riches de céramique de la Tène finale. Parmi ceux-ci, une trentaine ont donné de l'amphores Dressel 1, généralement mélangée à du mobilier gallo-romain. Les travaux de M.-O. Lavendhomme dans la région de Feurs (Lavendhomme 1997a) montrent que ce réseau d'habitats isolés est très dense sur la première terrasse de la rive gauche de la Loire où ils se succèdent tous les deux kilomètres environ. Si une telle densité de l'occupation ne peut bien sûr pas être envisagée pour l'ensemble du territoire, elle donne pourtant une idée de l'intensité de l'exploitation des terres les plus fertiles dans la plaine du Forez à la fin de la protohistoire. La même abondance de sites, espacés de 2 à 3 km, a été repérée dans la vallée de l'Artière, au nord de la Grande Limagne, à la charnière la Tène C2/D1 (Orengo 2003).

Concernant l'échantillon territorial du Montbrisonnais, nos prospections ont permis de localiser quatre sites laténiens, dont trois seront réoccupés à l'époque romaine (fig.149). Les indices de la Tène finale sont rares et consistent en quelques fragments de céramique caractéristique de la période, mêlés à l'abondant mobilier romain. On peut signaler la présence des types 1511, 4115 et 1112 de Roanne à Saint-Paul-d'Uzore : *La Cave*, ainsi que de plusieurs fragments de céramique grossière non tournée et d'amphore Dressel 1. Cet ensemble, installé aux pied des Monts du Forez mais encore dans la plaine, peut être daté de la Tène D, peut-être D1. On note aussi la présence d'amphore Dressel 1 à Trelins : *Joux*, sur le piémont des Monts du Forez. Dans le même secteur géographique, un lot plus abondant a été trouvé sur le site de Marcilly-le-Châtel : *la Garde* : un potin "à la grosse tête", de la céramique non tournée décorée à l'ongle et du type 1111, des éléments précoces de *terra nigra* dont une imitation de Lamboglia 5/7, les types roannais 5111, 4122 et 1411 (pichet orné) en grise fine, un jeton au décor ondé. Cet ensemble est daté de la Tène D.

Ces trois sites ont connu une occupation postérieure gallo-romaine. L'habitat signalé à Meaudres, sur la commune des Salles, mais que nous n'avons pas prospecté et dont nous n'avons pas vu le mobilier, est lui aussi réoccupé à la période romaine (DRACR-A 2002). Ce n'est pas le cas du petit lot de mobilier, surcuit, qui a été récolté à Cezay : *Pransemange*, bien que des *tegulae* soient signalées dans les alentours (Lavendhomme 1997). On y trouve notamment une imitation de Lamboglia 36, de la céramique grossière non tournée, de la céramique peinte, une poignée d'amphore Dressel 1 et une écuelle à bord rentrant de type 5111. C'est le site le plus élevé en altitude (640 m), sur l'étage collinéen des Monts du Forez, que nous avons trouvé au cours de nos prospections. Sur ce point, une série de huit amphores vinaires, de type Dressel 1 d'après les croquis, disposées en deux rangées et emboîtées les unes dans les autres, a été découverte à Sauvain : *jasserie de Colleignes* au début du XX<sup>ème</sup>

siècle. Elles étaient accompagnées de tombes à incinération gallo-romaine (Lavendhomme 1997) ; nous sommes là à 1430 m d'altitude.

La pérennité de l'habitat sur les mêmes sites entre la fin du deuxième âge du Fer et la période romaine rend certainement plus difficile l'identification des sites laténiens. Ainsi, grâce aux nombreuses prospections qui ont eu lieu sur le territoire ségusiave au cours de la dernière décennie, le semis de l'habitat de la fin de l'âge du Fer dans la Loire est de mieux en mieux lisible même si la connaissance précise des gisements nous échappe encore pour beaucoup.

#### 6.2.5.5 : Où sont passés les morts ?

Les ensembles funéraires sont rares. Elles se résument aux nécropoles de Roanne et de Feurs et à deux tombes isolées à caractère aristocratique. Dans les deux agglomérations de plaine les nécropoles sont séparées de l'habitat par une distance variant de 200 à 800 m. Celle de Feurs occupe l'extrémité sud de la terrasse, en bordure d'une zone marécageuse tandis que celle de Roanne se trouve séparée du village par une petite dépression humide, le long d'un axe de circulation. Si, à Roanne, le cimetière est occupé depuis la Tène finale jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle de notre ère, celui de Feurs n'a servi qu'au cours du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère avant d'être remblayé et réoccupé par une voie antique. Dans les deux cas, les tombes sont presque exclusivement des incinérations où les offrandes céramiques, et parfois métalliques, peuvent être abondantes (Loison *et al.* 1991). A Roanne, deux petits enclos quadrangulaires doivent sans doute être rattachés à la phase laténienne de la nécropole. L'extension de ces deux cimetières n'a pas été déterminée mais des sondages ont montré que celui de Feurs devait atteindre au moins 1000 m<sup>2</sup>. Cette position des nécropoles, à plus ou moins grande distance de l'habitat, est semblable à celle des cimetières liés aux oppida (par exemple celui du Mont Beuvray). Ceux-ci se trouvent en effet rejetés en dehors de l'enceinte, sur les pentes de l'éperon mais positionnés le long d'un axe principal (Fichtl 2005).

En dehors de ces cimetières urbains, deux tombes à caractère aristocratique plus ou moins marqué sont connues dans la plaine du Forez. La première, à Marcilly-le-Châtel : *Puy Granet*, a fait l'objet d'une découverte fortuite ancienne et sa structure est inconnue. Le mobilier se compose d'une épée en fer repliée et de son fourreau, d'un vase ovoïde à baguettes et d'une coupe à marli de type Lamboglia 36 (fig.149). Les ossements incinérés semblaient être dispersés dans la structure. Cette tombe est datée de la Tène D1. Elle est isolée sur un rebord de terrasse qui domine le cours d'un ruisseau, à plus de 750 m du site de la Garde où une occupation de la Tène finale est attestée (Bündgen 1996).

C'est à Saint-Laurent-la-Conche que se trouve la seconde tombe aristocratique, elle aussi datée de la Tène D1. Elle a récemment fait l'objet d'une fouille minutieuse (DRACR-A 2003). C'est une fosse quadrangulaire de 1.8 m de côté, bordée par un trou de poteau. Son comblement est fortement charbonneux et la présence de vases plus ou moins brûlés mais brisés en place permet d'envisager qu'il s'agit d'un *bustum*. Parmi le très riche mobilier céramique, osseux et métallique se distinguent des éléments de char et de service à boire qui lui confèrent son caractère exceptionnel. Elle est implantée à proximité immédiate d'un des fossés de clôture de l'habitat, partiellement fouillé au nord, daté de la même période. Cette tombe luxueuse permet d'interpréter cet enclos comme la demeure d'un grand propriétaire terrien, ayant vécu et se faisant enterrer sur son domaine, source de sa richesse.

#### 6.2.6 : Habitat et structuration territoriale chez les Ségusiaves

Il n'est pas question de reprendre ici le délicat sujet de l'organisation territoriale de la Gaule à la fin de la Protohistoire. Nous nous bornerons ici à quelques constatations et à quelques propositions concernant une partie du petit territoire occupé par les Ségusiaves, soit le département de la Loire. En effet, il n'est pas possible de dissocier le Forez des autres

secteurs du département tant leur interdépendance est grande durant le deuxième âge du Fer. Se concentrer uniquement sur la Loire et le cours du fleuve passe déjà à nos yeux pour une erreur tant il nous semblerait plus logique appréhender le territoire ségusiave dans son intégrité. Malheureusement, cela nous éloignerait trop largement du cadre de notre étude. Au reste, l'organisation territoriale de la civitas ségusiave a déjà été souvent exposée (Lavendhomme, Guichard 1997 ; Collis *et al.* 2000 ; Fichtl 2004 et 2005) et nous nous contenterons de reprendre ici les grandes lignes du débat en y incorporant nos résultats sur les Monts du Forez ainsi que les derniers renseignements apportés par les campagnes de prospections menées dans la Loire.

Les premières traces de concentration de l'habitat apparaissent avec les villages ouverts de plaine dès la Tène C2, peut-être même dès la Tène B pour Roanne et Feurs. Elles succèdent à une occupation du territoire que se caractérisait par une trame de petites communautés isolées. Cette émergence précoce des sites ouverts dans le courant de la Tène moyenne est aussi remarquée chez les peuples voisins comme les Arvernes (Collis *et al.* 2000 ; Orengo 2003) ou les Eduens (Barral, Guillaumet 2000). Cette première forme d'urbanisation de la Gaule Chevelue résulte du regroupement d'une population autour d'élites dirigeantes (Orengo 2003). Les agglomérations connaissent un développement économique important. Elles jouent le même rôle qu'un siècle plus tard les habitats fortifiés où se concentrent les activités artisanales, agricoles, sans doute politiques et peut-être religieuses puisqu'aucun sanctuaire indépendant n'est attesté dans la Loire (Vaginay, Guichard 1988 ; Colin 1998 ; Fichtl 2005). L'avenir de ces centres urbains sera différent selon les cas. Les oppida ne perdureront guère au-delà du règne d'Auguste, ou alors sous une forme restreinte (*Crêt-Châtelard*). Les agglomérations de plaines connaîtront des devenir très divers : *Goincet* s'effacera au moment de la promotion de Feurs au rang de chef-lieu de cité ; *Chézieux* deviendra un petit vicus routier et Roanne une agglomération secondaire.

Il est certain qu'au 1er premier siècle avant notre ère le fleuve est un axe principal le long duquel se répartissent les principaux sites répertoriés dans le département. En effet, depuis l'agglomération ouverte de Roanne au nord jusqu'à l'oppidum d'*Essalois* au sud, les centres urbains, fortifiés ou non, s'égrènent le long du fleuve selon un intervalle plus ou moins régulier de 20 km. En traçant hypothétiquement un polygone correspondant à cette distance autour de chacun d'eux, on obtient un découpage assez régulier de l'espace qu'il est tentant de projeter comme limites des arrières pays et, en s'avancant un peu, comme des limites de *pagi* (Fichtl 2004). Si l'on superpose cette carte à celle de la répartition des habitats isolés (fig.150), on constate d'une part que la majorité de ces derniers sont inclus dans la zone d'influence de l'un ou l'autre centre urbain, d'autre part que tous les secteurs géographiques supérieurs à 600 m d'altitude, où les découvertes sont rares, voire inexistantes, ne semblent appartenir à aucune de ces micro-unités territoriales. Ce constat semble corroboré par le résultat de nos prospections dans l'échantillon du Montbrisonnais où les rares sites laténiens connus sont situés soit sur le piémont, soit au bas de l'étage collinéen et s'inscrivent plus ou moins dans l'une de ces micro-unités (celle de *Goincet* ou du *Crêt-Châtelard*).

Que faut-il en conclure ? Que tout l'arrière pays montagneux était en quelque sorte "hors juridiction" et plus ou moins désert ? C'est peu vraisemblable car les analyses polliniques faites sur les hautes chaumes montrant clairement des traces d'anthropisation durant la Protohistoire (voir chapitre 1 Sauvain et les Salles). Que de grands centres urbains existaient sur les piémonts montagneux et qu'ils n'ont pas encore été découverts par l'archéologie ? Il est en effet possible que quelques grands sites aient échappé à la vigilance des archéologues ; la découverte dans les années 1990 seulement d'un vaste oppidum dans l'Allier (Fichtl 2004) apportant la preuve de nos méconnaissances. Cependant, à l'échelle du département, il est

peu crédible qu'un si grand nombre de ces sites majeurs nous ait échappé, comme par hasard dans les zones de moyenne montagne. Cette hypothèse n'est pourtant pas à rejeter totalement. Il est par exemple très vraisemblable que le long du cours du Gier, parmi les nombreux sites concernés par la présence d'amphore Dressel 1, l'un d'eux ait tenu le rôle de chef-lieu d'un *pagus*. De même, peut-on envisager un de ces centres urbains dans la région de la Paccaudière ou d'Ambierle, trop éloignée de la micro-unité territoriale de Roanne qui est pourtant la plus proche.

Ce sont donc plutôt les limites de notre découpage territorial qui sont à revoir. En effet, la distance nord-sud d'une vingtaine de kilomètres entre les agglomérations, que l'on suppose être au coeur de leur *pagus*, est affirmée. Mais il est fort probable que d'est en ouest ces entités s'étendaient sur un territoire bien plus vaste qui pouvait englober les flancs de montagne jusqu'à leur sommet. C'est au demeurant ce que propose S. Fichtl dans son découpage des civitas du centre de la Gaule par des polygones de Thiessen (2004) qui dessinent 5 entités territoriales chez les Ségusiaves : une autour de Roanne et Joeuvre, oppidum qu'il considère comme la capitale de la cité ; une englobant le Crêt-Châtelard, Goincet et Feurs ; une pour Saint-Romain-le-Puy et Essalois, une autour de Pontcharrat-sur-Turdine et une autre autour de Lyon.

Une des particularités de cette partie du territoire ségusiave durant la Tène finale, tient à l'existence synchrone d'agglomérations ouvertes et de sites fortifiés. Un schéma classique veut que l'émergence des oppida au début du 1er siècle avant notre ère corresponde au déclin des villages ouverts mis en place entre le début et le milieu du 2ème siècle. Ceci n'est pas valable dans la Loire puisque tous les villages de plaine perdurent au moins jusqu'au changement d'ère et souvent très en avant dans la période romaine. Il n'y a donc pas remplacement d'un type d'habitat par un autre, mais juxtaposition, même si un léger fléchissement des activités dans les villages ouverts se fait sentir dans le courant de la Tène finale (Orengo 2003). Cette continuité peut trouver quelques justifications. En effet, on constate que les quatre principaux villages de plaine sont tous situés sur des axes routiers importants, apportant en cela la preuve de l'existence de ce réseau de communication bien avant la conquête romaine (Collis *et al.* 2000), et souvent à proximité de points de passage sur la Loire. Les oppida sont pour leur part installés comme de véritables verrous sur le fleuve, élevés stratégiquement à l'entrée ou au débouché des gorges et fermant totalement l'accès à la plaine du Forez. Il y a donc une différence nette entre ces deux types d'implantation, les oppida dominant la circulation et le commerce fluvial tandis que les agglomérations de plaine veillent à l'exploitation de la campagne et à la circulation terrestre. En un mot, très simplificateur, les oppida semblent contrôler l'axe nord-sud et les villes ouvertes les axes est-ouest : axe Feurs-Nîmes (Feurs et Chézieux), axe Lyon-Saintes (Feurs et Goincet) et axe Lyon-Vichy (Pontcharra-sur-Turdine et Roanne). Si l'on admet cette hypothèse, la plaine du Forez, coeur présumé de la civitas Ségusiave, se trouve alors totalement verrouillée par les grands centres urbains.

Derrière cette occupation du territoire, très structurée chez les Ségusiaves, transparait une société bien organisée autour d'une aristocratie foncière dominante. Elle est basée sur une économie agricole et artisanale qui se cristallise autour et dans les centres urbains tenus, comme la campagne, par une élite dominante. Chaque "famille" aristocratique règne sur un petit territoire densément exploité par un réseau d'habitats isolés à vocation agricole et à la tête duquel se trouve une agglomération, ouverte ou fermée. Ces territoires sont probablement indépendants les uns des autres, et sans doute concurrents. Ils correspondent aux *pagi* cités par César dans sa relation de la Guerre des Gaules. La dimension économique joue un rôle prépondérant dans cette société certes cloisonnée mais pas autarcique puisque

chaque unité est maître d'un axe commercial important, qu'il soit terrestre ou fluvial. Cette répartition spatiale du pouvoir reflète sans doute la compétition farouche que se livrèrent les membres de cette aristocratie gauloise. L'organisation de la Gaule chevelue à la Tène finale semble entièrement tournée vers activité agricole, les fermes ayant pour rôle de créer des excédants, les agglomérations celui de gérer le stockage, la transformation, l'échange et la circulation des produits ; avec à la tête de ce système, une puissante aristocratie régnant aussi bien sur les campagnes que sur les centres urbains.

Cette organisation, très particulière et dépendant d'une situation économique précise, ne sera pas adaptée au centralisme romain qui se mettra progressivement en place durant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère et n'aura plus de raison d'exister. De profonds changements dans l'aménagement du territoire se feront alors sentir. En pays ségusiave, ces bouleversements seront bien plus importants que ne l'aura avec été l'émergence des oppida de la Tène finale, simple épisode de ce mouvement général qui aboutira à un développement urbain sans précédent dès la fin du règne d'Auguste.

## 7. UN ESPACE TOTALEMENT MAÎTRISÉ À LA PÉRIODE ROMAINE

### 7.1 : Le réseau viaire et fluvial

Le réseau routier antique du pays ségusiave est partiellement connu grâce à la Table de Peutinger et à la découverte de plusieurs bornes, parfois épigraphes (CIL XIII 8861 à 8867, 8903 et 8917). Ces bornes sont milliaires ou leugaires puisque la lieue gauloise est parfois utilisée chez les Ségusiaves pour indiquer la distance entre deux localités (Faure 1994, Béal 2007). Trois axes principaux sont attestés par ces données et, parfois, par la fouille de quelques tronçons. Il s'agit de la voie Feurs - Rodez, de la voie Lyon - Saintes et de la voie Lyon - Vichy. Deux autres axes, qui ne sont pas directement attestés par des documents antiques mais qui, grâce à l'archéologie peuvent être restitués sans grand risque d'erreur, complètent ce réseau dans le sens nord-sud. Il s'agit de la voie qui permettait de relier Vienne et Autun en suivant la vallée de la Loire et d'un axe plus secondaire dont le rôle était sans doute plus local, entre Chézieux et Roanne en suivant le piémont des monts du Forez. A titre d'expérience, nous avons relevé les toponymes caractéristiques des voies (Estrat et ses dérivés) et des carrefours (Treyve et ses dérivés) dans le dictionnaire topographique du Forez (Dufour 1946) et nous les avons reportés sur la carte du réseau viaire (fig.151). Le résultat est assez significatif puisque nombreux sont ces noms qui s'échelonnent le long du tracé d'une voie avérée par les textes ou l'archéologie. La répartition de ces toponymes, confrontée à celle des sites importants, permet de proposer, avec toutes les réserves d'usage, quatre nouveaux chemins qui peuvent assez raisonnablement être insérés dans le réseau gallo-romain. Bien sûr, ces toponymes doivent aussi refléter des tracés médiévaux mais la présence de grands sites romains sur leur parcours rend crédible leur existence dès l'Antiquité.

#### Les voies attestées

La voie Feurs - Rodez ou voie Bolène, qui est un itinéraire pré-romain traversant le territoire des Gabales et des Vellaves, a été intégrée au réseau gallo-romain (Verrier 1998). Son origine laténienne se déduit de la présence le long de son tracé de plusieurs sites importants attribuables à cette époque (Feurs, Chézieux, Saint-Paulien en Haute-Loire). Plusieurs bornes jalonnent son parcours à Poncins, à Moingt et à Usson-en-Forez. Elles sont toutes tardives et attestent d'une réfection générale de cette voie entre 230 et 240. Elle dessert d'importants sites romains depuis la capitale de cité ; la villa de Chambéon, l'agglomération secondaire de Chézieux puis celle d'Usson. Le long de son parcours, quelques honymes sont mentionnés (*Le Trêve* à Mornand, *Lestra* et *les Treyves* à Saint-Georges-Hauteville, *L'Estra* à Saint-Jean-Soleymieux).

La voie Lyon-Saintes ou voie d'Agrippa est un axe majeur. Elle relie la capitale des Gaules à la capitale de l'Aquitaine via Feurs, Clermont-Ferrand et Limoges. Sa conception remonte au séjour d'Agrippa en Gaule entre 40 et 37 avant notre ère et elle devait déjà être construite, au moins jusqu'à Feurs, sous le règne d'Auguste (Valette 1999). Le fait que le *vicus* de la Croix Lugnier, qui s'est développé le long de son tracé, existait dès la période augustéenne permet de supposer qu'elle se prolongeait déjà jusqu'aux monts du Forez. Il est possible qu'il s'agisse en fait d'un chemin plus ancien puisqu'il relie deux importants sites du territoire pré-romain des Ségusiaves (Lyon et Feurs). Plusieurs bornes jalonnent son parcours forézien (Feurs, Cleppé, Pommiers, Saint-Martin-la-Sauveté). Elle longe de nombreux sites du Haut-Empire, notamment ceux de Salt-en-Donzy, Feurs, Cleppé et Cezay. Les honymes suivent son tracé ; *Leytra* à Saint-Barthélémy-Lestra, *Le Treyve* à Mizérieux et à Pommiers, *L'Estrat* à Saint-Germain-Laval, *Les Trêves* à Saint-Julien-d'Oddes, *Croix-Lestra* à Ailleux et *Trévy* à Noirétable.

La voie Lyon - Vichy via Roanne traverse les monts du Lyonnais à la hauteur de Pontcharrat-sur-Turdine, assimilé au *Mediolanum* de la Table de Peutinger (Faure-Brac 2006). Son origine est probablement protohistorique car elle dessert les importants centres laténiens que sont *Lugdunum*, *Rodumna* et *Mediolanum*. Son trajet se poursuit après Roanne en direction d'*Ariolica*, soit la Pacaudière puis vers l'agglomération thermique de Sail-les-Bains. Deux bornes sont signalées dans sa portion ligérienne, à Saint-Symphorien-en-Lay et à Saint-Forgeux-Lespinasse, mais ces découvertes anciennes ont aujourd'hui disparu. Quelques hodonymes lui font allusion avec *Les Trêves* à Fourneaux, *Treyve* à Saint-Symphorien-en-Lay, *Aux Trêves* à Perreux et *Le Trêve* à Changy. Elle passe à proximité de nombreux sites importants à Fourneaux (ferme), à Roanne, à Mably (ferme et *villa*), à Noailly (ferme ?), à Saint-Germain-Lespinasse (ferme), à la Pacaudière, à Saint-Martin-d'Estréaux, au nom significatif, (site à hypocauste) et à Sail-les-Bains (agglomération).

#### Les voies présumées

L'axe Vienne - Autun via Feurs et Roanne n'est pas dessiné sur la Table de Peutinger, mais c'est certainement à lui que Strabon (*Géographie* IV, 1, 14) fait allusion lorsqu'il évoque la possibilité de convoier des marchandises venant de Narbonnaise à destination des Arvernes ou des Eduens par voie terrestre plutôt que fluviale. Cet itinéraire emprunte la vallée du Gier puis celle de la Loire jusqu'à Feurs. Au delà, il devait longer le fleuve sur sa rive droite pour atteindre Roanne puis les limites nord du département. Il est bordé par les sites de Dargoire (site à hypocauste), Rive-de-Gier (*villa*), Isieux (agglomération), Cellieu (ferme), Saint-Just-Saint-Rambert (*villa*), Andrézieux (*villa*), Cuzieux (site à hypocauste), Marclopt (*villa* ?), Feurs, Balbigny (site à hypocauste), Saint-Marcel-de-Félines (agglomération), Roanne, Mably (ferme et *villa*) et Briennon (*villa* ?). La seule borne qui ait été trouvée sur son trajet, à Balbigny, est anépigraphie. Les hodonymes sont nombreux, avec *l'Etrat* et le *Treyve de les Cinq Viz* à Marclopt, *Etrat* à Saint-Just-Saint-Rambert, *Le Trêve* à Roche-le-Molière, *Le Treyve*, *Croix-de-Trêve* et *L'Estra* à Saint-Etienne, *Treyve* et *L'Etra* à Saint-Chamond et *Létra* à Rive de Gier.

Un autre axe n'est pas mentionné dans les sources antiques mais peut-être déduit des découvertes archéologiques. Il devait suivre un parcours rectiligne au pied des monts du Forez afin de relier Chézieux et la voie Bolène à Roanne. Ce tracé sera conservé par la principale voie méridienne qui traversera le Forez au Moyen-Age (Lavendhomme 1997). Son origine est peut-être laténienne car plusieurs sites de cette période se trouvent sur son parcours. Des toponymes significatifs sont connus sur son trajet, *Lestra* à Champdieu, *L'Estra* à Marcilly-le-Châtel et *L'Etrat* à Saint-Germain-Laval. Les sites du Haut-Empire sont nombreux dans son voisinage, comme les agglomérations de Chézieux, de Moingt, la *villa* de Marcilly-le-Châtel, le *fanum* de Chalain-d'Uzore, la *villa* de Sainte-Agathe-la-Bouteresse, le site à hypocauste d'Amions et la *villa* et la ferme de Saint-Jean-Saint-Maurice.

#### Les chemins proposés sur la base de la toponymie

Cinq itinéraires supplémentaires peuvent être proposés à titre d'hypothèse. Le premier est une variante du tracé supposé de la voie Vienne - Autun entre la vallée du Gier et Roanne. Une série d'hodonymes dispersés entre la ferme de Cellieu et celle d'Andrézieux permettent de proposer un cheminement qui s'affranchit de la vallée du Gier pour couper à travers les monts du Lyonnais par Chagnon (*Les Trêves*), Cellieu (*Combe Trêve*), Saint-Christophe-en-Jarez (*Lestra*) et Saint-Héand (*L'Etrat*) puis Bouthéon (*Treyve*).

Le second, qui suit la vallée de l'Anzon entre Boën et Saint-Didier-sous-Rochefort, est une variante de la voie d'Agrippa. C'est le tracé de l'actuelle D8. Il permet de rejoindre Noirétable depuis la voie qui longe les monts du Forez sans faire le vaste détour qu'impose le cheminement par l'axe Lyon Saintes. Il est très incertain puisque c'est uniquement sur la base d'indices toponymiques (*Lestra-Haut* et *Lestra-Bas* à Saint-Laurent-Rochefort, *Croix-du-Treyve* à l'Hopital-sous-Rochefort et *Lestra* à Saint-Didier-sous-Rochefort), archéologiques (site important et vaste nécropole suspectés à l'Hopital-sous-Rochefort) et topographiques (la vallée de l'Anzon est le seul axe aisément praticable dans ce secteur) que sa présence est supputée.

Le troisième chemin proposé relie Feurs à l'Auvergne par Sauvain. La première partie du trajet emprunte la voie Bolène jusqu'à Montverdun (*villa* et hodyme *Le Trêve*). Là, une bifurcation permet de rejoindre les sites de Saint-Paul-d'Uzore (agglomération et *villae*), de Chalain-d'Uzore (*fanum*), de Marcilly-le-Châtel (*villa*, site à hypocauste et hodyme *L'Estra*), Pralong (*villa*), Saint-Bonnet-le-Courreau (hodyme *Leytra*) puis Sauvain où des incinérations romaines ont été découvertes au passage du col menant à l'Auvergne. Le croisement avec la voie Chézieux - Roanne pourrait se faire à Marcilly-le-Châtel où un toponyme le *Pavé* est attesté au pied des monts du Forez.

Le quatrième axe proposé est celui qui reliait Noirétable à La Pacaudière. Il repose essentiellement sur des toponymes qui se succèdent entre Noirétable (*Trévy*), Cervières (*Etrat*), Les Salles (ferme et *Le Trêve*), Saint-Romain-d'Urfé (*Etrat*), Saint-Just-en-Chevalet, Chérier (*Le Trêve*), Arcon (*La Croix Trévingt*) Saint-Alban-les-Eaux (agglomération), Renaison (site à hypocauste), Saint-Haon-le-Vieux (*Aux Trêves*), Ambierle (*villa* et *Trévelain* et *Croix de Trêve*) et Changy (*Le Trêve*). A la Pacaudière, il rejoint l'axe Lyon - Vichy.

Enfin, un dernier itinéraire peut être proposé au sud du département. Il reliait la vallée du Rhône au Velay en contournant le Pilat par le nord et la vallée du Gier sur la rive gauche de celui-ci. Ce tracé, le plus hypothétique des cinq, n'est restitué que sur la base des nombreux hodymes connus dans le secteur. Il longeait peut-être le Rhône sur les communes de Saint-Pierre-de-Boeuf (indices funéraires) et de Chavanay (*villa*) puis bifurquait vers le Pilat en suivant la vallée du Dorlay via *L'Estra* à Pélussin, remontait en direction du Gier par *Les Trêves* à Pavezin et à Sainte-Croix-en-Jarez, *Treyve* à Farnay, *Létra* à Saint-Paul-en-Jarez puis par *L'Etra* à Saint-Martin-en-Coailleux et à Izieux où son tracé rejoignait le cours de la rivière. Il se poursuivait ensuite parallèlement à celle-ci par *Lestra* à La-Valla-en-Gier et *Leyta* à Planfoy. Il s'orientait ensuite plein sud par *Estra Bassa* à Saint-Romain-les-Atheux, *Estra* à Jonzieux et en enfin à la *Croix-du-Treyve* à Marlihes puis quittait le département. Les indices archéologiques font malheureusement défaut pour accréditer ce parcours qui devait en grande partie se trouver en territoire allobroge.

#### La voie fluviale

La navigation sur la Loire est attestée à l'époque romaine par deux inscriptions indiquant l'existence d'une corporation des nautes à Nantes et à Lyon (CIL XIII 1709, 3114 et 3105) (Mathieu 2001). On ignore toutefois, faute de documents archéologiques, l'importance qu'à revêtu le trafic fluvial dans la cité Ségusiave (Lavendhomme 1997). Pourtant, le rôle majeur que semble avoir joué le fleuve durant l'Antiquité semble se refléter dans la répartition et l'importance des agglomérations qui jalonnent son cours. Les principales cités Ségusiaves que sont Feurs et Roanne sont des points de rupture de charge et des noeuds stratégiques où se croisent des voies importantes du réseau routier de l'Empire. Le fait que ces villes et, au moins partiellement, ce réseau routier, soient actifs dès la Tène finale nous pousse à nous interroger sur l'importance du fleuve dès cette époque dans la fixation du peuplement pérennisé au Haut-Empire dans l'organisation de la cité ségusiave.

Grâce à ce réseau fluvial et routier dense et structuré, les Ségusiaves ont pu s'affranchir des contraintes topographiques que présente leur territoire, l'occuper dans sa totalité et améliorer les communications internes à leur cité mais aussi avec les régions voisines.

## **7.2. : Les sites de la première moitié du Ier siècle, témoins d'une nouvelle politique**

### 7.2.1 : Caractérisation du mobilier

C'est à partir des caractéristiques du mobilier roannais (Lavendhomme, Genin 1997) que nous avons pu identifier des éléments julio-claudiens dans certains sites du Montbrisonnais. A Roanne, les horizons 6 et 7 (-10/+30) se singularisent par la présence de sigillées italiennes des services I et II et celle de formes gauloises Drag.11 et Drag.29, de vases à paroi fine types ACO ou Beuvray, de *terra nigra*, de la céramique peinte forme Périchon 16 très globulaire et forme Périchon 17 et d'une grande abondance de céramique grise fine (cruches, pichets, pots ovoïdes, jattes, écuelles, assiettes imitant la forme Lamb.5/7). La céramique commune claire est rare et groupe essentiellement des cruches (groupe 1 type 1 de notre typologie), des pots ovoïdes et des coupes à couverture micacée et des mortiers Haltern 59. La céramique sombre est encore riche d'éléments modelés de tradition indigène et de pots de type Besançon. Parmi les formes tournées, on note l'absence des cruches et des assiettes. Les autres vases ne se distinguent pas des productions des horizons postérieurs. Enfin, les amphores sont dominées par des Dressel 1 résiduelles et surtout des Dressel 20 et des Dressel 7/11.

L'horizon 8 (30-70) connaît l'exposition des importations de sigillées gauloises sur le marché roannais, avec un répertoire déjà très standardisé (formes Drag.24/25, Drag.27, Drag.15/17, Drag.18). Les sigillées non grésées du Centre de la Gaule sont constamment faiblement représentées. La céramique à paroi fine est dominée par les vases de type Beuvray et par les vases au décor sablé qui apparaissent massivement. La céramique peinte atteint son maximum, essentiellement grâce au bol Périchon 16. Si la *terra nigra* est toujours aussi bien représentée, en revanche, les effectifs de céramique grise fine connaissent un léger retrait. Enfin, quelques catégories font une brève et discrète apparition, comme la céramique à glaçure plombifère et celle à vernis rouge pompéien. Dans la céramique commune claire, les cruches à lèvre striée (1 type 1) ou moulurée (1 type 2) sont les plus nombreuses. Une variante à la lèvre en bandeau incurvé se développe dans cet horizon mais disparaît dès le suivant (1 type 4). Parmi les autres formes, on remarque l'apparition d'un pot à col caréné mouluré et lèvre en bourrelet (4 type 13) et des mortiers à lèvre pendante (2 type 2). Rien parmi les vases en céramique commune sombre ne permet de les singulariser des productions postérieures. On note toutefois l'absence des cruches et des assiettes, la présence éphémère d'un pot globulaire à embouchure resserrée (4 type 3), celle d'écuelles à bord strié (2 type 8) proches des productions roannaises et celle de marmites de grand module (5 type 4) propres à cet horizon. Parmi les amphores, les Dressel 2/4 font leur arrivée tandis que perdurent les Dressel 20 et les Dressel 7/11.

C'est sur la base de la présence combinée de plusieurs de ces éléments caractéristiques de la première moitié du Ier siècle de notre ère qu'une date précoce d'installation peut être proposée pour certains sites de l'échantillon Montbrisonnais. Cependant, nous garderons toujours en mémoire que ces datations reposent sur un mobilier issu de ramassages de surface, et donc forcément sujet à caution car nettement moins fiable et représentatif que le mobilier trouvé en stratigraphie et, comme pour Roanne, en ensembles clos.

### 7.2.2 : Description et localisation des sites du Montbrisonnais (fig.152)

Quatre sites, signalés dans la littérature pour avoir livré du mobilier du Ier siècle de notre ère, n'ont pas pu être prospectés en raison de leur mise en culture. Treize autres ont été découverts ou vérifiés lors de nos ramassages de surface.

L'occupation précoce du *vicus* routier installé le long de la voie d'Agrippa est attestée sur les communes d'Ailleux, Cezay et Saint-Martin-la-Sauveté aux lieux-dits *La Croix Lugnier*, *La Croix d'Ailleux*, *Saint Pulgent*, *Millantin* et *Les Pins*. Les diverses fouilles qui s'y sont succédées depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle (Gorce 1975 ; DRACR-A 1996) ont permis de suivre le tracé de la chaussée antique sur plus de 300 m et de constater la présence, de part et d'autre, d'unités d'habitation généralement datées des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles. Cependant, la fouille d'une fosse dépotoir sous le sol d'un des ces bâtiments a amené la preuve d'une occupation dès la fin du Ier siècle de notre ère et l'étude du mobilier issu de nos prospections nous permet de proposer une installation encore plus précoce. En effet, d'après la sigillée non grésée de Lezoux, la *terra nigra*, la céramique grise fine, les vases peints types Périchon 16 et Périchon 17, une cruche à bord strié (1 type 1), les pots caractéristiques du Ier siècle (4 type 3 et 4 type 13) et les amphores Dressel 7/11 et Dressel 1, nous envisageons une occupation dès la première moitié du Ier siècle de notre ère. Deux nécropoles sont associées à ce *vicus*, à *La Croix d'Ailleux* à moins de 100 m au sud-ouest et à *Millantin* à 300 m au nord-ouest. Toutes deux ont été partiellement fouillées et nous avons prospecté celle de *La Croix d'Ailleux*. Une datation haute peut être proposée pour ces deux ensembles et chacun a été fréquenté au moins jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle. Nous avons effectué un rapide survol de leur mobilier conservé au Musée de la Diana à Montbrison (Bündgen 1996). A *Millantin*, de nombreux vases en sigillée de la Gaule du Sud sont des productions du Ier siècle (Ritt.5, Drag.15, Drag.18, Drag.22, Drag.24/25, Herm.2-12c). A *La Croix Lugnier*, une phase précoce, mais légèrement postérieure à celle de *Millantin* si l'on en croit la sigillée (Drag.24, Drag.27, Ritt.8), est attestée par de la *terra nigra*, de la céramique grise fine et une cruche à la lèvre striée 1 type 1. Ainsi, beaucoup d'éléments indiquent que ce village s'est installé le long de la voie d'Aquitaine simultanément à l'aménagement de cet axe routier, au plus tard au cours du règne d'Auguste.

Une seconde agglomération, petit bourg ou hameau, est connue sur la commune d'Ailleux : *Domois*, à 2 km au sud-ouest de *La Croix Lugnier*. Elle n'a pas pu être prospectée mais elle a été partiellement fouillée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Un puits et les fondations de plusieurs petits bâtiments ont été explorés, que le mobilier permet de dater des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles, mais aussi, pour l'un des bâtiments, du Ier siècle de notre ère. L'absence de matériaux de construction luxueux ne permet pas d'interpréter cet ensemble comme un grand domaine agricole de type *villa*.

En revanche, plusieurs habitats à caractère luxueux ont livré des indices d'une occupation précoce à Pralong, *La Sarra*, à Marcilly-le-Châtel, *La Garde* et à Saint-Paul-d'Uzore, *La Cave*. Si le premier ne semble pas avoir connu de fréquentation antérieure à la période romaine, les deux autres ont été occupés à la fin de la Tène. Tous trois perdurent sans discontinuer au moins jusqu'au plein III<sup>ème</sup> siècle. L'abondance des matériaux de construction et l'image luxueuse qu'ils renvoient (tubulures d'hypocauste, mortier de tuileau, fragments de placage en marbre et d'enduits peints) invite à considérer ces habitats ruraux comme des *villae*, bien que la fonction économique qui caractérise ces grands domaines ne puisse être mise en évidence à partir du mobiliers issus de prospections. De plus, faute de fouilles, on ignore à quelle phase d'occupation appartiennent les éléments qui permettent d'attribuer ces sites à la catégorie des habitats aisés. A Pralong comme à Saint-Paul-d'Uzore, des fragments de sigillée lézovienne non grésée ont été récoltés. Des formes précoces de sigillée de la Gaule du Sud (Ritt.5, Drag.24, Drag.15, Drag.22 et Ritt.8) sont connues à

Pralong et à Marcilly-le-Châtel. Si la terra nigra n'est attestée qu'à Saint-Paul-d'Uzore, la céramique grise fine et les bols peints de Roanne sont connus sur les trois sites. En revanche, la céramique à vernis rouge pompéien n'est connue qu'à Marcilly-le-Châtel et l'amphore Dressel 2/4 n'a été trouvée qu'à Saint-Paul-d'Uzore. Des formes précoces de céramique commune sombre (1 type 4, 2 type 2, 2 type 8, 4 type 3 et 4 type 13) complètent les lots de Pralong et de Marcilly. Les éléments du Ier siècle de notre ère sont donc plus ou moins abondants sur chacun de ces habitats, ce qui prouve qu'ils étaient tous fréquentés au début de notre ère mais ne nous procure aucune indication quant à la teneur de cette occupation (premier état de la *villa* attestée aux siècles suivants ou modeste habitat antérieur au domaine agricole).

Plusieurs autres sites peuvent être interprétés comme des habitats ruraux mais ils n'ont pas livré d'indices qui permettent d'en comprendre la fonction (habitat modeste, ferme, bâtiments agricoles...). Ils ne possèdent pas d'éléments à caractère luxueux. Deux se trouvent à Cezay, *Rory* et *Belachaux*, deux autres à Trelins, *Joux* et *Le Clos*, un à Saint-Georges-en-Couzan, *Chiche* et le dernier à Saint-Bonnet-le-Courreau, *Purambard*. Il n'y a que celui de *Joux* qui semble avoir connu une occupation préalable au cours de la Tène finale, quoique cette hypothèse ne repose que sur la présence d'amphore Dressel 1 qui peut aussi être résiduelle parmi le mobilier du Ier siècle de notre ère. En revanche, la pérennité de tous ces sites est certaine au moins jusqu'au début du IIIème siècle, sauf pour celui de *Chiche* qui ne semble pas dépasser le début du IIème. De la sigillée non grésée de Lezoux (*Belachaux*), des formes précoces de la Gaule du Sud (Ritt.9, Drag.16, Drag.18) (*Joux*, *Belachaux*), de la céramique grise fine (*Joux*, *Rory*, *Chiche*), de la *terra nigra* (*Rory*) et des formes caractéristiques du Ier siècle sur tous les sites sont autant d'indices d'occupation au début de notre ère.

Enfin, deux sites à vocation funéraire, au moins partiellement, complètent ce tour d'horizon du Ier siècle de notre ère dans le Montbrisonnais. Il s'agit de deux tombes à incinération d'Ailleux, *Ruiller* dont l'une contenait un bol peint Périchon 16. Son décor végétalisant (P9) est attesté à Roanne uniquement dans l'horizon 8 et, dans une très moindre mesure, dans l'horizon 9 (Grand 1995). Le second site se trouve dans le cimetière moderne de Trelins où du mobilier a été récolté. Il se compose de céramique, d'éléments en métal (poignées de coffret, cuillère en argent) et de 14 monnaies allant de Néron à Hadrien. Cet assortiment rappelle celui que l'on trouve dans les nécropoles gallo-romaines. Signalons pour finir les découvertes plus ou moins isolées de monnaies : un *aureus* de Néron à Cezay, *Les Chirées* et un denier consulaire de la famille Plautia à Saint-Martin-la-Sauveté, *Mouchaud*. Toutes deux ont été récoltées non loin de sites à *tegulae* non datés et qui n'ont pu être prospectés.

### 7.2.3 : Une image des Monts du Forez peu après la Conquête

La première remarque que l'on peut faire concernant la localisation géographique de ces sites, c'est qu'ils se répartissent depuis les zones basses de la plaine jusqu'au milieu de l'étage collinéen, soit jusqu'à 900 m d'altitude. Au-delà, aucune anthropisation n'est connue pour la période considérée. La seconde remarque c'est qu'ils sont les plus nombreux entre 500 et 700 m et qu'ils occupent les zones les plus favorables quant à l'ensoleillement. La proximité des cours d'eau semble être un critère moins prépondérant que dans le cas des habitats des périodes antérieures, de même que la fertilité des sols fertiles qui semble être moins systématiquement et exclusivement recherchée. En revanche, l'occupation du sol est fortement liée à la topographie puisque les zones les plus peuplées sont les premiers replats dominants la plaine. Les habitats sont situés en position dominante par rapport aux terrains agricoles, en bordure de plateau (Pralong, Trelins, Marcilly-le-Châtel, Ailleux) ou sur les flancs de petites éminences (Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan). La position du *vicus* routier de Cezay est forcément dictée par le

passage de la voie mais on constate que c'est dans un secteur déjà fréquenté au Néolithique que le village s'est implanté, dans une zone assez centrale du plateau formé par les communes d'Ailleux et Cezay.

Il est très probable que la plupart des constructions étaient faites de terre crue, au moins sur le piémont et au bas de l'étage collinéen. Aujourd'hui encore, les élévations en pisé sont majoritaires jusqu'à 800 m d'altitude dans les monts du Forez. Le degré de romanisation de ces sites du Ier siècle de notre ère ne peut être connu à partir de prospections. Tout au plus peut-on constater la présence systématique de *tegulae*, mais on sait que ce type de couverture est utilisée dès le changement d'ère. Au point de vue de la céramique, on constate un abandon assez rapide des formes et des techniques gauloises traditionnelles. Les nouveautés romaines étant rapidement assimilées. Cette tendance était aussi perceptible à la fin de la Tène, par exemple dans les imitations de céramique campanienne.

Grâce à nos prospections nous pouvons à présent proposer une image du Montbrisonnais au Ier siècle de notre ère. C'est un secteur qui est bien peuplé si l'on compare le réseau des sites romains avec ceux, très rares, de la Tène finale. S'y côtoient une petite agglomération, inféodée à un axe majeur du réseau routier, un hameau, probablement plusieurs établissements luxueux et quelques habitats ruraux modestes. La plupart de ces édifices semblent être des créations romaines, même si certains ont une origine gauloise affirmée. Presque tous perdurent durant le IIème siècle, souvent jusqu'au IIIème, *Belachaux* et *Chiche* faisant seuls exception à la règle. Bien entendu, on ignore quelles relations ces habitats entretenaient entre eux et plus encore avec la capitale de la cité ou les agglomérations secondaires, cela d'autant plus que la fonction même de la plupart de nos sites ruraux reste incertaine, faute de fouilles. De même, aucune cadastration ou centuriation n'a pu être constatée et l'aménagement et l'administration du territoire sont inconnus.

#### 7.2.4 : Les débuts de la période romaine dans le reste du département (fig.153)

La première moitié du Ier siècle de notre ère offre une image contrastée dans le département de la Loire. A côté d'agglomérations et de quelques habitats luxueux bien attestés, les indices d'occupation sont assez pauvres et peu abondants. Cinq villes sont connues, presque toutes ayant déjà ce statut durant la Tène finale.

C'est à l'occasion de la réorganisation administrative de la Gaule par Auguste et de l'aménagement du réseau viaire par Agrippa que la bourgade gauloise de Feurs est élevée au rang de capitale de Cité. En quelques années, l'agglomération laténienne se transforme en ville romaine et prend le nom de *Forum Segusiavorum*, celui de la cité gauloise étant abandonné (et inconnu aujourd'hui). C'est la seule capitale des Trois Gaules à porter l'appellation de *forum*, terme en revanche répandu pour de nombreuses villes d'Italie du Nord ou de Narbonnaise (Bedon 1999). A la charnière des règnes d'Auguste et de Tibère, un habitat occupe toute l'étendue du site à l'exception des zones marécageuses. Un système de voirie orthogonale définit une trame urbaine qui ne semble rien devoir aux installations laténiennes et qui n'évoluera guère. Le *forum*, à l'architecture monumentale, s'insère immédiatement dans ce schéma. Il présente un plan tripartite, avec cryptoportiques, portiques, temple, basilique et curie, qui est le plus ancien exemple connu des Trois Gaules (Valette 1999). Avec un théâtre en bois, connu par une inscription mais non localisé par des fouilles, le réseau orthogonal des rues et les portiques qui les bordaient, ce forum monumental illustre la romanisation rapide et très avancée de la capitale des Ségusiaves dès sa création. En revanche, rares sont les témoignages de l'architecture civile. Des constructions légères en terre et bois sont à envisager sur la base de certains indices, notamment la fouille d'un mur en briques crues. Dans un contexte légèrement antérieur mais en territoire ségusiave, ce type d'élévation est attesté à *Lugdunum* lors de sa fondation dans la

deuxième partie du Ier siècle avant notre ère (Desbat 2005). La cité connaît une seconde phase de développement urbain sous le règne de Claude ; elle se traduit essentiellement par la création de nouveaux quartiers et le développement de la parure monumentale de la ville.

A Roanne, la romanisation se déroule de façon très différente et plus progressive. La cité ne change pas de nom (*Rodumna*) et vraisemblablement pas de statut puisqu'elle reste une agglomération secondaire dominant le bassin sédimentaire de la plaine de Roanne. Jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère, on ne constate aucun découpage systématique de la trame urbaine, celle de la Tène finale étant conservée. Deux édifices publics ont été repérés. Celui de la *rue Alexandre Roche* n'a pas été fouillé mais est encore partiellement en élévation. Il s'agit de la *cella* circulaire d'un *fanum* dont le déambulatoire serait quadrangulaire. Celui de la *rue de Charlieu* a été découvert récemment. C'est un bâtiment augustéen de plan quadrangulaire, bien maçonné, et qui correspond à une *cella* de temple dont le péribole n'a pas été repéré avec certitude. Ce monument est installé sur une fosse de la Tène finale qui appartenait peut-être à un enclos fossoyé à caractère cultuel. La pérennité des espaces sacrés entre la période laténienne et la période romaine semble trouver ici un nouvel exemple (DRACR-A 2005). L'habitat est lui aussi très mal connu faute de fouilles d'envergure et en raison de l'occupation permanente de la ville jusqu'à aujourd'hui. Les quelques indices connus montrent un habitat rustique, ancré dans la tradition, faisant sans doute la part belle aux constructions en terre et bois (Lavendhomme, Genin 1997). Les mosaïques et les placages en marbre semblent être inexistantes, les enduits peints et les hypocaustes peu répandus. La physionomie de l'agglomération donne le sentiment d'avoir évolué très progressivement et d'avoir lentement intégré les techniques de construction romaines. On ne constate d'ailleurs pas de rupture stratigraphique entre les niveaux laténiens et romains et la nécropole fonctionne sans interruption du 2ème siècle avant notre ère jusqu'au IIIème. Du début du règne d'Auguste à celui de Claude, la cité connaît une expansion continue et atteint très vite sa superficie maximale.

Les niveaux romains précoces de trois autres villes ségusiaves du département de la Loire sont encore moins bien connus. Pour Saint-Romain-le-Puy, *Chézieux*, la médiocrité des publications et le caractère ponctuel des fouilles, souvent anciennes, ne permettent pas de distinguer les structures appartenant à diverses phases d'occupation. Cependant, parmi l'abondant mobilier récolté, des éléments du début du premier siècle de notre ère sont attestés. C'est à travers eux que la pérennité de l'occupation de cette agglomération routière peut être envisagée entre la fin de la Tène et les premières décennies romaines. Une semblable continuité d'occupation est connue sur l'*oppidum* laténien du *Crêt Châtelard*, à Saint-Marcel-de-Félines. Une petite agglomération romaine succède aux installations gauloises au sommet de l'éperon naturel, mais elle n'a pas été fouillée, ou de manière très ponctuelle. Près d'une centaine de puits perforent le plateau dont une petite quarantaine a été vidée. Ils ont livré un très riche mobilier dont certains éléments caractéristiques du Ier siècle de notre ère. De nombreuses structures (fondations, murs, fossés, empièvements...) ont été repérées mais elles ont rarement été fouillées et leur datation, au sein de la période romaine, reste incertaine. En l'état actuel de nos connaissances, aucun plan général ne peut être donné de ce petit village. C'est une situation semblable que l'on trouve à la Pacaudière. Des prospections et des sondages ponctuels ont permis de localiser un habitat qui correspond à la cité appelée *Ariolica* sur la Table de Peutinger. Le site ne semble pas être occupé à la Tène finale (DRACR-A 2000) mais être créé dès le début de notre ère. A *Gandelière Vieux* et à *Pannetière*, un puits et les fondations de petits bâtiments ont été partiellement étudiés. Parmi le mobilier, de nombreux éléments datent du début du Ier siècle (sigillée non grésée de Lezoux, pots de type Besançon, imitations de vases de type Beuvray, bols peints de Roanne, céramique à glaçure plombifère, un *dupondius* de Nîmes...). A l'exception du *Crêt Châtelard*

qui se trouve un peu en retrait, toutes ces agglomérations sont installées sur un axe majeur de circulation.

Rares sont les habitats riches identifiés pour cette période. L'un d'eux est supposé à Cleppé, l'*Ecu* où des concentrations importantes de mobilier ont été récoltées et, tout près, à *Chermillanges* où un fossé rectangulaire augustéen a été exploré. Pourtant, bien que la présence d'un important habitat soit attestée, sa nature demeure inconnue en l'absence d'investigations plus approfondies. A Rive-de-Gier, *Combeplaine*, les découvertes sont plus importantes et se succèdent depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Longtemps considéré comme une petite agglomération, ce site semble plutôt correspondre à une vaste *villa* occupée depuis le I<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'au Bas-Empire. Plusieurs éléments indiquent que cet établissement ne se trouvait pas en territoire ségusiave mais allobroge. Enfin, l'*oppidum* de *Joeuvre* à Saint-Jean-Saint-Maurice connaît une pérennité d'occupation au début de l'époque romaine sous la forme d'une *villa*. Plusieurs fouilles ponctuelles ont permis de mettre au jour quelques structures (un puits, un petit bâtiment, une citerne) et de récolter du mobilier augustéen ou légèrement plus tardif, notamment des enduits peints à décor végétal et de la céramique (sigillée Drag.15, Drag.24/25, Déchelette 57 ; vases peints).

L'habitat rural est connu par quelques fermes dont la vocation agricole est bien attestée. C'est le cas à Saint-Romain-le-Puy, les *Franches Cuillères* (palissades délimitant des parcelles, petits bâtiments sur poteaux porteurs ou sur solins, fosses, chemin de desserte reliant les différentes parcelles) ; au nord-ouest du bourg de Saint-Germain-Lespinasse (édifice rectangulaire sur poteaux porteurs et deux piliers faîtières pour soutenir une charpente en batière) et à Cleppé, *Bois de Croël* (bâtiment rectangulaire avec une probable élévation en terre sur une semelle en galets, mur de clôture). Du mobilier prouve que ces installations fonctionnaient au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et que celles de Saint-Germain-Lespinasse et de Saint-Romain-le-Puy existaient déjà à la Tène finale. D'autres indices d'habitat rural se répartissent dans le département, connus par des sondages ou des fouilles très ponctuelles (Souternon, Chandon, Poncins, Ambierle) ou par des ramassages de surface importants (Comelle-Vernay, Cordelle, Montverdun). En dehors des nécropoles de Roanne et de Feurs, quelques indices funéraires dispersés ont été découverts (Saint-Marcel-de-Félines, Ecotay l'Olme et Saint-Symphorien-de-Lay), ainsi qu'un petit cimetière à incinérations à Montverdun. Enfin, des trouvailles isolées, essentiellement des monnaies, complètent cet inventaire.

### **7.3 : Le Haut-Empire de la plaine aux hautes chaumes**

#### **7.3.1 : Caractérisation du mobilier**

Cette période correspond aux horizons 9 à 12 de Roanne. Pour M. Genin et M.-O. Lavendhomme (1997), cet horizon correspond à Roanne à une phase de transition au cours de laquelle la sigillée se caractérise par l'apparition des formes flaviennes issues des ateliers de la Gaule du Sud, ainsi que celle des bols moulés Drag. 37 et des premières sigillées grésées de la Gaule du Centre. La céramique à paroi fine enregistre une baisse sensible des vases de type Beuvray tandis que les vases au décor sablé se maintiennent aux côtés de deux nouveaux types : à décor en épingles et à décor guilloché. La céramique peinte est au maximum de sa présence et on constate quelques transformations au niveau des lèvres qui s'effilent et des panses qui sont moins arrondies. Un des principaux changements dans ce répertoire par rapport à ceux des horizons précédents est la disparition brutale de la *terra nigra*. En revanche, la céramique grise à paroi fine se maintient. Deux faits importants sont à souligner pour la céramique commune claire : la disparition définitive des mortiers Haltern 59 et l'apparition de cruches à lèvre en bourrelet et col bombé. La céramique commune sombre se singularise par l'arrivée discrète des assiettes. Parmi les amphores vinaires, les Dressel 1 sont

toujours majoritaires mais on trouve aussi quelques Dressel 2/4 orientales. L'huile est transportée essentiellement dans des amphores Dressel 20 et les saumures dans des Dressel 7/11 d'origine espagnole.

Avec l'horizon 10, on assiste à la montée en puissance des sigillées du Centre qui sont à présent aussi nombreuses que celles de la Gaule du Sud. Dans ces deux groupes prédominent les services flaviens créés à la Graufesenque. Les vases à décor sablé disparaissent des productions à paroi fine au profit des vases guillochés ou à décor d'épingle. La céramique peinte connaît une chute brutale de ses effectifs qui sont exclusivement constitués de bols dont la forme et le décor ne diffèrent en rien de ceux de l'horizon précédent. La céramique grise fine est aussi moins représentée et presque uniquement par des pots ovoïdes dont le répertoire décoratif est directement inspiré par des productions du 1er siècle avant notre ère. Dans la céramique commune claire, les cruches et les pots ovoïdes dominent largement. Chez les premières, les formes à lèvre striée ou moulurée accusent une baisse importante en faveur du type à col bombé et de quelques nouveautés (1 type 3, 1 type 6) qui se développeront dans les horizons suivants. On soulignera encore dans cette catégorie l'émergence des coupes à marli (3 type 1). Dans la céramique commune sombre, quelques changements se font sentir dont les principaux sont l'apparition de cruches de grand module (1 type 13) et celle des assiettes à bord arrondi (3 type 2). Parmi les amphores, les Dressel 1 sont sur le déclin, remplacées par des Dressel 2/4 et des Gauloises 4.

Le règne des Antonins, auquel correspond l'horizon 11, est marqué à Roanne par plusieurs changements notoires dans le répertoire. La sigillée est définitivement dominée par les productions de la Gaule du Centre. On constate la fréquence accrue des bols Drag.37 et l'utilisation de nouvelles formes telles que le Drag.38, le Walt.79/80 et le Dech.72. Les vases à parois fines et décor d'épingle amorcent un net recul que n'enregistrent pas les vases guillochés. De nouvelles formes se distinguent, moulées ou à engobe grise. Les bols peints continuent leur évolution amorcée durant l'horizon 10 et des exemplaires de très petit module sont produits. La céramique grise fine est toujours présente en faible quantité. La céramique commune claire est riche en cruches semblables à celles de l'horizon 10 mais complétées par de nouvelles formes, dont certaines micacées (1 type 12, 1 type 8, 1 type 11). De même, la céramique commune sombre enregistre plusieurs nouveautés : des marmites tripodes à bord oblique (5 type 3), des écuelles à bord épais arrondi (2 type 5), des vases ovoïdes à col côtelé (4 type 4) et des assiettes tripodes à bord rentrant (3 type 2 variante a). Les amphores sont les mêmes que dans l'horizon précédent.

Les débuts du III<sup>ème</sup> siècle (horizon 12) sont assez mal connus à Roanne en raison d'une forte présence d'éléments résiduels des horizons précédents dans les séries étudiées. On constate l'absence totale de sigillées claires (B rhodaniennes ou africaines) alors que les productions de la Gaule du Centre sont quasi exclusives. Les Drag.37 sont en constante augmentation et les Curle 21 et Bet 29 apparaissent pour la première fois. Un changement se produit aussi dans les vases à paroi fine qui sont essentiellement lisses ou qui présentent des reflets métalliques. Ils évoquent la céramique métallescente, issue des ateliers du Centre et du Centre-Est, qui était jusqu'alors inconnue du répertoire roannais. Mise à part la raréfaction des décors, la céramique peinte ne connaît pas de changements. Quelques nouvelles formes sont enregistrées en céramique commune claire, comme les coupes à marli (3 type 1) et les assiettes à bord rentrant (3 type 2) à couverture micacée. Le répertoire de la céramique commune sombre est plus ou moins le même que dans l'horizon précédent, les formes apparues lors de ce dernier continuant à progresser. On ne constate pas non plus un grand changement parmi les amphores bien qu'il convienne de souligner l'arrivée de productions africaines.

C'est sur la base de cette typo-chronologie roannaise que nous avons analysé le mobilier trouvé lors de nos prospections. Cela nous a permis d'attribuer au Haut-Empire la plupart des sites repérés, sans qu'il soit toujours possible de distinguer les occupations de la fin du Ier et du IIème siècle de celles du IIIème. Nous garderons toujours en mémoire dans les lignes qui suivront le caractère incomplet qu'offre ce mobilier et la vision forcément tronquée de ces sites qui n'ont pas été fouillés. Nous n'oublierons pas non plus que la datation et l'analyse de la céramique se base sur l'étude d'ensembles clos issus d'un milieu urbain alors que nous avons généralement affaire à des occupations rurales probablement modestes.

### 7.3.2 : Description et localisation des sites dans le Montbrisonnais (fig.154)

#### 7.3.2.1 : Les agglomérations

Le vicus routier qui se met en place dès l'époque augustéenne le long de la voie d'Agrippa, à la *Croix Lugnier* est largement occupé durant tout de IIème siècle. Il s'étend sur une superficie totale d'au minimum 4 ha. Plusieurs bâtiments ont été localisés par des sondages ponctuels à *Saint-Pulgent* comme à la *Croix Lugnier* mais un seul a été fouillé. Il s'agit d'un édifice rectangulaire de 13.5 x 7.5 m, orienté au nord en direction de la voie. Il est divisé en deux par un mur de refend et un petit espace maçonné est accolé à son flanc ouest. Des départs de murs indiquent que cette installation se prolongeait au sud. La présence d'un niveau de sol en place dans l'édifice prouve que ces murs étaient des élévations et non pas des fondations. Nous ne sommes donc pas là en face d'une construction légère en terre et bois mais bien dans un système maçonné. Sous le niveau de circulation antique une fosse quadrangulaire de 1.5 x 1 x 1.30 m a été fouillée (Bara *et al.* 1992). Elle a rendu un mobilier abondant, comme les deux puits peu profonds et parementés en pierres sèches qui ont été vidés non loin du bâtiment. C'est essentiellement le mobilier issu de ces structures qui a été étudié et qui permet de dater cet ensemble du IIème et du début du IIIème siècle.

D'après les dessins publiés (Gorce 1975), les puits contenaient un vase à col côtelé (4 type 4), une cruche à col renflé, plusieurs pots ovoïdes à lèvre moulurée (4 type 5) et un gobelet à paroi fine et revêtement argileux noir (Déch. 67). Il porte un décor moulé de masques humains alternés et affrontés. Dans la fosse se trouvait de la sigillée dont des Drag.35/36, un Ritt.8 (?) et des Drag.37. Parmi ces derniers se distinguent deux pièces de petit format qui portent un registre de guillochis obliques en lieu et place de décor (forme Lezoux 008). Ces bols guillochés sont attestés à Lezoux dans les phases 5 et 6 soit dans la première moitié du IIème siècle (Bet, Delor 2000). Les gobelets à paroi fine portent un décor sablé, guilloché ou en épingle, les bols peints de Roanne datent, d'après leur décor (P2 et P3 de Grand 1995), des horizons 8 et 9 roannais. Deux lampes, une portant la marque SURILLIVI, complètent cet ensemble. La céramique commune comprend, entre autres, plusieurs marmites tripodes (5 types 1 et 2), une à la lèvre en corolle (1 type 11), une écuelle à bandeau droit (2 type 6), des assiettes à bord rentrant (3 type 2 et variante a), un pot à col caréné (4 type 13), un couvercle à bord retroussé (6 type 4). Certaines pièces de cet inventaire permettent de restituer une occupation dès la fin du Ier siècle de notre ère. Le mobilier issu de nos prospections s'inscrit dans le même cadre chronologique, exception faite des éléments du début du Ier siècle qui ont déjà été présentés. La sigillée est représentée par les formes Drag.27, Curle 23, Curle 15, Lezoux 009, Lezoux 004, Drag.37. Les gobelets à paroi fine portent un décor guilloché ou une couverture métallisée. Les bols peints de Roanne sont bien présents. On rencontre les mêmes formes de céramique commune que dans la fosse, notamment un pot de la seconde moitié du Ier (4 type 13) mais aussi des marmites à lèvre oblique (5 type 3) de la fin du IIème et du IIIème siècle.

D'autres petites agglomérations, qui, d'après leur superficie correspondent plutôt à des hameaux, sont connues dans les monts du Forez. Celle de *Domois*, à Ailleux, qui s'est mise

en place au début de notre ère, est fréquentée jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs petits bâtiments, groupés autour d'un puits, ont été remarqués au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le mobilier récolté, céramiques, objets en métal, monnaies, est attribué au Haut-Empire mais nous ne l'avons pas étudié personnellement et les prospections n'étaient pas possibles dans ce secteur voué à des pâturages.

En revanche, l'habitat groupé de *Bellevue - Les Bachets* à Saint-Paul-d'Uzore a été prospecté. Il semble être une création de la fin du Haut-Empire, aucun élément antérieur au début du II<sup>ème</sup> siècle n'ayant été récolté. Le mobilier des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles est par contre très abondant : Drag.37, Drag.45, cruche à lèvre oblique et col évasé (1 type 9), écuelles à bord oblique ou à bord strié carré des types 3 et 9, coupes à bandeau, assiettes à bord rentrant et leur variante tripode, une large gamme de pots et de marmites dont les formes 4 type 9 et 5 type 3 sont caractéristiques du début du III<sup>ème</sup> siècle. Enfin, le balsamaire en bronze orné de trois visages aux traits africains est d'un type assez connu, daté du milieu II<sup>ème</sup> siècle (Kapeller 2003). Par contre, les fragments architecturaux servant généralement à caractériser les habitats luxueux (tubulures, enduits peints, fragments de marbre...) font défaut à cet ensemble. C'est pourquoi nous préférons considérer ce site, qui s'étend sur quelques 6 ha, comme une petite agglomération plutôt qu'un grand domaine agricole.

#### 7.3.2.2 : Les domaines fonciers

Les *villae* qui ont livré des traces d'occupation entre la Tène finale et le début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère se développent au Haut-Empire (Marcilly-le-Châtel, *La Garde* ; Saint-Paul-d'Uzore, *La Cave* ; Pralong, *La Sarra*). Leur caractère luxueux est attesté par des fragments architecturaux souvent nombreux et par la richesse et la diversité du mobilier. Celui-ci est très semblable d'un site à l'autre et permet de définir un faciès ségusiave pour le Haut-Empire. Parmi les sigillées, les productions de Lezoux dominent totalement les séries, avec des formes classiques (Drag.37, Drag.46, Drag.45, Curle 15, Curle 21, Walt.79/90) ou plus rares (Lezoux 52, Lezoux 88, Lezoux 96). Les gobelets à paroi fine portent des décors de guillochis ou d'épingle. Dans la céramique commune, certaines formes se retrouvent systématiquement comme les cruches à la lèvre en corolle (1 type 11) ou à large bord oblique évasé (1 type 13), les écuelles à bord oblique (2 type 3) ou à bord épais arrondi (2 type 5), les coupes à bandeau (3 type 1), les assiettes à bord rentrant (3 type 2) parfois tripodes (3 type 2 var.a), et toute la gamme des pots et des marmites.

Deux autres sites peuvent entrer dans la catégorie des habitats luxueux bien que leur attribution à la catégorie des grands domaines fonciers soit sujette à caution. Ce sont des créations du Haut-Empire. A Marcilly-le-Châtel, *La Morandin* ce n'est qu'en raison de la présence de tubulures et de briquettes d'hypocauste que le site ne peut pas être considéré comme une simple ferme. Le mobilier, qui a été récolté en deux zones distinctes sur une surface de 90 x 40 m est très commun et la céramique fine en est presque absente. Les rares tessons de sigillée qui ont été trouvés ne sont pas identifiables mais leur pâte se rapproche des productions des phases 7 et 8 de Lezoux soit de la fin du II<sup>ème</sup> au troisième quart du III<sup>ème</sup>. Quelques fragments de bol peint, de céramique à paroi fine à couverture noire luisante et de céramique grise fine complètent cet inventaire. La céramique culinaire est bien mieux représentée, notamment par des cruches à large col et lèvre évasée (1 type 8) ou à lèvre en corolle (1 type 11), des écuelles à bord strié carré (2 type 9), des coupes à bandeau et des assiettes à bord rentrant (3 types 1 et 2), une grande série de pots et de marmites des types les plus répandus. C'est un ensemble cohérent qui couvre tout le II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Sans la présence d'éléments de chauffage, ce site aurait été considéré comme une ferme en raison du caractère domestique de son mobilier et de sa faible étendue.

Au contraire, les éléments trouvés vers l'église dans le bourg de Saint-Paul-d'Uzore ont un caractère monumental et luxueux tellement marqué qu'on hésite pas à les considérer comme les restes d'une *villa* ou d'un édifice public. Les travaux de construction du canal du Forez ont entraîné la découverte puis la fouille d'importantes substructions sous et autour de l'église. Il s'agit d'un mur de terrasse doté d'exèdres alternativement semi-circulaires et rectangulaires, installé parallèlement à la pente est du Mont d'Uzore. De part et d'autre de cet ensemble, un vaste quadrilatère, formé par des murs appareillés en moellons de basalte et séparé en plusieurs pièces par des murs de refend, des portions de murs appareillés, un sol en *opus signinum*, des foyers et des départs de voûtes ont été aperçus. Des tesselles et des fragments de statuaire sont signalés parmi le mobilier. Celui que nous avons récolté lors de nos prospections dans un champ à l'est et en contrebas du mur de terrasse monumental, comprend des tubulures, du mortier de tuileau et de nombreuses tesselles en pierre grise. La céramique est relativement abondante mais mélangée à des éléments plus récents. La sigillée possède des pâtes qui rappellent les productions de Lezoux des phases 6 à 8 (milieu II<sup>ème</sup>, fin III<sup>ème</sup>) et un Drag.35. Dans la céramique commune on peut signaler une cruche à lèvre trilobée (1 type 12), une écuelle à bord oblique (2 type 3), des coupes à bandeau (3 type 1), divers pots et marmites et une amphorette à lèvre oblique (8 type 2). Cet ensemble est daté du II<sup>ème</sup> et jusqu'au milieu du III<sup>ème</sup> siècles. Cette céramique culinaire nous fait croire à une riche *villa* plutôt qu'à un édifice public.

#### 7.3.2.3 : Les habitats isolés

Parmi les sites que nous avons prospecté, certains sont assimilés à de l'habitat isolé et quelques uns ont livré assez de marqueurs chronologiques pour les dater du Haut-Empire. Certains sont en activité durant les dynasties flavienne et Antonine, comme le prouve la composition typologique de leur mobilier céramique (écuelles à lèvre en bandeau, jattes à bord strié carré, cruche à col haut évasé et mouluré, cruche à double bandeau, marmite à lèvre moulurée...). Les sites de Pralong, *La Corée* et de Marcilly-le-Châtel, *Le Poyet* sont des créations du Haut-Empire tandis que ceux de Trelins, *Le Bourg*, Trelins, *Joux* et Les Salles, *Meaudres* étaient déjà occupés dans la première partie du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ou à la Tène finale. Les autres ont fonctionné entre les Antonins et les Sévères d'après la présence de vases caractéristiques de cette période dans leur répertoire (cruches à lèvre en corolle ou trilobée en pâte sombre, coupes à bandeau, assiette tripode à bord rentrant, pot à lèvre évasée allongée, marmite à lèvre oblique pendante...). Il s'agit des trois créations des II<sup>ème</sup>-III<sup>ème</sup> siècles de Saint-Sixte, *le Haut du Notin* et *Les Rollands* et de Chalain-d'Uzore, *Les Tissots* auxquelles s'ajoute le site de Trelins, *Le Clos* qui était déjà occupé au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Enfin, quelques sites ayant livré un mobilier trop pauvre ou sans marqueurs chronologiques fiables sont attribués à la large fourchette qui va de la seconde partie du I<sup>er</sup> siècle jusqu'au milieu du III<sup>ème</sup> (Ailleux, *Les Egaux* ; Cezay, *Rory* ; Pralong, *Ceyrieux* ; Saint-Sixte, *Limes* et Chalain-d'Uzore, *La tuilerie*).

#### 7.3.2.4 : Les lieux de culte

Un temple à plan centré est connu depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle à Chalain-d'Uzore, *La Pierre Murée*. Il a été détruit lors de travaux agricoles. Il se présentait sous la forme de deux soubassement carrés, l'un de 12 m de côté et l'autre de 6 m, imbriqués l'un dans l'autre, libérant entre les deux un couloir de 2.10 m de large et un espace central de 9 m<sup>2</sup>. Des ressauts repérés sur la façade extérieure de cette double enceinte servaient de base à des colonnes ou à des pilastres. Ces fondations sont en blocs de basalte et sont parementées par des pavés en petit appareil. Les angles et le soutènement des pilastres sont en moyen appareil. Le mobilier recueilli lors de la destruction de ce *fanum* comprend de la céramique, des

monnaies en bronze et en argent, dont un denier de Julia Mamaea (vers 225), des instruments en métal et une statuette en terre blanche de l'Allier. Cet ensemble est daté entre le II<sup>ème</sup> et le milieu du III<sup>ème</sup> siècle. Les statuettes qui ont été découvertes dans le secteur, mais sans que l'on sache où exactement, doivent éventuellement être associées à ce sanctuaire. Il s'agit d'une petite tête en marbre attribuée à Galba (hauteur 9.2 cm) et quatre statuettes en bronze (entre 8 et 15 cm) d'Harpocrate, de Mercure et d'un dadophore. Une statue d'Isis, perdue, passe pour avoir accompagné cet ensemble daté du II<sup>ème</sup> siècle.

#### 7.3.2.5 : Le monde des morts

Les deux nécropoles du vicus de la *Croix Lugnier* sont fréquentées au Haut-Empire. A la *Croix d'Ailleux*, les formes les plus caractéristiques sont des sigillées Drag.35/36, Drag.37, Curle 11 et Curle 15 ainsi qu'un gobelet à paroi fine Déch. 72. A *Millantin*, on retrouve certaines de ces formes ainsi que des Drag.46, Drag.3, Herm. 25, Walt.79/80, Lezoux 42 et Lezoux 43a. D'autres petites nécropoles ont été repérées dans le Montbrisonnais, mais aucune n'a été fouillée. Elles sont généralement liées au réseau routier. Celle de Cezay, *Mont Joie*, repérée au XIX<sup>ème</sup> siècle, est datée du II<sup>ème</sup> siècle et réputée installée le long d'un chemin antique reliant Bussy-Albieux à *Solore* (Saint-Laurent-Rochefort). Lors de nos prospections, on y a trouvé quelques *tegulae* et de la céramique mais aucun marqueur chronologique. Les deux incinérations qui ont été fouillées à Saint-Martin-la-Sauveté, *Croix de Prénat* se trouvaient en bordure de la voie d'Agrippa qui a été fouillée à cet endroit. Du mobilier gallo-romain, dont des monnaies, était éparpillé dans les alentours, indiquant probablement d'autres tombes. A Saint-Laurent-Rochefort, quantité de cippes, parfois marqués de l'*ascia*, ainsi que des blocs en grand appareil de granit indiquent une nécropole et un édifice luxueux, *villa* ou petite agglomération. Par sa position géographique, passage obligé dans les gorges de l'Anzon et le nombre de stèles funéraires en réemploi dans le village moderne, il est probable qu'un vicus s'y élevait au Haut-Empire, peut-être le long d'une voie qui aurait longé les gorges de l'Anzon entre Boën et Noirétable, suivant le tracé de l'actuelle RN89. C'est aussi probablement le long d'un axe routier traversant les monts du Forez que se trouvaient les urnes funéraires et les substructions signalées au col de Colleigne (1420 m d'altitude) sur la commune de Sauvain. La datation de cet ensemble, issu de découvertes anciennes, est incertaine. Un drain fait d'amphores Dressel 1, dont la relation avec les structures et les urnes est inconnue, permet de proposer une occupation précoce du secteur. Enfin, c'est à un habitat qu'est liée la tombe à incinération de Saint-Sixte, *Le Haut du Notin*. Le très riche mobilier contenu dans cette fosse unique, composé de sigillée Drag.27, Drag.35, Drag.36, Drag.31, Drag.46, Curle 15 et Curle 23, de céramique à paroi fine, d'un vase ondulé guilloché en céramique grise fine et de céramique commune permet une datation assez fine de l'ensemble entre 90 et 150 de notre ère. Cette datation s'accorde à celle du mobilier trouvé dans les champs environnants, qui provient soit d'autres tombes soit d'un habitat qui ne doit, de toute façon, pas être très loin.

#### 7.3.3 : Une image des Monts du Forez des Flaviens à Septime-Sévère

La distribution de l'habitat est semblable à celle qui prévalait dans la période julio-claudienne puisque la plupart des sites du début du I<sup>er</sup> siècle perdurent au Haut-Empire. On constate cependant une augmentation du nombre des sites et la création de nombreux habitats, où l'on compte, notamment, une agglomération à Saint-Paul-d'Uzore, *Bellevue*, une *villa* au bourg de Saint-Paul-d'Uzore, un habitat à caractère luxueux à Marcilly-le-Châtel, *La Morandin* et de nombreux habitats dont le rôle n'a pas été identifié, mais qui sont modestes (Pralong, Marcilly-le-Châtel, Chalain-d'Uzore, Saint-Sixte, Ailleux...). On remarque la progression des indices funéraires, en plus des deux petites nécropoles déjà connues à l'époque d'Auguste. Ils

sont généralement liés à l'habitat et au passage, attesté ou présumé, de voies de communication (voie d'Agrippa ; voie supposée entre Chézieux et Roanne longeant le piémont des Monts du Forez ; chemin supposé suivant la vallée de l'Anzon ; chemin supposé de Feurs à l'Auvergne). En outre, un temple à plan centré, le seul à être connu hors agglomération dans le département, est élevé, du moins dans son état maçonné, sur le Mont d'Uzore au début du Haut-Empire.

Le plan de ces divers habitats, qu'ils soient groupés, luxueux ou modestes, n'est pas connu, sauf, partiellement, celui de la *villa* du bourg de Saint-Paul-d'Uzore. Les techniques architecturales nous échappent aussi mais des élévations en pisé et des sols en terre battue doivent certainement être la règle pour la plupart de ces constructions, sauf peut-être dans les *villae*. Le mobilier céramique récolté sur ces sites montre une grande homogénéité et s'apparente fortement au faciès ségusiave tel qu'il peut être défini à partir de sites bien étudiés, notamment Roanne, Feurs et Saint-Romain-le-Puy.

Suite à nos prospections, l'image que nous pouvons donner du Montbrisonnais au Haut-Empire est celle d'un secteur bien peuplé sur le piémont et sur l'étage collinéen, bien que cette occupation apparaisse légèrement moins dense que celle mise en évidence dans la plaine autour de Feurs (Lavendhomme 1997a). La densité de sites est forte sur le rebord du premier plateau qui domine la plaine du Forez, de Pralong à Trelins. Une autre concentration importante se localise sur le plateau d'Ailleux où se trouvent les habitats d'altitude plus élevée, vers 700 m. Celle-ci semble être fortement liée au passage de la voie d'Agrippa. L'exploitation des zones hautes, étage forestier et hautes-chaumes, n'est attestée que par quelques tombes à incinérations ayant fait l'objet d'une découverte ancienne à Sauvain, à 1420m d'altitude, sans doute le long d'un axe routier. Les analyses polliniques qui ont été menées sur les tourbières de hautes altitudes (Sauvain, Chalmazel, Les Salles) montrent pourtant que les hautes-chaumes étaient certainement exploitées durant l'antiquité, mais pas forcément par des mises en culture. Il est fort probable que ce secteur était dévolu essentiellement au pastoralisme, comme cela a été le cas jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Bien qu'il n'en existe aucune preuve archéologique, on doit raisonnablement supposer que l'étage forestier était lui aussi exploité, ne serait-ce que par des activités forestières.

#### 7.3.4 : Le Haut-Empire dans le reste du département (fig. 155)

Il serait vain et hors de propos de chercher à répertorier tous les sites du département de la Loire datant du Haut-Empire. C'est pourquoi nous contenterons de passer en revue les agglomérations, les *villae* et les lieux de culte et la dispersion globale de l'habitat sans entrer dans le détail de chaque site.

##### 7.3.4.1 : Le devenir des agglomérations augustéennes

Les cinq agglomérations existantes à l'époque augustéenne continuent leur développement sous les Flaviens et les Antonins. Leur existence est généralement attestée jusqu'au milieu du III<sup>ème</sup> siècle. A Feurs, une grande phase d'urbanisation qui aboutit à la création de nouveaux quartiers a lieu sous le règne de Claude. Ils suivent cependant le schéma urbain mis en place sous Auguste. Toute la surface habitable de la ville ne devait pas être occupée au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Son extension maximale n'est probablement atteinte qu'au cours du II<sup>ème</sup> siècle. Elle occupe alors une superficie de quelque 80 ha inscrits dans un rectangle de 1100 x 750 m. S'il existe très certainement une cadastration propre à cette période, il n'a pas encore pu être mis en évidence (Valette 1999). C'est aussi sous Claude que la ville se pare d'édifices publics, consistant en des créations nouvelles ou la réfection de bâtiments augustéens, comme c'est le cas pour le théâtre en bois qui est alors reconstruit en pierre. Le forum tripartite ne connaît que de faibles remaniements qui n'en affectent pas l'organisation interne (Valette,

Guichard 1991). Des thermes associés à un ensemble cultuel sont localisés à la périphérie nord de la ville. Ils n'ont pas été fouillés mais des murs en élévation, pouvant atteindre 2.80 m de haut, subsistent aujourd'hui encore. Ils sont montés en petit appareil maçonné très soigné et certains portent encore des fragments de mortier de tuileau. Les sols aperçus sont des *terrazzo*. La monumentalité de ces constructions (certains murs atteignant 1.50 m de large) et les nombreux éléments architectoniques qui les accompagnaient (colonnes cannelées en marbre, frises, chapiteaux, corniches) excluent un habitat privé. En revanche, si la présence de thermes est attestée, celle d'un sanctuaire est plus hypothétique mais reste probable (Lavendhomme 1997). L'habitat particulier conserve l'orientation mise en place sous Auguste. La voirie délimite des îlots de 6500 m<sup>2</sup> dont l'organisation interne est mal connue, faute de fouilles, mais qui semble se caractériser par sa diversité. Rares sont les maisons dont les plans ont été relevés. L'un d'eux montre un aménagement de l'îlot en deux zones indépendantes, celle près de la voie étant dévolue à des boutiques, celle en arrière occupée par une *domus* à plan centré autour d'une cour ou d'un jardin, à l'allure très méditerranéenne. On constate dans plusieurs maisons la présence de petites zones artisanales. L'architecture de ces habitats se singularise par des élévations en terre sur solins de pierres. L'usage du mortier de chaux est attesté dès l'époque claudienne. Les sols sont essentiellement en terre battue ou bétonnés, les mosaïques étant assez rares. Ponctuellement, des aménagements intérieurs luxueux, enduits peints, hypocaustes, bassins d'agrément, attestent d'une certaine aisance. Il ne semble pas y avoir d'opposition entre quartiers riches et quartiers pauvres à Feurs, où des îlots voisins peuvent correspondre aussi bien à des demeures aisées qu'à des habitats modestes.

La ville de Roanne est en plein essor jusqu'au règne de Claude et atteint son expansion maximale, soit 35 ha, dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle. Malgré l'absence de parure monumentale, d'un découpage régulier du plan urbain et de fonctions administratives, qui sont l'apanage des villes fortement romanisées, Roanne reste une ville assez importante due à sa position centrale dans la plaine du Roannais. Une période de stagnation économique suit le règne de Claude et se prolonge jusque dans la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle. Elle se traduit par l'arrêt de l'expansion de l'habitat et la présence, dans le centre de l'agglomération, d'épais niveaux de destruction. Les raisons de ce ralentissement économique et de ce déclin sont inconnues. À partir des Antonins, la ville connaît un renouveau et une probable période de faste durant laquelle des bâtiments sont élevés suivant une orientation différente de celle qui prévalait jusqu'alors et qui était un héritage direct de la cité laténienne. Ces constructions civiles présentent des plans et surtout des techniques romaines (hypocaustes, enduits peints) alors que ceux-ci étaient rares dans la ville julio-claudienne.

Les trois autres agglomérations ségusiaves attestées dès le début du I<sup>er</sup> siècle sont toujours occupées au Haut-Empire (Chézieux, le Crêt-Châtelard et La Pacaudière). La nature de l'occupation de ces deux premiers groupements est inconnue faute de fouilles. Elle est uniquement révélée par du mobilier caractéristique de la période, souvent mélangé à des productions antérieures et c'est uniquement par la dispersion des vestiges que ces sites peuvent être considérés comme de petits centres urbains. Des sondages récents sur le site de la Pacaudière permettent d'identifier ce site à l'*Ariolica* de la carte de Peutinger (DRACR-A 2000). Sa superficie est évaluée à une trentaine d'hectares qui se déploient de part et d'autre du vallon du Drad. Aucune occupation antérieure au début de notre ère n'a été mise en évidence. Les modalités d'occupation sont identiques de chaque côté du cours d'eau dont les berges ont été aménagées. La zone d'habitat est légèrement surélevée et protégée des inondations par un réseau de fossés drainants. L'agglomération est ceinturée par une zone artisanale attestée par une batterie de 4 fours de potiers. La ville semble décliner au cours du III<sup>ème</sup> siècle pour être plus ou moins abandonnée durant l'Antiquité tardive. Des

prélèvements polliniques effectués à l'occasion de la campagne de sondages montrent, pour l'Antiquité, un paysage très ouvert et voué aux activités agro-pastorales.

#### 7.3.4.2 : Les fondations attribuées au Haut-Empire

Un certain nombre de villes sont, jusqu'à preuve du contraire, des créations du Haut-Empire. Elles se répartissent en trois catégories ; celle où aucun monument n'est conservé, celle où des thermes publics sont attestés et celle où s'élevait un ensemble culturel et thermal. Deux sites entrent dans chacune de ces catégories. Nous ne nous attarderons pas sur la première qui rassemble les groupements d'Usson-en-Forez et d'Izieux car ils n'ont pas été fouillés et ne sont connus que par des ramassages de surface et des sondages ponctuels. De plus, il ne s'agit sans doute pas de villes ségusiaves. Usson appartenait aux Vellaves, comme l'atteste un document épigraphique, et Izieux, sur la commune de Saint-Chamond, se trouvait à la limite du territoire des Allobroges. Comme Combepaine sa voisine, elle dépendait certainement de ce peuple. Ces deux agglomérations semblent être implantées le long d'un axe routier. Cela est attesté pour Usson, identifiée comme le *vicus d'Icidmago* représenté le long de la voie Bolène sur la carte de Peutinger. Pour Izieux, la présence d'une voie, qui relierait Vienne, Roanne et Autun via Feurs et la vallée du Gier, n'est que supposée mais s'avère très probable.

Dans la seconde catégorie se trouvent les sites de Sail-les-Bains et de Saint-Alban-les-Eaux. Sur l'un comme sur l'autre c'est la présence de thermes, trop monumentaux pour correspondre à de l'architecture civile, qui désigne une agglomération. Dans les deux cas, des puits entièrement revêtus de tuileau (4 à Saint-Alban-les-Eaux, 1 à Sail-les-Bains) s'ouvraient dans une aire de captage elle aussi couverte par un épais mortier étanche. A Saint-Alban, des canalisations et un bassin collecteur, en plomb, recueillaient et amenaient l'eau dans les piscines thermales dont une a été observée mais pas fouillée. A Sail-le-Bains, un conduit maçonné remplissait cet office mais aucune piscine n'a été localisée. En revanche, des fragments de murs, de fûts de colonne ou d'entablement ont été trouvés dans les alentours, confirmant l'aspect monumental de ces bâtiments. Le mobilier est rare sur ces sites qui n'ont livré que peu de céramique domestique. Aucun indice ne permet de faire remonter l'installation de ces monuments avant le milieu du Ier siècle de notre ère.

Enfin, à Moingt et à Salt-en-Donzy se trouvent deux sites importants qui entrent dans la catégorie, bien connue en Gaule Lyonnaise, des vastes ensembles thermaux et culturels (Blin *et al.* 1991). Celui de Salt-en-Donzy se trouve à 5 km à l'est de Feurs, sur les premiers contreforts des monts du Lyonnais et sur le tracé de la voie Lyon-Saintes. L'ensemble monumental est adossé à une pente orientée au nord-ouest, à proximité de la source thermale. Il a été partiellement réutilisé par un prieuré médiéval fondé en 1018 qui a intégré une partie des élévations de l'édifice antique. Il s'agit de murs en petit appareil de granit rose conservés sur 6 m de hauteur. Les structures délimitent une vaste plate-forme artificielle d'au minimum 55 x 68 m, sur laquelle devait s'élever le sanctuaire proprement dit. La façade monumentale de ces substructions s'ornait d'une alternance de niches semi-circulaires et rectangulaires. Le mur de soutènement, adossé à la colline était renforcé par des voûtes de décharge. Le mobilier est très rare de sorte que le site ne peut-être daté au sein de la période gallo-romaine ; cependant, il semble avoir fonctionné entre le Ier et le IIIème siècle de notre ère et la pérennité de l'occupation est confirmée jusqu'au Moyen - Age. Les thermes devaient se trouver au nord de cet ensemble, en direction de la source thermale. Un captage antique, composé d'une vaste aire bétonnée de mortier de tuileau, de bassins et d'un puits central a été fouillé non loin de cette dernière. La présence d'un théâtre est habituelle dans ce type d'établissement. On suppose sa présence, d'après une anomalie topographique, à l'ouest du

sanctuaire (Blin 1995). Enfin, plusieurs vestiges d'habitat sont connus à proximité de l'ensemble monumental.

A Moingt, *Aquae Segetae* sur la carte de Peutinger, les thermes et le théâtre sont encore partiellement en élévation. L'édifice de spectacle, installé à flanc de colline, a des murs conservés sur dizaine de mètres de hauteur. Les murs, en petit appareil régulier, sont montés en moellons de granit. Les gradins devaient être en bois. Plusieurs réaménagements ont été pratiqués au cours de l'Antiquité et il est possible qu'ait existé un premier état non maçonné (DRACR-A 1995). Par son style architectural, ce théâtre n'est pas antérieur à la seconde moitié du Ier siècle de notre ère. Comme à Salt-en-Donzy, thermes et sanctuaire sont associés en un vaste ensemble monumental symétrique et d'implantation axiale. Le sanctuaire était installé sur une terrasse dont les murs de soutènement dégageaient certainement un cryptoportique. Il dominait les thermes, implantés sur le rebord de la terrasse d'un ruisseau. Une partie des murs de l'établissement thermal a été réemployée par divers bâtiments postérieurs et est encore en élévation sur une dizaine de mètres de hauteur. Formé d'une seule aile allongée, il devait mesurer 76 m de long si on lui restitue un développement symétrique des pièces. Des hypocaustes et des bassins expriment clairement le rôle de certaines pièces. La façade sud est précédée par un bassin extérieur de 43 x 8m qui servait peut-être de piscine et qui est implanté dans un vaste espace vierge de construction dans lequel on est tenté de voir une palestine. La surface totale occupée par cet ensemble est de 1488 m<sup>2</sup> mais elle peut s'apprécier à 1850 m<sup>2</sup>. L'analyse des murs en élévation, qui portent encore leur revêtement en mortier de tuileau, a permis de constater que le bâtiment a connu dans l'Antiquité d'importants remaniements. Le maigre mobilier recueilli ne permet pas de dater ces différentes phases, mais les quelques marqueurs chronologiques retrouvés sont des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles (Blin *et al.* 1991). Des vestiges d'habitations luxueuses ont été vus à l'est de cet ensemble monumental, qui portent la superficie de l'agglomération à une quinzaine d'hectares. Il est desservi par une voie qui rejoint le site de Chézieux et la voie Bolène à 3 km à l'est.

#### 7.3.4.3 : Les domaines fonciers

Parmi les nombreux sites gallo-romains du département, rares sont ceux qui ont livré une documentation suffisante pour les interpréter et les dater. C'est pourquoi le nombre de *villae* attestées pour le Haut-Empire ne dépasse pas la vingtaine. D'autres sites correspondent peut-être à cette catégorie d'habitat, mais ils sont trop mal connus pour que l'on puisse l'affirmer. Il s'agit principalement de sites ayant livré des indices d'hypocaustes (Marcilly-le-Châtel, *La Morandin* ; Boissez-les-Montrond, *L'Isle* ; Cuzieu, *Port* ; Dragoire, nouveau cimetière ; Grézieux-le-Fromental ; Balbigny, *Les Chambons, Tardivon* ; Amions, *Roche* ; Renaison, *Les Etinaudes* ; Saint-Martin-d'Estreaux, *La Gauthière*). En l'absence de fouilles d'envergure, une mauvaise interprétation de ces établissements reste toujours possible. En effet, aucune *villa* n'a été fouillée dans son intégralité et aucun plan général n'est connu, faute, notamment, de couverture photographique aérienne. Pour certains établissements, qui ont été localement explorés, un relevé partiel des structures a été fait, mais il s'agit généralement de travaux anciens qui ne sont pas toujours exploitables. Ils ne permettent jamais de reconstituer l'agencement des bâtiments dont ils ne proposent qu'une vision très partielle (Ambierle, Rive-de-Gier, Saint-Galmier, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Jean-Saint-Maurice, Unias).

Sur certains sites, des murs ont été étudiés. La plupart du temps, il s'agit de moellons liés au mortier (Ambierle, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Mably, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Jean-Saint-Maurice, Perreux), mais dans certains cas des élévations en terre crue sur solins de pierres sont attestées (Saint-Alban-les-Eaux, Saint-Romain-le-Puy et peut-être

Précieux). Si des tesselles (de pavement ou pariétales ?) ont été recueillies en plusieurs endroits (Chambéon, Rive-de-Gier, Mably), il n'y a qu'à Saint-Nizier-sous-Charlieu et à Chavanay qu'un fragment de mosaïque a été mis au jour. Dans d'autres cas, les sols sont en *opus signinum* (Rive-de-Gier, Montverdun, Mably), en dalles brutes (Saint-Romain-le-Puy, Marclopt) ou en briques et céramiques concassées (Saint-Alban-les-Eaux, Saint-Jean-Saint-Maurice). Mais en règle générale, des sols en terre battue doivent être envisagés. Le programme décoratif de ces établissements est quelquefois entraperçu. Il s'agit le plus souvent d'enduits peints muraux (Ambierle, Chambéon, Saint-Alban-les-Eaux, Mably, Montverdun, Précieux, Unias, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Jean-Saint-Maurice, Perreux, Saint-Etienne-le-Molard). Certains sites ont aussi livré des éléments architectoniques tels que des fragments de placage en marbre ou en calcaire blanc (Chambéon, Rive-de-Gier, Montverdun, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Etienne-le-Molard), des portions de colonnes en pierre ou de colonnettes en brique (Rive-de-Gier, Marclopt, Montverdun, Précieux, Saint-Just-Saint-Rambert, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint-Etienne-le-Molard), des bassins d'agrément (Saint-Nizier-sous-Charlieu) ou encore des éléments de décor stucé agrémenté de coquillages (Chambéon). La présence d'un bain privé est assurée à Saint-Galmier et envisagée à Civens et à Chavanay. Elle est probable sur la plupart des sites qui ont livré des éléments de chauffage par le sol, *tubuli* et pilettes d'hypocauste à Ambierle, Chambéon, Rive-de-Gier, Montverdun, Précieux, Saint-Just-Saint-Rambert, Perreux et Unias.

Le mobilier est souvent abondant même si quelques sites se singularisent par leur pauvreté (Saint-Alban-les-Eaux, Marclopt, Saint-Galmier). A Saint-Galmier, cela peut s'expliquer puisque ce sont les thermes privés de la *villa* qui ont été fouillés, et qu'il ne s'agit pas des espaces les plus riches en mobilier. A Marclopt, les fouilles étant anciennes et mal documentées, le mobilier est peut-être perdu. A Saint-Alban, les structures découvertes correspondent à la *pars rustica* du domaine, ce qui explique peut-être la qualité et la quantité médiocres du mobilier. Les ensembles recueillis sur les autres sites sont abondants et caractéristiques du répertoire ségusiave. Quelques pièces luxueuses ont aussi été récoltées. Il s'agit essentiellement de petite statuaire (en marbre à Ambierle, en bronze à Rive-de-Gier, Saint-Romain-le-Puy et Saint-Jean-Saint-Maurice) ou d'inscriptions (Rive-de-Gier, Ambierle). Dans ce second cas, ces découvertes sont sans doute l'écho de structures funéraires associées à l'habitat, comme cela est assuré à Marclopt (deux inscriptions funéraires dont une sur un sarcophage), à Mably (urnes cinéraires) et Montverdun (inhumations et incinérations). Cependant, la contemporanéité de ces structures avec les établissements n'est pas assurée. A Montverdun, il est même certain que l'habitat est postérieur à la nécropole.

Faute de fouilles d'envergure, des indices d'artisanat ont rarement été repérés. Seules d'éventuelles cuves de tannerie à Rive-de-Gier, un four de potier, peut-être antérieur à la villa, à Civens, des creusets et des scories métallurgiques à Saint-Jean-Saint-Maurice et un ciseau à tailler la pierre à Précieux témoignent d'activités qui ont peu de chances d'être domestiques. De même, les preuves d'activité agricole sont discrètes et se résument à un grenier à Saint-Alban, un lot d'outils (*ascia*, binette, pelle, faucille) à Saint-Romain-le-Puy, une serpette à Précieux et des meules à Rive-de-Gier, Précieux et Montverdun.

#### 7.3.4.4 : Les habitats ruraux dispersés

Nous nous contenterons d'évoquer ici les quelques fermes attestées et les habitats où des substructions ont été fouillées. Il s'agit d'établissements modestes. Le plan de certains bâtiments est parfois connu dans son intégralité (Saint-Germain-Lespinnasse, Saint-Romain-le-Puy, Mably, Riorges). Les techniques de construction sont rustiques. Les

élevations en adobe sur solins de pierres ont généralement été privilégiées (Chandon, Bouthéon, Cleppé, Saint-Romain-le-Puy, Chambéon) et des parois en bois sont connues à Riorges. Des bâtiments sur poteaux porteurs sont connus à Saint-Romain-le-Puy, Mably, Riorges, Saint-Jean-Saint-Maurice et Saint-Germain-Lespinasse. Leur architecture évoque celle des annexes agricoles telles que des granges. Les sols ont rarement été observés et devaient essentiellement être en terre battue. Pourtant, à Cellieu, ce sont des dalles de terre cuite ou des *tegulae* retournées qui ont été utilisées comme pavement et à Riorges, un plancher reposait sur un lit de galets servant d'isolant. Le mobilier est assez abondant sur ces sites, mais il se caractérise par la profusion de céramique commune (Comelle-Vernay, Fourneaux, Bouthéon). Les indices d'activité agricole sont rares (meules à Cleppé, Cellieu, Saint-Romain-le-Puy) mais des indices de métallurgie domestique ont été identifiés à Saint-Jean-Saint-Maurice (une fosse contenant des scories et des traces de fer) et à Mably (une excavation semi-enterrée contenant des scories et des laitiers). Des structures de combustion en fosses allongées et peu profondes, dont le rôle n'a pas été déterminé mais qui servaient sans doute à une activité agricole ou artisanale sont connues à Chambéon. La relation entre ces bâtiments et les champs environnants n'est illustrée qu'à Saint-Romain-le-Puy où un parcellaire délimité par des fossés et des chemins reliant les zones bâties aux zones cultivées ont été observés. Enfin, l'étendue de ces sites étant inconnue, leur interprétation demeure sujette à caution. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un habitat modeste à vocation agricole ou la *pars rustica* d'un grand domaine.

#### 7.3.4.5 : Le monde des morts

Ce dossier est mal documenté car il y a peu de nécropoles du Haut-Empire fouillées dans le département. Aucun cimetière n'a été retrouvé dans la plupart des agglomérations, alors qu'il en existait forcément un, au minimum, pour chacune. Même à Feurs, on ignore où l'on enterrait les morts. Il n'y a qu'à Roanne, à Cezay, à Usson-en Forez et peut-être à Moingt que des concentrations de tombes ont été fouillées. Dans le premier cas, il s'agit d'un cimetière mixte mais où les inhumations sont minoritaires ; dans les autres cas seules des incinérations sont présentes.

On connaît peu de tombes associées aux grands domaines. Celles de Montverdun, où les inhumations et les incinérations sont mélangées, sont antérieures à l'habitat luxueux des II<sup>ème</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. En revanche, le cimetière de Saint-Just-Saint-Rambert semble plus tardif que l'habitat. A Marclopt se trouvent des indices d'une nécropole, dont l'élément le plus spectaculaire est un sarcophage épigraphe du II<sup>ème</sup> siècle qui se trouve aujourd'hui dans le village. Il a certainement été déplacé et l'on ignore s'il fonctionnait avec la *villa* supposée de *Tassin* ou avec les inhumations, mal datées, qui ont été fouillées sous la place de l'église. Les deux sites n'étant éloignés que de 500m environ, il peut s'agir d'un seul ensemble sur lequel le village actuel se serait développé. Enfin, c'est à proximité d'un bâtiment agricole qu'une dizaine de tombes à incinération a été fouillée à Saint-Germain-Lespinasse. Considéré comme une simple ferme, ce site, par la présence même de cette petite nécropole de type familial, peu aussi appartenir à la *pars rustica* d'un domaine. A Savigneux, c'est à proximité d'un supposé atelier de potier que des tombes à incinération avec des urnes en verre ou en céramique sont signalées. Les fouilles étant anciennes, et les plans inexistant, il est délicat de confirmer la vocation artisanale de cet ensemble qui s'étend sur 2 ha. Il s'agit plus vraisemblablement d'un habitat, groupé ou luxueux. A l'Hopital-sous-Rochefort de nombreux cippes funéraires sont utilisés en réemploi dans le village médiéval. Leur nombre témoigne inmanquablement de la présence d'une importante nécropole et, a priori, d'un habitat de grande envergure.

D'autres sépultures ont parfois été repérées le long d'un axe routier présumé comme à Saint-Pierre-de-Boeuf et à Sauvain. Enfin, quelques incinérations isolées ont été découvertes (Marcilly-le-Châtel, Briennon, Saint-Sixte, Villerest, Riorges...), mais généralement à proximité immédiate de substructions qui n'ont pas été fouillées.

#### 7.3.4.6 : Conclusion sur le Haut-Empire dans la Loire

Les agglomérations ségusiaves se répartissent en plusieurs types. A la capitale administrative qu'est Feurs, nous proposons d'associer Roanne avec un statut de sous-capitale. En effet, le rôle de cette seconde cité semble être très proche de celui de Feurs, les prérogatives édilitaires en moins. L'emplacement de ces deux villes est semblable : toutes deux sont au coeur d'un secteur géographique majeur (plaines du Forez et du Roannais) ; toutes deux voisinent le fleuve ; toutes deux sont des carrefours routiers importants. Le rôle artisanal et économique de ces deux villes n'est plus à démontrer (on dénombre 14 fours de potiers à Roanne et au moins deux à Feurs où les zones artisanales n'ont pas encore été explorées).

Le site de Chézieux, qui tenait déjà un rôle important dans la trame pré-romaine, est interprété comme un vicus routier, implanté au croisement de deux axes importants (Feurs - Rodez et Chézieux - Roanne via *Aquae Segetae*). C'est aussi le point de passage d'une voie qui semble être à l'origine de la fondation de plusieurs villes du Haut-Empire. L'étude du mobilier recueilli à la Croix Lugnier indique clairement que ce vicus s'est développé parallèlement à la construction de la voie d'Agrippa. De même, les stations de La Pacaudière, d'Usson-en-Forez et d'Isieux sont toutes implantées le long d'une voie importante. Reste à savoir si c'est la présence de la voie qui a entraîné l'installation de la ville, ou le contraire. Dans le cas d'Usson et de la Pacaudière, la voie est plus ancienne que les agglomérations. A Isieux, les informations font trop largement défaut pour qu'une telle constatation puisse être faite. L'emplacement de ces agglomérations est donc forcément lié aux axes routiers, mais un autre critère est entré en jeu lors de leur édification. En effet, il s'agit de villes frontières qui se trouvent à la périphérie du territoire ségusiave. Usson est Vellave, Isieux peut-être Allobroge et La Pacaudière est au carrefour des cités arvernes et éduennes.

Quatre sites thermaux à vocation culturelle présumée ou affirmée montrent que les sources curatives sont, à l'époque romaine, largement exploitées. Elles servent de noyau d'implantation pour des agglomérations qui sont des fondations propres au Haut-Empire. En effet, aucune trace d'occupations antérieures à ces complexes monumentaux n'ont été découvertes près de ces sources que les sanctuaires laténiens semblant délaissé, jusqu'à preuve du contraire. Il faut peut être voir en ces sites culturels purement romains l'expression d'une réorganisation du territoire de la cité après la conquête (Van Andringa 1999).

Il est difficile de déterminer quel rôle ont pu jouer les *villae* dans la trame romaine ni quel rapport elles ont entretenu avec les agglomérations, les voies et les habitats ruraux plus modestes. Elles sont peu nombreuses puisqu'on en dénombre qu'une vingtaine sur tout le département et leur distribution semble plus correspondre à un état de la recherche archéologique qu'à la structuration du territoire antique. Les prospections menées dans la région de Feurs par M.-O. Lavendhomme (1997a) et les nôtres dans les monts du Forez (Bündgen 1996 et 1997) renvoient l'image d'un peuplement rural modeste composé de petites exploitations agricoles (certaines pouvant afficher un caractère un peu plus luxueux par la présence d'hypocaustes) installées dans des zones géographiquement privilégiées (rebord de la première terrasse de la Loire, piémont des monts du Forez). La présence de ces habitats semi-luxueux à hypocauste, particulièrement dans la plaine alluviale du Forez, a été interprétée comme la manifestation de la réussite socio-économique d'une catégorie de population exploitant les riches terres alluviales (Georges *et al.* 2005). Cependant cette hypothèse ne peut être retenue si l'on considère la répartition des ces établissements à

caractère semi-luxueux dans le reste du département et leur présence, ainsi que celle de *villae*, sur le piémont des Monts du Forez notamment. Qu'il s'agisse des établissements semi-luxueux ou des *villae*, ces stations ne semblent pas avoir le caractère structurant et le rôle de gestion qu'elles ont dans d'autres régions de la Gaule, notamment dans la plaine de la Limagne autour de Clermont-Ferrand (Dousteyssier et al. 2004).

L'organisation du parcellaire et la cadastration antique n'ont pas fait l'objet de recherches poussées dans le département. En dehors des clichés de l'IGN, on constate l'absence de couverture aérienne systématique à but archéologique. Les rares travaux réalisés se résument à quelques opérations isolées (Camerani 1968-1969 ; Vaginay 1985). De plus, l'analyse des cartes et cadastres anciens n'a pas permis d'identifier jusqu'à présent un découpage régulier du territoire. Cependant, l'étude du cadastre napoléonien de la région de Feurs (Lavendhomme 1997a) a mis en évidence deux orientations dominantes sur lesquelles s'ajustent les quelques fossés laténiens ou augustéens qui ont été étudiés dans cette zone et les établissements romains (puis médiévaux et modernes). L'ancienneté et la pérennité de cette orientation parcellaire s'explique facilement dans la mesure où elle s'ajuste à des contraintes topographiques (cours d'eau, terrasses alluviales) qui n'ont guère évolué depuis la Protohistoire. Des réseaux de fossés structurant l'espace autour d'établissements laténiens ou romains ont aussi été observés à Chézieux (Bet *et al.* 2002) et à Mably (Grand, Corrompt 1996).

Enfin, la répartition générale des sites du Haut-Empire (et des sites gallo-romains en général) est sans surprise (fig. 156). Les zones de plaine sont richement peuplées ainsi que le piémont des monts du Forez et, dans une moindre mesure, celui des monts de la Madeleine et des Bois Noirs. Les zones d'altitude sont relativement désertes, même si des sites sont signalés jusqu'aux plus hautes altitudes. Mais ils restent très ponctuelles. Il est intéressant de constater que les monts du Lyonnais sont très peu exploités, malgré une topographie beaucoup plus douce que celle des barrières montagneuses qui ferment le département à l'ouest et au sud, fait qui se vérifie, à l'est, dans le département du Rhône (Faure-Brac 2006). Comme pour les périodes précédentes, les cours d'eau jouent un rôle prépondérant dans l'implantation de l'habitat. Cela est particulièrement bien illustré par la concentration des sites le long de la vallée du Gier.

#### **7.4 : Où sont passés les Ségusiaves au Bas-Empire ? (fig.157)**

Les quelques occurrences de l'Antiquité tardive connues dans le Montbrisonnais ne seront pas traitées séparément du reste du territoire en raison de leur rareté et de l'indigence généralisée des informations pour la période dans l'ensemble du département.

##### **7.4.1 : Le déclin des agglomérations du Haut-Empire**

Après la réorganisation de la Gaule par Dioclétien à la fin du III<sup>ème</sup> siècle (297-298), Feurs perd son statut de capitale et ne subsiste que comme un petit *vicus* de la Lyonnaise première. S'il est difficile de connaître l'état dans lequel se trouvait la ville au moment de son déclassement, dont on ne sait avec certitude quand il a eu lieu, on peut considérer que les raisons de ce changement de statut sont liées au voisinage de la puissante cité de Lyon (Ferdrière 2004). Portant, cette explication n'est pas suffisante puisque Lyon est la capitale des Gaules durant tout le Haut-Empire. Elle est alors tout aussi puissante, voire plus, qu'elle ne l'est à la fin de l'Antiquité, ce qui n'a pas empêché Feurs de prospérer à ses côtés en tant que capitale de cité. D'autres éléments ont du entrer en ligne de compte et l'explication souvent donnée d'une destruction rapide par les envahisseurs Alamans et Francs ne doit pas forcément être rejetée. On peut aussi penser qu'avec le déclin des ateliers de production de céramique sigillée du Centre de la Gaule et l'avènement des ateliers de l'Est, le Forez se

trouve à l'écart des nouveaux axes commerciaux. Il ne forme plus alors que l'arrière pays provincial de la puissante capitale Lyon (Valette 1999). Ce déclin se fait sentir sur toutes les agglomérations ségusiaves mais ne signifie pas pour autant leur disparition définitive, même si c'est le sort que connaissent beaucoup d'entre elles. Ainsi, la moitié des quatorze agglomérations en activité durant le Haut-Empire ont livré des traces, souvent ténues, d'occupation au Bas-Empire. A Feurs, à côté de découvertes éparses de monnaies (Pupien, Gallien, Septime-Sévère et 8 monnaies datant des IV-Vème siècles) et de quelques sépultures implantées dans les ruines des bâtiments romains, le secteur de la Maison de Commune a livré les restes d'un modeste bâtiment aux murs en adobe sur solin de pierre dont le dernier état, auquel se rapporte un puits, est daté des III-IVème siècles. A Roanne, dans la plupart des quartiers d'habitat de la ville, des objets du Bas-Empire (monnaies, verre..) ont été recueillis. C'est aussi à cette période qu'appartiennent le sarcophage en brique et les tombes isolées qui ont été trouvées le long des chemins d'accès de la cité. A Saint-Alban-les-Eaux, lors du curage des puits antiques, ont été découvertes des monnaies de Victorin, Tétricus, Constance, Gallien et Valentinien I. Le site a donc été fréquenté jusqu'au milieu du IVème siècle. A Saint-Marcel-de-Félines, c'est aussi par quelques monnaies (la plus tardive étant de Maximin) que l'occupation des lieux au Bas-Empire est suggérée. A Moingt et à Salt-en-Donzy, les situations sont différentes puisque des bâtiments sont connus pour la période. Dans le premier cas, sous l'église Saint-Julien-d'Antioche, un édifice dont le sol est fait de mortier de tuileau a été transpercé par des sarcophages mérovingiens. Un trésor monétaire et deux monnaies de Constance-Chlore et de Valens confirment que la ville était encore fréquentée au milieu du IVème siècle. A Salt-en-Donzy, une construction tardive recoupe les murs du sanctuaire et réoccupe partiellement sa terrasse. Il est accompagné de quelques tombes en coffres faits de *tegulae*. Enfin, près de la cité Vellave d'Usson-en-Forez, on a trouvé une borne de la voie Bolène datée de 235. La ville sera rapidement réoccupée par un village médiéval, ce qui incite M.-O. Lavendhomme à considérer qu'elle n'a pas été totalement abandonnée à la fin de l'Antiquité (Lavendhomme 1997). On ne connaît pas de créations d'habitat du Bas-Empire dans le département sauf peut-être sur l'éperon de *Solore*, à Saint-Laurent-Rochefort, où du mortier, des briques pillées, des *tegulae*, de la céramique et des sarcophages en pierre ont été vus au début du XXème siècle.

#### 7.4.2 : Le devenir des *villae* et des habitats ruraux modestes

La moitié des *villae* du Haut-Empire a livré des indices d'occupation tardive. Il s'agit généralement d'éléments diffus, mais la méconnaissance que nous avons des faciès céramique du Bas-Empire dans la région explique, au moins partiellement, la pauvreté de ces données. Il n'y a qu'à Saint-Just-Saint-Rambert qu'un bâtiment, préexistant à l'église saint-Jean-Baptiste, a été observé. Accompagné de quatre sépultures en coffres de *tegulae*, de lauze ou de morceaux de mortier de tuileau, il correspond peut-être à un édifice religieux très primitif. Ailleurs, ce sont des découvertes de monnaies (Rive-de-Gier, Chambéon), de céramiques caractéristiques des IIIème-Vème siècles (Marcilly-le-Châtel, Saint-Paul-d'Uzore, Ambierle, Saint-Alban-les-Eaux) ou des deux (Saint-Jean-Sain-Maurice, Saint-Nizier-sous-Charlieu) qui prouvent que ces sites n'étaient pas totalement abandonnés. La même constatation peut être faite pour les habitats plus modestes de Saint-Just-Saint-Rambert, *Le Thon* (monnaies de Constantin II et Gratien), Savigneux, *Bicêtre* (denier de Gordien III), Le Cergne, *Chabas* (2 monnaies), Chandon, *Grande Terre* (quelques céramiques grises), Cleppé, *L'Ecu*, Montverdun, *Bourchanin* (céramiques paléochrétiennes dont une graphitée portant un chrisme, 1 monnaie de Magnence) et Saint-Appolinard, *Le Prénat* (monnaie de la dynastie Valentinienne et de Galère Maximien).

Des découvertes isolées de monnaies ou de céramiques sont à signaler à Néronde (Sévère III), Noirétable (Valentinien II), Saint-Germain-Lespinnasse (Valentinien I), Saint-Laurent-la-Conche (dérivé de sigillée paléochrétienne) et Saint-Martin-la-Sauvété (Magnence). Enfin, les sites où ont été découverts des trésors parmi des substructions (Chalain-d'Uzore, Lay, *Saintimieu*, Boisset-les-Montrond) étaient vraisemblablement encore en activité au Bas-Empire.

Enfin, quelques sépultures des III<sup>ème</sup>-V<sup>ème</sup> siècles sont signalées à Saint-Jean-Soleymieux, Margerie-Chantagret, Pommiers et Saint-romain-le-Puy. Sur ce dernier site se développera au Haut Moyen-Age un sanctuaire chrétien qui, d'après ces quelques tombes, devait déjà exister durant l'Antiquité tardive.

#### 7.4.3 : Les trésors

Douze trésors de l'Antiquité tardive ont été trouvés dans le département, dont quatre dans le montbrisonnais (Chalain-d'Uzore et Saint-Sixte, Montbrison-Moingt) trois dans la plaine du Forez (Saint-André-le-Puy, Saint-Marcellin-en-Forez, Boisset-les-Montrond), deux sur le piémont des Monts du Lyonnais (Vaille et Lay), un dans le Pilat (Pélussin) et deux dans la plaine roannaise (Roanne et Villerest). Il s'agit essentiellement de dépôts monétaires sauf à Chalain et à Saint-Sixte où les trésors comportent du mobilier domestique, le premier étant composé de plus de 1100 monnaies, de bijoux et de vaisselle, le second rassemblant les vases en bronze argenté d'un certain *Sextus Julius Basilius*. Les dépôts monétaires (deniers, *antoniniani* et *folles*) étaient contenus dans des vases en céramique (Saint-André-le-Puy, Vaille, Villerest, Pélussin), des vases en bronze (Boisset-les-Montrond, Chalain-d'Uzore, Moingt) ou se présentaient sous la forme de rouleaux (Moingt : *Saintimieu*, Lay). Parfois, ces découvertes ont été faites à proximité de bâtiments qui peuvent être attribués au Bas-Empire (Chalain-d'Uzore, Lay, *Saintimieu*, Moingt, Boisset-les-Montrond). Les contextes de ces découvertes, toujours anciennes et fortuites, ne sont que rarement connus ce qui limite fortement l'interprétation que l'on peut faire de ces dépôts. A Saint-Sixte et à Chalain-d'Uzore le mobilier a été déposé dans des cachettes sommaires, fosses en pleine terre recouvertes par des *tegulae* et à Lay et Moingt dans des drains. D'un point de vue social, ces trésors émanent de particuliers, de communautés, de corporations ou de toutes autres associations, disposant au Bas-Empire d'une richesse assez élevée.

D'un point de vue chronologique, ces trésors s'inscrivent tous dans la seconde moitié du III<sup>ème</sup> siècle et la première moitié du IV<sup>ème</sup>. Ceux de Lay (de Marc-Antoine à Sévère-Alexandre), de *Saintimieu* (d'Hadrien à Dèce) et de Vaille (de Gordien à Philippe l'Arabe) sont les plus anciens. Ceux de Roanne (de Constance-Chlore à Constantin) et de Saint-Marcellin (de la Tétrarchie à Constantin) sont les plus récents. La période 260-268 est particulièrement bien représentée par les dépôts de Boisset-les-Montrond (de Septime-Sévère à Gallien), de Chalain-d'Uzore (de Domitien à Gallien), de Moingt (de Caracalla à Gallien), de Saint-Sixte (259-260 ?) et de Villerest (d'Hadrien à Gallien). M. Feugère (1984-1985) propose de voir dans ces trésors de composition disparate la cachette hâtive de magots de particuliers enfouis dans l'urgence lors de temps troublés correspondant sans doute aux incursions alamanes en Bourgogne puis dans tout le Centre-Est de la Gaule. Les dépôts des années 280 de Pélussin (Probus) et de Saint-André-le-Puy (de la Tétrarchie à Constantin) peuvent refléter la période d'incertitude qui accompagna le règne des empereurs-usurpateurs gaulois. Ils peuvent aussi témoigner d'une importante thésaurisation, en rapport avec l'évolution économique et monétaire du Bas-Empire (Maurin 1992), la perspective de dépôts votifs ou toute autre interprétation n'étant pas non plus exclue.

#### 7.4.4 : Une occupation du territoire pauvre et disséminée

D'après ces données, il ressort essentiellement que l'occupation du territoire ségusiave n'est pas inexistante au Bas-Empire mais qu'elle reste très mal connue. Elle se cantonne essentiellement sur des sites déjà occupés au Haut-Empire, aussi bien urbains que ruraux. Leur nombre se réduit pourtant au moins de moitié. L'habitat est disséminé ; son implantation paraît être très opportuniste. Cette vision correspond à celle qui est souvent proposée dans de nombreuses régions de la Gaule, mais elle doit néanmoins être considérée avec prudence. Les sites ayant livré des niveaux d'occupation du Bas-Empire sont rares, sans doute en raison de l'arasement des couches supérieures des stratigraphies par les travaux agricoles, ou, dans les villes, par les constructions plus récentes. La nature même des habitats nous est quasiment inconnue, mais il est avéré qu'il s'agit d'installations bien plus discrètes que celles du Haut-Empire, laissant de ce fait moins de traces dans le paysage. Notre vision de l'implantation humaine à cette époque n'est donc pas particulièrement fiable. L'abandon définitif de certains sites, notamment de certains habitats groupés ou luxueux, alors que d'autres, de même nature, restent toujours fréquentés, ne trouve pas à ce jour d'explication satisfaisante. S'il est vrai que la période est troublée, que des invasions ont bel et bien eu lieu et que des troupes de brigands ont battu les campagnes, ces problèmes ne suffisent pas à expliquer ces délaissements et cette quasi absence de nouvelles fondations. Au demeurant, la réfection du réseau routier, démontrée par plusieurs milliaires sous les règnes de Maximin (bornes de Feurs, d'Usson-en-Forez et de Moingt) et de Trajan-Dèce (borne de Pommiers) indique que le territoire n'a pas été laissé à l'abandon.

## CONCLUSION

En conclusion, nous soulignerons les points qui nous paraissent les plus importants de notre travail. Le premier réside dans la mise à jour de la carte archéologique du département de la Loire, publiée par M.-O. Lavendhomme en 1997. Notre dépouillement de la documentation a permis de compléter ce travail en y ajoutant les nombreuses découvertes faites au cours de ces dix dernières années et tout particulièrement d'apporter des données sur les périodes délaissées par cet ouvrage, soit toute la Préhistoire et une large partie de la Protohistoire. Ainsi plus de quatre-vingt sites ont pu être ajoutés à cette carte archéologique.

Un deuxième acquis tient assurément au programme de prospections que nous avons mis en oeuvre depuis 1996. Grâce à lui, de nombreux sites, pour la plupart gallo-romains, ont été découverts ou redécouverts sur les différents paliers notre zone d'étude. Une vingtaine étaient jusqu'alors inconnus et soixante-deux ont livré du mobilier récolté lors de nos prospections, permettant d'affiner la chronologie et de mieux cerner le statut des sites. Le nombre de site à l'hectare, toutes périodes confondues, reste cependant assez faible puisqu'il atteint une moyenne d'1 site pour 260 ha. Néanmoins, ce résultat doit être pondéré en fonction des différences altitudinales qui caractérisent le territoire couvert par l'étude. Ainsi, la moyenne est d'1 site pour 155 ha dans la plaine, d'1 site pour 132 ha sur le piémont, d'1 site pour 250 ha sur l'étage collinéen et d'1 site pour 821 ha pour l'étage forestier et les hautes chaumes. Ces moyennes donnent au final une idée très représentative à la fois de la dispersion et de l'inégale densité de l'habitat dans le Forez, où l'on note une forte concentration de sites jusqu'à 700 m d'altitude puis la désaffection relative des zones plus élevées. Ceci ne signifie pas pour autant que celles-ci étaient abandonnées mais leur exploitation était sans doute de nature plus ponctuelle ou plus spécialisée, laissant moins de traces apparentes des fréquentations humaines.

De notre étude ressort une perspective sur la longue durée de l'histoire du peuplement dans le département de la Loire, et plus particulièrement dans le Forez. Bien sûr, elle est incomplète et forcément destinée à évoluer puisqu'elle dépend de l'état de nos connaissances qui, parfois, sont très lacunaires. Cette image du peuplement, qui peut néanmoins donner l'impression d'être un peu réductrice, se résume en quelques grandes lignes qui nous paraissent bien attestées. Nous n'énoncerons ici que les faits les plus marquants qui sont sans doute aussi les plus visibles. A côté des ces grands axes, un peu simplificateurs, il existe un réseau d'indices qui montrent que l'occupation du territoire ne s'est sans doute pas faite de façon aussi linéaire et selon un schéma aussi bien établi que celui que nous allons résumer ici.

Les premières traces d'anthropisation dans le département remontent au Paléolithique ancien et se localisent uniquement dans le Roannais. Quoique ténus, ces indices témoignent de deux courants culturels. Le premier, Clactonien, est originaire du sud de l'Auvergne tandis que le second, Acheuléen, a suivi le cours de la Loire depuis le Bassin parisien.

Au Paléolithique moyen, l'occupation de l'espace est plus affirmée, avec des sites qui se concentrent essentiellement sur la rive droite du fleuve dans la plaine roannaise et dans les gorges de la Loire. Cependant, des indices relatifs à cette période s'égrainent au long du fleuve jusqu'au sud de la plaine du Forez. Les principaux faciès moustériens sont représentés, qu'ils soient originaires du sud-ouest (Moustérien charentien), de la Bourgogne ou du Bassin parisien (Moustérien Levallois et Moustérien de tradition acheuléenne).

C'est surtout par les gisements bien étudiés des gorges de la Loire que les cultures du Paléolithique supérieur sont représentées. Après une faible présence aurignaco-périgordienne, qui témoigne plutôt d'incursions ponctuelles, le Gravettien, le Badegoulien et la Magdalénien se succèdent, parfois aux mêmes emplacements. Ce sont les sites du Magdalénien moyen et supérieur qui sont les plus nombreux. Ils se répartissent entre la plaine de Roanne, les gorges de la Loire, la plaine du Forez et le piémont des monts du Forez. L'Épipaléolithique et le Mésolithique, de faciès Tardenoisien, sont moins bien représentés et ne sont attestés que dans le nord du département.

La multitude des matériaux lithiques utilisés pour la fabrication de l'outillage préhistorique faisait s'interroger sur l'origine de la matière première, en particulier le silex a priori absent de la région. Après les déterminations pétrographiques que nous avons demandées à J. Affolter, spécialiste de la question, notre analyse a permis de déterminer des axes privilégiés dans l'approvisionnement des sites foréziens. La provenance des matériaux représente autant d'indices pour déterminer les influences culturelles auxquelles la région était soumise. Durant l'évolution de la Préhistoire, le schéma d'approvisionnement en matière première siliceuse peut ainsi se résumer à grands traits. Au Paléolithique ancien et moyen, les habitants du Saut-du-Perron récoltent leurs silex de façon opportuniste et leur territoire d'approvisionnement s'étend au maximum sur une quarantaine de kilomètres autour du campement. En revanche, avec le début du Paléolithique supérieur, les silex locaux sont moins utilisés et les chasseurs recherchent les matières premières de meilleure qualité. Les silex du nord-est roannais, du sud de la Saône-et-Loire et de tout le Bassin parisien ont été acheminés dans la Loire en remontant le cours du fleuve du nord vers le sud. Quelques éléments, beaucoup plus lointains, montrent par ailleurs que des roches poitevines et auvergnates sont aussi parvenues dans le département. On remarquera qu'aucune matière première ne vient du Sud ou de l'Est de la France, bien que le Forez soit géographiquement ouvert dans cette dernière direction. Cette prédilection pour les gîtes se trouvant au nord du Forez est sans doute liée à l'attrait que semble avoir le fleuve qui structure le territoire et conditionne les échanges. La barrière du Pilat, au sud du département peut avoir entravé les relations avec les populations du sud. Le désintérêt pour les gîtes de silex de l'Est est quant à lui sans doute lié à un trop grand éloignement par rapport au Forez et à l'absence d'axe naturel de circulation entre ces deux régions.

C'est au plus tard au début du 5<sup>ème</sup> millénaire que la néolithisation est effective dans la Loire. Bien que très ténues, les premières traces de peuplement relatives à cette période appartiennent clairement à la culture cardiale telle qu'elle est connue dans le Velay et dans la moyenne vallée du Rhône. Des influences danubiennes semblent toutefois probables dans le nord du département, à l'image de celles qui sont attestées en Haute-Auvergne.

Toutes aussi rares sont les attestations du Néolithique moyen I puisqu'un seul site a fourni des indices d'occupation de cette époque. On proposera, à titre d'hypothèse, que le Forez est à ce moment au carrefour de plusieurs aires d'influences culturelles telles que celle du Chasséen ancien, celle du Saint-Uze et celle des cultures septentrionales.

C'est avec le Néolithique moyen II qu'un véritable aménagement de l'espace peut s'entrevoir. L'apparition, dans les monts du Forez, de sites de hauteur naturellement défensifs, combinés à la distribution des habitats en plaine et proches des cours d'eau, relève d'un nouveau schéma d'organisation du territoire. Le Forez fait parallèlement clairement partie de la sphère bourguignonne. Il s'y développe un répertoire de céramiques proche de celui du site éponyme de Chassey et de nombreux indices montrent que la région appartient à l'aire d'influence du Néolithique moyen bourguignon.

Il est en revanche bien plus difficile de déterminer à quelles cultures se rattache le Néolithique final forézien, cela malgré l'explosion manifeste du peuplement à cette période. Une grande partie du territoire est exploitée mais les sites sont implantés de préférence dans les plaines, au bord des cours d'eau et jusque dans leur zone inondable. Les piémonts et l'étage collinéen, essentiellement des monts du Forez, ne sont pas délaissés et, fait nouveau, le sud du département, jusque là vierge d'implantation humaine, est occupé faiblement. D'un point de vue culturel, de nombreuses influences se côtoient, provenant aussi bien du Bassin parisien que des régions méridionales et notamment de la culture arténacienne et de la Bourgogne. A la fin de la Préhistoire, la région est soumise à un courant campaniforme dont le faciès n'a pas encore été déterminé. Il faut toutefois signaler l'absence de céramique cordée dans le département..

Ce n'est qu'au cours de la Préhistoire récente, Néolithique et Mésolithique, que les zones d'approvisionnement en matière première siliceuse se diversifient, avec une timide ouverture vers le sud et une autre plus marquée vers l'ouest. Malgré cela, ce sont essentiellement les gîtes régionaux se trouvant au nord du Forez qui restent exploités, plus encore que les gisements pourtant proches du Montbrisonnais. Ce schéma général d'approvisionnement correspond à ceux qui ont déjà été notés dans certaines régions voisines du Forez et en particulier dans le Massif Central, ce qui donne à l'observation une portée plus générale. En effet, en Auvergne et dans la vallée du Rhône, les premières communautés préhistoriques, jusqu'au Paléolithique moyen, préfèrent se pourvoir localement en silex (Bonifay *et al.* 1976 ; Moncel 2003). Au Paléolithique supérieur, les populations d'Auvergne ont diversifié leurs zones d'approvisionnement, recherché des roches siliceuses de qualité et privilégié un axe de circulation en direction du nord, tout comme dans le Forez (Aubry 1991 ; Surmely, Delpuech 1994 ; Bracco 1994 ; Pasty *et al.* 1999 ; Surmely *et al.* 2002 ; Surmely 2003 ; Surmely *et al.* 2003). En ce qui concerne la préhistoire récente en Auvergne, les chercheurs ont constaté que le silex de la craie du Turonien inférieur se retrouvait dans tous les gisements néolithiques, utilisé tant pour de l'outillage taillé que poli (Surmely *et al.* 2001, Surmely 2005).

Avec l'avènement de la Protohistoire, d'après nos données, on assisterait à un repli dans l'occupation du territoire. Durant tout l'âge du Bronze, l'habitat se concentre dans la plaine du Forez, délaissant ses marges et, plus étonnamment, la plaine de Roanne. Dans ce cas, il est probable que cette "absence" ne soit due qu'à des phénomènes de recouvrement de la très basse plaine par des dépôts alluviaux. En effet, les sites d'habitat se localisent soit sur le rebord de la première terrasse alluviale, soit dans le lit majeur du fleuve. Lorsqu'ils sont implantés au plus près du cours de la Loire, dans les zones inondables, c'est au sommet de petites éminences épargnées par le fleuve lors de ses crues. La pérennité des installations se traduit par la trace d'activités agricoles et de stockage des denrées. On constate que la répartition des dépôts métalliques, si rares soient ils, est totalement différente de celle de l'habitat qu'ils semblent rarement côtoyer. Ils se trouvent généralement dans des secteurs de moyenne altitude, sur les marges de la plaine du Forez, et leur emplacement correspond peut-être à des lieux de passage ou à des activités (funéraires ? culturelles ?) spatialement marginales de l'habitat. Les contacts culturels ne peuvent pas être mis en évidence pour le Bronze ancien. En revanche, le Bronze moyen montre, dans le Forez, de réelles affinités avec les civilisations de l'Est de la France. C'est aussi dans cette direction que des liens semblent avoir été tissés au Bronze final puisque c'est avec le groupe Rhin-Suisse-France orientale de la civilisation des Champs d'urnes que des affinités sont les plus marquées.

Le premier âge du Fer est peu représenté dans le département de la Loire, de telle sorte qu'aucun rattachement culturel ne peut être proposé pour les sites foréziens du Hallstatt. La gestion du territoire est sensiblement différente de celle qui prévalait à l'âge du Bronze bien que certains sites soient pérennes entre ces deux périodes. Si les cours d'eau sont toujours les principaux vecteurs d'implantation, les zones inondables sont abandonnées au profit des premières terrasses, pour des raisons climatiques ou autres. De plus, certains sites de hauteur fréquentés par les Chasséens, aisément défendable et dans certains cas fortifiés, sont réutilisés par les hommes du premier âge du Fer. C'est donc dans un territoire où l'habitat semble rare et dispersé, quoique installé à des emplacements stratégiques par-rapport aux terres agricoles, que vont s'installer les premières populations du deuxième âge du Fer.

On ignore l'origine des Ségusiaves dans le Forez et notamment le fait de savoir si cette population est issue du milieu autochtone présent au premier âge du Fer ou s'il s'agit d'un apport de population étrangère. La seconde solution serait la plus probable au regard de la nette rupture qui se mesure dans l'occupation territoriale au début de la Tène ancienne. Les rebords des terrasses alluviales, privilégiés au premier âge du Fer, sont abandonnés au profit de la basse plaine et des hauteurs granitiques. Ces implantations, quoique rares, préfigurent la gestion de l'espace qui sera privilégiée dès la Tène moyenne et qui se caractérise par la conjugaison de sites de hauteur fortifiés et d'agglomérations ouvertes de plaine.

C'est à la Tène finale qu'une véritable structuration du territoire est lisible, mais elle trouve certainement ses prémices à la Tène moyenne avec l'apparition, dès la Tène C2, des premiers villages ouverts de plaine. En règle générale, les sites du début du second âge du Fer sont réoccupés à la Tène finale. Les agglomérations se distinguent alors totalement des petites communautés isolées qui se partageaient jusqu'alors le territoire et connaissent un développement économique important. Elles sont associées au début du Ier siècle avant notre ère à un réseau d'*oppida* qui se développe de long de la Loire et en verrouille le cours. L'espace est alors découpé en *pagi* gérés par un ou plusieurs de ces centres économiques, qu'ils soient de hauteur ou de plaine. Nous manquons d'informations pour déterminer quelles étaient l'organisation et la gestion du territoire à l'intérieur de ces *pagi*, de même que les relations qu'entretenaient entre elles ces petites unités au sein de la *civitas* ségusiave. De même, on ignore où se trouvait le centre politique de ce peuple. Malgré ces carences, il est évident que l'organisation du territoire ségusiave se structurait autour des centres économiques et le long de l'axe principal qu'est le cours de la Loire. D'un point de vue culturel, si les échanges sont nombreux et bien attestés avec le monde méditerranéen et, dans une moindre mesure, avec la sphère auvergnate, c'est à la puissance éduenne que se rattachent politiquement les Ségusiaves qui sont leurs clients.

Entre la fin de l'indépendance et le règne d'Auguste, cette organisation semble perdurer, puis décline au profit de la centralisation propre à l'aménagement de la Cité par les Romains. La mise en place d'un réseau routier solide et structurant, qui s'appuie sans doute sur un réseau plus ancien mais l'améliore certainement, permet de s'affranchir des contraintes naturelles qui avaient jusqu'alors dicté l'implantation humaine. Les premières agglomérations romaines se développent parfois le long de ces voies mais elles sont héritées le plus souvent d'une évolution progressive des villages laténiens. S'il y a souvent continuité d'occupation, même dans le cas de l'habitat rural dispersé, les créations romaines *ex nihilo* sont assez courantes, en particulier dans les zones délaissées par les habitats protohistoriques, piémonts et étages collinéens. La nature de ces habitats, de même que les relations qu'ils entretiennent avec les agglomérations augustéennes et avec la capitale de Cité sont jusqu'à présent difficiles à cerner.

C'est avec le Haut-Empire que l'on assiste à une explosion du nombre de sites et à une densification du peuplement sur l'ensemble du territoire. Si la grande majorité des sites julio-claudiens perdurent entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle, cette période voit aussi la création de nombreux habitats de toutes sortes, notamment des *villae* et des agglomérations secondaires. Ces dernières sont de plusieurs types, certaines étant liées au réseau de communication et d'autres aux limites de la Cité ségusiave ; quelques unes sont des sanctuaires thermaux associés à des sources. Les *villae* sont peu nombreuses et sont concurrencées par des établissements de petite envergure mais témoignant d'un certain confort traduit dans la présence d'hypocaustes. Ces habitats renvoient l'image d'un peuplement rural modeste, composé de petites entités agricoles judicieusement implantées dans le territoire. Les rapports qu'entretiennent ces diverses formes d'habitats ne sont pas clairement définis. Il semblerait que les *villae* foréziennes n'ont pas joué un rôle de gestion du territoire aussi important qu'elles peuvent l'avoir dans d'autres régions de la Gaule. Les plaines et les piémonts sont abondamment peuplés. Dans les monts du Forez, l'étage collinéen est largement exploité. En revanche, même si des sites sont attestés jusqu'aux sommets, l'occupation de l'étage forestier et des hautes-chaumes est bien moins dense et correspond sans doute à des installations ponctuelles liées à l'exploitation particulière de ces terroirs. Les cours d'eau jouent toujours un rôle important dans la répartition de l'habitat mais avec moins de poids que lors des périodes précédentes et, de ce fait, structurent moins le paysage. Aucune cadastration antique n'a pu être mise en évidence mais des organisations parcellaires ajustées aux contraintes topographiques devaient découper régulièrement le territoire, au moins dans les plaines. Des relations commerciales sont attestées avec de nombreuses régions de l'empire, principalement le monde méditerranéen et la Gaule du Centre.

C'est avec le Bas-Empire que s'achève notre analyse de l'évolution du peuplement forézien. Entre le III<sup>ème</sup> et le V<sup>ème</sup> s., l'occupation semble se réduire considérablement et on n'enregistre que de très rares créations d'habitat. Celui-ci semble se cantonner là où il préexistait, selon des modalités qui nous échappent le plus souvent. Le territoire ne semble pas pour autant abandonné, comme le prouve la réfection du réseau routier au IV<sup>ème</sup> siècle et la découverte de nombreux trésors dans le département de la Loire, signes évident de présence humaine.

Le mobilier céramique que nous avons récolté au cours de nos prospections dans la campagne, permet d'ajuster le faciès ségusiave gallo-romain. Les éléments laténiens sont trop rares pour autoriser une pareille analyse. Ce faciès était jusqu'alors essentiellement défini à partir de sites urbains. C'est en l'occurrence surtout la céramique commune domestique que nous avons étudiée car, bien représentée sur les sites ruraux, elle donne le meilleur aperçu des traditions locales et régionales. On constate que la plupart des formes roannaises se retrouvent dans le Forez ; cependant, on observe ici une simplification du répertoire qui se réduit aux formes les plus courantes comme les coupes à bandeau, les assiettes à bord rentrant, les pots et les marmites à lèvre moulurée ou à bord rond, les grands conteneurs à lèvre plate, les écuelles à bord oblique... Parmi les productions attestées dans les fours roannais (Dumoulin 1997), la cruche à lèvre moulurée, le plat tripode, la jatte à lèvre triangulaire moulurée, la grande écuelle à lèvre horizontale, le pot ovoïde à lèvre horizontale, la grande cruche et l'amphorette à lèvre éversée se rencontrent régulièrement dans le mobilier des sites foréziens. Il est cependant peu vraisemblable qu'il s'agisse de céramique fabriquées à Roanne ou dans le Roannais et diffusées dans le Forez puisqu'il s'agit de formes extrêmement banales qui étaient certainement fabriquées dans tous les ateliers avoisinants, par exemple dans le four de Montverdun, *Bourchanin*. L'étude de ce mobilier nous a aussi permis de dater un certain nombre de sites repérés lors de nos prospections et qui étaient

jusqu'alors inconnus ou simplement considérés comme des sites à *tegulae*, sans plus d'indications. La tendance générale attribue ces habitats au Haut-Empire.

L'analyse de cette histoire du peuplement forézien conduit au constat suivant : sur près de 400 siècles, le fleuve est l'élément déterminant de toute implantation humaine. Même une fois émises toutes les remarques d'usage quant à la sous-représentation des sites dans certains secteurs géographiques en raison de l'état de la recherche, de la destruction ou du recouvrement des gisements, force est de constater que ce sont la Loire et ses affluents qui attirent les hommes et déterminent leur implantation, surtout les berges et les riches terres alluviales. Des campements intermittents des chasseurs-cueilleurs au réseau des *pagi* gaulois, c'est en concordance avec le fleuve que les hommes ont fonctionné. A partir de la période romaine, la distribution générale de l'occupation humaine ne permet plus de mesurer le rôle réel du fleuve ; la dispersion des habitats montre que d'autres critères, les voies en particulier, mais aussi les sources thermales, ont été pris en compte dans l'organisation du territoire. Ainsi, ce n'est que lors des phases les plus intenses du peuplement (Néolithique et Haut-Empire) que l'habitat s'écarte du fleuve pour gagner les bordures des plaines alluviales et, plus particulièrement, le piémont des monts du Forez.

Pour finir, nous aimerions faire une remarque sur le rôle primordial joué ici par le cours d'eau et ses affluents. Si, indubitablement, le Forez et ses marges appartiennent à l'entité géologique et géographique du Massif central, les Foréziens n'ont jamais été des Auvergnats. En effet, la circulation de la matière première durant la Préhistoire montre que les échanges, quelles qu'en fussent les modalités, se faisaient en direction du nord essentiellement, et très peu avec le sud ou l'ouest. Ce constat est renforcé au Néolithique par l'affiliation des groupes foréziens aux cultures du Chasséen bourguignon puis du Néolithique moyen bourguignon. De même, c'est avec les cultures de l'Est puis avec le groupe Rhin-Suisse-France orientale que les Foréziens de l'âge du Bronze montrent de fortes affinités. Enfin, on ne pourra s'empêcher de remarquer qu'au cours du second âge du Fer c'est aussi sous une influence septentrionale que se place le Forez, du moins politiquement, puisque que les Ségusiaves sont les clients des Eduens. C'est d'ailleurs sur le territoire de ces derniers que se trouvaient les principaux gisements siliceux où s'approvisionnaient les Préhistoriques foréziens. C'est sur cette constatation de l'ouverture du Forez vers le nord, suivant l'axe de la Loire, mais qui n'est peut-être qu'un clin d'oeil de l'Histoire, que nous achèverons notre travail.

## Bibliographie

Affolter 1991 : AFFOLTER J. : Analyse pétrographique du silex : origine des matières premières. In : POUSAZ N. *et al.*: L'abri sous roche mésolithique des Gripons à Saint-Ursanne (JU/Suisse). *Cahiers d'Archéologie Jurassienne* 1991, n°2, 81-95

Affolter 1997 : AFFOLTER J. : Industrie lithique de Chalain 3 : l'origine des matières premières. In : PETREQUIN P. (dir), *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs et de Chalain, t. 3- Chalain station 3, 3200-2900 av. J.-C.*, ch. 31

Affolter 2000 : AFFOLTER J. : Silexartefakte aus der Zeit um 3400 v. Chr.- Untersuchungen zur Rohmaterialversorgung. In: HAFNER A., SUTER P.-J. : *3400 v. Chr.: Die Entwicklung der Bauerngesellschaften im 4. Jahrtausend v. Chr. am Bielersee aufgrund der Rettungsgrabungen von Nidau und Sutz-Lattrigen*, , Bern, 2000, 77-81. Ufersiedlungen am Bielersee Band 6.

Affolter 2002 : AFFOLTER J. : Provenance des silex préhistoriques du Jura et des régions limitrophes. Thèse Université des Lettres de Neuchâtel et E.P.H.E. Dijon. *Archéologie neuchâteloise* 28, Neuchâtel, 2002.

Alix 1995 : ALIX Ph. : *Etude technologique et typologique de l'industrie magdalénienne du Rocher de la Caille, commune de Saint Jean- Saint Maurice sur Loire (Loire)*. Dijon, diplôme EPHE - Université de Bourgogne, 1995.

Alix 2003 : ALIX Ph. : La Pacaudière (entre l'OA 1 et l'OA 2), domaine Brisson. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2003*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2005, 130.

Alix *et al.* 2003 : ALIX Ph., A. de BEAUNE S., DELOGE H., SANTALLIER D. : Détermination et origine de la matière première de l'industrie lithique du site magdalénien du Rocher de la Caille. In : DELOGE H. et L. (dir.) 2003 : *Le rocher de la Caille. Un site magdalénien de plein-air au Saut-du-Perron. Saint-Jean / Saint-Maurice-sur-Loire (Loire)*. Joué-lès-Tours, 2003, 63-75. Société préhistorique française mémoire XXXI.

Alix, Gely 2003 : ALIX Ph., GELY B. : Analyse typologique et technologique de l'industrie lithique taillée du site magdalénien du Rocher de la Caille. In : DELOGE H. et L. (dir.) 2003 : *Le rocher de la Caille. Un site magdalénien de plein-air au Saut-du-Perron. Saint-Jean / Saint-Maurice-sur-Loire (Loire)*. Joué-lès-Tours, 2003, 78-134. Société préhistorique française mémoire XXXI.

Alaux 1972 : ALAUX J.-F. : L'industrie magdalénienne de l'abri de Blassac II, commune de Blassac (Haute-Loire). *B.S.P.F.*, 69/2, 1972, 499-507.

Alverny 1907 : ALVERNY A. d' : Les hautes chaumes du Forez. *Bulletin de la Diana*, 15, 1907, 160-161.

Argant 1984 : ARGANT J. : Perreux - Pont de Rhins, analyse palynologique. *Nouvelles archives du Musée d'histoire naturelle de Lyon*, fasc. 22 suppl., Lyon, 1984, 17-20.

Argant 1990 : ARGANT J. : Forez : le Pic de la Violette, Périgneux (Loire). Climat et environnement au Quaternaire dans le bassin du Rhône d'après les données palynologiques. *Documents du laboratoire géologique de Lyon*, n°3, Lyon, 1990, 103-108.

Argant J. 2004 : ARGANT J. : Végétations holocènes et premières traces d'anthropisation dans le bassin du Rhône révélées par l'analyse pollinique. In : RICHARD H. (dir) : *Néolithisation précoce. Premières traces d'anthropisation du couvert végétal à partir des données polliniques*. Besançon 2004, 127-135.

Argant, López-Sáez 2004 : ARGANT J., LOPEZ-SAEZ J.-A. : L'occupation humaine du bassin de Sarliève depuis le Néolithique d'après la palynologie et l'étude des microfossiles non polliniques. In : Dartevelle H. (ed.) : *Auvergne et Midi : actualité de la recherche. Rencontres méridionales de préhist. récente 5 ; Clermont-Ferrand 8-9 nov. 2002 ; Cressensac*, 2004, 25-34.

Arnal 1995 : ARNAL G.-B : Le Néolithique roudoudourien. In : VORUZ J.-L. (dir) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 67-74.

Arcelin, Brunaux 2003: ARCELIN P., BRUNAUX J.-L. : Un état des questions sur les sanctuaires et les pratiques cultuelles de la Gaule celtique. *Gallia*, Archéologie de la France antique, tome 60. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 2003, 5-8.

Aubry 1991 : AUBRY T. : *L'exploitation des ressources en matières premières lithiques dans les gisements solutréens et badegouliens du bassin versant de la Creuse (France)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, n°650, 1991.

Audin 1981 : AUDIN P. : *La civitas Turonum et ses limites au nord de la Loire, les frontières de la Gaule*. Caesarodunum 16, Société archéologique de Touraine, 1981, 70-93.

Audouze, Buschenschutz 1989 : AUDOUZE Fr., BUCHSENSCHUTZ O. : *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, du début du IIème millénaire à la fin du Ier siècle avant J.-C.* Paris 1989.

Augereau 2004 : AUGEREAU A. : *L'industrie du silex du Vème au IVème millénaire dans le sud-est du Bassin parisien. Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen..* Paris, Documents d'archéologie française n°97, 2004.

Aulas 1978 : AULAS Ch. : *Fichier de l'arrondissement de Montbrison*. Roanne, Centre de documentation archéologique de la Loire, 1978. Manuscrit, non paginé.

Aulas 1982 : AULAS Ch. : Sauvetage d'un puits gallo-romain au lieu-dit Les Roches, commune de Souternon. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°2, 1982, 111-113.

Bailly, Besse 2004 : BAILLY M., BESSE M. : Le complexe campaniforme rhodano-rhénan : suite et fin?. In : DARTEVELLE H. (ed.) : *Auvergne et Midi : actualité de la recherche. Rencontres méridionales de préhist. récente 5 ; Clermont-Ferrand, 8-9 nov. 2002*. Cressensac, 2004, 485-492.

Bailly *et al.* 1998 : BAILLY M., BESSE M., GISCLON J.-L., HENON P., VEROT-BOURRELY A., PLANTEVIN C. : Le site d'habitat campaniforme de "Derrière-le-Château" à Géovreissiat et Montréal-la-Cluse (Ain) : premiers résultats. In : D'ANNA A., BINDER D. (ed) : *Production et identité culturelle : actualité de la recherche. Rencontres méridionales de préhistoire récente 2* ; Arles, 8-9 nov. 1996. Antibes 1998, 225-239.

Bara *et al.* 1992 : BARA P., FERRARA M., MONTROBERT L., QUITAUD R., VERRIER J. : Fouille de sauvetage pratiquée à la Croix Lugnier, commune de Cezay. *Groupe de recherches archéologiques de la Loire (GRAL)*, bulletin n°3, 1992, 43-64.

Barral, Guillaumet 2000 : BARRAL Ph., GUILLAUMET J.-P. : Le processus d'urbanisation en pays éduen : un état de la question. In : GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O. (dir.) : *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Actes du colloque de Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998*. Collection Bibracte - 4, centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 2000, 65-71.

Bataille 1921 : BATAILLE M. : Traces de travaux préhistoriques à Marols. *Bulletin de la Diana*, 21, 1921, 43-48.

Bataille 1922 : BATAILLE M. : Le dolmen de Luriecq. *Bulletin de la Diana*, 21, 1922, 120-125.

Béal 1981 : BEAL J.-C. : Le site de Combeplaine à Rive-de-Gier. *colloques de Balbigny, Roanne et Saint-Etienne : archéologie générale 1977-1978*. Saint Etienne. Centre d'études foréziennes, 1981, 124-135.

Béal 2007 : BEAL J.-C. : Les territoires des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise, *Revue des Etudes Anciennes*, t. 109, 2007, n°1, 5-26.

Beaulieu *et al.* 1988 : BEAULIEU J.-L. de, PONS A., REILLE M. : Histoire de la végétation, du climat et de l'action de l'homme dans la Massif Central français depuis 15 000 ans. In : Actes du Xe symposium APLF, *Bordeaux, 28 sept.-2 oct. 1987*, Institut français de Pondichéry, travaux de la section scientifique et technique, tome XXV, 27-32.

Beauverie 1908-1909 : BEAUVERIE Ch. : Découvertes de silex sur les communes de Poncins, Sainte-Foy, Cleppé, etc. *Bulletin de la Diana*, 16, 1908-1909, 60-64.

Bedon 1999 : BEDON R. : *Les villes des Trois Gaules de César à Néron dans leur contexte historique, territorial et politique*. Paris, Picard, 1999.

Beeching 1984 : BEECHING A. : Dynamique du peuplement, modes d'habitat et organisations économiques. Le couloir rhodanien et ses bordures. In : *Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central*. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand 1984, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne, 259-267.

Beeching 1986 : BEECHING A. : Le Néolithique rhodanien ; acquis récents et perspectives de la recherche. In : DEMOULE J.-P, GUILAINE J. (dir) : *Le Néolithique de la France, hommage à Gérard Bailloud*. Paris, 1986, 259-276.

Beeching 1991 : BEECHING A. : Sépultures, territoire et société dans le chasséen méridional, l'exemple du bassin rhodanien. In : BEECHING *et al.* (dir) : *Identité du Chasséen, Actes du Colloque international de Nemours 1989*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 4, 327-341.

Beeching 1995 : BEECHING A. : Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In : VORUZ J.-L. (dir) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 93-112.

Beeching *et al.* 1995 : BEECHING A., NICOD P.-Y, VORUZ J.-L. : Note complémentaire : le style Saint-Uze. In : VORUZ J.-L. (dir) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 136.

Béfort, Grand 1973 : BEFORT J.-C., GRAND J.-P. : Traces d'occupation préhistorique et protohistorique au Mont d'Uzore (Loire). *Revue archéologique du Centre de la France* n°45-46, 1973, 37-49.

Béfort *et al.* 1981 : BEFORT A., BEFORT J.-C., GRAND J.-P. : Fragments d'épées à Feurs. *Revue archéologique du Centre de la France*, tome XX, 1981, 97-104.

Béfort *et al.* 1986 : BEFORT J.-C., DELPORTE H., GUICHARD V. : L'occupation protohistorique du Châtelard de Lijay (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°6, 1986, 19-46

Bellon 1973 : BELLON F. : *Esquisse d'une description géologique du département de la Loire*. Saint-Etienne, Centre départemental de documentation pédagogique, 1973.

Bellon 1973 : BELLON F. : *Géologie de la Loire : 500 millions d'années d'histoire*. Saint-Etienne, Le Hénaff, 1980.

Bemont 1993 : BEMONT C. : *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*. Paris, Documents d'archéologie française n°38, 1993.

Berger *et al.* (à paraître) : BERGER J.-F., BRAVARD J.-P., BROCHIER J.-L., FRANC O., SALVADOR P.-G., VEROT-BOURRELY A. : La géo-archéologie fluviale dans la vallée du Rhône (Seyssel-Donzère). Bilan de 25 ans de recherche. Actes du XXXème colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, Saint-Romain-en-Gal, 25-28 mai 2006, à paraître.

Bernard 1858 : BERNARD A. : *Description du pays des Ségusiaves pour servir d'introduction à l'Histoire du Lyonnais (Rhône et Loire)*. Paris, Dumoulin, 1858.

Bernard 1940 : BERNARD L. : *Le Forez, arrondissement de Montbrison, inventaire par communes des richesses artistiques, archéologiques et pittoresques avec carte et illustrations*. Saint-Etienne, Imprimerie du Mémorial, 1940.

Bertrand 1885-1886 : BERTRAND : Fouilles exécutées à Jeansagnières. *Bulletin de la Diana*, 3, 1885-1886, 299-308 et 347-356.

Besset, Périchon 1964 : BESSET Fr., PERICHON R. : Contribution à l'étude de quelques sites fortifiés du département de la Loire. *Celticum IX, Actes des journées d'études gauloises, celtiques et protoceltiques. Roanne (loire), 27-29 juillet 1963*. Limoges, 1964, 63-75.

Bet *et al.* 1989 : BET Ph., FENET A., MONTINERI D. : La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIème siècle. Considérations générales et formes inédites. *S.F.E.C.A.G : actes du congrès de Lezoux*, 1989, 37-54.

Bet, Delor 2000 : BET Ph., DELOR A. : La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale au Haut-Empire. Révision décennale. *S.F.E.C.A.G. : Actes du congrès de Libourne 1-4 juin*, 2000, 461-483.

Bet *et al.* 2002 : BET PH., GARDES P., GEORGES V., GODARD C., PAILLET MENISCUS A. LAVENDHOMME M.-O., MATHEY P. : *Le site préhistorique et gallo-romain des Franches-Cuillères à Chézieux (Saint-Romain-le-Puy, Loire). Document final de synthèse des fouilles archéologiques préventives*. Lyon, Institut national de recherches archéologiques préventives, direction interrégionale Rhône-Alpes/ Auvergne, Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes, 2002, 396p.

Bet, Wittman 1994 : BET Ph., WITTMANN A. : La production de la céramique sigillée à Lezoux (Auvergne, France) durant le Bas-Empire. *Rei Cretariae Romanae Fautorum acta XXXIV, Alba Regia XXV*, 1994, 205-220.

Binetruy 1994 : BINETRUY M.-S. : *De l'art roman à la Préhistoire, des sociétés locales à l'Institut, itinéraires de Joseph Déchelette*. Lyon, 1994.

Bintz *et al.* 1991 : BINTZ P., BORTOLI J.-C. et Ch. de, HERITIER A. : Stations mésolithiques de plein air dans les massifs subalpins du Vercors et de la Chartreuse. Attributions chronologiques et implications culturelles. In : *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions limitrophes*. Actes du colloque du 113ème congrès des sociétés savantes (Strasbourg, 5-9 avril 1988). Commission de pré-et protohistoire. Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 231-243.

Bintz *et al.* 1995 : BINTZ P., PICAUVET R., EVIN J. : L'évolution culturelle du Mésolithique au Néolithique moyen en Vercors et dans les Alpes du Nord. In : VORUZ J.-L. (dir) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 41-54.

Bintz, Thévenin 1999 : BINTZ P., THEVENIN A. (dir.) : *L'Europe des derniers chasseurs. Epipaléolithique et Mésolithique*. Cinquième colloque international UISPP, Grenoble, 18-23

septembre 1995. Paris, Documents préhistoriques, 12 / Actes du 5ème Colloque international UISPP - Commission XII, 1999.

Blanchet 1985 : BLANCHET Ch. : *Caractérisation des formations superficielles du Sud des Montagnes Noires*. Mémoire de DEA, Université Rennes I, non publié, 1985.

Blin *et al.* 1991 : BLIN O., LE BARRIER Ch., THIRION Ph. : Les thermes d'Aquae Segetae, Montbrison-Moingt (Loire) : première évaluation archéologique. *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 30, 1991, 179-187.

Blin 1995 : BLIN O. : *Le site des jardins du prieuré à Salt-en-Donzy - première évaluation archéologique juillet 1994*. Rapport de fouilles. Roanne, 1995.

Bocquet 1997 : BOCQUET A. : Archéologie et peuplement des Alpes françaises du Nord. *L'Anthropologie*, 1997, tome 101, n°2, 292-393.

Bocquet 2005 : BOCQUET S. : Montbrison, rue Chenevotterie : approches sur la genèse et l'évolution d'un quartier médiéval. In : MATHEVOT Ch. (dir.) : *Histoire et archéologie du Forez médiéval*. Saint-Etienne. Liger, la Diana, GRAL, 2005, Vol.1, 5-26.

Boisse de Black du Chouchet 1951 : BOISSE de BLACK du CHOUCHE Y. : *Les glaciations de l'Auvergne. Massif du Cantal, Cézallier, Mont-Dore. Etude géographique et géologique*. Imprimerie moderne, Aurillac. 1951.

Bonifay *et al.* 1976 : BONIFAY E., BONIFAY M.-F., PANATTONI R., TIERCELIN J.-J. : Soleihac (Blanzac, Haute-Loire), nouveau site préhistorique du début du Pléistocène moyen. *B.S.P.F.*, 73, 1976, 293-304

Bonifay 1989 : BONIFAY E. : Le Paléolithique ancien dans le centre de la France. In : MOHEN J.-P. (dir.) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, Edition Archéologia, 1989, 1, 248-249. Société préhistorique française.

Bonifay 1996 : BONIFAY M.-F. : Histoire et dynamique des grandes faunes sud-européennes plio-pléistocènes. In : VANDERMEERSCH B. (dir.) : *Echanges et diffusion dans la préhistoire méditerranéenne*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 121ème congrès, Nice 1996, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 105-112.

Bouiller 1974 : BOUILLER R. : Recherches sur les mégalithes et rochers à légende du département de la Loire, pour servir d'inventaire sur les sites préhistoriques, *Bulletin de la société préhistorique de la Loire* 1974, n° 9, 10-24, n° 10, 23-26.

Boulaine 1970 : BOULAIN J. : Les sols de France. Vendôme, Presses universitaires de France, 1970. *Que sais-je* n°1375.

Boulio, Della Libera 1971 : BOULIO Y., DELLA LIBERA J. : Silex taillés trouvés près des usines Beka, à Le Couteau (Loire). *B.S.P. de la Loire* 3, 1971, 13-15.

Bout 1976 : BOUT P. 1976 : Chronologie paléomagnétique du Massif Central volcanique de la France en relation avec les âges absolus K/Ar, les faunes de mammifères et les épisodes périglaciaires. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 474-475.

Bouttet 1912 : BOUTTET S. : Inventaire des enceintes, oppidums et châtelards du département de la Loire. *Bulletin de la société préhistorique française* 9, n°7, 1912, 435-449.

Bouvier 1995 : BOUVIER J.-M. : Les contrastes saisonniers préhistoriques. *Vivre en moyenne montagne*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, 11-21.

Bracco 1991 : BRACCO J.-P. : Le Paléolithique supérieur du Velay. Habitats, circulation et phases de peuplement. *B.S.P.F.* 88/4, 1991, 1-8.

Bracco 1992 : BRACCO J.-P. : *Le Paléolithique supérieur du Velay et de ses abords. Recherches sur la dynamique des peuplements et l'occupation du sol dans une région volcanique de moyenne montagne*. Thèse de doctorat. Université de Provence. 1992.

Bracco 1994 : BRACCO J.-P. : Colonisation et peuplement en moyenne montagne volcanique au Würm récent : le campement badegoulien de la Roche à Tavernat (Massif Central). *B.S.P.F.* 91/2, 1994, 113-118.

Bracco 1996 : BRACCO J.-P. : L'occupation du sol dans les hautes vallées de la Loire et de l'Allier au Paléolithique supérieur (Massif Central). *Gallia préhistoire* 38, 1996, 43-67.

Bracco 2007 : BRACCO J.-P. : Villerest, la Vigne Brun. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2005*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2007, 150-153.

Brassart 1881 : BRASSART E. : La grotte des fées, commune de Sail de Cousan. *Mémoires de la Diana* 7, 1881, 207-215.

Brassart 1885-1886 : BRASSART E. : Cachet d'occuliste romain trouvé dans la commune de Saint-Etienne-le-Molard. *Bulletin de la Diana*, 3, 1885-1886, 131-133.

Brassart 1886 : BRASSART E. : Les découvertes préhistoriques dans le Forez. *Cahier d'Archéologie Forézienne*, 1886, p.11-116.

Brassart 1887 : BRASSART E. : Vase trouvé dans un souterrain à Saint-Julien-la-Vêtre. *Bulletin de la Diana*, 4, 1887, 7.

Brassart 1899-1900 : BRASSART E. : Sépulture gauloise découverte à Marcilly-le-Pavé. *Bulletin de la Diana*, 11, 1899-1900, 446-447.

Brassart 1906-1907 : BRASSART E. : Découvertes de puits antiques à Chalain-d'Uzore et à Bussy-Albieu. *Bulletin de la Diana*, 15, 1906-1907, 131-138.

Breasson 1964 : BREASSON A. : Silex taillés trouvés aux Salles. *Bulletin de la Diana*, 38, 1964, 288-291.

Briard 1997 : BRIARD J. : *L'âge du Bronze en Europe. Economie et société 2000-800 avant J.-C.* Paris, Errances, 1997.

B.R.G.M. 1974 : Bureau de recherches géologiques et minières : carte géologique de la France au 1/50 000 : 720 feuillet Montbrison XXVIII-32. Service géologique national 1974.

Brochier 1976 : BROCHIER J.-E : Les civilisations du Paléolithique inférieur dans la basse-Isère. In : LUMLEY H. de (dir.) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France.* Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 875 - 878.

Brousse 1971 : BROUSSE R. : Magmatologie du volcanisme néogène et quaternaire du massif Central. In : Symposium J. Jung : *Géologie, géomorphologie et structure profonde du Massif Central français.* Clermont-Ferrand, Edition Plein-Air Service 1971, 377-478.

Brousse 1973 : BROUSSE R. : Magmatologie de volcanisme néogène et quaternaire du Massif Central. In : ROQUES M. (dir.) : *Géologie, géomorphisme et structure profonde du Massif Central français.* Symposium J. Jung, Clermont-Ferrand, 1973, 377-479

Buisson 1990 : BUISSON A : *L'ain 01. Carte archéologique de la Gaule.* Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST. Paris, Académie des inscriptions des belles lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Diffusion : Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1990.

Bündgen 2002 : BÜNDGEN Bl. : *Evolution des comportements techniques au Magdalénien supérieur : les données de l'industrie lithique de La Madeleine (Dordogne), séries récentes.* Thèse doctorat. Université de Bordeaux I, 2002.

Bündgen 1996 : BÜNDGEN S. : *Recherches sur l'occupation du flanc oriental des monts du Forez à l'époque antique.* Mémoire de maîtrise d'archéologie, direction J.-C. Béal, Université Lumière Lyon 2, 1996.

Bündgen 1997a : BÜNDGEN S. : *Le flanc oriental des monts du Forez : étude diachronique.* Mémoire de D.E.A "les mondes anciens", direction J.-C. Béal , Université Lumière Lyon 2, 1997.

Bündgen 1997b : BÜNDGEN S. : *Prospections-inventaire sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire).* Lyon, Service régional de l'archéologie, région Rhône-Alpes. Rapport de l'opération 1997/051.

Bündgen 1998 : BÜNDGEN S. : *Prospections-inventaire sur le flanc oriental des Monts du Forez (Loire).* Lyon, Service régional de l'archéologie, région Rhône-Alpes. Rapport de l'opération 1998/116.

Bündgen 1999 : BÜNDGEN S. : *Prospections-inventaire sur le flanc oriental des Monts du Forez (Loire).* Lyon, Service régional de l'archéologie, région Rhône-Alpes. Rapport de l'opération 1999/125.

Bündgen 2001 : BÜNDGEN S. : *Prospections-inventaire sur le flanc oriental des Monts du Forez (Loire)*. Lyon, Service régional de l'archéologie, région Rhône-Alpes. Rapport de l'opération 2000/246.

Bündgen 2006 : BÜNDGEN S. : Une tombe à incinération du II<sup>e</sup> siècle de notre ère découverte au Haut-du-Notin à Saint-Sixte (Loire). *Bulletin de la Diana*, 65, 2006, 221-241.

Bündgen 2007 : BUNDGEN S. : Gîtes d'approvisionnement et circulation de la matière première siliceuse dans le Forez (Loire, France) durant le Néolithique. In : Besse M. (dir.) : *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Colloque interrégional sur le Néolithique (27 ; 1 et 2 octobre 2005, Neuchâtel)*. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande ; 108 ; 2007 ; 423-430.

Burdy 2002 : BURDY J. : *Les aqueducs romains de Lyon*. Lyon, 2002.

Burnouf, Leveau 2004 : BURNOUF J., LEVEAU Ph. (dir.) : *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*. Archéologie et histoire de l'art 19, Paris, 2004.

Callu, Lorient 1990 : CALLU J.-P., LORIENT X. : *L'or monnayé II. La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*. Juan-les-Pins, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1990. Cahiers Ernest-Babelon n° 3.

Camerani 1968-1969 : CAMERANI A. : Chézieu, prospections aériennes. *Bulletin du GRADL*, 1968-1969, 110-111.

Canard 1972 : CANARD J. : *Les eaux minérales en Forez et en Roannais*. Imprimé par l'auteur, 1972.

Cecillon 2002 : CECILLON Ch. : Lyon 7<sup>e</sup> - 20-22 rue Elie Rochette, 33-35 rue du Père Chevrier. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2000*. DRAC Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2002, 176-177.

Celli *et al.* 2000 : CELLI P., GARRAUD C., LITAUDON J.-CL., CERVANTES S. : Lugdunum en territoire Ségusiave : les limites occidentales de la colonie retrouvées ? *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 39, 2000, 235-243.

Chambost 1899 : CHAMBOST Ch. : *Notice historique sur la commune d'Ailleux*. S.l., 1899, m.s., n.p.

Charbonnier *et al.* 2006 : CHARBONNIER S., PERRIER Fr., CROZIER E. : Un dieu gaulois au Musée de la Diana : histoire d'une redécouverte. *Bulletin de la Diana*, tome 65, 2006, 27-40.

Chastagnol 1995 : CHASTAGNOL A. : *La Gaule et le Droit latin*, collection du Centre d'études Romaines et gallo-romaines 14, *Scripta varia* 3. Lyon, De Broccard, 1995.

Chastel *et al.* 2003 : CHASTEL J., JALLET Fr., NOURRISSAT S. : Mésolithique et Néolithique 10 000 - 2200 avant J.-C. *In* : POUX M., SAVAY-GUERRAZ H. : *Lyon avant Lugdunum*. Gollion, Infolio, 2003, 36-45.

Chauvin 1991 : CHAUVIN J. : Le rôle des vallées dans la diffusion du silex pressignien. *In* : *La Région Centre, carrefour d'influences au Néolithique ? Actes Colloque Néolithique de Blois*, 1987, supplément au Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 165-166.

Chiquet *et al.* 2005 : CHIQUET P., CEUNINCK de G., VORUZ J.-L. : L'affaire F647... *In* : MORDANT Cl., DEPIERRE G. (dir.): *Les pratiques funéraires de l'âge du Bronze en France. Société archéologique de Sens*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 81-101.

Chollet 1989 : CHOLLET A. : Gravettien et Solutréen dans le bassin de la Loire. *In* : MOHEN J.-P. (dir) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, Edition Archéologia, 1989, 1, 283-285. Société préhistorique française.

Clavier *et al.* 1994 : CLAVIER E., MONTROBERT L., RICHAGNEUX Ph. : Fouilles de sauvetage au lieu-dit Belachaux, commune de Cezay. *Bulletin du G.R.A.L.* N°5, 1994, 29-36.

Coiffet 1885-1886 : COIFFET J.-C. : Vases antiques de Limes, bague d'or trouvée à Boën. *Bulletin de la Diana*, 3, 1885-1886, 12-13.

Coiffet, Brassart 1889 : COIFFET J.-C., BRASSART E. : Objets en bronze et en plomb trouvés au lieu de Ruffieu, commune de Moind. *Bulletin de la Diana*, 5, 1889, fasc. 2-3, 82-85.

Colin 1998 : COLIN A. : *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*. Paris, 1998. Documents d'archéologie française n°71.

Colin 1966 : COLIN F. : *La géologie du département de la Loire*. Saint-Etienne, Chambre d'agriculture de la Loire, 1966.

Collis *et al.* 1982 : COLLIS J., DUVAL A., PERICHON R. (éd.) : *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Actes du 3e colloque de l'A.F.E.A.F., Clermont-Ferrand 1980. Saint-Etienne, Université de Sheffield et Centre d'Etudes Foréziennes, 1982.

Collis *et al.* 2000 : COLLIS J., KRAUSZ S., GUICHARD V. : Les villages ouverts en Gaule centrale aux IIème et Ier s. av. J.-C. *In* : GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O. (dir.) : *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Actes du colloque de Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998*. Collection Bibracte - 4, centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 2000, 73-82.

Collectif 1895 : COLLECTIF : Excursion à Chalmazel. *Bulletin de la Diana* t.8, 1895, 274.

Combiér 1959 : COMBIER J. : Informations archéologiques. *Gallia préhistoire* tome 2, 1959, 130-133.

Combiér 1962 : COMBIER J. : Informations archéologiques. *Gallia préhistoire* tome 5, 1962, 229-247.

Combiér 1965 : COMBIER J. : Informations archéologiques. *Gallia préhistoire* tome 8, 1965, 103-114.

Combiér 1977 : COMBIER J. : Dix ans de recherches préhistoriques dans la région Rhône-Alpes : 1965-1975. *Gallia préhistoire* tome 20, fasc. 2, 1977, 642-649.

Combiér 1980 : COMBIER J. : Informations archéologiques de la circonscription Rhône-Alpes. *Gallia Préhistoire*, t. 23, fasc. 2, 1980, 473-524.

Combiér 1981 : COMBIER J. : Informations archéologiques de la circonscription Rhône-Alpes, *Gallia Préhistoire*, t. 23, fasc. 2, 1981, 509-510.

Combiér 1989 : COMBIER J. : Aurignacien et Périgordien dans l'est de la France. In : MOHEN J.-P. (dir) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, 1989, 1, 274-275. Société préhistorique française.

Combiér 2004 : COMBIER J. : Sites et cultures néolithiques, du Forez au Brionnais : état des lieux et perspectives. *Cinquièmes rencontres méridionales de préhistoire récente. Actualité de la recherche. Auvergne et Midi*. Clermont-Ferrand, 2004, 159-176.

Combiér *et al.* 1982 : COMBIER J., AYROLLES P., PORTE J.-L., GELY B. : Etat actuel de la recherche à la Vigne Brun. In : *Les habitats du Paléolithique supérieur*. Actes du colloque international en hommage au professeur A. Leroi-Gourhan (Roanne Villerest, 22-24 juin), 2, 1982, 274-281.

Combiér *et al.* 1982a : COMBIER J., AYROLLES P., PORTE J.-L., GELY B. : Les gisements préhistoriques du Saut-du-Perron (fouilles de sauvetage 1977-1981). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°2, 1982, 9-16.

Cordier 2002 : CORDIER G. : Le dépôt de l'âge du Bronze final des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire). *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 41, 2002, 22-32.

Corompt 1994 : COROMPT N. : *L'occupation du sol de l'âge des métaux à la période gallo-romaine à l'extrémité sud-est du département de la Loire*. Mémoire de maîtrise d'archéologie. Sous la direction de J.-Cl. Béal. Université Lumière Lyon II, faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme.

Corompt 1998 : COROMPT N. : Vallée du Gier. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 1998*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 1998, 149-150.

Courtin 1974 : COURTIN J. : *Le Néolithique de la Provence*. 1974. Mémoires de la Société préhistorique française tome 11.

Cretin 1991 : CRETIN C. (dir.) : *Les Monts du Forez : le milieu et les hommes*. Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1991.

Cubizolle *et al.* 2004 : CUBIZOLLE H., GEORGES V., ARGANT J. : Changements environnementaux et sociétés humaines dans les moyennes montagnes granitiques du Massif Central oriental au cours de l'Holocène : les enseignements tirés du croisement des données géomorphologiques, palynologiques et archéologiques. *Revue d'Archéométrie*, 28, 2004, 57-70.

Cubizolle *et al.* 2004a : CUBIZOLLE H., GEORGES V., LATOUR C., SERIEYSSOL K. : Sociétés humaines pré-industrielles et hydrosystèmes palustres dans le Massif Central oriental au cours des quatre derniers millénaires : le rôle de la mise en place des aménagements hydrauliques dans le démarrage de la turfigénèse. In : BURNOUF J. et LEVEAU Ph. (dir) : *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004, 57-69.

Cubizolle, Argant 2006 : CUBIZOLLE H., ARGANT J. : Les facteurs de la mise en place des tourbières dans le Massif Central oriental à l'Holocène : changements climatiques et actions humaines. In : MIRAS Y., SURMELY Fr. (dir.) : *Gestion des paléoenvironnements et stratégies d'exploitation des milieux en moyenne montagne, par les sociétés humaines*. Actes de la table ronde internationale de Pierrefort (Cantal) du 19 au 20 juin 2003. Besançon, 2006, 93-108. Collection Annales littéraires.

Cupillard 1991 : CUPILLARD C. : *Silex à fleur de sol- L'exploitation de la matière première dans la région d'Etrelles (Haute-Saône)*. Besançon, Centre Régional de Documentation Archéologique, 1991.

Cupillard, Richard 2000 : CUPILLARD C., RICHARD H. : *Les derniers chasseurs cueilleurs d'Europe occidentale (13 000 - 5 500 av. J. C.)*. Actes du colloque international de Besançon (Doubs, France) 23-25 octobre 1998. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2000.

Daubigney 1983 : DAUBIGNEY A. : Microtoponymie, archéologie et forêts anciennes de Saint-Aubin. Données pour une archéologie du Finage (Jura). *Revue Archéologique de l'Est*, 1983, 221-243.

Daugas 1976 : DAUGAS J.-P. : Les civilisations de l'âge du Bronze dans le Massif central. In : GUILAINE J. (dir.) : *La préhistoire française. Tome II : les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 506-521.

Daugas 1986 : DAUGAS J.-P. : Quelques aspects nouveaux du Néolithique dans le Massif Central. In : DEMOULE J.-P., GUILAINE J. (Ed.) : *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*. Paris, Picard, 1986, 277-290.

Daugas, Raynal 1982 : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P. : Essai sur la néolithisation dans le sud du Massif Central. In : *Le Néolithique de l'Est de la France*. Actes du colloque de Sens 27-28 septembre 1980. Châlons-sur-Marne, Société Archéologique de Sens, 1982, 85-93.

Daugas, Raynal 1987 : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P. : Paléomilieux et comportements humains de la fin des temps glaciaires à l'Atlantique dans le sud du Massif Central. In : *Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale*. Actes du colloque

international du C.N.R.S. (Montpellier, 26-29 avril 1983), Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1987, 107-117.

Daugas, Raynal 1988 : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P. : L'homme et les volcans : mésolithisation et néolithisation dans le Massif Central français. *In* : Commission de pré-et protohistoire - *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions limitrophes*. Actes du colloque du 113ème congrès des sociétés savantes (Strasbourg, 5-9 avril 1988). Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 127-146.

Daugas, Raynal 1989 : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P. : Quelques étapes du peuplement du Massif Central français dans son contexte paléoclimatique et paléogéographique. *In* : *Variations des paléomilieus et peuplements préhistoriques*. Paris, 1989, 67-98. Cahiers du Quaternaire 13.

Daugas, Raynal 1991a : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P. : Quelques repères chronologiques et culturels concernant le Chasséen de l'Auvergne et du Velay. *In* : *Identité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours 1989. Nemours, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France, 1991, 55-56.

Daugas, Raynal 1991b : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P. : L'homme et les volcans : mésolithisation et néolithisation dans le Massif Central français. *In* : *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions limitrophes*. Actes du colloque du 113ème congrès des sociétés savantes (Strasbourg, 5-9 avril 1988), Commission de pré-et protohistoire. Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 127-146.

Daugas *et al.* 1982 : DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P., PAQUEREAU M.-M., COURTY M.-A. : Chronostratigraphie, traits culturels et paléo-milieus du Chasséen du Velay d'après l'étude du gisement des Rivaux 1 (Espaly-Saint-Marcel, Haute-Loire). *In* : *Le Néolithique de l'Est de la France*. Actes du colloque de Sens 27-28 septembre 1980. Châlons-sur-Marne, Société Archéologique de Sens, 1982, 95-111.

Daugas *et al.* 2004 : DAUGAS J.-P., GISCLON J.-L., MIALLIER D., VERNET G. : Sépultures plurielles au Néolithique final en Auvergne dans leur contexte interrégional. *In* : Darteville H. (ed.) : *Auvergne et Midi : actualité de la recherche. Rencontres méridionales de préhist. récente 5 ; 8-9 nov. 2002 ; Clermont-Ferrand*. Cressensac, 2004, 99-106.

Degorce 1991 : DEGORCE J.-N. : Les tourbières du haut-Forez in : CRETIN C. (dir.) : *Les Monts du Forez : le milieu et les hommes*. Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes.

Delibrias *et al.* 1987 : DELIBRIAS G., GUILLIER M.-T., EVIN J., CHEVALLIER J. : Sommaire des datations <sup>14</sup>C concernant la préhistoire en France. III, dates effectuées de 1979 à fin 1984. *B.S.P.F.* 84/7, 1987, 207-223.

Della Libera, Perrève 1981 : DELLA LIBERA J., PERREVE P. : La station paléolithique de Champceau à Saint-Martin-du-Lac (Saône-et-Loire). *Revue archéologique du Centre de la France* 20, 1981, 7-16.

Deloge 1981 : DELOGE H. : Le Paléolithique dans la plaine du Forez et de ses abords immédiats. *Revue archéologique Sites* 10, 1981, 16-20.

Deloge 1982 : DELOGE H. : Etat actuel des recherches préhistoriques dans la région de Roanne (Loire). *Revue archéologique du Centre* 21, 1982, 99-107.

Deloge 2003 : DELOGE H. et L. (dir.) : *Le rocher de la Caille. Un site magdalénien de plein-air au Saut-du-Perron. Saint-Jean / Saint-Maurice-sur-Loire (Loire)*. Joué-lès-Tours, 2003. Société préhistorique française mémoire XXXI.

Delor 1973 : DELOR J.-P. : A propos des clous de cercueil gallo-romains. *Revue archéologique Sites* n°10, 1973, 25-28.

Delporte 1959-1960 : DELPORTE H. : L'âge du Bronze dans le département de la Loire. *Bulletin de la Diana* tome XXXVI, fasc.2, Montbrison, 1959-1960, 56-71.

Delporte 1961 : DELPORTE H. : Le manteau de Saint Martin à Saint-Georges-en-Couzan. *Bulletin de la Diana* t.37, 1961, 110-115.

Delporte 1973 : DELPORTE H. : Etat de la recherche archéologique en Forez. *Revue archéologique de l'Est de la France* tome XXIV, fasc. 3-4, 1978, 397-410.

Delporte 1976a : DELPORTE H. : Les premières industries humaines en Auvergne. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 801-803.

Delporte 1976b : DELPORTE H. : Les civilisations du Paléolithique inférieur en Auvergne. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 939-940.

Delporte 1976c : DELPORTE H. : Les civilisations du Paléolithique moyen en Auvergne. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 1085-1088.

Delporte 1976d : DELPORTE H. : Les civilisations du Paléolithique supérieur en Auvergne. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 1297-1303.

Delporte 1982 : DELPORTE H. : A propos du Blot. Méthodologie et épistémologie de l'habitat au Paléolithique supérieur. In : *Les habitats du Paléolithique supérieur*. Actes du colloque international en hommage au professeur A. Leroi-Gourhan (Roanne Villerest, 22-24 juin), 1, 1982, 152-162.

Demars 1998 : DEMARS P.-Y. : Circulation des silex dans le Nord de l'Aquitaine au Paléolithique supérieur. L'occupation de l'espace par les derniers chasseurs-cueilleurs. *Gallia préhistoire* 40, 1998, 1-28.

Desagher, Porcherot 1963 : DESAGHER M., PORCHEROT J. : Le Châtelard de Luriecq. *Bulletin du G.R.A.L.*, 1963, 4-5.

Desbat 2005 : DESBAT A. (dir.) : *Lugdunum, naissance d'une capitale*. Gollion, Infolio, 2005.

Digan 2001 : DIGAN M. : *Le gisement gravettien de la Vigne Brun (Loire) : première étude de l'industrie lithique de l'unité KL19*. Thèse de doctorat. Université de Lille 1, 2001.

Digan 2003 : DIGAN M. : Résumés de thèses. *Bulletin de la Société préhistorique française* 100/4, 2003, 801-810.

Direction des Mines 1949 : DIRECTION des MINES : *Les tourbières françaises, deuxième partie : résultats des prospections*. Paris, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1949, 180-191.

Dolomieu 1796 : DOLOMIEU : Mémoire sur l'art de tailler les pierres à fusil (silex pyromaque) - *Journal des mines*, n° 33, prairial An V, 693-712.

Dousteyssier *et al.* 2004 : DOUSTEYSSIER B., SEGARD M., TREMENT Fr. : Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* - Clermont Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique. *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 43, 2004, 117-147.

DRACR-A 1993 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 1993*, Lyon Service régional de l'archéologie, 1995.

DRACR-A 1995 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 1995*, Lyon Service régional de l'archéologie, 1997.

DRACR-A 1996 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 1996*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 1998.

DRACR-A 1997 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 1997*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 1999.

DRACR-A 1998 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 1998*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2000.

DRACR-A 1999 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 1999*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2001.

DRACR-A 2000 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2000*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2002.

DRACR-A 2002 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2000*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2004.

DRACR-A 2003 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2003*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2005.

DRACR-A 2004 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2004*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2006.

DRACR-A 2005 : DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES RHÔNE-ALPES : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2005*, Lyon, Service régional de l'archéologie, 2007.

Dubois 1902 : DUBOIS M. : *Monographie des communes de l'arrondissement de Montbrison*, Saint-Etienne / Roanne, Chevalier / Mugnier – Rabany, 1902.

Dubouloz *et al.* 1991 : DUBOULOZ J., MORDANT D., PRESTREAU M. : Les enceintes néolithiques du bassin Parisien. Variabilité structurelle, chronologique et culturelle. Place dans l'évolution socio-économique du Néolithique régional. Modèles interprétatifs préliminaires. In : *Identité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours 1989. Nemours, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France, 1991, 211-229.

Duclos 1967 : DUCLOS P. : *Géologie et minéralisations uranifères de la plaine tertiaire du Forez (Massif central français)*. S.L., 1967.

Duchaufour 1991 : DUCHAUFOUR Ph : *Pédologie : sol, végétation, environnement*. Paris, Elsevier-Masson, 1991, 3ème édition.

Dufour 1946 : DUFOUR J.-E., GONON M. (coll.) : *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*. Mâcon, Fondation Georges Guichard, 1946.

Dumoulin 1997 : DUMOULIN Fr. : La production de céramique gallo-romaine à Roanne (Loire). *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 36, 1997, 79-97.

Dumoulin 2004 : DUMOULIN Fr. : Les mines métallifères du département de la Loire. Bilan de sept années de recherches. *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 43, 2004, 271-276.

Dupré 1964 : DUPRE G. : Contribution à l'étude des gisements préhistoriques du Saut-du-Perron (Loire). Nouvelles fouilles au Pré Brun. Lyon. 1964. *Documents du laboratoire de géologie de la Faculté des sciences*, n°4.

Durand 1869 : DURAND V. : L'amazone de Chalain-d'Uzore. *Revue forézienne*, 3, 1869, 241-242.

Durand 1876-1881 : DURAND V. : Le culte de Saint-Martin dans le département de la Loire. *Bulletin de la Diana*, t.1, 1876-1881, 57-58.

Durand 1876-1881a : DURAND V. : Découverte d'une voie antique à Saint-Martin-la-Sauveté. *Bulletin de la Diana*, t.1, 1876-1881, 55-57.

Durand 1877 : DURAND V. : Habitation gallo-romaine à Pralong. *Recueil de mémoires et de documents sur le Forez*, 4, 1877, 258-261.

Durand 1877a : DURAND V. : Bulletin archéologique. *Recueil de mémoires et de documents sur le Forez*, 4, 1877, 262-264.

Durand 1877b : DURAND V. : Puits antique découvert à Trelins. *Recueil de mémoires et de documents sur le Forez*, 4, 1877, 236-240.

Durand 1881 : DURAND V. : Colonne itinéraire de Saint-Martin-la-Sauveté. *Bulletin de la Diana*, t.1, 1881, 316.

Durand 1881-1884 : DURAND V. : Vases antiques en bronze trouvés à Limes, commune de Saint-Sixte. *Bulletin de la Diana*, t.2, 1881-1884, 408.

Durand 1889 : DURAND V. : Canton de Boën. In : Thiollier F. : *Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins*. Lyon, Imprimerie A. Waltener, 1889, 289-331.

Durand 1889-1890 : DURAND V. : Le vase peint d'Ailleux, *Bulletin de la Diana*, t. 5, 1889-1890, 39.

Durand 1891-1892 : DURAND V. : Observations sur la recherche des limites de cités gauloises, *Bulletin de la Diana*, t.6, 1891-1892, 77-81.

Durand 1893-1894 : DURAND V. : Le cimetière à ustion de la Croix d'Ailleux, *Bulletin de la Diana*, t.7, 1893, 85.

Durand 1893-1894a : DURAND V. : Du parti qu'on peut tirer des noms de lieux pour la recherche des sanctuaires du paganisme en Forez, *Bulletin de la Diana*, t. 7, 1893-1894, 347-387.

Durand 1894 : DURAND V. : Découvertes archéologiques à Ailleux. *Bulletin de la Diana* 7, 1894, 347.

Durand 1896-1897 : DURAND V. : Le puits antique d'Ailleux. *Bulletin de la Diana* 9, 1896-1897, 58-68.

Durand 1898 : DURAND V. : Les monuments mégalithiques en Forez, *Bulletin de la Diana*, t. 10, 1898, 112.

Durand, Brassart 1899-1900 : DURAND V., BRASSART E. : Inscription commémorative de la fondation de la chapelle de l'Ermitage au Crozet, commune de Cezay. *Bulletin de la Diana*, t.11, 1899-1900, 498-500.

Etlicher 1984 : ETLICHER B. : Le pays des côtes foréziennes : les problèmes d'un milieu à travers l'extension du vignoble. In : TOMAS Fr. (dir.) 1984 : *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*. Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1984, 87-103.

Etlicher 1991 : ETLICHER B. : Le Forez, une montagne ? In : CRETIN C. (dir.) : *Les Monts du Forez : le milieu et les hommes*. Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1991, 17-34.

Etlicher 1993 : ETLICHER B. : Le Forez : une montagne ? In ETLICHER B. (dir) 1993 : *Les hautes chaumes du Forez : diagnostic écologique pour la gestion d'un espace sensible*. Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1993, 17-34.

Fagnart 1997 : FAGNART J.-P. : La fin des temps glaciaires dans le Nord de la France. Approches archéologique et environnementale des occupations humaines au cours du Tardiglaciaire., Paris, Gallia Préhistoire, 1997. *Mémoires de la société préhistorique française* 24.

Farizy 1988 : FARIZY C. : *De Néandertal à Cro-Magnon*. Paris, catalogue de l'exposition réalisée au Musée de préhistoire d'Ile-de-France (Nemours 9 mai - 31 décembre 1988), 1988.

Faure 1994 : FAURE R. : Les voies romaines dans le département de la Loire. *Bulletin de la Diana*, tome 54, 1994, 22-78.

Faure-Brac 2006 : FAURE-BRAC O. : *Lyon 69/2. Carte archéologique de la Gaule*. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST. Paris, Académie des inscriptions des belles lettres, Ministère de la Culture et de la communication, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Maison des Sciences de l'Homme, 2006.

Ferrière 1999a : FERDIERE A. (dir.) : *La géologie*. Paris, Errance, 1999. Les sciences de la Terre. Collection Archéologiques

Ferrière 1999b : FERDIERE A. (dir.) : *La botanique*. Paris, Errance, 1999. Les sciences de la Terre. Collection Archéologiques.

Ferrière 2004 : FERDIERE A. (dir) : Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive. Actes du colloque organisé par le Laboratoire Archéologie et

Territoires. Tours, 6-8 mars 2003. *25e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004.

Feugère 1983 : FEUGERE M. : L'équipement militaire romain dans le département de la Loire. Contribution à l'étude de la romanisation en pays ségusiave. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 45-66.

Feugère 1984-1985 : FEUGERE M. : Le trésor de Chalain d'Uzore (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°4-5, 1984-1985, 35-69.

Feugère 1985 : FEUGERE M. : *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.* Paris, 1985, supplément à la R.A.N. 12.

Fiches, Favory 1994 : FICHES J.-L., FAVORY Fr. : *Les campagnes de la France méditerranéenne*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1994. Documents d'Archéologie française n°42.

Fichtl 2004 : FICHTL St. : *Les peuples gaulois. IIIe - Ier siècles av. J.-C.* Paris, Editions Errance, 2004.

Fichtl 2005 : FICHTL St. : *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, Editions Errance, première édition 2000, deuxième édition 2005.

Fillion 2002 : FILLION J.-P. : Campaniforme et industrie lithique. Les sites de En Chatanay et de En Lachat dans le Bassin Bellegardien (Ain). In : BAILLY *et al.* (dir.) : *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien. Problèmes et actualités*. Actes de la table ronde de Lyon, 8-9 décembre 2000. Montagnac, éditions Monique Mergoïl 2002, 155 - 165. Préhistoire 8.

Fillion *et al.* 2000 : FILLION J.-P., FÉBLOT-AUGUSTINS J., SANTALLIER D. : Étude du matériel néolithique dans la région de Bellegarde (Ain). Matériaux et techniques de débitage du silex sur un site d'approvisionnement du Néolithique Final à Villes et Ochiaz (commune de Châtillon en Michaille-Ain). *Revue d'Archéométrie*, 24, 129-147.

Firmin 1989 : FIRMIN G. : La palynologie en milieu humide. In : MOHEN J.-P. (dir.) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, Edition Archéologia, 1989, 1, 147-150. Société préhistorique française.

Foucault, Raoult 1984 : FOUCAULT A, RAOULT J.-F. : *Dictionnaire de géologie*. Paris, 1984. Guides géologiques régionaux.

Gallay 1995 : GALLAY A. : A propos des travaux récents sur la néolithisation de l'Europe de l'ouest. In : VORUZ J.-L. (dir.) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 17-26.

Gardes 1985 : GARDES G. (dir.) : *Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire : Montbrison et sa région*. Roanne, Edition Horvath, 1985.

Gatto 2003 : GATTO E. : *La place de la crémation dans le traitement des défunts à la fin du Néolithique en France : outils méthodologiques et études de sites*. Thèse doctorat : Sciences du vivant, Géosciences et Sciences de l'environnement. Anthropologie biologique. Paléanthropologie : Bordeaux 1, 2003. Directeur de Thèse : H. Duday.

Gauthier 2004 : GAUTHIER E. : L'évolution de la consommation du métal à l'âge du Bronze en France orientale et en Transdanubie. *Histoire et Mesure, vol.XIX - n°3/4, systèmes d'information géographique, archéologie et histoire*. 2004, éditions EHESS.

Genin, Lavendhomme 1997 : GENIN M., LAVENDHOMME M.-O : *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques*. Paris 1997. Documents d'archéologie française n°66.

Georges, Befort 2003 : GEORGES V., BEFORT J.-C. : Un type de vase néolithique à embouchure angulée et son milieu ambiant à Lijay (Loire). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 100, n°4, 2003, 691-698.

Georges, Cubizolle 2007 : GEORGES V., CUBIZOLLE H. : L'agrosystème de la plaine alluviale de la Loire à l'âge du Bronze en Forez (Massif central, France): évolution, modélisation. In: RICHARD M., MORDANT Cl., MAGNY M. (dir.): *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe. Actes du 129e congrès national des sociétés archéologiques et scientifiques, Besançon, 19-24 avril 2004*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007, 243-258.

Georges *et al.* 2004 : GEORGES V., CUBIZOLLE H., ARGANT J. : Détection, détermination et interprétation des témoins archéologiques de la Loire en Forez (Massif central, France) : vers une histoire du peuplement. In : BURNOUF J. et LEVEAU Ph. (dir) : *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques 2004, 71-83.

Georges *et al.* 2005 : GEORGES V., VERRIER J., CUBIZOLLE H. : Occupation humaine et dynamique fluviale de la Loire en Forez, du Néolithique à l'époque gallo-romaine (France, 42). In : PETIT Ch. (dir.) : *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine*. Actes de la table-ronde de Molesme 17-18 septembre 1999. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2005, 121-134.

Georjon *et al.* 2004 : GEORJON C., JALLET F., LAGRUE A., LOISON G. : Le Néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes. In : DARTEVELLE H. (coord.) : *Rencontres méridionales de préhistoire récente. Auvergne et Midi. Actualité de la recherche. Actes de la cinquième session, Clermond-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002*. Cressenac, 2004, Préhistoire du Sud-Ouest, 107-132.

Girard 1976 : GIRARD C. : Les civilisations du Paléolithique moyen en basse-Bourgogne. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 1115 - 1119.

Gonnard 1876 : GONNARD F. : *Minéralogie du département du Puy-de-Dôme*. Clermond-Ferrand, 1876.

Gorce 1975 : GORCE J. : Le camp romain d'Ailleux (Loire). *Revue archéologique du Centre de la France* 14, 1975, 31-40.

Gorce 1978-1979 : GORCE J. : Le site gallo-romain de Chézieu. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques de la Loire*, 1978-1979, 109-136.

Goudineau et al. 1989 : GOUDINEAU Ch. (dir.) : Aux origines de Lyon. *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes* n°2, série lyonnaise n°1. Circonscription des Antiquités historiques. Lyon 1989.

Gourault 1982 : GOURAULT Cl. : Gîtes minéraux du Morvan et de ses bordures. *Etudes scientifiques sur le Morvan et la Bourgogne*, n°1, 1982, 102.

Grand 1974 : GRAND J.-P. : Le site protohistorique de Mornand (Loire). *L'âge du Fer en Forez, Centre d'études foréziennes*, 1974, 17-25. *Archéologie* n°2 .

Grand 2006 : GRAND J.-P. : Le gisement néolithique chasséen du Suc de la Violette à Périgneux (Loire). In : CHOL I. (dir.) : *La mémoire des lieux. Hommage à Robert Périchon (1928-1999)*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, 51-64. Collection ERGA recherches sur l'Antiquité 8.

Grand *et al.* 1982 : GRAND J.-P., BEFORT J.-C., MELLY M. : Sondage au Pic de la Violette (Périgneux). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°2, 1982, 108-109.

Grand *et al.* 1983 : GRAND J.-P., BEFORT J.-C., MELLY M. : Le Néolithique dans le département de la Loire. Bibliographie et cartographie des sites. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 15-25

Grand *et al.* 1983a : GRAND J.-P., BEFORT J.-C., MELLY M. : Sauvetage au Pic de la Violette (Périgneux). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 111.

Grand *et al.* 1986 : GRAND J.-P., BEFORT J.-C., MELLY M. : Le site néolithique du Pic de la Violette (Périgneux - 42). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°6, 1986, 91-94.

Grand 1995 : GRAND K. : Le répertoire décoratif de la céramique peinte gallo-romaine de Roanne (Loire). *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 34, 1995, 177-194.

Grand 1996 : GRAND K. : L'archéologie des régions. Rhône-Alpes. *Gallia informations*, 1996, 143.

Grand, Corompt 1996 : GRAND K., COROMPT N. : ZAC La Villette, La Demie-Lieue Riorges et Mably (Loire). *Rapport d'intervention*. DRAC Rhone-Alpes, Lyon, 1996.

Grataloup 1988 : GRATALOUP C. : *Les céramiques à parois fines du site de la rue des Farges à Lyon*. Oxford, 1988. British archaeological reports, International series 457.

Gruet 1976a : GRUET M. : Les civilisations du Paléolithique inférieur dans les pays de la Loire. In : LUMLEY H. de (dir.) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques*,

*épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 941 - 943.

Gruet 1976b : GRUET M. : Les civilisations du Paléolithique moyen dans les pays de la Loire. In : LUMLEY H. de (dir) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 1089 - 1093.

Grüner 1857 : GRÜNER M.-L. : *Description géologique et minéralogique du département de la Loire*. Paris, imprimerie impériale, 1857.

Guichard 1983 : GUICHARD V. : Un site néolithique découvert à Cleppé (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 112-114.

Guichard 1984-1985 : GUICHARD V. : Un site du premier âge du Fer à Chambéon (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°4, 1984-1985, 5-9.

Guichard 1996 : GUICHARD V. : Notre-Dame-de-Boisset, Saint-Vincent-de-Boisset, Perreux : contournement routier de Roanne par l'est. *Gallia informations*, 1996, 148.

Guichard et al. 1993 : GUICHARD V., PION P., MALACHER F., COLLIS J. : A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C. *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 32, 1993, 25-56.

Guichard et al. 2003 : GUICHARD V., ARNAUD Ph., DUNKLEY J., LOISON G., RICHARD V., VERMEULEN Ch. : Un dernier moment de folie créatrice : le répertoire ornemental de la céramique dans le nord-est du Massif Central au IIe siècle avant J.-C. In : BUCHSENSCHUTZ O., BULARD A., CHARDENOUX M.-B., GINOUX N. (Ed.) : *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du XXVIe colloque de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer*. Saint-Denis 9-12 mai 2002. Tours, 24e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 2003, 91-112.

Guilaine 1976 : GUILAINE J. (dir.) : *La préhistoire française. Tome II : les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976.

Guillaumet 2003 : GAUILLAUMET J.-P. : Les personnages accroupis : essai de classement. In : *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du XXVIème colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Paris et Saint-Denis 2002*. Paris, 24ème supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 2003, 171-182.

Guillemot 1986 : GUILLEMOT J. : *Eléments de géologie*. Publication de l'institut français du pétrole. 4ème édition, Paris, 1986.

Hénon 2001 : HENON Ph. : Archéologie préventive à Saint-Priest. La protohistoire d'un faubourg lyonnais. *Archéologia* n°381, 2001, 22-33.

Hénon 2005 : HENON Ph. : Anse, ZAC de la citadelle. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2003*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2005, 155.

Hénon, Ramponi 2000 : HENON Ph., RAMPONI C. : Saint-Priest, ZAC des Feuilly. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 1998*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes 2000, 188-190.

Hermet 1934 : HERMET F. : *La Graufesenque (Condatomago), I : vases sigillée ; II : graffittes*. Paris, E. Leroux, 1934, rééd. Marseille, Laffite-Reprints, 1979.

Hettiger 1983 : HETTIGER S. : Une sépulture du Bas-Empire trouvée à Roanne. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 67-71.

Hettiger 1986 : HETTIGER S. : Un site de l'âge du Bronze final à Pommiers-en-Forez (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°6, 1986, 7-17.

Houdré, Vital 1984 : HOUDRE J.-J., VITAL J. : Témoins du Néolithique ancien et passage au Néolithique moyen en Velay. In : *Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central*. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand, Centre de recherches et d'études préhistoriques de l'Auvergne, 1984, 49-56.

Inizan *et al.* 1975 : INIZAN M.-L., REDURON M., ROCHE H., TIXIER J. : Avantages d'un traitement thermique pour la taille des roches siliceuses. *Quaternaria* XIX Rome, 1975, 1-18.

Inizan *et al.* 1995 : INIZAN M.-L., REDURON M., ROCHE H., TIXIER J. : Technologie de la pierre taillée. *Préhistoire de la pierre taillée* tome 4, CREP Meudon, 1995.

Iribarria 1996 : IRRIBARRIA R. : Groupe de Chambon-Ceny-sud d'après les fouilles de Muides-sur-Loire (loir-et-Cher). In : *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien. Carrefour ou frontière ?* Actes du XVIIIème colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 25-27 octobre 1991. Dijon, 1996, 375-382. *Revue archéologique de l'Est*, supplément 14.

Jacquet 1989 : JACQUET P. : *Les céramiques estampées du second âge du Fer dans le nord-est du Massif Central*. Mende, OPUS et Société des lettres, sciences et arts de la Lozère, 1989.

Jacquet 2002 : JACQUET P. : Genas, rue des Etangs, Azieu. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2000*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2002, 156.

Janssen 1990 : JANSSEN C.R. : Histoire de la végétation des monts du Forez. In : CRETIN C. (dir.) 1991 : *Les Monts du Forez : le milieu et les hommes*. Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 65-79.

Jospin 2002 : JOSPIN J.-P. (coord.) : *Les Allobroges. Gaulois et romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4è siècle av. J.-C. / 2è siècle apr. J.-C.)*. Gollion, Infolio, 2002.

Julien, Rieu 1999 : JULIEN M., RIEU J.-L. (dir.) : *Occupations du Paléolithique supérieur dans le sud-est du Bassin parisien*. Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1999. Documents d'archéologie française 78.

Jung *et al.* 1939 : JUNG J., CHICHERY M, VACHIAS O. : *Contribution à l'étude stratigraphique, magmatique et tectonique de la montagne bourbonnaise et du Forez*. Paris, Société géologique, 1939.

Kapeller 2003 : KAPELLER A. : La vaisselle en bronze d'Avenches / Aventicum. *Bulletin de l'association Pro Aventico* 45, 2003, 83-146.

Lacroix 1901 : LACROIX A. : *Minéralogie de la France et de ses anciens territoires d'outre mer*. Paris, Ed. A. Blanchard, 1901.

Lancel 1975 : LANCEL S. : Informations archéologiques, Rhône-Alpes. *Gallia* tome XXXIII, fasc.2, 1975, 542-544.

Lapeyre-Uzu 2003 : LAPEYRE-UZU Fr. (dir.) : *Le pays d'Astrée. Canton de Boën, commune de Sail-sous-Couzan, Loire*. Lyon : inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 2003.

Laroche 1987 : LAROCHE C. : Aoste (Isère), un centre de production de céramiques. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1987, 281-348.

Larue *et al.* 1956 : LARUE M., COMBIER J., ROCHE L. : Les gisements périgordiens et magdaléniens du Saut-du-Perron (Loire). *L'Anthropologue* 60, 1956, 1-21.

Lavendhomme 1996 : LAVENDHOMME M.-O. : L'archéologie des régions. Rhône-Alpes. *Gallia informations*, 1996, 143.

Lavendhomme 1997 : LAVENDHOMME M.-O. : *La Loire 42. Carte archéologique de la Gaule*. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST. Paris, Académie des inscriptions des belles lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Diffusion : Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

Lavendhomme 1997a : LAVENDHOMME M.-O. : L'occupation du sol de la plaine du Forez (Loire) à la fin du second Âge du Fer et dans l'Antiquité : données préliminaires. *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 36, 1997, 131-144.

Lavendhomme, Guichard 1997 : LAVENDHOMME M.-O., GUICHARD V. : *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris, 1997. Documents d'archéologie française n°62.

Leglay 1971: LEGLAY M. : Informations archéologiques région Rhône-Alpes. *Gallia* tome XXIX, 1971, 411-417.

Leglay 1973: LEGLAY M. : Informations archéologiques région Rhône-Alpes. *Gallia* tome XXXI, 1973, 519-522.

Le Griel 1984 : LE GRIEL A. : Une sédimentation originale. *In* : TOMAS Fr. (dir) 1984 : *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*. Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1984, 139-188.

Le Mer, Chomer 2007 : LE MER A.-C., CHOMER Cl. 2007 : *Lyon 69/2. Carte archéologique de la Gaule*. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST. Paris, Académie des inscriptions des belles lettres, Ministère de la Culture et de la communication, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Maison des Sciences de l'Homme, ville de Lyon, 2007.

Leroi-Gourhan 1988 : LEROI-GOURHAN A. (dir.) : *Dictionnaire de la Préhistoire*. Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Leroi-Gourhan 1997 : LEROI-GOURHAN A. : Chauds et froids de 60000 à 15000 BP. *B.S.P.F.* 94/2, 1997, 151-160.

Liégard, Fourvel 2004 : LIEGARD S., FOURVEL A. : Découvertes campaniformes dans le département de l'Allier. *In* : Darteville H. (ed.) : *Auvergne et Midi : actualité de la recherche. Rencontres méridionales de préhist. récente 5 ; 8-9 nov. 2002 ; Clermont-Ferrand*. Cressensac, Association Préhistoire du Sud-Ouest, 2004, 153-158.

Liégard *et al.* 2000 : LIEGARD S., URGAL A., FOURVEL A., LIEGARD D. : Etude d'un lot de mobilier du NMII d'affinité nord-orientale découvert à Lapalisse (Allier). *R.A.C.F.*, tome 39, 2000, 31-42.

Loison 2003 : LOISON G. : *L'âge du Bronze ancien en Auvergne*. Toulouse, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 2003. Archives d'écologie préhistorique 14.

Loison *et al.* 1991 : LOISON G., GISCLON J.-L., LAGRUE A. : La nécropole de Pontcharaud 2 dans le cadre de nouvelles approches du peuplement néolithique de la Basse-Auvergne. *In* : *Identité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours 1989. Nemours, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France 1991, 399-408.

Loison *et al.* 2005 : LOISON G., LAGRUE A., BENSIAHMED L., TCHEREMISSINOFF Y. CAMERANI A. : Les modes funéraires du Bronze ancien en Auvergne, caractéristiques et traits culturels. *In*: MORDANT Cl., DEPIERRE G. (dir.): *Les pratiques funéraires de l'âge du Bronze en France. Société archéologique de Sens*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 413-431.

Lorandon 1974-1975 : LORANDON : Découverte d'un site gallo-romain à Marcilly-le-Châtel. *Bulletin du G.R.A.L.* 1974-1975, 21-22.

Lorandon 1999 : LORANDON : Découverte d'une pièce gauloise à Marcilly-le-Châtel. *Revue du Groupe archéologique Forez-Jarez*. Nouvelle série n°3, 25-29.

Loriot *et al.* 1987 : LORIOU X., REMY B., BUISSON A. : Corpus des trésors monétaires antiques de la France, V - Rhône-Alpes, 1, Ain, Rhône, Loire, Ardèche. Paris, Société Française de Numismatique, 1987.

Lumley de 1976 : LUMLEY H. de (dir.) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976.

Lumley de 1976 : LUMLEY H. de : Cadre chronologique absolu, paléomagnétisme, chronologie paléontologique et botanique, esquisse paléoclimatologique, séquences culturelles. In : LUMLEY H. de (dir.) 1976 : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 5-21.

Lumley de, Boone 1976 : LUMLEY H. de, BOONE Y. : Les structures d'habitat au Paléolithique inférieur. In : LUMLEY H. de (dir.) : *La préhistoire française. I : les civilisations paléolithiques, épipaléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1976, 625-644.

Magny 1995 : MAGNY M. : *Une histoire du climat. Des derniers mammouths au siècle de l'automobile*. Paris, Editions Errance, 1995.

Maillet 1992 : MAILLET N. : Le Grand-Pressigny, ses relations avec la civilisation Saône-Rhône. Supplément au *bulletin de la Société des Amis du musée du Grand-Pressigny*, 1992.

Masson 1977 : MASSON A. : *Etude pétrographique des haches polies du Forez*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1977.

Masson 1981 : MASSON A. : *Pétraarchéologie des roches siliceuses. Intérêt en préhistoire*. Thèse de 3ème cycle. Université Claude-Bernard Lyon 1, 1981.

Masson 1982a : MASSON A. : Les silex utilisés par les périgordiens de la Vigne Brun (Villerest, Loire). In : *Les habitats du Paléolithique supérieur*. Actes du colloque international en hommage au professeur A. Leroi-Gourhan (Roanne Villerest, 22-24 juin), 1, Lyon, DRAC Rhône-Alpes, 1982, 163-165.

Masson 1982b : MASSON A. : Circulations paléolithiques : une question de longueur. *B.S.P.F.* 79/7, 1982, 197.

Mathevot 2005 : MATHEVOT Ch. (dir.) : *Histoire et archéologie du Forez médiéval*. Saint-Etienne. Liger, la Diana, GRAL, 2005, Vol.1.

Mathieu 2001 : MATHIEU N. : Territoires de la Loire : un fleuve au fil des textes. In : BEDON R., MALISSART A. (éd.) : *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines*. *Caesarodunum* 33-34, Presses universitaires de Limoges, 2001, 397-419.

Maurin 1992 : MAURIN L. : Remparts et cités dans les trois provinces du sud-ouest de la Gaule au Bas-Empire. In: MAURIN (dir.) : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule : histoire et archéologie*. Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990. Bordeaux, Fédération Aquitania, 1992, 382-383.

Mazière, Raynald 1984 : MAZIERE G., RAYNAL J.-P. : Mésolithisation et néolithisation dans l'ouest du Massif Central. In : *Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central*. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne, 1984, 95-107.

Mennessier-Jouannet 2005 : MENNESSIER - JOUANNET Ch. : *Entre déterminisme physiques et contraintes socio-économiques : la Limagne d'Auvergne durant l'âge du Fer*. Maison des Sciences de l'Homme Clermont-Ferrand. Axe 3 - Environnements et sociétés. Programme "Au fil de l'eau". Prépublication en ligne. <http://www.msh-clermont.fr>

Miallier *et al.* 1994 : MIALLIER D., DAUGAS J.-P., SURMELY Fr., FAIN J., MONTRET M., PILLEYRE T., SANZELLE S., GOËR de HERVE A. de, LIABEUF R. : Le gisement magdalénien de Neschers et sa situation par rapport à la coulée basaltique du Tartaret (Puy-de-Dôme, France) : état de la question. *B.S.P.F.* 91/2, 1994, 119-122.

Millotte 1959 : MILLOTTE J.-P. : Essai sur les relations entre l'est et l'ouest de la France aux âges des métaux. *Ogam XI*, n°2/3, 1959, 131-154.

Miras 2006 : MIRAS Y. (resp.) : *Premières traces d'anthropisation et évolution des activités agropastorales révélées par l'analyse pollinique des zones humides, corrélées aux données archéologiques : application au sud Cantal*. Prospection thématique trisannuelle. Rapport terminal 2006. UMR 6565 et 6042 du CNRS.

[Http:// www.univ-bpclermont.fr/LABOS/geolab/Surmely/rap2006prospect.pdf](Http://www.univ-bpclermont.fr/LABOS/geolab/Surmely/rap2006prospect.pdf)

Miras *et al.* 2004 : MIRAS Y., VERGNE V., GUENET P., SURMELY Fr. : Le Massif central : premières traces d'anthropisation révélées par l'analyse pollinique des zones humides corrélées aux données archéologiques. In : RICHARD H. (dir) : *Néolithisation précoce. Premières traces d'anthropisation du couvert végétal à partir des données polliniques*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2004, 89-107.

Miras *et al.* 2006 : MIRAS Y., SURMELY Fr., GUENET P., VANNIERE B., WALTER-SIMONNET A.-V., TZORTZIS St. : Dynamiques d'occupation et histoire de l'environnement d'un terroir de moyenne montagne : la tourbière de Peyre (Lacapelle-Barrès, Cantal, Massif Central) et ses alentours. Premiers résultats. In : MIRAS Y., SURMELY Fr. (dir) : *Environnement et peuplement de la moyenne montagne, du Tardiglaciaire à nos jours*. Actes de la table ronde de Pierrefort, juin 2003. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2006, 157-182.

Miron 1986 : MIRON A. : Das Gräbenfeld von Horath. Untersuchungen zur Mittel- Und Spätlatènezeit im Saar-Mosel-Raum. *Trierer Zeitschrift* 49, 1986.

Mohen 1989 : MOHEN J.-P. (dir.) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, Edition Archéologia, 1989. Société préhistorique française,

Moncel 1996 : MONCEL M.-H. : L'industrie lithique du Paléolithique moyen de l'abri du Maras (Ardèche). Fouilles de R. Gilles et J. Combier. La question des Moustériens tardifs et du débitage laminaire au Paléolithique moyen. *Gallia préhistoire* 38, 1996, 1-41.

Moncel 2001 : MONCEL M.-H. : Le Moustérien de type Quina de la grotte du Figuier (Ardèche). Fouilles P. et A. Huchard et R. Gilles. Des occupations en grotte de courtes durées pour une exploitation locale de l'environnement ? *B.S.P.F.* 98/4, 2001, 593-614.

Monnier 1988 : MONNIER J.-L. : L'environnement. *In* : FARIZY C. (dir.) : *De Néandertal à Cro-Magnon*. Paris, Catalogue de l'exposition réalisée au Musée de préhistoire d'Ile-de-France (Nemours 9 mai - 31 décembre 1988), 1988, 14-24.

Mordant 1989 : MORDANT Cl. : De l'inhumation à l'incinération. Age du Bronze. *In* : GOUDINEAU Ch., GUILLAINÉ J. (dir.) : *De Lascaux au Grand Louvre*. Archéologie et histoire en France. Paris, Errance, 1989, 396-401.

Motte 2002 : MOTTE S. : Lyon 9e - 81 rue Gorge-de-Loup. *In* : DRACR-A : *Bilan scientifique 2000*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2002, 182.

Nicod 1995 : NICOD P.-Y. : Le cinquième millénaire dans le Jura méridional. *In* : VORUZ J.-L. (dir.) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 123-135.

Orengo 1994 : ORENGO L. : La céramique du Bois du Cimetière au Crêt-Châtelard (Loire). Actes de la 4ème journée d'études, mai 1993, Saint-Bonnet-les-Oules, *OPUS-Céramique 4*, 1994, 129-143.

Orengo 2003 : ORENGO L. : *Forges et forgerons dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne. Fabrication et consommation de produits manufacturés en fer en Gaule à l'âge du Fer*. Millau, Monographies Instrumentum 26, éditions Monique Mergoïl, 2003.

Oswald, Davis Pryce 1966 : OSWALD F., DAVIES PRYCE Th. : An introduction to the study of terra sigillata. Teddington, 1966.

Pasty *et al.* 1999 : PASTY J.-Fr., SURMELY Fr., TZORTZIS S. : Contribution à un inventaire des ressources en silex. Le département du Cantal (Massif Central, France). *B.S.P.F.* 96/1, 7-13.

Pégorier A. 1963 : PEGORIER A. : *Glossaire des termes dialectaux permettant de trouver le sens d'un grand nombre de toponymes de la nouvelle carte de France*. Paris, Imprimerie de l'Institut géographique national, 1963.

Pèlerin 1988 : PELEGRIN J. : Technologie du Châtelperronien. *In* : FARIZY C. (dir.) : *De Néandertal à Cro-Magnon*. Paris, Catalogue de l'exposition réalisée au Musée de préhistoire d'Ile-de-France (Nemours 9 mai - 31 décembre 1988), 1988, 66-67.

Pelletier 1982 : PELLETIER A. : *Vienne antique*, Roanne, Horvath, 1982, 505 p.

Périchon 1956 : PERICHON R. : Le monument mégalitique de Chérier. *Bulletin de la Diana*, 34, 1956, 91-97.

Périchon 1961 : PERICHON R. : Quelques objets de l'âge du Bronze au Musée Joseph Déchelette provenant de la collection Lhéritier. *Bulletin de la Diana*, 37, 1961, 37-42.

Périchon 1965 : PERICHON R. : Deux témoins de la pénétration des cultes orientaux en Forez et Roannais. *Bulletin de la Diana*, 39, 1965, 47-49.

Périchon 1973 : PERICHON R. : Une culture de céréales sur l'oppidum de Joeuvre. *Revue archéologique de l'est de la France* tome XXIV, fasc.3-4, 545-551.

Périchon 1990 : PERICHON R. : Montverdun, la collection Gonin. *Bulletin de la Diana*, 51, 1990, 443-456.

Périchon 1993 : PERICHON R. : A propos de l'Oppidum de Joeuvre (Loire), *Bulletin de la Diana*, 52, 1993, 263-268.

Périchon 1996 : PERICHON R. : Montrond-les-Bains : le cimetière. *Gallia information*. Rhône-Alpes. 1996, 147.

Périchon, Caboste 1964 : PERICHON R., CABOSTE J. : Premières observations sur le site gallo-romain de Grézelou, proche de l'oppidum de Joeuvre (Loire). *Revue archéologique de l'Est*, tome XV, fasc.2, 1964, 275-285.

Périchon, Grand 1971 : PERICHON R., GRAND J.-P. : La tombe celtique de Marcilly-le-Châtel. *Bulletin de la Diana*, 42, 1971, 195-201.

Périchon, Jacquet 1985 : PERICHON R., JACQUET P. : *Les fouilles du site culturel protohistorique du Terrail. Etudes sur le deuxième âge du Fer dans la région d'Amplepuis (Rhône)*. Lyon, 1985. Collection du centre d'études romaines et gallo-romaines, nouvelle série n°3.

Périchon, Perrot 1969 : PERICHON R., PERROT R. : Sépultures de la Tène découvertes à Prétieux (Loire). *Revue archéologique du Centre de la France* tome 8, 1969, 149-158.

Pernon 1980 : PERNON J. et C. : *Les potiers de Portout : productions, activités et cadre de vie d'un atelier au Ve s. ap. J.-C. en Savoie*. Paris, 1980, supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise* 20.

Perrève 1974-1975 : PERREVE P. : Le Moustérien de tradition acheuléenne dans le Roannais. *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques du département de la Loire*, 1975, 5-9.

Perrin 2002 : PERRIN Th. : Les industries lithiques taillées du Haut Bassin Rhodanien à la transition Néolithique ancien / Néolithique moyen. In : BAILLY *et al.* (dir.) : *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien. Problèmes et actualités*. Montagnac, éditions Monique Mergoïl, 2002, 113 - 134. Préhistoire 8.

Perrot 1974 : PERROT R. : Note anthropologique sur l'histoire médiévale du département de la Loire : la nécropole mérovingienne de Roanne. *Revue archéologique de l'est de la France* tome XXV, fasc.1, 1974, 17-26.

Peterlongo 1974 : PETERLONGO J.M. : *Carte Géologique de la France 1/50 000 : 720. Feuille de Montrison XXVIII - 32.* Orléans, Bureau de recherches géologiques et minières. Service Géologique national, 1974.

Pétrequin, Passard 1984 : PETREQUIN P., PASSARD Fr. : Dynamique du peuplement, modes d'habitat et organisations économiques. La région Franche-Comté et la Bourgogne orientale. *In : Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central.* Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne, 1984, 251-258.

Philibert 1978 : PHILIBERT M. : Présence de plats à pain dans le Néolithique du Mont d'Uzore (Loire). *Bulletin de la Diana*, 45, n°5, 1978, 251-254.

Philibert 1979 : PHILIBERT M. : Le Manteau de Saint-Martin à Saint-Georges-en-Couzan, note additionnelle. *Bulletin de la Diana*, 46, n°4, 1979, 109-123.

Philibert 1980 : PHILIBERT M. : Quelques pièces néolithiques du Musée forézien d'Ambierle. *Bulletin de la Diana*, 46, n°7, 1980, 305-309.

Philibert 1982 : PHILIBERT M. : *Le peuplement préhistorique du bassin supérieur de la Loire.* Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1982. Archéologie 9.

Philibert 1982a : PHILIBERT D. : Le gisement préhistorique de Longetraye (Haute-Loire) (étude de l'outillage). *Revue archéologique du Centre*, tome 21, 1982, 3-46.

Philibert 1984 : PHILIBERT M. : Le rôle du bassin de la Loire dans la diffusion du Chasséen méridional vers le nord de la France. *In : Centre de recherches et d'études préhistoriques de l'Auvergne : Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central.* Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne 1984, 221-228.

Philibert 1986a : PHILIBERT D. : *Du Paléolithique au Néolithique en Auvergne, Velay et Limousin. Essai d'histoire critique de la notion de Mésolithique.* Thèse de doctorat d'état, Bordeaux, 1986, 621 p. Dactylographiées.

Philibert 1986b : PHILIBERT M. : Indices d'installation d'altitude au Paléolithique moyen et au Néolithique moyen en Margeride (Massif-Central). *Revue Archéologique du centre de la France*, tome 25, fasc.2, 1986, 146-161.

Philibert 1991 : PHILIBERT D. : Mésolithique et néolithisation : une même réalité. *In : Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions limitrophes.* Actes du 113ème congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg 1988. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 113-125.

Philibert 1993 : PHILIBERT M. : Les poids à pêche du Néolithique de la Loire. *In : BLANCHET J.-C. (dir) : Le Néolithique au quotidien. Actes du XVIème colloque*

*interrégional sur le Néolithique (Paris, 5 et 6 novembre 1989)*. Paris, 1993, 149-150. Documents d'archéologie française n°39.

Philibert 1995 : PHILIBERT M. : *Les Marais (commune de Cleppé). Un habitat néolithique et protohistorique dans la Loire*. Saint-Etienne, 1995. Mémoires et documents de la Diana tome XXV.

Picavet 1999 : PICAVET R. : Les niveaux du Mésolithique au Néolithique de l'abri de la Grande-Rivoire (Sassenage, Isère, Vercors, France). In : THEVENIN A., BINTZ P. (ed.) : *L'Europe des derniers chasseurs : Epipaléolithique et Mésolithique. Colloque int. UISPP, Commission XII, 5 (Grenoble, 18-23 sept. 1995)*. Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1999, 617-625.

Picon, Lasfargues 1974 : PICON M., LASFARGUES J. : Transfert de moules entre les ateliers d'Arrezzo et ceux de Lyon. *Revue archéologique de l'Est*, 25, 1974, 60-69.

Pilkey *et al.* 1967 : PILKEY O.H., MORTON R.W., LUTENAUER J. : *The carbonate fraction of beach and dune sands Sedimentology* n°18, 1967, 311-327

Piningre 2001 : PININGRE J.-F : L'âge du Bronze dans le Jura. In : ROTHÉ M.-P. : *Le Jura 39. Carte archéologique de la Gaule*, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST. Paris, Académie des inscriptions des belles lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Diffusion : Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 2001, 89-104.

Pomerol, Fouet 1952 : POMEROL Ch., FOUET R. : Les roches éruptives. Vendôme, Presses universitaires de France, 1952. *Que sais-je* 542

Poncet 1974 : PONCET J. : Observations sur les céramiques gallo-romaines précoces de Roanne. *Revue archéologique de l'Est* XXIV, 1974, 77-94.

Poncet 1980-1981 : PONCET J. : Sauvetages récents en Roannais. *Cahiers archéologiques de la Loire* 1, 1980-1981, 99-101.

Poncet 1998 : PONCET J. (dir.) : *Le Roannais archéologique*. Saint-Romain-la-Motte, Fédération des groupes de recherches archéologiques de la Loire, 1998.

Popier 1970 : POPIER A. : La préhistoire dans le Roannais. *B.S.P. de la Loire* 1, 1970, 15-21.

Popier 1975 : POPIER A. : Note sur les silex du Paléolithique supérieur trouvés dans la région d'Ambierle. *B.S.P. de la Loire* 12, 1975, 1-8.

Popier 1976 : POPIER A. : La vallée de la Loire roannaise. In : COMBIER J. et THEVENOT J.-P. : *UISPP, IX e congrès, Nice, 1976*, 128 –130. Livret-guide de l'excursion A8, Bassin du Rhône, Paléolithique et Néolithique.

Popier 1979 : POPIER A. : Le gisement moustérien du Grand Champ (commune de Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire, 42 Loire). Etat des travaux en 1978. *Cahiers archéologiques de la Loire* 1, 1979, 9-16.

Popier 1980-1981 : POPIER A. : Le gisement moustérien du Grand Champ (commune de Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire, 42 Loire). Etat des travaux en 1978. *Cahiers archéologiques de la Loire* 1, 1980-1981, 9-16.

Poux, Savay-Guerraz 2003 : POUX M., SAVAY-GUERRAZ H. (dir.) : *Lyon avant Lugdunum*. Gollion, Infolio, 2003.

Preynat 1982 : PREYNAT J.-P. : Evolution de l'*oppidum* d'Essalois de la Tène II au début de notre ère. In : Collis et al. : *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Actes du 3e colloque de l'A.F.E.A.F., Clermont-Ferrand 1980. Saint-Etienne, Sheffield 1982, 106-114.

Preynat 1983 : PREYNAT J.-P. : Anciennes et récentes découvertes numismatiques à l'*oppidum* d'Essalois (1866-1979). *Revue archéologique du Centre de la France*, 22, 1983, 221-238.

Quilliec 2001 : QUILLIEC B. : Les épées du Bronze final et les voies fluviales et maritimes. In : L'HELGOUACH J., BRIARD J. : *Systèmes fluviaux, estuaires et implantations humaines de la Préhistoire aux grandes invasions*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 124e Nantes, 1999. Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001, 241-252.

Ramponi 2006 : RAMPONI C. : Lyon 9e - 24 rue Joannès-Masset, 79-81 rue Gorge-de-Loup. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2004*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2006, 183-184.

Ravignan, Lizet s.d. : RAVIGNAN de F., LIZET B. s.d. : *Etude ethnoécologique d'un paysage des Monts du Forez*. Toulouse, INRA, ERA 773 CNRS, s.d.

Raynal, Daugas 1984 : RAYNAL J.-P., DAUGAS J.-P. : Volcanisme et occupation humaine préhistorique dans le Massif Central français : quelques observations. *Revue archéologique du Centre* 23/1, 1984, 7-19.

Raynal 1989 : RAYNAL J.-P. : Le Paléolithique moyen d'Auvergne et Velay. In : MOHEN J.-P. (dir) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, Edition Archéologia, 1989, 1, 252-253. Société préhistorique française.

Reille 1988 : REILLE M. : L'origine du pin à crochets dans le Massif Central. *Lettres botaniques, bulletin de la Société botanique de France*, 135, 1988, 60-70.

Rémy 1981 : REMY B. : Les monnaies d'or romaines trouvées dans le département de la Loire, *Bulletin de la Diana*, 47, 1981, 107-116.

Rémy 2003 : REMY I. : Anse, ZAC de la Fontaine. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2001*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2003, 145.

Rey 1967 : REY R. : Essai de corrélation entre bassins oligocènes de l'Europe occidentale à l'aide des gastéropodes continentaux - *bull. Soc. Géol. et Minér. de Bretagne* VIIe série, 1967, 1-15.

Rialland, Liabeuf 2004 : RIALLAND Ya., LIABEUF R. : Le Néolithique en Auvergne, un rapide tour d'horizon des connaissances. In : DARTEVELLE H. (coord.) : *Rencontres méridionales de préhistoire récente. Auvergne et Midi. Actualité de la recherche. Actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002*. Cressenac, Préhistoire du Sud-Ouest, 2004, 245-251.

Richard *et al.* 2004 : RICHARD H. (dir.) : *Néolithisation précoce. Premières traces d'anthropisation du couvert végétal à partir des données polliniques*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2004.

Riha 1979 : RIHA E. : *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1979.

Robin 1971-1972 : ROBIN A. : Travaux et fouilles sur le site de la Bruyère à Saint-Romain-le-Puy. *Bulletin de la Diana*, 42, 1971-1972, 161-169.

Rochigneux 1889 : ROCHIGNEUX T. : Canton de Montbrison. In : Thiollier F. : *Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins*. Lyon, Imprimerie A. Waltener, 1889, 269-270.

Roebroeks, Truffeau 1999 : ROEBROEKS W., TUFFREAU A. : Paleoenvironment and settlement patterns of the Northwest European middle Paleolithic. In : *The middle occupation of Europe*. Leiden University, 1999, 121-138.

Rogers 1974 : ROGERS G.B. : *Poteries sigillées de la Gaule centrale. T.I : les motifs non figurés*. Paris, 1974. XXVIIIème supplément à *Gallia*.

Roques 1971 : ROQUES M. (dir.) : *Géologie, géomorphisme et structure profonde du Massif Central français*. Symposium J. Jung, Clermont-Ferrand, Edition Plein-Air Service, 1971.

Roman 1975 : ROMAN Y. : Les indices d'un commerce de l'étain armoricain en Forez et Roannais à l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. Archéologie minière. Forez et Massif Central. Actes du 98e congrès national des sociétés savantes (Saint-Etienne, 1973). Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Paris, Bibliothèque Nationale, 1975, 33-44.

Roussot-Laroque 1986 : ROUSSOT-LAROQUE J. : Artenac, 20 ans après. In : DEMOULE J.-P, GUILAINE J. (dir) : *Le Néolithique de la France, hommage à Gérard Bailloud*. Paris, Picard, 1986, 391-417.

Roussot-Larroque 1993 : ROUSSOT-LARROQUE J. : Relations sud-nord en Europe occidentale au Néolithique ancien. In : *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes*. Actes du 13ème colloque interrégional sur le Néolithique, Metz octobre 1986. Paris 1993, 10-40. DAF 41.

Roussot-Larroque, Thévenin 1984 : ROUSSOT-LARROQUE J., THEVENIN A. : Rapport de synthèse. Composantes méridionales et centre-européennes dans la dynamique de la

néolithisation en France. In : *Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central*. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand 1984, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne, 109-147.

Rouvier-Jeanlin 1972 : ROUVIER-JEANLIN M. : *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales*. Paris, 1972. Supplément à *Gallia* n°24.

Saintot 2002 : SAINTOT S. : La série lithique taillée du Néolithique moyen I à Simandres "Les Estournelles" (Rhône). In : BAILLY *et al.* (dir.) : *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien. Problèmes et actualités*. Montagnac, Editions Monique Mergoil, 2002, 85 - 96. Préhistoire 8.

Saintot 2003 : SAINTOT S. : De l'éclat à la lame. In : POUX M., SAVAY-GUERRAZ H. : *Lyon avant Lugdunum*. Gollion, Infolio, 2003, 46-47.

Saint-Pulgent 1902 : SAINT-PULGENT A. de : Dons. *Bulletin de la Diana*, 13, 1902, 70.

Salomon 1920 : SALOMON M. : Fouilles exécutées en 1841 dans l'allée couverte de Saint-Régis-du-Coin. *Bulletin de la Diana*, 20, 1920, 405-407.

Sanial et al. 1979 : SANAIL B., GUICHARD V., PERRIN F., VAGINAY M. : Contribution à l'étude des mobiliers antiques du Forez : la Celle-Saint-Martin, commune de Cleppé. *Bulletin de la Diana* 46, 1979, 81-92.

Sarry, 1978-1979 : SARRY A. : Connaissances archéologiques actuelles dans le nord-est du département de la Loire (canton de Belmont). *Bulletin des groupes de recherches archéologiques du département de la Loire (GRAL)*, 1978-1979, 165-173.

Schifferdecker, Suter 1986 : SCHIFFERDECKER Fr., SUTER P.J. : Le Néolithique sur le Plateau suisse. In : *Chronologie. Datation archéologique en Suisse*. Bâle, 1986, 34-44. Publication de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.

Séronie-Vivien 1987 : SERONIE-VIVIEN R.-M. et M. : Les silex du Mésozoïque nord-aquitain. *Bull. Soc. Lin. de Bordeaux* t. XV, 1987, 135.

Slimak 1999 : SLIMAK L. : Pour une individualisation des Moustériens de type Quina dans le quart sud-est de la France ? La Baume Néron (Soyons, Ardèche) et le Champ-Grand (Saint-Maurice-sur-Loire, Loire), premières données. *B.S.P.F.* 96/2, 1999, 133-144.

Slimak 2002 : SLIMAK L. : La grotte du Figuier (Ardèche, France), considérations critiques face à l'analyse d'un complexe du Moustérien. *B.S.P.F.* 99/3, 2002, 453-461.

Staron 1993 : STARON G. : *L'hiver dans le Massif Central français : étude de climatologie et d'hydrologie*. Saint-Etienne, 1993. Centre d'études foréziennes.

Steyer 1887-1888 : STEYER A. : Sur une agrafe de ceinture trouvée à Jeansagnières. *Bulletin de la Diana*, 4, 1887-1888, 149-150.

Suchel 1984 : SUCHEL J.-B. : Le milieu climatique. In : TOMAS Fr (dir) 1984 : *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*. Saint-Etienne, 202-205. Centre d'études foréziennes.

Suchel 1991 : SUCHEL J.-B. : Le milieu climatique. In : CRETIN C. (dir.) 1991 : *Les Monts du Forez : le milieu et les hommes*. Saint-Etienne, 81-98. Centre d'études foréziennes.

Surmely 2003 : SURMELY Fr. (dir.) : *Le site mésolithique des Baraquettes (Velzic, Cantal) et le peuplement de la moyenne montagne cantalienne des origines à la fin du Mésolithique*. Joué-lès-Tours, 2003. Mémoires de la Société Préhistorique Française XXXII.

Surmely 2005 : SURMELY Fr. : La diffusion du silex crétacé dans le centre du Massif central durant la préhistoire. *130è congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Colloque I - La notion de mobilité dans les sociétés préhistoriques*, La Rochelle, 20 avril 2005.

Surmely, Delpuech 1994 : SURMELY Fr., DELPUECH A. : L'impact du volcanisme sur le peuplement au Tardiglaciaire et au début de l'Holocène dans le Cantal (Massif Central français). *B.S.P.F.* 91/2, 1994, 123-129.

Surmely, Pasty 2003 : SURMELY Fr., PASTY J.-F. : Les importations de silex en Auvergne durant la préhistoire. *Les matières premières lithiques en préhistoire*. Actes de la table ronde d'Aurillac, Préhistoire du Sud-Ouest, 2002, 329-336

Surmely *et al.* 1998 : SURMELY Fr., BARRIER P., BRACCO J.-P., CHARLY N., LIABEUF R. : Caractérisation des silex par l'analyse des microfaciès et application au peuplement préhistorique de l'Auvergne (France). *Académie des Sciences Paris, section Sciences de la terre et des planètes* t.326, 595-601.

Surmely *et al.* 2001 : SURMELY Fr., DE GOER DE HERVE A., ERRERA M., D'AMICO C., SANTALLIER D., FORESTIER F.-H., RIALLAND Y. : Circulation des haches polies en Auvergne au Néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 98, n° 4, oct. 2001, 675-691.

Surmely *et al.* 2002a : SURMELY Fr., LIEGARD S., FOURVEL A., ALIX Ph. : Contribution à l'étude de la circulation des matières premières lithiques au Paléolithique supérieur dans le Massif Central : les nucléus mis en forme découverts le long de la vallée de la Loire. *Paléo* 14, 2002, 265-276.

Surmely *et al.* 2002 : SURMELY Fr., PASTY J.-Fr., ALIX Ph., DUFRESNE N., LIABEUF R., MURAT R. : Le gisement magdalénien du Pont-de-Longues (Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme). *B.S.P.F.* 99/1, 2002, 13-38.

Surmely *et al.* 2003 : SURMELY Fr., ALIX Ph., COSTAMAGNO S., DANIEL P., HAYS M., MURAT R., RENARD R., VIRMONT J., TEXIER J.-P. : Découverte d'un gisement du Gravettien ancien au lieu-dit le Sire (Mirefleurs, Puy-de-Dôme). *B.S.P.F.* 100/1, 2003, 29-39.

Tchéremissinoff 2006 TCHEREMISSINOFF Y. : Les sépultures simples et plurielles du Campaniforme et du Bronze ancien dans le bassin rhodanien et ses zones d'influence. Oxford, BAR, 2006. International series 1531.

Testenoire-Lafayette 1877 : TESTENOIRE-LAFAYETTE Ph. : Bulletin numismatique. *Mémoires de la Diana*, 4, 1877, 230-246.

Testenoire-Lafayette 1881 : TESTENOIRE-LAFAYETTE Ph. : Bulletin numismatique. *Mémoires de la Diana*, 7, 1881, 315-342.

Testenoire-Lafayette 1889 : TESTENOIRE-LAFAYETTE Ph. : Numismatique forézienne. In : Thiollier F. : *Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins*. Lyon, Imprimerie A. Waltener, 1889, 412-424.

Thévenet 1894 : THEVENET M. : Les sépultures d'Aubigneux. Bulletin de la Diana, 7, 1894, 321.

Thévenet 1887-1888 : THEVENET M. : Découverte au pied du mont d'Isoure. Bulletin de la Diana, 4, 1887-1888, 205-221.

Thévenet, Brassart 1889-1890 : THEVENET M., BRASSART E. : Découverte d'un trésor antique à Chalain d'Isoure. Bulletin de la Diana, 5, 1889-1890, 77-81.

Thévenin 1998 : THEVENIN A. : Le Mésolithique du Centre Est de la France, chronologie, peuplement, processus évolutifs. *Revue archéologique de l'Est* 49, 1998, 87-133.

Thévenin, Roussot-Larroque 1984 : THEVENIN A., ROUSSOT-LARROQUE J. : Processus de néolithisation et évolution du Néolithique ancien. Rapport préliminaire. In : *Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central*. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne, 1984, 7-14.

Thévenot 1969 : THEVENOT J.-P. : Eléments chasséens de la céramique de Chassey. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, tome XX, fasc.1-3, 1969, 7-95.

Thévenot 1973 : THEVENOT J.-P. : Le village préhistorique d'Ouroux-sur-Saône. *Travaux du centre de recherches de Solutré*, vol. 1, Dijon, Edition du centre national de la recherche scientifique, 1973.

Thévenot 2005 : J.-P. THEVENOT : Le camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) : les niveaux néolithiques de "la Redoute", in : *Revue archéologique de l'Est*, 22e supplément. Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 2005.

Thévenot, Pétrequin 1984 : THEVENOT J.-P., PETREQUIN P. : Génèse et évolution des civilisations du Néolithique moyen au Néolithique final. Rapport préliminaire. In : Centre de recherches et d'études préhistoriques de l'Auvergne : *Influences méridionales dans l'Est et le centre-est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central*. Actes du colloque

interrégional sur le Néolithique, le Puy-en-Velay, octobre 1981. Clermont-Ferrand, Centre de Recherches et d'Etudes Préhistoriques de l'Auvergne, 1984, 151-164.

Thieriot *et al.* 1997/1998 : THIÉRIOT Fr., SAINTOT S., URGAL A. : La fosse néolithique du site des Estournelles à Simandres (Rhône). In : BEECHING A. (dir.) : *Circulations et identités culturelles alpines de la fin de la préhistoire. Matériaux pour une étude*. Programme collectif CIRCAPL 1997/1998. Valence, réédition 2005, 403-425.

Thiollier 1889 : THIOLLIER F. : *Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins*. Lyon, Imprimerie A. Waltener, 1889.

Thiollier 1891: THIOLLIER N. : Découverte d'antiquités gallo-romaines à Goincet, commune de Poncins. *Bulletin de la Diana*, 6, 1891, 271-274.

Thirault 2004 : THIRAUT E. : *Echanges néolithiques : les haches alpines*. Montagnac, Editions Monique Mergoil, 2004. (collection *Préhistoires*, 10).

Tomas 1971 : TOMAS Fr. : *Le relief et les sols de la plaine du Forez*. Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1971. Thèses et mémoires n°3.

Tomas 1984 : TOMAS Fr. (dir.) : *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez..* Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes 1984.

Torti 1980 : TORTI C. : *Recherches sur l'implantation humaine en Limagnes au Paléolithique moyen et supérieur*. Thèse de 3ème cycle. Université de Bordeaux 1, 1980.

Tortorella 1987 : TORTORELLA S. : La ceramica africana : un riesame della problematica. *Céramiques hellénistiques et romaines*, II, 1987, 279-327.

Trément *et al.* 2004 : TREMENT Fr., BALLUT CH., DOUSTEYSSIER B., GUICHARD V., SEGARD M. : Habitat et milieu humide en Grande Limagne de l'âge du Fer au Moyen âge. Essai de spatialisation dynamique des relations sociétés-milieus. In : BURNOUF J. et LEVEAU Ph. (dir.) : *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, 2004, 95-110.

Turge 1875 : TURGE H. de : Sépultures antiques au Mont d'Uzore. *Recueil de mémoires et documents sur le Forez (la Diana)*, 2, 1875, 192-195.

Vaginay 1978 : VAGINAY M. : *Inventaire archéologique de la Loire : arrondissement de Roanne. Période de l'âge du Fer au Vème siècle*. Mémoire de maîtrise. Université Lumière Lyon 2, Lyon, 1978.

Vaginay 1982 : VAGINAY M. : Une nécropole du haut Moyen-Age à Amions. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°2, 1982, 113-116.

Vaginay 1983a : VAGINAY M. : Un site du premier âge du Fer à Perreux (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 27-38.

Vaginay 1983b : VAGINAY M. : Un site du Bronze final à Pommiers en Forez. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 114-117.

Vaginay 1985 : VAGINAY M. : *Programme de recherches l'Âge du Fer en Pays Ségusiaves : Prospections aériennes*. DRAC Rhône-Alpes, Lyon, 1985.

Vaginay 1986 : VAGINAY M. : Les oppida de la Loire. Joeuivre et le Crêt-Châtelard : recherches récentes. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°6, 1986, 47-67.

Vaginay, Samuel 1980-1981 : VAGINAY M., SAMUEL E. : Le site gallo-romain des "Coines" Fourneaux (Loire). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°1, 1980-1981, 39-53.

Vaginay, Valette 1982 : VAGINAY M., VALETTE P. : Sauvetage sur le site protohistorique de Goincet (commune de Poncins). *Cahiers archéologiques de la Loire* n°2, 1982, 109-111.

Vaginay, Guichard 1984 : VAGINAY M., GUICHARD V. : Une fosse de la Tène moyenne du site de Goincet (Poncins, Loire). *Revue archéologique de l'Est* tome 35, 1984, 191-226.

Vaginay, Guichard 1988 : VAGINAY M., GUICHARD V. : *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fouilles récentes (1978-1981)*. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988. Documents d'archéologie française n°14

Vaginay *et al.* 1980/1981 : VAGINAY M., SANIAL B., AULAS Ch. : Les âges du Fer en Forez. Bibliographie et cartographie des sites du département de la Loire. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°1, 1981, 21-26.

Vaginay *et al.* 1982 : VAGINAY M., GUICHARD V., PEYVEL A. : L'âge du Bronze dans la Loire à la lumière des découvertes récentes. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°2, 1982, 17-37.

Valette 1983 : VALETTE P. : Le haut Moyen-Age en Forez. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°3, 1983, 73-88.

Valette 1986 : VALETTE P. : Découvertes récentes de témoignages de la vie religieuse à Feurs (Forum Segusiavorum) dans l'Antiquité. *Cahiers archéologiques de la Loire* n°6, 1986, 69-77.

Valette 1999 : VALETTE P. : *Forvm Seggvsiarvm, Le cadre urbain d'une ville antique (Ier-IIIe s.)*. Société des amis de Jacob Spon. Lyon, De Broccard, 1999.

Valette, Guichard 1991 : VALETTE P., GUICHARD V. : Le forum gallo-romain de Feurs (Loire). *Gallia*, 48, 1991, 109-164.

Van Andringa 1999 : VAN ANDRINGA W. : Les sanctuaires de la cité des Ségusiaves et de la colonie de Lyon. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 1999*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2002, 137-138.

Vernet 1991 : VERNET J.-L. : Ecologie de la néolithisation en France méditerranéenne. In : *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions limitrophes*. Actes du 113ème

congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg 1988. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 7-15.

Vernet 2004 : VERNET G. : Le Néolithique ancien (Epicardial) et le Néolithique moyen/ancien sur le site du Brézet à Clermont-Ferrand (Massif Central, France). In : DARTEVELLE H. (coord.) : *Rencontres méridionales de préhistoire récente. Auvergne et Midi. Actualité de la recherche. Actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002*. Cressenac, Préhistoire du Sud-Ouest, 2004, 85-90.

Verrier 1998 : VERRIER J. : *La Bolène, voie romaine et chemin romieu en Forez*. s.l. Groupe de recherches archéologiques de la Loire, 1998. Bulletin hors série n°1.

Verrier 2002 : VERRIER J. : *Relevés de structures après travaux routiers. Site de la Plagnette, commune des Salles (Loire)*. Rapport S.R.A., autorisation n°2002/95.

Vialet 1989 : VIALET P. : Le Magdalénien dans les bassins de l'Allier et de la Loire. In : MOHEN J.-P. (dir.) : *Le temps de la Préhistoire*, Baume-les-Dames, Edition Archéologia, 1989, 1, 320-322. Société préhistorique française.

Vicard 2002 : VICARD T. : Vénissieux, ZAC du Vieux Bourg, rue Marcel-Paul. In : DRACR-A : *Bilan scientifique 2000*. Service régional de l'archéologie, Rhône-Alpes, 2002, 145.

Vital 1992 : VITAL J. : Mutations culturelles/ mutations techno-économiques à la fin du Néolithique et au début du Bronze ancien dans la vallée du Rhône. In: MORDANT Cl., RICHARD A. (DIR.) : *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Comité des travaux historiques et scientifiques, section de préhistoire et protohistoire, actes du colloque de Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1992, 259-268.

Vital 2005 : VITAL J. : Modalités et contexte d'évolution des formes architecturales à la fin du néolithique et au début de l'âge du Bronze en moyenne vallée du Rhône. In: MORDANT Cl., BUCHSENSCHUTZ O. (dir.): *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Bronze. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127e congrès, Nancy, 15-20 avril 2002*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 365-387.

Vivent 1991 : VIVENT D. : Premières données polliniques sur le gisement chasséen de Prompsat les Chambons (Puy-de-Dôme) dans son contexte régional. In : *Identité du Chasséen. Actes du colloque international de Nemours 1989*. Nemours, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France, 1991, 383-390.

Voruz 1991 : VORUZ J.-L. : Chronologie du Néolithique d'origine méditerranéenne. In : *La région centre carrefour d'influences ? Actes du 14ème colloque interrégional sur le Néolithique*. Blois, 16-18 octobre 1987. Vendôme, Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois, 1991, 5-25.

Voruz 1995 : VORUZ J.-L. : Chronologie absolue de la fin du Néolithique dans le bassin rhodanien. In : VORUZ J.-L. (dir) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre*

ère dans le bassin rhodanien. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 217-229.

Voruz 1996 : VORUZ J.-L. : Chronologie absolue de l'âge du Bronze ancien et moyen. In : MORDANT Cl., GAIFFE O. (ed.) : Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. *Actes du 117e congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand 27-29 octobre 1992. Section Pré- et Protohistoire*. Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, 97-164.

Voruz *et al.* 1995 : VORUZ J.-L., NICOD P.-Y., CEUNINCK G. de : Les chronologies néolithiques dans le bassin rhodanien : un bilan. In : VORUZ J.-L. (dir) : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, 381-404.

Voruz *et al.* 2004 : VORUZ J.-L., PERRIN Th., SORDOILLET D. et collaborateurs : La séquence néolithique de la Grotte du Gardon (Ain). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 101, n°4, 2004, 827-866.

Yvorra 2000a : YVORRA P. : Approche analytique des types de retouche de deux ensembles Quina de la vallée du Rhône. *Paléo* 12, 2000, 353-376.

Yvorra 2000b : YVORRA P. : *Exploitation de l'analyse quantitative des retouches pour la caractérisation des industries lithiques du Moustérien. Application au faciès Quina de la vallée du Rhône*. Oxbow, Oxford, 2000. British archaeological reports, international series 869.

Université de Franche-Comté  
UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société  
Ecole Doctorale "Langages, Espaces, Temps"  
UMR 6249 Chrono-Environnement

Thèse

Présentée pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Franche-Comté  
Spécialité : archéologie

Soutenue publiquement  
par

Sidonie Bündgen

**Peuplement, cultures et gestion de l'espace dans  
le Forez,  
de la Préhistoire à l'Antiquité**

Volume 2 : figures

Membres du jury :

- Philippe BARRAL, Ingénieur de recherches, Université de Franche-Comté (examineur)
- Jean-Claude BÉAL, Maître de conférences HDR, Université Lyon 2 (rapporteur)
- Alain DAUBIGNEY, Professeur, Université de Franche-Comté (directeur)
- Mathieu POUX, Professeur, Université Lyon 2 (examineur)
- Georges TATE, Professeur, Université de Versailles-Saint-Quentin (rapporteur)

## Table des figures

Tous les dessins, toutes les cartes de répartition et tous les plans, sauf mention contraire, sont de l'auteur (logiciels Photoshop, Illustrator et Autocad).

- Fig.01 : Localisation du Forez dans le Massif Central
- Fig.02 : Carte géologique simplifiée du département de la Loire
- Fig.03 : Formation schématique des monts et de la plaine du Forez
- Fig.04 : Le volcanisme dans le Massif Central
- Fig.05 : Le glaciaire forézien
- Fig.06 : Carte schématique des étages sédimentaires dans la plaine du Forez
- Fig.07 : Répartition des précipitations moyennes annuelles dans le Forez
- Fig.08 : Carte simplifiée du réseau hydrologique du département de la Loire
- Fig.09 : Carte de répartition des tourbières dans le département de la Loire
- Fig.10 : Diagramme pollinique de la tourbière de la Pigne
- Fig.11 : Diagramme pollinique du Gourd des Aillères
- Fig.12 : Diagramme pollinique du Pic de la Violette
- Fig.13 : Diagramme pollinique de Pont-de-Rhins
- Fig.14 : Diagramme pollinique de La Morte
- Fig.15 : Diagramme pollinique du Verdier et de la Plagnette
- Fig.16 : Diagramme pollinique de Craintilleux
- Fig.17 : L'échantillon territorial du Montbrisonnais
- Fig.18 : Les communes de l'échantillon montbrisonnais selon leur altitude moyenne
- Fig.19 : Carte schématique de la géologie de la plaine du Forez
- Fig.20 : Carte schématique des sols de la plaine du Forez
- Fig.21 : Répartition des étangs artificiels et tracé du canal du Forez
- Fig.22 : Carte schématique de la bordure occidentale de la plaine du Forez
- Fig.23 : Carte schématique des Hautes Chaumes du Forez
- Fig.24 : Carte géologique simplifiée du Montbrisonnais
- Fig.25 : Carte pédologique simplifiée du Montbrisonnais
- Fig.26 : Carte climatique simplifiée du Montbrisonnais
- Fig.27 : Carte simplifiée du réseau hydrique dans le Montbrisonnais
- Fig.28 : Dédicace à l'auteur de l'ouvrage de De la Mûre
- Fig.29 : Carte récapitulative des prospections inventaires
- Fig.30 : Carte archéologique de la Loire : état de la recherche en 2005
- Fig.31 : Saint-Paul-d'Uzore : répartition des sites archéologiques
- Fig.32 : Chalain d'Uzore : répartition des sites archéologiques
- Fig.33 : Pralong : répartition des sites archéologiques
- Fig.34 : Saint-Bonnet-le-Courreau : répartition des sites archéologiques
- Fig.35 : Ailleux : répartition des sites archéologiques
- Fig.36 : Cezay : répartition des sites archéologiques
- Fig.37 : Saint-Sixte : répartition des sites archéologiques
- Fig.38 : Graphiques récapitulatifs des prospections selon les étages altitudinaux
- Fig.39 : Echantillon territorial du Montbrisonnais : répartition des sites archéologiques
- Fig.40 : Répartition géographique des affleurements utilisés dans le Forez
- Fig.41 : Ailleux, site indéterminé : éclats brutes
- Fig.42 : Ailleux, site indéterminé : lamelles et lames brutes
- Fig.43 : Ailleux, site indéterminé : éclats retouchés
- Fig.44 : Ailleux, site indéterminé : Lames retouchées et autres outils

Fig.45 : Ailleux, site indéterminé : graphiques récapitulatifs

Fig.46 : Ailleux, la Croix d'Ailleux : nuclei et fragments d'éclats

Fig.47 : Ailleux, la Croix d'Ailleux : éclats, lames brutes et lamelles retouchées

Fig.48 : Ailleux, la Croix d'Ailleux : éclats et lames retouchées ; autres outils

Fig.49 : Ailleux, la Croix d'Ailleux : outils

Fig.50 : Ailleux, la Croix d'Ailleux et la Govine. Graphiques récapitulatifs

Fig.51 : Ailleux, Fontavin la Govine : nuclei

Fig.52 : Ailleux, Fontavin la Govine : éclats et lames brutes ; éclats retouchés

Fig.53 : Ailleux, Fontavin la Govine : éclats et lames retouchés ; outils

Fig.54 : Ailleux, Fontavin la Govine ; outils

Fig.55 : Ailleux, Beaupey, la Croix de Salon et Tissonnière

Fig.56 : Ailleux, la Vit, chez Latrude et Lestrat

Fig.57 : Ailleux, Fontavin l'inversin, Saignes de royet et le Crozet

Fig.58 : Ailleux, le Crozet, Grand Essart, Domois

Fig.59 : Ailleux, la Croix de Paulet, la Croix Blanche, les Gouttes, Rory

Fig.60 : Chalain d'Uzore, Marcoux, Pralong, Saint-Georges-en-Couzan, St-Martin-la-Sauveté

Fig.61 : Saint-Martin-la-Sauveté : Vassauge, la Croix d'Ailleux et la Croix Lugnier

Fig.62 : Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Sixte, Trelins

Fig.63 : Graphique récapitulatif : origine de matières premières de la collection V. Durand

Fig.64 : Graphique récapitulatif : origine des matières premières des prospections S. Bündgen

Fig.65 : Zones de provenance de la matière siliceuse utilisée dans le Montbrisonnais

Fig.66 : Graphiques récapitulatifs des éléments siliceux trouvés dans le Montbrisonnais

Fig.67 : Tableau récapitulatif du groupe 1 : les cruches

Fig.68 : Tableau récapitulatif des groupes 2 : mortiers, jattes, écuelles et 3 : coupes, assiettes et plats

Fig.69 : Tableau récapitulatif du groupe 4 : les pots

Fig.70 : Tableau récapitulatif des groupes 5 : marmites et 6 : couvercles

Fig.71 : Tableau récapitulatif des groupes 7 : grands conteneurs et 8 : matériel amphorique

Fig.72 : Ailleux : *Croix d'Ailleux* ; céramiques fines

Fig.73 : Ailleux : *Croix d'Ailleux* ; céramiques communes

Fig.74 : Ailleux-Cezay : *Croix Lugnier* ; céramiques fines

Fig.75 : Ailleux-Cezay : *Croix Lugnier* ; céramiques communes

Fig.76 : Ailleux-Cezay : *Croix Lugnier* ; céramiques communes

Fig.77 : Cezay : *Belachaux* ; série 1, céramiques fines et communes

Fig.78 : Cezay : *Belachaux* ; série 1, céramiques communes

Fig.79 : Cezay : *Belachaux* ; série 2, céramiques fines

Fig.80 : Cezay : *Belachaux* ; série 2, céramiques communes

Fig.81 : Chalain-d'Uzore : *Les Tissots 1*

Fig.82 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Chazal ; terre sigillée

Fig.83 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Chazal ; céramiques fines et communes

Fig.84 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Chazal ; céramiques communes

Fig.85 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Chazal ; céramiques communes

Fig.86 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Chazal ; céramiques communes

Fig.87 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Chazal ; céramiques et autres matériaux

Fig.88 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Lorandon ; céramiques fines

Fig.89 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Lorandon ; céramiques communes

Fig.90 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Lorandon ; céramiques communes

Fig.91 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Maillard ; céramiques fines

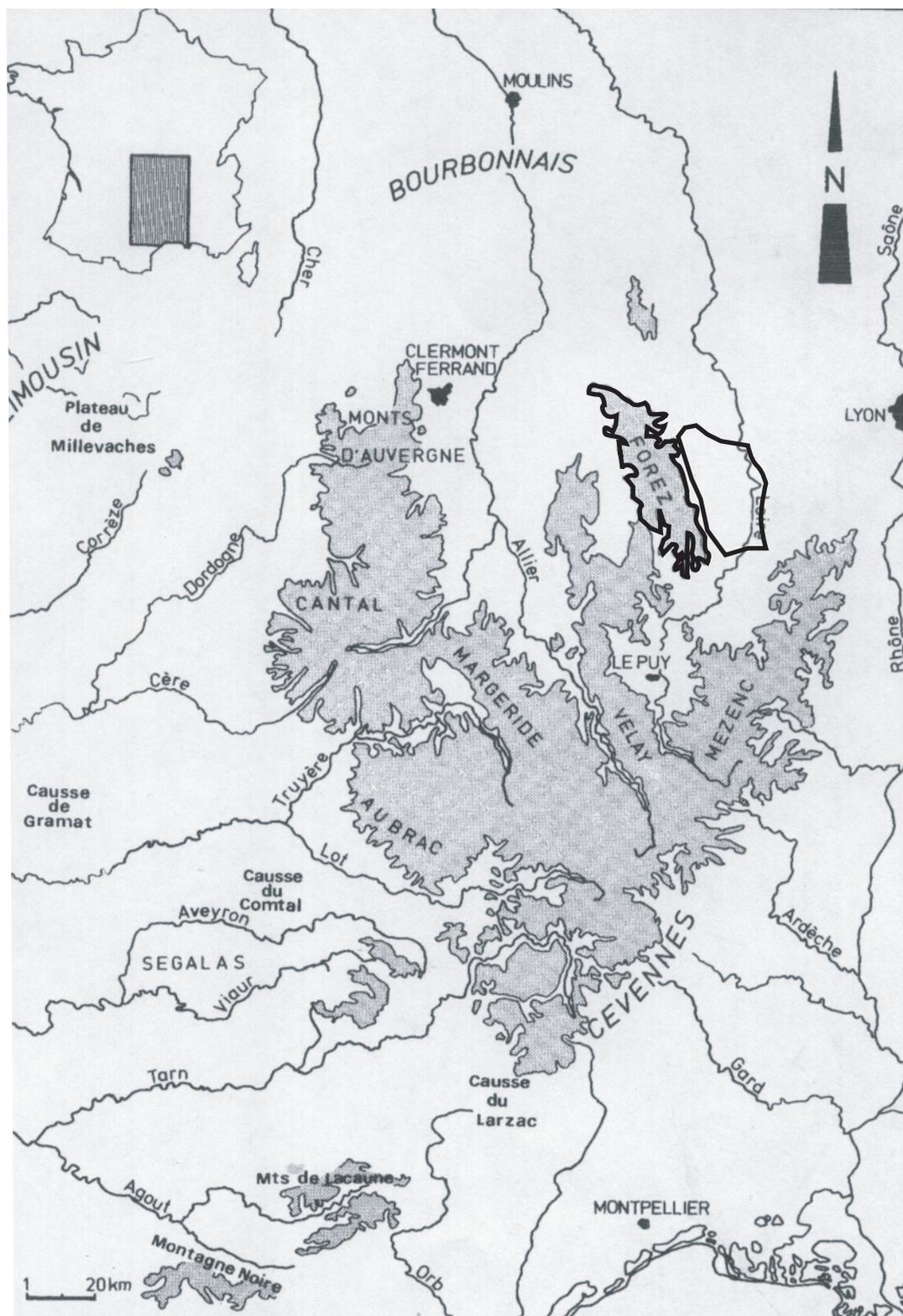
Fig.92 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Maillard ; céramiques communes

Fig.93 : Marcilly-le-Châtel : *La Garde* - matériel Maillard ; céramiques communes

Fig.94 : Marcilly-le-Châtel : *La Morandin* ; céramiques fines et communes  
 Fig.95 : Marcilly-le-Châtel : *La Morandin* ; céramiques communes  
 Fig.96 : Marcilly-le-Châtel : *La Morandin* ; céramiques communes  
 Fig.97 : Marcilly-le-Châtel : *La Morandin* ; céramiques communes  
 Fig.98 : Pralong : *La Sarra* ; terre sigillée prospections 1996  
 Fig.99 : Pralong : *La Sarra* ; terre sigillée prospections 2000  
 Fig.100 : Pralong : *La Sarra* ; céramiques fines  
 Fig.101 : Pralong : *La Sarra* ; céramiques communes  
 Fig.102 : Pralong : *La Sarra* ; céramiques communes  
 Fig.103 : Pralong : *La Sarra* ; céramiques communes  
 Fig.104 : Pralong : *La Sarra* ; *instrumentum* en bronze  
 Fig.105 : Saint-Martin-la-Sauveté : *Millantin* ; terre sigillée, fouilles XIXème siècle  
 Fig.106 : Saint-Paul-d'Uzore : *Bellevue* ; céramiques fines  
 Fig.107 : Saint-Paul-d'Uzore : *Bellevue* ; céramiques communes  
 Fig.108 : Saint-Paul-d'Uzore : *Bellevue* ; balsamaire en bronze  
 Fig.109 : Saint-Paul-d'Uzore : *La Cave - Grand Champ* ; céramiques fines  
 Fig.110 : Saint-Paul-d'Uzore : *La Cave - Grand Champ* ; céramiques communes  
 Fig.111 : Saint-Paul-d'Uzore : *La Cave - Côte d'Or* ; céramiques fines  
 Fig.112 : Saint-Paul-d'Uzore : *La Cave - Côte d'Or* ; céramiques communes  
 Fig.113 : Saint-Paul-d'Uzore : *Sous l'église*  
 Fig.114 : Saint-Sixte : *le Haut du Notin* ; terre sigillée  
 Fig.115 : Saint-Sixte : *le Haut du Notin* ; céramiques fines  
 Fig.116 : Saint-Sixte : *le Haut du Notin* ; céramiques communes  
 Fig.117 : Saint-Sixte : *le Haut du Notin* ; autres matériaux  
 Fig.118 : Trelins : *Joux* ; céramiques fines  
 Fig.119 : Trelins : *Joux* ; céramiques communes  
 Fig.120 : Trelins : *Joux* ; céramiques communes  
 Fig.121 : Répartition des sites de la Préhistoire ancienne dans la Loire selon leur classe  
 Fig.122 : Répartition géographique des sites de la Préhistoire ancienne dans la Loire  
 Fig.123 : Les influences extérieures dans la Loire au Paléolithique inférieur et moyen  
 Fig.124 : Répartition géographique des sites du Paléolithique moyen dans la Loire  
 Fig.125 : Répartition géographique des sites du Paléolithique supérieur dans la Loire  
 Fig.126 : Les influences extérieures dans la Loire au Paléolithique supérieur  
 Fig.127 : Les influences extérieures dans la Loire au Mésolithique  
 Fig.128 : La matière première siliceuse utilisée par les Moustériens du Grand-Champ  
 Fig.129 : La matière première siliceuse utilisée par les Gravettiens de la Vigne-Brun  
 Fig.130 : La matière première siliceuse utilisée par les Magdaléniens du Rocher de la Caille  
 Fig.131 : Répartition géographique des sites du Néolithique ancien et récent dans la Loire  
 Fig.132 : Cultures du Néolithique ancien dans la Loire et les départements limitrophes  
 Fig.133 : Cultures du Néolithique moyen I dans la Loire et les départements limitrophes  
 Fig.134 : Outillage lithique caractéristique du Chasséen du Forez  
 Fig.135 : Céramiques caractéristiques du Chasséen du Forez  
 Fig.136 : Cultures du Néolithique moyen I dans la Loire et les départements limitrophes  
 Fig.137 : Répartition géographique des sites du Néolithique final dans la Loire  
 Fig.138 : Cultures du Néolithique final dans la Loire et les départements limitrophes  
 Fig.139 : Répartition géographique des sites de l'âge du Bronze ancien et moyen dans la Loire  
 Fig.140 : Répartition géographique des sites de l'âge du Bronze final dans la Loire  
 Fig.141 : Répartition géographique des sites du premier âge du Fer dans la Loire  
 Fig.142 : Les Ségusiaves et leurs voisins

- Fig.143 : Limites du territoire ségusiave  
Fig.144 : Répartition géographique des sites de la Tène A, B et C dans la Loire  
Fig.145 : Situation géographique et topographique des oppida ségusiaves  
Fig.146 : Situation géographique et topographique des possibles castella ségusiaves  
Fig.147 : Principales agglomérations ouvertes laténiennes dans la Loire  
Fig.148 : Répartition de l'habitat dispersé de la Tène finale dans la Loire  
Fig.149 : Mobilier de la Tène finale trouvé sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais  
Fig.150 : Proposition d'organisation du territoire ségusiave en pagi à la Tène finale  
Fig.151 : Les axes de circulations du pays ségusiave durant l'Antiquité  
Fig.152 : Les sites julio-claudiens dans le Montbrisonnais  
Fig.153 : Les sites julio-claudiens dans le département de la Loire  
Fig.154 : Les sites du Haut-Empire dans le Montbrisonnais  
Fig.155 : Les principaux sites du Haut-Empire dans le département de la Loire  
Fig.156 : Répartition générale des sites gallo-romains dans la Loire  
Fig.157 : Les sites du Bas-Empire dans le Montbrisonnais

Fig.1

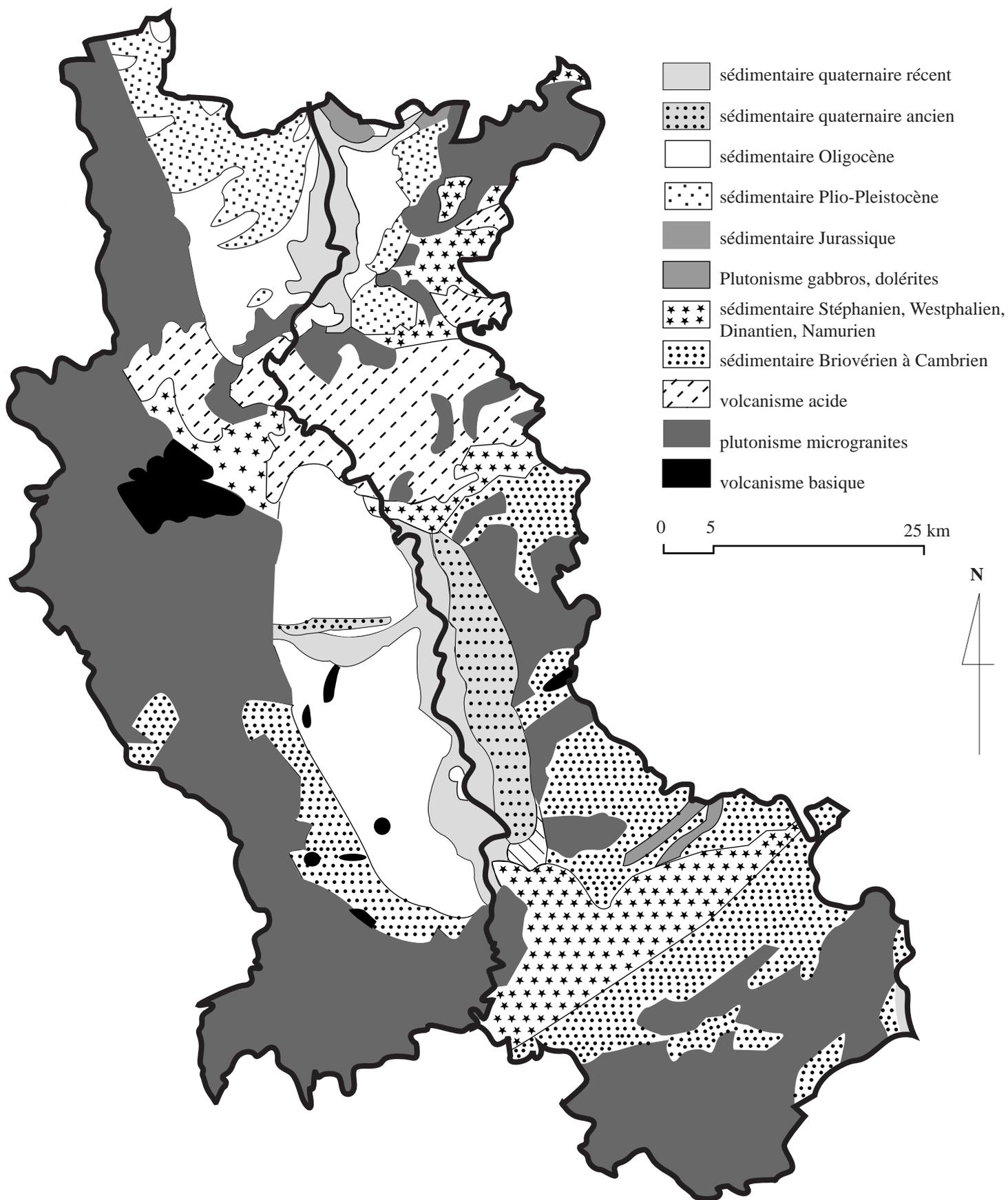


### Les régions naturelles du Massif Central

en gris, altitudes supérieures à 900 mètres  
cerclés de noir, la plaine et les monts du Forez

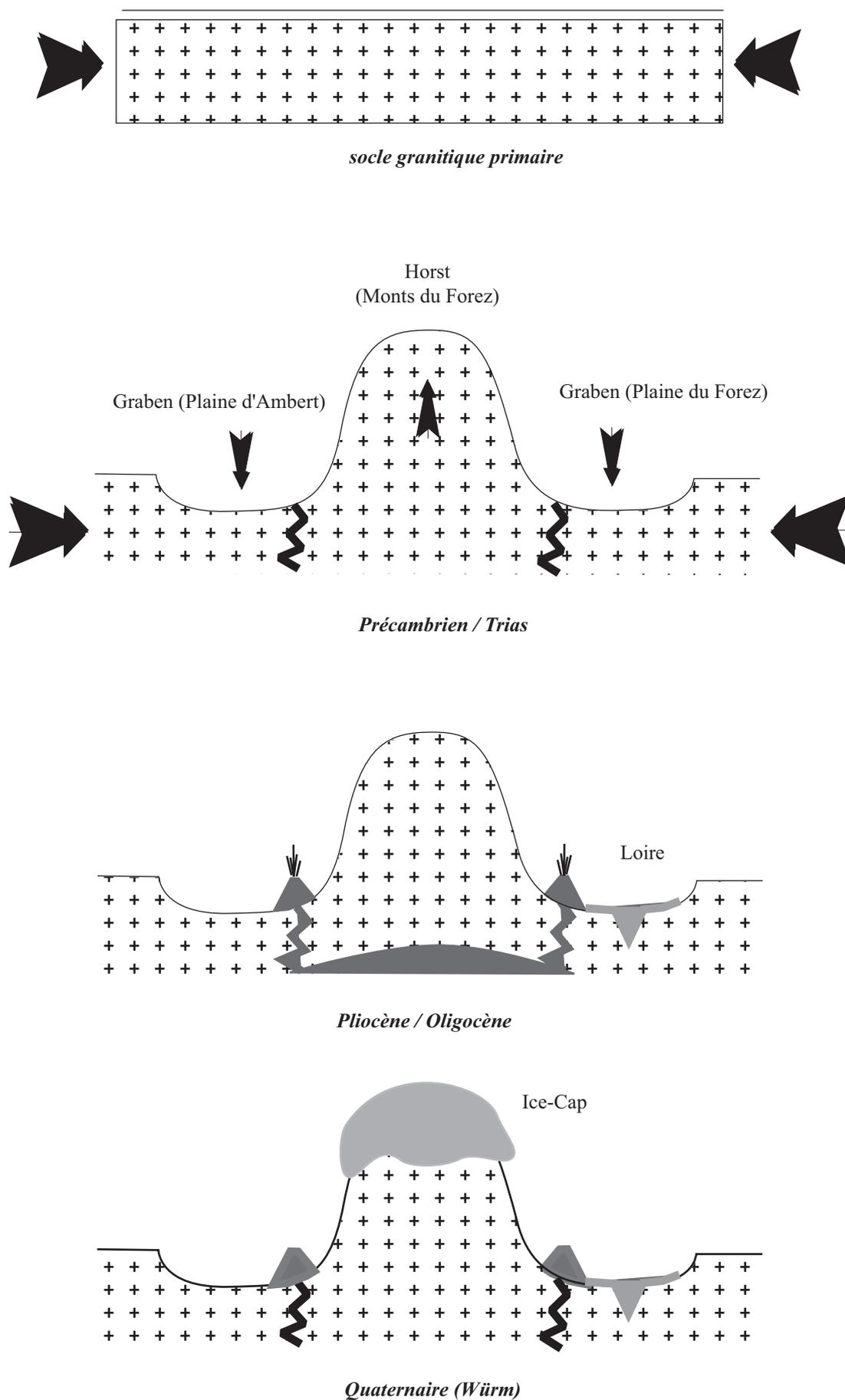
Extrait de Daugas, Raynal 1987, 108, carte 1

Fig. 2



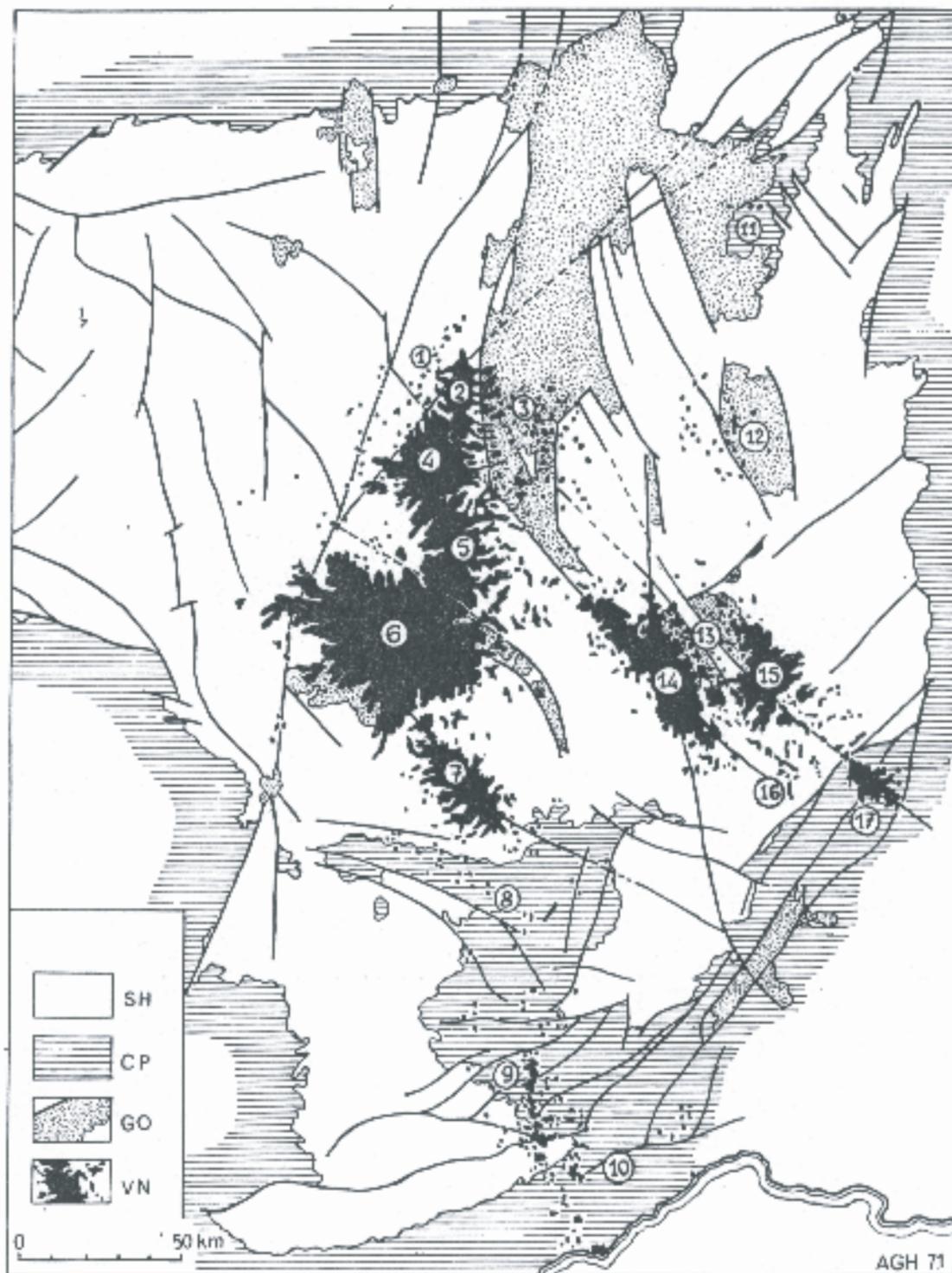
Carte géologique simplifiée du département de la Loire

d'après Lavendhomme 1997, 35



**Formation schématique des monts et de la plaine du Forez  
S. Bündgen**

Fig. 4



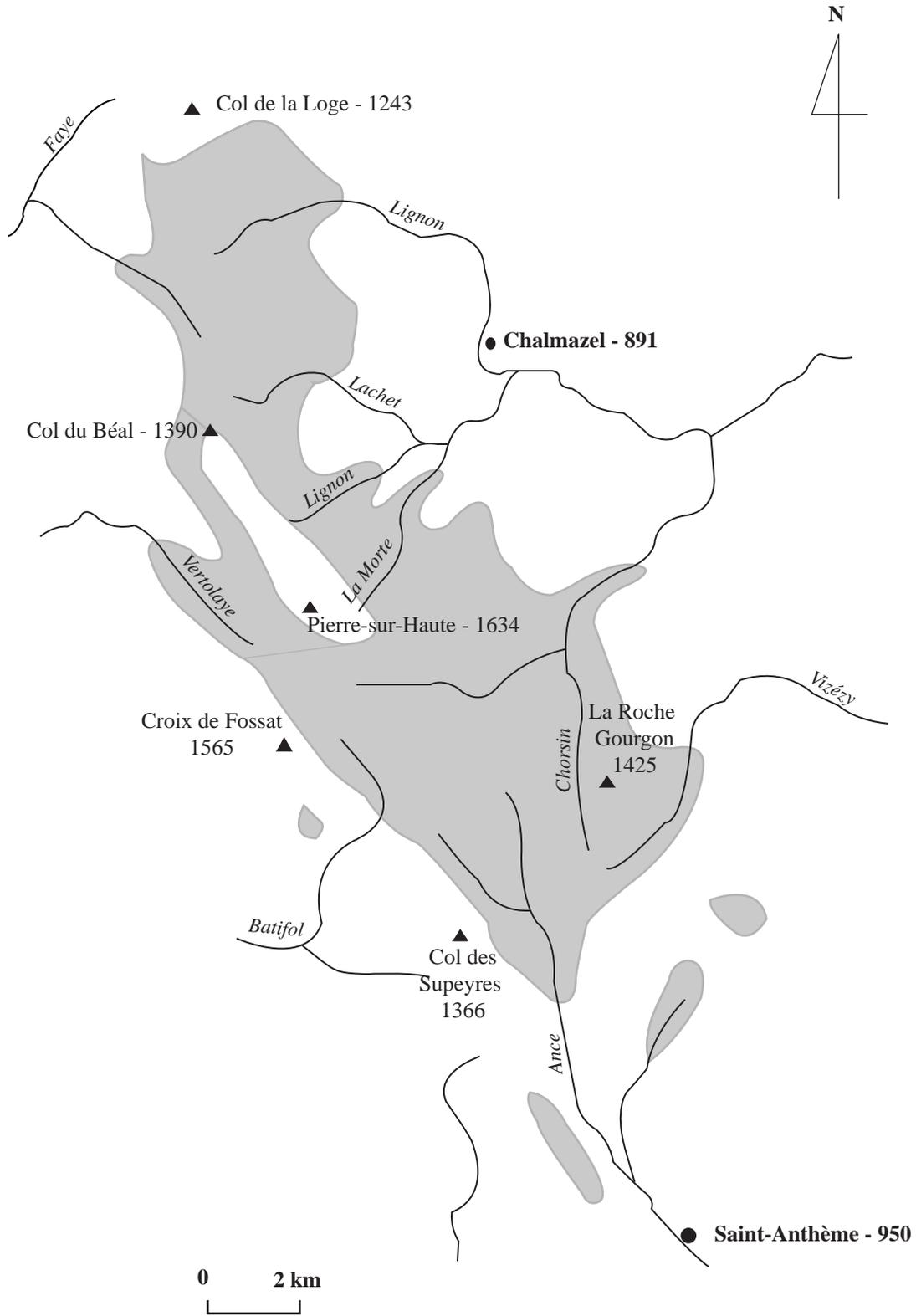
- 1 : Chaîne de la Sioule
- 2 : Chaîne des Puys
- 3 : Limagne, Comté, Livradois
- 4 : Mont-Dore
- 5 : Cézallier
- 6 : Cantal
- 7 : Aubrac
- 8 : Causses
- 9 : Escandorgue
- 10 : Bas-Languedoc
- 11 : Bourgogne
- 12 : Forez
- 13 : Bassin du Puy et Emblavès
- 14 : Devès
- 15 : Velay Oriental
- 16 : Bas-Vivaraïs
- 17 Coiron

SH : socle hercynien  
CP : couverture secondaire et tertiaire périphérique  
GO : graben et bassins oligocènes  
VN : volcanisme néogène

### Le volcanisme dans le Massif Central

Extrait de : Jung *et al.* 1939, 347, fig.1

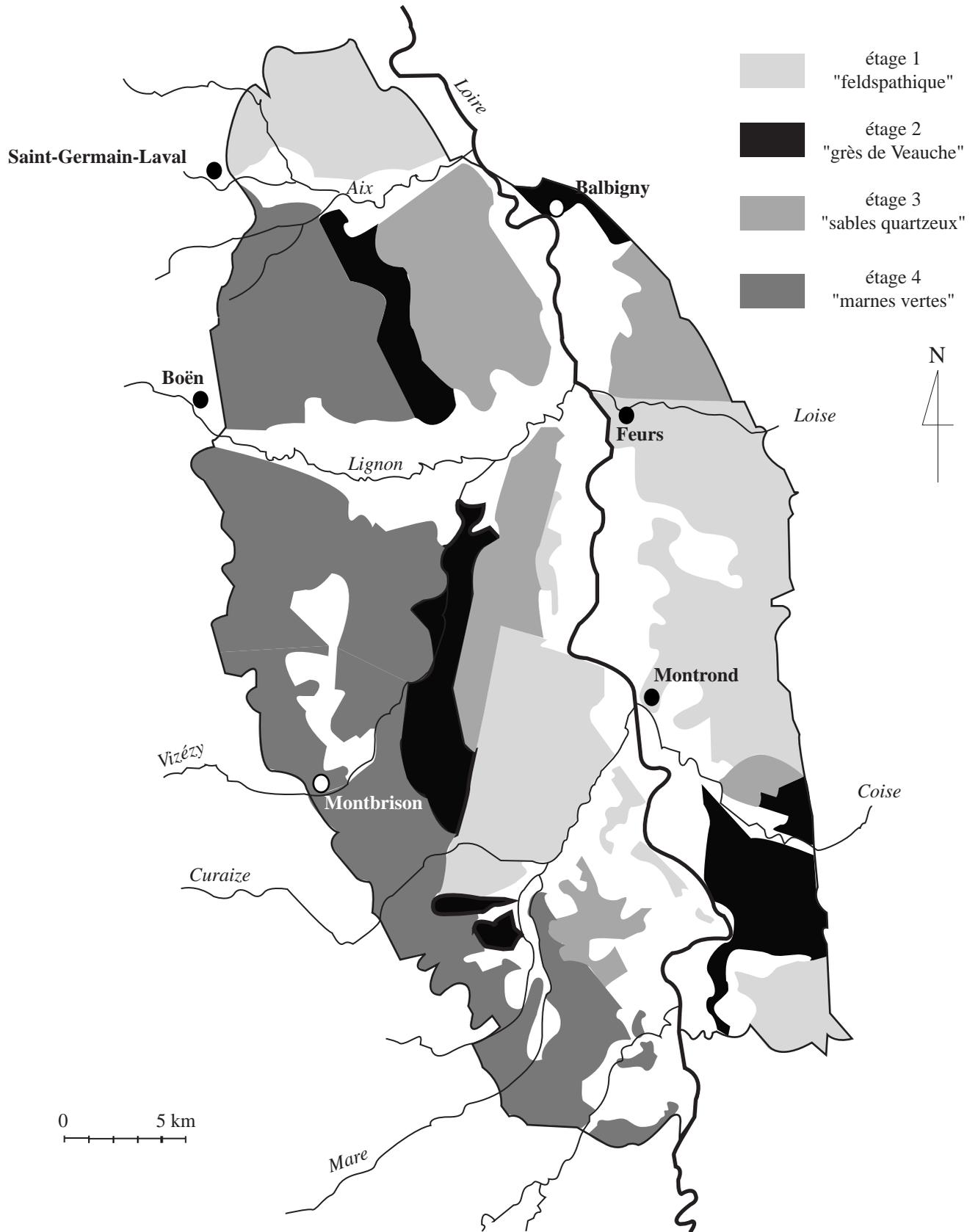
Fig. 5



**Le glaciaire forézien durant le Würm**  
en grisé : emprise des glaces

S. Bündgen d'après Etlicher, 1990, 22, fig. 3

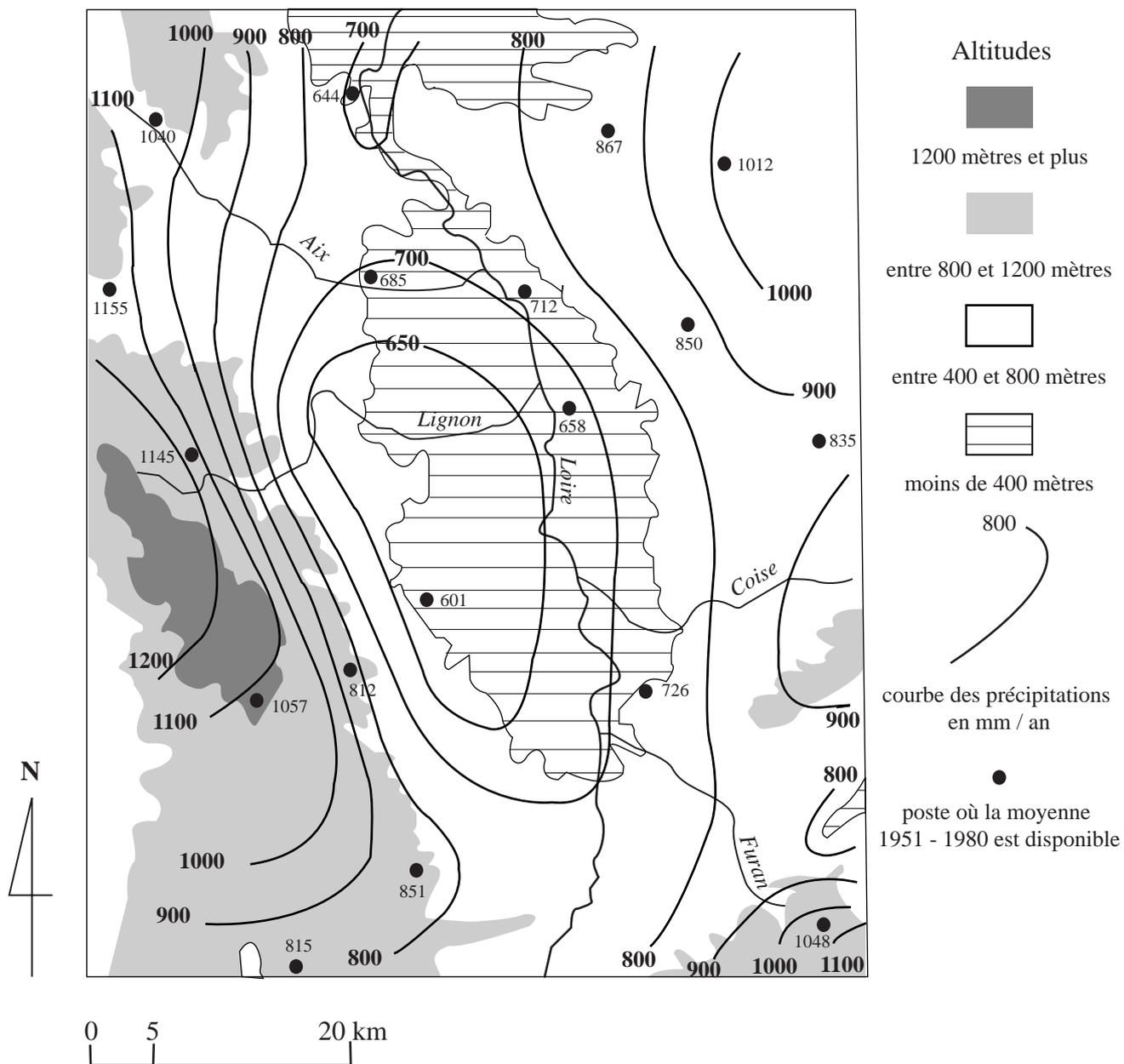
**Fig. 6**



**Carte schématique des étages sédimentaires de la plaine du Forez**

S. Bündgen d'après Duclos, 1967, 46, fig. 5

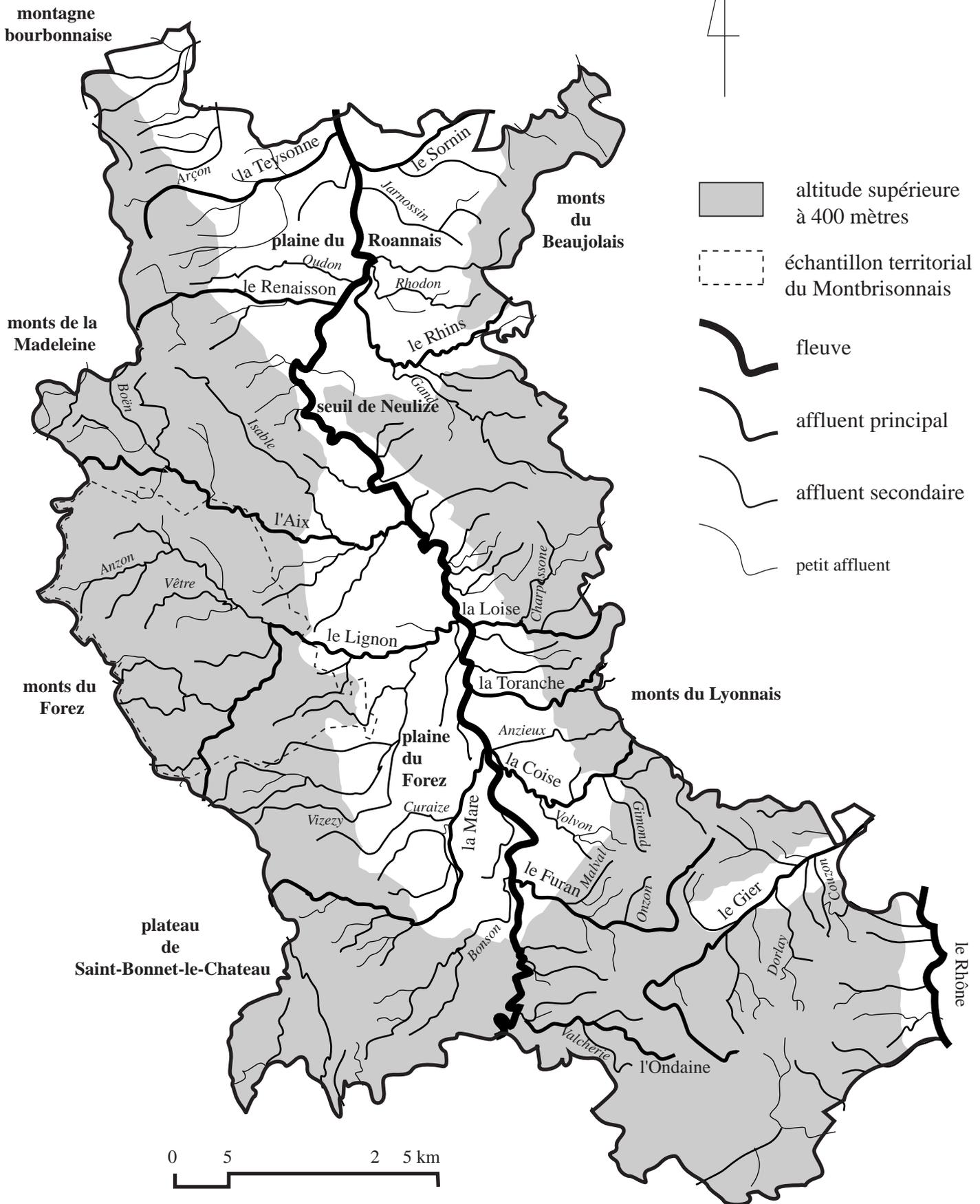
Fig. 7



**Répartition des précipitations moyennes annuelles sur la plaine et les monts du Forez (entre 1951 et 1980)**

Extrait de Suchel, 1991, 203, fig.4

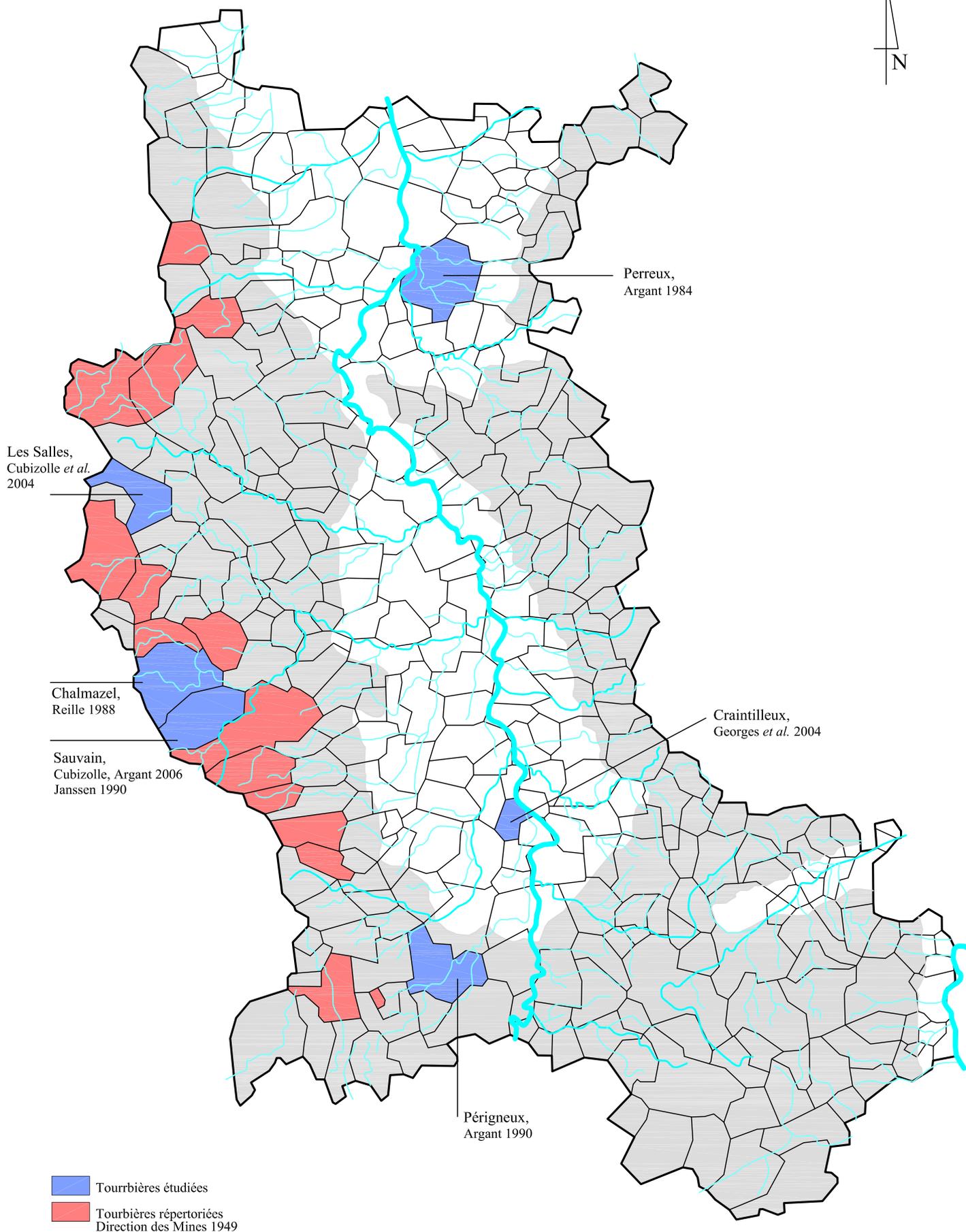
Fig.8



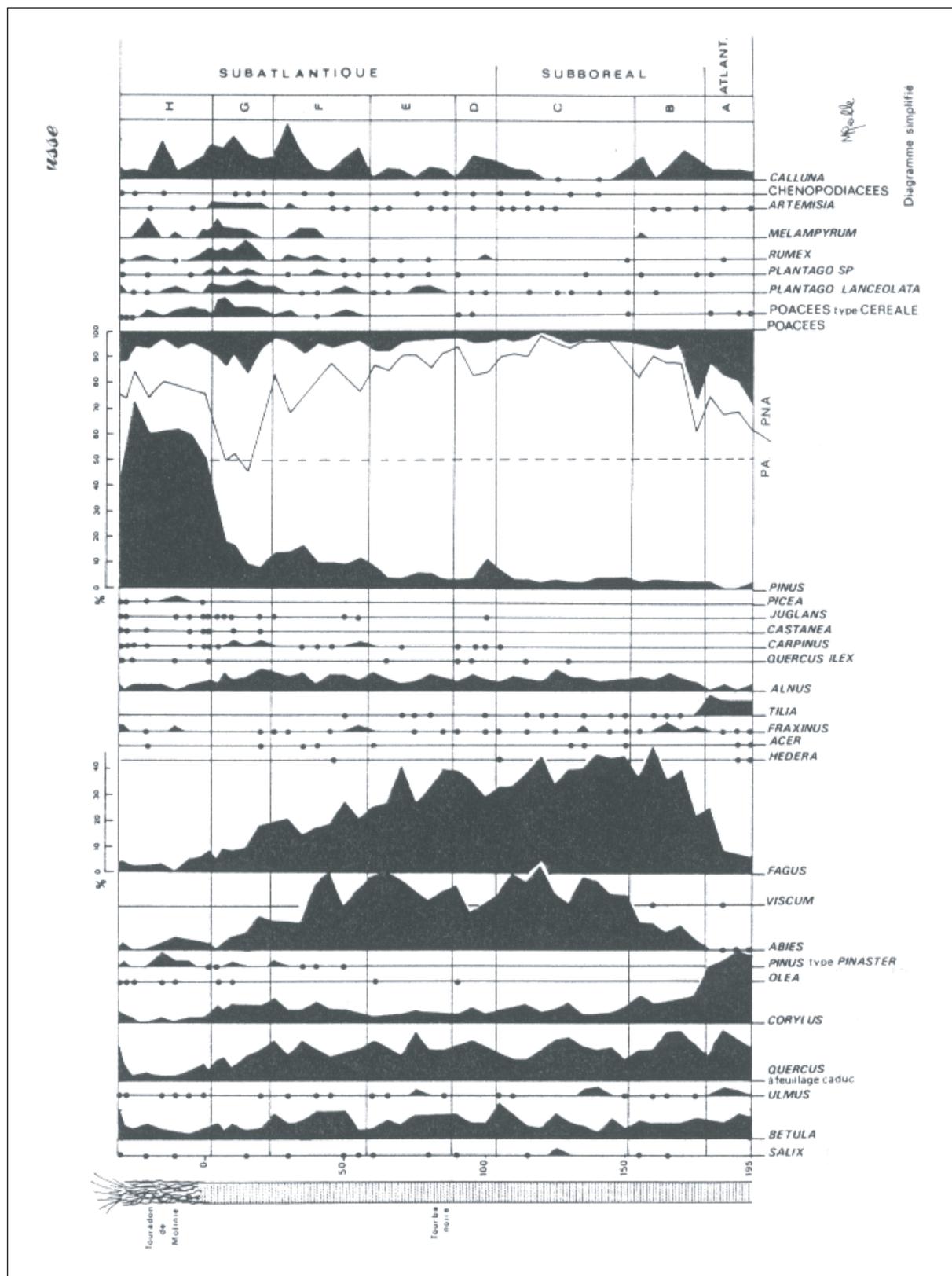
Carte simplifiée du réseau hydrologique de la Loire

S. Bündgen d'après Lavendhomme, 1997, 34

Fig. 9

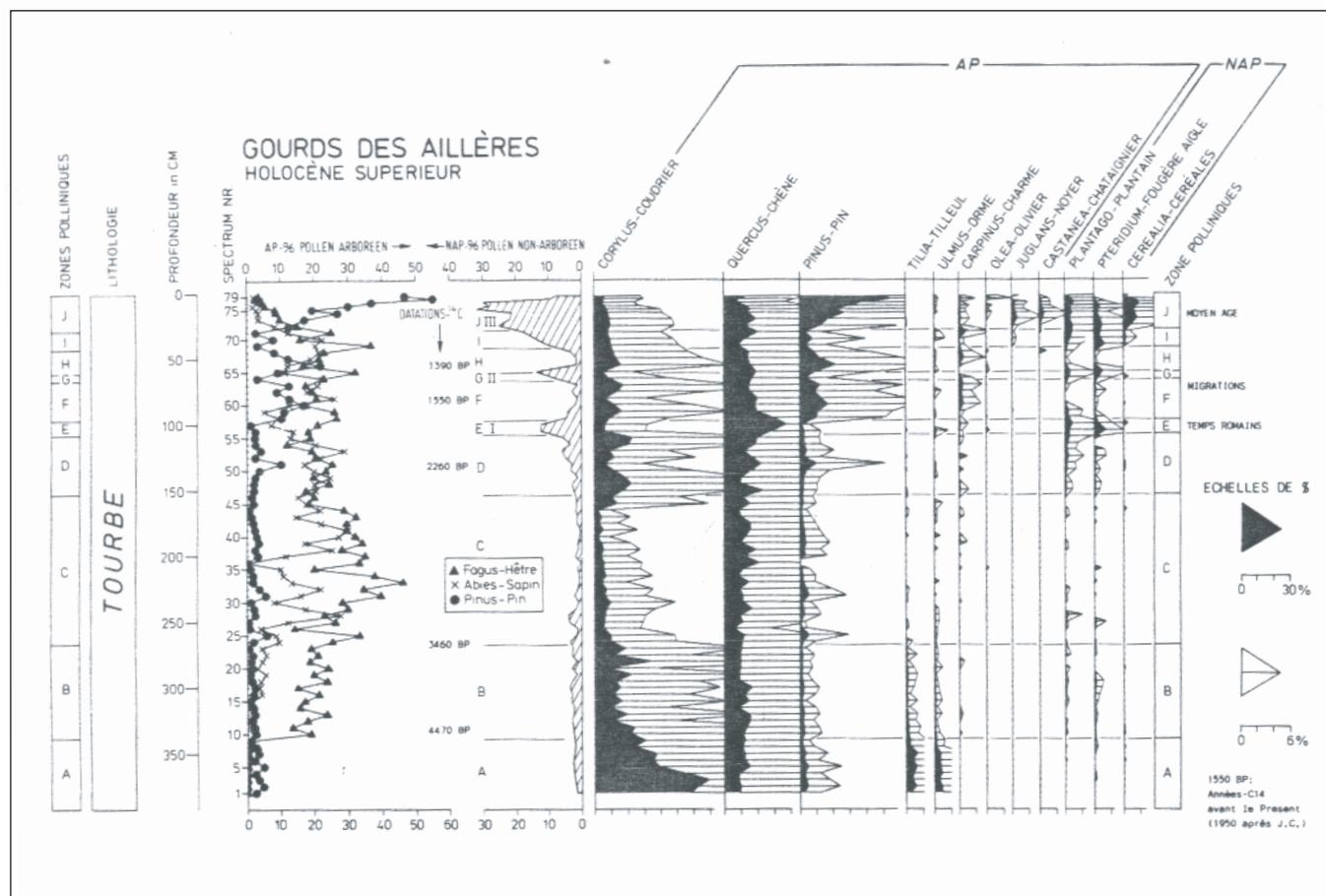
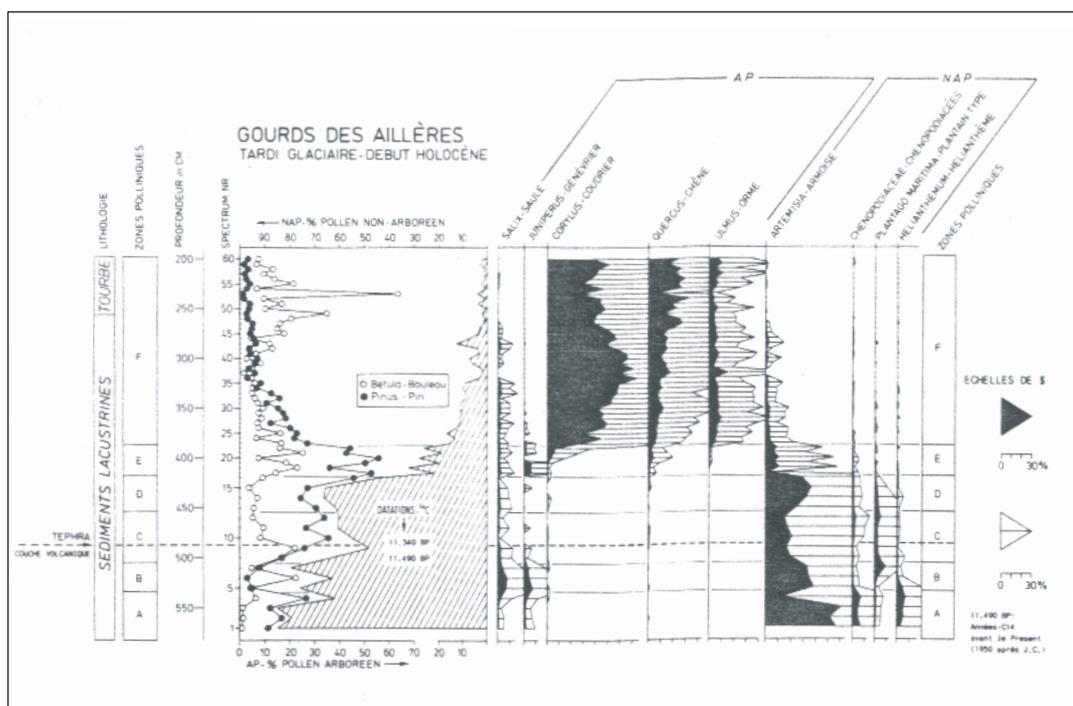


Répartition des tourbières dans le département de la Loire  
S. Bündgen



La Pigne, Monts du Forez, Loire , altitude 1350 m : diagramme pollinique

Extrait de Reille, 1988, 67, fig.3



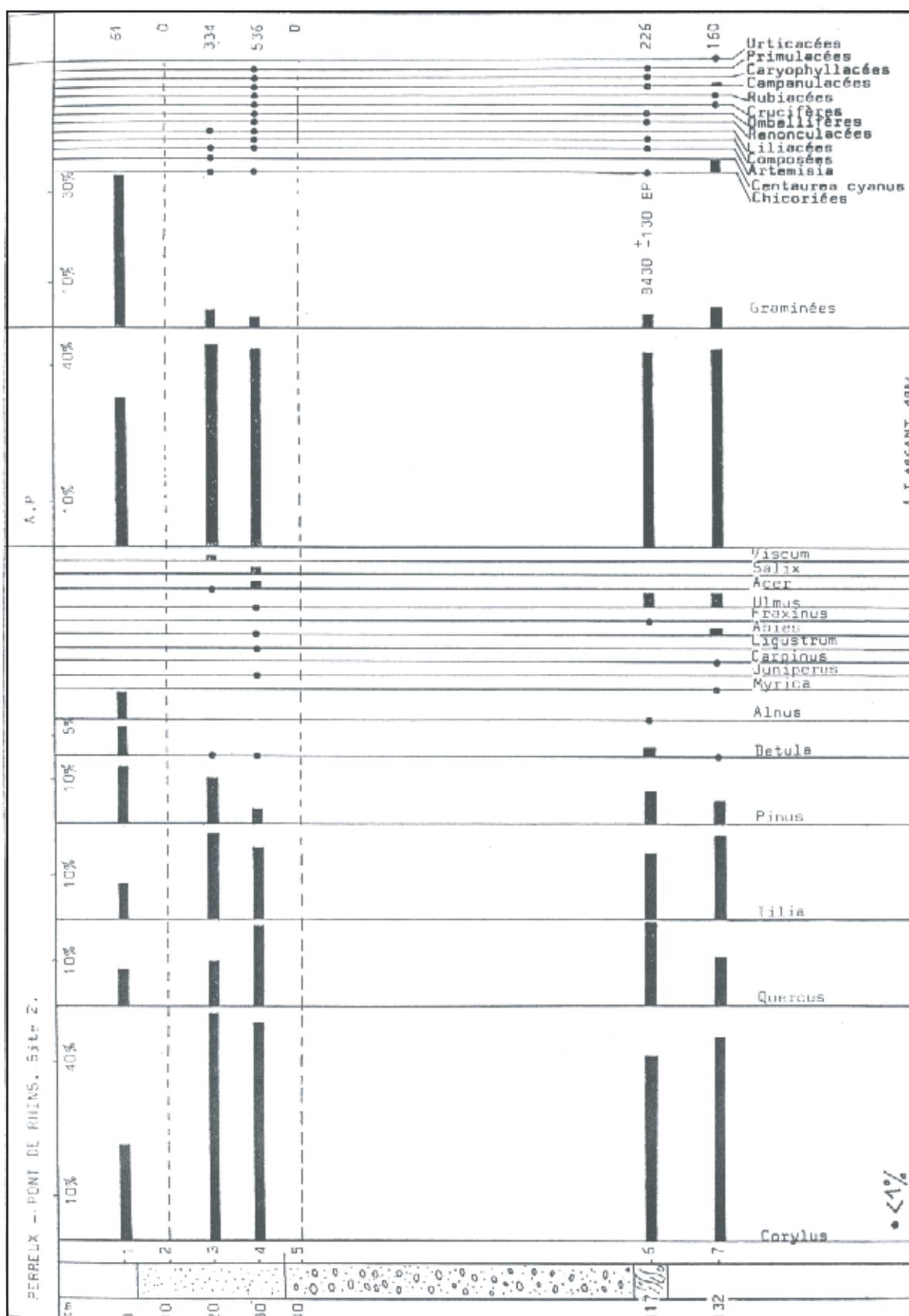
Gourd des Aillères, monts du Forez, Loire, diagrammes polliniques simplifiés

Fig. 12

Taxons	PV 1-J18	PV 4-J18	PV 5-J18	PV 6-J18	PV 4-G20
<i>Abies</i>		2,0	3,2	1,5	2,0
<i>Pinus</i>	29,2	30,0	17,4	6,0	14,9
<i>Picea</i>			0,3		
<i>Alnus</i>	2,3	2,3	1,8	1,3	1,0
<i>Betula</i>			0,3		
<i>Carpinus</i>		0,2			
<i>Castanea</i>					
<i>Corylus</i>	2,3	2,0	1,0	5,4	2,9
<i>Fagus</i>	1,1	0,3	0,3	0,3	
<i>Ilex</i>					0,1
<i>Juglans</i>			0,2		
<i>Juniperus</i>	1,1		0,2		0,5
<i>Quercus</i>	2,3	1,2		4,2	
<i>Viscum</i>			0,3		
<i>Vitis</i>					0,2
<b>A.P</b>	<b>36,9</b>	<b>38,4</b>	<b>25,6</b>	<b>18,8</b>	<b>21,2</b>
Poacées	23,8	2,0	1,8	13,7	8,1
<i>Cerealia</i>	3,8	0,2		2,7	2,0
<i>Artemisia</i>		0,2	0,8	0,9	0,4
<i>Centaurea cyanus</i>				0,9	0,2
<i>Centaurea jacea</i>		0,2	0,8	4,5	2,0
Cichoriées		0,1	0,3		
Carduacées				0,3	
Composées sp.		0,5	0,3		
Caryophyllacées		2,7	5,6	4,5	2,0
type <i>Scleranthus</i>					
Campanulacées			0,1		
Chénopodiacées		0,2		2	
Crucifères					0,6
Cypéracées		0,3	0,3	0,6	
<i>Calluna</i>	20,7	52,1	50,5	44,6	64,0
Dipsacacées		0,3	,5		0,4
type <i>Knautia</i>					
Labiées			0,1	0,3	0,6
Apiacées				0,3	0,2
Papilionacées			0,1		
<i>Plantago lanceol</i>	0,7				0,6
<i>Plantago m/m</i>		0,6	0,3	3,6	
<i>Polygonum cf. aviculare</i>		0,5	1,1	0,3	
<i>Ranunculus</i> sp		0,2	0,1	1,56	
Rubiécées		0,2	0,1	0,3	0,2
Scrophulariacées		0,2			
Géraniacées		0,2	0,1		
<i>Rhinanthus</i> type					0,6
Ambrosiacées					0,3
<b>N.A.P.</b>	<b>54,6</b>	<b>60,2</b>	<b>63,4</b>	<b>76,8</b>	<b>72,1</b>
<b>SPORES</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>10,6</b>	<b>2,7,9</b>	
<b>Indéterminés</b>	<b>1,5</b>		<b>0,3</b>	<b>1,8</b>	<b>2,7</b>
<b>Nombre total de grains comptés</b>	<b>130</b>	<b>641</b>	<b>609</b>	<b>336</b>	<b>481</b>

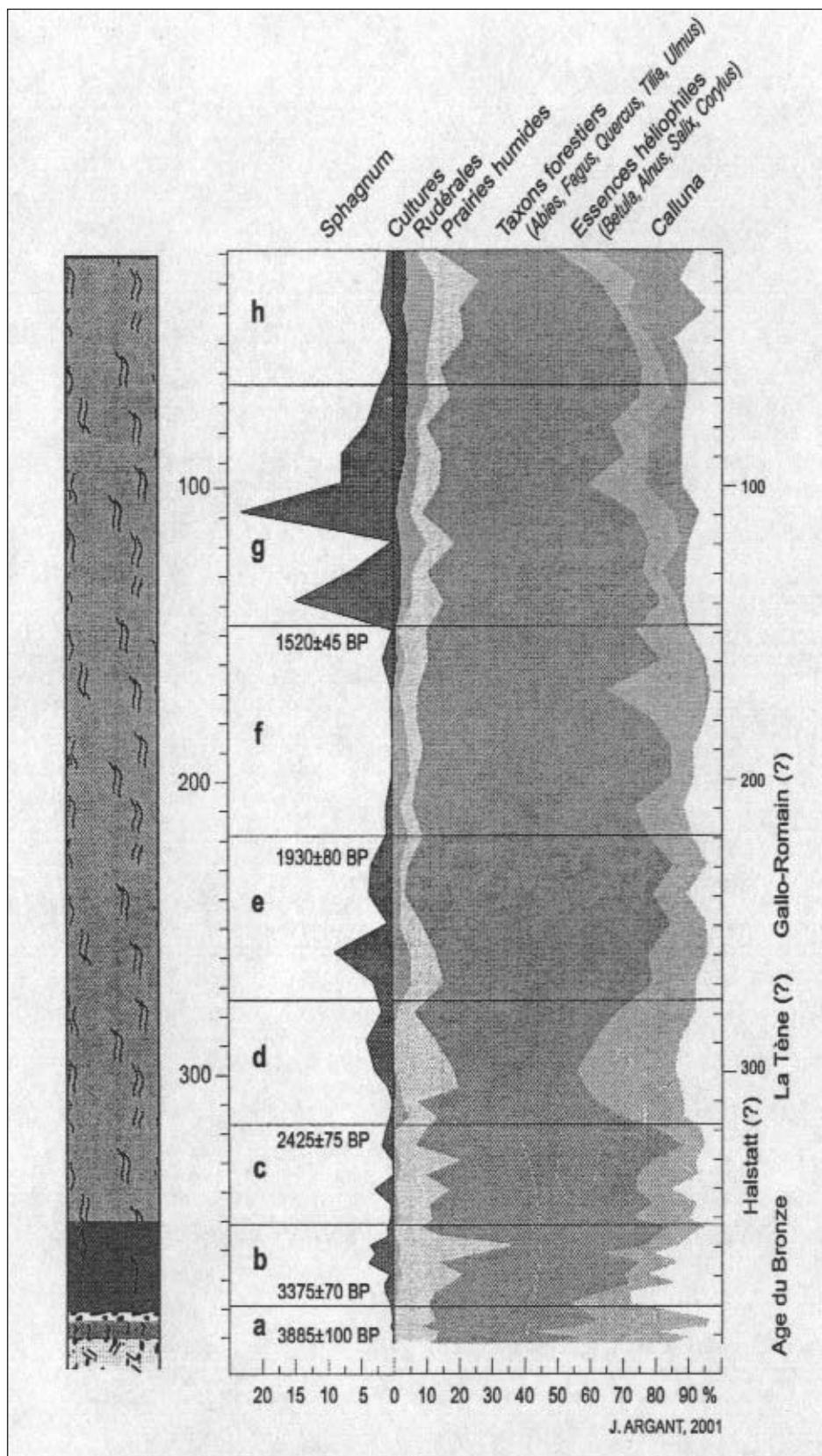
Pic de la Violette, Périgueux, Loire. Résultats des analyses des carrés J18 et G20

Fig. 13



Perreux, Pont-de-rhins, Loire, diagramme pollinique simplifié

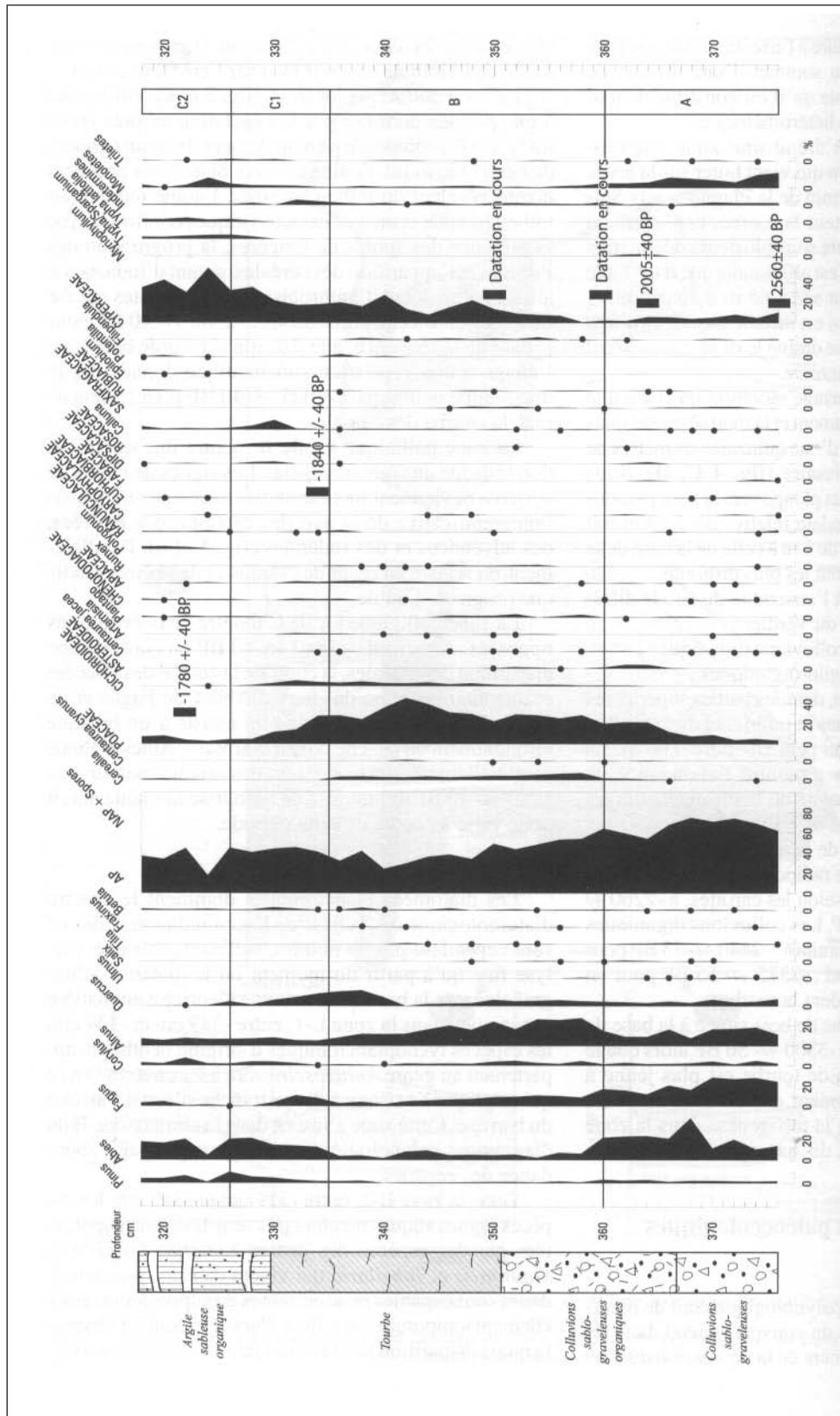
Extrait de Argant, 1984, 17-20, fig.3



La Morte, Sauvain, Loire, altitude 1292 m : diagramme pollinique

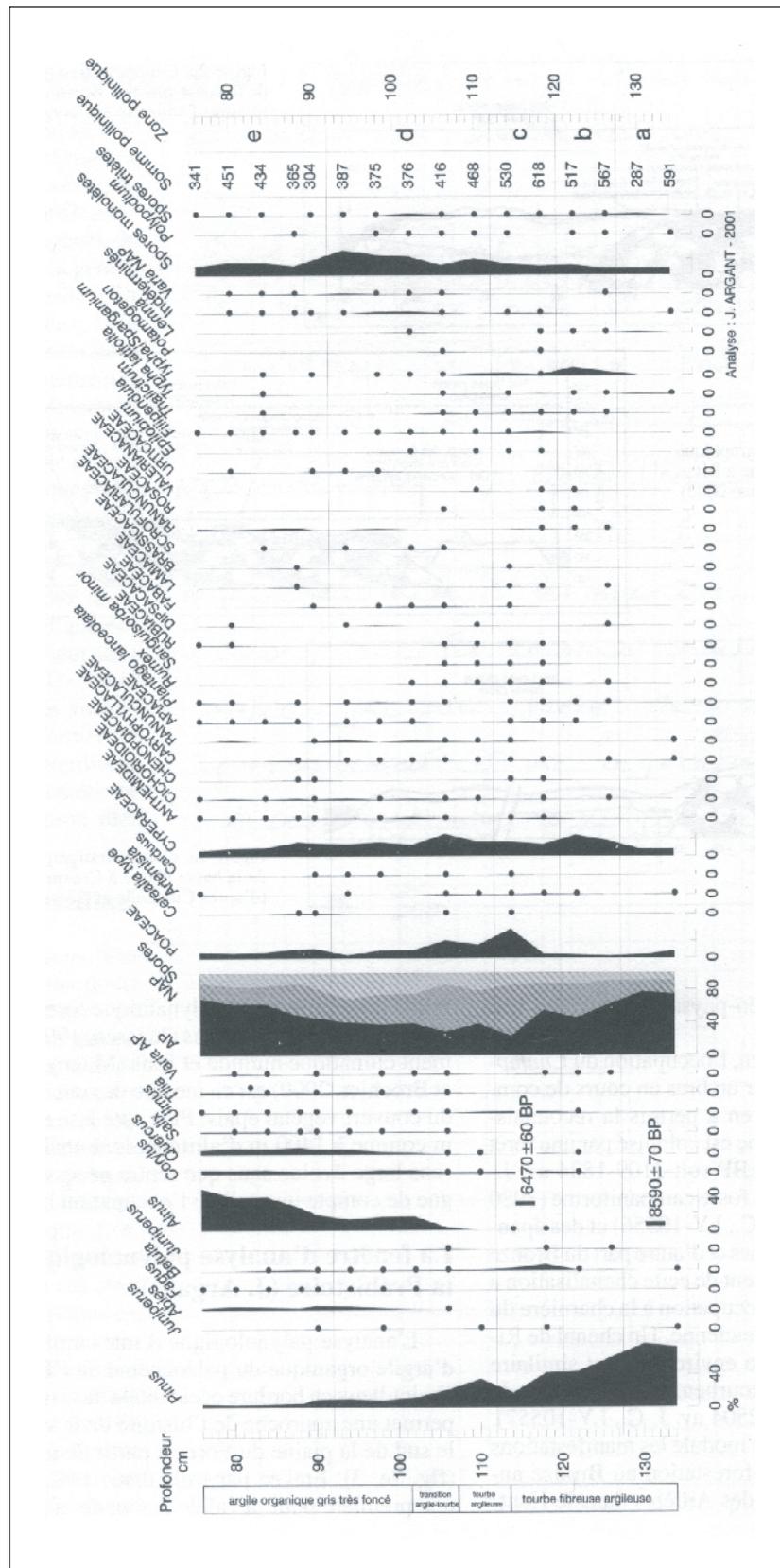
Extrait de Cubizolle *et al.*, 2004b, 63.

Fig. 15



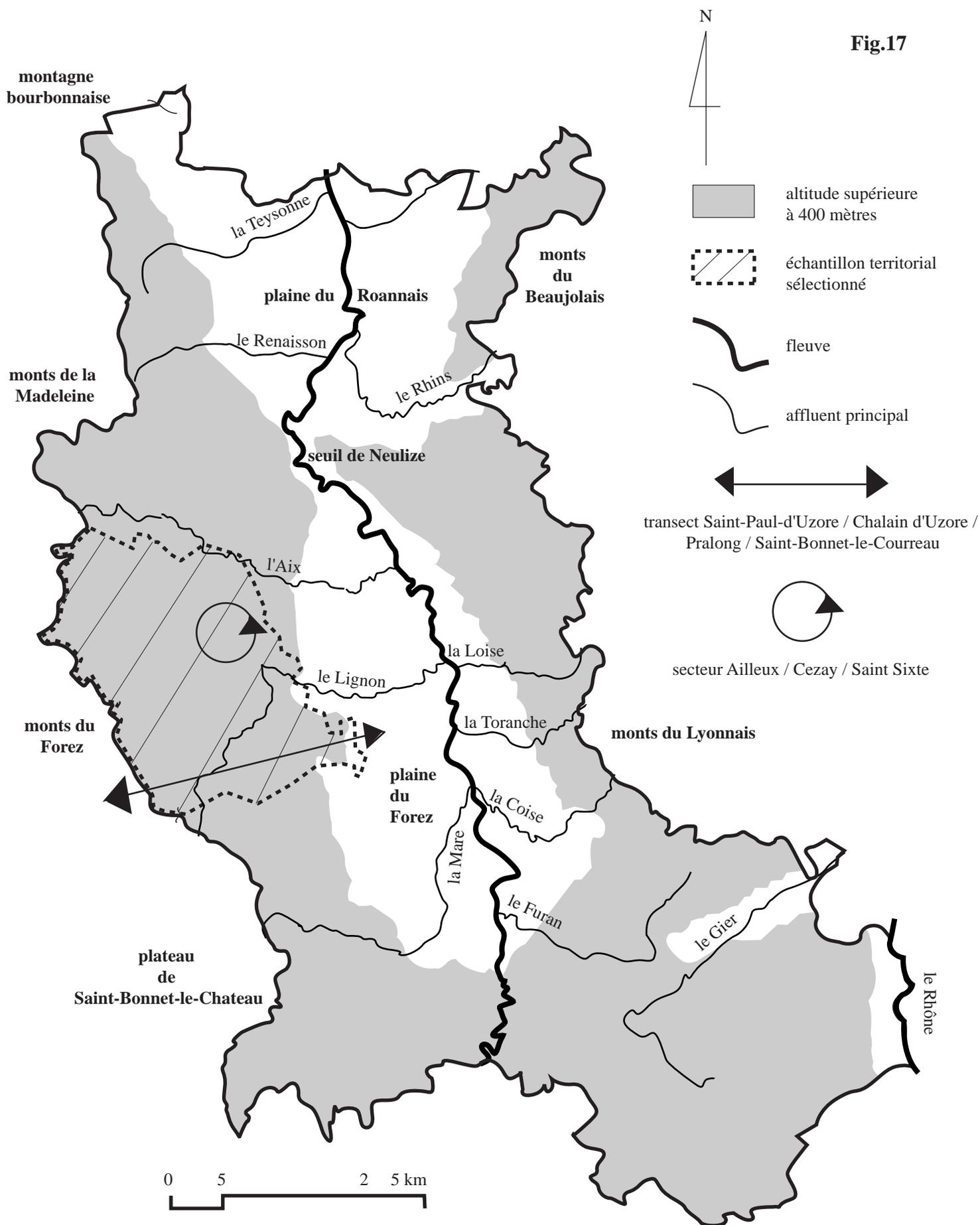
Verdier, Les Salles, Loire, altitude 675 m : diagramme pollinique  
Extrait de Cubizolle *et al.*, 2004a, 64.

Fig. 16



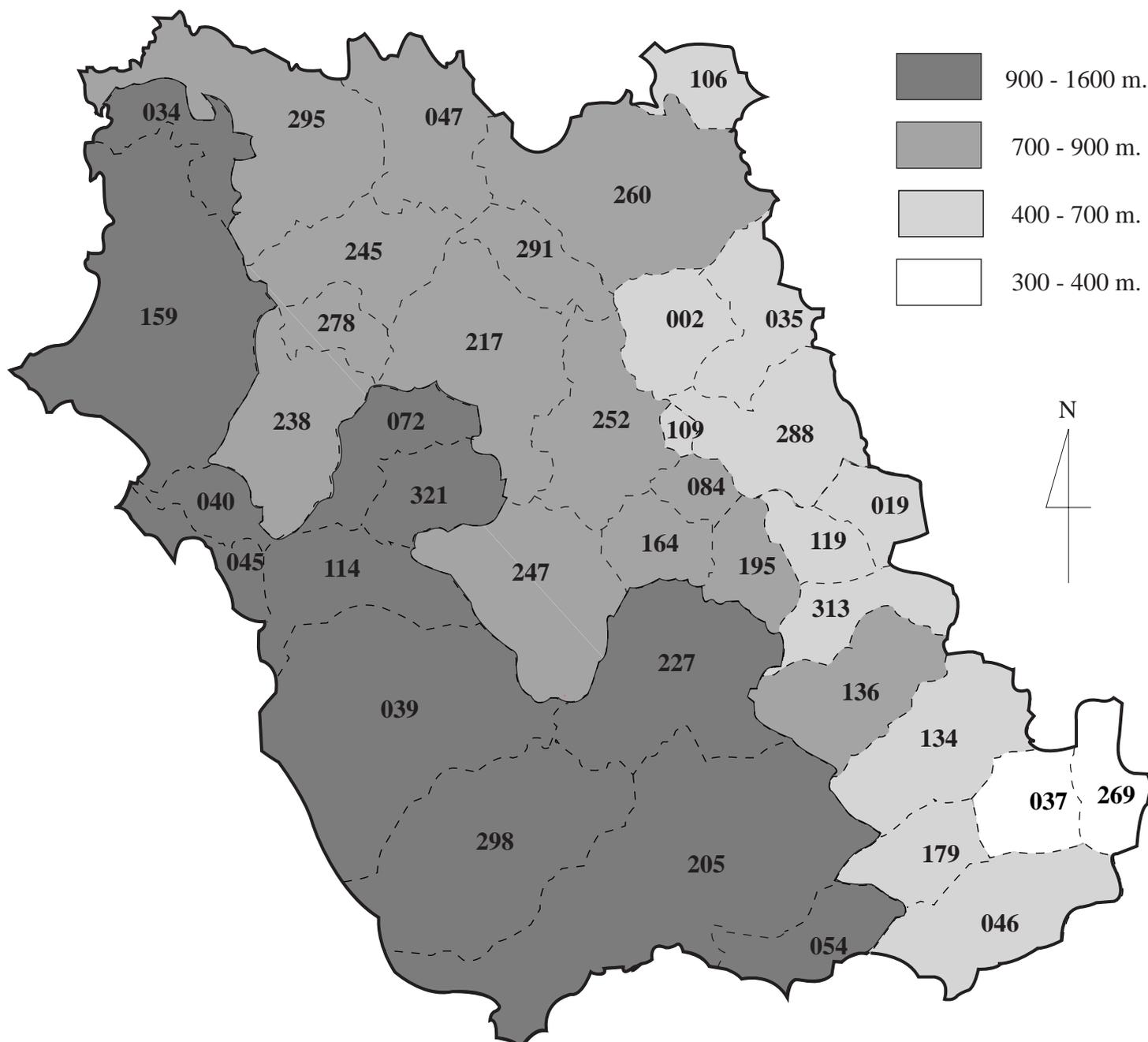
Etang Bachat, Craitilleux, Loire, altitude 351 m : diagramme pollinique  
 Extrait de Georges *et al.*, 2004a, 76.

Fig.17



L'échantillon territorial du Montbrisonnais ; transect et secteur privilégiés lors des prospections

Fig. 18

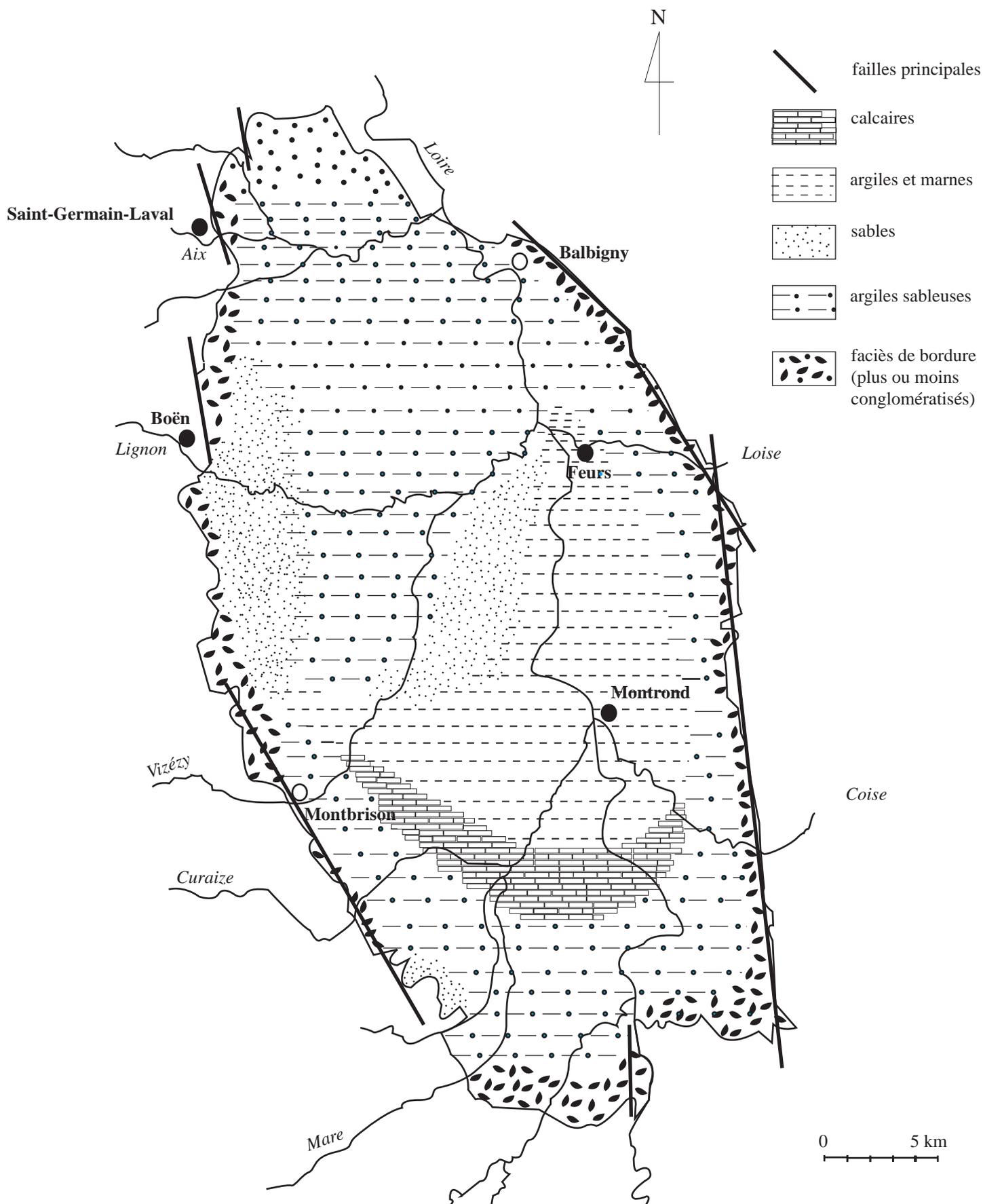


**002** : Ailleux, **019** : Boën-sur-Lignon, **034** : Cervières, **035** : Cezay, **039** : Chalmazel, **037** : Chalain d'Uzore, **046** : Champdieu, **047** : Champoly, **054** : Châteauf, **084** : Débats-Rivière-d'Orpra, **106** : Grézolles, **114** : Jeansagnière, **040** : La Chamba, **045** : La Chambonnie, **072** : La-Cote-en-Couzan, **321** : La Valla, **119** : Leigneux, **295** : Les Salles, **109** : L'Hopital-sous-Rochefort, **134** : Marcilly-le-Châtel, **136** : Marcoux, **159** : Noirétable, **164** : Palogneux, **179** : Pralong, **195** : Sail-sous-Couzan, **205** : Saint-Bonnet-le-Courreau, **217** : Saint-Didier-sur-Rochefort, **227** : Saint-George-en-Couzan, **238** : Saint-Jean-la-Vêtre, **245** : Saint-Julien-la-Vêtre, **247** : Saint-Just-en-Bas, **252** : Saint-Laurent-Rochefort, **260** : Saint-Martin-la-Sauveté, **269** : Saint-Paul-d'Uzore, **278** : Saint-Priest-la-Vêtre, **288** : Saint-Sixte, **291** : Saint-Thurin, **298** : Sauvain, **313** : Trelins

**En gras : les communes du transect et du secteur privilégiés lors des prospections**

**Communes de l'échantillon territorial du Montbrisonnais, selon leur altitude moyenne (1:175 000)**

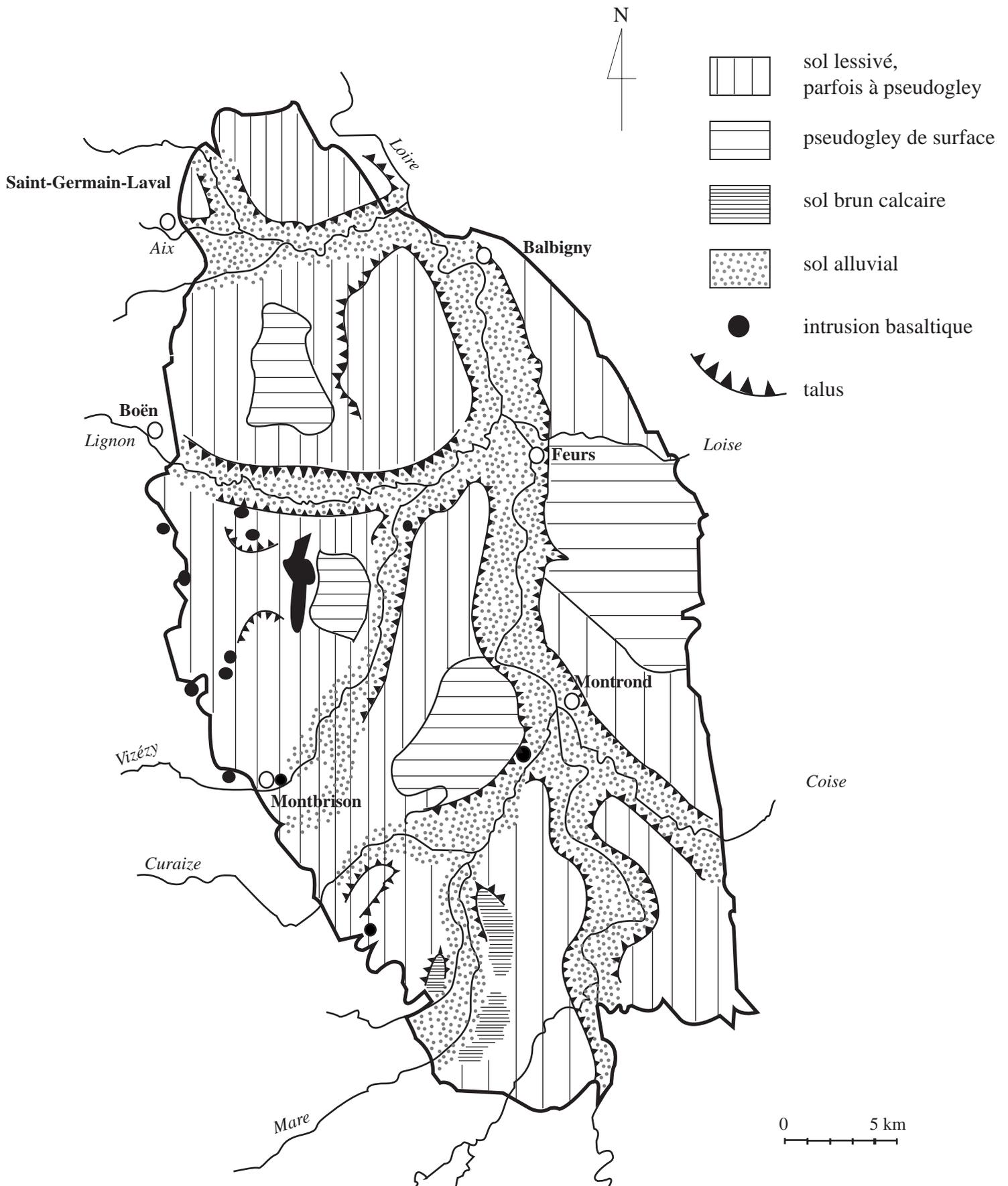
Fig. 19



Carte schématique de la géologie de la plaine du Forez

S. Bündgen d'après Tomas, 1971.

Fig. 20



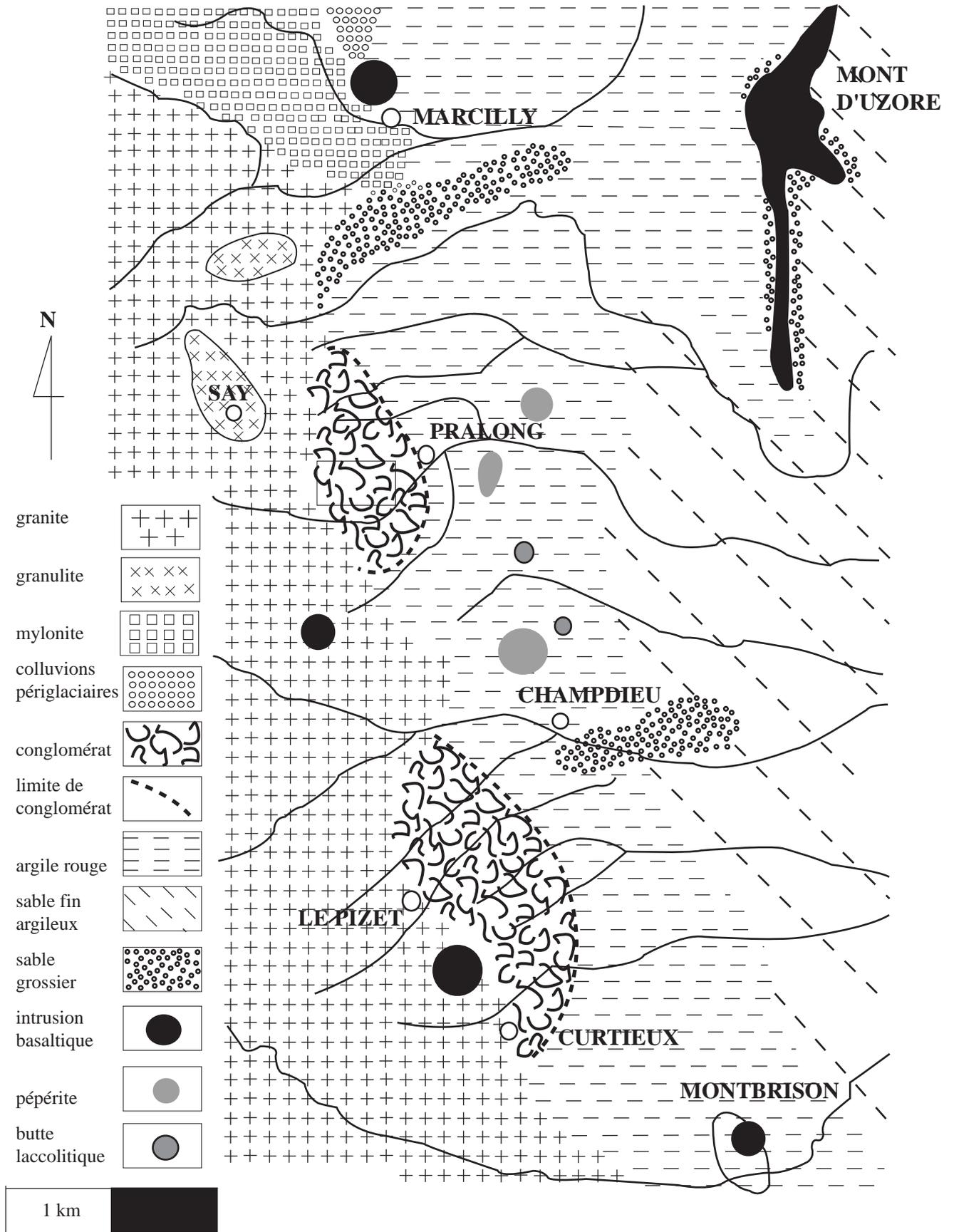
Carte schématique des sols de la plaine du Forez

S. Bündgen d'après Tomas, 1971.

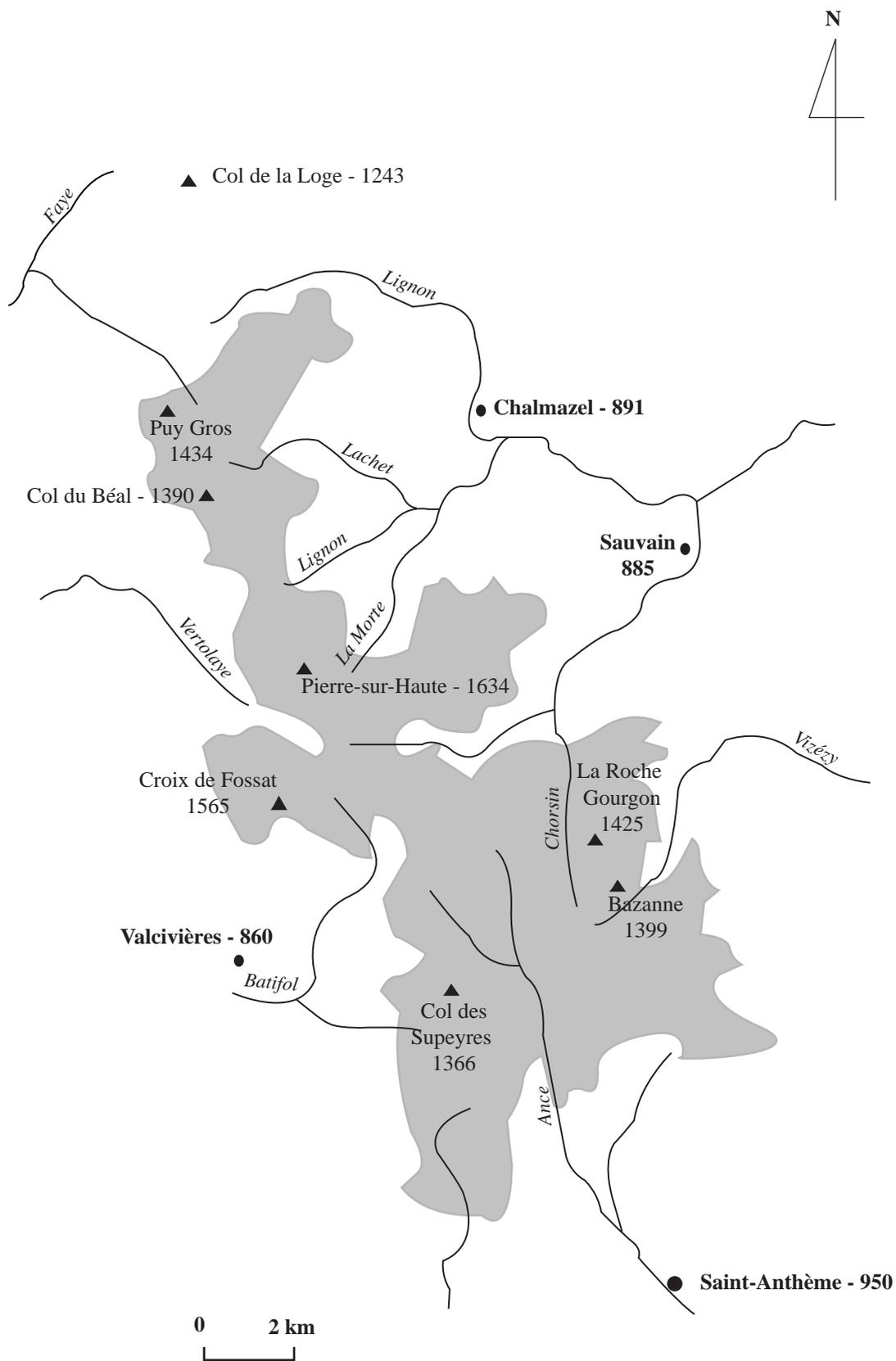
Fig. 21



Répartition des étangs artificiels et tracé du canal du Forez dans la plaine  
S. Bündgen



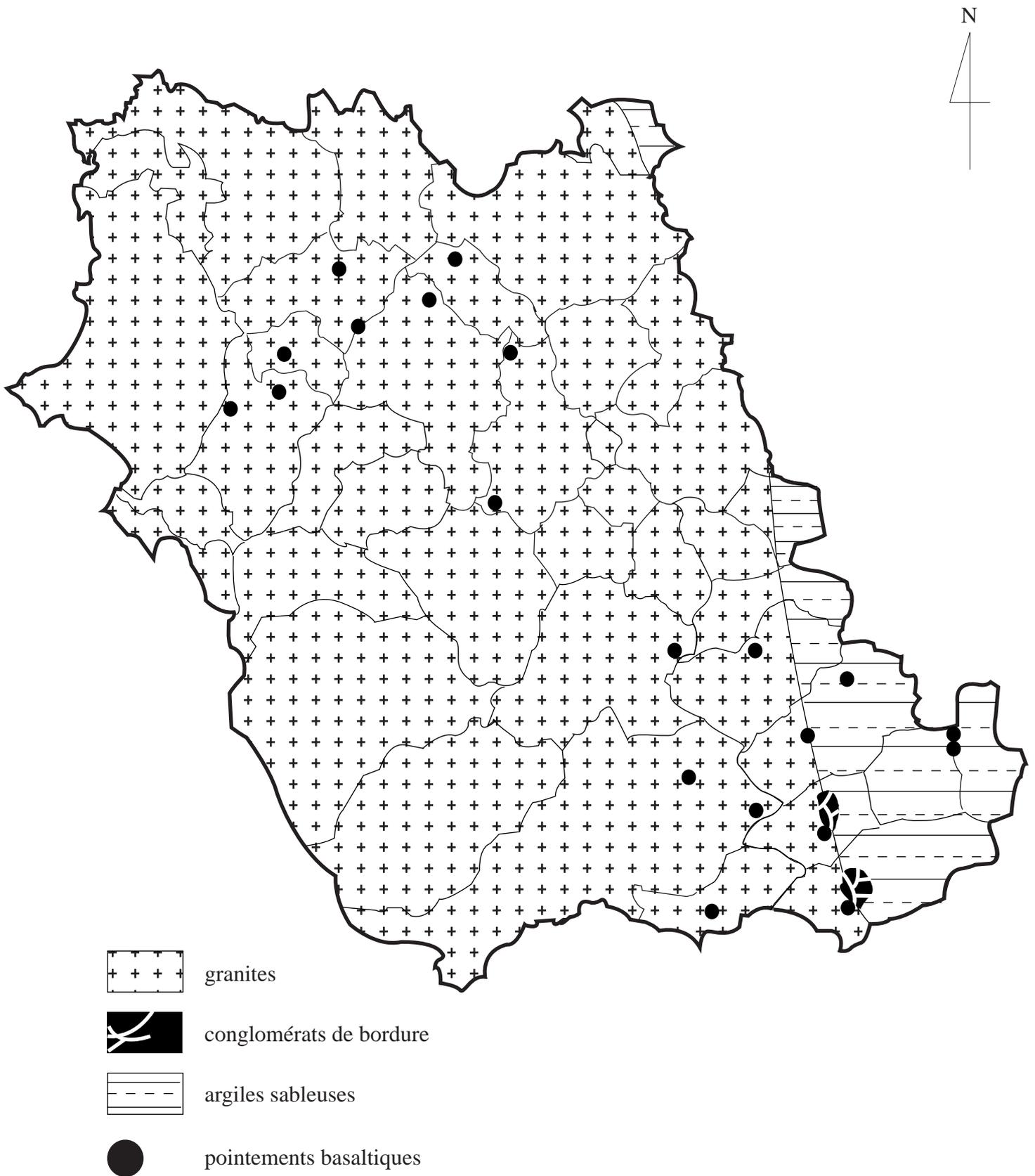
Carte schématique de la bordure occidentale de la plaine du Forez  
S. Bündgen d'après Tomas 1971.



Carte schématique des hautes-chaumes du Forez (matérialisées ici en grisé)

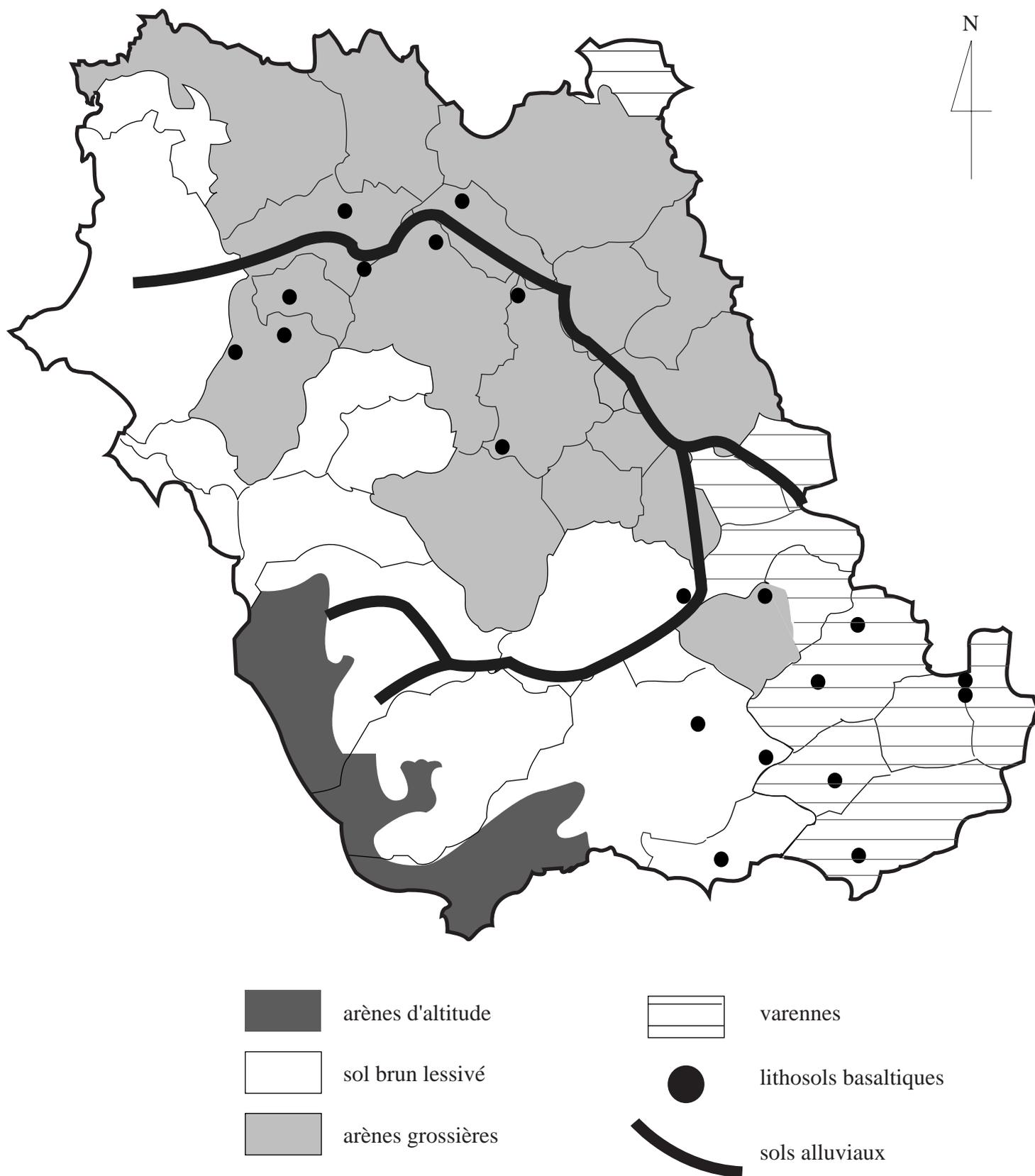
S. Bündgen d'après Etlicher 1993.

Fig. 24



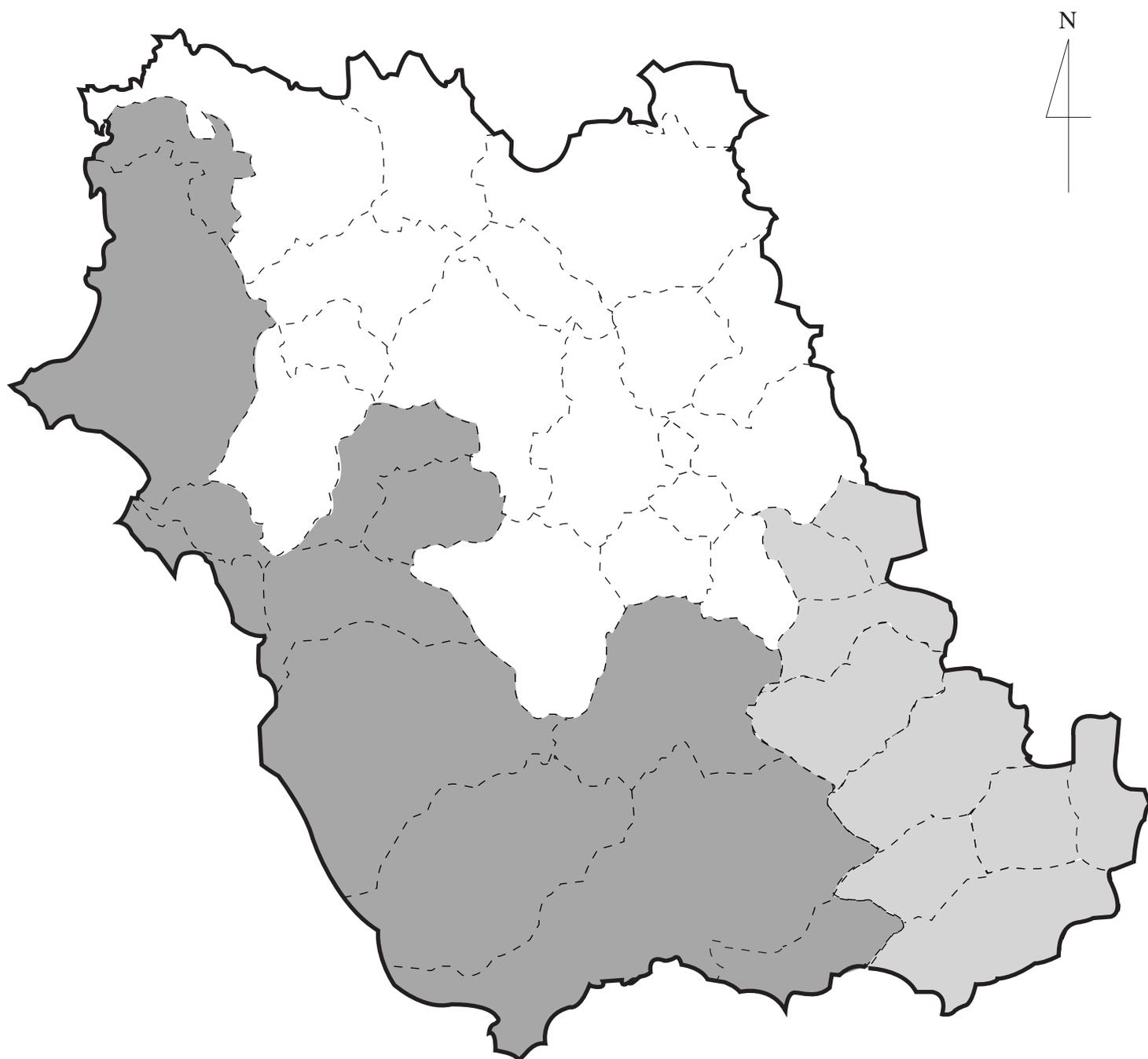
**Carte géologique simplifiée de l'échantillon territorial montbrisonnais**  
au 1:175 000  
S. Bündgen

Fig. 25



**Carte pédologique simplifiée de l'échantillon territorial montbrisonnais**  
au 1:175 000  
S. Bündgen

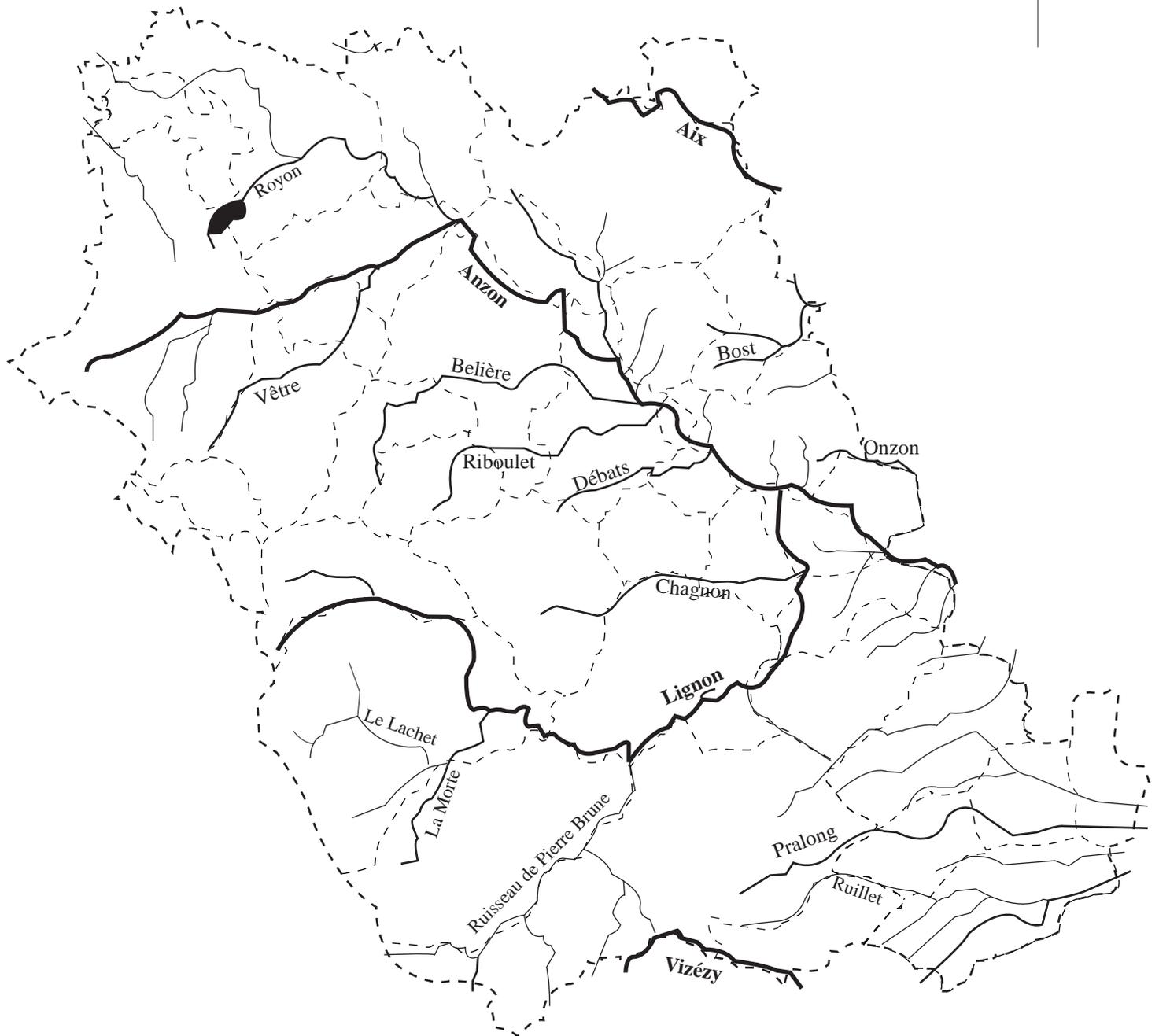
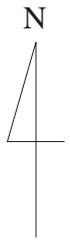
Fig. 26



-  climat de type océanique
-  climat de type continental humide
-  climat de type continental sec

**Carte climatique simplifiée de l'échantillon territorial montbrisonnais**  
au 1:175 000  
S. Bündgen

Fig. 27



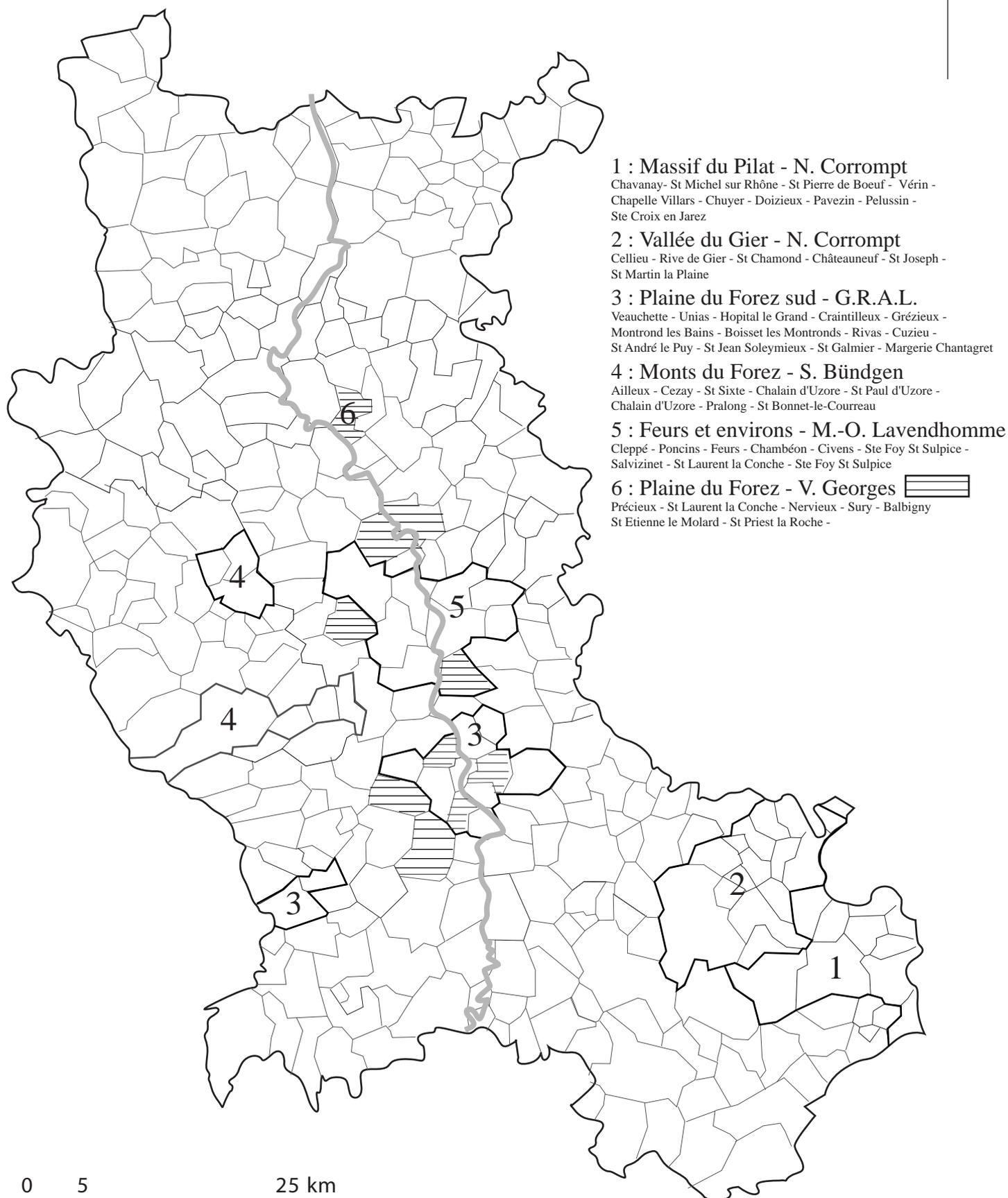
Carte simplifiée du réseau hydrique de l'échantillon territorial du Montbrisonnais  
au 1:175 000  
S. Bündgen

\*\*\*\*\*  
 SVR LA DIFFERENTE DESCRIPTION  
 du País de Forez.

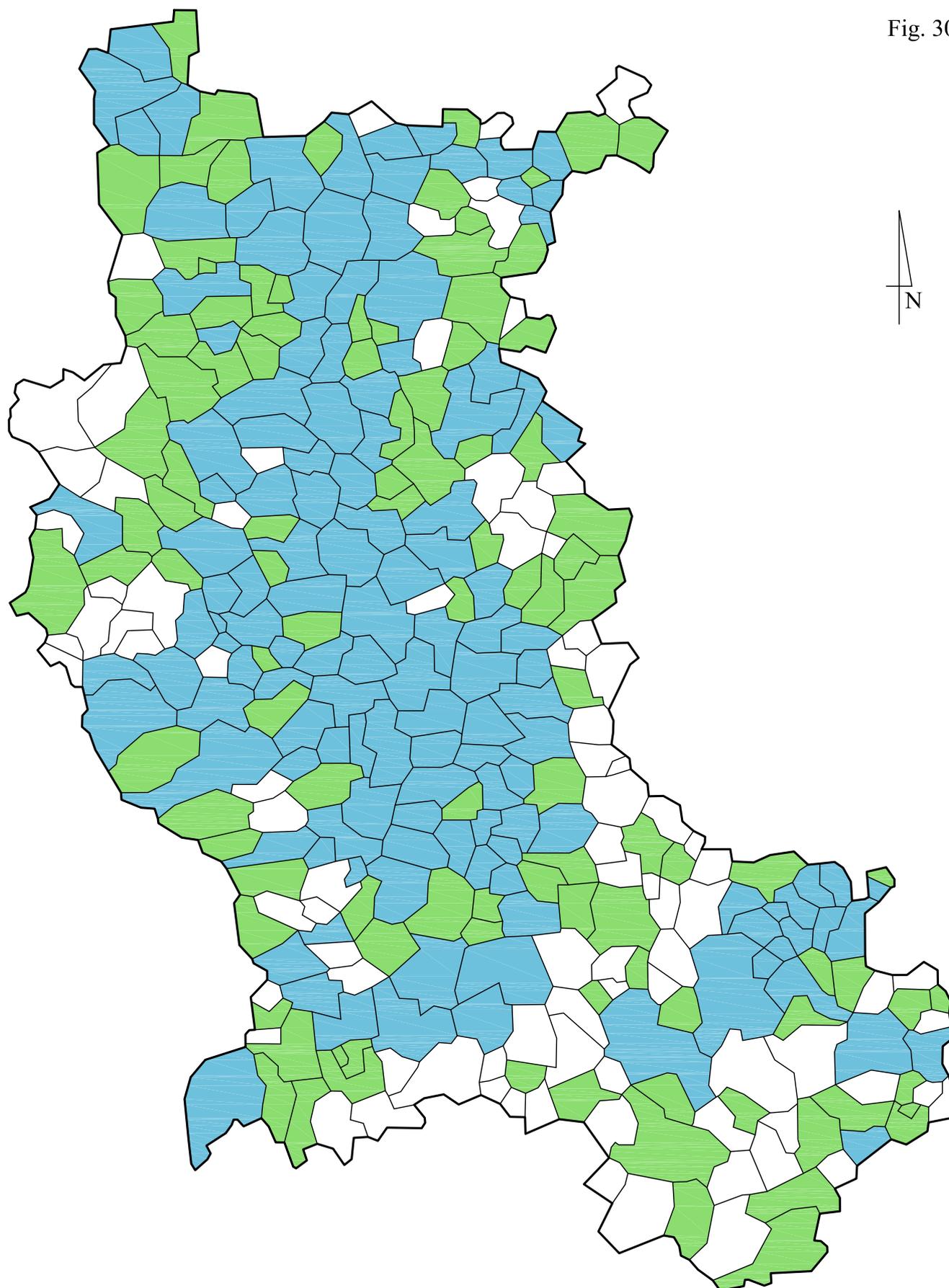
S O N N E T.

**E**NTRE les deux Auteurs, la difference est telle :  
 L'un d'écrit le Forez avec des fictions,  
 Il en fait le Tableau par des illusions,  
 Et l'autre en a formé la mappe naturelle.  
 Les bergers & les bois, font en l'un le modèle,  
 Ce qu'on ne peut plus voir, fait les expressions,  
 L'autre sur ce qu'on void, fait les descriptions  
 L'un destruit sa beauté, l'autre la renouvelle.  
 Les mouvemens d'Vrsé ternissent les mortels,  
 Mais l'éclat de la MURE, élève des Autels,  
 L'un a fait un Roman, l'autre a fait une Histoire.  
 Illustres ranimez on vous invite tous,  
 Puisqu'il vous a placé au temple de la gloire  
 Faites luy recevoir, ce qu'il a fait pour vous.

M. GIRAUD, Prêtre Docteur  
 en Theologie,

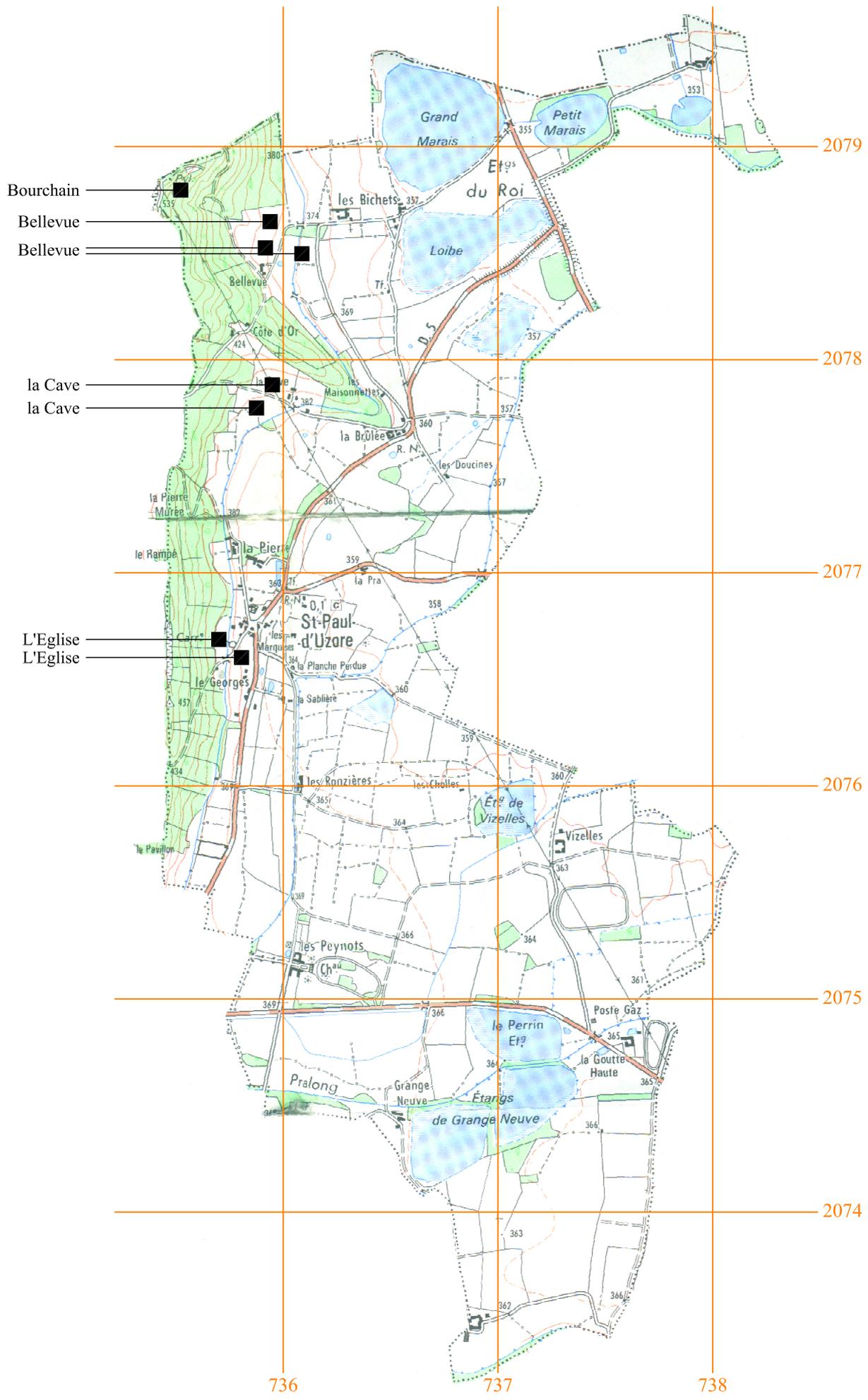


Carte récapitulative des prospections - inventaires  
 effectuées récemment dans le département de la Loire  
 S. Bündgen

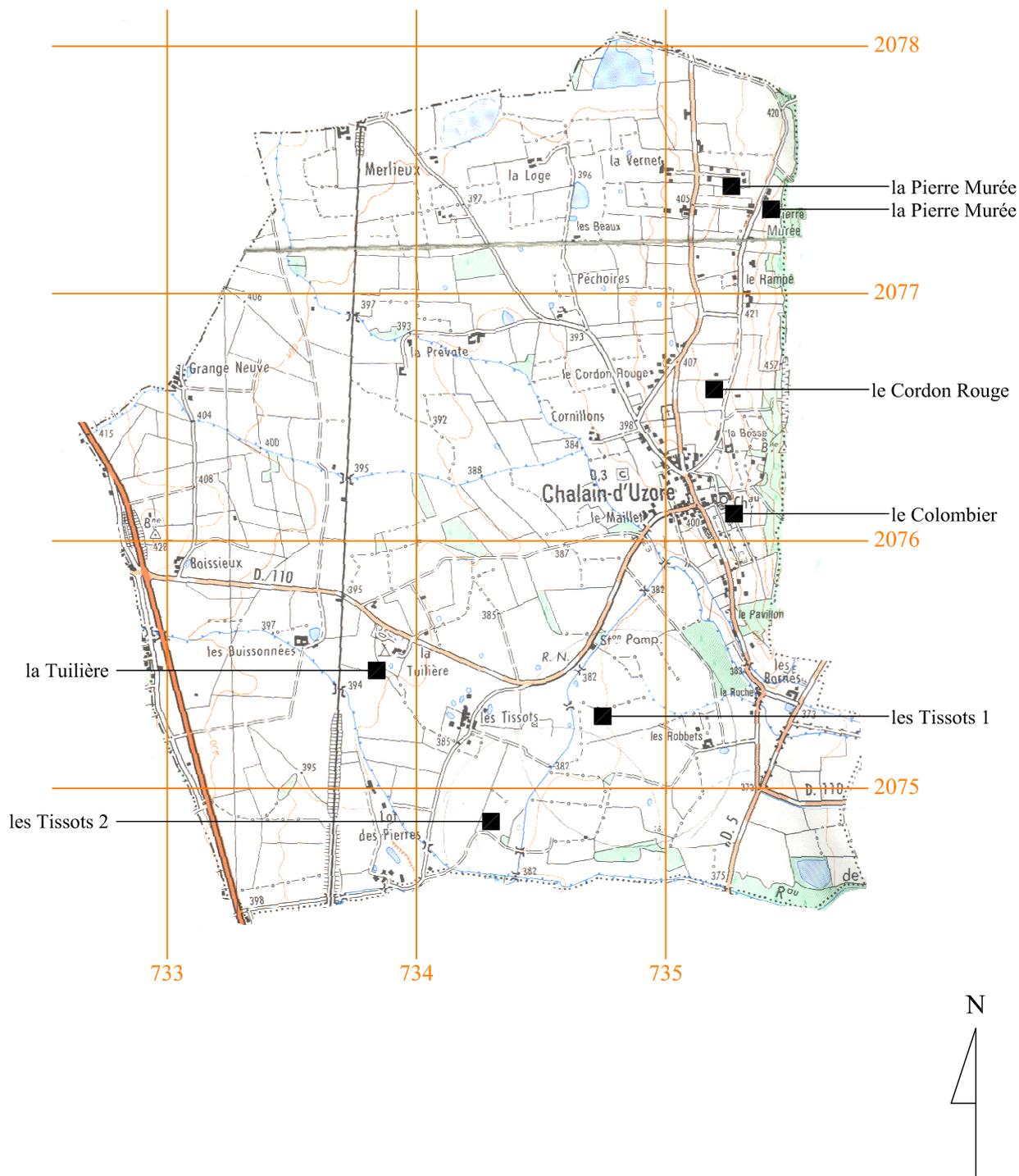


- Commune n'ayant pas livré d'attestations archéologiques pour les périodes concernées
- Commune ayant livré moins de trois attestations archéologiques pour les périodes concernées
- Commune ayant livré plus de trois attestations archéologiques pour les périodes concernées

Carte archéologique de la Loire : état de la recherche en 2005  
S. Bündgen



Saint-Paul-d'Uzore : localisation des sites archéologiques  
S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2832 ouest au 1:25 000



Chalain d'Uzore : localisation des sites archéologiques  
 S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2832 ouest au 1:25 000

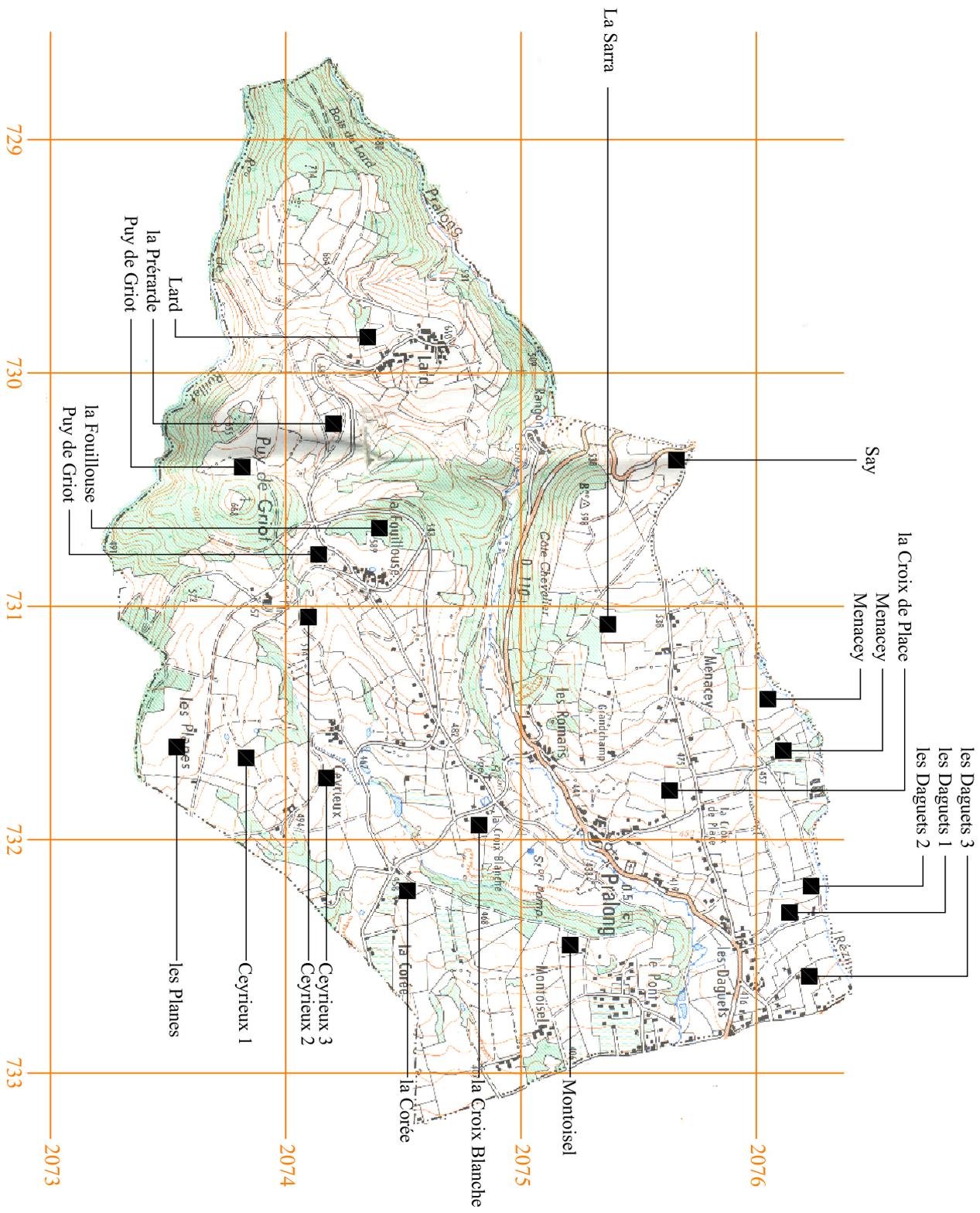
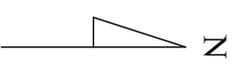
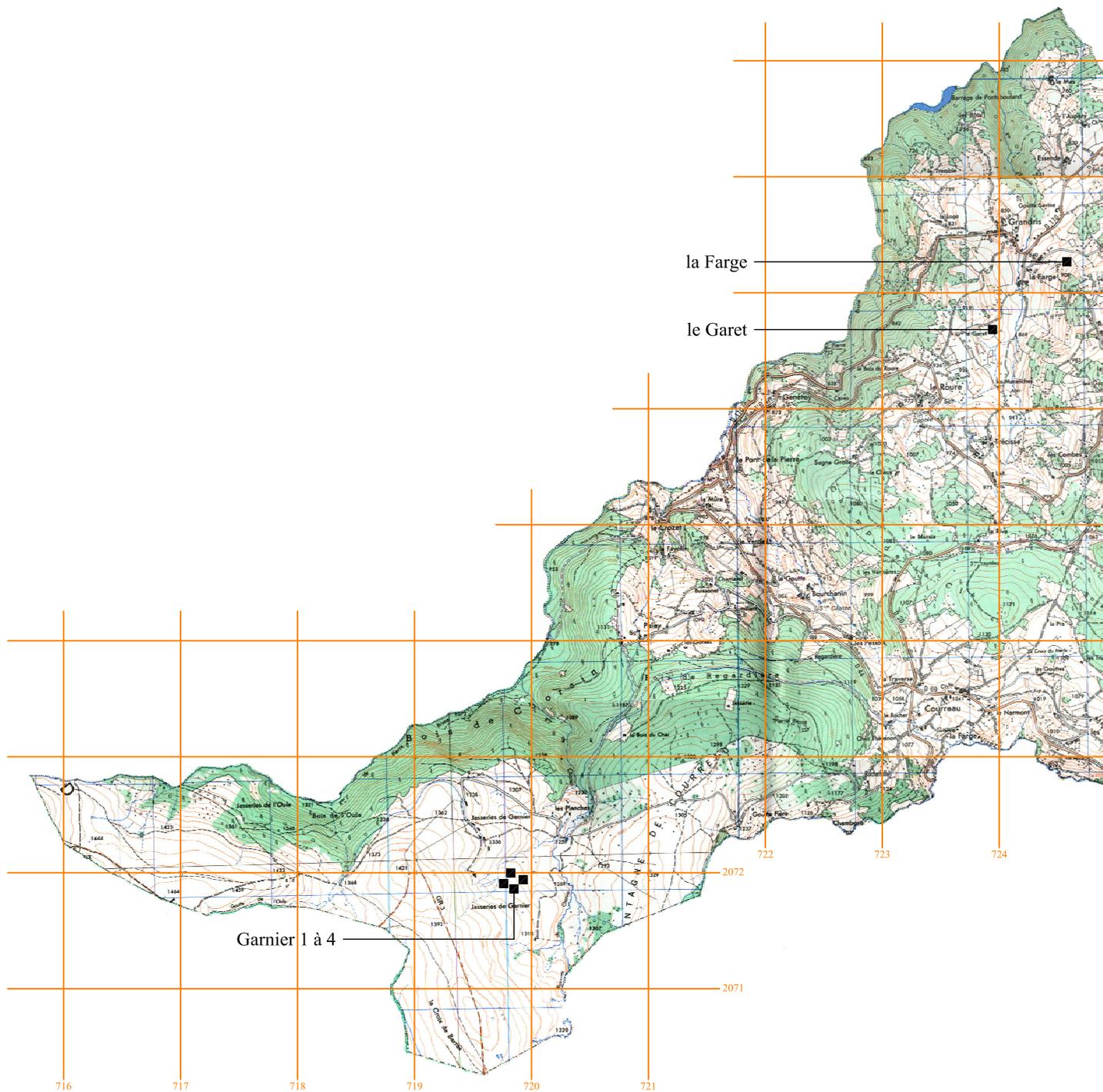


Fig. 33

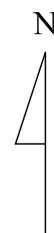
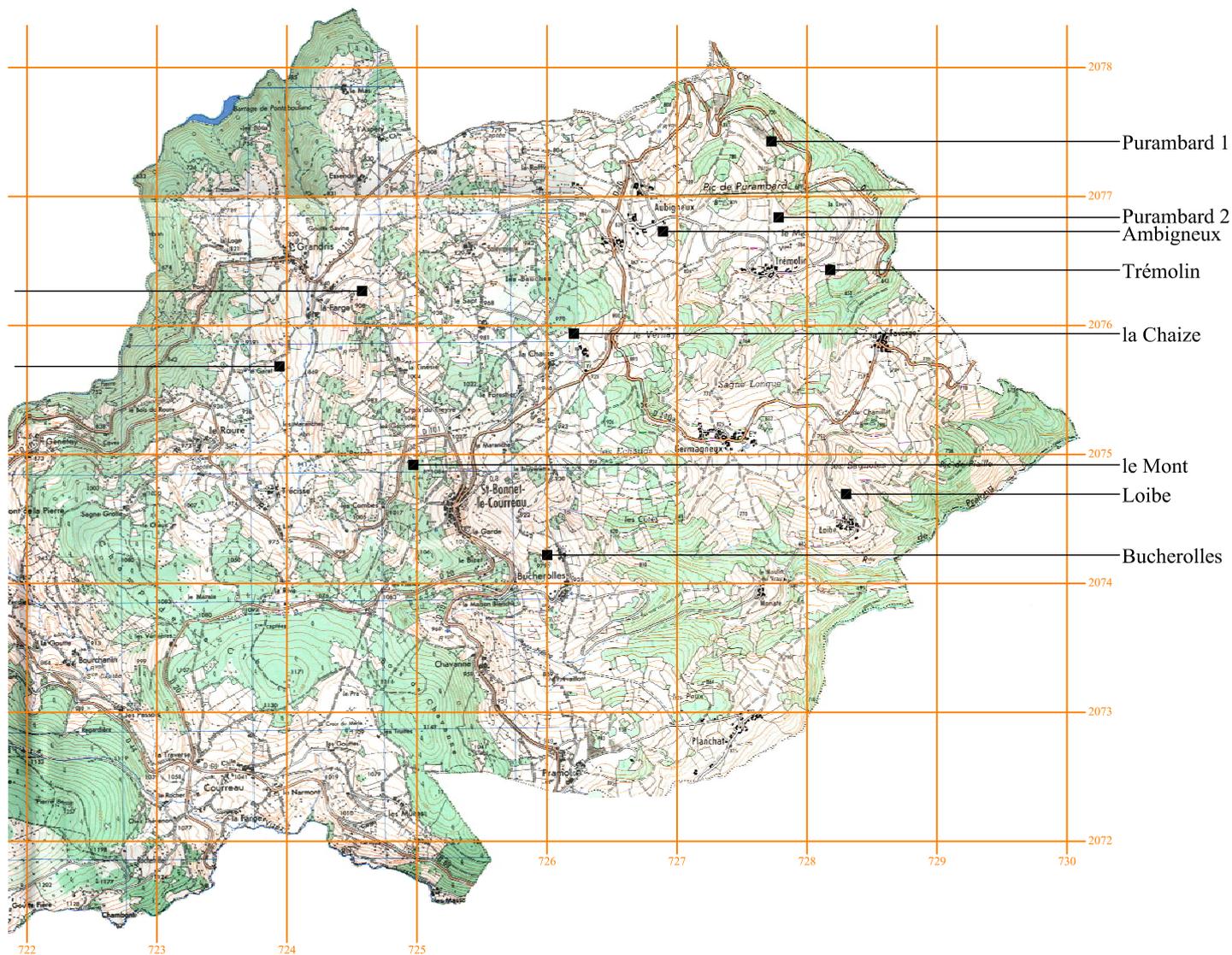
Pralong : localisation des sites archéologiques

S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2832 ouest au 1:25 000

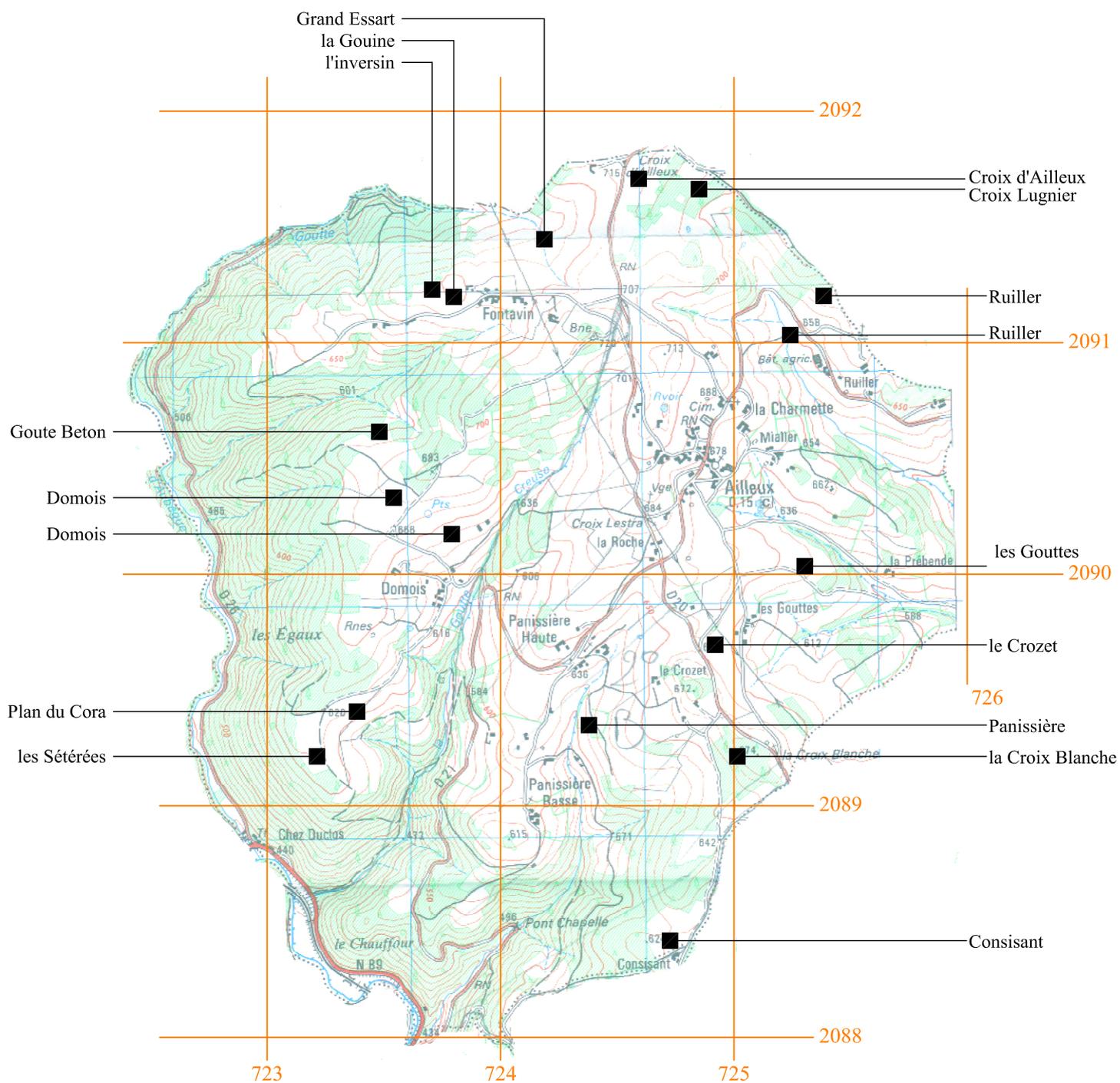




Saint-Bonnet-le-Courreaux : localisation des sites archéologiques, partie ouest  
S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2732 est et 2832 ouest au 1:50 000

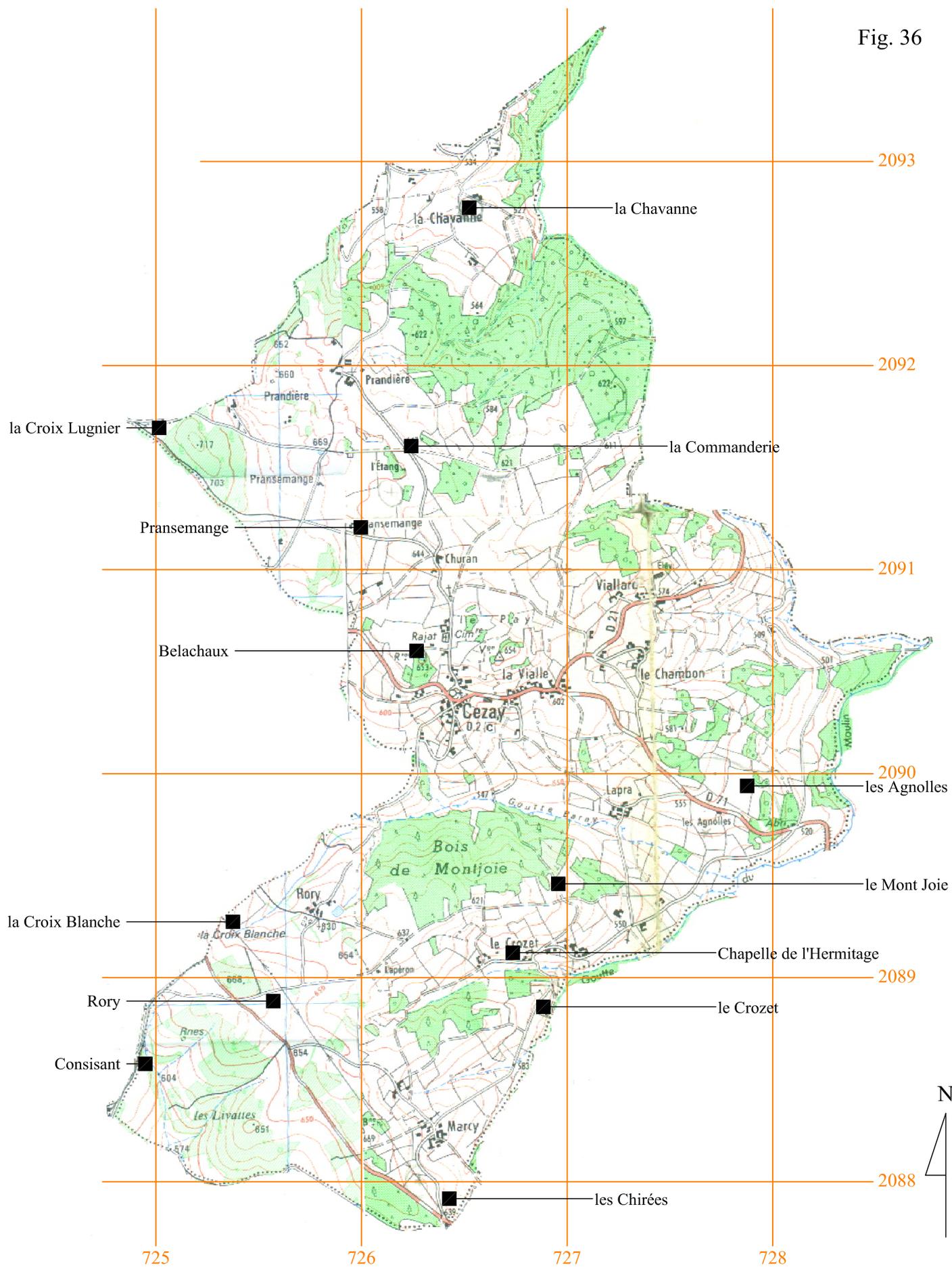


Saint-Bonnet-le-Courreaux : localisation des sites archéologiques, partie est  
S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2732 est et 2832 ouest au 1:50 000



Ailleux : localisation des sites archéologiques  
 S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2731 est au 1:25 000

Fig. 36

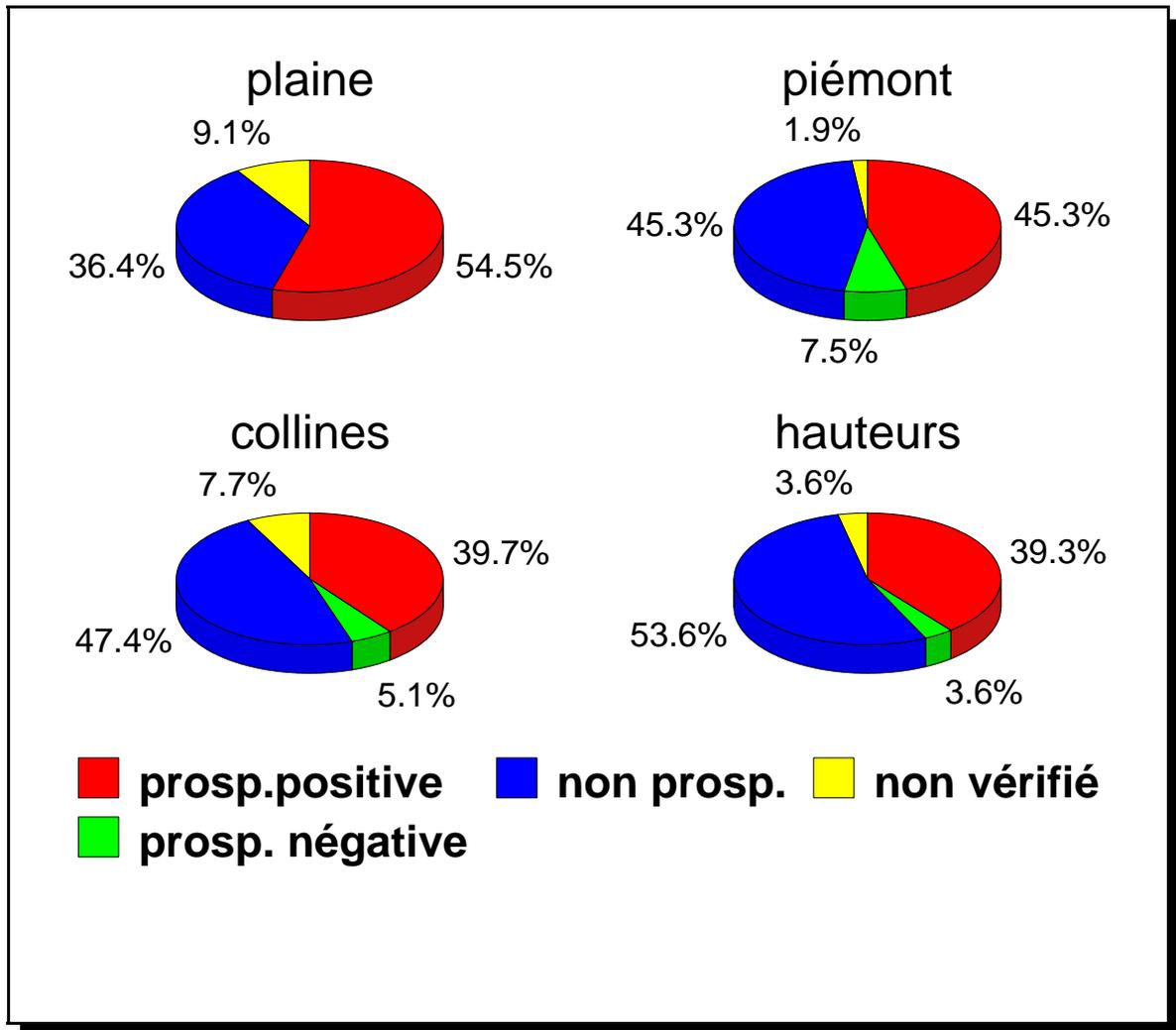


Cesay : localisation des sites archéologiques

S. Bündgen sur un fond de carte IGN 2731est et 2831ouest au 1:25 000



Fig. 38

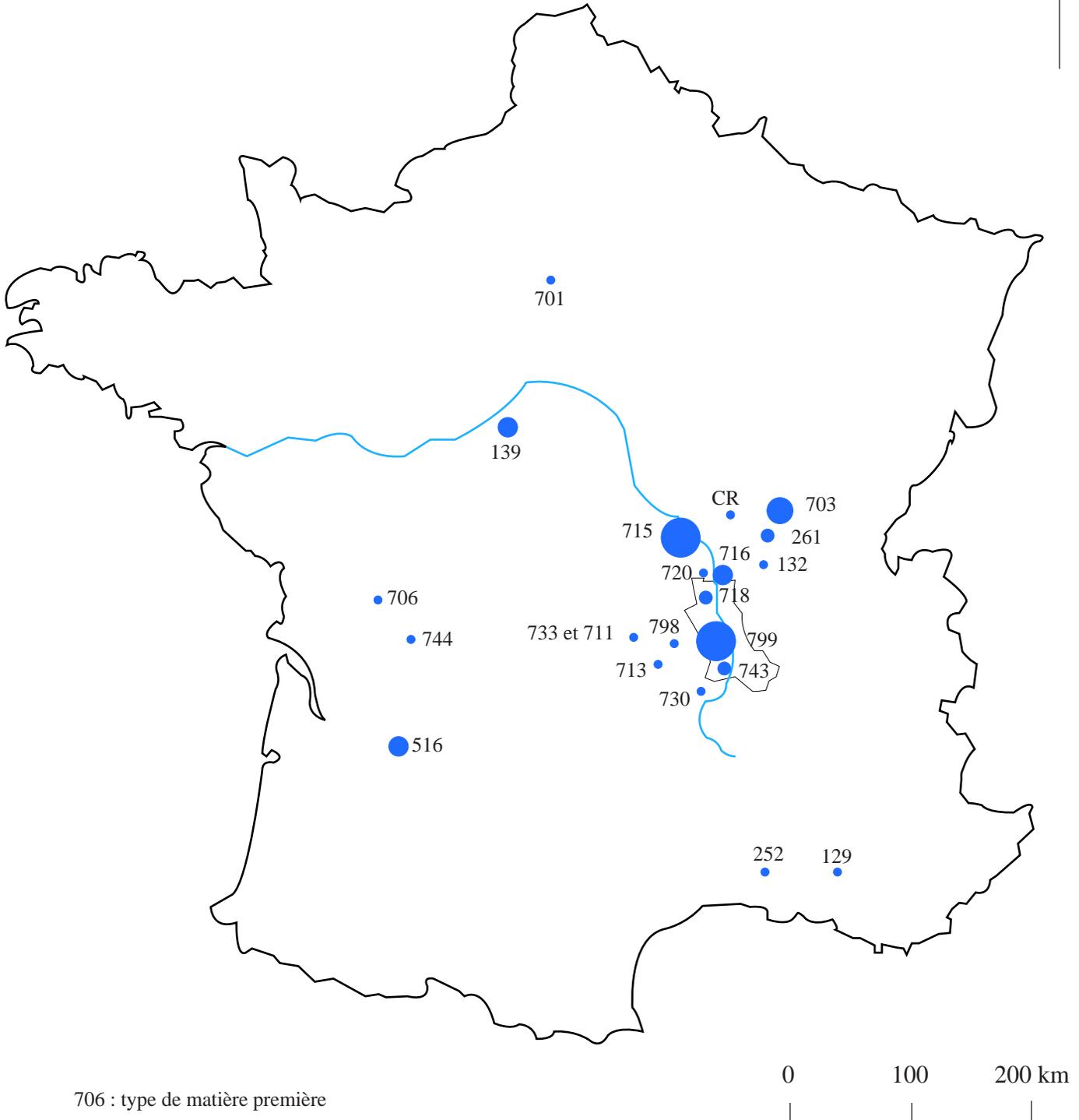
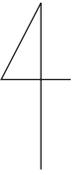


Graphiques récapitulatifs des prospections selon les étages altitudinaux

Fig. 39

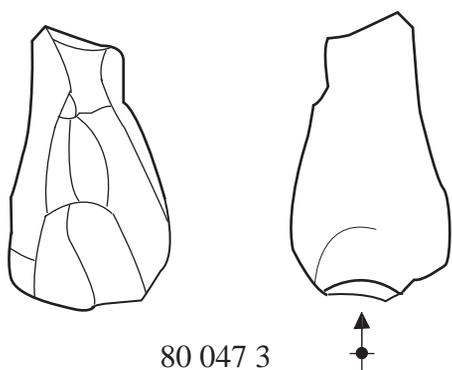


Echantillon territorial du Montbrisonnais :  
répartition des sites toutes périodes confondues  
1 : 75 000

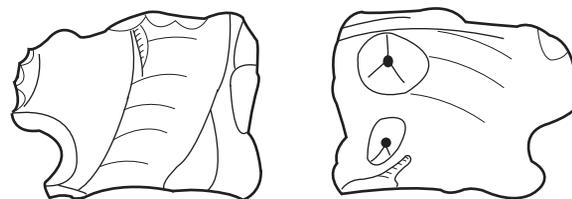


Répartition géographique des affleurements dont la matière première a été utilisée dans le Forez S. Bündgen

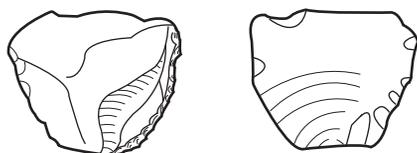
**Fig. 41**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



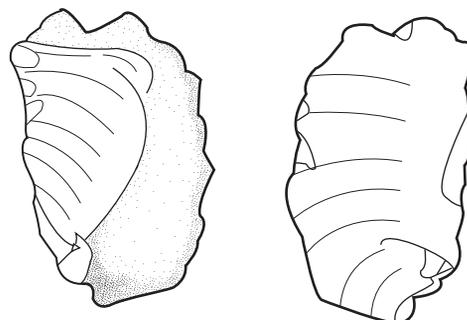
80 047 3



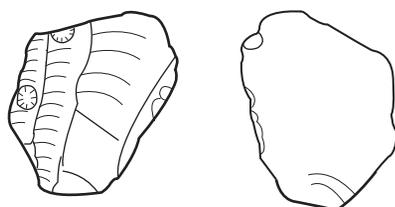
80 047. 10



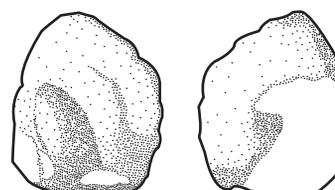
80 070 13



80 050 2

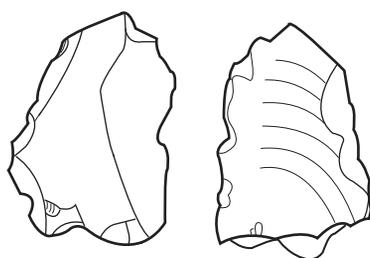


80 070 17

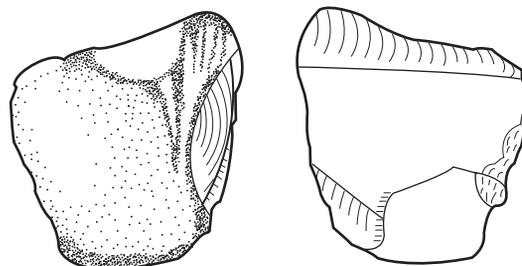


80 101 1

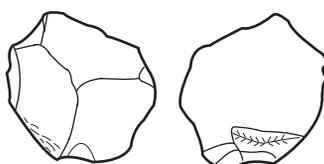
Ailleux, provenance indéterminée : fragments d'éclats



80 068 5



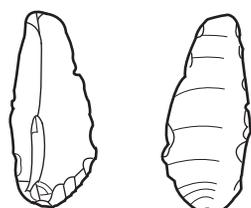
80 086 2



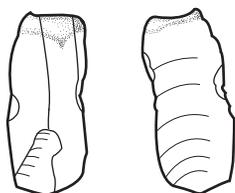
80 086 5

Ailleux, provenance indéterminée : éclats complets

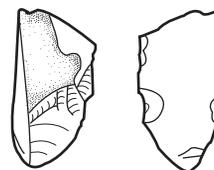
**Fig. 42**  
 échelle 1/1  
 S. Bündgen



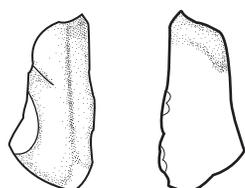
80 049 4



80 049 6



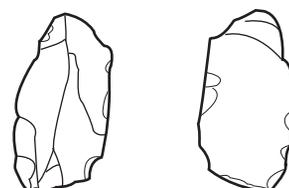
80 049 7



80 049 8



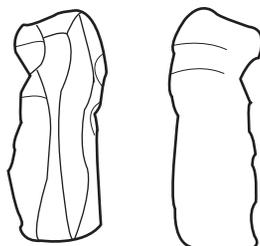
80 049 10



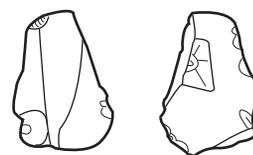
80 049 11



80 049 20

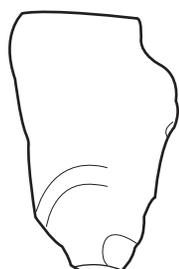
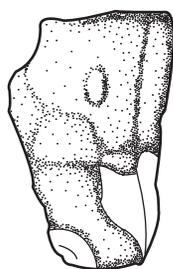


80 069 7

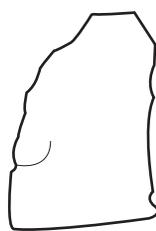


80 086 7

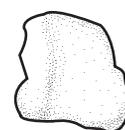
Ailleux, provenance indéterminée : lamelles brutes



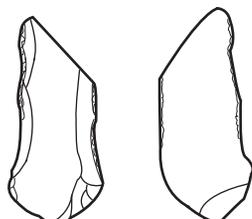
80 047 5



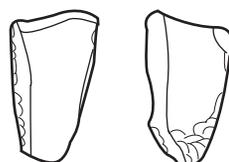
80 047 7



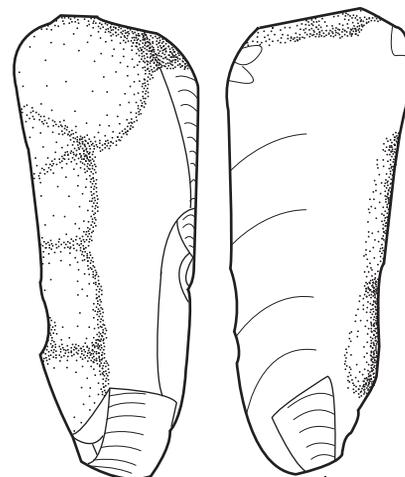
80 049 9



80 049 2



80 049 12

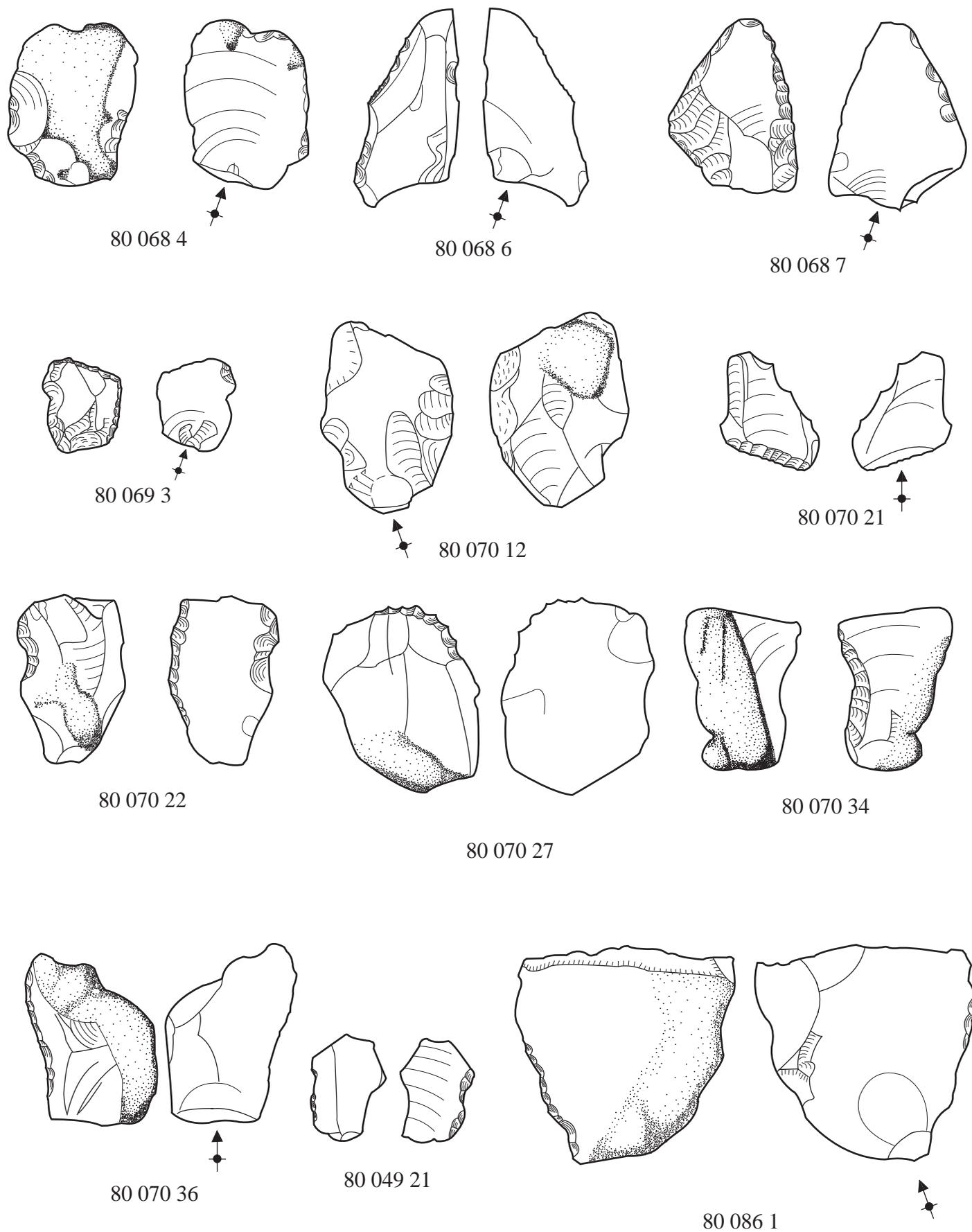


80 069 1

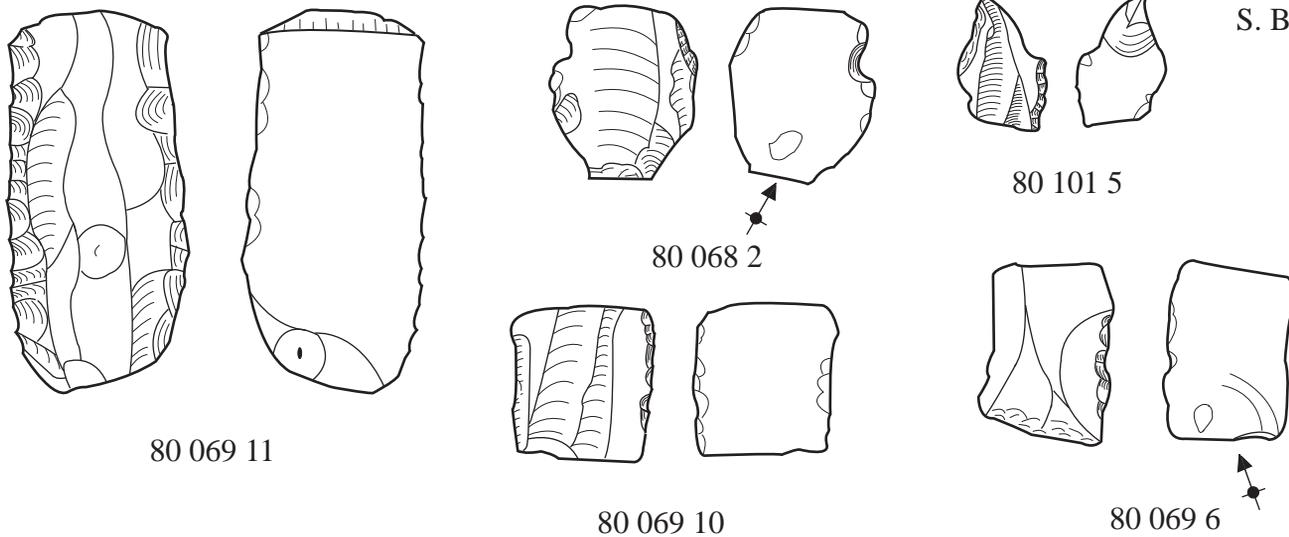


Ailleux, provenance indéterminée : lames brutes

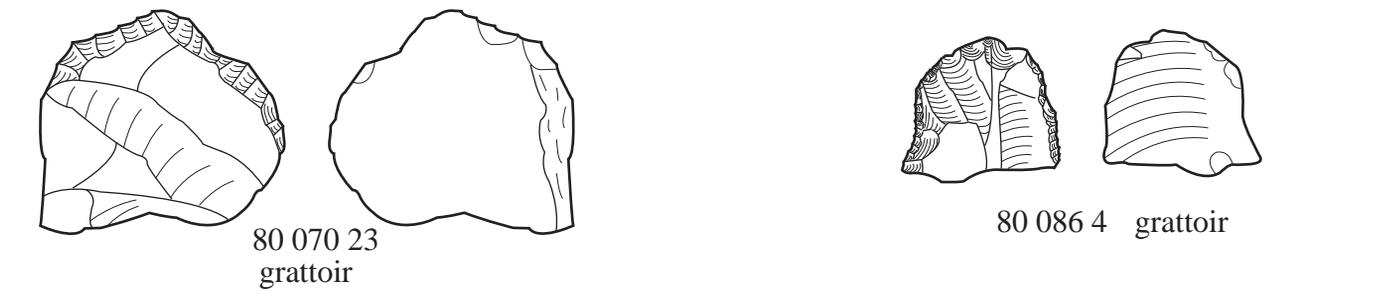
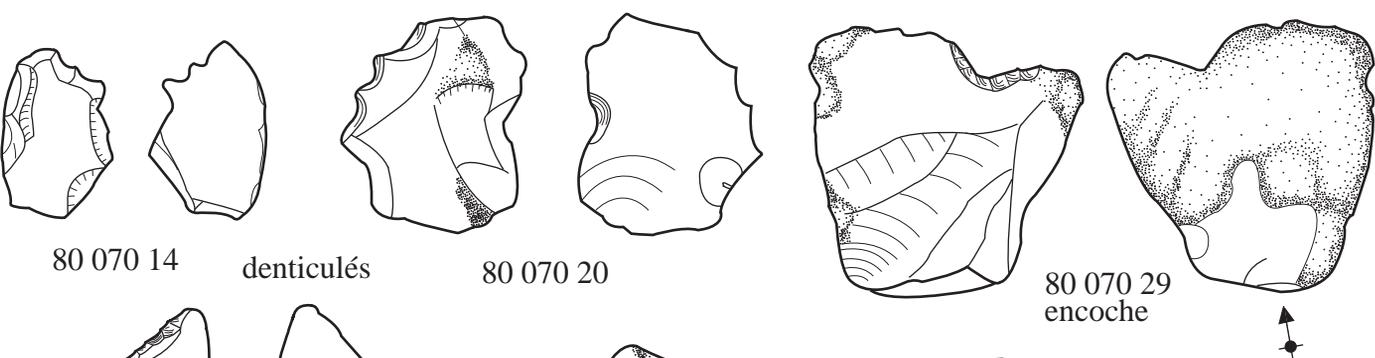
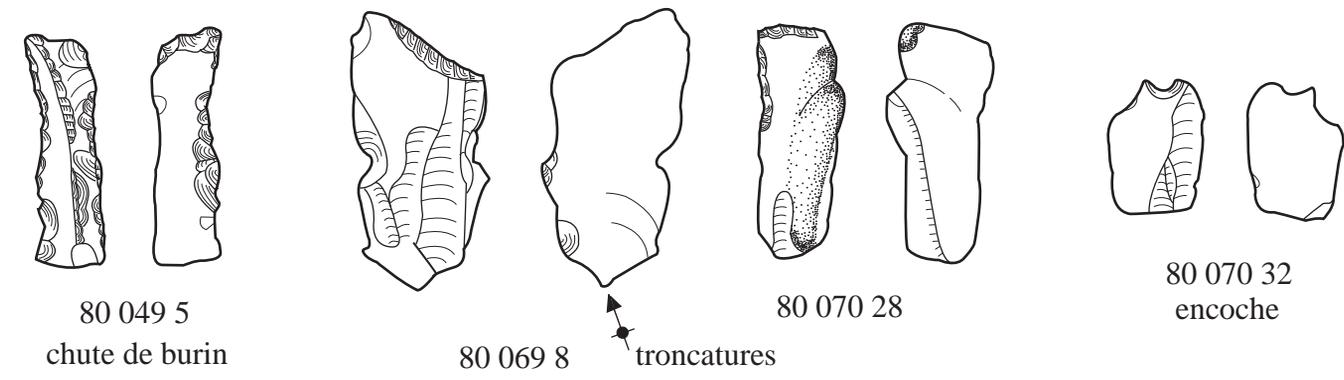
**Fig. 43**  
 échelle 1/1  
 S. Bündgen



Ailleux, provenance indéterminée : éclats retouchés

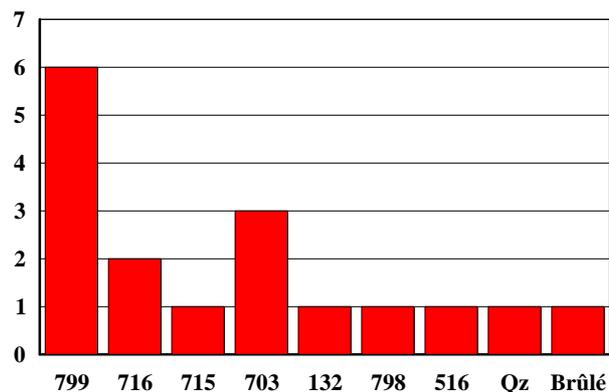


Ailleux, provenance indéterminée : lames retouchées

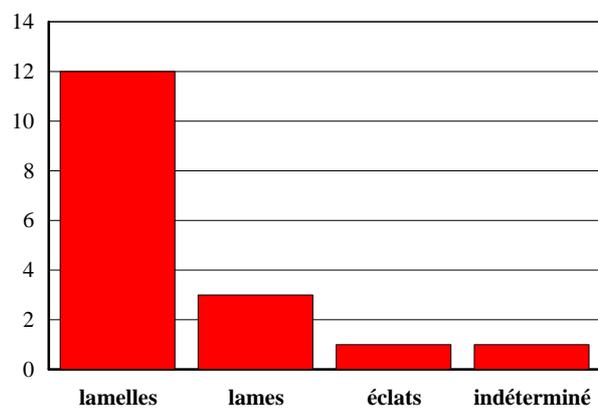


Ailleux, provenance indéterminée : outils

Matières premières des nucléus  
d'Ailleux, site indéterminé



Types de débitage sur les nucléus d'Ailleux,  
site indéterminé



Provenance des matières premières d'Ailleux, site indéterminé

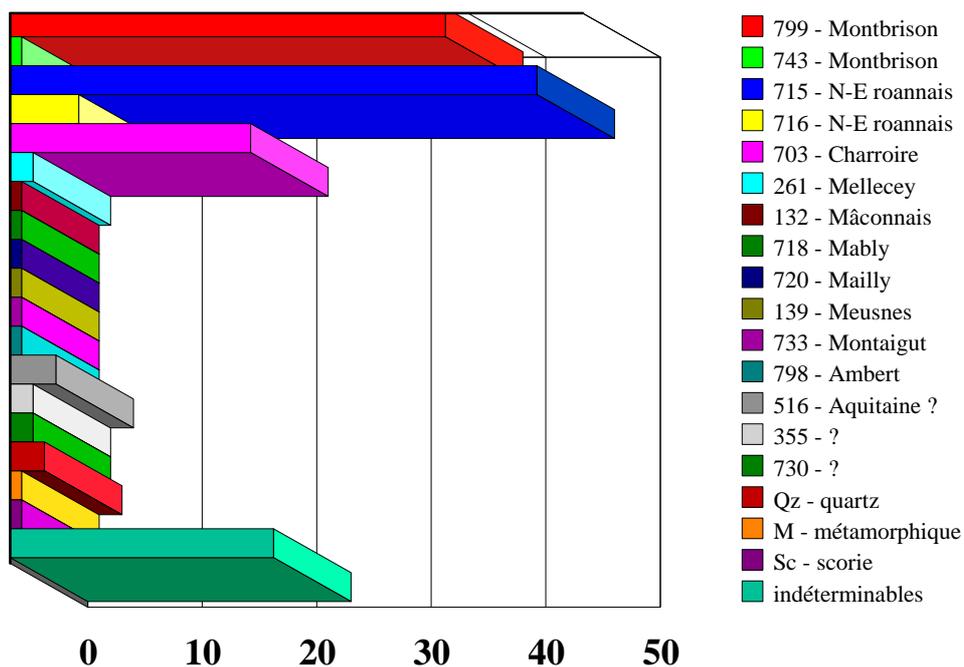
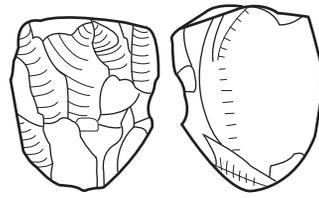
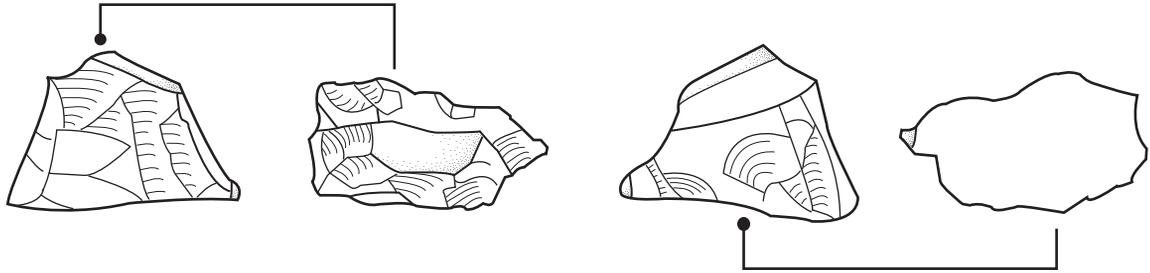


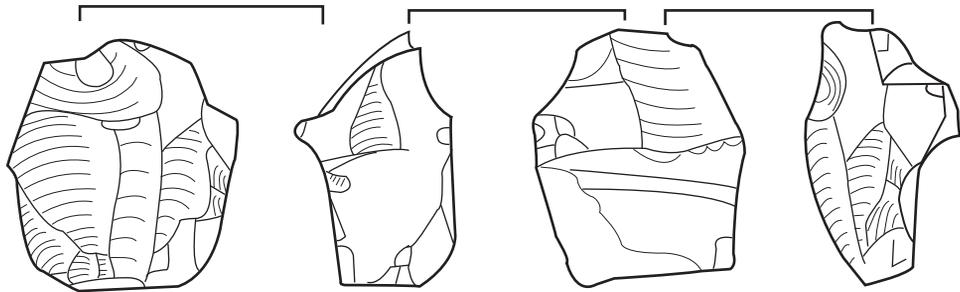
Fig. 46  
échelle 1:1  
S. Bündgen



80 082 15

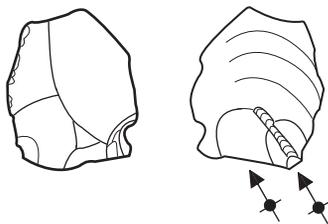


Ax CxA 98 02

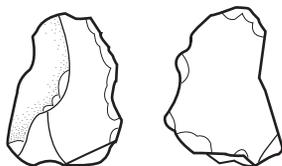


Ax CxA 99 04

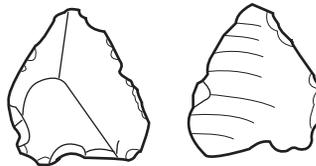
Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : nucléus



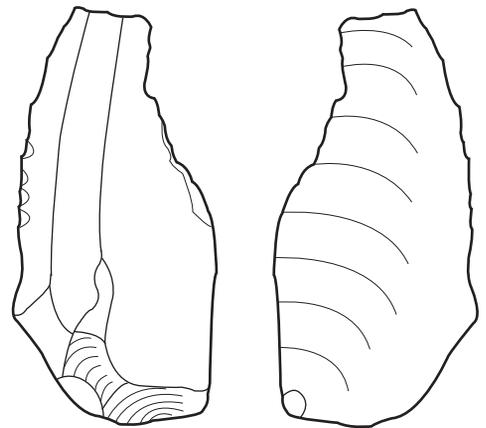
80 061 6



Ax CxA 99 10



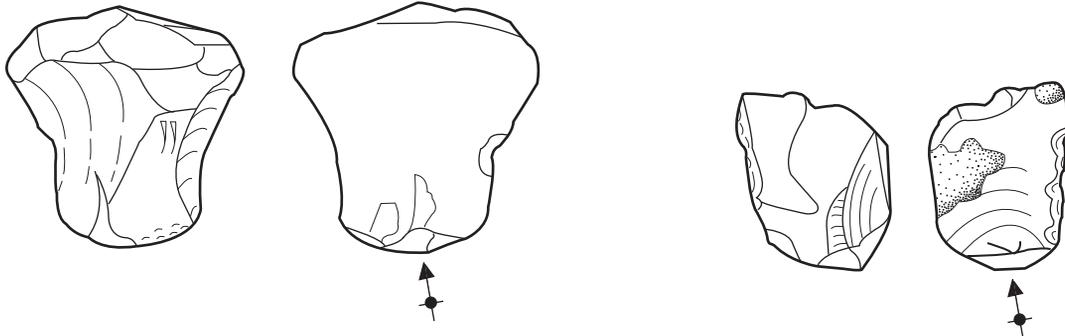
Ax CxA 99 15



80 082 13

Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : fragments d'éclats

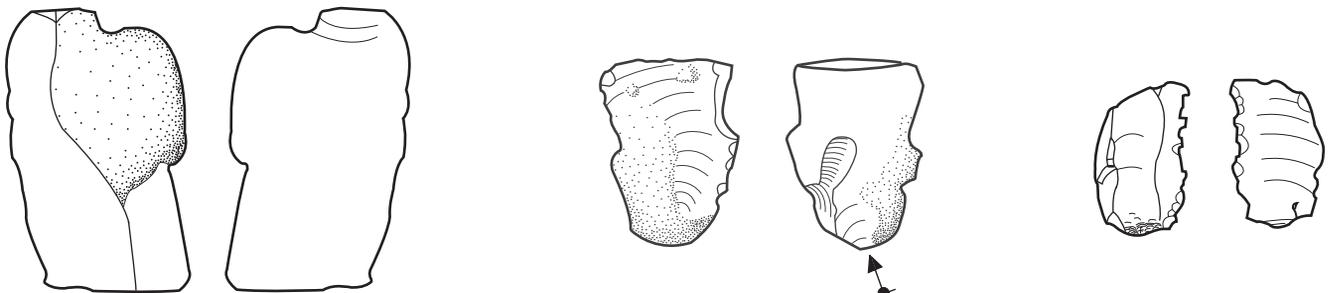
**Fig.47**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



Ax CxA 98 01

80 082 1

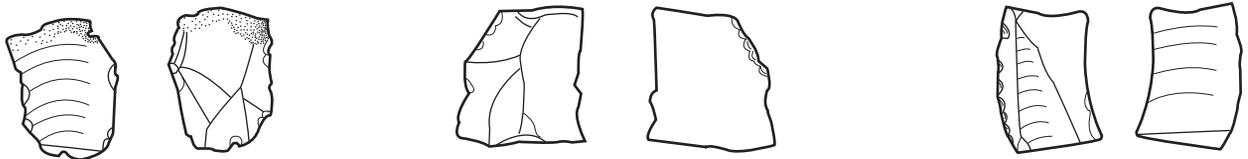
Ailleux, *la Croix d'Ailleux* : éclats complets



80 053 2

80 061 8

80 062 2



80 062. 1

Ax CxA 98 03

Ax CxA 99 12

Ailleux, *la Croix d'Ailleux* : lames brutes

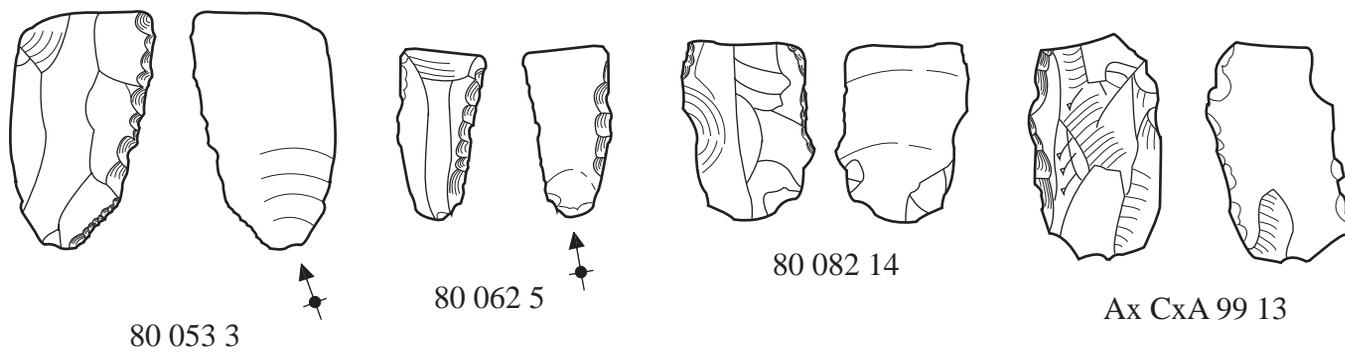


80 062 4

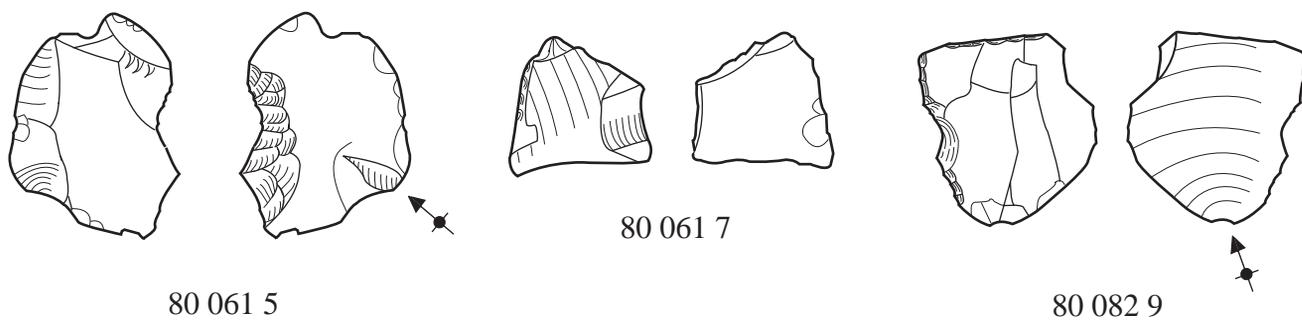
Ax CxA 99 09

Ailleux, *la Croix d'Ailleux* : lamelles retouchées

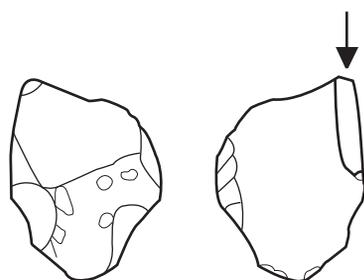
**Fig.48**  
échelle 1:1  
S. Bündgen



Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : lames retouchées

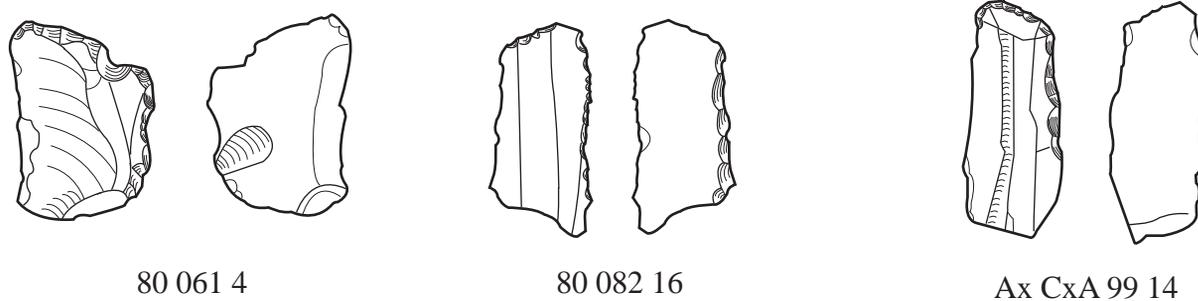


Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : éclats retouchés



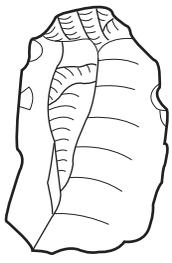
80 059

Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : burin

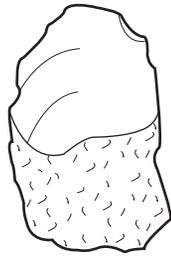


Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : troncatures

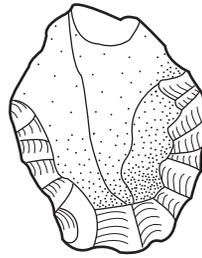
**Fig.49**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



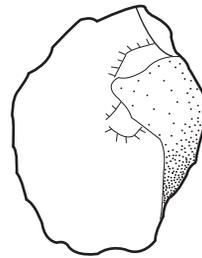
80 053 1



80 057



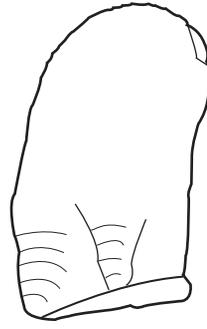
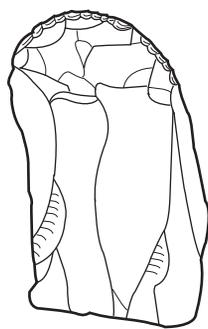
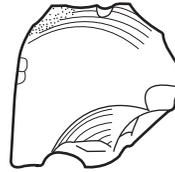
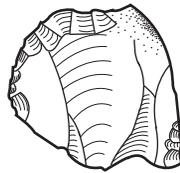
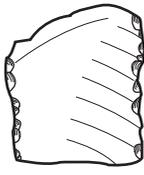
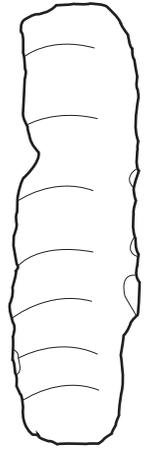
80 061 2



80 061 3

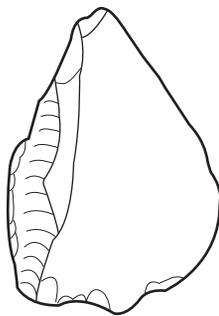
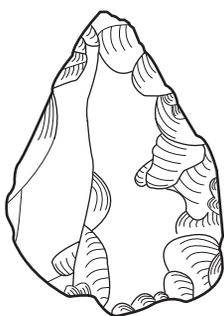


80 060



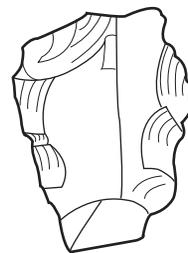
Ax CxA 99 05

Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : grattoirs



80 079

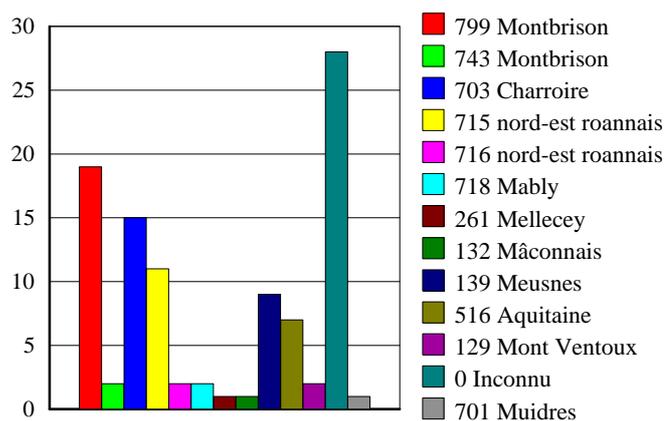
Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : racloir



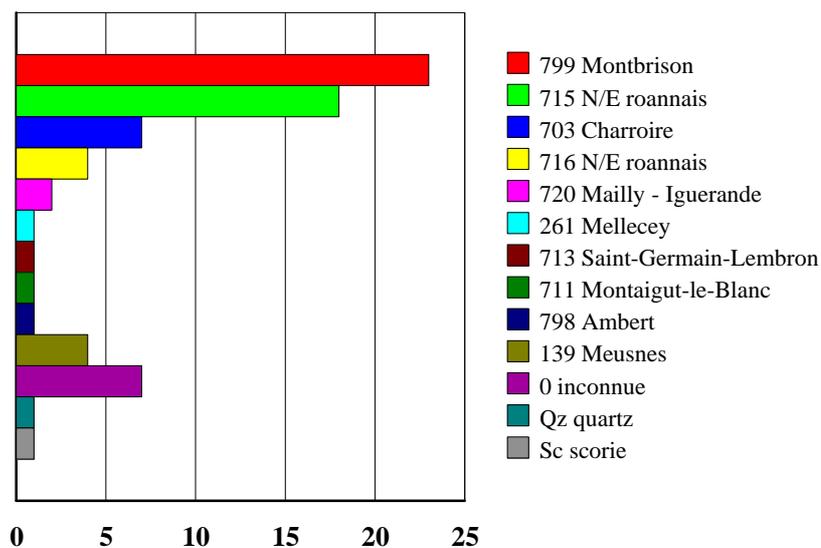
80 082 10

Ailleux, la *Croix d'Ailleux* : objet bifacial

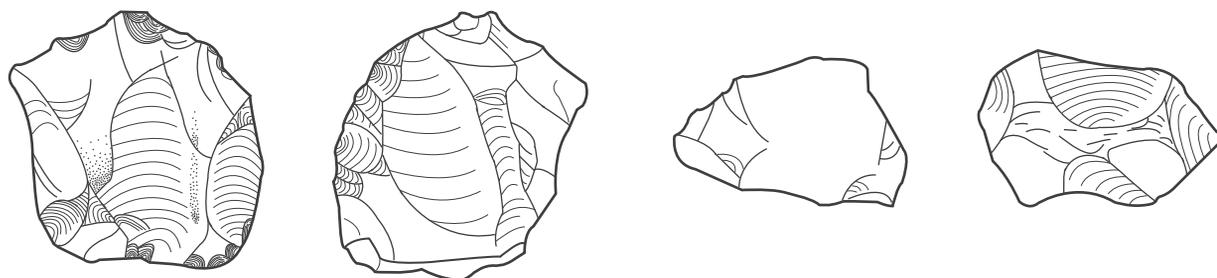
Provenance des matières premières d'Ailleux,  
*la Croix d'Ailleux*



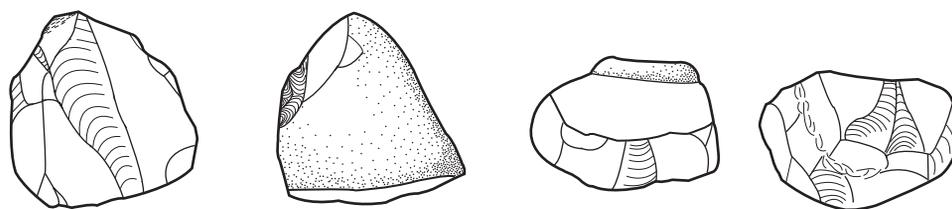
Provenance des matériaux d'Ailleux  
*Fontavin, la Govine*



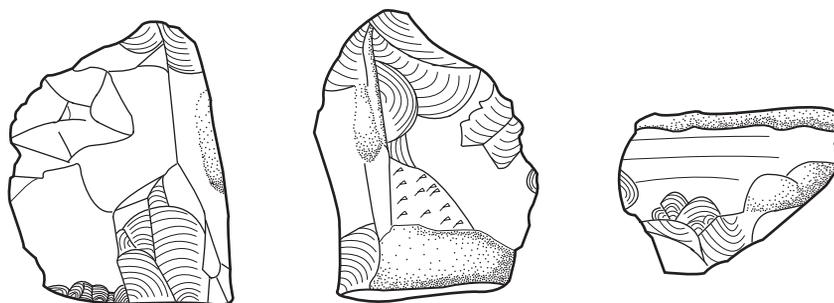
**Fig.51**  
échelle 1:1  
S. Bündgen



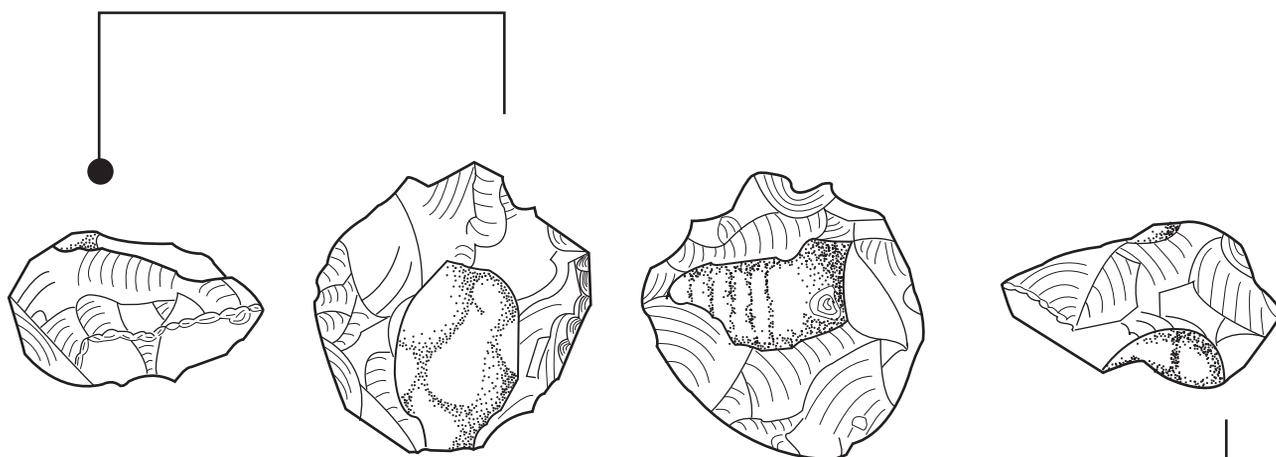
80 051 1



80 051 2



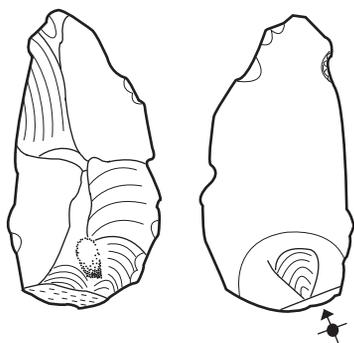
80 051 3



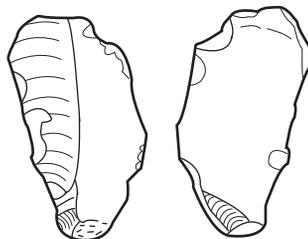
Ax FG 98 08

Ailleux, Fontavin-la Govine : nucléus

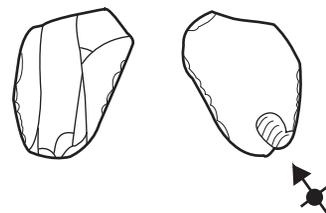
**Fig.52**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



80 072 2



80 072 4



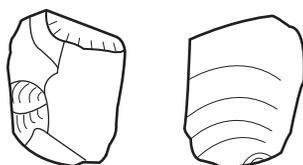
Ax FG 98 03

Ailleux, *Fontavin-la Govine* : éclats complets

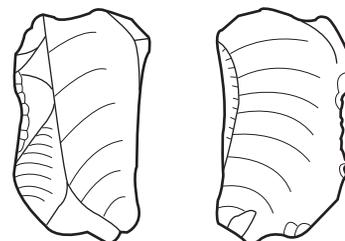


80 072 16

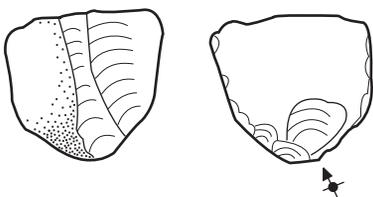
Lamelle brute



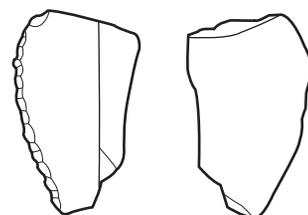
80 048 8



80 048 13



80 048 22

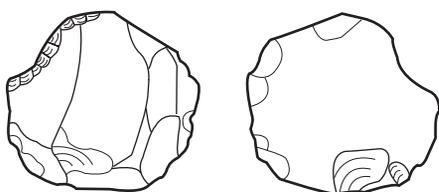


80 073 9

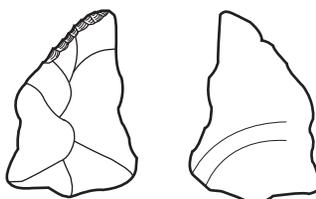


80 072 5

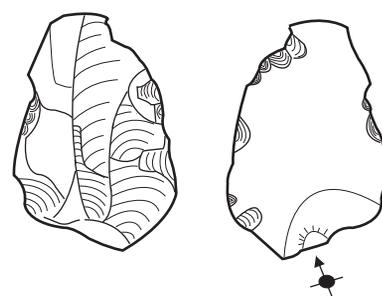
Ailleux, *Fontavin-la Govine* : lames brutes



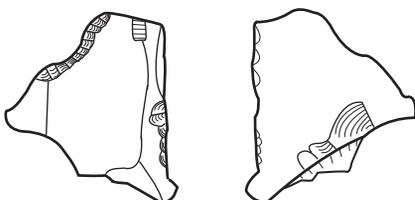
80 048 4



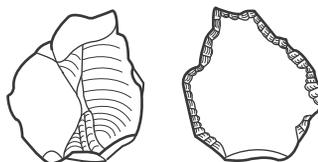
80 048 14



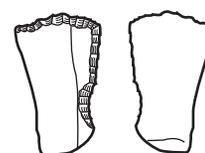
80 072 1



80 072 12



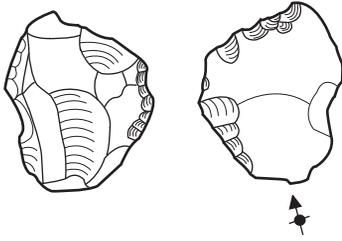
80 072 13



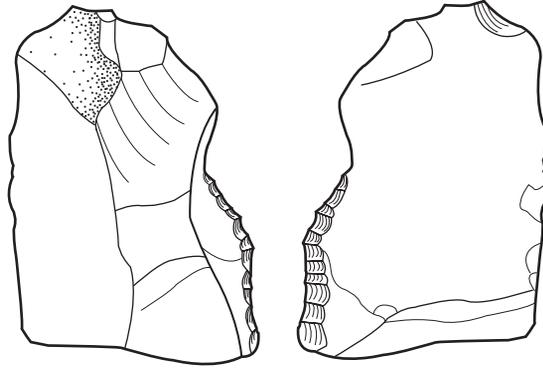
80 072 15

Ailleux, *Fontavin-la Govine* : éclats retouchés

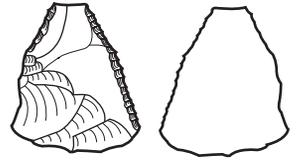
**Fig.53**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



80 072 18

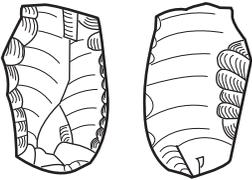


80 073 2

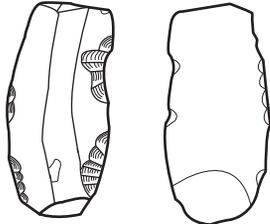


80 073 12

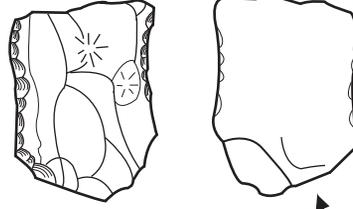
Ailleux, Fontavin-la Govine : éclats retouchés



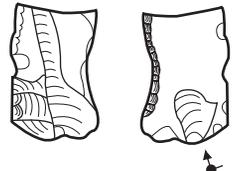
80 072 7



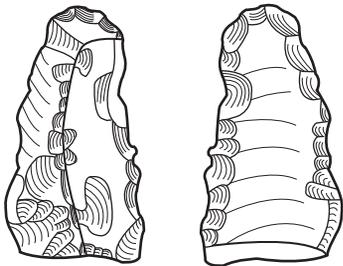
80 072 9



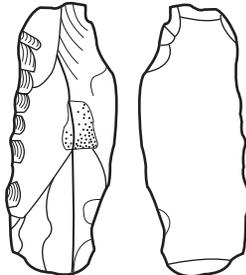
80 072 10



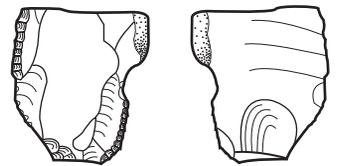
Ax FG 98 05



80 073 4

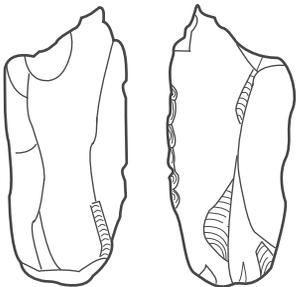


80 073 6

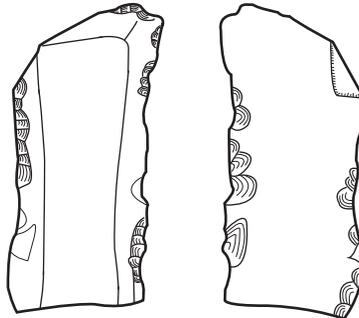


Ax FG 98 06

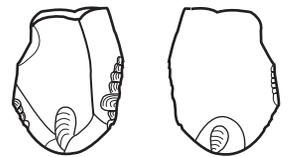
Ailleux, Fontavin-la Govine : lames retouchées



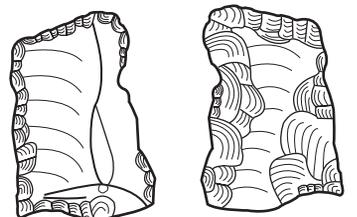
80 072 3  
 burin



80 072 8

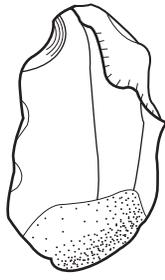


80 072 17

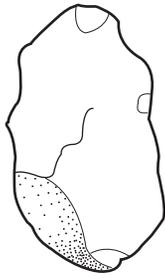


80 072 19

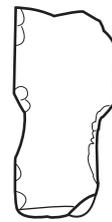
troncatures et lames tronquées



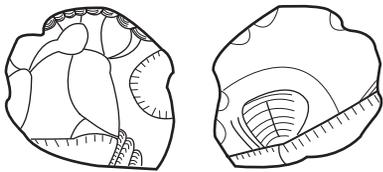
80 048 3



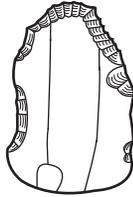
80 072 6



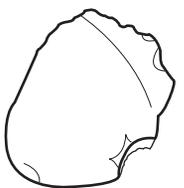
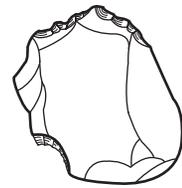
Ailleux, *Fontavin-la Govine* : encoches



80 072 11



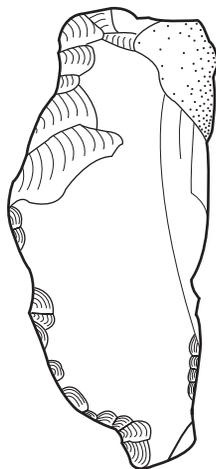
80 072 14



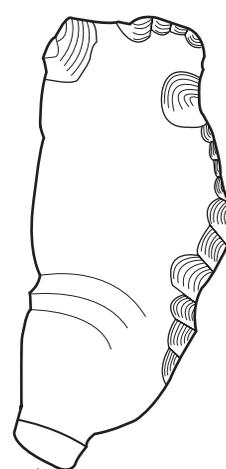
80 073 10



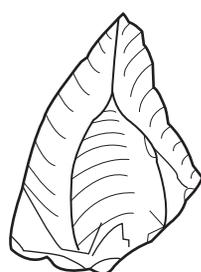
Ailleux, *Fontavin-la Govine* : grattoirs



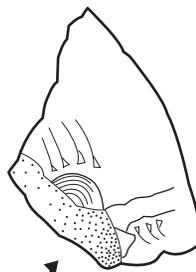
80 073 7



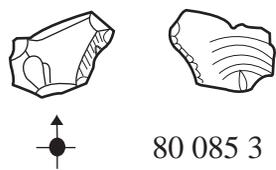
Ailleux, *Fontavin-la Govine* : racloir double



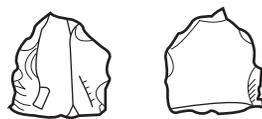
Ax FG 98 07



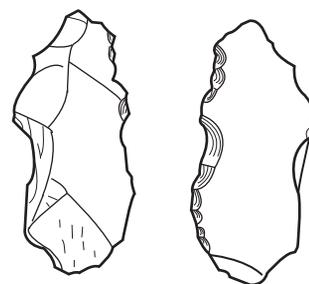
Ailleux, *Fontavin-la Govine* : pointe



80 085 3  
éclat complet

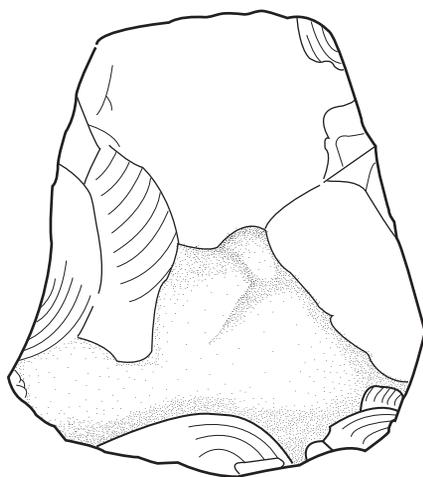


80 085 1  
lame brute



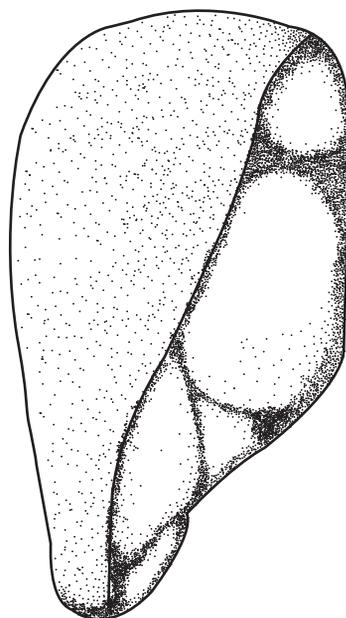
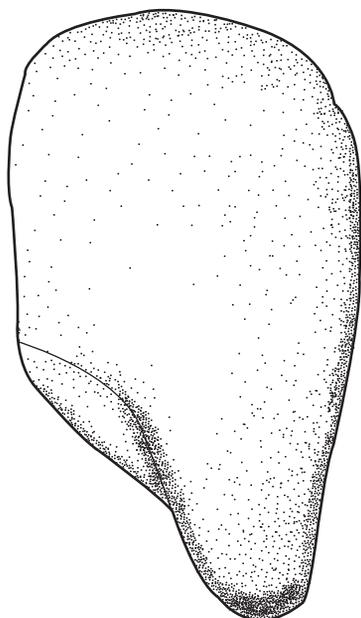
80 085 2  
lame retouchée

*Ailleux, Beaupey*



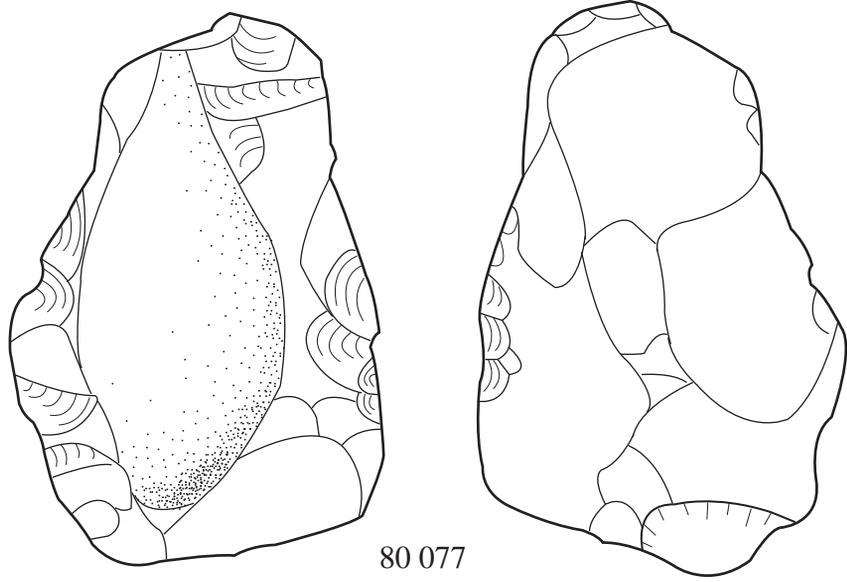
80 046  
préforme de hache ? Tranchet ?

*Ailleux, la Croix de Salon*

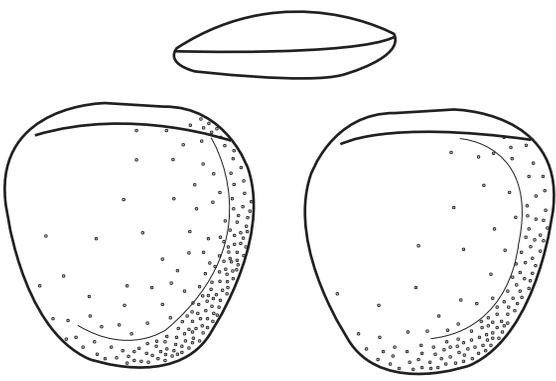


80 095  
hache

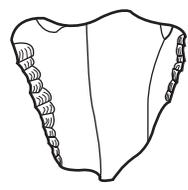
*Ailleux, Tissonnière*



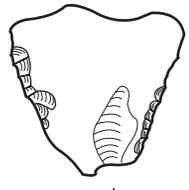
80 077  
 préforme de biface ?  
 Ailleux, *la Vit*



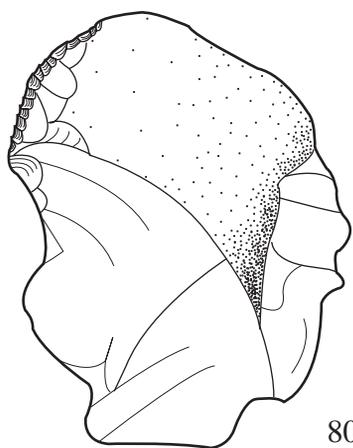
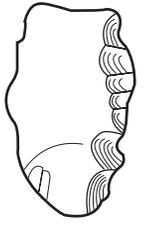
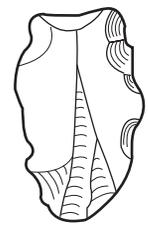
80 078  
 petite hache



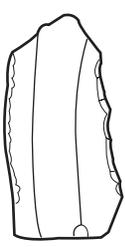
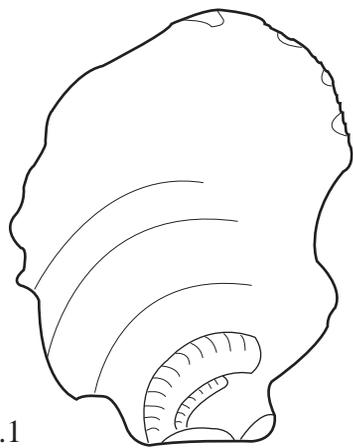
80 078.4  
 éclat retouché



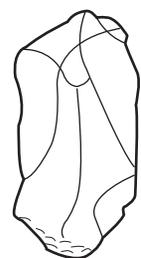
80 078.3  
 lame retouchée



80 078.1  
 grattoir sur éclat  
 Ailleux, *chez Latrude*



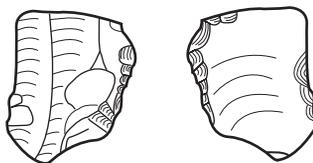
80 063.1



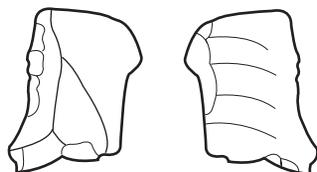
80 063.2



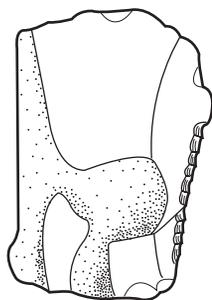
**Fig.57**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



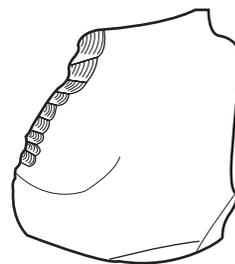
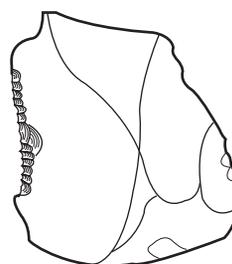
Ax.Fi.98.04  
 lame retouchée  
 Ailleux, Fontavin-l'Inversin



80 100.12  
 lame brute



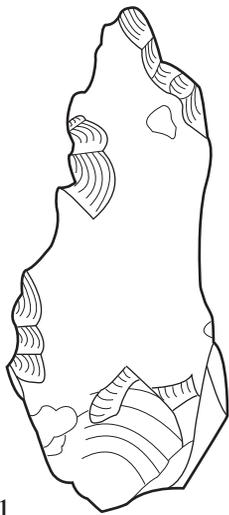
80 100.5  
 éclat retouché



80 100. 16  
 éclat retouché



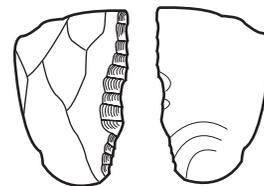
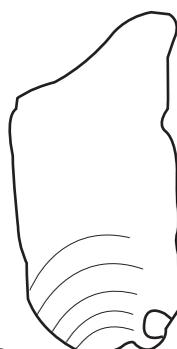
80 100 1  
 denticulé



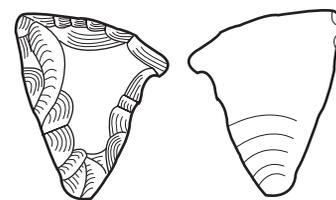
Ailleux, Saignes de Royet



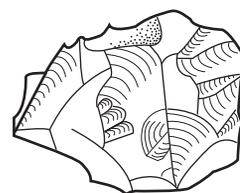
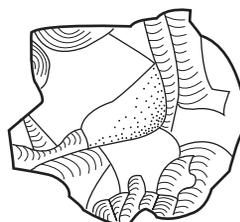
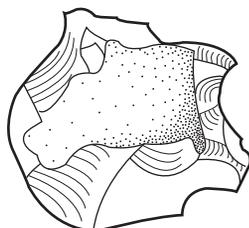
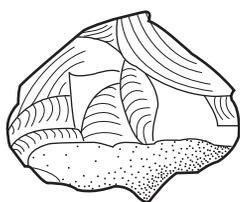
80 100 3  
 grattoir à museau



80 100 14  
 racloir



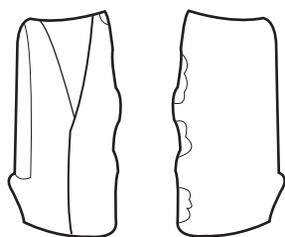
80 100 13  
 pointe



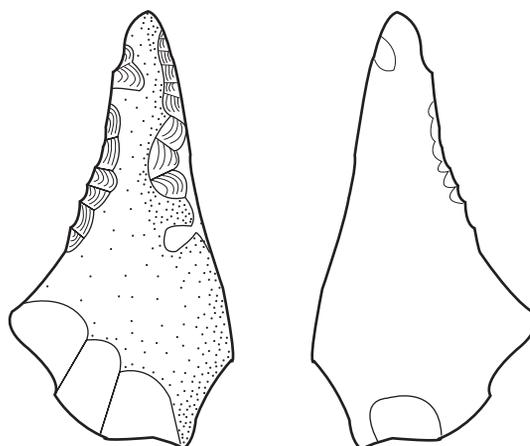
Ax CB 98 02  
 nucleus

Ailleux, le Crozet

**Fig.58**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen

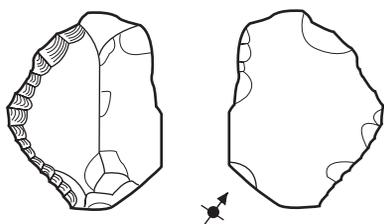


80 083. 3  
 lame brute

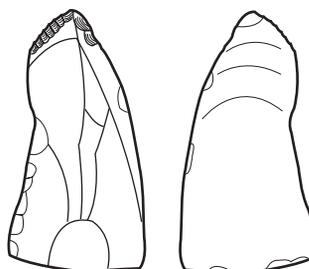


80 083 2  
 racloir

*Ailleux, le Crozet*

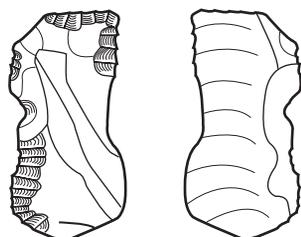


80 074 7  
 éclat retouché (racloir ?)

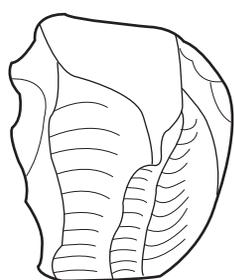


80 074 4  
 grattoir

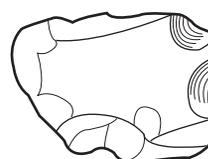
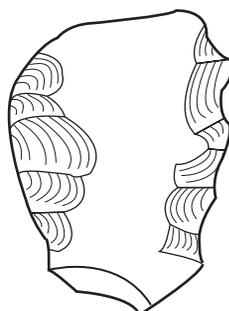
*Ailleux, Grand Essart*



80 098 42  
 éclat retouché

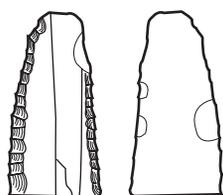


80 098 43  
 éclat retouché

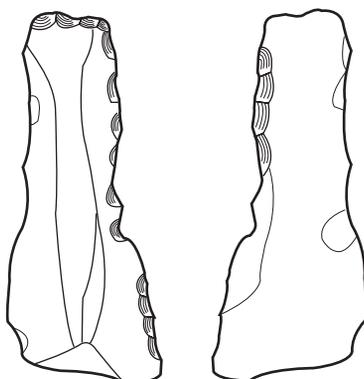


80 098 46

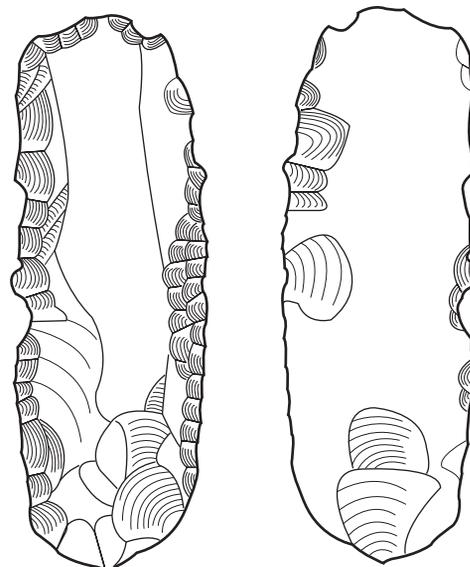
éclat retouché (denticulé ?)



80 103 45  
 lame retouchée

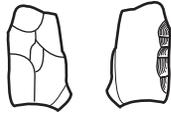


80 098 49  
 troncature



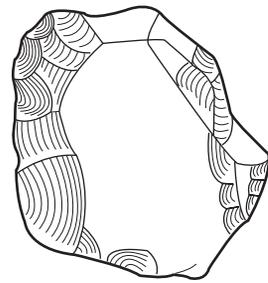
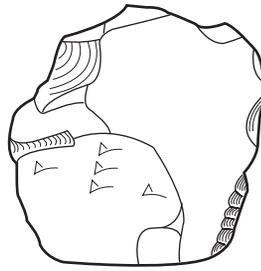
80 090  
 outil composite

*Ailleux, Domois*

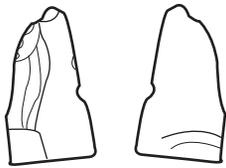


C +bl 98 05  
 lamelle retouchée

Cezay, la *Croix Blanche*

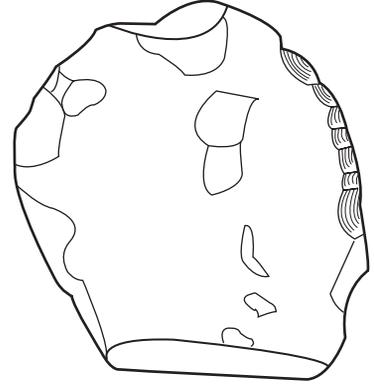


C +bl 98 04  
 grattoir

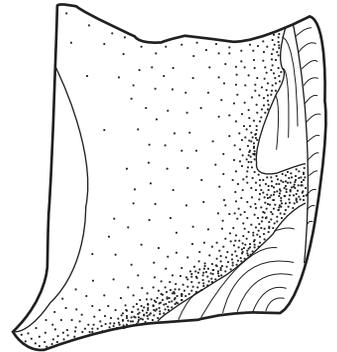
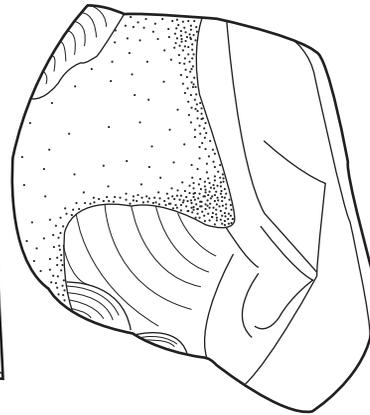
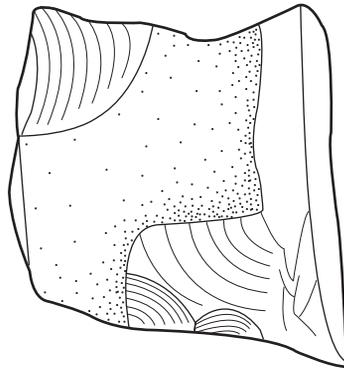
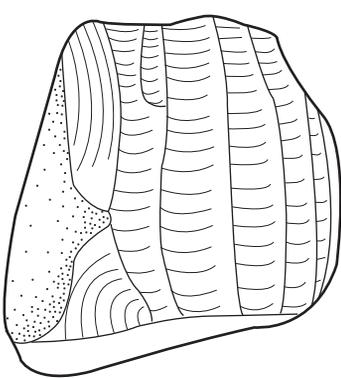


Ax F+P 98 04  
 lamelle

Ailleux,  
*Fontavin-Croix de Paulet*

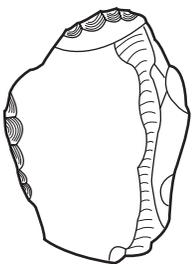


Tr LC 98 01  
 racloir double  
 Trelins, le *Clos*



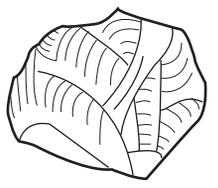
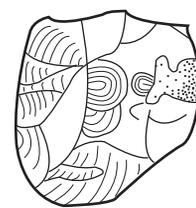
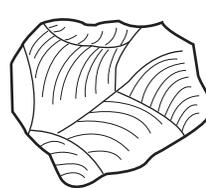
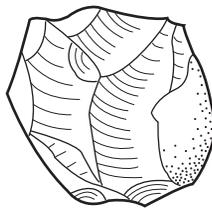
Ax +bl 98 01  
 nucléus

Ailleux, la *Croix Blanche*



Ax LG 98 02  
 grattoir sur éclat

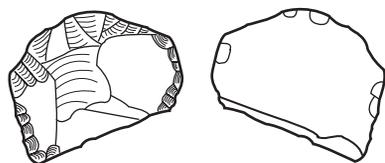
Ailleux, les *Gouttes*



Ax R 98 01  
 nucléus

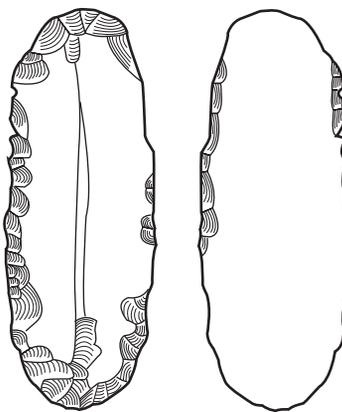
Ailleux, *Rory*

**Fig.60**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



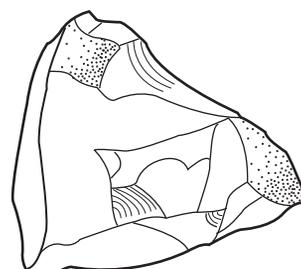
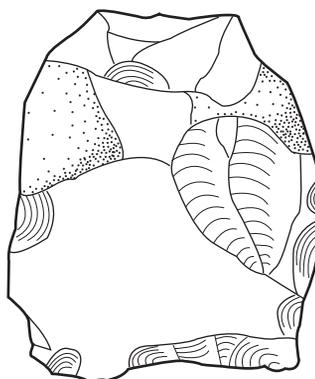
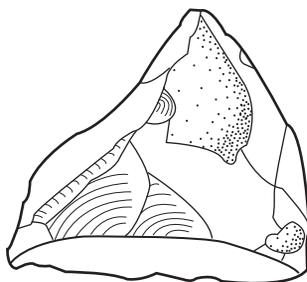
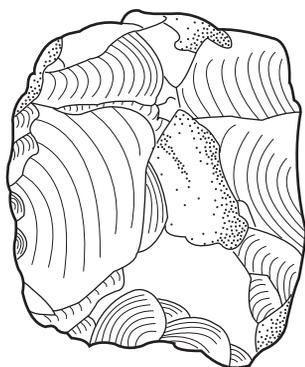
ChU T2 01  
 grattoir

Chalain d'Uzore  
*les Tissots 2*



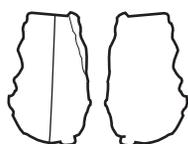
Mx Me 98 02

Marcoux, *les Merlains* : grattoir double

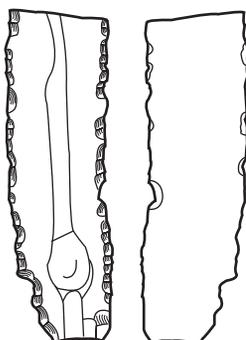


P S 98 01

Pralong, *les Sarrées* : nucléus

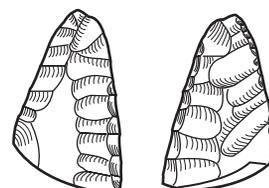


SGC. C. 04  
 lamelle brute

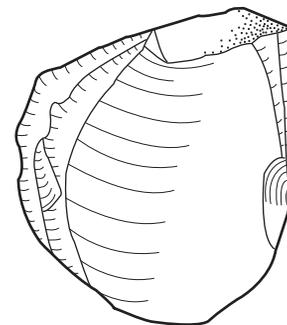
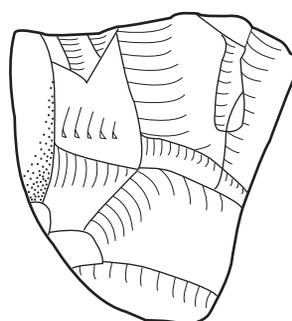
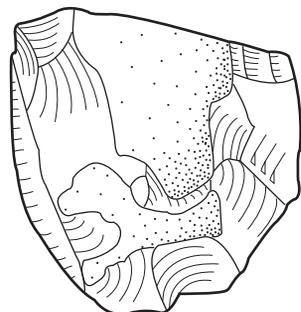
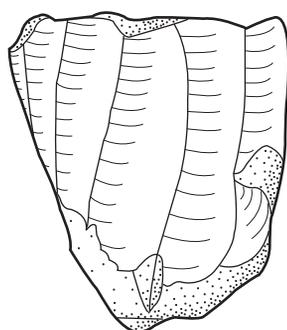


SCG. C. 01  
 lame retouchée

Saint George en Couzan, *Chavanette*



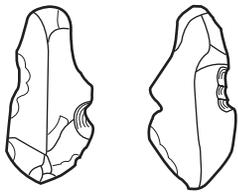
SGC C 03  
 pointe



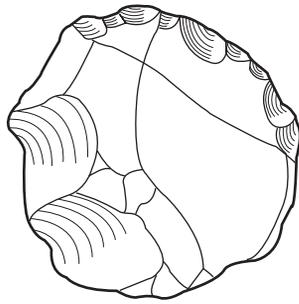
StM Mi 98 01

Saint Martin la Sauveté, *Millantin* : nucléus

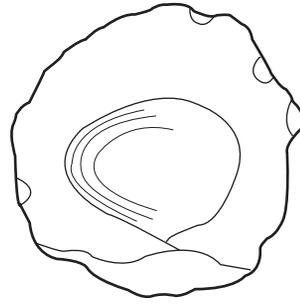
**Fig.61**  
 échelle 1:1  
 S. Bündgen



StM V 99 03  
 denticulé

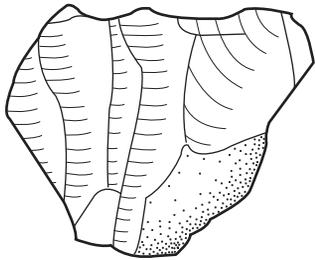


StM V 99 05  
 grattoir circulaire

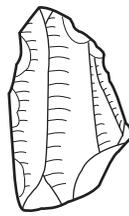
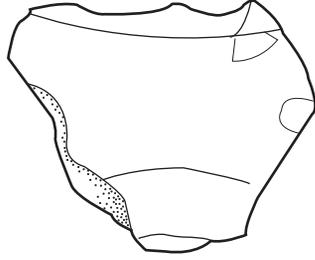


StM V 99 01  
 troncature concave

Saint Martin la Sauveté, *Vassauge*



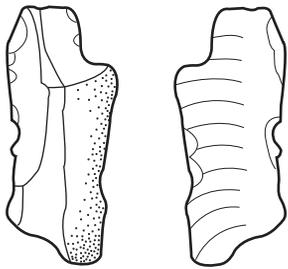
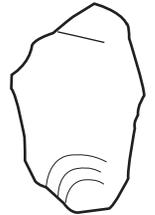
StM CxA 98 02  
 fragment de nucleus



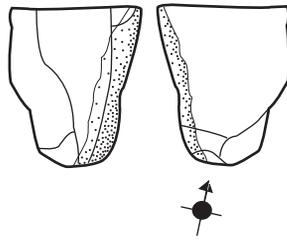
StM CxA 99 10  
 éclat (de réaménagement ?)



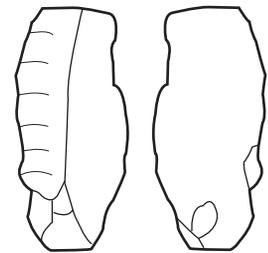
StM CxA 98 06  
 éclat



StM CxA 99 09  
 lame brute

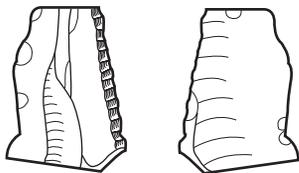


StM CxA 04  
 lame brute

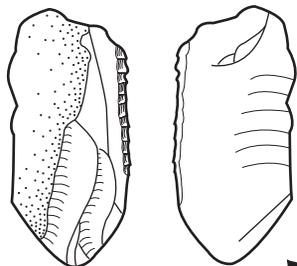


StM CxA 03  
 lame brute

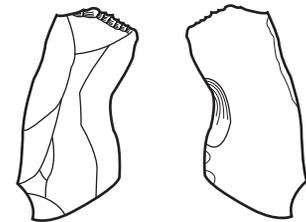
Saint Martin la Sauveté, *Croix d'Ailleux*



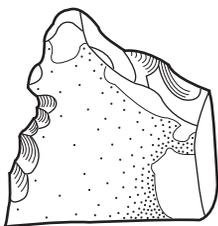
StM CxL 98 08  
 lame retouchée



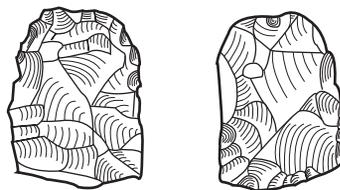
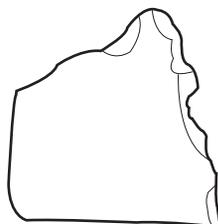
StM CxL 98 07  
 lame retouchée



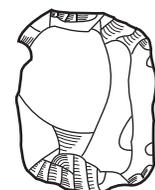
StM CxL 98 06  
 lame retouchée avec encoche



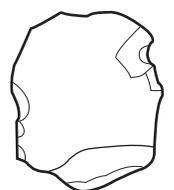
StM CxL 98 05  
 racloir ou denticulé



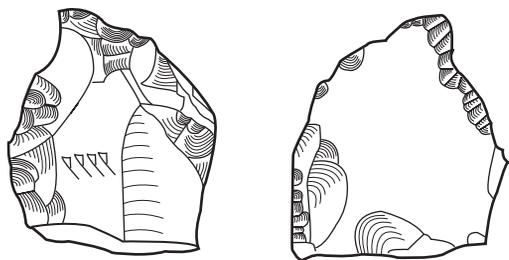
CxL StM 98 10  
 grattoir foliacé



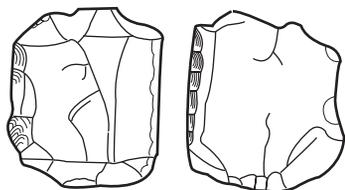
StM CxL 99 02  
 grattoir double



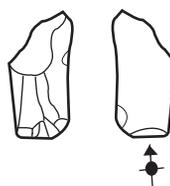
Saint Martin la Sauveté, *Croix Lugnier*



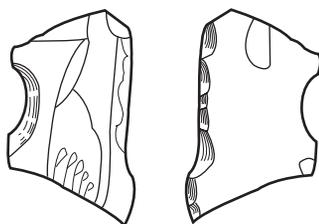
SPU C 99 02  
racloir oblique sur troncature  
Saint-Paul-d'Uzore, *la Cave*



SS C 98 01  
grattoir ou troncature  
Saint Sixte, *Ciergues*



SS TH 98 01  
lamelle  
Saint Sixte, *Thay 1*

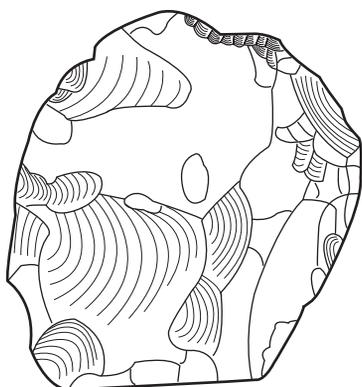


SS TH2 98 01

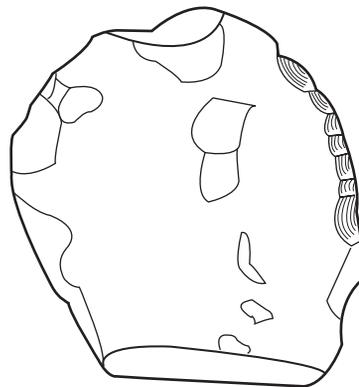


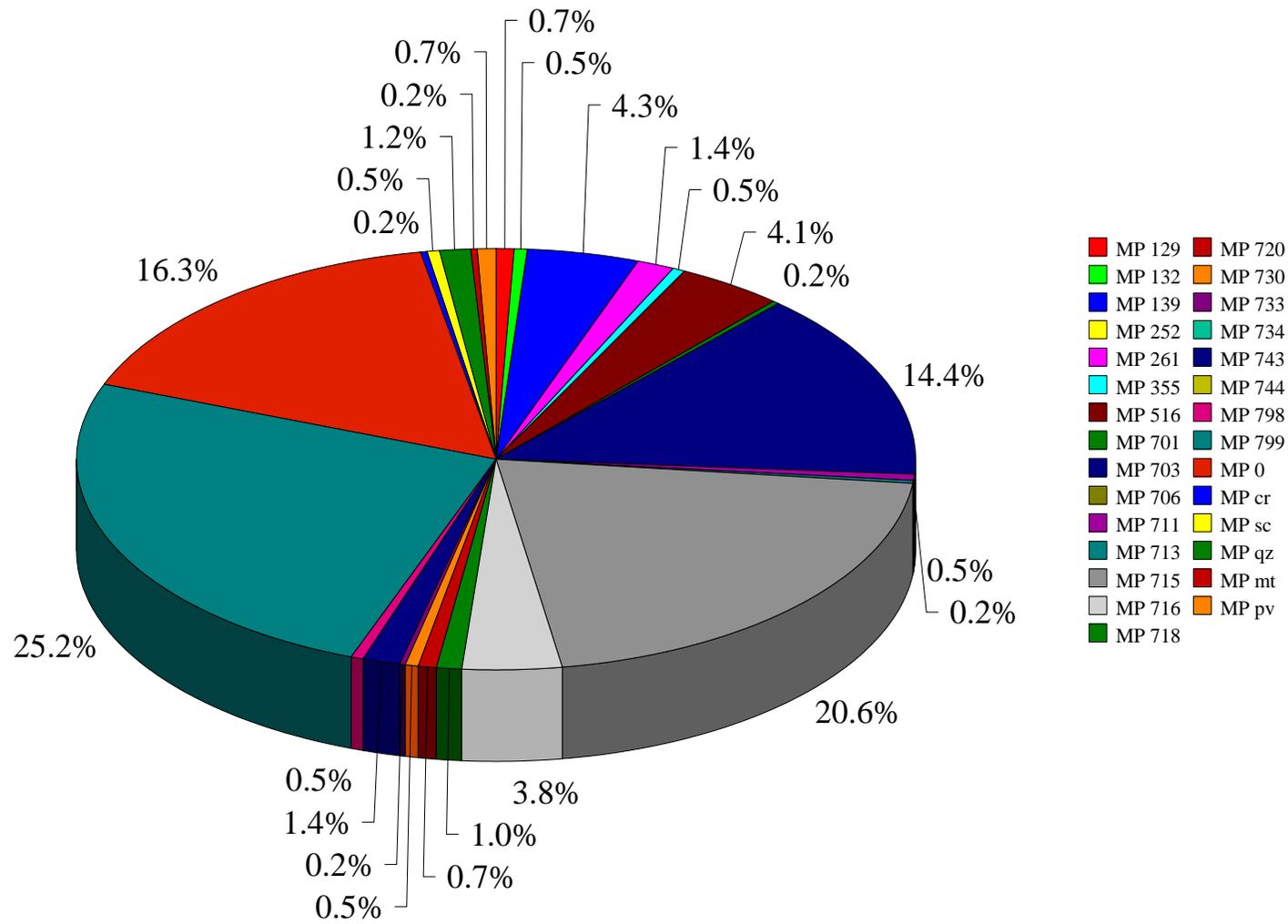
SS TH2 98 03

Saint Sixte, *Thay 2*  
lames retouchées



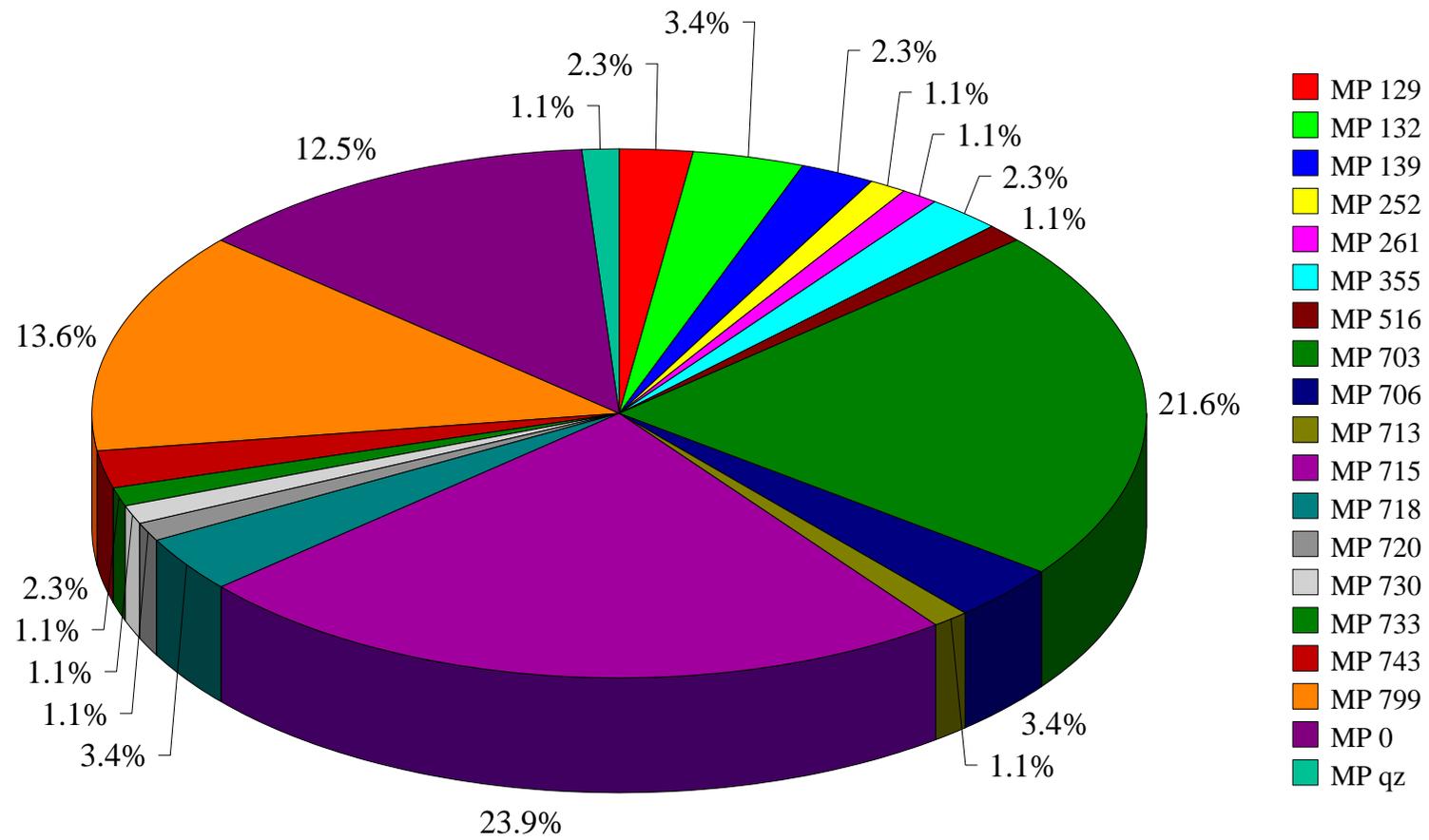
Tr LC 98 01  
racloir double  
Trelins, *le Clos*





Provenance des matières premières pour la collection V. Durand

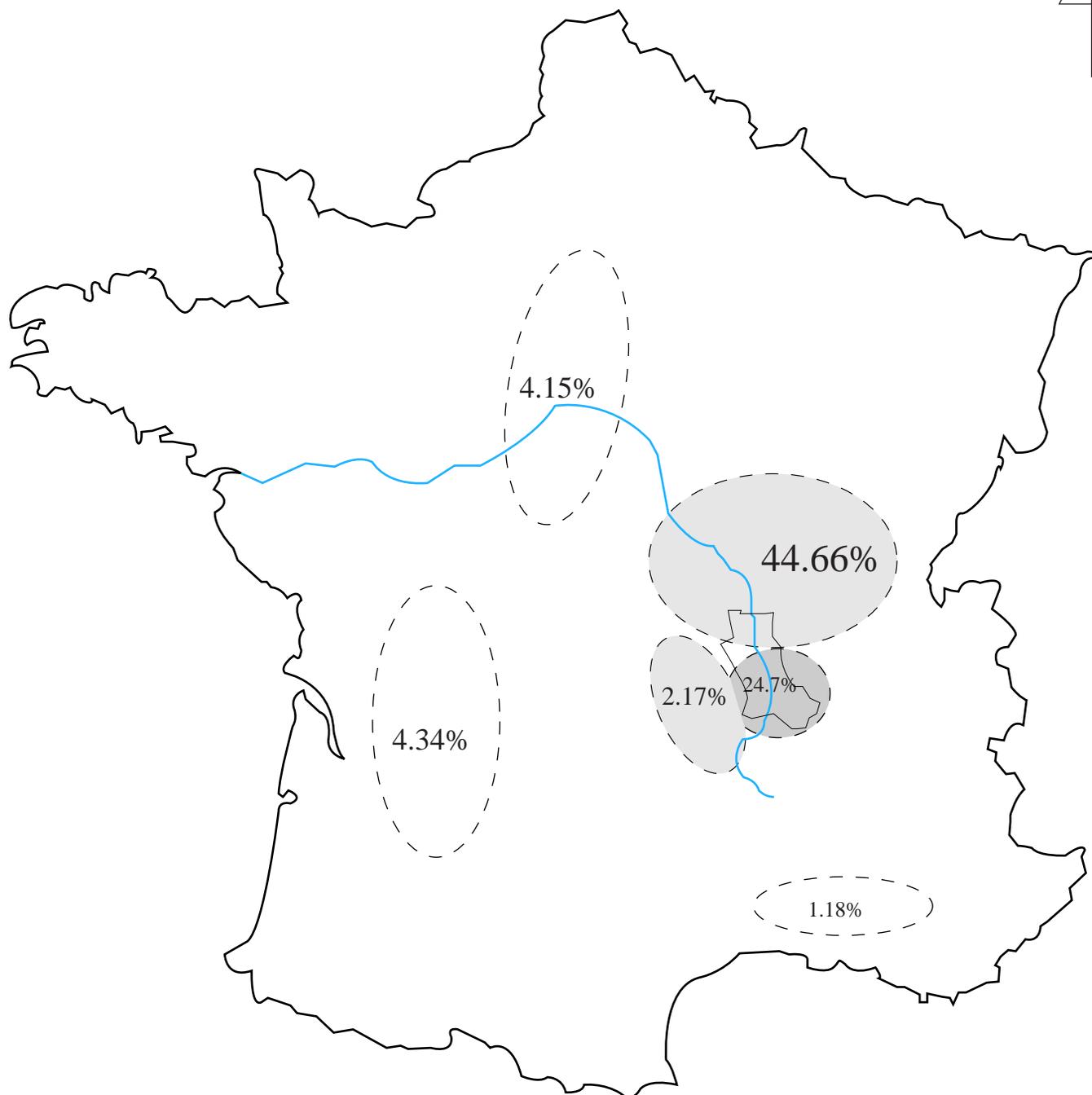
Fig. 63



Provenance des matières premières du matériel de prospections

Fig. 64

Fig. 65

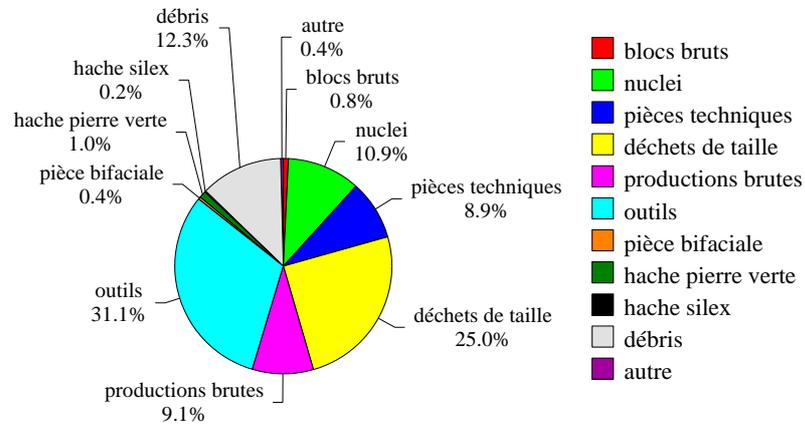


% représentés sur un total de 506 pièces

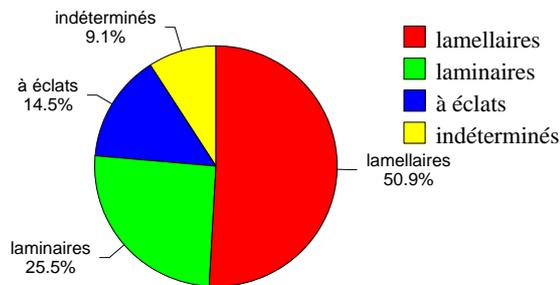
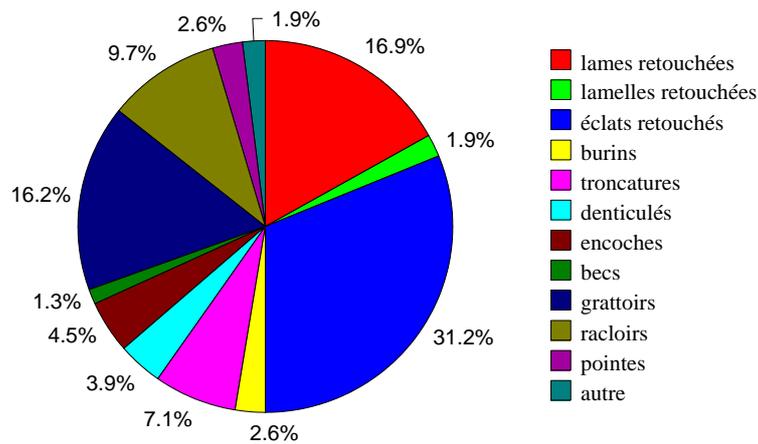
-  gîtes de proximité
-  gîtes régionaux
-  gîtes lointains

**Les zones de provenance de la matière première siliceuse utilisée dans le Montbrisonnais  
S. Bündgen**

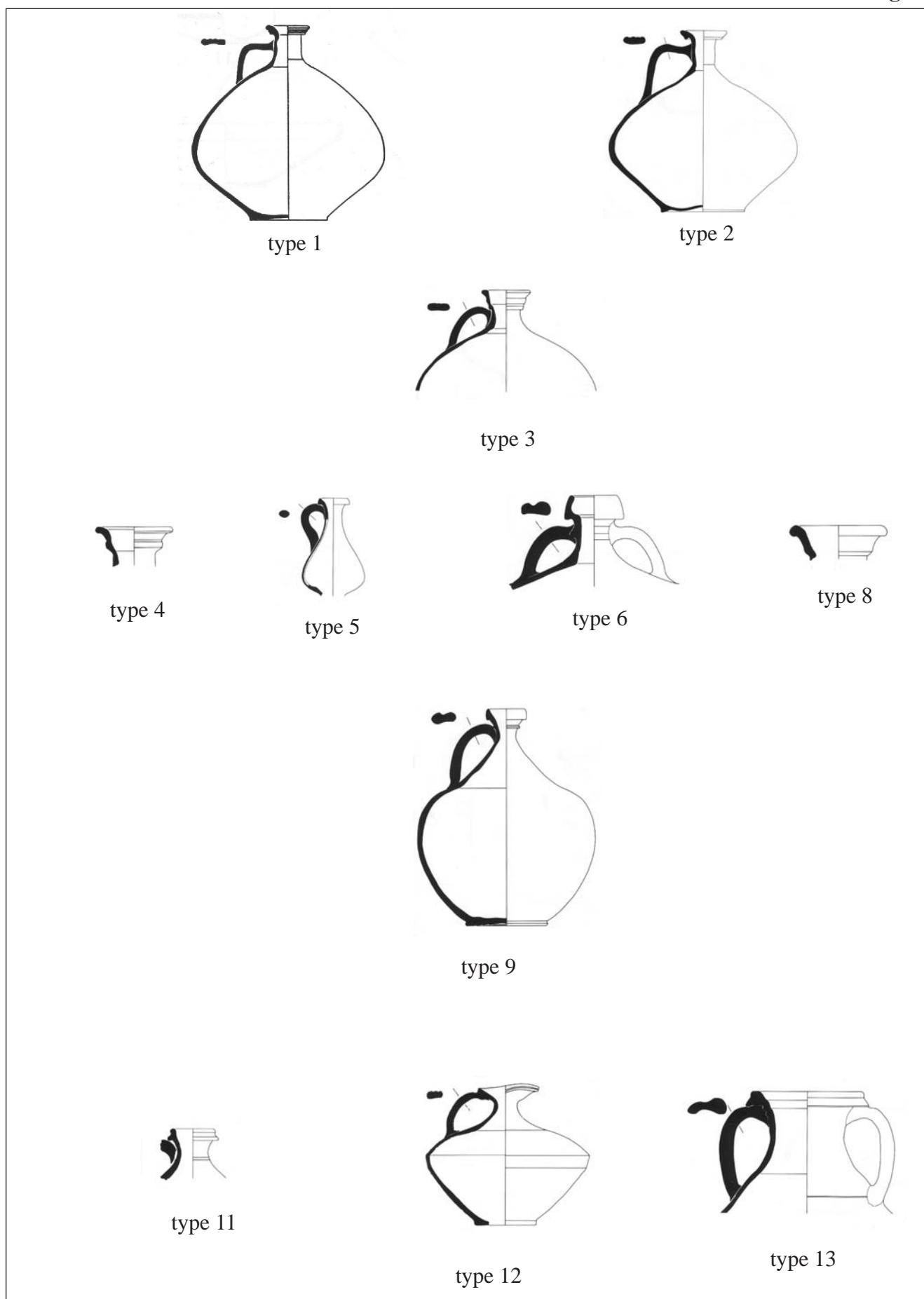
Répartition typologique des éléments siliceux dans le Montbrisonnais



Répartition de l'outillage dans le Montbrisonnais

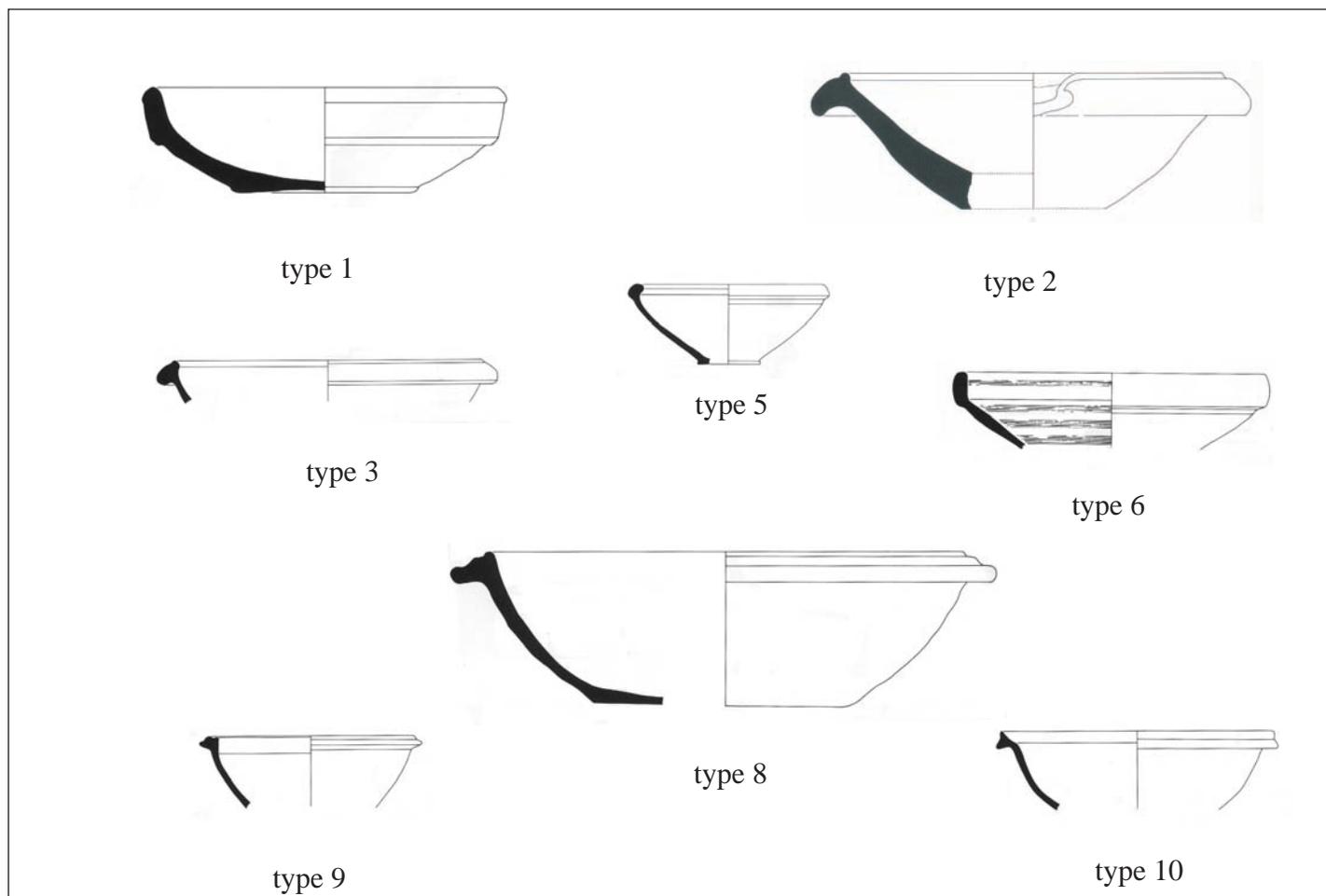


Types de nucléus dans le Montbrisonnais

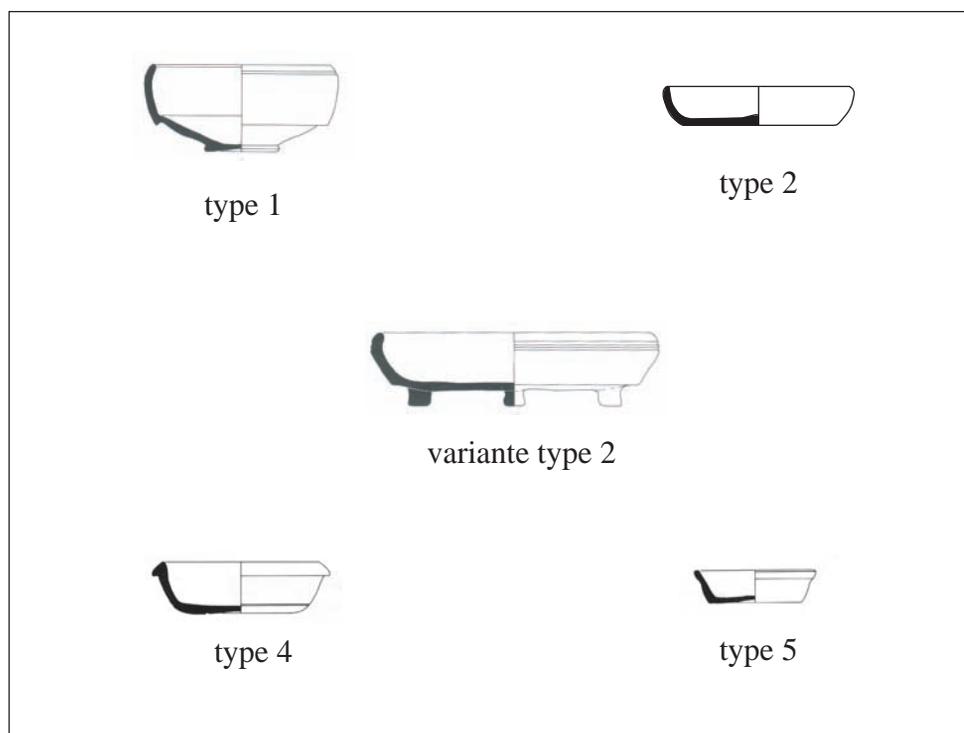


**Tableau récapitulatif du groupe 1 : les cruches**

les dessins sont tirés des planches de Génin, Lavendhomme, 1997



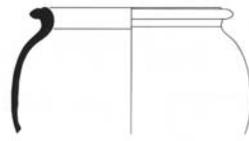
**Tableau récapitulatif du groupe 2  
mortiers, jattes, écuelles**



**Tableau récapitulatif du groupe 3  
coupes, assiettes, plats**



type 1



type 2



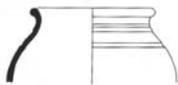
type 3



type 4



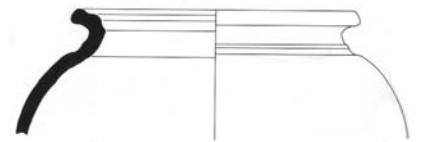
type 5



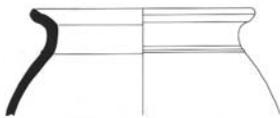
type 6



type 7



type 8



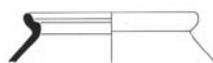
type 9



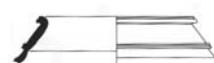
type 10



type 11



type 12



type 13

Tableau récapitulatif du groupe 4 : pots

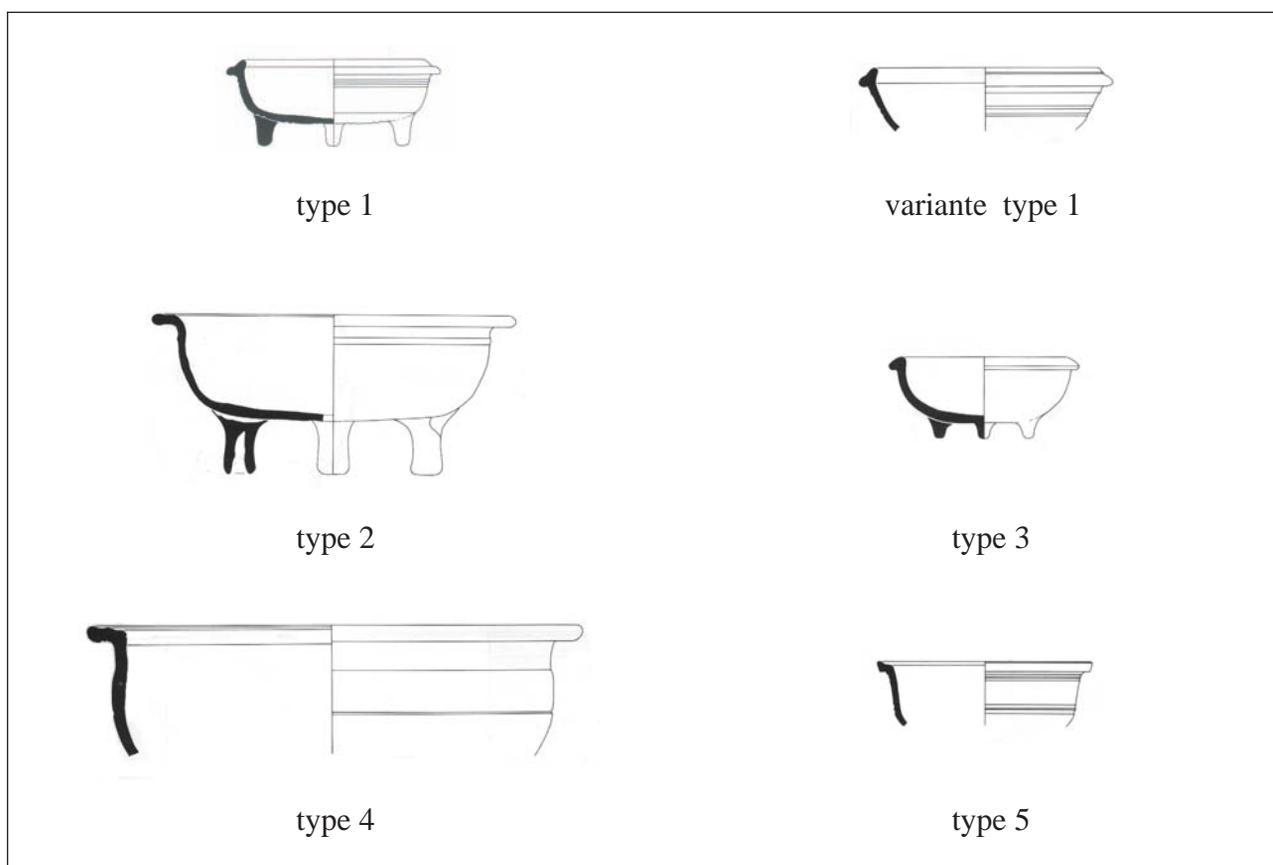


Tableau récapitulatif du groupe 5: marmites

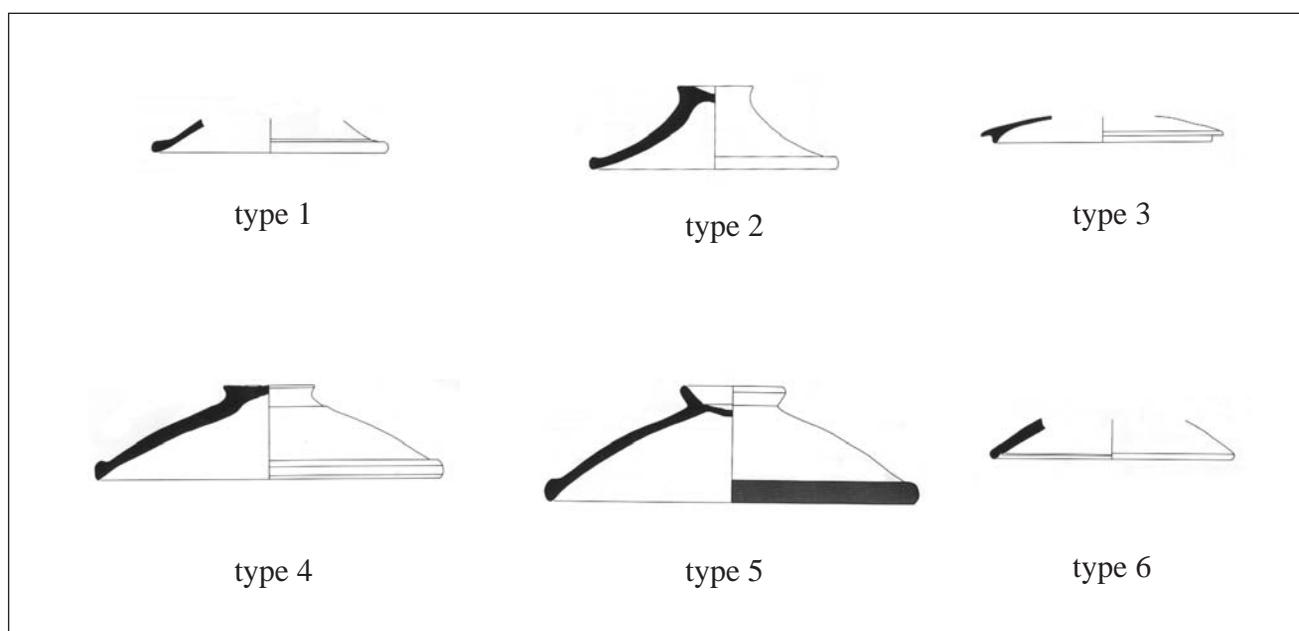


Tableau récapitulatif du groupe 6 : couvercles

Fig. 71

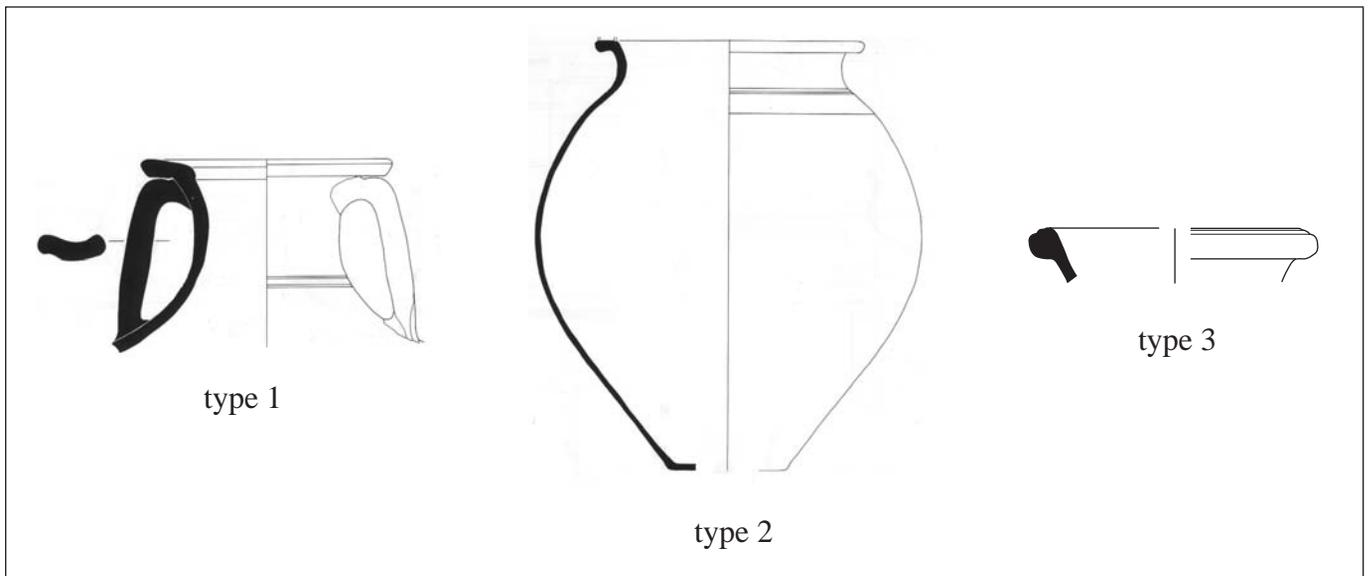


Tableau récapitulatif du groupe 7 : grands conteneurs

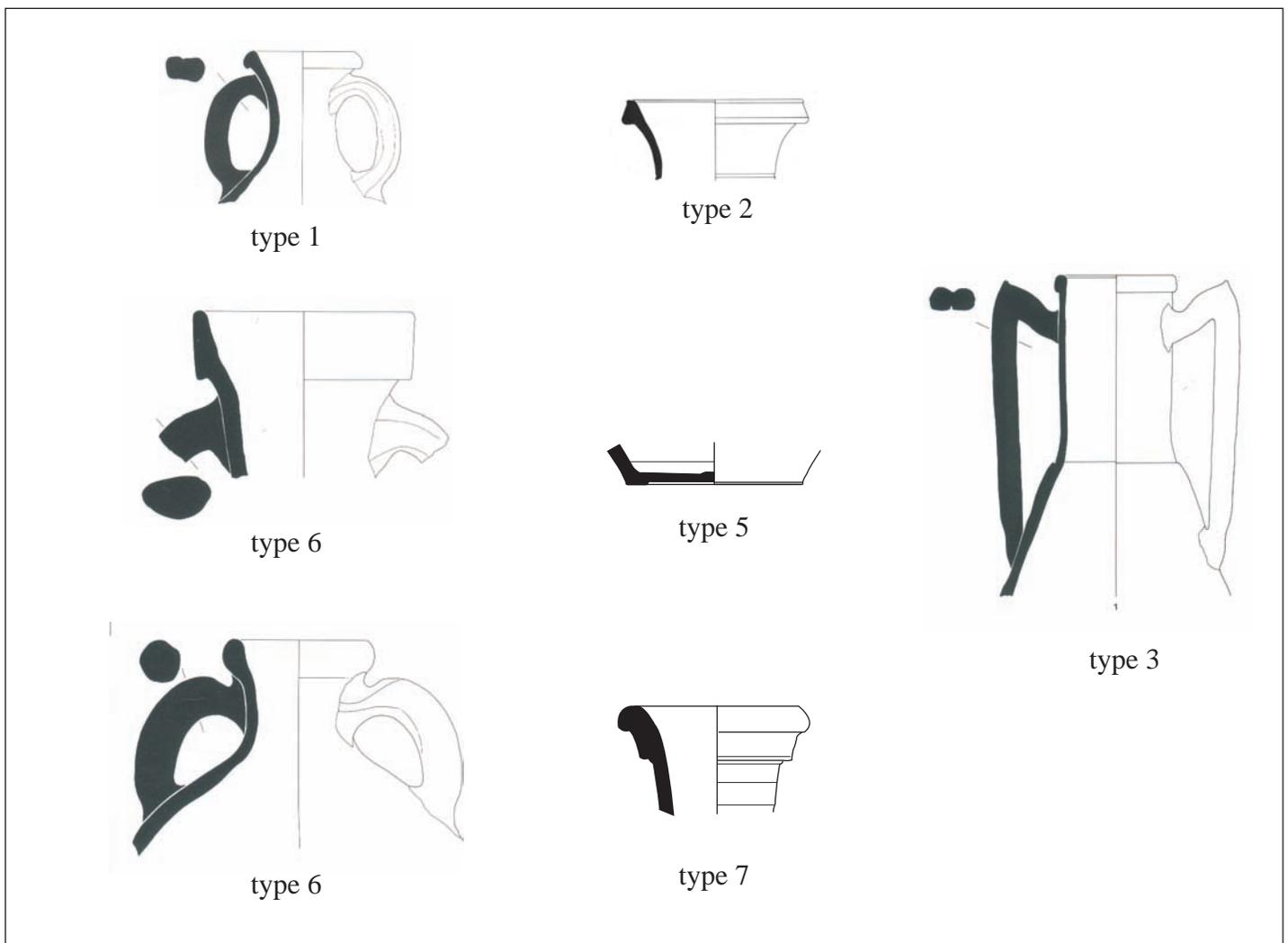
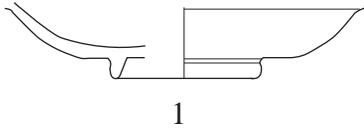


Tableau récapitulatif du groupe 8 : amphores

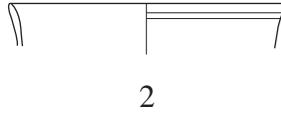
les dessins sont tirés des planches de Génin, Lavendhomme, 1997

**Ailleux**  
**La Croix d'Ailleux**  
céramique fine

**Fig. 72**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



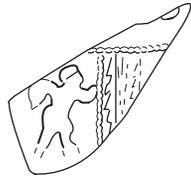
1



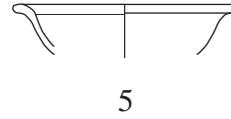
2



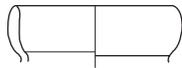
3



4 (échelle 1:2)



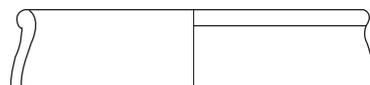
5



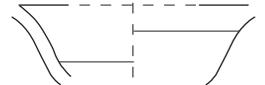
6



7 (échelle 1:2)



8



9

**Céramique commune**



10



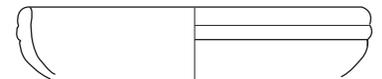
11



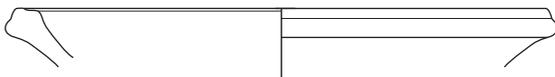
12



13



14



15



16



17



18



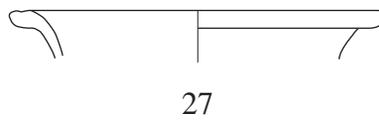
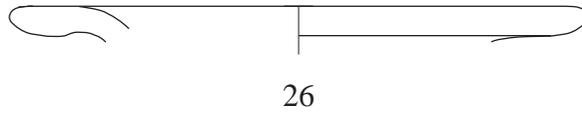
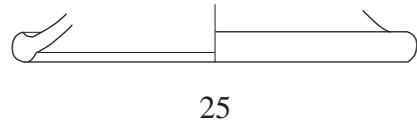
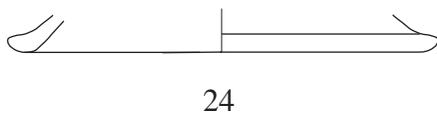
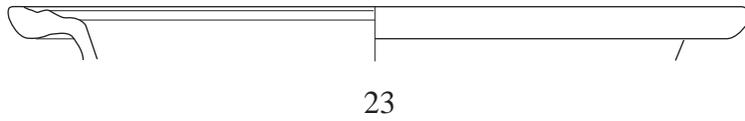
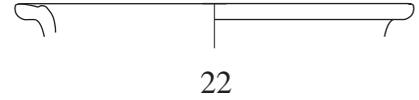
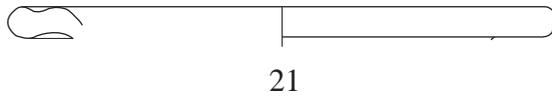
19



20

**Ailleux**  
**La Croix d'Ailleux**  
céramique commune

**Fig. 73**  
échelle 1:3  
S. Bündgen

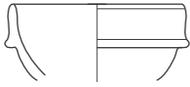


Verre

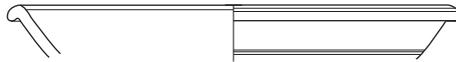


**Ailleux - Cezay**  
**la Croix Lugnier**  
 céramique fine

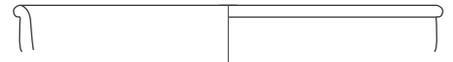
**Fig. 74**  
 échelle 1/3  
 S. Bündgen



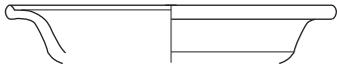
1



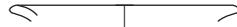
2



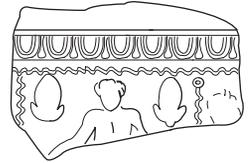
3



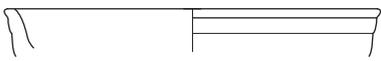
4



5



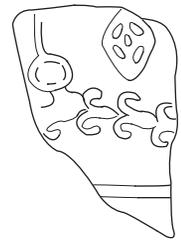
6 (échelle 1:2)



7



8



9

(échelle 1:2)

Terre sigillée



10



11



12



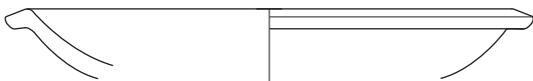
13



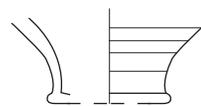
14

(échelle 1:2)

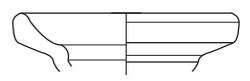
Céramique à parois fines



15



16

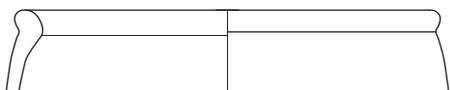


17

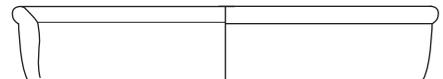
Terra nigra

Céramique sombre fine

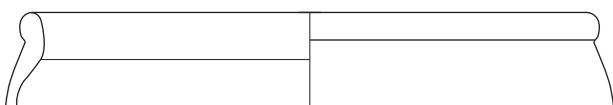
Céramique rouge engobée



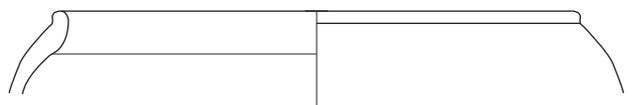
18



19



20

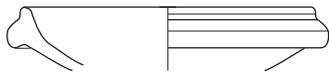


21

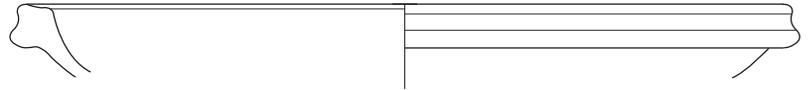
Céramique peinte

Ailleux - Cezay  
la Croix Lugnier  
Céramique commune

Fig. 75  
échelle 1/3  
S. Bündgen



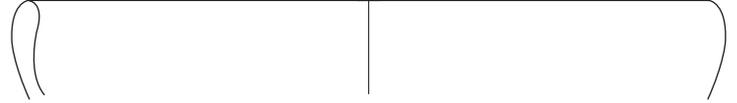
22



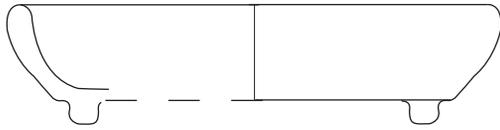
23



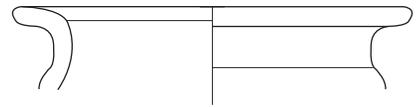
24



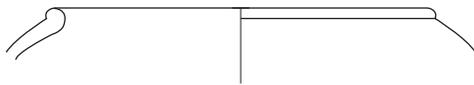
25



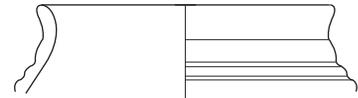
25 (variante)



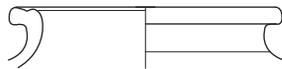
26



27



28



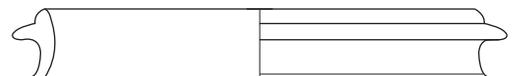
29



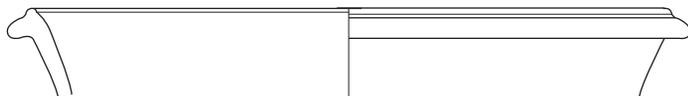
30



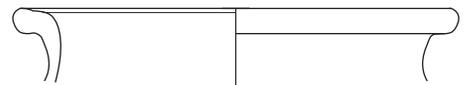
31



32



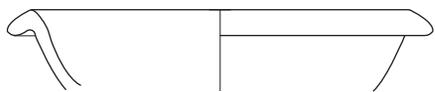
32 (variante)



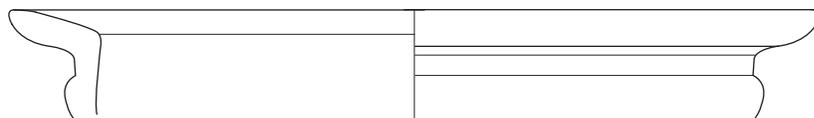
33

Ailleux - Cezay  
la Croix Lugnier  
Céramique commune

Fig. 76  
échelle 1/3  
S. Bündgen



34



35



36



37



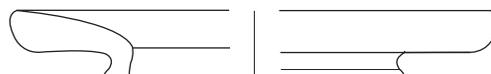
38



39



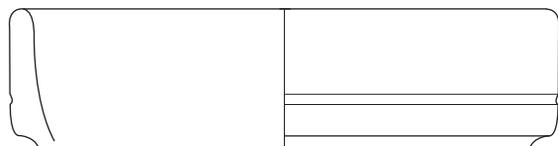
40



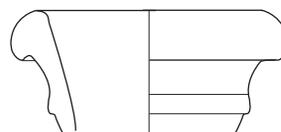
41

diamètre 50 cm

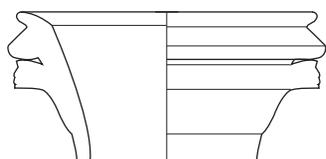
Matériel amphorique



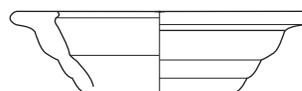
42



43



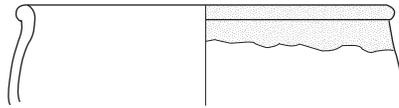
44



45

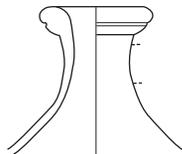
**Cezay**  
**Belachaux**  
*Série 1*  
céramique peinte

**Fig. 77**  
échelle 1:3  
S. Bündgen

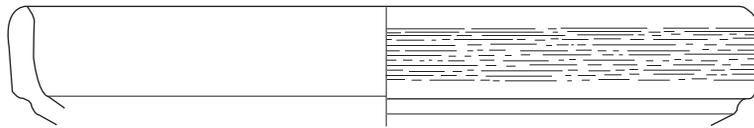


1

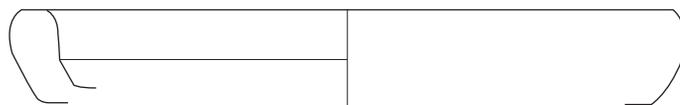
Céramique commune



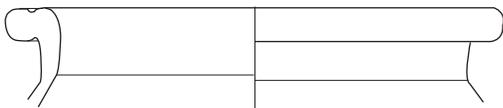
2



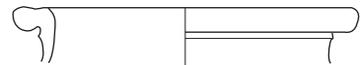
3



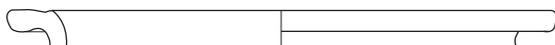
4



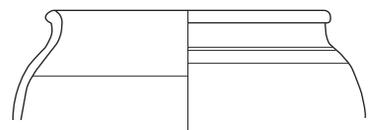
5



6



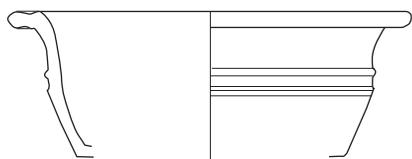
7



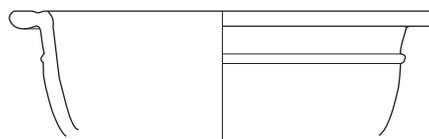
8

Cezay  
Belachaux  
Série 1  
céramique commune

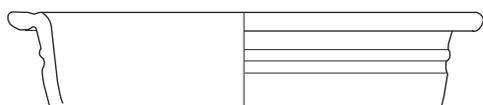
Fig. 78  
échelle 1:3  
S. Bündgen



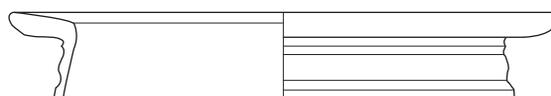
9



10



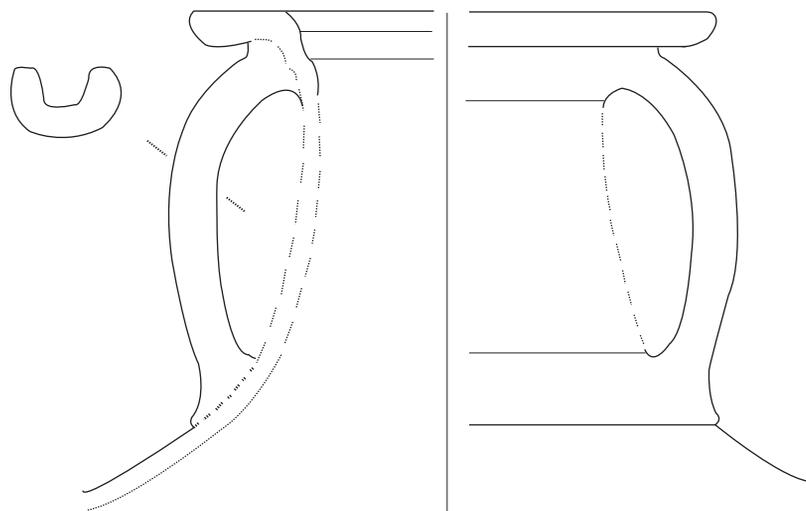
11



12



13



14

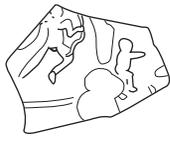
Matériel amphorique



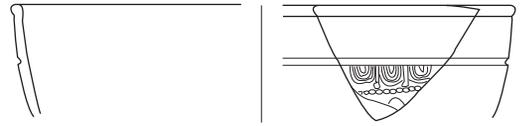
15

Cezay  
Belachaux  
Série 2  
céramique fine

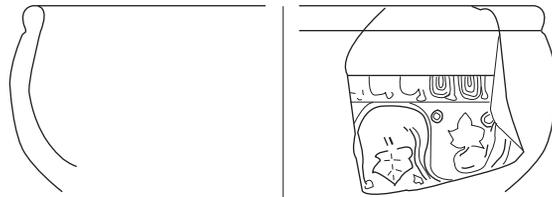
Fig. 79  
échelle 1:3  
S. Bündgen



16



17



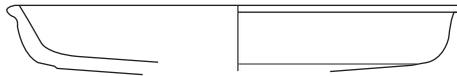
18



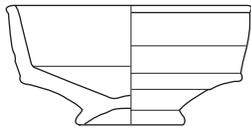
19



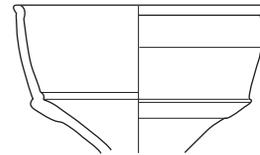
20



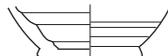
21



22



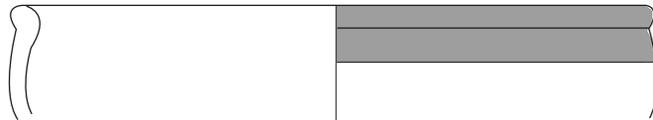
23



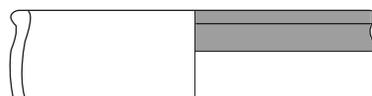
27



28



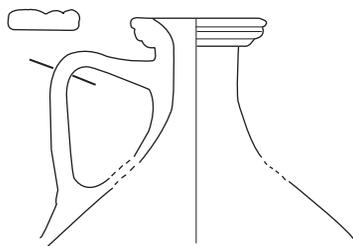
29



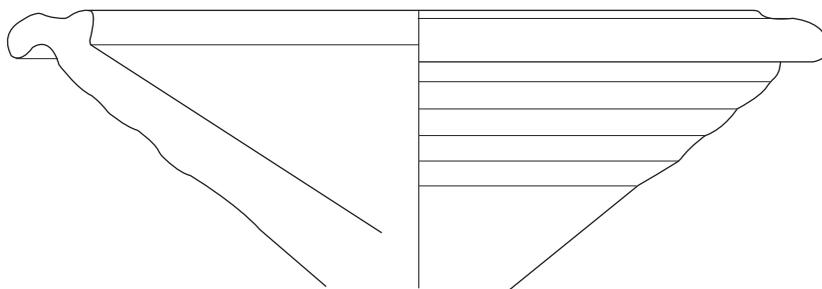
30

Cezay  
Belachaux  
Série 2  
céramique commune

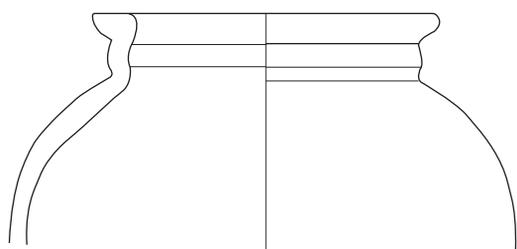
Fig. 80  
échelle 1:3  
S. Bündgen



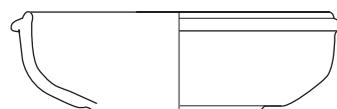
31



32



33



34



35



36

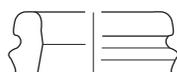


37



38

Indéterminé



39

**Chalain d'Uzore  
les Tissots 1**

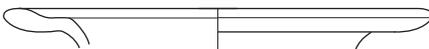
**Fig. 81**  
échelle 1:3  
S. Bündgen

terre sigillée



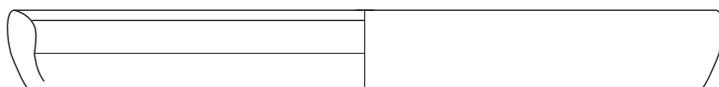
1

céramique commune à pâte claire

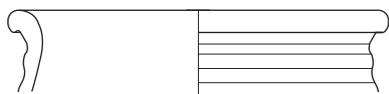


2

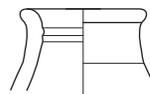
céramique commune à pâte sombre



3

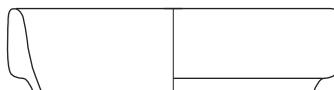


4



5

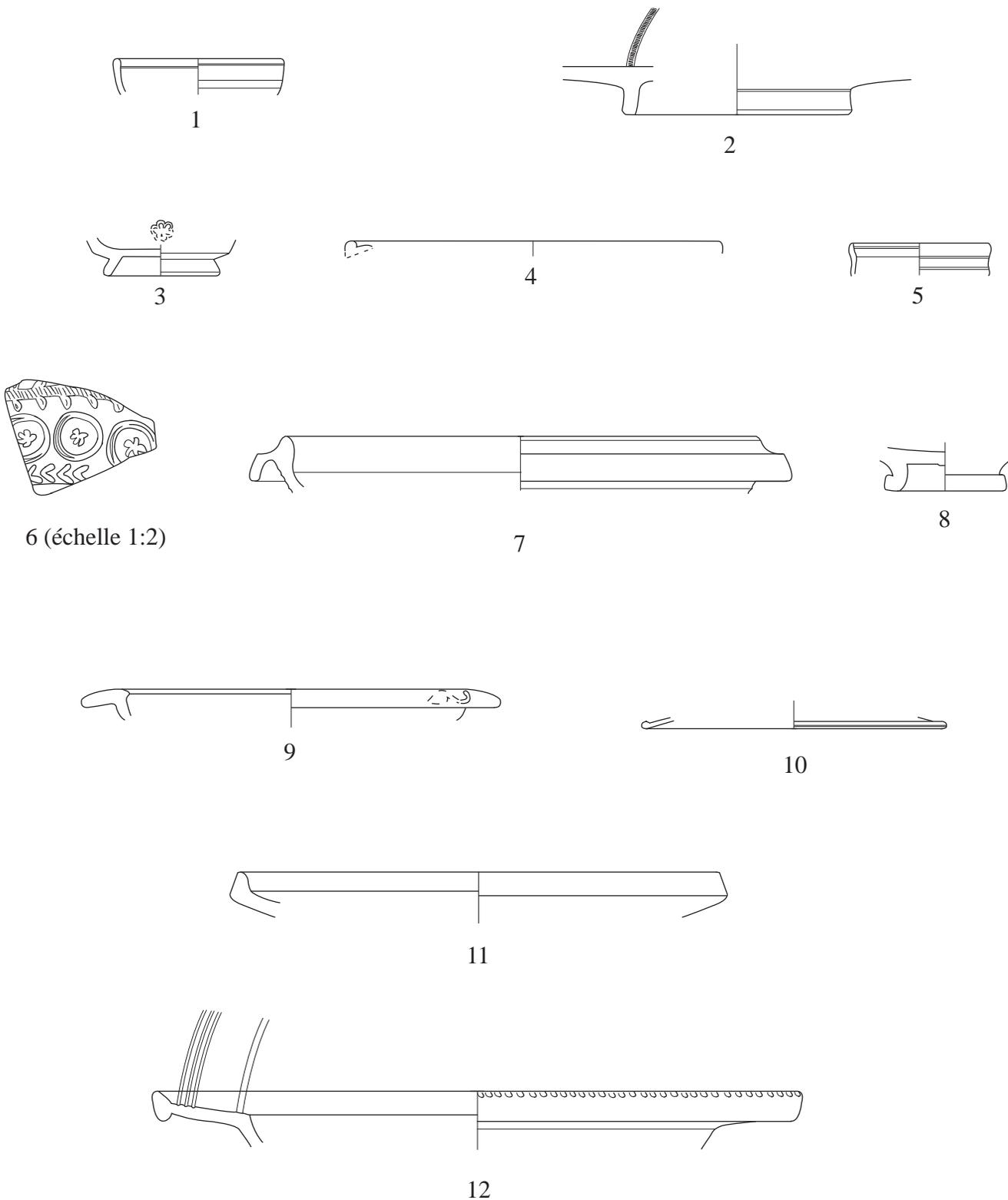
matériel amphorique



6

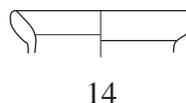
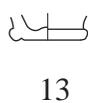
Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
Matériel Chazal  
Terre sigillée

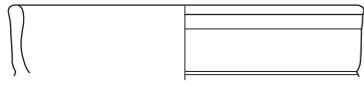
Fig. 82  
échelle 1:3  
S. Bündgen



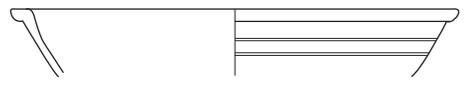
6 (échelle 1:2)

Céramiques à parois fines

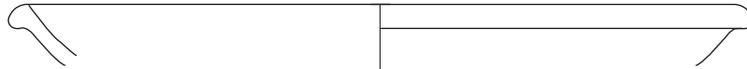




15

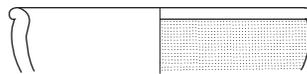


16



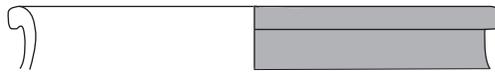
17

Céramique peinte



18

Céramique engobée



19

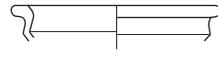
Céramique commune



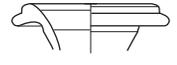
20



21



22



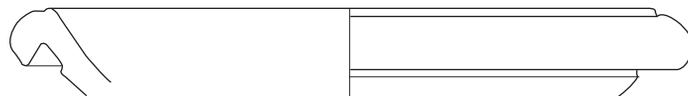
23



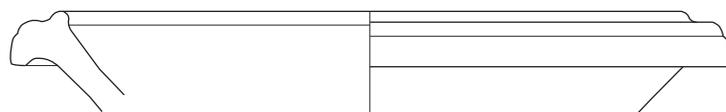
24



25



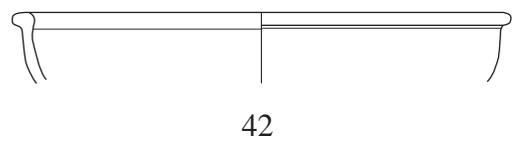
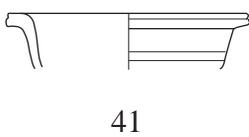
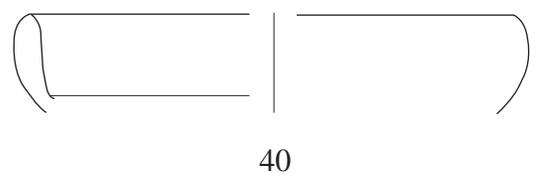
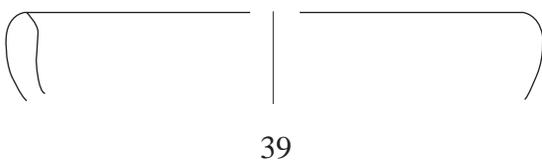
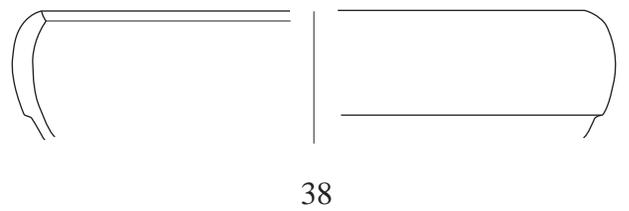
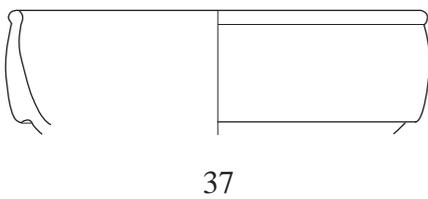
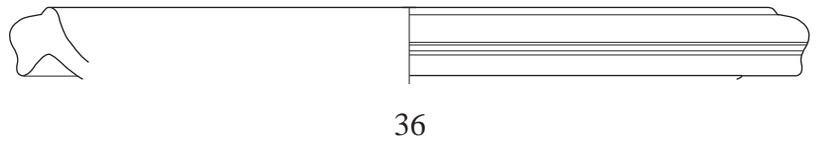
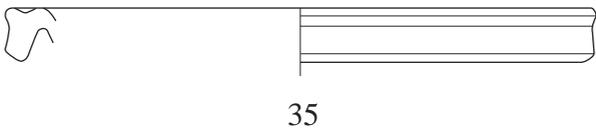
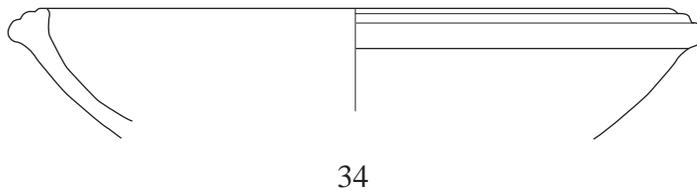
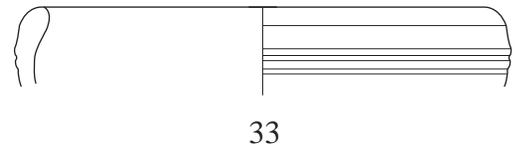
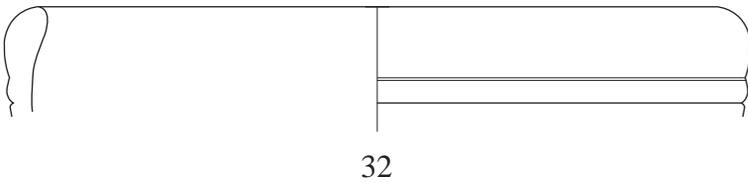
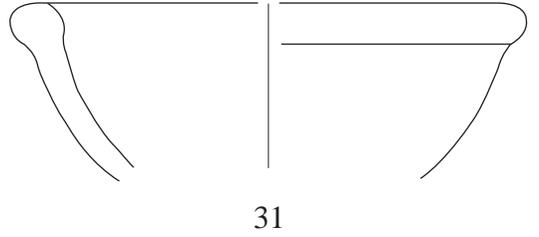
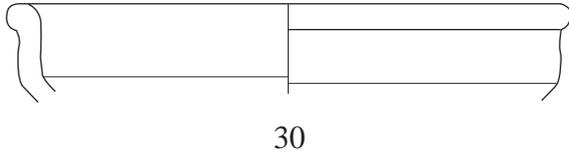
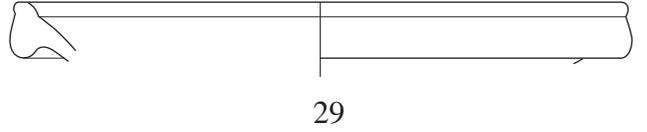
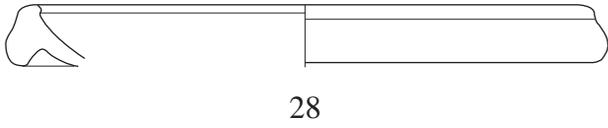
26



27

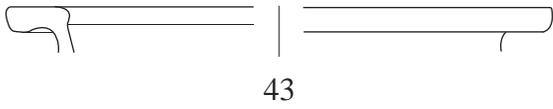
Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
*Matériel Chazal*  
céramique commune

**Fig. 84**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
Matériel Chazal  
céramique commune

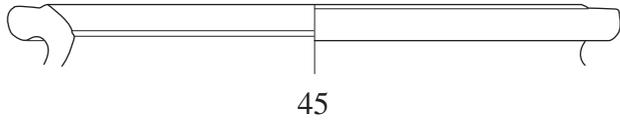
Fig. 85  
échelle 1:3  
S. Bündgen



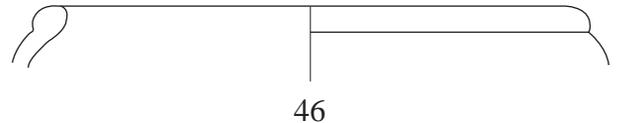
43



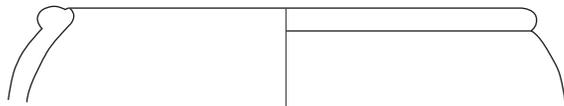
44



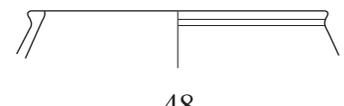
45



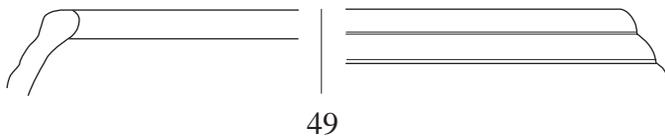
46



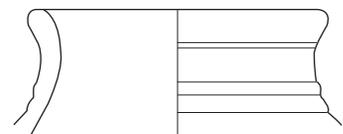
47



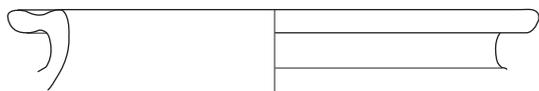
48



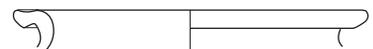
49



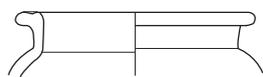
50



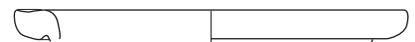
51



52



53



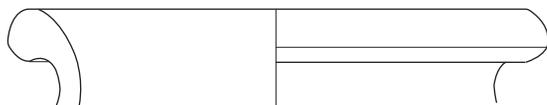
54



55



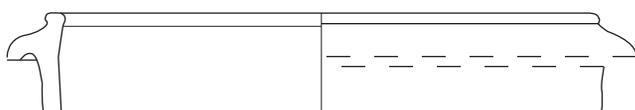
56



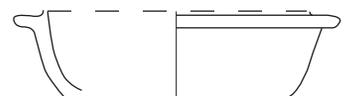
57



58



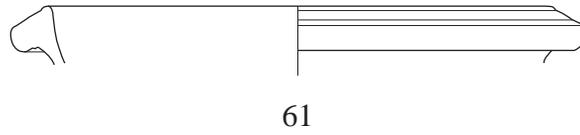
59



60

Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
*Matériel Chazal*  
céramique commune

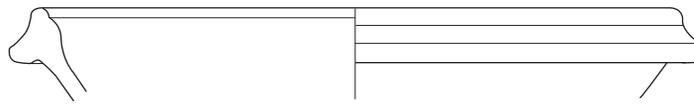
**Fig. 86**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



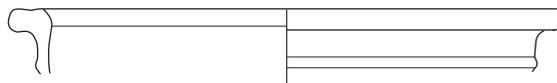
61



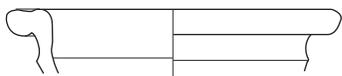
62



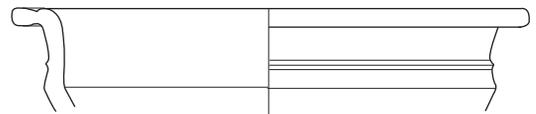
63



64



65



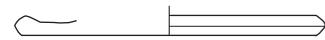
66



67



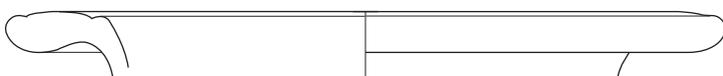
68



69



70



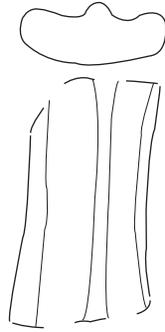
71



72

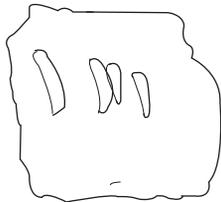
**Marcilly-le-Châtel  
la Garde**  
*Matériel Chazal*  
matériel amphorique

**Fig. 87**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



73

Céramique non tournée

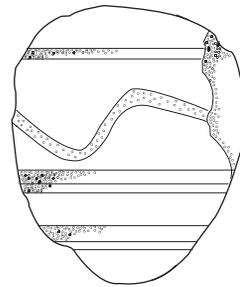


75  
échelle 1/1



74

Autre

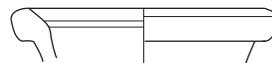


76  
échelle 1/1

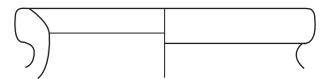
Céramique indéterminée



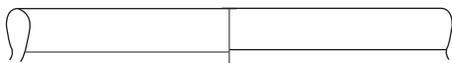
77



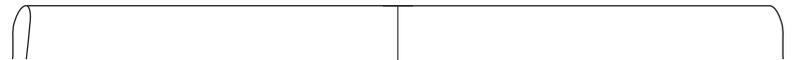
78



79

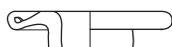


80



81

Verre



82



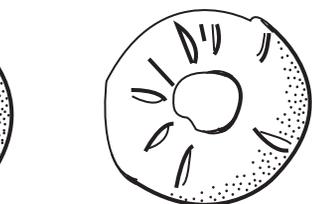
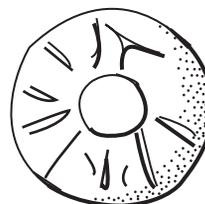
83

Métal



84  
échelle 1/1

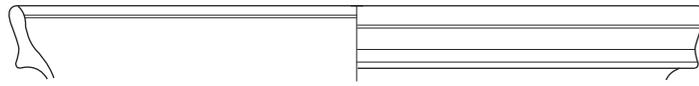
(dessin Mme. Lorandon)



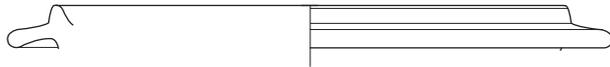
84 bis  
échelle 1/1

Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
Matériel Lorandon  
Terre sigillée

Fig. 88  
échelle 1:3  
S. Bündgen



85



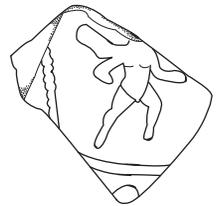
86



87



88 (échelle 1:2)



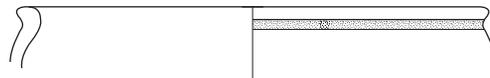
89 (échelle 1:2)

Céramiques à parois fines



90

Céramique peinte

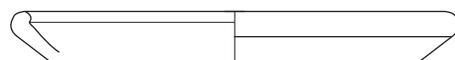


91

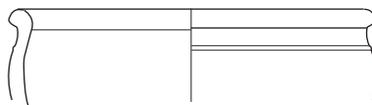
Céramique grise fine



92



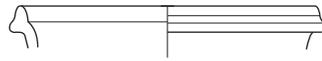
93



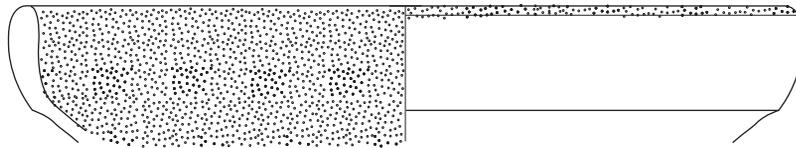
94

Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
*Matériel Lorandon*  
céramique commune

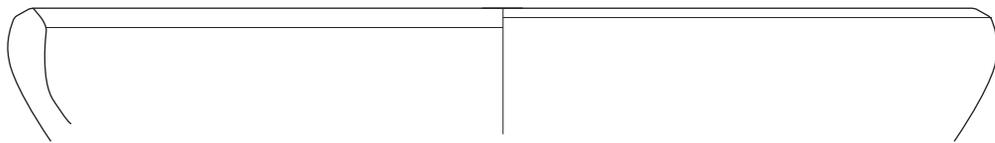
**Fig. 89**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



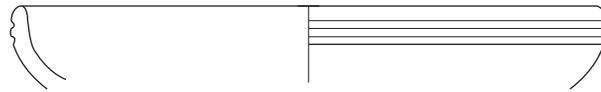
95



96



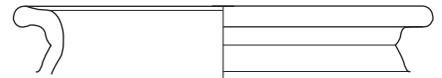
97



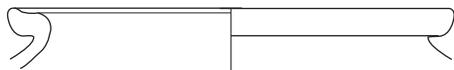
98



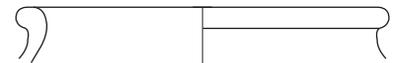
99



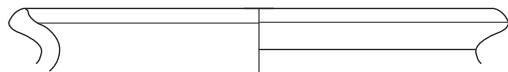
100



101



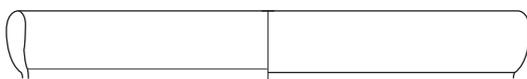
102



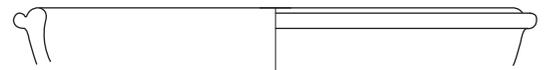
103



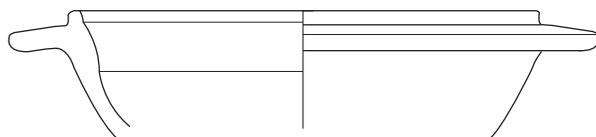
104



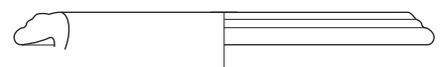
105



106



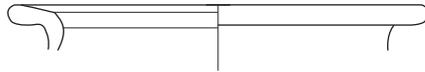
107



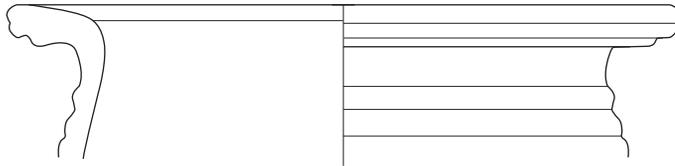
108

Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
Matériel Lorandon  
céramique commune

Fig. 90  
échelle 1:3  
S. Bündgen



109



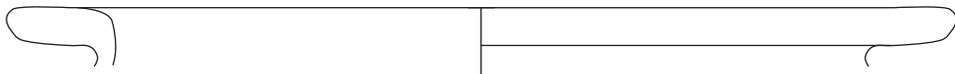
110



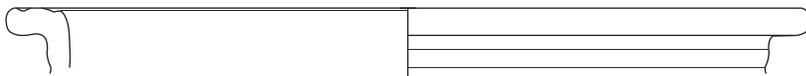
111



112



113



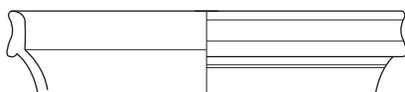
114

Céramique non tournée

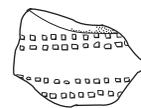


115

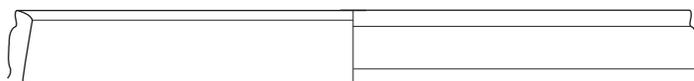
Céramique indéterminée



116

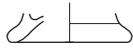


117 (échelle 1:2)



118

Céramique à parois fines



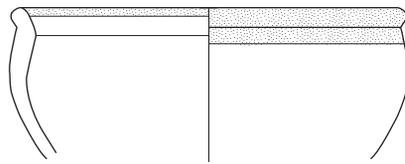
119

Terra nigra



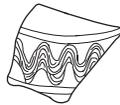
120

Céramique peinte

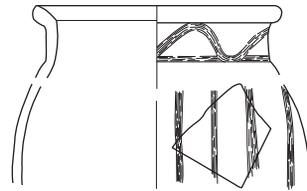


121

Céramique grise fine



122 (échelle 1:2)



123



124



125



126

Céramique micacée

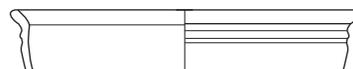


127 (échelle 1:2)

Céramique claire fine



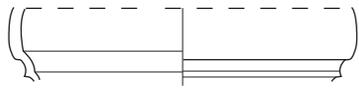
128 (échelle 1:2)



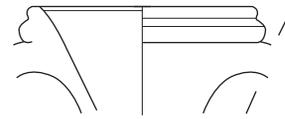
129

Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
Matériel Maillard  
céramique commune

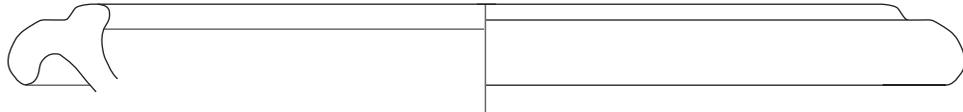
Fig.92  
échelle 1:3  
S. Bündgen



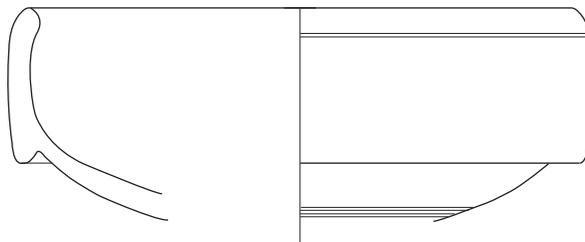
130



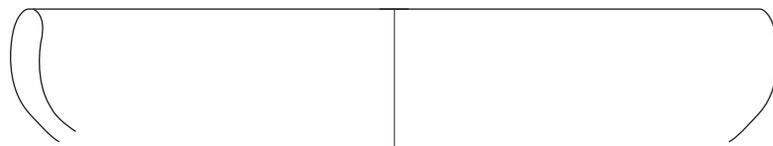
131



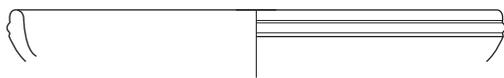
132



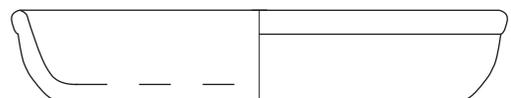
133



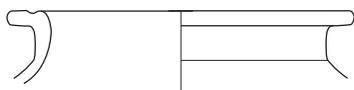
134



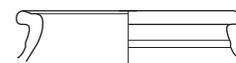
135



136



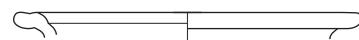
137



138



139



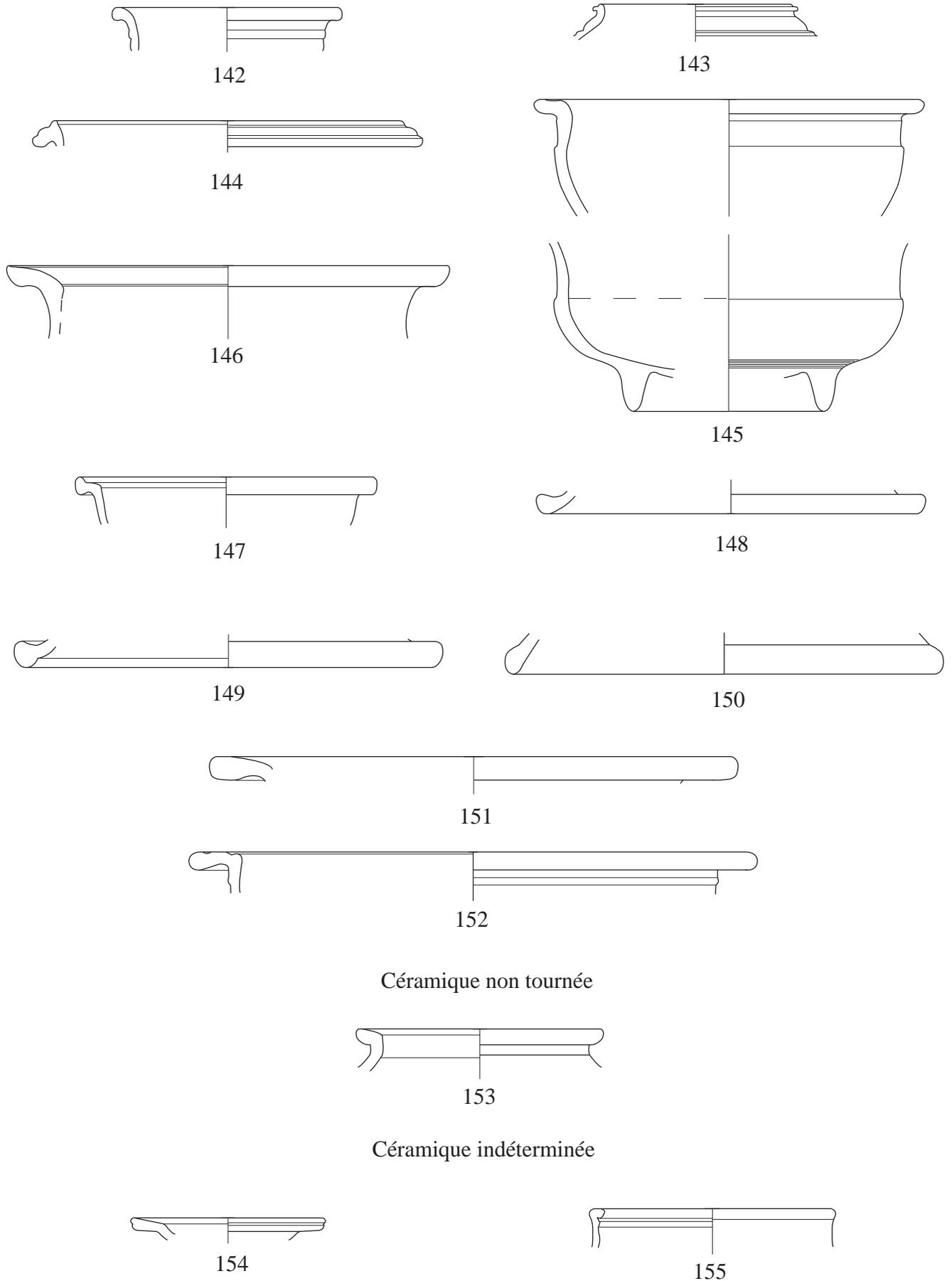
140



141

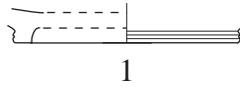
Marcilly-le-Châtel  
la Garde  
Matériel Maillard  
céramique commune

Fig.93  
échelle 1:3  
S. Bündgen

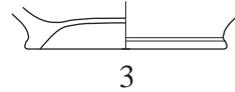
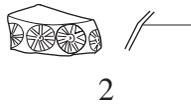


**Marcilly-le-Châtel**  
**la Morandin**  
terre sigillée

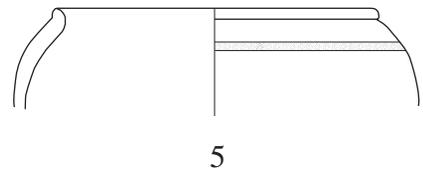
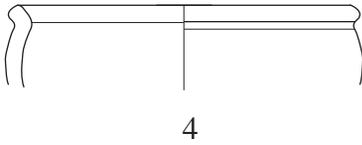
**Fig.94**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



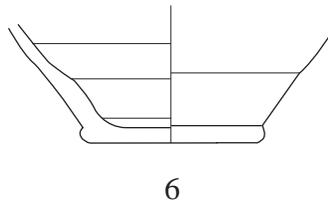
Céramique à parois fines



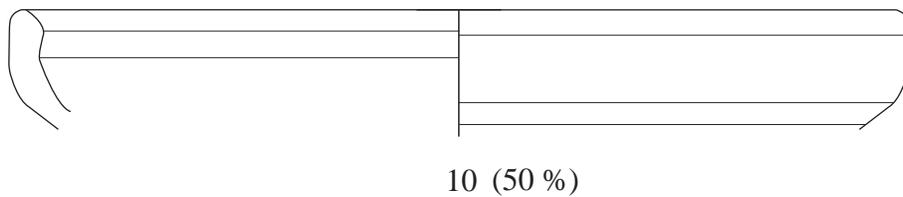
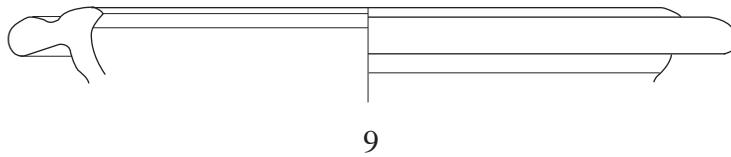
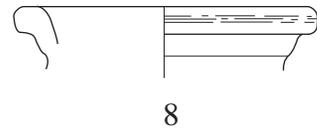
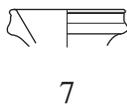
Céramique peinte



Céramique grise fine



Céramique commune



Marcilly-le-Châtel  
la Morandin  
céramique commune

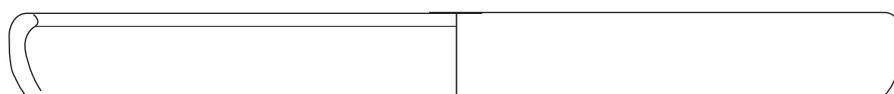
Fig. 95  
échelle 1:3  
S. Bündgen



11



12



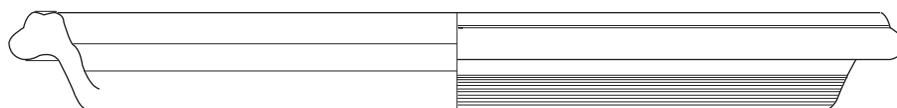
13



14



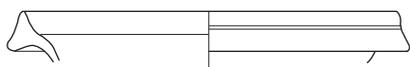
15



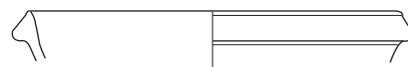
16



17



18



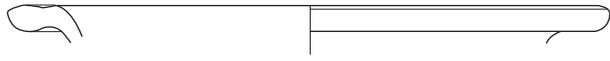
19



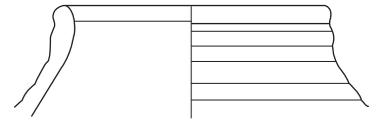
20

Marcilly-le-Châtel  
la Morandin  
céramique commune

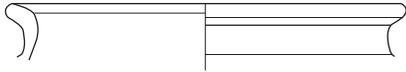
Fig. 96  
échelle 1:3  
S. Bündgen



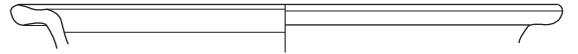
21



22



23



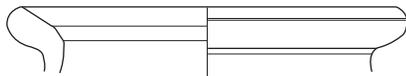
24



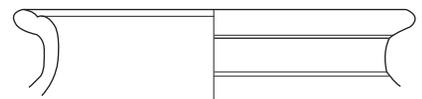
25



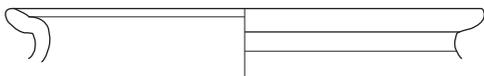
26



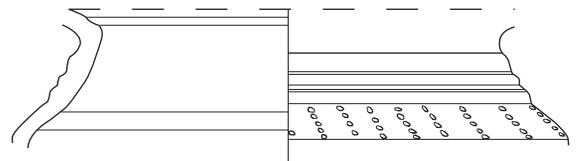
27



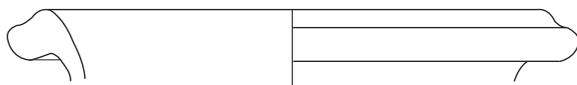
28



29



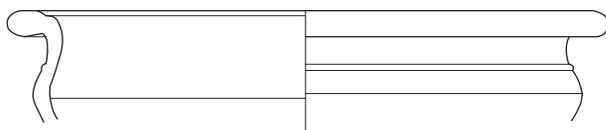
30



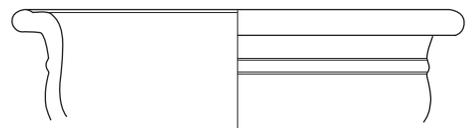
31



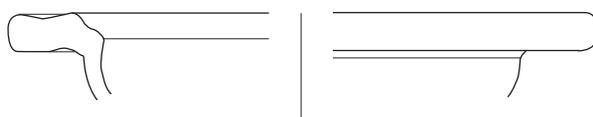
32



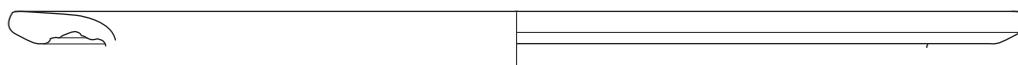
33



34



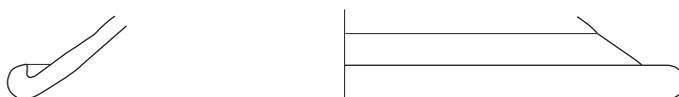
35



36



37



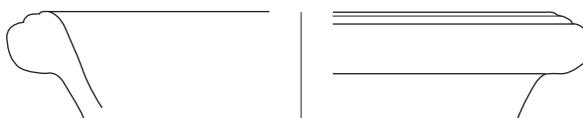
38



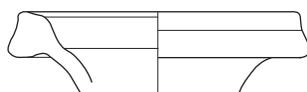
39



40

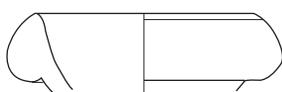


41

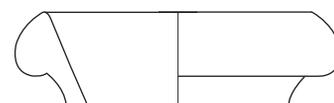


42

matériel amphorique



43



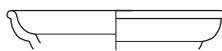
44

**Pralong  
la Sarra**  
Terre sigillée - prospections 1996

**Fig. 98**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



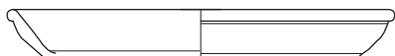
1



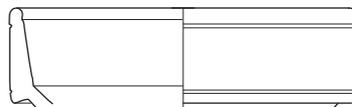
2



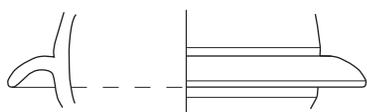
3



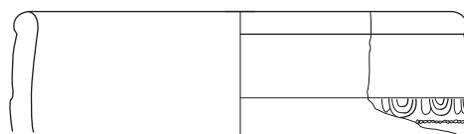
4



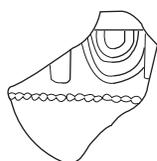
5



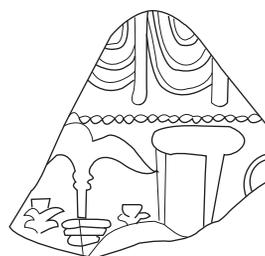
6



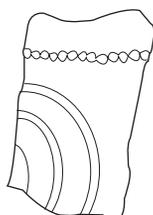
7



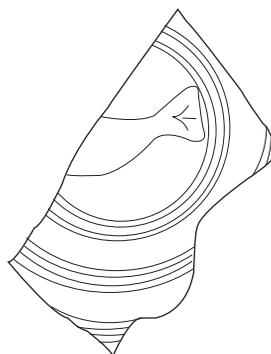
8 (échelle 1:1)



9 (échelle 1:1)



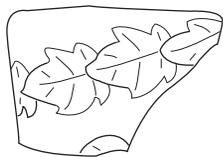
10 (échelle 1:1)



11 (échelle 1:1)

**Pralong  
la Sarra**  
Terre sigillée - prospections 2000

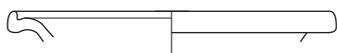
**Fig. 99**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



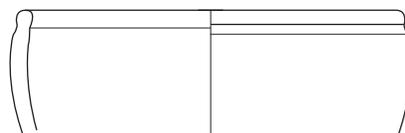
12 (échelle 1:1)



13



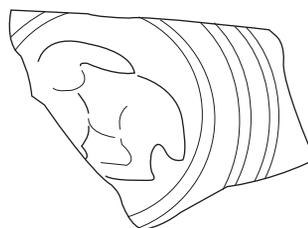
14



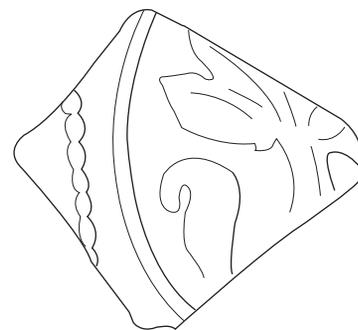
15



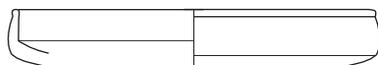
16



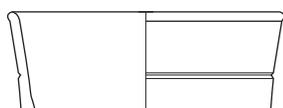
17 (échelle 1:1)



18 (échelle 1:1)



19



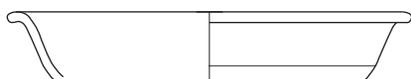
20



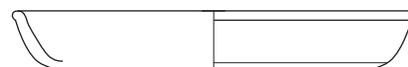
21



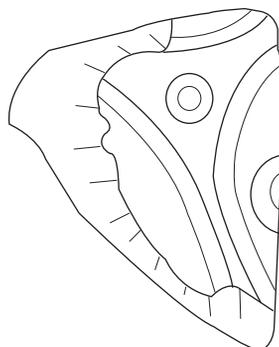
22



23



23 bis



24 (échelle 1:1)

**Pralong  
la Sarra**  
Céramique fine

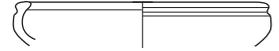
**Fig. 100**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



25 (échelle 1:2)

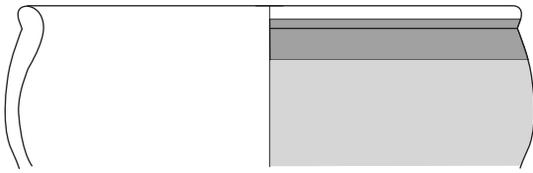


26

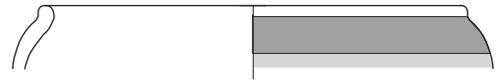


27

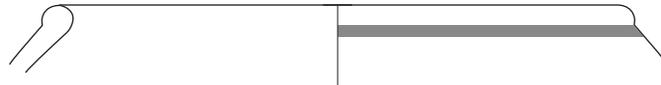
Céramique à parois fines



28

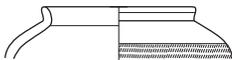


29

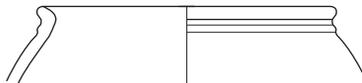


30

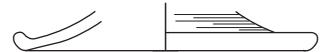
Céramique peinte



31



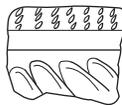
32



33



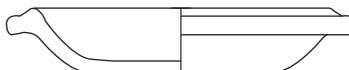
34 (échelle 1:2)



35 (échelle 1:2)  
Céramique grise fine



36 (échelle 1:2)



37

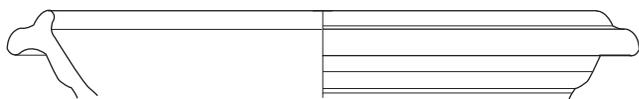
Terra nigra

**Pralong  
la Sarra**  
Céramique commune

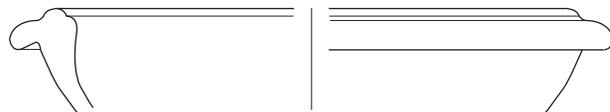
**Fig. 101**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



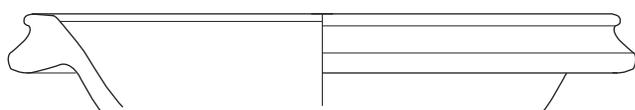
38



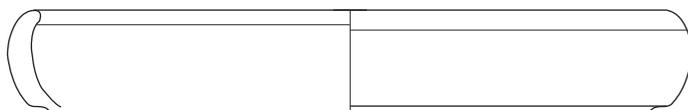
39



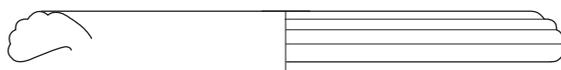
40 (diamètre 42 cm)



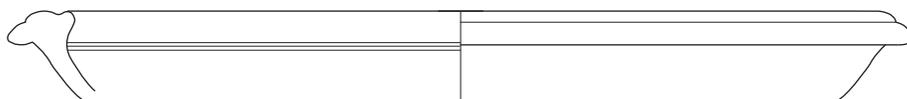
41



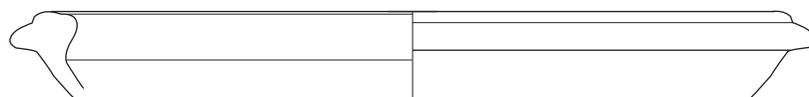
42



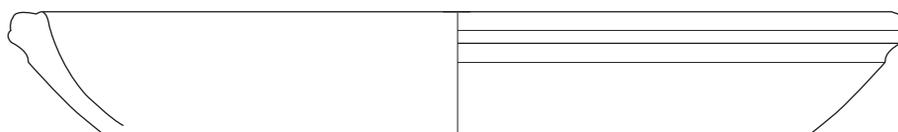
43



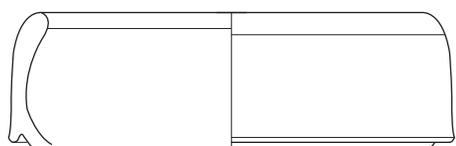
44



45



46



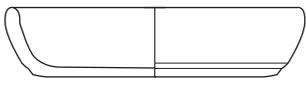
47



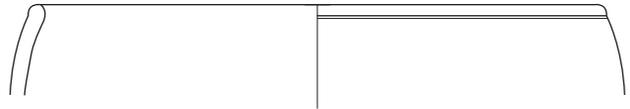
48

**Pralong  
la Sarra**  
C ramique commune

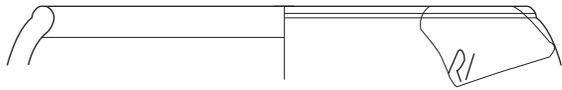
**Fig. 102**  
 chelle 1:3  
S. B ndgen



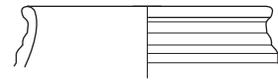
49



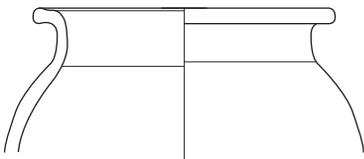
50



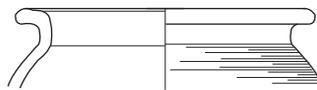
51



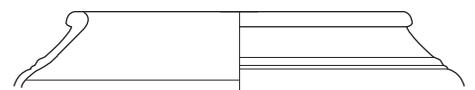
52



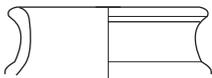
53



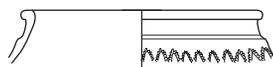
54



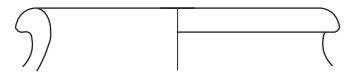
55



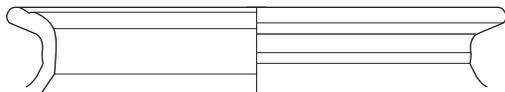
56



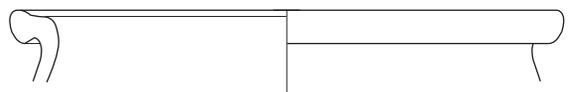
57



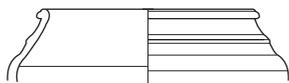
58



59



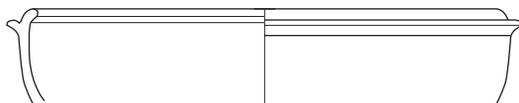
60



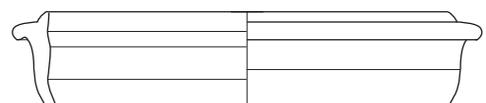
61



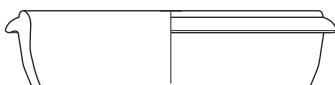
62



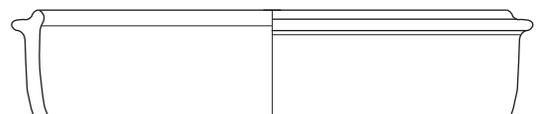
63



64



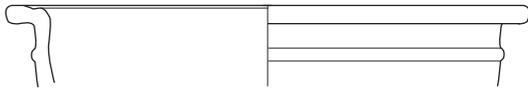
65



66

**Pralong  
la Sarra**  
C ramique commune

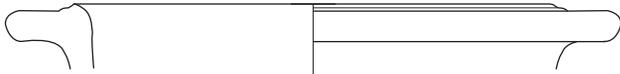
**Fig. 103**  
 chelle 1:3  
S. B ndgen



67



68



69



70



71



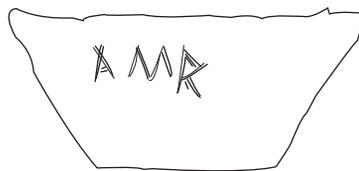
72



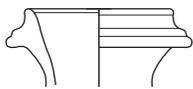
73



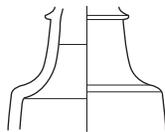
74 ( chelle 1:2)



75 ( chelle 1:2)



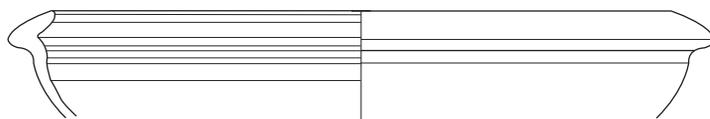
76



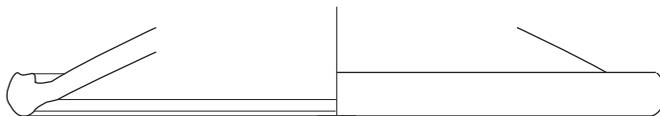
77



78  
(Gauloise 4 ?)



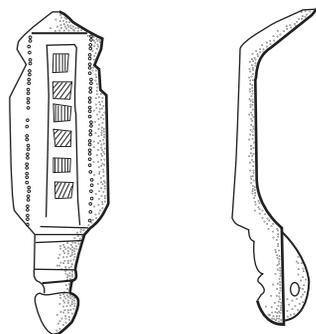
79



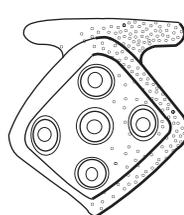
80

**Pralong  
la Sarra**  
*instrumentum en bronze*

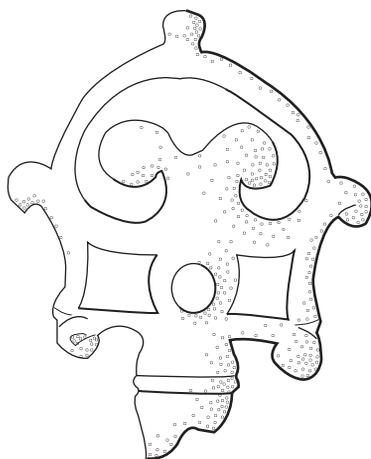
**Fig. 104**  
échelle 1:1  
S. Bündgen



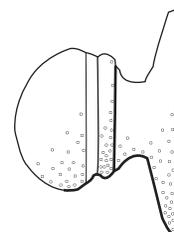
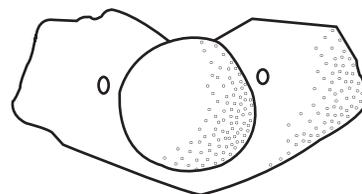
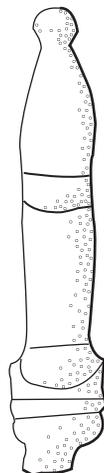
81



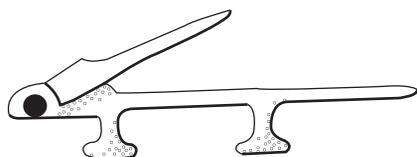
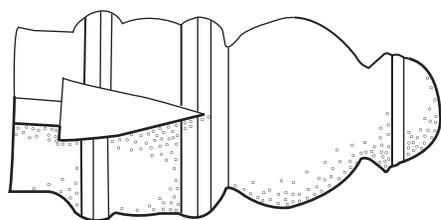
82



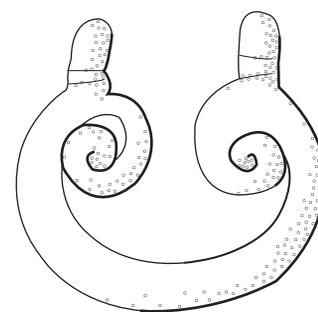
83



84



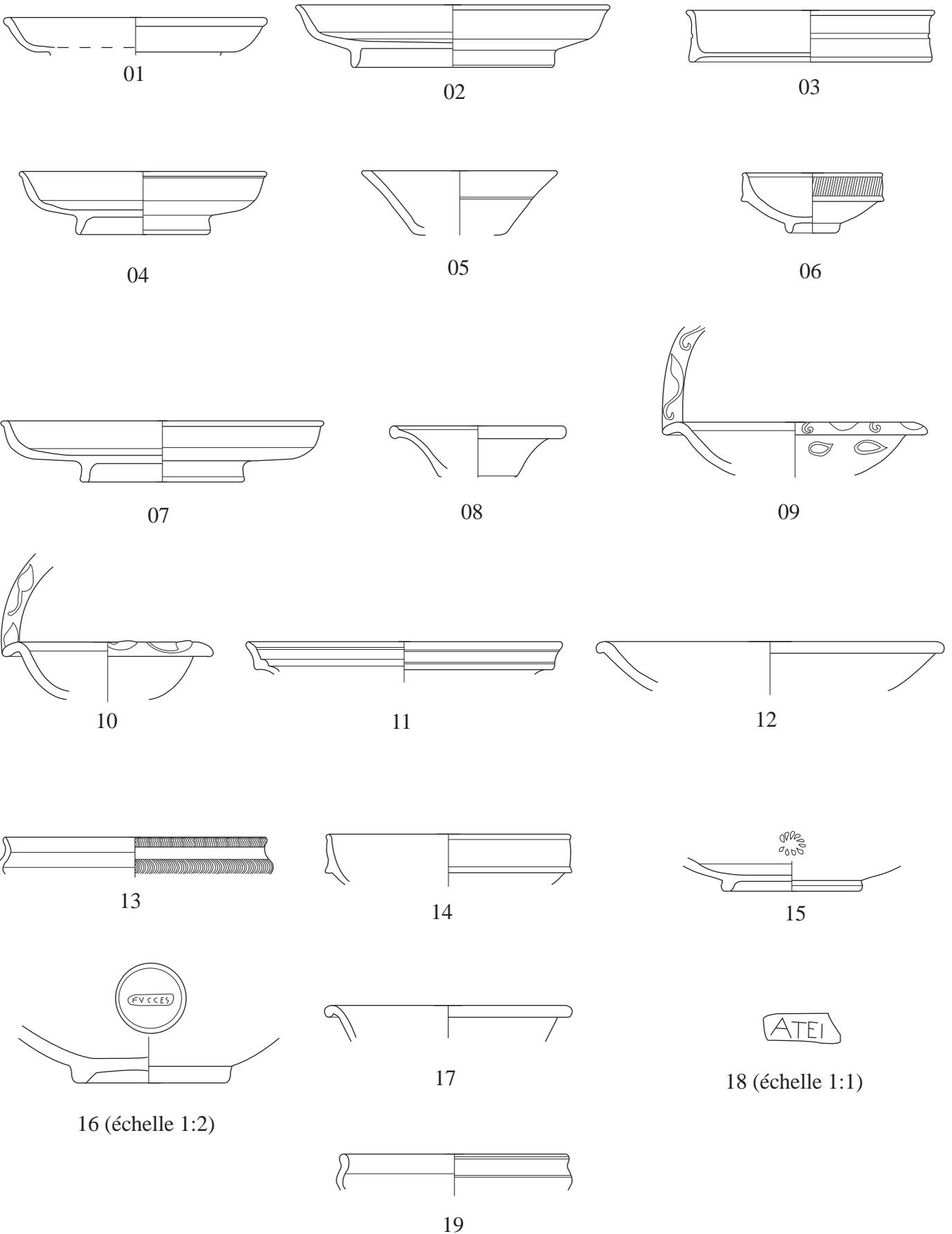
85



86

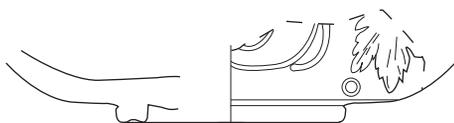
**Saint-Martin-la-Sauveté**  
**Millantin**  
 Terre sigillée - fouilles XIXème siècle

**Fig. 105**  
 échelle 1:3  
 S. Bündgen

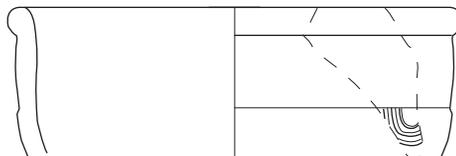


Saint-Paul-d'Uzore  
Bellevue  
C ramique fine

Fig. 106  
 chelle 1:1  
S. B ndgen



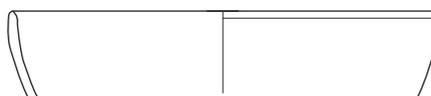
1



2



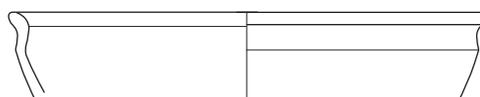
3



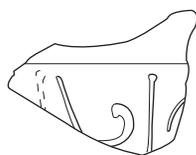
4



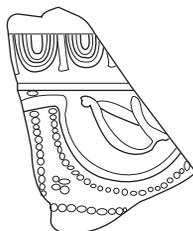
5



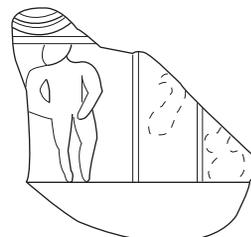
6



7 ( chelle 1:2)



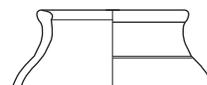
8 ( chelle 1:2)



9 ( chelle 1:2)



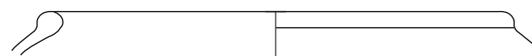
10



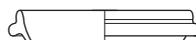
11



12



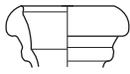
13



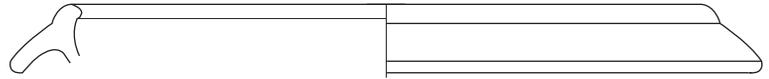
14

Saint-Paul-d'Uzore  
Bellevue  
C ramique commune

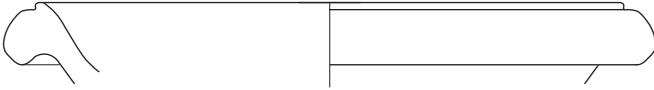
Fig. 107  
 chelle 1:3  
S. B ndgen



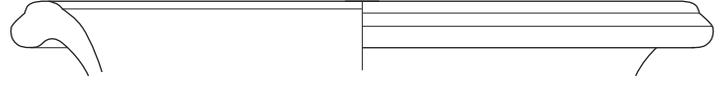
15



16



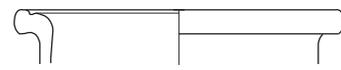
17



18



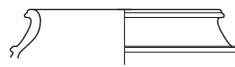
19 (diam tre 36)



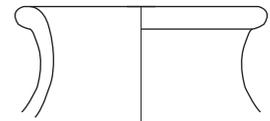
20



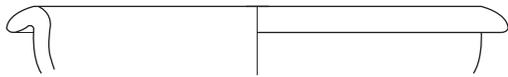
21



22

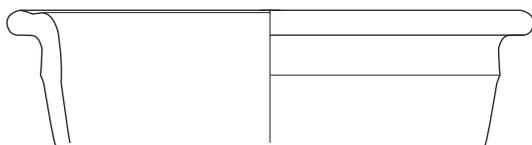


23

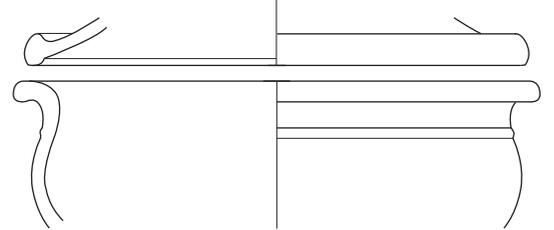


24

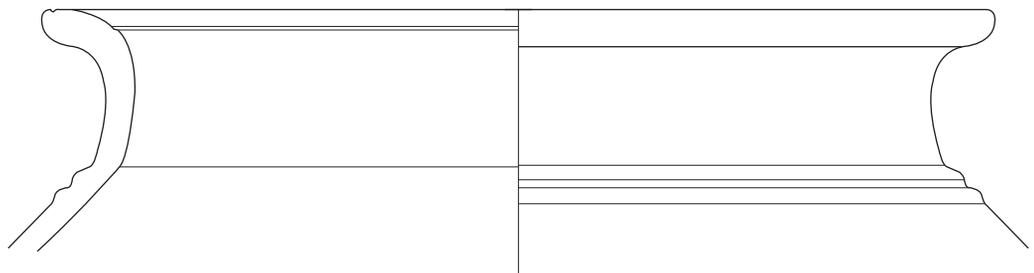
27



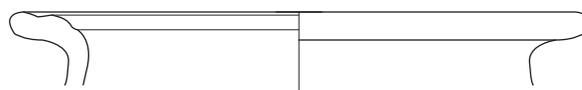
25



26



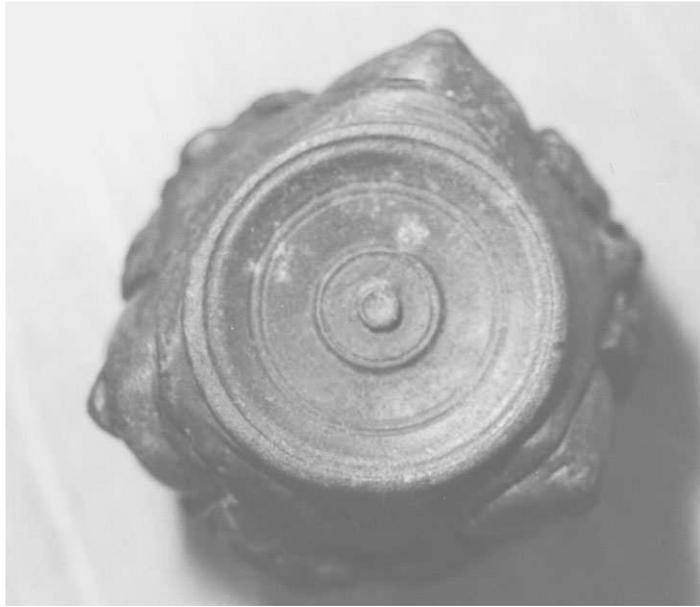
28



29

**Saint-Paul-d'Uzore**  
**Bellevue**  
Balsamaire en bronze (collection particulière)

**Fig. 108**  
échelle 1:1



de dessous



face 1



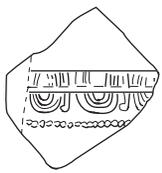
face 2



face 3

**Saint-Paul-d'Uzore**  
**la Cave - Grand Champ**  
 Céramique fine

**Fig. 109**  
 échelle 1:3  
 S. Bündgen



1

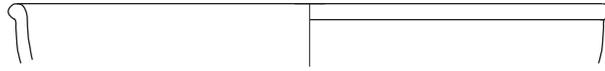
(échelle 1:2)



2

(échelle 1:2)

Terre sigillée

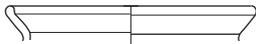


3



4

Céramique à paroi fine



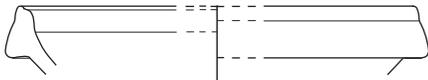
5

Céramique peinte



6

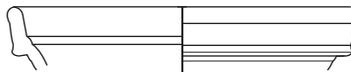
Céramique grise fine



7



8

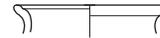


9

Céramique claire fine

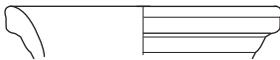


10



11

Céramique commune



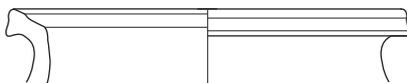
12



13



14



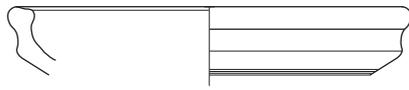
15



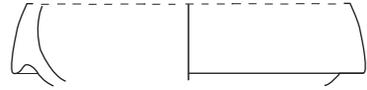
16

Saint-Paul-d'Uzore  
la Cave - Grand Champ  
Céramique commune

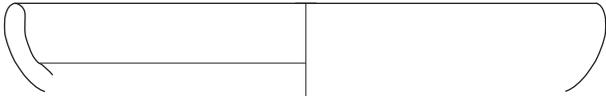
Fig. 110  
échelle 1:3  
S. Bündgen



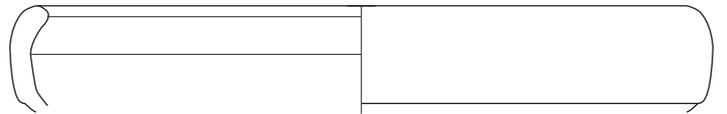
17



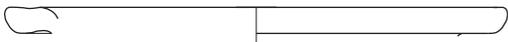
18



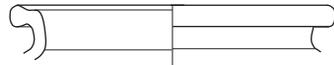
19



20



21



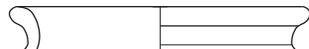
22



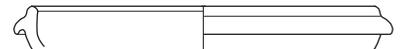
23



24



25



26



27



28



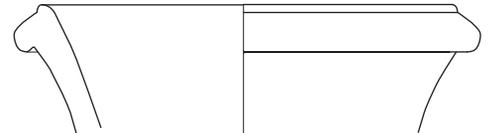
29



30



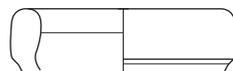
31



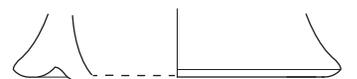
32



33



34

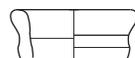


35

matériel amphorique



36



37

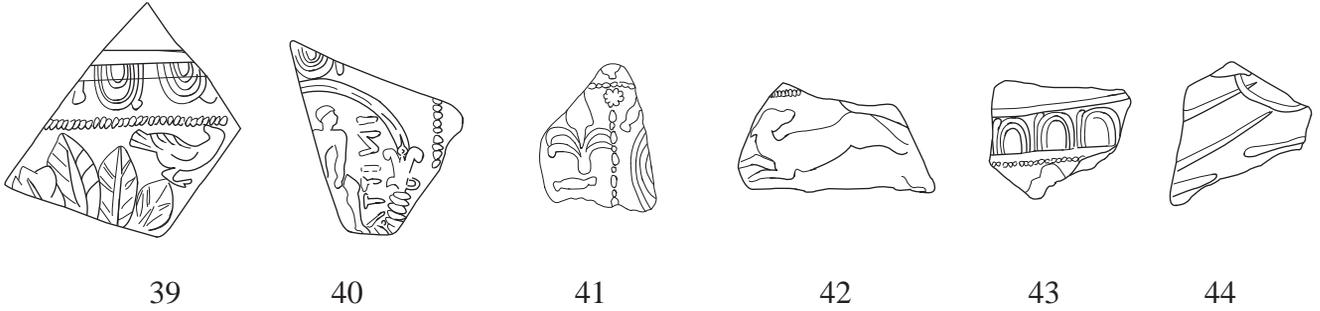


38

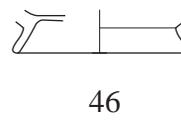
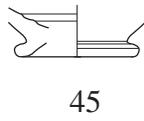
céramique laténienne

**Saint-Paul-d'Uzore**  
**la Cave - Côte d'Or**  
 Céramique fine  
 Terre sigillée

**Fig. 111**  
 échelle 1:3  
 S. Bündgen

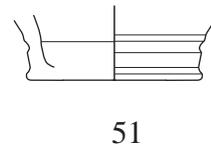
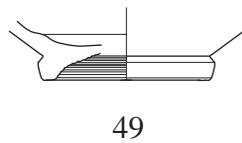
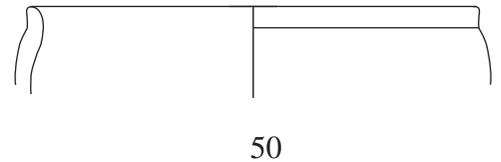
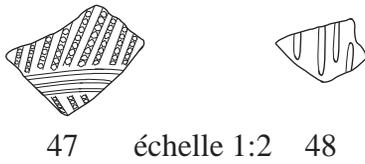


échelle 1:2

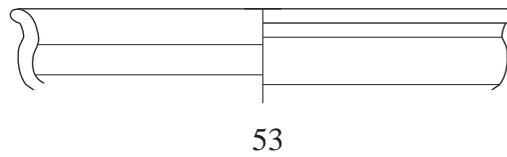
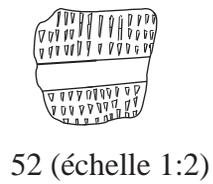


Céramique à paroi fine

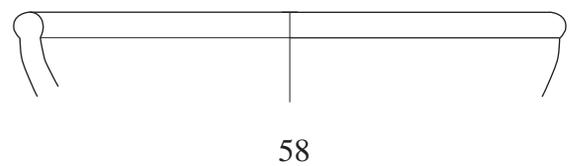
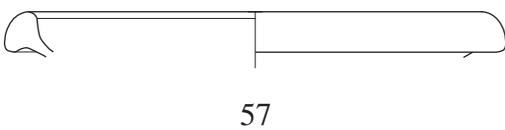
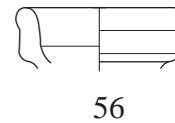
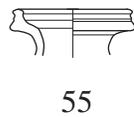
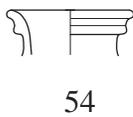
Céramique peinte



Céramique grise fine

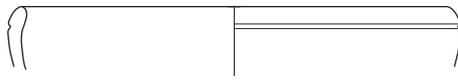


Céramique commune

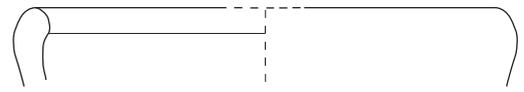


Saint-Paul-d'Uzore  
la Cave - Côte d'Or  
Céramique commune

Fig. 112  
échelle 1:3  
S. Bündgen



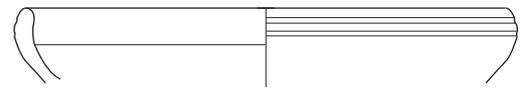
59



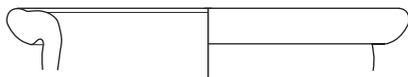
60



61



62



63



64



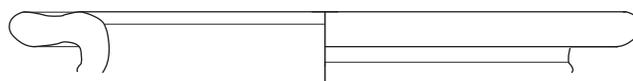
65



66



67

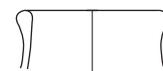


68



69 (échelle 1:2)

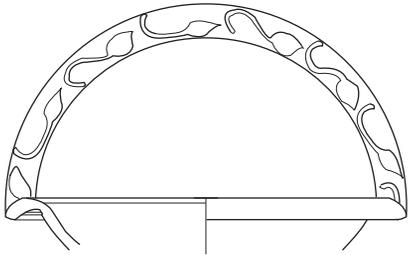
Verre



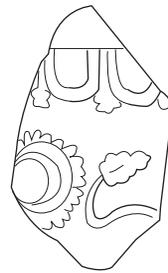
70 (échelle 1:2)

Saint-Paul-d'Uzore  
Sous l'Eglise

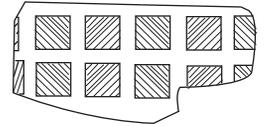
Fig. 113  
échelle 1:3  
S. Bündgen



1

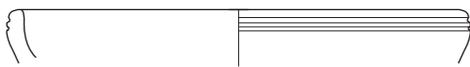


2 (échelle 1:1)



3 (échelle 1:1)  
Céramique grise fine

Terre sigillée



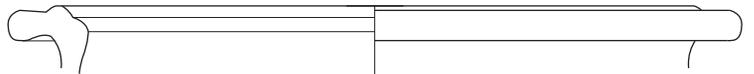
4



5



6



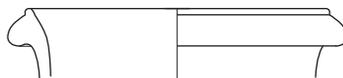
7



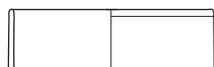
8



9



10



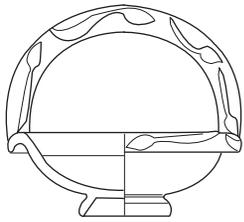
11



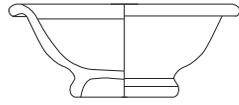
12 (échelle 1:1)

Saint-Sixte  
Le Haut du Notin  
Terre sigillée

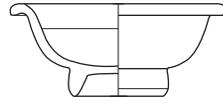
Fig. 114  
échelle 1:3  
S. Bündgen



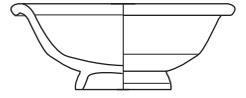
1



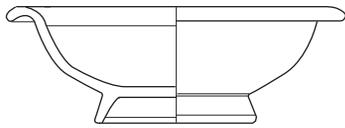
2



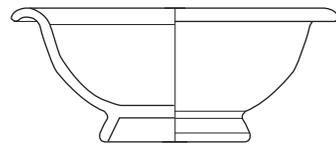
3



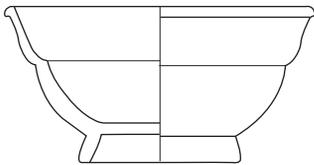
4



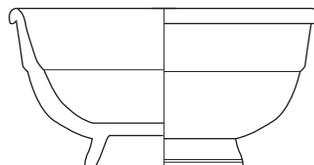
5



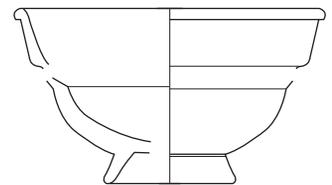
6



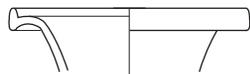
7



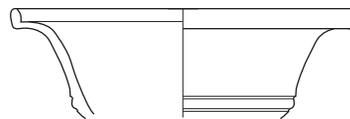
8



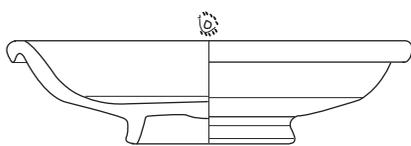
9



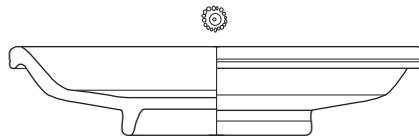
10



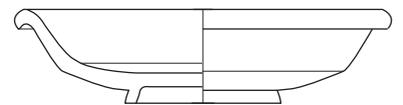
11



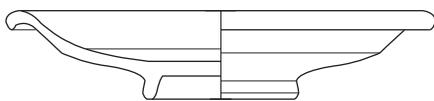
12



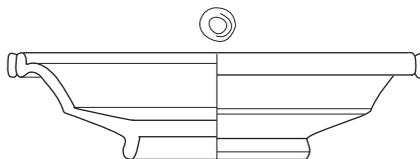
13



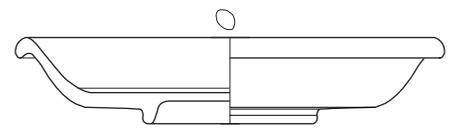
14



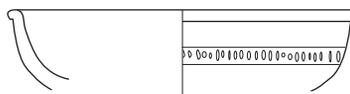
15



16



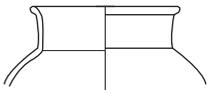
17



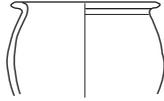
18

**Saint-Sixte**  
**Le Haut du Notin**  
Céramique fine

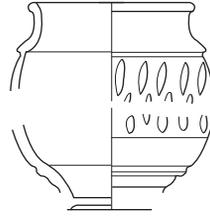
**Fig. 115**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



19



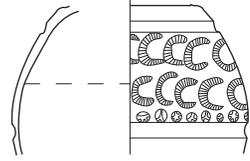
22



20

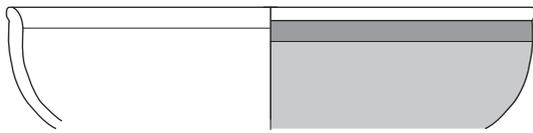


21

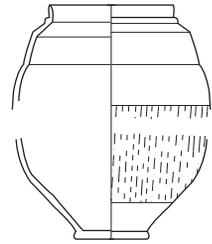


23

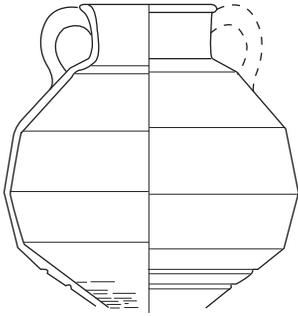
Céramique à paroi fine



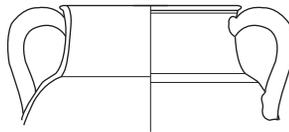
24  
céramique peinte



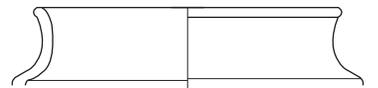
25  
céramique grise fine



26

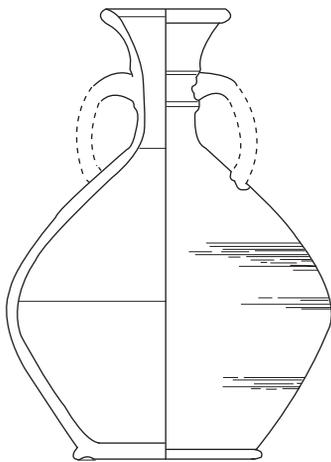


27

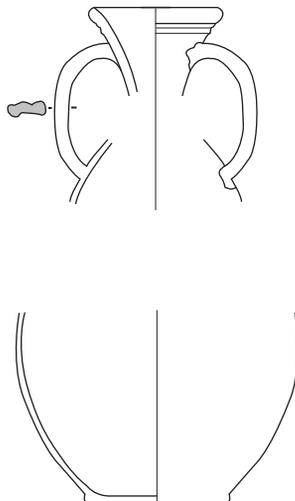


28

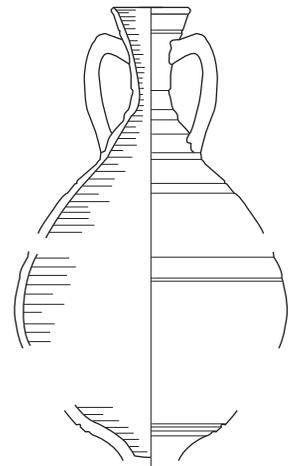
Céramique micacée



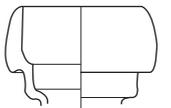
29



30



32

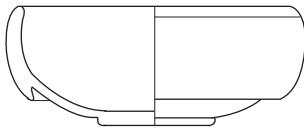


33

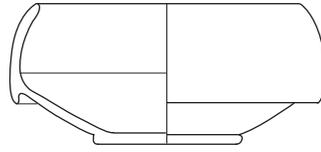
Céramique commune

**Saint-Sixte**  
**Le Haut du Notin**  
Céramique commune

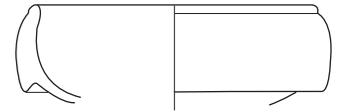
**Fig. 116**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



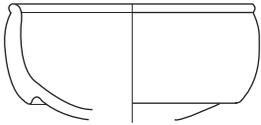
34



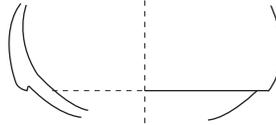
35



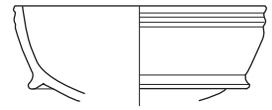
36



37



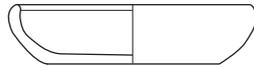
38



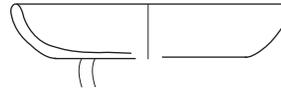
39



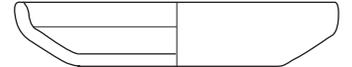
40



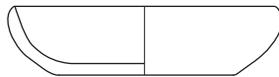
41



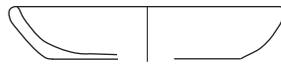
42



43



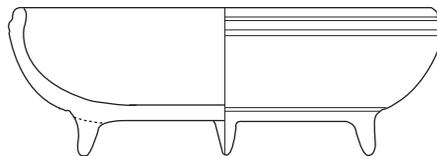
44



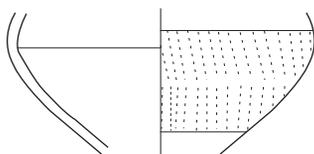
45



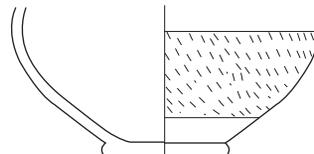
46



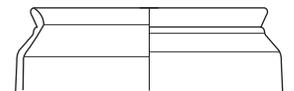
47



48



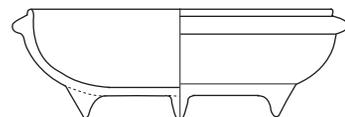
49



50



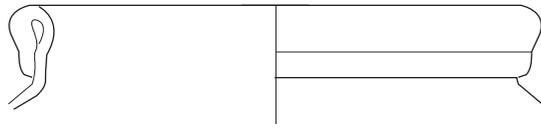
51



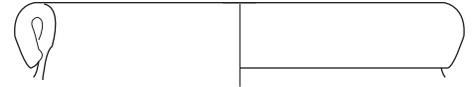
52

**Saint-Sixte**  
**Le Haut du Notin**  
Autres matériaux

**Fig. 117**  
échelle 1:1  
S. Bündgen



53



54

Verre



55

rivet ajouré en fer



56

figurine en terre cuite blanche "de l'Allier"

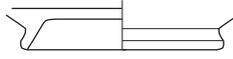
**Trelins**  
**Joux**  
céramique fine

**Fig. 118**  
échelle 1:3  
S. Bündgen

terre sigillée



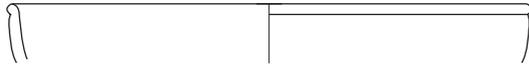
1



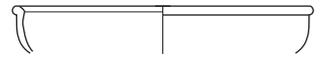
2



3



4



5

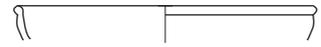
céramique à paroi fine



6

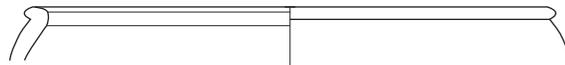


7



8

céramique peinte



9

céramique grise fine



10

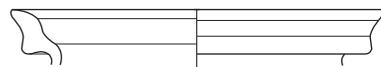


11

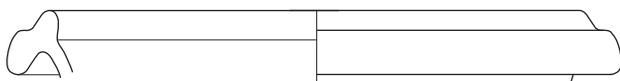
Céramique commune



12



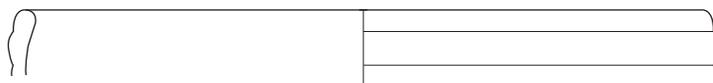
13



14



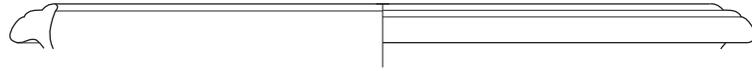
15



16

**Trelins**  
**Joux**  
céramique commune

**Fig. 119**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



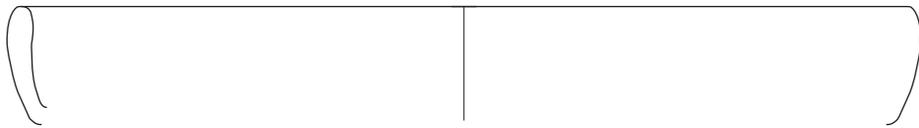
17



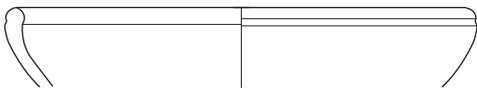
18



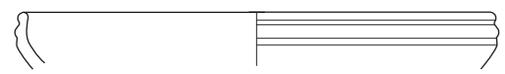
19



20



21



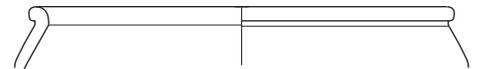
22



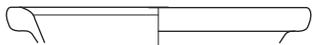
23



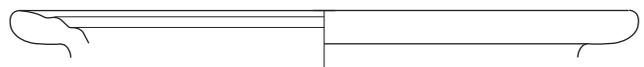
24



25



26



27



28



29



30



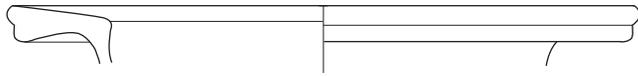
31



32

**Trelins**  
**Joux**  
céramique commune

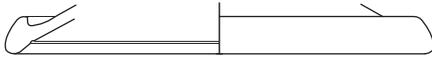
**Fig. 120**  
échelle 1:3  
S. Bündgen



33



34



35



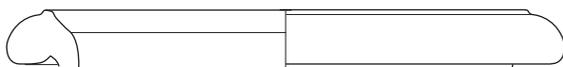
36



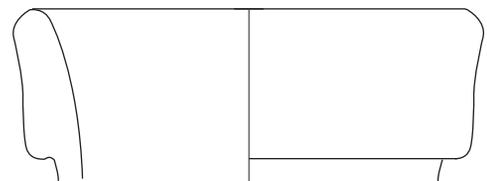
37 (diamètre 42)



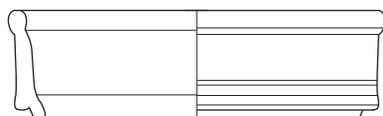
38



39



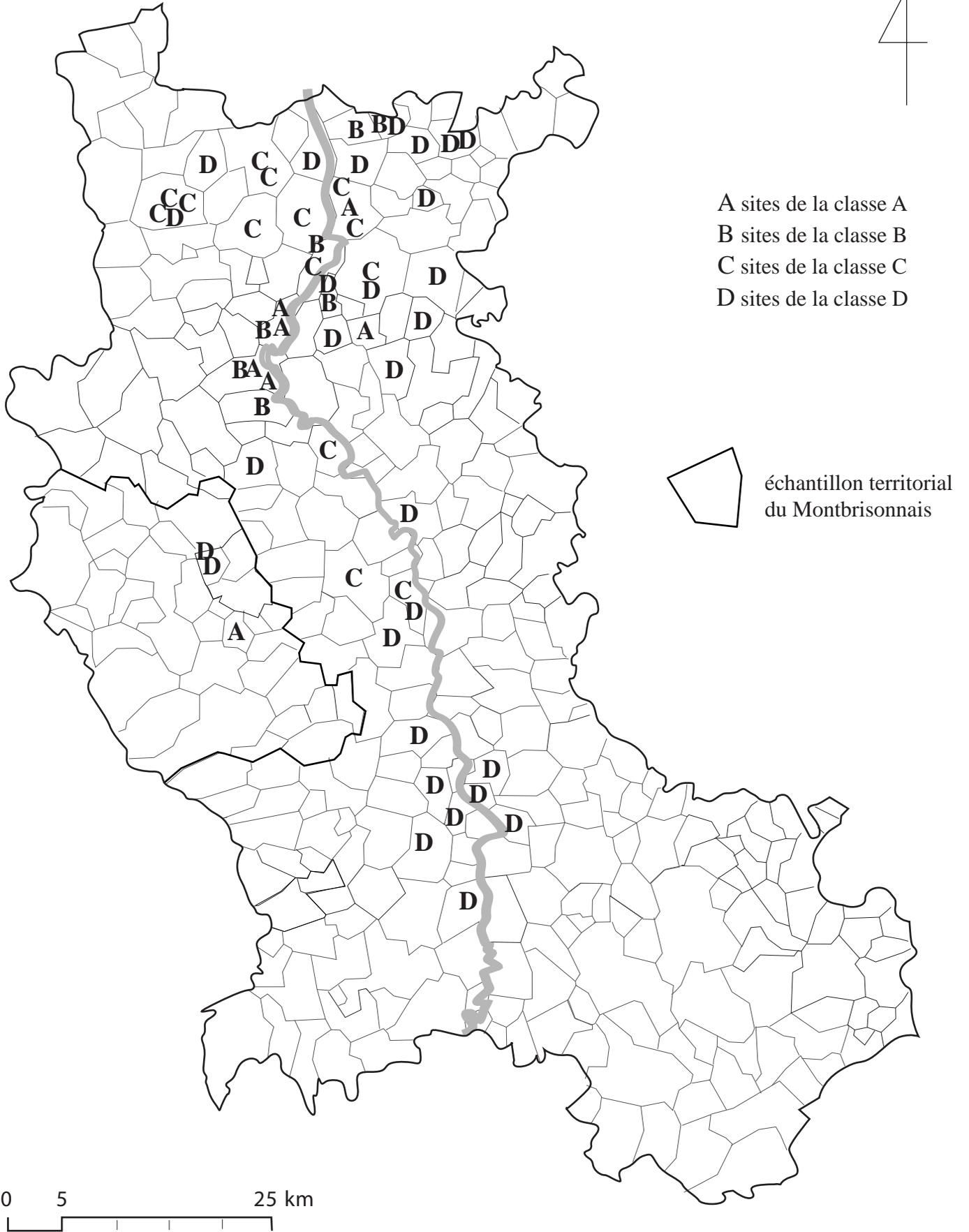
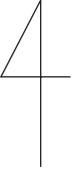
40



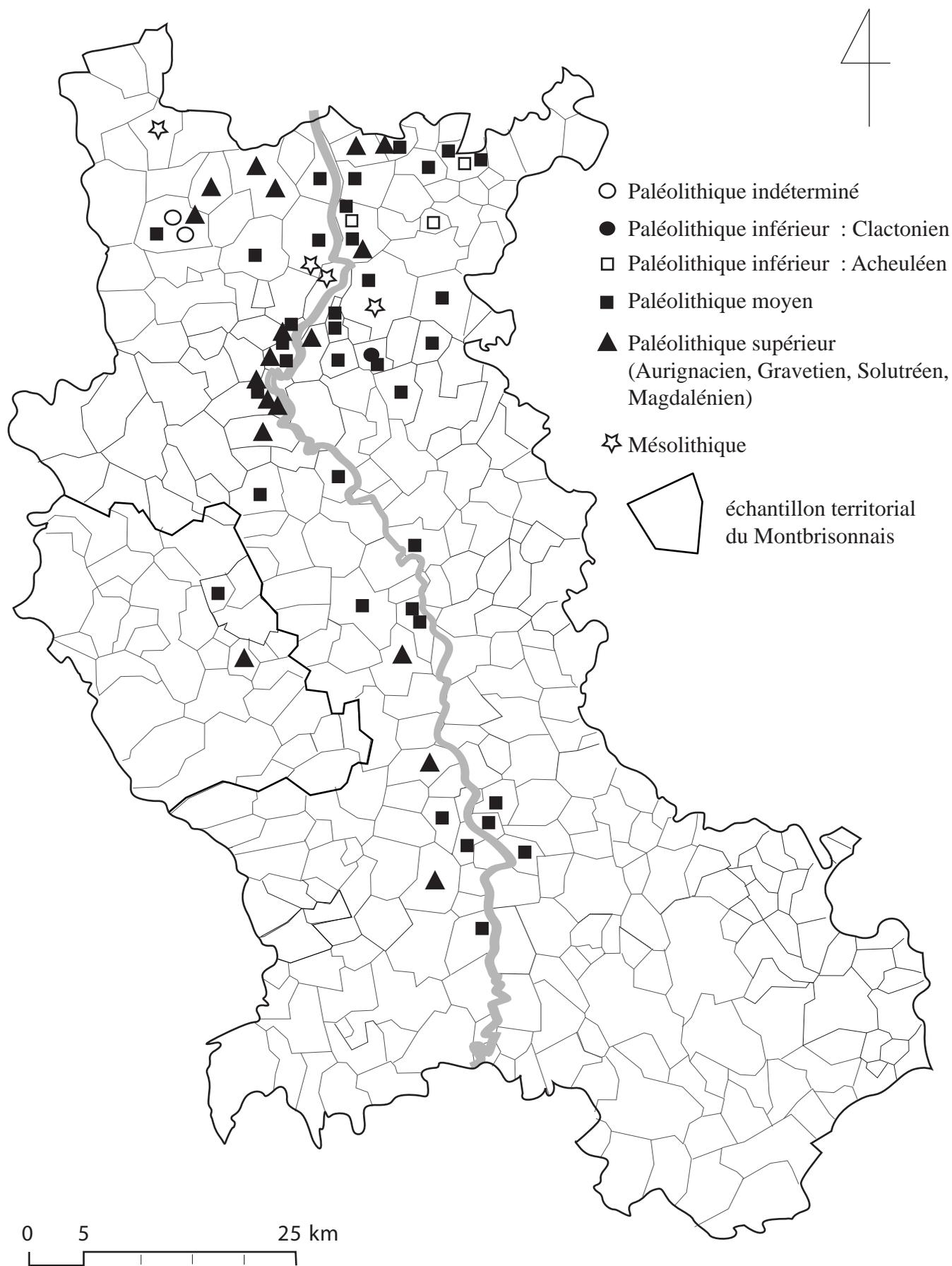
41



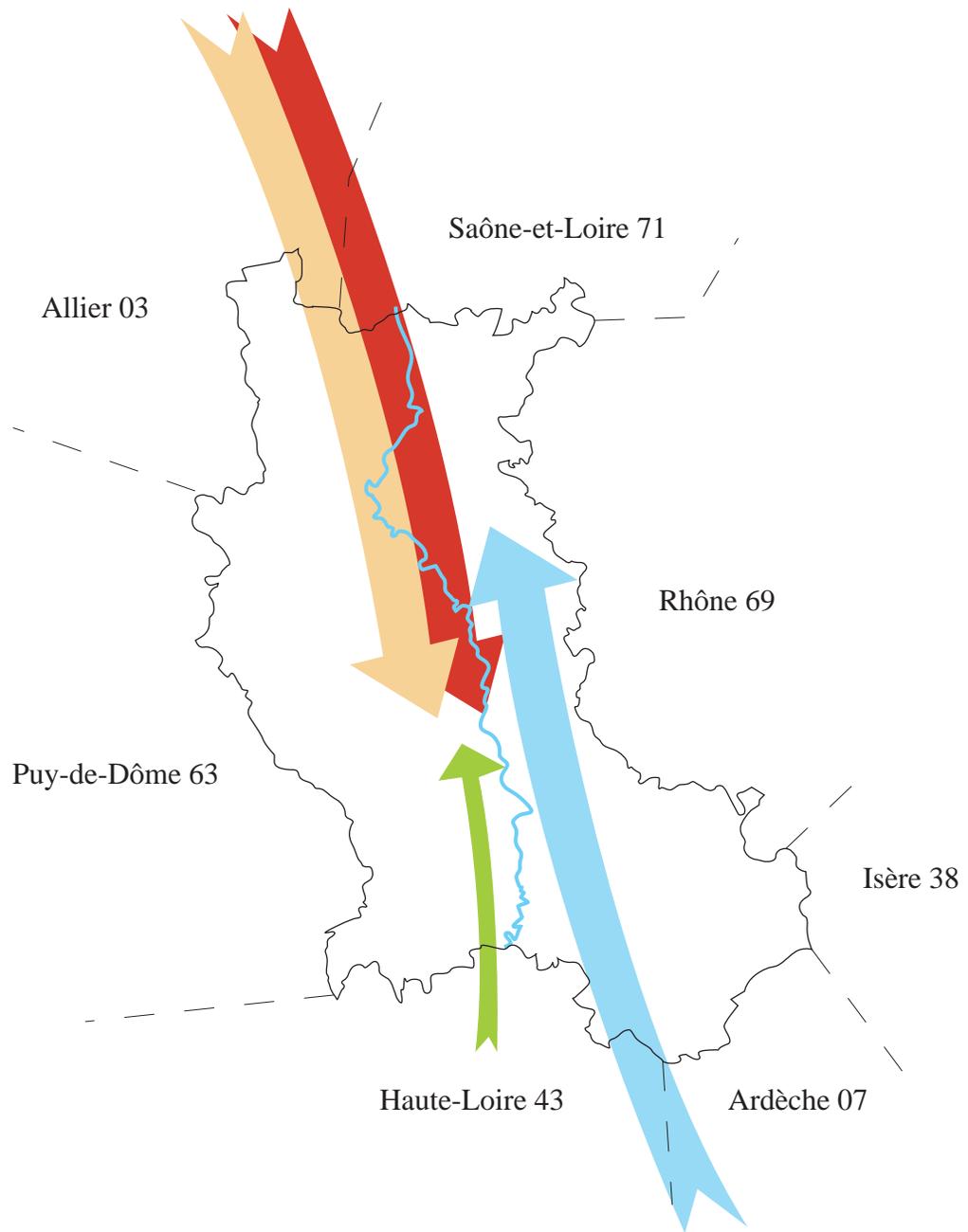
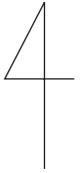
42



**Répartition géographique des sites de la Préhistoire ancienne répertoriés dans la littérature sur le département de la Loire, selon leur classe.**

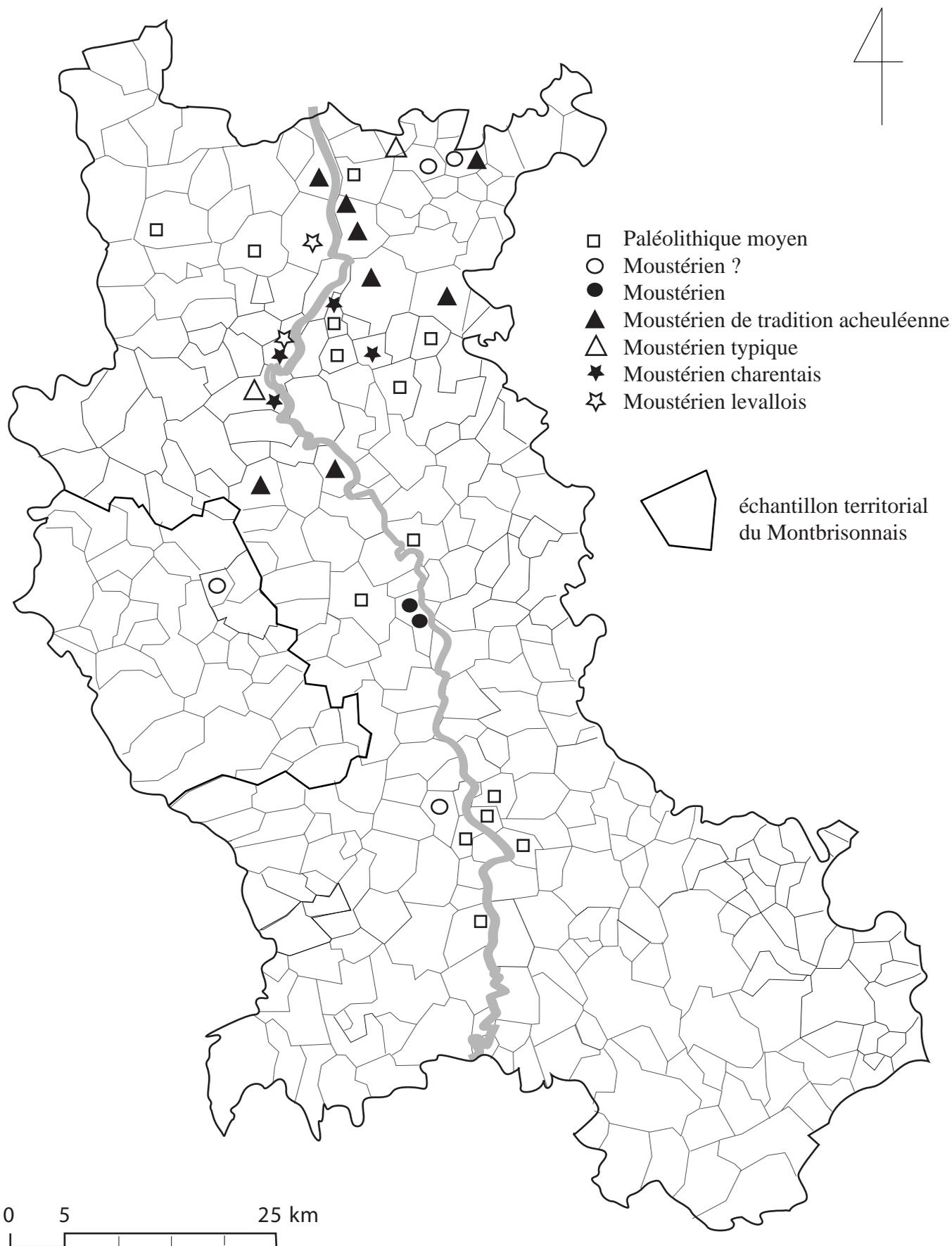


**Répartition géographique des sites de la Préhistoire ancienne répertoriés dans la littérature sur le département de la Loire**

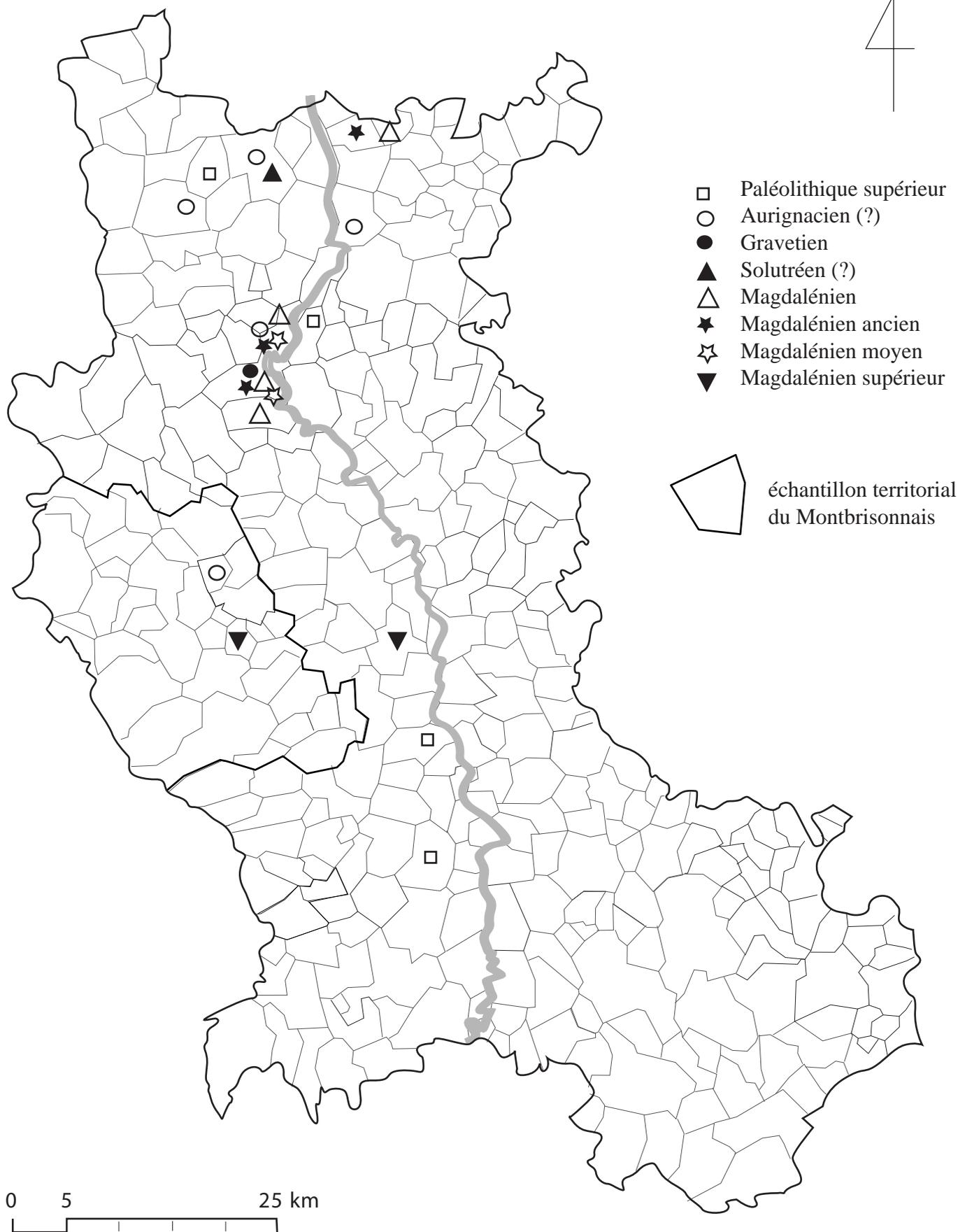


-  influence acheuléenne
-  influence clactonienne
-  influence moustérienne de tradition acheuléenne
-  influence moustérienne du Charentien de type Quina

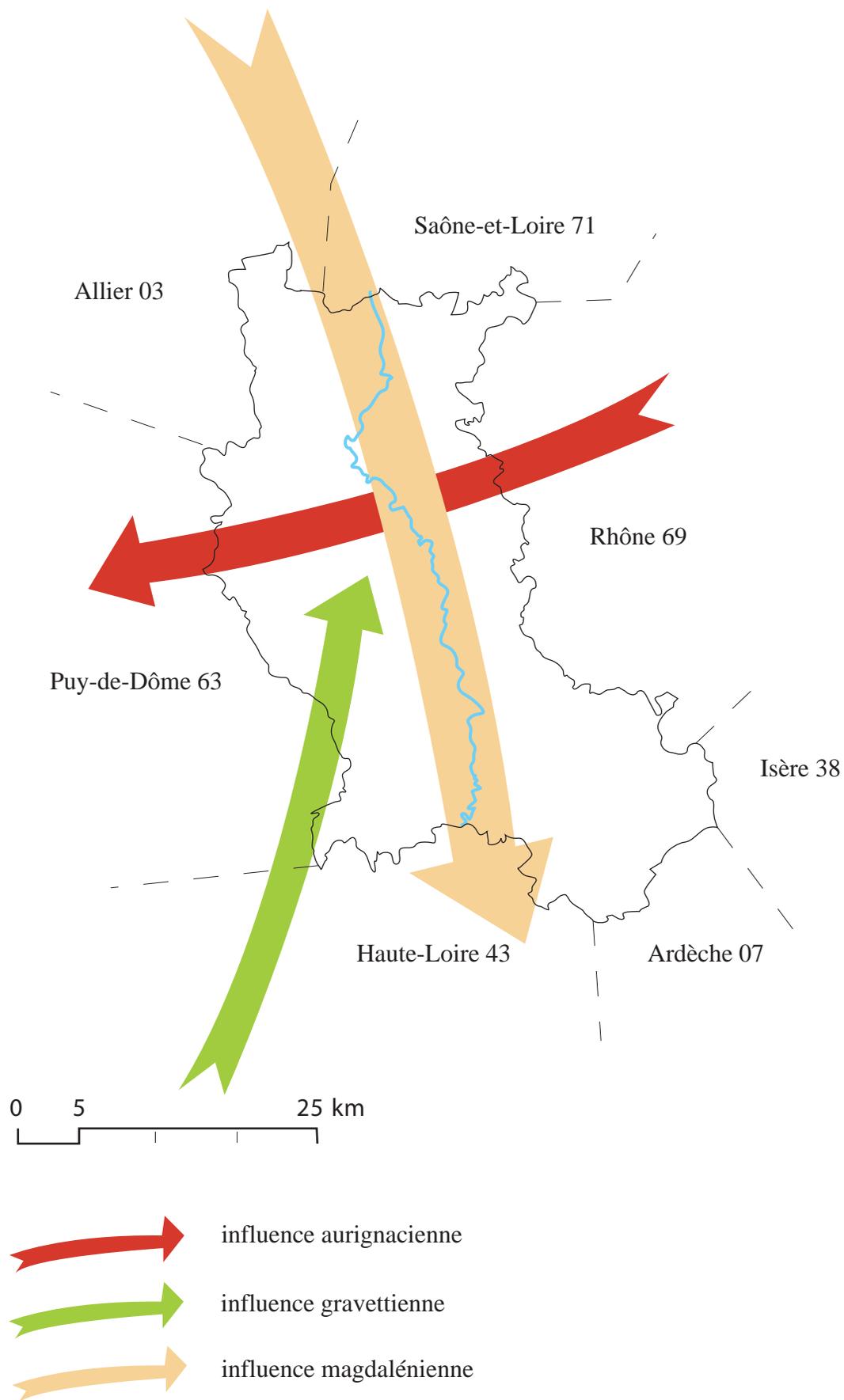
Les influences culturelles dans la Loire au Paléolithique inférieur et moyen



**Répartition géographique des sites du Paléolithique moyen répertoriés dans la littérature sur le département de la Loire**

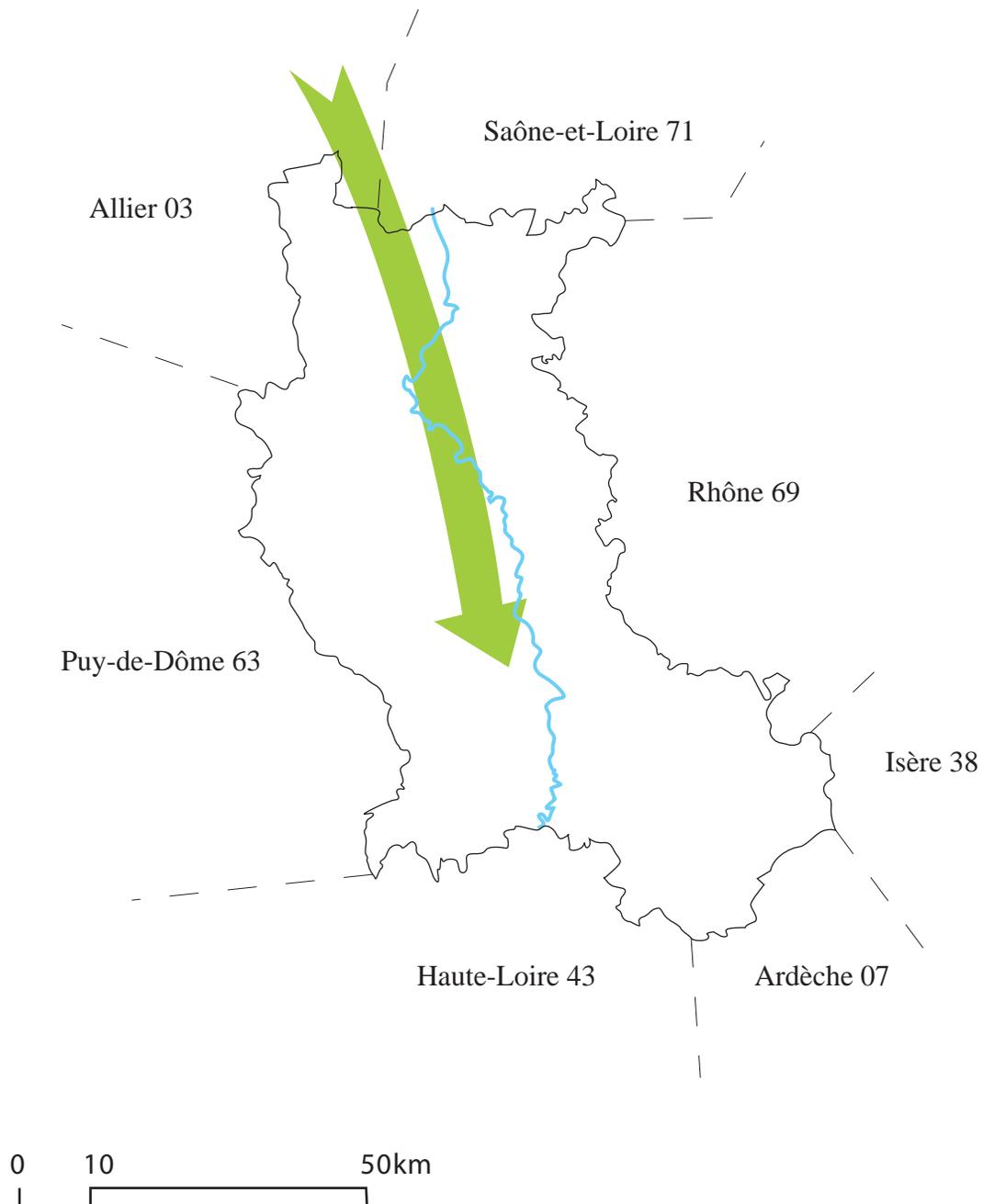


**Répartition géographique des sites du Paléolithique supérieur répertoriés dans la littérature sur le département de la Loire**



Les influences culturelles dans la Loire au Paléolithique supérieur

Fig. 127

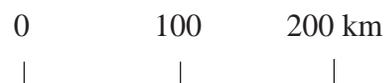


 influence mésolithique possible (Tardenoisienne ?)

### Origine des influences mésolithiques reconnues dans la Loire



% représentés sur un total de 2500 pièces



-  gîtes locaux
-  gîtes régionaux
-  gîtes lointains

**Les zones de provenance de la matière première siliceuse  
utilisée par les Moustériens du Grand-Champ**

S. Bündgen d'après les travaux de A. Popier et L. Slimak (Popier 1979 et Slimak 1999)



% représentés sur un total de 13 319 pièces

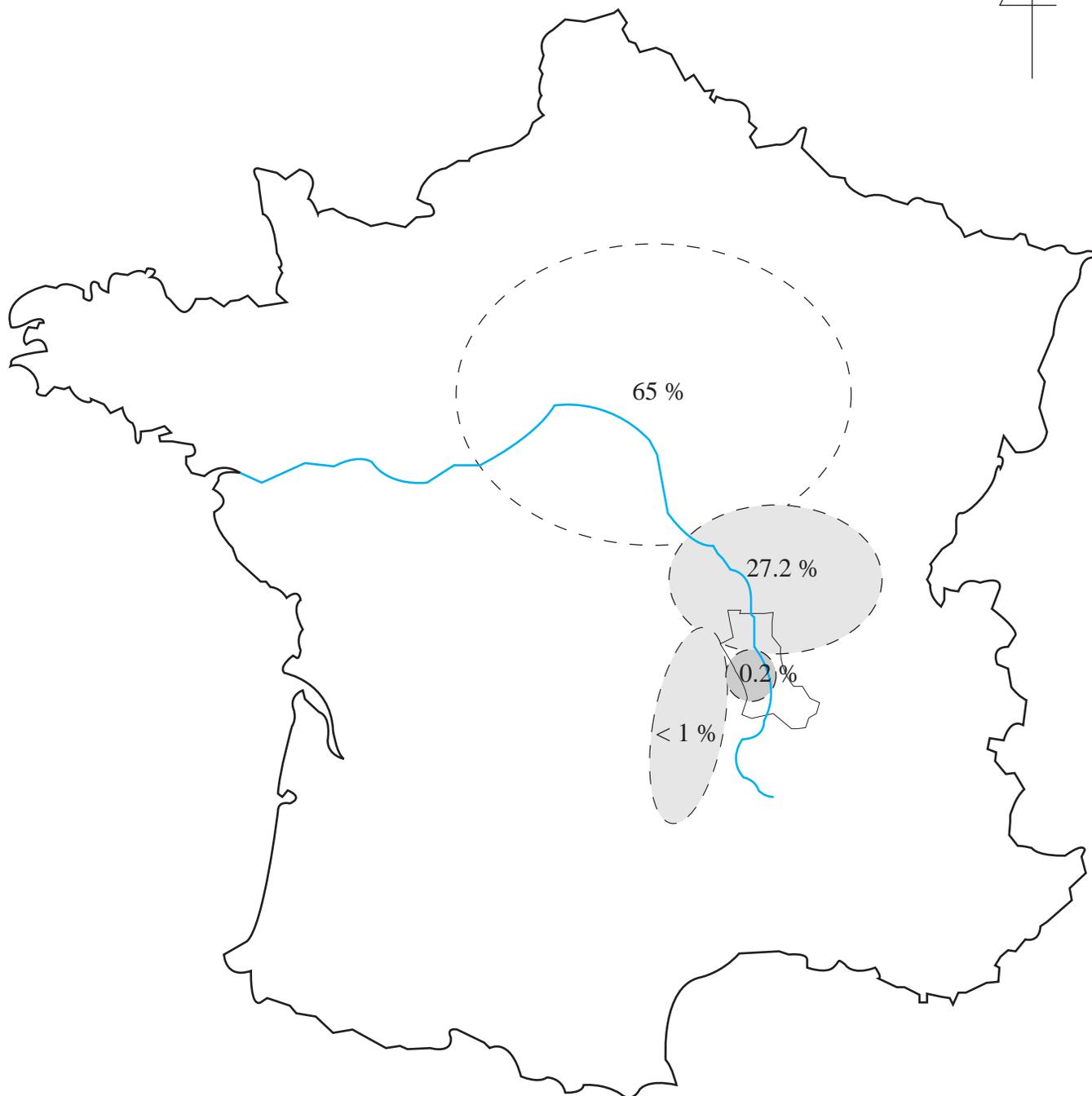


-  gîtes locaux
-  gîtes régionaux
-  gîtes lointains

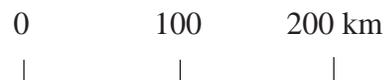
**Les zones de provenance de la matière première siliceuse  
utilisée par les Gravettiens de la Vigne Brun**

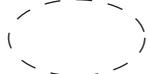
S. Bündgen d'après les travaux de A. Masson et M. Digan (Masson 1981 fig.26, 1982, 163-165 et Digan 2001)

Fig. 130

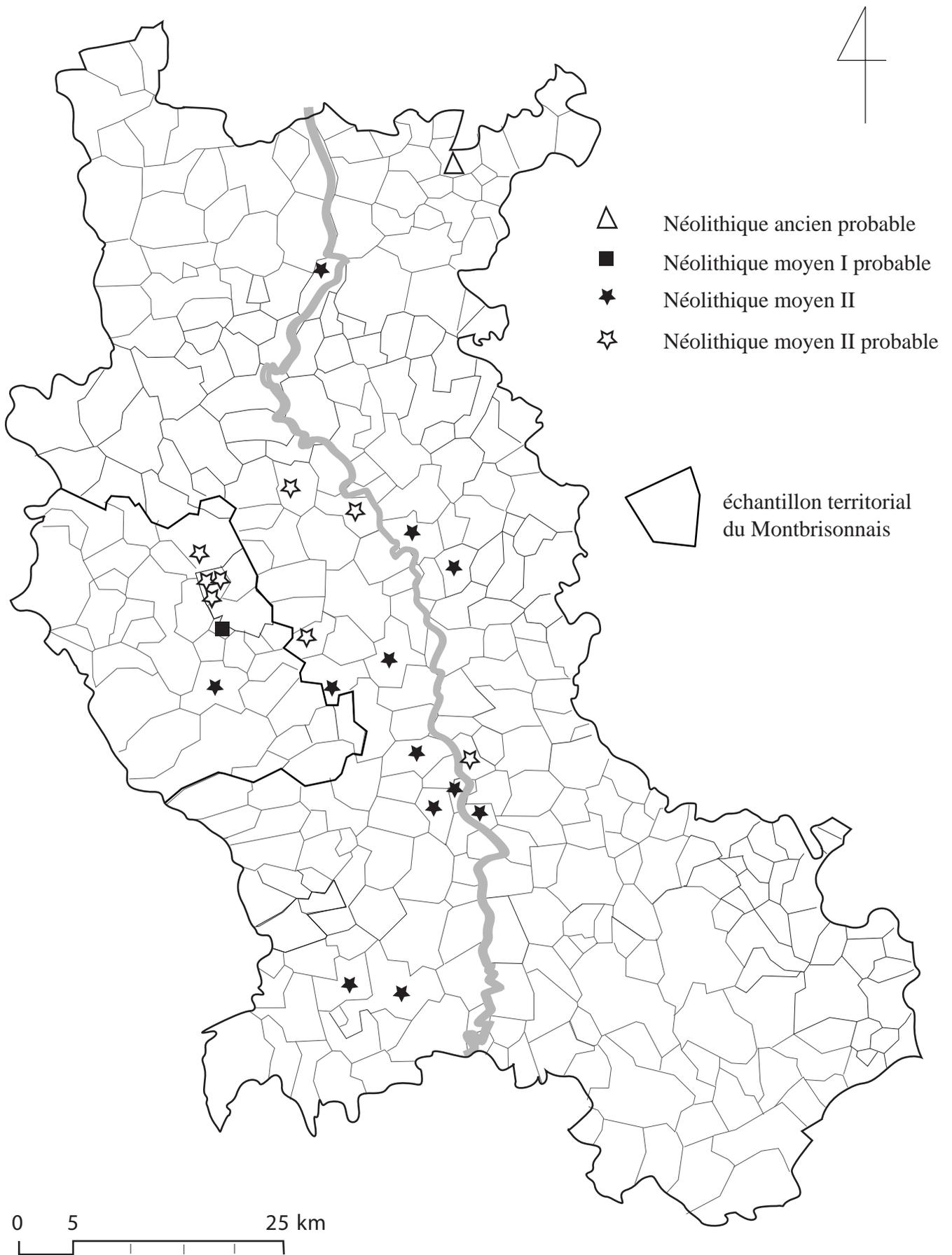


% représentés sur un total de 18 382 pièces

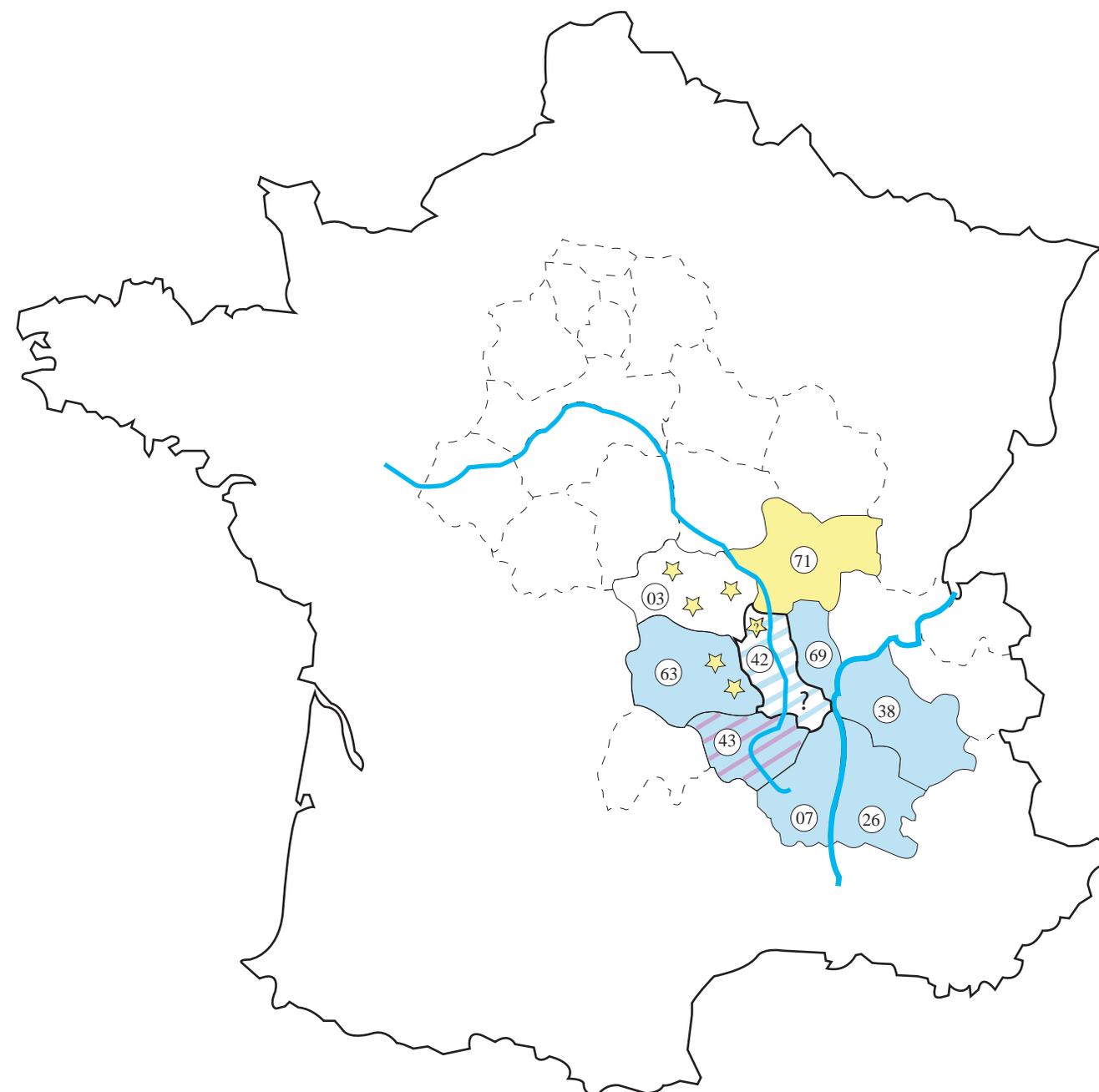


-  gîtes locaux
-  gîtes régionaux
-  gîtes lointains

**Les zones de provenance de la matière première siliceuse  
utilisée par les Magdaléniens du Rocher de la Caille**  
S. Bündgen d'après les travaux de Ph. Alix *et al.* (dans Deloge 2003)

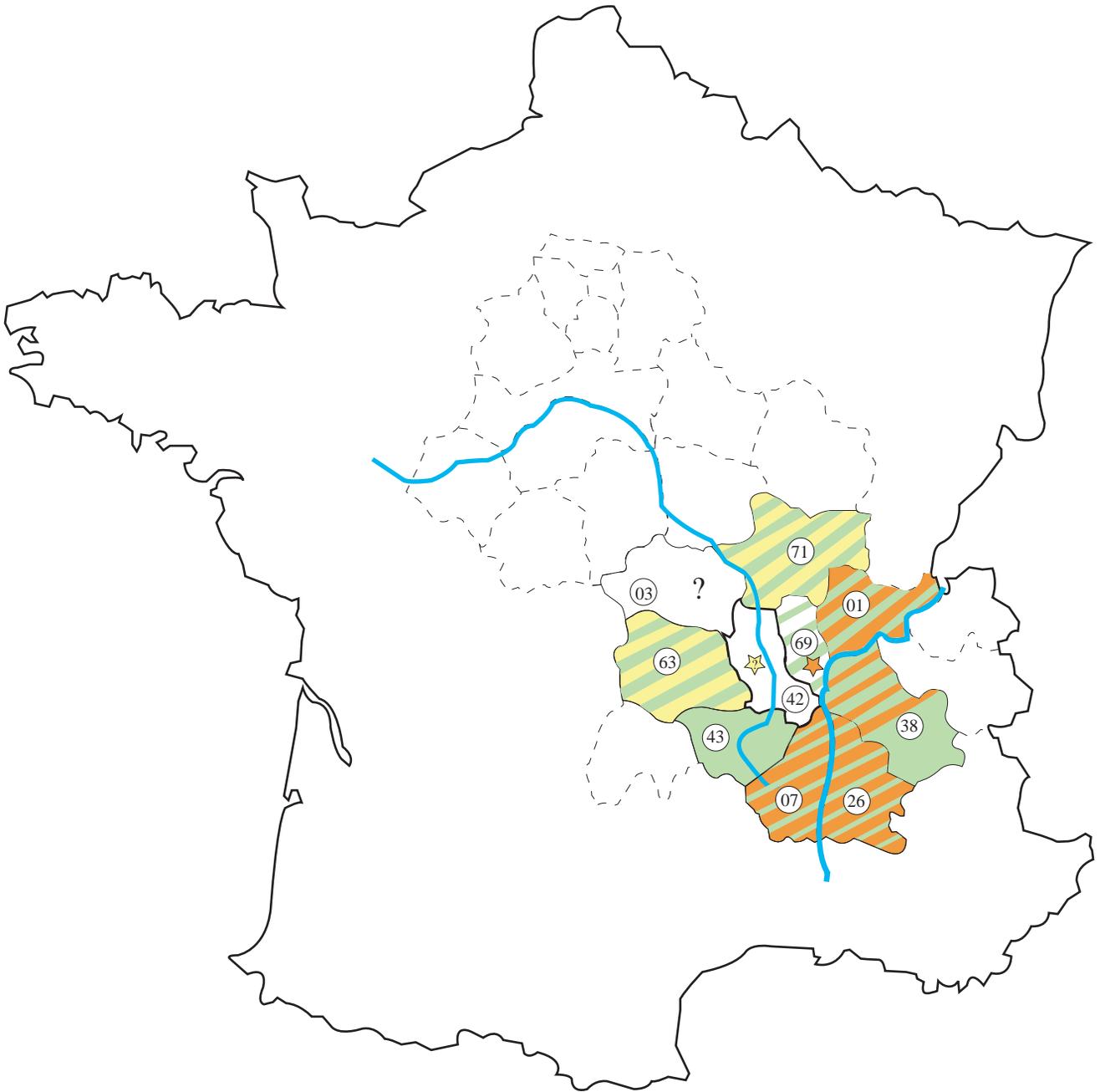


**Répartition géographique des sites du Néolithique ancien et du Néolithique moyen dans le département de la Loire.**



- |   |                                  |                     |
|---|----------------------------------|---------------------|
|  | Rubané récent                    | 42 - Loire          |
|  | Cardial et/ou Epicardial         | 07 - Ardèche        |
|  | éléments du Rubané récent        | 43 - Haute-Loire    |
|  | "Néolithique ancien auvergnat" ? | 63 - Puy-de-Dôme    |
| ?   | attribution incertaine           | 03 - Allier         |
|   |                                  | 71 - Saône-et-Loire |
|   |                                  | 69 - Rhône          |
|   |                                  | 38 - Isère          |
|   |                                  | 26 - Drôme          |

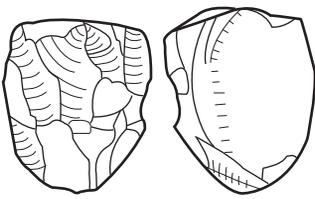
Cultures du Néolithique ancien dans la Loire et les départements limitrophes



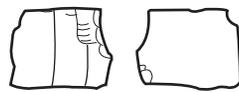
- cultures septentrionales
- Proto-Chasséen et/ou Chasséen précoce
- Saint-Uze
- ★ éléments septentrionaux
- ★ éléments du Saint-Uze
- ? attribution incertaine

- 42 - Loire
- 07 - Ardèche
- 43 - Haute-Loire
- 63 - Puy-de-Dôme
- 03 - Allier
- 71 - Saône-et-Loire
- 69 - Rhône
- 01 - Ain
- 38 - Isère
- 26 - Drôme

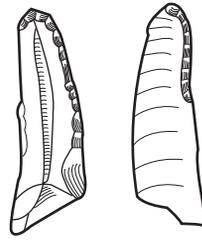
Cultures du Néolithique moyen I dans la Loire et les départements limitrophes



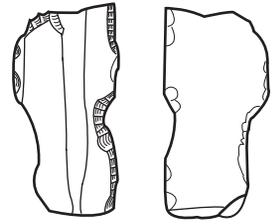
nucleus à lamelles  
Ailleux - Croix d'Ailleux



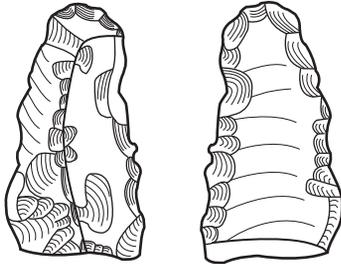
Ailleux, Fontavin-la Govine  
lamelle brute



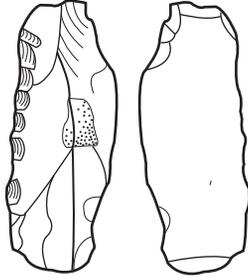
Ailleux, la Croix d'Ailleux  
lamelles retouchées



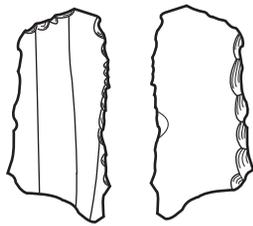
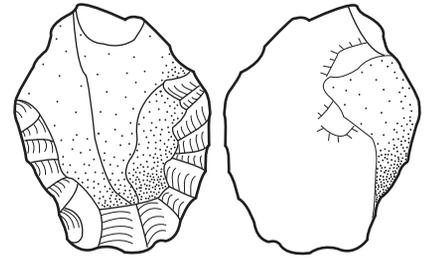
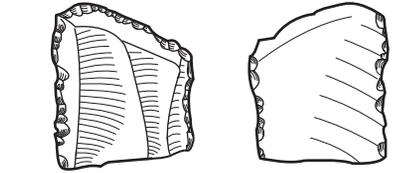
Ailleux,  
Fontavin-la Govine  
encoche



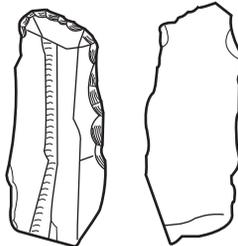
Ailleux, Fontavin-la Govine : lames retouchées



Ailleux, la Croix d'Ailleux : grattoirs



Ailleux, la Croix d'Ailleux  
troncatures



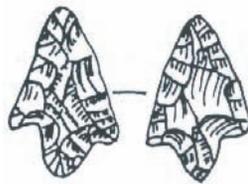
Périgueux, Pic de la Violette  
grattoir circulaire



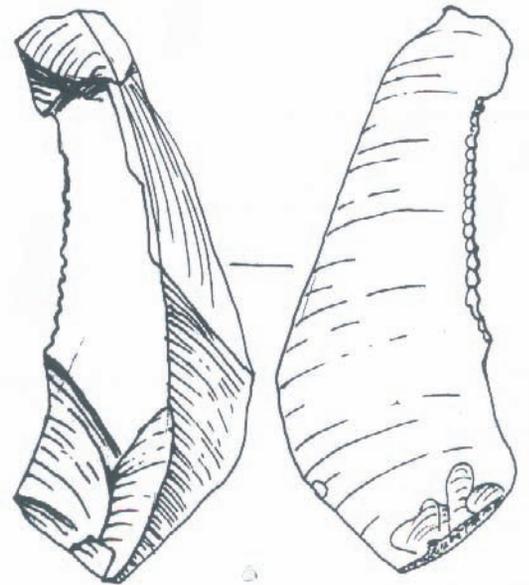
Périgueux, Pic de la Violette  
pointe triangulaire à retouche écailleuse



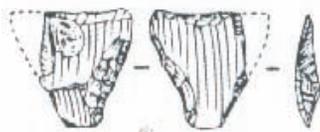
Périgueux, Pic de la Violette  
trapèze



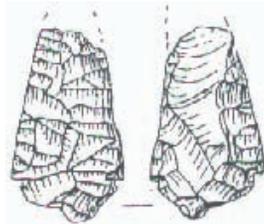
Cleppé, Les Marais  
pointe à pédoncule et ailerons



Cleppé, Les Marais  
Faucille



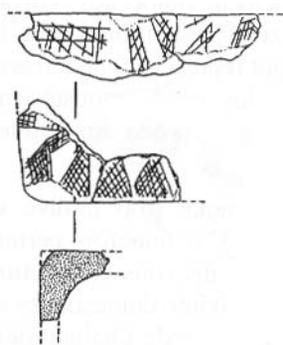
Périgueux, Pic de la Violette  
pointe triangulaire à retouche abrupte



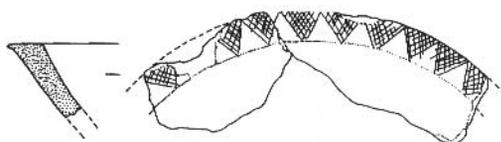
Cleppé, Les Marais  
pointe foliacée



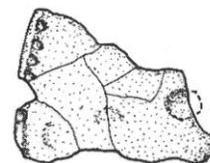
Cleppé, Les Marais  
pointe unguiforme foliacée



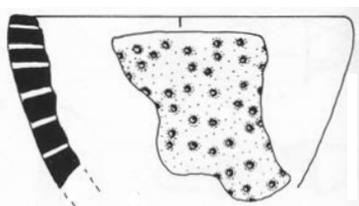
Périgieux, *Pic de la Violette*  
coupe à socle



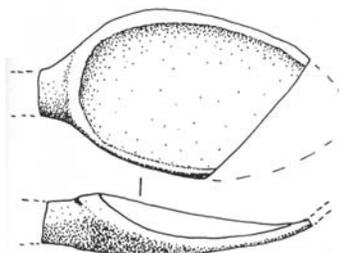
Périgieux, *Pic de la Violette*  
assiette à marli décoré



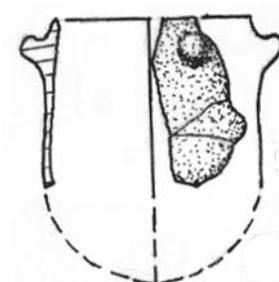
Périgieux, *Pic de la Violette*  
disque en terre cuite "plat à pain"



Cleppé, *Les Marais*  
faisselle



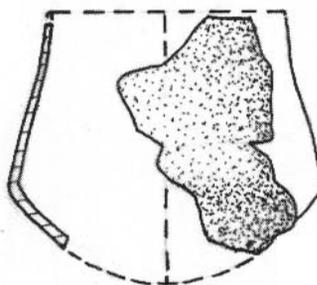
Cleppé, *Les Marais*  
cuillère



Périgieux, *Pic de la Violette*  
vase à fond bombé et parois droites



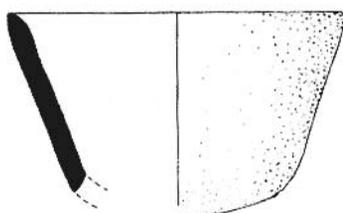
Cleppé, *Les Marais*  
assiette à marli lisse



Périgieux, *Pic de la Violette*  
vase à fond bombé et parois rentrantes



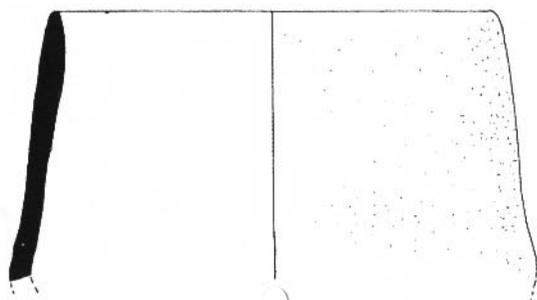
Cleppé, *Les Marais*  
coupe hémisphérique



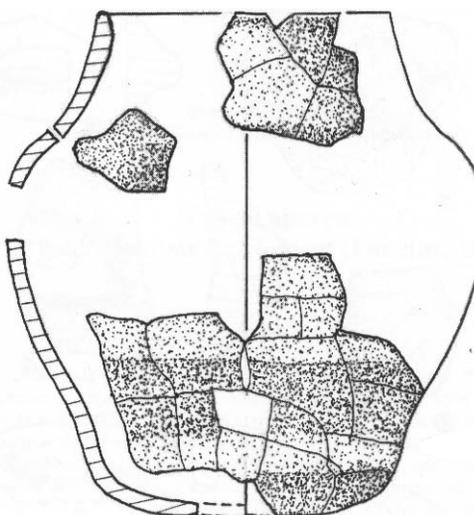
Cleppé, *Les Marais*  
coupe profonde



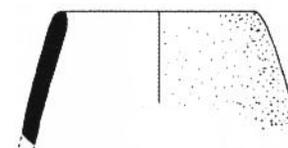
Cleppé, *Les Marais*  
vase globuleux



Cleppé, *Les Marais*  
vase cylindrique



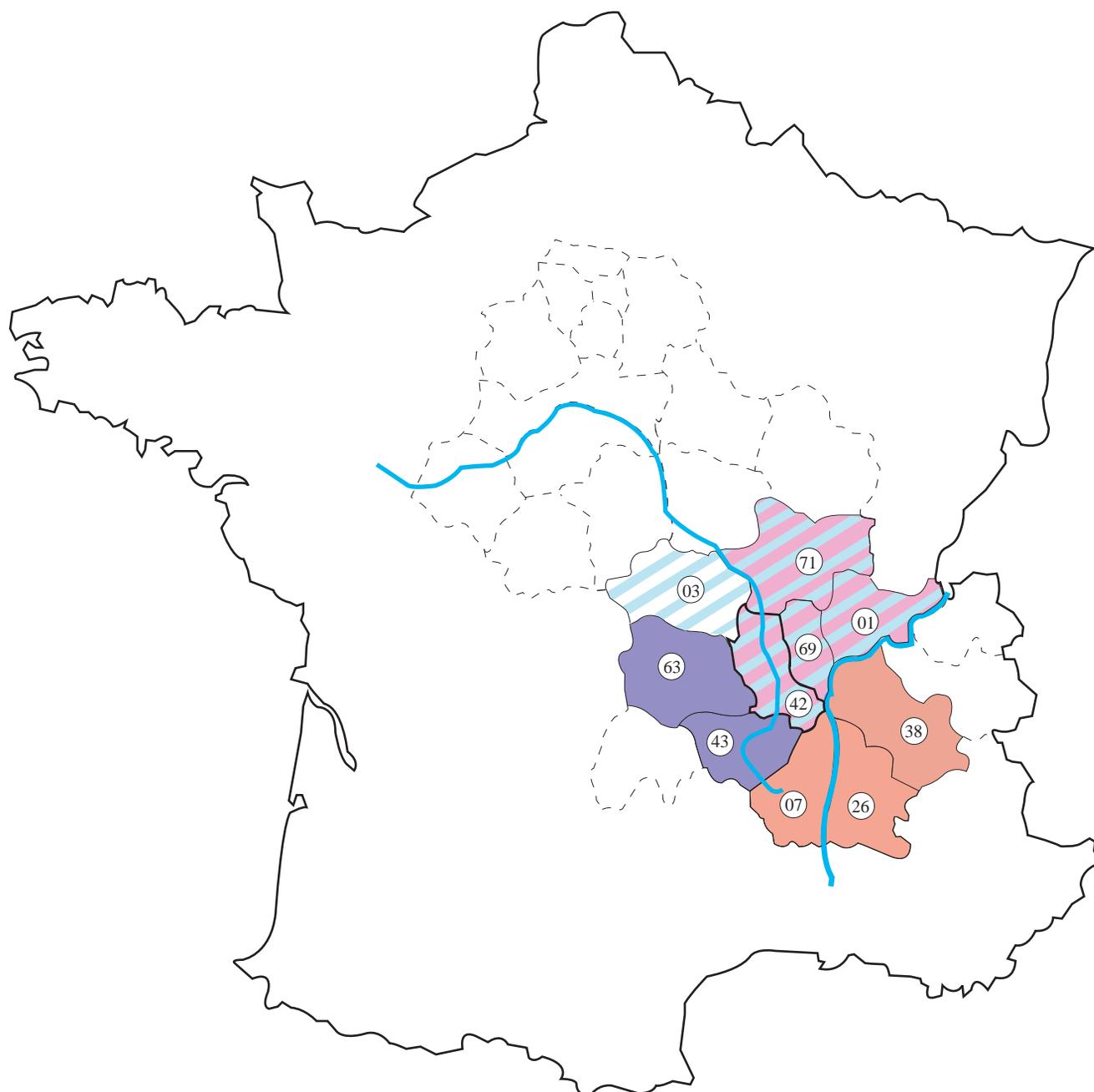
Périgieux, *Pic de la Violette*  
urne à col cylindrique et épaulement



Cleppé, *Les Marais*  
vase tulipiforme

Céramiques caractéristiques du Chasséen du Forez.

Cleppé : extrait de Philibert 1995 et Périgieux : extrait de Combier 2004 et de Grand 2006.

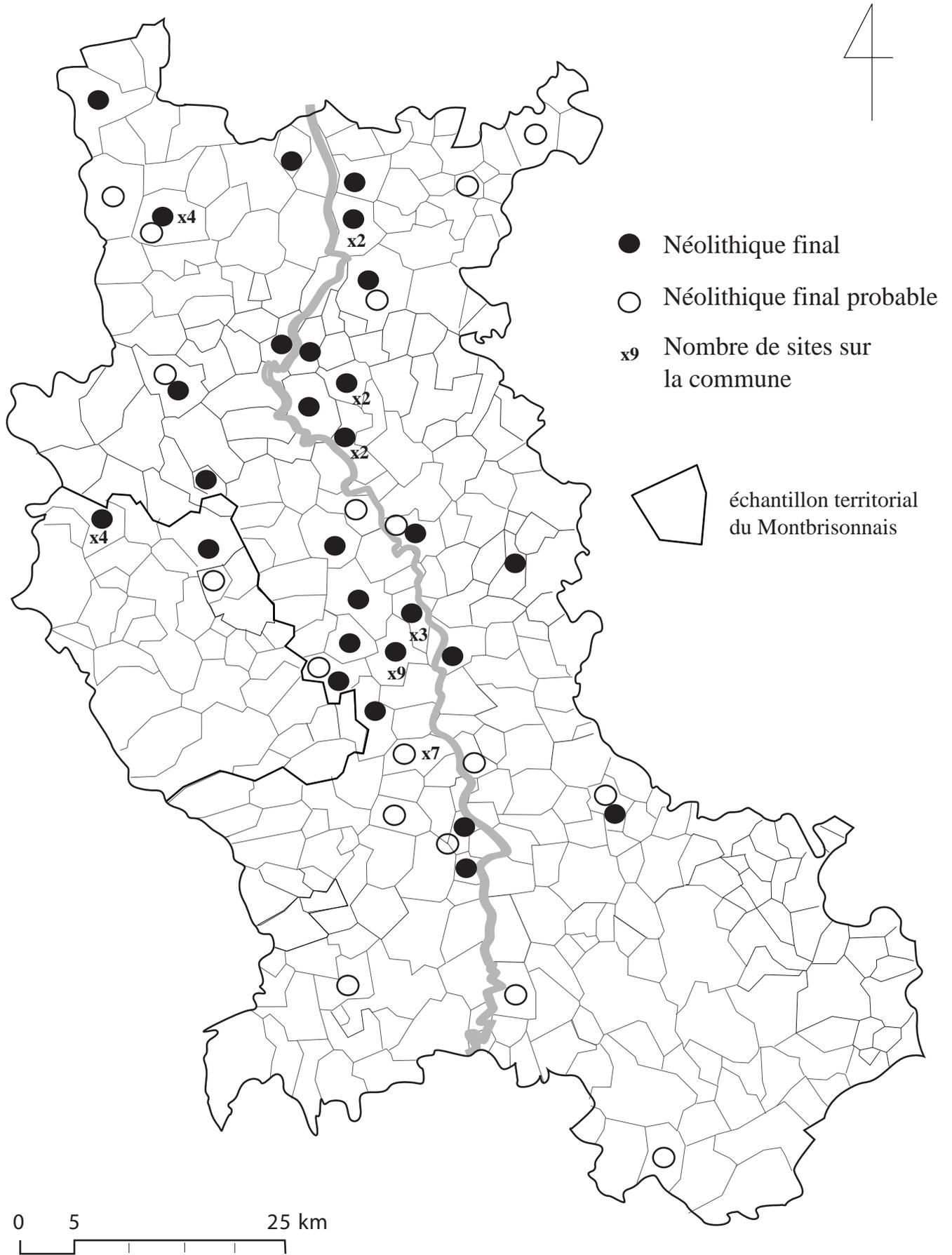


- Chasséen méridional
- Chasséen bourguignon
- Chasséen auvergnat
- Néolithique moyen bourguignon

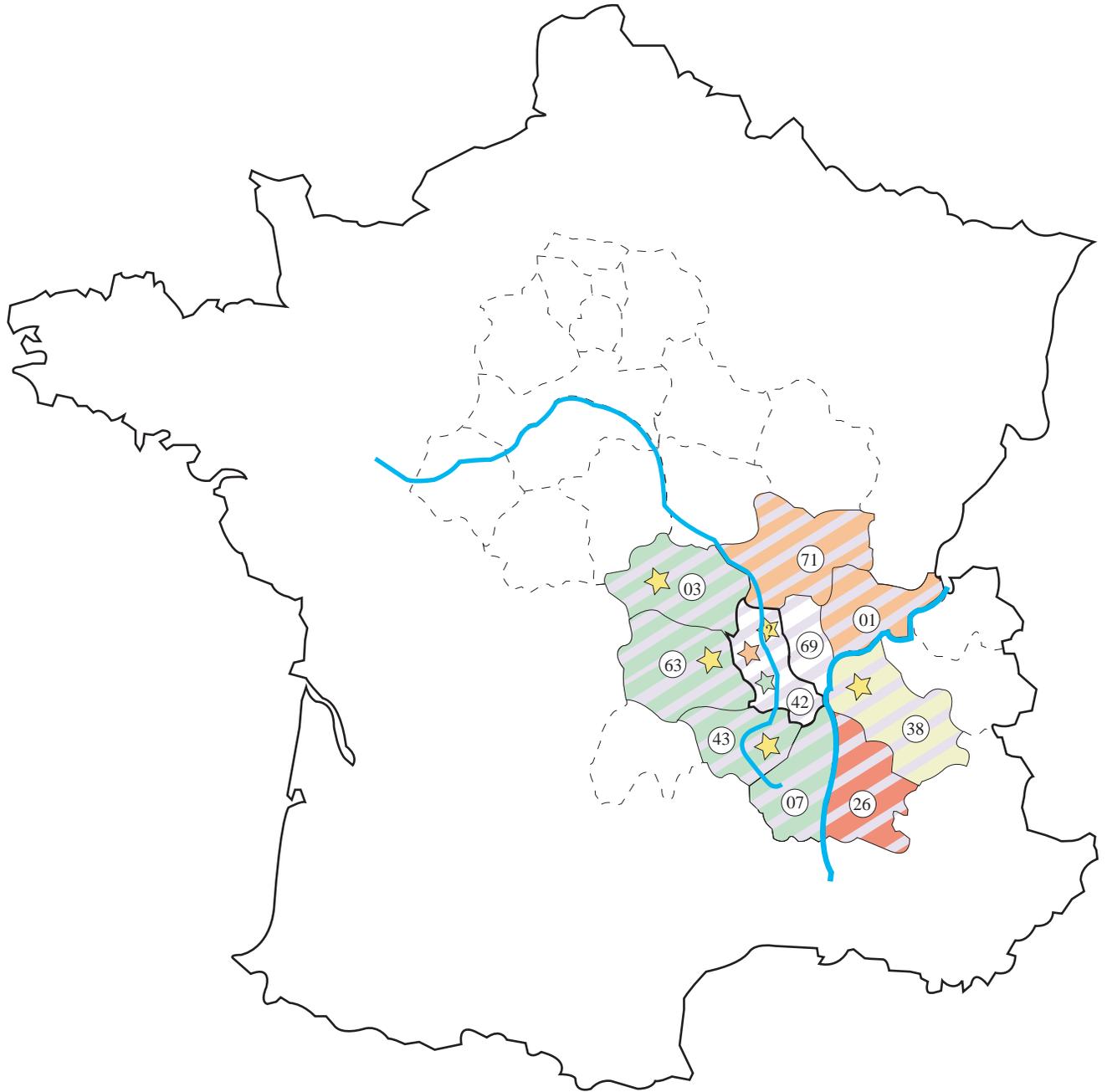
- 42 - Loire
- 07 - Ardèche
- 43 - Haute-Loire
- 63 - Puy-de-Dôme
- 03 - Allier
- 71 - Saône-et-Loire
- 69 - Rhône
- 01 - Ain
- 38 - Isère
- 26 - Drôme

Cultures du Néolithique moyen II dans la Loire et les départements limitrophes

Fig.137



Répartition géographique des sites du Néolithique final dans le département de la Loire.



 SOM et/ou Chalain-Clairvaux

 Ferrières, Fontbouisse

 CSR et dérivés

 Couronnien

 Campaniforme

 Artenac

42 - Loire

07 - Ardèche

43 - Haute-Loire

63 - Puy-de-Dôme

03 - Allier

71 - Saône-et-Loire

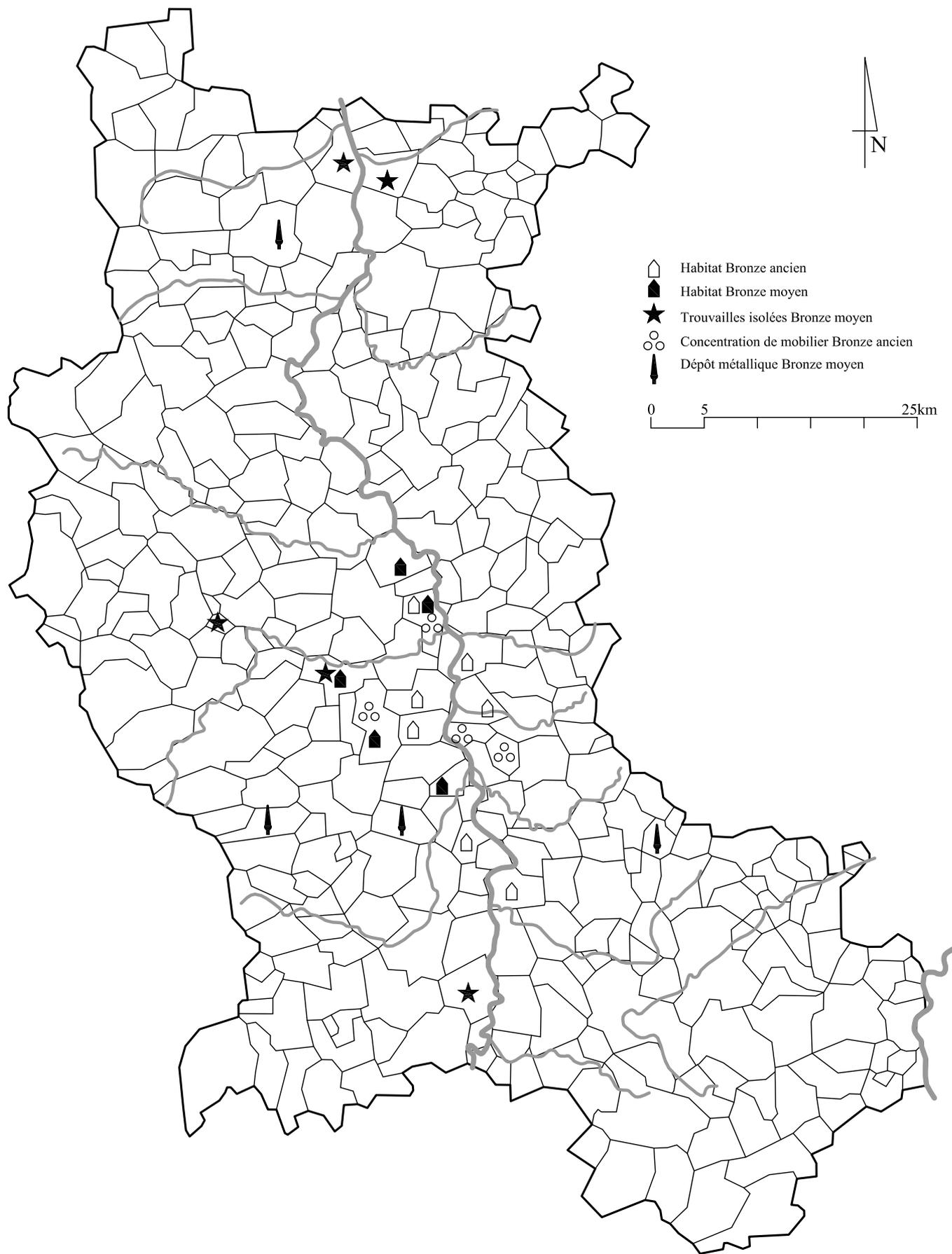
69 - Rhône

01 - Ain

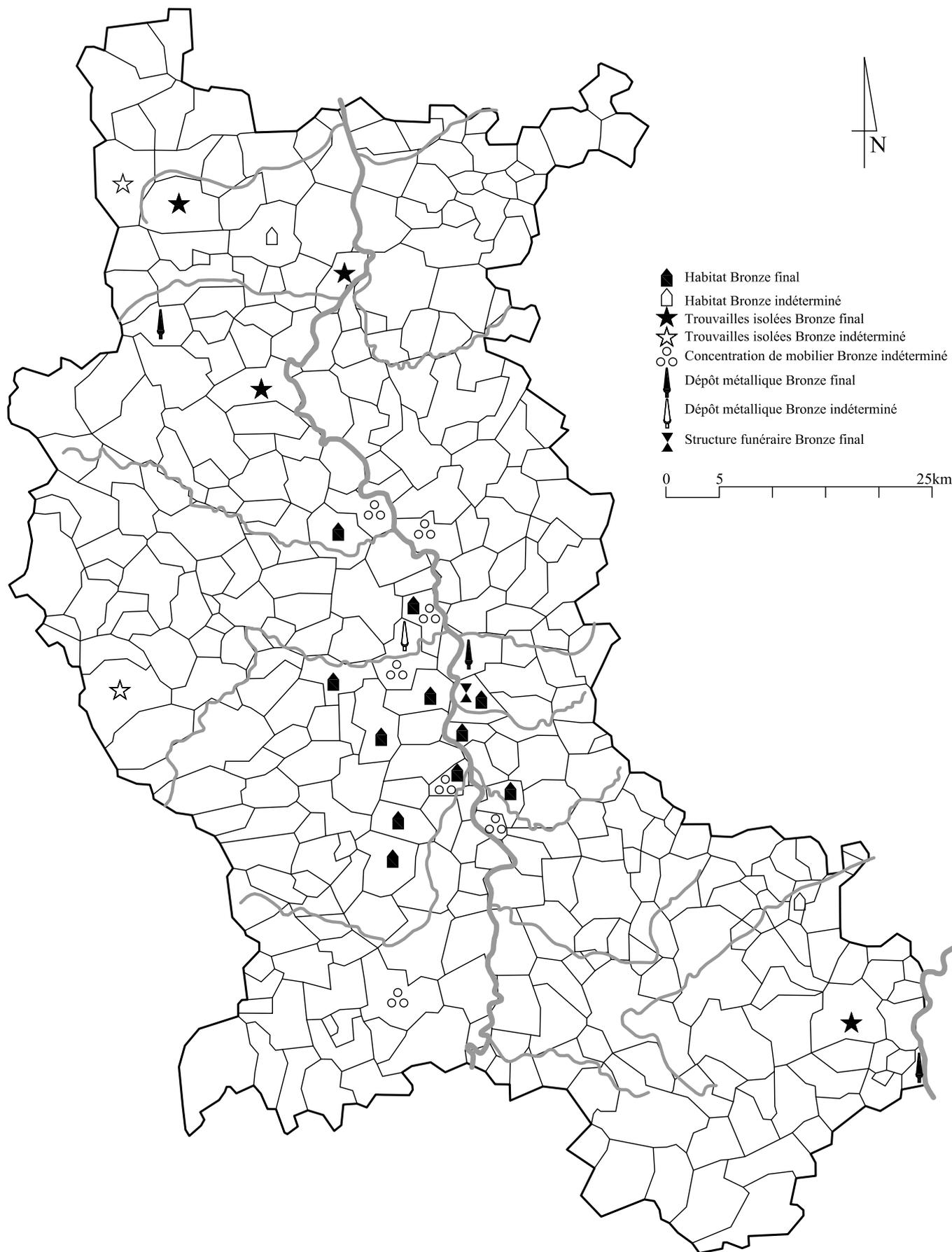
38 - Isère

26 - Drôme

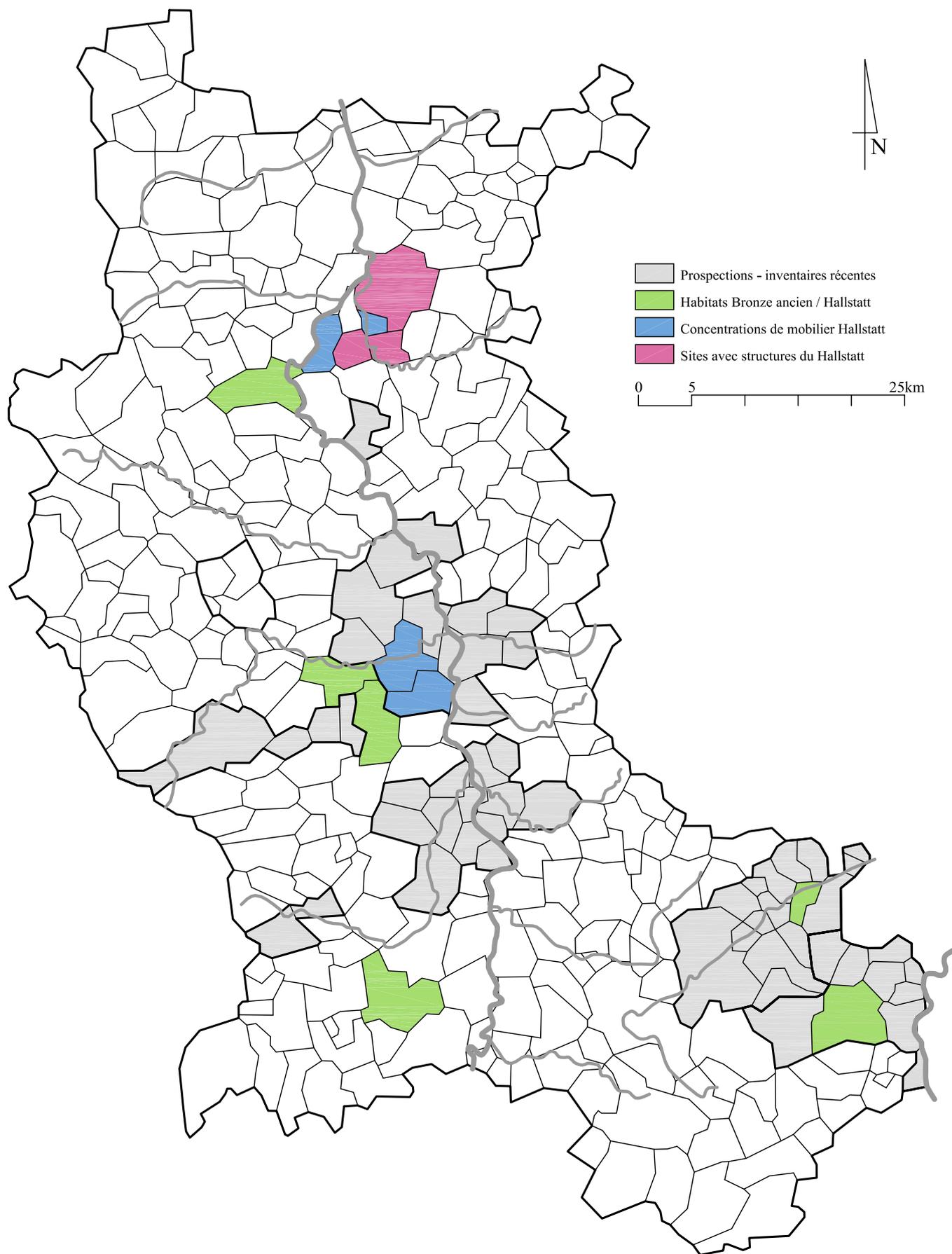
Cultures du Néolithique final dans la Loire et les départements limitrophes



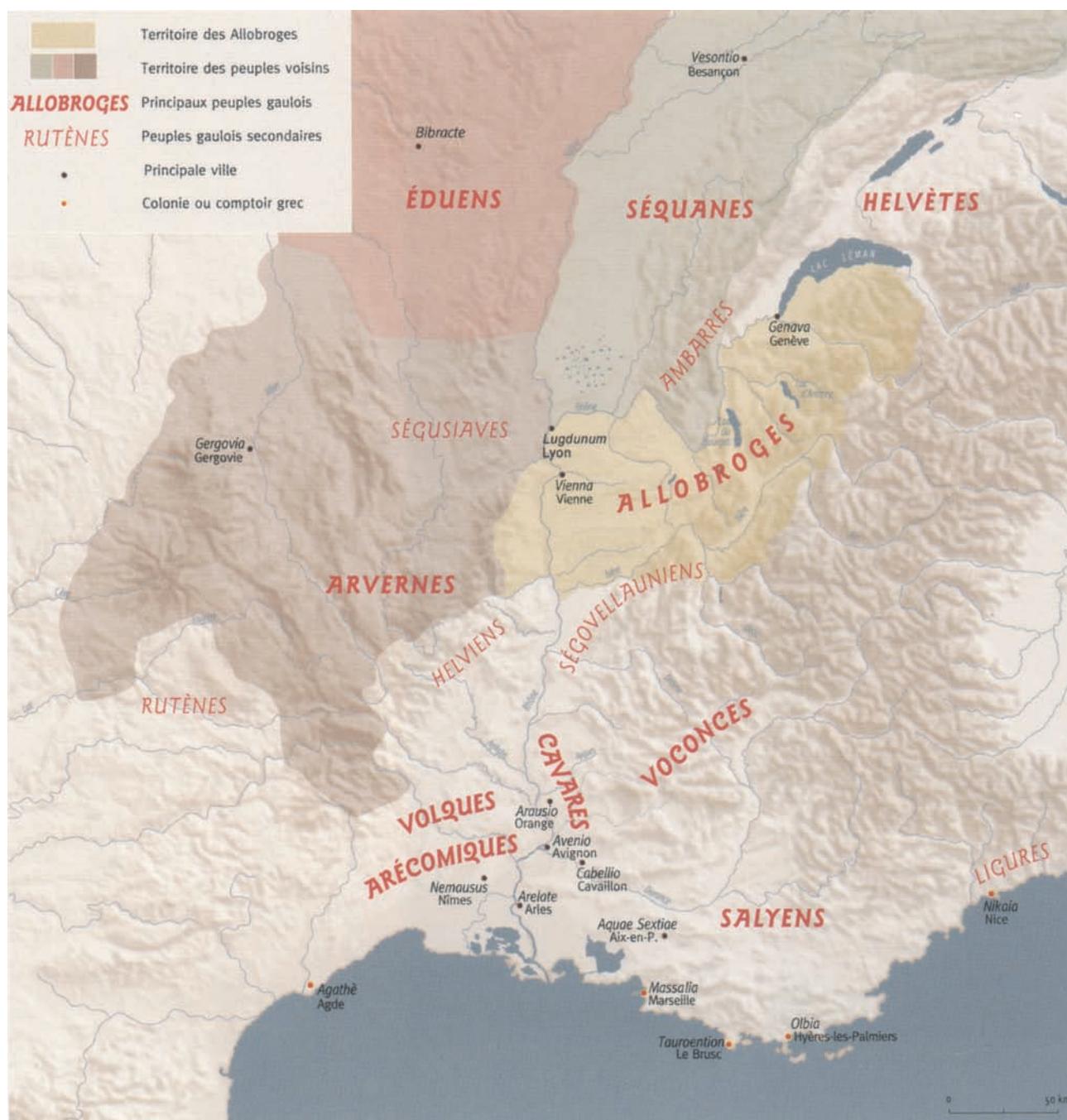
Répartition géographique des sites de l'âge du Bronze ancien et moyen dans le département de la Loire  
S. Bündgen



Répartition géographique des site de l'âge du Bronze final et indéterminé dans le département de la Loire  
S. Bündgen



Répartition géographique des sites du premier âge du Fer dans le département de la Loire  
S. Bündgen



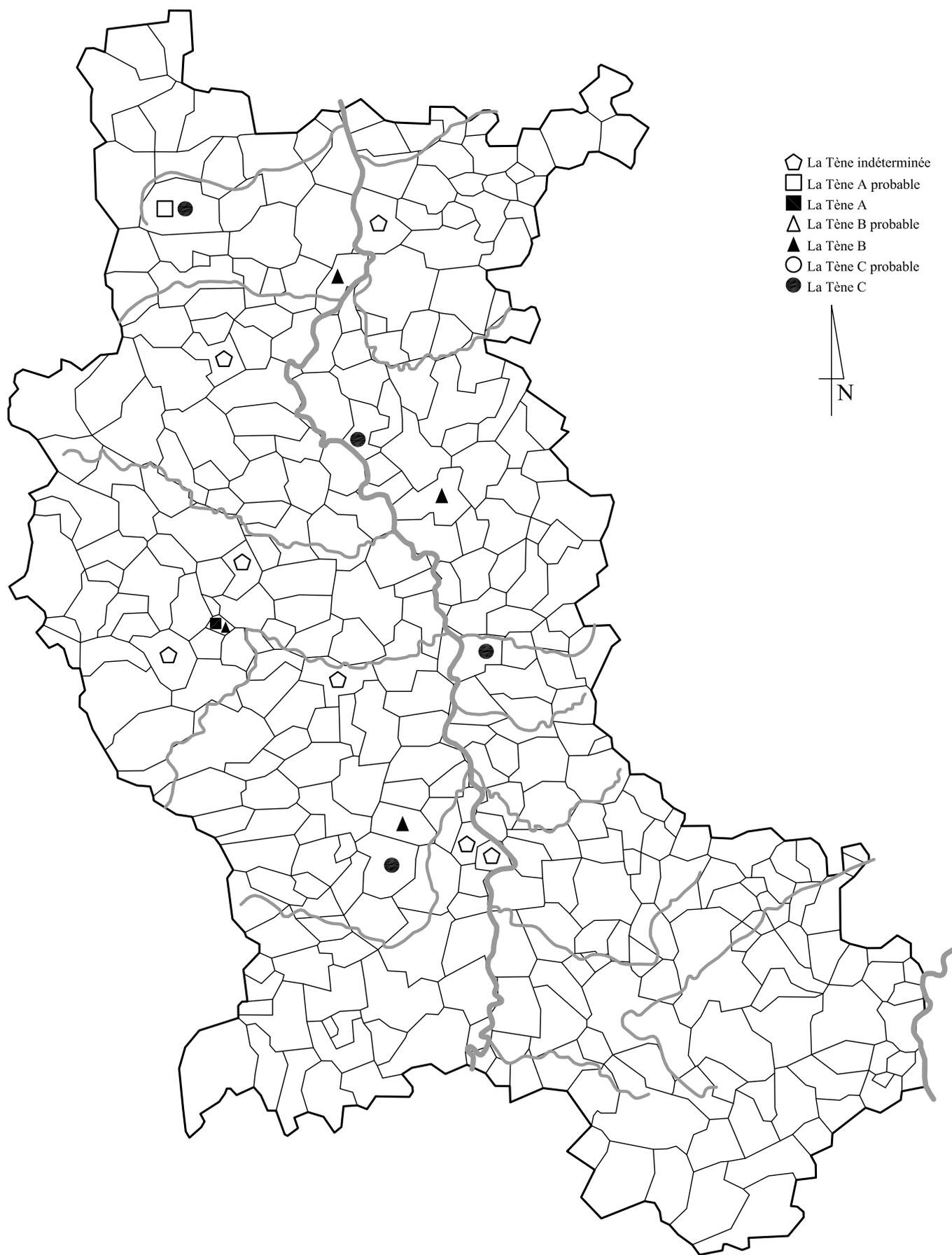
Les Ségusiaves et leurs voisins  
 Tiré de Poux, Savay-Guerraz, 2003, 144.



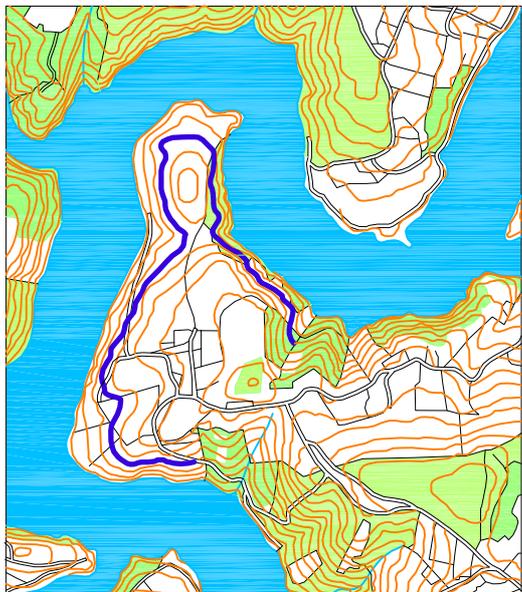
-  Territoire pré-romain des Ségusiaves
-  Toponymes exprimant l'idée de frontière



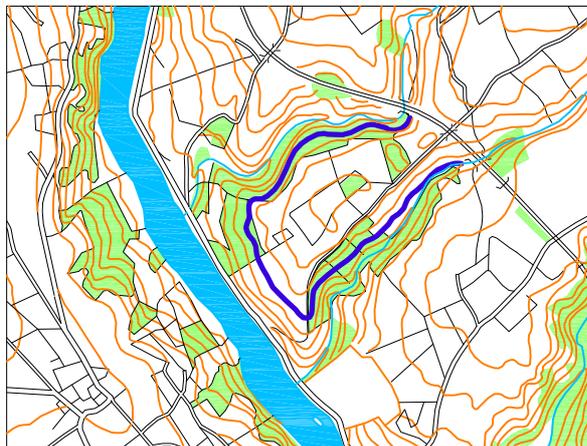
Limites du territoire Ségusiave  
S. Bündgen d'après Béal 2007



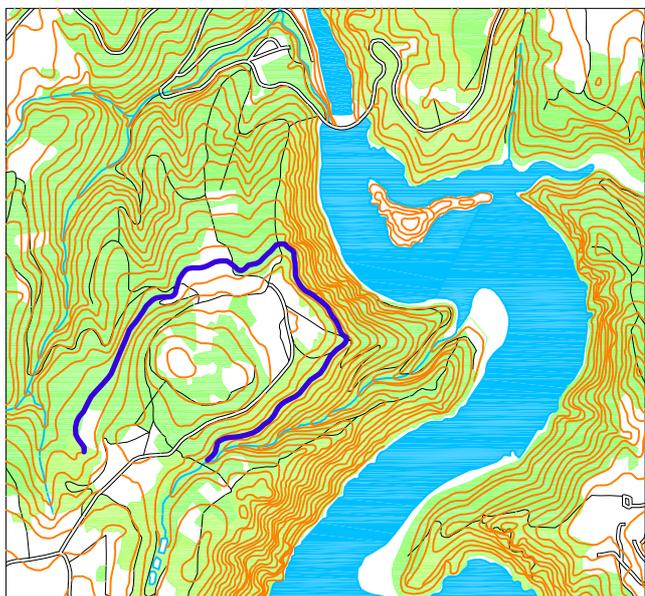
Répartition des sites de la Tène A, B et C dans le département de la Loire  
S. Bündgen



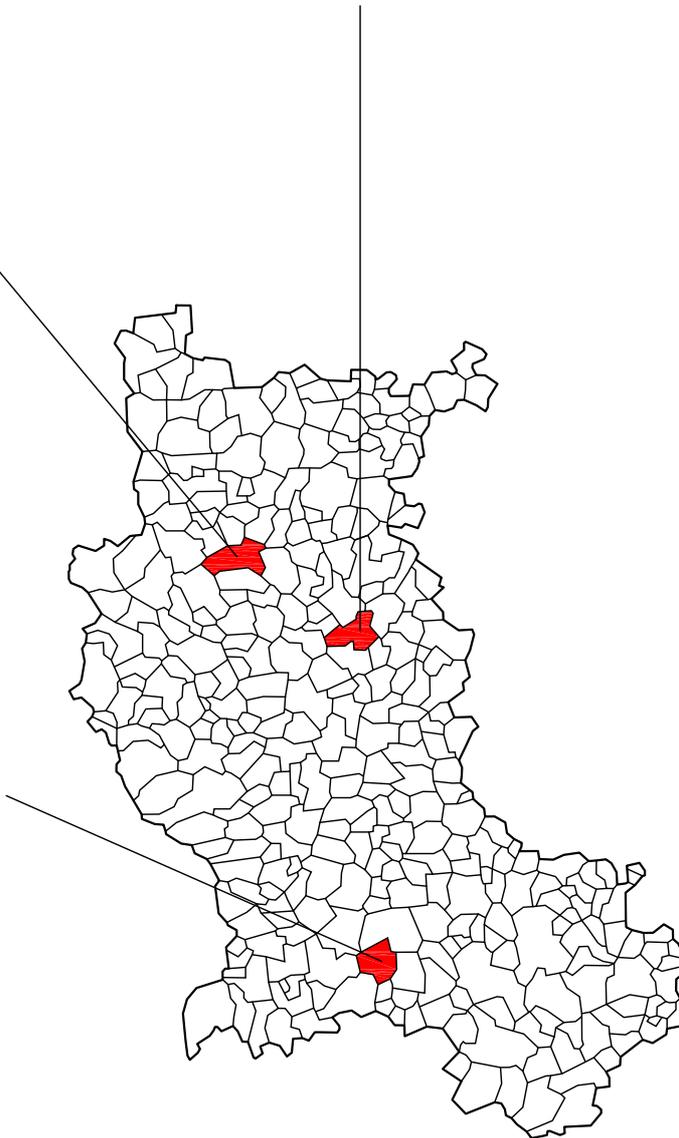
Saint-Jean-Saint-Maurice, Jouvres



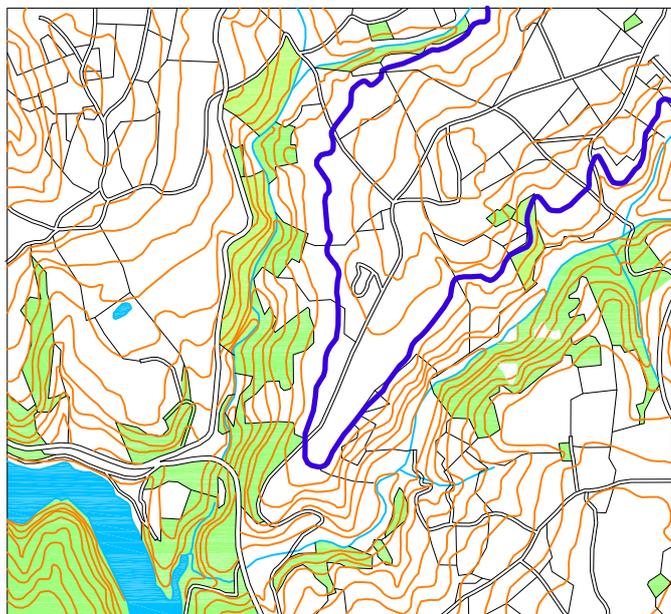
St Marcel-de-Félines, Crêt-Châtelard



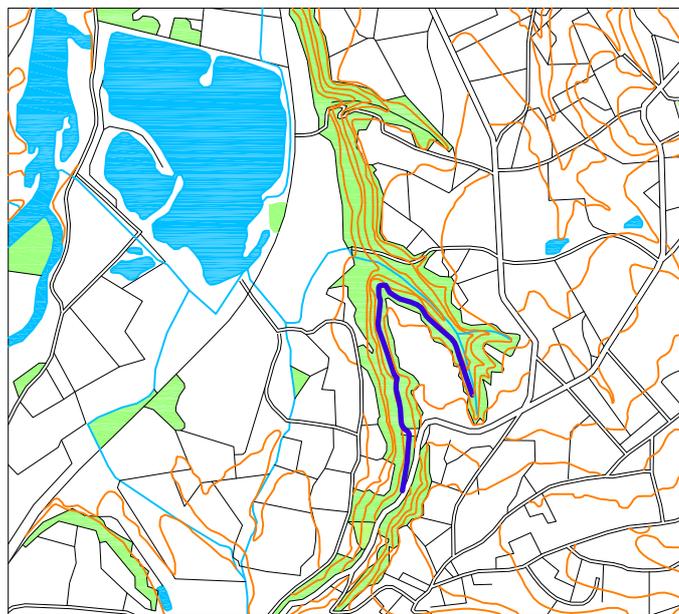
Chambles, Essalois



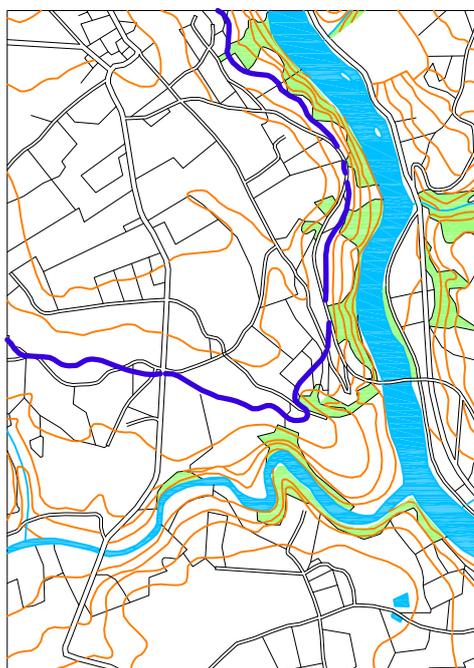
Situation géographique et topographique des oppida ségusiaves  
S. Bündgen sur la base des cartes topographiques IGN série bleue 1:25 000



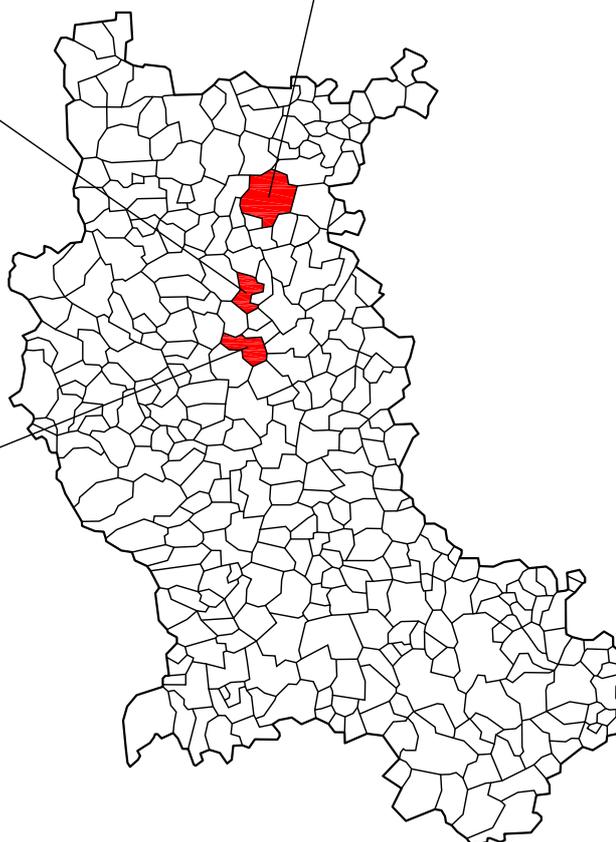
Saint-Priest-la-Roche, Salois



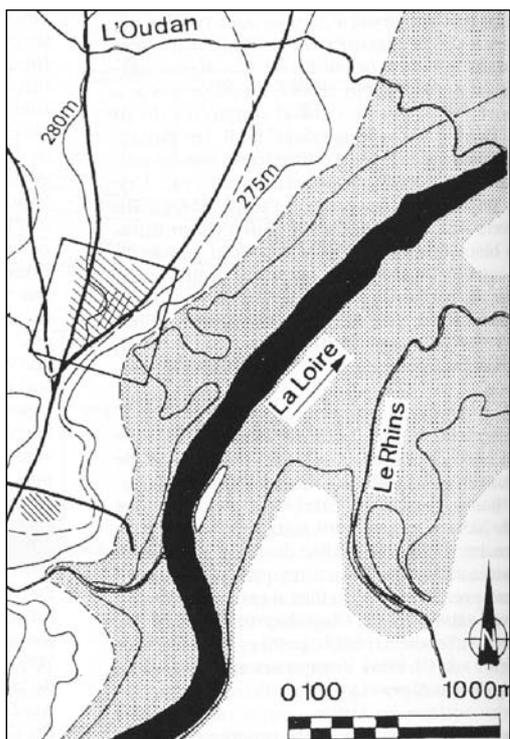
Perreux, Les Heures



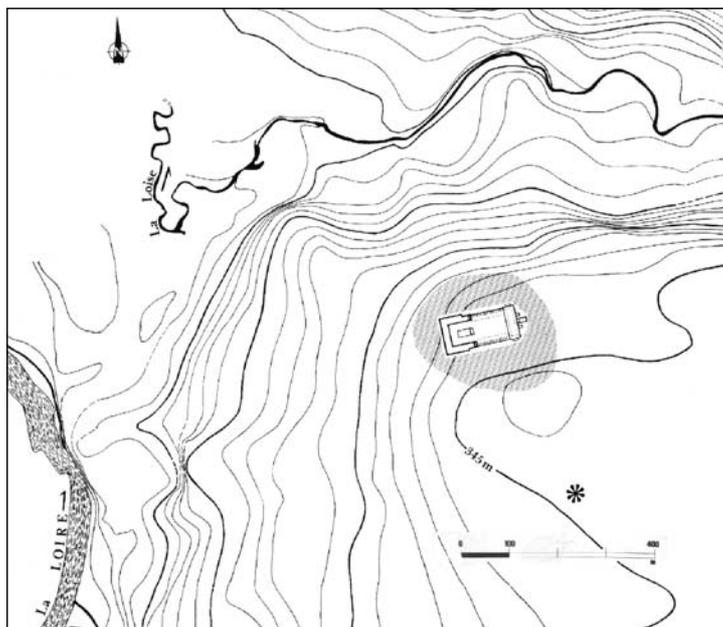
Saint-Georges-de-Baroille, Chazy



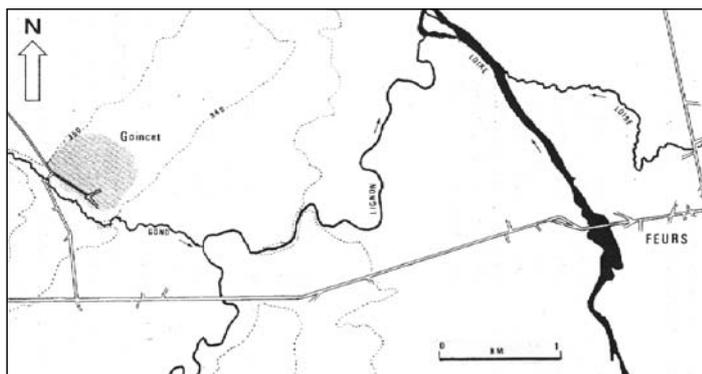
Situation géographique et topographique des possibles castella ségusiaves  
S. Bündgen sur la base des cartes topographiques IGN série bleue 1:25 000



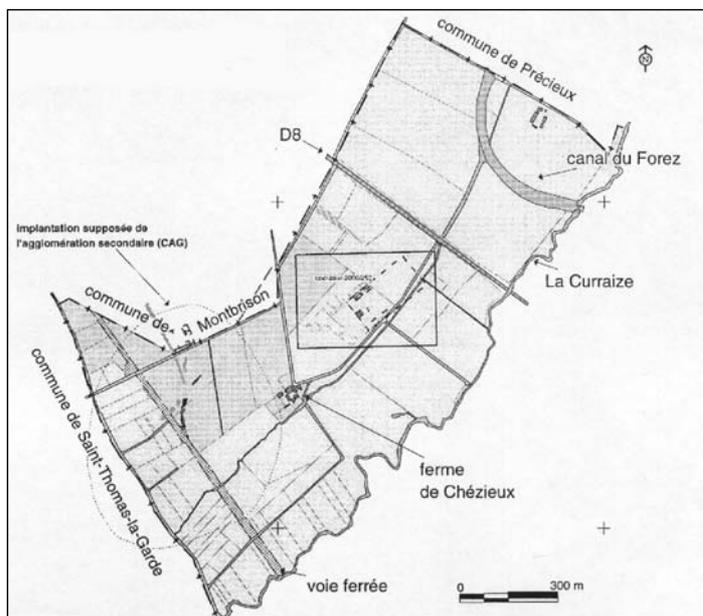
Roanne extrait de Lavendhomme 1997



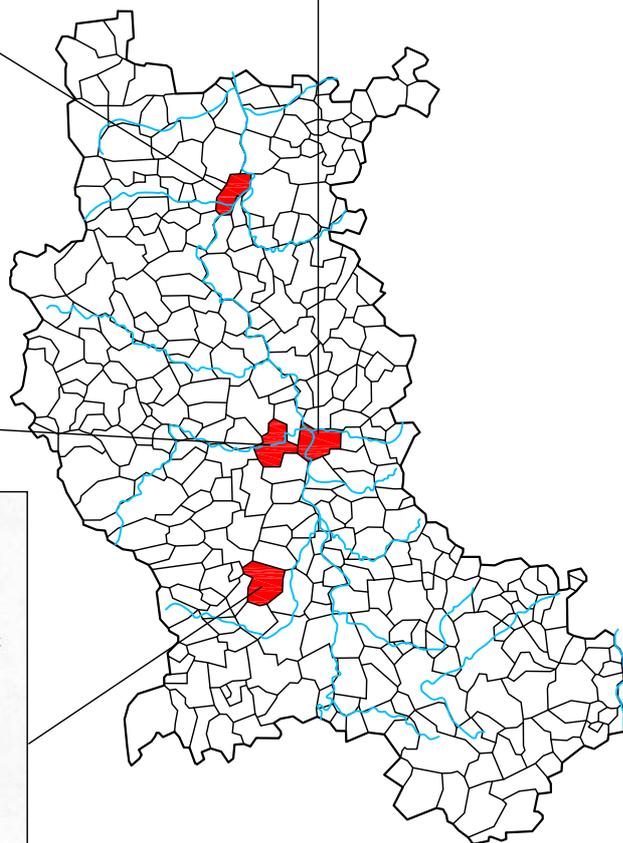
Feurs extrait de Vaginay, Guichard 1988



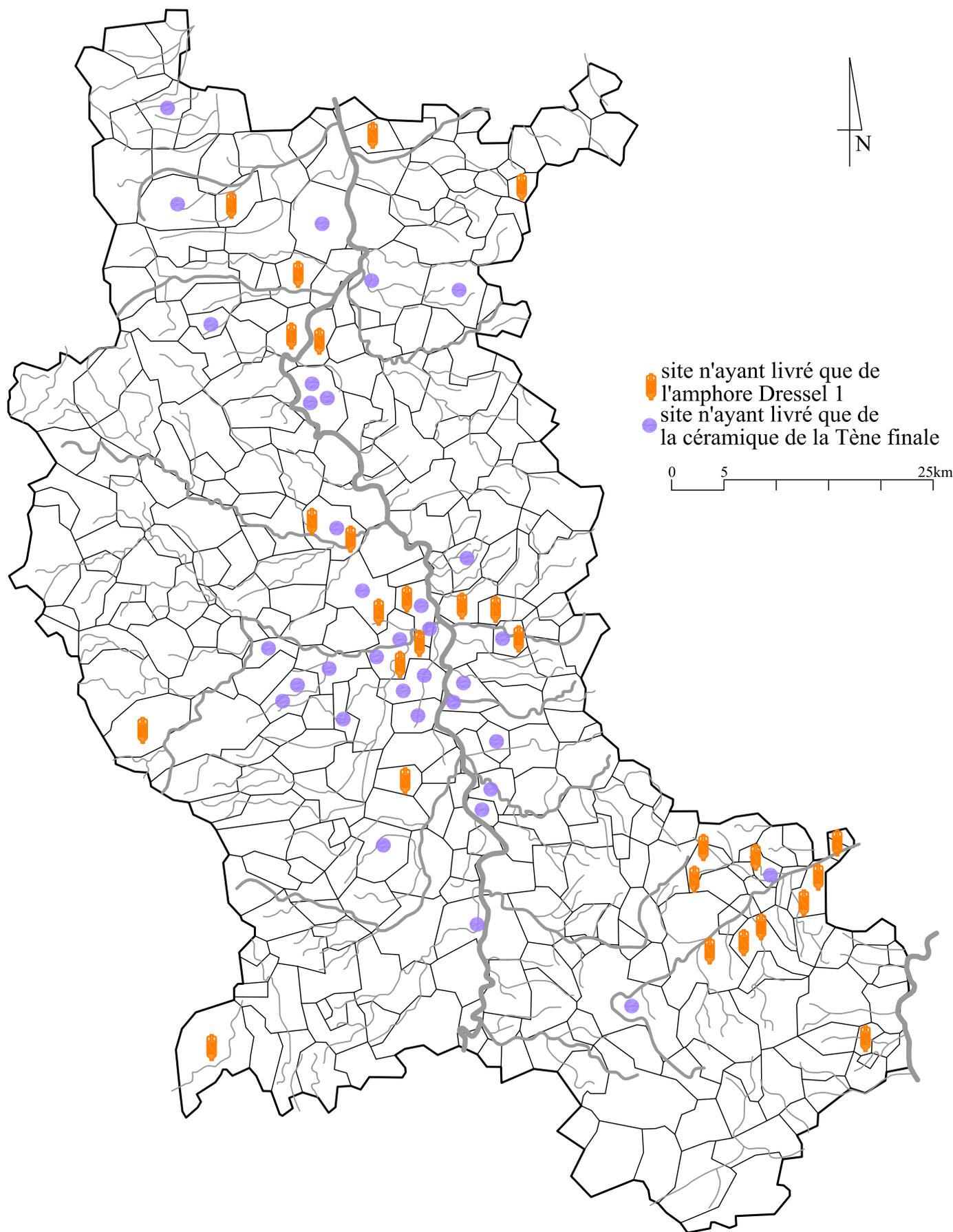
Goicet extrait de Vaginay, Guichard 1984



Chézieux extrait de Bet et al. 2002



Principales agglomérations ouvertes laténiennes de la Loire  
S. Bündgen



Répartition de l'habitat dispersé de la Tène finale dans la Loire  
 S. Bündgen

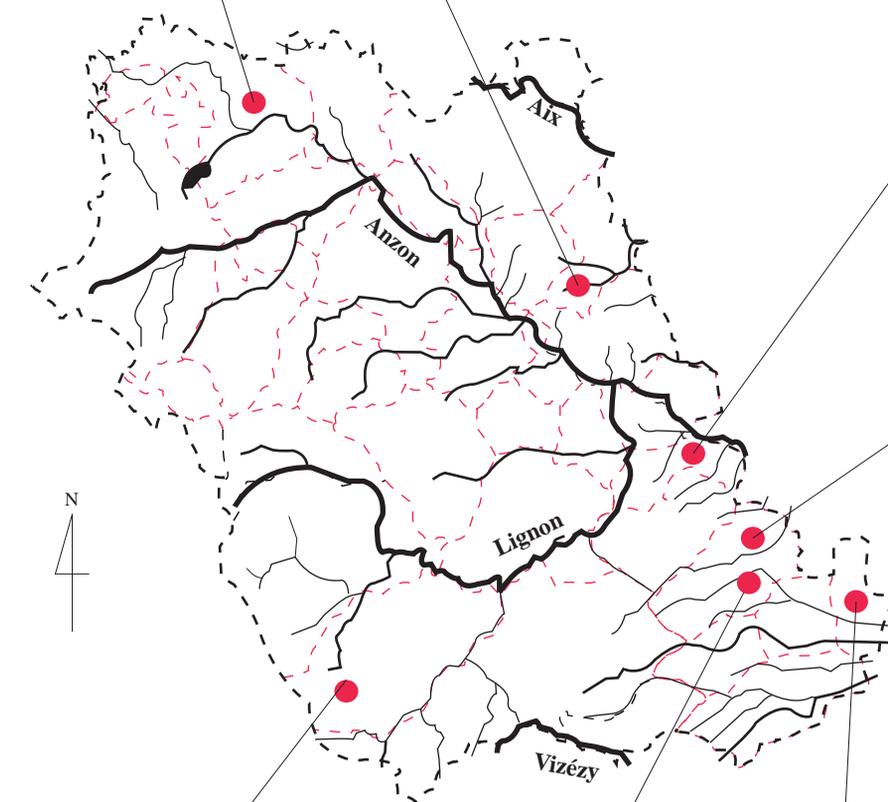
Les Salles / Meaudres

Cezay / Pransmange

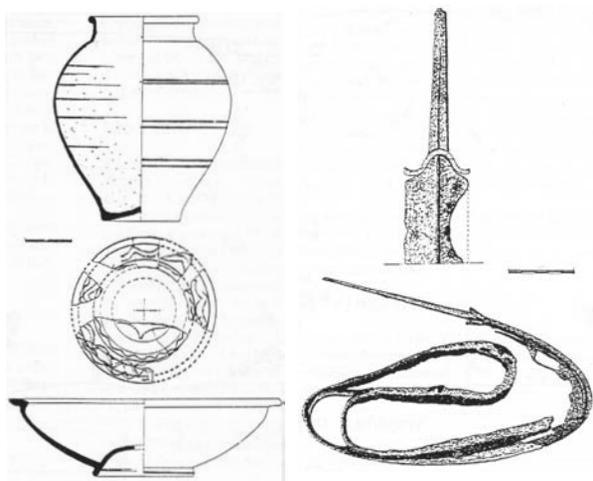
Trelins / Joux

Marcilly-le-Châtel / la Garde

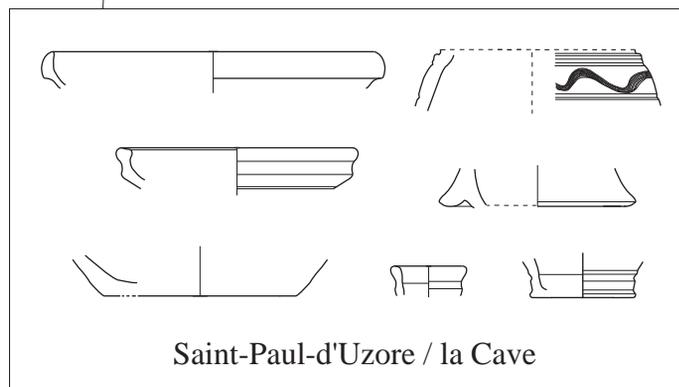
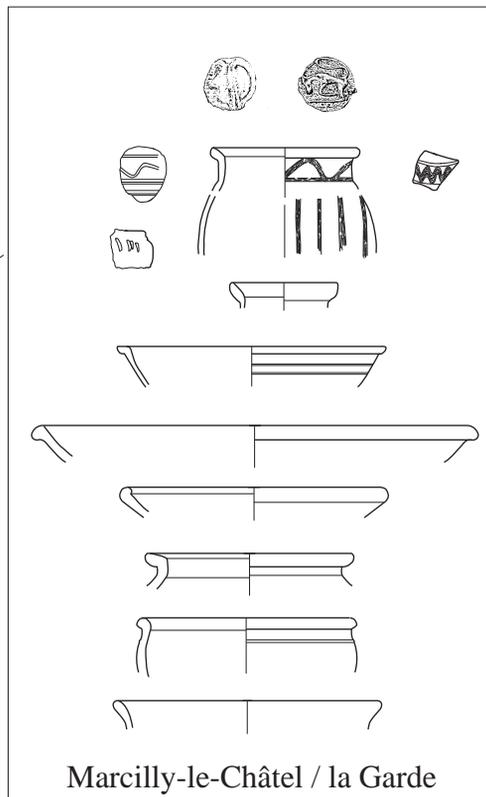
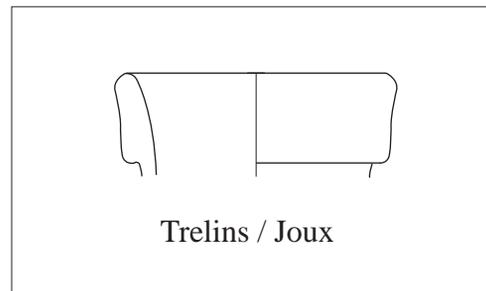
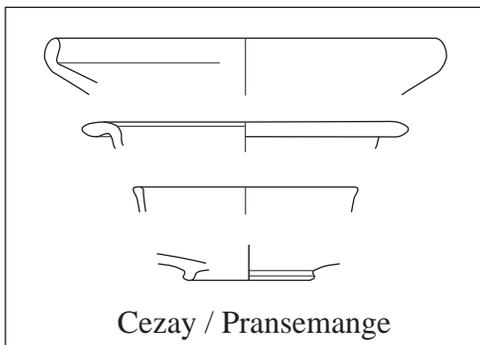
Saint-Paul-d'Uzore / la Cave



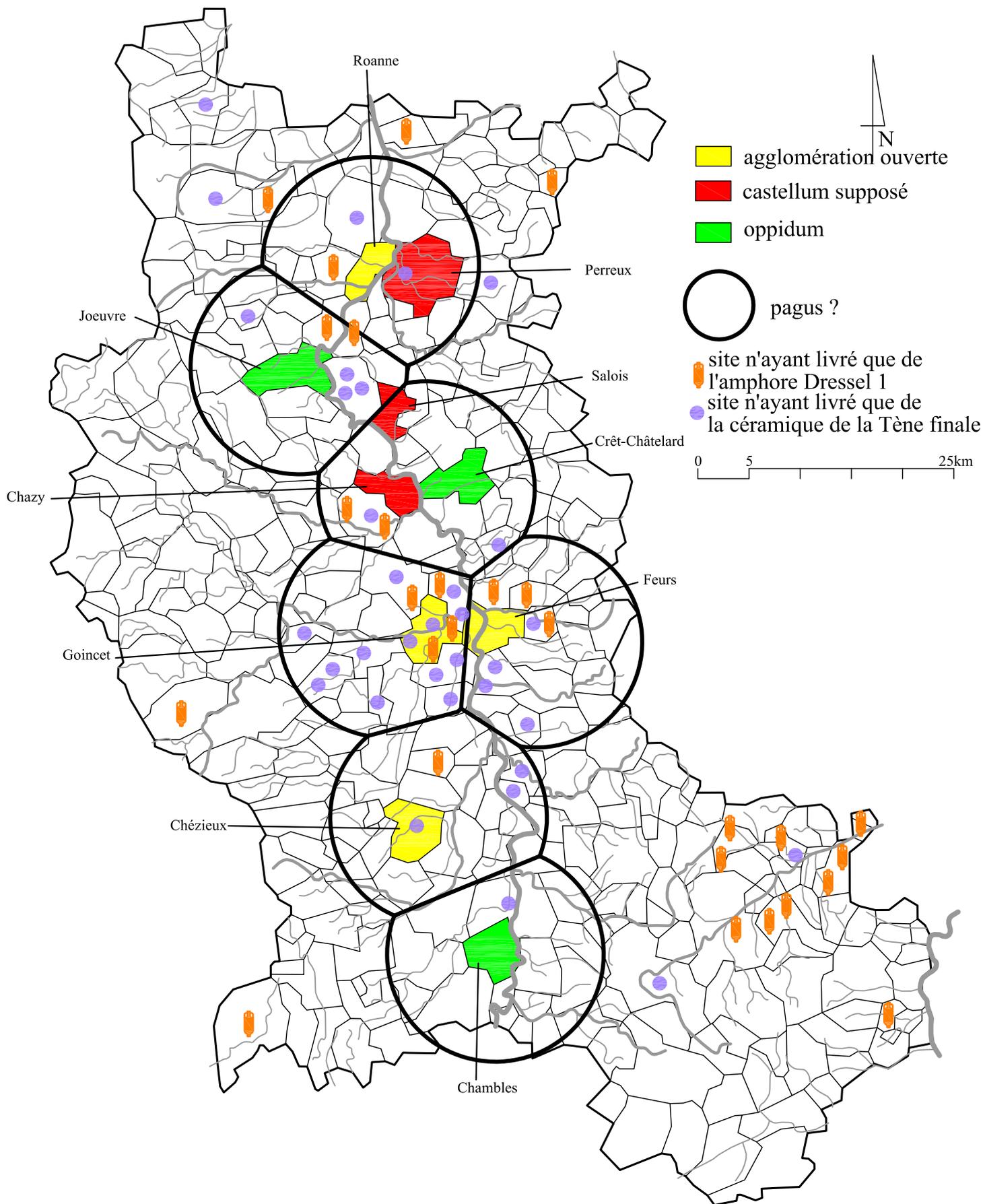
Sauvain / Colleigne  
extrait de Lavendhomme 1997



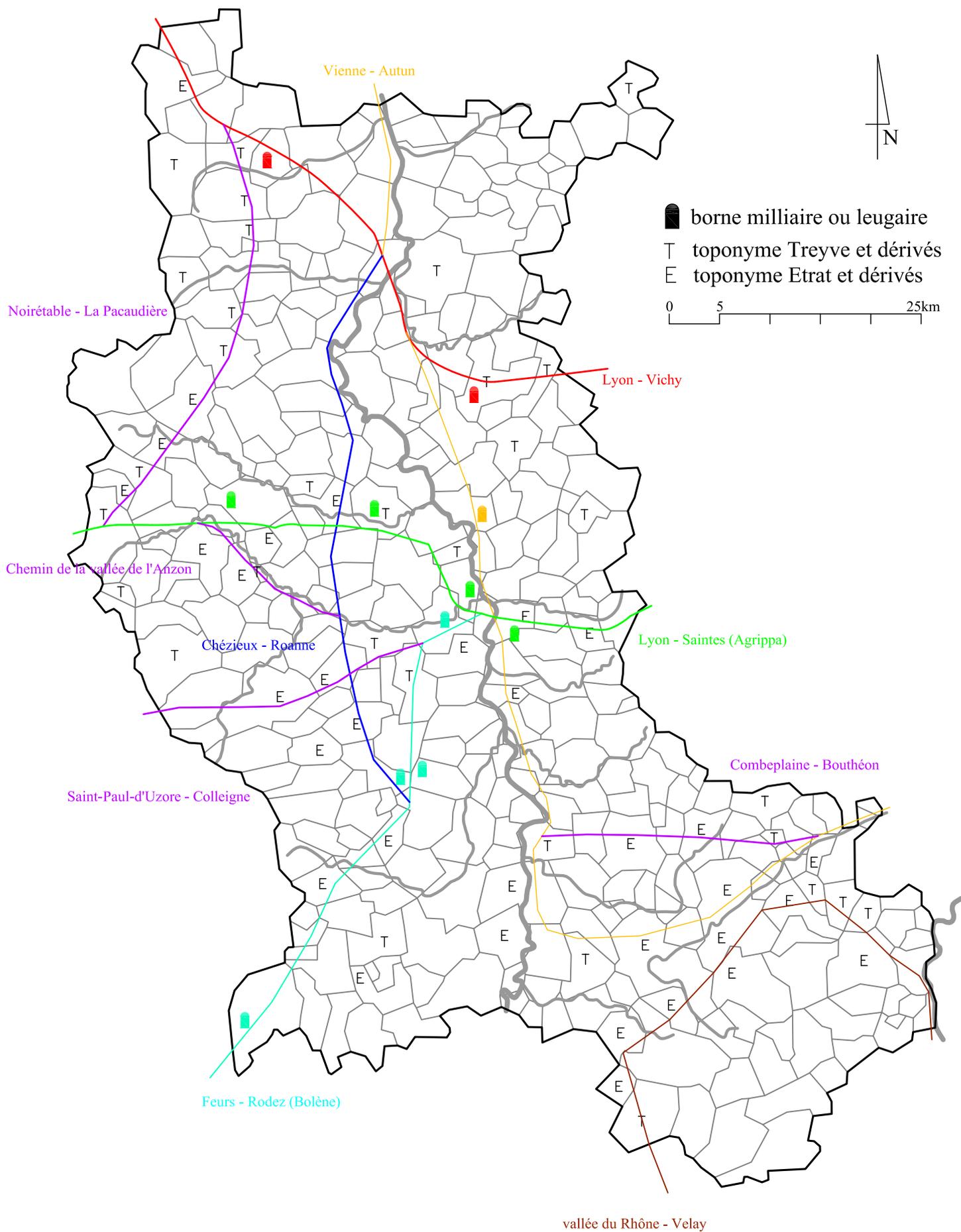
Marcilly-le-Châtel / Puy Granet  
extrait de Lavendhomme 1997



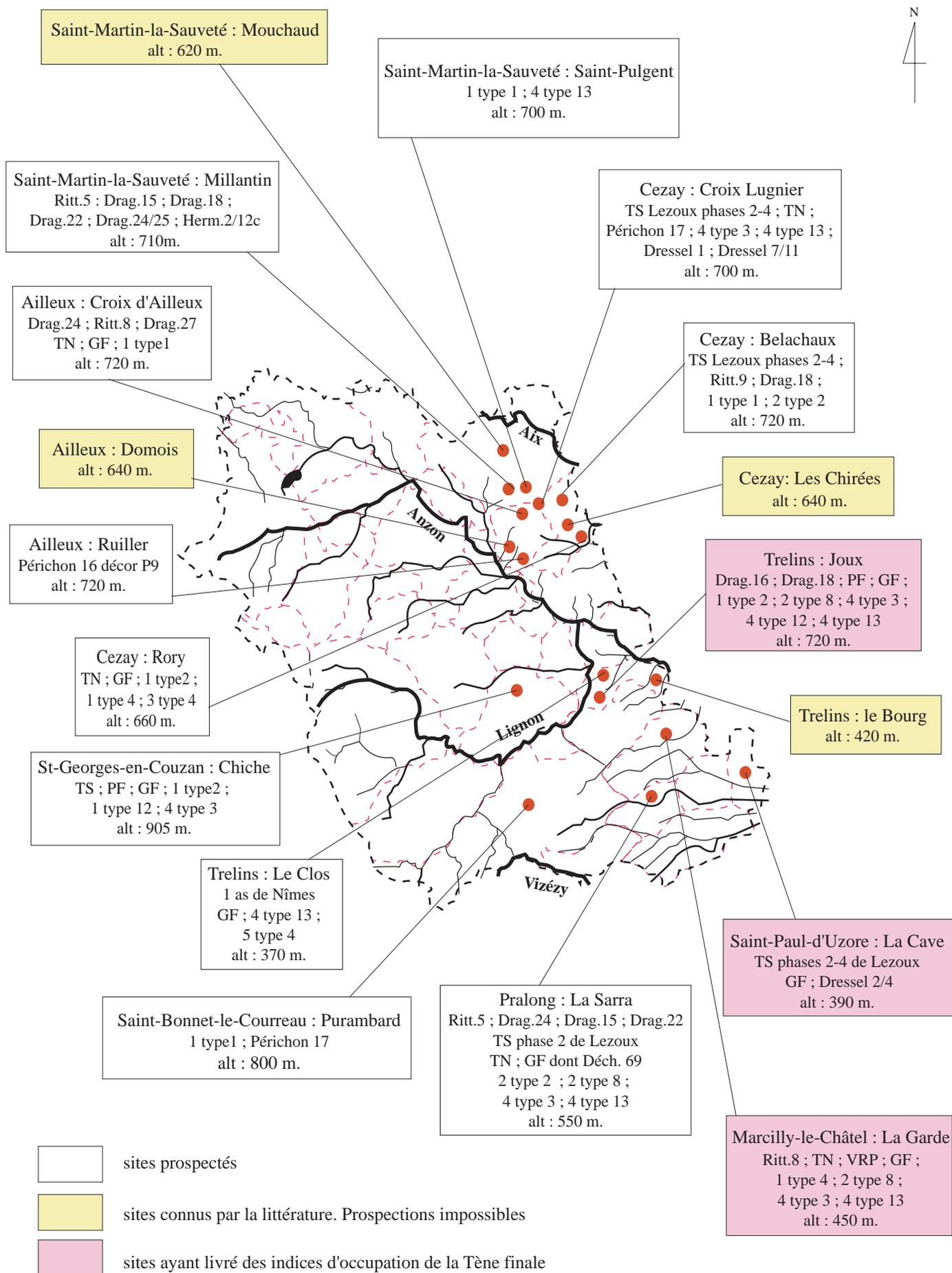
Sites et mobilier de la Tène finale trouvés sur  
l'échantillon territorial du Montbrisonnais  
échelle du mobilier (sauf indication contraire)  
1:5 sauf monnaie 1:2



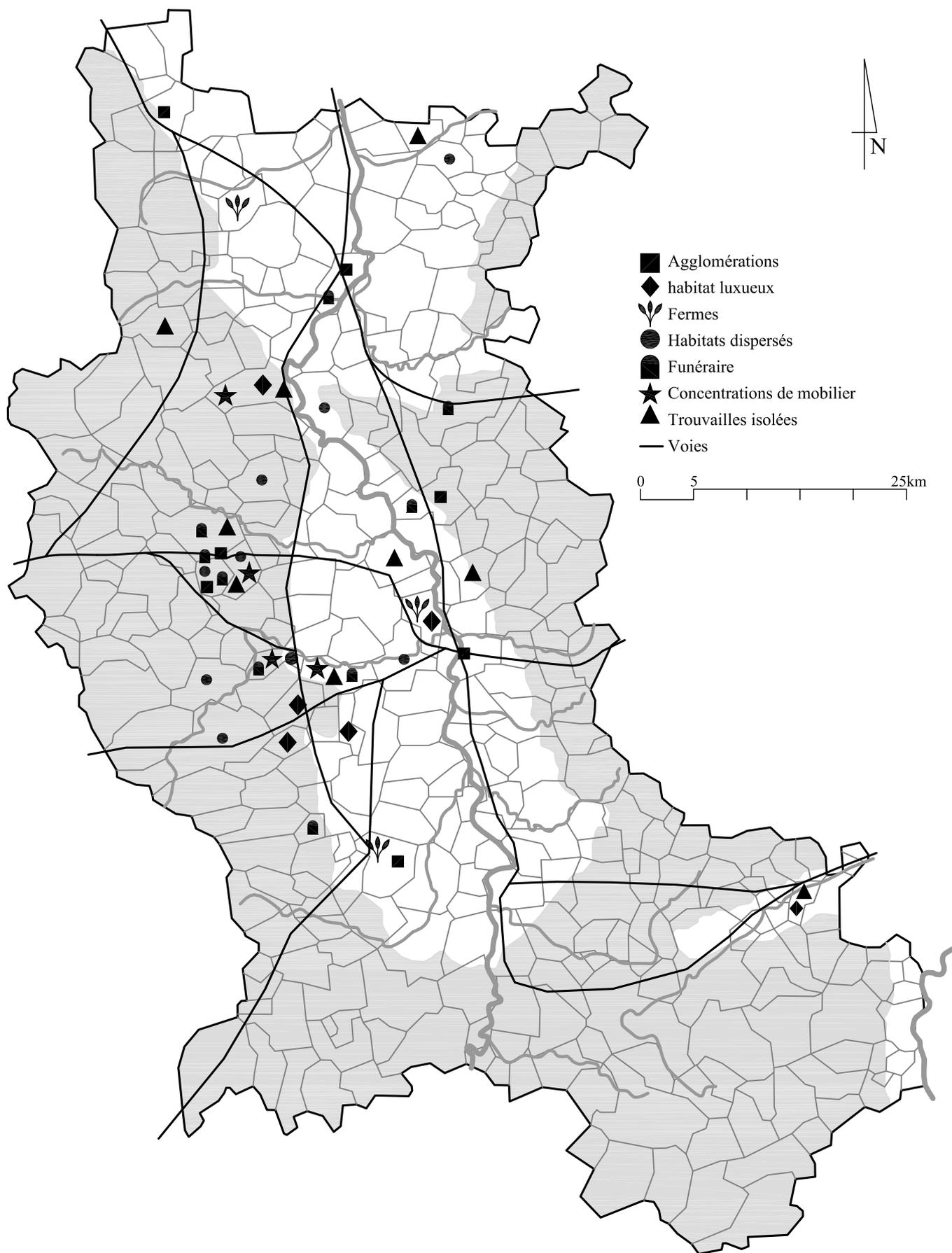
Proposition d'organisation du territoire ségusiave en *pagi* à la Tène finale  
S. Bündgen d'après Fichtl 2005



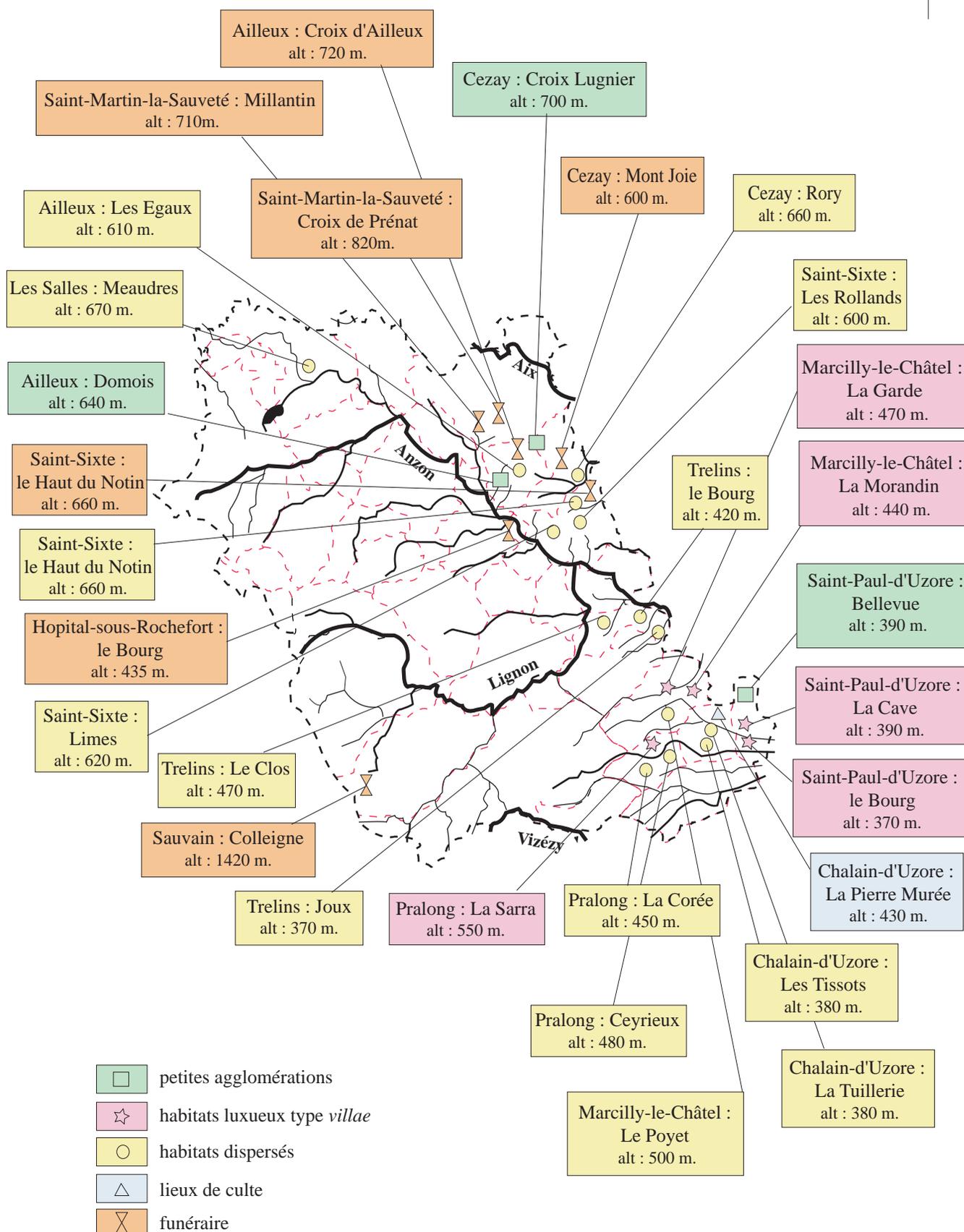
Les axes de circulation du pays ségusiave durant l'Antiquité  
S. Bündgen



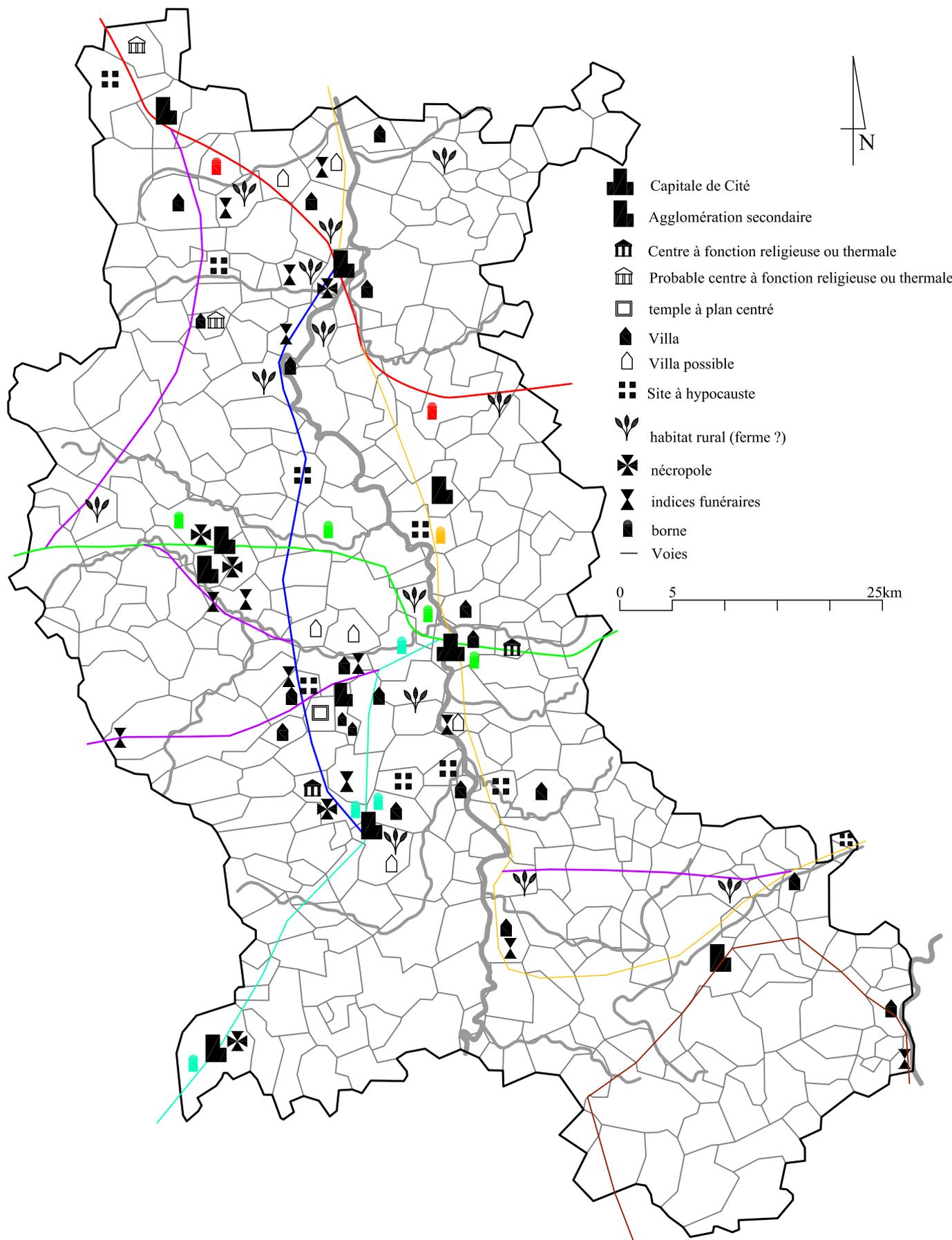
**Sites de la première moitié du Ier siècle de notre ère trouvés sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais S. Bündgen**



Les sites julio-claudiens dans le département de la Loire  
S. Bündgen

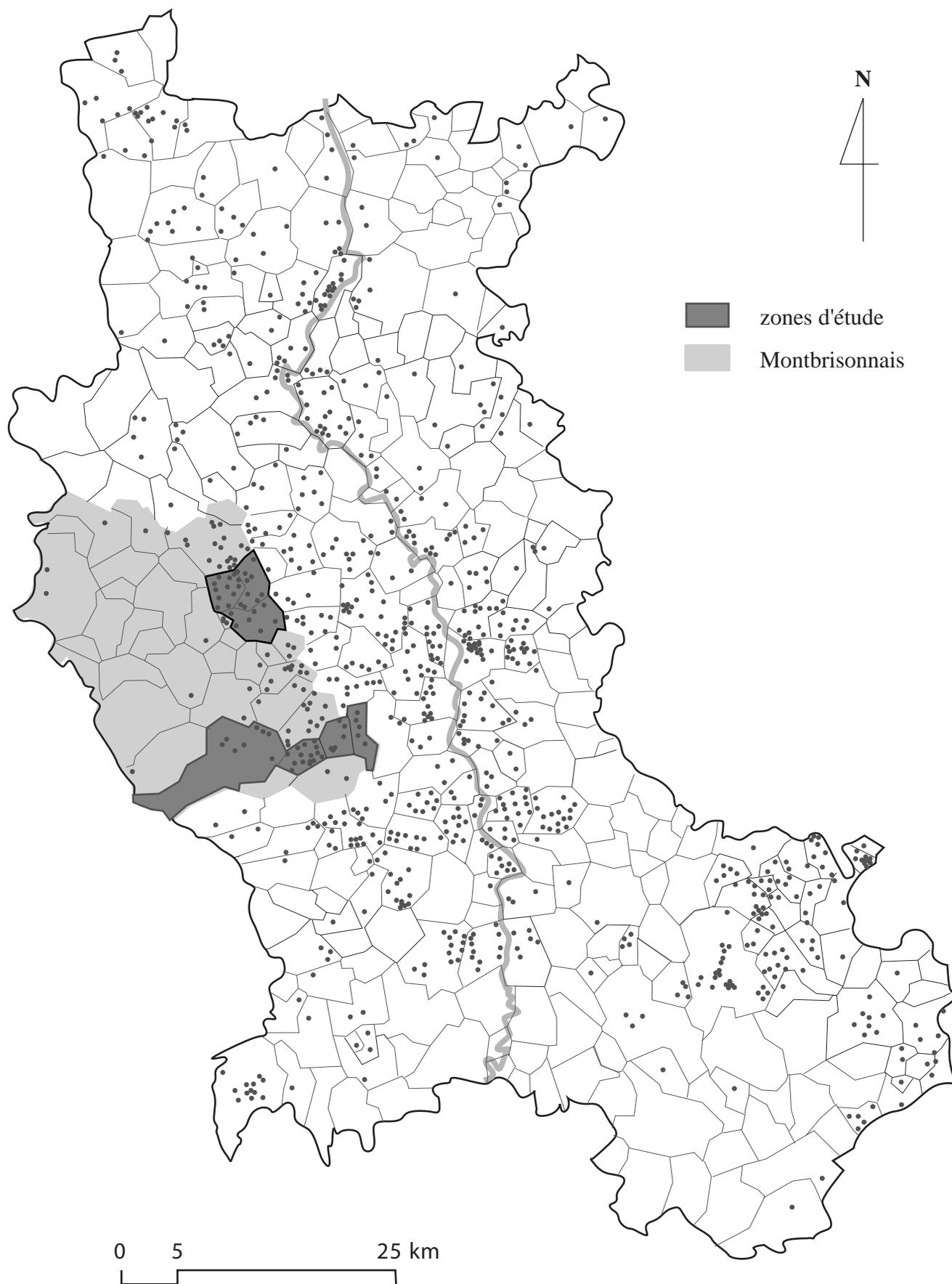


**Sites du Haut-Empire  
sur l'échantillon territorial du Montbrisonnais  
S. Bündgen**

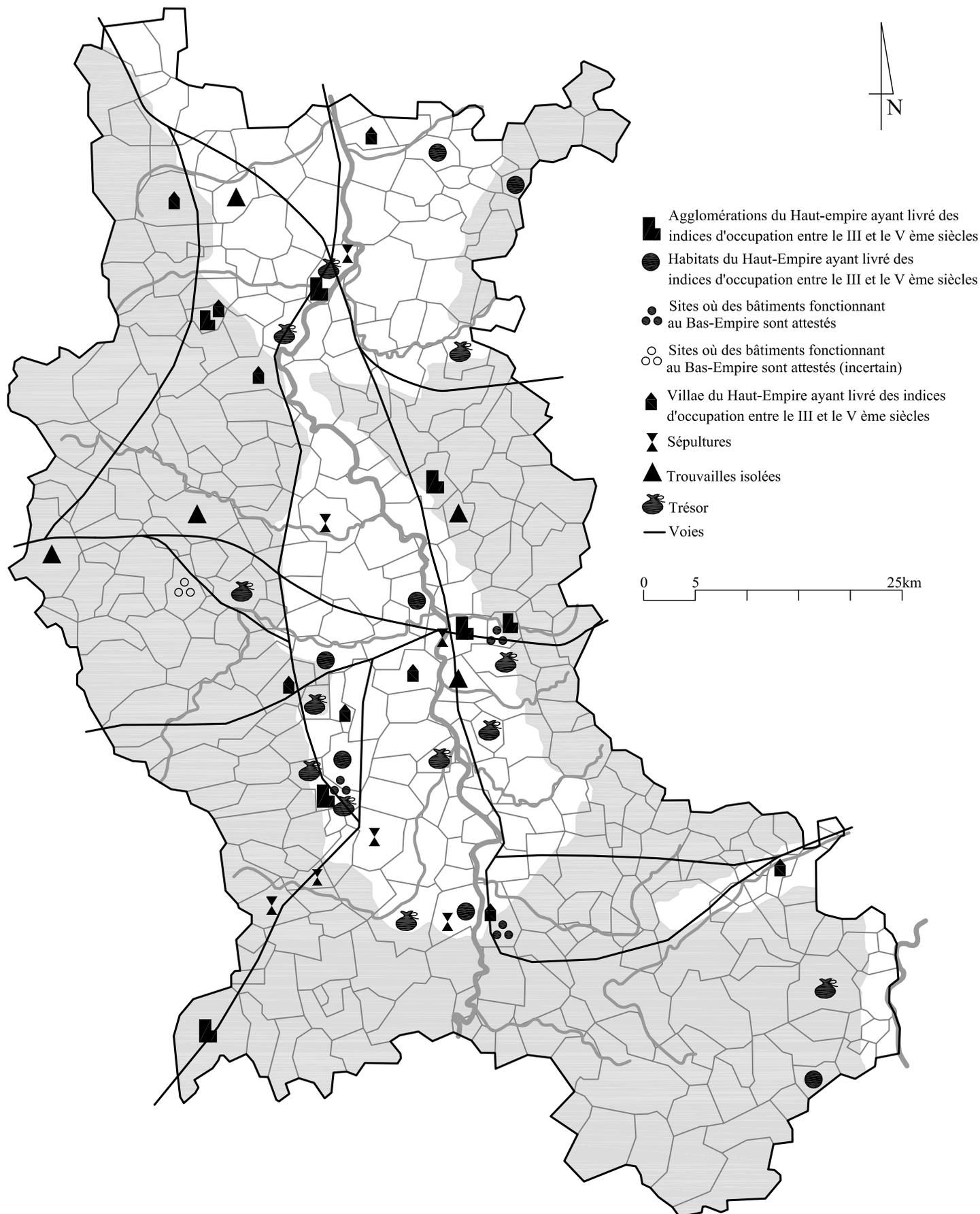


Principaux sites du Haut-Empire et réseau routier dans le département de la Loire  
S. Bündgen

Fig. 156



Répartition générale des site gallo-romains dans la Loire  
S. Bündgen



Les sites du Bas-Empire dans le Montbrisonnais  
S. Bündgen

Université de Franche-Comté  
UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société  
Ecole Doctorale "Langages, Espaces, Temps"  
UMR 6249 Chrono-Environnement

Thèse

Présentée pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Franche-Comté  
Spécialité : archéologie

Soutenue publiquement  
par

Sidonie Bündgen

**Peuplement, cultures et gestion de l'espace dans  
le Forez,  
de la Préhistoire à l'Antiquité**

Volume 3 : annexes

Membres du jury :

- Philippe BARRAL, Ingénieur de recherches, Université de Franche-Comté (examineur)
- Jean-Claude BÉAL, Maître de conférences HDR, Université Lyon 2 (rapporteur)
- Alain DAUBIGNEY, Professeur, Université de Franche-Comté (directeur)
- Mathieu POUX, Professeur, Université Lyon 2 (examineur)
- Georges TATE, Professeur, Université de Versailles-Saint-Quentin (rapporteur)

## **Annexe 1 : Inventaire archéologique du département de la Loire, sans les communes du Montbrissonnais.**

Ambierle (n° insee 003)

Située dans le canton de Saint-Haon-le-Châtel, elle se trouve au bas de l'étage collinéen des monts de la Madeleine, à la jonction du socle granitique primaire et des sables tertiaires. Son altitude moyenne est de 460 m et son territoire est de 3076 ha. Elle a livré de nombreux indices archéologiques puisque 18 sites y sont répertoriés. La Préhistoire ancienne est représentée par une petite série lithique trouvée à *Fravoz* (pièces aurignaciennes) tandis qu'aux *Aiguets*, des éléments du Paléolithique sont mêlés à des pièces néolithiques. Un autre ensemble, peut-être Néolithique, a été recueilli à *Rouillère-Lignière*. On signale aussi un éventuel menhir à *Pierrefitte* et des découvertes isolées à *Vernelus* (scie à encoches du Néolithique final), à la *Collonge* (lame à retouche écailleuse, poignard et deux grattoirs doubles sur lame) et aux *Georges* (fragment de poignard). Au *Chatelard*, on a trouvé fortuitement deux haches en bronze, l'une à douille et l'autre plate et ajourée. Disparus, ces éléments ne nous sont connus que par un croquis imprécis qui ne permet ni identification ni datation. Ils sont simplement attribués à l'âge du Bronze. Trois ensembles se rattachent au deuxième âge du Fer. On attribue à la Tène ancienne le trésor de bracelets trouvé dans un souterrain à *Grande Grange-Bois Joli*, mais l'origine de cette découverte reste douteuse. En revanche, les fragments d'amphores Dressel 1 et 20 qui ont été trouvés parmi du mobilier romain aux *Athiauds*, ainsi que sous et autour de la chapelle des *Georges* datent ces ensembles de la Tène finale (C). La période romaine est mieux connue, avec du mobilier découvert à *Collonges* et une vaste villa aux *Aiguets* dont le matériel est daté du IIIème, voire du IVème siècle. Cette occupation tardive est renforcée une monnaie de Gordien III (238-244) trouvée au Bourg. Le Haut Moyen-Age est connu par la découverte de substructions d'une première abbaye, connue dans les textes depuis 902, sous l'église *Saint Martin*, et par des couvercles de sarcophages (VIIIème-Xème) en réemploi dans l'église de *Saint Nizier*. Signalons enfin les découvertes isolées ou sites à *tegulae* des *Georges*, de *Favroz*, des *Eaux*, de *Serrurier* et de *Vernays* (Lavendhomme 1997, 63-66 / Delporte 1959-1960, 57 / Vaginay *et al.* 1981, 24 / Vaginay *et al.* 1982, 31 / Philibert 1982, 348 et 364 / Valette 1983, 73 / Grand *et al.* 1983, 17 et 23 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20).

Amions (n° insee 004)

Cette commune du canton de Saint-Germain-Laval est à la limite entre le sédimentaire oligocène de la plaine du Forez et le volcanisme acide du Seuil de Neulise, sur l'étage géographique du piémont puisque son altitude moyenne est de 470 mètres. Neuf sites y sont répertoriés sur un territoire de 1701 ha. La préhistoire est représentée par la découverte isolée de 3 poids ou pesons en galets encochés et d'une ébauche de hache polie à *Rives*, qui sont attribués soit au Néolithique final, soit au Chalcolithique. S'il n'y a pas de sites protohistoriques, la période romaine est connue par un ensemble de matériel à *Buy*, un autre à la *Farge* et une urne cinéraire à *Joux*. Le Haut Moyen Age est connu par un cimetière (sarcophages des VIIème-VIIIème siècles et une inhumation mérovingienne) *Chez Genest* et les réemplois de trois sarcophages dans le voisinage. Enfin, des sites mal connus ont été repérés à *Furand*, à la *Vigne de la Cure* et la *Vigne* (Périchon 1973a / Vaginay 1982 / Valette 1983, 73 / Grand *et al.* 1983, 17 / Philibert 1993 / Lavendhomme 1997, 66).

#### Andrézieux-Bouthéon (n° insee 005)

Cette commune de plaine, de 367 m d'altitude et de 1628 ha, se situe à l'extrémité sud du Forez, entre le sédimentaire Briovérien, le sédimentaire oligocène, le sédimentaire quaternaire ancien et le sédimentaire Stéphaniens. A *Chaminat*, un site de l'âge du Bronze ancien précoce a récemment été découvert. Il s'agit de l'aire de rejet d'un habitat qui a livré de la céramique, des ossements animaux et quelques éclats et silex. La période gallo-romaine est présente sur trois sites, dont un petit habitat du II<sup>ème</sup> siècle à *Migalon*, une tombe isolée dans le bourg, *rue des Bouchers*, et un site à *tegulae* signalé au-dessus du bourg (Lavendhomme 1997, 67 / DRACR-A 2003, 129).

#### Apinac (n° insee 006)

C'est une toute petite commune de 393 ha, qui s'élève à une altitude moyenne de 940 m à l'extrémité sud du socle granitique primaire des monts du Forez, sur le plateau de Saint-Bonnet-le-Château. Un seul site y est connu, qui date peut-être de la période gallo-romaine. Il s'agit d'un four à poix découvert et fouillé au *Breuil* (Lavendhomme 1997, 67).

#### Arcinges (n° insee 007)

C'est une commune de piémont (altitude moyenne 480 m) dont les 344 ha reposent sur le socle plutonique à microgranites des Monts du Beaujolais. La seule découverte archéologique répertoriée à ce jour sur son territoire est celle d'une hache polie, vraisemblablement néolithique, provenant du *Crêt du Loup* (Sarry 1978-1979, 166).

#### Arcon (n° insee 008)

Dans le canton de Saint-Haôn-le-Châtel, la commune d'Arcon s'étend sur 1919 ha à 834 m d'altitude. Elle se situe sur l'étage collinéen, entre le socle primaire granitique des monts de la Madeleine et le volcanisme acide de la région de Chérier. Les seules occurrences archéologiques signalées sont, au *Four*, la découverte des fragments d'une épée, d'une lame de hache à talon et d'une lame de poignard de l'âge du Bronze, peut être final. Un *aureus* de Néron a aussi été découvert à la *Croix Trévingt* (Lavendhomme 1997, 67 / Delporte 1959-1960, 59 / Combier 1961, 244 / Vaginay *et al.* 1982, 31 / Poncet 1998, 45).

#### Arthun (n° insee 009)

Cette commune se trouve dans le canton de Boën, à 400 m d'altitude, sur le piémont qui marque la limite entre les sédiments oligocènes de la plaine et le granite primaire des monts du Forez. Sur les 1388 ha de son territoire, plusieurs sites sont signalés, qui sont presque tous gallo-romains et pour la plupart des sites à *tegulae* (*Château de Beauvoir*, *la Garde*, *Lanet* et *Trouillère*). Seuls les ensembles des *Bessets*, de *Biterne*, de *Chez Platon* et le *Solat* ont livré de la céramique parmi leur matériel. Enfin, à *Lanet*, une fosse trapézoïdale et les restes de cinq squelettes humains sont peut-être attribuables au Haut Moyen Age en raison de leur proximité immédiate avec la bague en or datée de cette période et trouvée sur la commune de Boën. (Lavendhomme 1997, 67 / Valette 1983, 74).

#### Balbigny (n° insee 011)

Ce village de plaine, d'une altitude de 330 m, est élevé sur les sédiments sédimentaires stéphaniens et sur les sédiments quaternaires anciens de la bordure ouest des monts du Lyonnais. Son territoire s'étend sur 1698 ha et les occurrences archéologiques y sont nombreuses. La Préhistoire y est représentée par un dolmen, aujourd'hui détruit, qui s'élevait à la *Chal*, la découverte isolée d'un nucleus Levallois à *Tardivon* et les ensembles lithiques

du Néolithique moyen et final récemment recueillis en prospection. A la Protohistoire doit être rattaché l'ensemble découvert à *Chanlat* où des céramiques sans doute protohistoriques (âge du Bronze) se mêlent à des *tegulae*, de la terre cuite et une plaque de foyer. Mais ce sont les sites gallo-romains qui sont les plus abondants. On signale une villa aux *Chambons* qui a peut-être été utilisée jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle, ainsi que plusieurs ensembles à *Chamouroux*, à *Tardivon*, à la *Garelle*, au *Port*, aux *Ruines* et à la *Ronzière* où l'on signale aussi une voie pavée, sans doute romaine. Enfin, du mobilier de la période médiévale se trouve souvent lié à ces ensembles, au *Port*, à *Chamouroux*, à *Tardivon* et surtout à la *Ronzière* où un plateau entouré de fossés pourrait être une motte médiévale (Lavendhomme 1997, 68-69 / DRACR-A 1999, 139 / Deloge 1981, 16 / Grand *et al.* 1983, 23).

#### Bard (n° insee 012)

Commune de l'étage collinéen de 750 m d'altitude et de 1378 ha, elle s'étend à la jonction du sédimentaire Briovérien du piémont et le granit primaire du sud des monts du Forez. Huit sites archéologiques sont signalés, dont celui du *Puy de Vinol* qui est attribuable à l'âge du Bronze moyen et qui consiste en le dépôt, dans un grand vase, d'une cinquantaine de bracelets à jonc ovalaire ouvert et décor géométrique. Les sites romains sont plus nombreux. A *Chez le Gras*, deux ensembles sont signalés, d'une part au *Grand Pré* où deux patères décorées ont été trouvées, ce site étant attribué au III<sup>ème</sup> siècle, d'autre part à *Puy de Moulon*, où des substructions et un puits sont présumés antiques, bien que des tuiles à crochets du XVII<sup>ème</sup> siècle aient été trouvées dans les environs. Les autres attestations sont essentiellement des sites à *tegulae* et "à substructions antiques" comme à *Puy de Vinol*, non loin de la découverte protohistorique, au *Perron*, au *Bourg*, à *Grand Champs* et à *Vaubert* (Lavendhomme 1997, 69 / Delporte 1959-1960, 60-61 / Daugas 1976, 509 / Vaginay *et al.* 1982, 31 / Feugère 1984-1985, 65).

#### Bellegarde-en-Forez (n° insee 013)

C'est une commune de la plaine du Forez dont l'altitude oscille entre 360 et 600 m. Son territoire est de 1900 ha. Jusqu'à de très récentes prospections, aucun indice archéologique n'avait été repéré. Quelques éléments lithiques isolés sont à présent connus aux *Varennes* et à la *Veange* tandis qu'un probable habitat de la fin du I<sup>er</sup> / début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère est connu au *Ceriset* (DRACR-A 2005, 155-156).

#### Belleroche (n° insee 014)

C'est une commune du bas de l'étage collinéen, puisque son altitude moyenne est de 650 m. Elle s'étend (1393 ha) sur le plutonisme à microgranite des monts du Beaujolais, et une seule attestation archéologique est connue sur son territoire. Il s'agit de la découverte, au bourg, de *tegulae* et d'une monnaie en bronze de Faustine (Lavendhomme 1997, 69).

#### Belmont-de-la-Loire (n° insee 015)

Voisine de la précédente, cette commune en a les mêmes caractéristiques géologiques bien que son altitude moyenne, de 525 m, permette de la classer géographiquement sur le piémont des monts du Beaujolais. Sur son vaste territoire de 2371 ha, deux sites archéologiques sont connus, à la *Quichère*, où un petit ensemble lithique du Néolithique final (?) à été recueilli, et à *Chez Forest*, où des "restes romains" (dont des céramiques) sont mentionnés (Lavendhomme 1997, 69 / Grand *et al.* 1983, 17).

la Bénisson-Dieu (n° insee 016)

Dans le canton de Roanne, cette commune de 1112 ha se trouve sur le sédimentaire Plio-Pléistocène de la plaine du Roannais. Son altitude est de 268 m. La seule occurrence archéologique mentionnée sur son territoire est la découverte isolée, non localisée, d'un large fragment de poignard portant une retouche écailleuse en silex du Grand Pressigny et daté du Néolithique final (Lavendhomme 1997, 69 / Grand *et al.* 1983, 18).

Le Bessat (n° insee 017)

Situé sur l'étage forestier du Massif du Pilat, avec une altitude moyenne de 1170 m, sur une poche de sédiments briovériens incluse dans le plutonique du massif, ce territoire s'étend sur 1170 ha. Un seul site y est repéré, à *Toil*. Il s'agit de *tegulae* et de céramiques (Lavendhomme 1997, 70).

Bessey (n° insee 018)

Dans le canton de Pélussin, la commune du Bessey s'est installée à la limite du piémont rhodanien et de la vallée du fleuve, à une altitude moyenne de 320 m, sur un socle plutonique. Sur son tout petit territoire de 624 ha, deux sites archéologiques sont mentionnés au *Brouillard* et aux *Sagnes*. Tous deux sont des ensembles de mobilier contenant des céramiques romaines mais aussi des fragments d'amphore de la Tène finale. Lors de récentes prospections, quelques indices gallo-romains ont été repérés mais ils sont souvent lacunaires. (Lavendhomme 1997, 70 / DRACR-A 2005, 157-158).

Boisset-lès-Montrond (n° insee 020)

C'est une commune de la plaine du Forez (altitude de 345 m) qui s'est installée à la limite des sédiments oligocènes et des sédiments quaternaires récents qui bordent le fleuve Loire. Sur son territoire de 801 ha, des sites de l'âge du Bronze ont récemment été identifiés aux *Combes / Boisset* (Bronze moyen/final I) tandis qu'une occupation gallo-romaine est mentionnée entre *Cerizet et la Mare*. Enfin, associé à des éléments de construction antiques, entre le village de *Boisset* et le pont de *Montrond*, un trésor monétaire contenu dans un vase en bronze a été découvert à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il se composait de 1500 pièces environ allant de Septime Sévère (194) à Gallien et Salonina (268), les plus nombreuses étant celles de Gordien III et Philippe l'Arabe (238-249) (Lavendhomme 1997, 70 / DRACR-A 1997, 141 / DRACR-A 1998, 135 / DRACR-A 1999, 121 / Georges *et al.* 2004, 74 / Georges *et al.* 2005, 127).

Boisset-Saint-Priest (n° insee 021)

Sur cette commune du piémont sud des monts du Forez, à la jonction des sédiments tertiaires de la plaine et du socle primaire, à une altitude moyenne de 600 m et d'une superficie de 1828 ha, un seul site est mentionné. Il s'agit, à *Bazourges*, de deux souterrains qui datent sans doute de la fin du Moyen Age (Lavendhomme 1997, 70).

Bonson (n° insee 022)

Cette ville du sud de la plaine du Forez possède un tout petit territoire de 515 ha. Son altitude moyenne est de 380 m et elle repose sur les sédiments oligocènes et sur les sédiments quaternaires récents du bord de Loire. Un seul site y est mentionné, à *la Tuilière près du village de Bechet*. C'est une tombe trapézoïdale sans matériel, peut-être du haut Moyen Age (Lavendhomme 1997, 70 / Valette 1983, 74).

#### Bourg-Argental (n° insee 023)

Cette vaste commune (2015 ha) repose sur le socle granitique des monts du Pilat, à une altitude de 535 m. La seule occurrence archéologique signalée ne pourra pas être retenue car elle n'est pas localisée avec précision. Il s'agit de la découverte de monnaies romaines des Ier et IIème siècles (Lavendhomme 1997, 70).

#### Boyer (n° insee 025)

A l'est de la plaine du Roannais, sur un substrat granitique, la commune de Boyer s'est installée à 340 m d'altitude et possède un territoire de 518 ha. On y mentionne comme seule attestation archéologique la découverte de bifaces acheuléens du Paléolithique inférieur à la *Renarde* (Poncet 1998, 37).

#### Briennon (n° insee 026)

Longeant la Loire au nord de la plaine roannaise, le territoire de cette commune, vaste de 2384 ha et d'une altitude moyenne de 275 m, repose sur des sédiments plio-pléistocènes, oligocènes et quaternaires récents. Son sous-sol a livré de nombreuses attestations archéologiques. Pour la Préhistoire, un ramassage en surface d'éléments lithiques, à *La Teyssonne* et à *Graveron*, constitue les seuls indices. La Protohistoire n'est représentée que par deux haches à talon, du type de Haguenau, datées de l'âge du Bronze moyen. Les sites romains sont abondants, avec à *Grange Blanche*, des restes importants d'une « villa » romaine (sans précisions), à *Montely*, nombreux indices romains, à la *carrière d'Agron*, une urne contenant des cendres et des os calcinés, *aux Sables*, des fragments d'urnes, de céramiques, et d'un fût de colonne et une attestation près du pont-aqueduc de la rivière La Teyssonne. Enfin, à *Bourbasse*, *Maltaverne*, une fouille de structures médiévales a permis de mettre au jour deux fours de potier et une fosse contenant des ratés de cuisson médiévaux tandis que dans le village même, rue de la Teyssonne, plusieurs sarcophages du haut Moyen Age sont mentionnés. Quant à la découverte de "céramiques très mal cuites" à *Villevert*, elle ne pourra pas être retenue (Lavendhomme 1997, 71 / Delporte 1959-1960, 59 / Daugas 1976, 509 / Philibert 1982, 102 / Vaginay *et al.* 1982, 31 / Valette 1983, 74 / Grand *et al.* 1983, 17).

#### Bully (n° insee 027)

Cette commune de 1903 ha se situe sur le seuil de Neulise, entre le volcanisme acide de ce dernier, le socle granitique des monts de la Madeleine et une intrusion de sédiments stéphaniens. Son altitude moyenne est de 436 m et elle se trouve sur l'étage du piémont. Les découvertes y sont peu nombreuses. Au *Moulin Robert*, une petite station magdalénienne a livré quelques éléments lithiques et une plaquette de schiste gravé. A *La Croix du Lac*, on mentionne un mur romain en arc de cercle de 2 m d'épaisseur et de 7 m de long, ainsi que des fragments de *tegulae*. De même, à *La Mure* et à *Chantois*, des éléments romains ont été recueillis. Les autres attestations sont des fragments de la voie romaine allant de Moingt à Roanne et qui semble avoir été reprise par un chemin médiéval (*Quincé, la Bornière*) (Lavendhomme 1997, 71 / Philibert 1982, 292).

#### Burdignes (n° insee 028)

C'est un vaste territoire de l'étage forestier des monts du Pilat (3081 ha, 910 m) qui repose sur le plutonisme à microgranites du sud du département. Une seule attestation, romaine, y est signalée, près du *Vernas* (Lavendhomme 1997, 71).

### Bussy-Albieu (n° insee 030)

C'est une commune de la plaine du Forez dont le territoire de 1965 ha empiète sur le piémont. Elle a pour altitude moyenne 380 m et repose sur les sédiments tertiaires et le socle primaire. Les découvertes y sont assez nombreuses, la plupart romaines. Au *Mas* et à *l'Aiguille*, des occupations romaines sont signalées, ainsi qu'un trésor monétaire qui n'est peut-être pas antique. A *Churand* un puits en pierres sèches des Ier-IIIe siècles a été fouillé et a livré beaucoup de mobilier. Dans l'ancienne église du bourg de Bussy se trouve un bloc portant une inscription du Ier siècle en l'honneur d'un personnage attaché au temple des déesses *Segeta* et *Dunisia* (CIL XIII n°1646). La période médiévale est aussi présente, peut-être à l'est des *Chazeaux*, sur la *Terre du Canard*, où s'élève une plate forme quadrangulaire entourée de larges et profonds fossés. Dans l'ancienne église du bourg de Bussy, lors de sa démolition on a découvert un sarcophage du haut Moyen Age et d'autres inhumations « dans des troncs de pins creusés ». Enfin, les niveaux supérieurs du puits de *Churand* ont livré du mobilier médiéval. Signalons pour finir un fragment de colonne utilisé en réemploi à *Goutte Belin* (Lavendhomme 1997, 71-72 / Valette 1983, 74).

### Cellieu (n° insee 032)

C'est une commune du piémont rhodanien (altitude 520 m) dont le territoire de 1211 ha s'étend sur des sédiments stéphaniens. Les sites archéologiques connus y sont très nombreux en raison de prospections terrestres ayant eut lieu récemment dans la région. Tous sont gallo-romains. Ainsi, de nombreux tronçons de l'aqueduc du Gier sont visibles à *Bas-Mullet*, à *l'Ollière* et au *Poizat*. Les autres attestations sont soit des sites à *tegulae* (*Tonnérieux*, *Peyrieux*, la *Jalière* et la *Grande Châtaignière*), soit des concentrations de *tegulae* et de céramiques (*Chantarot*, *Charnières*, la *Chirondière*, la *Jusserandière*, *Moncéard*, *Peyrieux* et le *Trève*). Deux autres sites sont plus riches. Le premier est à *Cafiro*, où un très abondant mobilier céramique a été recueilli, et surtout à *Mullet* où une structure romaine de 5 x 2 m a été fouillée. Cet ensemble, qui a été remanié à une date inconnue, est peut-être le reste d'un four de potier. Des éléments de construction s'étendent sur près d'un ha alentour et le matériel céramique recueilli est caractéristique des Ier-IVème siècles (Lavendhomme 1997, 72 / Leglay 1971, 417 / DRACR-A 1997, 140).

### le Cergne (n° insee 033)

Cette petite commune de 593 ha de l'étage collinéen des monts du Beaujolais a pour altitude moyenne 664 m. Elle s'étend sur le socle plutonique et sur une poche de sédiments stéphaniens. Outre quelques découvertes fortuites d'outillage néolithique, notamment dans le bourg, deux sites romains sont mentionnés. Le premier est à *Fontimpe* où un mur bordé de *tegulae* sur champ et accompagné de céramiques a été repéré. Le second se situe à *Chabas* où des sondages ont permis de repérer un mur en pierres sèches bordé à l'est d'un trou de poteau. Le mobilier est abondant et indique une occupation de la fin du IIe et du IIIe siècles, mais peut être aussi de la Tène finale (amphore Dressel 1) et du Bas-Empire (monnaies). Un petit ensemble de pièces lithiques néolithiques a été recueilli à l'occasion de ces sondages. (Sarry 1978-1979, 166 / Lavendhomme 1997, 73 / Poncet 1998, 44).

### Chagnon (n° insee 036)

Cette toute petite commune (248 ha) de la vallée du Gier repose sur des sédiments Briovériens. Son altitude moyenne est de 310 m. Plusieurs occurrences gallo-romaines sont mentionnées sur son territoire que traverse l'aqueduc du Gier. D'ailleurs, c'est le long de ce tracé, à 200 mètres à l'est du village que s'est faite la découverte d'une inscription publiant un décret de l'empereur Hadrien qui interdit de labourer, semer et planter dans cet espace de

terrain destiné à l'entretien de l'aqueduc (CIL XIII, n°1623). De très nombreux autres éléments de cet aqueduc ont été vus au bourg, à *Bourgchanin*, à *Bessy*, à la *Cave du Curé*, à *Chapaire*, à la *Combe de la Reine*, à la *Côte*, à la *Côte d'Ollières*, à *Cruziot*, aux *Echèdes*, à la *Garenne*, à *l'Haya*, à *Malaval*, à *Molarin*, à *Paleton*, à la *Planche*, à la *Traverse*, à *Trévin* et à la *Violière*. Enfin, deux concentrations de matériel ont été trouvées à *Leymieux* tandis qu'à *Cafiro* est apparu le prolongement du site repéré sur la commune de Cellieu (Lavendhomme 1997, 74).

Chalain-le-Comtal (n° insee 038)

Cette commune de la plaine du Forez (380 m) s'étend sur des sédiments oligocènes et des sédiments quaternaires récents. Sur son territoire de 1836 ha, de très nombreux ensembles lithiques ont été recueillis, appartenant vraisemblablement tous au Néolithique final, à l'exception de celui de *La Bardoire* où un ramassage de surface a permis la collecte d'environ 600 éléments lithiques dont 136 outils datés du Néolithique moyen mais parmi lesquels peuvent se trouver des éléments du Paléolithique supérieur. Les autres sites préhistoriques se trouvent aux *Bancillons*, aux *Cailles*, à la *Charbonnière*, à *l'Etang de Couzon*, à *l'Etang de la Font*, à la *Guésée* et sur le *plateau de Montagny*. Les découvertes romaines sont peu nombreuses et se résument à deux cippes anépigraphes, servant aujourd'hui de bénitiers, trouvés aux *Rayons* et à *Tardivon*, et à une concentration de matériel au sud-est du village (Lavendhomme 1997, 77 / Grand *et al.* 1983, 17 / Philibert 1982, 349).

Chambéon (n° insee 041)

C'est une commune de la plaine du Forez qui repose sur le sédimentaire oligocène et sur le sédimentaire quaternaire récent. Son altitude moyenne est de 346 m et sa superficie de 1685 ha. Beaucoup de gisements archéologiques sont connus sur son territoire en raison des nombreuses prospections terrestres qui y ont été menées ces dix dernières années. La Préhistoire est illustrée par les occupations de *Bel Air* et de la *Grande Pinée*. Ces mêmes sites connaissent une importante occupation durant la Protohistoire, avec une attestation du Hallstatt mais aussi, pour la *Grande Pinée*, de l'âge du Bronze final I et de la Tène finale. D'autres sites protohistoriques sont connus à la *Ronzière* (la Tène finale) et peut-être à *Saint Bertrand*. Une série de sondages a été faite en 2005 sur toute la largeur de la basse plaine de la Loire, sur les communes de Chambéon et de Magneux-Haute-Rive, aux lieux-dits la *Pège*, le *Châtelard*, les *Rompets* et les *Chalines*. Elle a permis de découvrir des vestiges d'époques différentes : âge du Bronze ancien (fosses de combustion et foyer à pierres chauffées), âge du Bronze moyen (fosses riches en mobilier, lambeaux de sols), Hallstatt D3 (structures en creux), la Tène finale (enclos quadrangulaires et tombe de guerrier) et gallo-romaine (petit établissement agricole Ier-IIème siècles). Pour cette période, il faut aussi signaler que la voie romaine dite "Bolène" traverse la commune et qu'elle a été repérée, accompagnée de matériel céramique, aux *Bullions*. C'est aux *Résinets*, sur plus de deux hectares, que l'on a récolté un très abondant matériel caractéristique du Haut-Empire et qui correspond vraisemblablement à une *villa* très riche s'étendant, pour la *pars urbana*, sur la commune de Chambéon, pour la *pars rustica*, sur la commune de Mornand. De plus de nombreuses concentrations de mobilier ont été repérées à la *Grande Pinée*, aux *Oudinets*, à *l'Orme Premier* et à la *Tourelle*. Enfin, aux lieux dits de *Chalamelle* et de *Bois de Bard*, des céramiques non identifiées ont été trouvées (Lavendhomme 1997, 78-79 et 1997a / Guichard 1984-1985 / DRACR-A 1997, 129 / DRACR-A 2005, 129-130).

Chambles (n° insee 042)

Situé au pied du plateau de Saint-Bonnet-le-Château, sur le socle granitique et sur l'étage collinéen puisque son altitude moyenne est de 640 m, cette commune longe le cours de la

Loire. Sur son territoire de 1890 ha, un seul site est connu mais il s'agit de l'oppidum *d'Essalois*. Occupé à la Tène finale, et doté de deux ouvrages défensifs, ce vaste plateau de 21 hectares domine le sud de la plaine du Forez, au débouché des gorges de la Loire. Bien qu'une occupation durant l'âge du Bronze soit proposée, sur la base d'indices incertains et de la découverte isolée d'une lame de poignard à soie en bronze (Bronze moyen ?), c'est essentiellement la période de la Tène finale qui est la mieux représentée. Six phases d'occupation ont été repérées par l'étude de la stratigraphie, auxquelles un important mobilier se rapporte : céramiques indigènes tournées et non tournées, céramiques campaniennes A et B, sigillée, vernis rouge pompéien, amphores Dressel 1, objets en fer, perles et bracelets en verre ou schiste, fibules, meules, ainsi que 200 à 300 monnaies, dont seule la moitié est conservée aujourd'hui (Lavendhomme 1997, 79-83 / Delporte 1959-1960, 62 / Lancel 1975, 542-543 / Vaginay *et al.* 1981, 25 / Vaginay *et al.* 1982, 31 / Preynat 1982 et 1983 / Colin 1998, 146-148).

#### Chamboeuf (n° insee 043)

Cette commune de 1112 ha se situe au sud-est de la plaine du Forez, à cheval sur des sédiments briovériens et sur des sédiments quaternaires anciens. Son altitude moyenne est de 431 m. Un seul gisement est connu sur son territoire, à *La Tallodière*, dans le cours de la rivière la *Coise*, où, lors d'une sécheresse, des *tegulae*, des céramiques (dont une lampe *Fortis*) et une hache polie ont été ramassées (Lavendhomme 1997, 83).

#### le Chambon-Feugerolles (n° insee 044)

C'est une commune du Massif du Pilat (altitude moyenne 496 m) dont le territoire de 1751 ha repose sur des sédiments stéphaniens et briovériens. La seule occurrence archéologique qui y soit mentionnée est un dolmen aujourd'hui détruit qui s'élevait à *Cotatay* et que l'on appelait la *Pierre de Saint-Martin* (Lavendhomme 1997, 83 / Grand *et al.* 1983, 23).

#### Chandon (n° insee 048)

C'est une commune de la plaine du Roannais dont l'altitude moyenne est de 375 m et qui s'étend (1238 ha) sur des sédiments jurassiques. On y connaît trois ensembles archéologiques. Le premier, aux *Etivaux*, est une station moustérienne qui a été repérée au cours de prospections systématiques mais n'a pas été publiée. Le second, à *Volange*, est un lot d'éléments lithiques (sans doute néolithiques) issus d'un ramassage de surface. Le dernier est un habitat romain, à la *Grande Terre*, connu grâce à des sondages qui ont permis la découverte de substructions et d'un abondant mobilier. Trois phases d'occupation ont été déterminées : la première du milieu du Ier siècle de notre ère, la seconde de la fin du Ier siècle de notre ère et la troisième vraisemblablement du Bas-Empire. Cet ensemble se situe sur la terrasse alluviale du Chandonnay qui est un petit affluent du Sornin (Lavendhomme 1997, 83 / Grand *et al.* 1983, 17 / Poncet 1998, 38).

#### Changy (n° insee 049)

C'est une commune du piémont de la montagne Bourbonnaise, à la limite de la plaine du Roannais. Son altitude moyenne est de 360 m pour une superficie de 1367 ha. Elle se situe à la jonction du socle granitique de la montagne et des sédiments jurassiques de la plaine. Les seules attestations archéologiques qui y soient signalées sont d'importantes substructions qui ont été vues aux *Claines* au XVIIème siècle mais qui n'ont jamais été retrouvées depuis. Cet ensemble ne sera pas retenu (Lavendhomme 1997, 83).

#### Charlieu (n° insee 052)

Située à l'extrémité nord de la plaine de Roanne, sur des sédiments oligocènes et quaternaires récents et à une altitude de 265 m, cette petite commune a une superficie de 640 ha. On y signale, au *Sornin*, une industrie lithique du Paléolithique moyen accompagnée par quelques éléments magdaléniens. Des indices gallo-romains ont aussi été trouvés, dans l'église *Saint-Fortunat* (*tegulae*, céramiques et une monnaie de Tibère à l'autel de Rome et d'Auguste frappée à Lyon en 10 de notre ère) ainsi que dans l'église de l'abbaye bénédictine, lors de sa destruction. Sous le dallage, un sarcophage contenait encore des ossements et des cendres. Il portait une inscription aux dieux mânes de Maria Severiola, fille de Sacrius Severus et de Maria Mariola, morte à 24 ans, et à qui son fils et son époux Titus Magnus Severianus avaient fait élever ce monument (CIL XIII n°3). De plus, sous le cloître de l'abbaye, des traces de bâtiments antérieurs ont été repérées (trous de poteau, négatifs de murs) (Lavendhomme 1997, 84 / Poncet 1998, 37 / Philibert 1982, 346 / Della Libera, Perrève 1981).

#### Châteauneuf (n° insee 053)

Cette commune de la vallée du Gier a une altitude moyenne de 230 m, une superficie de 1365 ha et elle s'est installée sur des sédiments briovériens. De récentes prospections pédestres ayant eut lieu sur son territoire, les sites connus sont relativement nombreux. Le plus important se situe à *Cenas*, où un abondant mobilier céramique gallo-romain a été recueilli, parmi lequel se trouvaient des fragments d'amphore Dressel 1, ce qui laisse supposer une occupation des lieux remontant à la Tène finale. Ce site prolonge celui de la *Villette* connu sur la commune voisine de Longe, département du Rhône. Les mêmes éléments précoces, mêlés à du mobilier plus tardif, se retrouvent à la *Micolette*. Par contre, à *Couzelon*, le mobilier est uniquement romain. Enfin, les sites n'ayant livré que des *tegulae* sont nombreux. On les rencontre au *Château*, parmi des éléments médiévaux, à la *Croix de l'Orme*, à *Dimizieux*, à *Granget* et à *Vaugelas* (Lavendhomme 1997, 84 / DRACR-A 1998, 149-150).

#### Chavanay (n° insee 056)

Cette commune repose en partie sur le sous-sol granitique du piémont rhodanien et en partie sur les sédiments quaternaires récents de la vallée du fleuve. Son altitude moyenne est de 160 m tandis que sa superficie atteint 1506 ha. Les sites y sont plutôt abondants, tous attribués à la période gallo-romaine. Ainsi, un vaste ensemble est connu à *Luzin* mais sa datation reste incertaine en raison de la disparition du mobilier. Un autre gisement important se trouve à la *Petite Gorge* mais il est lui aussi de datation incertaine. Quatre petits ensembles n'ayant livré que des *tegulae* et des céramiques sont mentionnés à la *Mève*, *Ribaudy*, *Verlieux* et la *Ruty*, ce dernier site pouvant être une tuilerie. Enfin, deux occurrences incertaines ne seront pas retenues, à *Chanson* et à *Monteiller* (Lavendhomme 1997, 84 / DRACR-A 2000, 124).

#### Cherier (n° insee 061)

Cette vaste commune (2811 ha) des monts de la Madeleine est majoritairement installée sur un sous-sol volcanique acide. Son altitude moyenne est de 824 m. Le seul site archéologique qui y soit mentionné est au *Poyet* où des sondages ont été faits sous le "mégalithe" ce qui a entraîné la découverte d'une lame en silex du Grand Pressigny et de quelques tessons de céramique. L'ensemble est attribué au Néolithique final ou au Chalcolithique (Lavendhomme 1997, 85 / Grand *et al.* 1983, 17 / Poncet 1998, 38).

#### Chevrières (n° insee 062)

C'est une commune du piémont des monts du Lyonnais qui repose sur des sédiments briovériens. Son altitude moyenne est de 634 m et sa superficie de 1454 ha. Une seule occurrence archéologique y est connue, à la *Croix de Rampeau* où la découverte isolée d'une pointe pédonculée à ailerons et d'un grattoir sur lamelle laisse croire à une occupation néolithique ou chalcolithique (Lavendhomme 1997, 85 / Grand *et al.* 1983, 18).

#### Chirassimont (n° insee 063)

Située dans les monts du Lyonnais, à proximité du Seuil de Neulise, cette commune de 1069 ha repose sur un sous-sol au volcanisme acide. Son altitude moyenne est de 540 m. Le seul site qui soit mentionné pour ce territoire est incertain. Il s'agit au *Bois de Landine* d'un gisement de *tegulae* et céramiques romaines, qui semble accompagné d'un *vallum* et de remparts (?). Ces éléments n'ont pas été retrouvés lors de prospections récentes (Lavendhomme 1997, 85).

#### Chuyer (n° insee 064)

Cette commune de 1206 ha se trouve sur le piémont granitique rhodanien, à une altitude de 475 m. La seule mention archéologique est un chemin pavé à *La Grange Blanche* de datation indéterminée (Lavendhomme 1997, 85).

#### Civens (n° insee 065)

C'est une commune de la plaine du Forez qui s'élève à une altitude de 386 m sur des sédiments quaternaires anciens et récents. Sur son territoire de 1380 ha, les sites connus sont abondants en raison d'un récent programme de prospections. On trouve ainsi un grand nombre de gisements gallo-romains ayant livré des *tegulae* et des céramiques comme aux *Etangs*, au *Grand Buisson*, à la *Grande Grange*, à *Grand Moulin*, à la *Grue*, aux *Rivières* et enfin à la *Côte* où des fragments d'amphore Dressel 1 laissent supposer une occupation de la Tène finale. Certains ensembles sont mieux connus, comme celui des *Boutières*, de *Charbonnel* où l'on connaît un four de potier du Ier siècle et un habitat périurbain du IIème siècle ou des *Places* qui est un habitat romain installé le long du rebord de la terrasse alluviale de la Loire. Enfin, à la *Motasse*, des monnaies romaines ont été découvertes, non loin d'un sarcophage en plomb du haut empire. Cet ensemble se situe sans doute à proximité d'un gué. En revanche, les découvertes de céramiques indéterminées à *Bérol* ne seront pas prises en considération. (Lavendhomme 1997, 85 et 1997a).

#### Cleppé (n° insee 066)

Située au coeur de la plaine du Forez, cette commune de 1548 ha a une altitude moyenne de 350 m et s'étend sur des sédiments oligocènes et quaternaires récents. Les sites y sont très abondants. Pour la Préhistoire, des ramassages de surface ont entraîné la collecte d'éléments lithiques ou céramique non tournée à la *Celle Saint-Martin* (Néolithique ?), à la *Chapelle Saint-Martin* (Néolithique final), aux *Marais* (Moustérien ?), au *Poteau* (Néolithique ?) et à *l'Olme* (Paléolithique moyen). Un site très important a été fouillé aux *Marais*. Il s'agit d'un habitat du néolithique final. La Protohistoire est aussi abondamment représentée sur la commune : plusieurs sites ont livré des éléments de la Tène finale (Dressel 1) mêlés à du mobilier gallo-romain comme au *Bourg*, aux *Provoriot*s et à la *Tuilerie*. D'autres gisements sont aussi connus aux *Bois de Croël*, où des céramiques et des silex du Chalcolithique ou de l'âge du Bronze (ancien, moyen et final) ont été récoltés, et à la *Sigaude* où est mentionnée la découverte isolée d'un aiguisoir de l'âge du Bronze et à *l'Olme*. Enfin, un important ensemble de la Tène (Ier siècle avant notre ère) est connu sous la forme de fossés à la *Celle*

*Saint Martin*, tandis qu'aux *Marais*, c'est un fossé de l'âge du Bronze associé à de la céramique (Bronze ancien et final IIa) et des traces de l'âge du Fer qui sont signalés. Les sites romains sont tout aussi nombreux. Les ensembles n'ayant livré que des *tegulae* et des céramiques sont connus au *Bourg*, aux *Bruyères*, à la *Celle Saint-Martin*, à la *Varenne*, à *Jolivet*, aux *Marais* et à la *Sigaude*. A *Chermillage* et à *l'Ecu*, c'est un vaste gisement qui a été entrevu, dont l'occupation s'étend de la Tène finale au Bas Empire et où un fossé augustéen a été fouillé, tandis que des fouilles ont aussi eu lieu sur un modeste habitat des Ier-IIIème siècles du *Bois de Croël*. Le tracé de la voie Bolène a été reconnu entre *l'Olme* et la *Varenne*, et une borne miliaire dédiée à Trajan Dèce (CIL XVII n°8903) a été trouvée à *Naconne*. Enfin, on signale des monnaies romaines au nord de *l'Olme*. En revanche, les sites incertains du *Chêne égaré* et des *Rayettes* seront ignorés. Quelques éléments médiévaux ont aussi été repérés à la *Celle Saint-Martin* où une chapelle existant depuis 971 a été fouillée. On y a découvert un fragment de couvercle de sarcophage en dos d'âne et une monnaie de Louis le Pieux (814-840). Au *Bois de Croël* du mobilier médiéval (XI-XIIème siècle) a été récolté, de même qu'à *Jolivet* bien que ce matériel ne soit daté précisément (Lavendhomme 1997, 86-88 et 1997a / Vaginay *et al.* 1982, 25-26 et 31 / Guichard 1983 / Valette 1983, 74 / Grand *et al.* 1983, 18 / Philibert 1993 / Philibert 1995 / Verrier 1998, 109 et 112).

Colombier (n° insee 067)

Cette commune des monts du Pilat repose sur le socle granitique de ces derniers à une altitude de 818 m et sur une superficie de 1786 ha. La seule occurrence qui soit mentionnée est le menhir *du Flat* qui est une pierre dressée de 3.80 m de hauteur. Il est peut être néolithique (Lavendhomme 1997, 88 / Grand *et al.* 1983, 23).

Comelle-Vernay (n° insee 069)

Les 1241 ha de cette commune s'étalent dans la plaine du Roannais sur les sédiments quaternaire récents de la vallée de la Loire, à une altitude moyenne de 340 m. Les sites y sont relativement nombreux. Une industrie lithique de la fin du Néolithique a été recueillie à *Papillon*. La seule attestation de la Tène finale est la présence de quelques fragments d'amphore Dressel 1 mêlés à du mobilier des Ier-IIème siècles recueillis à *Pisse Vieille*. Les autres concentrations sont à *Dos de l'Ane* et à *Papillon : le Grézelou* (IIème siècle). A *Vernay*, un trésor monétaire romain a été trouvé mais il a été dispersé et reste non daté. Enfin, le mobilier signalé à *Marvalin* ne sera pas retenu puisque ce lieu-dit n'est plus localisé (Lavendhomme 1997, 89 / Périchon, Caboste 1964 / Combiér 2004).

Cordelle (n° insee 070)

Des prospections ayant eut lieu sur les 2664 ha de cette commune, les sites connus sont très nombreux. Son territoire, qui s'étend sur le volcanisme acide du Seuil de Neulise, a une altitude moyenne de 485 m. La préhistoire récente est connue par les découvertes du Néolithique finale qui ont été faites à *Terrenoire*. La protohistoire est présente sous la forme de céramiques non tournées et d'amphores Dressel 1 de la Tène finale à la *Chaude*, mais aussi par un habitat de la Tène finale à la *Côte de Roanne* et d'un trésor monétaire de 900 à 1200 monnaies, des statères arvernes en or d'avant 52 avant notre ère, trouvé à *Chervenay* le long d'une voie se dirigeant vers l'oppidum de Joeuvre. Enfin, une monnaie, peut-être gauloise, trouvée à la *Rilly* ne sera pas prise en considération. Les sites gallo-romains sont très nombreux. Des concentrations de *tegulae* et de céramique se trouvent à *Changy*, à *Chatelus*, à *Condailly*, à *Cordelle Vieille*, la *Côte de Roanne*, au *Fouet*, à *Sablonnières*, aux *Gariaux* (IIème siècle) et à *Verdier* près des ruines d'une maison forte. D'autres sites sont connus à la *Goutte Bonnet* et au *Sauzet*. Par contre, les sites incertains soit quant à la datation,

soit quant à la localisation, et que l'on trouve à *Chervenay*, au *Haut du Moulin*, à la *Perrière*, au *Perron*, à *Romagny* et à *Sermaize* ne seront pas retenus. Enfin, des éléments médiévaux sont connus à *Condailly* (céramiques des XI-XIVème siècles) et, mais ces deux dernières occurrences sont plus incertaines, à *Châtelus* et à la *Côte de Roanne* (Lavendhomme 1997, 89-90 / Combiér 2004).

le Coteau (n° insee 071)

Commune voisine de celle de Roanne, sur la rive droite de la Loire, elle repose sur les sédiments quaternaires de la plaine de Roanne. Au lieu-dit les *Plaines*, un petit ensemble lithique a été recueilli, que ses inventeurs attribuent au Moustérien. Aux *Fontaines*, quelques éléments lithique du Paléolithique moyen auraient aussi été découverts (Philibert 1982, 171 et 193).

Cottance (n° insee 073)

Cette commune du piémont (493 m) des monts du Lyonnais a un territoire de 1355 ha qui s'étendent sur le socle granitique. Les sites y sont peu nombreux. On a trouvé à *Chanin* des silex néolithiques ou chalcolithiques ainsi qu'une concentration de mobilier romain, et quelque part sur la commune, un grand bronze d'Antonin-le-Pieux. L'absence de localisation de cette trouvaille ne permet pas de la prendre en compte (Lavendhomme 1997, 90).

Coutouvre (n° insee 074)

C'est une commune de la plaine du Roannais qui a une altitude moyenne de 450 m, et dont le territoire de 2187 ha repose principalement sur des sédiments stéphaniens. La seule attestation archéologique est connue à *Jurney* par le ramassage en surface de quelques éléments lithiques (nucleus, éclats, outils) peut être néolithiques (Lavendhomme 1997, 90 / Grand *et al.* 1983, 18 / Poncet 1998, 44).

Craintilleux (n° insee 075)

Installée en bordure du fleuve, dans le sud de la plaine du Forez, sur des sédiments quaternaires récents, cette commune a une superficie de 822 ha et une altitude moyenne de 353 m. De récentes prospections de terrain ont permis la découverte de plusieurs gisements archéologiques. En ce qui concerne la Préhistoire, on mentionne la découverte ancienne d'une hache polie du Néolithique final ou du Chalcolithique. La Protohistoire est bien connue grâce au site de *Champ du Boeuf* où, dans une carrière, on a découvert, dans un fond de chenal comblé, des vestiges gallo-romains (substructions en pierre), de l'âge du Fer (foyer), de tradition épïcarniforme et de l'âge du Bronze ancien (fosse datée par 14C de 2617-2349 avant notre ère en âge calibré et épandage de mobilier). Des gisements gallo-romains ont aussi été repérés, notamment en bordure de la Loire, dans une zone inondable, et à proximité du bourg actuel (*tegulae*) (DRACR-A 1996, 127 / 2000, 125 / Georges *et al.* 2004, 75 / Georges *et al.* 2005, 127).

Cremeaux (n° insee 076)

C'est une commune de l'étage collinéen du massif des Bois Noirs (altitude 690 m) dont les 3332 ha de territoire reposent soit sur des sédiments stéphaniens, soit sur un volcanisme acide ou basique. On y trouve quelques sites, dont un monticule de terre au *Bois Duivon* qui semble avoir livré un squelette et une épée en fer repliée. Ce mobilier ayant disparu, l'interprétation de cet ensemble comme *tumulus* de l'âge du Fer reste incertaine. Les autres sites sont tous romains. A *Cuchant* on soupçonne la présence d'un four à tuile. Entre la *Limandière* et *Rognard*, une excavation murée a été explorée et à la *Croix Vigouronne* une

forte concentration de mobilier a été repérée. Par contre, les “antiquités romaines” de *Fontsouche*, trop incertaines, ne seront pas retenues (Lavendhomme 1997, 91 / Vaginay *et al.* 1981, 26).

#### Croizet-sur-Gand (n° insee 077)

Située près du Seuil de Neulise à une altitude de 480 m, cette petite commune de 598 ha se partage entre le socle granitique des monts du Lyonnais et le volcanisme acide du Seuil. Un seul site y est connu à la *Boutouze / la Ratille* où un puits romain contenant une meule et des céramiques a été vidangé. Parmi son mobilier, il faut signaler la présence d’un bol en sigillée Drag. 37 estampillé DOECCVS. Cet ensemble est daté du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère (Lavendhomme 1997, 91 / Vaginay, Samuel 1980-1981, 39).

#### le Crozet (n° insee 078)

C’est une commune du piémont de la montagne Bourbonnaise qui repose sur le socle granitique de cette dernière. Son altitude moyenne est de 450 m tandis que sa superficie est de 1331 ha. Les occurrences archéologiques se situent aux *Grivets* où des éléments de l’âge du Fer (épées en bronze, bouterolle, haches) ont été recueillis parmi du mobilier gallo-romain mais aussi à la *Fonstière* avec une concentration de mobilier romain. En revanche, les attestations de *Laras* (céramiques romaines ?) et des *Roys* (*tumulus* de l’âge du Fer ?) pourront difficilement être retenues en raison de l’absence totale de vérification (Lavendhomme 1997, 91).

#### Cuinzier (n° insee 079)

Au bas des pentes des Monts du Beaujolais, à 496 m d’altitude moyenne, les 562 ha de cette commune se partagent entre le socle granitique et les sédiments tertiaires. Plusieurs attestations archéologiques y sont répertoriées. A la *Tuillière*, c’est une petite hache polie, sans doute néolithique, qui a fait l’objet d’une découverte fortuite. Aux *Gaffières* sont connues 3 concentrations de silex néolithiques tandis qu’au *Sapin* c’est une quarantaine de pièces lithiques qui a été récoltée. Parmi ces éléments certains évoquent le Néolithique final (Combiér 1981, 509 / Sarry 1978-1979, 166).

#### Cuzieu (n° insee 081)

C’est dans la plaine du Forez, sur des sédiments quaternaires anciens et récents, que se trouve cette commune de 342 m d’altitude et de 1151 ha de superficie. La seule occurrence archéologique de la préhistoire est la découverte ancienne d’une lame en phonolite. Des prospections récentes ont permis de découvrir des traces d’une occupation laténienne aux *Enfers* (fossés comblés de la Tène finale) ainsi que celles, dont la localisation n’est pas précisée, de quatre habitats gallo-romains, de sept gisements de matériel gallo-romain, d’une probable voie secondaire de la même époque et de trois sites à *tegulae*. Est enfin mentionnée à la *Bourgée Froide*, une sépulture à incinération gallo-romaine datée du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère (Lavendhomme 1997, 91 / DRACR-A 1998, 149 et 2000, 140).

#### Dancé (n° insee 082)

Située à la limite entre la plaine du Forez et le Seuil de Neulise, cette commune de 883 ha repose essentiellement sur le volcanisme acide de ce dernier. Son altitude moyenne est de 350 m. Les sites y sont peu nombreux. On dénombre un atelier de fabrication de haches néolithiques, une concentration de matériel romain à *Issoire* et un monticule de terre entouré d’un fossé et d’un mur en pierres sèches au *Châtelard du Bois de Cierve*. Il s’agit d’un site

défensif de datation indéterminée, bien que quelques *tegulae*, monnaies, armes et céramiques y aient été trouvées (Lavendhomme 1997, 91 / Combier 2004).

Dargoire (n° insee 083)

Cette petite commune de 192 ha qui repose sur les sédiments briovériens de la vallée du Gier a une altitude de 245 m. De nombreux vestiges romains y ont été trouvés lors du défrichement du cimetière (Lavendhomme 1997, 91).

Ecoche (n° insee 086)

C'est une commune du piémont des monts du Beaujolais (430 m) dont les 1170 ha reposent sur le socle granitique. Au *Crêt du Loup*, une hache polie, probablement néolithique, a fait l'objet d'une découverte fortuite. Sur la frontière est de la commune, le site des *Quichères*, qui s'étend essentiellement sur le territoire de Belmont-de-la-Loire a rendu quelques pièces lithiques néolithiques. Une concentration de matériel romain a été trouvée près du hameau de *Forest* et plusieurs incinérations romaines riches en mobilier à *Fillon*. En revanche, le "tumulus" du *Col de la Bûche* qui aurait livré des armes en fer aujourd'hui disparues, et qui n'a jamais pu être vérifié car "perdu dans la végétation", ne sera pas retenu ici (Sarry 1978-1979, 166 / Lavendhomme 1997, 93).

Ecotay l'Olme (n° insee 087)

C'est une commune du piémont des monts du Forez qui culmine à 480 m d'altitude. Ses 652 ha s'étendent sur les sédiments briovériens de la région de Montbrison. Des éléments archéologiques sont signalés à *Portet* et au *Verdier*, le long de la voie Bolène. Il s'agit d'urnes funéraires, de fragments de céramique, de *tegulae* et de monnaies de Galba qui indiquent la présence d'une nécropole du Ier siècle de notre ère. A *Montfort* on a découvert les restes d'une muraille en pierres sèches, avec un fossé intérieur et des murs (restes d'habitations). Le matériel recueilli est romain (*tegulae*, amphores et meule de granit), mais la typologie du site rappelle plutôt une fortification médiévale. Enfin, à *La Chize*, se trouvent d'autres restes d'enceinte en pierres sèches et un amoncellement de pierres et de *tegulae*. Seules ces dernières permettent de penser à une occupation antérieure au Moyen-Age (Lavendhomme 1997, 93).

Epercieux-Saint-Paul (n° insee 088)

C'est une commune de la plaine du Forez de 330 m d'altitude moyenne. Elle s'étend sur 792 ha de sédiments quaternaires anciens et récents. Une seule découverte archéologique a été faite sur son territoire, à *Saint-Paul-d'Epercieux*. Il s'agit d'une petite statuette romaine en bronze représentant un homme nu assis. Des « débris de thermes » sont aussi mentionnés dans le village, mais cette information est difficile à interpréter (Lavendhomme 1997, 93).

Estivareilles (n° insee 091)

Avec une altitude de 896 m en moyenne, c'est une commune de l'étage forestier du plateau de Saint-Bonnet-le-Château qui a une superficie de 2256 ha installés sur un socle granitique primaire. La seule occurrence archéologique qui y soit mentionnée est un tronçon de la voie Bolène (de Feurs à Rodez) qui gravit la crête en ligne droite entre deux murs de pierres sèches à *Vivier* (Lavendhomme 1997, 93 / Verrier 1998, 87).

Farnay (n° insee 093)

C'est une commune du piémont rhodanien de 793 ha et d'une altitude moyenne de 445 m. Elle s'est installée sur des sédiments du Briovérien. Des prospections systématiques ont

permis de localiser quatre indices de sites à la *Boutarie* et à *Tonnevirieux* ainsi qu'à la *Croix de Rameaux* et à la *Carrétarie*, ces deux derniers n'ayant livré que des *tegulae* (Lavendhomme 1997, 94).

Feurs (n° insee 094)

Au coeur de la plaine du Forez, cette commune dont l'altitude moyenne est de 345 m s'étend sur 2369 ha. Elle s'est installée de part et d'autre de la Loire sur des sédiments quaternaires anciens et récents. L'occupation plus ou moins occasionnelle de la ville de *Feurs* remonte au Néolithique final et au Chalcolithique (céramique campaniforme, outillage lithique), et c'est la seule attestation sur la Préhistoire dans l'ensemble de la commune. La Protohistoire est mieux représentée, avec des attestations de l'âge du Bronze ancien (céramiques non tournées, outillage lithique), de l'âge du Bronze final (petit dépôt d'épées probablement destiné à la fonte découvert au *Bout du Monde*), et de la fin de la Tène ancienne ou du début de la Tène moyenne (céramiques). L'implantation d'un habitat permanent est attestée dès le IIe siècle avant notre ère. Sur le reste de la commune, le gisement de *Selle-Moriaud* semble être, d'après les céramiques qu'il a livré, protohistorique. Il s'agit de celui de. Les attestations les plus nombreuses sont gallo-romaines, puisque Feurs devient un *forum* routier dès la période augustéenne, lors de la mise en place du réseau d'Agrippa. Elevée au rang de capitale de *civitas*, la ville se développe à partir du milieu du Ier siècle de notre ère et continue à s'étendre jusqu'à la fin du IIe siècle où sa superficie atteint les 80 hectares. Elle décline ensuite pour des raisons que l'on ignore aujourd'hui, les couches archéologiques les plus récentes ne dépassant pas le milieu du IIIe siècle.

La superficie de l'occupation gauloise atteignait vraisemblablement les 10 ha. Des vestiges ont été repérés en six emplacements différents. Ils se composent de fossés, de sols en cailloutis, de trous de poteaux, de fosses de taille et de nature diverses, ainsi que d'une nécropole ayant livré une soixantaine d'incinérations. Ils témoignent de quatre phases d'occupation qui s'échelonnent depuis le début de IIe siècle avant notre ère jusqu'au début de la période augustéenne.

En ce qui concerne la cité romaine qui s'installe à la place de l'habitat indigène à partir d'Auguste, une véritable trame urbaine a pu être reconnue, dont le forum est le centre. Outre ce dernier, des thermes, un éventuel sanctuaire périurbain, un théâtre, connu par une dédicace et un édifice public au rôle indéterminé sont les principaux bâtiments publics et monumentaux que nous connaissons aujourd'hui. L'habitat est quant à lui connu par d'abondantes découvertes, qui peuvent être monumentales (mosaïques, substructions, murs, colonnes, inscriptions...). Le mobilier est extrêmement abondant et forme un corpus très intéressant pour sa variété, sa quantité et sa qualité. La ville est le point de départ de la voie Bolène qui traverse tout le sud du Forez jusqu'à Saint Paulien (Haute-Loire). Les quatre premières bornes leugaires ont été trouvées groupées dans le jardin des Ursulines, à Feurs même (jardin de l'hôpital actuel). Elles portent des dédicaces, presque toutes similaires, à l'empereur Maximin et datent de sa troisième puissance tribunicienne soit 238 après notre ère (CIL XIII n°8861 à 8864). L'occupation de la cité durant le haut Moyen âge reste mal connue, mais des fouilles place de la Boaterie, à l'emplacement du forum antique, ont permis de recueillir quelques objets des VIème-Xème siècles (agrafe à double crochet, petites plaques-boucles en bronze, denier de Louis le Pieux, denier de Salerne).

D'autres attestations sont connues dans la commune, notamment à *Randan* où, lors de la destruction d'un prieuré du Xème siècle, des vestiges antiques ont pu être recueillis : un cippe funéraire portant l'épithète de *Titus Servandus* faite pour lui-même de son vivant (CIL XIII n°1637), un second mentionnant les dieux mânes de *Peregrina* (inscription incomplète et disparue CIL XIII n°1636), des éléments architecturaux (socles, fûts de colonnes,

corniches) et un fragment de marbre blanc orné de reliefs. Ces éléments étaient vraisemblablement utilisés en réemploi, la présence d'un monument romain à cet emplacement restant une hypothèse. Dans le même secteur, des *tegulae* et des céramiques romaines ont toutefois été recueillies. D'autres découvertes ont été faites à *Grande Varenne* et à la *Péchoire* ainsi que dans le cours de *Loise* où, non loin de substructions romaines, un fragment d'inscription (dédicace impériale à Gallien, vers 253) a été repêchée (CIL XIII n°1644). Le gisement de céramiques non identifiées de *Grand Pré* ne sera pas retenu (Lavendhomme 1997, 96-123 et 1997a / BÉfort, Grand 1981 / Vaginay *et al.* 1982, 31 / Valette 1983, 74-75 / Vaginay, Guichard 1988 / Verrier 1998, 108-109 / Colin 1998, 152 / Valette 1999 / Ganivet 2005, 43).

#### Fourneaux (n° insee 098)

Proche du Seuil de Neulise, cette commune de piémont a une altitude moyenne de 530 m et une superficie de 1217 ha. Elle s'étend sur un sous-sol granitique et volcanique acide. Plusieurs campagnes de fouilles ont permis la découverte de deux habitats romains et d'un tronçon de voie. Ainsi, *Chez Berthier*, on a trouvé deux murs en pierre sèches aux élévations vraisemblablement en terre crue qui encadrent un sol de briques pilées. Un troisième mur de cet ensemble a été repéré dans un drain moderne. Le mobilier permet d'attribuer cet habitat au III<sup>e</sup> siècle. A *Coines*, près du *chemin de Pierragot*, les fouilles d'une partie d'habitat romain ont entraîné la découverte de deux murs formant un angle droit. Celui qui est orienté est-ouest est bordé au nord par un petit fossé, et au sud, à l'intérieur du bâtiment par un foyer en tuiles. Un petit caniveau bordé, et parfois recouvert, de pierres plates passait sous le foyer pour s'éloigner du mur. A 16 mètres à l'ouest du bâtiment, un puits a été fouillé, au fond duquel a été recueilli un dépôt - sans doute cultuel - de vases, dont certains sont de très petite taille. Bâtiment et puits sont datés de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle. Le mobilier est abondant : un potin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et un sesterce de Vespasien ou Titus, beaucoup de céramiques caractéristiques de la fin du II<sup>e</sup> siècle mais aussi une hache polie verte et quelques silex taillés qui semblent attester une occupation antérieure du site ou de ses environs. Enfin, à *Plat Coupy* on a fouillé un tronçon de la voie supposée romaine de Lyon à Roanne. Des *tegulae* ont été retrouvées dans son empièchement, et des tessons brûlés de céramiques romaines (incinération ?) à proximité des fouilles (Lavendhomme 1997, 124 / Vaginay, Samuel 1980-1981).

#### Génilac (n° insee 225)

C'est une commune de la vallée du Gier dont l'altitude moyenne est de 413 m et la superficie de 867 ha. Le sous-sol est composé de sédiments stéphaniens et briovériens. Des prospections systématiques ont eut lieu sur son territoire et ont livré des concentrations de mobilier romain à *Bonnevache*, le *Chirat*, dont l'occupation remonte peut-être à la Tène finale, comme semblent le prouver les fragments d'amphore Dressel 1, à *Tavérieux*, à la *Cula* et aux *Grandes Bruyères*. Un autre ensemble semble dater de la Tène finale aux *Mûres*. Enfin, l'aqueduc du Gier traverse cette commune et on en trouve de nombreux éléments aux *Arcs*, aux *Armières*, à *Arzialet*, Champcornu, *Collenon*, *Colombier*, aux *Côtes*, à la *Cru*, au *Flachat*, au *Grand Collenon*, aux *Mûres*, à *Pierre Blanche*, à la *Plombière*, aux *Rivoires* et à *Trévin* (Lavendhomme 1997, 125 / Burdy 2002, 41).

#### Grammond (n° insee 102)

Cette commune repose sur les sédiments briovériens des Monts du Lyonnais. Son altitude est en moyenne de 800 m et sa superficie de 813 ha. Une seule attestation archéologique s'y trouve mentionnée, mais elle n'est pas précisément localisée. Il s'agit d'un dépôt de fondeur

de la fin de l'âge du Bronze moyen ou du début du Bronze final, comprenant une pointe de lance à oeillet, une hache à talon, deux lames de poignard et un bracelet plein orné de chevrons gravés (Delporte 1959-1960, 64 / Daugas 1976, 509 / Vaginay *et al.* 1982, 33).

#### La Grand-Croix (n° insee 103)

Cette commune de la Vallée du Gier repose sur des sédiments briovériens et stéphaniens à une altitude moyenne de 289 m et pour une superficie de 405 ha. L'aqueduc du Gier traverse son territoire et on en trouve des indices à *Bas Mulet*, au *Chapoté*, à *Couttange*, à la *Jardière* et à *Salcigneux*. Lors de récents travaux visant à préciser l'état de l'édifice, un site a été partiellement fouillé à Jardinière 3. Les vestiges se composent d'un solin et de fosses dont le mobilier est daté des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles de notre ère. Des concentrations de *tegulae*, ont été vues à la *Bruyère* et à *Chavillon*, tandis qu'un gisement de mobilier romain est connu à *Couttange* (Lavendhomme 1997, 125 / Burdy 2002, 41 / DRACR-A 2004, 125).

#### La Gresle (n° insee 104)

A 500 m d'altitude, dans les Monts du Beaujolais, cette commune déploie ses 1475 ha sur un substrat volcanique acide et des sédiments tertiaires. Une seule attestation archéologique est répertoriée sur ce territoire. Il s'agit de la découverte fortuite d'une hache polie aux *Giraudières* (Sarry 1978-1979, 166).

#### Grézieux-le-Fromental (n° insee 105)

Avec une altitude moyenne de 372 m, cette commune de la Plaine du Forez s'étend sur 1031 ha de sédiments oligocènes. Plusieurs gisements archéologiques y sont connus grâce à des prospections récemment menées sur son territoire. Il s'agit de huit concentrations de mobilier gallo-romain, dont une a aussi livré des éléments pouvant dater de la Tène finale, et de deux ensembles datés du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Enfin, à *l'est du village*, on trouve une vaste concentration de mobilier gallo-romain, comprenant notamment des briques d'hypocauste (Lavendhomme 1997, 125 / DRACR-A 1997, 142).

#### Gumières (n° insee 107)

C'est sur le socle granitique de l'étage forestier des monts du Forez, à une altitude moyenne de 900 m, que s'est implantée cette commune d'une superficie de 1612 ha. La seule occurrence archéologique mentionnée sur son territoire n'est pas localisée. C'est un trésor monétaire en or « à l'effigie des premiers Carolingiens » ou de l'époque mérovingienne (disparu et non étudié) (Lavendhomme 1997, 125 / Valette 1983, 76).

#### l'Hôpital-le-Grand (n° insee 108)

C'est une commune de 1286 ha de la plaine du Forez (375 m d'altitude) qui repose sur des sédiments oligocènes et des sédiments quaternaires récents. Deux points attribués à la période moustérienne sont isolées tandis qu'une concentration de matériel lithique est datée du Néolithique (Chasséen). Dix concentrations de mobilier gallo-romain sont mentionnées, dont une au nord-est du bourg (Lavendhomme 1997, 125 / DRACR-A 1996, 128).

#### l'Horme (n° insee 110)

C'est une petite commune de 404 ha qui se situe sur les sédiments stéphaniens de la Vallée du Gier (300 m d'altitude moyenne). L'aqueduc du Gier traverse son territoire et on en trouve des traces aux *Arcs*, à la *Chapelle du Fay*, à *Fay* et à la *Côte du Fay*. Quelques indices de sites gallo-romains sont aussi mentionnés à *Beauregard* et à la *Chapelle du Fay* et au *Crêt des Charmes*, qui n'a livré que des *tegulae* (Lavendhomme 1997, 126 / Burdy 2002, 41).

Juré (n° insee 116)

C'est une commune du piémont du Massif des Bois Noirs, d'une altitude moyenne de 560 m. Elle a une superficie de 1207 ha et repose sur un sous-sol volcanique basique. Seule la concentration de mobilier romain de *Vodiél* est mentionnée sur ce territoire (Lavendhomme 1997, 126).

Lay (n° insee 118)

Située dans la petite vallée du Rhins à la limite entre les monts du Lyonnais et ceux du Beaujolais, cette commune de 460 m d'altitude et d'une superficie de 1285 ha repose principalement sur un sous-sol volcanique acide et sur des sédiments stéphaniens. Un gros ensemble archéologique a été fouillé à *Le Bret*. Il s'agit d'un tronçon de voie, sans doute romaine, bordée au sud par un petit bâtiment dont un angle a été dégagé. Les murs sont construits en moellons de pierres liés au mortier de chaux et sont contemporains d'un sol couvert en partie par un mortier de chaux. Un foyer a été repéré au centre. Au pied du mur de ce bâtiment, un trésor monétaire a été recueilli, qui avait la forme d'un rouleau et comprenait 1127 deniers et *antoniniani* en argent. Les plus anciens remontent à Marc Antoine (vers 44 avant notre ère) et les plus récents à Sévère Alexandre (235 de notre ère), mais la majorité se situe vers le début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Quelques céramiques romaines sont aussi signalées au nord du hameau de la propriété de *Méadre*, mais, ce lieu-dit n'étant pas localisé, cette attestation ne sera pas retenue (Lavendhomme 1997, 126-128 / Vaginay, Samuel 1980-1981, 39).

Lentigny (n° insee 120)

C'est une commune de l'extrémité sud de la plaine du Roannais qui a pour sous-sol des sédiments oligocènes, mais aussi du granite et des roches volcaniques acides liées à la proximité du Seuil de Neulise. Son altitude est en moyenne de 372 m et sa superficie de 1130 ha. La seule attestation archéologique de Lentigny est une concentration de *tegulae* trouvée à *Aubret* (Lavendhomme 1997, 128).

Lérigneux (n° insee 121)

Cette commune de l'étage forestier des monts du Forez (933 m) repose sur le socle granitique primaire de ces derniers. Sa superficie est de 976 ha. Trois occurrences archéologiques y sont signalées, mais dont aucune ne pourra être retenue, faute de vérifications. La première est un « *oppidum* ou camp retranché » au *Gas de Genestoux*. La seconde, au *Plat du Mas*, est la découverte de briques, de tuiles en quantité, et de vestiges non identifiés. La troisième serait la voie Bolène qui traverserait la commune d'est en ouest. Aucune trace n'en a été repérée et une récente étude sur son parcours ne signale pas son passage dans la commune (Lavendhomme 1997, 128 / Verrier 1998).

Lorette (n° insee 123)

Sur cette commune de 341 ha, installée sur les sédiments stéphaniens de la vallée du Gier à une altitude de 280 m, le tracé de l'aqueduc du Gier est connu aux *Charnières*. Une concentration de mobilier romain a aussi été vue à la *Croix des Rameaux*, près de *Condamine* (Lavendhomme 1997, 128 / Burdy 2002, 41-42).

Lupé (n° insee 124)

Sur cette toute petite commune du piémont granitique rhodanien (altitude moyenne de 342 m et superficie de 147 ha), la seule attestation archéologique se trouve près du château : des

*tegulae* et des céramiques communes (Bas-Empire ou haut Moyen Age d'une part, Moyen Age d'autre part) y ont prétendument été recueillies, mais des recherches récentes n'ont pas permis de vérifier ces datations (Lavendhomme 1997, 128).

#### Luré (n° insee 125)

Située sur le piémont du massif des Bois Noirs, à une altitude de 550 m, et à cheval sur des sédiments stéphaniens et volcaniques, cette petite commune de 623 ha a livré deux sites archéologiques. Le premier, aux *Grosses Pierres*, est un lot de mobilier lithique du Néolithique (plusieurs haches polies, quelques outils dont des racloirs et des grattoirs, une meule ovalaire en granite, des molettes et des broyons) récolté au cours de prospections. Le second, à *Lurange*, est un puits romain qui a été partiellement vidangé et qui contenait de nombreux vases en céramique, parfois entiers et parfois graphités ou estampillés. Un moyen bronze (Hadrien ?) y a aussi été découvert. Une partie du matériel semble dater du IIe siècle de notre ère (Lavendhomme 1997, 128 / Poncet 1998, 44 / Combier 2004).

#### Luriecq (n° insee 126)

Installée à 710 m d'altitude sur le socle cristallin du plateau de Saint-Bonnet-le-Château, cette commune de 2028 ha a livré un certain nombre d'attestations archéologiques. La Préhistoire est représentée par le dolmen encore existant de la *Charmasse*. Des silex ont été découverts à proximité mais ils ont aujourd'hui disparu. Cet ensemble date peut-être du Néolithique ancien ou moyen. D'autre part, à *Fisse*, un habitat de type éperon barré est connu par des sondages et des prospections. Des éléments lithiques et céramiques (mamelons perforés, tétons de préhension...) permettent de le dater du Néolithique moyen (Chasséen). La période romaine a livré deux concentrations de mobilier dans le quartier de la *Gare* et à la *Trève*. Enfin, un sarcophage en granit, provenant de l'ancien cimetière, remonte vraisemblablement au haut Moyen Age (Lavendhomme 1997, 128 / Desagher, Porcherot 1963 / Philibert 1979, 118 / Grand *et al.* 1983, 18 et 23 / Valette 1983, 76 / Poncet 1998, 44-45).

#### Mably (n° insee 127)

Cette commune se trouve dans la plaine du Roannais, à une altitude de 290 m. Elle repose sur des sédiments quaternaires récents, des sédiments oligocènes et des sédiments jurassiques. Sa superficie est de 3280 ha. Sur ce vaste territoire, plusieurs sites archéologiques ont été explorés. A *Cancalon*, on a recueilli un outillage lithique daté du Paléolithique moyen (technique Levallois). Au lieu-dit *la Demi-Lieue*, aux confins des communes de Mably et de Roanne, on a découvert un gisement qui n'a pas livré de structures mais une industrie lithique typiquement mésolithique riche de 409 pièces. A *Bonvert*, un habitat romain est localisé au bord de la Loire. Des fouilles ont permis de dégager une pièce de 33 m<sup>2</sup> dont le rôle reste indéterminé (sous-sol ? cave ?). La salle était particulièrement soignée puisque ses murs étaient recouverts par une fresque géométrique et son sol aménagé en béton de tuileau. L'abondant matériel permet d'en dater le comblement de la deuxième moitié du IIe siècle. A la *Demi-Lieue*, plusieurs fossés (La Tène finale, romains, médiévaux et indéterminés) ont été découverts lors de sondages. Ils sont probablement liés à des parcellaires mais ne décrivent aucun plan précis. La période romaine y est en outre représentée par un bâtiment sur six poteaux porteurs à proximité immédiate duquel deux autres structures ont été découvertes. Il s'agit de deux grandes fosses peu profondes, l'une rectangulaire, l'autre ovale. Quoique non interprétées, ces structures appartiennent à un établissement rural. Peut-être faut-il voir là un secteur artisanal. Cet ensemble est attribué au Haut-Empire. Enfin, à la *rue de Montherlant*, un petit lot de mobilier romain a été récolté et des monnaies ont été trouvées en plusieurs

endroits (indéterminés) de la commune, dont un statère imité du type de Philippe de Macédoine (au monogramme  $\alpha$ - $\rho$ ), un *aureus* de Gordien III et un *aureus* de Titus pour Vespasien divinisé (Lavendhomme 1997, 128-130 / Philibert 1982, 186 / Grand 1996, 119 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20).

#### Machézal (n° insee 128)

Cette commune de l'étage collinéen des monts du Lyonnais, avec une altitude moyenne de 625 m, s'étend sur 1388 ha. Son sous-sol est volcanique et granitique. Les sites ne sont que deux à être mentionnés. Ainsi, au *Crêt-Châtelard de Bourrière*, un « tombeau de guerrier » a été fouillé. Il se trouvait dans une chambre sépulcrale sous un *tumulus* que l'inventeur attribue au VI<sup>e</sup> siècle. Le matériel a aujourd'hui disparu, mais il semblait composé d'ossements de chevaux, de deux éperons, d'un scramasaxe, d'une pointe de dard (?), de fragments de mors, de quatre fers à cheval et de céramique grossière. L'aspect général de la structure, la présence de vestiges de fortification (fossés formant une vaste enceinte rectangulaire) et la position de l'ensemble (à l'extrémité d'un éperon surplombant des vallées encaissées) suggèrent un système défensif médiéval. Une concentration de mobilier romain, à laquelle se mêlent quelques fragments de céramiques médiévales, a aussi été repéré au sud du village (Lavendhomme 1997, 130 / Valette 1983, 76).

#### Maclas (n° insee 129)

Maclas est installée sur le socle granitique du piémont Rhodanien, à une altitude moyenne de 400 m et sur 1015 ha. Seuls les gisements de céramiques romaines du *Crêt de Monqueur* et du hameau d'*Eperdussin* y ont été repérés (Lavendhomme 1997, 130 / DRACR-A 2004, 152-153)

#### Magneux-Haute-Rive (n° insee 130)

Située au coeur de la plaine du Forez, sur des sédiments oligocènes et quaternaires récents, cette commune atteint 348 m d'altitude moyenne et une superficie de 1256 ha. Quelques attestations archéologiques sont connues sur son territoire : une concentration de mobilier romain et de la Tène finale à la *Tuilière*, une monnaie d'argent de Marc-Aurèle sans localisation précise et un gisement de *tegulae* à la sortie nord du bourg.

Aux *Chambons* se côtoient des indices gallo-romain et médiévaux. Des prospections ont permis la découverte de tessons de sigillée luisante, notamment des fragments de bols carénés Lamboglia 1/3 attribués aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. La voie Bolène longe la limite ouest de la commune sur toute sa longueur, entre *l'Orme Premier*, *Boulène* et *Petite Boulène*. Des sondages faits en 2005 ont permis la découverte de plusieurs sites sur le territoire de la commune et de sa voisine Chambéon (voir à cette commune). (Lavendhomme 1997, 130 / Verrier 1998, 43 / DRACR-A 2004, 150-151 / DRACR-A 2005, 129-130).

#### Marclopt (n° insee 135)

Cette commune se trouve au centre de la plaine du Forez, sur des sédiments quaternaires récents. Son altitude est en moyenne de 352 m et sa superficie de 843 ha. Les sites sont assez nombreux sur son territoire. Au lieu-dit *Le Port*, des traces de paléo-incendie ont été repérées en compagnie de tessons épars de céramique de l'âge du Bronze final. Sur la place de l'église on a fouillé de nombreuses sépultures (mérovingiennes ?) et deux fosses dont l'une contenait du mobilier romain (*tegulae*, sigillée, amphore, céramique commune, petits objets métalliques, II<sup>e</sup> siècle de notre ère ?) et l'autre du mobilier indéterminé (blocs de pierres de taille, éclats de silex, céramiques grossières, lame de couteau). *Devant l'église* se trouve toujours un sarcophage du II<sup>e</sup> siècle élevé pour un jeune homme (dont le nom est perdu) par

son père *Titus Audax* (CIL XIII n°1633). Ce sarcophage aurait été placé sur une voie menant à Feurs. Une autre inscription a été découverte à *Tassin* : mêlée à des *tegulae* et des substructions diverses (non décrites), une plaque funéraire de bronze a été recueillie. Elle est dédiée à *Sextus Julius Lucanus, duumvir*, prêtre de la cité des Ségusiaves par les appariteurs de condition libre *Tittius, Cocilius, Arda, Cettinus, Casurinus* et *Atticus* (CIL XIII n° 1632). Une concentration de *tegulae* et de céramiques romaines a aussi été découverte au *Châtelard*. Sur ce même lieu-dit et sur celui de *Chantagret*, des prospections ont permis de repérer des indices d'occupation de l'âge du Bronze, de la Tène finale et de la période gallo-romaine. Enfin, les *tegulae* de *l'Etang Vinieux* et les blocs romains en réemploi vus dans une maison forte du bourg complètent cet inventaire (Lavendhomme 1997, 131-132 / DRACR-A 2005, 155 / Georges, Cubizolle 2007, 253).

#### Margerie-Chantagret (n° insee 137)

C'est une commune de l'étage collinéen du sud des monts du Forez (643 m d'altitude moyenne), dont le territoire de 771 ha repose sur des sédiments briovériens. Un important site archéologique a été fouillé à *Bussy*. Il s'agit d'une nécropole qui se compose d'inhumations orientées la tête à l'ouest et d'incinérations près desquelles ont été recueillies des sculptures grossières et 2 monnaies (une de Maximin et l'autre de Maximilien) du Bas-Empire. Un puits, dont proviennent trois vases complets, des fragments de céramique et une monnaie d'argent, complète cet ensemble (Lavendhomme 1997, 132).

#### Marols (n° insee 140)

Située à 820 m d'altitude, sur l'étage collinéen du sud des monts du Forez, à la limite du plateau de Saint-Bonnet-le-Courreau, les 1494 ha de ce territoire reposent sur un sous-sol granitique primaire. *Aux Rochers*, on signale un menhir accompagné d'un double alignement de pierres orienté est-ouest ainsi que d'une enceinte ayant une entrée au sud-est. On a découvert à proximité de la céramique (bol et écuelle à oreilles) et quelques éléments lithiques du Néolithique. Au *Plat du Guet*, a eu lieu la fouille d'un tronçon de voie qui n'est pas daté mais qui pourrait être la voie Bolène (Lavendhomme 1997, 133 / Grand *et al.* 1983, 25 / Verrier 1998, 79-81).

#### Mars (n° insee 141)

C'est une commune de la plaine du Roannais dont l'altitude moyenne est de 390 m et la superficie de 1203 ha. Elle est installée sur un substrat granitique. Elle est riche en attestations archéologiques préhistoriques. On y signale la découverte de bifaces acheuléens du Paléolithique inférieur aux *Carrières*, et celle d'éléments lithiques moustériens du Paléolithique moyen au bourg, à *l'Etang* et au *Bois de la Goutte*. Enfin, un biface moustérien de tradition acheuléenne a été trouvé à la *Madone*. Concernant le Néolithique, des prospections systématiques ont permis la localisation de deux gisements importants aux *Balaques* et aux *Bys*. Plusieurs centaines de silex y ont été recueillies (Poncet 1998, 37 et 44 / Perrève 1974-1975, 5-9).

#### Merle-Leignec (n° insee 142)

Culminant à 1000 m d'altitude sur le plateau granitique de Saint-Bonnet-le-Château, le territoire de cette commune s'étend sur 1617 ha. Un four à poix, peut-être romain, a été fouillé au *Sapey*, mais n'a livré aucun mobilier susceptible de le dater. Son mode de construction semble pourtant l'attribuer à la période romaine (Lavendhomme 1997, 133).

### Montagny (n° insee 145)

C'est une vaste commune de 2557 ha à cheval sur la plaine du Roannais et le piémont des Monts du Beaujolais (altitude moyenne 490 m). Elle repose essentiellement sur des sédiments stéphaniens et sur un sous-sol volcanique acide. Un biface moustérien a été découvert aux *Champs* tandis que, sur le rebord d'une terrasse, au *Château de la Roche*, une série de céramiques de la Tène finale (non tournées, tournées fumigées imitant la campanienne A) et gallo-romaines a été recueillie. On y signale aussi une margelle de puits en pierre et un éventuel niveau de sol en terre battue (Lavendhomme 1997, 133 / Philibert 1982, 103).

### Montarcher (n° insee 146)

Petite commune de 599 ha située à 1150 m d'altitude sur le plateau granitique de Saint-Bonnet-le-Château, Montarcher n'a livré qu'une seule concentration de mobilier romain à 1 km au nord-ouest du bourg (Lavendhomme 1997, 133).

### Montbrison - Moingt (n° insee 147)

Dans la plaine du Forez, à 399 m d'altitude, le territoire de 1633 ha de cette commune repose à la fois sur des sédiments oligocènes et briovériens. Les découvertes archéologiques y sont nombreuses. C'est sur le plateau de *Ruffieu*, situé sur les communes de Montbrison, Savigneux et Précieux, que les plus anciennes attestations connues sur la commune ont été repérées : divers objets métalliques en bronze tels qu'une épingle, une hache à talon, cinq faucilles et un fragment de 850 g. plomb. Ces objets sont datés du Bronze moyen. La ville même de Montbrison n'a livré aucune trace d'occupation préhistorique, protohistorique ou même gallo-romaine. A ce jour, on considère que son origine est exclusivement médiévale. Les périodes gallo-romaine et du haut Moyen-Age sont cependant bien représentées sur la commune puisque la ville antique d'*Aquae Segetae* s'élevait à l'emplacement actuel de Moingt. L'agglomération romaine possédait un théâtre aux gradins en bois, un ensemble cultuel et thermal dont certains murs sont encore en élévation aujourd'hui sur une hauteur variant de 6 à 12 m (église *Saint-Eugénie*), un sanctuaire, des bâtiments publics et des habitations luxueuses. Elle se situait à proximité de la voie antique de Feurs à Rodez (voie Bolène), dont on a retrouvé en réemploi la neuvième borne leugaire dédiée à Maximim et à son fils Maxime en 236 (CIL XIII n°8866), et s'étendait au minimum sur 15 ha. Le mobilier qui a été recueilli sur l'ensemble de l'agglomération est essentiellement constitué de vestiges architecturaux et autres éléments de luxe (statuettes, stucs, marbres...). Le matériel domestique à proprement parler est relativement rare. Il semble plaider pour une occupation des lieux depuis le milieu du Ier siècle de notre ère jusqu'au début du IIIe, avec une occupation plus dense durant tout le IIe siècle. Le Bas-Empire n'est représenté que par deux petites monnaies en bronze, l'une de Constance-Chlore (305-306) et l'autre de Valens (361-378). Le haut Moyen Age est connu par une plaque de ceinturon mérovingienne, en ivoire, des inhumations dans des sarcophages en dalles de granit et un bâtiment rectangulaire. Enfin, l'église *Saint Julien d'Antioche*, mentionnée pour la première fois en 1096, a révélé quatre états de construction : le premier est sans doute romain (voirie). Le second, qui correspond à une église avec porche, est daté du haut Moyen Age. Le troisième, une église à nef unique et abside, semble carolingien tandis que le quatrième est représenté par une église romane à nef unique et abside annexe, peut-être précédée d'un porche. Un autre ensemble important est connu à *Saintinieu* où l'on a trouvé un trésor monétaire de 250 monnaies de bronze allant d'Hadrien (117-138) à Trajan Dèce (249-251). Avec les monnaies, divers éléments romains ont été recueillis (poteries, *tegulae*, fragments de crémaillère en fer, colonnette de marbre, cendres, charbons). A 100 m à l'ouest de ce dépôt, deux murs ont été

repérés qui forment un angle droit et semblent liés à un sol « de grossiers carreaux, en terre cuite ». Céramiques, *tegulae*, fragments de marbre et tesselles composent la majorité du mobilier. A proximité immédiate, une fosse a livré six cruches entières. D'autres gisements gallo-romains sont signalés à *Basses Pures*, à *Beauregard*, à la *Pierre à Chaux* et aux *Granges* tandis que des éléments isolés ont été vus près du *cimetière* (bronze d'Antonin-le-Pieu) et *rue des Archers* (inscription funéraire). Enfin, on a découvert au *Surizet* un sarcophage antique en plomb et un vase en céramique grise qui pourrait dater du haut Moyen Age. En revanche, on ne saura retenir les "antiquités romaines", sans autre précision, signalées à *Rigaud*, à *Saillant* et au *Bruchet* (Lavendhomme 1997, 133-145 / Coiffet, Brassart 1889 / Delporte 1959-1960, 61-62 / Combié 1962, 244-245 / Daugas 1976, 509 / Valette 1983, 76 / Blin *et al.* 1991 / Verrier 1998, 55-60 et 110 / DRACR-A 1999, 125 / Bocquet 2005 / DRACR-A 2005, 134).

#### Montchal (n° insee 148)

Installée sur les sédiments briovériens de l'étage collinéen des monts du Lyonnais, à une altitude de 640 m, cette commune a une superficie de 884 ha. Une seule découverte a eu lieu sur son territoire. On a trouvé, dans une anfractuosité d'un chaos granitique, à *Fontanes*, huit objets provenant d'un harnais (une phalère en bronze, trois appliques décoratives en bronze, quatre sonnailles en fer). Ils sont accompagnés de quelques *tegulae*, d'un tesson d'amphore et d'une cognée en fer. Leur datation est difficile (après le Ier siècle de notre ère : II-IIIème siècle ?). (Lavendhomme 1997, 145 / Feugère 1983).

#### Montrond-les-Bains (n° insee 149)

Installée au bord de la Loire, au centre de la plaine du Forez, cette commune s'étend sur 1011 ha de sédiments quaternaires anciens et récents. Son altitude moyenne est de 356 m. Au cimetière, la découverte d'un bracelet néolithique en roche verte a entraîné une série de sondages qui se sont avérés négatifs. On mentionne la découverte d'une concentration de mobilier gallo-romain au sud du château et celle de deux monnaies de Gordien I (235) et Philippe I (244-249) au dit château. De récentes prospections systématiques ont permis de recenser six nouveaux gisements de mobilier gallo-romain, dont l'un a aussi livré quelques silex taillés (Périchon 1996, 147 / Lavendhomme 1997, 145 / DRACR-A 1997, 142).

#### Montverdun (n° insee 150)

C'est une commune de la plaine du Forez dont le sous-sol est constitué de sédiments quaternaires récents, de sédiments oligocènes et du pointement volcanique du Mont d'Uzore. Elle s'élève à une altitude moyenne de 378 m et a une superficie de 1652 ha. Les attestations archéologiques y sont nombreuses. La Préhistoire est représentée par une série d'objets céramiques et lithiques découverts dans les déblais de la carrière d'exploitation du *Mont d'Uzore*. Ces éléments sont attribués au Néolithique moyen (Chasséen). On y a en outre trouvé des céramiques protohistoriques attribuées au Bronze moyen ou au début du Bronze final. C'est de cette même période qu'est daté le bracelet à décor géométrique incisé qui a fait l'objet d'une découverte isolée. Dans le même secteur, une fibule en bronze de type « pseudo Tène II » (Ier siècle avant notre ère) et un dépôt de haches à douille en fer (Hallstatt ?) ont aussi été récoltés. Au nord du *Mont d'Uzore*, c'est une hache à talon de type breton, attribuée à la fin du Bronze moyen, qui a fait l'objet d'une découverte isolée. A *Bourchanin*, c'est un lot de haches du Néolithique ou du Chalcolithique qui a été trouvé, ainsi que des céramiques de la Tène D2, mais ce site est surtout connu pour le four de potier romain qui a été fouillé à proximité de ces gisements. Le matériel, très abondant, permet d'en connaître les productions : *dolia*, grandes écuelles à provisions, amphores, grandes cruches à deux anses,

marmites, écuelles tripodes, vases ovoïdes et bols peints « de Roanne ». Des céramiques fines, n'étant vraisemblablement pas produites par ce four, permettent de dater l'ensemble des IIe-IIIe siècles de notre ère, avec cependant des éléments plus anciens (début et milieu du Ier siècle de notre ère). Une fibule à ressort en bronze, des monnaies, une tête de bélier en terre cuite et un fourneau portatif proviennent du même endroit. Sur un terrain voisin, ce sont des céramiques augustéennes et des Ier et IIe siècles de notre ère, des fragments de moules à sigillée, des céramiques du Bas-Empire (*graffito* au chrisme), une monnaie de Magnence (350-353), des céramiques paléochrétiennes et des céramiques médiévales que l'on a trouvées. Au *Hameau d'Urphé*, une campagne de sondages a permis la découverte puis la fouille d'une nécropole riche de 13 tombes à incinération et de 7 fosses à cendres. Une palissade, marquée par une série de trous de poteaux, clôturait ce cimetière daté du début du Ier siècle de notre ère. Quatre fossés fortement perturbés, datés du Néolithique à la période contemporaine, complètent cet ensemble. Un autre gros site est connu *au Coterat*, dans l'ancien cimetière de *Saint-Clément*. Il s'agit d'une nécropole qui est difficile à dater précisément. Les inhumations sont soit en pleine terre, soit en sarcophage et sont accompagnées de vases et de couteaux. L'une d'elles a livré une probable applique de harnais en bronze ornée de trompettes imbriquées caractéristique des productions militaires du IIIème siècle. La première mention de Saint-Clément est faite au XIe siècle, mais l'ensemble semble antérieur. Pour la période romaine, un important habitat muni d'un système de chauffage par hypocauste a été dégagé. Le matériel abondant permet de le dater des IIe-IIIe siècles de notre ère. Sous le système de chauffage, des inhumations et des incinérations ont été trouvées. Leur datation et leur lien avec l'habitat sont inconnus. D'autres petits ensembles sont aussi à signaler aux *Gironnets*, à la *Loge*, au *Palais*, aux *Garennes*, à la *Queue du Bois* et à l'ouest du pont de chemin de Fer. Au *Pic*, on note le réemploi, dans les semelles de fondation du prieuré, de blocs de granit romain et la découverte de céramiques grises laténiennes ou augustéennes (Lavendhomme 1997, 145-147 / Delporte 1959-1960, 62-63 / Combiér 1962, 244 / Béfort, Grand 1973 / Daugas 1976, 512 / Philibert 1978 / Vaginay *et al.* 1982, 29 et 33 / Feugère 1983 / Grand *et al.* 1983, 18 / Périchon 1990 / DRACR-A 2004, 131 / DRACR-A 2005, 135).

#### Mornand-en-Forez (n° insee 151)

Cette commune du centre de la plaine du Forez repose exclusivement sur des sédiments oligocènes. Son altitude moyenne est de 365 m et son territoire de 2160 ha. Son occupation remonte à la Préhistoire. En effet, à *Pommet*, sur un site qui s'étend sur plus de 10 ha, des silex et des fragments de céramique néolithiques ou chalcolithiques (pointe de flèche à pédoncule et ailerons, mamelons de préhension, anse en ruban cannelé...) ont été ramassés parmi des éléments de l'âge du Bronze moyen et final, ou du premier âge du Fer. Une fouille a permis de mettre au jour deux fosses dépotoirs comprenant environ 500 fragments de céramique attribuables au Bronze final ou au début du premier âge du Fer. D'autres indices datant de l'âge du Bronze ancien/moyen, ancien évolué et final, ainsi que des vestiges d'occupations très probablement chalcolithiques, ont été repérés dans les terrains tertiaires du bassin forézien et sur les terrasses alluviales de la Loire. En ce qui concerne la période romaine, des *tegulae* et des céramiques ont été trouvées à proximité de la D60. On soupçonne cette route de reprendre le tracé de la voie Bolène. Un vaste habitat est aussi connu aux *Résinets*, mais il s'étend essentiellement sur la commune de Chambéon (Lavendhomme 1997, 147 / Vaginay *et al.* 1981, 25 / Grand 1974 / Vaginay *et al.* 1982, 27-29 et 33 / Grand *et al.* 1983, 18 / Verrier 1998, 43 / DRACR-A 2004, 131-132, Georges 2005, 127).

#### Neaux (n° insee 153)

C'est un village qui se situe au sud de la plaine de Roanne, à la jonction avec le Seuil de Neulise. Son altitude est de 400 m et sa superficie de 1736 ha. Les quelques attestations archéologiques mentionnées pour cette commune se situent à la *terre des Maures*, où l'on signale quelques éléments lithiques du Paléolithique moyen et à *La Vivre* où l'on a découvert une excavation non maçonnée d'une profondeur de 2.5 m et d'où partait un caniveau en pierre couvert de *tegulae* (Lavendhomme 1997, 147 / Philibert 1982, 193).

#### Néronde (n° insee 154)

Cette commune du piémont des monts du Lyonnais (altitude 460 m) est à cheval sur des sédiments briovériens et un socle granitique. Sa superficie est de 857 ha sur lesquels plusieurs découvertes archéologiques ont été faites. Lors de la démolition de la grande tour de Néronde, on a trouvé une monnaie en bronze d'Hadrien (117-138), ainsi que plusieurs autres monnaies romaines, tandis que dans la chapelle du cimetière on signale l'utilisation en réemploi d'un cippe portant une épitaphe à *Titus Messala* (CIL XIII n°1647-8 et 11171). Malheureusement, la découverte d'un abraxas (amulette gnostique en pierre gravée) portant sur une face le signe égyptien de la vie, et sur l'autre un homme entouré de serpents (IIe siècle de notre ère ?) n'est pas localisée avec certitude. Enfin, c'est à *Cinget* qu'a été trouvée une monnaie en or de Lubius Sévère (461-465) (Lavendhomme 1997, 148).

#### Nervieux (n° insee 155)

C'est dans la plaine du Forez, sur des sédiments oligocènes et quaternaires récents, que ce village s'est installé avec un territoire de 1944 ha à une altitude de 345 m. Une fosse de l'âge du Bronze moyen a récemment été explorée sur le territoire de la commune. De plus, au *Bois Marguerite*, une fouille a entraîné la découverte de murs associés à de la céramique médiévale. Le matériel romain est rare bien qu'une cruche complète du Ier siècle de notre ère ait été trouvée en cet endroit lors de prospections. Enfin, deux attestations sont incertaines ou concernent des éléments disparus : dans l'église du bourg, une moitié de cippe romain dont l'inscription est illisible, aurait été utilisée en réemploi et une concentration de *tegulae* aurait été vue quelque part sur la commune (Lavendhomme 1997, 148 / DRACR-A 1999, 139).

#### Neulise (n° insee 156)

C'est une vaste commune de 2299 ha qui a donné son nom au plateau géologique qui sert de frontière entre les plaines du Roannais et du Forez. Son altitude est en moyenne de 555 m et son sous-sol est volcanique acide. Les seules occurrences archéologiques à y être signalées sont deux concentrations de *tegulae* à *Ratis* et aux *Plaines*, qui ont pour principal intérêt de prouver que cette commune était occupée à l'époque romaine (Lavendhomme 1997, 148).

#### Noailly (n° insee 157)

Les 3145 ha de cette grande commune du nord de la plaine de Roanne s'appuient essentiellement sur des sédiments du Plio-Pléistocène. Son altitude est de 320 m. On y mentionne un élément préhistorique à *la Pierre qui Vire* sous la forme d'une pierre dressée, ou menhir, aujourd'hui détruit. A la *Motte*, une centaine de silex ont été recueillis, dont certains semblent dater de l'Aurignacien, tandis qu'à *Bonnefond* ce sont des pièces pouvant être solutréennes qui ont été trouvées. Pour la période romaine, on signale un site appelé *Vieil Vas*, au lieu-dit *La Balière* à *Mirlandot*, correspondant à une « villa » (?) romaine et un cimetière. Malheureusement, ces informations n'ont jamais pu être vérifiées. De même, le mobilier gallo-romain mentionné au bourg a disparu et cette attestation reste incertaine (Lavendhomme 1997, 148 / Grand *et al.* 1983, 25 / Philibert 1982, 349).

Les Noës (n° insee 158)

C'est une commune de l'étage collinéen des Monts de la Madeleine (640 m d'altitude moyenne). Son territoire, vaste de 1568 ha, repose sur un socle granitique primaire. La seule découverte archéologique faite dans ce secteur serait au bois de *Mauchiré* des murs en petit appareil et des monnaies romaines (égarées à ce jour) (Lavendhomme 1997, 148).

Nollieux (n° insee 160)

Situé sur le sous-sol granitique du piémont des monts du Forez, à une altitude de 510 m, ce village possède un territoire de 695 ha. On y a découvert à *Bournay*, lors du défoncement d'un champ, de nombreux vestiges romains qui s'étendent vers l'est sur 200 ou 300 m. Enfin, on ne peut prêter foi aux pseudo-restes d'enceintes signalés au *Châtelard de la Goutte Ormée (ou des Chazeaux)*, fruits d'une mauvaise lecture de la topographie des lieux (Lavendhomme 1997, 148).

Notre-Dame-de-Boisset (n° insee 161)

C'est dans le sud de la plaine du Roannais que s'est installé ce village dont le territoire, de 910 ha, s'étale sur une partie du socle granitique et sur des sédiments plio-pléistocènes. Son altitude moyenne est de 300 m. Les plus anciennes traces d'occupation se trouvent à la *Carrière Chaumette* où l'on a repéré les éléments d'une industrie clactonienne (gros éclats, racloirs, galets aménagés sur rognons de silex) du Paléolithique inférieur ainsi que ceux d'une industrie moustérienne du Paléolithique moyen de type la Ferrassie. A *Château Noir*, sur le rebord d'une terrasse alluviale, des vestiges d'habitat avec un silo sont attribués à la période du Hallstatt C. A *Lespinasse*, des prospections ont permis la découverte d'une concentration de mobilier romain, daté des Ier-IIème siècle, installée sur une plate forme aménagée dans la pente de la vallée du Rhins (Lavendhomme 1997, 149 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20 / Poncet 1998, 37 et 64).

Ouches (n° insee 162)

Située dans le sud de la plaine du Roannais, sur des sédiments oligocènes, cette commune a une altitude moyenne de 323 m et une superficie de 1012 ha. Parmi les deux occurrences archéologiques connues sur ce territoire, on trouve, à la source de la *Roche*, un puits carré de captage que l'on suppose romain tandis qu'une concentration de mobilier romain a été repérée aux *Ormes*, près de *Perelles* (Lavendhomme 1997, 149).

La Pacaudière (n° insee 163)

Dans la plaine du Roannais, au pied de la montagne bourbonnaise, à cheval sur un plutonisme à microgranite et des sédiments Plio-Pléistocènes, cette commune de 2061 ha a une altitude moyenne de 363 m. On suppose que c'est là que se trouvait le site antique d'*Ariolica* qui est signalé sur la Table de Peutinger, bien qu'un autre ensemble romain connu dans le secteur (à Saint-Martin-d'Estreaux) puisse aussi correspondre à cette station routière. Les nombreuses découvertes archéologiques faites à La Pacaudière, notamment entre la *Maladière*, *Berger*, le *Treillard* et *Bayon*, semblent cependant favoriser cette dernière en tant qu'*Ariolica*. Au *domaine du Bayon*, les substructions d'une « église primitive » et des fondations de maison sont signalées, et, au *Berger*, c'est un vase plein de monnaies romaines. Au *Treillard*, un mur en pierres sèches a été dégagé sur 7 m de long. Il s'accompagnait d'un abondant matériel (céramique commune, céramique peinte, un demi-sesterce d'Auguste) daté de la fin du Ier siècle avant notre ère jusqu'au IIème siècle après notre ère. A 70 mètres environ au nord-ouest du point où la route de La Pacaudière à Sail-les-Bains franchit

*l'Aruelhe* un bras de femme ou d'enfant provenant d'une statue de bronze de 80 cm de hauteur environ a fait l'objet d'une découverte isolée. A *Gandelière Vieux* on a fouillé un puits dont la margelle était sans doute constituée de *tegulae* retournées. Une série de sondages, effectués dans ce secteur, ont permis de mettre au jour des murs en pierres sèches, un trou de poteau, une importante couche de démolition, des *tegulae* et de la céramique romaine (Ier-IIe siècles de notre ère). En face de cet ensemble, à *Pannetière*, on en a découvert un second constitué de *tegulae*, de céramiques antiques, d'amphores et deux fondations de murs (pierres équarries liées à l'argile). Le matériel permet de dater cet ensemble du Ier siècle avant notre ère au IIe siècle de notre ère, comme le précédent. A *Gandelière Neuf*, au bord du ruisseau de *Pont de Foin*, trois tronçons de colonnes, peut-être déplacés, ont été trouvés mais rien ne permet de les dater. Enfin, à *Tourzy*, sous la chapelle et dans le cimetière, se trouve une nécropole romaine. Notons qu'une occupation plus ancienne du territoire est peut être illustrée par les six outils lithiques néolithiques découverts en position secondaire au *Domaine Martel*. L'attestation la plus importante connue sur le territoire de la commune pour la préhistoire est la zone d'extraction du silex tertiaire étudiée au *Domaine Brisson*. Ce gîte a été exploité durant l'Épipaléolithique (production laminaire et pièces à dos) et le Mésolithique (production laminaire et armatures géométriques) (Lavendhomme 1997, 149-151 / Lancel 1975, 543 / DRACR-A 2000, 129 / DRACR-A 2004, 126-127).

Panissières (n° insee 165)

Ce village est installé sur le bas de l'étage collinéen (641 m) du socle granitique des monts du Lyonnais. Son territoire est vaste de 2671 ha. Des sondages archéologiques pratiqués à *Le Roule* ont entraîné la découverte de scories et de quelques clous, céramiques romaines (sigillée, mortier, communes), amphores et *tegulae*, mais pas de structures. La stratigraphie du site est peu parlante. Il s'agit peut-être d'un atelier de métallurgiste ? (Lavendhomme 1997, 151).

Parigny (n° insee 166)

C'est une commune de 915 ha qui repose sur les granites du sud de la plaine du Roannais, à 331 m d'altitude. A la *Croix des Remparts*, un biface du Paléolithique moyen a fait l'objet d'une découverte isolée. C'est sur le flanc d'une haute terrasse alluviale, au *Pont Mordon*, que des vestiges, très abîmés, d'une construction circulaire attribuée au Hallstatt C, ont été découverts lors de travaux dans une carrière (Lavendhomme 1997, 151 / Philibert 1982, 193 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20).

Pélussin (n° insee 168)

Le vaste territoire de cette commune de 3216 ha est localisé en bordure du piémont rhodanien, à 417 m d'altitude, et sur le socle plutonique du Massif du Pilat. On y signale de nombreuses découvertes archéologiques, mais beaucoup sont douteuses car leur inventeur, toujours le même, n'est clair ni dans ses descriptions, ni dans ses interprétations. Ainsi, l'*oppidum* du *Moulin à Vent*, occupé selon lui du Néolithique jusqu'à La Tène, et dont il dit avoir vu plusieurs enceintes en pierres sèches, des cabanes et des *tumuli*, reste suspect. Il en va de même pour la "fabrique de plomb" qui est signalée aux *Blaches*, et la "carrière meulière" du *Pont de Mas* et de *Jurdi*, bien qu'il semble acquis que de nombreux fragments de meule aient été recueillis en ces endroits, mêlés à d'abondantes *tegulae*. Cet auteur signale aussi des concentrations de mobilier romain à *Franchises* et à *Vaubertrand*. C'est plus récemment que le gisement de *Collonges*, dont des éléments sont datés du IIIème siècle, a été prospecté. Des sondages ont aussi été pratiqués à *Château Belize*, à l'intérieur d'une enceinte

fortifiée par un rempart de pierres sèches. Ils ont livré quelques céramiques protohistoriques (âge du Bronze ou premier âge du Fer), des céramiques romaines (sigillées, communes, amphores) et beaucoup de céramiques médiévales. Un trésor monétaire est signalé près du cimetière de *Virieux*, comprenant des monnaies à l'effigie de « l'empereur protecteur des vigneron gaulois », c'est-à-dire *Probus* (276-282). Enfin, il est possible que la voie pavée de la *Guintanie* soit romaine, puisqu'un as de Nîmes a été trouvé à proximité (Lavendhomme 1997, 151 / Lancel 1975, 543).

Périgneux (n° insee 169)

C'est un grand territoire de 3200 ha qui est installé sur le socle granitique du plateau de Saint-Bonnet-le-Château, à 640 m d'altitude. Un seul site y est répertorié, au *Pic de la Violette*. Des fouilles et des prospections ont mis au jour un important habitat de hauteur. Les structures observées sont de petites aires implantées dans des cuvettes naturelles ainsi qu'un foyer circulaire. Un abondant matériel lithique (grattoirs, burins, lames de haches polies, pointes trapézoïdales et triangulaires) et céramique (vase à fond rond, préhensions perforées, assiettes à marli, plats à pain, vases-supports à décor gravé) permet de dater cet ensemble du Néolithique moyen (Chasséen). On y signale en outre la présence de céramique attribuée au premier Age du Fer (Hallstatt) (Lavendhomme 1997, 151 / Combier 1962, 237-242 / Grand *et al.* 1982, 1983a et 1986 / Grand *et al.* 1983, 19).

Perreux (n° insee 170)

C'est une des plus grandes communes de la plaine de Roanne (4135 ha et 320 m d'altitude), qui repose essentiellement sur des sédiments oligocènes et plio-pleistocènes. Des éléments préhistoriques ont été trouvés à la *Thuillière*. Ils sont attribués au Moustérien. A *Pont de Rhins*, des fouilles ont permis la découverte de nombreux végétaux dont l'un portait les traces d'un outil humain. Datés par radiocarbone, ils remontent au Mésolithique. Ces éléments étaient associés à des habitats protohistoriques et romains. Un sol en galets, qui entoure deux foyers installés dans une cuvette remplie de terre brune, s'étend sur une vingtaine de mètres carrés. Des trous de poteaux, un fossé de section en U et deux fosses (dont l'une a pu être un silo) sont les autres structure qui ont été dégagées. Le mobilier permet de dater cette occupation du Hallstatt final. Du mobilier épars de la Tène finale ne s'accompagne d'aucune structure. L'occupation du site à cette période a dû être très superficielle. Un habitat romain lui succède. Des fondations de murs en pierres sèches forment un vaste rectangle. L'angle sud-ouest est conservé sur 1 m. de haut, avec des murs en pierres liées au mortier. La présence d'enduits peints et de tubulures suggère une habitation relativement luxueuse. Quatre fosses ont livré du matériel du milieu du Ier siècle de notre ère, et c'est à cette période qu'il faut rattacher les fondations en pierres sèches. Par contre, l'élévation plus soignée de l'angle sud-ouest est postérieure, le matériel découvert dans la couche de démolition étant de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle. D'autres ensembles sont connus sur ce territoire. On trouve ainsi aux *Heures* un petit éperon barré sur lequel des prospections récentes ont recueilli des éléments lithiques néolithiques, et à *Moulin Tampon* plusieurs concentrations de matériel romain s'étendant sur une superficie d'1 km<sup>2</sup> (elles correspondent peut-être à plusieurs sites). Une pointe de flèche néolithique a aussi été récoltée dans ce secteur. A *Pont des Jars*, c'est un aiguiseur portatif du Néolithique final qui a été recueilli. Enfin, deux autres concentrations gallo-romaines sont répertoriées à *Quillonnet* et au *Châtelard* et quelques *tegulae* ont été vues aux *Plaines* (Lavendhomme 1997, 151-153 / Philibert, 1982, 103 / Vaginay 1983a / Grand *et al.* 1983, 19 / Argant 1984 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20 / Poncet 1998, 43 et 64).

Pinay (n° insee 171)

C'est une commune de 662 ha qui est implantée au nord de la plaine du Forez, au contact du sous-sol volcanique du Seuil de Neulise. Son altitude a une moyenne de 416 m. Parmi les occurrences archéologiques recensées, on trouve la digue moderne de *Pinay*, récemment détruite, et qui était construite sur les fondations d'un prétendu pont romain attesté en 1328. Aux *Chézeaux* une importante concentration de *tegulae*, *d'imbreces* et de céramiques romaines correspond peut-être au site signalé au sud du lieu-dit, où ont été trouvés un puits et une monnaie d'Antonin le Pieux (138-161) (Lavendhomme 1997, 153).

Planfoy (n° insee 172)

Au coeur du Massif du Pilat, à une altitude de 963, et sur des sédiments stéphaniens et briovériens, se trouvent les 1227 ha de cette commune. Le seul gisement de *tegulae* répertorié sur le chemin qui domine la vallée du Furet, en direction du nord, a pour principal intérêt de prouver que ce secteur a connu une occupation gallo-romaine (Lavendhomme 1997, 153).

Pommiers-en-Forez (n° insee 173)

C'est une commune de la plaine du Forez (altitude 350 m) dont le territoire, vaste de 2384 ha, s'étend sur des sédiments oligocènes. De nombreuses attestations archéologiques y sont recensées. Des fouilles de sauvetage à la *Maniriat* ont permis la mise au jour d'un site protohistorique et romain. Quelques éléments lithiques suggèrent aussi une occupation du Néolithique final ou du Chalcolithique. Six fosses et quatorze trous de poteaux correspondent à une occupation de l'âge du Bronze précisément datée par le matériel du Bronze final IIb. Des fossés, orientés est-ouest et nord-sud, se rapportent à la période romaine. Il s'agit sans doute de drains auxquels sont associées trois fosses. L'une d'elle est attribuable à la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère tandis qu'une autre, qui recoupe l'un des fossés, est datable de la fin du Ier siècle de notre ère. Plus à l'est, un puits romain circulaire a livré un abondant matériel du IIe siècle de notre ère. Des concentrations de mobilier gallo-romain sont aussi signalées à *Mallinges*, la *Varaine*, la *Varenne*, la *Chambe*, *Crevants* et *Châtelard*, où l'on a trouvé un puits romain. Ces deux derniers sites ont aussi livré des fragments d'amphore Dressel 1, ce qui permet de supposer que leur occupation remonte à la Tène finale. Dans le bourg même de Pommiers, des éléments romains sont utilisés en réemploi dans l'église. On y rencontre un sarcophage rectangulaire (Ve siècle), plusieurs colonnes en marbre et une borne miliare portant une dédicace impériale à Trajan et qui pourrait dater de 98 de notre ère (CIL XIII n° 8917). Non loin de là, on signale, en réemploi dans un des murs du prieuré, une pierre portant l'inscription TRA (CIL XIII n° 8918). Enfin, bien que la tradition ait voulu y voir un mur romain, les fouilles effectuées *rue du Pavé* n'ont entraîné la découverte que d'éléments médiévaux. De même, l'origine romaine de la voie pavée qui était encore récemment visible près du collatéral nord de l'église n'est pas confirmée (Lavendhomme 1997, 153-154 / Vaginay *et al.* 1982, 15-25 et 33 / Vaginay 1983b / Hettiger 1986 / Poncet 1998, 45).

Poncins (n° insee 174)

Cette commune de la Plaine du Forez a une altitude moyenne de 330 m et repose sur des sédiments oligocènes et quaternaires récents. Sa superficie est de 2063 ha. Les sites archéologiques y sont nombreux. On trouve, pour la Préhistoire, de très nombreuses concentrations de matériel lithique, souvent abondantes et essentiellement datées du Néolithique final (*Bruliolle*, *Goincet*, la *Loge*, *l'Olme*) - ou exceptionnellement du Magdalénien (dans les berges du *Lignon*) - ainsi que des découvertes isolées attribuées à la même période (le *Poteau*, les *Rotis*, le *Clos Faye*,) ou non datées (*Précivert*). Enfin, un petit

groupe de mobilier lithique et céramique, ramassé à la *Roche*, semble plutôt appartenir au Néolithique moyen (Chasséen ?). La Protohistoire est encore mieux représentée, notamment grâce au vaste site de *Goincet*. C'est une agglomération de la Tène finale qui s'étend sur près de 10 ha. Dans la gravière, des fouilles ont mis au jour de nombreuses fosses, des foyers et des fragments de four. D'après l'étude du mobilier des fosses, trois d'entre elles sont datables entre 80 et 30 avant notre ère, une autre du IIe avant notre ère et la cinquième de l'époque augustéenne. A proximité, un four est daté de la première moitié du IIe siècle avant notre ère. Le mobilier recueilli, très abondant, se compose d'objets habituellement rencontrés sur les sites d'habitat. A 250 mètres à l'est de la gravière, une seconde fouille a été réalisée. Un enclos matérialisé par un petit fossé (7.5 mètres de côté), 19 fosses, un important fossé large de 3 à 7 m. et profond de 2.5 m, doublé au nord par un petit fossé parallèle et un puits de section carrée constituent l'ensemble des structures mises au jour. Leur datation s'échelonne sur toute la durée des IIe et Ier siècles avant notre ère. Une photographie aérienne a en outre permis de localiser plus au nord deux enclos quadrangulaires, probablement gaulois. D'autres sites ont livré du matériel, souvent de la Tène finale, comme aux *Oudinets*, aux *Petites Varennes*, et à *Sancieux*. En revanche, les céramiques et les fosses qui ont été explorées en deux points de la *Sciaulée* semblent être plutôt, pour les premières, de la période de Hallstatt, pour les secondes, de l'âge du Bronze. C'est de cette même période qu'est daté le dépôt de 12 haches en bronze qui a été trouvé fortuitement au XIXème siècle à la *Sciaulée*. Enfin, la période romaine est très largement représentée, avec des concentrations de mobilier recensées aux *Bruyères*, aux *Cases*, à *Goincet*, dans le lit du *Lignon*, à *Sancieux*, à la *Varenne*, aux *Petites Varennes* (où l'on précise aussi la présence d'éléments d'hypocauste), à *Vizézy* et à la *Sciaulée* où des monnaies de l'antiquité tardive sont aussi signalées. A *Précivet*, une fouille de sauvetage a permis d'explorer un dépotoir romain du haut empire installé à proximité d'un mur et d'une couche de *tegulae* en connexion qui correspond peut-être à un effondrement de toiture. A la *Croix Blanche*, on a découvert un fragment de borne leugaire de la voie d'Aquitaine portant une inscription de Trajan Dèce et datée de 250 de notre ère (CIL XIII n° 8865). Un cippe utilisé en réemploi dans le mur d'une maison du *bourg* semble avoir aujourd'hui disparu, et il ne sera pas retenu, de même que les quelques céramiques indéterminées de *Champ Renard*. Pour finir, un petit enclos carré a été repéré par photographie aérienne à *Loirde*, mais des prospections au sol n'ont pas permis d'y recueillir du matériel aidant à le dater (Lavendhomme 1997, 154-157 / Thiollier 1891 / Beauverie 1908-1909 / Delporte 1959-1960, 61-62 / Lancel 1975, 543 / Deloge 1981, 19 / Vaginay, Valette 1982 / Vaginay *et al.* 1982, 33 / Grand *et al.* 1983, 19 / Vaginay, Guichard 1984 / Lavendhomme 1997a / Verrier 1998, 109 et 112 / DRACR-A 1997, 134 / DRACR-A 1999, 128).

#### Pouilly-lès-Feurs (n° insee 175)

En bordure est de la plaine du Forez, sur des sédiments quaternaires anciens, cette commune a une altitude de 362 m et 1261 ha de superficie. On y connaît plusieurs attestations archéologiques. La seule qui se rapporte à la Préhistoire est la découverte isolée, malheureusement non localisée, d'une lame de hache taillée de type Grand Pressigny et d'une lame de hache polie. Elles sont peut-être datées du Néolithique moyen ou final. Les découvertes romaines sont pour leur part assez nombreuses, essentiellement dans et à proximité du bourg. Au sud-est de ce dernier, on signale une concentration de mobilier tandis qu'au nord-ouest, des fouilles ont entraîné la mise au jour d'un tronçon d'aqueduc, de murs construits en petit appareil et de sols carrelés, accompagnés d'un abondant mobilier. Autour de l'église du bourg, lors de travaux, on a repéré des céramiques de La Tène finale, un sol en béton de tuileau romain recouvert par une couche de démolition comprenant des enduits

peints, des stucs, des tubulures et de la céramique s'échelonnant entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, les fondations d'une église romane, et des inhumations modernes. Près de la *chapelle Saint Benoît*, on a trouvé sept monnaies romaines (2 as d'Auguste, 1 as de Claude, 1 as de Vespasien, 1 sesterce de Trajan, 1 sesterce de Sabine et un as de Lucilla). Enfin, au *Moulin Robert*, on mentionne des *tegulae*, des briques et des tuyaux romains (Lavendhomme 1997, 157 / Grand *et al.* 1983, 19).

Pouilly-les-Nonains (n° insee 176)

C'est sur les sédiments oligocènes de la plaine du Roannais, à une altitude moyenne de 327 m, que ce village s'est développé, avec un territoire de 1023 ha. La seule occurrence archéologique répertoriée est une concentration de mobilier gallo-romain à *Verdilly*, au nord de *Boisy* (Lavendhomme 1997, 158).

Pouilly-sous-Charlieu (n° insee 177)

Cette commune de 1599 ha est localisée à l'extrémité nord de la plaine de Roanne, sur des sédiments oligocènes. Son altitude est de 264 m. Les seules occurrences archéologiques préhistoriques sont la découverte isolée, non localisée, d'un fragment de poignard en silex du Grand Pressigny, sans doute du Néolithique final, ainsi que des éléments lithiques découverts à la *Rajasse* que leur inventeur attribue au Paléolithique moyen. En ce qui concerne la Protohistoire, on signale la découverte dans les gravières de la Loire d'une lame de poignard à deux rivets de l'âge du Bronze moyen. Des sondages récemment pratiqués rue *Traversière* et rue *Petit-de-Forest* ont permis la découverte de plusieurs structures attribuables soit à la préhistoire récente, soit à l'âge du Bronze final. Une nécropole est connue dans le village, entre l'église et la gare, où plusieurs inhumations en pleine terre, orientées les pieds à l'est et la tête parfois encadrée de deux pierres plates, ainsi qu'un grand sarcophage trapézoïdal à encoche céphalique ont été trouvés. Le sarcophage peut dater du haut Moyen Age. Enfin, rue *Petit de Forest*, une concentration de *tegulae* et de céramiques romaines est répertoriée (Lavendhomme 1997, 158 / Delporte 1959-1960, 59 / Daugas 1976, 509 / Vaginay *et al.* 1982, 33 / Philibert 1982, 193 / Grand *et al.* 1983, 19 / Valette 1983, 76 / Poncet 1998, 38 / DRACR-A 2004, 135-136).

Précieux (n° insee 180)

Au cœur de la plaine du Forez, à 375 m d'altitude et sur des sédiments oligocènes, cette commune de 1629 ha a livré de nombreuses attestations archéologiques. A *Ruffieu*, on a trouvé une épingle à tête cannelée, une bande de plomb de 850 g, une hache à talon de type Haguenau et trois faucilles à languette et encoches. Cet ensemble est daté de l'âge du Bronze moyen. Un gros gisement est connu à *La Baluse* : il s'agit d'une nécropole à incinérations. Un petit cercle de pierres entourait trois urnes funéraires intactes de la fin de la Tène ancienne ou du début de la Tène moyenne (350-200). Deux urnes étaient encore pleines, et l'une d'elles contenait les restes d'un individu d'une vingtaine d'années. Des *tegulae*, des amphores romaines, de la céramique protohistorique et une hache polie ont été trouvées dans le même champ. A cent mètres de là, des *tegulae*, des amphores, de la céramique commune romaine ont été recueillis ainsi que des éléments lithiques dont une lame de hache bipenne naviforme attribuée au Néolithique final. Non moins important est le site de *Grand Gramia* où un mur et une fosse ont été découverts lors de sondages. Des fragments d'enduits peints, une base de colonne en calcaire, des *tegulae* et des briques d'hypocauste permettent de penser qu'il s'agit d'une *villa*. La fosse contenait beaucoup de matériel attribuable au II<sup>e</sup> siècle de notre ère : environ 200 kg de céramique, une statuette en terre blanche de l'Allier, un récipient en bronze, des objets en fer, en os, du plomb et deux monnaies (Antonin le Pieux

et Faustine II). Les éléments trouvés à *Pré Mouton* sont sans doute la suite des bâtiments de *Grand Gramia*. On y a en effet repéré une concentration importante de *tegulae*, de fragments d'hypocauste, de meules et de céramiques, accompagnés par une monnaie en bronze de Commode, le tout sur 1 ha de terrain. Juste à côté, des *tegulae*, de la céramique commune et sigillée, des amphores et des monnaies ont aussi été trouvées. D'autres gisements de matériel sont connus sur l'ensemble de la commune : à la *Vue*, à la *Sauzée*, à *Pierisse*, aux *Roussets*, aux *Jacquets*, aux *Bichaizons*, à *Janieux*, aux *Pierres Folles*, à *Sainte-Agathe* et à *Ruffieu* où l'on signale aussi la présence d'outillage lithique. Enfin, à *Poulailler*, une borne leugaire, trouvée près de la voie Bolène, est signalée en réemploi dans le mur d'une maison. Pour finir, des prospections récentes ont permis la découverte, sur le territoire de la commune, d'un fossé de l'âge du Bronze moyen et final. (Lavendhomme 1997, 158 / Delporte 1959-1960, 61-62 / Combiér 1962, 242 / Périchon, Perrot 1969 / Daugas 1976, 509 / Vaginay *et al.* 1981, 25 / Vaginay *et al.* 1982, 33 / Grand *et al.* 1983, 19 / DRACR-A 1999, 139 / DRACR-A 2004, 150-151 / DRACR-A 2005, 156).

#### Régny (n° insee 181)

Située dans la petite vallée du Rhins, à cheval sur des sédiments stéphaniens et le socle volcanique du Seuil de Neulise, cette commune de 1380 ha et d'une altitude de 325 m en moyenne, n'a livré qu'une attestation archéologique. Il s'agit d'une dizaine d'éléments lithiques, peut être moustériens, qui ont été trouvés dans la sablière de la route qui mène à l'Hopital-sur-Rhins. En revanche, les informations concernant la présence quelque part sur la commune de fours de potiers antiques, de sépultures romaines et de *tegulae* n'ont pas pu être vérifiées (Lavendhomme 1997, 159 / Philibert 1982, 193).

#### Renaison (n° insee 182)

C'est une vaste commune (2309 ha) du piémont des monts de la Madeleine (altitude 380 m) et qui repose à la fois sur le socle granitique de ces derniers et sur les sédiments oligocènes qui constituent le sous-sol du sud-ouest de la plaine de Roanne. De nombreux gisements archéologiques y sont mentionnés, parmi lesquels il en est d'incertains qui ne seront pas retenus ("agger" de *Château Froid*, sites à *tegulae* de la chapelle Saint Roch et de l'ancienne église). Ce n'est pas le cas de la concentration de matériel gallo-romain de *Chez Mivière*, ni l'habitat romain des *Etinaudes* qui est daté du courant du Haut-Empire. Au cours de sondages, des substructions et des voûtes sont apparues, ainsi que des éléments d'hypocauste. Le matériel abondant qui a été recueilli comprend de nombreuses céramiques (dont de la sigillée de la Gaule du sud), des statuettes en terre blanche de l'Allier (dont une déesse-mère et une Vénus Anadyomène), un manche de couteau en os représentant une tête humaine, du verre et une hache polie. Il faut enfin citer comme pouvant provenir "de la région de Renaison" un dieu-tête du type de Chorey, en grès, au visage carré et au nez rectangulaire, conservé au Musée Déchelette de Roanne (Lavendhomme 1997, 159).

#### Riorges (n° insee 184)

Avec ses 1553 ha, la commune de Riorges est localisée au coeur de la plaine de Roanne, à une altitude de 295 m et sur un sous-sol essentiellement composé de sédiments oligocènes. Les plus anciennes traces d'occupation sont hallstattiennes : au lieu-dit *Les Etangs*, dans l'ancien lit du Combray, des sondages ont permis de mettre au jour un abondant matériel céramique daté de cette période. Une occupation laténienne finale est aussi attestée non loin, aux *Etangs*, où l'on a repéré un fossé romain dont le fond est comblé par une couche d'amphores Dressel 1. Les sites romains sont assez nombreux. L'un d'eux, rue *Pierre Dubreuil*, a bénéficié d'une fouille qui a permis l'excavation d'un bâtiment semi-enterré. Sur

les longs côtés, les poteaux en bois qui soutenaient la charpente se font face. Les parois et le sol étaient en planches de bois, le toit, en bâtière, était en tuiles. Il peut s'agir d'une annexe d'un habitat du Haut Empire. On connaît en outre plusieurs concentrations de matériel à *Chancy*, dans le lit du *Combray* et à la *Farge*, où l'on a aussi récolté un *aureus* de Néron. C'est lors de travaux que l'on a découvert, *Aux Poupées*, une sépulture à incinération avec neuf vases et une monnaie de Domitien. L'ensemble était recouvert de *tegulae*. Non loin de là, *Au Pontet*, deux sarcophages trapézoïdaux en pierre sont signalés. Ils peuvent dater du haut Moyen Age (Lavendhomme 1997, 159-160 / Valette 1983, 76 / DRACR-A 1996, 118).

#### Rivas (n° insee 185)

C'est une commune du sud de la plaine du Forez (altitude 358 m) dont le territoire de 460 ha est implanté sur des sédiments quaternaires récents. Le plus ancien artefact découvert sur ce territoire est une "hache aux arêtes saillantes" qui peut éventuellement correspondre à un biface moustérien du Paléolithique moyen, ou à une ébauche de hache néolithique. Aux *Roches*, des sondages ont permis de repérer un niveau d'occupation du Chasséen récent (épandage d'artefacts et fond de silo) et un niveau du Bronze final (artefacts et fond de fosse). A *Tempier* et au *Lac*, des sondages et une fouille de diagnostic ont permis la découverte de deux fossés de la Tène finale mais aussi d'un probable silo, de fosses et de calages de poteaux indiquant l'existence d'au moins un bâtiment du Bronze final 2b. En bordure de la Loire, près de *la Côte*, dans une zone inondable, de la céramique qui peut dater de l'âge du Bronze et une concentration de mobilier gallo-romain ont été repérés. Sur un léger versant on a fait la découverte d'un habitat gallo-romain. Deux gisements de mobilier gallo-romain sont aussi recensés sur le territoire de cette commune (DRACR-A 1998, 148 / DRACR-A 1999, 128 / DRACR-A 2000, 131 / Georges 2005, 127 / DRACR-A 2005, 135).

#### Rive-de-Gier (n° insee 186)

C'est sur les sédiments briovériens de la vallée du Gier, à 260 m d'altitude, que cette commune de 733 ha s'est développée. Les attestations gallo-romaines y sont assez nombreuses et la principale est, à *Combeplaine*, un important site qui est connu depuis le XVIIIe siècle. Il s'agit vraisemblablement d'un habitat rural de type *mansio* pour un des ensembles explorés, d'un petit domaine foncier pour le second, et de l'extension orientale d'une bourgade implantée le long d'une voie pour le dernier. Les structures mises au jour sont peu abondantes puisqu'elles consistent en un puits, un sol en béton de tuileau (*opus signinum*), une aire de *tegulae*, quelques murs, une citerne (ou des cuves de tannerie) à deux compartiments et deux étages, entièrement étanchéifiée au mortier de tuileau et un pavage de gros galets. Ces découvertes, pour la plupart anciennes et succinctes, ne permettent pas de comprendre l'organisation du site. En revanche, le matériel recueilli est extrêmement abondant. Il comporte, entre autre, des tesselles de mosaïque, des fragments d'hypocauste, des tambours de colonnes, des enduits peints, des statuettes en bronze, des objets en bronze, des fibules, un plat argenté, un fragment de table en marbre avec des lettres de métal incrustées (disparues à l'exception d'un O ou d'un Q), une plaque de bronze épigraphe (citant un pontife *quattuorvir* ? CIL XIII n°1624), du verre, des céramiques de toutes sortes et toute une série de monnaies, en bronze ou en argent, allant d'Auguste (-27, +14) à Constantin (306-337). Il faut noter aussi la présence, sous une dalle brute reposant sur quatre pierres, d'un dépôt de 7 petits bronzes de *Tétricus* (270-273 ou 274) contenus dans un petit vase en bronze. L'ensemble de ce mobilier permet de dater le site de la période augustéenne jusqu'au Bas-Empire. Des sondages ayant été récemment effectués en bordure de ce site ont permis la découverte de vestiges érodés de l'âge du Bronze ou du Hallstatt (trous de poteau, fond de fosse, lambeau de niveau). D'autres attestations sont connues sur la commune : dans les

fondations d'un pont en pierre sur le Gier on a récolté deux monnaies (*dupondii*), l'une de la colonie de Nîmes, l'autre à l'autel de Lyon ; à *Egarande*, une voie dallée a été repérée, qui permet de supposer qu'une voie romaine longeait le Gier de chaque côté de ce dernier. Un sesterce d'Antonin-le-Pieux (138-161) y a été recueilli ; à *Soleymieux*, on a repéré une concentration de céramiques romaines et de *tegulae* et enfin à la *rue d'Egarande* ont été découvertes des *tegulae* au fond d'une tranchée (Lavendhomme 1997, 161-163 / Béal 1981 / DRACR-A 1999, 129 / DRACR-A 2000, 131 / DRACR-A 2004, 136).

Roanne (n° insee 187)

Le territoire de cette commune de 1610 ha s'étend au coeur de la plaine qui porte son nom, sur les sédiments quaternaires récents qui bordent le fleuve Loire. Son altitude est en moyenne de 279 m. A l'emplacement actuel de la ville de Roanne s'élevait l'agglomération protohistorique et romaine de Rodumna, connue par la table de Peutinger et mentionnée comme cité des Ségusiaves par Ptolémée (*Géographie* II, 8, 11). Lors de son extension maximale, atteinte vers le milieu du Ier siècle de notre ère, la ville occupe environ 35 ha, en bordure d'une terrasse qui surplombe la Loire. Les premières traces d'occupation, confuses et érodées, datent du Néolithique final (Campaniforme). A la rue de Charlieu, des sondages ont livré un horizon stratigraphique, homogène mais de faible densité, de cette période. Dispersés à la base des niveaux d'occupation, des éléments protohistoriques montrent une occupation diffuse du secteur. Les premiers vestiges d'installations laténiennes remontent aux IVe-IIIe siècles. Ils se résument en une zone rubéfiée (fond de foyer), une rigole évasée en U et quelques fosses et trous de poteaux. Ces éléments ne permettent pas de dégager un quelconque plan d'habitat. En revanche, une organisation spatiale cohérente, qui s'étend sur 0.5 ha, apparaît dans la première moitié du IIe siècle avant notre ère. Durant les IIe et Ier siècles, trois phases de construction ont eu lieu. La phase 1 correspond à une phase d'occupation stable du point de vue de l'agencement et du plan des habitations ainsi que des techniques de construction. La phase 2 semble être un remblai sur lequel s'organise la phase 3 selon une orientation nouvelle qui perdurera durant toute l'époque romaine. Durant cette phase, les nouvelles techniques de construction provenant du monde méditerranéen s'intègrent progressivement. En règle générale, les habitations sont à pièce unique (environ 20 m<sup>2</sup>) et se regroupent au sein d'un enclos délimitant des espaces communs. A la *rue de Charlieu* 28, des fouilles pratiquées en 2005 ont abordé une vaste fosse, comblée de restes d'amphore et de faune, qui s'insère dans un enclos fossoyé. Cet ensemble, daté de la Tène D2, évoque les centres culturels bien connus du monde celtique. Il est remplacé au tournant de l'ère par un petit bâtiment carré, probablement une *cella*, qui est le premier édifice public étudié à Roanne. Le village du Haut-Empire se caractérise tout d'abord par une absence de découpage systématique et cohérent du sol à l'échelle de l'agglomération, contrairement à la plupart des villes importantes devenues chef-lieu de cité, en raison des trois voies importantes qui la traversent. Si les édifices publics y sont méconnus ou mal connus, l'habitat est en revanche mieux cerné et se présente comme un « habitat rustique, ancré dans la tradition », utilisant encore abondamment la terre et le bois pour ses élévations et dont les rejets domestiques se font toujours dans des fosses. Treize fours de potier ont été fouillés, échelonnés entre le début du Ier siècle et le milieu du IIIe. Les productions attestées sont généralement destinées au marché local. L'histoire de l'agglomération entre le IIIe et le XIe siècle est difficile à restituer car les vestiges de cette époque sont rares. Un sarcophage en brique du milieu du IVème siècle et une tombe à incinération constituent les seules structures attribuables au Bas-Empire, mais la plupart des sites d'habitat ont livré quelques éléments qui attestent d'une occupation durant cette période. De même, pour le haut Moyen Age, ce sont à nouveau presque essentiellement des sarcophages qui attestent d'une présence humaine sur le

site à cette époque, notamment les inhumations mérovingiennes trouvées dans le quartier du Château. Enfin, au sud de l'agglomération antique, une nécropole, utilisée aussi bien par le village gaulois que par le village romain, a livré plusieurs dizaines de sépultures, à incinération et à inhumation. Ailleurs dans la commune ou dans la ville, de nombreuses découvertes fortuites ont été faites, comme celle d'un *aureus* de Titus dans le clos des Carmélites, celle d'éléments architectoniques et de monnaies au *Boirat*, celle de divers objets romains *rue Jean Mermoz*, ou celle d'un trésor de vases en bronze, de *tegulae* non cuites et de vases complets *rue Max Dormoy*. Il faut citer aussi la découverte dans le bief de l'usine Devillaine d'une boîte en plomb contenant 12 petits vases antiques et celle, au 270 *rue de Charlieu*, de fragments de *tegulae* et de céramiques romaines. Un buste en bronze a été trouvé en ces lieux, mais il n'est probablement pas antique. De plus, à *Saint-Roch*, on a trouvé un sarcophage romain en briques contenant cinq récipients en céramique, un gobelet en verre et un outil fragmenté en fer ainsi que trois monnaies dont deux de Constance II (337-361). L'ensemble est attribuable au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Enfin, au 21-25 *rue du Moulin à Vent*, lors de terrassements, on a pu voir un niveau d'occupation romain (*tegulae*, briques d'hypocauste, deux monnaies). De récents sondages ayant eu lieu il y a quelques années à l'occasion de la seconde section du contournement de l'agglomération roannaise, à la *Demie Lieue*, ont permis la découverte d'un abondant mobilier lithique mésolithique et un four à foyer à pierres chauffantes néolithique (datation C14 vers 4504/4469 avant notre ère). Enfin, à *Fontval*, quelques éléments lithiques attribués au Paléolithique ont été recueillis (Lavendhomme 1997, 163-180 / Perrot 1974 / Philibert 1982, 348 / Hettiger 1983 / Valette 1983 / Lavendhomme, Guichard 1997 / Poncet *et al.* 1998, 45 / Colin 1998, 160-162 / DRACR-A 1996, 119 / DRACR-A 1999, 130 / DRACR-A 2000, 132 / DRACR-A 2005, 136).

#### Roche (n° insee 188)

Situé sur l'étage forestier des monts du Forez, à 945 m d'altitude, le vaste territoire de 2333 ha de cette commune repose sur le socle granitique primaire. Parmi les trois occurrences archéologiques qui sont mentionnées sur ses terres, seule celle de *Château-Gaillard*, où l'on a trouvé des *tegulae*, des céramiques grossières et des traces d'incendie, pourra être retenue. Les gisements de *Puy Vadan* (camp romain ?) et de *Seynaud* (*tegulae*) ne seront pas pris en compte, faute de précisions les concernant (Lavendhomme 1997, 180)

#### Rozier-en-Donzy (n° insee 193)

Sur le socle plutonique du piémont des monts du Lyonnais, à 495 m d'altitude, les 951 ha de cette commune n'ont livré qu'une seule concentration de *tegulae*, au nord du bourg (Lavendhomme 1997, 180).

#### Sail-les-Bains (n° insee 194)

C'est une grande commune de 2111 ha qui s'étend à l'extrémité nord-ouest de la plaine de Roanne. Son altitude moyenne est de 298 m et son sous-sol est constitué de granite et de sédiments oligocènes et plio-pléistocènes. Le plus important site archéologique se trouve à *Les Bains* : partiellement réutilisés dans l'établissement thermal actuel, des pans de murs sont attribués à la période romaine. Lors de fouilles, un puits a été découvert. Toute sa hauteur est enduite de béton de tuileau et un conduit menait l'eau vers une piscine supposée. Dans les fondations du puits de captage de la source, deux monnaies romaines (Vespasien 69-79 et Caracalla 211-217) sont scellées, attestant probablement l'existence d'une première construction puis d'une restauration. Des murs, des pierres, des fûts de colonnes ou des entablements ont aussi été repérés aux cours d'excavations profondes dans les environs. Ces

indices de thermes sont probablement liés à une agglomération antique inconnue. Des squelettes non datés ont aussi été découverts dans le secteur. D'autres attestations gallo-romaines sont connues *Chez Bératier, les Sapins* (canalisation dont les sections de tuyaux sont jointes au plomb) et aux *Martins*. En revanche, les "débris antiques" de *Bricard*, lieu-dit inconnu, ne seront pas retenus (Lavendhomme 1997, 180 / DRACR-A 1997, 135).

#### Sainte-Agathe-la-Bouteresse (n° insee 197)

C'est une commune de la plaine du Forez qui a une altitude moyenne de 387 m. Son territoire de 1175 ha repose sur des sédiments oligocènes et quaternaires anciens et récents à proximité du cours du Lignon. Plusieurs sites archéologiques y sont recensés. A la *Terre Reynaud*, un ensemble lithique, peut-être du Néolithique moyen, a été ramassé. A *La Bouteresse* on a découvert des colonnes de marbre blanc, des *tegulae*, des céramiques et un as de Domitien (81-96). Il s'agit sans doute d'un important habitat romain. Une concentration de mobilier gallo-romain est connue *aux Marceaux*, dont des céramiques datées des IIe et IIIe siècles. A *Champbayard*, une campagne de sondages menée en 2005 a mis au jour un fossé gallo-romain contenant un riche mobilier daté de la première moitié du Ier siècle de notre ère. Les éléments romains utilisés en réemploi dans l'église de la Bouteresse ne seront pas retenus car on ignore d'où ils proviennent. Enfin, au *Bouchet*, on a découvert 54 inhumations les pieds orientés à l'est et dont les fosses sont généralement tapissées de six dalles brutes, parfois remplacées partiellement par des *tegulae*. Un sarcophage monolithique est aussi mentionné. L'ensemble est attribué au haut Moyen Age, et peut-être dès le Bas-Empire (Lavendhomme, 1997, 181 / Fournial 1973, 419-420 / Grand *et al.* 1983, 20 / Valette 1983, 78 / DRACR-A 2005, 142).

#### Saint-Alban-les-Eaux (n° insee 198)

C'est une petite commune (775 ha) du piémont des monts de la Madeleine (450 m d'altitude) qui s'étend sur un socle plutonique mêlé à un volcanisme acide. D'importants ensembles archéologiques y sont connus. Dans l'établissement thermal actuel, on a fouillé quatre puits antiques d'eaux minérales (deux de section carrée avec des madriers de chêne, un de section circulaire en mortier de tuileau et un de section carrée entièrement maçonné) dont les eaux semblaient toutes se mélanger dans un bassin (ou une cuve en plomb) et s'écoulaient ensuite vers une piscine en béton. Des tuyaux en plomb ont aussi été observés. Le site se caractérise par l'abondance des monnaies qu'il a livré (environ 300). Elles datent de presque tous les règnes, d'Auguste à Valentinien Ier (364-375). Des *tegulae* et des céramiques ont été trouvées non loin de cet ensemble thermal qui laisse envisager à *Saint-Alban-les-Eaux* la présence d'une agglomération antique encore inconnue. *Aux Verchères*, un autre vaste site (plus de 5 ha) laténien, romain et médiéval, est répertorié, à 1 km des sources thermales. Les vestiges laténiens qui ont pu être observés datent des IIe-Ier siècles avant notre ère et forment un ensemble cohérent dont l'orientation générale diffère légèrement de celle que prendra le site romain. Ils consistent en 4 fossés et un grenier sur poteaux. Les structures romaines sont plus abondantes puisqu'un alignement de murs appartenant à différents bâtiments et une clôture ont été mis au jour. Leur technique de construction (solins de pierres sèches soutenant vraisemblablement des élévations en terre et bois) et la pauvreté du mobilier recueilli, essentiellement de la céramique domestique, font penser qu'il s'agit plutôt de la *pars rustica* d'une vaste *villa* dont la *pars urbana* aurait été détruite par les travaux, que d'une petite agglomération. L'étude du mobilier laisse envisager une occupation continue durant tout le Haut-Empire, tandis qu'un tesson de céramique dérivée de sigillée paléochrétienne attribué au Ve siècle semble témoigner d'une occupation sporadique au Bas-Empire. Les structures médiévales sont représentées par des fosses et des fossés (enclos, limites parcellaires ou

drains) que de rares formes de céramiques datent des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Enfin, des concentrations de matériel romain sont signalées aux *Chazelles* et aux *Echaux* (Lavendhomme 1997, 181-186 / DRACR-A 1996, 120).

#### Saint-André-d'Apchon (n° insee 199)

Les 1344 ha de cette commune des monts de la Madeleine s'étendent sur le socle granitique de ces derniers et sur les sédiments oligocènes de la plaine du Roannais. Son altitude moyenne est de 416 m. On y a repéré quelques sites archéologiques. On signale à *Pierre Folle* une pierre dressée semblable à un menhir et qui pourrait dater du Néolithique. De plus, aux *Salles*, des urnes antiques, dont trois sont encore conservées à Roanne, ont été trouvées. Non loin, des *tegulae* et des céramiques romaines ont été repérées. Enfin, à *La Goura*, des substructions antiques sont mentionnées mais elles n'ont pas pu être localisées lors de prospections systématiques (Lavendhomme 1997, 186 / Grand *et al.* 1983, 25).

#### Saint-André-le-Puy (n° insee 200)

C'est une commune de l'est de la plaine du Forez qui est installée sur des sédiments quaternaires anciens. Son altitude est de 383 m et sa superficie de 866 ha. L'indice archéologique le plus anciennement découvert à Saint-André-le-Puy est un trésor monétaire contenu dans un vase en céramique au lieu-dit le *Villain*. Il est constitué de 201 *folles* d'époque tétrarchique. Les frappes représentées s'échelonnent entre la réforme de 294 (émission des *folles* au Génie du peuple romain) et la seconde Tétrarchie (305-306). Il est aujourd'hui dispersé. De récentes prospections ont permis la découverte de deux sites de la Tène finale ou du début de la période romaine, ainsi que, principalement dans le nord de la commune, de sites gallo-romains, notamment au *Grand Sey* où l'on subodore une activité métallurgique. Quelques fragments de céramique qui pourraient dater de l'âge du Bronze ancien ont aussi été trouvés sur la commune (Lavendhomme 1997, 186 / DRACR-A 1999, 142).

#### Saint-Appolinard (n° insee 201)

Installés à l'extrémité sud du département, dans le Massif du Pilat, les 984 ha de cette commune s'étendent essentiellement sur des sédiments briovériens. Son altitude moyenne est de 480 m. Plusieurs sites y sont connus. Au *Prénat*, près de la *Justice*, lors d'un sondage, des restes de murs en pierre sèches ont été repérés. Le matériel qui les accompagnait était composé de *tegulae*, de béton de tuileau, de céramique (*dolium*, sigillée, amphore) et d'une monnaie en bronze de la dynastie valentinienne (fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère). Aux *Blaches*, la fouille d'une petite zone archéologique (50 x 25 m) constituée d'une terre noire a permis la récolte de nombreuses *tegulae* dont une complète estampillée *Clariana*, des céramiques (sigillée, mortiers, amphore), des meules, des scories, des fusaiöles et une cale de potier. Non loin de là, on signale une voie dallée, peut-être romaine, associée à une concentration de matériel. Une autre, à la *Chavanerie*, se singularise par la présence de scories. On mentionne aussi les découvertes isolées de deux monnaies : à *Branche*, un bronze de Maximien Hercule (286-305 / 306-310) ou de Galère Maximien (305-311) et à *Mérigneux*, un sesterce de Septime Sévère (194-211). Par contre les monnaies et les amphores signalées au bourg et dans ses alentours ne peuvent être retenues en raison du manque d'informations les concernant. (Lavendhomme 1997, 186).

#### Saint-Barthélémy-Lestra (n° insee 202)

Cette commune repose sur le socle granitique des monts du Lyonnais. Son altitude moyenne est de 550 m et sa superficie de 1088 ha. Un seul indice archéologique est recensé entre *Les*

*Molières et Montmain*. Il s'agit de dalles pouvant provenir d'une voie antique (Lyon-Feurs ?) (Lavendhomme 1997, 186).

Saint-Bonnet-des-Quarts (n° insee 203)

Ce village se situe à la jonction entre les monts de la Madeleine et la montagne Bourbonnaise, sur leur socle granitique. Son territoire, qui a 412 m d'altitude en moyenne, est vaste de 3245 ha. On y signale, *aux Biefs*, un menhir (actuellement couché en travers d'un ruisseau) de 3.3 m de long et de section plus ou moins trapézoïdale. Il est gravé d'une croix pointée. Peut-être date-t-il du Néolithique. Pour la Protohistoire, on a recensé trois haches en bronze qui ont aujourd'hui disparu mais qui datent de l'âge du Bronze. Malheureusement, d'autres indices sur la commune ne sont pas localisés (*tegulae*, céramiques, verre, monnaie) ou sont infondés, comme à *Chassenay* où l'on trouve, certes, des *tegulae*, mais en réemploi dans un mur moderne. On y signale aussi, sans preuve, une voie romaine (Lavendhomme 1997, 186 / Delporte 1959-1960, 59 / Combiér 1962, 244 / Grand *et al.* 1983, 25).

Saint-Bonnet-le-Château (n° insee 204)

Cette minuscule commune de 187 ha est installée sur le socle granitique des monts du Forez, sur le plateau qui porte son nom et qui s'élève à 860 m d'altitude. Les indices archéologiques y sont rares et se résument à des objets romains (sigillée, fibules, monnaies etc...) découverts dans la ville et des *tegulae* repérées dans le talus qui supporte le collège Emile Falabrègue (Lavendhomme 1997, 187).

Saint-Bonnet-les-Oules (n° insee 206)

S'élevant à la jonction de la plaine du Forez et du Massif du Pilat, à 475 m d'altitude, cette commune de 1241 ha de territoire repose sur des sédiments oligocènes, briovériens et stéphaniens. La seule occurrence archéologique répertoriée est la découverte, près de l'intersection entre la D 100 et la route qui conduit au bourg, d'une sépulture romaine (Lavendhomme 1997, 187).

Saint-Chamond (n° insee 207)

C'est une très vaste commune (5488 ha) qui se trouve sur le piémont du Massif du Pilat, le long de la vallée du Gier. Son altitude moyenne est de 375 m et son sous-sol se compose de sédiments briovériens et stéphaniens. La documentation archéologique y est très abondante, en raison, d'une part du passage de l'aqueduc du Gier sur toute la commune et d'autre part des prospections systématiques dont la commune a bénéficié récemment. On trouve des traces de cette canalisation à *l'Arcelet*, *Arlos*, le *Bachat*, *Bourdon*, le *Bourg*, au *Chemin du Banc*, à *Colombier*, à la *Croix Mazerot*, à *Langonand*, à *Lanzau*, à *Lavieu*, à la *Martinière*, au *Moulin Combat*, à *Paccadon*, au *Parterre*, à *Peyrard*, à *Pont Nantin*, au *Repos*, aux *Sagnes*, à *Saint Ennemon*, à *Sarragosse*, aux *Teintureries*, à *Tranchard* et à la *Varizelle*. A la *Philippière*, une série de sondages ont permis d'explorer 230 m de l'aqueduc. Les concentrations de *tegulae* et de céramiques gallo-romaines sont tout aussi abondantes puisqu'on en a répertorié à *Bouchardière*, à la *Bruyassière*, à *Charpenay*, à *Chavanne*, à *Fournière*, aux *Flaches*, à *l'Héritarie*, à la *Jalabertière*, à *Lavieu*, à la *Renaudière*, aux *Sagnolles*, à *Sorlière*, à *Trémollet*, à *Truzeau* et à *Maison Neuve*, ce dernier gisement ayant aussi livré des céramiques de la Tène finale. Enfin, il est fort probable qu'une agglomération secondaire romaine s'élevait à *Izieux*, sur un promontoire encadré par les deux rivières le Janon et le Gier. En effet, dans la crypte de l'église, un mur en appareil réticulé et des inhumations (haut Moyen Age ?) ont été trouvés. Face à l'église, *Place Nationale*, des éléments romains ont été recueillis. *Rue Rivaud*, en face du *Clos Saint-Joseph*, deux fosses

romaines ont été fouillées. *Au Clos Saint-Joseph*, des constructions (mur en galets sans mortier) et des fosses romaines ont été étudiées. Elles étaient accompagnées d'une excavation taillée dans le schiste que le fouilleur interprète comme un bâtiment semi-enterré ou une cave. Le mobilier recueilli lors de ces fouilles (*tegulae*, petits moellons de granite, céramique sigillée, céramique commune, mortier, verre, scorie (?), un peson, des fragments de bois...) permet d'attribuer au site une occupation durant le Haut-Empire (Ier et IIe siècles) (Lavendhomme 1997, 187-188 / DRACR-A 1998, 138 / Burdy 2002, 39-41).

Sainte-Croix-en-Jarez (n° insee 210)

C'est une commune du Piémont Rhodanien dont l'altitude moyenne est de 420 m. Elle repose sur 1205 ha de sédiments briovériens. La seule occurrence archéologique répertoriée se trouve dans la cave de l'ancien restaurant *Le Chartreux*. Il s'agit d'un puits maçonné en petit appareil et d'un pilier qui sont sans doute romains puisque des céramiques et des monnaies romaines ont été trouvées sur les lieux (Lavendhomme 1997, 188).

Saint-Cyprien (n° insee 211)

Modeste commune de la plaine du Forez (728 ha), elle repose sur des sédiments quaternaires récents. Son altitude est d'environ 378 m. Seule une concentration de matériel romain y est signalée près du cimetière (Lavendhomme 1997, 188).

Saint-Cyr-de-Favières (n° insee 212)

Ce village du sud de la plaine du Roannais possède 1411 ha qui s'étendent sur le volcanisme acide du Seuil de Neulise. Son altitude est proche de 430 m. On y a découvert des concentrations de mobilier gallo-romain à *Château Villon* et à *Fréval*. Des meules accompagnaient ce matériel ainsi que, à Fréval, une industrie lithique du Néolithique final. De plus, on signale à la *Fortinière* le passage d'une voie romaine allant de Roanne à Lyon, et qui se trouverait sous une voie médiévale (Lavendhomme 1997, 188 / Combiér 2004).

Saint-Cyr-les-Vignes (n° insee 214)

Ce village s'élève à la limite de la plaine du Forez et des Monts du Lyonnais, à une altitude de 440m. Son territoire, qui chevauche un socle granitique et des sédiments briovériens et quaternaires anciens, est vaste de 1938 ha. On y a recensé quelques attestations d'occupations gallo-romaines. Ainsi, à *Le Coteau*, des sondages ont entraîné la mise au jour de substructions et de sols dallés en briques. Le mobilier se composait de *tegulae* et de céramique commune romaine. Des concentrations de matériel ou de *tegulae* a aussi été vue à *Liègue* et aux *Lyennes*. En revanche, la "mosaïque" du *Cognet* ne saurait être retenue car cette indication manque de précision (Lavendhomme 1997, 188).

Saint-Denis-de-Cabanne (n° insee 215)

Avec 765 ha de superficie, cette modeste commune de l'extrémité nord de la plaine du Roannais repose sur des sédiments oligocènes, plio-pléistocènes et quaternaires récents. Son altitude est en moyenne de 285 m. A la *Grotte du Moulin de Charme*, un sondage a été fait sur un site occupé au Paléolithique et au Néolithique (céramique), mais qui a aussi livré de la céramique romaine et protohistorique ou médiévale (Lavendhomme 1997, 188 / Combiér 1977 / Grand *et al.* 1983, 20).

Saint-Etienne / Saint-Victor-sur-Loire (n° insee 218 et 292)

Il s'agit d'une très vaste commune de 7994 ha installé sur le piémont du Massif du Pilat, sur des sédiments stéphaniens et briovériens et sur un plutonisme à microgranites. Son altitude

est de 516 m en moyenne. C'est un assemblage de communes puisque celle de Saint-Victor-sur-Loire lui est rattachée. Sur cette dernière des prospections et des sondages ont eu lieu sur un site défensif au *Plateau de la Danse*. On y a recueilli un petit ensemble lithique (dont un fragment de pointe foliacée biface) et quelques fragments de céramique non tournée qui sont peut-être attribuables au Néolithique final. On y signale aussi la présence d'un "menhir" de 2.2 m de hauteur et 1.6 m de largeur à la base. Sur Saint-Etienne, on a trouvé à *La Mulatière* un denier républicain de *P. Sulpitius Galba*, édile curule de Rome en 69 avant notre ère. Rue Etienne Mimard, ce sont des vestiges d'une voie pavée qui ont été repérés. Elle allait en direction de Saint-Chamond mais n'est pas datée. Un as de Néron a été trouvé dans les environs. A *Rochetaillée*, on a repéré les traces d'un petit aqueduc, sans doute diverticule de l'aqueduc du Gier. Enfin, les quelques *tegulae* trouvées à *Bécizieux* (Lavendhomme 1997, 189 / Combier 1962, 242-244 / Combier 1977 / Grand *et al.* 1983, 20 et 25).

#### Saint-Etienne-le-Molard (n° insee 219)

Installée le long du Lignon, dans la plaine du Forez, à une altitude de 380 m, cette commune étend ses 1655 ha sur des sédiments oligocènes, quaternaires anciens et récents. Le site le plus important de la commune se trouve au *Couéra* : d'importantes substructions romaines ont été découvertes accompagnées de vestiges architecturaux (tels que quarts de colonnettes, grands carreaux d'hypocauste, enduits peints rouges, fragments de marbre) de céramiques (sigillées, communes et peintes), de 4 fers de javelots et d'un peson en terre cuite. Des concentrations de mobilier gallo-romain ont été vues à *Gourchaud*, où un fossé protohistorique a aussi été exploré, et à *Jullieu*, où, en sus de *tegulae* et de céramiques, une tessère d'hospitalité en schiste portant la légende *Italia* a été recueillie. C'est à *Fangirons* qu'un cachet d'oculiste romain en schiste portant l'inscription *Sex(ti) Antoni(i) At/tali ad clarita(tem)* a été découvert. Enfin, des éléments lithiques épars, attribués à la période néolithique, ont été découverts sur le territoire de la commune. Pour finir, les "antiquités romaines" signalées à la *Roche* ne seront pas prises en considération car cette information est trop floue (Lavendhomme 1997, 189 / Brassart 1885-1886 / DRACR-A 1999, 139 / DRACR-A 2000, 140).

#### Saint-Forgeux-Lespinasse (n° insee 220)

C'est dans la plaine de Roanne, sur des sédiments oligocènes et plio-pléistocènes, que cette commune de 1619 ha est installée, à 322 m d'altitude. La plupart des ensembles archéologiques signalés sur son territoire sont peu crédibles et peu ont pu être vérifiés. Ainsi, les sites de *Beaussiers* (débris antiques) et de *Bournat* (borne miliare et monnaies) ne pourront être retenus. En revanche, à *Jambellières*, on signale une voie « ancienne » entre Marcigny et Saint-Haôn et des céramiques romaines ont été trouvées dans le secteur. De plus, au donjon de *Lespinasse*, des fondations sont considérées comme romaines et des *tegulae* sont signalées non seulement sur l'ensemble de la motte où s'élève le donjon, mais aussi en réemploi dans le mur du donjon. On signale aussi dans ce secteur la présence d'éléments lithiques du Paléolithique supérieur. Enfin, autour de la chapelle Saint Michel à *Lespinasse*, on signale un cimetière mérovingien avec des sarcophages (Lavendhomme 1997, 189 / Philibert 1982, 364).

#### Sainte-Foy-Saint-Sulpice (n° insee 221)

C'est une commune de la plaine du Forez qui repose sur des sédiments oligocènes et du Quaternaire ancien. Son territoire est de 2912 ha et de 390 m d'altitude moyenne. La période préhistorique est connue grâce aux ramassages en surface de *Villedieu* (ensembles lithiques attribués au Néolithique final et au Paléolithique moyen / Moustérien), de *Terre Surieux*

(Néolithique et peut être Moustérien) et de *Terre Berthelier* (Paléolithique moyen / Moustérien ?). La découverte isolée d'un racloir est aussi signalée à *l'Accacia*. La Protohistoire est représentée par les gisements de *Villedieu* (la Tène finale), la *Pra* (la Tène finale) et des *Mares* (céramiques protohistoriques). Des prospections systématiques ont permis la découverte de nombreux gisements archéologiques gallo-romains sur la commune (la *Bouffarde*, les *Bruyères*, *Cétéreau*, *Chamberange*, le *Chêne Egaré*, la *Croix Reloque*, la *Ferme Neuve*, le *Gond*, la *Goutte*, la *Pra*, les *Roties*, *Saint Sulpice*, la *Viallière*), certains d'entre eux ayant également livré de la céramique médiévale. D'autres sites sont un peu mieux connus comme à *Chantois* où des sols en terre battue, limités par un petit fossé, correspondent peut-être à un habitat romain ; à *Prandière*, où l'on a récolté des *tegulae*, des perles en verre, des céramiques romaines (et peut être gauloises), des amphores, des vases avec des cendres et des monnaies (une de Nîmes et une de Faustine) et *aux Mandarins* où deux cruches entières en céramique, sans doute romaines, ont été recueillies. On signale aussi à l'ouest de la commune une voie médiévale (Roanne-Moingt) qui est sans doute d'origine romaine. La période médiévale semble être à l'origine de l'enceinte quadrangulaire bordée par 4 fossés entourés de deux petits talus mentionnée à *Terreau*, dans le *Bois de Clurieux*. Elle est souvent attribuée à la période romaine (Bas-Empire ?) en raison des *tegulae* qui y ont été trouvées, mais elle ressemble plutôt à un site médiéval de plate-forme fossoyée. Enfin, le gisement des *Geais* qui a livré de la céramique, dont on ne sait si elle est protohistorique ou médiévale, ne sera pas pris en considération ici (Lavendhomme 1997, 189-190 et 1997a / Deloge 1981, 17 / Grand *et al.* 1983, 20).

#### Saint-Galmier (n° insee 222)

Située en bordure est de la plaine du Forez, cette commune repose à la fois sur le socle granitique des monts du Lyonnais et sur des sédiments briovériens et quaternaires anciens. Sa superficie est de 1947 ha et son altitude est en moyenne de 480 m. Il s'agit d'une station thermale déjà utilisée par les romains. Ainsi, à *Fonfort*, dans la ville de Saint-Galmier, une partie des thermes antiques a été fouillée. Compte tenu de la modestie des bâtiments, il s'agit peut-être d'un balnéaire privé. Un *laconicum* (ou *sudatorium*), c'est à dire une étuve, est localisé au nord, accompagné du *labrum*, bassin d'eau chaude arrondi. A côté, un *caldarium* (piscine d'eau chaude) est reconnaissable grâce à sa piscine centrale surélevée sur un hypocauste. Une autre pièce, entourée d'une banquette et entièrement revêtue de ciment, est interprétée comme un *tépidarium* (piscine d'eau tiède) tandis que la quatrième pièce, qui ressemble à la précédente, est considérée comme étant le *frigidarium* (piscine d'eau froide). A l'ouest, une cinquième petite pièce semble correspondre à l'*unctorium* (salle de massage) tandis que sa voisine est interprétée comme l'*apodyterium* (vestiaire). De nombreuses monnaies ont été recueillies, qui vont d'Antonin-le-Pieux (138-161) à Julien l'Apostat (361-363). Un autre vaste gisement est connu à *La Pépinière* où les fondations de trois pièces dont l'une contenait un bassin et une autre était pavée de briques plates (hypocauste) ont été fouillées. Le mobilier est abondant et date du Haut-Empire, bien qu'une lampe à huile, découverte par la suite, date du milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Si l'on en croit les découvertes, à *La Berniche* et à *Moleysieu*, de tronçons d'aqueduc et de canalisations en terre cuite, la commune était traversée par un aqueduc. Enfin, on signale à *Macenot* une sculpture (disparue) d'un dieu assis en tailleur, peut-être en pierre, mais non datable et, sans localisation précise, diverses trouvailles telles que des urnes cinéraires contenant des cendres, des tessons de « vase étrusque », des fragments de verre, un « vase entier vernissé », une statuette en bronze et une caisse en chêne contenant les ossements d'un enfant de 5 ou 6 ans avec un chariot en bois et en osier. L'ensemble de ces éléments, aujourd'hui disparus, est difficile à dater car leur description est plus ou moins fantaisiste. Ils ne pourront pas être

retenus. De récentes prospections ont permis de localiser 14 nouveaux sites, dont un ayant livré des éclats de silex, cinq concentrations de *tegulae* et de céramique commune, deux sites ayant livré des *tegulae* et des fragments d'amphore et cinq sites à *tegulae* (Lavendhomme 1997, 190-193 / DRACR-A 2000, 143).

#### Saint-Genest-Malifaux (n° insee 224)

Perchée à 960 m d'altitude, cette commune du Massif du Pilat possède un territoire de 4708 ha. Son sous-sol est granitique et sédimentaire briovérien. L'unique découverte archéologique est celle d'un petit ensemble de matériel lithique, peut-être néolithique, faite à la *Font Ria* (Lavendhomme 1997, 193 / Grand *et al.* 1983, 20 / Cubizolle *et al.* 2004, 66-67).

#### Saint-Georges-de-Baroille (n° insee 226)

Installé sur les sédiments oligocènes du nord de la plaine du Forez, à 390 m d'altitude, ce territoire est vaste de 1524 ha. On y a recensé plusieurs gisements archéologiques, dont le plus important est celui du *Châtelard de Chazy*. A la confluence de l'Aix et de la Loire, un éperon barré de 7 ou 8 ha. est signalé par un rempart en pierre et une levée de terre. Dans cette dernière, des fiches en fer ont été recueillies. Perpendiculairement à ces deux ouvrages, une autre ligne défensive est composée de deux murs parallèles séparés par un intervalle de 2 m bourré de terre et où des fiches en fer ont aussi été trouvées. Ces structures ne sont pas sans rappeler les *murus gallicus* de la Tène finale. Le matériel recueilli sur le site comprend des *tegulae*, qui attestent une occupation romaine, mais aussi des silex néolithiques et des céramiques de l'âge du Bronze. Les autres attestations sont de moindre importance puisqu'il s'agit, au *Creux du Loup*, de la découverte isolée d'une lame de hache taillée dont le tranchant est poli et qui peut dater du Néolithique moyen ou final ; à *Collonges*, d'une série de six haches polies ; aux *Roches*, d'une concentration de mobilier gallo-romain. Enfin, quelques *tegulae* et *imbreces* ont été trouvées près du château (Lavendhomme 1997, 193 / Besset, Périchon 1964, 63-66 / Combiér 1977 / Vaginay *et al.* 1981, 26 / Grand *et al.* 1983, 20 / Philibert 1995, 99 / Poncet 1998, 43).

#### Saint-Georges-Haute-Ville (n° insee 228)

Cette commune est à la fois sur les sédiments oligocènes de la plaine et les sédiments briovériens des monts du Forez. Son altitude est en moyenne de 468 m et sa superficie de 963 ha. Plusieurs pointements basaltiques occupent une partie de son territoire (Mont Claret, Montsupt). Les références archéologiques y sont pauvres puisque, outre quelques *tegulae* découvertes dans les ruines du château médiéval de *Monsupt*, une seule concentration de matériel romain est connue sur la commune, à la *Roche* (Lavendhomme 1997, 193).

#### Saint-Germain-Laval (n° insee 230)

S'élevant à 430 m d'altitude, c'est une commune du piémont des monts du Forez qui repose sur le socle granitique et sur les sédiments oligocènes de la plaine. Sa superficie est de 1708 ha. Les indices archéologiques y sont relativement nombreux. Plusieurs concentrations de mobilier gallo-romain sont répertoriées, à *Marcilleux*, à *Trèves Bagneux*, à *Verrière* et à *Royer*, où l'on signale aussi un puits. Ce dernier ensemble ne fait sans doute qu'un avec la concentration toute proche de *Malinges*, sur la commune de *Pommiers*. D'autres gisements ont été vus à *Roureaux*, où des monnaies ont été trouvées, à *Recolets* et à *Virieux* où l'on signale des substructions. Le gisement le plus important est celui de l'ancien cimetière de *Saint-Germain-le-Vieux*, qui a livré des sarcophages en grès orientés est-ouest. Trapézoïdaux, ils sont parfois couverts d'une dalle à deux pans et certains possèdent un décor de croix ancrée ou pattée. Ils sont attribuables au VIII<sup>e</sup> siècle, voire un peu avant. Aucun mobilier n'accompagnait les inhumations mais des *tegulae* et des colonnettes peut-être romaines ont

été trouvées sur les lieux. On y a observé également un massif de pierres informe qui pourrait correspondre à un ancien édifice religieux. Enfin, dans l'église de la Madeleine, on signale l'utilisation dans le bâti d'un cippe sans inscription en réemploi (Lavendhomme 1997, 193-195 / Valette 1983, 79).

#### Saint-Germain-Lespinasse (n° insee 231)

C'est une commune de la Plaine de Roanne (altitude 335 m) qui repose sur des sédiments oligocènes et plio-pléistocènes. Sa superficie est de 1500 ha. Le principal site archéologique se situe au nord-ouest du bourg où un édifice rectangulaire conservé sur 50 m<sup>2</sup> et orienté est-ouest a été fouillé. Deux rangées de six piliers porteurs maçonnés et deux piliers faîtières du même type devaient supporter la toiture. Il s'agit probablement d'une grange ou d'un bâtiment agricole que le matériel recueilli permet de dater de la Tène finale et de la période romaine. A proximité, une dizaine de fosses à incinération ont aussi été fouillées. Deux d'entre elles peuvent être datées de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle de notre ère. Une continuité d'occupation semble donc exister sur ce site entre la Tène finale et la fin du Haut-Empire. Enfin, un paléo-vallon, comblé sur 3 mètres de haut par un remblai contenant du mobilier romain a été étudié dans le secteur. Les autres indices sont la découverte isolée, sur la route de Saint-Haôn-le-Châtel, d'un *solidus* de Valentinien Ier (364-375) ; des substructions "antiques" à *Montpape* ; un cimetière « antique » et des monnaies gauloises à *Arlent*. Ces deux dernières mentions sont très vagues et n'ont jamais été vérifiées. Leur mobilier a disparu et elles ne peuvent être retenues qu'avec une extrême prudence (Lavendhomme 1997, 195 / DRACR-A 1993, 121-122).

#### Saint-Haôn-le-Châtel (n° insee 232)

Cette petite commune de 87 ha est implantée sur le piémont granitique des monts de la Madeleine, à une altitude de 420 m. Seules les découvertes qui ont été faites au château pourront être retenues comme indice archéologique. Il s'agit d'un mur en petit appareil accompagné de sépultures, de céramiques et de monnaies allant d'Auguste à Constantin. En revanche, la mention d'une fontaine romaine, non localisée, reste très douteuse et ne sera pas retenue (Lavendhomme 1997, 195).

#### Saint-Haôn-le-Vieux (n° insee 233)

Commune voisine de la précédente, elle présente les mêmes caractéristiques, mais son territoire est bien plus vaste puisque qu'il est de 1634 ha. Les indices archéologiques y sont pratiquement nuls et se limitent à des *tegulae* trouvées dans les ruines d'une maison et dans les vignes alentour, aux *Burins* (Lavendhomme 1997, 195)

#### Saint-Héand (n° insee 234)

Installée à 680 m d'altitude sur les contreforts du Massif du Pilat, cette commune possède 3130 ha qui reposent sur un socle plutonique, des granites à gabbro et des sédiments briovériens. La seule attestation archéologique se trouve à *Villemagne*, où des *tegulae* et des amphores romaines sont répertoriées (Lavendhomme 1997, 196).

#### Saint-Hilaire-sous-Charlieu (n° insee 236)

Cette commune de la plaine du Roannais (330 m d'altitude) repose sur des sédiments oligocènes et plio-pléistocènes. Sa superficie est de 1351 ha. On a découvert à *la Grande Grange* des éléments lithiques sans doute du Néolithique final (Grand *et al.* 1983, 20).

Saint-Jean-Bonnefonds (n° insee 237)

C'est une commune du piémont du Pilat (525 m) dont les 1162 ha s'étendent sur des sédiments stéphaniens. Plusieurs sites y sont répertoriés. A *Colombier*, on a fouillé un habitat et des fours de potier médiévaux. Quelques fragments épars de *tegulae* ont aussi été recueillis et un bloc de maçonnerie en appareil réticulé est réemployé dans la cave de la ferme moderne. A 500 m environ, quelques *tegulae* et céramiques romaines ont aussi été vues. Le *Château des Mûres* est un promontoire doté d'une enceinte médiévale. Des éléments de construction romains se trouveraient parmi les éléments médiévaux (des enduits de mortier et des *tegulae*). Une concentration de mobilier gallo-romain a été repérée à *La Vivaraise*. Enfin, dans les murs du *presbytère*, on signale en réemploi un mur en appareil réticulé. Ce type de construction, généralement attribué à la période romaine, existe cependant fréquemment en Forez dans les édifices religieux du XI<sup>e</sup> siècle (Lavendhomme 1997, 196)

Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire (n° insee 239)

Située au bord de la Loire, à 430 m d'altitude, cette vaste commune (2357 ha) du Seuil de Neulise repose sur un sous sol granitique, volcanique et stéphaniens. Plusieurs sites très importants sont connus sur la commune. Le premier est à *Grand Champ*. C'est un gisement d'environ 3500 m<sup>2</sup> ayant livré une très abondante industrie lithique de type Quina. On y a repéré un aménagement sommaire de l'espace : deux rangées de blocs ferment une dépression naturelle à l'intérieur de laquelle de nombreux vestiges lithiques et osseux (mandibules de chevaux) ont été recueillis, mais où aucun foyer n'a été détecté. Cet ensemble est daté du Paléolithique moyen (Moustérien). Le second est le campement du *Rocher de la Caille* qui a livré des traces d'aménagement d'habitat (arc de cercle de blocs adossé au pointement rocheux et fermant celui-ci). En son centre, un foyer a livré des datations 14C de 10 000 BC. Une importante industrie lithique de petites dimensions, des schistes gravés, lampes et godets creusés dans une roche volcanique ont été recueillis. Cet ensemble est attribué au Magdalénien. Non loin, à *Moreau* on connaît un autre gisement magdalénien. Le troisième est l'oppidum de *Joouvre*. Il s'agit de l'un des trois plus importants *oppida* de la Tène finale connus dans le département. Son occupation se poursuit durant l'époque romaine et particulièrement au Bas-Empire, sous la forme probable d'une villa. Une occupation préhistorique est aussi attestée par des silex taillés, une hache polie et plusieurs pointes de flèches. Il s'agit d'un plateau de 75 ha. délimité sur trois côtés par un méandre de la Loire qu'il surplombe de 100 mètres. Le dispositif défensif d'entrée, du côté qui ne donne pas sur la Loire mais qui se resserre en un col étroit, est composé d'un fossé et d'une levée de terre. Ce rempart semble avoir été un *murus gallicus* si l'on en croit les nombreuses fiches en fer qui ont été anciennement trouvées sur les lieux. D'après l'étude de la topographie de l'éperon, il devait en enserrer tout le sommet. Aucune fouille n'a permis de connaître véritablement l'occupation de la Tène finale. Quelques traces d'habitations se rapportent sans doute à cette période, mais c'est essentiellement le mobilier, découvert en divers endroits du plateau, qui atteste d'une occupation du site au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'occupation romaine est mieux connue grâce à la fouille de plusieurs structures. La plus importante est une série de pièces qui ont été dégagées sur 90 m<sup>2</sup> et qui correspondent sans doute à une partie de *villa*. Trois murs parallèles et un mur de refend sont construits en appareil régulier de blocs de granit liés au mortier, avec parfois des lits de *tegulae*. Des restes d'enduits peints sont encore visibles dans l'une des pièces. Les sols peuvent être en terre battue ou constitués d'une chape d'arène granitique et de céramiques pilées liées à la chaux. Trois périodes d'occupation ont pu être distinguées : la première se situe à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère

ou au début du siècle suivant ; la seconde de la fin du IIe au milieu du IVe ; puis le bâtiment est brusquement détruit et réoccupé sporadiquement au VIe siècle. A l'est de cette construction, une « citerne » au sol en terre battue et aux murs en pierres sèches a livré du matériel des Ier et IIe siècles de notre ère. Un puits et une fosse sont quant à eux attribuables à la période augustéenne, de même qu'un fossé localisé près des fortifications laténiennes. L'ensemble de ces structures a donc livré un matériel datable du Haut et du Bas-Empire. De nombreuses scories et quelques fragments de creusets laissent supposer un artisanat de métallurgie sur le site. De même, des bois de cerfs taillés et découpés et des os travaillés permettent d'identifier un artisanat de tabletterie en ces lieux. Le quatrième site important est celui, protohistorique et romain, de *Chateaubillon*. Le bâtiment romain est connu au nord par trois murs perpendiculaires construits en gros blocs irréguliers. Au sud, l'emplacement du bâtiment est marqué au sol par une zone très noire où les *tegulae* abondent. La céramique permet de dater cet ensemble du IIe siècle de notre ère. A l'ouest, six trous de poteaux sont alignés en arc de cercle, et deux petites fosses ont été fouillées, dont l'une a livré des scories et des « traces de fer ». Sous les couches archéologiques romaines, dans le nord-ouest de la zone fouillées, des céramiques probablement hallstattiennes étaient éparpillées. Des concentrations de matériel gallo-romain sont aussi signalées à l'*Ile Saint-Maurice* et à *Marcenet*, à *Ménard* (céramiques du Ier siècle). La découverte isolée d'une fibule en bronze du début du Ier siècle est à signaler bien qu'elle ne soit pas localisée (Lavendhomme 1997, 197-201 / Périchon 1973b / Combier 1980 / Vaginay *et al.* 1981, 26 / Popier 1980-1981, 9-16 / Philibert 1982, 149 et 292-293 / Combier *et al.* 1982a, 14-16 / Vaginay 1986 / Poncet 1998, 34-42 / Colin 1998, 102 / Deloge, 2003).

#### Saint-Jean-Soleymieux (n° insee 240)

C'est une commune de l'étage collinéen des monts du Forez (743 m d'altitude) qui repose sur un socle granitique surmonté de quelques pointements basaltiques. Sa superficie est de 1647 ha. Le principal site archéologique de la commune est celui de *Jarenton* ou *Cruzille*. C'est une nécropole à incinérations et inhumations. Le matériel est constitué de *tegulae*, d'amphores, d'armes en fer et de céramiques communes contenant cendres et ossements ; 24 monnaies permettent de dater l'ensemble des IIIe ou IVe siècles de notre ère. En revanche, un « sabre plié en faucille » rappelle plutôt une épée pliée du second âge du Fer. Au *Marcoux*, des prospections récentes ont permis de repérer une importante occupation gallo-romaine. Une statue de Mercure aurait fait l'objet d'une découverte ancienne sur les lieux. Sur le reste de la commune, plusieurs éléments du XIIIème siècle (deux ponts, l'un à *Malleval* et l'autre à *Basse Cruzille*, et un habitat à *Haute Cruzille*) sont supposés placés sur le tracé de la voie Bolène (Lavendhomme 1997, 201 / Verrier 1998, 69-74 / DRACR-A 1999, 141).

#### Saint-Jodard (n° insee 241)

Cette modeste commune de 665 ha est localisée au nord de la plaine du Forez, sur le socle volcanique acide de Neulise et à une altitude de 434 m. Deux attestations archéologiques y sont répertoriées : à *Fessieux*, où ont été découvertes des céramiques romaines du IIe siècle et des céramiques médiévales, et à *Truchard*, où une concentration importante de *tegulae* et de céramiques romaines, sans doute du IIe siècle de notre ère, est signalée (Lavendhomme 1997, 201).

#### Saint-Joseph (n° insee 242)

Installée à la fois sur les sédiments briovériens et stéphaniens de la vallée du Gier et des monts du Lyonnais, cette commune de 805 ha a une altitude moyenne de 400 m. L'aqueduc

du Gier en traverse le territoire et des traces de son passage sont visibles à *Bozançon*, *Chourier*, la *Combe*, la *Flachetière*, *Grange Blanche*, la *Serre*, *Sous le Mas*, les *Varennés* et *Rieu*, *Popenot est*, où, lors d'un curage, les fragments d'un bloc portant une inscription relative à l'aqueduc ont été retrouvés. Le texte semble identique à celui de la pierre de Chagnon mais la dédicace impériale a disparu. De nombreuses concentrations de matériel gallo-romain ont été recensées lors de prospections systématiques, à *Champ Fournier*, *Cartet*, la *Flochetière*, *Granges*, *Montbressieux*, la *Sauzière* et la *Serre*. Des sondages ont récemment permis de découvrir à *Champ Fournier* les restes de deux installations gallo-romaines successives mais d'orientation différente. Ces structures, qui suggèrent la présence d'une villa, sont datables du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le faciès de la céramique est de tradition allobroge et non pas ségusiave (Lavendhomme 1997, 201 / DRACR-A 1998, 150 / Burdy 2002, 43-44).

#### Saint-Julien-d'Oddes (n° insee 243)

C'est une commune du Massif des Bois Noirs, de 490 m d'altitude et de 1041 ha de superficie. Son sous-sol est granitique et sédimentaire stéphanien. Plusieurs concentrations de mobilier gallo-romain sont répertoriées, entre *Duteil* et *Marsant*, à *Cherchant*, aux *Treyves* et à la *Bisette* où l'on signale aussi des traces de carrelage (Lavendhomme 1997, 202).

#### Saint-Just-en-Chevalet (n° insee 248)

S'élevant à 630 m d'altitude, c'est une commune du massif granitique des Bois Noirs dont le territoire est de 2919 ha. Deux concentrations de matériel gallo-romain sont signalées à *Montgrenier* et aux *Ronces*. Les autres indices trouvés sur la commune ne pourront être pris en considération en raison de leur pauvreté ou du manque de renseignements les concernant (murs en gros blocs à la *Châtre*, *tegulae* aux *Places* et antiquités aux *Rivières*) (Lavendhomme 1997, 202).

#### Saint-Just-Saint-Rambert (n° insee 279)

Cette petite ville se localise à l'extrémité sud de la plaine du Forez, sur des sédiments oligocènes, quaternaires récents et briovériens. De nombreux sites archéologiques y sont répertoriés. Le plus ancien document, non localisé, est une "hache aux arêtes saillantes" qui peut éventuellement correspondre à un biface moustérien du Paléolithique moyen. Au *Calvaire des Barques*, un sondage a permis de découvrir trois vases globulaires à mamelons de préhension ainsi que des éléments lithiques, peut-être du Néolithique. Dans l'église *Saint-Rambert*, un sondage d'1 m<sup>2</sup> sur 1.5 m de profondeur a été pratiqué. Il a rendu du matériel de la Tène finale, de la période romaine et du Moyen Age. Le nom primitif de *Saint-Rambert*, *Occiacum*, est connu dans les textes depuis le Xe siècle, mais on peut présumer qu'il remonte à la période romaine. En effet, le bourg médiéval recouvre des vestiges antiques connus essentiellement grâce à des réemplois. Ainsi, dans le clocher-porche de l'église *Saint-Rambert*, on observe une stèle funéraire, des blocs de grand appareil, trois inscriptions incomplètes, des bas-reliefs dont un représente Hercule et un autre deux boucliers gaulois entrecroisés. Sous l'église *Saint-Jean-Baptiste*, deux fouilles ont permis de récolter du matériel romain dans les niveaux médiévaux (fragments de céramique, enduits peints, verre, fragments de plaque de marbre). La seconde campagne a permis de déterminer trois états pour le bâtiment et la nécropole qui l'accompagne. L'état 1 est représenté par un édifice rectangulaire aux murs de petits moellons liés à l'argile et au sol en terre damée dans lequel du mobilier céramique a été trouvé. Quatre sépultures orientées nord-sud sont antérieures ou contemporaines. Huit sarcophages, trapézoïdaux ou rectangulaires, orientés est-ouest, semblent dater de la période mérovingienne. Ce premier état se situe entre

l'Antiquité Tardive et l'époque mérovingienne. L'état 2, des IXe et Xe siècles (époque carolingienne) voit l'adjonction d'un choeur à chevet plat à l'état primitif, tandis que le troisième état, roman (XIe), se traduit par une reconstruction complète de l'édifice. A *Saint-Côme*, au *chemin des Vernes*, la fouille d'une nécropole médiévale a entraîné la découverte de quelques éléments romains tels que substructions, enduits peints et fragments de tuyaux en plomb. Un denier de Trajan (98-117) a été recueilli sur le chemin « antique » qui longe la chapelle. Des fouilles ultérieures ont permis d'étudier une série de murs en galets maçonnés établis en terrasse et qui servent de fondations à la chapelle. Les éléments architecturaux luxueux qui ont été retrouvés (placages et colonnes en marbre, tubulures...) permettent de penser qu'il s'agit d'une villa que le mobilier céramique date du IIe siècle de notre ère. Au *Thon*, des fouilles et des prospections ont permis de localiser un site romain relativement étendu. Le mobilier est composé de *tegulae*, de blocs de maçonnerie, de céramiques du Haut-Empire et de deux monnaies de Constantin II et de Gratien. Il permet d'échelonner l'occupation de cet habitat du Ier au IVe siècle de notre ère. Au *Bois de la Dame*, 11 ha ont été fouillés et quatre ensembles archéologiques ont été repérés. Le premier, très érodé, se compose d'un fond de fosse stérile, d'un trou de poteau et de fragments de terre cuite. Les trois autres sont des réseaux de fossés et de drains dont l'un est à l'origine du parcellaire actuel et remonte à la fin de l'Antiquité ; l'autre est totalement divergent et a complètement disparu ; le dernier se développe en faisceau et est dédié au drainage. Des concentrations de matériel gallo-romain, parfois assorties de substructions, sont aussi signalées au Sud-Ouest d'*Avernay*, à la *Gerle*, aux *Grandes Côtes*, la *Méarie* et à *Pré Salvaud*. Enfin, les substructions non décrites vues sous le *musée d'Ambert* et les *tegulae* de *Frécon Vieux* et de *Puy Blanc* ne seront pas retenues (Lavendhomme 1997, 202-204 / Leglay 1973, 521 / Deloge 1981, 17 / Grand *et al.* 1983, 20 / Valette 1983, 79 / DRACR-A 2000, 134).

#### Saint-Laurent-la-Conche (n° insee 251)

Reposant sur des sédiments quaternaires anciens et récents, les 1551 ha de cette commune de la plaine du Forez (altitude 350 m) ont été systématiquement prospectés. De nombreux sites archéologiques y sont recensés. A *Bel Air* une fouille s'est étalée sur une surface de 2300 m<sup>2</sup>. Elle a entraîné la découverte d'éléments de l'âge du Bronze ancien (trois fosses), d'un habitat du Bronze final IIb (six fonds de fosse, une maison, un fossé monumental, deux incinérations, fosses et trous de poteau) dont le mobilier se rapproche de celui du site de la *Maniriat* à Pommiers-en-Forez et celle d'une cave de la fin du second âge du Fer. Au sud de cet ensemble, un enclos fossoyé du début de la Tène finale a partiellement été dégagé. Il est associé à une tombe aristocratique de la Tène D1 qui a livré des éléments de char et de service à boire. On y trouve aussi une concentration de matériel gallo-romain, tout comme à la *Châtre*, aux *Etangs*, aux *Places*, au *Moriaud*, où des éléments de la Tène finale ont aussi été relevés, à *Echalon* et à *Magnieux-le-Gabion* où l'on signale aussi de la céramique médiévale. Une occupation des Xe - XIIe siècles, de type rural, montrant des unités d'habitation, est connue à *Bel Air*. A l'est du bourg, lors de travaux routiers, un sol en béton a été remarqué, appartenant sans doute à un bâtiment romain. Dans le bourg, un cippe portant l'inscription "*sub ascia dedicavit*" se trouve encore près de l'église et un tesson de céramique dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP) a été trouvé à proximité (Ve siècle ?). Enfin, on mentionne la découverte à *Mazoyer* d'une monnaie de Vespasien (Lavendhomme 1997, 204 / Lavendhomme 1997a / DRACR-A 1997 à 1999, 132-133, 144, 134 / DRACR-A 2003, 142-144).

#### Saint-Léger-sur-Roanne (n° insee 253)

Cette commune est installée sur les sédiments oligocènes de la plaine de Roanne. Son altitude est de 320 m et sa superficie de 451 ha. La seule attestation archéologique répertoriée est au *Cabaret de l'Ane* où, lors de travaux, on a découvert des fragments de céramique du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère (Lavendhomme 1997, 205).

#### Saint-Marcel-de-Félines (n° insee 254)

A 490 m d'altitude sur le piémont des monts du Lyonnais, le territoire de 2243 ha de cette commune repose sur des sédiments stéphaniens et sur un substrat volcanique acide et granitique. Le principal site archéologique est le *Crêt-Chatelard*. Il s'agit de l'un des trois *oppida* importants connus dans le département pour la période de la Tène finale. Il a été massivement réoccupé durant le Haut-Empire et peut-être aussi durant le Bas-Empire. Il occupe un plateau de 22 ha qui surplombe la Loire sur trois côtés à plus de 70 m. de hauteur. Le côté accessible est barré par un talus artificiel. Une occupation néolithique est probable dans ce secteur en raison des nombreux silex taillés qui y ont été retrouvés. Quelques céramiques protohistoriques (IV<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècles) se trouvent mêlées au matériel de la Tène finale. Le rempart, *murus gallicus* précédé localement d'un large fossé, s'étend sur tout le pourtour de l'éperon et devait s'élever sur une hauteur de 4 m. Le matériel recueilli lors de sondages effectués sur son tracé permet de le dater d'avant le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et d'évaluer sa démolition au plus tard du début du règne d'Auguste. L'occupation de La Tène finale est relativement mal connue puisqu'aucune structure d'habitat n'a encore été fouillée. En revanche, de très nombreux puits (36) et deux fosses ont livré plus de 50 000 tessons. Le mobilier comprend de la céramique typique de cette période mais aussi des objets en bronze et en fer et des monnaies gauloises. Beaucoup de scories et de résidus de métallurgie (déchets de fabrication de fibules) semblent attester la présence d'un atelier de forge. De même, des morceaux d'argile crue, des blocs d'ocre rouge et des fragments de céramiques peintes plaident en faveur d'un atelier de potier. L'oppidum est réoccupé intensivement durant le Haut-Empire, probablement par un *vicus*. Si de nombreuses structures ont été repérées, elles n'ont été fouillées que très sommairement et aucun plan précis ne peut s'en dégager. En revanche, les 36 puits qui ont été étudiés ont livré une quantité impressionnante de matériel, que vient compléter le mobilier recueilli lors de prospections. Il s'agit, entre autre, de monnaies depuis Jules César (44 avant notre ère) à Maximin (235-238), de bijoux, de fins ciselets (outillage d'orfèvre ?), d'outils agricoles, de lingots de plomb, d'une statuette en terre blanche de l'Allier, de meules, de vannerie, de fragments de bois, de macrorestes, de clous, chaînes, anses en fer, d'ustensiles en bronze, de scories de forge, d'ornements en verre et surtout d'une grande quantité de céramiques. Au titre des pièces exceptionnelles, il faut noter la présence d'un cadran solaire portatif en bronze (fin du II<sup>e</sup> siècle) et la statue en bois d'un dieu assis qui, associée à un chaudron et à des cornes de cervidés trouvés dans le même puits, laissent supposer un culte à *Cernunnos*. D'autres sites sont connus sur la commune. A *Chassenay*, on a fouillé une petite incinération de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. A *Ferrière*, une grande quantité de *tegulae*, qui correspondent peut-être à une tuilerie romaine, a été découverte tandis qu'à *Sicé* se trouve en réemploi dans un mur de grange une meule complète en lave (Lavendhomme 1997, 205-213 / Besset, Périchon 1964, 66-70 / Leglay 1973, 521 / Vaginay 1986 / Vaginay, Guichard 1988, 13 / Colin 1998, 164).

#### Saint-Marcel-d'Urfé (n° insee 255)

Culminant à 650 m d'altitude dans le Massif des Bois Noirs, cette commune de 1392 ha repose sur un sous-sol granitique et volcanique basique. La seule attestation archéologique de

ce territoire est une concentration de matériel gallo-romain aux *Chambres* (Lavendhomme 1997, 213).

#### Saint-Marcellin-en-Forez (n° insee 256)

Située au sud de la plaine du Forez, sur des sédiments oligocènes et briovériens, cette vaste commune de 3109 ha et de 407 m d'altitude a livré de nombreux indices d'occupation gallo-romaine. Des concentrations de mobilier ont été repérées aux *Anes*, *Batailloux*, au *Bâtet*, aux *Bleuses*, aux *Farges*, à *Frelon*, aux *Garets*, à *Mont Haut*, à *l'Ozon*, aux *Serennes*. Un trésor monétaire a de plus été découvert au *Bâtet*. Il était composé de quelques 500 pièces dont seulement une cinquantaine ont pu être étudiées. Il s'agit essentiellement de *folles* au revers au Génie du peuple romain, et d'autres émis par les ateliers de Lyon. Ils s'échelonnent entre Dioclétien (284-285) et Constantin (306-337). Sur le même site, hormis le trésor, d'autres monnaies romaines ont été trouvées dont 16 ont été décrites. Elles datent de Dioclétien à Théodose Ier (379-395). Enfin, quelques *tegulae* sont visibles dans la maçonnerie du *Pont de Verrines*, mais ces réemplois ne seront pas pris en considération (Lavendhomme 1997, 214).

#### Saint-Martin-d'Estréaux (n° insee 257)

Ce territoire de 2960 ha est installé à 470 m d'altitude à l'extrémité nord des monts de la Madeleine. Son substrat est granitique et sédimentaire plio-pléistocène. Sans localisation précise, une pointe très allongée à pédoncule et à ailerons, peut être du Néolithique final, représente une des deux occurrences de la Préhistoire trouvées sur le territoire. La seconde est un site installé dans une légère pente qui a été découvert lors de la construction de la déviation de la RN 7. Son occupation peut être néolithique ou protohistorique. Les sites de la période romaine sont plus nombreux. Le principal est celui de la *Gauthière*. Des fragments de sol bétonné (*opus signinum*), des éléments romains (*tegulae*, meule, céramiques, amphores), un aqueduc formé de trois conduits voûtés et superposés et un carrelage d'hypocauste permettent de proposer ce site comme celui de la cité antique d'*Ariolica*. Mais, notamment pour des raisons de topographie, la zone située sur la commune de La Pacaudière semble plus adaptée. Deux concentrations de matériel romain sont aussi recensées au *Jard* et au *Saut*. Deux sites sont connus sur le tracé de la déviation de la RN7, au *Petit Briau*. Enfin, les nombreuses tuiles, peut-être romaines, découvertes à *Loire* ne seront pas prises en considération en raison du manque d'information les concernant (Lavendhomme 1997, 214 / DRACR-A 1999, 136 / DRACR-A 2000, 134 / Grand *et al.* 1983, 20).

#### Saint-Martin-la-Plaine (n° insee 259)

Cette commune des monts du Lyonnais a une altitude de 430 m et un territoire de 970 ha qui est implanté sur des sédiments briovériens et stéphaniens. L'aqueduc du Gier la traverse et des nombreuses traces sont visibles aux *Arcs*, à *Beaulieu*, à *Boursefolle*, aux *Flaches*, à *Fontanes*, à la *Manine*, au *Munat*, à *Popenot* et la *Ronze*. Quelques concentrations de mobilier gallo-romain sont signalées à la *Ronze* et, en trois points distincts, à *Beaulieu* où une occupation médiévale est probable. Enfin, au *Nord de Beaulieu*, en trois endroits voisins, de fortes concentrations de *tegulae* sont signalées, qui sont peut-être la suite du site précédemment mentionné (Lavendhomme 1997, 214 / Burdy 2002, 43).

#### Saint-Nizier-de-Fornas (n° insee 266)

Culminant à 792 m d'altitude sur le plateau granitique et volcanique du plateau de Saint-Bonnet-le-Château, ce village possède un territoire de 1588 ha. Les découvertes, à

*Miseriecq*, près du moulin, d'une hache polie et d'une monnaie en bronze de Faustine, sont les seules attestations archéologiques sur cette commune (Lavendhomme 1997, 216).

Saint-Nizier-sous-Charlieu (n° insee 267)

Dans la plaine de Roanne, sur des sédiments jurassiques et quaternaires récents, cette commune de 1283 ha s'élève à 260 m d'altitude. A *Grange Jobin* on a fait des sondages dans une station du Magdalénien ancien. Une luxueuse villa romaine des Ier et IIe siècles a été partiellement fouillée aux *Varenes*. Une mosaïque, deux bassins avec des tuyaux en plomb orientés nord/sud ont été dégagés. Le mobilier qui accompagnait ces structures était abondant : céramiques communes, sigillées, amphores (lèvre de Dressel 1 : occupation de la Tène finale), bol peint de Roanne, vase en bronze argenté, une bague et une monnaie de Dioclétien (284-285). Cette dernière, associée à de la sigillée tardive, laisse supposer une occupation au Bas-Empire (Lavendhomme 1997, 216 / Leglay 1971, 416-417 / Poncet 1998, 38 et 45).

Saint-Paul-de-Vézelin (n° insee 268)

C'est une commune du nord de la plaine du Forez dont les 1332 ha s'étalent sur un substrat volcanique acide et sédimentaire oligocène. Les seules attestations archéologiques sont préhistoriques. A *Marcilly*, signalons la découverte fortuite d'un ensemble (une trentaine d'éléments environ) de lames de haches polies, d'ébauches et de fragments de lames de hache. Il s'agit peut-être d'un atelier de taille néolithique. A la *Terre Farge*, ce site du sud des gorges de la Loire a livré une industrie comprenant des bifaces en basalte alluvial, des racloirs et des éléments Levallois. Il est attribué au Moustérien de tradition acheuléenne (Lavendhomme 1997, 216 / Combié 1977 / Deloge 1981, 16 / Grand *et al.* 1983, 20 / Poncet 1998, 43).

Saint-Paul-en-Jarez (n° insee 271)

Cette commune se situe dans la vallée du Gier et sur le piémont rhodanien, sur des sédiments briovériens. Son altitude moyenne est de 420 m et sa superficie de 1988 ha. Des prospections systématiques ont eut lieu sur ses terres, qui ont permis de découvrir de nombreux sites. Parmi ceux-ci, deux, à *Lachal* et à *Grandeterre*, ont livré des traces d'occupation de la Tène finale mêlées à des éléments romains. D'autres concentrations n'ont livré que du mobilier gallo-romain, comme aux *Artanches*, à la *Barollière*, aux *Fraries*, aux *Grands Champs*, à *Marcieux*, à *Quignary*, à la *Revolanche* et à *Richore* (Lavendhomme 1997, 217).

Saint-Pierre-de-Boeuf (n° insee 272)

Etant installée dans le couloir rhodanien, sur des sédiments briovériens et quaternaires récents, cette commune est très basse en altitude puisque sa moyenne est de seulement 140 m. Sa superficie est de 595 ha sur lesquels seules deux attestations archéologiques sont connues. La première, à *Chezenas*, est une cachette de bronzier de l'âge du Bronze final. Le dépôt se composait d'un vase en céramique qui renfermait des outils, des armes, des bijoux, des boutons et un peigne anthropomorphe. La seconde se trouve dans le *quartier de Bonnardeau* où l'on a découvert une nécropole composée de tombes en lauzes et en *tegulae* (Lavendhomme 1997, 217 / Delporte 1959, 56 / Daugas 1976, 514 / Vaginay *et al.* 1982, 33).

Saint-Priest-la-Roche (n° insee 277)

Cette commune du Seuil de Neulise est installée sur un substrat volcanique acide. Son altitude est de 434 m et sa superficie de 1350 ha. De petites concentrations d'éléments lithiques du Néolithique final ont été repérés sur ce territoire, à *Tréfond* et *Sené*. On signale

aussi, à *Salois*, en bordure d'un étroit éperon rocheux, des indices d'occupation préhistorique, puis de la Tène C et D1, enfin de la période romaine. A *Sene*, on a repéré des *tegulae* en réemploi, des céramiques noires, des fusaïoles et des silex taillés. Des concentrations de matériel romain sont répertoriées au *Crêt* et au *Maure*. Non loin de cette dernière, on signale la découverte isolée d'une monnaie en or à tête de cheval (Lavendhomme 1997, 217 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20 / DRACR-A 1999, 139 / Combier 2004).

#### Saint-Régis-du-Coin (n° insee 280)

Culminant à 1070 m d'altitude sur le socle granitique du Massif du Pilat, ce territoire de 2006 ha est pauvre en sites archéologiques puisque le seul qui soit répertorié est au *Champ des Fursts*. Il s'agit d'une allée couverte, aujourd'hui détruite, de 2 m de long sur 1 de large, et composée de deux rangées de pierres brutes recouvertes de dalles. A l'intérieur, des fragments de céramique, d'ossements humains et animaux et des charbons de bois ont été découverts. Cet ensemble est daté du Néolithique (Grand *et al.* 1983, 25).

#### Saint-Romain-en-Jarez (n° insee 283)

C'est une commune des monts du Lyonnais dont l'altitude moyenne est de 570 m. Les terres, qui s'étendent sur 1696 ha, reposent sur un substrat plutonique à gabbro et sur des sédiments briovériens. L'aqueduc du Gier a laissé quelques traces sur son territoire au lieu dit les *Gardes*. Un site romain est aussi connu à *Verpilleux* (*tegulae*, amphores, céramiques) (Lavendhomme 1997, 218).

#### Saint-Romain-la-Motte (n° insee 284)

C'est une commune de la plaine du Roannais, dont l'altitude est de 340 m et la superficie de 2756 ha. Elle repose sur des sédiments oligocènes et plio-pléistocènes. On signale à la *Michaude* petite station paléolithique. Au *Vaux* et au *Bois Combray* deux haches à talon de type Haguenau, datées du Bronze moyen, on fait l'objet de découvertes isolées. Divers éléments (bracelets à décor gravé, pointe de lance, fragments d'épées et de haches) datés de l'âge du Bronze mais dont les lieux de découverte ne sont pas connus complètement cet inventaire. A la *Fultière*, un secteur soumis aux débordements de la rivière Oudan, au nord-ouest de Roanne, a été fouillé. Plusieurs occupations ont été révélées. La plus ancienne est matérialisée par quelques trous de poteau et par un fond de fossé protohistoriques. De nombreux fragments de céramique, hors structures, sont datés de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer. Un petit habitat médiéval des IX-XIIème siècles (édifice sur poteaux, silo, foyer domestique) y a aussi été repéré. Un autre site archéologique est connu à *Maroilles*. Il s'agit d'une nécropole à inhumations ayant livré des monnaies « gauloises » et « romaines ». Au même endroit, une église est attestée dès 995 et le cimetière, fouillé, daterait plutôt du haut Moyen Age (?), d'autant plus qu'un sarcophage en granite avec couvercle, qu'il faut sans doute rattacher à cette période, est signalé parmi les découvertes et existait encore il y a quelques années. Enfin, un chapiteau a été vu dans une « cave » non loin de là. Tous ces éléments permettent de penser que ce site correspond à une église, peut-être du haut Moyen Age, entourée de son cimetière. Le sarcophage utilisé en réemploi dans le bourg provient sans doute de cet ensemble. Enfin, des concentrations de matériel gallo-romain sont recensées aux *Ardillats* et à *Senouches* ainsi qu'à *Satigny*. En revanche, les substructions dites romaines de la *Michaude*, dont aucune description ne subsiste et dont le mobilier a disparu, ainsi que la « mosaïque » de *Gabrion*, ne seront pas retenues (Lavendhomme 1997, 218 / Delporte 1959-1960 / Périchon 1961 / Combier 1962, 244 / BÉfort, Grand 1981 / Vaginay *et al.* 1982, 34 / Philibert 1982, 348 / Valette 1983, 79 / DRACR-A 1999, 137).

Saint-Romain-le-Puy (n° insee 285)

Cette commune de la plaine du Forez, de 405 m d'altitude, repose sur des sédiments oligocènes et sur un pointement volcanique. Sa superficie est de 2114 ha. On y a fouillé à *Chézieux* un village de la Tène finale et une agglomération secondaire romaine située le long de la voie Bolène (Feurs-Rodez), à l'embranchement d'une voie qui se dirige vers *Moingt-Aquae Segetae*. Le site s'étend sur 10 ha environ et se partage entre les communes de Saint-Romain-le-Puy, Montbrison, Saint-Thomas-la-Garde. Les structures mises au jour sont nombreuses (murs, muraille ?, sols en béton, foyer, fossé, fosses, puits, dallage, mosaïque à décor de poissons, *opus signinum*...) mais ne laissent apparaître que des plans succincts et incomplets, difficiles à interpréter. Plusieurs pièces ont été repérées, mais leur relation entre elles et leur datation précise restent inconnues. Un des ensembles les plus importants est une série d'au moins huit amphores Dressel 1 intactes, associées à une coupe en céramique campanienne intacte, à des ossements calcinés et à cinq potins au taureau cornupète. Elles suggèrent la présence d'une tombe aristocratique de la Tène finale. Le site se distingue surtout par l'abondance du mobilier qu'il a livré. L'étude de ce matériel permet de déceler une très longue occupation des lieux, depuis le début du Ier siècle avant notre ère au moins, jusqu'au tournant des IIe-IIIe siècles de notre ère. Il se compose d'une abondance de céramiques, petits objets et monnaies, gauloises et romaines. Une étude des essences recueillies sur le site indique la présence de buis, d'hêtre, de prunier, de cerisier, de merisier, de chêne, de noyer, de noisetier, de sapin et de pins (sylvestre et à crochets). Des concentrations de matériel romain ont été trouvées non loin de cet ensemble à la *Côte* ou *Cora* et aux *Franches Cuillères*. Ce lieu-dit a récemment été partiellement fouillé. Plusieurs structures en creux sont attribuées à la Protohistoire (4 fosses du Bronze final et deux enclos imbriqués de la Tène C). Les fondations d'au moins trois petits bâtiments agricoles du Haut Empire (deuxième moitié du Ier siècle, IIème voire IIIème siècle) ont été repérés. Entre ces bâtiments s'étendent des espaces ouverts. Plusieurs structures en creux indiquent la présence de bâtiments légers comme des hangars et aires de battage. Un parcellaire délimité par des fossés respecte les grands axes formés par les enclos laténiens. Le site semble occupé au moins jusqu'au milieu du IVème siècle. Un autre site important a été fouillé à la *Bruyère*. Un bâtiment d'architecture modeste correspond sans doute à une simple habitation. La zone fouillée a laissé apparaître 2 pièces séparées par un mur de *tegulae*. L'élévation des murs externes devait être en terre et reposait sur des soubassements en pierres sèches. Ils étaient recouverts par un enduit d'argile. Le toit, à une pente, s'est effondré sur place, et des traces d'incendie sont partout visibles. Le mobilier est constitué de céramiques communes, sigillées et amphores, mais aussi, dans un coin de l'une des pièces, d'une série d'objets qui devaient être contenus dans un coffre en bois : *ascia*, binette, faucille, pelle, charnières, crémaillères, marmites en fer... Cet ensemble est datable du IIe siècle de notre ère. Non loin de là, au sud, des *tegulae* et des céramiques romaines sont signalées, de même qu'à l'ouest et qu'au sud/est du château de la *Bruyère*. D'autres concentrations de mobilier romain sont signalées à la *Source*, aux *Places* et à *Terland*. Quant à l'église prieurale, elle présente des éléments datables en partie du haut Moyen Age (états 2 et 3), en partie de la période romane (état 4). L'état 1 semble correspondre à un sanctuaire chrétien de l'Antiquité tardive. Il est illustré par 3 sépultures en coffres de *tegulae* et des moellons carrés de petit appareil. L'état 2, premier sanctuaire du haut Moyen Age, est presque entièrement conservé en élévation. Il s'agit d'un bâtiment tronconique ou tétraconique. L'état 3 correspond à la surélévation de la croisée et à l'adjonction d'une nef très élevée. Ces deux états sont datables des Ve et VIIIe siècles de notre ère. L'état 4, du début du XIe siècle (1007), se singularise par l'ajout d'un très vaste chevet sur le côté est. Enfin, le cippe réutilisé comme soubassement de croix sur la place du

bourg ne sera pas retenu (Lavendhomme 1997, 219-225 / Robin 1971-1972 / Leglay 1973, 522 / Gorce 1978-1979 / Vaginay *et al.* 1981, 26 / Feugère 1983, 48 / Verrier 1998, 52-55 / DRACR-A 2000, 136 / Bet *et al.* 2002).

#### Saint-Symphorien-de-Lay (n° insee 289)

Vaste de 3357 ha, le territoire de cette commune des monts du Beaujolais s'étend sur un substrat granitique et volcanique acide. Son altitude est en moyenne de 440 m. Plusieurs attestations archéologiques y sont répertoriées. A *La Bussière*, on signale une concentration très importante de mobilier, non loin de la voie repérée sur la commune de Fourneaux. Toutes les céramiques, brûlées, datent du Ier siècle de notre ère. Il peut s'agir d'un ensemble funéraire. Au sud/est de *Crêt de Chatain*, une voie a été repérée, qui devait joindre Roanne à Lyon. Une borne milliaire aurait été trouvée dans le secteur mais elle a aujourd'hui disparu. Une concentration de mobilier romain des Ier-IIème siècles est connue à *l'Orme* et un sarcophage est réemployé dans les murs d'une maison de *Ronfin* (Lavendhomme 1997, 225 / Vaginay, Samuel 1980-1981, 39 / Valette 1983, 79).

#### Saint-Thomas-la-Garde (n° insee 290)

Ce village est installé sur les sédiments briovériens de la plaine du Forez. Il possède un petit territoire de 341 ha et une altitude moyenne de 450 m. L'agglomération secondaire romaine signalée à *Chézieux*, à Saint-Romain-le-Puy, s'étend aussi sur cette commune. Une très importante concentration de mobilier céramique a été découverte en ces lieux (Lavendhomme 1997, 226).

#### Saint-Victor-sur-Rhins (n° insee 293)

Dans la petite vallée du Rhins (420 m d'altitude), sur des sédiments volcaniques acides, cette commune de 1143 ha n'a livré pour tout indice archéologique qu'une anse d'amphore romaine utilisée en réemploi dans un mur du bourg (Lavendhomme 1997, 226).

#### Saint-Vincent-de-Boisset (n° insee 294)

Cette modeste commune (411 ha) de la plaine du Roannais, de 300 m d'altitude moyenne, s'est installée sur des sédiments quaternaires récents et plio-pléistocènes. Un seul site est répertorié, *Chez Ruelle*. Il s'agit d'un habitat du Hallstatt D, découvert lors de sondages, et situé sur un rebord de terrasse (Lavendhomme 1997, 226 / Lavendhomme, Guichard 1997, 20).

#### Salt-en-Donzy (n° insee 296)

C'est une moyenne commune du piémont des monts du Lyonnais (380 m d'altitude), dont les 893 ha de territoire sont installés sur un substrat granitique et des sédiments quaternaires anciens. Elle est riche en sites archéologiques puisqu'une agglomération romaine, avec ensemble cultuel et thermal, est repérée sous le bourg actuel. Le site antique était desservi par une voie reliant Lyon à Saintes, via Feurs. Le complexe monumental est situé à l'emplacement d'un prieuré médiéval fondé en 1018. Les éléments formellement identifiés se rapportent tous à un sanctuaire, mais des thermes doivent s'y ajouter, et peut-être un théâtre.

Le sanctuaire était installé sur une vaste plate-forme artificielle qui soutenait à l'ouest une façade monumentale où s'alternaient des niches rectangulaires et semi-circulaires en contreforts. A l'intérieur, une galerie entourait une aire au sous-sol compartimenté. Des lambeaux de pavements évoquent des sols d'espaces extérieurs. Peut-être s'agissait-il d'un portique sur cryptoportique qui aurait entouré le sanctuaire à proprement parler. Des éléments architecturaux (colonnes, fragments d'inscription) et sculptés (personnage assis en marbre)

confirment le caractère monumental de l'édifice. L'absence de matériel ne permet pas toutefois de le dater précisément entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère. La zone du sanctuaire semble être tout de même occupée de façon continue jusqu'à l'établissement du prieuré, notamment au Bas-Empire et au haut Moyen Age (sépultures, matériel résiduel des VI-VIII<sup>ème</sup> siècles). Le complexe thermal devait quant à lui se situer au nord/ouest du bourg. A *Gourchaud*, des fouilles ont permis de localiser un captage antique de la source d'eau chaude. Il se présente comme une excavation à ciel ouvert, au sol recouvert d'un épais radier et d'un béton de tuileau. Au centre, un puits maçonné carré était relié à plusieurs bassins maçonnés ménagés dans le radier. Aucun bâtiment n'a cependant été localisé, mais une voie bordée de murs de médiocre construction y a été repérée lors de sondages. L'habitat qui accompagnait ce vaste complexe a été entrevu en plusieurs endroits de la localité, souvent sous forme de concentrations de mobilier (au bourg, à *Dachon*, à *Donzy*, à *l'Etang Pérollier*, au *Monceau*, à la *Cotonne*, à *Bussin* et aux *Seignes*, ces deux derniers ensembles ayant peut-être connu une occupation durant la Tène finale). A *La Valette*, une petite fouille a permis de localiser une partie de bâtiment d'habitation ainsi qu'un puits. Cet ensemble a livré du matériel des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère. Au *Pavillon*, c'est un four de potier "rempli de vases entiers" qui est signalé, en plus d'une concentration de matériel, mais il a été immédiatement détruit. Enfin, à la *Varenne*, dans la cour d'une ferme, il s'est longtemps trouvé un sarcophage du II<sup>e</sup> siècle de notre ère portant une épitaphe à *Censonia Zosime* de la part de son époux *Julius Orontas* (CIL XIII n°1638) (Lavendhomme 1997, 227-229 / Leglay 1971, 417 / Valette 1983, 79 / Blin 1996 / Lavendhomme 1997a).

#### Salvizinet (n° insee 297)

Sur le piémont des monts du Lyonnais, à une altitude de 470 m et sur un sous sol granitique et sédimentaire du Quaternaire ancien, cette commune est implantée sur 1084 ha. Des prospections systématiques y ont été récemment menées, qui ont permis de recenser un certain nombre de sites archéologiques. On a ainsi repéré des concentrations de mobilier gallo-romain au *Domaine Pupet*, aux *Paturgés*, à *Pélistieux*, aux *Tournelles* et aux *Varennas*. Celui de *Charbonnière* semble avoir également connu une occupation laténienne. Enfin, des substructions en petit appareil sont signalées à *Beauchamp*. Les céramiques indéterminées de *l'Etang Bonnassieux* ne seront pas retenues, faute de datation (Lavendhomme 1997, 229 / Lavendhomme 1997a).

#### Savigneux (n° insee 299)

C'est une commune de 383 m d'altitude moyenne et de 1919 ha installée sur les sédiments oligocènes de la plaine du Forez. De nombreux sites y sont répertoriés. Celui de *Bel-Air* se présente comme une enceinte fortifiée par des fossés qui a livré en son centre des fosses rectangulaires et des ossements humains. Autour de l'enceinte, surtout à l'est, des substructions romaines sont signalées (moellons de petit appareil, *tegulae*, béton de chaux, quarts de colonnettes, meules, céramiques, amphores). L'enceinte fait probablement partie d'un ensemble fossoyé médiéval auquel il faut associer le cimetière (où des céramiques funéraires des X<sup>Ve</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ont d'ailleurs été recueillies). Une maladrerie est par ailleurs mentionnée en ces lieux en 1301. Non loin de là, des céramiques romaines et médiévales ont été ramassées. Le site de *Bullieu*, sur 100 m<sup>2</sup>, se compose d'un sol « pavé » recouvert par une couche riche en matériel céramique, puis par une couche noire (couche d'incendie ?) et enfin par un lit de *tegulae*. Cet ensemble est interprété comme un habitat occupé, selon le mobilier, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Celui de *Chantegrelet* a été fouillé sur 2 ha. Des fondations de murs et trois « foyers » ont été repérés. Selon l'inventeur, ce site serait un four de potier. Il y a en effet recueilli un moule à sigillée signé *Ertriu* (ou

*Brutiu*), des rebuts de fabrication, dont de la sigillée à décor non enduite, des scories, des meules et diverses céramiques (*dolium*, cruches, amphores). Des incinérations ont été repérées, vases en verre et urnes en céramique grise contenant des ossements et des cendres. Enfin, deux concentrations de mobilier sont connues, l'une à *Bicêtre* où l'on a aussi trouvé un denier de Gordien III (238-244), et l'autre au *Vergnon*, vraisemblablement le long de la voie Bolène. Les "antiquités" signalées aux *Barges* ne seront pas prises en compte (Lavendhomme 1997, 230).

#### Sevelinges (n° insee 300)

A 570 m d'altitude, dans les monts du Beaujolais, cette commune déploie ses 819 ha sur un substrat volcanique acide et des sédiments stéphaniens. Aux *Forests*, dans la vallée d'une source, un petit lot d'éléments lithiques attribués au Néolithique a été récolté. Dans la partie est et sud/est du *Bois-Granjean*, un aqueduc romain a été reconnu sur plus de 150 m, accompagné d'une citerne, ainsi que de nombreuses *tegulae*, des céramiques, des meules et une monnaie d'Hadrien (117-138). (Sarry 1978-1979, 166 / Lavendhomme 1997, 230).

#### Souternon (n° insee 303)

C'est une commune du Massif des Bois Noirs qui repose sur un substrat volcanique acide et basaltique ainsi que sur des sédiments stéphaniens. Son altitude est en moyenne de 510 m et sa superficie de 1708 ha. Plusieurs sites y sont répertoriés. Au *Bois de la Mey*, on signale la découverte fortuite "d'un tranchet de type Saint-Acheul" qui peut correspondre à un biface acheuléen. Il peut s'agir d'un élément du Paléolithique inférieur ou du Moustérien de type acheuléen. Tout le plateau des *Tourières*, à *Solombé*, est parsemé de *tegulae* et de céramiques. Des fouilles ont mis au jour un pavage en pierres jointoyées à la chaux. Cet ensemble peut être interprété comme un habitat. A une centaine de mètres, *aux Roches*, un puits circulaire avec double parement de pierres sèches a été fouillé. Le mobilier recueilli permet de lui attribuer deux périodes d'exploitation : la première durant le Ier siècle de notre ère, la seconde durant le IIème. Il est ensuite comblé. Enfin, une concentration de mobilier gallo-romain est connue à *Littes*. En revanche, les *tegulae* des *Granges de Pérey* ne seront pas retenues (Lavendhomme 1997, 230 / Deloge 1981, 16 / Aulas 1982).

#### Sury-le-Comtal (n° insee 304)

C'est une commune de 2418 ha dont l'altitude est en moyenne de 384 m. Elle se localise sur les sédiments oligocènes de la plaine du Forez. Dans l'*Ozon* on a fortuitement découvert une grande lame en silex brun translucide, de 13.2 cm de longueur sur 1.5 cm de largeur. Elle date peut-être du Paléolithique supérieur. Au bourg, dans les murs de la chapelle du cimetière, un bloc de petit appareil réticulé est réemployé. Cependant, ce type d'appareil est courant dans l'architecture religieuse du Xe siècle en Forez et peut donc appartenir à un état ancien de la chapelle. Il ne peut donc être retenu comme indice d'occupation romaine (Lavendhomme 1997, 231 / Delporte 1973, 401 / Deloge 1981, 19 / Grand *et al.* 1983, 21).

#### Tartaras (n° insee 307)

Installé à 320 m d'altitude dans la vallée du Gier, sur des sédiments briovériens, le territoire de Tartaras est de 391 ha. De récentes prospections systématiques ont découvert plusieurs indices archéologiques. Des concentrations de matériel gallo-romain sont ainsi connues à *Beaujolin*, *aux Bourelles*, *aux Clavelles*, à la *Giraude*, à *Grande Terre*, à *Murigneux*, au *Plany*, à la *Romadière*, à *Ronzin* et aux *Balasses*, où des éléments de la Tène finale se trouvaient associés. Enfin, lors du creusement d'une mine non localisée, deux sarcophages à encoche céphalique ont été dégagés (Lavendhomme 1997, 231).

La Terrasse-sur-Dorlay (n° insee 308)

C'est une commune du piémont rhodanien qui a 430 m d'altitude moyenne. Ses 869 ha reposent sur un substrat granitique et sur des sédiments briovériens. Le seul indice de site connu sur ce territoire est une concentration de *tegulae* repérée au sud du cimetière communal (Lavendhomme 1997, 231).

La Tour-en-Jarez (n° insee 311)

Les 505 ha de cette petite commune sont situés sur les sédiments stéphaniens du piémont du Massif du Pilat, à 540 m d'altitude. Rares sont les indices archéologiques qui se résument à quelques concentrations de *tegulae* au *Crêt de Bardonnanche*, au *Plat de l'Orme*, à *Tremoulin* et à *Peymartin* où l'on signale aussi des monnaies romaines (Lavendhomme 1997, 231).

La Tourette (n° insee 312)

Culminant à 800 m d'altitude sur le socle granitique et les sédiments briovériens du plateau de Saint-Bonnet-le-Château, cette commune possède un modeste territoire de 565 ha. On y signale, comme unique indice archéologique, une voie (peut-être la Bolène) entre *Villeneuve* et *Salunaud* (Lavendhomme 1997, 231).

Unias (n° insee 315)

Elle est implantée en 537 ha sur les sédiments quaternaires récents et oligocènes de la plaine du Forez, à une altitude de 418 m. Quelques éléments lithiques du Chasséen ont fait l'objet de découvertes isolées sur le territoire de la commune. En bordure et dans la courbe de la Loire, dans une zone inondable, on a découvert en prospection quatre concentrations de mobilier gallo-romain. Il peut s'agir des restes d'un hameau établi près d'un passage à gué de la Loire. Dans la zone inondable de la Loire, sur une légère butte, aux *Gargottes de Gral*, s'est tenue la fouille de 400 m<sup>2</sup> d'une *villa* romaine. Au moins huit salles ont été reconnues (murs de petit appareil) et peut-être des cours intérieures. Des tubulures et un *praefurnium* ont aussi été observés. Le matériel recueilli forme un ensemble homogène de la fin du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Un niveau d'occupation antérieur, probablement laténien, a aussi pu être observé. Enfin, un gisement de *tegulae* est signalé au nord/est du village (Lavendhomme 1997, 232 / DRACR-A 1996, 128 / DRACR-A 1997, 139 / DRACR.-A 2005, 148).

Unieux (n° insee 316)

Unieux est une commune du Massif du Pilat. Elle repose sur des sédiments stéphaniens et briovériens, à une altitude de 460 m et sur 851 ha. On y signale comme seul indice archéologique un dolmen néolithique à *Echande*. Il est composé de deux dalles verticales soutenant une dalle de couverture (hauteur totale 1.45 m) (Grand *et al* 1983, 25).

Urbise (n° insee 317)

Avec 200 m d'altitude moyenne, ce village du nord de la plaine de Roanne repose sur des sédiments oligocènes et plio-pléistocènes. Son territoire est de 1550 ha. Sur la motte médiévale de la *Madeleine*, des débris romains ont été signalés au XIX<sup>ème</sup> siècle, mais des sondages plus récents n'ont pas permis d'identifier une quelconque occupation romaine (Lavendhomme 1997, 232).

Usson-en-Forez (n° insee 318)

Perchée à 915 m d'altitude au sud des monts du Forez, sur un substrat granitique et volcanique, cette vaste commune possède 4724 ha. C'est à *Grange Neuve* que certains auteurs restituent l'agglomération secondaire antique vellave d'*Icidmago*, mentionnée par la Table de Peutinger sur le tracé de la voie Bolène. Si cette interprétation est correcte, le village se trouverait dans un vallon à proximité d'un ruisseau, et donc enseveli sous les alluvions. Dans le hameau actuel trois têtes sculptées, dites romaines, sont réemployées. Des monnaies du Haut-Empire (de Néron 54-68 à Hadrien 117-138) ont aussi été trouvées, non loin d'une borne milliaire dédiée à l'empereur Maximin (235-238) et à son fils Julius Verus. Elle devait se trouver le long de la voie Bolène dont le tracé est mal connu sur cette commune. Près du bourg, dans le *Clos Dufour*, une statue de cavalier anguipède a été retrouvée. Non loin, des fouilles ont mis au jour des substructions en pierres sèches et un puits. Le matériel est romain mais la présence d'amphores Dressel 1 permet d'envisager une occupation laténienne. D'autres éléments romains sont utilisés en réemploi en divers endroits de la commune : au bourg un bas-relief représentant un animal et deux bustes en granite étaient insérés dans les murs d'une cour du château. Ils semblent avoir été déplacés et réutilisés ailleurs dans le bourg, où l'on trouve aussi un fragment de cippe avec une inscription en cursive dans le mur sud de l'église. A *Chambriac*, au chevet de la chapelle, des sculptures présumées romaines sont réemployées (deux têtes d'homme et une tête de taureau) mais elles paraissent plutôt médiévales. Une borne anépigraphie est aussi mentionnée. Au nord du couvent, des *tegulae* et des céramiques médiévales sont signalées. A *Jouanzecq*, une stèle funéraire romaine sert de support à une croix. A *Pontempeyrat*, dans le pont de pierre aujourd'hui détruit, deux bas-reliefs probablement antiques étaient réemployés. Enfin, une série de sondages à la *ZAC des Quarchons* a révélé la présence d'une nécropole du Ier ou du début du IIème siècle de notre ère (Lavendhomme 1997, 232 / Valette 1986, 74-75 / Verrier 1998, 110 / DRACR-A 2005, 149).

Valeille (n° insee 319)

C'est un territoire du piémont des monts du Lyonnais, qui à 1643 ha de superficie et un substrat granitique et quaternaire ancien. Son altitude est de 400 m. La principale attestation archéologique répertoriée est le trésor monétaire qui a été déterré *aux Places*. Dans un pot en terre se trouvaient 300 *antoniniani* comprenant des exemplaires de *Marcia Severa* et des deux Gordien, le Jeune (238) et l'Africain (238). Une importante concentration de *tegulae* et de céramiques romaines est aussi mentionnée a *Grange Neuve* (Lavendhomme 1997, 233).

Valfleury (n° insee 320)

S'élevant à 720 m d'altitude dans les monts du Lyonnais, sur un substrat granitique à gabbro et des sédiments briovériens, ce village possède un territoire de 877 ha. L'aqueduc du Gier y fait un bref passage et a laissé quelques traces aux *Charbaudières* et aux *Rivoires*. De récentes prospections systématiques ont permis la découverte d'indices de sites romains et parfois aussi de la Tène finale, à *Moulin Barré*, aux *Rivoires* et à la *Sibertière*. Deux concentrations de *tegulae*, ont été vues à la *Baronnière* et au *Mont* (Lavendhomme 1997, 233).

Veauche (n° insee 323)

Cette commune du sud de la plaine du Forez est installée sur des sédiments quaternaires anciens. Elle a 377 m d'altitude et 1041 ha de territoire. On y signale la découverte fortuite ancienne de "hache aux arêtes saillantes" qui peut éventuellement correspondre à un biface moustérien du Paléolithique moyen (Deloge 1981, 17).

Veauchette (n° insee 324)

C'est une commune de la plaine du Forez, située en bordure de la Loire, à 347 m d'altitude, et dont les deux-tiers du territoire de 754 ha sont installés dans la zone inondable sur des sédiments quaternaires. Les plus anciennes attestations archéologiques y sont les découvertes isolées d'une pointe de flèche néolithique et de quelques fragments de lames. De récentes prospections systématiques ont permis de recenser 7 sites gallo-romains dont deux ont livré des *tegulae* et des fragments d'amphore, un uniquement des *tegulae* et quatre des *tegulae* et de la céramique commune et fine. Parmi ces derniers, deux ont fourni des fragments de céramique campanienne, ce qui laisse supposer que leur occupation remonte à la période laténienne (DRACR-A 1996, 128).

Vendranges (n° insee 325)

C'est une commune du Seuil de Neulise dont le substrat est volcanique et acide. Son altitude est de 490 m et sa superficie de 1114 ha. La seule attestation archéologique mentionnée sur ce territoire est une concentration de mobilier gallo-romain aux *Garines* (Lavendhomme 1997, 234).

Véranne (n° insee 326)

Ce territoire de 1626 ha repose à 580 m d'altitude sur le socle granitique du piémont rhodanien. On a découvert à *Camier* des crânes humains, 4 anneaux en bronze, 3 bagues, des verreries (plusieurs perles et un fragment de vase en grappe de raisin), une fusaïole, des céramiques, des ossements animaux et des coquillages. La présence d'une nécropole romaine est à supposer (Lavendhomme 1997, 234).

Verin (n° insee 327)

Petite commune (303 ha) du piémont rhodanien, à 150 m d'altitude, Verin repose sur un substrat granitique et sur des sédiments quaternaires récents. On a découvert au hameau de *Poncins* une inscription qui semble être une dédicace à Junon « *magnae conservatrici* » (CIL XIII n°1635). Des substructions revêtues de moellons soigneusement appareillés et des ossements sont signalés à proximité (Lavendhomme 1997, 234).

Verrière-en-Forez (n° insee 328)

Culminant à 825 m d'altitude sur le socle granitique des monts du Forez, cette commune possède un territoire de 2117 ha. Le seul indice archéologique connu est, au *Mas*, une concentration de fragments de céramique, une statuette en bronze et des monnaies du Haut-Empire (Lavendhomme 1997, 234).

Villars (n° insee 330)

Installée sur les sédiments stéphaniens du piémont du Massif du Pilat, à 480 m d'altitude et sur 572 ha, cette commune n'a livré qu'un seul indice archéologique à *Bois Monzil* où l'on a découvert des fragments de sigillée (Lavendhomme 1997, 234).

Villemontais (n° insee 331)

C'est une commune des monts de la Madeleine (500 m d'altitude) dont le sous-sol est volcanique et acide et dont le territoire est de 1273 ha. Le seul indice archéologique de la commune est à *La Rochette*, en bordure du chemin des *Pothiers*. On y a découvert un puits dont le comblement est daté de la période romaine par des *tegulae* et de la céramique. Dans les champs alentour, des *tegulae* et de la céramique romaine ont été recueillies, mais aussi

deux tessons de céramique campanienne A et un de céramique non tournée grossière qui correspondent plutôt à la période gauloise (Lavendhomme 1997, 234).

#### Villerest (n° insee 332)

Installée à 360 m d'altitude au sud de la plaine de Roanne, sur un substrat granitique et volcanique, cette commune de 1482 ha a livré de nombreux sites archéologiques. La Préhistoire est largement représentée par une série de gisements s'étageant le long de la Loire. Un des principaux est celui de *Vigne Brun* qui a été fouillé sur environ 5000 m<sup>2</sup>. Des niveaux Moustériens, sans doute de type Quina, ont été vus en stratigraphie, mais la fouille a essentiellement porté sur l'occupation gravettienne d'un important site de plein air dont la datation 14 C de certains éléments est d'environ 22 000 BC. Une importante industrie lithique comportant notamment des pointes de la Gravette et des plaquettes en schiste gravées ont été recueillies en divers points du site. Au dessus des niveaux gravettiens, un niveau magdalénien devait exister mais il n'en subsiste plus que des éléments lithiques. Ce site était un campement de chasseurs du Paléolithique supérieur, Gravettien puis Magdalénien, succédant à une occupation moustérienne. Un autre gisement préhistorique important a été fouillé à la *Goutte Roffat*. Cinq niveaux d'occupation ont été repérés, dont un niveau ancien (Moustérien), un niveau Magdalénien ancien dit "à raclettes" dont seul le mobilier lithique est connu et trois autres niveaux du Magdalénien final. Ces derniers ont livré des traces d'aménagements d'habitat telles que des fonds de hutte semblables à ceux de la *Vigne-Brun*, des foyers, des "fours"... Une grande quantité de schistes gravés de silhouettes animales (chevaux, renne, poissons) ou humaine (une seule occurrence) y a été trouvée. A *Dos d'Ane* a été découverte une industrie lithique du Magdalénien moyen ainsi que des éléments du Néolithique final. Au lieu-dit *Sous la Ville*, un trésor monétaire comprenant 134 monnaies, pour la plupart des *antoniniani*, a été exhumé. La plus ancienne remonte au règne d'Hadrien (117-138) et la plus récente date de Gallien (260-268). Des *tegulae*, des céramiques et des amphores (dont des Dressel 1 de la Tène finale) sont aussi signalées. A *Chant d'Oiseau*, c'est une fosse à incinération romaine qui a été découverte. Elle était constituée d'un bol peint de Roanne contenant une fibule à queue de paon, des os brûlés et des cendres. Une seconde fibule de ce type a été recueillie, mais sa présence dans le vase reste incertaine. A *Fondemange*, dans l'église *Saint-Sulpice* se trouvaient des substructions romaines qui peuvent éventuellement correspondre à des thermes. Des *tegulae* et des céramiques romaines ont abondamment été trouvées dans les alentours. Dans les murs mêmes de l'église, des blocs de mortier de tuileau sont supposés antiques, mais semblent plutôt correspondre à des enduits médiévaux. Une concentration de mobilier gallo-romain est aussi repérée à *Barbier* tandis que quelques fragments d'amphores indéterminées ont été trouvés à la *Goutte Claire*, sur sa rive droite. Enfin, les substructions non décrites et signalées entre *Saint-Sulpice* et *Laly* ne pourront être prises en compte (Lavendhomme 1997, 234 / Combier 1959, 130-13 / Philibert 1982, 186, 192, 235, 280, 287, 292 / Combier *et al* 1982 et 1982 a / Grand *et al.* 1983, 21 / Poncet 1998, 39-43 / Deloge, 2003).

#### Villers (n° insee 333)

La seule attestation archéologique repérée sur le territoire de 573 ha de cette commune de la plaine du Roannais (470 m d'altitude) est la découverte de quelques éléments d'outillage lithique néolithique (Poncet 1998, 44).

#### Violay (n° insee 334)

Perchée à 830 m sur les sédiments briovériens des monts du Lyonnais, cette commune de 2707 ha n'a livré qu'une seule attestation archéologique. Il s'agit, au *Boricaud*, d'amas de

pierres sèches et de murs dont les substructions ont livré à la fois des silex taillés et des céramiques du XIX<sup>ème</sup> siècle (Lavendhomme 1997, 235).

Vivans (n° insee 337)

C'est une commune du nord de la plaine du Roannais dont l'altitude moyenne est de 315 m et la superficie de 2516 ha. Elle repose sur des sédiments plio-pléistocènes. Seules deux occurrences archéologiques y sont mentionnées. La première, au *Pré de La Borde*, se compose de débris de céramiques romaines contenant des cendres et de céramique sigillée. Il s'agit peut-être des restes d'une incinération. La seconde est une concentration de *tegulae* et de céramiques romaines à *La Curée, terre du Sablon* (Lavendhomme 1997, 235).

Vougy (n° insee 338)

Implantée à 280 m d'altitude, sur les sédiments oligocènes et quaternaires récents de la plaine de Roanne, Vougy est riche de 2090 ha de terres. Plusieurs périodes y sont représentées, notamment la Préhistoire qui a livré quelques ensembles lithiques au *Cours* et au *Crêt d'Aiguilly* (Néolithique ?), à *Thuri*, dans les berges de la Loire (Néolithique final) ainsi qu'aux *Hauts de Vougy* où des éléments du Néolithique final se trouvaient mêlés à des éléments Moustérien de tradition Acheuléenne (Paléolithique moyen). Aux *Gardes*, on signale la découverte d'une industrie de type Moustérien de tradition Acheuléenne du Paléolithique moyen, ainsi que de quelques éléments aurignaciens. Enfin, à la *Grange Ressins*, on a trouvé des éclats et des fragments de bifaces acheuléens du Paléolithique ancien. La Tène est représentée par le site des *Chambons, Les Ditières* où l'on signale la découverte de céramiques et d'un bracelet en bronze. La période romaine est connue grâce aux gisements de *sous la Gare*, où des *tegulae* adossées les unes aux autres pour former une conduite et une douzaine de pesons en terre cuite ont été retrouvés, et celui des berges de la Loire, en amont du Pont d'Aiguilly (*tegulae* et céramiques romaines). En outre, un village du XIII<sup>e</sup> siècle est mentionné en cet endroit (Lavendhomme 1997, 235 / Della Libera, Perrève 1981 / Philibert 1982, 78 et 103 / Grand *et al.* 1983, 21 / Poncet 1998, 37).

## Annexe 2 : Glossaire des toponymes de la commune d'Ailleux

### Agrioule (l') / Lagrioule

Ce toponyme est sans doute à rapprocher de celui de la **Gresle**, ou de **Griot** (Belmont, Sauvain) [*Agroledas* - 882 / *Grioledum* - 884 / *Goroledas* - 884 / *Agriliaco* - 1077 / *de la Grillia* - 1219 / *Lagrille* - XIVème / *de la Grelhe* - avant 1412 / *la Gresle* - 1513] et [*La Griolo* - 1400 / *dela Griolly* - 1513]. Il est à rapprocher d' \*agroleta "lieu planté de houx", composé à partir du nom patois du houx : *agrèl* ou *agrevou* qui dérive lui même du latin *acrifolium*, *ii*. (Dufour, c. 426 et 430 / Vurpas, p. 6, 11, 142 / Onofrio, p. 16 / Vincent n°564 / Pégrier p.10).

### Ailleux

Ce nom est un hapax. Ses anciennes orthographes sont nombreuses [*Ecclesia d'Aalleu* - 1209 / *Ecclesia de Aylieus* - 1220 / *Ecclesie de Sesel et d'Ailleu* - 1225 / *Parrochia de Ailleu* - 1264 / *Justicia de Aleu* - 1269 / *Luminare de Ailliaco* / *iter quo itur de Aillio apud Boen* - 1345 / *Parrochia Aylliaci, ecclesia de Aylleu* - 1348 / *de Alhiaco* - 1356 / *Puteus Dalhieu* - 1389 / *Aillieu* - 1400 / *Apud Alhio* - 1437 / *Perrochia Alhe* - 1466 / *Durandus Dalheu* - 1466 / *apud Alhacum* - 1466 / *Ailhieu* - 1537 / *Ailleux* - XVIIIème]. Il est issu du vieux français d'origine germanique *alod* puis *alleu* : bien héréditaire propre, terre libre de redevances seigneuriales, propriété complète (Dufour, c. 4 et 5 / Vurpas, p. 64 / Vincent n°843 / Pégrier p.14).

### Allier (l')

En dehors d'Ailleux, ce nom se rencontre assez souvent en Forez (Briennon, Saint-Denis-de-Cabanne, Marlhes). On le trouve aussi ponctuellement au féminin et au pluriel (**Allières, Alliers**) [*de Aleyrio* - 1378 / *de Lallier* - 1395 / *de Aliero* - 1396 / *de Allerio* - 1443 / *de Lallier* - 1632]. On peut lui proposer le sens de "terrain planté d'ail" mais nous retiendrons ici l'interprétation de Pégrier qui est celle d'un lieu planté d'alisiers (Dufour, c. 8 / Vurpas, p.52 et 151 / Pégrier p.13).

### Américot (l')

Ce toponyme est inconnu de Dufour et de Gonon. Ce terme n'existe pas en patois d'après Onofrio. Vurpas et Pégrier ne le signalent pas non plus. D'après le dictionnaire du monde rural, au XVIème siècle, l'osier rouge est appelé **Amérin** (sans doute parce qu'il est originaire d'Amérique). Peut-être est-ce là l'explication de ce toponyme ?

### Augègue (sur l')

Ce toponyme est inconnu de Dufour et de Gonon. Les toponymes les plus proches cités par Dufour sont **Augel, Augière, Auges**. Pour Pégrier, ce nom indique un pâturage près d'une rivière et est issu du bas-latin *augia* : prairie humide (Vurpas p.173 / Pégrier 29).

### Barthaud / Berthaud

Si l'on suit Pégrier, il s'agit d'un dérivé de *barte*, *barto* : buisson, broussailles, bosquet en ancien provençal et en occitan (Dufour, c. 39, 57 / Pégrier p.43).

### Beupet / Beaupey

Ce toponyme n'est pas signalé par Dufour, Gonon et Onofrio.

Ce vocable est formé de **pey**, qui dérive du latin *podium*, *i* : le sommet associé à "beau" auquel on peut trouver deux origines : l'une, latine, qui viendrait de *bellus*, *a*, *um* : beau,

l'autre d'origine préceltique dérivant de la base \**bal / bel* : la montagne. Beaupey peut donc se traduire soit par "le beau sommet" soit par "la montagne" ou "le sommet", avec une forte redondance qui fait paraître la première solution plus plausible (Vurpas, p. 80 et 92).

### **Benne (la)**

Pour Vincent, ce toponyme peut être issu du gaulois *benno* : pointe, sommet (Vincent n°205).

### **Bertau**

Confère **Pré Bertau** et Berthaud.

### **Besson (terre du)**

Ce toponyme est connu de Dufour pour des maisons isolées des communes de Chamboeuf et de Maringes [*Gutta de Bessan* - 1525]. Il est de la même famille que **Bessonnes**, **Bessonnière** et **Bessy**. Il dérive peut-être de *bes*, *bessis* : huit onces ou encore du latin populaire *bissus* : deux fois, qui a donné en dialecte français *besson*, *onne* : jumeau, jumelle, terme couramment employé par les éleveurs de bétail. Pour Vurpas, les vocables en *Bess-* (et / *at*) dérivent du gaulois *bettiu* : le bouleau. Pégorier signale par ailleurs que le terme *besse* désigne dans les Alpes, le Sud-Est et en Occitan un peuplement de bouleaux (Dufour, c. 60-61/ Vurpas, p. 133 / Vincent n°633 / Pégorier p.50).

### **Blan (le)**

Il s'agit sans doute du toponyme *Blanc* qui a perdu son "c" final. Il se rencontre assez souvent, généralement associé à un nom propre ou a un nom commun. Il donne une indication de couleur et dérive de l'adjectif latin *albus*, *a*, *um* : blanc. Il peut aussi être une déformation d'un autre toponyme forézien : *Plan* (le). Ce dernier dérive du latin *planum*, *i* : surface plate, plaine. La topographie de la parcelle permettra certainement de déterminer l'origine de ce toponyme, géographique ou pédologique (Dufour, c. 67-68 / Dufour, c. 721 / Pégorier 318).

### **Bois d'Ailleux**

Ce toponyme désigne un bois communal.

### **Bois Perdu**

Il s'agit d'une parcelle qui n'a aucun chemin d'accès.

### **Bois Rond**

Ce toponyme provient de la forme de la parcelle boisée ?

### **Bois de Saint Pulgent**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Bourdonne (la)**

Ce nom se trouve au masculin chez Dufour pour un hameau de Saint-Julien-en-Jarez [*le lieu de Bordon* - 1542 / *le territoire de Maréchal aux appartenances de Bourdon* - 1719]. Il se décline aussi sous la forme **Bourdonnerie** (Saint-Hilaire-sous-Charlieu, Saint-Michel-sur-Rhône). Dans le dictionnaire du monde rural, un bourdon est une bande de terre non cultivée entre deux parcelles de labour (Dufour, c. 96).

### **Calmiers (les)**

Si Dufour ne connaît pas ce toponyme, Gonon signal dans sa table des formes anciennes *Calma*, *Calmam* et *Calmis*, qui se transforment généralement en *Chal*, *Chat* ou *Chaux*. Ces vocables sont issus du précelte *calmis* : sommet arrondi, haut plateau (Dufour, p. 1087/ Vurpas, p. 81/ Vincent n°452 / Pégorier 87).

### **Calvi (terre de chez)**

Anthroponyme ? (Vincent n°180).

### **Cassonne (la)**

Ce nom n'est pas connu de Dufour et Gonon. Il peut s'agir d'une déformation de *castanea*, *ae* le Châtaignier, comme dans **Chassy**. Cependant, le dictionnaire du monde rural cite "casson" dans le Lyonnais et dans le Forez pour désigner un petit espace de terre où sont cultivés fleurs et légumes. Enfin, pour Pégorier, un casson est, dans le Centre de la France, une dépression dans le sol (Dufour c. 129 / Pégorier 97).

### **Cétéray (les)**

Dufour signale un toponyme les *Cétéreaux* sur la commune de Sainte-Foy-Saint-Sulpice [*territorium del Seyteraux* - 1400 / *territorium de Seteral* - 1413 / *apud Ceteraud* - 1510 / *Cétéraulx* - 1538 / *le villaige de Sétéraud* - 1538 / *Sétéraux* - XVIIIème]. Il s'agit d'une déformation de **Sétérées** (cf infra) qui dérive du latin *sextarius* : setier, mesure pour les grains, et par extension "étendue de terre que l'on enseme avec un setier de grains" (Dufour, c. 133-134 / Vurpas, p. 157 / Pégorier p.373).

### **Champ Chevallet / Font Chevallé**

Ce terme dérive certainement du nom de la famille à qui la parcelle a appartenu à un moment ou à un autre. Ce nom Chevallet n'est pas rare en Forez et appartient à la même famille que Chevalard, Chevalerie, Chevalet, Chevalier(s), Chevallard. Son origine dérive clairement du nom de l'animal (Dufour, c. 209 / Vurpas, p. 8 et 163 / Vincent n°680).

### **Chantollet**

Ce toponyme est inconnu des auteurs consultés. Son étymologie et son sens restent difficiles à déterminer. Il peut dériver de la base préceltique *\*can-/cant-* qui désigne une hauteur rocheuse ou bien du latin *campus*, *i* : plaine ou encore du verbe français "chanter". Dans tous les cas, la terminaison en -ollet reste étrange (Vurpas, p. 26, 102, 106 et 162).

### **Charmette**

Ce toponyme, au singulier ou au pluriel, est connu de Dufour pour 4 lieux-dits, notamment pour un hameau d'Ailleux [*juxta terram Johannis Chalmeta* - 1413] ou pour une maison isolée de Saint-Martin-la-Sauveté [*locus de Chalmelli* - 1429 / *de Chalmeyl* - 1460]. Si l'on se rapporte aux anciennes orthographes de ce terme, l'étymologie de ce nom n'est pas à rechercher du côté du latin *carpinus*, *i* : le charme, mais plutôt de celui du précelte *calmis* : sommet arrondi, haut plateau (Dufour, c. 171 / Vurpas, p. 141-142 / Vincent n°471).

### **Chassy (la)**

Ce nom ne se trouve pas tel quel dans Dufour, mais il a la même racine qu'un certain nombre de toponymes foréziens : Chassigny (Belleroche)[*Chasseigne* - XVIIIème], Chassin (Balbigny, Pouilly-les-feurs, Saint-Germain-Laval) [*Chassaygn* - 1248 / *Chassayng* - 1317 / *Chassaign* - 1388 / *Chassaing* - 1466], Chassing (Cervièrès) [*domus de Chassayn* - 1328]

Ce vocable peut dériver soit du gallo-romain \*cassanea “forêt de chênes”, soit, plus probablement de *castanea*, *ae* le châtaignier (Dufour, c. 176 / Vurpas, p. 37 et 134 / Vincent n°180).

### **Chatbeau**

Ce terme est inconnu de Dufour. Peut-être est-ce une simple déformation du toponyme *Château*, fort répandu, et dont l’origine est extrêmement claire (de *castellum*, *i* : forteresse, château). Ce vocable peut aussi être une association entre le terme précelte *calmis* : sommet arrondi, haut plateau ou friche dénudée (Vurpas, p. 81) et l’adjectif latin *bellus*, *a*, *um* : beau. **Chatbeau** pourrait donc signifier “le beau sommet”. Une autre origine préceltique peut lui être donnée à savoir de la base \**bal* / *bel* : la montagne. Il s’agirait donc, comme pour le vocable **Beupey**, d’une forte redondance pour indiquer un sommet (Dufour, c. 179 - 182 / Vurpas, p. 80 et 92).

### **Chauffour (le)**

Ce toponyme avec un ou deux “f” est connu de Dufour à Estivareille, Saint-Marcellin et Sury-le-Comtal [*Mansus del Chalfort* - 1357 / *dels Chalfours* - 1395 / *Apud Calidum Furnum* - 1417 / *dal Chalforn* - 1417 / *du Chauffour* - 1632] et [*terra sita versus Furnum Calcis....terre sita versus lo Chalfort* - XIVème]. Il s’agit d’un lieu où s’est élevé un four à chaux, comme l’indiquent textuellement les formes anciennes *calidum furnum* et *furnum calcis*, de *calx*, *calcis* : la chaux et *furnus*, *i* : le four (Dufour, c. 190-191 / Vincent n°828 / Pégrier p.109).

### **Chavannes (les)**

C’est un nom largement répandu, soit au singulier, soit au pluriel, soit avec le diminutif -ette ou la terminaison -a ou -ieu. Dufour en relève une trentaine. Les plus anciennes annotations lui donnent l’orthographe *Cavanas* (960) avant de prendre, dès le douzième siècle, sa forme actuelle. L’étymologie de ce nom est à chercher du côté du mot bas latin *capanna*, *ae* : cabane, petit abri (Dufour, c. 196 - 198 / Vurpas, p.69 / Vincent n°708 / Pégrier p.110).

### **Chez Duclos**

Le sens de ce toponyme est évident et renvoie à un patronyme.

### **Chez Gros Terre**

L’origine de ce toponyme est peut-être patronymique, Gros étant un nom de famille assez fréquent en Forez.

### **Chiez Gros**

Sous cette orthographe, ce nom est signalé par Dufour pour un hameau de Saint-André-d’Apchon [*Los Chiez* - 1260 / *delz Chires* - 1420 / *del Chier* - 1448 / *Les Chée* - XVIIIème / *les Chiées* - 1887]. Il est plus répandu sous la forme **Chier** ou **Chiers**. Il dérive du celte \**cara* : amas de pierres (Dufour, c. 214 / Wipf p.268).

### **Chira (la)**

Ce nom, souvent employé au masculin avec un “t” final, est assez courant dans le Forez puisque Dufour en signale une dizaine d’occurrences. Son orthographe est stable à l’exception de son final qui varie du “t” au “tz” en passant par le “cz”.

Dans le patois forézien, chirat désigne un amas, naturel ou anthropique, de grosses pierres. Il dérive du celte \*cara : amas de pierres (Dufour, c.214-215 / Onofrio, p. 121 / Wipf p.268 / Pégorier 113).

### **Cloche (le)**

Ce toponyme n'est pas cité par Dufour qui ne connaît que la **Clochettièrre** dont l'orthographe est stable et dont la plus ancienne attestation ne remonte qu'à la carte de Cassini. Il s'agit donc d'un nom récent. Ce vocable indique peut-être la présence ancienne d'un clocher mais plus vraisemblablement la forme de la parcelle qui rappelle celle de l'objet (Dufour c.224).

### **Clous (les) / Clos (le)**

Ces toponymes se rencontrent à la Tuilière et à Trelins [*les Clos* - 1697 / *le Cloux* - XVIIIème] et [*Johannes del Clos* - 1283 / *versus clausum* - 1414 / *Apud lo Cloux* - 1414]. Ils viennent du latin *clausum*, *i* : enclos, tout endroit fermé (Dufour, c. 225 / Pégorier p.118).

### **Colles (les)**

Ce terme n'apparaît pas dans Dufour. Le toponyme le plus proche répertorié par cet auteur est **Collet**, dont l'orthographe est stable depuis le XIVème siècle. Ces deux termes dérivent du latin *collis*, *is* : colline, coteau, sommet (Vurpas, p.94 / Vincent n°472 / Pégorier 120).

### **Colines (les)**

Ce toponyme n'est pas relevé par Dufour, que ce soit sous cette forme ou avec deux "L". Il s'agit d'un oronyme semblable au précédent.

### **Colombier (pré)**

Ce toponyme est courant, parfois donné au féminin, et Dufour en cite une vingtaine d'occurrences. Son orthographe est stable, les formes les plus anciennes étant invariablement *Columbario* (1000), *Columberio* (1254), *Colomberio* (1388), *Columbier* (1477). Ce nom dérive du latin *columbarium*, *i* : le colombier, le pigeonnier (Dufour, c. 231-233 / Vurpas, p. 161 / Vincent n°680).

### **Combe (la) / Combes (les)**

C'est un toponyme très courant en Forez. Il désigne une dépression, une vallée. Son origine vient du gaulois *cumba* : vallée (Vurpas, p. 96 / Vincent n°489 / Pégorier 120).

### **Consizan**

Plus connu sous l'orthographe Concizan ou Concise (Cezay, Trelins, Saint-Didier-Rochefort) [*silva quae vocatur Concisa* - 968 / *Nemus de Concisa* - 1287 / *de Concise* - 1468]. Ces termes dérivent peut-être du latin *concisus*, *a, um* : taillé, saccadé, coupé. Le dictionnaire du monde rural signale que dans l'Auxois et le Morvan, un concise est un verger clos entouré de haies. Pégorier signale pour sa part qu'en ancien français ce terme désigne un défrichement ou un bois taillis. Il indique aussi que ce nom est donné, dans l'Yonne, à un verger clos (Dufour, c. 240 / Pégorier p.121).

### **Corans (les) / Cora (Plan du)**

Ce terme est inconnu de Dufour et Gonon. Son étymologie et sa signification peuvent dériver du patois lyonnais car, dans la région de Saint-Symphorien-le-Château, dans le Rhône, **cora** désigne un gros chêne. Son origine remonterait au bas latin *Quorra* qui a aussi donné en vieux français *Coure*. Ces termes dérivent de *Quercus*, *i* : le chêne. Vurpas propose de voir

en ce nom la racine préceltique \*cora qui serait un radical hydronymique et désignerait un lieu humide ou proche d'une rivière (Onofrio, p. 128 / Vurpas, p.112).

### **Côte (la)**

C'est un nom très répandu, qui peut être associé à un autre nom ou utilisé au pluriel. Dufour en signale plus de soixante occurrences. Les formes anciennes sont presque exclusivement *Costa*, pouvant parfois diverger vers *Cousta*. Son étymologie est très claire puisqu'elle dérive directement du latin *costa, ae* : côte, par extension, flanc de colline (Dufour, c. 248 à 251 / Vincent n°472 / Pégrier 124).

### **Couteures (les)**

Ce toponyme est sans doute à rapprocher du vocable **Couture** qui est issu du latin *cultura, ae* : le champ cultivé, et qui désigne souvent en français soit la grande pièce de terre ensemencée en céréales et comprise dans la réserve seigneuriale, soit la partie cultivée du territoire d'un village. Le dictionnaire du monde rural signale que **Couteure** représente, dans le Nord de la France, une grande parcelle mise en culture. Pégrier signale que dans le Morvan ce terme désigne un grand champ non clos (Vincent n°813 / Pégrier p.131).

### **Coutilles (les)**

Le toponyme le plus proche signalé par Dufour est la **Cotille** (le Chambon-Feugerolles, Précieux, Mornand) [*Territorium de la Costilli* - 1263 / *la Cotilhi* - 1411 / *la Cotylli* - 1528]. Peut-être issu du bas latin *costarius* : en pente. En ancien français, **costil** désigne une côte, un coteau. Ce terme se rapproche aussi de **courtille** qui désigne un jardin clos à la campagne. Enfin, Pégrier signale qu'en Auvergne **cotille** indique une terre très pierreuse (Dufour, c. 251 / Vincent n°813 / Pégrier p.124).

### **Croix (la / les / hautes / du milieu / basses)**

Ces toponymes viennent du latin *crux, crucis* et désignent un carrefour, mais aussi le symbole chrétien qui lui est souvent associé (Vurpas, p. 175 / Pégrier p.136).

### **Croix d'Ailleux**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Croix Lavalla**

Ce toponyme, associé ou non au terme "croix" est assez courant. Il est de la même origine que Valla, Valle, Vallas, Vallée(s), Laval, Lavallon et Lavally. Ces termes se retrouvent une vingtaine de fois dans Dufour. Ce nom dérive du latin *vallis, is* : vallée, creux, vallon (Dufour, c. 482, 1017 et 1018 / Vurpas, p. 97).

### **Croix de Letra**

Ce nom est extrêmement répandu en Forez, soit sous cet orthographe, soit sous les formes l'Estra, Lestra, L'Etra, Etra, Ecrat, Estra, Létrat, Leytrat. Au total, ce sont plus d'une trentaine de noms de cette famille qui ont été répertoriés par Dufour. Ces termes dérivent du latin *stratum, i* : pavage / (*via*) *strata* : voie pavée généralement gallo-romaine (Dufour, c. 318, 319, 488, 489 et 490 / Vurpas, p.97).

### **Croix Lugnier**

Ce toponyme s'applique à une croix qui s'élève aux confins des communes de Cezay, Ailleux et Saint-Martin-la-Sauveté, mais aussi à un hameau de Saint-Didier-sous-Rochefort [*de*

*Luygneu* - 1345 / *de Lunhe* - 1380 / *de Lugnier* - 1427 / *de Lugnhe* - 1467 / *Lugnié* - XVIIIème]. Il s'agit peut être d'un dérivé du nom du dieu gaulois Lug, cette interprétation restant amplement sujette à caution (Dufour, c. 503 / Wipf p.301-312).

### **Croix Matau**

Le toponyme Matau n'est connu d'aucun des auteurs du dictionnaire topographique. Le nom le plus proche est la Mathaude, qui désigne une maison isolée de Saint-Just-en-Chevalet. [*la Mataude* - 1887]. Son sens est inconnu (Dufour, c. 554 / Vurpas, p.13 et 68).

### **Croix de Paulet**

Il s'agit peut-être d'un toponyme qui renvoie à un nom propre.

### **Croix des Rapaux**

Ce nom se rencontre couramment dans le Forez, associé ou non à celui de Croix ( Veauches, Précieux, Montrond-les-Bains, Saint-Etienne-le-Molard, Bouthéon, Chalain-le-Contal, Précieux, Saint-Paul-d'Uzore) [*Rapalz* ou *Rapals* - 1315 / *Rampeaux* - 1540 / *Rappaulx* - 1543 / *Rameaux* - XVIIIème]. D'après Onofrio, **Rampal** signifie en patois "rameau, buis". Il dérive sans doute du terme germanique *rappe*, *repe* qui désigne des broussailles (Dufour, c. 783 / Onofrio p. 366-367).

### **Croix d'Urfé**

Urfé est le nom d'un hameau et des ruines d'un château féodal ayant appartenu à une célèbre famille forézienne du même nom. Ce patronyme (*Ulfeiacum* en 1173) dérive d'un nom germanique ayant pour base le radical "(*W*)*ulf*" associé au suffixe *-acum*. Il signifie "chez le Loup, du Loup, au Loup", ou, pour garder la consonance germanique moderne "chez Wolf, à Wolf, de Wolf" (Vurpas, p. 58).

### **Croses (les)**

Toponyme connu de Dufour avec l'orthographe, qui évolue peu, **Croze(s)**, **Crozet**. Il est issu du bas latin *crostatus* : creux, encaissé, vallée (Dufour, c. 272 - 273 / Vurpas, p.96 / Pégorier 137).

### **Domois**

Ce toponyme n'est connu que pour la commune d'Ailleux [*terra del Meys* - 1312 / *Johannes de Doumays* - 1361 / *Tenementum de Domays* - 1379 / *apud Domay* - 1400 / *terra de Dommays* - 1434 / *lieu de Domoys* - 1537 / *le village de Domois* - 1710]. Vincent voit en **Meys** un dérivé de *mansus* : grande exploitation rurale (Dufour, c. 288 / Onofrio, p. 265 / Vurpas p. 53 / Vincent n°746).

### **Egaulx (les)**

Ce terme est signalé cinq fois par Dufour (Montagny, la Fouillouse, Chérier, Izieux et Valfleury) [*Apud los Esgals* - 1246 / *terra sita in Petra dels Esgals* - 1334 / *apud los Egaus, apud los Esgaulx* - 1406 / *territorium doz Esgaulx* - 1519 / *les Igaulx* - XVIIIème]. Dérive d'*aequalis*, *e* : égal. Le dictionnaire du monde rural indique que ce vocable désigne les parts égales, en biens et en terres, d'un héritage (Dufour, c. 301).

### **Epariaux (les)**

Le toponyme le plus proche est les **Eparons** (Marcoux) ou l'**Eparre** (Saint Etienne, Saint-Priest-en-Jarez) [*Lesparra* - 1315 / *de Esparra* - 1347 / *mansus de Lespera* - 1454 /

*Stephanus de Spera* - 1457 / *de Lespare* - 1582 / *Les Parres* - XVIIIème]. Son étymologie est peut-être la même que pour la Sepery (?) (Dufour, c. 303-304).

### **Eperviou (l')**

Ce terme est sans doute à rapprocher de celui de l'**Eparvier** (Pélussin) [*Stephanus Desparvier....territorium Deperver* - 1375 / *Esparvier* - 1375 / *El ga del Perver.....massus Desperver* - 1375 / *Eparvier* - XVIIIème]. Issu du nom de l'oiseau épervier ? Pour Vurpas, il s'agit plutôt d'un vocable issu du grec *speraia* : le sorbier, mais cette explication, qui implique un mot grec alors que cette langue n'apparaît nulle part ailleurs parmi les toponymes de la commune, ne sera pas retenue ici (Dufour, c. 304 / Vurpas p. 139).

### **Essart (Grand)**

C'est le nom est assez répandu (Grézolles, Chérier, Mably) [*Johannes Deysart* - 1334 / *locus Deysars* - 1375 / *locus de Essarto* - 1399 / *territorium des Essards* - 1437 / *territorium dictum les Essars Vies* - 1437 / *apud Issart* - 1448 / *apud Issard* - 1448 / *Yssard* - 1448 / *locus Dessart* - 1448]. Il dérive du bas latin *exsartus*, *a*, *um* : défriché (Dufour, c. 309 et 310 / Vurpas p. 148 / Vincent n°805 / Pégorier p.167).

### **Etievens (les)**

Déformation de **Tievens** ?

### **Etrévens (les)**

Ce nom est inconnu de Dufour et Gonon. Il est peut être de la même origine que le toponyme **Trêve(s)** ou **Treyve(s)**, largement répandu, et qui remonte au latin *trivium*, *ii* : carrefour (Onofrio, p.416 - 417 / Vurpas p.176).

### **Font**

Le sens de ce toponyme est évident. Il descend du latin *fons*, *fontis* : la source, la fontaine

### **Fontavin**

Dufour ne cite ce toponyme que pour le hameau de la commune d'Ailleux et le ruisseau qui coule alentour [*apud Fontavin* - 1341 / *in platea de Font Avin* - 1348]. Il s'agit peut-être d'un dérivé entre *font*, *fontis* : la fontaine, et *avius*, *a*, *um* : qui est situé loin de la route, écarté, peu fréquenté (Dufour, c. 350).

### **Fougeroux**

Ce terme n'est pas connu tel quel par Dufour, mais il est clair qu'il est de la même origine que de **Fougère(s)**, toponyme assez fréquent dans le département, et dont les plus anciennes orthographes sont *Felgeria* (1375), *Feugeria* (1378), *Falgeri* (1466), *Fogery* (1542) ou encore *Faugiere* (1553). Il descend du latin *filix*, *filicis* : la fougère (Dufour, c.361 / Vurpas p. 154 / Vincent n°581-619).

### **Gage / Gaye (la) / Gaie (la)**

Ce terme ne se rencontre pas tel quel chez Dufour, mais il se rapproche nettement de plusieurs autres de même origine : Gayesi (Valfleury)[*Petrus de Gayesia* - 1385 / *apud Gayesiam* - 1385], la Gayesy (Chirassimont)[*Johaninus de la Gayesy* - 1340], les Gayets (Saint-Germain-l'Espinasse), la Gaysi (Arthun, Saint Héand, Saint-Romain-les-Atheux) [*terra sita en la Gaieisi* - 1267 / *territorium de la Gaysi* - 1452]. Ces termes sont peut-être issus du vieux français *gaier* : marcher dans l'eau. Le dictionnaire du monde rural signale

qu'une *gayère* est un bois humide à l'état de taillis. A moins que ce vocable ne signale un gué (Dufour c. 388).

### **Garetière (la) / Jarretières (les)**

Ce toponyme n'est pas signalé tel quel par Dufour mais il se rapproche de **Garet(s)**, dont il signale cinq occurrences.[*al Garait de Brocia* - 1375 / *les Garrets* - 1662]. Il s'agit peut-être de dérivés de **cara-** : amas de pierres (Dufour, c.214-215 / Onofrio, p. 121 / Wipf p.268 / Pégorier 113).

### **Garrau (chez)**

Nom propre ?

### **Glacy (la) / Glace (la)**

Ces toponymes sont proches de la **Glacière** : hameau de la commune de Saint-Julien-en-Jarez [*le lieu de la Guiasséry* - 1712 / *la Guiasséry* - 1712 / *la Gruassière* - XVIIIème / *la Glacière* - 1887]. Peut-être désignent-ils des lieux humides souvent couverts de glace à la mauvaise saison. Ces termes sont peut-être aussi à rapprocher de *glacis* que le dictionnaire du monde rural définit comme la partie du jardin en pente douce et couverte de gazon. Enfin, Pégorier signale que dans le Centre de la France le terme *glacis* désigne toute espèce de murs en pierres sèches (Dufour c. 396 / Pégorier 198).

### **Gouttes (les)**

C'est un terme extrêmement représenté en Forez, Dufour le signale plus de cinquante fois sous cette forme (ou au singulier), mais il est aussi souvent associé à un deuxième terme, ce qui augmente encore sa fréquence. Ce terme dérive du latin *gutta, ae* : la goutte, la petite quantité d'eau. Pégorier signale que dans le Forez ce terme désigne une petite vallée où coule un ruisseau (Dufour c. 403 à 409 / Vurpas p.129 / Vincent n°543 / Pégorier 205).

### **Goutte Beton / Goutte Berton**

Toponymes patronymiques : la source de Beton, de Berton ?

### **Goutte creuse**

Creuse dérive de *crossus, i* : le creux, la vallée (Vurpas p.96).

### **Goutte Paulet**

Toponyme patronymique: la source de Paulet ?

### **Goutte Rambaud**

**Rambaud** est un terme peu courant, peut-être s'agit-il d'un nom de famille. Il est sans doute à rapprocher des toponymes Rambert qui sont des patronymes (Dufour c. 781).

### **Govine (la) / Gouine (la)**

Ce toponyme est inconnu des auteurs consultés ici. Son étymologie et son sens restent difficiles à déterminer. Le dictionnaire du monde rural que *gouive* signifie "regain" en Bourbonnais. Plus vraisemblablement, ce toponyme désigne un terrain lourd, mal irrigué, puisque *goin* signifie « lourd » en vieux français.

### **Grande Vigne**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Grands Champs (les)**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Grapiau (le) / Grapeau(x) (le / les)**

Toponyme inconnu de Dufour et Gonon. Il s'agit peut-être d'un nom formé sur le radical **rap-** "broussaille" ou sur **gar-/kar-** la pierre.

### **Grassousan (le)**

Ce terme est inconnu de Dufour et Gonon. Son étymologie et sa signification demeurent inconnues.

### **Inversins (les)**

Ce terme est peut-être issu du latin *inversus, a, um* : intact, ou plutôt de l'adverbe *inversum* : à l'envers. Le toponyme à **l'Envers, l'Envers** est connu, notamment en Savoie, et s'applique à des lieux orientés au nord, opposés à l'endroit orienté au sud. Pégrier signale pour le terme **inversis** qu'il s'agit d'un synonyme d'ubac (Vincent n°517 / Pégrier 229).

### **Jardin**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Jarretières (les)**

Connu au singulier pour un hameau de la commune d'Andrézieux, et de la même origine de **Jarray, Jarret** et **Jarrot**. En Isère, d'après le dictionnaire du monde rural, ce terme désigne la ligature du cep de vigne sur son échelas. Pégrier nous apprend que dans le Centre de la France le terme **jarreux** signifie graveleux. Il s'agit peut-être aussi d'un dérivé de **cara-** : amas de pierres (Dufour c. 460 / Pégrier 232).

### **Job**

Ce lieu-dit est à la limite entre les communes d'Ailleux et de Saint-Martin-la-Sauveté. [*Andreas Fenetons de Jo - 1351 / Versus Joz - 1392 / de Joz - 1392 / Job - XVIIIème*]. Ce terme est issu du latin *jugum, i* : "le sommet" (Dufour c.469 / Vincent n°473 / Vurpas p.91).

### **Lacs (les) / Lac (le)**

Ce toponyme est cité 11 fois par Dufour au singulier et une seule fois au pluriel. Son orthographe varie entre *Allac* et *Lolac* (1320), *Dellac* (1311) et *Lacu* (1440).

Son origine remonte au latin *lacus, us* : le lac, l'étang, la marre mais aussi le réservoir, la fontaine publique. Elle peut aussi dériver de *laqueus, i* : le lacet, et décrire plutôt une particularité topographique du lieu (Dufour c.474-475 / Vincent n°548 / Pégrier 241).

### **Lagrioule**

Confère le toponyme **l'Agrioule**.

### **Lavi, Lavé**

Ce terme est sans doute de la même origine que **Lavieu**, village du canton de Saint-Jean-Soleymieux.

[*Ecclesia de Laviaco - 1153 / Ecclesia de Lavieu - 1225 / Lavyeu - 1435 / Ladvieu - 1493 / Lavieu - XVIIIème*]. Vurpas propose deux origines à **Lavieu** : soit il s'agit d'un dérivé d'un nom propre latin *Labius* ou *Lavius*, soit d'un dérivé du latin *labes, is* : glissement,

éboulement, ruine, lave, avec le suffixe *-acum*. Pour Pégurier, le terme **lave** est un substantif qui désigne une boue épaisse qui s'écoule dans le lit d'un cours d'eau (Dufour c. 482 / Vurpas p.40 et 107 / Pégurier 247).

### **Liassy, Liasse (la)**

Ces toponymes ne sont signalés nulle part par Dufour et Gonon, et aucun ne semble vraiment s'en rapprocher. De l'Auvergne à la Savoie, une liasse est un fagot, une botte (dictionnaire du monde rural).

### **Loge (la)**

C'est un toponyme très répandu en Forez : Dufour en signale plus d'une trentaine au singulier ou au pluriel. Il n'en connaît aucune orthographe ancienne. En forézien, une loge est une cabane, généralement construite en pisé, que l'on trouve dans le vignoble et qui servait de pied à terre aux paysans de montagne lorsqu'ils descendaient travailler dans leurs vignes. Ce terme est issu du francique *\*laubja* : l'abri (Dufour c. 496-497 / Vurpas p.166 / Vincent n°735).

### **Loutré**

Toponyme inconnu dont l'origine est peut-être à rapprocher du radical gaulois arto- : l'ours (?) (Dauzat p.160).

### **Lyonnais**

Désigne peut-être le lieu d'origine des propriétaires du terrain.

### **Magny (le)**

Toponyme connu pour un hameau de la commune de Neulise [*Apud Magne* - 1380 / *territorium de Magniaco* - 1391 / *Giraudus de Magnieu* - 1409 / *lieu de Magny* - 1553]

Il se rapproche de **Magne** et **Magneux**, noms de lieux très répandus dans la Loire. Ces éléments dérivent soit de l'adjectif latin *magnus, a, um* : grand, soit du nom latin *mansio, onis* puis *mansus* : halte, étape, auberge, lieu où l'on séjourne, résidence puis habitation d'une famille et, dès le Moyen Age, hameau ou enfin du bas-latin *mansionile* : habitation avec une petite portion de terre (Dufour c. 514 / Vurpas p. 42 et 168 / Vincent n°742).

### **Maison (de la)**

Le sens de ce toponyme semble évident.

### **Mariouse (la)**

Terme formé sur le radical **mar-** qui désigne les marais.

### **Marque (la)**

Comme **Marquet** et **Marquette** ce terme peut dériver du vieux saxon *marker* et désigner les limites, les frontières d'un territoire. Dans les Hautes-Pyrénées ce terme est utilisé pour indiquer un hameau ou un quartier éloigné de la commune (Dufour c. 743 / Vincent n°860 / Pégurier 265).

### **Matelot (vers)**

Ce terme n'est pas connu par Dufour, mais il se rapproche de **Matel** (Roanne) [*Stephanus Morelli de Matel* - 1291 / *Iter de Matel* - 1355 / *apud Matel* 1404 / *Matel* - XVIIIème] (Dufour c. 553).

### **Mialley**

Ce toponyme n'est cité par Dufour que pour le hameau de la commune d'Ailleux. Il n'en connaît pas d'anciennes orthographes. Son sens est indéterminé (Dufour c. 569).

### **Millantin**

Dufour ne connaît ce toponyme que pour un hameau de la commune de Saint-Martin-la-Sauveté. Il n'apparaît pas dans les sources écrites que cet auteur a consultées. Désigne peut-être un lieu planté de millet (Dufour c. 572 / Vincent n°292).

### **Mont (le)**

Le sens de ce toponyme très répandu est évident (Dufour c. 583-585).

### **Morant**

Ce toponyme est connu par Dufour uniquement avec un "D" au final. Qu'il s'agisse du hameau de la Cote-en-Cousan ou de celui de Nollieux, l'évolution de l'orthographe de ce nom est similaire et les formes les plus anciennes en sont *Monte Rotundo* - 1351 / *Mont Ront* ou *Rond* - 1468 / *Morand* ou *Moran* - XVIIIème. Sa signification est très claire et décrit une spécificité géographique du lieu (Dufour c. 615 / Vurpas p. 86).

### **Neulle (sous la)**

Ce toponyme est inconnu de Dufour. Peut-être dérive-t-il de la même racine que **Neulise** dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay ? [*Ecclesia de Novalisio alias Noleysi* - XIème / *apud Novalisiam* - 1187 / *ecclesia de Nuelisia* - 1225 / *parrochia Nullisie* - 1340 / *parrochia de Nullizia* - 1494 / *Nullize* - XVIIIème]. Assemblage entre **Neuve** et **Velle** ? En ancien français, *velle* signifie ville, hameau, village. **Sous la Neulle** voudrait ainsi dire sous le nouveau village. Il est plus probable qu'il s'agisse d'un dérivé du nom latin *novale, is* : terre nouvellement défrichée (Dufour c. 640 / Vurpas p. 148).

### **Panie (la)**

Ce terme n'est pas connu de Dufour et Gonon. Il est peut-être à rapprocher de **Panissière** (confère ci-dessous).

### **Panissière(s) (Basse)**

Ce toponyme est cité par Dufour pour la commune d'Ailleux [*Martinus de Paniceres* - 1413 / *Petrus de Combleretes alias de Panisseres parrochie Alhiaci* - 1424 / *le lieu de Panissiers* - 1537 / *Panissière* - XVIIIème] et pour une ville du canton de Feurs [*Ecclesia de Sancto Joanne et Exartopetro* - 919 / *Villa de Sancto Joanne* - 1127 / *Ecclesia de Sancto Joanne de Paniceres* - XIème]. Ce nom désigne un champ planté de panais, de panis (millet) ou de maïs (Dufour c. 674-675 / Vurpas p.153 / Vincent n°157 / Pégorier p.299).

### **Paquier(s) (le / les)**

On ne connaît pas d'anciennes orthographes pour ce nom qui dérive du vieux français *pasquier* : pâturage. Pour Pégorier, il indique un pâturage maigre (Dufour c. 676 / Vurpas p.159 / Pégorier p.300).

### **Péhabau**

Toponyme inconnu dont l'origine est indéterminée. Il s'agit peut être d'une association entre *pech* qui vient de *podium*, *i* : le sommet et de *bellus, a, um* : beau. Il s'agirait donc d'un "beau sommet" et d'un synonyme de Beaupey (Vincent n°459).

### **Périère (la)**

Inconnu sous cette forme par Dufour, ce terme est très voisin de trois autres toponymes largement usités dans le Forez : **Périer** (Débats-Rivière-d'Orpra, Boisset-Saint-Priest, Saint-Thurin) [*in agro forensi dono unum curtulum quem ad Pirarum dicunt* - 1021 / *mansus del Perer* - 1321] et [*Janerius de Pererio* - 1411 / *Bonitus del Perer* - 1459 / *territoire du Périer* - 1755], **Perrier** (Saint-Agathe-la-Bouteresse, l'Hopital-le-Grand Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte) [*del Perer* - 1278 / *de Periers* - 1300 / *de Perers* - 1331 / *de Perers* - 1402 / *de Perier* - 1402], **Perrière** (Bard, Chenereilles, Montagny, Cordelle) [*de Pereria* - 1346 / *apud la Pereri* - 1346 / *la Perier* - 1545 / *la Pereyre* - 1755 / *la Peirière* - XVIIIème] et **Perrières** (Saint-Pierre-la-Noaille). Ces termes sont issus du latin *petra* : la pierre (Dufour c.690-691 / Vurpas p.104 / Vincent n°823 / Pégrier p.310).

### **Peuble (la)**

Sens inconnu.

### **Pieuverne**

Ce toponyme est inconnu de Dufour et Gonon. Son étymologie et sa signification restent inconnues. On peut supposer qu'il s'agit d'une association entre *pieu* qui vient de *podium*, *i* : le sommet et *verne* qui désigne l'aulne. Il s'agirait donc du "sommet couvert d'aulnes".

### **Pilhette (la)**

Ce toponyme est inconnu de Dufour, de Gonon et de Onofrio. Même en considérant que le "H" est sans doute une transformation d'un second "L". Son sens est incertain (Onofrio p.338 / Vincent n°803).

### **Pinateaux (sous les)**

Ce nom se rapproche de deux autres toponymes foréziens qui doivent dériver de la même racine : *la Pinatelle* (Jonzieux, Lavieu, Le Chambon-Feugerolles) [*Territorium de la Pinatella* - 1460 / *la Pinatelle* - 1545] et Pinatous (Andrézieux). Il désigne un lieu planté de pins. En Provence et en Auvergne, la forêt de pins se dit pinatello ou pignatello. (Dufour c. 711 / Vincent n°626 / Pégrier p.315).

### **Pin courbé (couché ?) des Croix**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Place (la)**

Ce toponyme est largement diffusé. Son orthographe la plus ancienne connue dans le Forez est *Plateas* (1259), mais on rencontre aussi *Platheis* (1362) et encore *Plateis* (1429). Il vient du latin *platea*, *ae* : la place publique, la place, la rue. Il désigne le plus souvent la ferme, le domaine agricole, plus rarement la place forte (Dufour c. 717-719 / Vurpas p.166).

### **Places de Marey (les)**

Si le premier de ces deux termes est courant et son sens limpide, le second n'est pas connu comme tel par Dufour, mais fait partie des formes anciennes du toponyme le Marais de

Saint-Just-sur-Loire [*El Mareic de la Trancharderia* - 1377 / *apud la Trancharderi el Mareic* - 1377 / *le Marestz* - 1535 / *le Maresc* - 1535 / *le Marey* - 1535]. Ce terme dérive du bas latin *mariscus* et du franque *marisk* et désigne le marais (Vincent n°189).

### **Place Ronde**

Forme de la parcelle ?

### **Plan(s)**

Le terme **Plan** se rencontre quelques fois dans Dufour, avec une orthographe qui évolue peu. Il désigne vraisemblablement une surface plane, d'une plaine qui tire son origine de *planum, i* : la plaine (Vincent n°498 / Pégorier 318).

### **Plan du Bos**

**Bos** n'est pas répertorié mais dévie certainement de **Bost** qui est bien répandu (une dizaine d'occurrences) [*Juxta furnum de Bosco* - 1236 / *Curtille de Bosco* - 1321 / *Matheus del Bouc* - 1347 / *versus lo Bosc* - 1436 / *le villaige du Bost* - 1579]. Dufour signale d'ailleurs une association ancienne de ces deux termes pour un hameau de Sainte-Colombe-sur-Gand : *Aymo de Bosco Plano* - 1391. Il dérive du francique \**bosc* : le bois, le bosquet. **Plan du Bos** signifie certainement "le bosquet qui se trouve sur la parcelle plate" (Dufour c. 721 et 90-91 / Vincent n°647 / Pégorier 61).

### **Plan du Cora**

Confère le toponyme **Corans**.

### **Planta (la)**

Dufour ne signale pas de toponyme de cette forme, mais il est assurément à rattacher aux formes Plantay(s), Plante et Plantées. Une des anciennes orthographes de ce dernier nom est justement "planta". Dans la grande majorité des cas, ces toponymes sont associés à des vignes [*vinea que vulgariter appellantur les Plantays* - 1280 / *in territorio de les Plantais, in vinea Duranni Opinel* - 1245 / *vinea que vocatur li Planta* - 1284]. Ce nom est issu du latin *planta, ae* : le plan, le rejeton, la bouture (Dufour c. 724 / Vurpas p.153 / Pégorier p.319).

### **Poisat (le)**

Ce nom est connu par Dufour sous la forme *Poizat* (le Cergne, Palogneux, Verrières, Saint Héand) [*Apud Poisaz* - 1264 / *Johannes del Poysatz* - 1320 / *Johannes Albi doz Poysas* - 1527 / *Poesat* - 1558 / *Posat, les Poisats* - XVIIIème]. Ce nom est issu du latin *puteus, i* : le puits (Dufour c. 729 / Vincent n°537).

### **Pont Cintré**

Forme du pont ?

### **Pra(s)**

Confère Pré.

### **Pragnis (les)**

Il s'agit d'un diminutif de **Pra** et désigne des prés (Dufour c. 762 / Vurpas p158 / Vincent n°816 / Pégorier p.326).

### **Praline (la)**

Se rattache sans doute au très répandu toponyme la **Pra**, qui se rencontre, par exemple, à Sauvain [*Ad pratum* - 1518 / *en Lapra* - 1518]. Il découle du latin *pratum*, *i* : pré, prairie, plaine (Dufour c. 759-760).

### **Pransemange**

Ce toponyme n'est connu que pour un hameau qui s'étend sur les communes de Cezay et d'Ailleux [*Terririum de Prancimanges* - 1413 / *Durandus de Pransemanges* - 1438 / *terra heredum de Pransimanges* - 1466 / *Prancimanche* - XVIIIème / *Pranchemanges* - 1887]. Son sens est inconnu (Dufour c. 762).

### **Pré Allemand**

Origine ethnique ?

### **Pré d'Ailleux**

Pré communal.

### **Pré Bertau**

Patronyme ? Ce nom propre est très fréquent dans le Forez, et apparaît souvent dans les toponymes. Renvoie aussi à Berthaud.

### **Pré de Bompierre**

Patronyme ?

### **Pré Caton**

Les termes **Caton, Catonnes et la Catonnière** (Cezay, Chambles, Saint-Martin-la-Plaine) [*les Cottons* - XVIIIème], [*les Calonnes* - XVIIIème] et [*Jean Catton* - 1738 / *la Catonnière* - XVIIIème] sont peut-être issus du vieux français. Il désigneraient une vaste étendue de terrain délimité par des bornes (dictionnaire du monde rural). Dans le Jura, ce terme indique une terre argileuse, collante (Dufour c. 129 / Pégrier p.98).

### **Pré Chapelon**

Ce nom vient peut-être du latin *capella, ae* : chapelle, petit édifice religieux.

### **Pré Colombier**

Confère le toponyme **Colombier**.

### **Pré de Goutte**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Pré Mathé / Matté / Matheys**

Patronyme ?

### **Pré Morant**

Confère le toponyme **Morant**.

### **Prébende(s) (la / les)**

Dufour signale 7 fois ce toponyme [*juxta terras Prebende d'Alheu* - 1466]. Il est issu du latin *praeberere* : offrir, fournir. Une prébende est une part de biens prélevée sur les revenus de

l'église et attribuée à un clerc pour sa subsistance et en compensation du ministère accompli. Cette terre était donc la propriété de l'église (Dufour c. 764 / Pégorier p.327).

### **Provende**

Ce toponyme ne se rencontre qu'une seule fois chez Dufour (Saint Galmier) . Il s'agit sans doute d'une déformation d'un toponyme plus répandu, à savoir Provenchère (Jeansagnière, Bully, Saint-Bonnet-le-Courreau) [*le seyteur de Prevencheres* - 1368 / *villa de prevencheres* - 1370 / *pratum situm en la Prevencheri* - 1410 / *terra de Prevecheyre* - 1411]. Il peut désigner un lieu couvert de pervenches car en langue occitane **Prouvenchèiro**, **prouvenquiero**, **pervenquiero**, **prevenchèiro** désignent un lieu où les pervenches abondent. En revanche, Pégorier signale qu'en ancien français le **provendier** est une mesure pour le grain et une **provenderée** est la surface de terre correspondant à un provendier de semence (Dufour c. 770 / Vincent n°603 / Pégorier p.329).

### **Puis Millantin**

Confère **Millantin**

### **Purery (la)**

Ce nom n'est pas connu de Dufour et de Gonon. Il se rapproche peut-être de la **Peurière**, qui se retrouve en plusieurs endroits dans la Loire (Saint-Romain-d'Urfé, Souternon) [*Opurière* - XVIIIème / *Chez Peurière* - 1887] et [ *Pratum de paureeyres* - 1310 / *Purière* - XVIIIème / *Peurière* - 1926]. Son sens est inconnu (Dufour c. 698).

### **Puron (le)**

Ce toponyme est inconnu des auteurs consultés ici. Son étymologie et son sens restent difficiles à déterminer (contraction de "puy-rond " : le sommet rond ?).

### **Rases (les)**

C'est un nom peu répandu. Dufour le signale pour deux hameaux de Dancé et de Terrenoire, ainsi que pour une maison isolée de Renaison. Associé à l'adjectif *Grandes*, il se rencontre à Marcilly-le-Châtel. Aucune ancienne orthographe n'est connue. *Rases*, *Raises* ou *Razes* sont les noms que l'on donne dans le Massif Central aux rigoles d'irrigation pratiquées dans les prés de montagne (Dufour c. 784 / Pégorier 341).

### **Rebré / Rebrai (le)**

Ce terme est inconnu des trois auteurs consultés ici. Son origine est difficile à déterminer. Il s'agit peut être d'un composé du gaulois *brai* : boue, fange ? (Vincent n°554 / Pégorier 71).

### **Remua (la) / Remure (la)**

Le terme le plus proche signalé par Dufour est *Remur*, nom donné à un ruisseau de Neulise [ *Rumeur* - 1553 / *Remeur* - 1682 / *Remur* - XVIIIème]. Une *remue* est, d'après le dictionnaire du monde rural, un abri rudimentaire des hauts pâturages ainsi que les prairies et champs qui l'entourent. Pégorier signale que **remouille**, **remous**, **remulè** désigne une fondrière, endroit toujours humide même en temps sec, une terre molle dans un endroit marécageux (Jura, Anjou, bas-Maine) (Dufour c. 129 / Pégorier p.345).

### **Rivière (la)**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Roche (la)**

C'est un nom très répandu dans le Forez. Dufour en cite une centaine d'occurrences. Les formes anciennes sont soit *Rochi*, soit *Ruppe*. Il dérive du pré-latin \**rocca* : roche. Parfois, il indique un château fort bâti sur une roche, mais la plupart du temps c'est un terrain inculte où la pierre affleure (Dufour c.814 à 823 / Vurpas p.105 / Pégrier p.352).

### **Rocher de la Caille (le)**

Le même toponyme est connu à saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire [*vinoblium de la Cailli* - 1334 / *versus la Calh* - 1375 / *de Caillia* - 1396 / *vinoblium de Cailhy* - 1448]

**Caille** vient de l'ancien français et a donné le caillou, la caillasse. Il s'agit donc d'un pléonasm (Dufour c. 125 / Pégrier p.84).

### **Ronsonnet (la)**

Il n'y a pas de toponyme proche de celui ci dans Dufour et Gonon. Peut-être faut-il l'associer à la **Ronsière** (cf. ci-dessous).

### **Ronsière (la)**

Si ce nom n'est pas connu avec cet orthographe, il est très répandu sous trois formes voisines : la **Ronze** (Craintilleux, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Jean-Bonnefond) [*la Ronzi* - 1276 / *Ronzia* - 1427 / *la Ronze* - XVIIIème], le **Ronzier** (Sauvain), la ou les **Ronsière(s)** (Bouthéon, Balbigny, Perreux, Pradines, Lay, Le Cergne, Les Salles et Saint-Paul-d'Uzore) [*Rosseyres* - 1260 / *Roseres, Rauzeras* - 1311 / *locus de Ronzeriis* - 1370 / *Roseres* - 1399 / *Roseriis* - 1405 / *de les Ronseres* - 1441 / *Rozières, les Ronzières* - XVIIIème]. Ces toponymes désignent des lieux colonisés par des ronces. Ils sont issus du latin *rumex*, *icis* : la ronce, avec ajout parfois d'un suffixe *-arius* ou *-arias* (Dufour c. 828 / Vurpas p.155 / Vincent n°604 / Pégrier p.353).

### **Rory**

Ce toponyme se rencontre quelquefois dans le Forez, pour désigner un hameau de Saint-Georges-en-Couzan, ou, plus proche d'Ailleux, un hameau de la commune de Cezay [*le village de Rory* - 1746]. Il se rencontre aussi sous la forme la Rorie pour un hameau de la commune des Salles [*curtilagium de la Roria* - 1311 / *tenementum de la Rorya* - 1326 / *hereditas de la Roria* - 1399 / *le lieu de la Rorie* - 1738]. Pégrier signale que dans les alpes et en Provence le terme Rourie désigne une plantation de chênes rouvres (Dufour c. 828 et 829 / Pégrier p.356).

### **Rufé (bois)**

Aucun toponyme cité par Dufour ne correspond vraiment à celui-ci. Le plus proche est Ruffieu (Précieux, Terrenoire et Néronde). Son orthographe a souvent varié depuis le XIIème siècle [*apud Ruyfeu* - 1181 / *territorium de Roifeu* - 1214 / *en Roifeu* - 1237 / *vinoblium de Ruyfeu* - 1276 / *en Rupheu* - 1287 / *en Ruffio* - 1313 / *en Ruffeu* - 1313 / *terra de Rupheo* - 1316 / *Royffeu* - 1330 / *en Rupheu* - 1341 / *en Ruffiers* - 1392 / *en Ruffieu* -1619 ]. Ce terme dérive du latin *rufus*, *a*, *um* : roux, rouge (Dufour c. 837).

### **Rulliés (les)**

Tel quel, ce toponyme n'est pas signalé par Dufour, mais beaucoup de noms proches peuvent lui être associés : Ruilliat (Boisset-Saint-Priest), Ruillon (Les Salles) [*Ruilhon* - 1311 / *Ruyllon* - 1311 / *Rullon* - 1342 / *Rullyon* - 1356 / *Rution* - XVIIIème], Ruleu (la Fouillouse) [*Ruleu* - 1180], Rulhe (Mably) [*Ruyllie* - 1260 / *Ruilliaco* - 1397 / *Rulhe* - 1436], la Ruillière

(Doizieu) [*Terra de Ruyleria* - 1359 / *de Ruliera* - 1405 / *Locus de Rulleria* - 1405], Rully (Rozier-Côte-d'Aurec) [*Mansus de Ruyllet* - 1317 / *Johannes de Rullet* - 1318 / *Bartholomeus de Ruylhet* - 1346 / *Ruliet* - XVIIIème]. Vurpas considère que ce genre de toponymes dérive du latin *rivus, i* : le ruisseau, la rigole. Mais pour Pégrier, Ruillon vient de l'ancien français et désigne un tertre, une éminence. (Dufour c. 838 / Vurpas p.126 / Pégrier p.358)

### **Saigne(s) / Sagne(s) / Sagnat (petit / grand)**

Ce toponyme est largement répandu, souvent associé à un adjectif qualificatif placé en seconde position. Dufour en signale une quarantaine d'occurrences, dont l'orthographe est stable depuis le XIVème siècle. Ce nom forézien sert à désigner les sources et par extension les endroits marécageux. Il s'emploie plutôt pour des lieux-dits d'altitude. Il dérive du gaulois \**sagna* : le marais, le lieu humide (Dufour c. 842 - 846 / Vurpas p.121 / Vincent n°562 / Pégrier 361).

### **Saint-Pulgent**

La seule attestation de ce toponyme connue par Dufour est celle de ce hameau à la frontière avec la commune de Saint-Martin-la-Sauvété [*Champuliam* - 1287 / *Champulians* - 1382 / *ortus de Champuljan* - 1389 / *Champurgam* - 1475 / *Sainct Puljan* - 1513 / *Saint Pulgean* - XVIIIème / *Saint Pulgent* - 1789]. Grâce à ces orthographes anciennes on peut voir en ce nom un "champ de genévriers" à partir du latin *campus, i* (le champ) et du germanique *spulgen* (le genévrier) (Dufour c.909 / Vurpas p.156 et 204).

### **Sauze (le)**

Ce terme est plutôt connu au féminin (**la Sauzée**) ou avec un diminutif (**Sauzet**). Dufour en cite une dizaine d'occurrences [*Al Sauzei* - 1220 / *de la Sauzia* - 1283 / *lo Czaysey* - 1337 / *de la Sauzea* - 1347 / *lo Souzey* - 1355 / *de Sauzey* - 1474 / *le Sauset, le Sausay, la Sauzée* - XVIIIème]. Ces toponymes dérivent du nom francoprovençal du saule : *sauze* qui dérive lui-même du latin *salix* (Dufour c. 937 / Vurpas p.138 / Pégrier p.367).

### **Sepery (la)**

C'est une forme ancienne de l'actuel *Spéry* qui correspond aussi à *Sepperia* / *Seperia* / *Ceperi* / *Ceperia* / *Aspery*. Ce terme se rencontre aussi à Saint-Bonnet-le-Courreau [*Apud la Ceperi* - 1334 / *Johannes de Ceperia* - 1375 / *Iter de Sepperia* - 1375 / *La Seperi* - 1436 / *Delasepeyrii* - 1491 / *La Spéry* - XVIIIème / *l'Aspery* - 1887 / *La Spéry* - 1926. Actuellement : *l'Aspery* (carte IGN 2732 E, 1980)]. Il dérive du bas-latin *ciperiis* : le cep de vigne, qui a lui même donné *cépièira* en ancien provençal : endroit parsemé de souches mais aussi *sépée* : haie en ancien français (Dufour c. 958 / Vincent n°465 et 594 / Pégrier p.101).

### **Serre-Croze**

**Serre** et **Sarra** sont des noms qui se trouvent assez fréquemment dans les noms de lieux-dits foréziens. Dufour en cite six dont l'orthographe est stable, à Saint-Laurent-Rochefort, à Saint-Médard, à Virigneux, à Maringes, à Apinac et à Pralong, où il signale que des antiquités romaines ont été découvertes. Ce terme est issu du prélatin \**serra* qui désigne une montagne généralement dentelée et de forme allongée. **Croze**, **Crozes** ou **Crozet** sont fort répandus. Dufour les cite plus d'une vingtaine de fois avec une orthographe stable. Ils dérivent de *crosum, i* : le creux, la vallée). Ce toponyme désignerait donc une montagne allongée et sa vallée (Dufour c. 272-274 et 933, 944-945 / Vurpas p.94-96 / Vincent n°476 / Pégrier 365 et 372).

### **Seterées (les)**

Ce toponyme est inconnu de Dufour et de Gonon. Il n'est cependant pas difficile d'en deviner l'étymologie et la signification, puisque ce nom dérive de *sextarius*, *ii* : sixième, mesure de capacité, setier. Aujourd'hui, une sétérée représente encore une surface agricole ensemencée avec un setier de blé, et dont l'étendue varie selon les régions (Pégorier p.373).

### **Siqueriau (chez)**

Anthroponyme ?

### **Sous la petite vigne**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Sous le chemin**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Sous le chemin des Vernes**

**Vernes**, **Vernay** et **Vernet** sont des toponymes très fréquents en Forez (confère le nom de lieu-dit **Vergnes**). Le sens de ce toponyme est évident : "en-dessous du chemin des aulnes". (Pégorier 415)

### **Sureau (le)**

Si ce toponyme n'est pas répertorié par Dufour, son sens n'en est pas moins évident et indique la présence d'un arbre du même nom.

### **Taillis des Grandes Côtes**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Taillis des Saignes**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Tarentoise (la)**

Toponyme ethnique ?

### **Terre des Bois**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Tieven (le)**

Ce toponyme est inconnu de Dufour et de Gonon. Il est difficile d'en deviner l'étymologie. .

### **Tirande (la)**

Ce toponyme est inconnu de Dufour et de Gonon. Il est difficile d'en deviner l'étymologie et la famille. Peut-être dévie-t-il du patois *tirancher* : tirer dans tous les sens, traîner (Onofrio p.409).

### **Tissonnières (les)**

Ce toponyme, qui n'est pas répertorié par Dufour, est proche de **Tissot(s)** mais aussi de **Teyssonne**, **Teyssonnière(s)** [*in Tassoneriis villa* - 970 / *in villa Taissoneriis...in villa de Teissoneriis* - 993 / *villa quae dicitur Tassonnerias* - 1010 / *villa de taxoneriis* - 1025 / *que*

*dicitur Tessona* - 1180 / *versus Taissoneres* - 1237 / *Ripparia de Teyssonam* - 1395 / *Mansus de Taissoneras* - 1402 / *locus de Teissonneres* - 1527] En vieux français, *taisson*, *tesson*, *tessel* signifient “le blaireau” et *tesnière*, *tesonière* “le terrier de blaireau” (Dufour c. 975-976 et 980 / Vurpas p.123 et 161 / Vincent n°685).

### **Verchères (les)**

Dufour cite ce toponyme 9 fois, au singulier comme au pluriel. Son orthographe ne connaît pas de véritable évolution depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle. En Auvergne et en Beaujolais, le dictionnaire du monde rural signale que ce nom désigne une parcelle close de très bonne qualité, proche des maisons, et plantée de chanvre et de fruitiers. En Bourgogne est dans les Dombes, ce terme désigne tout à la fois la terre cultivée, le verger et le clos attenant à la maison (Dufour c.1033 / Pégorier p.416).

### **Vergnes (les)**

Les toponymes les plus proches signalés par Dufour sont **Vergnaud** (Saint-André-d’Apchon) [*le Territoire de Vereneyaux* - 1496 / *Vergnaud* - 1887], et **Vergnon** (Savigneux) [*Vergnon* - 1388 / *apud Vernhon* - 1388 / *vergnon* - 1708]. Mais il est surtout de la même origine que **Vernet**, **Vernay**, **Verney** et **Verne(s)**. Etymologiquement, ces termes viennent du gaulois *verna* qui désigne l’aulne (Dufour c. 1036, 1038 - 1041 / Vurpas p.133 / Vincent n°643 / Pégorier 416).

### **Vignardes (les)**

Dufour signale ce nom au masculin (**Vignard**) pour un hameau de Coutouvre. Son origine et son sens sont très clairs puisqu’ils dérivent de *vitis, is* : la vigne. C’est à cette même racine que se rattachent les toponymes **Vignal**, **Vignasse**, **Vignat**, **Vignaude**, **Vigne(s)** ou encore **Vigneron**. L’orthographe de ces différents termes n’a pas ou peu évolué. Leur sens est évident (Dufour c. 1051-1052 / Pégorier p.419).

### **Vignes du bois**

Le sens de ce toponyme est évident.

### **Vire (la)**

Ce terme est généralement associé à celui de “pierre” (Noailly, Pralong) sous la forme **Pierre-qui-Vire**. Pour Pégorier, une vire est un chemin sinueux, un chemin en lacet (Dufour c.707 / Pégorier p.421).